

AVANT-PROPOS.

A l'approche de l'hiver de l'année 1920, Max van Berchem parlait une fois de plus, la joie au cœur, pour cet Orient qu'il aimait tant. Dans les lettres qu'il m'écrivait alors, il ne cachait pas l'état précaire de sa santé, surmenée par un labeur intense, qu'apprécieront tous les lecteurs de cet ouvrage. Il ne s'en inquiétait pourtant pas outre mesure, tout à la préoccupation de hâter l'impression de ce recueil des inscriptions de Jérusalem, résultat de deux explorations de la Ville Sainte et de vingt années de recherches patientes à travers les œuvres arabes et les relations des pèlerins et des voyageurs occidentaux.

Du Caire il m'envoyait, quelques semaines plus tard, une brève et triste missive, m'apprenant son retour : il renonçait à lutter contre l'épuisement, qui devait l'emporter si vite, peu après son arrivée en Suisse. Mais, jusqu'à la fin, il exprima son grand désespoir d'abandonner ses travaux.

Max van Berchem est mort usé par un labeur assidu : la bibliographie de ses publications⁽¹⁾, pieusement réunie par les soins de son ami M. Alfred Boissier, permettra de mesurer son extraordinaire activité scientifique. Les notices nécrologiques qui ont été consacrées à sa mémoire dépassent la note habituelle de ces éloges funèbres : on sent, à les lire, que leurs auteurs y ont mis tout leur cœur. Tous ont voulu, non seulement exprimer leur admiration pour la clairvoyance érudite et la probité du savant, mais aussi dire leur

⁽¹⁾ Paraîtra prochainement dans la *Revue archéologique*.

profond regret de la disparition d'un homme dont la grande ambition, jamais satisfaite, fut d'obliger autrui. Tous les « jeunes » qu'il a guidés si affectueusement le reconnaîtront ici avec moi.

A la demande de la famille de Max van Berchem, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres me chargeait, à la fin de mars 1921, de mener à bonne fin l'impression du présent travail, ce dont je m'acquitte avec une reconnaissance bien émue.

Ma besogne fut et sera toute matérielle : le manuscrit des deux volumes est non seulement terminé, mais sa tenue a soulevé mon admiration. Des notes marginales au crayon indiquent, en outre, de place en place, qu'il a été relu d'un bout à l'autre et que toutes les références en ont été soigneusement vérifiées.

Des instructions de la main de Max van Berchem ont établi la division de l'ouvrage en trois volumes : I. Jérusalem-Ville; — II. Haram : 1° Esplanade et terrasse; 2° Coupole du rocher; 3° Mosquée lointaine; — III. Deux fascicules de planches (parus en 1920); un fascicule, comprenant l'index général, que je rédigerai.

De même, la dédicace placée en tête de ce volume et celles qui seront inscrites sur les deux suivants ont été prévues par Max van Berchem, suivant une note que sa famille a bien voulu me communiquer.

Lorsque j'ai pris en main la correction des épreuves, les douze premières feuilles étaient tirées, les feuilles 13 à 18 attendaient la signature du bon à tirer, les feuilles 19 à 23 étaient imprimées sur placards.

G. WIET.

Lyon, le 22 août 1922.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

O glücklich! wer noch hoffen kann,
Aus diesem Meer des Irrtums aufzutauchen.
Was man nicht weiss, das eben brauchte man,
Und was man weiss kann man nicht brauchen.

(GOETHE, *Faust*, I, 2.)

Cet index ne renferme que les ouvrages dont les titres sont cités sous une forme abrégée pour alléger les notes; encore en ai-je exclu quelques recueils bibliographiques, ainsi les catalogues de manuscrits arabes, bien qu'ils soient cités aussi en abrégé⁽¹⁾. La forme abrégée figure en parenthèses à la suite du titre complet⁽²⁾; les mots « nom seul » signifient que le nom de l'auteur est cité sans aucun titre⁽³⁾. Tous les ouvrages qu'on ne trouvera pas dans cet index sont cités *in extenso* dans la première note où ils figurent, avec le lieu et la date de leur publication.

En principe, les auteurs publiés dans des recueils et périodiques ne figurent pas dans l'index I, parce qu'ils sont cités par des ouvrages classés

(1) En revanche quelques ouvrages dont le titre très court n'a pas été abrégé figurent aussi dans l'index, parce qu'ils sont cités souvent.

(2) J'ajoute au titre le lieu et la date de l'édition; pour les ouvrages portant deux ou plusieurs lieux d'édition j'indique le premier ou le principal. Pour les recueils et périodiques se continuant à ce jour, la date initiale est précédée du mot « depuis »; pour les publications des académies et sociétés savantes d'un caractère très général, cette indication m'a paru superflue et je me suis borné à faire suivre le nom du lieu d'édition du mot « en cours ».

(3) Quelques ouvrages sont cités par leur titre seul, en abrégé, soit parce qu'il est plus connu que le nom de l'auteur (ainsi *Aghānī*), soit parce que la paternité de l'ouvrage est compliquée ou mal établie (ainsi *Patriarches*). Ces ouvrages sont bien classés dans l'index à la place alphabétique du nom de l'auteur, mais avec un renvoi depuis le titre abrégé; ainsi d'*Aghānī* à IŞBAHĀNĪ, *K. al-aghānī*, où l'on trouve les indications nécessaires. Les anonymes sont classés dans l'index à la place alphabétique de leur titre abrégé; en outre je renvoie du mot « Anonymes » à chacun de ces titres.

d'autre part à l'index II⁽¹⁾. Toutefois pour quelques auteurs, surtout orientaux, j'indique dans l'index I, à la suite de l'édition principale, les éditions ou traductions partielles publiées dans des recueils classés à l'index II; bien que ces indications ne fussent pas indispensables, elles m'ont paru utiles pour orienter le lecteur inexpérimenté dans le maquis de la bibliographie arabe⁽²⁾. Les mémoires d'auteurs modernes sont presque toujours cités par leur titre et par le recueil ou périodique où ils ont paru; toutes les fois que j'ai pu le faire, j'ai mis en parenthèses la page correspondante du tirage à part. Ces travaux ne figurent donc dans cet index qu'à titre exceptionnel et pour quelques cas particuliers⁽³⁾.

Les auteurs dont le nom de famille est remplacé par un nom de ville sont classés dans l'index I à leur nom de baptême⁽⁴⁾. Aucune règle méthodique n'a été suivie pour le choix des noms arabes; parmi les noms et surnoms d'un auteur, j'ai choisi le plus connu, ou simplement celui qui m'est le plus familier. Renvoyer systématiquement de tous ces noms au principal, c'eût été surcharger cet index sans aucun profit, puisque le nom choisi est toujours celui qui figure dans les notes. J'ai ajouté un nom en parenthèses dans quelques cas particuliers où il y avait lieu d'éviter un malentendu.

Les titres arabes sont donnés le plus possible au complet, mais sans les variantes, et transcrits sans les flexions grammaticales arabes. Ces titres fleuris indiquant très mal et la nature et le sujet de l'ouvrage, j'y remédie par quelques mots en parenthèses, qui n'en sont nullement la traduction littérale.

(1) Ainsi certains pèlerins, tels que L. de Sudheim ou J. de Vérone, bien que souvent cités, le sont toujours par un recueil tel que le *Reyssbuch* ou *AOL* ou *ROL* ou *PPTS*.

(2) Ainsi pour Ibn al-athîr et Muqaddasi, à la suite des éditions principales (Tornberg et de Goeje in *BGA*), j'indique les éditions et traductions partielles in *RHC Or*, *PPTS* et *ZDPV*, bien que dans les notes ces travaux soient toujours cités par ces recueils, qui figurent d'autre part dans l'index II. En revanche, il était indispensable d'expliquer dans l'index I ce que signifient les pages citées en parenthèses.

(3) Ainsi les *Beiträge* de Fleischer, qui forment une longue série dans un périodique, sont cités sous ce titre abrégé, et classés à l'index I avec les indications nécessaires.

(4) Ainsi Guillaume de Tyr et Mariano da Siena.

Dans cet index et dans les notes, j'ai soigneusement évité les abréviations par mots coupés. Non qu'elles répugnent à la clarté de l'esprit latin, comme on l'a dit souvent et répété récemment⁽¹⁾, car les Romains en ont abusé dans leurs inscriptions, pour la joie des épigraphistes; mais parce qu'une fois le principe admis, on ne sait plus où s'arrêter. Dès lors, il faut enfler démesurément l'index bibliographique, ou se résigner, comme quelques savants allemands et autres, à n'être compris que de soi-même, et c'est déjà beaucoup. Outre les sigles majuscules expliqués dans l'index II, et le sigle *K.* pour le mot *kitāb* « livre » dans les titres d'ouvrages arabes, voici le tableau des abréviations les plus fréquentes adoptées ici et dans les notes :

| | |
|----------------------|-------------------|
| Be. = Berlin | Ley. = Leyde |
| Bey. = Beyrouth | Lo. = Londres |
| Bo. = Boulaq | N. Y. = New-York |
| Ca. = le Caire | Nu. = Nuremberg |
| Co. = Constantinople | Pa. = Paris |
| Cop. = Copenhague | Pé. = Pétrograde |
| Gö. = Göttingue | Str. = Strasbourg |
| Hei. = Heidelberg | Tu. = Tubingue |
| Jé. = Jérusalem | Vi. = Vienne. |
| Lei. = Leipzig | |

Employés pour les lieux d'édition, ces sigles expriment toutes les variantes latines et modernes de ces noms de ville. Précédés du sigle *ms. ar.*, ils désignent dans cet index les dépôts de manuscrits arabes conservés dans les bibliothèques de ces villes; à titre exceptionnel j'ajoute aussi dans les notes une cote de catalogue, pour éviter un malentendu.

⁽¹⁾ Voir Paul Hazard in *R. des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1920, p. 591.

AUTEURS OCCIDENTAUX ET ORIENTAUX,

ANCIENS ET MODERNES.

- ABU L-FARADJ (BAR HEBRÆUS), *Chronicon syriacum*, trad. Bruns et Kirsch, Lei. 1789 (trad. Bruns).
- *Ta'rikk mukhtaṣar al-duwal* (chronique arabe), éd. Salhani, Bey. 1890 (éd. Salhani).
- ABU L-FIDĀ', *Ta'rikk* (chronique), Co. 1286 H. (nom seul, et l'éd. de l'Académie par *RHC Or*).
- *K. taqwīm al-buldān* (traité de géographie), éd. Reinaud et de Slane, trad. Reinaud et Guyard, Pa. 1840-83 (*Géographie*, et en parenthèses les pages de la traduction).
- ABU L-MAHĀSIN (IBN THAGHRI-BIRDI), *al-Nudjūm al-zāhira fi mulūk miṣr wal-qāhira* (chronique), éd. Juynboll et Popper, Ley. depuis 1852 (en cours), et mss. divers (*Nudjūm* et la cote du volume ou du ms.; les extraits Blochet par *ROL*).
- *al-Manhal al-ṣāfi wal-musta'fi ba'd al-wāfi* (biographies, suite à Ṣafadi), mss. ar. Pa. 2068-72 (*Manhal* et cote du ms.).
- ABŪ SHĀMA, *K. al-raudatain fi akhbār al-daulatāin* (histoire de Nūr al-dīn et de Saladin), Ca. 1287-88 H. (nom seul, et en parenthèses les pages de la trad. Goergens et Röhricht in *Quellenbeiträge*; l'éd. de l'Académie par *RHC Or*).
- *al-Dhail 'ala l-raudatain* (suite à la précédente), mss. divers (*Dhail* et cote du ms.).
- ABŪ YA'LĀ (IBN QALĀNISI), *Dhail ta'rikk dimāshq* (histoire de Damas, suite à Hilāl), éd. Amedroz, Ley. 1908 (nom seul).
- VAN ADRIKROM, *Theatrum Terræ Sanctæ*, Cologne 1722 (nom seul).
- Aghānī*, voir IṢBAHĀNĪ.
- 'AINI, *Iqd al-djumān fi ta'rikk ahl al-zamān* (chronique), ms. ar. Pa. 1543 (nom seul et cote du ms., l'éd. de l'Académie par *RHC Or*).
- AMADI, *Chronique*, éd. R. de Mas Latrie, Pa. 1891 (nom seul).
- AMARI, *Bibliotheca arabico-sicula*, etc. (textes arabes sur la Sicile), Lei. 1857-87 (*Bibliotheca*, après le nom de l'auteur arabe).
- *I diplomī arabi del R. archivio fiorentino*, Florence 1863-67 (*Diplomī*).

- D'ANGLURE, *Le saint voyage de Jherusalem*, éd. Bonnardot et Longnon, Pa. 1878
(nom seul).
- Anonymes, voir *Citez*, *Dīwān*, *Itinerarium*⁽¹⁾, *Voyage* (d'autres anonymes, chroniques ou relations de pèlerinage, sont cités par l'éditeur ou par la cote du ms.).
- D'ARAMON, voir CHESNEAU.
- ARATA, *L'architettura arabo-normanna e il rinascimento in Sicilia*, Milan 1914
(*Architettura*).
- 'ARĪB, *Ṣilat ta'rīkh al-ṭabari* (suite à la chronique de Ṭabari), éd. de Goeje, Ley. 1897 (nom seul).
- ARTIN (YACOUB PASHA), *Contribution à l'étude du blason en Orient*, Lo. 1902 (*Blason*).
- DE BACKER, *L'Extrême Orient au moyen-âge*, Pa. 1877 (*Extrême Orient*).
- BĒDEKER, *Palestine et Syrie*, 4^e éd. française, Lei. 1912 (nom seul); cf. index III.
- BAHĀ' AL-DĪN (IBN SHADDĀD), *K. al-nawādir al-sultāniyya wal-mahāsin al-yūsufiyya* (histoire de Saladin), éd. Schultens, Ley. 1755 (nom seul, et en parenthèses les pages de la trad. WILSON, *The life of Saladin* in *PPTS*, XIII, et tir. à part, Lo. 1897; l'éd. de l'Académie par *RHC Or*).
- BALĀDHŪRI, *K. futūḥ al-buldān* (histoire des conquêtes arabes), éd. de Goeje, Ley. 1866 (nom seul, et en parenthèses les pages des trad. Hitti, New York, depuis 1916, et Rescher, Lei. depuis 1917).
- BARBIER DE MEYNARD, *Dictionnaire turc-français, Supplément aux dictionnaires publiés à ce jour*, Pa. 1881-86 (*Supplément* ou nom seul).
- BARTLETT, *Walks about the city and environs of Jerusalem*, 2^e éd. Lo. 1850 (*Walks*).
- BAUMGARTEN, *Peregrinatio*, etc., Nu. 1594 (nom seul).
- BECKER, *Beiträge zur Geschichte Ägyptens unter dem Islam*, Str. 1902-03 (*Beiträge*).
- BELON, *Les observations de plusieurs singularitez*, etc., Pa. 1538 (nom seul).
- BENJAMIN DE TUDÈLE, *Die Reisebeschreibungen des R. B. von Tudela*, éd. et trad. Grünhut et Adler, Jé. 1903 et Frankfort 1904 (nom seul, et les pages de la trad. en parenthèses).
- VAN BERCHEM, *Notes d'archéologie arabe* in *JA*, 8^e série, XVII à XIX, et 10^e série, III (*Notes*, I, II et III, et en parenthèses les pages des tir. à part, Pa. 1891-1904).

⁽¹⁾ Je classe cet ouvrage aux anonymes, son attribution discutée et douteuse n'important pas ici.

- VAN BERCHEM, *Inscriptions arabes de Syrie* in *MIÉ*, III (*Inscriptions de Syrie* et pages du tir. à part, Ca. 1897).
- *Arabische Inschriften aus Armenien und Diyarbekr* in LEHMANN-HAUPT, *Materialien zur älteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens*, Be. 1907 (*Inschriften Lehmann*, et en parenthèses les pages du tir. à part ex *AGWG*, neue Folge, IX, 3).
- *Arabische Inschriften ex Inschriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien gesammelt von Max von Oppenheim* in *Beiträge zur Assyriologie*, VII (*Inschriften Oppenheim* et pages du tir. à part, Lei. 1909).
- *Die muslimischen Inschriften von Pergamon* in *APAW*, 1911, Anhang (*Inschriften von Pergamon* et pages du tir. à part, Be. 1912).
- voir DIEZ, SARRE (index I), *Matériaux* (index II).
- et FATIO, *Voyage en Syrie* in *MIFAO*, XXXVII et XXXVIII, Ca. 1914-15 (*Voyage en Syrie*).
- et STRZYGOWSKI, *Amida, etc.*, Hei. 1910 (*Amida*).
- BERGERON, *Voyages en Asie, etc.*, la Haye 1735 (*Voyages*).
- BERTAUX, *L'art dans l'Italie méridionale* (École française de Rome), Pa. 1904 (*Italie méridionale*).
- BESANT et PALMER, *Jerusalem, the city of Herod and Saladin*, new ed. Lo. 1889 (*Jerusalem*).
- BIANCHI, *Dictionnaire turc-français*, Pa. 1850 (*Dictionnaire* ou nom seul).
- BLOCHET, *Introduction à l'histoire des Mongols* in Gibb, XII, Ley. 1910 (*Mongols*).
- DE BOLDENSELE, *Itinerarius*, éd. Grotfend in *Z. des historischen Vereins für Niedersachsen*, Jahrgang 1852, Hanovre 1855 (nom seul).
- BONGARS, *Gesta Dei per Francos*, Hanovre 1611 (*Gesta*).
- BOURGOIN, *Les arts arabes, Architecture, etc.*, Pa. 1873 (*Arts arabes*).
- BRÄUNING, *Orientalische Reyss, etc.*, Str. 1612 (nom seul).
- BROCKELMANN, *Geschichte der arabischen Litteratur*, Weimar 1898 et Be. 1902 (*Litteratur*).
- DE LA BROQUIÈRE, *Le voyage d'Outremer*, éd. Schefer, Pa. 1892 (nom seul).
- BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia, etc.*, Str. 1904-09 (*Arabia*).
- LE BRUYN, *Voyage au Levant, etc.*, Rouen 1725 (nom seul).
- CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, 4^e éd. Pa. 1914 (*Cours*).
- CALAHORRA, *Historia cronologica della provincia di Syria, etc.*, Venise 1694 (Calahorra, orthographe de l'éd. espagnole, Madrid 1684).
- CARMOLY, *Itinéraires de la Terre Sainte*, Bruxelles 1847 (*Itinéraires*).

- CASANOVA, *Histoire et description de la citadelle du Caire* in *MMAF*, VI, Pa. 1897
(Citadelle).
- *Essai de reconstitution topographique de la ville d'al Foustât* in *MIFAO*,
XXXV, Ca. 1913-19 (Foustât).
- CASPARI, *Arabische Grammatik*, 4^e éd. Müller, Halle 1876 (*Grammatik*).
- DE CAUMONT, *Voyaige d'outremer en Jhérusalem*, éd. de la Grange, Pa. 1858
(nom seul).
- CHEIKHO, voir ŠĀLIH.
- CHESNEAU, *Le voyage de Monsieur d'Aramon*, etc., éd. Schefer, Pa. 1887 (d'Ara-
mon).
- La Citez de Iherusalem* et variantes (*Citez*, éd. diverses).
- CLERMONT-GANNEAU, *Études d'archéologie orientale* in *Bibliothèque de l'École des*
hautes-études, fasc. 44 (I) et 113 (II), Pa. 1880-97 (ÉAO).
- *Recueil d'archéologie orientale*, Pa. depuis 1888 (RAO).
- *Archæological researches in Palestine* (PEF), Lo. 1896-99 (*Researches*).
- COLASANTI, *L'art byzantin en Italie*, Pa. 1912 (*Art byzantin*).
- CONDER, *The Latin kingdom of Jerusalem* (PEF), Lo. 1897 (*Kingdom*).
- *The city of Jerusalem*, Lo. 1909 (*Jerusalem*).
- CONRADY, *Vier rheinische Palæstina-Pilgerschriften*, etc., Wiesbaden 1882 (nom
seul).
- (DE CORANGEZ), *Itinéraire d'une partie . . . de la Syrie et de l'Asie Mineure*, etc., Pa.
1816 (*Itinéraire*).
- Corani textus arabicus*, éd. Fluegel, Lei. 1841 (C.).
- COSTE, *Architecture arabe ou Monuments du Kaire*, Pa. 1839 (*Monuments*).
- COTOVICUS (VAN KOOTWYCK), *Itinerarium hierosolymitanum et syriacum*, Anvers 1619
(nom seul).
- COURTELLEMONT, voir GERVAIS.
- CUINET, *La Turquie d'Asie, Géographie administrative, statistique*, etc., Pa. 1892-
95 (*Turquie*).
- *Syrie, Liban et Palestine, Géographie administrative, statistique*, etc., Pa. 1896
(*Syrie*).
- DEGUIGNES, *Histoire générale des Huns*, etc., Pa. 1756-58 (*Huns* ou nom seul).
- DERENBOURG, *Oumâra du Yémen, sa vie et son œuvre*, Pa. 1897-1909 (Umâra).
- DIEZ, *Churasanische Baudenkmäler*, Be. depuis 1918 (*Denkmäler*, ou *Inskriften*
Diez pour le chapitre où j'ai publié les inscriptions arabes, I,
p. 87 à 116).

- DIMASHQI, *K. nukhbat al-dahr fi 'adjā'ib al-barr wal-baḥr* (traité de cosmographie), éd. Fræhn et Mehren, Pé. 1866 (nom seul, et en parenthèses les pages de la trad. Mehren, Cop. 1874).
- K. diwān al-inshā'* (manuel de chancellerie), ms. ar. Pa. 4439 (*Diwān* et cote du ms.).
- DJAUHARI, *Tādj al-luḡha wa-ṣaḥāḥ al-'arabiyya*, Bo. 1292 H. (*Ṣaḥāḥ*).
- DOUBDAN, *Le voyage de la Terre-Sainte*, Pa. 1661 (nom seul).
- DOZY, *Historia Abbadidarum et Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, Ley. 1846-63 (*Abbadidæ*).
- *Essai sur l'histoire de l'islamisme*, trad. Chauvin, Ley. 1879 (*Islamisme*).
- *Supplément aux dictionnaires arabes*, Ley. 1881 (*Supplément* ou nom seul).
- DUCANGE, *Les familles d'outre-mer*, éd. Rey, Pa. 1869 (*Familles*).
- DUSSAUD et MACLER, *Voyage archéologique au Saḡā. et dans le Djebel ed-Drūz*, Pa. 1901 (*Voyage*).
- *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, in *Nouvelles AM SL*, X (*Mission* et en parenthèses les pages du tir. à part, Pa. 1903).
- ENLART, *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Pa. 1899 (*Art en Chypre*).
- *Manuel d'archéologie française*, Pa. 1902-16 (*Manuel*).
- ERACLES, voir G. DE TYR.
- ERNOUL, *Chronique d'Ernoul et de Bernard le trésorier*, éd. L. de Mas Latrie, Pa. 1871 (nom seul).
- EUTING, *Nabatäische Inschriften aus Arabien*, Be. 1885 (*Nabatäische Inschriften*).
- EUTYCHIUS (SA'ID IBN BAṬRĪQ), *K. al-ta'rikh* (chronique), éd. Cheikho, Bey. 1905-09 (nom seul).
- FABRI, *Evagatorium in Terræ Sanctæ . . . peregrinationem*, éd. Hassler, Stuttgart 1843-49 (nom seul).
- FAYYŪMI, *K. al-miṣbāḥ al-munīr fi gharīb al-sharḥ al-kabīr* (dictionnaire), Bo. 1293 H. (*Miṣbāḥ*).
- FERĪDŪN, *Madjmū'ā'i munsha'āt al-salāṭīn* (recueil de lettres et diplômes), Co. 1274-75 H. (nom seul).
- FLEISCHER, *Beiträge zur arabischen Sprachkunde in Berichte . . . der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, phil.-hist. Klasse, 1863-84 (*Beiträge*, I à XI).
- FLÜGEL, *Concordantiæ Corani arabicæ*, Lei. 1875 (concordances de Flügel).

- FLURY, *Die Ornamente der Hakim- und Ashar-Moschee, etc.*, Hei. 1912 (*Ornamente*).
- FRAENKEL, *Die aramäischen Fremdwörter im Arabischen*, Ley. 1886 (*Fremdwörter*).
- FRANZ, *Die Baukunst des Islam in DURM, Handbuch der Architektur, 2^e partie, III b*, Darmstadt 1887 (*Baukunst*).
- *Kairo (Kunststätten, 21)*, Lei 1903 (*Kairo*).
- FRAZER, *Le rameau d'or, etc.*, trad. Stiébel et Toutain, Pa. 1903-11 (*Rameau d'or*).
- FRESCOBALDI, *Viaggio in Egitto e in Terra Santa*, éd. Manzi, Rome 1818 (nom seul).
- FÜRER, *Reis-Beschreibung, etc.*, Nu. 1646 (nom seul).
- VAN GENNEP, *Les rites de passage, etc.*, Pa. 1909 (*Rites de passage*).
- GERVAIS-COURTELLEMONT et LALLEMAND, *Jérusalem-Damas*, Pa. s. d. (COURTELLEMONT, *Jérusalem*).
- DE GOEJE, *Fragmenta historicorum arabicorum, etc.*, Ley. 1869-71 (*Fragmenta*).
- *Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn et les Fatimides*, 2^e éd. Ley. 1886 (*Carmathes*).
- GOERGENS et RÖHRICHT, *Arabische Quellenbeiträge zur Geschichte der Kreuzzüge* (trad. partielle d'Abū shāma), Be. 1879 (*Quellenbeiträge*).
- GOLDZIEHER, *Muhammedanische Studien*, Halle 1888-90 (*Studien*).
- *Vorlesungen über den Islam*, Hei. 1910 (*Vorlesungen*).
- GOLUBOVICH, *Serie cronologica dei RR. Superiori di Terra Santa, etc.*, Jé. 1898 (*Serie*).
- GOUJON, *Histoire et voyage de la Terre-Sainte*, Lyon 1671 (nom seul).
- GRÜNEMBERG, *Pilgerfahrt ins Heilige Land*, éd. Goldfriedrich et Fränzel, Lei. 1912 (nom seul).
- GUÉRIN, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, Pa. 1868-80 (*Judée, Samarie ou Galilée*).
- GUILLAUME DE TYR, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* (chronique), éd. diverses (nom seul, cité par livre et chapitre, suivant l'ordre in *RHC Oc*, I; le continuateur in *RHC Oc*, II, est cité *Eracles*).
- GUYARD, *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis*, Pa. 1874 (*Fragments*).
- HABĪB, VOIR IBN HABĪB.
- HĀDJDI KHALFA, *Djihān-numā* (traité de géographie), Co. 1145 H. (*Djihān-numā*).
- *Kashf al-ẓunūn 'an asāmī al-kutub wal-funūn, Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, éd. Fluegel, Lei. 1835-58 (nom seul).

- HAMAKER, *Ahmedis al-Makrizii narratio de expeditionibus... adversus Dimyatham... susceptis (ex Khitat)*, Amsterdam 1824 (*Narratio*).
- DE HAMMER, *Histoire de l'empire ottoman depuis son origine jusqu'à nos jours*, trad. Hellert, Pa. 1835-43 (*Empire ottoman*).
- HAMMER-PURGSTALL, *Geschichte der goldenen Horde*, Pesth 1840 (*Horde*).
— *Geschichte der Ilchane*, Darmstadt 1842-43 (*Ilchane*).
- VON HARFF, *Pilgerfahrt*, etc., éd. Groote, Cologne 1860 (nom seul).
- HARTMANN (RICHARD), *Die geographischen Nachrichten über Palästina und Syrien in Halil az-Zahiris zubdat kasf al-mamalik*, Kirchhain 1907 (Khalil-Hartmann, sans titre; cf. KHALIL).
— *Der Felsendom in Jerusalem und seine Geschichte (Kunstgeschichte des Auslandes, 69)*, Str. 1909 (*Felsendom*).
- HARVEY et consorts, *The church of the Nativity at Bethlehem*, Lo. 1910 (*Bethlehem*).
- HASAN ṬĪLĪNĪ, *al-Nuzha al-saniyya fi dhikr al-khulafā' wal-mulūk al-misriyya* (notices historiques), ms. ar. Pa. 1814 (nom seul et cote du ms.).
- D'HERBELOT, *Bibliothèque orientale*, etc., Mæstricht 1776 (*Bibliothèque* et nom de l'article).
- HERZ, *Catalogue... du Musée national de l'art arabe*, 2^e éd. Ca. 1906 (*Catalogue*).
— *Az iszlám művészete (L'art de l'Islam)* in ZSOLT DE BEÖTHY, *Histoire des arts* (en hongrois), Budapest 1907 (*Iszlám*).
— *Die Baugruppe des Sultans Qalāūn in Kairo*, Hambourg 1919 (*Baugruppe*).
- HERZFELD, voir SARRE.
- HEYCK, *Die Kreuzzüge und das heilige Land (Weltgeschichte, XII)*, Lei. 1900 (*Kreuzzüge*).
- HEYD, *Histoire du commerce du Levant au Moyen-Âge*, trad. Raynaud, Lei. 1885-86 (*Commerce*).
- HILĀL (ṢĀBĪ), *K. tuhfat al-umarā' fi ta'rikh al-wuzarā'* (histoire des vizirs), éd. Amedroz, Ley. 1904 (nom seul).
- HOUTSMA, *Ein türkisch-arabisches Glossar*, Ley. 1894 (*Glossar*).
- HOWORTH, *History of the Mongols*, Lo. 1876-88 (*Mongols*).
L'hystoire merveilleuse... du grand Empereur de Tartarie... nommé le grand Can, etc., Pa. 1529 (*Hystoire*).
- IBN 'ABD RABBIHI, *K. al-'iqd al-farīd* (anthologie), Bo. 1293 H. (nom seul, et la trad. Gildemeister par ZDPV).

- IBN AL-ATHĪR, *K. al-kāmil fi l-tārīkh* (chronique), éd. Tornberg, Ley. 1851-76 (nom seul, et la trad. de l'Académie par *RHC Or*).
- IBN BATṬŪTA, *Tuhfat al-nuẓẓār fi gharā'ib al-amṣār* (voyages), éd. et trad. Defrémery et Sanguinetti, 2^e tir. Pa. 1874-79 (nom seul).
- IBN AL-FAQĪH, *K. al-buldān* (traité de géographie), éd. de Goeje in *BGA*, V, Ley. 1885 (nom seul).
- IBN ḤABĪB (ḤASAN), *Durrat al-aslāk fi daulat al-atrāk* (chronique), éd. Weijers in *Orientalia*, II, Amsterdam 1846, p. 195-489 et index (nom seul).
- IBN ḤABĪB (MUḤAMMAD), *Die . . . arabischen Stämmenamen*, éd. Wüstenfeld, Gö. 1850 (Ḥabīb-Wüstenfeld, sans titre).
- IBN ḤADJAR (ʿASQALĀNĪ), *Inbā' al-ghumr bi-abnā' al-ʿumr* (chronique), mss. ar. Pa. 1601 suiv. (nom seul et cote du ms.).
- IBN IYĀS, *Badā'i' al-zuhūr fi waqā'i' al-duhūr* ou *K. tā'rīkh miṣr* (chronique et index), Bo. 1311-14 H. (nom seul).
- IBN KATHĪR, *al-Bidāya wal-nihāya* (chronique), ms. ar. Pa. 1516 (nom seul et cote du ms.).
- IBN KHALDŪN, *K. al-ʿibar*, etc., ou *Tā'rīkh* (chronique), Bo. 1284 H. (nom seul).
— *al-Muqaddama* (introduction à sa chronique, formant le tome I de l'éd. précédente), éd. de Slane, tir. à part de *NE*, XVI à XVIII, Pa. 1858 (*Prolégomènes*, et en parenthèses les pages de la trad. de Slane, tir. à part de *NE*, XIX à XXI, Pa. 1863-68).
- IBN KHALLIKĀN, *Wafayāt al-ʿyān wa-anbā' abnā' al-zamān* (biographies), Bo. 1299 H. (nom seul, et en parenthèses les tomes et pages de la trad. DE SLANE, *Biographical dictionary*, Pa. 1842-71).
- IBN KHURDĀHBĀH, *K. al-masālik wal-mamālik* (traité de géographie), éd. et trad. de Goeje in *BGA*, VI, Ley. 1889 (nom seul et en parenthèses les pages de la trad., même volume).
- IBN MASHKUWAH, *K. tadjārib al-umam* (chronique), éd. di Teano in Gibb, VII, Ley. 1909-13 (nom seul).
- IBN QĀDĪ SHUHBA, *al-Dhail ʿalā* (ou *al-ʾlām bi-*) *tā'rīkh al-islām* (suite à la chronique de Dhahabi), mss. ar. Pa. 1598 suiv. (nom seul et cote du ms.).
- IBN SHADDĀD (ḤALABI), *K. barq al-sha'm fi mahāsin madīnat al-sha'm* (histoire et description de la Syrie centrale et méridionale), ms. ar. Ley. 1466 (*Barq* et cote du ms.).
- IBN AL-ṬIQTĀQĀ, *al-K. al-fakhri fi l-ādāb al-sultāniyya wal-duwal al-islāmiyya* (histoire des califes), éd. Derenbourg, Pa. 1895 (nom seul, et en

- parenthèses les pages de la trad. AMAR, *Histoire des dynasties musulmanes*, in *AM*, XVI, Pa. 1910).
- IBN WĀṢIL, *K. mufarridj al-kurūb fī akhbār banī ayyūb* (chronique), mss. ar. Pa. 1702 suiv. (nom seul et cote du ms., et les extraits Blochet par *ROL*).
- IDRĪSĪ, *Nuzhat al-mushtāq fī ikhtirāq al-āfāq* (traité de géographie), trad. Jaubert in *RVMSSG*, V et VI, Pa. 1836-40 (Idrīsi-Jaubert, et l'éd. Gildemeister par *ZDPV*, avec les pages de sa trad. en parenthèses).
- ʿIMĀD AL-DĪN (IṢFAHĀNĪ), *K. al-fath al-qussī fī l-fath al-quḍsi* (conquête de la Syrie par Saladin), éd. Landberg, Ley. 1888 (nom seul).
- ISAMBERT, *Itinéraire de l'Orient*, III : *Syrie, Palestine*, etc. (Guides-Joanne), Pa. 1882-87 (nom seul); cf. index III.
- IṢBAHĀNĪ, *K. al-aghānī* (anthologie), Bo. 1285 H. (*Aghānī*, sans nom d'auteur, et « index » pour les *Tables alphabétiques*, éd. Guidi et consorts, Ley. 1900).
- Itinerarium peregrinorum et gesta rei Ricardi*, éd. Stubbs, Lo. 1864 (*Itinerarium*).
- JACQUES DE VITRY, *Historia hierosolimitana* (nom seul, cité par Bongars et *PPTS*).
- JAUSSEN, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, Pa. 1908 (*Coutumes*).
- JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission archéologique en Arabie* (Société française des fouilles archéologiques), Pa. depuis 1909 (*Mission*).
- KAMĀL AL-DĪN, *Zubdat al-ḥalab fī ta'riḫ ḥalab* (histoire d'Alep), ms. ar. Pa. 1666 et éditions diverses (nom seul et cote du ms., l'éd. de l'Académie par *RHC Or*, la trad. de Sacy par RÖHRICHT, *Beiträge*, la trad. Blochet par *ROL*).
- KARABACEK, *Papyrus Erzherzog Rainer, Führer durch die Ausstellung*, Vi. 1894 (*Führer*).
- KAZIMIRSKI (DE BIBERSTEIN), *Dictionnaire arabe-français*, Pa. 1860 (*Dictionnaire* ou nom seul).
- KHALĪL (ZĀHIRĪ), *Zubdat kashf al-mamālik* (manuel de chancellerie), éd. Ravaisse, Pa. 1894 (Khalīl-Ravaisse, sans titre; cf. HARTMANN).
- KHAZRĀDJĪ, *K. al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya fī ta'riḫ al-duwal al-rasūliyya* (histoire des Rassoulides du Yémen), éd. Redhouse et consorts in Gibb, III, Ley. 1906-13 (nom seul, et en parenthèses les pages de la traduction).

- KHAZRADJI, *al-Kifāya wal-i'lām fi man waliya l-yaman wa-sakanahā min al-islām* (histoire du Yémen musulman), ms. ar. Ley. 805 (*Kifāya* et cote du ms.).
- M^{mc} DE KHITROWO, *Itinéraires russes en Orient* (SOL), Genève 1889 (*Itinéraires*).
- KRAFFT, *Die Topographie Jerusalem's*, Bonn 1846 (*Topographie*).
- VON KREMER, *Geschichte der herrschenden Ideen des Islams*, Lei. 1868 (*Ideen*).
- *Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen*, Vi. 1875-77 (*Culturgeschichte*).
- KUTUBI, *Fawāt al-wafayāt* (biographies, supplément à Ibn khallikān), 2^e éd. Bo. 1299 H. (nom seul).
- LANE, *An Arabic-English lexicon*, Lo. 1863-85 (*Lexicon* ou nom seul).
- *Manners and customs of the modern Egyptians*, 5^e éd. Lo. 1871 (*Manners and customs*).
- LANE-POOLE, *Catalogue of Oriental coins in the British Museum*, Lo. 1875-90 (*CBM* et *Add.* pour les *Additions*, IX et X).
- *The Mohammadan dynasties, etc.*, Lo. 1894 (*Dynasties*).
- *Musulmanskiya dinastiy*, trad. russe Barthold (corrigée et augmentée), Pé. 1899 (trad. Barthold).
- *Saladin and the fall of the kingdom of Jerusalem*, Lo. 1898 (*Saladin*).
- DE LANNON, *Œuvres*, éd. Potvin, Louvain 1878 (nom seul).
- DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Pa. 1912 (*Architecture*).
- LAURENT, *Peregrinatores mediæ ævi quatuor*, 1^{re} éd. Lei. 1864 (*Peregrinatores*, après les noms de Burchard, Odoric, Ricold ou Wilbrand; Thietmar, qui figure dans la 2^e éd., est cité par l'éd. Tobler).
- LEHMANN, voir BERCHEM.
- LEMMENS, *Die Franziskaner im Hl. Lande*, I. Theil : *Auf dem Sion*, Münster 1916 (*Franziskaner*).
- LENGHERAND, *Voyage*, éd. de Godefroy Ménilglaise, Mons 1861 (nom seul).
- LE STRANGE, *Description of the noble sanctuary at Jerusalem in 1470 A. D. by Kamāl (or Shams) ad Dīn as Suyūṭī in J R A S*, new series XIX (*Sanctuary* et en parenthèses les pages du tir. à part, Lo. 1887); voir aussi SUYŪṬĪ.
- *Palestine under the Moslems, etc.*, Lo. 1890 (*Palestine*).
- LITTMANN, *Semitic inscriptions in American archaeological expedition to Syria*, IV, N. Y. 1905 (*Semitic inscriptions*).
- DE LUYNES, *Voyage d'exploration à la mer Morte, etc.*, Pa. 1871-76 (*Voyage*).

- MAKĪN, *K. al-madjmū' al-mubārak* ou *Ta'riḫ al-muslimīn* (chronique), éd. Erpe-
nius, Ley. 1625 (nom seul).
- MANDEVILLE, voir MAUNDEVILE.
- MAQDISI (DJAMĀL AL-DĪN AHMAD; cf. MUQADDASI), *Muthīr al-gharām ilā ziyārat al-quds
wal-shām* (description des lieux saints du Ḥaram), mss. divers
(nom seul et cote du ms., ou par LE STRANGE, *Sanctuary*).
- MAQRĪZI, *K. al-sulūk fī ma'rifat duwal al-mulūk* (chronique), mss. ar. Pa. 1726
suiv. (*Sulūk* et cote du ms., la trad. Blochet par ROL); voir
aussi QUATREMÈRE.
- *K. al-mawā'iz wal-i'tibār fī dhikr al-khiṭaṭ wal-āthār* (description de l'Égypte
et du Caire), Bo. 1270 H. (*Khiṭaṭ*, et en parenthèses les pages
de la trad. Bouriant et Casanova = B. et C. in *MMAF*, XVII,
Pa. 1895, et *MIFAO*, III et IV, Ca. 1906 et 1920); voir aussi
HAMAKER, WÜSTENFELD.
- MARCEL, *Égypte depuis la conquête des Arabes (L'Univers)*, Pa. 1877 (*Égypte*).
- MARCO POLO, *The book of Ser Marco Polo*, etc., 3^e éd. Yule et Cordier, Lo. 1903
(nom seul).
- MARIANO DA SIENA, *Viaggio in Terra Santa*, éd. Moroni, Florence 1822 (nom seul).
- L. DE MAS LATRIE, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des... Lusignan*, Pa.
1855-62 (*Chypre*).
- *Traité de paix et de commerce... des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique*,
etc., Pa. 1866-72 (*Traité*).
- *Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie*, etc., Pa. 1889 (*Chronologie*).
- MASPERO et WIET, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte* in *MIFAO*,
XXXVI, Ca. 1914-19 (*Matériaux*).
- MAS'ŪDI, *Murūdġ al-dhahab wa-mā'ādin al-djawāhir* (grande encyclopédie), éd. et
trad. B. DE MEYNARD, *Les prairies d'or*, Pa. 1861-77 (*Murūdġ*).
- *K. al-tanbih wal-ishraf* (petite encyclopédie), éd. de Goeje in *BGA*, VIII,
Ley. 1894 (*Tanbih*, et en parenthèses les pages de la trad. CARRA
DE VAUX, *Le livre de l'avertissement*, Pa. 1896).
- MAUNDEVILE (DE MANDEVILLE), *The voiage and travaile*, éd. Halliwell, Lo. 1893
(nom seul).
- MAUNDRELL, *A journey from Aleppo to Jerusalem*, Oxford 1703 (nom seul, et en
parenthèses les pages de la trad. française, Utrecht 1705).
- MĀWĀRDI, *K. al-ahkām al-sultāniyya* (traité de politique), éd. Enger, Bonn 1853
(*Ahkām*).
- MENINSKI, *Lexicon arabico-persico-turcicum*, Vi. 1780 (*Lexicon* ou nom seul).

- MERRILL, *Ancient Jerusalem*, N. Y. 1908 (*Jerusalem*).
- MICHAUD, *Bibliographie des croisades*, I (VI de son *Histoire des croisades*), Pa. 1822 (*Bibliographie*); pour II, voir REINAUD.
- *Bibliothèque des croisades*, I à III, Pa. 1829 (*Bibliothèque*); pour IV, voir REINAUD.
- MICHEL et consorts, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, Pa. 1905-13 (*Histoire de l'art*).
- MICHELANT et RAYNAUD, *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte*, etc. (SOL), Genève 1882 (*Itinéraires*).
- MIEDNIKOFF, *La Palestine depuis sa conquête par les Arabes jusqu'aux croisades, d'après les sources arabes*, avec de nombreux extraits traduits en russe, I : *Recherches*; II : *Documents*, Pé. 1897-1903 (nom seul, I et II)⁽¹⁾.
- MIGEON, *Le Caire, le Nil et Memphis (Villes d'art)*, Pa. 1906 (*Caire*).
- *Manuel d'art musulman, Les arts plastiques et industriels*, Pa. 1907 (*Manuel*).
- MORITZ, *Beiträge zur Geschichte des Sinai-Klosters im Mittelalter nach arabischen Quellen in APAW*, 1918 (*Beiträge* et pages du tir. à part, Be. 1918).
- MUBĀRAK ('ALĪ PASHA), *al-Khiṭaṭ al-djadīdah li-maṣr al-qāhira*, etc. (nouvelle description de l'Égypte et du Caire), Bo. 1306 H. (*Khiṭaṭ*).
- MUDJĪR AL-DĪN, *K. al-uns al-djalīl bi-ta'riḫ al-quḏs wal-khatīl* (description de Jérusalem et d'Hébron), Ca. 1283 H. (nom seul, et en parenthèses les pages de la trad. SAUVAIRE, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, Pa. 1876, ou la cote du ms. ar. Pa. 1671)⁽²⁾.
- MUFADDAL (MOUFAZZAL), *Histoire des sultans Mamlouks*, introduction, texte et trad. Blochet in *Patrologia orientalis*, XII (nom seul et en parenthèses les pages du tir. à part, Pa. s. d.; l'introduction est datée 1911).
- MUIR, *The Mameluke or slave dynasty of Egypt*, Lo. 1896 (*Mameluke dynasty*).
- MÜLLER (AUGUST), *Der Islam im Morgen- und Abendland*, Be. 1884-86 (*Islam*).
- MUNADJIM BĀSHY, *Tardjama'ī ṣahā'if al-akhbār* (chronique, version résumée turque), Co. 1285 H. (nom seul).
- MUNK, *Palestine, description géographique, historique et archéologique (L'Univers)*, Pa. 1845 (*Palestine*).
- MÜNTZER, *Reyssbeschreibung . . . nach Jerusalem*, etc., Nu. 1624 (nom seul).

⁽¹⁾ Sur cet ouvrage, voir p. 13, n. 2.

⁽²⁾ Sur cet ouvrage, voir p. 10, n. 1 suiv.

- MUQADDASI (SHAMS AL-DĪN MUHAMMAD; cf. MAQDISI), *K. aḥsan al-taqāsīm fi maʿrifat al-c ʾālm* (traité de géographie), éd. de Goeje in *BGA*, III, Ley. 1877; même pagination in 2^e éd. Ley. 1906 (nom seul, et les trad. Gildemeister et Le Strange par *ZDPV* et *PPTS*).
- MURTADĀ, *Sharḥ al-qāmūs al-musammā tādj al-ʿarūs* (dictionnaire), Ca. 1307 H. (*Tādj*, parfois sans le nom de l'auteur).
- MUSHARRAF, *K. fadā'il bait al-muqaddas wal-sha'm* (description des lieux saints du Haram), ms. ar. Tu. 27 (nom seul et cote du ms.).
- MUSIL, *Arabia petræa*, I : *Moab*; II : *Edom*; III : *Ethnologischer Reisebericht*, Vi. 1907-08 (*Arabia*).
- NĀBULUSI, *al-Ḥadra al-unsīyya fi l-riḥla al-quḍsiyya* (voyage de Damas à Jérusalem et description de cette dernière ville), ms. ar. Pa. 5960 (nom seul et cote du ms., ou par Gildemeister in *ZDMG*)⁽¹⁾.
- NASAWI, *Sīrat al-sultān djalāl al-dīn mankubirtī* (histoire de ce prince), éd. et trad. Houdas, Pa. 1891-95 (nom seul, et les pages de la trad. en parenthèses).
- NĀSIR-I KHUSRAU, *Sāfār nāmeḥ* (voyages), éd. et trad. Schefer, Pa. 1881 (nom seul, et les pages de la trad. en parenthèses; la trad. Le Strange par *PPTS*).
- NAU, *Voyage de la Terre Sainte*, Pa. 1679 (nom seul).
- NÖLDEKE, *Geschichte des Qorāns*, Gö. 1860 (*Qorān*).
- NUWAIRI, *Nihāyat al-arab fi funūn al-adab* (encyclopédie), mss. divers (nom seul et cote du ms.).
- ODORIC, *Les voyages en Asie... du Fr. Odoric de Pordenone*, éd. Cordier, Pa. 1891 (nom seul).
- D'OHSSON, *Tableau général de l'empire ottoman*, Pa. 1788-1824 (*Tableau*).
— *Histoire des Mongols*, etc., la Haye 1834-35 (*Mongols*).
- D'OPPENHEIM, voir BERCHEM.
- PAOLI, *Codice diplomatico del sacro militare ordine gerosolimitano*, Lucques 1733-37 (*Codice*).
- Patriarches*, voir SEVERUS.

(1) D'après un ms. offrant des variantes importantes à celui de Paris, bien qu'il renferme le même voyage, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres du même auteur.

- PAVET DE COURTEILLE, *Dictionnaire turk-oriental*, Pa. 1869 (*Dictionnaire* ou nom seul).
- POGGIBONSI, *Libro d'oltramare*, éd. Bacchi della Lega, Bologne 1881 (nom seul).
- POGNON, *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région de Mossoul*, Pa. 1907 (*Inscriptions sémitiques*).
- POSSOT, *Le voyage de la Terre Sainte*, éd. Schefer, Pa. 1890 (nom seul).
- PRICE, *Chronological retrospect . . . of Mahomedan history, etc.*, Lo. 1821 (*History*).
- PRISSE (D'AVENNES), *L'art arabe d'après les monuments du Kaire, etc.*, Pa. 1877 (*Art arabe*, et « atlas » pour distinguer les planches de l'atlas de celles du texte).
- QALQASHANDI, *Ṣubḥ al-a'shā fi ṣinā'at al-inshā'* (manuel de chancellerie), Ca. 1331-38 H. ou 1913-19 (nom seul); voir aussi WÜSTENFELD.
- QAZWĪNI, *K. 'adjā'ib al-makhlūqāt* (traité de cosmographie) et *K. āthār al-bilād* (traité de géographie), éd. Wüstenfeld, Gö. 1848-49 (nom seul).
- QUARESMIUS, *Elucidatio Terræ Sanctæ, etc.*, Anvers 1639 (nom seul).
- QUATREMÈRE, *Histoire des Mongols de la Perse* (trad. partielle du *Djāmi' al-tawārikh* de Rashīd al-dīn, avec des notes copieuses), Pa. 1836 (*Mongols*).
- *Histoire des sultans Mamlouks de l'Égypte* (trad. partielle du *Sulūk* de Maqrīzi, avec des notes copieuses), Pa. 1837-45 (*SM*).
- QUDĀMA, *K. al-kharādj* (cadastre et traité de géographie), éd. et trad. de Goeje in *BGA*, VI, Ley. 1889 (nom seul et en parenthèses les pages de la trad., même volume).
- RADLOFF, *Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialekte*, Pé. 1893-1911 (*Versuch*).
- RAUWOLFF, *Aigentliche beschreibung der Raiss . . . inn die Morgenländer, etc.*, Laugingen 1582 (nom seul, et aussi par le *Reyssbuch*).
- RAVAISSE, *Essai sur l'histoire et la topographie du Caire d'après Makrīzī* in *MMAF*, I et III, Pa. 1887-90 (*Essai*).
- REDHOUSE, *Turkish dictionary*, Lo. 1880 (*Dictionary* ou nom seul).
- REINAUD, *Bibliographie des croisades*, II (VII de MICHAUD, *Histoire des croisades*), Pa. 1822 (*Bibliographie*); pour I, voir MICHAUD.
- *Chroniques arabes* ou *Extraits des historiens arabes* (IV de MICHAUD, *Bibliothèque des croisades*), Pa. 1829 (*Extraits*); pour I à III, voir MICHAUD.

- REY, *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, Pa. 1871 (*Étude*).
- RIEHM, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, Lei. 1884 (*Wörterbuch*).
- RIETER, *Das Reisebuch der Familie Rieter*, éd. Röhricht et Meissner, Tu. 1884 (nom seul).
- RITTER, *Die Erdkunde von Asien*, VIII, 2 : *Sinai, Palästina und Syrien*, III : *Judäa, Samaria, Galiläa*, Be. 1852 (*Erdkunde*, sans tomaisson).
- RIVOIRA, *Architettura musulmana, sue origini e suo sviluppo*, Milan 1914 (*Architettura*).
- ROBINSON et SMITH (ELI), *Biblical researches in Palestine*, Lo. 1841 (*Researches*).
— *Neuere biblische Forschungen in Palästina*, Be. 1857 (*Forschungen*).
- ROGER, *La Terre Sainte*, etc., Pa. 1664 (nom seul).
- RÖHRICHT, *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge*, Be. 1874-78 (*Beiträge*).
— *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*, Gotha 1889 (*Pilgerreisen* ou R, et en parenthèses les pages de la 2^e éd. Innsbruck 1900).
— *Bibliotheca geographica Palæstinæ*, etc., Be. 1890 (*Bibliotheca*).
— *Regesta regni hierosolymitani*, Innsbruck 1893-94 (*Regesta* et add. pour l'additamentum).
— *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, Innsbruck 1898 (*Königreich*).
— *Geschichte des ersten Kreuzzuges*, Innsbruck 1901 (*Kreuzzug*).
- RÖHRICHT et MEISSNER, *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*, Be. 1880 (*Pilgerreisen* ou R M).
- DE ROZIÈRE, *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Pa. 1849 (*Cartulaire*).
- DE SACY, *Chrestomathie arabe*, etc., 2^e éd. Pa. 1826-27 (*Chrestomathie*, et les pages de la trad. en parenthèses).
— *Grammaire arabe*, etc., 2^e éd. Pa. 1831 (*Grammaire*).
— *Exposé de la religion des Druzes*, etc., Pa. 1838 (*Druzes*).
- ŞAFADI, *Tuhfat dhawi l-albāb fi man ḥakama bi-dimashq min al-khulafā' wal-mulūk wal-nuwwāb* (histoire des souverains et gouverneurs de Damas), ms. ar. Pa. 5827 (nom seul et cote du ms.).
- SALADIN, *Manuel d'art musulman, L'architecture*, Pa. 1907 (*Manuel*).
- DE SALIGNAC, *Itinerarium hierosolymitanum* (à la suite de BURCHARD, *Descriptio Terræ Sanctæ*, cité ici par Laurent), Magdebourg 1587 (nom seul).

- ŞĀLIḤ (IBN YAḤYĀ), *K. ta'rīkh bairūt* (histoire de Beyrouth), éd. Cheikho, Bey. 1902 (Şāliḥ-Cheikho; l'appendice publié et traduit par Cheikho est cité sous les mêmes noms renversés, et par *MFO*, les pages du tir. à part en parenthèses).
- SAMĀNI, *K. al-ansāb* (dictionnaire des noms relatifs), éd. Margoliouth in Gibb, XX, Ley. 1912 (nom seul).
- SAMHŪDI, *Khulāṣat al-wafā' bi-akhbār dār al-muṣṭafā* (histoire et description de Médine et du tombeau du Prophète), la Mecque 1316 H. (nom seul); voir aussi WÜSTENFELD.
- SAMY-BEY, *Dictionnaire turc-français*, Co. 1885 (*Dictionnaire* ou nom seul).
- SANDRECZKI, *Die Namen der Plätze, Strassen und Gassen des jetzigen Jerusalem* (mise au net du brouillon anglais lithographié in WILSON, *Survey*, avec deux plans), in *ZDPV*, VI, p. 42 suiv. (nom seul; pour le plan, voir index III).
- SANUTO (l'ancien), *Secreta fidelium crucis* in BONGARS, *Gesta*, II (nom seul).
— (le jeune), *I diarii di Marino Sanuto (1496-1533)*, Venise 1879-1903 (*Diarii*).
- SARRE et HERZFELD, *Archæologische Reise im Euphrat- und Tigris-Gebiet*, Be. 1911-20 (*Reise*, cité aussi par Herzfeld; le chapitre où j'ai publié les inscriptions arabes, I, p. 1 à 51, est cité souvent *Inschriften Sarre*).
- DE SAULCY, *Voyage en Terre Sainte*, Pa. 1865 (*Voyage*).
— *Jérusalem*, Pa. 1882 (*Jérusalem*).
- SAUVAIRE, voir MUDJĪR AL-DĪN, et pour ses relevés inédits, p. 5, n. 2.
- SCHICK, *Beit el makdas oder der alte Tempelplatz zu Jerusalem*, Jé. 1887 (*Tempelplatz*)⁽¹⁾; cf. index III.
- SCHILTBERGER, *Reisebuch*, éd. Langmantel, Tu. 1885 (nom seul).
- SCHULTZ, *Jerusalem, eine Vorlesung*, Be. 1845 (*Jerusalem*).
- (SEGOND), *Dictionnaire des concordances verbales des Saintes Écritures*, Lausanne 1886 (concordances de Segond).
- SEVERUS et consorts, *Siyar al-ābā' al-baṭārika* (histoire des patriarches d'Alexandrie), ms. ar. Pa. 301 (*Patriarches*, sans nom d'auteur, et cote du ms., les extraits Blochet par *ROL*).
- SHĀFI', *Husn al-manāqib*, etc. (résumé de l'histoire du sultan Baibars), ms. ar. Pa. 1707 (nom seul et cote du ms.).

⁽¹⁾ Sur cet ouvrage, voir p. 13, n. 1.

- SHAHRASTĀNĪ, K. *al-milal wal-nihal* (histoire des sectes musulmanes), Bombay 1314-15 H. (nom seul, et en parenthèses les pages de la trad. HAARBRÜCKER, *Religionspartheien und Philosophenschulen*, Halle 1850-51).
- SIBṬ IBN AL-DJAUZI, *Mir'āt al-zamān fi ta'rīkh al-ā'yān* (chronique), éd. Jewett (années 495-654 H.), Chicago 1907 (Sibṭ-Jewett, et l'éd. de l'Académie par RHC Or).
- SIGOLI, *Viaggio al monte Sinai*, notes de Fiacchi et Poggi, Milan 1865 (nom seul)⁽¹⁾.
- SLĀWĪ, K. *al-istiṣā' li-akhbār duwal al-maghrib al-aqṣā* (histoire du Maroc), Ca. 1312 H. (nom seul, et en parenthèses les pages de la trad. partielle FUMEX, *Chronique de la dynastie Alaouie* in *AM*, IX et X, Pa. 1906-07).
- SMITH (G. ADAM), *Jerusalem, topography, economics and history*, Lo. 1907-08 (*Jerusalem*).
- SMITH, R. PAYNE, et consorts, *Thesaurus syriacus*, Oxford 1879-1901 (*Thesaurus*).
- SMITH (W. ROBERTSON), *Die Religion der Semiten*, trad. Stübe, Fribourg en Br. 1899 (*Semiten*).
- SNOUCK (HURGRONJE), *Mekka*, la Haye 1888-89 (*Mekka*).
- SOBERNHEIM, voir *Matériaux* (index II).
- SURIANO, *Trattato di Terra Santa e dell'Oriente*, éd. Golubovich, Milan 1900 (nom seul, cité d'après Lemmens).
- SURIUS, *Le pieux pèlerin ou Voyage de Jérusalem*, Bruxelles 1666 (nom seul).
- SUYŪṬĪ (SHAMS AL-DĪN MUHAMMAD), *K. ithāf al-akhṣā' fi faḍā'il al-masjid al-aqṣā* (description des lieux saints du Haram), mss. divers (nom seul et cote du ms.); voir aussi LE STRANGE.
- *The history of the temple of Jerusalem, etc.*, trad. Reynolds, Lo. 1836 (trad. Reynolds)⁽²⁾.
- ṬABARĪ, *Ta'rīkh al-rusul wal-mulūk* (chronique), éd. de Goeje et consorts, Ley. 1879-1901 (nom seul).

(1) Cette édition n'est pas in RÖHRICHT, *Bibliotheca*, p. 92.

(2) Cette traduction, que les jugements de Palmer in *PEFQ*, 1871, p. 166, n. 1, et Le Strange in *Sanctuary, passim*, m'avaient préparé à trouver mauvaise, dépasse en absurdité tout ce qu'on peut imaginer. Si je la cite, surtout dans le tome II, c'est qu'il n'y a pas d'autre texte imprimé pour les parties qui n'ont pas été traduites par Le Strange. Bien que cet ouvrage n'ait rien d'original et soit mal composé, il fournit quelques détails intéressants empruntés à des relations plus anciennes.

- TAFEL et THOMAS, *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig* (*Fontes rerum austriacum*), Vi. 1856-57 (*Urkunden*).
- TAHĀNAWI, K. *kashshāf iṣṭilāḥāt al-funūn*, *A dictionary of the technical terms used in the sciences of the Musalmans* (*Bibliotheca indica*), éd. Sprenger et consorts, Calcutta 1862 (*Kashshāf*).
- THENAUD, *Le voyage d'outremer*, éd. Schefer, Pa. 1884 (nom seul).
- THEODERICUS, *Libellus de locis sanctis*, éd. Tobler, Saint-Gall 1865 (nom seul, écrit Théodéric).
- THÉVOZ (et BRIDEL), *La Palestine illustrée*, Lausanne 1888-91 (*Palestine*).
- THIETMAR, *Iter ad Terram Sanctam*, éd. Tobler, Saint-Gall 1851 (nom seul, et en parenthèses les pages de l'éd. de SAINT-GENOIS, *Voyages en Terre-Sainte*, etc., tir. à part des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, XXVI, 1851).
- al-Tidhkār al-wasīm fī mazārāt madīnat Ūrishalīm* (petit album de vues des lieux saints), par le P. Joachim de Nazareth, O. M., Jé. 1910 (*Tidhkār*).
- TIESENHAUSEN, *Recueil de matériaux relatifs à l'histoire de la Horde d'or*, Pé. 1884 (*Horde d'or*).
- TOBLER, *Golgotha, seine Kirchen und Klöster*, Saint-Gall 1851 (*Golgotha*).
- *Denkblätter aus Jerusalem*, Saint-Gall 1853 (*Denkblätter*).
- *Topographie von Jerusalem und seinen Umgebungen*, Be. 1853-54 (*Topographie*).
- TOBLER, *Descriptiones Terræ Sanctæ*, Lei. 1874 (*Descriptiones*).
- TOBLER et MOLINIER, *Itinera hierosolymitana et descriptiones Terræ Sanctæ* (S O L), 1, Genève 1879 (*Itinera*).
- VON TROILO, *Orientalische Reise-Beschreibung*, etc., Dresde 1676 (nom seul).
- ‘UMĀRA, VOIR DERENBOURG.
- ‘UMARI (SHIHĀB AL-DĪN AḤMAD IBN FADLALLĀH), *Masālik al-abṣār fī mamālik al-amṣār* (encyclopédie), mss. ar. Pa. 2325 et 5867 (*Masālik* et cote du ms.).
- *al-Taʿrīf bil-muṣṭalah al-sharīf* (manuel de chancellerie), Ca. 1312 H. (*Taʿrīf*).
- DELLA VALLE, *Reiss-Beschreibung*, etc., Genève 1674 (nom seul).
- DE VILLAMONT, *Voyages*, Pa. 1609 (nom seul).
- VINCENT et ABEL, *Jérusalem, recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire*, Pa. 1912-14 (*Jérusalem*).

- VINCENT et ABEL, *Bethléem, le sanctuaire de la Nativité*, Pa. 1914 (*Bethléem*).
- VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, etc., Pa. 1854-68 (*Dictionnaire*).
- DE VOGÜÉ, *Les églises de la Terre Sainte*, Pa. 1860 (*Églises*).
- *Le temple de Jérusalem, monographiè du Haram*, etc., Pa. 1864 (*Temple*); cf. index III.
- *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Pa. 1868-77 (*Inscriptions sémitiques*).
- Le voyage de la sainte cyté de Hierusalem*, etc., éd. Schefer, Pa. 1882 (*Voyage*).
- VULLERS, *Lexicon persico-latinum*, Bonn 1855-64 (*Lexicon*).
- WARREN, *Underground Jerusalem*, Lo. 1877 (*Underground*).
- WEIL, *Geschichte der Chalifen*, Mannheim 1846-51, et Stuttgart 1860-62 (*Chalifen*).
- WELLHAUSEN, *Reste arabischen Heidentums*, 2^e éd. Be. 1897 (*Reste*).
- WIEDEMANN, *Beiträge zur Geschichte der Naturwissenschaften in Sitzungsberichte der physikalisch-medizinischen Sozietät in Erlangen*; depuis t. 34 (1902), Erlangen depuis 1903 (*Beiträge*, depuis I).
- WILKEN, *Geschichte der Kreuzzüge*, Lei. 1807-32 (*Kreuzzüge*).
- WILLIAMS, *The Holy City, historical, topographical and antiquarian notices of Jerusalem*, 2^e éd. Lo. 1849 (*City*).
- WILSON, *Ordnance survey of Jerusalem*, etc., Lo. 1865 (*Survey pour les Notes et planches, Survey, photographs, pour l'atlas de photographies; pour les plans, voir index III*).
- WILSON et WARREN, *The recovery of Jerusalem*, Lo. 1871 (*Recovery*).
- WRIGHT (THOMAS), *Early travels in Palestine*, Lo. 1848 (*Travels*).
- WRIGHT (WILLIAM), *A grammar of the Arabic language*, 2^e éd. Lo. 1874-75 (*Grammar*).
- WÜSTENFELD, *Macrizi's Geschichte der Copten (ex Khitat) in A G W G*, III (*Copten et pages du tir. à part, Gö. 1845, celles de la trad. en parenthèses*).
- *Register zu den genealogischen Tabellen der arabischen Stämme und Familien*, Gö. 1853 (*Register*).
- *Vergleichungs-Tabellen der muhammedanischen und christlichen Zeitrechnung*, Lei. 1854, et supplément de Mahler, Lei. 1887 (*tables de Wüstenfeld*).
- *Die Chroniken der Stadt Mekka*, Lei. 1858-61 (*Chroniken, après le nom de l'auteur arabe*).

- WÜSTENFELD, *Geschichte der Stadt Medina* (trad. résumée de SAMHŪDI, *Wafā' al-wafā' bi-akhbār dār al-muṣṭafā*) in *AGWG*, IX (*Medina* et pages du tir. à part, Gö. 1860); voir aussi SAMHŪDI⁽¹⁾.
- *Die Geographie und Verwaltung von Ägypten nach... el-Calqashandi* in *AGWG*, XXV (Qalqashandi, trad. Wüstenfeld, et pages du tir. à part, Gö. 1879); voir aussi QALQASHANDI.
- *Geschichte der Fatimiden-Chalifen* in *AGWG*, 26 et 27 (*Fatimiden* et pages du tir. à part, Gö. 1881).
- *Die Geschichtschreiber der Araber und ihre Werke* in *AGWG*, XXVIII et XXIX (*Geschichtschreiber* et pages du tir. à part, Gö. 1882).
- YĀFĪ'Ī, *Mir'āt al-djanān... fi ma'rifat ḥawādith al-zamān* (chronique), Pa. 1590 (nom seul et cote du ms.).
- YAḤYĀ (ANTĀKI), *Ta'rīkh* (chronique), éd. Cheikho in Eutychius, II, Bey. 1909 (nom seul).
- YĀ'QŪBI, *Ta'rīkh* (chronique), éd. Houtsma, Ley. 1882-83 (*Histoire*).
- *K. al-buldān* (traité de géographie), éd. de Goeje in *BGA*, VII, Ley. 1892 (*Géographie*, et en parenthèses les pages de la 1^{re} éd. Juynboll, Ley. 1861; la trad. Gildemeister par *ZDPV*).
- YĀQŪT, *K. mu'djam al-buldān* (dictionnaire géographique), éd. Wüstenfeld, Lei. 1866-73 (nom seul).
- *Marāṣid al-iṭīlā' 'alā asmā' al-amākin wal-biqā'* (résumé du précédent), éd. Juynboll, Ley. 1850-64 (*Marāṣid*).
- *K. al-mushtarik waḍ'an wal-muftariq saq'an* (dictionnaire des noms de lieu homonymes), éd. Wüstenfeld, Gö. 1846 (*Mushtarik*).
- ZETTERSTÉEN, *Beiträge zur Geschichte der Mamlukensultane* (chronique anonyme, années 690 à 741 H., texte, notes et index), Ley. 1919 (*Beiträge*).
- ZUALLARDO (ZUALLART), *Il devotissimo viaggio di Gerusalemme*, Rome 1587 (nom seul).

(1) Sur les diverses rédactions de cet ouvrage, voir WÜSTENFELD, *Medina*, p. 4 suiv.; *Geschichtschreiber*, p. 233 suiv.; BROCKELMANN, *Litteratur*, II, p. 174, et sources citées. La trad. Wüstenfeld, résumée sur le ms. de Munich, est beaucoup plus concise que l'éd. Mecque, et il y a de fortes variantes dans l'ordre, le titre et le contenu des chapitres.

II

RECUEILS ET PÉRIODIQUES.

- Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften* (Berlin), phil.-hist. Klasse, Be. en cours (*APAW*).
- *der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, phil.-hist. Klasse, Gö. en cours (*AGWG*).
- Actes du Congrès des orientalistes* (*ACIO*, et en parenthèses le lieu et l'année de la session).
- Archives de la Commission des monuments historiques*, éd. de Baudot et Perrault-Dabot Pa. 1901-04 (*ACMH*).
- *marocaines*, Pa. depuis 1904 (*AM*).
- *des missions scientifiques et littéraires*, Pa. depuis 1850 (*AMSL*).
- *de l'Orient latin*, Pa. 1881-84 (*AOL*).
- Bibliotheca geographorum arabicorum*, éd. de Goeje, Ley. 1870-94 (*BGA*; cf. index I : IBN AL-FAQĪH, IBN KHURDĀDHĀH, MAS'ŪDI, MUQADDASI, QUDĀMA, YA'QŪBI).
- Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, Pa. en cours (*BACTH*).
- *de l'Institut égyptien*, Ca. depuis 1859 (*BIÉ*).
- *de l'Institut français d'archéologie orientale*, Ca. depuis 1900 (*BIFAO*).
- Centenaire de l'École des langues orientales vivantes, Recueil de mémoires publiés par les professeurs*, Pa. 1895 (*Centenaire*).
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe* (procès-verbaux et rapports, depuis 1882), Ca. depuis 1884 (*Comité*, et *Index pour l'Index général* 1882-1910, Ca. 1914).
- Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Pa. en cours (*CRAIBL*).
- Coran* (*C*).
- Corpus inscriptionum latinarum* (publié par l'Académie de Berlin), Be. en cours (*CIL*).
- — *semiticarum* (publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres), Pa. depuis 1881 (*CIS*).

Description de l'Égypte ou Recueil des observations... faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, État moderne, XI à XVIII^c et atlas, Pa. 1822-30 (Description de l'Égypte).

Encyclopédie de l'Islam, Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans, Ley. depuis 1913 (Encyclopédie et nom de l'article, ou pages de l'édition allemande, Enzyklopädie des Islām).

Festschrift Eduard Sachau, etc., Be. 1915 (Festschrift Sachau).

Gazette des beaux-arts, Pa. en cours (G B A).

Gibb Memorial series (recueil de textes orientaux), Ley. depuis 1905 (Gibb; cf. index I : BLOCHET, IBN MASHKUWAH, KHAZRADJI, SAM'ANI).

Der Islam, Z. für Geschichte und Kultur des islamischen Orients, Str. depuis 1910 (Islam).

Journal (J).

— *asiatique, Pa. depuis 1822 (J A).*

— *of the Royal Asiatic Society, Lo. depuis 1834 (J R A S).*

Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum, I : Égypte, par van Berchem in MMA F, XIX; II : Syrie du Nord, par Sobernheim in MIFA O, XXV; III : Asie Mineure, par van Berchem et Halil Edhem in MIFA O, XXIX, Pa. ou Ca. depuis 1894 (M C I A).

Mélanges de la Faculté orientale de l'Université de Beyrouth, Bey. depuis 1906 (M F O).

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Pa. en cours (M A I B L).

— *de l'Institut égyptien, Ca. en cours (M I É).*

— *de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, Ca. depuis 1902 (M I F A O).*

— *de la Mission archéologique française au Caire, Pa. depuis 1883 (M M A F).*

— *de la Société nationale des antiquaires de France, Pa. en cours (M S A F).*

Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque du roi (ou impériale ou nationale), Pa. en cours (N E).

Palestine Exploration Fund (P E F); voir Survey (ici), et index III.

— *Quarterly statement, Lo. depuis 1869 (P E F Q).*

- Palestine pilgrims' text Society*, Lo. 1887-97 (*PPTS*)⁽¹⁾.
- Recueil des historiens des croisades publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres : Lois, Historiens occidentaux, orientaux, grecs, arméniens*, Pa. depuis 1841 (*RHCL, RHC Oc, RHC Or, RHCG, RHCA*).
- *de mémoires publiés par la Société nationale des antiquaires de France*, Pa. 1904 (*RMSAF*).
- *de voyages et de mémoires publié par la Société de géographie*, Pa. 1824-64 (*RVMSG*).
- Répertoire d'épigraphie sémitique publié par la Commission du CIS*, Pa. depuis 1900 (*Répertoire*).
- Revue (R)*.
- *archéologique*, Pa. depuis 1844 (*RA*).
- *biblique internationale*, Pa. depuis 1892 (*RB*).
- *critique*, Pa. en cours (*RC*).
- *de l'histoire des religions*, Pa. depuis 1880 (*RHR*).
- *historique ottomane*, Co. depuis 1910 (*RHO*).
- *de l'Orient latin*, Pa. depuis 1893 (*ROL*).
- Reyssbuch des heyligen Lands* (recueil de pèlerinages en Terre Sainte), éd. Feyrabend, Frankfort 1584 (*Reyssbuch*).
- Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu München*, phil.-hist. Klasse, Munich en cours (*SAWM*).
- *der Akademie der Wissenschaften in Wien*, phil.-hist. Klasse, Vi. en cours (*SAWW*).
- Société de l'Orient latin (*SOL*).
- The survey of Western Palestine, Arabic and English name lists*, by Conder, Kitchener and Palmer (*PEF*, index onomastique de la grande carte anglaise; cf. index III), Lo. 1881 (*SWP, Name lists*).
- The survey of Western Palestine, Memoirs of the topography, orography, hydrography and archæology*, I : *Galilee*, II : *Samaria*, III : *Judæa*, by Conder and Kitchener, Lo. 1881-83 (*SWP, Memoirs*).

⁽¹⁾ Plusieurs de ces treize volumes sont des recueils factices où chaque monographie a sa pagination distincte; mais le nom de l'auteur, qui précède les références à ce recueil, écartera toute confusion.

The survey of Western Palestine, Jerusalem, by Warren and Conder, new ed. Lo. 1889 (*SWP, Jerusalem* et atlas; cf. index III)⁽¹⁾.

Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, Vi. depuis 1887 (*WZKM*).

Zeitschrift (Z).

— *der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Lei. depuis 1846 (*ZDMG*).

— *des deutschen Palästina-Vereins*, Lei. depuis 1878 (*ZDPV* et tome, et *MuN* et année pour les *Mittheilungen und Nachrichten* annexées à chaque volume, Lei. 1895-1912).

III

CARTES ET PLANS.

BÆDEKER, *Jérusalem*, plan au 8350° in Bædeker, pl. à p. 19 (plan Bædeker; les autres cartes et plans par la page du volume).

CATHERWOOD, *Plan of Jerusalem*, au 10.000°, Lo. 1835 (plan Catherwood).

FISCHER et GUTHE, *Palästina*, carte au 700.000° in *ZDPV*, XIII, pl. 2 et tir. à part, Lei. 1890 (carte Fischer et Guthe).

ISAMBERT, *Plan de Jérusalem*, échelle 0.06 pour 500 mètres, annexé à ce guide (plan Isambert).

PEF, *Map of Western Palestine* en 26 feuilles, par Conder et Kitchener, échelle d'un pouce par mille, soit au 63.368°, Lo. 1880 (carte anglaise et le n° de la feuille en chiffre romain).

PEF, *Map of Western Palestine* en 6 feuilles, réduction de la précédente à l'échelle de 3/8 de pouce par mille, soit au 168.960°, Lo. 1881 (petite carte anglaise, ou n° de la feuille en parenthèses et en chiffre arabe après le n° de la grande carte).

— *Masjed al Aksa or Haram ash sharif*, plan du Haram au 1000°, d'après Wilson, avec les fouilles de Warren, in *SWP, Jerusalem*, atlas, pl. IV et V (plan *SWP*).

— *Plan of Jerusalem* réduction du plan Wilson (ville), à l'échelle de 3 1/4 pouces par 1000 pieds, avec additions in *PEFQ*, 1889, pl. à p. 62 et tir. à part (plan PEF).

⁽¹⁾ Sur cet ouvrage, voir p. 12, n. 3.

- SANDRECZKI, *Plan der Strassen und Plätze des jetzigen Jerusalem*, plan au 2500° in *ZDPV*, VI, pl. I, corrigé sur le même in WILSON, *Survey* (plan Sandreczki).
- SCHICK, *Plan des heutigen Jerusalem mit Umgebung*, au 5000°, d'après Wilson, avec les additions de Schick jusqu'en 1879, éd. Zimmermann et Socin, s. l. n. d.⁽¹⁾ (plan Schick).
- DE VOGÜÉ, *Plan du Haram ech-chérif suivant Catherwood, avec les dénominations arabes* (sans échelle) in *Temple*, pl. XVII (plan de Vogüé).
- WILSON, *Plan of Jerusalem, with contours*, au 2500°, in *Survey*, Maps (plan Wilson, ville).
- *Haram grounds* ou *Plan of the Haram, with contours*, au 500°, in *Survey*, Maps (plan Wilson, Haram).

⁽¹⁾ Imprimé à Winterthur en 1880, ce plan très clair et très exact, et d'une grande élégance typographique, est le plus pratique pour les recherches sur place; c'est lui que je cite le plus souvent, parce que je m'en suis servi tous les jours, et à cause de sa légende détaillée.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

TOME QUARANTE-TROISIÈME

MAX VAN BERCHEM

MATÉRIAUX
POUR UN

CORPUS INSCRIPTIONUM ARABICARUM

DEUXIÈME PARTIE. — SYRIE DU SUD

JÉRUSALEM «VILLE»

TOME PREMIER. — PREMIER FASCICULE

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1922

Tous droits de reproduction réservés

INTRODUCTION.

Però gli è concesso che d'Egitto
Venga in Gerusalemme per vedere,
Anzi che il militar gli sia prescritto.
(DANTE, *Paradiso*, xxv, 55-57.)

PRÉPARATION. — Cette partie des *Matériaux* est consacrée aux monuments et aux inscriptions de Jérusalem. D'un premier voyage en 1888 je n'ai rapporté qu'une impression d'ensemble et quelques copies rapides. Les relevés méthodiques, entrepris en mars et avril 1893, furent poursuivis en avril et mai 1894. En les classant, je constatai bientôt qu'ils n'étaient pas au point et qu'une dernière campagne s'imposait. Je comptais l'entreprendre peu après, et la poursuivre en Palestine et dans la Syrie centrale. Mais mon voyage de 1895 fut consacré à la Syrie du Nord⁽¹⁾, et dès lors, les circonstances ne me permirent pas de retourner en Orient. C'est ainsi que les documents de Jérusalem reposèrent dans leurs cartons jusqu'en 1914.

A cette époque, les *Matériaux* étaient devenus une œuvre collective : S. E. Halil bey Edhem travaillait en Asie Mineure⁽²⁾, MM. Sobernheim et Herzfeld en Syrie⁽³⁾, MM. Wiet et Combe en Égypte, avec le concours dévoué de M. Ali bey Bahgat⁽⁴⁾. D'autres explorateurs voulaient bien me confier les documents recueillis par eux dans des régions plus lointaines, et qui devaient entrer peu à peu dans le cadre des *Matériaux*⁽⁵⁾. Gardant pour ma part la Palestine jusqu'à Damas, je

(1) Voir *Recherches archéologiques en Syrie*, in *JA*, 9^e série, VI, p. 485 (1) suiv.; *Inscriptions de Syrie*, *passim*; *Voyage en Syrie*, introduction.

(2) Voir *M C I A*, III (Siwas, etc.); en préparation : Konia.

(3) Voir *M C I A*, II (Tripoli, etc.); en préparation : Alep et Damas.

(4) Voir *M C I A*, I (le Caire); en préparation : le Caire (supplément et stèles coufiques du Musée), Haute-Égypte, Basse-Égypte. La plupart de ces travaux ont été arrêtés par la guerre; en outre, l'absence de M. Wiet, appelé sur le front dès la première heure, et la mort de M. Daumas, tombé au champ d'honneur, m'ont forcé à suspendre la rédaction de la partie arabe du *Corpus inscriptionum semiticarum* entreprise par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(5) Ainsi pour la Mésopotamie, Miss G. L. Bell, le regretté général de Beylié, Halil bey Edhem, MM. d'Oppenheim, Sarre et Herzfeld; pour l'Arménie, M. Lehmann-Haupt; pour la Perse, MM. Viollet et Diez; pour la Chine, le P. Arnáiz, O. P.; pour l'Afrique, MM. Saladin, Bel, W. Marçais, de Gironcourt, Becker, et d'autres encore. Une partie de ces documents a été publiée; la plupart sont encore en dossiers, avec mes relevés des inscriptions mobilières, gravées sur des objets d'art conservés dans les musées et les collections d'Europe et d'Orient.

la divisai en trois parties : Jérusalem, Cisjordanie et Transjordanie; puis je décidai de commencer par Jérusalem. Après vingt années d'absence, il ne suffisait plus d'y compléter mes premiers relevés; il fallait procéder à une révision générale. Je voulais étudier aussi les monuments arabes, en particulier ces charmants collèges et mausolées qui entourent le Haram et qui n'ont pas assez attiré l'attention.

RELEVÉS. — Ce programme, bien que modeste, exigeait le bienveillant concours des pouvoirs publics. Au mois de mars 1914, après avoir travaillé tout l'hiver au Caire, je me rendis à Jérusalem, où je trouvai, grâce aux bons soins de Halil Edhem, des lettres de recommandation pour les autorités civiles, militaires et religieuses. Je me mis aussitôt à l'œuvre, et à la fin du mois de mai, je rapportai des copies complètes⁽¹⁾, illustrées de clichés et d'estampages, et des notes pour la description des monuments.

Les alentours de la ville, en dehors de l'enceinte, n'ont pas été explorés aussi soigneusement que l'intérieur. Au milieu des quartiers modernes qui les envahissent de plus en plus se cachent encore de curieux débris du moyen âge. Ainsi, à un quart d'heure à l'ouest de la porte de Damas, au nord de la route de Jaffa, vis-à-vis de la villa du consulat d'Allemagne, s'élève un mausolée à coupole dont l'architecture sobre, mais classique, trahit la meilleure époque arabe. Un jour que je me disposais à y pénétrer, le gardien du sanctuaire s'avança d'un air menaçant. J'étais seul et je n'avais sur moi qu'un carnet de poche; pour éviter un incident inutile, je me retirai sans bruit, méditant de revenir avec une escorte et du matériel; mais j'ignorais alors le nom de ce monument et j'oubliai mon projet. Dans la suite, je trouvai par hasard ici sur les cartes un nom bizarre et déformé qui me rappela celui d'une célèbre famille féodale et militaire au moyen âge, à savoir les Qaimari⁽²⁾. Or un mausolée fut construit au XIII^e siècle, en dehors et au nord-ouest de Jérusalem, pour plusieurs membres de cette famille, et d'autres tombeaux se groupèrent plus tard autour de lui⁽³⁾. Ainsi le mausolée entrevu, qu'entoure encore un enclos renfermant quelques tombes,

⁽¹⁾ Sauf quelques textes insignifiants signalés à la fin de ce volume. Les dossiers Cisjordanie et Transjordanie, bien que tenus à jour, n'ont pas encore été complétés sur place.

⁽²⁾ Voir Socin in *ZDPV*, II, p. 160 (schēch oder nebi kīmer, قمبر); carte anglaise, feuille XVII, et *SWP*, *Name lists*, p. 318. (Sheikh or Neby Kāmir, کامر, avec une étymologie fantaisiste); Schick et Benzinger in *ZDPV*, XVIII, p. 167 et pl. 4, n^o 48; XIX, p. 194 et pl. 6, E-4 (en-nebi kīmer, كمبر); Bædeker, carte à p. 68 (Nébi kīmer); la graphie Socin est la moins déformée.

⁽³⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 399, l. 15 (167 en bas); cf. TOBLER, *Topographie*, II, p. 221.

est la Qaimariyya du chroniqueur; il faudrait l'explorer et en battre les alentours⁽¹⁾.

En ce qui concerne les relevés d'architecture, le programme que je m'étais tracé n'a pas été entièrement rempli⁽²⁾. On trouvera la description de plusieurs édifices, mausolées, couvents, collèges ou sanctuaires, illustrée par quelques plans et par des photographies; mais je me suis attaché surtout à faire ressortir, à la lumière des inscriptions, certains caractères importants pour l'évolution des types, et à classer les monuments anépigraphes par une méthode comparative qui sera exposée en détail dans chaque cas particulier. A moins d'indication contraire, l'état des textes publiés et des monuments décrits est celui de 1914.

Malgré quelques lacunes, ces nouveaux *Matériaux* sont beaucoup plus complets que les précédents. Au Caire, mon inexpérience de débutant fut aux prises avec un champ trop vaste, et dès lors, chaque jour y apporte quelque découverte, mais aussi quelque changement. Dans la ville sainte, que sa configuration presque unique au monde protège contre le vandalisme, j'eus la surprise de retrouver en 1914 la plupart des inscriptions copiées vingt ans auparavant; grâce à des concours bienveillants, j'en ai découvert de nouvelles⁽³⁾.

(1) Un autre mausolée que je n'ai pas visité s'élève à 1 kilomètre au nord de la porte de Damas, à 200 mètres au nord des tombeaux des Rois; voir carte anglaise et *Name lists*, pag. cit. (Sheikh Jerrâh, جَرَّاح); Schick et Benzinger in *tomis cit.*, p. 169 et pl. 4, B-3, et 195 et pl. 6, E-5 (eschschêch dscherrâh, جَرَّاح); BÈDEKER, *loc. cit.* (ech-Cheikh Djerrâh). C'est la Djarrâhiyya de Mudjir al-dîn, p. 399, l. 10 (167); cf. ROBINSON, *Researches*, I, p. 355 (noms exacts, mais tradition fausse); TOBLER, *tom. cit.*, p. 222. Elle a été bâtie par un émir de Saladin, qui mourut en 598 (1201) et y fut enseveli; ce mausolée devint aussi le centre d'un enclos funéraire.

J'ai exploré plusieurs fois, mais sans les fouiller à fond, les cimetières de Māmilla (n^{os} 68, 77 à 79 et 102) et de la porte Dorée (n^{os} 130 suiv.); les épitaphes que j'y ai relevées sont dispersées dans ce volume au hasard de leurs dates. Je n'ai visité ni le cimetière du Bâb al-sâhira, dont je ne parlerai qu'incidemment (n^{os} 19 et surtout 41), ni les cavernes, citernes et caveaux funéraires avoisinant la ville et renfermant des graffites arabes; voir n^{os} 32 suiv.

(2) Les PP. Dominicains qui m'ont aidé pour ce travail se proposaient de le poursuivre après mon départ. Surpris par la guerre, ils ont dû s'éloigner avant d'avoir pu réaliser ce projet.

(3) Je dois aux lettres de Halil Edhem d'avoir pu travailler dans des conditions très favorables. S. E. le gouverneur de Jérusalem a requis pour moi le personnel de la préfecture de police, et le général commandant de place m'a reçu à la caserne (sérai) et à la citadelle. Le shaikh 'Arif efendi Hüsaini, supérieur du Haram, m'a fait ouvrir plusieurs lieux fermés au public, et les directeurs des Waqfs et de l'Instruction publique m'ont introduit aux écoles installées dans d'anciens édifices. Shewket efendi Khaldi, délégué des Musées ottomans, a été mon guide quotidien; j'ai pu pénétrer avec lui dans ces collèges et ces mausolées qui, transformés dès longtemps en maisons privées, ne s'ouvrent plus aux étrangers. Je dois aussi des remerciements au R. P. Custode de Terre Sainte

C'est encore à des collaborateurs dévoués que je dois une partie des progrès réalisés dans l'illustration. Le R. P. Lagrange, supérieur du couvent de Saint-Étienne, et les professeurs de l'École biblique n'ont pas cru faire assez de m'accueillir en ami dans leur demeure hospitalière, de m'ouvrir leur bibliothèque et leur laboratoire de photographie. Les PP. Jaussen et Savignac ont bien voulu se joindre à moi pour m'aider à copier, à photographier, à estamper, à trouver des échelles et des porteurs. Leur longue expérience, leur bonne humeur inépuisable, leurs amusants récits débités en bon *qudsi* nous gagnaient le cœur des indigènes, qu'il suffit presque toujours de traiter avec courtoisie et de faire rire à propos pour désarmer leur méfiance envers les étrangers⁽¹⁾.

PLAN. — Deux mois après mon retour, la guerre m'appelait au service; dès que je fus libre, je ne songeai qu'à publier les documents qu'une dispensation providentielle m'avait permis de recueillir à la veille de ce grand désastre. A ce travail j'ai consacré beaucoup plus de temps que ne l'exigeait ma tâche. La bibliographie de Jérusalem est inépuisable; et bien que la plupart de ces ouvrages ignorent les inscriptions arabes, il arrive à celles-ci d'éclairer les questions qu'ils étudient et les problèmes qu'ils soulèvent. Entraîné par l'intérêt du sujet, j'ai souvent dépassé les limites d'un simple commentaire, et je crains d'avoir trop oublié ce beau vers de Shakespeare :

The fairest grant is the necessity.

Mais il m'a paru que la Jérusalem arabe et musulmane, en attendant qu'on en écrive l'histoire, méritait mieux qu'une édition scrupuleuse de ses inscriptions.

COPIE. — Les inscriptions sont reproduites d'après mes copies; pour celles, en petit nombre, qui sont déjà publiées, je renvoie aux éditions antérieures, mais sans en relever les variantes, à moins qu'il n'y ait lieu de justifier une leçon

et aux PP. Franciscains de Saint-Sauveur, aux PP. du Patriarcat latin, aux PP. Dominicains de Saint-Étienne, aux RR. PP. Féderlin et Cré, des Pères blancs de Sainte-Anne, aux RR. PP. Athanase et Germer-Durand, des PP. Augustins de Notre-Dame de France, au R. P. Schmidt et aux PP. Lazaristes de Saint-Paul, mes aimables hôtes, à M. Dalman, directeur de l'Institut évangélique allemand d'archéologie, qui m'ont ouvert leurs musées et permis d'en publier les inscriptions arabes. Je n'en ai trouvé ni dans le dépôt des Musées ottomans, ni dans le Musée des PP. Bénédictins du mont Sion, ni à la Bibliothèque du grand couvent grec.

⁽¹⁾ Le P. Vincent nous a prêté, pour quelques levés de plans, le concours de sa grande expérience. Je dois encore à M. Sobernheim des copies et des fac-similés faits par lui-même ou par M. Yellin.

nouvelle ou d'insister sur un point spécial ⁽¹⁾. Ces copies ont été faites ou revues avec soin sur place en 1914, puis collationnées à plusieurs reprises sur les fac-similés. Un petit nombre d'inscriptions publiées ou simplement relevées avant moi ont disparu dès lors. En 1893, Sauvaire m'a remis la traduction française de toutes les copies, au nombre d'environ 190, qu'il avait faites vers l'année 1865, en ville et dans le Haram. En 1894, il m'envoya le texte arabe de plusieurs inscriptions qui m'avaient échappé l'année précédente; j'en ai retrouvé quelques-unes en 1894 et en 1914. A cette dernière date, le nombre des inscriptions, pour la plupart insignifiantes, relevées par Sauvaire et que je n'ai jamais revues ne dépassait guère une demi-douzaine; j'en publie le texte inédit de Sauvaire, avec quelques corrections ou leçons nouvelles ⁽²⁾.

CLASSEMENT. — J'ai divisé cet ouvrage en deux parties : la première est consacrée à la ville et la seconde au Haram, qui forme un tout à part et comme une petite ville dans l'autre. Le classement des inscriptions du Haram sera justifié dans l'introduction du tome II. Ici j'ai suivi la méthode adoptée pour le Caire : les inscriptions d'un monument sont classées dans l'ordre chronologique, et les monuments sont classés dans le même ordre, à la date de leur fondation, ou quand celle-ci n'est pas connue, à celle de leur inscription la plus ancienne. Il est vrai qu'à Jérusalem, un grand nombre de monuments ne forment pas un tout homogène; ainsi les aqueducs, l'enceinte, la citadelle, sans parler du Haram, sont des constructions disparates et pleines de reprises, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Mais ce système est le plus clair et le plus pratique, malgré des défauts qu'on n'eût guère évités avec un autre. Quelques monuments anépigraphes ont été décrits et classés à la date approximative indiquée par leur style, ou à la suite d'un monument pareil ou voisin. Les inscriptions non datées, dans un monument, sont classées à la suite des autres, et les inscriptions déracinées de la période coufique sont réunies dans un chapitre artificiel et classées à leur date précise ou approximative.

(1) Toute inscription dont on n'a pas publié au moins la traduction est désignée comme inédite.

(2) J'ai tenté vainement de retrouver les papiers de Sauvaire après sa mort. Cet excellent arabisant avait beaucoup voyagé en Syrie, et ses copies sont bien supérieures à celles que des indigènes ont fournies à Waddington (Damas), à Bischof (Alep) et à d'autres explorateurs. Mais, comme celles qu'il a publiées dans le *Voyage* du duc de Luynes, elles n'ont pas été collationnées mot à mot, et l'on y relève des erreurs et des leçons douteuses que leur auteur n'a pas eu le temps de corriger. Malgré ces lacunes, ce travail entièrement inédit, et inconnu même des spécialistes, m'a été fort utile pour des comparaisons et des repérages.

DESCRIPTION. — Les inscriptions sont désignées par un numéro d'ordre et portent un sous-titre. Pour préciser leur nature ou leur objet, je distingue entre un « texte de construction » ou « de restauration ⁽¹⁾ », un « texte de fondation », copie ou rappel d'un acte de waqf ⁽²⁾, un « texte funéraire » décorant un mausolée (*turba*) à la façon d'un texte de construction, mais donnant la date mortuaire plutôt que celle de la construction ⁽³⁾; une « épitaphe » placée sur un tombeau (*qabr*) et ne donnant que la date mortuaire; d'autres termes, ainsi « décret » ou « signature », s'expliquent d'eux-mêmes. Le nom du titulaire ne figure au sous-titre que s'il n'est pas l'auteur du monument lui-même.

En ce qui concerne les points cardinaux, les rues de Jérusalem, par conséquent les axes principaux de ses édifices, suivent à peu près les directions nord-sud et ouest-est. La Mecque étant au sud-sud-est, toutes les niches de qibla sont creusées normalement, ou à peu près, dans le mur sud ⁽⁴⁾. Ainsi les termes d'orientation sont toujours clairs; en outre, je précise l'emplacement des inscriptions, pour en faciliter la recherche sur les lieux ⁽⁵⁾.

Les deux chiffres qui suivent le mot « dimensions » indiquent la largeur et la hauteur en centimètres, mesurées sur l'original ou sur un estampage; les mots « dimensions environ » signifient que ces chiffres ont été estimés au jugé, soit sur place, soit après coup sur les photographies ⁽⁶⁾. Les adjectifs désignant la hauteur des caractères n'ont qu'une valeur approximative ⁽⁷⁾. Les types sont définis par les mêmes termes que jusqu'ici, bien qu'ils soient discutables; pour le style, on trouvera quelques variétés nouvelles. A de rares exceptions près, qui seront signalées, les textes coufiques sont dépourvus de points et de signes. La plupart des inscriptions se détachent en relief sur un champ creux; les mots « gravés en

⁽¹⁾ Le plus souvent cette première distinction ne ressort pas clairement des termes employés par le rédacteur; chaque cas particulier sera discuté dans le commentaire.

⁽²⁾ L'acte de fondation (*waqfiyya*) étant le titre original déposé aux archives, ces textes ne sont pas des actes proprement dits. Leur rédacteur fait parfois allusion à l'acte original, mais sans préciser que l'inscription en est la copie fidèle; en général, il ressort du contexte qu'elle n'en donne qu'un extrait ou un résumé.

⁽³⁾ Voir nos 27, 41, 59, 68, 72, 84 à 87, 93, etc.

⁽⁴⁾ Voir une note à l'introduction du n° 68.

⁽⁵⁾ J'ai renoncé à dresser un plan de situation des monuments et des inscriptions arabes; pour être exact, ce travail eût exigé des relevés trop minutieux. Les savants qui consulteront ce recueil chez eux n'auront pas besoin de précisions topographiques, et ceux qui l'étudieront sur les lieux s'orienteront à l'aide des plans les plus connus; voir l'index bibliographique III.

⁽⁶⁾ Les dimensions données au jugé sont en général un peu trop fortes.

⁽⁷⁾ Voir *MCIA*, I, p. 8. Cet élément, qui n'est pas essentiel, peut d'ailleurs être déduit de la hauteur de l'inscription, sans le cadre et les interlignes, divisée par le nombre des lignes.

creux » marquent les exceptions à cette règle. Pour ces détails et d'autres encore, l'étude des planches vaudra mieux que les explications les plus minutieuses.

TEXTE ET TRADUCTION. — Le seul sigle employé dans l'impression du texte est . . . بسمه, pour بسم الله الرحمن الرحيم; la formule plus rare بسم الله tout court est reproduite telle quelle, ainsi que les mots et les éloges qu'on abrège dans les manuscrits et les imprimés⁽¹⁾. Les chiffres en parenthèses marquent le début des lignes; les lettres et les mots français en parenthèses sont expliqués dans la description du texte. Les lettres et les mots arabes entre crochets sont rétablis sur des parties frustes ou entièrement détruites. Les lacunes plus importantes sont marquées par des points suspensifs et, si possible, par le nombre des mots perdus. Les éléments sautés par le lapicide sont rétablis en parenthèses; ils sont plus rares qu'on ne le croit volontiers. Les leçons douteuses sont marquées d'un point d'interrogation, de deux dans quelques cas désespérés⁽²⁾.

Tous les textes historiques sont traduits mot à mot; les inscriptions banales ne le sont que si elles font allusion à un fait intéressant pour le commentaire. Le seul sigle employé dans les traductions et le commentaire est *C = Coran*⁽³⁾.

COMMENTAIRE. — J'ai renvoyé aux notes l'appareil critique des lectures et des traductions; en ce qui concerne la paléographie, la grammaire et le dictionnaire, je n'ai retenu dans le texte que les observations importantes ou d'un ordre général. Déchargé de ces questions de forme, celui-ci est consacré surtout à l'histoire, à l'archéologie et à la topographie⁽⁴⁾.

L'épigraphie de Jérusalem n'est pas fort utile à l'histoire générale. Les textes pré-latins, qui sont très importants, ne touchent guère qu'à l'archéologie ou à des faits particuliers. Elle ignore l'époque latine jusqu'en 1187, et dès lors, la scène principale est ailleurs. Quelques inscriptions éclairent les faits et gestes de Saladin (nos 35, 150, 225 et 280) et les années troublées qui suivirent sa mort

(1) L'épigraphie arabe n'emploie pas d'autres sigles que les chiffres dans les dates, et encore depuis une époque assez basse; voir n° 118, note et renvoi.

(2) Pour la lecture de plusieurs noms propres et l'interprétation de quelques mots ou passages difficiles, j'ai eu recours aux bons avis de MM. Ali Bahgat, Blochet, Chabot, Clermont-Ganneau, Combe, Halil Edhem, Hess, Huart, Sobernheim, Youssouf Ahmed au Caire, et d'autres savants dont on trouvera les noms au cours de cet ouvrage.

(3) Pour les abréviations dans les notes, voir l'introduction de l'index bibliographique.

(4) Je dois des observations relatives aux commentaires et des renseignements bibliographiques à MM. Casanova, Creswell, Déonna, Flury, Gaudefroy-Demombynes, Herzfeld et à plusieurs savants déjà nommés. En attendant les index, j'ai multiplié les renvois à ce volume et au suivant.

(n^{os} 36 à 40). A l'histoire politique des siècles suivants elle ne fournit guère que des dates connues. En revanche, quelques décrets fiscaux (n^{os} 90, 100 suiv., 107 suiv., 182 suiv. et 236 suiv.) et quelques textes de fondation (ainsi n^{os} 39 et 70) sont fort intéressants pour l'étude des institutions⁽¹⁾.

En ce qui concerne l'archéologie, j'ai déjà dit qu'à Jérusalem un grand nombre de monuments ne forment pas un tout homogène, soit que leurs limites soient un peu flottantes, soit qu'une partie de leur construction remonte à l'antiquité. Mainte inscription, même *in situ*, ne vise qu'un remaniement partiel ou une attribution nouvelle, et il n'est pas toujours facile de délimiter le « champ » qu'elle couvre. On ferait une curieuse étude sur ce qu'on peut appeler, d'un mot nouveau, « l'indice archéologique » d'une inscription. Je tenterai de l'esquisser à propos d'un cas célèbre⁽²⁾; mais les recherches qu'elle exige devront faire l'objet d'un mémoire spécial. Ce que l'archéologie perd ici en précision, elle peut le regagner en étendue, quand l'inscription jette un rayon lointain sur l'histoire d'un monument célèbre de l'antiquité⁽³⁾.

Malgré ces réserves, l'épigraphie arabe permet d'attribuer et de dater sans erreur un grand nombre de monuments homogènes qui, bien que peu connus jusqu'ici, sont fort intéressants pour l'histoire de l'architecture et des arts mineurs. Elle éclaire aussi les problèmes relatifs au remploi des débris antiques ou latins qu'on rencontre à chaque pas dans la ville sainte⁽⁴⁾. Enfin la question de ses origines magiques sera souvent posée ici, à propos de ces textes qui marquent une « prise de possession » plutôt qu'un ordre de bâtir, ou de ces eulogies et de ces allusions voilées qui trahissent des survivances de magie sympathique⁽⁵⁾.

Quant à la topographie, les inscriptions arabes ne touchent guère aux grands problèmes soulevés par la critique moderne et par les fouilles. Mais en cherchant bien, on peut découvrir ici encore quelques rapports indirects⁽⁶⁾. Dans un

(1) En outre, les n^{os} 108 et 109 touchent au statut des chrétiens et à quelques faits de l'histoire générale au début du xvi^e siècle.

(2) Voir le commentaire du n^o 215; cf. n^{os} 223, 225, 275, 280, etc.

(3) Ainsi n^{os} 24, 39 et 170.

(4) Ainsi n^{os} 68, 110 suiv., 119 suiv., 152, 170, 210, 233, 280 suiv., etc.

(5) Ainsi n^{os} 215 suiv., 220 suiv., 275, 277 à 280, etc. Je rappelle ici, pour n'y revenir que dans quelques cas particuliers, que toutes les eulogies dont fourmillent les inscriptions se rattachent à la croyance, très répandue dans l'Islam, de l'efficacité des œuvres, et que parmi ces dernières sont comprises non seulement les fondations pieuses, mais toutes les constructions d'utilité publique; voir ASIN, *La escatologia musulmana en la Divina Comedia*, Madrid 1919, p. 286.

(6) Voir les cas cités troisième note précédente.

domaine plus restreint, elles illustrent parfois la toponymie des sanctuaires et la migration des légendes sacrées⁽¹⁾.

Un fait général domine tous les problèmes d'application : l'épigraphie arabe, toujours précise et presque toujours concise, trahit le sens historique d'un peuple qui s'est astreint, dès l'origine, à « inscrire » tous ses monuments, par un scrupule superstitieux dont l'évolution des idées a fait presque un souci scientifique⁽²⁾.

SOURCES ORIENTALES. — J'ai puisé largement aux géographes et aux historiens, m'astreignant à citer, après les textes originaux, un grand nombre de sources de seconde main⁽³⁾. Ce travail ingrat m'a été dicté par le désir de multiplier les moyens de contrôle pour les lecteurs qui ne sont pas orientalistes ou qui n'ont pas sous la main les éditions d'ouvrages anciens. J'en ai profité pour corriger en passant quelques-unes des innombrables erreurs de lecture ou d'interprétation qui se sont glissées jusque dans les meilleurs ouvrages modernes; mais pour ne pas m'y perdre, j'ai fait un choix dans ces corrections.

Parmi les sources inédites, j'ai consulté surtout des chroniques, des ouvrages encyclopédiques ou biographiques, et des relations descriptives. La plupart de ces dernières appartiennent à la classe des *Fada'il*, j'entends ces guides, à l'usage des pèlerins musulmans, dont nos bibliothèques possèdent un grand nombre d'exemplaires⁽⁴⁾. Ces manuels ne s'occupant guère que du Haram, j'y reviendrai plus en détail dans l'introduction du tome II; je me borne à dire ici que leur

(1) Ainsi nos 95, 151 suiv., 169, 193, 208 suiv. et 300.

(2) Ce sens historique se retrouve dans la plupart des chroniques arabes. Pour les monuments datés par leurs inscriptions, voir la comparaison que fait, entre l'Égypte musulmane et l'Inde non musulmane, Creswell in *BIFAO*, XVI, p. 40. On a dit récemment que l'épigraphie arabe était peu répandue aux premiers siècles de l'Islam, parce que les inscriptions de cette époque sont très rares; voir SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 136, n. 2. Cet argument n'a qu'une valeur négative, puisque la plupart des monuments de cette époque ont disparu; or dans le cas particulier, il s'agit précisément d'une inscription de la fin du II^e siècle, perdue aujourd'hui, mais signalée par un auteur ancien. En réalité, le nombre des inscriptions des premiers siècles, conservées ou signalées par les auteurs, est considérable, et il vaudrait la peine d'en dresser la liste. Si les fouilles de Samarra n'en ont pas livré, cela tient peut-être à la matière dont elles étaient faites; en Syrie l'on inscrivait dans la pierre, et ici l'on s'étonne plutôt d'en retrouver autant.

(3) Voir l'index bibliographique I.

(4) Le nom de *Fada'il*, par lequel on a déjà désigné ces ouvrages, est emprunté au titre de plusieurs d'entre eux; voir Socin in *ZDPV*, XIV, p. 85; LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 253 (7), et les catalogues des manuscrits arabes. Grâce à M. Sachau, la Direction de la Bibliothèque de Berlin m'a confié à Genève, au milieu de la guerre, quelques manuscrits de Fazāri, Husaini, Maqdisi et Suyūṭi, et à la demande de M. Seybold, la Direction de la Bibliothèque de Tubingue m'a envoyé son manuscrit unique de Musharraf. J'ai consulté à Paris d'autres mss. de Maqdisi et de Suyūṭi,

valeur documentaire est assez nulle, sauf pour quelques cas particuliers qui seront étudiés en temps et lieu. Il faut descendre jusqu'à Mudjir al-din (1495) pour trouver une étude sérieuse de la Jérusalem arabe⁽¹⁾.

Ce consciencieux auteur, que j'appellerai « le chroniqueur » tout court, nous a laissé un ouvrage devenu classique; en ce qui concerne Jérusalem, on peut le diviser en quatre parties. La première est un résumé de traditions historiques et religieuses, jusqu'au VII^e (XIII^e) siècle; cette compilation n'a rien d'original, mais elle est intéressante pour la critique des sources. La deuxième est une liste de monuments, pour la plupart à l'intérieur et autour du Haram. La troisième est consacrée aux principaux souverains, fonctionnaires et notables de cette ville, jusque vers la fin du IX^e (XV^e) siècle. La quatrième est une chronique détaillée du règne de Qāyt-bāy à Jérusalem, que l'auteur arrête en 900 (1495), à la veille de la rédaction de son livre. Ces trois dernières parties sont les plus importantes, et j'y renverrai presque à chaque page. Le catalogue des monuments est un peu sec, mais fort exact⁽²⁾. Il leur assigne des positions précises et donne touchant leur fondation des dates authentiques, tirées des archives de la ville, où il exerçait les fonctions de qāḍī⁽³⁾. Ainsi s'explique, dans bien

ainsi que la *Rihla* de Nābulusi. Cet ouvrage plus récent (1690) est un journal vécu, bien supérieur aux *Fada'il*, et dont l'auteur parle aussi des monuments de la ville; mais il emprunte des pages entières à Mudjir al-din, qu'il accommode à son propre texte et ne cite pas toujours.

⁽¹⁾ Sur cet ouvrage et ses manuscrits, voir Hādjdji khalfa, I, p. 453, n° 1335; de Hammer in *Mines de l'Orient*, II suiv.; REINAUD, *Bibliographie*, p. 814 et 821; *Extraits*, p. xxxvi; STEINSCHNEIDER, *Die polemische und apologetische Literatur*, p. 177 suiv.; WÜSTENFELD, *Geschichtschreiber*, p. 235, n° 512; LE STRANGE, *Palestine*, p. 12; BROCKELMANN, *Litteratur*, II, p. 43, n° 13; Miednikoff, II, p. 1217; cf. les catalogues de mss. arabes, ainsi Oxford, Bodl. 681, 763 et 820 (Uri, p. 154, 168 et 179); Lo. 332 (Cureton, p. 161), 1249 (Rieu, p. 571) et suppl. 573 (Rieu, p. 361); Ley. 808-12 (Dozy, II, p. 175); Vi. 901 (Flügel, II, p. 131); Pé. Inst. LL. OO. 45 (Rosen, p. 22) et Mus. as. 180 (Rosen, p. 124); Gotha 1716-17 (Pertsch, III, p. 307); Pa. 1671-82 (de Slane, p. 312) et 5998 (Blochet, p. 40); Be. 9795-96 (Ahlwardt, IX, p. 290), et les catalogues indigènes cités in BROCKELMANN, *loc. cit.*, et DOZY, *tom. cit.*, p. 176, etc. Je cite l'édition du Caire et, pour faciliter les recherches, les pages de la traduction Sauvaire en parenthèses; voir l'index bibliographique I. Mais tous les passages reproduits ou traduits par moi sont empruntés au texte arabe, y compris ceux qui figurent dans le livre excellent, mais incomplet, de Sauvaire; voilà pourquoi ma traduction n'est pas toujours d'accord avec la sienne. Pour quelques passages prêtant à discussion, j'ai consulté le ms. Pa. 1671, qui passe pour avoir été copié sur celui de l'auteur.

⁽²⁾ Du moins en ce qui concerne les édifices de la ville, car sa description du Haram est assez décousue et mêlée de traditions empruntées aux *Fada'il*; mais ces morceaux sont intéressants pour l'étude comparée des sources.

⁽³⁾ Il précise très souvent qu'il a vu l'acte original, ou qu'il n'a pu le retrouver (n° 71), ou qu'il a été remplacé par une copie légalisée (n° 64), ou que les revenus de la fondation ont été détournés (n° 55). La plupart des actes qu'il cite sont mamlouks, un petit nombre ayyoubides; quant

des cas, l'accord parfait de ses témoignages avec celui des inscriptions. Mais cet accord s'explique aussi par un fait qu'il atteste à plusieurs reprises : c'est qu'il lisait couramment les inscriptions arabes⁽¹⁾. Il est vrai qu'alors, au lieu de deux sources indépendantes, il n'en reste qu'une : l'inscription lue par le chroniqueur et que nous pouvons relire après lui⁽²⁾. Mais il ressort de ces comparaisons qu'il les lisait correctement, sinon dans tous leurs détails, du moins pour les faits essentiels; dès lors, on peut accueillir avec confiance les renseignements qu'il puisait à des sources désormais perdues⁽³⁾.

Le chroniqueur n'est pas seulement un guide sûr et précis, quand on le consulte avec prudence; son esprit droit et scrupuleux s'affirme en maint passage de son livre. Témoin ces mots qu'il écrit au début de ses notices des savants, des magistrats et des religieux de Jérusalem⁽⁴⁾ : « Je donnerai en abrégé tout ce que j'ai pu apprendre touchant leur vie ou la date de leur naissance et de leur décès. Je résumerai leurs belles qualités et ce qu'on peut dire à leur éloge, sans prêter l'oreille aux insinuations de la critique et de la médisance, car c'est une action vile et sans profit. Il est vrai que la plupart des historiens ont cédé sans scrupule à ce travers honteux; mais c'est un grand péché, et pour ma part, je n'y vois qu'une offense à la mémoire des morts, surtout quand il s'agit d'érudits et de studieux de la science sacrée. » Et dans la chronique où il raconte en détail les événements de son temps, il ne craint pas de s'indigner contre les procédés iniques d'un gouvernement aux abois⁽⁵⁾.

SOURCES OCCIDENTALES. — Malgré leur importance, les chroniqueurs latins m'ont offert ici peu de ressources, on sait déjà pourquoi. J'ai puisé surtout aux relations des voyageurs et des pèlerins. Ces dernières ont une valeur très inégale. Les unes, comme les *Fadā'il* arabes, ne sont que des guides aux lieux saints,

aux archives pré-latines, il va sans dire qu'elles avaient disparu. J'ai entendu dire qu'il y avait encore, vers 1914, des dépôts à la citadelle, peut-être dans quelques vieilles maisons; je n'ai pas eu le temps de le vérifier, ni d'explorer la bibliothèque Khaldiyya, installée par la famille de ce nom dans le mausolée de Barakat-khān (n° 59).

(1) On le devine ailleurs, sans qu'il le précise, en comparant son texte avec celui d'une inscription; il en a donc lu un plus grand nombre qu'il n'en accuse. Mais ici encore, il ne dépasse pas l'époque ayyoubide, car il ne fait aucune allusion, même détournée, aux inscriptions coufiques.

(2) Le nombre des inscriptions qu'il mentionne et qui ont disparu n'est pas considérable.

(3) Même quand il s'égare dans l'imbroglio des *Fadā'il* et cesse d'être original, il lui arrive de citer ses auteurs et de faire des réserves sur la valeur de leur témoignage.

(4) Voir Mudjir al-din, p. 446 suiv.

(5) Sur la misère économique du règne de Qāyt-bāy, voir MORITZ, *Beiträge*, p. 27 suiv.; on en trouvera plusieurs exemples dans ce recueil.

doublés de catalogues d'indulgences. D'autres, ainsi l'*Evagatorium* de Fabri, sont de vrais journaux de voyage et renferment, à côté de traditions et d'essais d'exégèse, des observations personnelles, c'est-à-dire des témoignages contemporains⁽¹⁾. Entre ces deux extrêmes on trouve toutes les nuances, et la valeur de chacune de ces relations dépend de la mentalité de l'auteur et de l'esprit qui l'a dictée; même une observation précise peut être puisée à une source plus ancienne. La liste de ces ouvrages et des travaux qu'on leur a consacrés est si considérable que j'ai renoncé d'emblée à tout dépouillement méthodique; j'ai consulté les relations les plus accessibles, depuis la conquête arabe jusqu'au xvi^e siècle.

J'ai fait moins d'emprunts aux relations plus récentes. D'abord, elles sont trop nombreuses; ensuite, n'ayant plus le mérite de l'actualité, puisque l'épigraphie arabe, en dehors du Haram, ne descend guère en deçà du xvi^e siècle, elles n'ont pas encore la valeur critique des travaux modernes. Toutefois je n'ai pu négliger quelques ouvrages déjà scientifiques, en particulier ceux des Franciscains; leur établissement en Terre Sainte les rapprochait des indigènes, et la pratique de l'arabe éveillait chez eux le sens des recherches. On leur doit, dès le xvii^e siècle, les premières observations sur l'épigraphie arabe; pour en trouver de meilleures, il faut descendre jusqu'au milieu du xix^e.

OUVRAGES MODERNES. — L'ère des travaux scientifiques débute au moment où le Haram commence à s'ouvrir aux étrangers. En 1833, Catherwood et Arundale y font les premiers relevés, et leur exemple inspire les Robinson, les Bartlett, les Williams, les Schultz, les Tobler, les Saulcy, les Fergusson. Si les travaux plus récents ont fait vieillir bien des théories hâtives, ces précurseurs n'en sont pas moins utiles à consulter, sinon sur les inscriptions mêmes, du moins pour leur commentaire⁽²⁾. Avec les fouilles méthodiques et les travaux contemporains, la bibliographie de Jérusalem a pris des proportions presque effrayantes. Parmi les ouvrages que j'ai consultés le plus souvent et dont on trouvera la liste dans l'index bibliographique, je ne rappelle ici que ceux du marquis de Vogüé, l'*Ordnance Survey* de Wilson, les publications du Palestine Exploration Fund⁽³⁾,

(1) Sur cette distinction, cf. DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 407 suiv.

(2) Ainsi Robinson et Williams puisent aux sources arabes connues de leur temps et ce dernier, aidé par Willis, porte de bons jugements sur l'archéologie musulmane. Tobler, dont l'érudition fait pardonner le style diffus et l'absence de méthode, est encore bon pour un grand nombre de références, et ses travaux bibliographiques n'ont pas perdu leur valeur après ceux de Röhricht.

(3) Même le volume *SWP, Jerusalem*, PEF, 1884, qui renferme pêle-mêle, sans préface, ni index, ni table des matières, des extraits d'auteurs anciens, des relevés originaux, des renseignements suspects et des coupures du *PEFQ*, dont les sous-titres ne sont pas toujours exacts; cf. Socin in

les ouvrages archéologiques de M. Clermont-Ganneau et des PP. Vincent et Abel, les travaux historiques de Röhricht, de Gildemeister et de M. Le Strange, le *Tempelplatz* de Schick⁽¹⁾ et le *Felsendom* de M. R. Hartmann, enfin les principales revues palestiniennes, depuis leur origine jusqu'à nos jours⁽²⁾.

TRANSCRIPTION. — J'ai dit ailleurs qu'un système phonétique me paraît peu judicieux dans un livre d'histoire, puisant à des sources écrites⁽³⁾. J'ai conservé la transcription graphique adoptée jusqu'ici⁽⁴⁾, et je l'applique non seulement à un grand nombre de mots arabes et aux noms anciens, mais aussi aux noms de lieu modernes et aux noms vulgaires des monuments⁽⁵⁾, ainsi qu'aux noms turcs

ZDPV, VIII, p. 322. L'index de Stewardson, PEF, 1888, ne remédie qu'en partie à ces lacunes, et l'on s'étonne qu'un ouvrage aussi coûteux ait été réimprimé tel quel en 1889.

⁽¹⁾ Malgré ses erreurs et son défaut de sens critique, ce petit livre est utile à consulter pour des renseignements recueillis sur les lieux par l'auteur, un homme du métier qui connaissait à fond la ville sainte. Il a été réimprimé presque tel quel in SCHICK, *Die Stiftshütte, der Tempel in Jerusalem und der Tempelplatz der Jetztzeit*, Be. 1896, dont les autres parties ne traitent que du temple antique; les quelques pages (226 à 233) consacrées à l'époque musulmane n'ont plus guère de valeur.

⁽²⁾ Parmi les travaux publiés par la Société russe de Palestine, je n'ai dépouillé méthodiquement que Miednikoff; voir l'index bibliographique I. La première partie de cet ouvrage monumental s'arrête à l'arrivée des croisés; mais la seconde renferme des extraits d'auteurs beaucoup plus récents. Les index sont très riches, mais ils ne sont complets ni pour les références, ni pour les renvois. J'ai consulté aussi, pour des problèmes d'ordre général soulevés par les commentaires, un grand nombre d'ouvrages étrangers à la Terre Sainte, et dont il n'y a pas lieu de parler ici. La Direction de la Bibliothèque de Genève m'a procuré plusieurs livres rares, prêtés par d'autres bibliothèques suisses. M. Lucien Gautier m'a largement ouvert sa belle bibliothèque palestinienne et j'ai trouvé le même accueil chez MM. Alfred Boissier, Édouard Naville et d'autres savants genevois.

⁽³⁾ Voir *JA*, 8^e série, XIV, p. 86 suiv.

⁽⁴⁾ Voir *MCLA*, I, p. 15 suiv., et III (Siwas), p. vi suiv. Au système adopté dans ce dernier volume je n'apporte ici que des changements insignifiants : َ final sera transcrit -a au lieu de -ah (mais -at à l'état construit, comme par devant), et les voyelles longues seront marquées par un trait horizontal au lieu d'un circonflexe. Si je continue à transcrire par des voyelles brèves les longues suivies d'une élision (*abu l-fdā'*) et le *yā* final des relatifs (*malaki*), c'est plutôt pour économiser certains caractères d'imprimerie que par concession à la phonétique. Je ne transcris le *hamza* par un esprit doux qu'au milieu et à la fin d'un mot; je le supprime au début, même après l'article, une copule ou une préposition.

⁽⁵⁾ Pour les mots isolés et les membres de phrases, je n'emploie guère les caractères arabes que si la forme est en jeu, dans les questions de graphisme. Les auteurs qui émaillent leur prose de mots et de passages imprimés en arabe évitent la transcription souvent gênante des voyelles et des flexions grammaticales, mais ils ne peuvent être lus que d'un petit nombre de spécialistes. Un mot transcrit est toujours plus clair, même pour ceux qui ne le comprennent pas; en outre, je donne très souvent la traduction française entre guillemets. Dans ces transcriptions, je supprime les désinences nominales des mots isolés, des noms et des titres composés et des formules protocolaires; je les conserve dans la plupart des membres de phrases, pour la clarté du texte.

et persans, qui jouent ici un rôle accessoire; en effet, quelle que soit la prononciation de ces noms, je n'aurai guère à m'en occuper ici⁽¹⁾. Seuls les noms les plus connus, ainsi que les mots francisés, sont transcrits librement⁽²⁾.

PLANCHES ET FIGURES. — En classant les sujets pour les planches, j'ai séparé la ville du Haram, l'architecture des inscriptions, et chaque dynastie des autres. Mais la composition des maquettes, l'analogie de certains sujets et les vues d'ensemble montrant plusieurs monuments m'ont obligé souvent à enfreindre une règle qui ne s'imposait pas ici comme dans le texte, puisque les planches s'adressent à l'œil plutôt qu'à l'esprit de logique. La reproduction des estampages a été préparée avec un grand soin sur des maquettes en blanc, pour la composition desquelles j'ai tenu compte de la grandeur et de la visibilité des caractères, ainsi que du groupement des sujets; c'est à la suite de ces calculs minutieux que les estampages ont été réduits par la photographie⁽³⁾.

Pour le classement des planches, j'ai adopté un ordre chronologique général

⁽¹⁾ Quand un auteur français veut nommer Newton, il n'écrit pas *Nioutonne*. Ainsi je transcris *Tankiz* le *تنكيز* des manuscrits arabes, sans rechercher si ce nom vient du turc *deñiz* «mer». Et si j'écris *-tamur* et *-damur*, c'est pour rendre les graphies *تَمُر* et *دَمُر*, sans m'occuper de la prononciation du turc *تيمور* «fer»; cf. ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, introduction et notes, p. 7 et 35.

⁽²⁾ Ainsi *Mahomet*, *Saladin*, «une madrasa *chafûte*», mais «l'imâm *Shâfi'i*». Les auteurs qui transcrivent «un calife *fâtimide*» devraient, en bonne logique, écrire «un (ou une!) *khalfâ fâtîmiyya*». Pour un mot arabe francisé, qu'importe à l'historien les éléments de sa morphologie? Il ne faut pas confondre deux sciences et deux méthodes. Dans les passages d'autres auteurs cités *in extenso*, je conserve le plus souvent, pour ne pas les mutiler, l'orthographe adoptée par eux. En ce qui concerne les termes techniques, je transcris méthodiquement ceux qui n'ont pas d'équivalent précis en français, tels que *imân*, *livân*, *madrasa*, *mihrâb*, *qubba*, *sabil*, *shaiikh* (en romaine quand ils font partie d'une phrase française), et plus librement ceux qui ont passé couramment dans notre langue, ainsi *mouezzin* (et non *mu'adhdhin*). Je traduis ceux qui sont susceptibles d'une traduction plus ou moins adéquate; ainsi «couvent» pour *khânaqâh* et *ribât*, «mosquée» pour *djâmi'* et *masdjid*. Je renonce à distinguer ces deux derniers mots par «Mosquée» et «mosquée», parce que cette distinction (cf. *MCIA*, I, index à mosquée) prêterait ici à des confusions qu'on pourrait attribuer à ma négligence. La seule grande mosquée de Jérusalem est l'Aqṣâ, qu'on appelle *djâmi'*, mais aussi *masdjid* (voir t. II, *passim*); les petites mosquées de cette ville sont désignées tantôt par l'un, tantôt par l'autre terme, chez les auteurs, dans les inscriptions et dans la langue vulgaire.

⁽³⁾ MM. Catala, comme à l'ordinaire, ont mis tous leurs soins à ces travaux; je leur dois le cliché de la belle aquarelle que le marquis de Vogüé a léguée à la Bibliothèque de l'Institut de France, et que le Bureau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et la Direction de cette Bibliothèque ont bien voulu m'autoriser à reproduire (pl. XIX). Je dois à l'obligeance de plusieurs éditeurs, savants et explorateurs l'autorisation de reproduire par la photographie des documents publiés ou inédits; ces emprunts sont indiqués dans la lettre des planches.

qui permettra de suivre, en les parcourant, les progrès du style dans les monuments et les inscriptions. J'ai donc mélangé ici la ville et le Haram, leur séparation dans le texte n'étant dictée que par la topographie; en revanche, les planches relatives à un même monument ne sont pas toujours ensemble⁽¹⁾. Ici encore, il était impossible de tout concilier, puisqu'un grand nombre de vues montrent plusieurs monuments d'époque différente; au reste, on s'orientera sans peine avec la lettre des planches et les nombreux renvois du texte aux planches.

Les figures ont été dessinées d'après des relevés et des croquis originaux, ou sur les fac-similés reproduits aux planches; j'indiquerai la provenance des autres documents⁽²⁾.

J'ai déjà nommé la plupart des savants et des amis qui m'ont aidé à recueillir, puis à publier ces *Matériaux*, et je rappellerai souvent leurs noms; si ma mémoire a pu me trahir, mon cœur, du moins, voudrait rester fidèle à tous.

M. Clermont-Ganneau et M. le marquis de Vogüé m'ont fait l'honneur d'agrèer l'hommage de deux volumes inspirés par leurs travaux et nourris de leurs conseils. Je désire associer ici à leurs noms celui du maître qui m'ouvrit la porte de l'Institut français du Caire : jusqu'à son dernier jour, M. Maspero n'a cessé de prêter au *Corpus* l'appui de son expérience et de sa grande autorité.

M. George Foucart, s'appliquant à vaincre les graves difficultés de l'heure présente, a bien voulu réserver à ces nouveaux *Matériaux* une large place dans les *Mémoires* de l'Institut français du Caire; je le prie d'agrèer ici l'expression de ma très vive reconnaissance.

⁽¹⁾ Ainsi pour la Şakhra, les planches de mosaïques sont classées à la période coufique et les vues extérieures à l'époque ottomane, à cause de leurs inscriptions; même départ à la citadelle, etc.

⁽²⁾ Je dois quelques dessins à MM. Edmond Fatio et Gabriel Bovy, architectes à Genève; les autres sont de ma fille Marcelle ou de moi-même. Dans mes notes manuscrites, je retrouve souvent la main de ma mère, qui fut la confidente de mes premiers travaux, celles des deux compagnes qui firent avec moi le pèlerinage, à plus de vingt années d'intervalle, et celles de mes enfants; je ne puis revoir sans gratitude ces preuves touchantes de leur tendre affection.

OMAYYADES.

Ἄνθρωπος τις κατέβαιεν
ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ εἰς Ἱεριχῶ...
(Luc, x, 30.)

MILLIAIRES DU CALIFE 'ABD AL-MALIK. 65-86 H.

Ces petits monuments, trouvés dans les environs de Jérusalem et dont aucun n'y est conservé, relèvent plutôt de la partie de ce recueil qui sera consacrée à la Cisjordane⁽¹⁾. Comme ils jalonnaient des routes aboutissant à cette ville, je les réunis ici, pour les étudier ensemble, et je les classe dans l'ordre de leur découverte.

1

MILLIAIRE n° 1. — Dalle de marbre cassée en haut, trouvée en 1884 dans les ruines de Khān al-ḥathrūra⁽²⁾, sur la route de Jéricho, puis transportée à Constantinople et conservée aux Musées ottomans (Tshinily kyōshk); dimensions actuelles 41 × 40⁽³⁾. Sept lignes visibles en coufique simple; petits caractères, gravés en creux, sans points ni signes. Publiée⁽⁴⁾; voir pl. II à gauche en haut (estampage de Halil bey Edhem).

(8) ⁽¹⁾ وسلم ⁽⁵⁾ [أمربعارة] ⁽⁶⁾ ⁽²⁾ هذ[ا] ⁽⁷⁾ الطريق و⁽³⁾ صنعة ⁽⁸⁾

(1) Voir plus haut, p. 2 en haut.

(2) Je transcris ce nom d'après la carte anglaise, feuille XVIII (6), et *SWP, Name lists*, p. 344 suiv. (حترورة), sans en relever les variantes.

(3) D'après l'estampage; mais Clermont-Ganneau cité note suivante, *ult. loc.*, donne en pouces anglais, d'après les mesures directes de Hamdi bey, 16 1/4 × 14 × 4 3/4 (épaisseur).

(4) Voir Clermont-Ganneau in *JA*, 8^e série, IX, p. 472 suiv. et planche; *RAO*, I, p. 201 suiv. et pl. XI; *Researches*, II, p. 35, n. 2.

(5) Ce mot, qui n'a pas encore été lu, serait le dernier d'une eulogie à Mahomet. Dans ce texte et les suivants, j'ai admis une lacune initiale variant de 2 à 4 lignes, si l'on rétablit le *bismillāh* suivi de cette seule eulogie; elle est plus considérable si l'on intercale entre les deux la confession de foi, comme dans l'inscription d'Ascalon publiée par Clermont-Ganneau à la suite de celle-ci.

(6) Mots rétablis par Clermont-Ganneau, d'après Muqaddasi, p. 159, l. 6 (*'imārati l-turuqi*); cf. plus loin, p. 22, n. 6.

(7) Ou هذ(ا), si l'alif a été sauté par le lapicide; mais sur l'estampage on distingue encore, semble-t-il, le pied de cette lettre.

(8) La leçon *san'ati*, proposée ici par Clermont-Ganneau et reprise par le P. Vincent (n° 4), est appuyée par un grand nombre d'inscriptions où ce mot, fidèle à son vrai sens, désigne un travail fait avec art; ainsi plus loin, n° 275 (mosaïque) et 279 (bois sculpté); *JA*, 8^e série, XIX, p. 391, et 9^e série, I, p. 8, n. 2 (astrolabes); CASANOVA, *Collection Fouquet*, in *MMAF*, VI, p. 349 suiv. (poids et estampilles de verre); CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, II, p. 48 (lychnarion); III, p. 288 (ville ou minaret), etc.; cf. plus loin, p. 23, n. 2. Voir in Dozy, *Supplément*, des sens analogues de

الأميال عبد (4) الله عبد الملك أ (5) مير المؤمنين رحمت (1) الله (6) عليه من دمشق
إلى هذا (7) الميل تسعة ومائة ميل.

(Eulogie à Mahomet (?). . . A ordonné la construction ou l'entretien) de cette route et la confection des milliaires l'esclave d'Allah, 'Abd al-malik, l'émir des croyants, que la miséricorde d'Allah soit sur lui! De Damas à ce milliaire il y a 109 milles.

2

MILLIAIRE N° 2. — Dalle de calcaire blanc cassée en haut, trouvée en 1893 dans une ruine souterraine à quelques mètres au nord de la tour de Bāb al-wād, sur la route de Ramleh, déposée au couvent des PP. Trappistes de Lātrūn, puis transportée à Paris et conservée au Musée du Louvre; dimensions actuelles 57 × 39 × 9 (épaisseur). Cinq lignes visibles du même type; mêmes caractères, plus élégants, quelques signes diacritiques. Publiée⁽²⁾; voir pl. I (clichés 1894)⁽³⁾.

... trois ou quatre lignes [أمر بعمارة هذا] (1) الطريق [وصنعة الأميال] (4) (2) عبد

الله عبد الملك (3) أمير المؤمنين رحمت الله (4) عليه من إيليا إلى هذا (5) الميل
ثمنية (5) أميال.

ce mot et d'autres de la même racine, et plus loin, n° 279, l'hypothèse d'une nuance entre *'amal* et *san'a* dans les signatures d'artisans. La leçon *di'ati* (pour *di'ati*) «pose», hasardée par Clermont-Ganneau, semble appuyée, pour le sens, par des emplois analogues du verbe *wada'a* «placer, poser»; cf. plus loin, p. 23, n. 4 et 5. Mais avec le P. Vincent cité plus loin, p. 20, n. 1, je la crois inadmissible ici pour la forme.

(1) La graphie رجب (au lieu de رجه) est assez claire ici, et plus claire encore aux n° 2 et 3. Il est vrai que le lapicide vient d'écrire صعه (l. 3), c'est-à-dire *san'at* avec le *tā marbūt*, mais dans les vieux Corans, le mot *rahmat* s'écrit comme ici avec le *tā mamdūd*; voir NÖLDEKE, *Qorān*, p. 245, et plus loin, n° 215; cf. IBN KHALDŪN, *Prolégomènes*, II, p. 390 (457). De fait, cette graphie de *rahmat* est usuelle alors dans les inscriptions (n° 1 à 3 et 215 à 217), et aussi dans les manuscrits; voir KARABACEK, *Führer, passim*, et in *Kuṣejr 'Amra*, VI, 1907, p. 216.

(2) Voir de Vogüé et Clermont-Ganneau in *CRAIBL*, 4^e série, XXII (1894), p. 10, 27 suiv. et 259 suiv.; Lagrange in *RB*, III (1894), p. 136 suiv.; VI (1897), p. 106; VAN BERCHEM, *Inscriptions de Syrie*, p. 2 suiv. et pl. I; DUSSAUD, *Monuments palestiniens et judaïques du Musée du Louvre*, Pa. 1912, p. 82, n° 113; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Researches, not. cit.*; *Album des antiquités orientales*, Pa. 1897, pl. XLVII, 8; *Répertoire*, n° 366 (I, p. 300) et 1859 (III, p. 346 en haut).

(3) Les deux clichés ont été pris sous des éclairages différents.

(4) Mots rétablis sur le n° 1 et correspondant à la longueur de la lacune; on voit encore la trace du *wāw* initial.

(5) Graphie نمنة, avec la «scription déficiente» fréquente à cette époque (cf. n° 215 suiv., texte et commentaire), mais avec de véritables points diacritiques, sous la forme de petits traits diagonaux: deux sur le *thā* (assimilé au *tā*), un sur le *nūn*, deux sous le *yā* (au milieu du rinceau) et

(... A ordonné la construction de cette) route (et la confection des milliaires) l'esclave d'Allāh, 'Abd al-malik, l'émir des croyants, que la miséricorde d'Allāh soit sur lui! De Jérusalem à ce milliaire il y a 8 milles.

3

MILLIAIRE n° 3. — Dalle de marbre (?) cassée en haut et à droite, trouvée en 1896 au couvent grec de Khoziba (Dair al-qalt), au nord de la route de Jéricho; dimensions actuelles environ 31 × 39. Six lignes visibles, incomplètes à droite; même type, caractères pareils à ceux du n° 1. Publiée⁽¹⁾; voir pl. II à droite en haut (estampage de l'École biblique).

... trois ou quatre lignes] أمر بعمارة هذا الطريق] (1) [وصنعة الأمير] مال عبد

(2) [الله عبد] الملك أمير (3) [المؤمنين] رحمت (4) [الله علي] من دمشق (5) إلى

هـ] هذا الميل (6) [سبعة (?)] أميال (2) ومائة ميل.

(... A ordonné la construction de cette route et la confection) des milliaires l'esclave (d'Allāh, 'Abd) al-malik, l'émir (des croyants), que la miséricorde d'Allāh soit sur lui! De Damas à ce milliaire il y a 107 (?) milles.

4

MILLIAIRE n° 4. — Dalle de calcaire blanc (?) cassée en haut et à gauche, rognée en bas et à droite, trouvée en 1902 dans une fouille à côté de l'église

deux (dont un visible) sur le *tā marbūt*. Cette ponctuation imitée des manuscrits (vieux Corans), mais très rare à cette époque en épigraphie, a été attribuée au désir de préciser le nombre des milles; mais pourquoi ne la trouve-t-on qu'ici, où la graphie *سبعة* n'admet que la leçon «huit», alors qu'elle manque aux n° 1 et 4, où les graphies *سبعة* et *سبعة*, bien que différenciées par la hauteur des dents, pourraient prêter à l'équivoque entre «sept» et «neuf»? Ces traits, qui n'ont ni la vigueur ni la régularité des lettres voisines, ont peut-être été ajoutés après coup, alors qu'on ne lisait plus couramment ces vieux caractères; mais cette hypothèse ne s'accorde guère avec celle, émise plus loin, que les milliaires ne sont plus *in situ* depuis fort longtemps, et elle n'explique pas non plus pourquoi cette surcharge n'a pas été pratiquée sur les autres milliaires.

(1) Voir Germer-Durand in *Cosmos*, 18 avril 1896; Lagrange et Clermont-Ganneau in *CRAIBL*, 4^e série, XXIV (1896), p. 306, et *RB*, VI (1897), p. 104 suiv.; cf. *Répertoire*, n° 366 (I, p. 300).

(2) Cette leçon (Lagrange) est assurée par l'estampage, où le groupe *مال* est très clair. Suivant la grammaire, que l'épigraphie d'alors observe en général, il faut rétablir avant ce mot un chiffre entre 3 et 10, régissant le pluriel (ici *amyāl*); on verra (p. 29; n. 3) pourquoi je choisis «sept» (Lagrange) plutôt que «huit» (Germer). A noter encore qu'au n° 1, le chiffre «neuf» précède immédiatement le chiffre «cent», sans ce pluriel *amyāl*; le singulier *mil*, au génitif après «cent», sert pour les deux chiffres. Nous disons de même «un ou deux mots», en accordant «mots» avec «deux».

d'Abū gōsh, sur la route de Ramleh, et déposée au couvent des PP. Bénédictins de ce lieu; dimensions actuelles 30 × 30. Cinq lignes visibles, incomplètes à gauche; même type, caractères pareils à ceux du n° 2. Publiée⁽¹⁾; voir pl. II en bas (estampage et cliché de l'École biblique).

الله عبد [الملك] (3) أمير المؤمنين (2) رحمت الله [4] عليه من إيليا إلى هذا
الميل [5] سبعة أميال].

(... A ordonné la construction de cette) route et la confection (des milliaires) l'esclave d'Allāh, 'Abd (al-malik), l'émir des croyants, que la miséricorde (d'Allāh) soit sur lui! De Jérusalem à (ce milliaire) il y a 7 milles.

La paléographie suggère une observation nouvelle, qui peut éclairer l'histoire du bornage omayyade. Si l'on compare avec soin les quatre milliaires (fig. 1 à 4)⁽³⁾, on verra que leurs caractères se rattachent à deux variétés distinctes. En 1 et 3, ils sont plus mous qu'en 2 et 4, où les lignes de base sont plus fermes, les lettres mieux formées et les hampes tout à fait verticales⁽⁴⁾. Dans la division des lignes, il y a aussi analogie entre 1 et 3 d'une part, 2 et 4 de l'autre. Enfin 2 et 4 ont à la base un décor de rinceaux qu'on ne voit pas en 1 et 3⁽⁵⁾. Or ce groupement, qui ressort de l'aspect des milliaires, est aussi topographique : les n°s 1 et 3 bordaient la route de Damas à Jérusalem, bornée à partir de Damas; les n°s 2 et 4 jalonnaient celle de Jérusalem à Ramleh (Lydda),

(1) Voir Vincent in *RB*, XII (1903), p. 271 suiv.; cf. *ZDPV*, *MuN*, 1903, p. 75 en bas. La coufique trouvée au même lieu et publiée in *BACTH*, 1904, p. cxx et 499, et pl. LXIII, n'a rien à voir ici.

(2) Le bourdon المومن s'explique par une confusion des deux *nūn*.

(3) D'après les fac-similés reproduits pl. I et II.

(4) Comparer surtout le *yā* final de *إلى* en 2 et 4, l. 4, avec sa longue queue horizontale retournant à droite sous la ligne (elle est plus distincte en 4 qu'en 2, où l'on n'en voit plus que l'extrémité sous le mot *إيليا*), et en 1, l. 6, avec sa queue en col de cygne, d'un dessin lâché, puis le *qāf* final de *الطريق* en 2 et 4, l. 1, avec sa queue verticale et profonde en retour d'équerre, et en 1, l. 2, avec sa queue molle et arrondie, comme dans *دمشق*, l. 6. D'autre part, 3 offre aussi des analogies avec 2 et 4, dans la tenue générale des lettres et dans quelques détails (ainsi le *qāf* final de *دمشق*, l. 4), et son air négligé peut provenir de l'usure de la pierre ou du mauvais estampage.

(5) En 2, les rinceaux s'échappent d'un vase (ou d'un cartouche) orné d'un disque et d'un croissant et placé au milieu de la base, et ils se déroulent jusqu'aux deux extrémités; en 4, ils ne décoorent que l'angle à droite, mais il y avait sans doute un pendant à gauche, où l'angle a disparu.

bornée depuis Jérusalem⁽¹⁾. On peut en inférer que les n^{os} 1 et 3 sont sortis d'un chantier chargé du bornage de la première route et situé peut-être à Damas, alors que les n^{os} 2 et 4 proviennent d'un autre atelier, préposé au bornage de la seconde route et installé peut-être à Jérusalem.

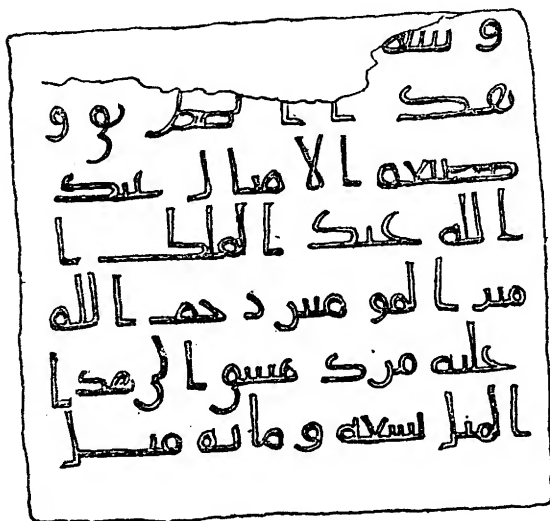


Fig. 1. — Milliaire n° 1.

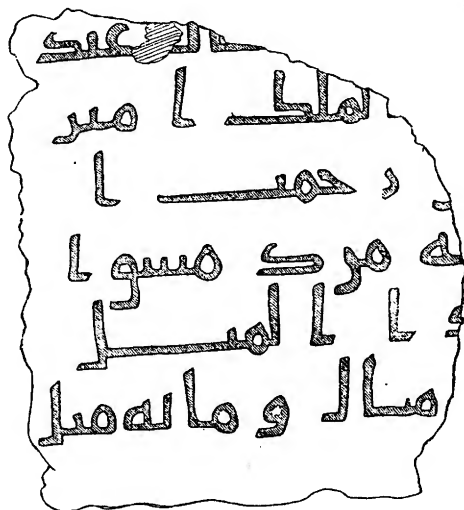


Fig. 3. — Milliaire n° 3.

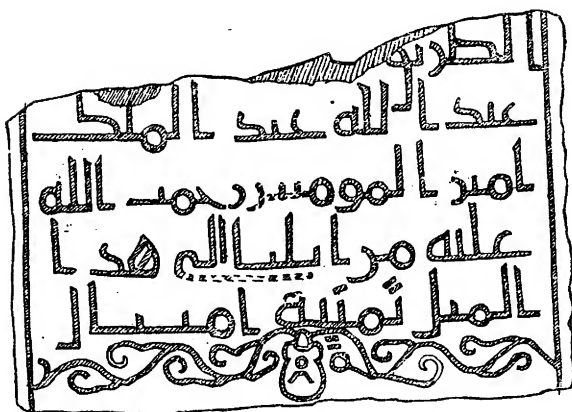


Fig. 2. — Milliaire n° 2.



Fig. 4. — Milliaire n° 4.

La teneur des inscriptions jette aussi quelque jour sur l'histoire encore obscure des institutions omayyades. Si les caractères et la façon semblent trahir deux provenances, le texte est le même dans les quatre répliques, à part les noms de lieu et les cotes milliaires, dont je parlerai tout à l'heure. Ainsi la minute en a été rédigée à la chancellerie omayyade. De fait, le protocole du calife

(1) On voit que sur les deux routes la distance était comptée à partir du point de départ, bien que les n^{os} 1 et 3 fussent placés beaucoup plus près du point d'arrivée. Telle était la règle pour les milliaires romains; voir CAGNAT, *Cours*, p. 272, n. 4, et 274.

est conforme aux usages de cette chancellerie : comme ailleurs, il se borne ici au nom propre, précédé de l'épithète *'abd allāh* « l'esclave d'Allāh », qu'il ne faut pas confondre avec le nom propre *'Abdallāh*, et suivi du titre *amīr al-mu'minīn* « l'émir des croyants »⁽¹⁾.

Touchant les noms de lieu, si Damas est appelée Dimashq, ici comme dans la Bible et comme aujourd'hui⁽²⁾, Jérusalem, la ville des baptêmes, a échangé plus tard contre des noms purement arabes et musulmans la forme arabisée du nom romain d'Aelia, qu'elle porte ici et dans les vieux auteurs arabes⁽³⁾.

Le problème des milliaires est subordonné à ce fait capital que les routes omayyades étaient jalonnées par un bornage officiel, imité de l'antique. J'observe d'abord que le mot arabisé *mīl*⁽⁴⁾ a dès cette époque le double sens « mille » et « milliaire »⁽⁵⁾. *'Abd al-malik* est-il l'auteur de ce travail? Il faut distinguer ici entre la route (*ṭarīq*) et les milliaires (*amyāl*). En ce qui concerne la route, M. Clermont-Ganneau, invoquant une réplique dans un ancien auteur⁽⁶⁾, a rétabli ici le mot *'imāra*, qui signifie le plus souvent « entretien, réparation »⁽⁷⁾. Il est probable, en effet, que ce calife n'a fait que réparer les routes qui sillonnaient

⁽¹⁾ Sur la titulature omayyade, voir *MCI A*, I, p. 725, et les sources citées p. 694, n. 1; *JA*, 10^e série, IX, p. 259, n. 1; *Amīda*, p. 20; *Qalqashandi*, V, p. 476 en bas suiv. et *passim*; cf. plus loin, n^o 214 suiv. Je néglige les formules pieuses qui précédaient ce protocole et dont il ne reste qu'un débris au n^o 1; voir plus haut, p. 17, n. 5.

⁽²⁾ Le nom d'al-Sha'm, qui désigne la Syrie, a été attribué de bonne heure à sa province principale, dont Damas était le chef-lieu; voir le commentaire des n^{os} 49 et 220 à 222, vers la fin. Si dans la suite, cette ville est appelée aussi Dimashq al-sha'm ou al-Sha'm tout court, comme le Caire est appelé Miṣr, du nom de l'Égypte, elle conserve officiellement son vieux nom. Ainsi sous les Mamlouks, le titre du gouverneur de la province était *nā'ib al-sha'm* (et variantes), alors que le commandant de la citadelle de Damas portait le titre *nā'ib al-qal'a bi-Dimashq* (et variantes); voir les sources in *MCI A*, I, p. 219, 222 et 224, et un grand nombre de passages in *Qalqashandi*.

⁽³⁾ Ainsi (al-)Bait al-muqaddas, plus loin, p. 57, n. 6 et renvois, et n^o 25 A, l. 2. Le nom d'Īliyā' est resté familier, à titre archéologique, aux auteurs de basse époque; ainsi *Qalqashandi*, IV, p. 102, l. 8; ḤĀDJDJĪ KHALFA, *Djihān-numā*, p. 564, l. 19; Nābulusi in *ZDMG*, XXXVI, p. 388, et l'anon. Pa. 1553, f^o 182 a.

⁽⁴⁾ De mille ou millia, peut-être par *μῖλιον* et l'araméen *mīl* et *mīlā*; voir Nöldeke in DE GOEJE, *Fragmenta*, glossarium, p. 86 en bas; FRAENKEL, *Fremdwörter*, p. 283.

⁽⁵⁾ Ce dernier figure, avec l'autre, dans les dictionnaires arabes; ainsi Muṭarrizi (d'après Azhari) in DE GOEJE, *loc. cit.*; FAYYŪMI, *Miṣbāh*, II, p. 162, l. 7 d'en bas; MURTAḌĀ, *Tādj*, VIII, p. 123, l. 14 : *manārūn yubnā lil-musāfirī* « un signal bâti pour le voyageur »; TAḤĀNĀWĪ, *Kashshāf*, p. 1346, l. 16 : *'alamun mabniyyun fi l-ṭarīqi* « une borne dressée sur la route »; cf. les sources citées notes suivantes.

⁽⁶⁾ Voir plus haut, p. 17, n. 6.

⁽⁷⁾ Voir plus loin, p. 64, n. 2 et renvois; cf. le *viam refecit* ou *restituit* (et variantes) des milliaires romains.

son empire⁽¹⁾. Quant au bornage, on peut le considérer comme une œuvre originale, non seulement pour l'exécution matérielle des milliaires, fait attesté par les monuments eux-mêmes et par le mot *san'a* « confection »⁽²⁾, mais aussi pour les opérations d'arpentage et les relevés officiels qui ont présidé à son établissement; en effet, les divisions administratives de la Syrie sous les Omayyades n'étaient plus, sans doute, les mêmes que sous les Byzantins⁽³⁾.

Ainsi nos milliaires seraient un nouvel exemple, chez 'Abd al-malik, de ce génie organisateur qui le poussait à rajeunir des institutions anciennes pour les adapter à des besoins nouveaux, et qu'on retrouve dans sa fameuse réforme monétaire, dans ses constructions célèbres et dans d'autres créations de son règne. De fait, je ne connais aucun texte relatif à un bornage arabe antérieur à ce calife⁽⁴⁾. En revanche, d'anciens auteurs attribuent à son fils et successeur Walid I^{er} la pose de bornes et de milliaires⁽⁵⁾, ou signalent à la Mecque des

(1) Voir R. Hartmann in *ZDMG*, LXIV, p. 674 en bas.

(2) Voir plus haut, p. 17, n. 8. A l'appui de ce sens, on notera que Ṭabari cité plus loin, p. 25, n. 5, désigne la « restauration des milliaires » par *tadjdidu l-amyāli*.

(3) Voir LAMMENS, *Le califat de Yazīd I^{er}*, in *MFO*, VI, p. 438 (443).

(4) Le service postal existait déjà sous Mu'āwiya; voir Ibn Qutaiba, *K. al-shi'r wal-shu'arā'*, éd. de Goeje, Ley. 1902, p. 213, l. 8; Ṭabari, II, p. 213, l. 7; Ibn 'abd rabbihi, I, p. 32, l. 18; *Aghāni*, II, p. 82, l. 1; LAMMENS, *Le calife Mo'āwia I^{er}*, in *MFO*, I, p. 33 (33) et 64 (64), n. 5. Des auteurs plus récents précisent qu'il fut le créateur de cette institution (*awwalu man waḍa'a l-barida*); voir Ibn al-tiqṭaqā, p. 148, l. 7 (172); Abu l-fidā', I, p. 199, l. 17; 'UMARI, *Ta'rif*, p. 184 ult. et in *Diwān*, cités par Quatremère in *SM*, II b, p. 87 et 89; DE KREMER, *Culturgeschichte*, I, p. 170 suiv. La poste est signalée aussi sous Yazīd I^{er}, ainsi in Ṭabari, II, p. 380, l. 1 suiv., et LAMMENS, *prior. op. cit.*, in *MFO*, V, p. 170 (172), et plus souvent sous 'Abd al-malik, ainsi in MAS'UDI, *Murūdj*, V, p. 322; Ṭabari, II, p. 994, l. 10, 1035, l. 5, et 1060, l. 6; Ibn al-athīr, IV, p. 352, l. 18, 362, l. 14, et 374, l. 1. Des auteurs plus récents en attribuent la création à ce calife; ainsi 'UMARI, *Ta'rif*, p. 185, l. 5; *Diwān*, *loc. cit.*; cf. DE KREMER, *loc. cit.*; MÜLLER, *Islam*, I, p. 396; R. HARTMANN, *loc. cit.* Mais aucun de ces textes, à ma connaissance, ne fait allusion à des milliaires bornant les routes. Pour la poste sous Walid I^{er}, voir *Ta'rif* et *Diwān*, *locis cit.*; sous Yazīd II et Hishām, MAS'UDI, *tom. cit.*, p. 450; Ṭabari, II, p. 1467, l. 2; Ibn al-athīr, V, p. 93, l. 4; ABU L-FIDĀ', *tom. cit.*, p. 214, l. 21; sous les Omayyades en Arabie, Muqaddasi, p. 250, l. 7. Sur le budget de la poste omayyade, MĀWĀRDI, *Aḥkām*, p. 306 en haut; DE KREMER, *tom. cit.*, p. 171 et 197, n. 1.

(5) Ainsi Ṭabari, II, p. 1271, l. 4 : *waḍa'a l-manāra* « il fit poser les bornes », avec la variante *manābira* in Ibn 'abd rabbihi, III, p. 328, l. 20; *Uyūn*, in DE GOEJE, *Fragmenta*, I, p. 5, l. 3 : *bana l-amyāla fi l-turuqi* « il fit établir les milliaires sur les routes », et 11, l. 12 : *waḍa'a l-manāra fi l-turuqāti*; Ibn al-athīr, IV, p. 423, l. 8 : *kataba ila l-buldāni djam'i'hā bi-iṣlāhi l-turuqi* « il envoya dans toutes les provinces l'ordre écrit de réparer les routes », et V, p. 5, l. 7 : *waḍa'a l-manābira*. La correction *manā'ir* pour *manābir* a été faite par DE GOEJE, *op. cit.*, glossarium, p. 96 et 118, et reproduite par Wüstenfeld in Ibn al-athīr, XIII, addenda, p. xxxi. En effet, *manā'ir* est pluriel de *manār* « borne, poteau indicateur », comme de *manāra* « phare, minaret ». Mais *manār* étant aussi collectif, ainsi que l'a montré DE GOEJE, *loc. cit.* et in *BGA*, IV, p. 369, avec des textes à l'appui,

milliaires de Marwān II, le dernier Omayyade⁽¹⁾. En rapprochant tous ces témoignages, on devine qu'un vaste système de bornage, inauguré peut-être par 'Abd al-malik, fut poursuivi par ses successeurs. Et si les seuls milliaires arabes connus à ce jour sont au nom de ce prince et ont été retrouvés près de Jérusalem, c'est peut-être parce que les événements politiques l'ont conduit à vouer un intérêt tout spécial à cette ville et à ses accès⁽²⁾.

Quel aspect avaient ces « bornes », qu'une étymologie possible de *manār* autorise à s'imaginer comme des signaux à feu? On a fait observer que la face postérieure de nos milliaires n'étant pas dressée, ils devaient être scellés dans un mur⁽³⁾; dès lors, on peut se figurer un édicule dont la base portait le milliaire et dont le sommet, peut-être en forme de niche, abritait un fanal durant la nuit. Mais j'insiste d'autant moins que rien, dans les textes cités, n'autorise à placer les milliaires (*amyāl*) dans les bornes ou fanaux (*manār* ou *manā'ir*); il s'agit peut-être de deux monuments distincts.

Quant aux cotes milliaires, elles soulèvent deux problèmes connexes : le tracé des routes et la mesure du mille. Bien que la lecture de ces cotes soit assurée dans trois cas sur quatre (1, 2 et 4), je ne vois aucun moyen d'en tirer des indications précises touchant l'un ou l'autre de ces problèmes, parce qu'aucun des quatre milliaires n'a été retrouvé *in situ*. Le P. Vincent a montré qu'en donnant au mille une valeur quelconque, le lieu d'invention des n^{os} 2 et 4 ne saurait correspondre à leur emplacement; on peut en dire autant du n^o 1, découvert dans une ruine, et du n^o 3, retrouvé dans un couvent. Il est évident qu'ils ont été déplacés tous les quatre; mais l'équation de leur déplacement est d'autant plus insoluble qu'ils sont déracinés depuis longtemps, peut-être dès le ^{ix} (viii^e) siècle. En effet, on sait que le calife Ma'mūn a détruit systématiquement les inscriptions des Omayyades, ou plutôt qu'il y a fait effacer leurs noms pour

il n'y a pas lieu, dans les passages cités tout à l'heure, de corriger aussi *manār* en *manā'ir*. Fraenkel, qui tire *manāra* de l'araméen *mnārthā*, rattache *manār* à *μλιάριον*; voir *Fremdwörter*, p. 271 et 283. M. Nöldeke partage son opinion, comme il me l'écrit à propos de mon étude sur le problème des phares et des minarets in Diez, *Denkmäler*, I, p. 113 et sources citées, où j'ai rattaché *manār* à la même racine arabe que *manāra*, en proposant une nuance entre les deux termes (signaux à feu et à lumière).

⁽¹⁾ Voir Azraqi in WÜSTENFELD, *Chroniken*, I, p. 414, l. 10 (*al-amyāl al-marwāniyya*) et 15 (*ḥadjar marwāni*); IV, p. 338. Avec l'éditeur, je crois qu'il s'agit de Marwān II, qui fit le pèlerinage, alors que durant le règne plus court de Marwān I^{er}, la Mecque appartenait à 'Abdallāh ibn Zubair.

⁽²⁾ Cf. plus loin, p. 63, n. 3 et renvoi.

⁽³⁾ Voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, III, p. 288, n. 1.

y substituer le sien⁽¹⁾. De ce fait, attesté par les auteurs et confirmé par plusieurs monuments, on peut inférer que si nos milliaires avaient été en place de son temps, et s'il les avait conservés, il leur eût fait subir le même outrage⁽²⁾. Or le protocole officiel du calife 'Abd al-malik est intact en 1 et 2; en 3 et 4, il n'est entamé que par les cassures de la pierre, et nulle part il ne porte la moindre trace d'un martelage. J'en conclus que les milliaires n'étaient déjà plus en place à l'époque de Ma'mūn, c'est-à-dire au début du III^e (IX^e) siècle. A quel moment et pour quel motif ont-ils été remplacés?

'Abd al-malik mourut en 86 (705), et vers 132 (750), la dynastie omayyade, minée par des luttes intestines, s'effondrait sous les coups des Abbassides. Les règnes relativement longs de Walid et de Hishām ont été marqués encore par des travaux importants; mais il est peu vraisemblable que ces princes aient refait un bornage aussi récent⁽³⁾. On vient de voir que Walid et Marwān II ont fait poser des milliaires; mais ils n'ont sans doute qu'achevé, sur certains points, le travail commencé sous leur prédécesseur. En revanche, les Abbassides ont transformé l'empire des califes, et c'est à eux qu'on peut attribuer, à priori, la réfection des routes et du bornage. Or suivant d'anciens auteurs, le fondateur de cette dynastie, le calife Saffāh, fit poser sur la route de la Mecque à Kūfa des bornes et des milliaires dès l'année 134 (751-52), c'est-à-dire deux ans à peine après son avènement⁽⁴⁾, et en 161 (777-78), le calife Mahdī fit «renouveler» les milliaires de cette même route⁽⁵⁾. Bien que ces textes visent

(1) Voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 10, et plus loin, nos 214 à 217.

(2) Je montrerai plus loin que cette substitution, dans les monuments religieux, n'est pas la preuve certaine d'une restauration matérielle. C'était une «prise de possession», c'est-à-dire une sorte de rite par lequel Ma'mūn s'assurait la «jouissance» de ces monuments en vue de sa politique, peut-être par crainte du retour des Omayyades. Cette théorie peut s'appliquer aussi à des milliaires, bornant des routes qui auraient joué un rôle important en cas de révolution.

(3) Sur les travaux de Walid, voir plus haut, p. 23, n. 5, et une longue note au milieu du commentaire du n° 215; cf. *J. des savants*, 1909, p. 369 (23), etc. On n'a pas retrouvé d'inscription de ce prince, du moins aucun document précis. En revanche, on en a relevé deux, mais apparemment perdues aujourd'hui, au nom de Hishām; voir MORDTMANN in *SAWM*, 1875, II, suppl. III, p. 88 et pl. (V); Moritz in *APAW*, 1889, p. 13, soit 12, n. 3; ROUSSEAU, *Voyage de Bagdad à Alep*, Pa. 1899, p. 151; CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, III, p. 285 suiv. et 358.

(4) Ṭabari, III, p. 81, l. 5, et Ibn al-athīr, V, p. 348, l. 4 : *ḍuriba l-manāru min al-Kūfati ilā Makkata wal-amyālu*; 'Uyūn, in DE GOEJE, *Fragmenta*, I, p. 211 ult. : *amara bi-'amali l-manābiri* (lire *al-manā'iri*; cf. plus haut, p. 23, n. 5) *fi ṭariqi Makkata min al-Kūfati ilā Makkata wa-'umilati l-amyālu*. La poste est signalée dès le début de son règne; voir MAS'ŪDĪ, *Murūdj*, VI, p. 93; cf. DE KREMER, *tom. cit.*, p. 195, n. 2.

(5) Ṭabari, III, p. 486, l. 6, et Ibn al-athīr, VI, p. 37, l. 15 : *amara... bi-tadjdidi l-amyāli*, avec un curieux rappel des travaux routiers de Saffāh (relais, caravansérails fortifiés, citernes).

des cas particuliers, ils font pressentir que les premiers Abbassides ont entièrement renouvelé le bornage omayyade⁽¹⁾.

Ainsi dès le n^e (viii^e) siècle, nos milliaires n'étaient plus, apparemment, que des pierres à bâtir, et je crois qu'ils ont été remployés au moins deux fois. En effet, les n^{os} 2 et 4, qui bornaient les milles 8 et 7 depuis Jérusalem, étaient consécutifs, et les n^{os} 1 et 3, jalonnant les milles 109 et 107 (ou 108)⁽²⁾ depuis Damas, l'étaient aussi, ou à peu près. Cette double coïncidence est d'autant plus frappante qu'aucun autre milliaire arabe n'a été signalé jusqu'ici. Dès lors, il semble qu'ils ont été remployés par couples, dans deux constructions post-omayyades situées l'une dans les parages d'Abu gōsh et de Bāb al-wād, l'autre aux environs de Khān al-ḥathrūra et de Dair al-qalt. Mais puisqu'ils n'ont pas été retrouvés deux par deux, on peut croire qu'ils ont été déplacés de nouveau dans la suite; et alors, bien qu'ils aient été découverts sur le bord ou à une faible distance de la route qu'ils jalonnaient, il devient impossible d'y préciser leur emplacement, car ils peuvent avoir erré souvent le long de cette route⁽³⁾.

Si l'on voulait renverser les deux problèmes et déduire cet emplacement du tracé de la route et de la valeur du mille, on ne ferait guère que changer l'ordre des inconnues. La route des n^{os} 2 et 4 aboutissait alors, non à Ramleh, fondée plus tard par le calife Sulaimān, mais sans doute à Lydda, qui fut, avant Ramleh, le chef-lieu de la province de Palestine (Filastīn)⁽⁴⁾. On peut croire qu'avant d'atteindre la plaine, elle suivait à peu près le tracé de la route actuelle; mais les écarts possibles, dans cette région très accidentée, interdisent tout

Pour la poste sous Mahdī : Ṭabari, III, p. 517, l. 6; Ibn al-athīr, VI, p. 49, l. 11; Abu l-fidā', II, p. 10 ult.; 'UMARI, *Ta'rif*, loc. cit.; Maqrīzi, Fāsi et *Diwān* cités par Quatremère in *SM*, II b, p. 87; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, I, p. 443, l. 3 d'en bas; sous Hādī : MAS'ŪDĪ, *tom. cit.*, p. 261; sous Ma'mūn : *Ta'rif*, p. 186; *Diwān*, loc. cit.; sous les Abbassides en général : SPRENGER, *Post- und Reiserouten des Orients*, Lei. 1864, p. 1 suiv.; DE KREMER, *tom. cit.*, p. 193 suiv. Pour tous les passages cités du *Ta'rif*, voir aussi trad. R. Hartmann in *ZDMG*, LXX, p. 477 suiv.

(1) Ainsi Azraqi cité plus haut, p. 24, n. 1, a l'air de décrire, au début du iii^e (ix^e) siècle, les milliaires de Marwān II comme de curieux vestiges.

(2) Sur ce chiffre, voir plus loin, p. 29, n. 3.

(3) Au cours de ces aventures, ils ont été cassés tous les quatre en haut, et un peu sur les côtés, alors que leur base est presque intacte. Cette coïncidence est curieuse, mais je n'en puis tirer aucun indice touchant l'usage pour lequel ils ont été remployés.

(4) Voir Balādhūri, p. 143, l. 10 (220 et 147); YA'QŪBĪ, *Histoire*, II, p. 351, l. 13; *Géographie*, p. 328, l. 8 (116), et trad. Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 88; Ibn al-faqīh, p. 102, l. 9; Yāqūt, II, p. 818, l. 11; Dimashqi, p. 201, l. 4 d'en bas (272); LE STRANGE, *Palestine*, p. 28 et 303 suiv.; Miednikoff, I, p. 700; II, p. 83, 111, 729, 749, 1040, n. 2, et 1182; R. Hartmann in *ZDMG*, LXIV, p. 676, etc.

rapprochement précis. Quant à celle de Damas, on ne connaît même pas son parcours; pour le fixer, il faudrait retrouver plus au nord une série de milliaires pareils à ceux-ci⁽¹⁾.

Touchant le mille arabe, les tentatives qu'on a faites pour en fixer la valeur ont abouti à des résultats si différents que même en tenant compte des erreurs de méthode ou de calcul, il est permis de croire qu'il y a eu plusieurs milles arabes⁽²⁾. Or les mesures géodésiques invoquées dans ces travaux ne remontent qu'au calife Ma'mūn; s'il n'est pas possible d'en tirer une valeur précise du mille abbasside, comment le ferait-on pour le mille omayyade? Restent les itinéraires, qui semblent promettre mieux, par leur nombre et leur apparente précision. Le plus ancien auteur connu qui donne en milles des distances repérables sur les cartes modernes, c'est Ibn khurdādhbāh, qui écrivait vers 230 (845), soit moins d'un siècle après la chute des Omayyades et quelques années après les mesures de Ma'mūn. Ce directeur à l'office des postes et communications puisait à des sources officielles; il semble qu'il va nous fournir la valeur du mille abbasside, et que cette valeur sera un peu inférieure à 2000 mètres⁽³⁾. Or, en reportant sur une carte de Palestine une douzaine de ses cotes milliaires⁽⁴⁾, je trouve des valeurs variant, en chiffres ronds, entre 1500 et 2400 mètres⁽⁵⁾. Bien que ces valeurs n'aient rien de précis et ne tiennent pas compte de la sinuosité des routes, cet écart de 900 mètres, c'est-à-dire de près de

(1) M. Clermont-Ganneau la fait passer à l'est du Jourdain (rive gauche), par Salt et Jéricho, alors que le P. Lagrange hésite entre ce parcours et celui de la voie romaine par Baisān (Scythopolis) et Jéricho. Or dans l'itinéraire d'Antonin, la route de Damas au Caire (Memphis) par Jérusalem passe bien par Baisān, mais elle continue par Naplouse et la rive droite, sans toucher à Jéricho; voir R. Hartmann in *tom. cit.*, p. 671. De tout temps, plusieurs routes ont conduit de Damas à Jérusalem, et il est inutile d'étudier ici les itinéraires officiels, antiques ou arabes, puisque aucun ne donne le réseau des routes omayyades et le parcours de celle-ci.

(2) L'échelle de ces valeurs oscille entre 1848 et 2353 mètres; voir NALLINO, *Il valore metrico del grado di meridiano secondo i geografi arabi*, Turin 1893, p. 39. Sur d'autres valeurs, voir plus loin, p. 28 suiv.

(3) Soit 1973, valeur déduite de celle de la coudée noire (1 m. = 4000 c. n. de 0,4933) et correspondant aux 56 milles et une fraction trouvés par les géomètres de Ma'mūn pour un degré de latitude, avec un faible écart imputable à diverses causes; voir SPRENGER, *op. cit.*, p. xxv suiv.; MAHMOUD BEY, *Le système métrique d'Égypte*, in *JA*, 7^e série, I, p. 107 (40) suiv.; NALLINO, *op. cit.*, p. 34 suiv.; BIGOURDAN, *L'astronomie*, Pa. 1911, p. 155. Mais la valeur 0,4933 de la coudée noire ne paraît pas confirmée par les dernières découvertes archéologiques; voir SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 109.

(4) Voir Ibn khurdādhbāh, p. 78 (57) suiv., et Qudāma, p. 219 (167), qui en reproduit dix sur douze, sans variante; cf. SPRENGER, *op. cit.*, p. 94 suiv.

(5) La réduction métrique a été faite sur la carte Fischer et Guthe au 700.000^e; les distances ont été relevées au compas, c'est-à-dire en ligne droite.

50 o/o du chiffre moyen 1950, dépasse la tolérance la plus large, et il faut admettre ou des erreurs d'information, ou plutôt des fautes de copie dans les manuscrits; or ces inconnues échappent à toute règle de correction⁽¹⁾. Après cet échec, je puis négliger les autres tentatives que j'ai faites pour tirer des auteurs une valeur métrique du mille abbasside⁽²⁾, à plus forte raison du mille omayyade, ou plus précisément du mille de nos milliaires, si les Omayyades en employaient plusieurs dans les diverses parties de leur vaste empire⁽³⁾.

Dès lors, si l'on ne veut pas abandonner la partie, il ne reste qu'à procéder par tâtonnements. Voici une méthode empirique dont j'avoue l'insuffisance; on la prendra pour ce qu'elle vaut, en attendant mieux.

Le milliaire n° 1 est le seul des quatre dont la cote soit à la fois certaine et assez élevée pour atténuer, sinon pour annuler, la valeur inconnue de l'écart entre son emplacement primitif et son lieu d'invention. La distance à vol d'oiseau de Damas à Khān al-ḥathrūra est d'environ 220 kilomètres⁽⁴⁾. Quel que fût le tracé de la route, elle faisait des détours que vu les accidents du terrain, doublés de la traversée du Jourdain, il n'est pas exagéré d'évaluer de 15 à 20 o/o de la longueur droite. J'en conclus que la cote métrique de ce milliaire, en admettant qu'il n'a pas été retrouvé très loin de son emplacement, était d'environ 260 kilomètres. Or 109 milles à 1973 mètres ne donnent que 215 kilomètres, soit un chiffre inférieur à la longueur droite. Si cette valeur du mille est la bonne, on est forcé d'admettre que ce milliaire provient d'un point situé beaucoup plus au nord; or un écart aussi fort n'est pas vraisemblable, puisque la cote du n° 3, trouvé non loin d'ici, était voisine de celle-ci⁽⁵⁾.

Si la valeur Nallino paraît trop faible, on peut trouver un peu trop forte la valeur 2592 que le P. Lagrange a tirée de rapprochements ingénieux, mais qui n'entraînent pas la conviction⁽⁶⁾. En effet, 109 milles à 2592 mètres donnent

⁽¹⁾ Détail curieux, la moyenne arithmétique de ces douze valeurs est 1969, chiffre presque égal à la valeur Nallino 1973; mais ce rapprochement ne peut être qu'une coïncidence fortuite.

⁽²⁾ Il n'y a rien à tirer des géographes tels qu'Iṣṭakhri et Muqaddasi, qui comptent les mêmes distances en journées de marche. Dans les abondants *Matériaux* recueillis et publiés par Sauvaire in *JA*, 1879 à 1887, la longueur du mille est toujours fonction d'une autre mesure également inconnue ou variable.

⁽³⁾ Ainsi la parasange, dont Ibn khurdāhbāh se sert encore pour les provinces orientales; cf. quatrième note suivante.

⁽⁴⁾ Du moins d'après les cartes Stieler (atlas) et Fischer et Guthe. Le P. Vincent estime à 250 kilomètres au moins la distance à vol d'oiseau de Damas à Jéricho; j'ignore si ce chiffre est une faute d'impression, ou s'il ressort d'une autre carte.

⁽⁵⁾ Voir quatrième note suivante.

⁽⁶⁾ Elle repose sur l'équation 1 mille = 3000 coudées de 0 mètre 864. Mais cette grande coudée,

plus de 282 kilomètres, soit un excédent de près de 30 o/o sur la longueur droite. Il faudrait admettre que la route faisait des détours considérables, ou reporter assez loin dans le sud l'emplacement du milliaire; or cette route, partant de Damas et aboutissant évidemment à Jérusalem, ne pouvait passer au sud de Jéricho. En revanche, notre méthode empirique s'accommode fort bien de la valeur 2466, proposée par M. Clermont-Ganneau⁽¹⁾. En effet, 109 milles à 2466 mètres donnent 269 kilomètres, soit un excédent d'environ 22 o/o sur la longueur droite; ce chiffre paraît normal, si le milliaire, comme il est probable, n'a pas été retrouvé très loin de son emplacement.

En résumé, la position des milliaires étant inconnue, leurs cotes ne nous permettent pas de calculer directement la valeur métrique de leur mille. Pour faire ce calcul, il faudrait en retrouver d'autres *in situ* sur une route de parcours déterminé, donnant aussi le point de départ et la cote; encore faudrait-il compter avec des inconnues de second ordre, telles que les détours du chemin. D'autre part, ignorant la valeur métrique de leur mille, nous ne pouvons fixer l'emplacement de ceux qu'on a retrouvés jusqu'ici⁽²⁾. Tant qu'un fait nouveau n'aura pas rompu ce cercle vicieux, on peut admettre, en rapprochant toutes les données du problème, que cette valeur ne s'écarte guère de 2500 mètres⁽³⁾.

à supposer que sa valeur métrique soit exacte, ne paraît pas être celle que les auteurs arabes emploient dans leur équation $1 m = 3000 c$; voir NALLINO, *op. cit.*, p. 26 suiv.

⁽¹⁾ Voir CRAIBL, 4^e série, XXIV (1896), p. 306; *Researches*, *loc. cit.* Suivant lui, ce mille était au mille romain de 1481 mètres comme 5 à 3 ou à peu près; malgré son nom latin, il avait pour origine une ancienne mesure persane égale à un tiers de parasange. On regrettera vivement que l'auteur de cette note trop courte n'ait pas publié le mémoire qu'il annonçait à ce sujet.

⁽²⁾ Ce cas rappelle celui du premier milliaire de la voie Appienne, dont la découverte *in situ* a permis plus tard à Parker de retrouver l'emplacement de la porte Capena dans l'enceinte de Servius Tullius; mais ici le problème ne comportait qu'une inconnue.

⁽³⁾ C'est pourquoi j'ai rétabli au n° 3 la cote 107 (Lagrange) et non 108 (Germer-Durand), par comparaison avec les 109 milles du n° 1. La distance en ligne droite de Khān al-ḥathrūra à Dair al-qalt dépassant 5 kilomètres, il semble qu'on soit ramené ici à la valeur 2592 (Lagrange) plutôt qu'à la valeur 2466 (Clermont-Ganneau). Mais comme la route passait au sud de Dair al-qalt, si le n° 1 était placé à Khān al-ḥathrūra, soit au bord de la route, et le n° 5 au droit de Dair al-qalt, la distance entre ces deux milliaires était plutôt inférieure à 5 kilomètres; on retrouve ainsi la valeur 2466, ou à peu près.

ABBASSIDES ET FATIMIDES.

Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines.
(ÉSAÏE, LVIII, 12.)

A. — INSCRIPTIONS DÉRACINÉES. DU III^e AU V^e SIÈCLE H.

Les textes post-omayyades et pré-saladiniens sont réunis ici sous un titre factice, parce qu'on ne peut plus les rattacher à des monuments distincts. Remployés au hasard ou conservés dans des musées, ils sont déracinés dès longtemps et leur indice archéologique⁽¹⁾, à part le cas du n^o 24, est à peu près nul. A cette époque, Jérusalem appartient tantôt aux Abbassides, tantôt aux Fatimides; un juste départ eût été d'autant plus difficile que la plupart de ces documents ne portent pas de date précise⁽²⁾. Pour combler ces lacunes et donner une certaine cohésion à ces *membra disjecta*, j'ai réuni plus loin quelques remarques générales sur leur chronologie, ainsi que sur leur valeur paléographique et documentaire. Je dois à l'obligeance de M. Hess, et à ses listes onomastiques, une partie des références relatives aux noms propres peu usités qu'on va trouver dans les épitaphes et les graffites.

5

DÉBRIS D'UNE ÉPITAPHE. ENTRE 261 ET 269 H. — Dalle de calcaire (ou de marbre) cassée sur tous les bords et conservée au Musée du Patriarcat latin; hauteur maximum 35. Quatre lignes visibles, incomplètes des deux bouts, en coufique simple; petits caractères, épais et trapus. Inédite; voir fig. 5 (croquis 1914).

رمضان [.....] سنة [.....] (1) [.....] سنة [.....] (2) [.....] سنة [.....] (3) [.....] سنة [.....] (4)

رمضان [سنة] [.....] وستين وما [تتين] [...].

..... le 1^{er} ramadān (de l'année...) et soixante et (deux) cents.

L. 1-2 : Ces mots mutilés n'ont aucun sens⁽³⁾.

⁽¹⁾ Sur ce terme, voir plus haut, p. 8 et renvois n. 2.

⁽²⁾ Les textes non datés sont intercalés entre les autres, d'après le style de leurs caractères. Pour plus de clarté, j'ai groupé les inscriptions conservées dans un même musée; ce principe a pu être concilié avec celui d'un classement chronologique approximatif. J'ai négligé un grand nombre de fragments dont on ne pouvait tirer aucun parti pour la science, peut-être aussi quelques documents plus sérieux qui m'ont échappé.

⁽³⁾ Je n'y distingue ni nom propre, ni formule mortuaire, car la leçon *intaqalat li-khamsi (lailatin)*. . . « elle est décédée le 5 (ou le 25?) . . . » (l. 2) ferait violence à la paléographie et à l'usage d'indiquer la fête avant le quantième, quand celui-ci est exprimé en nuits écoulées (ou réservées). Ainsi ce fragment ne représente qu'une petite partie du texte original.

L. 4 : Le chiffre des centaines peut être lu *mi'atin* « cent » ou *mi'taini* « deux cents »; d'autre part, la copule *wa* « et » devant celui des dizaines implique un chiffre d'unités. Ainsi l'on peut choisir entre 16* et 26*; mais cette dernière leçon répond mieux que l'autre au style des caractères, qui rappellent ceux de plusieurs épitaphes égyptiennes datées vers le milieu du III^e (IX^e) siècle. La date est comprise alors entre le 1^{er} ramadān 261 et le 1^{er} ramadān 269 (du 9 juin 875 au 14 mars 883).



Fig. 5. — Inscription n° 5.

6

ÉPITAPHE D'UNE MUSULMANE. 305 H. — Dalle de calcaire conservée au Musée du couvent de Saint-Sauveur; dimensions 34 × 54. Onze lignes en coufique simple; petits caractères, gravés en creux, grossiers et un peu frustes. Inédite (copie 1914).

(1) بسمه... (2-5) 4 إلى C, cxii, 1 (6) توفيت فاطمة ابنت (7) عبد الله يوم (8) الجمعة في ذي الحجة (9) سنة خمس وثلاث (10) مئة وحي تشهد أن لا إله إلا الله.

Est décédée Fāṭima, fille de 'Abdallāh, le jour du vendredi, en dhu l-ḥidjdja de l'année 305 (mai-juin 918). Et elle témoigne qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allāh.

L. 8 : La formule insolite qui donne la férie sans le quantième ne permet pas de préciser le jour du décès⁽¹⁾.

7

ÉPITAPHE D'UN MUSULMAN. 325 H. — Haute stèle de marbre blanc cassée en haut et rognée des deux côtés, trouvée (paraît-il) au Saint-Sépulcre et conservée au même Musée; dimensions (de l'estampage) 38 × 130. Douze lignes visibles, incomplètes de quelques lettres aux deux bouts, en coufique simple;

(1) Le mot *fi* « dans », que j'ai copié sans point d'interrogation, désigne peut-être le premier jour du mois, ou bien il faut le lire (س) *ghurrata*, c'est-à-dire *ghurrata*, avec le même sens. D'après les tables de Wüstenfeld, le 1^{er} dhu l-ḥidjdja 305 (15 mai 918) était précisément un vendredi. Il est vrai que les feries de ces tables avancent le plus souvent d'un jour sur celles des quantième épigraphiques; voir *M CIA*, I, p. 117, n. 1, et 291, n. 2; cf. plus loin, nos 7, 12, 13, 59, 68, 79, 89, 109 et *passim*; WEIL, *Chalifen*, III, p. 440, n. 1; SAUVAIRE, *Sur une mère d'astrolabe arabe*, in *JA*, 9^e série, I, p. 24 et 47. Si l'on veut corriger ici cet écart, on peut lire à la rigueur ما[ى] au lieu de في, soit *thāni* « le vendredi deux dhu l-ḥidjdja »; ce détail est à revoir sur l'original.

caractères moyens, gravés en creux, d'un beau style et bien conservés. Inédite; voir pl. III à gauche en haut (estampage 1914).

[بسمه... هذا قبر... nom propre... (1) [بن (1) يوسف الدمشقي] (2) (2) [تأوفى
 رحمه الله يوم] (3) [ا] لاثنين لأربعة أعش[ر] (3) ليل[ة] (4) (4) خلت من شعبان سنة
 (5) [خ]مس وعشرين (5) وثلاث مائ[ة] (6) [ر]حم الله عبد[ا] دعا [له] (7) [ب]المغفرة
 يا أَيُّهَ الجال[س] (8) [ع]لمى لا تُعجِبَنَّكَ نَفْسُكَ (9) [م]ثُلكَ كُنْتُ ومثلى (10) [ت]كون
 فى حَرَجٍ م[العون] (11) [من ت]عدّد أو فتح هذا (12) القبر.

(Voici le tombeau de...), fils de Yūsuf, de Damas. Il est décédé — qu'Allāh lui fasse miséricorde! — le jour du lundi 14 sha'bān de l'année 325 (27 juin 937)⁽⁶⁾. Qu'Allāh fasse miséricorde à un esclave qui priera pour le pardon du défunt⁽⁷⁾! Ô toi qui es assis sur ma tombe, garde-toi d'être vain de toi-même : semblable à toi j'ai été, et semblable à moi tu seras⁽⁸⁾

(1) Cette lettre indistincte pourrait être le *rā* du mot *qabr* « tombeau »; je lis plutôt *ibn* « fils », parce que les épitaphes donnent presque toujours le nom paternel du défunt.

(2) Sur l'estampage *الدمشقي*, et sous la dernière dent visible à gauche, un petit trait horizontal qui forme l'extrémité d'un *yā* final tracé en retour, comme dans *الى*, n° 2 et 4; cf. plus haut, p. 20, n. 4. Ainsi ce mot est un surnom relatif, et la leçon *al-dimashqi* est appuyée par les deux dents visibles avant la cassure, qui condamnent des leçons telles que *الدمشقي* ou *الدمشقي*.

(3) L'*alif* prosthétique, si contraire à la grammaire, tend à confirmer, mais pour une époque encore plus haute, les observations de Blochet in *Mufaḍḍal*, p. 405 (63) suiv., sur l'abus de la voyelle *a* dans la langue vulgaire du moyen âge.

(4) Ce mot est gravé au-dessus du précédent. Je lis ainsi, et non *ليا*, bien que la troisième lettre, entamée par la cassure, puisse être aussi un *alif*; la leçon *lailatan*, la seule correcte après le nom de nombre 14, est appuyée par le verbe *khalat*, au féminin singulier.

(5) Les lettres *وعسر* sont gravées en surcharge au-dessus du groupe suivant *بن*.

(6) D'après les tables de Wüstenfeld, la fête de ce quantième était un mardi; cf. plus haut, p. 32, n. 1 et renvois. Il faudrait donc transcrire « lundi 26 juin » et faire la même correction dans tous les cas semblables; toutefois je conserve partout les concordances de quantième données par Wüstenfeld, pour ne pas me perdre dans des problèmes de calendrier qu'on peut négliger ici.

(7) J'ai rétabli *lahu* (l. 6), et non *li-nafsih* « pour son propre pardon », suivant une formule fréquente en épigraphie, ainsi *MCIA*, I, n° 106, 107 et 528; cf. quatrième note suivante.

(8) Cette apostrophe du défunt au passant se retrouve au n° 12, l. 1-2, avec la variante *نحكك* (ici *نحكك*). On dit *u'djiba bi-nafsih* « s'admirer, s'enorgueillir », avec une nuance de mépris, ou du moins de dédain pour les autres; voir LANE, *Lexicon*, d'après FAYYŪMI, *Miṣbāḥ*, dont voici le texte, II, p. 27, l. 7 d'en bas (j'ajoute les voyelles) : وَأَعْجَبَ زَيْدٌ بِنَفْسِهِ بِالْبِنَاءِ لِلْفِعْلِ إِذَا تَرَفَّعَ وَتَكَبَّرَ. Mais la graphie *نحكك* (et non *نحكك*) dans les deux répliques prouve qu'on disait alors *a'djabathu nafsuhu* à l'actif, et cette forme plus ancienne, car Fayyūmi écrivait au VIII^e (XIV^e) siècle, est aussi plus classique, puisque la grammaire n'admet pas que le sujet logique d'un verbe au passif soit exprimé

dans un cercueil⁽¹⁾. Maudit soit celui qui transgressera⁽²⁾ ou qui ouvrira ce tombeau!

L. 6-7 : Les formules appelant la miséricorde ou le pardon sur ceux qui le demandent pour le défunt, et qu'on pourrait appeler des « eulogies à report », sont fréquentes dans les inscriptions arabes⁽³⁾; elles en rappellent d'analogues dans l'épigraphie sémitique⁽⁴⁾.

L. 10-11 : Les formules de malédiction proférées contre les profanateurs des tombeaux sont fréquentes dans les épitaphes coufiques, du moins à Jérusalem⁽⁵⁾. Bien que le tabou des sépultures soit un fait universel⁽⁶⁾, il y a peut-être ici l'indice d'une survivance locale⁽⁷⁾.

par un complément circonstanciel. Dès lors, il faut lire au n° 12 *lā tu'djibuka nafsuka*, et ici *lā tu'djibannaka nafsuka* au mode énergique, dont je rends la nuance par « garde-toi ».

⁽¹⁾ La graphie ح ح, bien claire sur l'estampage, ne peut guère se lire que *fi haradjin*. Ce mot signifie « étroitesse, angoisse » et « brancard ou cadre d'un cercueil »; voir LANE, *Lexicon*; cf. une gravure in *Manners and customs*, II, p. 260. L'image se retrouve en épigraphie, ainsi in *M C I A*, III (Siwas), n° 2 : *ilā daiqi l-qubūri* « vers l'étroitesse (l'angoisse) des tombeaux ».

⁽²⁾ La graphie ع ع, bien claire sur l'estampage, appelle la leçon ع ع; mais *ta'addada* « dépasser » ne s'emploie guère qu'en parlant de nombres, et je crois que le lapicide a voulu graver ع ع, c'est-à-dire *ta'addā* « transgresser, sauter par-dessus ». La coquille s'expliquerait par la double analogie de forme et de sens entre ces deux verbes.

⁽³⁾ Ainsi plus loin, n° 12, 39, 41 suiv., 59, etc.; *M C I A*, I, n° 106, 107 et 528; DUSSAUD et MACLER, *Mission*, inscr. ar. n° 1, p. 725 (323) en bas; *Répertoire*, n° 484 (I, p. 366 en bas); POGNON, *Inscriptions sémitiques*, n° 78 et 80, p. 141 suiv.; cf. plus loin, p. 40, n. 3, et *passim*.

⁽⁴⁾ Ainsi la syriaque POGNON, *op. cit.*, n° 2, p. 17, datée 73 J.-C. M. Clermont-Ganneau me signale une formule du même genre, mais encore obscure; dans la palmyrénienne *Répertoire*, n° 285 (I, p. 231), datée 132 J.-C.; cf. LITTMANN, *Semitic inscriptions*, n° 6, p. 70 et sources citées.

⁽⁵⁾ Ainsi plus loin, n° 8, 10, 12 et 19; mais je n'en connais pas d'exemple en Égypte et M. Combe m'écrit (28 octobre 1919) qu'il ne se souvient pas d'en avoir trouvé dans les nombreuses stèles coufiques du Musée arabe du Caire, dont il prépare l'édition pour ces *Matériaux*.

⁽⁶⁾ Pour l'Arabie païenne et l'Islam primitif (tabou des tombeaux et culte des morts), voir W. R. SMITH, *Semiten*, p. 121; WELHAUSEN, *Reste*, p. 184; GOLDZIEHER, *Studien*, I, p. 230 suiv.; II, p. 308 et 369. Pour la Palestine, JAUSSEN, *Coutumes*, p. 102; MUSIL, *Arabia*, III, p. 450 suiv.; cf. une longue note au commentaire du n° 109.

⁽⁷⁾ Cf. Nombres, XIX, 16 : « Quiconque touchera (*yigga*)... un tombeau (*qeber*) sera impur pendant sept jours ». Le rédacteur du n° 7 distingue entre la *transgression* et l'*ouverture*. Le premier cas, si ma lecture est exacte (cf. cinquième note précédente), se rattacherait aux croyances, également universelles, sur les maléfices de l'enjambement; ainsi FRAZER, *Rameau d'or*, I, p. 258 et sources citées n. 1; Tautain in *Anthropologie*, VIII (1897), p. 545 en bas; ROSCOE, *The Baganda*, Lo. 1911, p. 357 et 428; Oeri in *Schweizer Volkskunde*, 1914, p. 46; Eitrem in *Archiv für Religionswissenschaften*, XVIII (1915), p. 588; cf. VAN GENNEP, *Rites de passage*, p. 173, n. 2, et 186 suiv. Pour la Palestine, Sophonie, 1, 9; Abēla in *Z D P V*, VII, p. 81; cf. Macler in *JA*, 11^e série, VII, p. 161 (je dois la plupart de ces références à M. Déonna, de l'Université de Genève). Pour l'ouverture, l'épigraphie sémitique offre un grand nombre de cas pareils, la plupart en Syrie et avec le

8

Hang her an epitaph upon her tomb.
(SHAKESPEARE, *Much ado*, IV, 1.)

ÉPITAPHE D'UNE MUSULMANE. ENTRE 351 ET 359 H. — Dalle de calcaire (ou de marbre) rognée sur les bords, entièrement fruste à droite en haut, et creusée au centre, trouvée à la Flagellation, puis déposée dans la cour du couvent de Saint-Sauveur et conservée aujourd'hui au même Musée; dimensions actuelles environ 40 × 56. Treize lignes visibles, pour la plupart incomplètes, en coufique simple; petits caractères, gravés en creux. Inédite; voir pl. III à droite en haut (estampage 1893)⁽¹⁾.

[deux ou trois mots... لعمد(?) (2) [quatre ou cinq mots] (1) [traces de caractères]

(3) [deux ou trois mots... هذ] [quatre ou cinq mots] (4) [quatre ou cinq mots] عيسى (5) ابنت عيسى

التي دخلت إلى (5) [quatre ou cinq mots] وخلفت (6) من (6) [quatre ou cinq mots]

والسعا حه] (7) [trois ou quatre mots] لعمس (8) بقين من (8) شعبان [deux mots]

وخمسين وثلاثا (9) [un mot?] رجمها الله (10) وفيها أقول بنفسى (10) [خر] جت (?)

خلت وداعتى سلاماً وهى فى ظفر (?) (11) [un ou deux mots] ساكنة التراب ومن يلفت

même verbe *pth = fth*; ainsi les phéniciennes et les araméennes *CIS*, 1^{re} partie, I, n° 3, l. 4 et 7; 2^e partie, I, n°s 211 et 226; *Répertoire*, n°s 360, 1071, 1175 et 1202; JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission*, I, inscr. nabat. n°s 11, 13 et 17.

(1) Comparé à un autre estampage et à deux petites photographies qui m'ont été remis en 1901 par M. Clermont-Ganneau.

(2) Au milieu de cette lacune on distingue les lettres لعم (?), peut-être une partie du nom propre al-Nu'mān dans la généalogie de la défunte.

(3) La graphie وحلب est très claire; je ne vois pas d'autre leçon que *wa-khuliqat*.

(4) Peut-être حه, c'est-à-dire *wal-shifā'a haqqun* «(elle témoigne que...) et que la guérison est une vérité», par allusion à *C*, xvii, 84; mais ce rappel de certaines formules fréquentes dans l'épigraphe funéraire de l'Égypte ne s'accorde guère avec le contexte.

(5) De ce mot on ne voit plus que deux dents d'égale hauteur, la dernière avec un crochet de finale sous la ligne, soit من, مر, ou س. On ne peut pas lire لَيْلَتَيْن «à deux nuits», car le verbe serait au duel *baqiyatā*, soit بعيا au lieu de بعى. Dès lors, le mot *laïla* est sous-entendu, et il s'agit d'un nom de nombre. Le verbe *baqā* «rester» limite le choix entre 1 et 14, et le pluriel *baqīna*, d'après la grammaire, entre 3 et 10. On ne peut pas lire سب = *sitt* «six», car la queue finale ne descendrait pas sous la ligne; dès lors, il ne reste que la leçon *li-khamsin* «à cinq». Le mois de sha'bān comptant 29 jours, le quantième est 29 — 5 = 24.

صعيد الخلد (12) [un mot ... ملع] ون (?) سَكَنْتِ وفي سكونك لي حياءك
 . [quelques lettres mutilées] (13)

(Invocations (?))... Voici le tombeau de) Maryam, fille de 'Īsā... qui est entrée dans (le paradis?)... et qui a été créée (?) de (Elle est décédée) le 24 sha'bān (de l'année ...) et cinquante et trois cents, qu'Allāh lui fasse miséricorde! Et en songeant (?) à elle, je me dis à moi-même : «Elle est sortie (de ce monde)⁽¹⁾, elle est partie, mon âme est en paix⁽²⁾, puisqu'elle a obtenu (ou vaincu)⁽³⁾... Elle repose sous la terre, et celui qui retournera le sol de la tombe⁽⁴⁾... sera maudit (?). Tu reposes, et dans ton repos c'est à moi qu'incombe le soin de ta réputation⁽⁵⁾.»

L. 8 : La copule *wa* «et» devant le chiffre des dizaines implique un chiffre d'unités; ainsi la date est comprise entre le 24 sha'bān 351 et le 24 sha'bān 359 (du 27 septembre 962 au 2 juillet 970).

L. 9-13 : Ces paroles résignées sont prononcées par un parent intime de la défunte, apparemment par son mari⁽⁶⁾.

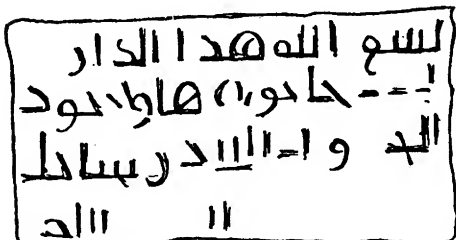


Fig. 6. — Inscription n° 9.

9

TITRE DE PROPRIÉTÉ (?). III^e OU IV^e SIÈCLE H.
 — Bloc de calcaire conservé au même Musée;
 dimensions 45 × 30. Quatre lignes (complètes?) en coufique simple; caractères moyens,

gravés en creux, grossiers et assez frustes, surtout à la dernière ligne. Inédite; voir fig. 6 (croquis 1914).

(1) Cf. la formule *nfaq men 'ālmā hānā* «est sorti de ce monde» dans les épitaphes syriaques; ainsi POGNON, *Inscriptions sémitiques*, n° 95 à 116.

(2) La graphie *وداعى* est claire; je lis *wadā'ati* «ma *wadā'a*», nom d'action de *wadu'a* «être tranquille», et aussi «partir pour un voyage». On peut combiner les deux sens et traduire «je partirai en paix pour le dernier voyage», ou en prenant *wadā'a* = *muwādā'a*, nom d'action de *wādā'a* III, «faire ses adieux» et «se réconcilier»: «Je l'ai quittée en paix»; le sens général reste le même.

(3) La graphie *في طعر* est claire; je lis *fi zafari*, à l'état construit du nom d'action de *zafira* «obtenir» ou «vaincre», ou *zafarin* à l'état absolu, sans *muḍāf ilaihi*.

(4) Début d'une menace à l'adresse des profanateurs; cf. plus haut, p. 34, n. 5 suiv., et plus loin, p. 38, n. 4 et renvois. Les formules analogues sont fréquentes dans l'épigraphie sémitique; ainsi les syriaques POGNON, *op. cit.*, n° 2 et 44, et la sabéenne *Répertoire*, n° 855 (II, p. 230).

(5) La graphie *حياك* est claire; je lis *hayā'uki* «ta pudeur». Sur la nuance entre *hayā'* «délicatesse morale» et *'ard* «honneur», voir WELLSHAUSEN, *Reste*, p. 227, n. 1.

(6) Voir un état d'âme analogue dans l'inscription *M C I A*, II (Tripoli), n° 52.

(1) بِسْمِ اللَّهِ هَذَا الدَّار (sic?) (2) [trois ou quatre lettres] حاحو [une ou deux lettres]
 ها [une ou deux lettres] حود (3) [une ou deux lettres] و [une ou deux lettres] البدر (??)
 ساحل (?) (4) [quelques traces de caractères].

Au nom d'Allah! Cette maison.....

Ce début ne rappelle guère celui des textes de construction, qui mettent presque toujours le verbe en tête. Il fait plutôt songer à ces titres de propriété que les habitants du Vieux-Caire, et peut-être ceux de Jérusalem, plaçaient sur leurs immeubles⁽¹⁾. Les caractères sont trop frustes pour accuser un âge précis⁽²⁾.

10

ÉPITAPHE (?) D'UN MUSULMAN. III^e OU IV^e SIÈCLE H. — Dalle de marbre cassée sur les deux côtés, peut-être en bas, et conservée au même Musée; dimensions environ 25 × 40. Quatre lignes visibles, toutes incomplètes, et traces d'une cinquième, en coufique simple; petits caractères, gravés en creux. Inédite; voir fig. 7 (croquis 1914).

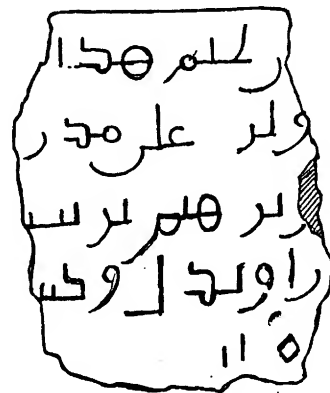


Fig. 7. — Inscription n° 10.

(1) [بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ هَذَا] [قبر (?)] [.....]
 (2) [trois ou quatre mots] [و بن (?) على (?) مدرّس (?)] [.....]
 (3) [trois ou quatre mots] [إبراهيم بن س] [.....] (4) [.....]
 وملعون من غير أو بدل وكتبه (?) [.....].

Voici (le tombeau de?) fils de 'Alī (?), professeur (?) Ibrahim, fils de
 (Et maudit soit celui qui) changera ou substituera. Et a écrit ceci (?)

L. 1 : L'état du *bismillāh* permet d'évaluer la longueur des lacunes à droite, alors qu'à gauche on ne relève aucun indice précis. L'absence de tout vestige d'une date, dont la formule exigerait au moins huit à dix mots, autorise à supposer une lacune importante à gauche. Dans ce cas, la dalle était très barlongue

(1) Voir *M C I A*, I, nos 18 et 19; *HERZ, Catalogue*, p. 79 suiv., et quelques documents analogues recueillis dès lors au Musée arabe du Caire; cf. plus loin, n° 26 et commentaire.

(2) Ils rappellent ceux du n° 22, que je classe vers la même époque, d'après certains traits que l'estampage accuse clairement.

dans le sens horizontal, car il est peu vraisemblable que la date fût en bas, après les formules de malédiction. Cette forme ne convenant guère à une stèle funéraire de cette époque⁽¹⁾, le n° 10 était peut-être un titre de propriété, comme les n°s 9 et 26; mais il y a aussi des épitaphes non datées⁽²⁾.

L. 2-3 : Les leçons proposées semblent impliquer que l'épitaphe, si c'en est une, était consacrée à deux défunts, comme le n° 19; mais la lecture de la ligne 2 est presque désespérée⁽³⁾.

L. 4 : La leçon proposée implique une formule de malédiction qui s'adresse, soit aux mutilateurs du tombeau, soit à ceux qui tenteraient d'en changer la destination⁽⁴⁾. La formule *kataba(hu)* « a écrit (ceci) », fréquente dans les graffites⁽⁵⁾ et les prières⁽⁶⁾, se lit aussi dans les épitaphes⁽⁷⁾.

Les caractères sont archaïques, mais les trois *dāl*, avec leur demi-boucle sous la ligne, accusent peut-être le iv^e (x^e) siècle, plutôt que le iii^e⁽⁸⁾.

11

ÉPITAPHE D'UN MUSULMAN. ÉPOQUE INCERTAINE. — Dalle de calcaire conservée au même Musée; dimensions 15 × 35. Neuf lignes en coufique simple; petits caractères, gravés en creux. Inédite (copie 1914).

(1) Au n° 19, elle est moins accusée qu'elle ne le serait ici.

(2) Ainsi n°s 11 et 21, où le texte a l'air complet sans la date.

(3) Au lieu de *'ali mudarris*, on pourrait lire *'alā madrasati* « en faveur de la madrasa . . . »; mais y avait-il alors des madrasas à Jérusalem?

(4) Ces formules, avec les mêmes verbes *ghayyara* et *baddala* (cf. C, II, 177), sont fréquentes dans les décrets et les textes de fondation; voir plus loin, n°s 29, p. 72, n. 9, et 39 B, l. 2-3. Pour les épitaphes, cf. n° 12, p. 41, n. 7, et pour d'autres formules, p. 36, n. 4 et renvois, et plus loin, p. 50, n. 3. L'épigraphie sémitique offre un grand nombre d'exemples avec *ghayyara* ou un mot de la même racine, ou des verbes analogues; ainsi les nabatéennes CIS, 2^e partie, I, n°s 210, 212, 217 et 350 (EUTING, *Nabatäische Inschriften*, n°s 13, 14 et 20; BRÜNNOW, *Arabia*, I, p. 365); JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission*, I, n°s 12, 17 et 31; *Répertoire*, n° 1175 (II, p. 418), etc.

(5) Ainsi in ZDPV, *MuN*, 1903, p. 52 et fig. 41.

(6) Ainsi in DUSSAUD et MACLER, *Mission*, n°s 26 suiv., p. 737 (335).

(7) Cf. plus loin, n° 20, l. 7, et plusieurs stèles coufiques du Musée arabe du Caire, où ce verbe au passif précède la date mortuaire (d'après M. Combe). Pour l'épigraphie sémitique, voir les syriaques POGNON, *Inscriptions sémitiques*, n°s 115 suiv., p. 201 suiv. (*ktab*), et la palmyrénienne DE VOGÜÉ, *Inscriptions sémitiques*, n° 71, p. 52, qui débute par *qabrā dnāh = hādḥā qabru*, et s'achève par une défense suivie de *kdhi katabtu* « suivant ce que j'ai écrit ».

(8) Cf. n°s 14 et 18, fig. 9 et pl. IV.

(1-7) بسمه ... C, cxii, 1-4 — هذا قبر (8) حمّاد (1) بن يعقوب (9) بن إياس (2)

الجزّار (3).

Voici le tombeau de Ḥammād, fils de Ya'qūb, fils d'Iyās, le boucher (?).

Faute d'une date et d'un fac-similé des caractères, je ne puis fixer, même approximativement, l'âge de cette épitaphe.

12

ÉPITAPHE D'UN CHRÉTIEN. 367 (?) H. — Dalle de marbre (?) découpée après coup en forme de disque, pour servir de meule, et percée au centre d'un trou carré pour le passage d'un pivot de bois; diamètre actuel 38. Huit lignes visibles en coufique simple, légèrement fleuri; petits caractères, gravés en creux. Inédite; voir pl. III à droite en bas (estampage du P. Germer-Durand) et fig. 8 (croquis 1888 et 1893) (4).



Fig. 8. — Inscription n° 12.

(1) [يا أيّاه] جالس على لا تُعجبك

نفسك [مِثْلُكَ] (2) [كُنْتُ] ومثلي تكون

هذا قبر سبّس (?) بن إبراهيم (3) المملطيّ تنجّ يوم الأحد لتسع ليال بقين (5) من تموز (4) وهو لاثنا عشر [خلت] (6) من ذي الحجة غفر له (5) وغفر لمن قرأه

(1) La graphie جاد est claire; j'ajoute le *tashdid* d'après *Aghāni*, index.

(2) Graphie plutôt ابلس, mais la ligature entre les lettres 3 et 4 n'est pas franche et provient peut-être d'un éclat dans la pierre; on ne peut pas lire *Iblis* pour *Iblis*, qui est le nom de Satan.

(3) Graphie الجزّار, peut-être للجراد ou الحراي (*al-harrāni*?); la leçon *al-djazzār* est la plus simple.

(4) Cette dalle faisait alors partie de la collection de l'archimandrite Antonin; je n'ai pu la revoir en 1914 pour en prendre un meilleur estampage.

(5) La graphie n'est pas بعين (cf. كت et بن, l. 2, من, l. 3 et 4, et لمن, l. 5), mais plutôt عى (cf. مى, l. 2, المملطي, l. 3, et اى, l. 6) ou عى (cf. على, l. 1 et 7). Toutefois je lis *baqina*, pour accorder ce verbe avec le pluriel *layālin*, qui est correct après le nom de nombre «neuf».

(6) Le verbe *khalā* est assuré par le sommet de la hampe du *lām*, qu'on voit encore au-dessus du trou carré. Je lis *khalat* au féminin singulier, d'accord avec le féminin *laila* «nuit» sous-entendu, qui doit être au singulier (acc. *lailatan*) après le nom de nombre «douze».

وترحم عليه ملعون محتوم (6) [في?] يوم (?) الئاممه (?) وددسه (??) أعرس إلى
 طكس [un mot ?] (7) [الملة?] النصرانية على (?) من غير هذا القبر [un mot ?]
 [quelques lettres] (8)

Ô toi qui es assis sur ma tombe, ne sois pas vain de toi-même! Pareil à toi j'ai été, et pareil à moi tu seras⁽¹⁾. Voici le tombeau de Sinbis (?), fils d'Ibrāhīm, de Malaṭiya (Mélitène). Il est décédé le dimanche 22 juillet, c'est-à-dire le 12 dhu l-ḥidjdja. Qu'il lui soit pardonné, ainsi qu'à celui qui lira ceci⁽²⁾ et qui priera pour qu'il soit fait miséricorde au défunt⁽³⁾. Maudit soit (et) jugé au jour (?) du jugement (??), et sa peine (?) sera plus dure en regard (?) du rite de la religion chrétienne, sur (?) celui qui changera (la disposition de) ce tombeau.....

L'état actuel du texte prouve que la dalle originale était rectangulaire, à peu près carrée, et que ses côtés étaient tangents à la périphérie du disque⁽⁴⁾; ainsi les triangles sphériques rognés par le mutilateur renfermaient, au début et à la fin des lignes, quelques lettres dont le nombre va diminuant jusqu'aux lignes 4 et 5, où il ne manque rien, alors que dans les dernières lignes les lacunes vont en augmentant de haut en bas. Cette observation se vérifie exactement aux premières lignes, où il est facile de rétablir les lettres rognées; il n'en est pas de même en bas, où le sens est moins clair.

L. 2 : Le nom du défunt comprend huit dents qu'on peut combiner de diverses manières pour former des lettres; d'après leur hauteur et leur écart, les graphies les plus vraisemblables sont سسس et سسس (ou سسس). En outre, chacune de ces graphies comporte plusieurs leçons, suivant le choix des points et des voyelles. Quelques noms d'homme, tous peu usités, répondent à l'une ou l'autre de ces nombreuses combinaisons⁽⁵⁾.

(1) Sur cette apostrophe, cf. n° 7, l. 7-10, et p. 33, n. 8.

(2) Cf. *allāhumma, ighfir... li-man qara'ahu* « Allāh! pardonne à qui lira ceci » in DUSSAUD et MACLER, *Mission*, n° 28, p. 737 (335), et les formules analogues dans l'épigraphie sémitique, avec le même verbe *qara'a*; ainsi la nabatéenne JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission*, I, n° 200, p. 249, et les syriaques POGNON, *Inscriptions sémitiques*, nos 22 à 33, 62 à 71, 75, 77, 92 à 116 et *passim*, où le lecteur est invité à prier pour le défunt ou pour les constructeurs.

(3) Sur les « eulogies à report », voir plus haut, p. 34, n. 3 et 4 et renvois.

(4) Sauf en bas, où la ligne 8 est fortement entamée, et n'était peut-être pas la dernière.

(5) Au lieu de *Sinbis* (Ḥabīb-Wüstenfeld, p. 34; *Aghāni*, XVIII, p. 178, l. 8; Ibn al-athīr, index, XIII, p. 324; DJAUHARI, *Ṣaḥāḥ*, I, p. 457, l. 8; MURTAḌĀ, *Tādj*, IV, p. 168, l. 6, avec la vocalisation; WÜSTENFELD, *Register*, p. 422), on pourrait lire *Sunais* (*Tādj*, *pag. cit.*, l. 17), ou *Sisan* (*op. cit.*, IX, p. 234, l. 16 d'en bas; cf. *Sis*, IV, p. 169, l. 4 d'en bas, et سيسانبروه, Ṭabari, I, p. 869, l. 1), ou *Sunsun* (*Tādj*, IX, p. 245, l. 10), ou encore Σασιβος, nom fréquent dans l'épigraphie gréco-syrienne; ainsi WADDINGTON, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, index Chabot, Pa. 1897,

L. 3 : Le défunt étant un chrétien, comme on va voir, il est tentant de lire le premier mot *al-mal(a)ki* « le melkite »; mais l'avant-dernière lettre est bien un *tā*⁽¹⁾. La leçon *al-malaṭi* est d'autant plus vraisemblable que Mélitène était alors un des centres du christianisme syrien. La confession du défunt est clairement indiquée par le verbe *tanayyaha* « est décédé »⁽²⁾.

L. 3-4 : Le rédacteur n'indique pas l'année, soit par oubli, soit plutôt parce que donnant le mois en concordance chrétienne et musulmane, il a jugé superflu de préciser l'année. Les mots « neuf nuits restant⁽³⁾ de tammūz⁽⁴⁾ » désignent un dimanche (*yauma l-aḥadi*) 22 juillet, correspondant à un dimanche 12 dhu l-ḥidjdja⁽⁵⁾. Or d'après les tables de Wüstenfeld, le dimanche 12 dhu l-ḥidjdja 367 correspond au dimanche 21 juillet 978⁽⁶⁾. Cette concordance me paraît être la meilleure pour l'époque indiquée par la paléographie, car le style des caractères trahit bien la seconde moitié du IV^e (X^e) siècle.

L. 5-7 : La formule de malédiction dirigée contre ceux qui changeront la destination du tombeau⁽⁷⁾ présente, dans le choix des mots et dans la construction, des difficultés que je n'ai pu résoudre, bien que l'estampage ne soit guère plus médiocre ici qu'ailleurs. Je me borne à les signaler en note⁽⁸⁾, pour ne

p. 6; DUSSAUD et MACLER, *Voyage*, index, p. 219; *Mission*, index, p. 706 (304). Je cite pour mémoire la variante سسر d'un nom énigmatique in Ṭabari, I, p. 2389, n. 1, et Ibn al-athīr, II, p. 381, n. 1; suivant Wellhausen cité in DE GOEJE, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, 2^e éd., Ley. 1900, p. 87, n. 5, cette graphie est une erreur de copie dans les manuscrits. Sur l'estampage, les deux dents suivantes, que je lis بن « fils », paraissent liées à la précédente, mais je crois que c'est une fausse ligature; avec dix dents, ce nom serait par trop étrange, et l'inscription n'offre pas d'exemple d'une vraie ligature descendant, comme ici, au-dessous de la ligne de base. La leçon [هيم] بن ابن correspond bien à la longueur de la lacune à la fin de la ligne.

(1) Sa boucle est fermée à gauche, alors que dans les *kāf* elle reste ouverte; cf. طكس (l. 6). La dent qui suit fait partie du *yā* final, comme dans متلى (l. 2). Le polionymique de Malaṭiya est bien *malaṭi*; voir Yāqūt, IV, p. 634 suiv.; BROCKELMANN, *Littérature*, II, p. 163 en bas.

(2) Du syriaque *etnayyah* (Dozy, *Supplément*), au lieu de *māta*, *tuvuṣṣiya* ou *intaqala* dans les épitaphes musulmanes.

(3) Sur la leçon *baqīna* « sont restées », voir plus haut, p. 39, n. 5.

(4) Ce nom de mois syrien confirme que le défunt était chrétien; les épitaphes musulmanes emploient toujours, je crois, les noms de mois arabes.

(5) Sur la leçon *khalat* « sont écoulées », voir plus haut, p. 39, n. 6.

(6) Sur l'écart apparent d'un jour (21 et 22 juillet), cf. plus haut, p. 32, n. 1 et renvois. J'admets l'équivalence tammūz = juillet, qui paraît assurée, au moins depuis le VI^e siècle J.-C., par une série de dates où les auteurs syriaques donnent la fête avec le quantième (communication de M. l'abbé Chabot); si elle n'est pas exacte ici, il faut renoncer à dater cette épitaphe.

(7) Sur *ghayyara* (l. 7), cf. plus haut, p. 38, n. 4 et renvois.

(8) La leçon *yaum* « jour » (l. 6) est appuyée par une réplique (l. 3) où ce mot a le même aspect; je rétablis alors *fi* « dans » pour combler la lacune. La graphie اللامه (ou اللمة) paraît claire,

retenir que le mot *taks*, dont la lecture est certaine⁽¹⁾. Le rédacteur veut dire que les profanateurs ou les aliénateurs du tombeau subiront une peine d'autant plus grave (*a'sar*) qu'elle est fixée d'après le « rite » chrétien, ou peut-être d'après une « taxe », soit une amende pécuniaire prévue par l'Église⁽²⁾; car le mot *taks* pourrait avoir ici l'un ou l'autre sens⁽³⁾. Cette menace paraît alors viser moins les chrétiens, qui devaient connaître leur loi, que les musulmans (ou les juifs) tentés de profaner une sépulture chrétienne⁽⁴⁾.

13

ÉPITAPHE D'UN MUSULMAN. 375 H. — Petite dalle de marbre déposée au couvent grec de Saint-Nicolas (plan Schick 11), puis au couvent grec de Sainte-Croix, hors la ville. Cinq lignes en coufique; petits (?) caractères. Publiée⁽⁵⁾.

mais je ne trouve pas de leçon pour un sens tel que « jugement » ou « résurrection ». Le mot suivant est défiguré sur l'original ou sur l'estampage, et je n'en puis fixer la graphie pour les lettres du milieu. En retenant *دند*, comme un pis aller, on peut lire *wa-dhanbuhu* « et son crime », ou *wadinuhu* « et sa dette », suivant qu'on donne à *taks* le sens « rite » ou « amende »; voir troisième note suivante. Les mots suivants sont clairs, à part les lacunes; sur *al-našrāniyya* (l. 7), cf. deuxième note suivante. Mais le mot *'alā* « sur » brise la construction logique, puisque *man* « celui qui » devrait être le sujet de *mal'ūn* « maudit ». Il faut admettre une négligence du rédacteur, ou chercher ce sujet au début de la ligne 6 et renoncer ici au complément circonstanciel (*fi*) *yaumi* . . .

(1) Je la dois à M. Clermont-Ganneau, avec quelques sources citées deuxième note suivante.

(2) L'adjectif *našrāniyya*, pris substantivement, signifiant « religion chrétienne », je ne rétablis *al-milla* « la religion » que pour combler la lacune; voir Dozy, *Supplément*; cf. Sibṭ in Abū ya'lā, p. 68, l. 10-11 (*ahlu dini l-našrāniyyati*).

(3) Dozy, *Supplément* : 1° *طقس* (*τάξις*) et *طسق*, rit, cérémonial, ordres ecclésiastiques (cf. Vollers in *Z D M G*, LI, p. 299), et *طكس*, ordre, rang; 2° *طقس* et *طسق*, taxe, contribution, impôt (mais non pas *طكس*). On retrouve cette métathèse dans nos langues (*taxa* et *tasca*, *taxe* et *tâche*, *tax* et *task*). Les formes bas-hébraïques et chaldéennes de *τάξις* n'ont guère que le sens « ordre, rang »; voir LEVY, *Neuhebräisches und chaldäisches Wörterbuch über die Talmudim*, Lei. 1879, II, p. 158 et 184; *Chaldäisches Wörterbuch über die Targumim*, Lei. 1881, I, p. 301 et 317 suiv.; KRAUSS, *Griechische und lateinische Lehnwörter im Talmud*, Be. 1899, I, p. 11; II, p. 267; YASTROW, *Dictionary of the Targumim*, Lo. 1903, p. 535. Pour les formes syriaques, je trouve « ordre, rang, règle, rituel », et *tasqā* (arabe *tasq*), *tributi genus, stipendium fixum, salarium*; voir R. P. SMITH, *Thesaurus*, p. 1465 suiv. et 1491 en bas.

(4) L'épigraphe sémitique offre un grand nombre d'exemples d'amendes prononcées, en outre des malédictions, contre les violateurs ou les aliénateurs des sépultures; voir surtout les nabatéennes, et pour l'épigraphe latine, CAGNAT, *Cours*, p. 287 suiv. et les références au *CIL*.

(5) Voir CLERMONT-GANNEAU, *Mission en Palestine*, 5^e rapport, in *AMSL*, 3^e série, XI, p. 204 (98), n° 22, et surtout *Researches*, I, p. 235; les dimensions, le nombre des lignes et le style des caractères ne sont pas indiqués. J'ignore si la dalle est encore à Sainte-Croix; sur ce couvent, voir une note au commentaire du n° 108.

بِسْمِ الْحَيِّ الَّذِي لَا يَمُوتُ هَذَا قَبْرُ أَبِي⁽¹⁾ مَنْصُورِ عَبِيدِ اللَّهِ بْنِ الْحَسَنِ تَوَفَّى رَجْمَهُ
اللَّهُ وَرَضِيَ عَنْهُ يَوْمَ الْاِثْنَيْنِ + مُسْتَهْلَ رَجَبٍ مِنْ سَنَةِ خَمْسٍ وَسَبْعِينَ وَثَلَاثًا
كُلُّ نَفْسٍ ذَا آتِقَةٍ الْمَوْتِ⁽²⁾.

Au nom du Vivant qui ne mourra point⁽³⁾! Voici le tombeau d'Abū mansūr 'Ubaidallāh, fils de Ḥasan. Il est décédé — qu'Allāh lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui! — le jour du lundi 1^{er} radjab de l'année 375 (17 novembre 985), etc.

Suivant M. Clermont-Ganneau, la croix grecque gravée au milieu du texte est une surcharge; de fait, l'épithaphe est entièrement musulmane⁽⁴⁾.

Le quantième indiqué tombant sur un mardi, M. Clermont-Ganneau suppose que le défunt est mort dans la nuit du lundi, qui appartient déjà au 1^{er} radjab. Cette hypothèse, que suggère le système des tables de Wüstenfeld (calendrier religieux), n'est pas nécessaire si la date est donnée ici, comme dans un grand nombre d'inscriptions, d'après le calendrier astronomique⁽⁵⁾.

14

DÉBRIS D'UNE ÉPITHAPHE. ENTRE 340 ET 399 H. — Dalle de marbre cassée sur tous les bords et conservée au Musée de Sainte-Anne⁽⁶⁾; dimensions actuelles 20 × 30. Trois lignes visibles, incomplètes à droite et peut-être à gauche, en coufique simple; petits caractères gravés en creux. Inédite; voir fig. 9 (croquis 1914).

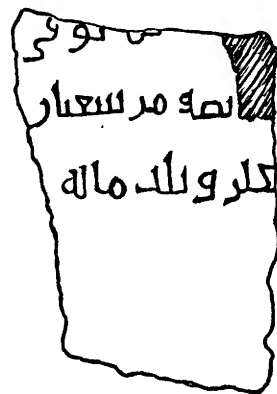


Fig. 9. — Inscription n° 14.

(1) [.....] توفى... (2) [.....] نصف من شعبان... (3) [.....] عين وثلاث مائة.

(1) Sur *abū* pour *abi* au génitif, voir *MCI A*, I, p. 298, n. 1, 320, n. 2, et 552, n. 3 fin; *Inscriptions de Syrie*, p. 28; cf. plus loin, n° 21, 35, 41, 83, 100 suiv., 131 et *passim*. Cette forme contraire à la grammaire, mais plus ou tout aussi fréquente, en épigraphie, que la forme régulière, semble indiquer que la langue courante considérait les deux parties d'un surnom paternel (*kunya*) comme un seul mot. Pour cette graphie dans les manuscrits, voir Moritz, *Beiträge*, p. 13.

(2) Début de *C*, III, 182, ou XXI, 36, ou XXIX, 57.

(3) Paraphrase de *C*, xxv, 60; cf. note suivante.

(4) Même la formule initiale, bien qu'elle rappelle certains versets bibliques; cf. note précédente et plus loin, p. 48, n. 5. Pour une autre croix sur une épithaphe, voir n° 19 et p. 49.

(5) Cf. plus haut, p. 32, n. 1 et renvois.

(6) Ce Musée et le jardin qui le précède renfermaient en 1914 un grand nombre de fragments coufiques, dont je n'ai relevé que les plus intéressants; voir aussi le n° 132.

..... il est décédé la mi-sha'bān ... (de l'année ...) et trois cents.

Le chiffre des dizaines, qu'on peut lire *arba'ina* « quarante », *sab'ina* « soixante-dix » ou *tis'ina* « quatre-vingt-dix », était précédé peut-être d'un chiffre d'unités; la date est donc comprise entre le 15 sha'bān 340 et le 15 sha'bān 399 (du 16 janvier 952 au 14 avril 1009). A première vue, le style des caractères semble accuser une époque plus haute; mais à l'examen, certains traits corrigent cette impression ⁽¹⁾.

15

• DÉBRIS D'UNE ÉPITAPHE. III^e OU IV^e SIÈCLE H. — Dalle de marbre (?) cassée sur les deux côtés, peut-être en bas, et conservée au même Musée; dimensions actuelles 20 × 20. Quatre lignes visibles, incomplètes des deux bouts, en coufique simple; petits caractères, gravés en creux. Inédite; voir fig. 10 (croquis 1914).

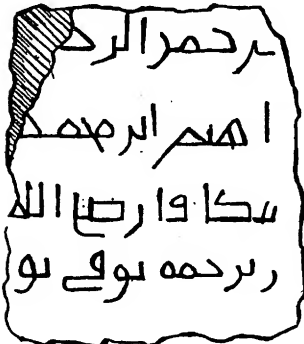


Fig. 10. — Inscription n° 15.

(1) [بسم الله الرحمن الرحيم] [...] (2) [هذا قبر

إبراهيم ابن محمد] [...] (3) [سكاي] (deux à trois mots) (2)

رضى الله عنه [...] (4) [ورحمه] (?) [ورحمه] (?) [ترحمه] (?)

توفى يوم [...] م].....

(Voici le tombeau) d'Ibrahīm, fils de Muḥammad..... Il est décédé le jour.....

Le style des caractères semble accuser le III^e (IX^e) siècle, ou le IV^e, si l'on veut tenir compte du « retard provincial ».

16

DÉBRIS D'UNE ÉPITAPHE. V^e OU VI^e SIÈCLE H. — Dalle de marbre cassée sur tous les bords et conservée au même Musée; dimensions actuelles 24 × 16. Trois lignes visibles, incomplètes d'un ou deux mots à droite ou à gauche,



Fig. 11. — Inscription n° 16.

⁽¹⁾ Ainsi la « cunéiformité » des dents et des hampes, et la demi-boucle sous la ligne qu'on observe à la première lettre visible en haut; cf. nos 10 et 18, fig. 7 et pl. IV.

⁽²⁾ Peut-être un surnom relatif dont le *yā* final avait une queue horizontale, retournant à droite, qui a disparu ou qui m'a échappé.

en coufique un peu fleuri; petits caractères, gravés en creux. Inédite; voir pl. III à gauche en bas (estampage 1914) et fig. 11 (croquis d'après l'estampage).

(1) [...] يوحنا⁽¹⁾ الموصلى [...] (2) [...] توفي في ليلة السبت⁽²⁾ لثلاث عشر]ة
 [...] (3) [...] من جمادى الأول⁽³⁾[...]

(Voici le tombeau de.....) Jean, de Mossoul..... Il est décédé la nuit du samedi 13 (ou 17) djumādā I^{er}.....

L. 1 : Le nom de Yuḥannā, qui paraît certain, semble indiquer que le défunt, ou l'un de ses ascendants, était chrétien⁽⁴⁾.

L. 2 : Le quantième est «treize», mais on ne voit pas s'il faut le compter du début (*khalat* ou *maḍat*) ou de la fin (*baqiyat*) du mois. Dans le premier cas, c'est le 13; dans le second, c'est le 17, puisque djumādā I^{er} compte trente jours⁽⁵⁾.

L. 2-3 : L'état de la date montre que la lacune entre ces deux lignes ne renfermait que le verbe de quantième, précédé peut-être du mot *layla* «nuit», soit au plus deux mots; dès lors, entre les lignes 1 et 2 on ne peut rétablir aussi qu'un ou deux mots, par exemple *raḥimahu llāhu* «qu'Allah lui fasse miséricorde». Ainsi la stèle originale avait au moins deux ou trois lignes de plus en haut pour le *bismillāh* et le début de l'épithaphe, et une ou deux lignes de plus en bas pour les chiffres de l'année.

Le style des caractères, un peu maniérés⁽⁶⁾, paraît accuser le v^e (xi^e) siècle, ou même le début du vi^e⁽⁷⁾.

(1) La graphie *يوحنا* est très claire et ne comporte guère d'autre leçon. On voit bien, devant la première dent, la trace d'un caractère, mais il ne saurait appartenir à ce nom. On ne peut pas lire *ابوحنا* = *abū ḥannā*, car cette lettre n'est pas un *ālif*; c'est plutôt le *rā* final du mot *qabr* «tombeau», ou le *nūn* final du mot *ibn* «fils».

(2) Ces deux mots sont gravés en surcharge au-dessus des deux suivants.

(3) Leçon certaine, bien que les lettres soient rognées par en bas. En épigraphie, *djumādā* est presque toujours masculin; cf. n^{os} 41, 72, 103, 144, 147 et *passim*. La grammaire en fait un féminin, mais admet le masculin, qui est le genre de tous les autres noms de mois; voir LANE, *Lexicon*.

(4) Voir un cas analogue in *Inschriften Lehmann*, p. 148 (24), n. 3, et *Amida*, n^o 30, p. 93, n. 1.

(5) La férie ne sert de rien, puisque l'année a disparu.

(6) Noter la forme différente des deux *ج* consécutifs (l. 2).

(7) C'est-à-dire l'époque latine, durant laquelle on a pu graver des inscriptions arabes, du moins des épithaphe, surtout pour des chrétiens; cf. deuxième note suivante.

17

DÉBRIS D'UNE ÉPITAPHE. V^e OU VI^e SIÈCLE H. — Dalle de marbre cassée sur tous les bords et conservée au même Musée; dimensions actuelles environ 20 × 30.



Trois lignes visibles, incomplètes des deux bouts, en beau coufique fleuri; petits caractères, gravés en creux d'un trait ferme et précis, et décorés de rinceaux dans les champs. Inédite; voir fig. 12 (croquis 1893 et 1914).

[.....] الحترم [.....] (2) [.....] (1) [صلى] (1)

[.....] (3) [مات] (?) فرحم [.....]

Fig. 12.

Inscription n° 17.

Ce fragment ne renferme qu'un mot douteux (l. 1), probablement un nom relatif, c'est-à-dire l'ethnique ou le polionymique du défunt, le début (*muḥarram*, l. 2) et peut-être la fin (*mi'a* « cent », l. 3) de la date, enfin le verbe d'une eulogie funèbre (*fa-raḥima*, l. 3). Son seul intérêt est dans le style de ses élégants caractères, dont on chercherait en vain les pareils en dehors du Ḥaram. Quand on les compare à ceux des autres épitaphes coufiques, ils semblent accuser le VI^e (XII^e) siècle, c'est-à-dire l'époque latine; et si l'on n'admet pas que les musulmans fussent autorisés alors à graver des épitaphes, on s'en tirera en supposant que celle-ci était chrétienne⁽²⁾. Mais si je rapproche ce fragment des nos 220 à 222 (pl. XII), datés 413 (1022-23), et qui sont des textes monumentaux échappant au « retard provincial », il me semble que le n° 17 peut être le débris d'une épitaphe soignée de l'époque fatimide, provenant d'un riche mausolée du cimetière de la porte Dorée, à deux pas de Sainte-Anne; alors il est permis de l'attribuer au V^e (XI^e) siècle.

18

ÉPITAPHE D'UN MUSULMAN. (375 OU) 395 H. — Bloc de marbre cassé sur tous les bords et conservé au Musée de Notre-Dame de France; dimensions actuelles maxima 32 × 38. Six lignes presque complètes, en coufique simple nuancé de fleuri; petits caractères, gravés en creux d'un trait ferme et régulier. Publiée⁽³⁾; voir pl. IV à droite en haut (estampage du P. Germer-Durand).

(1) Graphie douteuse, à cause des cassures.

(2) Cf. deuxième note précédente et plus loin, p. 73, n. 2 et renvoi.

(3) En résumé, avec une bonne gravure, par le P. Germer-Durand in *Notice sur le Musée de Notre-Dame de France*, Pa. s. d., p. 31.

(1) [ب]سم الله (2) [قُلْ هُوَ] وَنَبَأٌ عَظِيمٌ أَنْتُمْ عَنْهُ (3) [مُ]عْرِضُونَ (4) هذا قبر منصور بن (4) [عبد] (2) الله بن محمد بن المغيرة (3) (5) [ر]حمة (4) الله توفي في رمضان سنة (6) [خ]مس وتسعين (5) وثلاثمائة [ة].

Voici le tombeau de Mansūr, fils de 'Abdallāh, fils de Muḥammad, fils d'al-Mughīra (?), qu'Allāh lui fasse miséricorde! Il est décédé en ramadān de l'année 395 (juin-juillet 1005).

Le *bismillāh* et le passage du Coran, qui sont entamés à droite (l. 1-3), montrent que les autres restitutions (l. 4-6) comblent bien les lacunes.

A première vue, le style des caractères semble accuser une époque plus haute; mais à l'examen, certains traits corrigent cette impression, surtout si l'on tient compte du « retard provincial » (6).

19

ÉPITAPHE DE DEUX CHRÉTIENS (?). 3.5 H. — Dalle d'un calcaire brun clair, veiné de blanc, cassée ou rognée sur tous les bords et conservée au Musée de l'hospice de Saint-Paul (7); dimensions actuelles maxima 35 × 28. Six lignes complètes en coufique simple; très petits caractères, gravés en creux, mais peu profonds. Inédite; voir pl. IV à gauche au milieu (estampage 1914) (8).

(1) C, xxxviii, 67-68.

(2) Je rétablis 'abd, comme le P. Germer, et crois voir encore le bout supérieur du *dāl*.

(3) Le nom propre al-Mughīra est le plus fréquent parmi ceux qui répondent à la graphie المعير ou المعى; il est vrai que le *hā* final n'est pas visible dans le petit vide à gauche. Un essai de lecture tracé à l'encre sur l'estampage, à gauche en bas, suggère ici المعتز بالله, c'est-à-dire que le défunt serait l'arrière-petit-fils du calife al-Mu'tazz billāh, mort en 255 (869). Cette leçon ne s'accorde ni avec la paléographie, ni avec la chronologie.

(4) Peut-être [بن عبد الله], mais la première lettre visible paraît être un *hā* plutôt qu'un *dāl*; en outre, la généalogie est déjà assez longue, et l'on attend ici une eulogie funèbre.

(5) Ou *sab'ina* «soixante-dix», mais la forme des quatre dents initiales est plutôt en faveur de la leçon *tis'ina* «quatre-vingt-dix». Dans la lettre de la gravure publiée par le P. Germer, le chiffre 375 est un lapsus pour 395, ainsi qu'on le voit par la concordance chrétienne indiquée (1004).

(6) Ainsi la «cunéiformité» des dents et des hampes, et la demi boucle sous la ligne, dans plusieurs lettres et ligatures; cf. n° 10 et 14, fig. 7 et 9. Ici la tendance au fleuri est encore plus marquée dans l'extrémité de quelques hampes en col de cygne; on notera aussi, comme au n° 16, la forme différente des deux *ḥ* consécutifs (l. 5).

(7) La dalle, trouvée au cours des fouilles faites pour les fondations de cet hospice, provient peut-être du cimetière du Bāb al-sāhira, qui dépassait alors ses limites actuelles; cf. n° 41.

(8) Comparé à un autre de l'École biblique.

(1) بِسْمِ اللَّهِ وَنِعْمَ الْقَادِرُ اللَّهُ يُحْيِي وَيُمِيتُ (2) وهو حتى لا يموت هذا قبر
 سلامة (3) بن هند وهند (1) بن سليمان توفيا رجما (4) الله في ربيع الآخر سنة
 خمس وبدو (2) وثلاثا (3) (5) ثة وحروم بكلمة الله لا [و]ليته من باعه (6) ومن اشتراه
 بعد هذا †.

Au nom d'Allāh, et qu'il est puissant, Allāh (4)! Il fait vivre et il fait mourir; mais lui, il est vivant et ne meurt point (5). Voici le tombeau de Salāma, fils de Hanī'a, et de Hanī'a (6), fils de Sulaimān. Ils sont décédés tous deux — qu'Allāh leur fasse miséricorde! — en rabī II de l'année cinq et . . . (7) et trois cents. Et (ce tombeau est rendu) sacré par la parole d'Allāh (8); n'est pas son ami (9) celui qui le vendra, ni celui qui l'achètera désormais.

L. 3 : La présence de deux défunts dans un même tombeau, bien que rarement attestée par l'épigraphie funéraire arabe, n'a rien d'insolite (10).

(1) Sur ce double nom, voir cinquième note suivante.

(2) Sur ce sigle, voir cinquième note suivante.

(3) Le groupe *ند* est gravé en tout petits caractères, à droite et au-dessus du *mim-alif*. On observera que tous les *mim* liés des deux côtés forment un triangle sous la ligne de base.

(4) Le mot *allāh* n'est pas le sujet des verbes suivants, il est apposé à *nīma l-qādiru*, comme dans la phrase schématique *nīma l-radjulu Zaidun*; voir ZAMAKHSHARI, *Mufaṣṣal*, éd. Broch, p. 123, l. 12; DE SACY, *Grammaire*, II, p. 223; FLEISCHER, *Beiträge*, VII, p. 94; WRIGHT, *Grammar*, II, p. 312; CASPARI, *Grammatik*, p. 339.

(5) Paraphrase de nombreux versets du Coran (concordances de Flügel) et aussi de la Bible (concordances de Segond), ainsi le classique *hayyahweh*; cf. le commentaire et plus haut, p. 43, n. 4.

(6) La double graphie *هند* est très claire; la leçon *Hibat(allāh)* est exclue, puisque le texte est complet. Je lis *هَيْتَة*, nom masculin; voir Ḥabib-Wüstenfeld, p. 11; WÜSTENFELD, *Register*, p. 204. Le *Vocabulaire des noms indigènes* publié par le Gouvernement général de l'Algérie (Alger 1891) donne (p. 191) plusieurs noms de la racine *هت*, ainsi *هَيْتَة* (masculin); mais cette source est bien lointaine. Aucune leçon ne s'imposant à première vue, j'ai laissé la graphie brute dans le texte.

(7) La graphie *بدو* est très claire; le *wā* représentant la copule «et», le chiffre des dizaines est exprimé par le sigle *بو*, c'est-à-dire, apparemment, par la valeur numérique de deux lettres dont la première, non ponctuée, peut être *b*, *t*, *th*, *n* ou *y*. Les valeurs 400 du *tā* et 500 du *thā* étant exclues, restent *bā* = 2, *nūn* = 50 et *yā* = 10, puis *wāw* = 6, soit 2 + 6, 50 + 6 ou 10 + 6; or aucune de ces sommes n'exprime un chiffre rond de dizaines. On pourrait lire *بو* = *فون* = 50, soit 355; de fait, on distingue après le *wāw* la trace d'une dent, peut-être un *nūn* final effacé, car les lettres voisines sont un peu frustes. Ou bien le lapicide, voulant écrire *وبدو*, a gravé par erreur *بدو*, puis il s'est repris tout en oubliant d'effacer sa coquille; la date serait alors 305.

(8) C'est-à-dire par les paraphrases du Coran (ou de la Bible) au début de l'épithaphe; cf. troisième note précédente.

(9) J'ai écrit *لا [و]ليته* par prudence, mais je crois voir un reste de la queue du *wāw* sous le *lām*; sur la formule *lā waliyyahu*, voir le commentaire du n° 33.

(10) D'après WELLHAUSEN, *Reste*, p. 180, cette coutume n'était guère admise chez les Arabes païens,

L. 5-6 : La menace à l'adresse des aliénateurs par vente ou par achat rappelle certaines formules de l'épigraphie sémitique⁽¹⁾.

L. 6 : D'après les deux estampages que j'ai sous les yeux, la croix latine placée sous le dernier mot, dans l'angle à gauche en bas, n'a pas été gravée après coup, comme la croix grecque du n° 13, mais elle est de la même main que l'épithaphe; dès lors, celle-ci doit être chrétienne, car il n'est guère admissible que les musulmans aient protégé leurs morts sous un symbole qui leur servit si souvent à stigmatiser les chrétiens⁽²⁾. De fait, je n'y découvre aucun indice irrécusable d'une origine musulmane, ni dans les formules pieuses du début, bien qu'elles rappellent plutôt le Coran que la Bible⁽³⁾, ni dans les noms propres, ni dans la date, bien qu'elle emprunte le calendrier musulman⁽⁴⁾, ni dans les défenses de la fin⁽⁵⁾. Si toutefois l'épithaphe est musulmane, il faut admettre que la croix, malgré les apparences, a été gravée en surcharge⁽⁶⁾.

mais l'exemple qu'il cite prouve qu'ils y recouraient dans certains cas; pour Rome, voir CAGNAT, *Cours*, p. 291; pour la Syrie pré-islamique, la grecque BRÜNNOW, *Arabia*, II, p. 257, et CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VII, p. 208; pour la Syrie musulmane, plus haut, n° 10 (cas douteux); pour l'Égypte musulmane, HERZ, *Catalogue*, p. 36, n° 128 (ce cas m'est signalé par M. Combe, avec deux autres inédits, datés 661 et 1153 H.). Au reste, la distinction n'est pas toujours facile entre une tombe (*qabr*) à plusieurs morts et un caveau (*fisqiyya*) ou un mausolée (*turba*) renfermant plusieurs tombes. Sur les caveaux de famille, voir plus loin, n° 102; cf. LANE, *Manners and customs*, II, p. 265. Pour quelques variétés de tombeaux doubles et multiples dans l'Asie centrale, voir OLUFSEN, *The emir of Bokhara*, Cop. 1911, p. 425 et *passim*.

(1) Ainsi les nabatéennes DOUGHTY, *Documents épigraphiques*, etc., Pa. 1884, n° 2 à 15; EUTING, *Nabatäische Inschriften*, n° 2 à 27; CIS, II, n° 197 à 224 et 350; JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission*, I, n° 1 à 38; *Répertoire*, n° 1099, 1103, 1108 et 1144; cf. la judéo-chrétienne CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VI, p. 357. Pour Rome, voir CAGNAT, *Cours*, p. 287 suiv. et les renvois au *CIL*; MIDDLETON, *The remains of ancient Rome*, Lo. 1892, II, p. 267, etc. Pour d'autres cas d'aliénation ou de mutilation, voir plus haut, n° 7, 8, 10 et 12, p. 36, n. 4 et renvois.

(2) Les croix grecques décorant une inscription coufique, in *ZDPV, MuN*, 1903, p. 45, ne jettent aucun jour ici, puisque ce texte est illisible; toutefois le lieu d'invention semble indiquer qu'il s'agit d'une épithaphe ou d'une invocation chrétienne.

(3) Voir plus haut, p. 48, n. 5 et renvoi.

(4) Cf. les n° 12 et 16. Je ne fais pas état du sigle, parce que sa valeur est douteuse; mais s'il n'est pas une simple coquille, il témoignerait plutôt en faveur d'une origine chrétienne.

(5) La formule *waliyyu llāhi*, bien que musulmane, rappelle une idée familière aux chrétiens; voir le commentaire du n° 33. Aujourd'hui encore en Palestine, certaines formules et prières sont communes aux deux confessions; ainsi JAUSSEN, *Coutumes*, p. 379.

(6) On notera que la dalle était déjà cassée quand l'épithaphe a été gravée, car le texte est complet et le graveur a tracé ses lignes en suivant les irrégularités de la cassure; mais cette observation ne jette aucun jour ici. La croix ne saurait être un reste d'une épithaphe chrétienne effacée par un graveur musulman; le fait qu'elle se trouve dans le seul angle disponible prouve qu'elle aussi a été gravée « après la cassure », soit en même temps que l'épithaphe, soit encore plus tard.

20

DÉBRIS D'UN TEXTE DE CONSTRUCTION (?). IV^e (?) SIÈCLE H. — Dalle de calcaire (ou de marbre) cassée sur tous les bords et conservée au couvent de Saint-Étienne; dimensions actuelles maxima 30 × 22. Sept lignes visibles, incomplètes des deux bouts, et traces de lettres au-dessus de la première, en coufique simple; petits caractères, gravés en creux, grossiers et un peu frustes. Inédite; voir pl. IV à droite en bas (estampage 1914).

[.....] (1) [.....] ام⁽¹⁾ [.....] (2) [.....] مد في عمارة السدّ (?) [.....]
 [.....] (3) [.....] لاحد له فحرام ع [.....] (4) [.....] وملعون من أعاد [.....] (5) [.....]
 در (?) العر لدر (?) وقف (?) ل [.....] (6) [.....] بن (?) [.....] quelques lettres indistinctes
 [.....] (7) [.....] كتب [.....].

A partir de la ligne 3, les lettres sont un peu frustes, comme si l'on avait ravalé leur surface, et les hampes ne sont guère plus hautes que les dents; on ne peut même pas rétablir partout la graphie brute de ces mots incohérents. Il est question, semble-t-il, de l'entretien d'une digue (l. 2 : *fi 'imārati l-saddi?*) ou d'une autre construction⁽²⁾, puis d'une mise à l'interdit (l. 3 : *fa-ḥarāmun 'alā. . .*), renforcée par une formule de malédiction à l'adresse des contrevenants (l. 4 : *wa-mal'ūnun man a'āda. . .*), peut-être d'une fondation (l. 5 : *waqf?*)⁽³⁾. Le dernier mot visible (*kataba*) introduisait peut-être le nom du lapicide⁽⁴⁾.

Les caractères, sans style et d'un dessin maladroit, rappellent ceux du n° 19; on ne se trompera guère en les attribuant au IV^e (X^e) siècle.

(1) Graphie ainsi, plutôt que ممر نكر; la forme différente du *rā* final, plus courbe et descendant plus bas sous la ligne, ressort de عمارة (l. 2) et mieux encore de محرام (l. 3).

(2) La graphie السدّ est assez claire (la dernière lettre, dont le bord est cassé, pourrait à la rigueur être un *kāf*); mais ce mot est peut-être incomplet à gauche.

(3) Ces formules sont fréquentes dans les épitaphes coufiques (n° 7, 8, 10, 12 et 19); mais le n° 20 n'offre aucun caractère funéraire. On les employait aussi, dès ce temps, dans les textes de fondation (n° 29); mais ici le mot *waqf* est douteux, et il reste en l'air dans le contexte. Elles sont fréquentes aussi dans les décrets, et le verbe *a'āda* « renouveler (une injustice) » (l. 4) semble trahir ici un document de ce genre; mais les termes de comparaison font défaut pour une époque aussi haute. Le décret n° 24 renferme une défense, mais sans malédictions.

(4) Cf. plus haut, n° 10, l. 4. Il est vrai qu'on ne voit aucune trace de nom propre autour de ce mot; mais ici la pierre est en très mauvais état.

21

ÉPITAPHE D'UN MUSULMAN. IV^e (?) SIÈCLE H. — Sur une colonne de marbre provenant d'un tombeau et murée dans la cour du grand couvent grec, rue Ḥarat dair al-rūm, à gauche de l'entrée et à côté d'un pied de vigne. Quatre lignes en coufique simple; petits caractères. Inédite (copie 1914).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... (2) هَذَا قَبْرُ أَبِي بَكْرٍ مُحَمَّدٍ (3) بْنِ عَلِيٍّ السَّيِّدِيِّ رَحِمَهُ اللَّهُ (4) كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ (2).

الشاذلي

Voici le tombeau d'Abū bakr Muḥammad, fils de... (3), qu'Allāh ait pitié de lui!

Si mes souvenirs sont exacts, le style incolore des caractères ne permet pas d'attribuer un âge à ce document; les deux mots douteux, les seuls que j'aie dessinés, s'accordent avec le IV^e (X^e) siècle, qui est celui de la plupart des épitaphes coufiques.

22

TEXTE DE CONSTRUCTION. III^e OU IV^e SIÈCLE H. — Gros bloc de calcaire trouvé vers 1896 dans les fouilles faites au Mūristān pour la construction de l'église du Rédempteur (Erlöserkirche), et conservé au Musée de l'Institut évangélique allemand d'archéologie⁽⁴⁾; dimensions 60 × 32 × 20 (épaisseur). Quatre lignes en coufique simple; caractères moyens, larges et trapus, gravés en creux profond. Inédite; voir pl. IV à gauche en haut (estampage 1914).

(1) بِسْمِ اللَّهِ نِعْمَةٌ مِنَ اللَّهِ (5) (2) مِمَّا جَرَتْ عِمَارَتُهُ فِي (3) [أ] أَيَّامِ الْقَاضِي مُحَمَّدِ بْنِ (4) [أ] مُحَمَّدٍ (6) الْعَمَلِيِّ (7) أَيَّدَهُ اللَّهُ.

بغيبلي

(1) Sur *abū* pour *abi*, voir plus haut, p. 43, n. 1 et renvois.

(2) Début de C, III, 182, ou XXI, 36, ou XXIX, 57.

(3) Nom paternel et surnom relatif (ou nom de métier); la graphie est trop flottante pour qu'il vaille la peine de proposer des leçons.

(4) Le Deutsches evangelisches Institut für Altertumswissenschaft des Heiligen Landes; cf. plus haut, p. 3, n. 3 fin. Avec d'autres auteurs je traduis, ici et au n° 58, «Erlöser» par «Rédempteur» et non «Saint-Sauveur» (Bædeker), ce dernier nom désignant déjà les établissements franciscains.

(5) Paraphrase de C, XVI, 55, XXXIX, 11 et 50, LIV, 35, LXVIII, 49, etc.

(6) Ou [م] مُحَمَّدٍ, car la cassure qui affleure le *ḥā* empêche de voir s'il est lié à droite ou non; mais «Muḥammad ibn Aḥmad» est plus fréquent que «Muḥammad ibn Muḥammad».

(7) Ou الْعَمَلِيِّ, ou un groupe analogue; la cassure qui mord les lettres ne permet pas de serrer la graphie de plus près, mais je crois bien qu'il s'agit d'un surnom relatif.

Au nom d'Allāh! Une faveur vient d'Allāh. Voici ce dont la construction a eu lieu sous la judicature du juge Muḥammad, fils d'Aḥmad, originaire de. . . (?), qu'Allāh le soutienne!

L. 2 : La formule *mimmā djarat 'imāratuhu*⁽¹⁾ ne définit pas l'édifice auquel elle fait allusion. J'ignore le lieu précis où le bloc a été découvert, et s'il était *in situ* dans un mur; son indice archéologique est donc nul.

L. 3 : Le titre et les noms du juge Muḥammad sont introduits par la formule *fī ayyāmi* « dans les jours de ». L'épigraphie, du moins plus tard, la réserve aux souverains ou aux gouverneurs « sous le règne » ou « sous le gouvernement » desquels a eu lieu le travail, quel qu'en fût l'auteur ou l'exécuteur, dont les noms sont introduits par quelque autre formule. Ainsi à Diyar-bekr au v^e (xi^e) siècle, où des juges étaient chargés d'exécuter les travaux commandés par le souverain, leurs noms sont introduits par la formule plus modeste *'alā yadai* « par les mains de », et précédés par ceux du souverain⁽²⁾. Mais ici, il n'y avait pas d'autre nom que celui du juge Muḥammad, puisque le texte est complet dès le début. De ce fait et de la formule éminente *fī ayyāmi*, on peut inférer que ce magistrat fut l'instigateur de la construction⁽³⁾. D'autre part, la formule *mimmā djarat* semble le désigner comme l'exécuteur d'un travail ordonné par un personnage dont les noms et les titres devraient figurer ici, introduits par une formule telle que *amara bi* « a ordonné », ou par un verbe de construction. Voici comment on peut tout concilier : L'inscription n'est pas datée, et pourtant elle paraît complète; dès lors, la date figurait peut-être, avec les noms de ce personnage éminent, sur un autre bloc placé à côté de celui-ci. Malgré cette lacune et son extrême concision, ce document est intéressant par ses beaux caractères, dont le style accuse le iv^e (x^e) siècle, peut-être la fin du iii^e, et parce que c'est le seul texte de construction bien conservé de la période coufique.

23

ÉPITAPHE OU GRAFFITE. ÉPOQUE INCERTAINE. — Gros bloc de calcaire, de même provenance et conservé au même Musée; dimensions 42 × 20. Deux lignes en

(1) Cf. *djarā dhālīka 'alā yadi* « ceci a eu lieu par la main de » (et variantes) dans les inscriptions coufiques; ainsi plus loin, n^{os} 144 et 219; *Inscriptions de Syrie*, p. 6; *Amida*, n^{os} 2 à 6 et 9 à 20.

(2) Voir *Amida*, *locis cit.* et *passim*.

(3) Je l'ai cherché en vain dans les listes biographiques de Mudjir al-dīn, p. 446 à 604, qui renferment peu de noms de l'époque pré-latine. D'après d'anciens auteurs, il nomme plusieurs fois, ainsi p. 42 (8) et 479, un Muḥammad ibn Bakrān ibn Muḥammad qui fut qāḍī de Ramleh vers 325 (937); mais l'état complet du n^o 22 ne permet pas d'y intercaler le nom paternel ibn Bakrān.

coufique simple; petits caractères, gravés en creux, d'un trait grossier, mais bien conservés. Inédite; voir pl. IV à gauche en bas (estampage 1914).

(1) يوسف بن أسد (2) الحمصي رحمه الله.

Yūsuf, fils d'Asad, de Ḥimṣ (Émèse), qu'Allāh lui fasse miséricorde!

Ce nom suivi d'une eulogie peut être celui d'un défunt, ou celui du graveur d'une épitaphe ou d'un texte de construction dont le début figurait sur un ou plusieurs blocs pareils à celui-ci. Mais le texte est complet par lui-même, et le travail négligé des caractères fait plutôt songer à un simple graffite, un peu plus soigné que la plupart des autres⁽¹⁾. Ce document me semble appartenir à la période coufique; mais je n'ose guère en préciser l'âge⁽²⁾.

24

Que le décret du Saint d'Israël arrive et s'exécute!

(ÉSAÏE, v, 19.)

DÉCRET D'UN CALIFE (ABBASSIDE OU FATIMIDE. FIN DU IV^e OU DÉBUT DU V^e SIÈCLE H. — Sur un très gros bloc de calcaire *malaki* découvert *in situ* en 1897, dans un pan de mur ancien à l'est du Saint-Sépulcre⁽³⁾, et dont la face antérieure, portant l'inscription suivante, a été sciée, transportée à Constantinople et déposée aux Musées ottomans



Fig. 13. — Inscription n° 24.

(Tshinily kyöshk); dimensions du bloc original environ 110 × 110 × 105 (épaisseur). Six lignes en très beau coufique simple, nuancé de fleuri; caractères moyens, gravés en creux, longtemps après la pose⁽⁴⁾, et bien conservés.

(1) L'eulogie *rahimahu llāhu* n'a pas un caractère exclusivement funéraire; on la trouve dans un grand nombre de prières et de graffites.

(2) Sur l'absence d'indice chronologique dans les graffites, voir le commentaire du n° 33.

(3) Soit dans une ruelle à l'ouest de la rue Khān al-zait, à peu près dans le prolongement oriental de la rotonde du Saint-Sépulcre; voir l'emplacement exact in VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, pl. III et VI, et sur quelques plans annexés à des travaux cités deuxième note suivante.

(4) C'est ce que prouve le mot *حاله*, qui enjambe, sans être entamé par lui, un trou carré creusé dans la pierre pour y fixer un revêtement décoratif, lors de la construction de ce mur anti-que; cf. plus loin, p. 62, n. 2.

Publiée⁽¹⁾; voir pl. V (estampage environ 100 × 85, et clichés de l'École bibli-que) et fig. 13 (d'après plusieurs fac-similés).

(1) بسمه... (2) خرج الأمر العالی من الحضرة المطهرة (3) بصيانة هذا المسجد
وعمارته وأن لا (4) تُدخِلَه أحدًا من الذمّة في اسكراج ولا (5) في غيره ولْيُحذَر
من مُخالفة ذلك ولْيُمْتَنَد (6) المرسوم في أمره إن شاء الله.

اسكراج

prendre
un
sum in + !

De la Résidence purifiée est issu l'ordre auguste de protéger cette mosquée et de la restaurer⁽²⁾, et qu'on n'y laisse entrer⁽³⁾ aucun sujet non musulman dans le but de...⁽⁴⁾ ou pour tout autre motif. Qu'on se garde bien de contrevenir à cet (ordre) et que le décret soit exécuté dans sa teneur⁽⁵⁾, ainsi le veuille Allāh!

Ce texte important, mais obscur, a donné lieu à d'amples commentaires que je demande à résumer ici, en versant au débat le produit de mes dernières recherches. Comme on n'y découvre aucun indice chronologique précis, il faut demander d'abord à la paléographie l'âge d'un document dont la valeur historique dépend avant tout des circonstances dans lesquelles il a vu le jour.

A première vue, le style très sobre de ces superbes caractères semble trahir la fin du III^e ou le début du IV^e (X^e) siècle; mais à l'étude, on y découvre des indices

(1) Voir la feuille imprimée au couvent de Saint-Sauveur (3 août 1897) et reproduite in *PEFQ*, 1897, p. 302; de Saint-Aignan in *Écho mensuel de la Custodie de Terre Sainte*, octobre 1897, p. 267; Lagrange in *RB*, VI (1897), p. 643 suiv.; Clermont-Ganneau in *PEFQ*, loc. cit.; 1898, p. 158; 1901, p. 246 suiv.; *RAO*, II, p. 302 suiv. et 406; IV, p. 283 suiv.; *Researches*, I, p. 100; van Berchem in *ZDPV*, *MuN*, 1897, p. 70 suiv. (cf. Vollers et Mommert in *tom. cit.*, p. 86, et 1898, p. 26), et *PEFQ*, 1898, p. 86 suiv.

(2) Ou simplement «de la tenir en bon état»; voir plus loin, p. 63 suiv.

(3) Ce verbe doit être à l'actif du causatif *adkhala* (*dakhala* IV), à cause de la graphie *احدا* = *aḥadan*, à l'accusatif du régime direct. Comme il n'a pas de sujet apparent, je lis *tudkhalahu* «et que tu n'y laisses entrer», le rédacteur s'adressant au fonctionnaire chargé d'exécuter le décret. J'ai traduit par une tournure impersonnelle qui rend aussi les leçons *yadkhalahu* (actif de I) et *yudkhalahu* (passif de IV) *aḥadun*, si l'alif dans *احدا* est redondant, ou si l'on choisit une des leçons impliquées par la graphie *احد امس* (au lieu de *احدا من*); voir plus loin, p. 65, n. 2.

(4) Sur *اسكراج*, voir plus loin, p. 65, n. 2.

(5) Mot à mot «dans son ordre», en rapportant à *marsūm* le suffixe de *amrihi*; cf. la formule *rusima bi l-amri* (et variantes) des décrets de basse époque, étudiée dans quelques notes au commentaire du n° 108. Avec de Goeje (lettre du 31 octobre 1897), on peut rapporter le suffixe à l'ensemble des lignes 3 et 4, comme *dhālika* (1. 5); alors le mot *amr* prend le sens explétif donné in Dozy, *Supplément*, et *fi amrihi* équivaut à *fi dhālika* ou *fihi*. Les mots «dans sa teneur» se prêtent à l'une et l'autre interprétation, dont le sens fondamental est le même.

اسكراج

d'un âge un peu plus avancé⁽¹⁾. A l'état sporadique, ces traits apparaissent bien, à Jérusalem, dès l'époque dont je viens de parler⁽²⁾; toutefois, en comparant le n° 24 avec un grand nombre d'inscriptions coufiques palestiniennes, je suis plutôt tenté de placer ce texte vers la fin du iv^e ou le début du v^e (xi^e) siècle⁽³⁾. Il est vrai qu'alors, la plupart des inscriptions monumentales, à Jérusalem comme au Caire, sont en coufique franchement fleuri⁽⁴⁾; mais au 24, la sobriété des lettres et l'absence de rinceaux dans les champs peuvent s'expliquer par la nature d'un document qui est un texte administratif, gravé après coup sur un vieux mur, et non une inscription décorative faisant corps avec une architecture⁽⁵⁾. Ainsi la paléographie, avant toute autre considération, semble nous guider vers une époque où Jérusalem appartenait aux Fatimides⁽⁶⁾; c'est sur cet indice, encore un peu fragile, que je vais tenter l'interprétation du texte.

L. 2 : Si la formule initiale *kharadja l-amru l-'aliyu* est insolite en épigraphie, c'est que les décrets qu'elle nous fait connaître appartiennent presque tous à une époque beaucoup plus basse, où les chancelleries employaient des formules un peu différentes⁽⁷⁾. En revanche, celle-ci se retrouve dans des ordonnances

(1) Ainsi les courbes et les rondeurs de quelques lettres et plusieurs demi-boucles sous la ligne (cf. p. 47, n. 6 et renvois), les variétés du *lām-alif*, la hampe du *tā* dans *المطهرة*, la tête du *'ain* dans *العالى*, la position du *mim* dans *مجالعه*, etc.

(2) Ainsi aux n°s 218 et 144, datés vers 290 et vers 300; mais si l'on fait abstraction des rosettes et des fleurons en pouce de gondole, qui apparaissent dès le n^e siècle (*Inscriptions de Syrie*, p. 6 et pl. II), et même dès le 1^{er} (n° 215 et pl. XIII), ces deux textes sont d'un style antérieur à celui du n° 24. On peut en dire autant du n° 146 (pl. IX), daté 350, en dépit de ses queues déjà fleuries. Son camarade *MCIA*, I, n° 48 et pl. XVIII, daté 355 (voir Wiet in *Islam*, V, p. 172, d'après Maqrizi), est plus avancé que le n° 24, mais il est dans un grand centre; sur le « retard provincial », voir plus haut, p. 44 et 47, plus loin, p. 75, n. 3, et *passim*.

(3) C'est avec le n° 18, daté 395, qu'il me paraît offrir le plus d'analogie, puis avec une épithèque inédite de la collection d'Ustinow, datée 390, qui sera publiée dans la section « Cisjordanie ».

(4) Ainsi les n°s 220 à 222 (pl. XII), datés 413; cf. *MCIA*, n°s 28 à 30 et 452 suiv., pl. XVI et XXII, et in FLURY, *Ornamente*, pl. XXIV suiv., datés vers 400. Pour d'autres exemples de cette époque, je renvoie à la liste abondante et très instructive de Herzfeld in *Reise*, II, p. 273; je ne puis signaler ici tous les cas particuliers, car ceci n'est qu'une mise au point provisoire.

(5) Dans un décret de Nūr al-dīn à Damas (*Inscriptions de Syrie*, p. 36 et pl. IV), daté 551 (1156), les caractères, bien qu'en coufique fleuri avancé, et portant des points diacritiques, sont d'un style sobre et n'ont pas de rinceaux dans les champs.

(6) Si j'ai repris, mais sans la pousser à fond, cette analyse paléographique, c'est que dans un mémoire un peu hâtif, j'avais conclu du style des caractères à une date plus haute.

(7) Voir n°s 100 suiv., 107 suiv., 182 suiv., 236 suiv. et les sources citées dans une note au commentaire du n° 108. Le décret de Nūr al-dīn cité tout à l'heure débute par *amara bi*.

attribuées par un auteur druze au calife Hākīm, c'est-à-dire précisément à l'époque indiquée par la paléographie⁽¹⁾.

Le mot *hadra* « présence » est un titre d'honneur qui fut conféré d'abord aux califes, plus tard à d'autres souverains, puis à des personnages de plus en plus modestes, suivant la loi d'usure des titres⁽²⁾. Mais à cette époque et en tête d'un

⁽¹⁾ Voir DE SACY, *Druzes*, I, p. 189, n. 1 (*wa-mā kharadja bihi l-amru l-'āliyu*). D'après 'UMARI, *Masālik*, Pa. 5867, chap. des actes et diplômes, la formule *kharadja l-amru* était encore employée à la chancellerie du Caire au VIII^e (XIV^e) siècle.

⁽²⁾ Voici quelques références classées par catégories :

Abbassides : Qudāma, p. 236 *ult.* (180); Tabari, III, p. 1392, l. 11; MAS'ŪDI, *Tanbih*, p. 374, l. 13, 381, l. 4, 382, l. 18, 399, l. 21, et 400, l. 8 (479, 486 suiv. et 506 suiv.); 'ARIB, p. 139, l. 21; 149, l. 16, 166, l. 6, 172, l. 11, et 185, l. 3; Ibn mashkuwaih in Gibb, VII, 5, p. 157, l. 8, et in 'ARIB, p. 90, note; Hilāl, p. 148, l. 12, à 149, l. 5, 334, l. 6, et 336, l. 11; 'Umāra, I, p. 22, l. 11; Ibn al-athīr, VIII, p. 231, l. 4 d'en bas; Ibn al-tiqṭaqā, p. 4, l. 11 et 13, et 5, l. 4 (3 suiv.); Ibn battūṭa, II, p. 100.

Fatimides : Yahyā, p. 138, l. 16, 209, l. 18, 229, l. 18, et 232, l. 16; Musabbihi et Maqrizi cités plus loin, p. 58, n. 2; IBN AL-SAIRAFI, *Qānūn dīwān al-rasā'il*, éd. Bahgat, Ca. 1905, p. 94, l. 5, et 147 *ult.*; trad. Massé in *BIFA O*, XI, p. 79 et 112; Abū ya'la, p. 71 à 82, *passim*; Qalqashandi, III, p. 486, l. 8, 497, l. 13, et *passim*.

Califes africains (Almohades, Hafsidés et Chérifs) : Dozy, *Abbadidæ*, I, p. 18, n. 65, 37 et 73, n. 7; II, p. 189 et n. 14; 'UMARI, *Ta'rif*, p. 25, l. 8-10; Qalqashandi, VI, p. 534 en haut et *passim*; AMARI, *Diplomi*, p. 10, 37, 111, 123, 132, 137 à 163 et *passim*; Slāwi, IV, p. 276, l. 1, et 277, l. 17 (II, p. 373 et 377); DE SACY, *Chrestomathie*, III, p. 98 et 115 (276 et 287).

Souverains temporels musulmans : 'UMARI, *op. cit.*, *passim* (divers); Qalqashandi, IV, p. 16, l. 15, et 24, l. 2; VII, p. 94 en bas, et *passim* (Mamlouks, etc.); Maqrizi et Ibn 'arabshāh (Tamerlan) in DE SACY, *op. cit.*, I, p. 173 (487 et 492); Reinaud in *JA*, 1^{re} série, III (1823), p. 291 (rois de l'Inde); *Inscripfen Oppenheim*, p. 24, n^o 27, l. 2 (Qāyt-bāy), et un grand nombre de monnaies.

Souverains non musulmans : Yahyā, p. 184, l. 20, 243, l. 13, et 270, l. 7 (empereur byzantin, XI^e siècle); 'UMARI, *op. cit.*, p. 52 suiv. (divers).

Fondateurs de communautés et sectes religieuses : *Inscripfen Oppenheim*, p. 131, n. 2 (Djalāl al-dīn Rūmi); HUART, *Religion de Bāb*, Pa. 1889, p. 11 (le Bāb), etc.

Évolution du titre (du calife au simple shaikh, en passant par les souverains et les fonctionnaires, vizirs, patriarches, etc.) : Hilāl, p. 148 suiv.; Qalqashandi, V, p. 498; VI, p. 129 et 174 suiv.; *Dīwān*, Pa. 4439, f^o 160 b. Le dernier degré est aujourd'hui le banal *hadratak* « Monsieur ».

Ces exemples et ceux qu'on pourrait citer encore sont de valeur inégale. Aux documents officiels ou semi-officiels reproduits par les auteurs on donnera plus de poids qu'aux passages où ceux-ci écrivent d'eux-mêmes, et parmi ces derniers, plus de poids aux témoignages contemporains qu'aux récits rétrospectifs. Ainsi les sources du IV^e siècle sur les Abbassides ont plus de valeur pour Muqtadir que pour ses prédécesseurs, sauf les cas tels que TABARI, *loc. cit.*, qui reproduit le texte même d'un édit de Mutawakkil en 235 (850). En outre, ici et dans d'autres passages cités, *bi-hadratīhi* « en sa présence », n'est pas encore un vrai titre. Mais cette formule explique bien l'origine du titre, quand on la compare à Khazradji in Gibb, III, 4, p. 99, l. 8 (1, p. 136 en bas), et in *JA*, 1^o série, III, p. 42, note en haut : *fa-lammā hadara maqāma l-khalifati* « et quand il fut présent devant Sa Majesté le calife »; cf. CLERMONT-GANNEAU, *RA O*, II, p. 313. Le mot « présence » a le même

acte public, *ḥaḍra* ne peut désigner qu'un calife⁽¹⁾, soit sa personne, soit plutôt, en vertu du sens original de ce mot, le lieu de sa « présence », c'est-à-dire sa résidence, sa capitale ou son palais, ou encore, dans un sens plus spécial, sa chancellerie⁽²⁾. En effet, la formule *kharadja min* « est sorti de » et l'absence de tout indice personnel montrent qu'il s'agit ici d'un organe administratif⁽³⁾.

S'il figurait seul ici, ce titre pourrait être abbasside aussi bien que fatimide⁽⁴⁾; mais il est suivi de l'adjectif *mutahhara* « purifiée, sanctifiée »⁽⁵⁾. Cette épithète est d'un emploi très répandu⁽⁶⁾; mais jointe à l'initial *ḥaḍra*, elle lui donne un sens plus précis⁽⁷⁾. Dans un traité de controverse d'origine chrétienne et remon-

sens en vieux français, et surtout en anglais, ainsi « in presence, in this royal pr., pr. chamber », etc., in SHAKESPEARE, *Henry IV*, 2^e partie, IV, 4, *Henry V*, I, 2, et II, 4, *Richard III*, II, 1, et *passim*, et un grand nombre d'exemples dans les dictionnaires de Murray (presence) et de Grimm (Gegenwart); cf. plus loin, p. 59, n. 2 milieu.

(1) *YAHYĀ*, *ult. locis cit.*, appelle l'empereur byzantin *ḥaḍratu l-maliki*; mais ce souverain n'a rien à voir ici. Sur l'hypothèse d'une autorité religieuse chrétienne, voir plus loin, p. 60, n. 6.

(2) Voir Ibn khallikān, I, p. 156, l. 18 (I, p. 361, n. 25), et plusieurs sources déjà citées, où je n'ai pas distingué ces nuances. Par une autre dérivation de « présence », *ḥaḍra* désigne aussi des mausolées et des sanctuaires, ainsi celui d'Abraham à Hébron (*ḥaḍratu sayyidna l-khalili* ou *al-ḥ. al-sharifa al-khaliliyya* in Mudjir al-dīn, p. 546, l. 17, 672, l. 5 d'en bas, et 697, l. 4 d'en bas), ou celui de l'imām Ḥusain à Kerbelā (AUBIN, *La Perse d'aujourd'hui*, Pa. 1908, p. 376; A. NÖLDEKE, *Das Heiligtum al-Husains zu Kerbelā*, Be. 1909, p. 9, et plusieurs des sources citées par Streck in *Festschrift Sachau*, p. 403 suiv.), ou celui de sa tête à Ascalon (S W P, *Memoirs*, III, p. 240; Mackenzie in P E F Q, 1913, p. 16; van Berchem in *Festschrift Sachau*, p. 309, n. 5), ou celui de Djalāl al-dīn Rūmi à Konia (*Inscriften Oppenheim*, p. 145, n. 2); autres exemples in SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 261 et 265, etc.

(3) Sur les inscriptions anonymes à titre administratif, voir M C I A, I, p. 691, n. 1; *Amida*, p. 110, n. 1; cf. plus loin, n^{os} 56 (note), 183 et *passim*. Ici l'anonymat est certainement intentionnel; en outre, il pourrait bien être ambigu à dessein; cf. plus loin, p. 58 et 60, n. 6.

(4) Je devrais dire « plutôt que fatimide », à en juger par le nombre des sources citées quatrième note précédente; mais l'histoire des Fatimides est moins connue que celle des Abbassides.

(5) Proprement « qu'elle soit purifiée », avec le sens optatif des épithètes formées du participe passif d'un verbe eulogique (ici *tahharaha llāhu*); cf. deux notes aux n^{os} 45 et 108, et *passim*.

(6) Elle s'applique à des villes saintes, ainsi à Jérusalem (*al-baitu l-muqaddasa l-mutahharu min al-dhunūbi*, ou *al-adnāsi*, in Yāqūt, IV, p. 590, l. 16; Maqdisi, Pa. 1668, f^o 33 b; Qalqashandi, IV, p. 100, l. 4 d'en bas; VI, p. 37 *ult.*; *Diwān*, Pa. 4439, f^o 87 b; Nābulusi in Z D M G, XXXVI, p. 387; cf. CLERMONT-GANNEAU, R A O, II, p. 314, plus haut, p. 22, n. 3, et plus loin, p. 61, n. 2), ou à des sanctuaires tels que la Şakhra (*al-ṣ. al-m-a* in 'Imād al-dīn, p. 471, l. 2), ou à des tombeaux sacrés (*al-rauḍa al-muqaddasa . . . l-m-a* dans une inscription du mausolée de l'imām 'Alī Riḍā à Māshhād, datée 612 H.; voir Sykes in J R A S, 1910, p. 1142), ou à des livres sacrés tels que l'Évangile (*al-indjil al-m.* in DE SACY, *Pièces diplomatiques de Gènes*, in N E, XI, 1827, p. 44-45).

(7) Sur les initiaux et les épithètes, voir M C I A, I, p. 442 suiv. et *passim*; cf. plus loin, n^o 104 et *passim*.

tant au début du v^e (xi^e) siècle, les mots *ḥaḍra muṭaḥhara* désignent, au cours d'une discussion théologique entre un prêtre et un vizir, soit une entité divine, soit une forme ou un attribut de la divinité⁽¹⁾. D'autre part, dans une chronique très détaillée dont l'auteur musulman fut mêlé, par sa carrière publique, aux faits qu'il rapporte, ces mots désignent à la fin de l'année 415 (début de 1025), à maintes reprises et avec tous les caractères d'une formule officielle, la personne ou plutôt le gouvernement du calife fatimide Zāhir, qui possédait alors Jérusalem⁽²⁾. Et dans une lettre d'un agent fatimide à son chef, ces mêmes mots désignent encore le calife ou son administration⁽³⁾. Or cette lettre a été écrite vers 430 (1038), deux ou trois ans après la mort de Zāhir, alors que son fils Mustanşir, encore enfant, régnait sous la tutelle du vizir de son père, qui sans doute avait conservé à la chancellerie les traditions diplomatiques du règne précédent. Ainsi, cette dernière source est étroitement apparentée à la deuxième; reste à les rattacher l'une et l'autre à la première.

On sait que le calife Ḥākim, le père et le prédécesseur de Zāhir, poussant aux dernières conséquences logiques le système sur lequel les Fatimides appuyaient leur autorité religieuse et politique, osa prétendre à la divinité même. D'autre part, on vient de voir que le terme *ḥaḍra muṭaḥhara* désigne, dans la langue théologique de son temps, une forme ou l'essence même de la divinité. Dès lors Ḥākim, dont les prétentions sacrilèges s'affichèrent vers 408 (1017), n'aurait-il pas fait ou laissé ajouter, à un titre califien déjà courant, une épithète destinée à répandre l'idée de sa nature divine? Créée dans des circonstances extraordinaires, cette formule serait restée un titre officiel des Fatimides, du moins dans leur chancellerie et jusqu'au début du règne de Mustanşir.

Cette hypothèse paraît confirmée par un grand nombre d'indices que je me borne à signaler rapidement, car il faudrait tout un livre pour épuiser la question. Ainsi dans un décret de Ḥākim, daté de 411 (1020) et relatif à la restau-

(1) Voir la *Risāla* d'Elias de Nisibe, analysée in ASSEMANUS, *Bibliographia orientalis*, III a, Rome 1725, p. 270, note, alinéa v; cf. Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1901, p. 248, n. 2; *RAO*, IV, p. 286, n. 1. Je dois à ce dernier, qui le tenait du P. Ronzevalle, le texte de ce passage obscur, dont le commentaire ne saurait trouver place ici. On y relève à trois reprises le terme *ḥaḍra*, suivi d'abord des épithètes *muqaddasa*, *muṭaḥhara* et *mu'azzama*, puis de la deuxième seule, enfin des deux premières; l'épithète *muṭaḥhara* figure donc dans les trois répliques.

(2) Voir *Musabbiḥi* in BECKER, *Beiträge*, p. 59 suiv., surtout 74 à 80, et in MAQRĪZĪ, *Khiṭaṭ*, I, p. 207, l. 23 (B. p. 610); cf. CLERMONT-GANNEAU, *locis cit.*

(3) Voir *Abū ya'lā*, p. 78, l. 12. Cet auteur, on l'a vu p. 56, n. 2, appelle souvent *ḥaḍra* tout court le calife ou le gouvernement fatimide; la formule complète avec l'épithète n'apparaît chez lui que dans cette lettre, dont il semble bien qu'il donne le texte original.

ration d'un couvent d'Égypte, ce calife ou son gouvernement est désigné par le mot *ḥadra*, suivi de deux épithètes dont l'analyse nous ramène encore à l'idée d'une incarnation de la divinité, dans les doctrines des chiïtes et dans celles des soufis, étroitement apparentées aux premières⁽¹⁾. D'autre part, les mots *ḥadra* et *muṭahhara*, pris isolément, jouent un rôle important dans les unes comme dans les autres, et il est évident que ce calife alide et son entourage, composé de chiïtes et de soufis, devaient être versés à fond dans la phraséologie mystique de leur temps⁽²⁾. Le n° 24, il est vrai, s'adresse à des chrétiens, et non à des chiïtes ou à des soufis. Mais j'observe que le décret de 411, conservé par un auteur chrétien, s'adresse aussi à des chrétiens; que la notion d'une entité divine, exprimée ici par *ḥadra maḥlūla* et là par *ḥadra muṭahhara*, était familière à leurs théologiens, comme on le voit par le traité d'Elias de Nisibe; que les doctrines chiïtes et soufiques, auxquelles ces termes se rattachent d'autre part,

⁽¹⁾ Yaḥyā, p. 229, l. 17 : *دواوين للضرة المحلولة والحبسة*. L'épithète *al-maḥlūla* rappelle la doctrine du *ḥulūl*, invoquée par les soufis et les chiïtes outrés, suivant laquelle la divinité s'établit (*ḥalla*) dans un être humain; voir HALLĀDJ, *Kitāb al-ṭawāsīn*, éd. Massignon, Pa. 1913, *passim* (index à ḥoloūl); Shahrastāni, I, p. 81 (I, p. 199); IBN KHALDŪN, *Prolégomènes*, I, p. 358 (404); II, p. 164 (190); III, p. 67 (96); MAQQARI, *Analectes*, éd. Dozy, Ley. 1855-61, III, p. 654; DE KREMER, *Ideen*, p. 71 suiv.; BLOCHET, *Le messianisme dans l'hétérodoxie musulmane*, Pa. 1903, p. 174; Massignon in *Islam*, III, p. 251 suiv., et *Encyclopédie*, art. HALLĀDJ et ḤULŪL, et les sources citées; Dozy, *Supplément*, s.v. *ḥulūl*, etc. La *ḥadra maḥlūla* serait donc la « présence incarnée »; cf. note suivante et p. 60, n. 2. Pour l'autre épithète, le ms. de Yaḥyā, Pa. 291, f° 131 b, donne une leçon dont la graphie hésitante trahit l'embarras du copiste. Au lieu de *الحبسة*, je lis plutôt *الحببة* ou *الحببة* « la bien-aimée », et je songe, ici encore, aux doctrines soufiques de la *maḥabba*, du *muḥibb* et du *muḥabb*; voir Dozy, *Islamisme*, p. 335; *Supplément*, s.v. *muḥibb*; GOLDZIEH, *Vorlesungen*, p. 157; Massignon in Hallādj, p. 154, etc.

⁽²⁾ Pour *ḥadra* chez les chiïtes, voir GUYARD, *Fragments*, p. 17 (99) suiv., où Sinān dit à ses disciples : *ghabnā 'ankum ghaibatāini* « nous avons été absent de parmi vous à deux reprises », et plus loin : *ana l-ḥāḍīru wa-antum l-ḥāḍīrūna bi-ḥaḍratī* « je suis le présent et vous êtes les présents par ma présence ». D'après Guyard, p. 102 à 108, « l'absence » est le temps durant lequel Dieu n'est pas incarné parmi les hommes. Or il s'incarne dans les parleurs (*nāṭiq*), et Sinān prétendait en être le dernier; ces mots signifient donc « je suis incarné parmi vous ». Mais Ḥākim, lui aussi, se donnait pour le dernier « parleur »; voir DE SACY, *Druzes*, *passim*; DE GOEJE, *Carmathes*, p. 165 suiv. Sa vie était donc une *ḥadra* et sa mort une *ghaiba*, au sens mystique. On comprend alors ces mots d'Ibn khallikān, dans sa biographie de Ḥākim, II, p. 168, l. 1 (III, p. 453) : « Après sa mort, ses partisans exaltés, persistant à croire qu'il vivait encore et qu'il réapparaîtrait, juraient par l'absence (*bi-ghaibati*) d'al-Ḥākim; cf. Abū ya'lā, p. 79 *ult.*; DE SACY, *Druzes*, I, p. cccxii, etc. La « cryptothanatie » de Ḥākim explique le surnom donné à son successeur Zāhir « celui qui apparaît ».

Pour les soufis, voir aussi Hallādj, p. 98 et 183, n. 3; Suhrawardi in BLOCHET, *Études sur l'ésotérisme musulman* (ex *Muséon*), Louvain 1910, p. 19 et 25 (cf. son *Messianisme*, p. 185); IBN KHALDŪN, *Prolégomènes*, III, p. 69 (99, n. 3 et 5) et 75 (107, n. 3); Margoliouth in *Transactions of the third Congress for the history of religions*, Oxford 1908, I, p. 297 (*ghaibat ū-ḥuḍūr*); cf. Dozy, *Supplément*.

?

these are 2 exp
used in the Qur

offrent maint point de contact avec le christianisme⁽¹⁾, en particulier avec le messianisme⁽²⁾; que Ḥākim afficha ses prétentions à la divinité vers l'époque du millénaire⁽³⁾ et qu'il se donna pour le Messie des chrétiens⁽⁴⁾; qu'avant de leur témoigner sa bienveillance, il avait fait détruire l'église de la Résurrection⁽⁵⁾, au cours d'une longue série de persécutions dont la défense contenue dans le décret, gravé tout près du Saint-Sépulcre, pourrait être un modeste épisode. Si l'on rapproche tous ces faits et d'autres encore, sur lesquels il serait trop long d'insister, on conviendra que l'attribution du n° 24 à Ḥākim prend une singulière vraisemblance⁽⁶⁾.

Il y a peut-être un reflet de ces vues dans la *ṣalātu l-ghā'ibi* ou « prière de l'absent » récitée pour un mort dont le cadavre est ailleurs (Quatremère in *SM*, I b, p. 157; Mudjir al-dīn, p. 533, 602 et *passim*), ou mieux encore dans les titres *nā'ib al-ḥaḍra* et *n. al-ghaiba* désignant, sous les Mamlouks, le lieutenant du sultan ou vice-roi « en sa présence » et « en son absence », c'est-à-dire quand il résidait au Caire (cf. *ḥaḍra* « capitale ») et quand il était en voyage ou en campagne; voir Qalqashandi, IV, p. 16, l. 15-16, et 17 *ult.*; V, p. 453 en bas, et les sources in QUATREMÈRE, *tom. cit.*, p. 93 *suiv.*, n. 113, et *M CIA*, I, p. 210 *suiv.*; cf. « our *substitutes in absence* » in SHAKESPEARE, *Henry IV*, 2^e partie, IV, 4, et plus haut, p. 56, n. 2 *fin.* En effet, on observe de curieux rapports entre la langue mystique et le protocole mamlouk, inspiré souvent du fatimide. Ainsi la plupart des initiaux (cf. plus haut, p. 57, n. 7) sont des termes religieux des chiïtes et des soufis; pour *maqām*, voir IBN KHALDŪN, *Prolegomènes*, III, p. 61 (87); DE SACY, *Druzes*, I, p. 17 *suiv.* et 43, n. 3; DOZY, *Islamisme*, p. 338; DE GOEJE, *Carmathes*, p. 165; Goldziher in *WZKM*, XIII, p. 41; BLOCHET, *Messianisme*, p. 186; *Ésotérisme*, p. 42, 48, 85 et 100; Nicholson in *JRAS*, 1906, p. 309; Margoliouth in *tom. cit.*, p. 295 (bonne définition), etc.

Pour *muṭahhara* chez les chiïtes, cf. la formule classique des inscriptions et des diplômes fatimides *abā'uhu al-tāhirūn* « ses ancêtres les purs » (voir les sources in *M CIA*, I, index à *abū* et *ṣalāt*, et références), ou encore les expressions *qudsu* et *maḥallu l-tāhārāti*, désignant précisément le calife Ḥākim, sa cour ou son palais, in DE SACY, *Druzes*, I, p. 226, note; cf. Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1901, p. 249, note. Au VIII^e (XIV^e) siècle, le chef des alides du Khorassan portait le titre *al-tāhir*, et le maître des Ismailiens de Syrie donnait à leur imām le surnom *al-muṭahhar*; voir Ibn baṭṭūṭa, III, p. 78; 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 190a; 5867, f° 197b en haut. Pour les soufis, voir aussi Ḥallādj, p. 1; 'Abd al-razzāq, éd. Sprenger, Calcutta 1845, p. 506. Qalqashandi, V, p. 492, l. 2, donne le titre califien *al-madḡālīs al-tāhira*, sans préciser qui le portait.

(1) Ainsi GOLDZIHNER, *Vorlesungen*, p. 151.

(2) Voir BLOCHET, *Messianisme*, *passim*. Sur le rôle de Jésus dans les doctrines ismailiennes, DE GOEJE, *Carmathes*, p. 163 *suiv.*; GUYARD, *loc. cit.*, où la doctrine de la présence incarnée dans un parleur rappelle Jean, I, 14, et *passim*, ou encore la « présence réelle » de l'eucharistie.

(3) Voir DOZY, *Islamisme*, p. 287.

(4) Voir DE SACY, *Druzes*, I, p. CCCLXXXIX.

(5) Voir *tom. cit.*, p. CCCXXVI *suiv.*; ROBINSON, *Researches*, II, p. 46; WILLIAMS, *City*, I, p. 349; WÜSTENFELD, *Fatimiden*, p. 191; Miednikoff, I, p. 853, et sources citées, surtout par ce dernier; mais il y en a d'autres, ainsi Abū ya'fā, p. 66 *suiv.*, et Sibṭ in Abū ya'fā, p. 68, n. 1, publié par Amedroz, d'après Pa. 5866, f° 237 a.

(6) Alors la chancellerie de Ḥākim n'aurait-elle pas choisi à dessein une formule qui pouvait lais-

Il est vrai que *ḥaḍra muṭahhara* pourrait aussi être une formule abbasside.

Le titre seul, on l'a vu, s'employait dès longtemps à Bagdad, en particulier sous le calife Muqtadir, auquel d'autres indices, mais plus vagues, suggèrent d'attribuer le décret⁽¹⁾. Quant à l'épithète, associée à un autre initial, elle désigne, en 649 (1251), la cour ou le gouvernement de Musta'sim, le dernier calife de Bagdad⁽²⁾. Vers la même époque, elle est jointe au pluriel *a'lām* « étendards » dans le modèle d'une lettre adressée au calife par la chancellerie des Mamlouks⁽³⁾. En outre, un texte bien antérieur à ceux-là nous prépare à retrouver cette épithète dans l'ancien protocole abbasside⁽⁴⁾; mais ces indices ne sauraient balancer, jusqu'ici, les témoignages plus abondants et plus précis en faveur de Ḥākim ou de l'un de ses successeurs.

L. 3 : Dès lors, est-ce par hasard que le mot *ṣiyāna* « garde, protection, réserve » se retrouve aussi dans plusieurs ordonnances des califes Ḥākim et Zāhir? Dans le décret de 411, qui lui donne le titre *ḥaḍra* suivi de deux épithètes

ser croire aux chrétiens de Jérusalem que le décret émanait de leur Dieu lui-même, ou du moins de leurs autorités ecclésiastiques? D'après le *Diwān*, Pa. 4439, f° 160 b, qui cite une source plus ancienne, le titre *ḥaḍra* était donné aux patriarches, et dans une lettre écrite sous le prédécesseur de Ḥākim et reproduite *in extenso* par Yahyā, p. 150 suiv., celui d'Antioche donne à celui d'Alexandrie le titre *al-āb al-ruhāni al-tāhīr* « le Père spirituel et saint ».

(1) Cf. plus haut, p. 56, n. 2 fin, et plus loin, p. 62 suiv.

(2) Dans la formule *al-mawāqif al-m-a al-abbāsiyya bi-Baghdād*; voir Khazradji in Gibb, III, 4, p. 99, l. 4 (1, p. 136); *Kifāya*, Ley. 805 (Warn. 302), p. 160; *JA*, 10^e série, III, p. 42, note en haut. Cet auteur écrivait un siècle et demi plus tard, mais la formule doit être authentique. En effet, l'initial *mauqif*, plur. *mawāqif* (cf. p. 57, n. 7), figure au protocole abbasside dès le iv^e (x^e) siècle; voir Hilāl, p. 148, l. 13; 'UMARI, *Ta'rif*, p. 4 en bas, 5 en haut et 8 en haut; Qalqashandi, V, p. 491, l. 5 d'en bas; VI, p. 37, l. 3 d'en bas. On le trouve aussi au protocole fatimide, ainsi dans un document juif du v^e (xi^e) siècle; voir Goldziher in *Jewish Quarterly Review*, XV, p. 73 suiv. L'épithète *muqaddas*, qui lui est associée dans toutes ces sources, est parallèle à *muṭahhar*. Elle s'applique aussi à des villes, ainsi Jérusalem (*al-bait al-m.*, cf. plus haut, p. 57, n. 6, et plus loin, n° 225) ou le Caire (*al-Qāhira al-m-a* dans un document druze de l'époque de Ḥākim in DE SACY, *Chrestomathie*, II, p. 90), ou à des sanctuaires comme le Saint-Sépulcre (*al-Qiyāma al-m-a* in *Patriarches*, Pa. 302, p. 330 en bas), ou à la Terre Sainte (*al-arḍ al-m-a* in *C*, v, 24; cf. Ibn al-faqīh, p. 103, l. 5 suiv.; Muqaddasi, p. 60, l. 12, et 151, l. 5; 'UMARI, *op. cit.*, p. 7 en haut, où elle est rapprochée du mot coranique et soufique *ṭahūr* « purifiant »; Qalqashandi, IV, p. 102, l. 8; Mudjir al-dīr, p. 430, 706 et *passim*). On l'a vue (p. 58, n. 1) associée à *ḥaḍra* au sens théologique, et dans le protocole abbasside, elle l'est à ce titre dès le iv^e (x^e) siècle; voir Hilāl, p. 152, l. 10.

(3) Voir 'UMARI, *op. cit.*, p. 5, l. 3 d'en bas.

(4) Plusieurs mots de la même racine sont appliqués à l'Islam dans l'ordonnance de Mutawakkil consacrant des mesures vexatoires contre les chrétiens (*ahlu l-dhimmati*); voir Ṭabari, III, p. 1390 suiv. Certains faits relatifs à cette affaire (églises détruites ou converties en mosquée, défense aux chrétiens d'exercer des fonctions publiques) rappellent ceux qu'on va trouver ici.

apparentées à *mutahhara*, Hākim « réserve » les droits du Trésor musulman; dans un rescrit (*sidjill*) de la même année, il accorde sa « protection », sous la garantie (*dhimma*) de l'islam, au patriarche de Jérusalem et aux chrétiens qui vont prier dans l'église de la Résurrection, c'est-à-dire à deux pas du lieu d'invention du n° 24; et dans un édit général d'amnistie promulgué encore la même année, Zāhir à son avènement promet sa « protection » à tous les gens de la *dhimma*⁽¹⁾. Dans le n° 24, cette « protection », ou plus exactement peut-être, cette « réserve » ou cette « revendication » vise une mosquée dont il ne reste aucune trace apparente, le sol de ce quartier ayant été bouleversé à plusieurs reprises. Mais les mots *hādha l-masdjidi* « cette mosquée » montrent que le décret y était affiché, soit à l'intérieur, soit plutôt à l'entrée. Comme il était gravé sur un bloc *in situ* dans un mur antique⁽²⁾, il est évident que la mosquée avait été prélevée sur un édifice plus ancien, probablement sur la basilique de Constantin, à laquelle des observations tirées de la topographie semblaient d'ores et déjà rattacher ce mur.

Un texte important d'Eutychius, invoqué par M. Clermont-Ganneau, a vivement éclairé ce nouveau problème. Ce chroniqueur chrétien, mort en 328 (940), affirme que « de son temps » les musulmans, au cours de leurs agressions répétées contre les sanctuaires chrétiens, ont prélevé sur la basilique de Constantin, contiguë vers l'est à l'église de la Résurrection, une mosquée (*masdjid*) qu'ils ont appelée la mosquée d'Omar, en invoquant le fait que ce calife avait prié ici. Et l'auteur précise que l'endroit où le calife a prié, c'est l'escalier accédant à la porte orientale de la basilique, et que l'endroit où trois siècles plus tard les musulmans ont élevé une mosquée, au mépris des garanties formelles données par Omar aux chrétiens, c'est le vestibule auquel aboutissaient ces degrés, et dont ils ont pris la moitié pour leur sanctuaire⁽³⁾. Or les restes de cet escalier ayant été retrouvés tout près du lieu d'invention du décret, il est

(1) Voir Yaḥyā, p. 124 *ult.*, 229, l. 16, 230, l. 8 et 12, 235, l. 3 d'en bas, et 236, l. 1; sur la *dhimma*, plus loin, p. 64 en bas suiv.

(2) Cf. plus haut, p. 53, n. 4.

(3) Voir Eutychius, II, p. 17 suiv.; éd. Selden, II, p. 285 suiv.; trad. Migne in *Patrologia græca*, CXI, Pa. 1863, p. 1099 suiv.; Stewart in *PPTS*, XI (extraits divers), p. 65 suiv.; Miednikoff, II, p. 267 suiv.; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 243 suiv. (avec le texte arabe); résumé in MAKIN, p. 28, et MAQRIZI, *Khīṭaṭ*, II, p. 492 milieu; cf. WÜSTENFELD, *Copten*, p. 21 (52). Pour le commentaire, CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, II, p. 320 suiv.; VAN BERCHEM, *locis cit.* Ce passage avait déjà attiré l'attention; ainsi WILLIAMS, *City*, I, p. 315; TOBLER, *Golgotha*, p. 104 suiv.; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 121; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 28; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 82; Miednikoff, I, p. 141; VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 228, et surtout Gildemeister in *ZDPV*, XIII, p. 5 suiv.

très vraisemblable, sinon tout à fait certain, que le masdjid d'Euty chius est aussi celui de ce document⁽¹⁾.

Cette conclusion paraît confirmée par certains événements que je me borne à rappeler, car ce qui importe ici, c'est moins l'âge de la mosquée que la date du décret lui-même. D'abord, les chroniques signalent, vers l'époque d'Euty chius, une recrudescence de fanatisme contre les sanctuaires chrétiens, notamment à Jérusalem⁽²⁾. Ensuite, on sait qu'à la fin de 317 (début de 930), la Mecque fut ravagée par les Carmates, et qu'au cours des années suivantes, ces sectaires assaillirent souvent les caravanes du pèlerinage, interceptant l'accès des villes saintes. Alors Jérusalem, dont les circonstances politiques avaient déjà fait, sous les Omayyades, la rivale de la Mecque⁽³⁾, vit peut-être affluer les pèlerins musulmans et surgir dans ses murs de nouveaux sanctuaires⁽⁴⁾.

Si la mosquée du décret est bien celle d'Euty chius, le mot *šiyāna* prend un sens tout à fait précis : il s'agit de « préserver » ce sanctuaire contre les revendications, peut-être les empiétements des chrétiens, lésés dans un droit qu'ils estimaient leur avoir été garanti par Omar lui-même⁽⁵⁾. Cette interprétation très naturelle est confirmée par le contexte, ainsi qu'on le verra tout à l'heure.

Le mot *imāratihī* prête à l'équivoque, ici comme ailleurs. Si le rédacteur entend la « construction » de la mosquée, il faudrait en conclure que le décret, contemporain de cet établissement qu'il prescrit, remonte au début du iv^e (x^e)

(1) Voir surtout CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 345 suiv.

(2) Ainsi les émeutes de 325 (937) et de 355 (966), qui compromirent gravement le Martyrion et l'Anastasis. Pour la première, voir Euty chius, II, p. 87; éd. Selden, II, p. 529 ou 531; Makīn, p. 208; MAQRIZI, *tom. cit.*, p. 495, et in WÜSTENFELD, *Copten*, p. 25 (62); pour la seconde, Yahyā, p. 125 suiv.; cf. WILLIAMS, *tom. cit.*, p. 343; DE SAULCY, *op. cit.*, p. 29; BESANT et PALMER, *op. cit.*, p. 105; CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 328; VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 228, 232 et 245 (textes arabes); Miednikoff, I, p. 813 et 822; II, p. 293, 564 et 659. La date de la première, trois ans avant la mort d'Euty chius, répond bien aux mots « de notre temps » indiquant l'époque où fut bâtie la mosquée. Ce rapprochement, fait par Clermont-Ganneau, serait plus frappant si cette émeute était un cas isolé; mais les persécutions n'ont guère cessé du iii^e au v^e siècle, et elles étaient souvent marquées par l'établissement de mosquées aux dépens d'églises; ainsi Tabari, III, p. 1390 en haut; Dozy, *Islamisme*, p. 284.

(3) Voir une note au milieu du commentaire du n^o 215.

(4) Voir d'HERBELOT, *Bibliothèque*, art. CODS; MUNK, *Palestine*, p. 615; WILLIAMS, *tom. cit.*, p. 342; BESANT et PALMER, *op. cit.*, p. 105 et 142; mais ces auteurs ne citent pas de source, et sur le point spécial de Jérusalem, je n'ai rien trouvé jusqu'ici dans les chroniques, ni dans le récit détaillé qu'en a tiré de Goeje in *Carmathes*, p. 84, 87, 137, 144 et *passim* (détails sur le pèlerinage).

(5) Les revendications des chrétiens touchant les lieux saints se basaient sur des lettres de garantie, réelles ou prétendues, octroyées par ce calife; celle qu'il remit à Jérusalem a été publiée, avec un grand nombre de variantes et un commentaire détaillé, par Miednikoff, I, p. 535 suiv.

siècle, c'est-à-dire à une époque un peu trop haute en regard du témoignage de la paléographie, de la titulature et de l'histoire générale. Il est vrai qu'à première vue, cette conclusion semble confirmée par le texte même d'Eutychius. Après avoir raconté comment Omar remit à Sophronius deux actes en due forme, aux termes desquels les musulmans ne devaient faire l'appel ni se réunir pour la prière, ni dans la basilique de Jérusalem, ni dans celle de Bethléhem, le chroniqueur ajoute : « Et cependant, *de notre temps*, les musulmans ont contrevenu à l'acte d'Omar. Ils ont arraché les mosaïques de l'arcade (de la basilique de Bethléhem, là où Omar avait prié) *et ils y ont écrit ce qu'ils ont voulu*; ils s'y sont réunis pour la prière et ils y ont fait l'appel. *Et ils ont agi de même* à l'escalier qui était à la porte de la basilique de Constantin (à Jérusalem), et sur lequel Omar avait fait sa prière. Et ils se sont emparés de la moitié du vestibule de la basilique, *et là ils ont érigé une mosquée* qu'ils ont appelée la mosquée d'Omar⁽¹⁾. »

Des quatre passages que je souligne, on pourrait conclure, à la rigueur, que du temps d'Eutychius, les musulmans ne se sont pas bornés à prélever une mosquée sur le vestibule du Martyrion, mais *qu'ils y ont placé une inscription* d'un caractère illégal ou arbitraire, comme ils l'ont fait alors à la basilique de Bethléhem; que ce document, à coup sûr hostile aux prétentions des chrétiens, n'est autre que le décret n° 24, lequel est donc antérieur à la mort d'Eutychius, c'est-à-dire à l'année 328 (940). Mais cette conclusion découle d'une logique rigoureuse que le texte d'Eutychius, si précis qu'il soit, n'implique nullement. Dès lors, on n'est pas forcé de donner ici le sens de « construction » à un mot qui signifie « culture, entretien, mise en état » et qui désigne couramment une simple restauration⁽²⁾. Bien plus, le contexte à lui seul dicte ce dernier sens, puisque l'ordre de protéger un édifice implique son existence préalable. En d'autres termes, le décret n'étant pas contemporain de la mosquée dont il parle, le fait que celle-ci date du temps d'Eutychius n'empêche pas d'attribuer celui-là à l'époque de Ḥākim.

L. 4 : L'exécuteur du décret ne doit laisser entrer dans la mosquée aucun⁽³⁾ membre de la dhimma, c'est-à-dire de ces non-musulmans auxquels Mahomet

(1) Voir les sources citées p. 62, n. 3, surtout Eutychius, II, p. 18 en bas, et aussi, pour Bethléhem, Yāqūt, I, p. 779 (*Marāṣid*, I, p. 187); LE STRANGE, *Palestine*, p. 300; HARVEY, *Bethlehem*, p. 58 suiv.; VINCENT et ABEL, *Bethléem*, p. 129.

(2) Comme l'allemand « Bau »; voir W. R. SMITH, *Semiten*, p. 68; *M C I A*, I, index à 'amara et 'imārah, surtout p. 98 suiv.; cf. plus haut, p. 22, n. 7, et plus loin, n° 34, 36, 56, 65, 67, 69, 76, 82, 84, 97, 103, 118, 135 et t. II, *passim* (très souvent). Dans les ordonnances de Ḥākim (Yahyā, p. 229 suiv.), ce mot désigne souvent les restaurations d'églises autorisées par lui.

(3) Suivant la leçon *an lā tudkhilahu aḥadan*; cf. plus haut, p. 54, n. 3, et deuxième note suivante.

avait daigné reconnaître une religion révélée (*ahlu l-kitābi*) et qui, de ce fait, jouissaient de la «garantie» de l'islam, en échange d'une taxe personnelle (*djizya*)⁽¹⁾. Il s'agit ici des chrétiens, puisque la mosquée a été installée à l'entrée d'une église; et si le décret leur interdit d'y pénétrer, c'est sans doute parce qu'ils s'y introduisaient sous divers prétextes, pour empêcher la prescription de s'établir sur un lieu qu'ils considéraient, on l'a vu, comme leur ayant été volé, au mépris d'un engagement formel du calife Omar.

La logique, on le voit, confirme ici l'identité de la mosquée du décret avec celle d'Eutychius. Bien plus, le rédacteur fait lui-même une allusion très claire à ces prétextes; mais le seul qu'il ait cru devoir spécifier est exprimé par un mot dont la lecture est incertaine, faute de points diacritiques, bien que sa graphie soit très claire. On a proposé plusieurs leçons, et pour chacune, plusieurs sens plus ou moins plausibles, mais dont aucun ne s'impose en regard du contexte⁽²⁾.

⁽¹⁾ Sur *dhimma* et *djizya*, voir surtout BECKER, *Beiträge*, p. 81 suiv. et sources citées; cf. *ahlu l-dhimmati* et *dhimmatu l-islāmi* dans les ordonnances de Mutawakkil (Tabari, III, p. 1389, l. 12, 1392, l. 10, et 1393, l. 10), de Hākim et de Zāhir (Yahyā, p. 230, l. 13 et 19, 232, l. 17, 235, l. 16, et 236, l. 1 et 10).

⁽²⁾ Voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, II, p. 316 suiv., 331, n. 2, et 345, n. 2; van Berchem et Vollers in *ZDPV*, *MuN*, 1897, p. 74 et 86. Voici quelques suggestions nouvelles : 1° *istikhrāj* « percevoir (ou acquitter) un impôt » et généralement « tenir des comptes » (de Goeje et de Rosen, lettres des 31 octobre et 7 novembre 1897). Le premier sens, qui n'a point échappé à Clermont-Ganneau, est fréquent à cette époque; ainsi Yahyā, p. 204, l. 15, 237, l. 20, et surtout 239, l. 3 (perception de la *djizya* payée par les gens de la *dhimma*). Le second s'autorise du rôle que jouaient alors les chrétiens dans les emplois et les bureaux publics; ainsi Yahyā, p. 185 en bas, 188 en haut, 194 en bas et 203 en haut. Mais les mosquées n'étaient pas des bureaux de recette ou d'état civil; bien plus, en règle générale, l'accès en était formellement interdit aux chrétiens. En rappelant qu'à Jérusalem ils étaient admis dans le Haram à titre mercenaire et subalterne, Clermont-Ganneau (p. 318) a mis en doute, avec raison, le fait avancé par de Kremer in *Culturgeschichte*, II, p. 167, d'après quelques passages de l'*Aghānī*, que les chrétiens, du moins aux premiers siècles, entraient librement dans les mosquées. En effet, dans le premier passage (IV, p. 182), on voit que les musulmans de Kūfa faisaient à un chrétien ce grief qu'il traversait la mosquée, comme une voie publique, pour se rendre au plus court chez le gouverneur; il s'agit, on le voit, d'une exception qui confirme la règle. Les deux autres passages (VII, p. 179 et 187) ont aussi un caractère exceptionnel, ainsi que les cas cités par de Kremer in *Topographie von Damascus*, VI, 1854, I, p. 31. — 2° *istikhrāj* « satisfaire ses besoins », l'accès des latrines de mosquée étant permis aux chrétiens (d'après Faḍlallāh Ṣarrūf, maître d'arabe à l'Université de Pétrougrade); s'il est exact, ce sens me paraît inadmissible ici. — 3° *istidjrah* « réclamation pour une blessure faite ou reçue »; il s'agirait ici d'empêcher un criminel ou une victime d'user du droit d'asile de la mosquée. Cette explication, bien qu'ingénieuse, me paraît aussi discutable que les autres, pour la forme et pour le fond. Ali bey Bahgat, qui me la suggère, songe à ces versets du Coran où le mot *āmīn* « en sécurité » fait allusion au caractère sacré (*ḥarām*) du vieux sanctuaire mecquois, survivance d'un tabou primitif; voir *C*, II, 120, III, 91, XIV, 38, XXVIII, 57, et XXIX, 67. Or on pourrait trouver ici le

استخراج
asking
an oath

Les deux dernières lignes, qui sont très claires, nous ramènent encore, par certains rapprochements formels, aux ordonnances de Ḥākim⁽¹⁾. Je résume enfin ce commentaire, en suivant un autre ordre logique :

Un décret promulgué par une autorité anonyme, sous un titre qui désigne alors le gouvernement d'un calife, interdit aux chrétiens de s'introduire sous aucun prétexte dans une mosquée voisine. Cette mosquée doit être celle que, suivant Eutychius, les musulmans, au cours de leurs querelles incessantes avec les chrétiens, prélevèrent sur le vestibule de la basilique de Constantin, vers le début du iv^e (x^e) siècle. Cette hypothèse est suggérée par l'analyse du texte de ce chroniqueur, rapproché des termes du décret, qui trahissent un différend

mot *āmin*, en coupant le texte احد امن, au lieu de احدا من. Prenant alors *dhimma* dans le sens de « responsabilité, caution », on lirait *wa-an lā yadkhalahu aḥadun āminu l-dhimmati fi istidrāḥin* « et que personne n'y entre pour se mettre à l'abri d'une responsabilité civile, à la suite d'une affaire sanglante »; la défense s'appliquerait à tout le monde, puisqu'il ne serait plus question des gens de la *dhimma*. Mais Clermont-Ganneau a déjà dit (p. 315) que la leçon *aḥadun āminu l-dhimmati*, quelque sens qu'on donne à *dhimma*, est peu satisfaisante. Pour trouver *āminan* à l'accusatif indéterminé du *ḥāl*, tout en restant dans cet ordre d'idées, j'ai cherché à introduire ici le mot *dam* « sang », qui figure souvent, d'autre part, dans les traités de sauvegarde accordés aux chrétiens, au pluriel *damā* « vies » et associé à *amān* ou *āmin*; ainsi Eutychius, II, p. 17, l. 6 (*āminūna 'alā damā'ihim, damā* « vies » et associé à *amān* ou *āmin*; ainsi Eutychius, II, p. 17, l. 6 (*āminūna 'alā damā'ihim, damā* dans un rescrit d'Omar), et Yahyā, p. 232, l. 21 (*bi-amāni l-a'immati... 'alā damā'ikim*, dans un rescrit de Ḥākim). Ce mot *dam*, on le trouverait en coupant le texte احد اما لدمه, et en lisant *wa-an lā yadkhalahu aḥadun āminan li-damihi fi istidrāḥin* « et que personne n'y entre en sécurité pour son sang (c'est-à-dire pour y protéger sa vie), à la suite d'une affaire sanglante ». Mais outre qu'on attendrait *'alā* plutôt que *li*, l'original donne clairement من الدم, et non لدمه; or la graphie من الدم est inconciliable avec une leçon quelconque du mot *dam*. — Me voilà quitte envers mes correspondants, mais la question n'a guère avancé. Je persiste à croire qu'il faut chercher un sens en rapport avec la contestation dont ce sanctuaire faisait l'objet entre musulmans (*masdjid*, l. 3) et chrétiens (*dhimma*, l. 4).

(1) Ainsi dans le décret et le rescrit de 411, qui m'ont fourni d'autres rapprochements (p. 58 en bas suiv.), les mots *fal-yu'lam dhālika min amri amiri l-mu'minīna wa-rasmihi wal-yu'mal 'alaihi... wal-yuḥdhar min... mukhālafatihi... in shā'a llāhu* « et que ceci soit connu de par l'ordre de l'émir des croyants et de par sa prescription, et qu'on agisse y conformément... et qu'on se garde... d'y contrevenir... s'il plaît à Allāh »; voir Yahyā, p. 229 en bas et 230 en bas (même emploi du *lām al-amr* devant le jussif au passif, des mots *yuḥdhar, mukhālafā* et *in shā'a llāhu*). L'ordonnance de Mutawakkil (plus haut, *passim*) emploie des formules analogues (ainsi *in shā'a llāhu*), mais le style n'est pas le même; il est vrai qu'il s'agit ici de la circulaire du calife à ses gouverneurs, dont ils devaient s'inspirer pour leur décret, sans la copier à la lettre. Les formules *al-amr al-'ālī* (l. 2) et *fi amrihi* (l. 6) rappellent aussi le sens de *amr* dans les doctrines chiïtes et soufiques, et le titre *ṣāhib al-amr* de l'imām alide; ainsi Ḥallādj, p. 145 suiv.; DE SACY, *Druzes*, I, p. c, n. 1, et cxciv, n. 1; DE GOEJE, *Carmathes*, p. 132 suiv.; BLOCHET, *Messianisme*, p. 90; cf. plus haut, p. 59, n. 1 suiv. Mais le rapprochement est moins frappant, parce que le mot *amr* est très répandu.

d'ordre confessionnel, et de son lieu d'invention, sur l'emplacement présumé du portique oriental de cette basilique. Elle soulève, touchant l'histoire et l'archéologie du Martyrion, des problèmes importants qui dépassent de beaucoup les limites de ce commentaire. Dans un ordre d'idées plus restreint, elle permet de pressentir la nature des prétextes sous lesquels des chrétiens s'introduisaient dans un sanctuaire qu'ils considéraient, à tort ou à raison, comme leur ayant été soustrait, au mépris de droits formellement reconnus par le calife Omar.

Mais elle n'implique point que le décret lui-même soit contemporain de cette spoliation; bien plus, il est probable que la mosquée existait déjà quand il fut affiché, puisqu'il prescrit de la protéger et de l'entretenir. Dès lors, on peut assigner à ce document une date quelconque en accord avec sa paléographie, comparée à des inscriptions datées de même style, et avec ses termes, rapprochés de certains textes et de certains faits historiques. Or la paléographie nous conduit vers la fin du iv^e ou le début du v^e (xi^e) siècle. Quant aux termes du décret, ils ne sont pas incompatibles avec une époque plus haute, puisque les éléments de sa titulature se retrouvent dès le iii^e siècle dans le protocole abbasside, et que cette époque est déjà marquée par des persécutions contre les chrétiens et des agressions contre leurs sanctuaires; mais ces termes s'accordent mieux avec l'hypothèse d'une origine fatimide. L'attribution du décret au calife Hâkim mérite plus que toute autre de retenir l'attention, pour un grand nombre de motifs dont voici les plus graves : ce prince régnait à Jérusalem à l'époque indiquée par la paléographie; ses prétentions à la divinité, rapprochées des doctrines professées par les chiïtes et les mystiques, expliquent à merveille le titre *hadra mutahhara*, que des sources contemporaines attribuent, sinon à lui-même sous cette forme précise, du moins à ses successeurs immédiats; plusieurs décrets de ce prince, conservés chez un chroniqueur chrétien de son temps, offrent avec celui-ci de frappantes analogies de forme et de fond; ses persécutions répétées contre les chrétiens aboutirent, vers l'an 400 (1009), à la destruction de l'église de la Résurrection, voisine du lieu d'invention du n^o 24.

Bien que très fortement motivée, cette attribution reste une hypothèse en attendant qu'un fait nouveau donne l'explication définitive et peut-être la date précise d'un des plus curieux monuments de l'épigraphie arabe⁽¹⁾.

(1) Si Hâkim en est l'auteur, on peut croire qu'il est antérieur aux dernières années de son règne, au cours desquelles ce prince rapporta la plupart de ses ordonnances contre les chrétiens. Hâkim étant mort en 411, le rapprochement avec la destruction de la Résurrection (vers 400) est bien tentant. Si l'on veut descendre plus bas, il se peut que Mustanşir, en autorisant la restauration de

25

DÉBRIS D'UN ACTE DE FONDATION (?). IV^e OU V^e SIÈCLE H. — Sur deux blocs de calcaire A et B murés, B au-dessus de A, dans la façade d'une maison bordant la rue du Bāb al-nāzīr, côté sud, entre cette porte (n° 154) et le portail de l'hospice de Qalāwun (n° 65), à environ 6 mètres du sol; dimensions 85 × 30 (A) et 35 × 27 (B). Deux et deux lignes, incomplètes des deux bouts, en cursive simple; caractères moyens, gravés en creux et un peu frustes. Inédite; voir pl. VI en haut (estampage 1914).

(1) A [.....] أو لادهم وأولادها (1) أهل البيتين (2) و [.....] (2) [.....] السمس (?)
 وأولاد [deux ou trois lettres...] بيت المقدس [.....] (1) B [.....] أبداً (3) ما تتا [بعث (?)
 [.....] ولد (?) الو [.....] (2) [...]

(A)..... de (?) leurs enfants et de (?) ses enfants, les habitants des deux villes saintes et des (?) enfants ... de (?) Jérusalem (B) à jamais, tant que se succéderont (les jours et les nuits, ou les années?).....

cette église (vers 430-440), ait réservé expressément, par ce décret, les droits des musulmans sur la mosquée établie un siècle auparavant à l'entrée de la basilique de Constantin.

(1) Graphie *واولادها*, peut-être *wa-aulādihā* (pour *aulādihā*), ou *wa-aulādin bihā*, ou encore... *bahā'i ahli* «(enfants qui sont) la gloire des gens», etc.; mais ces leçons choquent soit la forme, soit le sens, faute d'un contexte clair. Le *dāl* étant lié à gauche, contre la règle, je crois à une erreur du lapicide et je lis *aulādihā* au génitif, dépendant d'une préposition telle que *'alā* «en faveur de»; le suffixe se rapporte à une femme ou à un nom de lieu féminin.

(2) La graphie *السمس* est claire, mais elle prête à bien des combinaisons. Je lis *ahlu l-baitaini* «les gens des deux maisons», soit la Mecque (*al-bait al-ḥarām*) et Jérusalem (*al-bait al-muqaddas*); cf. *ahla l-baiti* in C, XI, 76, et XXXIII, 33, et le duel *al-ḥaramain* dans certains titres désignant la Mecque et Médine, ou Jérusalem et Hébron, in *M CIA*, I, index à *ḥaram*, et plus loin, *passim*. Cette leçon est confirmée par le nom même de Jérusalem, qu'on lit clairement plus loin (l. 2). En voici trois autres moins satisfaisantes, pour la forme ou pour le sens : *النبيين*, soit *ahlu l-nabiyyina* «le peuple auquel sont envoyés les prophètes», qui pourrait s'autoriser, à la rigueur, de certains passages du Coran, ainsi III, 57 à 74; *اليسر*, soit *ahlu l-yusri* «les gens riches», peut-être ceux qui font les frais de la fondation; *البشرى*, soit *ahlu l-bushrā* «les gens qui ont reçu la bonne nouvelle», c'est-à-dire les musulmans (paraphrase de plusieurs versets du Coran).

(3) La graphie *أبداً* est assez claire. La leçon *abadan* «à jamais» est appuyée par les lettres suivantes, que je lis *mā* «tant que», suivi d'un verbe à la VI^e forme, impliquant l'idée de succession, et au féminin, d'accord avec un ou plusieurs sujets au pluriel, tels que «jours, nuits, mois, années», par exemple *tatāba'at* au parfait, ou *tatakhālafu* à l'imparfait; cf. *mā dāmāti l-layāliyu wal-ayyāmu* dans le décret *M CIA*, I, n° 373, l. 4-5, et *mā ta'āqabati l-shuhūru wal-āwāmu* dans le décret plus loin, n° 237, l. 6.

Ces deux fragments, remployés l'un sous l'autre et identiques pour le style des caractères, appartiennent sans doute à la même inscription. C'était, semble-t-il, un acte de fondation (*waqf*) en faveur des descendants d'une ou plusieurs personnes, ou des membres d'une famille, habitant les deux villes saintes de la Mecque et Jérusalem. Le fragment B se rattache encore à A par sa teneur, où l'on devine, bien que très mutilé, l'un de ces souhaits de durée usités dans les décrets et les actes de fondation⁽¹⁾. La succession logique semble impliquer que B était placé au-dessous de A⁽²⁾; en tout cas, ces deux débris ne représentent qu'une petite partie du document original, qui devait être fort intéressant.

Le style des caractères, rapprochés de ceux de quelques inscriptions comparables à celle-ci, semble trahir la fin du iv^e ou le début du v^e (xi^e) siècle⁽³⁾.

26

DÉBRIS D'UN TITRE DE PROPRIÉTÉ. v^e (?) SIÈCLE H. — Sur deux blocs de calcaire A et B, murés la gauche en bas, à droite et à gauche des précédents (n^o 25); dimensions environ 30 × 20 (pour l'un et l'autre). Deux et deux lignes, incomplètes des deux bouts, en coufique légèrement fleuri; caractères moyens, gravés en creux. Inédite; voir fig. 14 (croquis 1914).

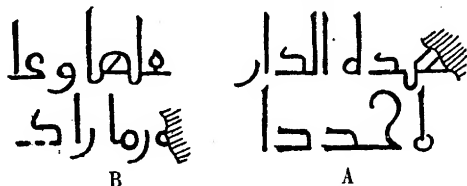


Fig. 14. — Inscription n^o 26.

... (1) A ... هدة الدار ... (2) ... رحددا ... (1) B ... علا وعد ... (2) ... رماراد ...

Ces deux fragments, remployés l'un près de l'autre et identiques pour le style des caractères, appartiennent sans doute à la même inscription⁽⁴⁾. Les mots *hādhihi l-dāru*, dont la lecture s'impose à première vue, rappellent ces titres de propriété du Vieux-Caire qui débutent par une formule analogue⁽⁵⁾. En les comparant avec ces débris, on peut rétablir à peu près le début que voici :

[بسم الله ... بركة من الله ...] هذه الدار [جميع حقوقها وحدودها س] فلها
وعلا [وها.....].

(1) Voir note précédente.

(2) Et non au-dessus, à droite ou à gauche, car la formule de durée devait se lire vers la fin.

(3) Ainsi le n^o 22 (pl. IV), sans date précise, et le n^o 147 (pl. X), daté 425.

(4) Mais ils n'ont aucun rapport avec le n^o 25.

(5) Cf. plus haut, n^o 9 et sources citées p. 37, n. 1.

Cette maison (avec la totalité de ses droits) et dépendances, son rez-de-chaussée et son étage, (appartient à)

Dans cet essai de restitution, B(1) s'intercale entre A(1) et A(2), autrement dit, l'original formait un bandeau de deux lignes dans lequel B était placé à gauche de A⁽¹⁾. Le style des caractères semble accuser le v^e (xi^e) siècle⁽²⁾.

Malgré leur état désespéré, les n^{os} 9 et 26 prouvent qu'à Jérusalem comme au Caire, les propriétaires fonciers, bien avant nos compagnies d'assurance, inscrivaient leur nom sur leurs immeubles. En Égypte, où les maisons étaient en brique, on gravait l'inscription sur une planchette fixée au mur par des clous de bois ou de fer, à la façon d'une enseigne⁽³⁾. En Palestine, où tout est en pierre, on la sculptait sur un bandeau de pierre, ou dans les blocs du parement.

27

DÉBRIS D'UNE ÉPITAPHE OU D'UN TEXTE FUNÉRAIRE. IV^e OU V^e SIÈCLE H. — Sur un gros bloc muré à l'envers dans le front oriental de l'enceinte, au pied de la face est du premier saillant au sud du Burdj laqlaq⁽⁴⁾, près de son arête sud-est et dans la deuxième assise à partir du sol; dimensions du champ inscrit environ 64 × 30. Deux lignes visibles, incomplètes à gauche, en coufique simple nuancé de fleuri; petits caractères moyens, gravés en creux, un peu frustes ou martelés. Inédite; voir pl. VI à gauche (estampage du P. Germer-Durand)⁽⁵⁾.

(1) بِسْمِ اللّٰهِ كُلُّ مَنْ عَلَيْهَا فَانٍ وَيَبْقَىٰ (sic) وَجَدُّ رَبِّكَ ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ⁽⁶⁾

(2) هذه تربية العبد الفقير إلى (7) رحمة ربه (?). [.....].

(1) A moins que les lettres وحدثا (A 2) ne représentent *wa-hudūdihā* ou une leçon analogue; dans ce cas, B était placé sous A. D'autre part, les lettres حدد (A 2) et زاد (B 2) suggèrent les leçons *djaddada* et *zāda*, qui indiqueraient une «restauration» et un «agrandissement» de la maison.

(2) Ainsi les hampes très hautes, les demi-boucles sous la ligne et les queues recourbées. Par l'aspect général de leurs lettres, ces fragments rappellent surtout le n^o 148 (pl. X), que le mot *al-mustanṣiri* permet de dater entre 427 et 487, et de plus loin le n^o 28 (pl. VI), daté 466.

(3) Voir *M C I A*, I, p. 42.

(4) Nom de la tour carrée qui forme l'angle nord-est de l'enceinte; voir tous les plans et MERRILL, *Jerusalem*, pl. à p. 52, en bas; cf. plus loin, n^o 121 et pl. XCVIII à gauche.

(5) J'ai retrouvé l'original en 1914, avec l'aide du P. Savignac; mais il ne valait guère la peine d'en prendre un meilleur fac-similé.

(6) *C*, LV, 26-27; l'original a conservé peut-être quelques lettres de plus que l'estampage.

(7) Ce mot est gravé en surcharge au-dessus de الفقير, dont le *lām* a disparu ou ne s'est pas marqué dans l'estampage; cette leçon me paraît certaine.

Voici le mausolée du serviteur avide de la miséricorde de son maître.

L. 2 : Si la leçon *hādhihi turbatu* est exacte⁽¹⁾, le n° 27 était, non pas une simple épitaphe placée sur un tombeau, mais un texte funéraire décorant l'entrée d'un mausolée⁽²⁾. Ce monument s'élevait sans doute dans le cimetière de la porte Dorée, qui bordait alors tout le front oriental de l'enceinte. Quand ce bloc a-t-il été relancé dans le saillant? Peut-être dès l'époque latine, car il est peu vraisemblable que des musulmans aient profané ainsi une inscription consacrée. Il se peut qu'au xvi^e siècle, les ouvriers de Sulaimān I^{er} aient remployé, dans l'enceinte qu'ils reconstruisaient alors (n°s 119 suiv.), un bloc gisant depuis longtemps dans le fossé, et dont le texte n'était plus consacré; mais il me paraît placé trop bas pour être rattaché aux travaux de ce prince⁽³⁾.

28

ÉPITAPHE. 466 H. — Estampage de M. Clermont-Ganneau portant cette note de sa main : « Jérusalem 1874, à Ḥārat al-wād, presque en face de l'ancien hôpital militaire »; dimensions (sans les queues d'aronde) 41 × 27⁽⁴⁾. Dans un cadre rectangulaire orné de deux queues d'aronde, trois lignes en coufique sobrement fleuri; petits caractères, assez frustes. Inédite; voir pl. VI à gauche.

(1) هَذَا قَبْر (?) ... nom propre ... ب[ابن] (?) أَوْف (2) رَحْمَةُ اللَّهِ تَوْفِي فِي سَنَةِ
(3) سِتِّ وَسْتَيْنِ وَأَرْبَعَاءِ.

Voici (le tombeau de.), qu'Allāh lui fasse miséricorde! Il est décédé en l'année 466 (1073-74).

L. 3 : Bien qu'assez fruste, la date est certaine et nous conduit presque à la veille des croisades; c'est la seule épitaphe datée du v^e siècle.

(1) Au point de vue graphique, elle est plus vraisemblable que *hādihā qabru* « voici le tombeau de ».

(2) Sur cette distinction, voir plus haut, p. 6 et renvois n. 3.

(3) Il vaudrait la peine, à ce point de vue, d'examiner avec soin le bloc et son entourage.

(4) D'après le grain du papier, la pierre était du calcaire plutôt que du marbre. J'ai cherché vainement l'original en 1914 et je ne me souviens pas de l'avoir vu auparavant.

(5) Peut-être أَوْف, ou encore رَوْف, en supprimant l'*alif*, qui ressemble plutôt à un creux dans la pierre, et en attirant ici la lettre attribuée au *nūn* de *ibn* « fils ». Cette dernière graphie est la seule qui me suggère des leçons possibles, mais bien douteuses; ainsi *Zauf* (MURTAḌĀ, *Tādj*, VI, p. 132, l. 4), ou *Rauf* (*tom. cit.*, p. 363, l. 7, aujourd'hui *Rōg* chez les Bédouins, suivant M. Hess).

29

FRAGMENT D'UN TEXTE DE FONDATION. V^e OU VI^e SIÈCLE H. — Estampage de M. Clermont-Ganneau portant cette note de sa main : « Jérusalem 1869, sur une colonne appartenant au capitaine Warren »; dimensions 33 × 24⁽¹⁾. Quatre lignes visibles, incomplètes de quelques lettres à droite, en coufique sobrement fleuri; petits caractères, gravés en creux, indistincts et frustes sur les bords. Inédite; voir pl. VI à gauche en bas.

وقف (1) [trois ou quatre lettres cassées] ... [جزؤ] (2) والثلاثة الأجزاء الآخرة (3) وقف

(2) [صد] [ر] [يج] (4) مبین (?) مؤبد على ما ذكر في كتابه (5) (3) [... trois ou quatre lettres frustes]

فعلی من یغیره أو یدله لعنة (4) [الله و] الملائكة والناس أجمعین.

..... la part (?) et les trois dernières (6) parts. (C'est une?) fondation manifeste (?), évidente, perpétuelle, ainsi qu'il est dit dans l'acte de waqf... Et sur celui qui la changera ou la remplacera soit la malédiction d'Allāh, des anges et de tous les hommes!

Ce fragment ne renferme que les derniers mots d'une disposition qui divisait en parts, suivant la coutume, des propriétés ou des rentes foncières constituées en fondation perpétuelle en faveur de personnes privées ou d'un établissement public⁽⁷⁾. Ces attributions sont suivies d'un rappel au titre conservé aux archives⁽⁸⁾, puis des malédictions d'usage à l'adresse des contrevenants⁽⁹⁾.

(1) D'après le grain du papier, la pierre était du marbre; je n'ai pas retrouvé l'original.

(2) La graphie حرو est claire. La leçon *al-djuz'u* (جزؤ) pour جزء; cf. *M C I A*, III, Siwas, p. 95, n. 1 est appuyée par le pluriel *adjzā'* (même ligne), et l'article est assuré par la ligature avant la première lettre.

(3) Peut-être الأخرى; la dernière lettre, très petite et indistincte, est gravée en surcharge au-dessus de la précédente; cf. troisième note suivante.

(4) Ce mot, dont on ne voit plus qu'un *rā* lié à droite, peut se lire *صريح* ou *شري* ou *مرقي*. Les adjectifs *šarih*, *šar'iyy* et *mar'iyy* sont associés aux mots *waqf* et *ħabs* « fondation » dans l'acte *M C I A*, I, n° 325, l. 4 (p. 495, l. 6 et 7).

(5) Pour combler la lacune au début de l. 3, on pourrait lire *fi kitābi* (3) *l-waqfi*, ou plutôt, comme le *bā* de *kitāb* n'est pas final et qu'il paraît bien suivi d'un *hā* final, *fi kitābihi* suivi d'une épithète telle que *thābit*, *mabrūr* ou *maħkūm*; cf. *M C I A*, I, n° 247 (p. 354, l. 4, et 355, l. 7).

(6) Ou « les trois autres », si on lit *al-ukhrā*; cf. troisième note précédente.

(7) Voir *M C I A*, I, nos 19 et 247, et p. 358, n. 3; II (Tripoli), nos 12, 13, 19 et 62, p. 29, 136 et *passim*; cf. plus loin, n° 293. Au lieu de *djuz'*, on trouve en général *sahm* ou *qirāf*, du moins dans la division en 24 parts.

(8) Cf. *M C I A*, I, n° 247 (p. 354, l. 3, et 355, l. 7); II (Tripoli), nos 13, 19, 49 fin et 51 fin.

(9) Il semble que *ghayyara* vise une modification des clauses et *baddala* une substitution de béné-

La partie la plus importante de ce document était placée au-dessus de celle-ci, car les lignes conservées sont à peu près complètes. Elle renfermait les noms du ou des bénéficiaires et ceux des objets de la fondation, ainsi que la date, qui figurait sans doute au début et dont la perte est très regrettable. En effet, le style des caractères semble accuser la première moitié du VI^e (XII^e) siècle⁽¹⁾; or à cette époque, Jérusalem appartenait aux Francs. Il eût été fort intéressant de savoir s'ils autorisaient les musulmans à graver des inscriptions d'un caractère légal et public⁽²⁾. Il n'est guère douteux, en effet, que celle-ci ne soit musulmane; mais sa provenance étant inconnue, elle peut avoir été gravée en pays non latin.

30

ÉPITAPHE D'UN MUSULMAN. IV^e OU V^e SIÈCLE H. — Dalle de calcaire (ou de marbre) provenant de Jérusalem, transportée à Constantinople et conservée aux Musées ottomans (Tschinily kyöshk); dimensions 24 × 62 (champ inscrit 19 × 58). Quatorze lignes en coufique simple; petits caractères, larges et trapus, d'un beau style, mais un peu frustes et martelés par places. Inédite; voir pl. VI à droite (estampage de Halil bey Edhem).

بِسْمِ اللَّهِ (1-2) ... C, cxii, 1-4 (3-8) — هَذَا قَبْرُ (9) أَبِي مُسْلِمٍ عَبْدِ (10) اللَّهِ بْنِ مُحَمَّدٍ
 (11) بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ (12) بْنِ [un nom] بْنِ عَبْدِ (13) اللَّهِ [بن عبد ?] الْحَقِّ (?)
 . [trois ou quatre mots] (14)

Voici le tombeau d'Abū muslim 'Abdallāh, fils de Muḥammad, fils de 'Abd al-raḥmān, fils de ... fils de 'Abdallāh, (fils de 'Abd) al-ḥaqq (?).

Quelle qu'en soit la lecture, la ligne 14 est trop courte pour renfermer la date; ou la dalle est cassée en bas, ou plutôt, car elle est déjà très allongée, la

ficiaires; ces deux verbes sont souvent associés dans les inscriptions. Pour les actes de fondation, voir *MCIA*, I, n° 247 (p. 355, l. 9); II (Tripoli), n° 40 fin; pour les décrets, *ibid.*, n° 55, l. 6 (p. 126, l. 10), et un grand nombre de cas (avec ou sans le verset *C*, II, 177); pour les épitaphes, plus haut, nos 10, l. 4, et 12, l. 7, et p. 38, n. 4 et renvois.

⁽¹⁾ L'aspect général des lettres fait songer à une inscription de Bosra, datée vers 530 (1135), in *ZDPV*, XIX, p. 105 et pl. V, 1.

⁽²⁾ Cf. plus haut, p. 46, n. 2, et plus loin, p. 75, n. 2.

date était gravée, avec quelques formules pieuses, sur une seconde stèle dressée à l'autre bout du tombeau. Le style des caractères semble accuser le iv^e siècle⁽¹⁾.

31

DÉBRIS D'UNE ÉPITAPHE. ÉPOQUE INCERTAINE. — Dalle de marbre (?) trouvée vers 1870 dans des fouilles au couvent des dames de Sion, rue Ṭariq bāb sitti maryam. Publiée⁽²⁾.

[بِسْمِ اللَّهِ ... هَذَا قَبْرُ] عبید الله بن سهلان بن موسى (?)

(Voici le tombeau) de 'Ubaidallāh⁽⁴⁾, fils de Sahlān, fils de Mūsa (?).

COUP D'OEIL SUR LA PÉRIODE COUFIQUE. — La plupart des inscriptions datées qu'on vient de lire appartiennent au iv^e (x^e) siècle (n^{os} 6, 7, 8, 12, 13, 14, 18 et 19), et je lui ai attribué aussi, par comparaison, plusieurs de celles qui ne portent pas de date précise. A part les milliaires n^{os} 1 à 4, qui remontent au i^{er} siècle, mais qui n'ont pas été retrouvés à Jérusalem, je ne vois ici qu'un seul texte daté du iii^e (n^o 5), et un seul daté du v^e (n^o 28). Il est tout naturel que les documents du iv^e siècle soient plus abondants que ceux de l'âge précédent; mais pourquoi sont-ils beaucoup plus nombreux que ceux de l'âge suivant? Je crois que ce phénomène anormal s'explique par l'histoire⁽⁵⁾.

A la fin du v^e (xi^e) siècle, Jérusalem est tombée au pouvoir des croisés; or la domination latine y fut marquée, dès le début, par une ère de grands travaux d'architecture. Pour se procurer des matériaux à pied d'œuvre, les Francs auront exploité les monuments musulmans que des scrupules religieux ou des motifs

(1) Ou le iii^e; cf. *M CIA*, I, n^{os} 5 à 10 (pl. I et XIII), datés 261 et 265, et une série de belles stèles coufiques du Musée arabe du Caire, datées vers la même époque. J'ai conservé ci-dessus les mots « iv^e ou v^e siècle », parce qu'ils ont été imprimés sur la planche VI; aujourd'hui, je dirais plutôt « iii^e (ou iv^e) siècle ».

(2) Voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 77, où les mots « a fragment of a Cufic inscription in well-cut letters » ne permettent pas de suggérer une date, même approximative; les dimensions, le nombre des lignes et le style et la grandeur des caractères ne sont pas indiqués. Je n'ai pas retrouvé l'original en 1914, et la R. M. Supérieure des dames de Sion n'en avait pas souvenir.

(3) Ou [] ; cf. note suivante.

(4) Ou « (de . . . fils) de 'Ubaidallāh »; cf. note précédente. Mais les épitaphes publiées ci-dessus ne donnent guère la généalogie au delà du nom du grand-père; voir pourtant n^{os} 18 et 30.

(5) En Égypte, les épitaphes du iii^e siècle sont plus nombreuses que celles de certains siècles suivants; mais ce fait semble être dû au hasard des découvertes faites dans les vieux cimetières.

d'utilité publique ne leur commandaient pas de respecter⁽¹⁾. Alors les plus récents, par conséquent les mieux conservés, ont passé les premiers, sans doute, dans les fours à chaux ou sous le ciseau des nouveaux tailleurs de pierre. Si les inscriptions du iv^e siècle ont été plus épargnées que celles du v^e, c'est peut-être qu'elles étaient déjà cachées en partie sous le sol; en effet, les nos 1 à 31 ont tous été retrouvés sous des ruines ou dans des fouilles pratiquées pour de nouvelles constructions, et la plupart de ces pierres n'étaient plus *in situ*.

On s'étonnera moins encore que la fin de la période coufique, c'est-à-dire les deux premiers tiers du vi^e (xii^e) siècle, si riche en inscriptions arabes dans les régions syriennes où les Francs n'ont pas pris pied, ne soit représentée ici que par un grand vide; tel est le cas partout où ils se sont installés, et en général pour toute la durée de leur établissement. Il se peut que les musulmans sujets des rois latins et de leurs feudataires aient été autorisés à graver, sinon des inscriptions monumentales et des textes administratifs, du moins des épitaphes; mais jusqu'ici l'épigraphie, du moins à Jérusalem, n'en fournit pas la preuve appuyée sur une date authentique⁽²⁾.

En ce qui concerne la forme, le style des caractères semble accuser, en général, un certain archaïsme; cette observation, peut-être un peu hâtive, s'expliquerait encore ici. Malgré son prestige, la Jérusalem arabe ne fut jamais qu'une ville de second ordre, à peine un chef-lieu de province, à l'écart des voies les plus fréquentées; or c'est un fait universel que loin des grands centres, le style s'attarde aux formes consacrées par l'usage⁽³⁾.

Pour le fond, la période coufique fournit quatre milliaires mutilés (nos 1 à 4), mais d'un caractère unique jusqu'ici, un décret très curieux (n° 24), retrouvé *in situ* et bien conservé, des fragments de textes de construction, d'actes de fondation et de titres de propriété (nos 9, 20, 22, 25, 26 et 29), et surtout des épitaphes, pour la plupart mutilées. La prédominance de ces dernières s'explique par le fait que les textes funéraires étaient plus nombreux que les autres,

(1) Ainsi au Haram on trouve encore *in situ* plusieurs inscriptions pré-latines, alors qu'il n'en reste dès longtemps aucune en ville. Il semble même que ces textes étaient bien plus nombreux à l'époque latine qu'ils ne le sont aujourd'hui; voir t. II, introduction, commentaire des nos 216 suiv. et 275, appendice au chapitre «Şakhra», etc.

(2) C'est en hésitant que j'ai attribué au vi^e siècle, d'après le style de leurs caractères, quelques inscriptions non datées (nos 16, 17, 29 et 153, annexe); cf. plus haut, p. 73, n. 2 et renvoi.

(3) C'est ce que j'appelle le «retard provincial»; voir plus haut, p. 55, n. 2 et renvois; cf. ZDPV, MuN, 1896, p. 110. Le Haram fait encore exception, parce que ses monuments, du moins les plus importants, ont été traités avec des égards particuliers; leur architecture, comme celle de tous les grands sanctuaires, a un caractère universel.

peut-être aussi parce que les cimetières ont été moins ravagés que les monuments religieux et civils, soit à cause de leur situation plus écartée, soit en raison de la crainte superstitieuse qu'inspirent les tombeaux.

B. — GRAFFITES. ÉPOQUE INCERTAINE.

Bien qu'ils soient pour la plupart *in situ*, ces petits textes sont parasites et n'ont aucun indice archéologique. En outre, ils ne sont pas datés et l'on va voir qu'il est très difficile de les dater, même à peu près, par le style de leurs caractères. Si je les classe ici, faute de mieux, c'est qu'ils se rattachent, du moins en apparence, à la période coufique, autrement dit à l'époque pré-latine. Pour donner à ce classement une certaine unité, j'ajouterai quelques observations générales sur leur forme et sur leur teneur.

32

GRAFFITE SUR PIERRE. — Sur un gros bloc de calcaire gisant à l'entrée d'un

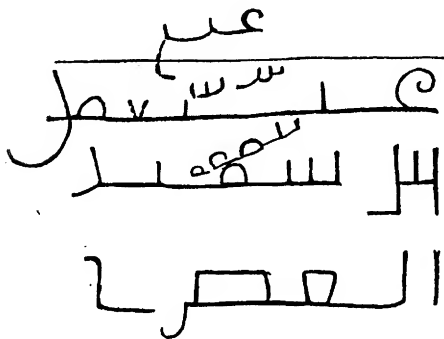


Fig. 15. — Graffite n° 32.

caveau funéraire taillé dans le roc, au fond du jardin d'une maison rurale au nord-ouest de Jérusalem⁽¹⁾; dimensions du bloc environ 85 × 80. Trois lignes en coufique (?) grossier; caractères moyens, gravés en creux. Inédite; voir fig. 15 (dessin 1914)⁽²⁾.

(1) عثمن (1) بن (2) سمير (4) العصري (3) (5)

'Uthmān⁽⁷⁾, fils de Sumair, al-'Aṣari.

⁽¹⁾ Soit à environ 1500 mètres au nord-nord-ouest de la porte de Damas, à l'ouest de la route de Naplouse et à quelques minutes au nord de la colonie juive installée ici dans le Wādī al-djauz.

⁽²⁾ Ce graffite m'a été signalé par M. Dalman, qui a bien voulu m'y conduire lui-même et m'aider à le relever. Schick en a publié un petit dessin in *PEFQ*, 1892, p. 14, avec une description du caveau. Dans la lecture suivante, je néglige quelques traits gravés en surcharge.

⁽³⁾ Graphie incertaine, peut-être ٱل, en négligeant un trait de plus; cf. quatrième note suivante.

⁽⁴⁾ Ou ابى, ou encore ابى *abi*, si on lit le premier mot 'amal; cf. troisième note suivante.

⁽⁵⁾ Graphie سمير (ou سمر ou سميل); le nom le plus connu est *Sumair*; voir MURTAḌĀ, *Tādġ*, III, p. 278, l. 16 d'en bas (avec la vocalisation), et plusieurs index. Peut-être *Shumair*, nom de tribu, mais avec l'article (*tom. cit.*, p. 315, l. 14 d'en bas), ou *Shumail* (II, p. 85, l. 7; VII, p. 398, l. 21, et plusieurs index), ou *Semir* (Hess, *Beduinemamen aus Zentralarabien*, in *Sitzungsber. der Heidelberger Akad. der Wiss.*, phil.-hist. Klasse, 1912, p. 30 du tir. à part), ou *Samin*, si ce nom connu s'emploie aussi sans l'article.

⁽⁶⁾ La graphie العصري paraît certaine; Sam'āni, f° 392 a, l. 20, vocalise 'aṣari l'ethnique d'une tribu arabe.

⁽⁷⁾ Ou 'amal «œuvre de»; cf. troisième et quatrième notes précédentes. Mais les simples graffites emploient plutôt *kataba(hu)* «a écrit (ceci)»; cf. n° 10, p. 38, n. 5 suiv.

Ce nom ne saurait être celui du constructeur ou du propriétaire du caveau voisin; c'est plutôt celui d'un passant ou d'un fugitif attiré par cet abri souterrain. Malgré leur aspect archaïque, les caractères sont trop peu stylisés pour accuser leur âge.

33

GRAFFITES SUR PLÂTRE. — Dans une citerne en ruine creusée sous un champ près du point où le Wādī al-djauz rejoint le Cédron⁽¹⁾. Un grand nombre de lignes sans ordre, en coufique (?) grossier; caractères petits ou moyens, gravés en creux dans le plâtre des parois⁽²⁾, et plus ou moins effacés par des grattages ou des dépôts calcaires. Publiés⁽³⁾; voir pl. VII et VIII (dessins Macalister)⁽⁴⁾.

I* (chambre extérieure, paroi est, au sud) : Traces d'un mot, probablement الله « Allāh ».

II : Peut-être ... والله وليّ الله « Allāh est l'ami de... »⁽⁵⁾, puis un ou deux noms illisibles. En bas à droite, les mêmes mots, tracés d'une autre main et sans suite apparente.

III* : Le mot الله sur un fragment de plâtre.

IV : Le même mot, grossièrement écrit et suivi de quelques traces indistinctes.

V (sous IV) : Caractères indéchiffrables⁽⁶⁾.

VI : ⁽⁷⁾ وهو يسأل الله الشهادة في سبيله « et Hamza (?)... [un ou deux mots] (?) وحمزة « et Hamza (?)... fils de Hamīd (?), et il demande à Allāh de mourir en le confessant »⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Soit à environ 600 mètres au nord de l'angle nord-est de l'enceinte (Burdj laqlaq). Les plans de Jérusalem placent et nomment plusieurs citernes dans cette région; je n'ai pas visité celle-ci et j'ignore si elle porte un nom spécial.

⁽²⁾ La citerne renferme deux chambres; la plupart des graffites se trouvent dans l'extérieure.

⁽³⁾ Voir Macalister et van Berchem in *PEFQ*, 1915, p. 81 suiv., 195 suiv. et pl. I à IV.

⁽⁴⁾ Ces dessins, que le Comité du PEF a bien voulu m'autoriser à reproduire ici, ne montrent que vingt-quatre graffites, sur les quarante-cinq relevés par Macalister. Il en a fait aussi des estampages et des frottis, en plus grand nombre que les dessins; ces fac-similés sont en trop mauvais état pour être reproduits, mais ils m'ont servi pour mes lectures. Sur les fac-similés et les dessins, ainsi que dans le texte anglais, les graffites sont numérotés, comme ici, de I à XLV, à partir de l'extrémité sud de la paroi est de la chambre extérieure; les chiffres romains suivis d'un astérisque désignent les graffites dont il n'y a ni fac-similé, ni dessin. Les n^{os} VII, VIII et XXXV ont été collationnés sur une copie inédite que je dois à l'obligeance de M. Dalman. Les notes en parenthèses qui suivent les chiffres romains se rapportent à la position des originaux sur les parois (et non dans les dessins, pl. VII et VIII).

⁽⁵⁾ Sur cette formule, voir plus loin le commentaire.

⁽⁶⁾ Le dessin (pl. VII à droite) donne l'impression de personnages debout, grossièrement tracés; mais en le regardant de côté, l'on y devine des caractères formant trois ou quatre lignes et placés la gauche en bas.

⁽⁷⁾ Cette lecture, que le dessin (pl. VII à droite) ne justifie guère, est faite sur les fac-similés (un estampage et deux frottis).

⁽⁸⁾ Sur cette formule, voir plus loin le commentaire.

VII (sous VI) : الله ولي سعيد وهو يسأل الله الشهادة⁽¹⁾ في سبيله « Allāh est l'ami de Sa'īd, et il demande à Allāh de mourir en le confessant ».

VIII (sous VII à gauche) : الله ولي عيسى ابن ملىج⁽²⁾ « Allāh est l'ami de 'Īsā, fils de Mu-laiḥ »⁽³⁾.

IX (sous VII et VIII) : الله ولي حميد بن عمس⁽⁴⁾ « Allāh est l'ami de Ḥamīd, fils de . . . ».

X (sous IX à droite) : الله ولي بكر بن عبد الله وكتبه؟ وهو يسأل الله الشهادة في سبيله حميد (?) بن بكر (?) الله ولي بشر⁽⁶⁾ بن عبد الله وكتبه؟ « Ḥamīd, fils de Bakr⁽⁷⁾. Allāh est l'ami de Bishr (?), fils de 'Abdallāh, et il l'a écrit (?), et il demande à Allāh de mourir en le confessant ».

XI (à gauche de X) : الله ولي مسمار⁽⁸⁾ بن عبيد الله « Allāh est l'ami de Mismār (?), fils de 'Ubaidallāh ».

XII (à gauche de VI) : الله ولي عمرو (?) بن [un nom] « Allāh est l'ami de 'Amr, fils de . . . »⁽⁹⁾.

XIII (à gauche de IX) : الله ولي [un nom] بن [un nom] « Allāh est l'ami de . . . fils de . . . »⁽¹⁰⁾.

XIV (à gauche de XI) : الله ولي أحمد بن الحسن (?) « Allāh est l'ami d'Aḥmad, fils d'al-Ḥasan ».

XV : Dessin ou creux dans le plâtre.

XVI (sous XV, à gauche de XIII) : A droite, sur quatre lignes, الله ولي سليمان⁽¹¹⁾ بن بكر (?) « Allāh est l'ami de Sulaimān, fils de Bakr », et à gauche, sur trois lignes formant un autre graffite الله ولي سليمان بن بكر (?) « Allāh! pardonne à Ayyūb, fils de 'Ubaidal-lāh, et il demande (de mourir en te confessant?) ».

XVII* (au-dessus de XVI) : Le mot الله en caractère arrondi.

(1) Ce mot, incomplet de la fin dans le dessin (pl. VII à droite), est complet sur les fac-similés.

(2) L'alif, qui manque dans le dessin (pl. VII à droite), se voit sur les fac-similés et dans la copie Dalman.

(3) Plutôt que *Malḥ*; voir Ḥabīb-Wüstenfeld, p. 14; MURTAḌĀ, *Tād̄j*, II, p. 232, l. 9; WÜSTENFELD, *Register*, p. 281 et 295; *Vocabulaire des noms indigènes*, Alger 1891, p. 278 a en bas. Peut-être *Malḥ*; cf. Hess, *Beduinennamen*, p. 49.

(4) Ce mot, qui manque dans le dessin (pl. VII à droite), se lit sur l'estampage, tout près du nom suivant.

(5) Cette graphie, qui ressort du dessin, ne semble pas être celle de l'estampage; mais ici le papier est déchiré et montre des creux dans le plâtre.

(6) La graphie *بشر* est très claire; parmi les noms qui lui répondent, je choisis le plus connu.

(7) Ces deux noms n'appartiennent pas au même graffite que les mots suivants, bien qu'ils semblent être de la même main.

(8) Graphie *مسا* ou *مسل* dans le dessin (pl. VII à gauche); mais les fac-similés donnent plutôt *مسمار*. Au lieu de *Mismār* (Ṭabari, index; *Tād̄j*, III, p. 280, l. 7; Hess, *Beduinennamen*, p. 30), peut-être *Mishal* (Hess, p. 48).

(9) Le nom paternel est illisible sur les fac-similés comme dans le dessin.

(10) A part le premier mot, ce graffite est très fruste; les lettres sont rongées de salpêtre ou couvertes d'un dépôt calcaire.

(11) Dans le dessin (pl. VIII en haut) ces deux noms sont illisibles; les graphies *سليمان* et *بكر* sont suggérées par les fac-similés.

XVIII (sous XVI à droite) : وهو يسأل الله [الشهادة في سبيله] « et il demande à Allāh de mourir en le confessant »⁽¹⁾.

XIX (sous XVI à gauche) : الله وليّ بكر بن عمر « Allāh est l'ami de Bakr, fils de 'Umar »⁽²⁾.

XX (sous XIX) : [un nom?] اللهم ارحم « Allāh! fais miséricorde à ».

XXI (à gauche et au-dessus de XII) : الله وليّ أيوب بن حرب « Allāh est l'ami d'Ayyūb, fils de Ḥarb (?) ».

XXII (dans l'angle nord-est) : اللهم ارحم لرمع⁽⁵⁾ بن [six à huit mots] « Allāh! fais miséricorde à Zam^c (?), fils de ».

XXIII (sous XXII à gauche) : [un ou deux noms] الله وليّ « Allāh est l'ami de »⁽⁷⁾.

XXIV (sous XXIII) : الله وليّ عبيد الله بن حسن « Allāh est l'ami de 'Ubaidallāh, fils de Ḥasan ».

XXV (paroi nord) : اللهم « Allāh! ».

XXVI (près de XXV) : Quatre lignes en grands caractères; ce graffite est le plus long de la série, mais je n'y déchiffre que des lettres isolées.

XXVII (sous XXVI à droite) : Petits caractères, pour la plupart illisibles.

XXVIII* (sous XXVI à gauche) : الله « Allāh . . . ».

XXIX* (dans l'angle nord-ouest) : الله « Allāh ».

XXX (paroi ouest) : Cinq lignes très frustes renfermant un ou deux noms (Mūsā ibn Aḥmad?), suivis peut-être par la formule de la shahāda.

XXXI (au-dessus de XXX) : إبراهيم « Ibrahim ».

XXXII (sous XXXI à gauche) : الله وليّ عمرو « Allāh est l'ami de 'Amr ».

XXXIII (sous XXXII) : Cinq lignes illisibles.

XXXIV : Cinq lignes illisibles, sauf les mots الله وليّ au début.

XXXV (sous XXXIV) : الله وليّ محمد بن سنان المنشي⁽⁹⁾ « Allāh est l'ami de Muḥammad, fils de Sinān (?), le récitateur (?) ».

(1) Ces mots font suite à XVI, moitié droite.

(2) Ou عمرو 'Amr, car l'estampage montre à gauche une trace de lettre qu'on ne voit pas dans le dessin, ou encore حمرة Hamra, nom de tribu in *Tād̄j*, III, p. 623, l. 8.

(3) Graphie plutôt شهد = *ashhadu* « je témoigne »; mais la confession de foi n'est guère précédée de *allāhumma*, et le mot suivant paraît être un nom propre.

(4) Peut-être حرت = حارث, le nom *Ḥārith* s'employant aussi sans l'article; voir *Tād̄j*, I, p. 614, l. 12 d'en bas; *Vocabulaire des noms indigènes*, p. 684 b.

(5) La graphie لرمع (pl. VIII en bas) paraît certaine, mais le *lām* appartient peut-être au nom propre, puisque le verbe *rahima* est transitif. A défaut d'un nom répondant à ces quatre lettres, je lis Zam^c (?); cf. Zam'a in *Tād̄j*, V, p. 370, l. 12 d'en bas; WÜSTENFELD, *Register*, p. 466. Suivant M. Hess, un grand nombre de noms masculins ont indifféremment la forme masculine ou féminine.

(6) Peut-être . . . ولد الشهيد . . . (l. 2, début); cette leçon ressort mieux sur l'estampage que dans le dessin (pl. VIII en bas). La leçon . . . ملك المهدي . . . n'aurait aucun sens ici.

(7) Ce graffite se voit pl. VIII à droite en bas, à droite de la signature de Macalister, qui a oublié d'écrire le chiffre XXIII; les noms sont aussi illisibles sur les fac-similés que dans le dessin.

(8) Ce mot se lit mieux sur l'estampage que dans le dessin (pl. VIII en haut).

(9) Au lieu de سنان, peut être سنا (?); alors المنشي (graphie très claire dans la copie Dalman) serait un nom propre, à la forme relative.

XXXVI (sous XXXV) : « عبد الرحمن [deux mots] الله وليّ إياس (?) بن أحمد (?) » Allāh est l'ami d'Iyās, fils d'Aḥmad »⁽¹⁾.

XXXVII : Quelques lettres incohérentes.

XXXVIII (paroi ouest, au sud) : A droite, sur deux lignes, « الله وليّ عمرو بن فرح⁽²⁾ » Allāh est l'ami de 'Amr, fils de Farḥ (?), et à gauche, sur trois lignes, « [حضر?] يزيد (?) في هذه المعادة » « (A été présent?) Yazid dans cet asile ».

XXXIX (près du précédent) : « الله وليّ . . . أحمد . . . » Allāh est l'ami de . . . Aḥmad . . . ».

XL (près des précédents) : Treize lignes d'une écriture fine et indistincte, renfermant deux ou trois graffites, à ce qu'il semble. L. 3 : « عبد [الو]احد بن السائب⁽³⁾ . . . » . . . 'Abd al-wāhid (?), fils d'al-Sā'ib (?); le reste est à peu près illisible.

XLI (chambre intérieure, paroi ouest) : Quelques lettres illisibles.

XLII : Trois lignes incomplètes à gauche, où l'estampage fait défaut; à part le mot « الله » (l. 1, début), on ne lit que quelques lettres incohérentes.

XLIII* : Six lignes grattées et illisibles.

XLIV : [un nom] الله وليّ « Allāh est l'ami de . . . ».

XLV : « الله وليّ [أحمد]مد (?) بن رجّة⁽⁴⁾ الدولابي⁽⁵⁾ » Allāh est l'ami d'Aḥmad, fils de Raḥma (?), al-Daulābi (?).

COUP D'OEIL SUR LES GRAFFITES. — A première vue, ces petits textes sont insignifiants; ils ne renferment guère que des noms obscurs et ne font allusion à aucun fait précis. Ils ne sont pas datés et leurs caractères n'accusent pas d'âge; j'insiste sur ce fait pour dissiper en passant quelques préjugés.

Sur la foi d'auteurs anciens, mais mal informés ou mal interprétés, on a cru qu'à l'origine les Arabes employaient le seul caractère dit coufique (*kūfi*), et qu'ils l'ont remplacé dans la suite par le caractère dit arrondi (*naskhi* ou *'arabi*). Cette notion simpliste s'autorisait encore d'un rapprochement avec certaines écritures araméennes, telles que l'estranghelo; mais elle reposait sur une connaissance imparfaite des documents et des règles de la paléographie. Celle-ci nous enseigne que la forme des caractères n'est pas en fonction des temps et des lieux seulement, mais aussi des matériaux et des procédés techniques; il faut donc,

⁽¹⁾ Ici encore il semble qu'il y a deux graffites distincts.

⁽²⁾ La graphie فرح peut se lire *Farḥ* (WÜSTENFELD, *Register*, p. 163), ou *Farah* (Hess, *Beduinen-namen*, p. 44), ou *Faradj* (*Tādj*, II, p. 85, l. 4; Hess, *loc. cit.*; *Vocabulaire des noms indigènes*, p. 144 b, et plusieurs index), ou *Farrukh* (persan *Farrūkh*?); cf. MUSIL, *Arabia*, III, p. 520.

⁽³⁾ La graphie السائب est assez claire; pour *al-Sā'ib*, voir les index d'*Aghāni*, *Ṭabari* et *Ibn al-athīr*; *Tādj*, I, p. 307, l. 1; WÜSTENFELD, *Register*, p. 399; pour *al-Shā'ib*, *Tādj*, I, p. 329, l. 23.

⁽⁴⁾ Ce nom est aussi masculin, ainsi *Tādj*, VIII, p. 308, l. 4; MUSIL, *tom. cit.*, p. 496; mais la graphie رجّة n'est pas très claire.

⁽⁵⁾ Cette leçon s'autorise du fait que l'estampage est coupé à gauche; sur le relatif *daulābi*, voir *Sam'āni*, f° 233 a-b; *Yāqūt*, II, p. 622, l. 8 et 11.

avant tout, faire un départ entre les manuscrits et les inscriptions. Or depuis la découverte des papyrus arabes d'Égypte, on sait que dès l'origine les scribes arabes employaient un caractère cursif, non par souci de style, mais par nécessité pratique. A des lettres tracées à la plume ou au roseau sur une surface lisse, il est plus facile de donner une forme arrondie qu'angulaire; dans la pierre, en revanche, les allures d'une pointe ou d'un ciseau frappé par un maillet s'accrochent mieux d'un tracé rectiligne.

Quand les Arabes, gagnés à la civilisation des pays conquis, s'avisèrent de créer un art original et commencèrent à styliser leur écriture, ce fut le caractère angulaire qui l'emporta d'abord, parce que le monument dominait le livre; alors le coufique stylisé régna dans les beaux manuscrits comme dans les inscriptions. Mais « ceci tuera cela », et peu à peu l'arrondi stylisé remplaça l'angulaire, dans les inscriptions comme dans les manuscrits; là, toutefois, sa victoire ne fut pas complète. L'écriture coufique, de plus en plus stylisée et réduite à servir l'architecture, se réfugia dans les inscriptions décoratives, sans valeur historique. Dès lors, elle change de rôle : au lieu d'exprimer des idées, elle ne réalise plus que des formes, et c'est à ce prix qu'elle conserve, tout en les modifiant, les allures du style coufique. Dans toute évolution, l'organe abandonné n'échappe à la mort qu'en s'adaptant à des fonctions nouvelles qui le transforment : ainsi l'écriture coufique, remplacée par l'arrondie, devient un décor flamboyant.

Mais les graffites n'étant pas des inscriptions stylisées, leur paléographie n'obéit qu'à ces règles pratiques, dictées par la matière et les procédés, qui ont créé, dès l'origine, la cursive des manuscrits et le caractère angulaire des textes sur pierre. Dans la pierre (nos 23 et 32), le graffite prend une allure carrée que souligne la « ligne de base », c'est-à-dire le trait horizontal reliant toutes les lettres d'un même mot, parfois plusieurs mots consécutifs. Dans le plâtre humide d'une citerne (n° 33), corps plus tendre que la pierre, mais plus dur que le papyrus ou le parchemin, puisqu'il faut l'entamer, la technique oscille entre les deux procédés; de fait, les caractères de ces graffites sont tantôt angulaires, tantôt arrondis, suivant l'état du plâtre, l'outil du scribe, sa main, peut-être sa fantaisie⁽¹⁾. Ces nuances, encore une fois, n'ont guère d'indice chronologique, parce qu'elles n'ont pas de style; j'ai beau regarder ces petits textes, je n'ose affirmer qu'ils ont été gravés hier ou voilà plusieurs siècles⁽²⁾.

(1) L'inscription *M C I A*, I, n° 513, p. 694 suiv., tracée à la plume ou au pinceau sur un enduit et datée 117, n'est pas un simple graffite; c'est l'œuvre d'un calligraphe écrivant avec soin dans le style des beaux manuscrits du temps.

(2) Le seul indice touchant leur âge, mais étranger à la paléographie, est dans cette observation

Mais la plupart des explorateurs, auxquels on a dit que le coufique est un caractère ancien, sont frappés par l'aspect archaïque des graffites en faux coufique. Raisonnant par analogie avec les épigraphies antiques, où le moindre fragment, faute de sources manuscrites, est un document de grand prix, et cédant peut-être à cet attrait universel pour les caractères d'allure étrange, ils s'attachent à recueillir avec soin, sur les routes les plus écartées, ces textes fugitifs et souvent insignifiants, alors que la plupart des inscriptions qui couvrent les monuments dans les villes et sur les chemins fréquentés n'ont attiré jusqu'ici l'attention que de quelques spécialistes⁽¹⁾. Or s'il est exact, en règle générale et sous les réserves formulées plus haut, qu'une inscription coufique est plus ancienne qu'une inscription naskhi, cela ne veut pas dire qu'elle soit plus intéressante. Il arrive souvent, au contraire, qu'un texte de basse époque a plus de valeur pour l'histoire, parce que les sources littéraires qui l'éclairent sont plus abondantes, ou pour l'archéologie, parce que le monument qu'il décore est mieux conservé, ou pour le dictionnaire et la grammaire, parce que la langue médiévale est moins connue que la classique.

On le voit, les graffites ne sont pas des documents directs; j'entends qu'ils ne nous renseignent sur aucun fait particulier, parce que leurs auteurs sont des inconnus dont les noms mêmes restent souvent obscurs. Pour en tirer quelque chose, il faut en étudier un grand nombre et comparer entre eux ceux qui sont placés dans les mêmes conditions. Tel est le cas de ceux qu'on vient de lire : ils ont été tracés l'un à l'entrée d'un sépulcre abandonné (n° 32), les autres sur les parois d'une citerne en ruine (n° 33). La seule question qu'ils posent est celle-ci : pourquoi tant d'inconnus ont-ils laissé leur nom dans ces lieux souterrains et déserts? Pour y répondre ces noms restent muets, car ils ne personnifient que des ombres. Mais parmi les formules pieuses qui les accompagnent, il y en a deux qui frappent d'abord par leur fréquence, ensuite par une idée commune à l'une et à l'autre.

Par la première, l'auteur du graffite atteste qu'Allāh est son waliyy. Ce mot est écrit d'une manière bizarre⁽²⁾; mais la lecture en est assurée par un grand nombre de répliques. Le « waliyy » de quelqu'un, c'est son « proche », c'est-à-dire

de M. Dalman (lettre du 20 mai 1914) : « Ces graffites sont anciens, parce qu'ils se prolongent sous le sol actuel de la citerne, qui est remplie de terre jusqu'au tiers de sa hauteur ».

(1) Voir *ZDPV*, *MuN*, 1896, p. 110 suiv.

(2) Le *wāw* est suivi d'un simple crochet à angle droit, dont le bras vertical représente un *lām* et l'horizontal un *yā* final retournant à droite, suivant (et non sous) la ligne de base.

son parent, ou dans un sens plus intime et souvent religieux, son ami. A maintes reprises, le Coran exprime l'idée que le vrai croyant (*mu'min*) est le waliyy d'Allāh, et qu'Allāh est son waliyy⁽¹⁾, car la relation de la wilāya est réciproque : si l'homme est « près » d'Allāh, Allāh est « près » de l'homme. Ici, c'est Allāh qui joue le rôle du waliyy; mais l'épigraphie invoque aussi la relation inverse⁽²⁾.

L'idée d'un rapport intime entre Dieu et l'homme est si répandue dans l'Islam que cette formule, par elle-même, ne signifie pas grand'chose; mais répétée avec insistance en ce lieu, ne trahit-elle pas une survivance locale? Si l'on songe que près d'ici l'antique Hébron est encore la ville d'al-Khalil, c'est-à-dire d'Abraham, surnommé *khalīlu llāhi* « l'ami de Dieu »⁽³⁾, l'on est tenté de rattacher la wilāya aux idées juives et chrétiennes⁽⁴⁾.

Mais pour l'homme Allāh n'est pas un camarade; c'est un auguste ami qui tient du protecteur, et le waliyy est aussi un patron. Or, quand les scribes de la citerne affirment qu'Allāh est leur waliyy, je crois qu'ils ne se bornent pas à émettre une opinion : ils implorent sa protection, ou ils le remercient de la leur avoir accordée. J'ai montré ailleurs, et j'y reviendrai souvent dans ce livre, que l'épigraphie arabe trahit ses origines magiques par de curieuses survivances, ainsi par des formules qui rappellent encore, à l'insu de ceux qui les emploient, certains rites de magie sympathique. Si cette interprétation peut trouver place ici, nos graffites sont de véritables ex-voto. La citerne apparaît alors comme un sanctuaire discret, à l'écart des lieux de culte officiels, fréquenté par des fidèles qui, bien que musulmans, appartenaient sans doute aux classes inférieures de la société. De fait, ces petits textes ne font aucune allusion au Coran, ni aux formules religieuses classiques⁽⁵⁾. Et quand on se rappelle que dans l'un d'eux (XXXVIII) la citerne est désignée comme un lieu de refuge (*ma'adha*), on ne peut s'empêcher de songer à ces antiques asiles où les malfaiteurs et les parias de la société cherchaient l'impunité, sous la protection d'un dieu redouté,

(1) Voir les concordances de Flügel, aux différentes formes du mot *ولي*, seul ou suivi d'un suffixe. Pour l'évolution de ce terme, voir GOLDZIEHER, *Studien*, II, p. 285 suiv.; pour la Palestine actuelle, JAUSSEN, *Coutumes*, p. 294 suiv., avec une bonne définition.

(2) Ainsi n° 19 : « N'est pas le waliyy d'Allāh celui qui vendra ce tombeau », etc. Les inscriptions des Fatimides les appellent *'abdu llāhi wa-waliyyuhu* « le serviteur d'Allāh et son ami »; le calife Ali étant par excellence le waliyy d'Allāh, ce titre insinue l'origine alide des Fatimides.

(3) D'après C, IV, 124; cf. Genèse, XII suiv.; Hébreux, XI, 8 suiv.

(4) Cf. Exode, XXXIII, 11; Job, XXIX, 4; Psaumes, XXV, 14; Proverbes, III, 32; Jérémie, III, 4, et dans l'Évangile, les amis de Jésus, de l'Époux, etc. En revanche, M. Combe m'écrit (en 1915) qu'il ne se souvient pas d'avoir lu cette formule sur les stèles du Musée arabe du Caire.

(5) A part un cas très douteux (XX), la confession de foi n'y paraît pas.

mais complaisant. Bien qu'il semble avéré que les mosquées ont hérité le droit d'asile de ces vieux sanctuaires⁽¹⁾, le sentiment public a dû répugner de plus en plus à la conception surannée de lieux de culte officiels servant à protéger les criminels et les vagabonds. Alors ceux-ci, chassés de ceux-là par l'évolution de la morale, ont dû chercher refuge dans des abris déserts ou souterrains. C'est ainsi que le culte antique des hauts lieux se cache encore dans ces tombeaux et ces sanctuaires à demi islamisés qui, par une curieuse coïncidence, portent aussi le nom de waliyy (weli)⁽²⁾. Je ne prétends pas que tous les auteurs de ces graffites aient été des criminels; mais je ne serais pas étonné que tous aient cherché ici un baume à quelque blessure secrète, un apaisement à quelque angoisse inavouée, comme ces pauvres honteux qui, n'osant prier dans les églises, invoquent à l'écart un dieu plus intime ou un saint plus familier.

L'autre formule est celle qui demande⁽³⁾ à Allāh « le témoignage dans son chemin » (*al-shahādata fī sabīlihi*). Pour le Coran, le « shahīd » est le « témoin » qui prononce la confession de foi, et ce témoignage, c'est la shahāda. Plus tard, sous l'influence des idées chrétiennes, le shahīd est un martyr mort pour sa foi, et la shahāda, c'est le martyre. Mais la tradition musulmane s'efforça de réagir contre les excès du martyre en élargissant la notion de la shahāda. D'autre part, dans le Coran et la littérature ancienne, l'expression *fī sabīli llāhi* « dans le chemin d'Allāh » s'emploie surtout de la guerre sainte (*djihād*). Mais dans la suite, on l'applique à des œuvres pies moins sanguinaires : à des fondations pieuses, à des constructions d'utilité publique⁽⁴⁾, aux aumônes, à toute action méritoire aux yeux d'Allāh⁽⁵⁾.

(1) Ce problème ne saurait être abordé ici; pour les Arabes païens et musulmans (sanctuaires et tombeaux), voir QUATRENIÈRE, *Mémoire sur les asiles chez les Arabes*, in *MAIBL*, XV (1845); GOLDZIEH, *Studien*, I, p. 236 suiv.; WELLHAUSEN, *Reste*, p. 106 en bas, 108, n. 1, et 184; W. R. SMITH, *Semiten*, p. 54, 108, 115 et 125, et sources citées; pour un exemple célèbre au début de l'Islam, WELLHAUSEN, *Die religiös-politischen Oppositionsparteien im alten Islam* (ex *AGWG*, neue Folge, V), Be. 1901, p. 61; LAMMENS, *Le califat de Yazīd I^{er}*, in *MFO*, V, p. 116 (118); pour un autre à la fin du VII^e (XIII^e) siècle, MAQRĪZĪ, *Sulūk*, in *SM*, II a, p. 156; II b, p. 49 en haut; *Khīṭaṭ*, II, p. 268 (et non 269), l. 12; Corbett in *JRAS*, 1891, p. 551; Creswell in *BIFAO*, XVI, p. 45 en haut; cf. plus haut, p. 65, n. 2.

(2) Voir GOLDZIEH, *Studien*, II, p. 305 suiv.; CLERMONT-GANNEAU, *La Palestine inconnue*, Pa. 1876, p. 50 suiv.

(3) La graphie constante *سسال* (pour *سسال*) n'est qu'une forme défective, ou bien elle trahit une prononciation locale *yasal* (pour *yas'al*).

(4) Notamment aux fontaines, d'où ce sens spécial de *sabīl*; voir *M CIA*, I, p. 230, 432 et *passim*, et plus loin, n° 76 et sources citées.

(5) Sur les divers sens de *shahīd* et *fī sabīli llāhi*, voir surtout GOLDZIEH, *tom. cit.*, p. 387 suiv. et sources citées; cf. plus loin, quelques notes aux n°s 42, 56, 63, 84 et *passim*.

Ainsi, suivant le sens qu'on donne ici à ces termes, et qui dépend peut-être de l'âge des graffites, leurs auteurs peuvent être des soldats qui cherchent la gloire du martyre, ou des passants qui désirent une faveur moins tragique, ou des fugitifs qui ne veulent que mourir en paix avec le ciel. Héros, vagabonds ou criminels, c'étaient à coup sûr de pauvres gens, dont l'instruction religieuse se bornait à des notions rudimentaires sur les rapports de l'homme avec Allah : la wilāya pour ici-bas, la shahāda en vue de l'autre monde. Et s'ils n'ont pas d'autre sens, du moins ces petits textes nous aident à comprendre pourquoi dans les pays musulmans, surtout en Palestine, toute fabrique isolée et déserte, ruine ou tombeau, cave ou simple caverne, peut devenir un weli ou un mashhad, c'est-à-dire la demeure d'un waliyy ou d'un shahīd ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Sur le rapport entre *mashhad* et *shahīd*, voir Hartmann in *ZDPV*, XXIV, p. 65, n. 2; DOUTTÉ, *Merrâkech*, Pa. 1905, p. 61 suiv.; cf. *Festschrift Sachau*, p. 301, n. 2, où j'ai rappelé le sens archéologique de *martyrion* et *confessio*. In *op. cit.*, p. 296 en bas, Jaussen montre, par un exemple bien significatif, avec quelle rapidité, de nos jours encore, le mausolée d'un waliyy d'Allah devient un weli, donc un lieu de pèlerinage (*mazār*); cf. DIEZ, *Denkmäler*, I, p. 89, 98 et *passim*. Sur le rôle essentiel des cavernes saintes dans la religion sémitique, voir W. R. SMITH, *Semiten*, index à « Höhlen »; CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, V, p. 333, etc.

AYYOUBIDES.

COUVENT DE SALADIN (KHĀNAQĀH ṢALĀHIYYA). 585 H.

A l'angle des rues Khaṭṭ al-khānaqāh et Ḥarat al-naṣārā; plans Wilson (ville) et PEF : Khāngah; plan Schick 35; Sandreczki, p. 61 et plan 7.643.

L'entrée de cet édifice s'ouvre au nord dans la première de ces rues, par un beau portail de style arabe. Il donne accès à un étroit vestibule, d'où un escalier conduit, au premier étage, dans une salle longue, voûtée en arêtes et crépie à la chaux, qui prend jour à l'ouest, sur la seconde rue. Dans le mur du petit côté sud se creuse une niche de qibla, flanquée de deux colonnettes qui portent un arc brisé, le tout sans décor. Cette salle est consacrée au culte; les autres parties sont habitées par des musulmans.

D'après son nom vulgaire et la tradition locale, la Khānaqāh est le couvent de soufis que Saladin fonda peu après la prise de Jérusalem; mais l'édifice est plus ancien. Suivant les auteurs, le sultan choisit, pour cet établissement, le palais du patriarche (*dāra l-batraki*), situé près de l'église du Saint-Sépulcre (*bi-qurbi kanisati qumāmatin*)⁽¹⁾. Leur témoignage, qu'appuient d'importants débris d'architecture latine, a été confirmé par une inscription latine, au nom du patriarche Arnulfe, retrouvée à l'intérieur de l'édifice en 1898⁽²⁾. Le

(1) Voir 'Imād al-dīn, p. 69, l. 1 à 3, et in Abū shāma, II, p. 114, l. 9 à 10 d'en bas (88); Ibn waṣīl, Pa. 1702, f° 24 a milieu; Suyūṭi, trad. Reynolds, p. 251 et 258; Mudjir al-dīn, p. 302, l. 14 (77); REINAUD, *Bibliographie*, p. 603 en haut; *Extraits*, p. 218; TOBLER, *Golgotha*, p. 515; CLERMONT-GANNEAU, *Matériaux inédits pour servir à l'histoire des croisades*, Pa. 1876, p. 12; RAO, III, p. 58; *Researches*, I, p. 121; Schick in *ZDPV*, XVII, p. 256; RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 148; *Königreich*, p. 466; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 436. Outre ces auteurs, qui dérivent tous du premier, plusieurs signalent cette fondation, plus ou moins précisément et sans parler du palais du patriarche, ainsi Ibn al-athir, XI, p. 366, l. 9; Ibn khallikān, II, p. 532, l. 6 d'en bas (IV, p. 547); Abu l-fidā', III, p. 77, l. 13; *RHC Or*, I, p. 58 a et 707; III, p. 429; Ibn khaldūn, V, p. 311, l. 1, et 330, l. 6; *Divān*, Pa. 4439, f° 147 a.

'Imād al-dīn et ses suivants appellent ce couvent *ribāṭ*, mais Ibn khallikān emploie déjà le mot *khānaqāh*, et après lui Mudjir al-dīn, dans les passages où il ne copie pas 'Imād. Bien que celui-ci, témoin de la fondation, paraisse ignorer ce dernier terme, je crois qu'il fut employé dès le début, car c'est le seul qu'ait conservé la tradition locale et il est intimement lié, par son origine persane, à l'histoire du soufisme et aux réformes religieuses de Saladin; voir *MCI A*, I, p. 163, 646 en bas et *passim*; *Encyclopédie*, I, p. 441 a, art. ARCHITECTURE; Sauvairé in *JA*, 9^e série, V, p. 297, n. 1, et 381, n. 1, et sources citées. D'autre part, d'après Djāmi cité par Nicholson in *JRAS*, 1906, p. 305, c'est près d'ici, à Ramleh, que fut fondée, bien auparavant, la première khānaqāh. En préférant à ce mot l'arabe *ribāṭ*, 'Imād al-dīn n'a peut-être suivi qu'un instinct littéraire. Sur *qumāma* sans l'article, voir une note au commentaire du n° 108, début.

(2) Voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, *pag. cit. suiv.*; *Researches*, I, p. 124, n. 1; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 268 b en bas et fig. 126. Cette identification ressortait déjà d'un passage précis de la *Citez*, qui donne à la Ḥarat al-naṣārā actuelle le nom de rue du Patriarche, parce que la demeure

couvent a peut-être été fondé dès l'année 583 (1187); mais l'acte de waqf portait la date du 5 ramadān 585 (17 octobre 1189)⁽¹⁾, et en 588 (1192), avant de quitter Jérusalem, Saladin prenait soin d'en augmenter les dotations⁽²⁾. En explorant l'édifice en 1914, avec un de ses habitants, qui nous conduisit, les PP. Dominicains et moi, jusque dans les souterrains, nous avons vu le beau portail que décorait l'inscription d'Arnulfe, et d'autres vestiges latins; mais nous y avons cherché vainement un témoin de la fondation de Saladin.

34

RESTAURATION SOUS MALIK NĀṢIR MUḤAMMAD. 741 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur sud, au-dessus de la niche de qibla; dimensions 108 × 28. Trois lignes en beau naskhi mamlouk; petits caractères, badigeonnés au lait de chaux, points et signes. Inédite; voir pl. LIX en haut (estampage 1914).

(1) بسمه... (الصَّلَاة) (2) أشار بإنشاء هذا الحراب وعمارته
 الجمع المبارك الفقير عيسى بن أحمد بن غانم عفا الله عنه ورحم (3) سلفه في
 أيتام مولانا السلطان الملك الناصر محمد بن قلاوون عز نصره في شعبان سنة
 أحد وأربعين وسبعمئة.

A ordonné⁽³⁾ la construction de ce mihrāb et la restauration de cette salle bénie le pauvre 'Īsā, fils d'Ahmad, descendant⁽⁴⁾ de Ghānim — qu'Allāh lui pardonne et fasse miséricorde à ses descendants! — sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun, que sa victoire soit glorieuse! En sha'bān de l'année 741 (janvier-février 1341).

du patriarche s'élevait à l'extrémité nord de cette rue; voir MICHELAN et RAYNAUD, *Itinéraires*, p. 34 et 146, et les autres éditions de la *Citez*; cf. G. de Tyr, XIII, 28 début, etc. Sur Arnulfe, voir les sources in DUCANGE, *Familles*, p. 713 suiv.; KÜHN, *Geschichte der ersten Patriarchen in Jerusalem*, Lei. 1886; RÖHRICHT, *Syria sacra*, in *ZDPV*, X, p. 7, n. 5; *Regesta et add., Königreich et Kreuzzug*, aux index; cf. Quaresmius, I, p. 139; LE QUIEN, *Oriens christianus*, Pa. 1740, III, p. 132 et 1243 suiv.; DE MAS LATRIE, *Chronologie*, p. 2202, et in *ROL*, I, p. 17 (cf. VIII, p. 315).

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 398, l. 4 d'en bas (166); cf. p. 409, l. 9 (190, mention d'un waqf), 464, l. 6 (l'acte est contresigné, le 27 ramadān 590, par le successeur de Bahā' al-dīn à l'office de qādī), 471 en bas (mention d'un waqf inscrit dans l'acte en 793), et *passim*.

⁽²⁾ Voir 'Imād al-dīn, p. 442 en bas et (autre rédaction) in Abū shāma, II, p. 205, l. 9 (188); Ibn al-athir, XII, p. 56 en bas; *RHC Or*, II a, p. 67; V, p. 82; REINAUD, *Bibliographie*, p. 663; Mudjir al-dīn, p. 345, l. 8 (82 en bas). Dans les parties de son ouvrage que Sauvage n'a pas traduites, ce dernier nomme souvent les supérieurs (*shaiḫh*) du couvent (*khānaqāh*) jusqu'à son temps.

⁽³⁾ Ou « conseillé, recommandé »; voir la fin du commentaire.

⁽⁴⁾ Et non « fils », car dans la formule *fulān ibn f. ibn f.*, le dernier *fulān* est souvent le nom patronymique; voir *Inschriften Oppenheim*, p. 109, n. 1, et plus loin, n^{os} 41, 45, 96 et *passim*. Or Ghānim, le chef de la famille, vivait au VI^e (XI^e) siècle; voir Mudjir al-dīn, p. 489, l. 9 (133, n. 2). Mais il se peut aussi que Ghānim soit ici le vrai prénom du grand-père; cf. plus loin, p. 90, n. 2.

L. 2 : Le mot *madjma'* « lieu de réunion » désignait couramment alors, du moins à Jérusalem, une salle dans un édifice religieux, mosquée, madrasa ou couvent⁽¹⁾. Bien qu'elles n'en fussent pas le sanctuaire principal, ces salles avaient un *mihrāb* accessoire⁽²⁾, et leur nom semble indiquer qu'elles servaient au culte ou à la prière, quand on le compare à d'autres mots de la même racine⁽³⁾; mais on y tenait aussi des séances d'ordre judiciaire ou administratif⁽⁴⁾.

Ainsi le *madjma'* trahit ce caractère mixte que devait avoir la grand'salle d'un couvent de soufis, où les membres de l'ordre se réunissaient pour vaquer à leurs exercices religieux, car ils n'avaient guère de mosquée propre répondant à nos églises conventuelles, ou pour discuter les affaires de la congrégation. Je crois donc que celui de la Khānaqāh remplissait cet office dès la fondation de Saladin; de fait, le rédacteur distingue nettement, et sans doute à dessein, entre la « construction » de la niche (*inshā'i l-mihrābi*) et la « restauration » de la salle (*'imārati l-madjma'i*). Ainsi celle-ci existait auparavant, et l'on s'est borné alors à la pourvoir d'un *mihrāb* et à la remettre en état. En effet, son architecture m'a paru trahir une origine plus ancienne, et j'incline à croire qu'elle remonte à l'époque latine. Or, si c'est ici que siégeait le patriarche, peut-être aussi le chapitre du Saint-Sépulcre⁽⁵⁾, ne serait-ce pas l'existence même de cette salle spacieuse qui dicta le choix de Saladin?

⁽¹⁾ Ainsi la chapelle appelée mosquée d'Omar, qui prolonge à l'est le transept de l'Aqṣā, était un *madjma'*, et il y en avait un dans les madrasas Tankiziyya, Fakhriyya et Ashrafiyya, ainsi qu'à l'ancienne Ashrafiyya, où le sultan Qāyt-bāy installa des soufis; voir Mudjir al-dīn, p. 367, l. 15 (98), 377, l. 12 (120), 379, l. 17 (125), 387, l. 5 (142), 619, l. 7, 628, l. 8 d'en bas, 659, l. 14 suiv. (286), et *passim*; cf. quelques passages et notes aux n^{os} 80, 105 suiv. et 177. Ce sens spécial, que je n'ai pas rencontré ailleurs, paraît inconnu aux dictionnaires.

⁽²⁾ A l'Aqṣā, le *mihrāb* principal est au fond du transept; à la Tankiziyya, il est au rez-de-chaussée, et le *madjma'* se trouvait au premier étage (comme à la Fakhriyya, aujourd'hui détruite); à la nouvelle Ashrafiyya, il est au premier étage, et le *madjma'*, qui est au rez-de-chaussée, a conservé son *mihrāb*, sous l'autre (niche N dans la salle S, fig. 61).

⁽³⁾ Ainsi *djamā'a* « communauté, communion des fidèles », *djum'a* « assemblée religieuse, culte principal » (du vendredi), et *masjid djāmi'* « mosquée réunissant les fidèles pour ce culte », c'est-à-dire « mosquée principale ».

⁽⁴⁾ Mudjir al-dīn, p. 670, l. 10 suiv., parle de séances tenues « dans le *mihrāb* (lire peut-être *madjma'*, بالجمع au lieu de بالحراب) de l'Aqṣā » et « dans le *madjma'* qui est au rez-de-chaussée de l'Ashrafiyya ». Ailleurs, ainsi p. 634, l. 16, et 669, l. 11, il parle de séances tenues à la Tankiziyya et à l'Ashrafiyya, sans préciser qu'elles eurent lieu dans le *madjma'*; mais c'est probable.

⁽⁵⁾ D'après VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, fig. 127, la salle capitulaire des chanoines du Saint-Sépulcre se trouvait dans leur couvent, à l'est du cloître; mais, si je ne fais erreur, cette indication ne se retrouve ni dans leur texte, ni dans la *Cîtez*, source principale pour la disposition du couvent, ni in DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 210. D'autre part, le patriarche entretenait des relations très étroites

L'instigateur du travail appartenait à la famille bien connue des Ghānim, qui a fourni un grand nombre de supérieurs au couvent, et qui l'habite encore⁽¹⁾. C'est sans doute à ce titre qu'il figure ici, bien que le rédacteur ne le précise pas et que je n'aie pas retrouvé son nom chez le chroniqueur⁽²⁾. Le verbe *ashāra* (l. 2, début) semble indiquer un conseil plutôt qu'un ordre positif (*amara*). Il se peut que le supérieur, si 'Īsā l'était réellement, n'ait donné qu'un préavis en faveur des travaux, la décision même étant réservée soit à la communauté, soit plutôt à un magistrat. Le chroniqueur semble ignorer ces travaux et l'inscription qui les rappelle; mais il en signale de plus importants, exécutés un peu plus tard, avant 820 (1417), sous la direction d'un autre Ghānim, et dont l'épigraphie, semble-t-il, n'a pas conservé le souvenir⁽³⁾: « C'est lui qui restaura la Khānaqāh et la remit en état, bâtit le minaret (*manāra*), le grand portail (*barwāba*), le vestibule (*dargāh*) qui lui fait suite à l'intérieur, la salle (*iwān*) qui s'ouvre au fond du vestibule (*bi-ṣadri l-dargāhi*) et la niche de qibla du rez-de-chaussée (*al-mihrāba l-sufliyya*); il répara aussi la plus grande partie des toitures (*musaqqaḥāt*) ». Le minaret et le portail actuel, sur la rue de la Khānaqāh, remontent sans doute à cette époque⁽⁴⁾.

MADRASA DE SALADIN (ṢALĀHIYYA). 583-588 H.

Au nord de la rue Ṭariq bāb sitti maryam, près de la porte Saint-Étienne; plans Wilson (ville) et P E F : Church of St. Anne; plan Schick : St. Anna Kirche; Sandreczki, p. 70-71 et

avec les chanoines (ainsi DE ROZIÈRE, *Cartulaire*, p. 143, 152, 155, 169, 223, 248, 250, 301 et *passim*), et après la prise de Jérusalem par Saladin, le chapitre accompagna le patriarche dans sa fuite; voir DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 226; Kohler in *ROL*, VIII, p. 446. Les mots « in capitulo Domini Sepulcri » (de Rozière, p. 163) s'appliqueraient-ils au madjma' de la Khānaqāh?

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 400, l. 7 (169), 489, l. 12 (133, n. 2), 500, l. 14, 512, l. 11 (169, n. 1), 530, l. 14, 535, l. 16, 543, l. 6 d'en bas, et *passim*; LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 267 (21), n. 5; cf. le commentaire du n° 69. Le shaikh Ghānim, l'ancêtre patronymique, né en 562 et mort en 632, fut le premier supérieur, nommé par Saladin; la charge était donc héréditaire dans la famille, ou à peu près, sinon de droit, du moins de fait. Ailleurs, ainsi p. 494 suiv., 502, 512, 592 et 604, le chroniqueur nomme d'autres membres de la famille, sans préciser qu'ils aient rempli cette charge.

(2) Mudjir al-dīn, p. 496, l. 4 d'en bas, nomme un shaikh Sharaf al-dīn 'Īsā ibn Mūsā ibn al-shaikh Ghānim dont le fils, Ghānim ibn 'Īsā, fut supérieur de la Khānaqāh et mourut en 770. Dès lors, 'Īsā aurait pu être shaikh en 741; mais le chroniqueur ne le dit pas, et le nom de son père n'est pas le même que le nom paternel de l'inscription.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 400, l. 6, et 512, l. 16 (169 et n. 1).

(4) Le minaret rappelle celui de la mosquée 'Umari, bâti avant 870 (1465); voir plus loin, après n° 37. Je n'ai pas de souvenir précis du vestibule, ni de cette salle, pourvue d'un mihrāb inférieur, qui s'étend sans doute sous le madjma' du premier étage; toute cette partie a été transformée en demeure privée.

plan A S. Cet édifice est l'église latine de Sainte-Anne, bâtie, ou plutôt rebâtie, vers le milieu du XII^e siècle, avec un couvent de bénédictines, au-dessus des tombeaux d'Anne et de Joachim, et du lieu traditionnel de la naissance de la Vierge. Après la prise de Jérusalem, Saladin y établit une madrasa chafîite; de là le nom vulgaire Şalāhiyya, qui alterne encore avec celui de Şand ḥanna. Dans la suite, cette institution dépérit; l'église elle-même servit encore longtemps de mosquée, mais elle tombait en ruines quand le sultan 'Abd al-madjīd la donna à la France en 1856. Restaurée par Mauss et rendue au culte catholique, elle a été remise aux Pères blancs du cardinal Lavignerie⁽¹⁾. Par une piété délicate, ses nouveaux possesseurs ont conservé, sur l'église même, l'inscription qui consacre la fondation de Saladin.

35

Pur, com' uomini eletti ultimi vanno,

Vidi verso la fine il Saracino

Che fece a' nostri assai vergogna e danno

..... il Saladino.

(PETRARCA, *Trionfo della Fama*, II, 148-151.)

TEXTE DE FONDATION. 588 H. — Grande dalle de marbre scellée au-dessus de la porte d'entrée de la façade ouest; dimensions 144 × 50. Cinq lignes en naskhi ayyoubide ancien⁽²⁾; caractères moyens, points nombreux, sans autres signes. Publiée⁽³⁾; voir pl. XXXIV en haut (estampage 1894).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... وَمَا بِكُمْ مِنْ نِعْمَةٍ فَمِنَ اللَّهِ (2) هذه المدرسة المباركة ووقفها مولانا

(1) Voir ROBINSON, *Researches*, I, p. 344; SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 32; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 30; TOBLER, *Topographie*, I, p. 426 suiv.; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 233 suiv.; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 293 suiv.; Sandreczki, p. 70; Schick in *PEFQ*, 1888, p. 117 suiv., et *ZDPV*, XI, p. 178; MAUSS, *La piscine de Bethesda à Jérusalem*, Pa. 1888; *L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch*, Pa. 1892, *passim*; CUINET, *Syrie*, p. 523 suiv.; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 116 suiv. Une photographie de 1865 in WILSON, *Survey*, photographs, pl. 28 b, montre l'église au début des travaux de restauration.

(2) J'appelle ainsi l'arrondi encore peu stylisé, mais large et puissant, qui caractérise les inscriptions de la fin du VI^e (XI^e) siècle. Herzfeld in *Reise*, II, p. 267, n. 1, propose le terme « naskhi fleuri » pour les caractères de cette inscription et d'un grand nombre d'autres, à cause des rinceaux et des palmettes qui entourent quelques lettres, et il me fait observer avec raison que ce décor fleurit surtout au-dessus du *bismillāh*; on en trouvera plusieurs exemples dans les planches de ce recueil, jusqu'au milieu du VIII^e (XIV^e) siècle. Toutefois l'élément « fleuri » n'est plus ici qu'épisodique, et il n'affecte pas la forme même des caractères. J'ai donc conservé, pour désigner les variétés du naskhi, les noms dynastiques employés jusqu'ici; mais il est entendu que ces termes commodes et provisoires ne préjugent pas les problèmes de paléographie et de style.

(3) Voir Schefer in DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 244, et MAUSS, *Piscine*, p. 23 et fig. 22; *Inscriptions de Syrie*, pl. V en bas (premier fac-similé); cf. WILSON, *Survey*, p. 59; DE SAULCY, *op. cit.*, p. 295; *SWP, Jerusalem*, p. 83; CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 120.

(4) C, XVI, 55, début, avec une allusion à la faveur (*ni'ma*) qu'Allāh fait à Saladin en lui permettant de fonder cette œuvre pie.

الملك الناصر صلاح الدنيا والدين سلطان الإسلام (3) والمسلمين أبي (1) المظفر يوسف بن أيوب بن شاذي محيي دولة أمير المؤمنين أعز الله (4) أنصاره وجمع له بين خير الدنيا والآخرة على الفقهاء من أصحاب الإمام أبي عبد الله (5) محمد بن إدريس الشافعي رضي الله عنه في سنة ثمان وثمانين وخمس مائة.

Cette madrasa bénie a été constituée waqf par notre maître al-Malik al-Nāṣir Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn, le sultan de l'Islam et des musulmans, Abu l-muẓaffar Yūsuf, fils d'Ayyūb, fils de Shādhī, le vivificateur de l'empire du calife — qu'Allāh glorifie ses victoires et qu'il lui accorde ensemble les biens de ce monde et ceux de la vie future! — pour les juristes du rite de l'imām Abū 'abdallāh Muḥammad, fils d'Idrīs, al-Shāfi'i, qu'Allāh soit satisfait de lui! En l'année 588 (1192).

Je ne m'arrête ni aux titres de Saladin (l. 2 et 3)⁽³⁾, ni au fait, confirmé par les sources, que la madrasa était réservée au rite chafīte, auquel se rattachait le fondateur (l. 4 et 5); la date seule (l. 5) appelle un commentaire.

Quelques jours après la prise de Jérusalem (27 radjab 583 = 2 octobre 1187), un conseil d'ulémas présidé par Saladin décida d'y fonder une madrasa chafīte et désigna pour cet établissement l'église de Sainte-Anne⁽⁴⁾. Ce choix fut peut-être dicté par le fait qu'avant les croisades, les musulmans possédaient cette

(1) Sur *abi* pour *abū*, voir *MCIA*, I, p. 320, n. 2; cf. plus haut, p. 43, n. 1 et renvois.

(2) Ou plutôt (كَيْفَرِي) au duel, état construit, comme in *MCIA*, I, n° 325, panneau 3 (p. 495, l. 5); alors le lapicide a sauté le *yā* final, car il n'y a pas de lacune dans la pierre.

(3) Voir *MCIA*, I, p. 82 suiv., 299, n. 4, et *passim*; j'en réserve une nouvelle étude pour un mémoire en préparation sur les titres sultaniens.

(4) Les sources se divisent en deux groupes: 1° 'Imād al-dīn, p. 69, l. 1; Abū shāma, II, p. 114, l. 10 (88); Suyūṭī, trad. Reynolds, p. 251; Mudjir al-dīn, p. 302, l. 13 (77); cf. REINAUD, *Bibliographie*, p. 603 en haut; *Extraits*, p. 218 (lire *faqīh* au lieu de *faqīr*); CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 121; 2° Ibn al-athīr, XI, p. 366, l. 10; Abu l-fidā', III, p. 77, l. 13; *RHC Or*, I, p. 58 a et 707; MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 32 b; trad. Blochet in *ROL*, IX, p. 33. Le groupe 1 ne donne pas la date, mais il place la séance peu après la conquête, soit en sha'bān; 'Imād al-dīn, alors à Jérusalem, y assista sans doute. Le groupe 2 ne parle pas de la séance, mais il donne la date sha'bān; sur d'autres sources, voir plus loin, p. 94, n. 4 suiv.

Ibn al-athīr désigne le palais de l'Hôpital au lieu de Sainte-Anne (*fa-dja'ala dāra l-usbitāri madrasatan lil-shāfi'iyyati*). Voici la cause de cette erreur: Saladin installa, dans l'église voisine de ce palais (probablement Sainte-Marie; voir le commentaire du n° 58) un hôpital (*bimāristān*) dont le nom, sous sa forme vulgaire, désigne encore l'îlot allemand du Muristān, appelé ainsi de l'hôpital de Saladin, ou plutôt, je pense, du nom de l'Hôpital latin traduit en arabe (persan) dès avant Saladin, peut-être avant la conquête latine; voir 'Imād al-dīn, p. 443, l. 3 (*amara bi-an tudj'ala l-kanīsatu l-mudjāwiratu li-dāri l-usbitāri bi-qurbi qumāmatin bimāristānan lil-marḍā*); Abū shā-

église et y avaient installé une maison de la science (*dāru l-'ilmi*)⁽¹⁾. On appelait ainsi ces hautes écoles que les Fatimides créèrent en Égypte et en Syrie, peut-être pour y répandre, sous prétexte de science, leurs idées religieuses et politiques⁽²⁾. Ainsi Saladin se bornait à restaurer ici, mais au profit du sounnisme, une tradition de ses adversaires dynastiques.

Mais si la madrasa a été fondée dès l'année 583, pourquoi l'inscription donne-t-elle la date 588? On sait qu'en épigraphie, les dates des textes de construction débutant par un verbe tel que *amara* « a ordonné » se rapportent moins à l'énoncé de cet ordre qu'à son exécution, c'est-à-dire au début ou à l'achèvement des travaux⁽³⁾. On peut en inférer, par analogie, que les dates des textes de fondation se rapportent à l'époque où a été rédigé et authentiqué l'acte qui rendait la fondation définitive, et qui était destiné aux archives; si tel est bien le cas, cet acte devait être daté de l'année 588.

La date de cet instrument est donnée à quatre reprises par le chroniqueur, et bien qu'il écrivit plus de trois siècles après, ses fonctions judiciaires lui ouvraient l'accès des archives, auxquelles il a souvent puisé⁽⁴⁾. Or cette date est exprimée de trois façons différentes : 13 radjab 583, 13 radjab 588 (deux fois) et 29 radjab 588⁽⁵⁾. Mais la comparaison de ces trois variantes, où le quantième du 13 radjab et l'année 588 se répètent chacun trois fois, suggère une présomption en faveur de la seconde; en outre, on la trouve dans le passage le plus important, où le chroniqueur décrit la *Ṣalāhiyya* (p. 393). On peut alors

ma, II, p. 205, l. 10 (188), et in *RHC Or*, V, p. 82; Mudjir al-dīn, p. 345, l. 9 (83 en haut). Ibn al-athīr a confondu les deux fondations, ou plutôt un copiste ancien a sauté ici quelques mots de son texte original, qu'on peut rétablir ainsi, d'après le contexte in 'Imād al-dīn : *الكنيسة : فجعل المجاورة لإدار الاستبار [ديمارستانا وكنيسة صند حنة] مدرسة للشافعية*. En effet, Abu l-fidā', l'écho d'Ibn al-athīr, rend ce passage par une phrase encore plus vague, comme s'il avait déjà vu l'erreur, sans oser ou sans savoir la corriger. Par REINAUD, *Bibliographie*, p. 474, et WILKEN, *Kreuzzüge*, IV, Beylagen, p. 71, elle a passé chez TOBLER, *tom. cit.*, p. 404, qui donne ailleurs (p. 218, 405 et 431) les deux traditions exactes, sans s'aviser du désaccord, et même chez M. Hartmann in *ZDPV*, *MuN*, 1898, p. 70; cf. plus loin, note au n° 58.

(1) Voir Abu l-fidā', III, p. 87, l. 10 d'en bas, et in *RHC Or*, I, p. 66 b, et p. 56 de ses extraits in Bahā' al-dīn; Qalqashandī, IV, p. 102, l. 6; cf. CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 119, n. 2.

(2) Voir *MCI A*, I, p. 255 et sources citées.

(3) Et plutôt à la fin des travaux qu'au début; voir *MCI A*, I, p. 252 et *passim*; *ZDPV*, *MuN*, 1903, p. 49, n. 3; DIEZ, *Denkmäler*, I, p. 92, n. 5, et 103 suiv.; cf. plus loin, n° 39, 55, 58, 70, 80, 103, 106, 109 et *passim*.

(4) Voir plus haut, p. 10.

(5) Voir Mudjir al-dīn, p. 393, l. 8 (155 en haut), 448, l. 3, 463, l. 10, et 487, l. 3 d'en bas; cf. CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 121 suiv. (lire 29 et 448, au lieu de 19 et 446).

expliquer la leçon 29 radjab par l'erreur bien facile d'un copiste⁽¹⁾; mais cette hypothèse n'est même pas nécessaire. En effet, d'après le contexte (p. 463), ce quantième est celui que le qāḍī de Jérusalem inscrivit sur l'acte original, avec sa signature; or il se peut que pour un motif quelconque, ce magistrat n'ait signé l'instrument que seize jours plus tard⁽²⁾. En ce qui concerne l'année, l'inscription prouve que la leçon 588 est la bonne; la leçon 583, dans un des passages du chroniqueur (p. 487), n'est donc qu'une erreur de copie⁽³⁾. Ainsi la fondation, décidée dès sha'bān 583, ne s'est réalisée probablement que le 13 radjab 588 (25 juillet 1192); c'est cette date que vise l'inscription, simple rappel de l'acte de waqf.

Un peu plus tard, la trêve générale permettait à Saladin de rentrer à Jérusalem et d'y vouer ses soins à ces fondations qu'il avait ébauchées au lendemain de la conquête. Il y revint pour la dernière fois le 4 ramadān 588, et durant son court séjour, on le voit assurer l'avenir du collège en lui créant de nouvelles ressources financières⁽⁴⁾.

Dans tout ce qui précède, il n'est pas question des travaux. Qu'ils aient commencé dès 583, ou seulement dans la suite, ils n'étaient point achevés, sans doute, quand le sultan revint à Jérusalem en 588. En effet, le 5 ou le 6 shawwāl de cette année, il quittait cette ville, enjoignant à Bahā' al-dīn, son biographe et son familier, d'y rester jusqu'à son retour « pour presser l'achèvement de

(1) Vu l'analogie graphique des mots ثلاث عشر « treize » et تاسع عشري « vingt-neuf ».

(2) D'autant qu'il remplaçait ici le juge en fonction, qui était Bahā' al-dīn, le biographe et le conseiller de Saladin; le chroniqueur insiste sur ce détail, qui l'a frappé. Apparemment Bahā' al-dīn était absent ou empêché, et l'on peut avoir attendu quelques jours pour lui désigner un substitut en vue de cette signature.

(3) Elle s'explique aussi par l'analogie graphique des mots ثلاث « trois » et ثمان « huit ». En supposant qu'un acte provisoire avait été passé dès l'année 583, on n'explique pas la coïncidence des deux quantités 13 radjab, d'autant que Jérusalem n'a été prise que le 27 radjab 583. Au reste, l'édition du Caire est pleine d'erreurs, surtout dans les noms de nombre.

(4) Voir 'Imād al-dīn, p. 442 *ult.* et in Abū shāma, II, p. 205, l. 9 (188); Mudjir al-dīn, p. 345, l. 8 (82 en bas); REINAUD, *Bibliographie*, p. 663; CLERMONT-GANNEAU, *loc. cit.*; Bahā' al-dīn, p. 264 (390); Ibn al-athir, XII, p. 56, l. 2 d'en bas; Abu l-fidā', III, p. 87, l. 12 d'en bas; *RHC Or*, I, p. 66 *b*; II *a*, p. 67; III, p. 351; V, p. 82; la date du 4 ramadān est donnée par Bahā' al-dīn et Abu l-fidā'. D'autres sources mentionnent la fondation en termes généraux, sans en préciser les étapes; ainsi Ibn khallikān, II, p. 532, l. 6 d'en bas (IV, p. 547 en bas, où il faut lire « college » au lieu de « hospital », du moins d'après les éditions de Boulaq et de l'Académie, qui donnent *madrasa*, et non *bimāristān*), et in *RHC Or*, III, p. 429; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 24 *a*; Ibn khaldūn, V, p. 311, l. 1, et 330, l. 6; *Diwān*, Pa. 4439, f° 147 *a*; Mudjir al-dīn, p. 401, l. 9 (171), 447, l. 9, et *passim*; TOBLER, *tom. cit.*, p. 431; RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 148; *Königreich*, p. 466; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 436; Schick in *ZDPV*, XVII, p. 256, etc.

la *Ṣalāḥiyya* » (*li-takmilī l-madrasati*)⁽¹⁾. C'est à lui qu'il en avait confié la chaire, ainsi que l'office de juge et l'administration des fondations pies de Jérusalem⁽²⁾. Saladin se réservait peut-être de présider lui-même à l'inauguration; mais il allait mourir à Damas, avant d'avoir revu la ville sainte.

Au reste, les travaux n'ont joué qu'un rôle accessoire. Un coup d'œil sur l'église restaurée montre que Saladin s'est gardé de renverser le monument latin pour lui substituer un type musulman⁽³⁾. L'architecte se borna sans doute à des aménagements; l'église fut peut-être transformée dès cette époque en mosquée, et le couvent affecté aux services du collège. Il est donc inutile de chercher ici des témoignages touchant l'origine du plan de la madrasa musulmane⁽⁴⁾.

MOSQUÉE DE MALIK AFDAL 'ALĪ (DJĀMĪ 'UMARĪ). 589 H.

Au sud-ouest du parvis du Saint-Sépulcre; plan Wilson (ville) 38; plan Schick 30; Sandreczki, p. 66. La porte d'entrée s'ouvre dans un angle rentrant de la ruelle Qanṭarat al-qiyāma, qui relie le parvis à la Ḥārat al-naṣārā ou rue Chrétienne. Elle donne accès à une cour à ciel ouvert, bordée à l'ouest et au nord par la ruelle, à l'est par le couvent grec de Gethsémani, au sud par la mosquée. Une double arcade vitrée ferme le sanctuaire, sorte de salle obscure, voûtée en arêtes et blanchie à la chaux.

(1) Voir Bahā' al-dīn, p. 267 (394) et in Ibn khallikān, II, p. 529, l. 11 (IV, p. 541), et *RHC Or*, III, p. 355.

(2) Voir 'Imād al-dīn, p. 443, l. 6; Abū shāma, II, p. 206, l. 2 d'en bas (191); ABU L-FIDĀ', *pag. cit.*, l. 7 d'en bas; *RHC Or*, I, p. 66 b en bas; V, p. 86; Mudjir al-dīn, p. 345, l. 11 (83 en haut), 447 en bas (biographie d'Ibn shaddād) et 463, l. 11; cf. WILLIAMS, *loc. cit.* Dans les parties du chroniqueur qui n'ont pas été traduites par Sauvaire, ainsi p. 446 à 712, il nomme souvent les professeurs (*mudarris*) et les répéteurs (*mu'id*) de la *Ṣalāḥiyya*, et aussi (p. 463, l. 4) le professeur en titre de son temps. Ainsi l'école existait encore, contrairement à ce que dit Isambert, p. 270 a, d'après DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 244, ou TÖBLER, *tom. cit.*, p. 438, dont l'opinion (die Schule Saladin's hatte nicht lange Bestand) ne s'appuie sur aucun témoignage. Les relations de pèlerinage montrent, du XIV^e au XIX^e siècle, l'église et le couvent aux mains des musulmans, et les sanctuaires souterrains visités en cachette par les chrétiens, ou desservis à certains jours par des religieux, avec la tolérance intéressée des musulmans. Les plus curieuses sont celles de Sudheim (vers 1340) et surtout de Fabri (1483). Ce dernier décrit admirablement, à son ordinaire, la disposition des lieux et les peintures de l'église, qui subsistèrent au moins jusqu'au XVII^e siècle; voir I, p. 366; II, p. 129 suiv.; *PPTS*, VIII, p. 455; IX, p. 132 suiv. Comme la plupart des fondations de Jérusalem, la *Ṣalāḥiyya*, en tant que madrasa, disparut sans doute après la conquête ottomane; en effet, plusieurs relations montrent les bâtiments servant d'habitation dès le XVI^e siècle. Ils furent abandonnés au cours du siècle suivant; ainsi Doubdan (1651), p. 225. La madrasa même, devenue mosquée, subit quelques restaurations jusqu'à la veille de sa cession à la France.

(3) Nābulusi (1690) note que la *Ṣalāḥiyya* paraît avoir été autrefois une église (*ka'annahā kānat sābiqan kanisatan*); Pa. 5960, f^o 68 b.

(4) Voir *MCI A*, I, p. 265 suiv. Cette étude demande à être reprise sur les derniers travaux;

36

TEXTE DE CONSTRUCTION. 589 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur de fond du sanctuaire, au-dessus de la niche de qibla; dimensions 72×55 . Six lignes en naskhi ayyoubide ancien; petits caractères, quelques points, sans autres signes. Inédite; voir pl. XXXIV au milieu (estampage Sobernheim 1905)⁽¹⁾.

(1) بسمه... أمر بعمارة هذا المسجد (2) الشريف والدرجة المباركة مولانا الملك الأفضل نور الدنيا (3) والدين خادم بيت الله المقدس وحافظه من المردة الكافرين (4) أبو الحسن علي بن مولانا الملك الناصر صلاح الدنيا والدين يوسف (5) بن أيوب قدس الله روحه ونور ضريحه (2) ابتغاء رضوانه في شهور سنة تسع (6) وثمانين وخمسة مائة بتواقي الفقير إلى رحمة الله عز الدين جرديك (3) متواقي للحرب بالبيت المقدس.

A ordonné la restauration de cette mosquée sacrée et de cet escalier béni notre maître al-Malik al-Afdal Nūr al-dunyā wal-dīn, le serviteur de la maison d'Allāh sanctifiée (Jérusalem) et son gardien contre les rebelles incrédules, Abu l-ḥasan 'Alī, fils de notre maître al-Malik al-Nāṣir Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn Yūsuf, fils d'Ayyūb — qu'Allāh sanctifie son âme et qu'il illumine son tombeau⁽⁴⁾! — dans le désir d'obtenir son agrément. Dans les mois de l'année 589 (1193), sous le gouvernement de celui qui a besoin de la miséricorde d'Allāh, 'Izz al-dīn Djurdik, gouverneur de guerre à Jérusalem.

L. 1 : Ici comme ailleurs, le mot 'imāra prête à l'équivoque si l'on veut y chercher un indice archéologique⁽⁵⁾. On va voir que ce sanctuaire était probablement une église convertie en mosquée par le calife Omar; dès lors, on peut

ainsi SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 161 suiv., fig. 198 suiv., et *passim*; HERZ, *Baugruppe*, p. 25 en bas et 43, et fig. 43, et divers relevés inédits; cf. plus loin, n^{os} 55, 70, 74, 80, 85, 88, 105 et *passim*.

(1) L'estampage a un peu souffert et ne reproduit ni la ligne 1, ni les premières lettres des lignes suivantes; dimensions 70×45 .

(2) Graphie ذريحه, avec les trois points.

(3) Graphie حردك; pour les points et les voyelles, voir huitième note suivante. (ن. 5 1.97)

(4) Sur cette eulogie funèbre, voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VII, p. 200 suiv.; cf. plus loin, n^{os} 39, 59, 61 et *passim*.

(5) Voir plus haut, p. 64, n. 2 et renvois.

croire que les croisés y rétablirent le culte chrétien. Le fils de Saladin s'est peut-être borné à y réinstaller le culte musulman, et dans ce sens il s'agit d'une fondation. Mais qu'a-t-il construit ou qu'a-t-il réparé? Je ne saurais le dire, car l'édifice actuel, remanié depuis lors et tout récemment encore, n'est pas original.

Le mot *daradja* «escalier» désigne sans doute ces marches de pierre qu'on trouve au milieu de la ruelle Qanarat al-qiyāma, entre le parvis et l'entrée actuelle de la mosquée⁽¹⁾. En effet, l'entrée s'ouvrait autrefois devant ces degrés mêmes, et je pense qu'à l'origine, le n° 36 était placé au-dessus de cette entrée⁽²⁾. En tout cas, il n'est pas *in situ* dans le sanctuaire, où il n'y a point d'escalier; d'ailleurs, il est rare qu'une inscription destinée à décorer une niche de prière ne renferme pas le mot *mihrab*, à la place occupée ici par *masdjid* «mosquée».

L. 3 : Les titres du fondateur font une allusion très claire aux événements contemporains : Saladin venait d'expirer, et malgré leurs victoires et la trêve éphémère conclue avec les Francs, les musulmans n'étaient nullement rassurés sur l'avenir⁽³⁾.

L. 5-6 : La date est confirmée par le chroniqueur; mais il s'est peut-être borné à la lire dans l'inscription⁽⁴⁾. Le personnage qu'elle nomme ensuite est bien connu : 'Izz al-dīn Djurdik, un émir de Nūr al-dīn, entra plus tard au service de Saladin et devint un de ses principaux officiers. En 588, avant de quitter Jérusalem, son maître le nomma gouverneur de cette ville⁽⁵⁾. L'inscription

(1) Et que Mudjir al-dīn, p. 114, l. 12 (32), appelle précisément *daradju l-qumāmati* «l'escalier du Saint-Sépulcre».

(2) D'après mes souvenirs, elle existait encore en 1894 et portait l'inscription n° 37, qui a disparu dès lors; cf. plus loin, p. 100, n. 1. Le n° 36 a peut-être été transporté au fond du sanctuaire quand on a placé ici le n° 37.

(3) Voir 'Imād al-dīn, p. 457, l. 4 d'en haut et 4 d'en bas, et in Abū shāma, II, p. 225, l. 7 et 4 d'en bas (204), et *RHC Or*, V, p. 105; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 38 a; trad. Blochet in *ROL*, IX, p. 68. Pour saisir la portée de cette allusion, il faut se rappeler que les titres et les eulogies ont souvent une valeur optative ou prophylactique, suivant qu'ils cherchent à produire ou à empêcher un effet; voir *MCIA*, I, p. 282; *Titres califens d'Occident*, in *JA*, 10^e série, IX, p. 257 (17); *Amida*, p. 73; DIEZ, *Denkmäler*, I, p. 92 et *passim*; cf. plus haut, p. 8, n. 5, 57, n. 5 et renvois, et plus loin, *passim*.

(4) Mudjir al-dīn, p. 397, l. 16 (163) : «Au nombre de ses fondations (*min auqāfhi*) se trouve la mosquée (*masdjid*) qui s'élève près du Saint-Sépulcre (*'inda qumāmatin*) . . . (elle a été fondée) en l'année 589»; cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 610; CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, II, p. 338, n. 1.

(5) Voir 'Imād al-dīn, p. 442, l. 11, et in Abū shāma, II, p. 205, l. 12 (188); Bahā' al-dīn, p. 268 (395); Ibn al-athīr, XII, p. 57, l. 1; *RHC Or*, II a, p. 67; III, p. 356; V, p. 83; Mudjir al-dīn, p. 345, l. 6 (82), et 605, l. 9 (262); WILKEN, *Kreuzzüge*, V, p. 3; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 655; LANE-POOLE, *Saladin*, p. 361 et *passim* (index). Ces auteurs écrivent جرديك et transcrivent Djurdik et variantes (Blochet in *ROL*, IX, p. 68 et 82 : Djoürdik); en outre, 'Imād vocalise جُرْدِيك

fait une double allusion à cette charge : par le mot *bi-tawallī* « sous le gouvernement de », et par le titre *mutawallī* « gouverneur »⁽¹⁾. Ce titre est suivi du mot *al-ḥarb* « la guerre »⁽²⁾, qui fait probablement partie de sa forme officielle : en raison des événements, Jérusalem, suivant une expression moderne, était en état de siège et à la discrétion d'un gouverneur militaire. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce titre désigne ici, bien que Saladin fût déjà mort, la charge qu'il avait confiée à Djurdik⁽³⁾. En effet, elle lui fut confirmée après la mort de son maître, il l'occupa jusqu'en 591 et mourut en 594⁽⁴⁾; il est donc certain qu'il gouverna Jérusalem durant toute l'année 589.

Touchant l'histoire politique, cette inscription jette quelque jour sur un problème obscur : A qui appartient Jérusalem durant la période troublée qui suivit la mort de Saladin? Sur ce point, les sources connues à ce jour sont assez troubles; toutefois, en les comparant avec soin, on peut les accorder, ou à peu près, sur les faits que voici : A la mort de Saladin (27 safar 589), Malik Afḍal 'Alī

et Athīr écrit جور ديك, indice d'un *ḍamma* dans la première syllabe. Seul Mudjir écrit جردبك, du moins dans l'édition du Caire; mais elle est pleine de fautes. L'éditeur ou des copistes ont pu se laisser égarer par le turc بك, *beg*, qu'on trouve dans un grand nombre de noms propres; mais Sauvare écrit « Djeurdyk », sans doute d'après son manuscrit du chroniqueur.

⁽¹⁾ Sur ce parallélisme et d'autres analogues, voir mon *Épigraphie des Assassins*, in *JA*, 9^e série, IX, p. 459 (11), n. 1; *R. africaine*, 1905, p. 174; cf. une note à la fin du commentaire du n° 43, et aussi nos 70, 74, 91, 152, 155, 162 et *passim*.

⁽²⁾ Écrit distinctement لحر، sans points, mais la dernière lettre est identique au *bā*, final et non lié à droite, du nom propre Ayyūb (l. 5, début). La leçon *al-ḥarb*, et je n'en vois pas d'autre, paraît satisfaisante. Sous les Omayyades, il y avait déjà des préfets ou gouverneurs « pour la guerre », ainsi Ṭabari, II, p. 1191, l. 10 : *wa-ʿāmiluhu ʿala l-ḥarbi*; les chanceliers érudits de Saladin ont peut-être restauré à dessein ce vieux titre. Sous les Ayyoubides et un peu plus tard, le titre *mutawallī* tout court désigne souvent un gouverneur militaire, dans les inscriptions et chez les auteurs; voir *JA*, *loc. cit.*; *ZDPV*, *MuN*, 1903, p. 63, n. 5. Sous les Mamlouks, le mot *ḥarb* était encore attaché au titre de certains officiers de police (*wāli al-shurṭa* ou *wāli al-ḥarb*); voir 'UMARI, *Tarīf*, p. 101 en bas; Qalqashandī, IV, p. 23, l. 2.

⁽³⁾ Les sources citées emploient ici les termes *wāli* et *wilāya*, *nā'ib*, et même *ṣāhib* et *iqṭā'*, deux vestiges du régime féodal; mais il ne suit pas de là que *mutawallī al-ḥarb* n'ait pas été le titre officiel. Les auteurs ne donnent pas toujours les titres sous leur forme officielle, soit qu'ils l'ignorent ou l'abrègent pour simplifier, soit que cette forme ait changé d'une époque à l'autre; cf. *MCI A*, I, p. 299, n. 4, plus haut, p. 56, n. 2 vers la fin, et plus loin, n° 155 et *passim*.

⁽⁴⁾ Voir 'Imād al-dīn, p. 457, l. 6; Abū shāma, II, p. 225, l. 6 d'en bas, et 234, l. 4 suiv. (204 et 221); Ibn al-athīr, XII, p. 88; *RHC Or*, II b, p. 353; V, p. 105 et 118; Ibn SHADDĀD, *Barq*, Ley. 1466, p. 256; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 41 b; trad. Blochet in *ROL*, IX, p. 82. 'Imād, Shāma et Shaddād le montrent gouverneur après la mort de Saladin, Maqrizi encore en 591, et Shāma (2^e passage) et Athīr le font mourir en 594. Dès 591, il eut un successeur, qui fut remplacé en 592 par un autre, qui mourut et fut remplacé par un troisième en 593; voir une partie des sources citées et MUDJIR AL-DĪN, *ult. loc. cit.*; cf. plus loin, p. 108, n. 3.

réunit Jérusalem à son apanage de Syrie; dès cette année ou en 590, il la cède à son frère Malik 'Azīz 'Uthmān, sultan d'Égypte; en 591, elle est rendue au premier; en 592, le second la reprend, pour la garder jusqu'à sa mort, en 595⁽¹⁾. Or l'inscription, qui adresse à Saladin des eulogies funèbres, a été rédigée après sa mort, c'est-à-dire au cours des dix derniers mois de l'année 589. Elle ne précise pas que le fondateur était alors le maître de Jérusalem; mais un grand nombre d'inscriptions souveraines, à cette époque, sont rédigées dans des termes analogues⁽²⁾. Ici, à défaut du titre de sultan, que Malik Afḍal ne portait peut-être pas officiellement⁽³⁾, sa souveraineté, ou du moins sa suzeraineté sur Jérusalem est clairement indiquée par le titre *maulānā* «notre maître» et par les épithètes qui le présentent comme le serviteur de la ville sainte et son défenseur contre les Francs. Ainsi l'inscription confirme les auteurs sur ce fait que Jérusalem appartient à Malik Afḍal sitôt après la mort de Saladin; mais comme elle n'indique pas le mois, elle ne permet pas de préciser si la première cession de cette ville à Malik 'Azīz a eu lieu dès 589 (Maqrīzi), ou en 590 (Ibn al-athīr).

37

RESTAURATION PAR LE SULTAN 'ABD AL-MADJĪD. ENTRE 1255 ET 1277 H. — Dalle de calcaire scellée (en 1893) au-dessus de l'ancienne porte d'entrée extérieure.

(1) Combiner 'Imād al-dīn, p. 457, l. 4 d'en haut et 4 d'en bas; Abū shāma, II, p. 225 en bas (204), 228, l. 13 (208), et 234, l. 7 (221); Ibn al-athīr, XII, p. 63, 71, 78 et 81; *RHC Or*, II a, p. 75, 78 et 84; V, p. 105, 110 et 118; Ibn SHADDĀD, *loc. cit.*; Abu l-faradj, éd. Salhani, p. 389, l. 6; Ibn khaldūn, V, p. 330, l. 8 d'en bas, 331, l. 4 d'en bas, et 332, l. 17 et *ult.*; Qalqashandi, IV, p. 166, l. 5; Maqrīzi in *ROL*, IX, p. 68, 82, 85, 92 et 96; cf. WILKEN, *loc. cit.*; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 658 *suiv.*, etc.

En lisant 'Imād (et Shāma, 1^{er} passage), il semble que Malik 'Azīz ait hérité d'emblée Jérusalem (et non la Mecque in *RHC Or*, V, p. 105). Mais 'Imād, dont la chronologie, d'ailleurs, est très lâche à partir de la mort de Saladin, préférerait 'Azīz à son frère Afḍal, et il n'est pas fâché de lui attribuer l'entretien de la ville sainte et de glisser sur la courte période pendant laquelle elle appartient à ce dernier. Au reste, c'est à lui qu'il l'attribue implicitement quand il dit (un peu plus haut) qu'afḍal hérita de Saladin «tout le littoral de la Syrie» (Shaddād et Athīr précisent «avec Jérusalem»); en outre, dans le passage que reproduit Shāma, p. 228, et qui provient de la *Uba* ou du *Barq* (ouvrages perdus), il fait une allusion très claire à la première cession de Jérusalem à 'Azīz, mais sans en préciser la date, qu'Athīr (p. 71) fixe en 590 et Maqrīzi (p. 68) dès 589.

(2) Ainsi nos 35, 38, 43, 150, 155, 157, 164, 169, 280, etc.; cf. *MCI A*, I, nos 49, 458 *suiv.*, 527, etc. Les formules telles que *fī ayyāmi* et *fī daulatī* «sous le règne de» n'apparaissent guère qu'au VII^e (XIII^e) siècle (ainsi nos 154, 161 *suiv.*, 228 *suiv.* et 281), à part le cas spécial du n° 22, où *fī ayyāmi* n'est pas une formule souveraine.

(3) Cf. plus loin, p. 108, n. 2.

Quatre lignes en naskhi moderne; petits caractères, un peu frustes. Inédite (copie rapide 1893)⁽¹⁾.

(1) أَحْيَا زَمَانَ الْفَتْحِ مَسْجِدَ قُدْسِنَا هَذَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ بِهَا عُمَرَ
 (2) وَأَعَادَهُ (?) (2) بَعْدَ انْدِرَاسِ بِنَائِهِ حَيًّا بِتَأْسِيسِ وَ [deux ou trois mots]⁽³⁾
 (3) سُلْطَانُنَا عَبْدِ الْحَكِيمِ أَمْدَهُ بِالنَّصْرِ وَالتَّيْيِيدِ مَعَ [deux mots]⁽⁴⁾
 (4) وَأَدَامَ طَالَعَ نَجْمَهُ مُتَعَالِيًّا فِي كُلِّ تَارِيخٍ لَهُ سَعْدٌ يُشْهِرُ.

Cette copie défectueuse ne comporte pas de traduction littérale; voici le sens général de ces vers⁽⁵⁾: Lors de la conquête musulmane, le calife Omar a fait revivre cette mosquée, c'est-à-dire qu'il a converti une église en mosquée⁽⁶⁾. Comme elle tombait en ruine, le sultan 'Abd al-madjīd lui a rendu la vie⁽⁷⁾ par une nouvelle fondation. Ma copie ne donne pas de date et je n'ai trouvé, dans le dernier hémistiche, aucun chronogramme compatible avec une des années du règne de ce prince⁽⁸⁾.

Le principal intérêt de ce texte est dans l'allusion qu'il fait à une tradition, conservée d'autre part dans le nom vulgaire de la mosquée (Djāmi' 'umari),

⁽¹⁾ En voulant la compléter en 1914, je constatai que le n° 37 avait disparu, et j'appris que la porte extérieure a été remplacée, vers 1910, par l'actuelle, dont le mauvais goût trahit l'origine récente; cf. plus haut, p. 97, n. 2. J'ai oublié de mesurer la dalle.

⁽²⁾ Copie وَاَعَارَ, où le point représente peut-être un hā final.

⁽³⁾ En blanc dans ma copie.

⁽⁴⁾ Copie مَالٍ لَسْرٍ, ou à peu près.

⁽⁵⁾ Le mètre paraît être *mustaf'ilun* (bis), *mutafā'ilun* (variante du *radjaz*, avec rime en -ar).

⁽⁶⁾ C'est ainsi que j'interprète *ahyā masjidā qudsinā hādihā* « il a fait revivre cette mosquée de notre ville sainte ». Comme il n'y avait pas de mosquée à Jérusalem avant Omar, on doit voir ici une tournure elliptique dictée par les exigences du mètre ou la fantaisie du rédacteur, qui veut dire « il a fait revivre cette (église sous la forme d'une) mosquée »; cf. note suivante et les derniers mots du commentaire.

⁽⁷⁾ Ici *a'ādahu* (?) *hayyan* signifie simplement « a restauré »; cf. *ahyā* in *M C I A*, I, n° 61, l. 1, et un grand nombre d'expressions, ainsi le classique *ihyā'u l-mawāti*, qui désigne la mise en valeur des terrains incultes. Il me semble toutefois que plusieurs acceptions du verbe *ahyā* « faire revivre, ressusciter », même parmi celles qui n'ont pas de caractère religieux, ont une couleur musulmane, car dans le Coran, c'est Allāh, le « vivant », qui fait vivre et revivre.

⁽⁸⁾ Le mot *ta'rikh* à lui seul vaut 1211, et toute combinaison sans ce mot donne un chiffre trop faible, alors que toute autre avec lui en donne un trop fort, sauf *kulli ta'rikhin* = 1261, année correspondant au règne de 'Abd al-madjīd; mais le choix de ces deux mots au milieu de l'hémistiche serait arbitraire. Dans la règle, le chronogramme est formé sur l'hémistiche entier, quelquefois sur les derniers mots à partir de *ta'rikh* et exclusivement, quand ce mot fait partie du dernier hémistiche.

وتشيد ما اندثر
 مع نبيل الظفر

suivant laquelle celle-ci aurait pour auteur le calife Omar⁽¹⁾. On sait que les mosquées « omariennes » sont fort nombreuses en Palestine, notamment à Jérusalem, et l'on a supposé que ce terme cache, sous une sorte de raisonnement populaire, l'origine chrétienne de ces sanctuaires⁽²⁾. Cette hypothèse très ingénieuse, et que j'ai tout lieu de croire exacte, est confirmée ici par la tournure elliptique de la ligne 1 : « Il a fait revivre cette (église sous la forme d'une) mosquée ». Or le Djāmi' 'umari se trouve à l'endroit où l'on s'accorde à placer une célèbre église latine, Saint-Jean de l'Hôpital, qui disparaît après la conquête de Jérusalem par Saladin⁽³⁾. En fouillant la mosquée et ses alentours, on retrouverait peut-être encore, malgré toutes les transformations qu'a subies ce quartier, des restes de cette église et des bâtiments de l'Hôpital, la maison mère des Hospitaliers; je vais en signaler quelques traces en décrivant le minaret.

MINARET DE LA MOSQUÉE. MILIEU DU IX^e SIÈCLE H.

Un beau minaret de pierre à section carrée (pl. LXXX) s'élève à l'angle nord-est de la cour, droit au sud du clocher du Saint-Sépulcre. D'après le chroniqueur, il aurait été construit

⁽¹⁾ Sur 'umari désignant ce calife, mais comme relatif de personne (et non de monument), voir Mudjir al-din, p. 602, l. 16. Le n° 36 prouve que le Djāmi' 'umari actuel est bien la mosquée de Malik Afḍal, et non la Zāwiyat al-dargāh du chroniqueur, comme le suppose Clermont-Ganneau in *RAO*, II, p. 338, n. 2; voir plusieurs notes au commentaire du n° 58. Je ne puis aborder ici les problèmes de topographie soulevés par cette savante étude, et je me borne à rappeler que suivant la tradition, le calife Omar a prié tout près d'ici; voir plus haut, p. 62 suiv.

⁽²⁾ CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 339, n. 2 : « Peut-être cette appellation s'appliquait-elle spécialement à toute mosquée créée par la transformation, totale ou partielle, d'une ancienne église, et considérée, par cela même, comme acquise à l'Islam, en vertu du droit de conquête que personnifiait en quelque sorte le nom d'Omar ». Puis l'auteur tire de ce raisonnement « un indice archéologique fort utile » touchant l'origine chrétienne des mosquées dites « omariennes », ou plus précisément leur origine *byzantine*, puisque les églises *latines* transformées en mosquée ne sauraient avoir droit à un titre rappelant la première conquête arabe, antérieure aux croisades. On peut appliquer cette formule aux nombreuses mosquées égyptiennes appelées vulgairement Djāmi' 'amri, du nom du conquérant arabe de l'Égypte, 'Amr ibn al-'ās; voir *MCI A*, I, p. 716, n. 2. J'ai montré d'autre part que le mot *dair* « couvent » désigne volontiers, dans la bouche des indigènes de la Syrie, les constructions et les ruines d'aspect antique, parce qu'ils les jugent antérieures à l'Islam, c'est-à-dire chrétiennes, de même que dans nos campagnes réformées, maint édifice ou débris du moyen âge passe pour un ancien couvent, parce qu'il est ou paraît être antérieur à la Réforme, qui a supprimé les monastères; voir *Notes sur les croisades*, in *JA*, 9^e série, XIX, p. 408 (24).

⁽³⁾ En commentant le n° 58, je montrerai que l'église transformée en hôpital par Saladin, et qui s'élevait « près du palais des Hospitaliers », était, non pas Saint-Jean de l'Hôpital, mais plutôt Sainte-Marie la Grande; cf. plus haut, p. 92, n. 4. Ainsi, rien n'empêche d'admettre que Saint-Jean fut islamisé par son fils Malik Afḍal. Et si l'on veut voir dans l'épithète 'umari l'indice d'une

avant 870 (1465-66), sur d'anciennes fondations⁽¹⁾. A défaut d'une inscription, cette opinion paraît confirmée par l'architecture, qui révèle deux étapes distinctes. De la base jusqu'à mi-hauteur, le corps est en belles pierres de taille, d'un moyen appareil orné de quelques fûts de colonne en parpaing. Cette partie paraît ancienne, et l'on voit encore, à côté du minaret, la retombée d'un arc de construction latine⁽²⁾. Mais les fûts en parpaing trahissent plutôt une main-d'œuvre arabe⁽³⁾, et je crois que la base du minaret remonte soit à l'époque pré-latine, soit à la restauration de 589 (n° 36).

Dans la moitié supérieure du minaret, et jusqu'au sommet de la lanterne octogone qui le couronne, l'appareil est à peu près le même, mais la taille et les joints trahissent une reprise. En outre, il y a ici un élément architectural et décoratif qui manque à la base : je veux parler des trois étages, quatre avec la lanterne, marqués par quatre corniches et décorés de fausses baies, les unes simples, les autres doubles et divisées par une colonnette à chapiteau arabe, et toutes couronnées par un arc brisé ou par un porte-à-faux en alvéoles. Les arcs de l'étage inférieur et les faux œils-de-bœuf de l'étage supérieur (sous la lanterne) montrent cet appareil, en voussoirs alternativement noirs et blancs, que les Arabes appellent *ablaq* « bigarré ». Les corniches sont décorées de denticules, de palmettes et de moulures de style arabe. Tous ces détails trahissent l'époque des Mamlouks, et leur faire élégant, mais un peu mince, accuse le IX^e (XV^e) siècle, c'est-à-dire l'époque indiquée par le chroniqueur.

INSCRIPTIONS CORANIQUES. — L'étage inférieur de la partie supérieure est décoré de quatre fausses baies, une sur chaque face. Quatre passages du Coran sont

origine byzantine (note précédente), on peut supposer que Saint-Jean représentait une église pré-islamique; en effet, on verra au n° 58 que la tradition locale arabe rattache aussi à ce quartier de l'Hôpital le nom de sainte Hélène.

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dîn, p. 397, l. 18 (163), et 400, l. 15 (170 en haut); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 609 (donne deux dates fausses et confond ce minaret avec celui de la Khānaqāh; cf. plus haut, p. 90, n. 4); *SWP, Jerusalem*, p. 84 (confusion avec la Zāwiyat al-dargāh; cf. plus loin, n° 58); Schick in *PEFQ*, 1902, p. 56 en haut (applique à la mosquée même la date fausse 1417 de Tobler pour le minaret, et l'appuie sur cette raison stupéfiante que Mandeville, écrivant vers 1332, ne signale pas de mosquée ici; sur la valeur de cet auteur suspect, voir plus loin, p. 143, note); Bædeker, p. 43 (date fausse 1417, d'après les précédents). Ce minaret fut sans doute rebâti à la suite d'un tremblement de terre qui détruisit, le 5 muharram 863 (12 novembre 1458), une église de ce quartier; voir Mudjir al-dîn, p. 600 en haut. Le pèlerin Fabri (1483), auquel rien n'échappe, le décrit ainsi (I, p. 322, et in *PPTS*, VIII, p. 395 en bas) : « Porro ad latus magni hospitalis (l'Hôpital) errexerunt Sarraceni turrim altam, pretiosam, polito et albo marmore ornatam, et juxta turrim moscheam, contra faciem (faisant face à) templi sancti sepulchri »; ainsi la mosquée aussi aurait été restaurée à cette occasion.

⁽²⁾ Cet arc, peut-être un débris de l'Hôpital (cf. plus haut, p. 101), s'adosse à un mur qui butte contre la face sud du minaret et qui sépare la cour de la mosquée de celle du couvent grec de Gethsémani; voir pl. LXXX à gauche; cf. MUNK, *Palestine*, pl. 48. Cette ancienne gravure montre aussi les degrés (*daradju l-qumāmatī*) signalés plus haut, p. 97, n. 1, et la porte ancienne de la mosquée, qui n'existe plus et que je ne me souviens pas d'avoir vue en 1893.

⁽³⁾ Voir mon *Voyage en Syrie, passim* (index à fût).

gravés sur le mur de fond de ces niches, sous les arcs brisés qui les couronnent. Sur chaque face, deux lignes en naskhi mamlouk, à grands caractères, faits d'une matière grise incrustée dans le calcaire jaune de la niche; là où les caractères ont sauté, on en voit encore la trace en creux dans la pierre. Chaque passage renferme le nom d'Allah, qui a été détaché du contexte et placé en vedette à la ligne 1 ⁽¹⁾.

(1) الله (2) نَصْرٌ مِنْ ... وَفَتْحٌ قَرِيبٌ وَبَشْرٌ الْمُؤْمِنِينَ يَا مُحَمَّد.

(1) الله (2) وَرَدَّ ... الَّذِينَ كَفَرُوا بِعَيْظِهِمْ لَمْ يَنَالُوا خَيْرًا.

(1) الله (2) إِنَّ الَّذِينَ عِنْدَ ... الْإِسْلَامِ.

(1) الله (2) [quelques mots frustes]

BASSIN DE MALIK 'ĀDIL ABŪ BAKR (MATHARA) ⁽²⁾. 589 H.

Dans la ruelle qui relie le milieu du Sūq al-qattānīn (n^o 81 et 176) à la porte du Ḥaram appelée Bāb al-mathara, côté sud; plans Wilson (ville) et P E F : Latrines; plan Schick 70; Sandreczki, p. 68 et plan v. Au sommet de l'angle rentrant formé ici par cette ruelle s'élève un petit portique, couvert d'une voûte d'arêtes dont les retombées antérieures s'appuient sur deux chapiteaux latins. Au fond s'ouvre une porte flanquée de deux colonnes soutenant un arc brisé, le tout de style arabe; elle donne accès à une cour carrée, à ciel ouvert, bordée de portiques déserts et de lieux d'aisances.

38

TEXTE DE CONSTRUCTION. 589 H. — Dalle de marbre scellée dans le tympan de l'arc au-dessus de la porte; dimensions 74 × 48. Huit lignes en naskhi ayyoubide ancien; petits caractères, peints en noir sur fond blanc, sans points ni signes. Inédite; voir pl. XXXIV en bas (estampage 1893).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... أَمْرٌ بِعَمَلِ هَذِهِ السَّقَايَةِ الْمُبَارَكَةِ (2) السَّعِيدَةِ مَوْلَانَا السَّيِّدِ
الْأَجَلِّ الْمَلِكِ الْعَادِلِ الْمُظْفَرِ (3) الْهَمَامِ نَاصِرِ الْإِسْلَامِ غِيَاثِ الْأَنْامِ سَيْفِ الدُّنْيَا
وَالدِّينِ (4) سُلْطَانِ جِيُوشِ الْمُسْلِمِينَ أَبُو بَكْرٍ مُحَمَّدُ بْنُ أَيُّوبَ خَلِيلِ (5) أَمِيرِ

⁽¹⁾ Dans le texte suivant, j'indique par trois points la place que ce nom devrait occuper dans les versets. Voici les références, dans l'ordre du texte : C, LXI, 13 (fin), plus *yā Muḥammad*; xxxiii, 25 (début); iii, 17 (début). La face ouest est exposée aux intempéries, et je n'ai pu y déchiffrer que le nom d'Allah.

⁽²⁾ Sur ce nom vulgaire, voir le début du commentaire.

المؤمنين أدام الله قدرته وأعلا أبدأ كلمته (6) ونصر في الخافقين أعلامه وألويته
بمحمد [م]د⁽¹⁾ وآله (7) وذريته في شهر شوال سنة تسع وثمانين وخمس مائة (8) والحمد
لله وصلواته على سيدنا محمد وسلم تسليماً.

A ordonné de faire cette pièce d'eau bénie et d'heureux augure notre maître le très haut seigneur al-Malik al-Ādil, l'assisté (d'Allāh), le héros, le champion de l'Islam, le refuge des créatures, Saif al-dunyā wal-dīn, le sultan des armées des musulmans, Abū bakr Muḥammad, fils d'Ayyūb, l'ami du prince des croyants, qu'Allāh fasse durer sa puissance, qu'il élève à jamais sa parole, qu'il donne la victoire aux deux extrémités de la terre à ses enseignes et à ses étendards, par Mahomet, sa famille et ses descendants! Au mois de shawwāl de l'année 589 (octobre 1193), etc.

L. 1 : Le mot *siqāya* désigne un bassin qu'on voit encore au centre de la cour, et où les fidèles font leurs ablutions avant d'entrer au Ḥaram. On l'appelle aujourd'hui *al-maṭhara* « le lieu de purification », et ce nom, qui désigne à la fois la piscine et les latrines qui l'entourent, s'étend au Bāb al-maṭhara, la porte du Ḥaram qui s'ouvre tout près d'ici. A la fin du IX^e (XV^e) siècle, on disait *al-mutawadda'* et Bāb al-mutawadda'⁽²⁾, et un peu plus tôt, *mīdā'*, mais Bāb al-siqāya⁽³⁾. Ici le nom du bassin ne correspond plus à celui de la porte, et ce dernier ne s'expliquerait pas sans le n° 38, qui révèle son origine et donne en outre la clef d'un curieux texte où *siqāya* désigne clairement le bassin de Malik Ādil⁽⁴⁾ : « En

(1) Graphie محمد, erreur du lapicide.

(2) Mudjir al-dīn, p. 383, l. 12 (134) : « Le Bāb al-mutawadda', par où l'on sort (du Ḥaram) pour se rendre au lieu des ablutions (*mutawadda'*) du Ḥaram. Cette porte était ancienne et tombait en ruine; alors elle fut rajeunie par l'émir 'Alā' al-dīn Baṣīr, quand il restaura le lieu des ablutions. »

(3) Suyūṭi, Pa. 6035, f° 46 b en haut, 6054, f° 49 b ult., et Be. 6099, f° 31 a : وباب السقاية : يقال أنه قديم وكان قد استهدم ولما عمر المرحوم علاء الدين البصير (البصيري) (var. الميضاء المعدّة (sic) يقال أنه قديم وكان قد استهدم ولما عمر المرحوم علاء الدين البصير (البصيري) للرجال عبر هذا الباب « Le Bāb al-siqāya était, dit-on, une porte ancienne, et elle était tombée en ruine. Quand le défunt 'Alā' al-dīn Baṣīr restaura le bassin aux ablutions (*mīdā'*) destiné aux hommes, il releva cette porte »; cf. LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 268 (22), et *Palestine*, p. 188, où il faut corriger quelques mots d'après la traduction ci-dessus. Mudjir al-dīn, on le voit, dérive de Suyūṭi; mais il change les deux noms, d'accord avec son temps.

(4) Nuwairi, Pa. 1578, f° 37 a : وفي هذه السنة (٦٤٦) ورد كتاب قاضي القدس أن الماء أخرج من بئر السقاية وعظمت مشقت الناس فنزل رجل إلى البئر وشاهر قناة مسدودة من زمن بحث نصر الذي هدم البيت المقدس فأحضر الأمير علاء الدين الحاج الركني بنائين وكشف القناة السلمانية ومشوا (1) فيها تحت الأرض إلى الجبل (الجب؟) الذي تحت الصخرة المقدسة فوجدوا باباً مقنطراً ففكوه فخرجت عين ماء كادت تغرقهم وكان خروج الماء في ذي الحجة سنة ٦٤٥.

Même récit, avec des variantes intéressantes, in MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 171 a, l. 12 suiv. :

cette année (666), on reçut (au Caire) une lettre du qāḍī de Jérusalem. L'eau, écrivait-il, avait tari dans le puits du bassin (*siqāya*), et les habitants furent durement éprouvés (par la soif). Mais un homme, étant descendu dans le puits, découvrit un aqueduc bouché, datant du temps de Nabuchodonozor, qui détruisit Jérusalem. Alors l'émir 'Alā' al-dīn Rukni, le pèlerin, fit venir des maçons et leur fit explorer l'aqueduc de Salomon; ils y cheminèrent sous le sol jusqu'au roc (ou au puits) qui est sous la Şakhra sainte. Là ils trouvèrent une porte voûtée, qu'ils ouvrirent; aussitôt une source d'eau en jaillit, qui faillit les noyer. La sortie de l'eau se produisit en dhu l-ḥidjdja de l'année 665 (août-septembre 1267). » La preuve qu'il s'agit ici de la *siqāya* de Malik 'Ādil, c'est que l'émir 'Alā' al-dīn Rukni de Nuwairi et de Maqrīzi et l'émir 'Alā' al-dīn Baṣīr de Suyūṭī et du chroniqueur sont un seul et même personnage, à savoir l'émir 'Alā' al-dīn Aidughdī, surnommé Rukni et Baṣīr, qui bâtit, précisément en 666, un hospice tout près d'ici ⁽¹⁾.

Rapprochés de l'inscription, les textes cités nous ramènent de la maṭhara actuelle, par le mutawaḍḍa' du chroniqueur et le mīḍā' de Suyūṭī, à la *siqāya* d'Aidughdī, qui est aussi celle de Malik 'Ādil. Mais ils révèlent un fait plus important : c'est que ce lavoir était tout autre chose à l'origine.

وفي ذى الحجة (سنة ٦٦٥) نزحت بئر السقاية التي بالقدس حتى اشتد عطش الناس بها فنزل شخص إلى البئر فإذا قناة مهدودة (مسدودة؟) فأعلم الأمير علاء الدين الحاج الركني نائب القدس فأحضر بنائين وكشف البناء فأفضى بهم في قناة إلى تحت العصرة فوجدوا هناك باباً مقنطراً قد سدّ ففتكوه فخرج منه ماءٌ كاد يُغرقهم فكتب بذلك إلى السلطان وأنه لما نقص ماء السقاية دخل الصناع فوجدوا سدّاً نقب فيه للبيجارون قدر عشرين يوماً ووجد سقف مقلّط فنقب فيه قدر مائة وعشرين ذراعاً بالعمل فخرج الماء وملاً القناة
« En dhu l-ḥidjdja (665), le puits du bassin (*siqāya*) qui est à Jérusalem fut à sec, au point que les habitants de cette ville éprouvèrent une soif violente. Alors un homme, étant descendu dans le puits, y découvrit un aqueduc démoli (bouché?). Il en informa l'émir 'Alā' al-dīn Rukni, le pèlerin, gouverneur (lire intendant) de Jérusalem, qui fit venir des maçons. Ils explorèrent la construction, qui les conduisit dans un aqueduc jusque sous la Şakhra. Là ils trouvèrent une porte voûtée, qui avait été bouchée; dès qu'ils l'eurent ouverte, il en sortit une telle masse d'eau qu'ils faillirent être noyés. Alors (l'émir) en informa par écrit le sultan, et que l'eau du bassin ayant baissé, les ouvriers y étaient descendus et avaient trouvé un barrage dans lequel les tailleurs de pierre avaient foré durant vingt jours. Puis on avait rencontré un plafond bien étanche, dans lequel on avait percé la valeur (longueur ou profondeur?) de 120 coudées dites « de construction ». Alors l'eau avait jailli et rempli l'aqueduc »; cf. *SM*, I b, p. 43. Le verbe *naqaba*, qui figure ici deux fois, rappelle la *niqba* (ou *nqāba*) répétée trois fois dans l'inscription de l'aqueduc souterrain de Siloé; cf. *Voyage en Syrie*, I, p. 316, n. 7.

⁽¹⁾ Voir quelques notes aux n^{os} 42, 64 et 154, et renvois. Le rôle qu'il joue ici s'explique par le fait qu'il était intendant du Ḥaram.

Le verbe *saqā* « abreuver, arroser » n'éveille pas cette idée de propreté, plus précisément de purification ou de lustration, inhérente aux verbes *ṭahara* et *wada'a*, d'où procèdent les mots *maṭhara*, *mīdā'* et *mutawaddā'*. Bien que certains dérivés de *saqā* aient pris, dans la suite, un sens analogue⁽¹⁾, *siqāya*, dans les dictionnaires, désigne toujours, avec quelques modalités, une pièce d'eau, un bassin ou un réservoir servant à l'abreuvement ou à l'irrigation, ou encore un ustensile pour boire. Au reste, il est peu vraisemblable que le rédacteur du n° 38 ait choisi, pour désigner un lavoir, ce mot plutôt que le terme classique *mīdā'*, qu'il l'ait fait suivre des épithètes « bénie et d'heureux augure », et qu'il ait appelé sur son auteur les bénédictions divines. Le curieux récit qu'on vient de lire montre assez que la *siqāya* était alors un « réservoir » d'eau potable, et l'était encore un siècle plus tard, quand elle fut restaurée par l'émir Aidughdī.

Mais quand et pourquoi ce réservoir, alimenté par un puits et un aqueduc, devint-il un lavoir? D'après les auteurs cités, ce déclassement a eu lieu entre la fin du XIII^e et le milieu du XV^e siècle. Or on verra (nos 76 et 103) qu'en 728 (1328), l'eau des vasques de Salomon fut ramenée jusqu'à l'intérieur du Haram par le Bāb al-silsila, un peu au sud du Bāb al-maṭhara. C'est à cette installation plus récente que je suis tenté d'attribuer la déchéance de la *siqāya* de Malik 'Ādil. Quoi qu'il en soit, le n° 38 reste un témoin du premier travail entrepris par un prince musulman pour alimenter la ville sainte reconquise.

Le réservoir de Malik 'Ādil était-il original? Le mot *'amal* (l. 1) ne répond guère à cette question, car « l'œuvre » de ce prince peut s'être bornée à la reprise d'une installation plus ancienne, sinon salomonienne, comme on le croyait encore au XIII^e siècle, d'après une tradition qu'il faut noter en passant, du moins latine ou pré-latine; mais l'étude de ce problème compliqué dépasserait les limites de mon commentaire⁽²⁾.

L. 2-7 : Si le protocole de Malik 'Ādil rappelle, sur quelques points, celui des vizirs fatimides, c'est sans doute que ces formules lui furent attribuées par sa chancellerie à la mort de Saladin, qui les avait recueillies comme vizir du dernier

(1) Ainsi *saqqā'* « celui qui, dans les mosquées, règle la distribution de l'eau pour les ablutions », et *sāqīya* « baignoire » (comme *maṭhara*); voir Dozy, *Supplément*, d'après un texte bas-médiéval et un voyageur moderne.

(2) Pour l'époque latine, je me borne à rappeler cette « grande piscine » que Théodéric, p. 35 en bas et in *SWP, Jerusalem*, p. 52, signale au pied de l'escalier de la colonnade ouest, et que Clermont-Ganneau in *Researches*, I, p. 166, propose d'identifier avec le passage souterrain du plan Wilson (Haram, sans numéro), classé parmi les citernes (n° 30 et XXX) in *SWP, Jerusalem*, p. 224 et pl. à p. 117, et plan *SWP*, atlas, pl. IV. Ce souterrain règne sous l'esplanade, exacte-

calife fatimide⁽¹⁾. Ce protocole, qui renferme un titre sultanien⁽²⁾ et ne fait aucune allusion à un suzerain, soulève un curieux problème d'histoire politique. On sait qu'à la mort de Saladin (27 safar 589), Jérusalem appartient à Malik Afḍal 'Alī, puis, dès cette année ou en 590, à son frère Malik 'Azīz 'Uthmān⁽³⁾. Or Malik 'Ādil se pose ici en souverain de la ville sainte⁽⁴⁾, dès shawwāl 589 : l'aurait-il enlevée alors à l'un de ses neveux? Je crois qu'on peut écarter cette hypothèse peu conforme au témoignage des chroniques. La mort imprévue de Saladin, jetait un grand trouble dans sa famille, en rendant à ses instincts ataviques ce clan de Kurdes indisciplinés que la succession de leur chef divisait déjà de son vivant⁽⁵⁾. Que cette question délicate eût été réglée ou non avant sa mort, il n'avait pas fermé les yeux que commençaient les querelles. A défaut d'un droit d'héritage, Malik 'Ādil avait pour lui le prestige moral et l'expérience, peut-être aussi un droit d'aînesse⁽⁶⁾; en outre, il était ambitieux et l'on peut croire qu'il songeait dès lors à rétablir à son profit l'empire fraternel⁽⁷⁾. De fait, on le voit jouer entre ses neveux le rôle d'un arbitre, peut-être d'un suzerain⁽⁸⁾. C'est par ce dernier mot que je suis tenté d'expliquer les titres souverains que le n° 38 lui donne à Jérusalem, en shawwāl 589, presque en même temps que le n° 36 les donne ici à Malik Afḍal. En effet, il est certain qu'à cette époque, le

ment à l'est de la cour de la siqāya de Malik 'Ādil. Pour d'autres vestiges d'une ancienne alimentation dans cette région du Ḥaram et de ses abords, voir aussi le commentaire des n°s 81 et 157.

⁽¹⁾ Ainsi le titre *al-sayyid al-adjall* et l'eulogie *adāma llāhu qudratahu wa-a'lā kalimatahu*; voir *M C I A*, I, index à ces mots. L'un et l'autre figurent dans le brevet de vizir de Saladin, rédigé par le Qāḍī Fāḍil, qui fut plus tard son secrétaire et qui resta, après sa mort, au service égyptien; voir HELBIG, *Al-qāḍī al-fāḍil, der Wezir Saladin's*, Be. 1909, p. 53; cf. Abū shāma, I, p. 173, l. 19, et plus loin, n° 280. C'est peut-être lui qui a rédigé le n° 38; cf. les derniers mots du commentaire. Sur le titre *khalīl amīr al-mu'minīn*, voir *M C I A*, I, p. 83, n. 3.

⁽²⁾ Sous la forme inusitée *sultān djujūsh al-muslimīn*; cf. la fin du commentaire et celui du n° 281.

⁽³⁾ Voir plus haut, p. 99 en haut.

⁽⁴⁾ L'inscription ne le dit pas expressément, mais le laisse entendre; cf. plus haut, p. 99, n. 2.

⁽⁵⁾ Ainsi MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 36 a; trad. Blochet in *ROL*, IX, p. 59.

⁽⁶⁾ Voir le même, f° 49 b, et *tom. cit.*, p. 110.

⁽⁷⁾ Sur le caractère des relations de Malik 'Ādil avec ses neveux à la mort de Saladin, voir surtout Ibn al-athīr, XII, p. 63 suiv., et in *RHC Or*, IIa, p. 76; 'Imād al-dīn et Abū shāma sont ambigus, comme si le premier n'avait pas osé écrire librement. Malik 'Ādil soutient d'abord Malik Afḍal, peut-être pour qu'il l'aide à s'emparer de l'Égypte; puis le voyant incapable, il se rapproche de Malik 'Azīz, avec le concours duquel il prend Damas, en attendant de pouvoir, après sa mort, mettre la main sur l'Égypte.

⁽⁸⁾ D'après MAQRĪZĪ, *ms. cit.*, f° 40 a, et *tom. cit.*, p. 75, Malik 'Azīz prêta serment à son oncle dès le début de 590.

premier ne possédait pas de fait la ville sainte⁽¹⁾; et pourtant le n° 38 lui donne un titre sultanien qui équivaut à une sorte de suzeraineté militaire, alors que le n° 36 n'en donne pas à son neveu, qui, semble-t-il, devait y avoir droit le premier⁽²⁾. Dès lors, ces deux documents n'auraient-ils pas été inspirés par l'émir Djurdik, alors gouverneur et presque seigneur féodal de Jérusalem⁽³⁾? Embarrassé de trouver son maître, il a voulu peut-être ménager la chèvre et le chou, mais surtout la chèvre, c'est-à-dire l'oncle, dont il voyait monter l'étoile à l'horizon.

ÉCOLE PRIMAIRE DE ṢALĀḤ AL-DĪN (SALADIN?). 595 H.

La porte du Ḥaram appelée Bāb al-silsila s'ouvre au bout de la rue et sur la petite place du même nom; voir tous les plans et plus loin, fig. 41. Elle correspond à l'antique porte de David, que les anciens auteurs arabes nomment encore Bāb dāwud⁽⁴⁾. Elle est précédée d'un portique monumental, composé de deux travées voûtées en coupolette sur trompes d'angle, et s'ouvrant sur l'esplanade par deux portes à linteau droit, flanquées de colonnettes torsées et rehaussées de moulures. Bases, fûts, chapiteaux et moulures accusent une origine latine, et si cette belle construction n'est pas l'œuvre des croisés, l'abondance des matériaux latins ou latinisants et la date du n° 39, qui paraît être *in situ*, invitent à l'attribuer à la fin du vi^e (xii^e) siècle⁽⁵⁾. Chez les auteurs arabes de basse époque, la porte nord s'appelle Bāb al-sakīna

(1) A la mort de Saladin, Malik 'Ādil était dans son fief de Karak. Il se rend par Damas dans son fief de Mésopotamie et ne revient que l'année suivante en Syrie, pour aider Malik Afḍal à défendre Damas contre Malik 'Azīz.

(2) D'après Abu l-fidā', III, p. 92, l. 16, et in *RHC Or*, I, p. 70 b, Malik Afḍal étant le fils aîné de Saladin, c'est lui qu'il avait désigné pour lui succéder au «sultanat»; cf. REINAUD, *Bibliographie*, p. 338; *Extraits*, p. 376; *Vie de Saladin*, in *JA*, 1^{re} série, V (1824), p. 362 (35). Il est vrai qu'avant lui Ibn khallikān, I, p. 469, l. 14 (II, p. 453), n'emploie pas ici ce terme précis de *saltāna*, dont je n'ai pas trouvé la trace ailleurs. Sur l'origine et l'évolution du titre *sulṭān*, voir les sources citées in *M CIA*, I, index à ce mot (chiffres gras), et MORITZ, *Beiträge*, p. 15 suiv. et 61 en bas; cf. plus haut, p. 92, n. 3. D'après Blochet in *ROL*, IX, p. 111, n. 1, et Mufaḍḍal, p. 348 (6) en bas et 411, n. 1, mais sans référence, Saladin avait légué la suzeraineté à Malik 'Azīz, avec le trône d'Égypte; cf. plus haut, p. 99, n. 3.

(3) Voir plus haut, p. 98.

(4) Voir Ibn al-faḡīh, p. 101, l. 9; Ibn 'abd rabbihi, III, p. 367, l. 11 d'en bas, et in Mudjir al-dīn, p. 248, l. 11 (55), qui le cite sous le nom de Qurtubi, car il était de Cordoue, d'où cette malheureuse «porte du Cordouan» créée par Besant et Palmer in *Jerusalem*, p. 90; Muqaddasi, p. 170, l. 12, et in Yāqūt, IV, p. 598, l. 6; Nāsir-i khusrāu, p. 22, l. 5 d'en bas (73); trad. Gil-demeister in *ZDPV*, IV, p. 91; VII, p. 163; Le Strange in *PPTS*, III, p. 47; IV, p. 29 suiv.; *Palestine*, p. 174 à 189; Miednikoff, II, p. 748, 761, 802 et 858 suiv.; Suyūṭi, *Be.* 6099, f° 31 a, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 268 (22) en bas; Mudjir al-dīn, p. 383, l. 18 (134).

(5) J'ai négligé de prendre des notes sur l'architecture de ce beau monument et je me suis aperçu trop tard qu'il n'a pas été sérieusement étudié. La description sommaire et confuse de Schick in

(aujourd'hui Bāb al-salām), la porte sud Bāb al-silsila; mais ce dernier nom s'étend souvent au portique tout entier⁽¹⁾.

39

TEXTE DE CONSTRUCTION ET DE FONDATION. 595 H. — La travée du Bāb al-sakīna est bordée au nord par un mur latéral élevé portant à son sommet deux des trompes d'angle de la coupole. Entre les deux, en *c* (fig. 41 et 61), à environ 10 mètres du sol, deux blocs de calcaire A et B, bordés par un cadre en relief à queues d'aronde, sont scellés dans le mur, A à droite et B à gauche, à un demi-mètre environ d'intervalle; dimensions (sans les queues d'aronde) 98 × 30 (A) et 80 × 30 (B). Quatre et quatre lignes en naskhi ayyoubide ancien; petits caractères, gravés en creux d'un trait cursif, et un peu frustes; points nombreux, signes rares⁽²⁾. Inédite; voir pl. XXXV en haut (estampage 1914).

Tempelplatz, p. 43, est suivie de ce jugement stupéfiant : « La dernière restauration de cette porte remonte sans doute à l'époque byzantine, car le pèlerin de Bordeaux est entré par ici ». Sans remonter aussi haut, on pourrait y chercher des restes de cette superbe porte fatimide, ornée d'une inscription en mosaïque dorée, que décrit Nāṣir-i khusrau in *loc. cit.*; cf. plus loin, n° 149 B.

⁽¹⁾ Le nom de Bāb al-sakīna figure déjà chez les anciens auteurs; ainsi Ibn 'abd rabbihi, III, p. 367, l. 5 d'en bas; Muqaddasi, p. 151, l. 17, et 170, note r; Nāṣir-i khusrau, p. 28 (87); trad. Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 92 en haut; VII, p. 163, n. 67; *Le Strange* in *PPTS*, III, p. 3 en haut; IV, p. 42 en bas; *Palestine*, p. 164, 174, 180 et 188 suiv.; Miednikoff, II, p. 762, 780 et 868. Mais il y désigne une des portes souterraines du Ḥaram, par où, suivant la légende, l'arche de l'alliance (*tābūtu l-sakinati*) était entrée au Temple; voir Musharraf, Tu. 27, f° 60 b en bas; NĀṢIR-I KHUSRAU, *loc. cit.* C'est donc à tort qu'on a traduit ce nom « porte de la Présence divine »; sur le double sens, concret et abstrait, de *sakīna*, voir Goldziher in *RHR*, XXVIII, p. 1 suiv. C'est plus tard qu'il émigre au Bāb al-silsila, où il se fixe sur la porte nord, le Bāb al-salām actuel; voir SUYŪṬĪ et MUDJĪR AL-DĪN, *locis cit.*, surtout ce dernier, p. 387, l. 17 (143); cf. plus loin, n° 87; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 131; II, p. 300, n. 3; pour ce dernier nom, WILSON, *Survey*, p. 29 et plan (Ḥaram); SCHICK, *Tempelplatz*, p. 43; *LE STRANGE*, *Palestine*, *ult. loc. cit.*

Le nom de Bāb al-silsila n'apparaît qu'au ix^e (xv^e) siècle (Suyūṭī et Mudjir al-dīn). Il désigne la porte sud, puis il s'étend au portique entier, comme autrefois le nom de Bāb dāwud, qui désignait d'abord la porte sud, parce qu'elle s'ouvre dans l'axe de la rue du Bāb al-silsila, autrefois rue de David, puis s'étendit à la porte entière. En effet, je crois que le nom de Bāb al-silsila n'est qu'une métamorphose du nom de Bāb dāwud, sous l'influence des mêmes légendes juives qui ont fait donner à la Maḥkamat dāwud le nom de Qubbat al-silsila; voir l'introduction du n° 196. Au lieu de Bāb al-silsila, on dit aussi Bāb al-maḥkama; voir SCHICK, *loc. cit.* Mais je crois que l'équivalence Maḥkamat dāwud = Qubbat al-silsila n'a rien à voir ici et que ce nom s'explique par la proximité de la Tankiziyya ou tribunal indigène (*maḥkama*); cf. n° 80, fin du commentaire.

⁽²⁾ Les points diacritiques sont de petits trous ronds et profonds, percés à la vrille; il y a quelques queues d'aronde sur les *sin*, et peut-être quelques voyelles, mais sans valeur.

(1) A بِسْمِ اللَّهِ... رَحِمَ اللَّهُ مَنْ تَرَحَّمْ عَلَى الْفَقِيرِ الَّذِي بَنَى هَذِهِ الْبُقْعَةَ الْمُبَارَكَةَ
 وَجَعَلَهَا (2) مَكْتَبًا عَلَى أَوْلَادِ الْمُسْلِمِينَ عَامَّةً لِتَعَلَّمَ الْقُرْآنَ فِيهَا وَقَفَ عَلَيْهَا الدَّارُ
 الْمَعْرُوفُ (sic) بِدَارِ أَبِي نَعَامَةَ (3) تَحْتَ الْقَبْرِ مُقَابِلَ بَابِ الْمَسْجِدِ الْأَقْصَى عَمْرَهُ
 اللَّهُ تَعَالَى وَيَكُونُ أُجْرَتُهُ تَصْرَفُ بِهِ (?) إِلَى الْمَعْلَمِ وَالِدَارِ فِي يَدِهِ (1) (4) لِأَجْرَةِ
 تَعَلُّمِ (2) الْآيَاتِ وَالْمَسَاكِينِ وَمَا فَضَلَ مِنْ (?) عِمَارَةِ الْمَكْتَبِ وَالِدَارِ وَإِشْعَالِ الْقَنْدِيلِ
 B (1) تَحْتَ الْقَبْرِ وَالْمَاءِ لِلصَّبِيَّانِ لَغَسَلِ الْأَلْوَاحِ وَالشَّرْبِ بِشَرْطِ أَنْ يَكُنْ (sic)
 (2) الْمَعْلَمُ مِنْ أَهْلِ الدِّينِ وَالصَّلَاحِ وَهَذَا وَقْفًا مُؤَبَّدًا مُخَلَّدًا لَا يَغْيَرُ وَلَا (3) يَمُدُّلُ
 فَمَنْ بَدَّلَهُ بَعْدَ مَا سَمِعَهُ الْآيَةَ (sic) جَعَلَ اللَّهُ سَعْيَهُ مَشْكُورًا (sic) وَدَنَّبَهُ مَغْفُورًا (3)
 وَتُورُ مَضْجَعِ صِلَاحِ (4) (4) الدِّينِ ر [ح] ه (?) اللَّهُ وَحَفِظَ أَوْلَادَهُ فِي الْعِزِّ وَالْتِمَكِينِ
 وَكُتِبَ ذَلِكَ فِي شَهْرِ سَنَةِ خَمْسٍ وَتِسْعِينَ وَخَمْسِمِائَةَ (5).

Qu'Allāh fasse miséricorde à celui qui implorera sa miséricorde⁽⁶⁾ sur le pauvre qui a bâti ce lieu béni et qui en a fait une école populaire pour les enfants des musulmans, pour leur y enseigner le Coran. Il a constitué waqf en sa faveur la maison appelée maison d'Abū Na'āma⁽⁷⁾, (sise) sous la voûte, vis-à-vis⁽⁸⁾ la porte de la mosquée al-Aqṣā, qu'Allāh la rende florissante⁽⁹⁾!

(1) Ce mot est gravé dans la queue d'aronde (A à gauche).

(2) Peut-être *li-adjrihi fi (?) ta'allumi*, avec le même sens; cf. plus loin, p. 118, n. 2.

(3) Ce mot est gravé dans la queue d'aronde (B à gauche). Le *rā* final est peu distinct et l'on pourrait lire *معو* = *ma'fuww* « effacé », qui a le même sens que *maghfūr* « pardonné », mais la rime avec *madhkūr* exige ici *maghfūr*; cf. plus loin, n° 42, l. 7.

(4) Ces trois mots sont gravés entre les deux dalles, au niveau de la ligne 4; j'ai reporté leur estampage dans l'angle gauche en haut de B, pour lui trouver une place dans la photographie.

(5) Les quatre derniers mots sont gravés dans l'angle gauche en bas de B, comme sur l'estampage.

(6) Sur les « eulogies à report », voir plus haut, p. 34, n. 3 et renvois.

(7) Graphie apparente *نعامة* ou *نعلمه*, avec le point; mais vu de près, le petit trait devant le *mim* n'est qu'un creux dans la pierre. La leçon *نعامة* répond au nom connu *Na'āma* et *Abū na'āma*; voir WÜSTENFELD, *Register*, p. 328; Ibn khallikān, I, p. 544, l. 4 (II, p. 522), et les index de Ṭabari et de l'*Aghānī*.

(8) Lire *muqābili*, comme adjectif de *qabw* (ou de *dār*, qui est ici masculin), ou plutôt *muqābila*, comme préposition; le sens est le même.

(9) Cette eulogie à suffixe masculin s'adresse à la mosquée (*masjid*), peut-être à la maison, puisque le rédacteur emploie au masculin le mot *dār*, dont l'usage fait plutôt un féminin. Dans ce dernier cas, *'ammarahu* joue avec *'imārati l-dāri* (l. 4).

La rente de son loyer y⁽¹⁾ sera dépensée pour le maître d'école, et la maison sera entre ses mains, pour le salaire de l'enseignement des orphelins et des indigents. Et le solde de (cette rente sera affecté à)⁽²⁾ l'entretien de l'école et de la maison, à l'allumage de la lampe⁽³⁾ sous la voûte, et (au prix de) l'eau pour les enfants, pour laver leurs tablettes et pour boire. Le fondateur y met pour condition que le maître sera un homme pieux et intègre. Cette fondation est faite à perpétuité; elle ne sera ni changée, ni substituée⁽⁴⁾. «Car celui qui modifiera ces dispositions après en avoir eu connaissance, etc.»⁽⁵⁾. Qu'Allāh récompense son zèle et pardonne son péché, et qu'il illumine la couche (funèbre) de Ṣalāḥ al-dīn — qu'Allāh lui fasse miséricorde! — et conserve ses enfants dans la gloire et la puissance! Et ceci a été écrit dans les mois de l'année 595 (1198-99).

A, l. 1 : Le fondateur n'est désigné ici que par le mot *al-faqīr*, précédé d'une eulogie funèbre; on peut donc l'identifier avec ce Ṣalāḥ al-dīn dont le surnom (B, l. 3-4) est encadré par deux eulogies funèbres. Cette hypothèse est appuyée par le rapprochement suivant : après avoir dit que l'école a été fondée pour les «enfants» musulmans (A, l. 2), le rédacteur appelle la bénédiction d'Allāh sur les «enfants» de ce Ṣalāḥ al-dīn (B, l. 4). Mais pourquoi glisse-t-il ce surnom, comme en cachette, à la fin de l'inscription? A première vue, cette tournure bizarre paraît d'autant plus suspecte que les trois mots *nawwara maddja'a ṣalāḥi* sont gravés *entre les deux dalles*⁽⁶⁾. Mais sans ces mots, le contexte n'a aucun sens; ils figuraient donc dans la minute du rédacteur, et je crois que le lapicide, égaré par l'étrange construction de la phrase, les a sautés, puis rétablis hors cadre. La rédaction n'en est pas moins insolite, et si le fondateur était un homme obscur, elle resterait inexplicable, car il est évident que le rédacteur ne l'eût pas désigné par le seul surnom Ṣalāḥ al-dīn, rattaché furtivement à une eulogie funèbre⁽⁷⁾. Il y a ici une obscurité, ou du moins une ambiguïté voulue,

(1) La graphie y est un peu fruste, mais je ne vois guère d'autre leçon que *bihi*, où le suffixe se rapporte, non au masculin *dār*, mais plutôt au masculin *maktab*. Il est vrai que *bihi* «à l'école», ou plus vaguement «ici, y», est pléonastique; mais le rédacteur n'est pas un écrivain très élégant.

(2) La graphie m est un peu fruste, mais la leçon *min* est très bonne, à condition de rétablir, comme dans la traduction, *wa-mā ṣadala min (dhālika yuṣrafu ilā) 'imārati*, etc.

(3) Sur *qandil* (ou *qindil*), de $\kappa\acute{\iota}\nu\delta\eta\lambda\alpha$, par l'araméen *qandila*, voir FRAENKEL, *Fremdwörter*, p. 95.

(4) C'est-à-dire «ni modifiée dans ses clauses, ni détournée de son but»; cf. plus haut, p. 38, n. 4 et renvois, surtout p. 72, n. 9.

(5) C, II, 177, début, suivi du mot *al-āya* «le verset», qui équivaut à notre «etc.». Cette abréviation d'un texte coranique est employée souvent dans les manuscrits, mais je n'en connais pas d'autre exemple en épigraphie.

(6) Cf. plus haut, p. 110, n. 4; cette observation prouve que les deux dalles sont *in situ*. Le mot maddja'a est gravé distinctement, avec les deux points; la leçon *maddja'a* «*cubiculum*» est certaine.

(7) La graphie r est un peu fruste, et au lieu de *rahīmahu llāhu*, on pourrait lire, à la rigueur,

qui trahit à première vue une arrière-pensée politique. Ainsi dès l'abord, l'ombre de Saladin semble se dessiner sur la pierre. Il était mort depuis dix ans, ce qui explique les eulogies funèbres et la forme simple du surnom *Ṣalāḥ al-dīn*⁽¹⁾. Il avait à peine fermé les yeux que ses enfants se disputaient, durant plusieurs années, les débris de son héritage⁽²⁾; or l'eulogie *ḥafīza aulādahu fi l-ʿizzi wal-tamkīni* (B, l. 4) s'adresse clairement à de hauts personnages⁽³⁾.

Par un curieux hasard, le mot *buq'a* (A, l. 1), qui désigne ici l'édifice converti en école, ou le terrain choisi pour sa construction⁽⁴⁾, se retrouve dans une inscription d'Égypte datée de rabī I^{er} 594 (janvier-février 1198), c'est-à-dire quelques mois avant le n° 39. Ce texte commémore la restauration par Malik 'Azīz 'Uthmān, qui régnait alors en Égypte, d'un caravansérail (*qaiṣariyya*) attribué par son père Saladin au couvent de soufis qu'il avait fondé au Caire. C'est ce couvent que le rédacteur désigne par *buq'a*; et comme ici, il appelle la miséricorde d'Allah sur le défunt⁽⁵⁾. Il est vrai que là l'invocation figure en tête et désigne Saladin par ses surnoms Malik Nāṣir et *Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn*, ce dernier sous la forme souveraine, bien qu'il fût décédé; puis le rédacteur donne à Malik 'Azīz ses noms et titres officiels. Si le *Ṣalāḥ al-dīn* du n° 39 est bien Saladin, pourquoi ce document n'est-il pas au nom de son successeur à Jérusalem en 595? L'objection paraît spécieuse; mais c'est précisément dans cette double lacune qu'on peut chercher une preuve de l'attribution du n° 39 à Saladin, si l'histoire nous montre qu'en 595, Jérusalem fut livrée à plusieurs maîtres et n'eut pas de souverain régulier.

Après la prise de Jérusalem, Saladin ne s'était pas borné aux travaux dont l'épigraphe et les auteurs nous ont laissé le souvenir précis⁽⁶⁾. Les chroniques signalent encore, en termes généraux, plusieurs fondations que son départ précipité, puis sa mort imprévue, l'empêchèrent de réaliser lui-même. On peut croire

Raḥmatullāh ou même *Hibatullāh*, comme nom propre de ce *Ṣalāḥ al-dīn*; mais la suite du commentaire va nous montrer ici Saladin lui-même, c'est-à-dire *Ṣalāḥ al-dīn Yūsuf*.

(1) Au lieu de la forme souveraine *Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn*; voir *MCIA*, I, p. 763 suiv. et *passim*.

(2) Voir plus haut, p. 99 et 107.

(3) La plupart des eulogies renfermant un mot de la racine 'azza sont souveraines, ou du moins éminentes.

(4) Sur ce double sens, cf. une note au n° 45, l. 1.

(5) Ce texte, in *MCIA*, I, n° 459, débute par ces mots, à comparer au n° 39 A, l. 1 et 2 :
اللهم ارحم الملك الناصر صلاح الدنيا والدين ورضى عنه الذي أنعم على الصوفيّة بهذه القيصريّة وأوقفها على بقعتهم الخ.

(6) Voir n° 34, 35, 150, 225, 277 à 280.

à priori que parmi ces projets figurait celui d'une école pour les enfants de la ville sainte rendue à l'Islam. Supposons qu'il en eût choisi l'emplacement et fait acheter, pour son entretien, un immeuble de rapport, puis qu'à son départ il ait chargé Bahā' al-dīn, son mandataire aux fondations pies, d'en presser l'achèvement jusqu'à son retour⁽¹⁾. Saladin meurt le 27 safar 589 (4 mars 1193), sans avoir revu Jérusalem : qui va poursuivre ici son œuvre? Malik Afḍal et Malik 'Azīz possèdent tour à tour cette ville⁽²⁾ et depuis 592, elle appartient à ce dernier, qui meurt en muḥarram 595 (novembre 1198). Son fils Malik Maṣṣūr lui succède en Égypte; mais en Syrie, le désordre est à son comble et Malik 'Ādil en profite pour recoudre à son profit les lambeaux du manteau fraternel. Suzerainement, Jérusalem lui appartient déjà, semble-t-il⁽³⁾; mais c'est vers la fin de 596 que monté sur le trône d'Égypte, il remettra la Syrie à son fils Malik Mu'azzam⁽⁴⁾. En attendant, la ville sainte obéit de fait à ces remuants émirs qui, depuis la mort de Saladin, plus encore depuis le départ de Djurdik⁽⁵⁾, s'y succèdent à de courts intervalles, moitié gouverneurs, moitié seigneurs féodaux, tendant leur voile au vent qui souffle⁽⁶⁾. En cette année 595, précisément, quelques émirs égyptiens mécontents s'y réunissent pour s'offrir à Malik 'Ādil, alors à Damas⁽⁷⁾.

C'est à cette heure trouble qu'il faut procéder aux rites épigraphiques⁽⁸⁾. Qui va rédiger l'inscription? Suivant l'usage, le rédacteur, si mon hypothèse est exacte, devait nommer Saladin comme souverain défunt, puis le prince régnant, avec ses titres officiels. Mais à ce moment précis, lequel choisir sans risquer

(1) Cf. plus haut, p. 95, n. 1.

(2) Voir plus haut, p. 99 et 107.

(3) S'il est vrai que Malik 'Azīz lui rendait hommage dès 590; voir plus haut, p. 107, n. 8.

(4) Voir plus loin, p. 122, n. 2.

(5) En 591; voir plus haut, p. 98.

(6) Voir 'Imād al-dīn in Abū shāma, II, p. 228, l. 13 (208, trad. fausse), et 234, l. 7 (221); Ibn al-athīr, XII, p. 78, l. 4, et 81, l. 2 d'en bas; Abu l-fidā', III, p. 98, l. 4 d'en bas, et 99, l. 4; *RHC Or*, I, p. 74 b; II a, p. 84; V, p. 110 et 118; Ibn SHADDĀD, *Barq*, Ley. 1466, p. 256 en bas suiv.; Ibn khaldūn, V, p. 332, l. 9; Maqrīzi in *ROL*, IX, p. 82, 85, 92 et 103, où il faut lire Quṭluq (Abu l-fidā') ou Quṭlū (Mudjir al-dīn), au lieu de Ṣāliḥ; Mudjir al-dīn, p. 352 en haut (85) et 605 (262); cf. plus haut, p. 98, n. 4.

(7) Voir 'Imād al-dīn in Abū shāma, II, p. 235, l. 9 à 18 (223), et 236, l. 7 suiv. (225); Ibn al-athīr, XII, p. 93, l. 3 à 15, et 95, l. 6; Abu l-fidā', III, p. 100; *RHC Or*, I, p. 75 b; V, p. 121 à 125; Ibn khaldūn, V, p. 335, l. 10 suiv., et 336, l. 4; Maqrīzi in *ROL*, IX, p. 103 à 106; cf. plus loin, p. 122, n. 1.

(8) Parce que l'école était achevée, ou l'acte de fondation signé; sur l'indice chronologique de la date dans les textes de fondation et de construction, voir plus haut, p. 93, n. 3 et renvois.

d'irriter les autres, ou s'exposer à être démenti par les faits? Les grands stylistes de la chancellerie de Saladin ne sont plus là, et l'on voit assez que notre lettré n'est pas leur élève. Il s'en tire par une formule un peu gauche, mais qui ne manque pas d'adresse : il attribue la fondation et la construction à un « pauvre » défunt, et cet humble titre ne faisait pas injure à la mémoire du pieux champion de l'Islam; puis il glisse à la fin le surnom discret de Saladin, suivi d'une eulogie funèbre à son adresse, et d'un souhait anonyme et « circulaire » pour la gloire et la puissance de ses enfants⁽¹⁾. Cette interprétation n'est pas certaine; mais elle est vraisemblable, car c'est la seule qui explique tout, et elle s'autorise de quelques cas analogues⁽²⁾.

L. 2 : Le mot *'āmmatan* « en général » signifie que l'école était ouverte à tous les enfants musulmans, sans distinction de rite (*madhhab*), ou qu'elle était populaire et gratuite, puisqu'elle était destinée aux orphelins et aux indigents (l. 4); on peut concilier ces deux interprétations.

L. 2-3 : La maison d'Abū na'āma, constituée waqf pour l'entretien de l'école, était située *tahta l-qabwi* « sous la voûte ». A Jérusalem, le mot *qabw* désigne une voûte couvrant une chambre⁽³⁾ ou une galerie⁽⁴⁾, et aussi ces longs berceaux de pierre bandés sur les rues de la ville, et qui leur donnent un aspect si pittoresque⁽⁵⁾. Cette voûte était « vis-à-vis la porte du masjid al-Aqṣā », c'est-à-dire du Haram⁽⁶⁾. Celui-ci possède un grand nombre d'entrées, mais le rédacteur, qui ne précise pas, veut parler sans doute du Bāb al-silsila, qui est la porte principale, et celle où l'inscription se voit encore *in situ*; c'est donc près d'ici qu'il faut

⁽¹⁾ Le pluriel *aulād* désigne en général les membres consanguins d'une famille ou d'une tribu; dans l'esprit du rédacteur, il pouvait comprendre ici Malik 'Ādil avec ses neveux.

⁽²⁾ Voir *Amida*, n° 35 et p. 107 suiv.; cf. plus loin, n° 236, et pour un cas antique, CLERMONT-GANNEAU, *ÉA O*, II, p. 159 suiv.

⁽³⁾ Ainsi Mudjir al-dīn, p. 667 suiv. (chambre voûtée d'un tombeau) et 369, l. 7-8 (101), où *qabw ma'qūd* désigne une salle voûtée pareille à un souterrain; cf. une note à l'introduction du n° 170, et Clermont-Ganneau in *RC*, 1876, I, p. 293 en haut. Le village d'al-Qabw, au sud-est de Jérusalem (carte anglaise, feuille XVII (6), et *Name lists*, p. 297), tire son nom d'une petite église voûtée décrite in *SWP, Memoirs*, III, p. 100.

⁽⁴⁾ Ainsi le même, p. 626, l. 12 (285 en bas), où *qabw ma'qūd* désigne la voûte rampante d'un escalier; cf. le commentaire du n° 187.

⁽⁵⁾ Ainsi le même, p. 394, l. 12 (157), où *qabw* suivi du nom d'une porte désigne l'extrémité voûtée d'une ruelle aboutissant à une entrée du Haram, ou la voûte sur cette entrée. Pour le Caire, voir CASANOVA, *Fouṣṭāṭ*, p. xxxii, n. 2, et *passim* (index).

⁽⁶⁾ Sur cette équivalence, voir t. II, introduction, n. 1. La « mosquée » de l'Aqṣā est appelée couramment *al-djāmi' al-aqṣā* et il n'y a ni maison, ni voûte vis-à-vis de ses portes, qui s'ouvrent sur l'esplanade découverte.

chercher la voûte et la maison. Or avant d'atteindre la petite place qui s'ouvre devant le Bâb al-silsila, la rue de ce nom passe sous plusieurs voûtes dont la dernière précède immédiatement cette place. De pareilles voûtes existaient déjà à l'époque latine⁽¹⁾; mais si la maison se trouvait sous l'une d'entre elles, le rédacteur n'eût-il pas introduit ici le nom de cette rue? Son silence semble indiquer que l'expression *tahta l-qabwi* « sous la voûte » était assez connue pour qu'il fût inutile de préciser; et cet indice me suggère une autre interprétation, qui touche à un curieux problème de la topographie médiévale de Jérusalem.

Il existe au Caire une rue appelée Taht al-rab' ou Sous-l'immeuble, dont le nom, conservé jusqu'aujourd'hui, se trouve au xv^e siècle, en même temps que chez Maqrîzi, dans une inscription de cette ville qui est un texte de fondation, comme le n° 39⁽²⁾. Dès lors, il y avait peut-être à Jérusalem une rue dite Taht al-qabw ou Sous-la-voûte. Le chroniqueur, il est vrai, n'y fait aucune allusion dans sa description des quartiers et des rues de cette ville; mais son livre est beaucoup moins détaillé que celui de Maqrîzi, et d'ailleurs, on va voir que la rue à laquelle je songe ici n'existait déjà plus de son temps. L'auteur anonyme de la *Citez*, décrivant les rues de Jérusalem vers la fin du xii^e siècle, c'est-à-dire à l'époque du n° 39, s'exprime ainsi en parlant de la rue du Temple⁽³⁾ : « A main senestre, sur le pont, a un moustier de Saint-Gille; au chef de celle rue trouve on une porte qu'on appelle portes Précieuses ». Ainsi la rue du Temple ou de David, le Tariq bâb al-silsila actuel, passait sur un pont avant d'aboutir aux portes Précieuses ou Spécieuses, le Bâb al-silsila actuel. Ce pont reposait sur un système compliqué d'arches et de voûtes, enfouies aujourd'hui sous le sol, dont les fouilles anglaises ont révélé tous les détails et dont la dernière à l'est, la célèbre « arche de Wilson », s'appuie contre le mur ouest du Haram, juste sous le n° 39. Je n'ai garde de réveiller ici la vieille querelle du pont antique; il suffit de constater que ce pont existait encore, sous une forme quelconque, à la date du n° 39 et dans son voisinage immédiat.

Mais, dira-t-on, la rue passait sur le pont, et non dessous; à cette objection répond un autre passage de la *Citez*. Parlant de la rue qui traversait la ville du nord au sud, depuis la porte Saint-Étienne, aujourd'hui porte de Damas, jusqu'à la poterne de la Tannerie, aujourd'hui porte des Magrêbins, l'auteur dit

(1) Voir plus loin, p. 117, n. 1.

(2) Voir *M C I A*, I, n° 247, p. 354, l. 16, et 357, n. 9. Sur ce quartier et celui de Taht al-sûr ou Sous-l'enceinte, également au Caire, voir CASANOVA, *Citadelle*, p. 526 et 545.

(3) Voir note suivante.

qu'elle « va droit *par dessous le pont* »⁽¹⁾. Ainsi cette rue passait alors sous le pont qui portait la rue du Temple vers le Haram, c'est-à-dire « sous la voûte » de ce pont : ne serait-ce pas ici le *tahta l-qabwi* du n° 39?

Mais en quel point la rue nord-sud passait-elle sous la rue ouest-est? Dans le « pont » de la *Cîtez*, on a vu l'arche même de Wilson, bandée en sous-sol du Bab al-silsila, et l'on a fait à ce propos les deux observations suivantes : 1° les fouilles anglaises ont mis au jour un pavé passant sous cette arche et longeant le mur ouest du Haram, à un niveau qui permet d'y reconnaître la rue latine; 2° on voit ici une rue sur un plan du XII^e siècle⁽²⁾. Quelle que soit la valeur de ces arguments⁽³⁾, ils soulèvent une difficulté que les archéologues anglais n'ont pas montrée. Aujourd'hui la seule artère qui croise la rue du Bab al-silsila dans cette région, c'est la rue al-Wād, qui passe à près de 100 mètres à l'ouest du mur ouest du Haram (fig. 41 en haut). Or, bien que les abords occidentaux du Haram aient été profondément modifiés par l'exhaussement graduel du Tyropæon et les constructions postérieures au XII^e siècle, je ne vois pas qu'on ait fourni ou seulement cherché la preuve d'un déplacement aussi considérable d'une des artères les plus importantes de la ville.

⁽¹⁾ Pour ce passage et celui que je cite un peu plus haut, voir *RHC L*, II, p. 532 b et 533 b; SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 110 et 112; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 136 et 138; TOBLER, *Topographie*, II, p. 993 et 996; *Descriptiones*, p. 207 et 212; *RHC Oc*, II, p. 497 et 500; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 439 et 441; Ernoul, p. 196 et 201; G. de Tyr, éd. Paris, II, p. 479 et 482; MICHELANT et RAYNAUD, *Itinéraires*, p. 38 et 42, 150 et 155; *City*, in *PPTS*, VI, p. 12 et 17; *SWP*, *Jerusalem*, p. 62 suiv.; cf. Tobler in RITTER, *Erdkunde*, p. 418. Parmi les variantes d'orthographe et de rédaction dans les nombreuses répliques de ce document, la seule qui importe ici est dans le second passage : *dessous* et *dessus* (*dessos*, etc.). Mais la plupart des éditeurs ont adopté la première, et de fait, cette rue ne pouvait pas passer *sur* le pont, à angle droit de l'autre. Quant aux équivalences toponymiques, je ne puis les discuter ici, et l'on voudra bien les tenir pour démontrées.

⁽²⁾ Voir WILLIAMS, *tom. cit.*, suppl. p. 27; WILSON, *Survey*, p. 29; *Recovery*, p. 111 et 124 (avec les deux observations, de Warren), et in *PEFQ*, 1880, p. 22, n. 3; *SWP*, *Jerusalem*, p. 195; CONDER, *Jerusalem*, p. 287. Le renvoi des deux premiers à une « chronique normande » se rapporte à la traduction de la *Cîtez* in Williams, citée note précédente.

⁽³⁾ Je n'ai vu ni le pavé, qui n'est plus à jour, ni le plan, publié, paraît-il, par Fergusson in SMITH, *Dictionary of the Bible*. Les plans du XII^e siècle reproduits dès lors par Röhrich in *ZDPV*, XV, pl. 1 suiv., dessinent ici, en bordure ouest du Haram, sous le nom de *claustrum* (ou *claustra*) *Salomonis*, une allée large et rectiligne qui paraît bien représenter une rue. Mais elle n'aboutit pas à la poterne de la Tannerie, qui n'est pas marquée sur ces plans, et je crois que cette allée, ainsi que son nom l'indique, figure les portiques bordant l'esplanade à l'intérieur du Haram, et qui devaient exister à l'époque latine, puisque Nāsir-i khusrau les décrit en détail avant les croisades. Au reste ces dessins, qui s'inspirent les uns des autres et ne paraissent pas avoir été faits sur les lieux, sont très schématiques; malgré leur valeur pour la toponymie, ce ne sont pas des documents topographiques précis.

Il y a une autre hypothèse, que les archéologues anglais paraissent ignorer, bien qu'on l'ait suggérée avant eux : c'est que le « pont » de la *Citez* se prolongeait à l'ouest de l'arche de Wilson, jusqu'à la croisée actuelle des rues al-Wād et Bāb al-silsila⁽¹⁾. Les fouilles ont montré que les voûtes souterraines qui font suite à l'arche de Wilson s'étendent jusque sous cette croisée⁽²⁾. Aujourd'hui les deux rues s'y rencontrent au même niveau; mais avant d'atteindre la seconde au nord, la première est obligée de gravir une pente courte et raide, dont la présence ici est d'autant plus inattendue qu'on se dirige aval. A la fin du ix^e (xv^e) siècle, cette pente était rachetée par une série de degrés qu'on appelait l'escalier de la Fontaine⁽³⁾. Ainsi la dénivellation était plus marquée alors qu'aujourd'hui, où une rampe formée de débris accumulés a remplacé l'escalier⁽⁴⁾. Mais qu'on supprime en pensée la rampe et l'escalier, et qu'on laisse la rue suivre la pente naturelle du vallon vers le sud, elle sera forcée de passer *sous* la rue du Bāb al-silsila. Si tel était le cas à la fin du vi^e (xii^e) siècle, c'est sous cette voûte extrême-ouest du « pont » de la *Citez* qu'on peut placer le *tahta l-qabwi* du n° 39.

On peut aussi concilier ces deux hypothèses, en supposant qu'il y avait alors deux rues nord-sud : l'une longeant le mur ouest du Hāram, l'autre suivant la

⁽¹⁾ Voir TOBLER, *Denkblätter*, p. 141 suiv.; *Topographie*, I, p. 171, n. 2, 201 et 206, et in *PEFQ*, 1875, p. 179 suiv. Le plan de Munich in *ZDPV*, XVIII, pl. VII, semble marquer comme un pont à cet endroit, mais c'est le crénelage du front sud de l'enceinte, qui est mal placé. D'ailleurs à cette époque (fin du xv^e siècle), les arches du pont n'étaient plus visibles, ou du moins assez apparentes pour figurer sur ce plan perspectif. Tobler a vu clair ici avant les fouilles anglaises, mais c'est à tort qu'il cite à ce propos une liste de cens de l'Hôpital, où il est question « de una volta in ruga Templi »; voir PAOLI, *Codice*, I, p. 235, l. 10 d'en bas. Dans les documents de l'époque latine, ce mot désigne, comme *qabw* chez le chroniqueur, la partie voûtée d'une rue; ainsi dans la *Citez* : « . . . une rue couverte à voute », etc. Ces voûtes étaient nombreuses dès l'époque latine, d'après Théodéric, p. 8 en haut et in *SWP*, *Jerusalem*, p. 45 : « Plateæ ejus (civitatis) omnes fere magnis lapidibus inferius constructæ, superius vero plurimæ sunt opere lapideo testudinatæ, fenestris (œils-de-bœuf) passim ad lumen recipiendum dispositis »; cf. *PPTS*, V, p. 5. Le passage cité par Tobler n'a donc rien à voir avec le pont, mais il prouve qu'il y avait déjà des voûtes dans la rue du Temple; cf. plus haut, p. 114, n. 5, et 115, n. 1.

⁽²⁾ Voir les plans et les coupes de Warren in *SWP*, atlas, pl. X, XII, XXXIII suiv., surtout XXXVI, reproduits par Wilson in *PEFQ*, 1880, p. 9 suiv.; cf. *SWP*, *Jerusalem*, pl. à p. 117.

⁽³⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 396, l. 1 (160), 404, l. 8 (179), et 621, l. 17 (293); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 216, n. 6. Ce nom (*daradju l-'aini*) lui venait d'une fontaine ('ain) placée dans l'angle nord-est du carrefour et dont le bassin (*b*, fig. 41) est marqué sur le plan Warren in *SWP*, atlas, pl. XXXVI (*old fountain*), ou peut-être de l'aqueduc ('ain), qui forme ici une fourche (*a*, fig. 41), sous le n° 103, dont voir le commentaire; cf. n° 72.

⁽⁴⁾ En creusant près d'ici en 1870, on a retrouvé sous le sol des murs couverts de coupes sur pendentifs, peut-être les restes d'un bain, remontant au moyen âge et prouvant qu'à cette époque, le sol était plus bas qu'aujourd'hui; voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 233 en bas.

rue al-Wād actuelle. Qu'on place alors le tronçon dit Taḥt al-qabw dans l'une ou l'autre de ces rues, on voit que le rédacteur du n° 39 pouvait se dispenser de préciser davantage, puisque ce tronçon régnait soit au-dessous de l'inscription (arche de Wilson), soit à 100 mètres plus à l'ouest (arche extrême-ouest), et dans l'un et l'autre cas « vis-à-vis la porte du masjid al-Aqṣā », c'est-à-dire au droit du Bāb al-silsila⁽¹⁾.

On peut enfin, rejetant cette interprétation toponymique précise, ne voir dans *qabw* qu'une des voûtes de la rue du Bāb al-silsila, dans la partie qui précédait le pont, ou sur le pont lui-même, s'il était bordé de maisons, comme nos ponts du moyen âge. Quelle que soit la solution qu'on adopte, le mot *qabw* éveille l'idée d'un passage obscur, et la maison d'Abū na'āma, qui s'ouvrait sous la voûte, devait être mal éclairée, ce qui explique une des clauses subséquentes de l'acte de fondation.

L. 3-4 : La rente (*udjra*) de cette maison était affectée en premier rang au salaire (*udjra*) du maître d'école, peut-être sous forme de loyer gratuit, si c'est ici qu'il demeurait. Ou bien l'acte lui en confie la régie, soit comme une servitude imposée à ses fonctions, soit en garantie de son traitement⁽²⁾. Parmi les autres clauses, les plus curieuses sont celle qui stipule l'éclairage de la voûte, ou de la ruelle Sous-la-voûte (A, l. 4)⁽³⁾, et l'achat de l'eau pour laver les tablettes des écoliers (B, l. 1)⁽⁴⁾.

B, l. 4 : La date est certaine et répond au style des caractères, qui rappellent encore le naskhi ayyoubide ancien, tout en annonçant la variété nouvelle que j'appellerai « type Coradin »⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ On n'objectera pas que le pont reposait sur des arches (*qaṭara*) plutôt que sur des voûtes (*qabw*), car ces deux termes sont à peu près synonymes, précisément à Jérusalem, où les passages voûtés des rues (*qabw*, *volta*) sont désignés aussi par *qaṭara*; ainsi Mudjir al-dīn, p. 403, l. 10 (176, « arcade »); cf. TOBLER, *tom. cit.*, p. 215, n. 4.

⁽²⁾ Les mots *wa l-dāru fi yadihi li-udjratī ta'allumi l-aitāmi* « et la maison (sera) dans sa main, pour le salaire de l'enseignement des orphelins » prêtent à l'équivoque, suivant qu'on les relie logiquement, ou que l'on considère *wa l-dāru fi yadihi* comme une parenthèse et qu'on relie les mots suivants à ce qui précède. Dans ce dernier cas, il faut traduire : « La rente locative de la maison est destinée au maître (qui en aura la gérance), pour le prix de son salaire »; cf. plus haut, p. 110, n. 2.

⁽³⁾ Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'éclairer un passage public, et si cette charge incombe à la maison, c'est peut-être qu'elle était grevée d'une servitude ancienne, transmise à la fondation.

⁽⁴⁾ Soit des tablettes de cire, comme les nôtres au moyen âge, soit plutôt, d'après Clermont-Ganneau, des tablettes de bois enduites de blanc de craie qu'on « lavait » après usage, ainsi que le dit l'inscription (*ghasl*). A la fin de la dernière clause, le mot *ṣalāḥ* (B, l. 2) joue avec le surnom Ṣalāḥ al-dīn (B, l. 3-4).

⁽⁵⁾ Voir plus loin, p. 123, n. 3 et renvois.

Que reste-t-il de l'école de Ṣalāḥ al-dīn, disons de Saladin? J'ai montré (p. 108 et 111, n. 6) que le n° 39 est *in situ* dans un mur de la même époque; ce mur faisait donc partie de l'école, dont la porte d'entrée s'ouvrait peut-être sous l'inscription. Il faudrait explorer à fond les immeubles situés derrière ce mur. Au rez-de-chaussée, droit sous le n° 39, s'ouvre une petite porte *c* (fig. 41 et 61) qui donne accès à une chambre C pourvue d'un mihrāb (n° 87). A gauche de cette porte, un escalier de pierre, adossé au mur, conduit au premier étage, qui renferme un pauvre logement prenant jour sous le portique, au niveau d'une autre inscription (n° 105). Plus haut, au niveau du n° 39 et sous la naissance de la coupole du Bāb al-sakīna, le massif intérieur ne reçoit aucun jour de ce côté. En attendant qu'il soit exploré, l'on peut croire que l'école de Ṣalāḥ al-dīn a disparu sans laisser d'autre trace que le n° 39 et le mur qui l'entoure, et qui porte le système voûté du Bāb al-sakīna, ou travée nord du Bāb al-silsila. Or on a vu (p. 108) que cette construction, riche en motifs latins ou latinisants, semble remonter à la fin du vi^e (xii^e) siècle; dès lors, n'aurait-elle pas été achevée en même temps que l'école? Peut-être avait-elle été prévue par Saladin, désireux de couronner, par une entrée monumentale au Ḥaram, les travaux qu'il avait entrepris dans ses principaux sanctuaires (nos 225 et 280). On comprendrait alors pourquoi l'école, simple partie de cet ensemble, n'a été achevée que six ans après la mort du fondateur; et l'on expliquerait peut-être aussi pourquoi le Bāb al-silsila n'a pas conservé des restes de la belle porte de David décorée par les Fatimides, ces rivaux dont Saladin, plus encore que les rois latins, avait intérêt à détruire les souvenirs⁽¹⁾.

L'ENCEINTE AYYOUBIDE. DEPUIS 587 H.

Parmi les inscriptions déracinées de Jérusalem, il y en a deux (nos 43 et 150) qui proviennent peut-être de l'enceinte ayyoubide. Ces textes complets et datés seraient fort importants pour son histoire si leur provenance était démontrée; mais à défaut d'une preuve certaine, j'ai préféré les rattacher à leur monument adoptif, où l'on verra qu'ils jouent un certain rôle, malgré l'obscurité qui plane sur leur origine. Reste le n° 40, dont la provenance est encore plus douteuse et que j'aurais pu rattacher à l'enceinte actuelle (nos 119 suiv.), où il se trouve

⁽¹⁾ Il est vrai que les seules inscriptions fatimides conservées à Jérusalem (nos 220 suiv.) sont dans la coupole de la Ṣakhra, réparée par Saladin (n° 225); mais ces textes sont peu apparents, et je montrerai qu'ils ont une valeur magique, ou astrologique, à laquelle ils doivent peut-être d'avoir été épargnés par l'architecte de Saladin. L'inscription fatimide n° 275, qui a été épargnée par les Francs, puisqu'elle a été relevée par un pèlerin musulman vers la fin de l'époque latine, a peut-être été détruite lors des travaux de Saladin à l'Aqṣā (n° 280).

aujourd'hui. Comme ce débris n'y joue aucun rôle, j'ai cherché à le rattacher à l'enceinte ayyoubide; ainsi s'explique le titre un peu factice de ce chapitre. On n'y trouvera pas une étude de cette enceinte, dont il n'est plus possible de lire l'histoire complète et suivie sur les murs actuels et dans les inscriptions. Il est rare qu'une enceinte soit bâtie d'un seul jet, plus rare encore qu'elle soit entièrement détruite pour être rebâtie de fond en comble⁽¹⁾. L'enceinte ayyoubide n'était que l'enceinte latine restaurée depuis Saladin, comme celle-ci n'était que l'enceinte pré-latine remaniée par les croisés⁽²⁾; à son tour, elle devient l'enceinte des Mamlouks, puis celle des Ottomans. Pour trouver dans ce livre tout ce que les murs de Jérusalem, les inscriptions et les auteurs m'ont appris sur l'enceinte ayyoubide, il faut lire surtout les commentaires des n° 43, 119 suiv. et 150; ce chapitre n'a d'autre but que de classer, à titre provisoire et pour lui donner un sens, le maigre débris suivant.

40

RESTAURATION (?) SOUS MALIK MANŞŪR MUḤAMMAD (?). 595 ou 596 (?) H. — Dalle de calcaire cassée sur tous les bords, sauf à gauche, et remployée dans le parement intérieur du mur d'enceinte, en bordure du jardin du Patriarcat latin, près de Saint-Sauveur⁽³⁾; dimensions actuelles environ 30 × 30. Deux lignes, incomplètes à droite, en naskhi ayyoubide; caractères moyens, sans points ni signes. Inédite; voir fig. 16 (copie 1914).

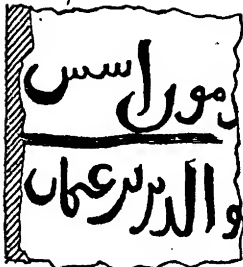


Fig. 16.

Inscription n° 40.

رمون [... x mots] (?) أسس (2) والدين بن

عثمان

... (fin d'un verset du Coran?). A fondé. (Nāṣir al-dunyā?) wal-dīn, fils de 'Uthmān.

L. 1 : Le verbe *assasa* « fonder » figure dans un seul passage du Coran (ix, 109-110, à trois reprises), et il n'y est pas précédé d'un mot ressemblant aux premières lettres visibles de cette ligne. On peut en inférer qu'ici ce verbe n'est pas coranique et qu'il marque le début de la partie historique; dès lors, les lettres qui le précèdent paraissent former la fin d'un des nombreux passages du Coran dont le dernier mot se termine par ces lettres⁽⁴⁾.

(1) Voir *Amida*, p. 21 suiv. et 77, ou encore Creswell in *BIFA O*, XVI, p. 54 suiv. et 66 suiv.

(2) Voir MERRILL, *Jerusalem*, p. 387; cf. plus loin, n° 119 à 129, fin du commentaire.

(3) Ce jardin touche à l'enceinte au nord-est de la Qal'at djalūd ou tour de Goliath; d'après mes souvenirs, le fragment est muré vers l'angle sud-ouest du jardin, à environ 2 mètres du sol, au-dessous du chemin de ronde. En explorant ce secteur, ou encore la tour de Goliath, que je n'ai pas visitée, on trouverait peut-être d'autres débris de cette inscription.

(4) Ainsi مَبْرُومُونَ, مَجْرُومُونَ, الْمُجْرُمُونَ, مُجْرِمُونَ, مَجْرُومُونَ, etc.; cf. plus loin, p. 122, n. 4. Il est

L. 2 : Les mots *ibn 'Uthmān* pourraient appartenir au protocole d'un Ottoman⁽¹⁾; mais l'absence complète de points diacritiques trahit une haute époque de l'arrondi, et le style des caractères accuse aussi la fin du VI^e (XI^e) siècle. D'autre part, le mot *wal-dīn*, avec la copule «et», ne peut être que la fin d'un surnom souverain en *al-dunyā wal-dīn*; or le protocole ottoman, du moins en épigraphie, n'emploie guère les surnoms de cette forme. Ce prince ne peut être un Mamlouk, à cause du style des caractères, mais surtout parce que le seul 'Uthmān de cette double dynastie n'a régné que quelques jours, et qu'aucun de ses fils n'est monté sur le trône après lui⁽²⁾. Restent les Ayyoubides, auxquels nous conduit la paléographie, et qui portaient déjà des surnoms souverains en *al-dunyā wal-dīn*. Deux d'entre eux s'appelèrent 'Uthmān et tous deux portaient le surnom Malik 'Azīz : un fils de Saladin, et un fils de son frère Malik 'Ādil. Ce dernier, qui fut seigneur de Bāniyās de 608 à 630 (1211 à 1233), ne paraît pas être en cause ici⁽³⁾. Il est vrai qu'il était à Jérusalem au début de 616 (1219), probablement comme lieutenant de son frère Malik Mu'azzam, occupé alors au siège de Damiette; il voulut s'opposer à l'ordre envoyé par ce dernier de détruire l'enceinte de la ville sainte⁽⁴⁾. Dès lors, il est tentant de supposer qu'il avait fait travailler à cette enceinte à laquelle il ne pouvait se résigner à mettre la pioche. Mais l'inscription parle d'un «fils de 'Uthmān»; or le fils de celui-ci hérita de son fief de Bāniyās et je n'en retrouve pas la trace à Jérusalem⁽⁵⁾.

L'autre 'Uthmān, le fils de Saladin, succéda à son père en Égypte et posséda Jérusalem durant une partie de son règne⁽⁶⁾. Il mourut au début de 595 (fin

vrai que le n° 43, qui provient peut-être aussi de l'enceinte, renferme le début de C, IX, 110, avec ce verbe *أسس*; mais le mot précédent *أفمن*, qu'on y lit clairement, ne peut être rétabli ici, où le groupe *مون*, du moins, est très distinct.

(1) Avec le sens «descendant d'Osman, ottoman», comme au n° 45.

(2) Il en eut quatre, d'après WEIL, *Chalifen*, V, p. 257, qui cite Ibn iyās, mais sans référence précise; or l'édition de Boulaq, II, p. 38, n'en parle pas.

(3) Sur ce prince, voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, I, p. 242 suiv. et 257 suiv., et in *JA*, 8^e série, X, p. 498 suiv.; van Berchem in même série, XII, p. 440 suiv. et sources citées.

(4) Voir Sibt-Jewett, p. 395, l. 11 (lire *وكان بالقدس أخوه العزيز عثمان*, comme in Abū shāma plus loin, au lieu de *العزيز الأمير عثمان*); cité (sous son surnom Abu l-muzaffar) par ABŪ SHĀMA, *Dhail*, Pa. 5852, f° 126 a en haut, et in *RHC Or*, V, p. 173-4; Be. 9813, in WILKEN, *Kreuzzüge*, VI, p. 237, n. 77 (Beylagen, p. 17 en bas), et GOERGENS, *Quellenbeiträge*, p. 189, n. 1; Nuwairi in HAMAKER, *Narratio*, p. 117, n. 70. Sur la destruction de l'enceinte en 1219, voir aussi les sources citées plus loin, p. 133, n. 3.

(5) Voir les sources citées deuxième note précédente.

(6) Voir plus haut, p. 99, 107 et 113. L'index de *RHC Or*, V, confond les deux cousins germains et homonymes.

de 1198) et eut pour successeur en Égypte son fils Malik Maṣṣūr Muḥammad, surnommé Nāṣir al-dīn, officiellement : al-dunyā wal-dīn. Eut-il aussi Jérusalem? Les chroniques ne me l'ont pas appris; mais elles montrent en 595 cette ville aux mains d'un parti d'émirs égyptiens révoltés contre lui et ralliés à son grand oncle Malik 'Ādil⁽¹⁾. Ce dernier lui reprit ses États en 596 et l'exila à Édesse, où il mourut en 620 (1223), sans être remonté sur le trône⁽²⁾.

Ainsi ce prince a pu régner à Jérusalem, tout au moins nominale et durant quelques mois, de 595 à 596. D'autre part, bien que la provenance du n° 40 soit inconnue, le fait qu'il a été remployé dans l'enceinte autorise à présumer qu'il faisait partie d'une inscription commémorant la restauration de cette enceinte, que les Ayyoubides ont réparée depuis Saladin, pour mettre Jérusalem à l'abri d'un coup de main des croisés⁽³⁾. Or un des versets du Coran que les premières lettres visibles (l. 1) invitent à rétablir ici pourrait faire une allusion très claire à un travail de défense contre les Francs⁽⁴⁾.

Ces indices, je l'avoue, sont un peu vagues, et l'attribution proposée soulève deux objections. D'abord le verbe *assasa* « a fondé » (l. 1), s'il introduit la partie historique, ne convient guère pour une simple réparation de l'enceinte; mais il s'agissait peut-être d'un ouvrage entièrement nouveau, tel qu'une tour ou un pan de courtine. Ensuite le surnom en (*al-dunyā*) *wal-dīn* (l. 2) n'est pas suivi du nom propre du titulaire, mais cette difficulté subsiste pour toute autre attribution, à moins de lire autrement ces quelques lettres, ce qui ne semble guère possible⁽⁵⁾; au reste, l'absence du nom propre n'est pas inexplicable⁽⁶⁾. Ainsi

(1) Voir plus haut, p. 113, n. 7.

(2) Voir 'Imād al-dīn in Abū shāma, II, p. 237 en bas suiv. (227); Ibn al-athīr, XII, p. 102 suiv.; Abu l-fidā', III, p. 103; *RHC Or*, I, p. 77; V, p. 132 suiv.; Ibn khallikān, I, p. 469, l. 22 (II, p. 354); II, p. 63, l. 19 (III, p. 236); Sibṭ-Jewett, p. 303 de haut en bas; Ibn shaddād, *Barq*, Ley. 1466, p. 257; Ibn khaldūn, V, p. 337 en haut; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 49 b suiv.; trad. Blochet in *ROL*, IX, p. 109 suiv., donnant (f° 50 b en bas et p. 114) la date et le lieu de sa mort.

(3) Pour Saladin, voir n° 150, début du commentaire et sources citées. Pour ses successeurs, Yāqūt, IV, p. 594 en bas et 599 en bas; trad. Derenbourg in *Centenaire*, p. 90; Abū shāma, II, p. 205, l. 11 d'en bas (189), peut-être aussi 225 en bas (204), d'après 'Imād al-dīn, p. 457 en haut; *RHC Or*, V, p. 84 en bas et 105 (lire « Jérusalem » au lieu de « le temple de la Mecque »); Dhail, *locis cit.*; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 186 b; Ibn al-furāt in REINAUD, *Bibliographie*, p. 773.

(4) *C*, XLIII, 79 : *أَمْ أَبْرَمُوا أَمْرًا فَإِنَّا مُبْرِمُونَ* : « si les infidèles nous chicanent, nous les chicanerons aussi »; cf. plus haut, p. 120, n. 4.

(5) On ne peut pas lire *walladhina*; ce mot est fréquent dans le Coran, mais il ne s'accorde pas avec le nom propre 'Uthmān, dont la lecture, malgré l'absence de points, ne fait aucun doute.

(6) Le lapicide l'a peut-être sauté, ou il l'a omis à dessein, s'il avait des motifs de ne pas trop

l'attribution proposée reste après tout la plus plausible, ou du moins la seule qui ne soulève pas d'objection décisive.

CIMETIÈRE DE LA SĀHIRA. ORIGINE ANCIENNE. b

Les restes de ce cimetière se voient encore au nord-ouest de Jérusalem, au-dessus et autour de la taupinière aux flancs de laquelle est creusée la Maghārat al-adhamiyya ou grotte de Jérémie⁽¹⁾; mais au moyen âge, il s'étendait sans doute plus loin vers le nord, et le n° 41, trouvé sous le sol de Saint-Étienne, en provient sans doute. C'est à ce titre que je consacre ces quelques lignes à un champ de repos dont il ne sera plus question dans ce livre⁽²⁾.

41

ÉPITAPHE OU TEXTE FUNÉRAIRE D'UN MUSULMAN. 605 H. — Dalle de calcaire trouvée en 1899 à Saint-Étienne, et conservée dans ce couvent; dimensions 57 × 33 × 8 (épaisseur). Sept lignes, et un mot isolé, du type Coradin⁽³⁾; petits caractères, gravés en creux; points et quelques signes. Publiée⁽⁴⁾; voir pl. XXXV à droite en bas (estampage 1914)⁽⁵⁾.

préciser, comme le rédacteur du n° 39 (cf. p. 114), ou enfin il a répété par erreur le groupe *س*. Dans ce dernier cas, il faudrait lire «(al-Malik al-'Aziz 'Imād al-dunyā) wal-dīn 'Uthmān» et attribuer l'inscription à ce prince lui-même, avant 595, ou à son cousin de Bāniyās, vers 615.

(1) Voir les plans de la ville et des environs; cf. plus haut, p. 3, n. 1, et 47, n. 7.

(2) Sur le cimetière et le Bab al-sāhira de l'enceinte, voir Muqaddasi, p. 172 en haut; Nāsir-i khusrau, p. 20 (68) suiv.; Yāqūt, III, p. 25 (*Marāsid*, II, p. 6); Mudjir al-dīn, p. 407, l. 6 (185), 412, l. 6 (195), et *passim*; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 165 en haut; Le Strange in *PPTS*, III, p. 50; IV, p. 24 suiv.; *Palestine*, p. 216 et 218 à 220; Miednikoff, II, p. 804, 855, 1047 en haut et 1292 suiv. Parmi les auteurs modernes, je ne cite que TOBLER, *Topographie*, I, p. 160, n. 4 (cf. II, p. 198 et 219), et Boehmer in *ZDPV*, *MuN*, 1909, p. 81, n. 1. Les orthographes et les étymologies fantaisistes données par ces deux auteurs et quelques autres, ainsi Sandreczki, p. 64 en bas, ou CONDER, *Jerusalem*, p. 289, n'ont aucune valeur. Boehmer attribue au chroniqueur des rêveries dont il n'est pas responsable, car il se borne à expliquer le mot *sāhira* «plaine étendue et déserte»; ce sens définit très bien le terrain qui s'étend au nord de la ville et dont l'aspect uni, dans ce pays de creux et de bosses, a frappé sans doute les conquérants arabes. Il va sans dire que ce mot n'a rien à voir avec la racine *zhr*, ni avec *šhr* (et non *šahr*) «tombeau», ni avec *šahrā'* «désert»; les seuls sens invoqués par le chroniqueur se trouvent dans tous les dictionnaires, ainsi LANE, *Lexicon*. Je n'ai pas à discuter ici les traditions historiques et religieuses que les musulmans rattachent à ce nom et à ce lieu.

(3) J'appelle ainsi une variété du naskhi ayyoubide, à petits caractères arrondis, gravés en creux, d'un trait un peu mou, mais élégant et très soigné, parce que la plupart des inscriptions de ce groupe ont été gravées sous le règne de Malik Mu'azzam 'Isā, le Coradin (Sharaf al-dīn) des croisés; voir *ZDPV*, *MuN*, 1903, fig. 36 suiv., et ici, pl. XXXV à XXXVIII et XLIX (n° 58).

(4) Par l'auteur in *RB*, IX (1900), p. 288 suiv.

(5) Comparé à un cliché direct de l'École biblique, reproduit *loc. cit.*

(1-2) بسمه ... C, LV, 26-27 (3) هذه تربة الشاب الغريب حسن بن أبو⁽¹⁾
 بكر (4) بن ماف⁽²⁾ الشنبيكي⁽³⁾ توفي إلى رحمة الله في الرابع (5) من جمادى الأول⁽⁴⁾
 سنة خمس وستمئة رحمه (6) الله وأرحم (sic) من ترحم عليه ولجميع أمة محمد
 (7) عليه السلام وصلى الله على محمد وآله (8) وسلم.

Voici le mausolée du jeune étranger Ḥasan, fils d'Abū bakr, fils de Māf (?), al-Shanbaki (?). Il est trépassé à la miséricorde d'Allāh le 4 djumādā I^{er} de l'année 605 (14 novembre 1208), qu'Allāh lui fasse miséricorde, ainsi qu'à celui qui appellera sa miséricorde sur le défunt⁽⁵⁾, et à toute la communauté de Mahomet, etc.

L. 3 : Le mot *turba* semble indiquer non une simple épitaphe placée sur un tombeau (*qabr*), mais un texte funéraire décorant l'entrée d'un mausolée à coupole (*qubba*)⁽⁶⁾; de fait le chroniqueur, cité plus haut, signale au cimetière de la Sahira des sépultures d'une certaine importance. La dalle, qui m'a paru porter des traces de la taille dite des croisés (stries diagonales)⁽⁷⁾, a pu faire partie d'un monument latin, peut-être d'un mausolée placé dans la même région⁽⁸⁾.

L. 4 : Le nom du grand-père du défunt et son patronymique, bien qu'écrits distinctement et avec tous les points diacritiques, ne peuvent être déterminés d'une façon certaine⁽⁹⁾. En tout cas, ils ne sont pas syriens et ils confirment l'assertion du rédacteur que le défunt était un étranger (*gharīb*, l. 3), peut-être un pèlerin venu de l'Orient et surpris ici par un décès prématuré.

(1) Sur *abū* pour *abi*, voir plus haut, p. 43, n. 1 et renvois.

(2) Ou *ماو*, mais il y a un point sur la dernière lettre; voir le commentaire.

(3) Graphie distincte avec tous les points; voir le commentaire.

(4) Sur le genre de *djumādā* en épigraphie, voir plus haut, p. 45, n. 3 et renvois.

(5) Sur les « eulogies à report », voir plus haut, p. 34, n. 3 et renvois.

(6) Sur cette distinction, voir plus haut, p. 6 et renvois n. 3; cf. le cas analogue du n° 27, p. 71, où la leçon *turbatu* n'est pas aussi claire qu'ici.

(7) Voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, I, p. 276; *Researches*, I, p. 38 suiv.; II, p. 115, et *passim*; cf. mon *Voyage en Syrie*, I, p. 108 et 159.

(8) Cf. le cas analogue du n° 68, où un mausolée musulman décoré d'un texte funéraire a hérité d'un mausolée latin.

(9) Voir *RB*, *loc. cit.*, où j'ai proposé quelques leçons possibles, mais fort douteuses. Le nom du grand-père est peut-être ancestral, si le second *ibn* signifie « descendant de » et non « fils de »; cf. plus haut, p. 88, n. 4 et renvois.

MADRASA DE BADR AL-DĪN MUḤAMMAD HAKKĀRI (BADRIYYA). 610 H.

Au centre de la ville, dans la ruelle Khatt al-qirami, côté ouest, à l'entrée sud d'une longue voûte qui la recouvre vers le milieu de son parcours⁽¹⁾. Une porte basse et sans architecture, cachée dans l'ombre de la voûte, s'ouvre sur un corridor étroit qui débouche dans une cour carrée à ciel ouvert, entourée de logements. Le plan de la madrasa se reconnaît encore à deux arcs brisés, murés dans les côtés nord et sud de la cour; ils ouvraient autrefois sur deux petits liwāns, perdus aujourd'hui dans des constructions modernes. Dans l'angle sud-ouest gît un petit tombeau de pierre, anépigraphe; il n'y a pas d'autres vestiges apparents de la madrasa.

42

TEXTE DE CONSTRUCTION. 610 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte d'entrée, à 2 mètres du sol et dans la naissance de la voûte qui couvre la ruelle; dimensions 50 × 56. Sept lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères grossiers, quelques points et signes. Inédite; voir pl. XXXV à gauche en bas (estampage 1914)⁽²⁾.

(1) بِسْمِ اللَّهِ... (2) أَنْشَأَ هَذِهِ الْمَدْرَسَةَ الْمُبَارَكَةَ عَلَى أَصْحَابِ (3) الْإِمَامِ الشَّافِعِيِّ
رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ الْمَوْلَى الْأَمِيرِ الْكَبِيرِ الْغَازِي (4) الْجَاهِدِ [الشَّهِيدِ بَدْرِ الدِّينِ
مُحَمَّدِ بْنِ أَبِي الْقَسَمِ الْهَكَارِيِّ رَحِمَهُ اللَّهُ (5) وَتَقَبَّلْ [مِنْهُ فِي شَهْرِ] هُورِ سَنَةِ عَشْرَةِ
وَسِتِّمِائَةِ (sic) وَجَعَلَ نَظَرَهَا إِلَى الْأَرْشَدِ (6) وَ [un mot] مِنْ أَوْلَادِهِ كَثَرَهُمُ اللَّهُ تَعَالَى
[un mot?] وَجَعَلَ سَعْيِهِمْ (7) مَشْكُورًا وَدَنَبَهُمْ مَعْفُوًا (3) وَرَحِمَهُ اللَّهُ وَلَمَنْ تَرَحَّمْ عَلَيْهِ.

A fondé cette madrasa bénie en faveur des adeptes de l'imām al-Shāfi'. . . le maître, le grand émir, le guerrier, le combattant, le martyr, Badr al-dīn Muḥammad, fils d'Abu l-qāsim al-Hakkāri — qu'Allāh lui fasse miséricorde et qu'il agrée de lui cette œuvre pie! — dans les mois de l'année 610 (1213-14). Et il en a confié l'intendance au plus droit et (au plus...?) parmi ses enfants (ou descendants), qu'Allāh les multiplie. . . qu'il récompense leur zèle et

(1) Soit entre les mots « Chott » et « el-Kurami » de la lettre du plan Schick, ou « Khot » et « al Kirany » (sic) des plans Wilson (ville) et PEF. Cette ruelle relie la rue du Bāb al-Silsila à celle où se trouve le séraï, résidence du gouverneur (en 1914).

(2) Il est incomplet de la ligne 1 (*bismillāh*), dont les bords sont cachés sous la maçonnerie de la voûte; dimensions 50 × 47. Les mots placés entre crochets (l. 5-6) sont entièrement frustes et paraissent avoir été martelés; cf. la fin du commentaire.

(3) Lire (1) مَعْفُوًا = *ma'fuwwan* « effacé », ou plutôt (2) مَغْفُورًا = *maghfūran* « pardonné », rimant avec *mashkūran*, comme au n° 39 B, l. 3, p. 110, n. 3.

pardonne leur péché! Qu'Allah lui fasse miséricorde, ainsi qu'à celui qui appellera sa miséricorde sur le défunt⁽¹⁾.

L. 2-5 : Voici comment le chroniqueur décrit cet édifice⁽²⁾ : « La madrasa Badriyya, dans la rue (*khatt*) Marzubān, près de la (madrasa) Lu'lu'iyya et de la chapelle (*zāwiya*) de l'ami d'Allah⁽³⁾, le shaikh Muḥammad Qirami⁽⁴⁾, a été fondée par (*wāqifuhā*) Badr al-dīn Muḥammad, fils d'Abu l-qāsim, al-Hakkāri, l'un des émirs de Malik Mu'azzam (Īsā). Il l'a constituée waqf en l'année 610, en faveur des juristes chafītes. Il désirait ardemment mourir pour la foi, et voilà qu'Allah lui accorda le martyre⁽⁵⁾ au mont Tabor⁽⁶⁾, non loin de Naplouse, en l'année 614; puis il fut transporté dans son mausolée à Jérusalem. »

Touchant la destination de l'édifice, les noms du fondateur et la date de la fondation, ce passage concorde si bien avec l'inscription qu'on peut croire que le chroniqueur a lu ce document. En tout cas, il connaissait la madrasa, car la situation qu'il lui donne est bien celle de cet édifice. En effet, le nom de *Khatt marzubān* désignait alors le petit quartier qui s'étend à l'ouest de la rue al-Wād et au nord de la rue du Bāb al-silsila. Mais dès cette époque, les ruelles de ce quartier portaient des noms particuliers, parmi lesquels celui de *Ḥārat al-qirami* désignait déjà le *Khatt al-qirami* actuel⁽⁷⁾. En effet, ce nom lui venait d'un shaikh Shams al-dīn Muḥammad Qirami, qui s'était fixé à Jérusalem, dans un ermitage (*zāwiya*) qu'un émir de ses amis lui avait fait bâtir au *Khatt marzubān*, et où il mourut et fut enseveli en 788 (1386)⁽⁸⁾. Or cet ermitage se voit encore dans

(1) Sur les eulogies « à report », voir plus haut, p. 34, n. 3 et renvois.

(2) Voir *Mudjir al-dīn*, p. 398 en haut (164 suiv.).

(3) Sur *waliyyu llāhi*, voir plus haut, p. 82 en bas.

(4) Texte du Caire العربي; pour la leçon *qirami*, voir quatrième note suivante.

(5) Sur *shahāda*, voir plus haut, p. 84.

(6) Texte du Caire بالغور, c'est-à-dire *bil-ghauri* « dans la vallée du Jourdain »; Sauvaire « au mont Tôr (le Thabor) », sans doute d'après une leçon بالطور de son manuscrit. Bien que le Tabor soit à 50 kilomètres au nord de Naplouse, cette leçon est la bonne; voir plus loin, p. 128.

(7) Voir *Mudjir al-dīn*, p. 403 en bas (177 suiv.). A première vue, les termes d'orientation du chroniqueur ne sont pas très clairs; mais je crois qu'on retrouverait sur place tous les détails de sa description, sinon tous les noms propres, car le tracé des rues, du moins, n'a pas changé.

(8) Voir *Mudjir al-dīn*, p. 502 en bas suiv. (164, n. 1, et 178, n. 1); cf. p. 398, l. 6 (déjà citée), et 513, l. 14 suiv. (biographie du fils); Nābulusi, Pa. 5960, f° 60 a. Dans le premier et le dernier passage, l'édition du Caire a la leçon correcte القرى, mais sans les voyelles; on a transcrit ce nom el-Kurami (TOBLER, *Topographie*, I, p. 200, et plan Schick), al Kirany (plan PEF), el Qarmy (Sauvaire), el-ķiremi (Sandreczki, p. 67 en bas). Le chroniqueur se borne à dire que ce shaikh était d'origine turcomane; mais d'après la tradition locale, relevée déjà par Sandreczki, son ethnique est formé sur le nom de la Crimée. Jusqu'ici je ne l'ai pas trouvé au XIII^e siècle, ni

le Khaṭṭ al-qirami, côté est, un peu au nord de la Badriyya⁽¹⁾. Son élégant portail est couronné par un arc brisé, aux claveaux bigarrés (*ablaq*); la porte, surmontée d'un épais linteau droit, donne accès à une cour entourée de logements d'aspect moderne⁽²⁾.

Quant à la madrasa Lu'lu'iyya, le chroniqueur la décrit immédiatement avant la Badriyya; ici déjà il la place dans son voisinage immédiat, et le contexte invite à la chercher au sud plutôt qu'au nord⁽³⁾. Or à gauche de la porte d'entrée de la Badriyya, c'est-à-dire au sud, la ruelle est bordée par une façade monumentale en belles pierres de taille, dont les trois assises inférieures sont en grand appareil et les suivantes en moyen appareil à faux bossages⁽⁴⁾. Une corniche moulurée règne au sommet, et sur la rue s'ouvre un portail couronné par un arc brisé, aux claveaux bigarrés (*ablaq*), pareil à celui de la Qiramiyya, dont la Lu'lu'iyya, on l'a vu, était contemporaine. Cette belle façade, elle aussi, est anépigraphe; mais son style accuse bien le VIII^e (XIV^e) siècle⁽⁵⁾.

Ainsi, voilà deux constructions intéressantes, mais anépigraphes, qu'on peut déterminer grâce à l'inscription de la Badriyya, rapprochée de plusieurs passages du chroniqueur. Cette méthode comparée nous permettra plus loin de retrouver sur place, en particulier dans les environs du Haram, plusieurs monuments, d'un style remarquable, qu'aucune inscription ne permet d'identifier par une voie directe⁽⁶⁾.

dans G. de Rubruck, lequel a visité ce pays, ni dans Yāqūt et Qazwīni. Au XIV^e, Dimashqi, p. 21, l. 7 (18-19), et 146, l. 10 (193), le donne sans le vocaliser, et ABU L-FIDĀ', *Géographie*, p. 200, l. 13 (IIa, p. 282), vocalise *al-qirm*, sans préciser la seconde voyelle. Reinaud et d'autres (ainsi l'éditeur de Qalqashandi, IV, p. 459, l. 11, peut-être d'après Reinaud, car il cite Abu l-fidā') transcrivent *al-qirim*, correspondant à « Krim », avec une voyelle euphonique. D'autre part, Ibn baṭṭūta, II, p. 359 en haut, vocalise *al-qiram*, avec *i* et *a*. Dans l'un et l'autre cas, le relatif doit se lire *qirami*, comme on le prononce à Jérusalem; je ne le trouve pas chez Samāni au VI^e (XI^e) siècle.

⁽¹⁾ Soit à quelques pas au nord de l'extrémité nord de la partie voûtée de la ruelle; voir SANDRECKI, *loc. cit.* et plan ξ M (en M et non en ξ).

⁽²⁾ La façade sur la ruelle est anépigraphe et l'on m'a dit sur place que l'intérieur l'est aussi; mais il vaudrait la peine de l'explorer.

⁽³⁾ Mudjir al-dīn, p. 398 en haut (164) : « La madrasa Lu'lu'iyya, dans le Khaṭṭ marzubān, au voisinage (*bi-djawāri*) du bain de l'émir 'Alā' al-dīn Baṣīr, du côté nord, a été fondée par (*wāqifuhā*) l'émir Lu'lu' Ghāzī, affranchi (du sultan) Malik Ashraf Sha'bān... Elle existait en l'année 781 (1379-80) et son fondateur est mort en 787 (1385). » La présomption en faveur du sud ressort de plusieurs indices que je ne puis discuter; sur le bain nommé ici, voir troisième note suivante.

⁽⁴⁾ Sur ce terme, voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 209, n. 2, et *passim* (index).

⁽⁵⁾ Il faudrait explorer la Lu'lu'iyya en même temps que la Badriyya et la Qiramiyya; je n'ai pas songé à le faire, ces observations ne m'étant apparues qu'après coup.

⁽⁶⁾ Ainsi aux nos 71, 74, 85, 96, introductions et commentaires, et *passim*. Par cette méthode

Le fondateur appartenait au célèbre clan kurde des Hakkāri, dont plusieurs membres, à la suite de Saladin, s'étaient fixés à Jérusalem, où l'on retrouve la trace de leurs descendants⁽¹⁾. Le chroniqueur ajoute qu'il obtint le martyre au mont Tabor en 614, et qu'il fut enterré à Jérusalem. La bataille livrée aux Francs en cette année (fin 1217), sous les murs de la forteresse qui couronnait cette montagne, par Malik 'Ādil et son fils Malik Mu'azzam, est connue par un grand nombre de sources arabes et latines⁽²⁾. Parmi les premières, plusieurs précisent que Muḥammad Hakkāri y trouva la mort⁽³⁾; c'est à ce fait que l'inscription fait une allusion discrète en lui donnant (l. 3-4) les titres *ghāzī*,

on retrouvait peut-être aussi ce bain de 'Alā' al-dīn Baṣīr, c'est-à-dire de l'émir Aidughdī, que Mudjīr al-dīn, p. 398, l. 1 (164), 403, l. 4 d'en bas (177 en bas), 409, l. 8 (190 en haut), et 503, l. 11 (178, n. 1), place dans le Khaṭṭ marzubān; cf. TOBLER, *Denkblätter*, p. 71, et deux notes aux commentaires des n^{os} 81 et 92; pour les autres constructions de cet émir, plus haut, p. 105, n. 1 et renvois. Sur l'intérêt de cette recherche pour l'hydrographie de Jérusalem, voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 166, n. 2, et 234.

(1) Voir MUDJĪR AL-DĪN, *passim*, et l'index de la traduction Sauvaire; cf. les commentaires des n^{os} 150 et 227, et sur le relatif *hakkāri*, Sam'āni, f^o 591 a; Yāqūt, IV, p. 978 et *passim* (index).

(2) Voir Yāqūt, II, p. 604, l. 6 suiv. (cf. III, p. 557 milieu); trad. Derenbourg in *Centenaire*, p. 87; Ibn al-athīr, XII, p. 210 milieu; Sibṭ-Jewett, p. 383 de haut en bas, récit détaillé reproduit par ABŪ SHĀMA, *Dhail*, Pa. 5852, f^o 117 a; Abu l-fidā', III, p. 124, l. 15; *RHC Or*, I, p. 88 b; II a, p. 113 suiv.; V, p. 163 suiv.; Ibn waṣīl, Pa. 1702, f^o 183 b (récit incomplet, le ms. offre ici une lacune); Kamāl al-dīn, *Patriarches* et Maqrīzī in *ROL*, V, p. 55, et IX, p. 162, n. 1, et 467; Ibn khalidūn, V, p. 344, l. 14; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1780, f^o 112 a en haut; Olivier in MICHAUD, *Bibliothèque*, III, p. 140, et surtout Röhricht in *Westdeutsche Z. für Geschichte und Kunst*, X, p. 171; J. de Vitry (d'après Olivier) in BONGARS, *Gesta*, I, p. 1130 (et non 1230), et surtout Röhricht in *Z. für Kirchen-Geschichte*, XV, p. 569; *Eracles* in *RHC Oc*, II, p. 324 suiv.; Ernoul, p. 411; Sanuto, p. 207; Amadi, p. 103; REINAUD, *Bibliographie*, p. 344 et 536; *Extraits*, p. 387; WILKEN, *Kreuzzüge*, VI, p. 149 suiv.; WEIL, *Chalifen*, III, p. 440; DE MAS LATRIE, *Chypre*, I, p. 194; GUÉRIN, *Galilée*, I, p. 162; RÖHRICHT, *Beiträge*, II, p. 236 suiv.; *Quinti belli sacri scriptores minores*, Genève 1879, p. 35; *Testimonia de quinto bello sacro minora*, Genève 1882, *passim* (index à Tabor); *Studien zur Geschichte des V. Kreuzzuges*, Innsbruck 1891, p. 28 suiv.; *Königreich*, p. 725 suiv.; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 505 en haut; CONDER, *Kingdom*, p. 308 en bas; cf. mes *Inscriptions de Syrie*, p. 45 et 97 suiv. Thietmar a passé au Tabor en 1217, mais sans doute avant la bataille, dont il ne parle pas. Il se borne à dire, p. 3 (21), que les Sarrasins l'ont occupé et fortifié récemment, c'est-à-dire de 1211 à 1215, d'après les inscriptions et les chroniques; voir mes *Inscriptions de Syrie*, *loc. cit.*; *ZDPV, MuN*, 1903, p. 33 suiv.; Lammens in *MFO*, III, p. 481 suiv.

(3) Ainsi Yāqūt, Sibṭ, Abū shāma et Abu l-mahāsīn; cf. WILKEN, *tom. cit.*, p. 151, n. 40; RÖHRICHT, *ult. pag. cit.*, n. 4. Plus loin, p. 389, le Sibṭ en donne une biographie reproduite aussi par ABŪ SHĀMA, *loc. cit.* et f^o 117 b en haut, où on lit ces mots: «Il bâtit à Jérusalem une madrasa pour les chafītes et la dota de fondations (*auqāf*). . . . son corps fut transporté du Tabor à Jérusalem, où il fut enseveli dans son mausolée (*bi-turbatīhi*)». Et le dernier ajoute encore ces mots, qu'on ne trouve ni chez le Sibṭ, ni dans Mudjīr al-dīn: «à Māmillā, c'est-à-dire le cimetière auquel on se rend en pèlerinage, à Jérusalem».

mudjāhid et surtout *shahīd*, qu'il faut prendre ici à la lettre, je veux dire dans le sens spécial de « mort pour la foi »⁽¹⁾. Quant à la sépulture du fondateur, j'ai cru d'abord qu'il fallait la chercher dans ce petit tombeau anépigraphique qu'on voit encore dans un des angles de la cour de la madrasa (p. 125); mais un des auteurs cités précise qu'il fut enterré dans son mausolée au cimetière de Māmilla⁽²⁾. Cette observation doit être exacte, car à cette époque, le type combiné de la madrasa-mausolée n'était pas encore fixé, du moins à Jérusalem, où on ne le retrouve pas avant la seconde moitié du VIII^e (XIV^e) siècle⁽³⁾.

L. 5-6 : Le fondateur stipule que l'intendance (*nazar*) de la madrasa, qui comprenait sans doute la gestion de ses biens⁽⁴⁾, appartiendra au plus honnête parmi ses descendants; cette clause se retrouve dans d'autres textes de fondation⁽⁵⁾. Le premier mot de la ligne 6 était peut-être un autre qualificatif, qu'un intendant aura fait marteler après coup, parce qu'il ne remplissait pas les conditions requises par ce terme⁽⁶⁾.

LA CITADELLE (AL-QAL'Ā). ORIGINE ANCIENNE.

Au milieu du front ouest de l'enceinte, au sud et près de la porte de Jaffa; marquée sur tous les plans⁽⁷⁾.

(1) Voir plus haut, p. 84. Ce détail prouve que l'inscription, bien que datée de 610, n'a été rédigée qu'après la mort du fondateur.

(2) Voir deuxième note précédente, fin.

(3) L'exemple le plus ancien, dans ce livre, est celui de l'Arghūniyya (n° 85), achevée en 759 (1358).

(4) Comme c'était le cas pour l'intendance du Haram, voir une note au n° 63 et renvois.

(5) Ainsi in *M C I A*, II (Tripoli), n° 49, l. 1 : *wa-sharāṭa l-wāqifu l-nazara li-nafsihi, thumma lil-arshadi min aulādihi wa-ansālihi* « et le fondateur a mis pour condition que l'intendance lui serait réservée, puis confiée après lui au plus droit parmi ses enfants et ses descendants »; cf. n° 51, l. 17 : *wa-sharāṭati l-ṭaṣarrufa li-nafsihā... thumma min ba'dihā yakūnu l-nazaru li-mu'atṭiqihā... thumma (li)l-arshadi bil-irshādi min aulādihi minhā* « et la fondatrice s'est réservée la libre disposition pour elle-même... puis après elle l'intendance appartiendra à son affranchisseur (son mari)... ensuite au plus droit dans la voie droite parmi les enfants qu'il a eus d'elle ». Clauses analogues in *M C I A*, I, n° 252, ii, 1 (p. 363); MAQRĪZI, *Khūṭaṭ*, II, p. 407, l. 4, etc.; cf. plus loin, n° 56.

(6) Cf. plus haut, p. 125, n. 2.

(7) Je classe ici la citadelle, dont l'épigraphie commence à cette époque. La description qui suit est sommaire et ne vise qu'à situer les inscriptions; les problèmes spéciaux soulevés par elles seront discutés en commentaire. Pour la citadelle antique, voir ROBINSON, *Researches*, I, p. 454 suiv.; TOBLER, *Topographie*, I, p. 179 suiv.; WILSON, *Survey*, p. 46 suiv.; Schick in *Z D P V*, I, p. 226 suiv.; XVII, *passim*; G. A. SMITH, *Jerusalem*, *passim*; MERRILL, *Jerusalem*, index à *citadel*, *David's castle* et *tower*, etc.

En entrant dans la ville par la rue nouvelle percée ici dans l'enceinte, on voit à droite les inscriptions *a* et *c* (n^{os} 48 et 49), murées dans le glacis de pierre à la base de la tour T (fig. 17)⁽¹⁾. L'entrée de la citadelle s'ouvre au milieu de son front est, en E, par une porte avancée

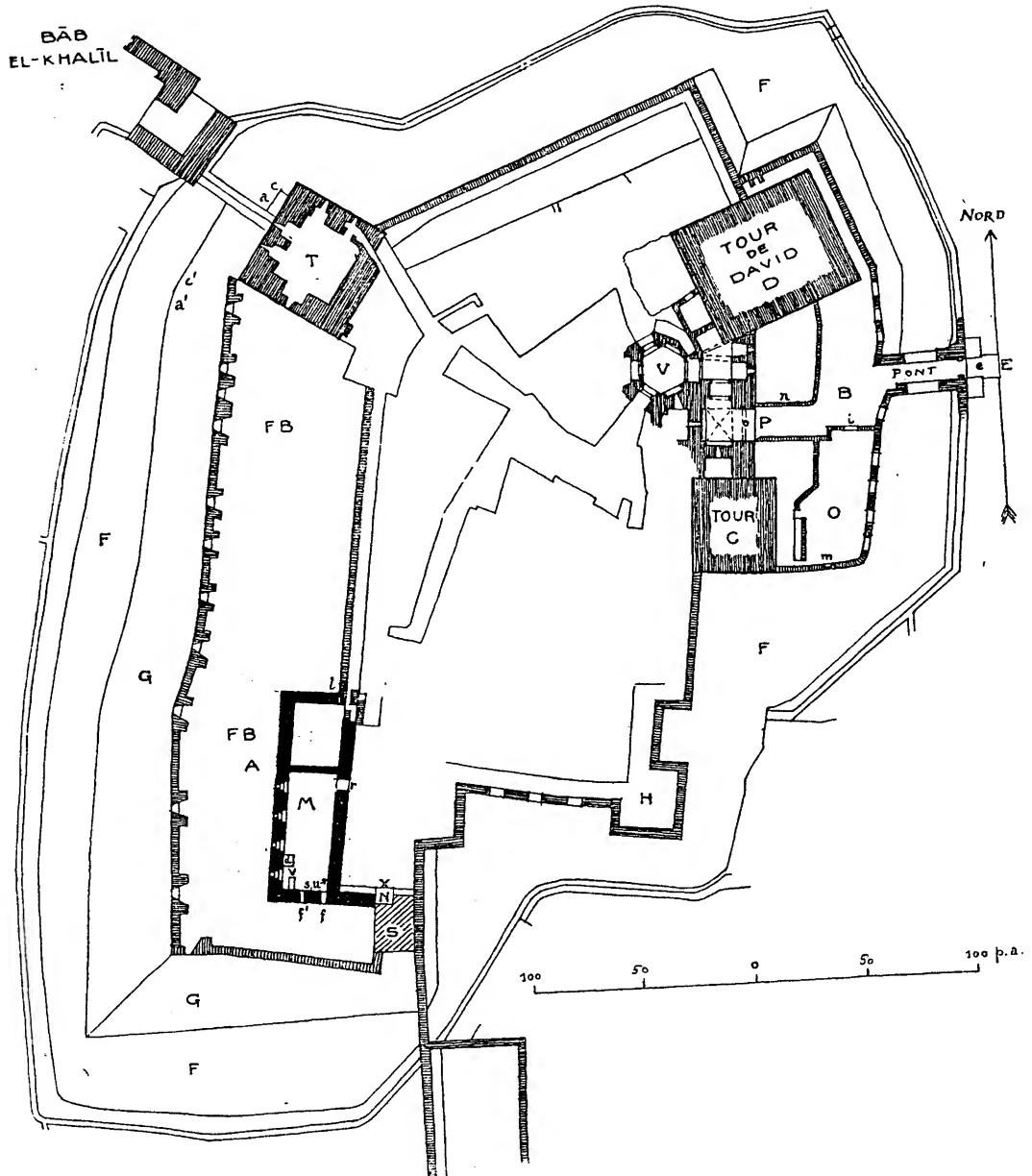


Fig. 17. — Plan de la citadelle.

que surmonte un double arc brisé (pl. XXXIX, à droite, et XL en bas); dans le tympan de cet arc est scellée l'inscription *e* (n^o 45). Cette porte défend un pont fixe en bois, remplaçant

⁽¹⁾ Ce croquis, où l'on ne voit pas la rue nouvelle, n'est qu'un calque sommaire du plan Wilson in *Survey*, pl. III (plan of the citadel), complété de quelques détails et combiné, pour l'entrée P-V, avec le plan plus détaillé de Schick in *prior. tom. cit.*, pl. I.

un ancien pont-levis⁽¹⁾, qui traverse le fossé F et débouche sur une barbacane B. Cet ouvrage est bordé par un mur bas crénelé qui commande le fossé (pl. XXXIX, XL et XLI en haut), et son aire est divisée par d'autres murets; c'est ici qu'on trouve l'oratoire O et les inscriptions *i*, *m* et *n* (n^{os} 50, 46 et 47). La porte principale P (mêmes planches) s'ouvre au milieu de la courtine qui relie les deux tours C et D (tour de David). Elle est haute et large, et couronnée par un double arc brisé, dans le tympan duquel était scellée l'inscription *o* (n^o 44). Un passage voûté et coudé à double angle droit conduit à un vestibule hexagone V, couvert d'une coupole au sommet de laquelle est percé un oculus, protégé par une lanterne de pierre. D'ici l'on débouche sur le terre-plein de la citadelle (pl. XLII en bas), de forme à peu près rectangulaire et entouré de courtines à chemin de ronde et à parapet crénelé, que relie entre elles les grosses tours C, D et T et les saillants H, S et A. Sur ce terre-plein s'élèvent des constructions accessoires, casemates, magasins et logements, pour la plupart en ruine.

A l'angle sud-ouest s'élève l'ouvrage ou bastion A, en saillie sur la courtine et assis sur une fausse braie FB, à parapet crénelé, qui borde tout le front ouest de la citadelle et s'amortit dans le fossé F, par un énorme glacis de pierre G. L'ouvrage A est divisé en deux parties par un mur transversal; la moitié sud est occupée par la mosquée M, dont la porte d'entrée, sur le terre-plein, est surmontée de l'inscription *r* (n^o 54). A l'intérieur, dans l'angle sud-est, se trouvent les inscriptions *s* et *u* (n^{os} 43 et 51), et sur la chaire le texte *v* (n^o 52). Au sud-est de l'ouvrage A s'élève le saillant S, en éperon dans le front sud de la citadelle (pl. XLII en haut); sur sa plate-forme supérieure se dresse le minaret N, portant l'inscription *x* (n^o 53).

43

CONSTRUCTION D'UNE TOUR PAR MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ. 610 H. — Grande dalle de calcaire scellée à l'intérieur de la mosquée M, dans le mur est et tout près de l'angle sud-est, en *s* (fig. 17 et 20), à 1 mètre au-dessus du sol dallé; dimensions 170 × 58. Cinq lignes en naskhi ayyoubide ancien; grands et beaux caractères, très bien conservés, quelques points et signes. Inédite; voir pl. XLI en bas (cliché 1914)⁽²⁾.

C, IX, 110 (jusqu'à خَيْرٍ)⁽³⁾, et LXI, 13 (2) بِسْمِ اللَّهِ... لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ (1)

⁽¹⁾ Poggibonsi (cité plus loin, p. 143, note) l'a vu en 1345 (ponte levatoio), et Fabri (cité plus loin, n^o 48) en 1483 (pons in catenis dependens, qui potest sursum erigi et demitti). Il est signalé encore après les travaux de Sulaimān; ainsi in Surius (vers 1645), p. 378 (avec un pont-levis), et même en 1878 par Schick in *tom. cit.*, p. 237 en haut (eine hölzerne Zugbrücke) et pl. I. Mais ce dernier fait erreur, car la bâtisse couverte d'un toit que montre la photographie Bonfils (pl. XXXIX, à droite) existait déjà en 1864; voir Wilson, *Survey*, photographs, pl. 21 en haut, à droite.

⁽²⁾ Comparé à un cliché de l'École biblique.

⁽³⁾ Le lapicide a sauté le mot *من* au milieu de ce passage.

(نَصَّرَ) (3) (المؤمنين) (1) عَمِلَ هَذَا الْبُرْجَ الْمُبَارَكَ بِأَمْرِ مَوْلَانَا الْمَلِكِ الْمُعْظَمِ شَرَفِ
الدُّنْيَا وَالِدِينَ أَبِي الْمُظَقَّرِ (4) عَيْسَى بْنِ الْمَلِكِ الْعَادِلِ سَيْفِ الدِّينِ أَبِي بَكْرٍ
مُحَمَّدَ بْنَ أَيُّوبَ بْنَ شَاذِيٍّ وَتَوَلَّى عِمَارَتَهُ عَزَّ الدِّينُ عُمَرُ بْنُ يَعْغَمُرَ (5) الْمُعْظَمِيَّ فِي
شَهْرِ سَنَةِ عَشْرٍ وَسِتِّمِائَةٍ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَبِشَدِّ الْفَقِيرِ إِلَى رَحْمَةِ اللَّهِ
خَطَّ الْمَعْظَمِيَّ (2).

A été faite cette tour bénie sur l'ordre de notre maître al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-dunyā wal-dīn Abu l-muzaffar 'Īsā, fils d'al-Malik al-'Ādil Saif al-dīn Abū bakr Muḥammad, fils d'Ay-yūb, fils de Shādhī. Et a dirigé sa construction 'Izz al-dīn 'Umar, fils de Yaghmur, le serviteur d'(al-Malik) al-Mu'azzam, dans les mois de l'année 610 (1213-14) — et la louange soit à Allāh, le maître des mondes! — et (elle a eu lieu) sous l'inspection de l'aveugle de la grâce d'Allāh, Khatlukh, le serviteur d'(al-Malik) al-Mu'azzam (3).

L. 3 : A première vue, le mot *burdj* « tour » paraît désigner le seul ouvrage A, plutôt que la citadelle entière; en effet, les inscriptions et les auteurs emploient en général d'autres termes pour les forteresses et les citadelles (4). Il est vrai qu'on ne saurait tracer de limite précise entre une tour et un château (5), d'autant que la citadelle de Jérusalem est confondue parfois, semble-t-il, avec sa tour principale, le Burdj dāwud ou tour de David (6); mais dans une inscription, l'on attendrait ici *qal'a* ou *hiṣn*, plutôt que *burdj* (7). D'autre part, il est peu vraisemblable qu'une inscription de pareille taille, calculée pour être vue de loin,

(1) Ce mot est le dernier du verset C, LXI, 13.

(2) Ou [المعمار], soit *al-mimār* « le maçon », car après le 'ain on voit sous la ligne une petite protubérance qui ressemble à un *mim*; cf. note suivante.

(3) Ou « le maçon », si on lit *al-mimār* au lieu d'*al-mu'azzami*; mais le mot *shadd* « inspection », qui répond au titre *mushidd* ou *shādd* « inspecteur », et le nom turc de ce personnage trahissent un émir ou un fonctionnaire plutôt qu'un simple ouvrier; cf. plus loin, p. 141, n. 3.

(4) Ainsi *hiṣn*, *qal'a*, *qaṣr* ou *thaghr*; pour les tours et saillants, *burdj* ou *bāshūra*; pour les murs et courtines, *sūr* ou *badana*. Ces définitions ressortent d'un grand nombre de cas particuliers que je ne puis citer ici; cf. FRAENKEL, *Fremdwörter*, p. 234 suiv.

(5) Ainsi un château carré ressemblant à une grosse tour est appelé *burdj* in *M C I A*, I, n° 321, l. 2, et pl. XXXVI, et aussi chez les auteurs.

(6) Voir plus loin, p. 137, n. 1, 139, n. 1, et *passim*.

(7) Le premier terme est employé par Ibn shaddād, 'Umari et Mudjir al-dīn cités plus loin, et c'est celui du nom vulgaire de la citadelle. Le deuxième figure chez 'Imād al-dīn cité plus loin, p. 136, n. 4. Quant au troisième, on le trouve chez Ibn shaddād et d'autres auteurs, mais il y désigne la seule tour de David, ainsi qu'on le verra par un passage décisif où ce *burdj* est opposé à la *qal'a* tout entière (p. 137, n. 5 fin).

soit *in situ* dans l'angle obscur d'une salle voûtée. De fait, on verra plus loin que l'ouvrage A, quelle qu'en soit l'origine, a été remanié quand on y a installé la mosquée M (n° 51), et que le mur dans lequel est scellé le n° 43 date probablement de cette époque. Mais si cette inscription n'est plus en place, elle peut provenir d'un autre point de l'ouvrage A, ou d'une tour quelconque de la citadelle, ou même de l'enceinte; en effet, l'une et l'autre ont subi des transformations importantes au cours du VII^e (XIII^e) siècle. Bien que leur étude ne suggère que de vagues présomptions sur l'origine de ce curieux document, elle n'est pas inutile à son commentaire et je demande à la résumer ici, en commençant par l'enceinte.

Entamée par le siège de 583 (1187), l'enceinte de Jérusalem fut réparée par Saladin⁽¹⁾, puis par ses successeurs⁽²⁾, jusqu'au jour où Malik Mu'azzam décida de la raser, en muḥarram 616 (mars 1219), devant la menace de la cinquième croisade⁽³⁾. Bien que les auteurs exagèrent volontiers les outrages que

(1) Voir le commentaire du n° 150.

(2) Voir les sources citées plus haut, p. 122, n. 3. Wilbrand (1212) parle des murs de la ville, mais sans donner aucun détail; voir LAURENT, *Peregrinatores*, p. 185, l. 9. Deux ans à peine avant la destruction de l'enceinte, Thietmar (1217) dit ceci, p. 18 (34), apparemment en témoin oculaire: « Civitas ista fortissima est supra modum muris et turribus munita ». Sur J. de Vitry, voir septième note suivante.

(3) Voir Yāqūt, II, p. 605, l. 15; III, p. 557, l. 12; IV, p. 600 en haut, trad. Derenbourg in *Centenaire*, p. 89 suiv.; Ibn al-athīr, XII, p. 213, l. 13 (date équivoque), et 315, l. 11; *Patriarches*, Pa. 302, p. 330, l. 10 d'en bas suiv., et in *ROL*, XI, p. 251 en bas; Sibṭ-Jewett, p. 395, l. 8 suiv.; Abū shāma, II, p. 205, l. 10 d'en bas (189); *Dhail*, Pa. 5852, f^{os} 125 b suiv.; Be. 9813, f^o 86 b, et in GOERGENS, *Quellenbeiträge*, p. 189, n. 1; Kamāl al-dīn, Pa. 1666, f^o 241 b, et in *ROL*, V, p. 62; IBN SHADDĀD, *Barq*, Ley. 1466, p. 257 en bas; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f^o 186 b suiv.; Abu l-fidā', III, p. 128, l. 19 suiv.; Nuwairi in HAMAKER, *Narratio*, p. 117, n. 70; Ṣafadi, Pa. 5827, f^o 153 a en bas; Yāfi'i, Pa. 1590, f^o 156 a; Ibn kathīr, Pa. 1516, f^o 26 b en bas; Ibn khaldūn, V, p. 345 *ult.* et 349, l. 7 d'en bas; MAQRĪZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f^{os} 66 b et 91 b, et in *ROL*, IX, p. 483, et X, p. 323; *Khiṭat*, I, p. 218, l. 15 (B. p. 644), et HAMAKER, *op. cit.*, p. 35; 'Aini, Pa. 1543, f^o 27 a (renvoi à un passage antérieur qui n'est pas dans ce ms.); ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1780, f^o 118 b en haut, et in *ROL*, V, p. 59, n. 3; Suyūṭi, Be. 6099, f^o 51 b; trad. Reynolds, p. 267; Mudjir al-dīn, p. 355, l. 7 (86); *RHC Or*, I, p. 91 a (Abu l-fidā'); II a, p. 119 et 176 (Ibn al-athīr), et 188 ('Aini); V, p. 85 et 173 (Abū shāma); WILKEN, *Kreuzzüge*, VI, p. 237, n. 77, et Beylagen, p. 17 (Abū shāma); REINAUD, *Bibliographie*, p. 346, 540 et 773 (Abu l-fidā', Ibn al-athīr et Ibn al-furāt); *Extraits*, p. 398, n. 1, et 410 (Nuwairi et Maqrīzi); AMARI, *Bibliotheca*, p. 316 et 513 en haut (Ibn al-athīr et 'Aini); RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 90 et 108 ('Aini et Maqrīzi); II, p. 253; *Königreich*, p. 735 et n. 2 (sources), et 744. Pour les sources occidentales, voir aussi les éditions d'Olivier et de J. de Vitry in *Westdeutsche Z. für Geschichte und Kunst*, X, p. 175 suiv. (sources) et 183 (texte), et in *Z. für Kirchen-Geschichte*, XV, p. 570 (sources) et

des accidents naturels ou la main des hommes font subir aux monuments⁽¹⁾, on voit assez, par leurs récits, qu'à cette occasion les murs de la ville furent sinon rasés, du moins mis hors d'état de la défendre. La plupart des auteurs parlent ici de la muraille (*sūr*), ou des murailles (*aswār*); mais quelques-uns signalent aussi les tours (*abrādġ*)⁽²⁾.

L'enceinte était encore en ruine dix ans plus tard, quand Malik Kāmil livra Jérusalem à Frédéric II, soit en rabī^f 626 (février 1229). Suivant quelques auteurs arabes, une clause du traité stipulait que les murs de la ville ne seraient pas relevés⁽³⁾. Cette clause a été contestée, et de fait, elle ne figure ni dans les sources arabes les plus anciennes⁽⁴⁾, ni chez les auteurs latins⁽⁵⁾. Quoi qu'il en soit, l'empereur songea, semble-t-il, à les rebâtir; mais les travaux ne commencèrent que plus tard et furent conduits mollement⁽⁶⁾. De fait, on ne voit pas que

576 en bas (texte), et ses *Quinti belli sacri scriptores minores*, p. 47 (*Gesta*); *Eracles* in *RHC Oc*, II, p. 339 et 489; Ernoul, p. 417; Godefroy et G. de Nangis in MICHAUD, *Bibliographie*, I, p. 555 et 340; Kohler in *ROL*, VIII, p. 448, n. 1 (sources diverses); cf. ROBINSON, *Researches*, I, p. 454 en bas et 469; MUNK, *Palestine*, p. 635 a; KRAFFT, *Topographie*, p. 256 en haut; WILLIAMS, *City*, I, p. 421 et suppl. p. 47; TOBLER, *Topographie*, I, p. 137-8; DE MAS LATRIE, *Chypre*, I, p. 202; *SWP*, *Jerusalem*, p. 42 et 83; Schick in *ZDPV*, XVII, p. 257 en bas; CONDER, *Kingdom*, p. 308 en bas; *Jerusalem*, p. 317; MERRILL, *Jerusalem*, p. 387, etc.

(1) Voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 16 suiv.; *Notes sur les croisades*, in *JA*, 9^e série, XIX, p. 424 (40); *Voyage en Syrie*, I, p. 331, n. 5.

(2) Ainsi Olivier (*muri cum turribus redacti sunt in acervos lapidum*), Godefroy, Abū shāma, Ibn wāṣil (*sūr* ou *aswār*, et *abrādġ*), G. de Nangis et Ibn furāt. L'auteur des *Patriarches* parle des murailles (*aswār*), des maisons (*dūr*) et des caravansérails (*fanādiq*).

(3) Voir Ibn wāṣil, Pa. 1702, f^o 254 a, l. 6 (*'alā sharīṭatīn an yabqā kharāban wa-lā yudjaddada sūruhu*); cf. f^o 332 b et Pa. 1703, f^o 22 b; Baibars et Nuwairi in 'Aini, Pa. 1543, f^o 27 a, l. 6 d'en bas et 13 d'en bas; Abu l-fidā', III, p. 148, l. 21; Ibn khaldūn, V, p. 351, l. 4 d'en bas; MAQRĪZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f^o 75 b, et in *ROL*, V, p. 75, note en haut; IX, p. 525; X, p. 323, n. 1; *Khīṭaṭ*, II, p. 376, l. 3 d'en bas; mêmes auteurs in AMARI, *Bibliotheca*, p. 419 ult., 513, l. 6 et 14, et 520, l. 7; *RHC Or*, I, p. 104 b; II a, p. 188 suiv.; REINAUD, *Bibliographie*, p. 350, 548 et 714; *Extraits*, p. 430; RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 90 et 97 en bas; Mudjir al-dīn, p. 358, l. 17 (88); cf. ROBINSON, *Researches*, I, p. 469 en bas; MUNK, *Palestine*, p. 636 b en haut; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 47; *SWP*, *Jerusalem*, p. 83; CONDER, *Kingdom*, p. 313, etc.

(4) Ainsi Ibn al-athīr, XII, p. 315; *Patriarches*, Pa. 302, p. 353; Sibṭ-Jewett, p. 431 suiv.; ABŪ SHĀMA, *Dhail*, Pa. 5852, f^o 170 a en bas; *RHC Or*, II a, p. 176; V, p. 186; AMARI, *Bibliotheca*, p. 316 et 324; IBN SHADDĀD, *Barq*, Ley. 1466, p. 258.

(5) Voir WILKEN, *Kreuzzüge*, VI, p. 479 suiv.; WILLIAMS, *City*, I, p. 422, n. 1; DE MAS LATRIE, *Chypre*, I, p. 250; RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 40 et 76, n. 212; *Königreich*, p. 779, n. 1, et 784, n. 4. Suivant Ernoul, p. 465, le traité permettait à l'empereur de relever les fortifications anciennes, mais non d'en bâtir de nouvelles.

(6) Voir les sources in WILKEN, *tom. cit.*, p. 482; TOBLER, *tom. cit.*, p. 138, n. 2; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 791, n. 1; cf. p. 797. D'après Ernoul, p. 466, Frédéric se borna à donner, avant

l'enceinte ait joué un rôle stratégique lors de l'attaque de Malik Nāṣir Dāwud en 637 (1239)⁽¹⁾, et elle était encore incapable de défendre la ville quand les Khazars l'assillèrent en 642 (1244)⁽²⁾. Mais vers la fin de 644 (avril 1247), le sultan d'Égypte Malik Ṣāliḥ Ayyūb, passant à Jérusalem, ordonna d'en mesurer l'enceinte et de la restaurer⁽³⁾. Ainsi elle n'était ni entièrement détruite,

ou après son départ, l'ordre de « fermer » Jérusalem; suivant *Eracles in RHC Oc*, II, p. 374, il fit semblant de vouloir fermer la cité, fit découvrir les fondations et asseoir (les murs), puis il quitta soudain la ville. Wilken, qui n'est pas la dupe de Frédéric, a bien montré (n. 59) que cet ordre ne fut pas exécuté. Cet historien vivait à Berlin; mais alors, l'histoire n'y était pas écrite par l'état-major et les flatteurs de l'empire. C'est en 1894 que Schick in *ZDPV*, XVII, p. 258, s'inspirant sans le citer d'un passage douteux de Tobler, ose affirmer sans rire que « c'est un empereur allemand qui a bâti les murs de Jérusalem il y a 600 ans ». Et quatre ans plus tard, on mutilait l'enceinte, à côté de la porte de Jaffa, pour le passage d'un autre empereur.

Suivant J. de Vitry, Jérusalem est entourée de tous côtés d'un mur solide (*muro valido undique circumdata*); voir BONGARS, *Gesta*, I, p. 1079, et *PPTS*, XI, p. 39 en haut, cité par Burchard in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 73, et *PPTS*, XII, p. 79 en bas, et par Sanuto, p. 175. S'il est vrai que l'*Historia orientalis* est de sa plume et qu'il a écrit ce livre vers 1226, on pourrait en conclure, à la rigueur, qu'il est entré à Jérusalem après le traité, avant de quitter la Palestine, et qu'il y a vu l'enceinte restaurée par l'empereur. Mais cette opinion ne saurait tenir en face de témoignages plus précis. Je crois plutôt que l'évêque d'Acre, qui était en Palestine dès la fin de 1216, écrit d'après des sources antérieures à la démolition de 1219, telles que Théodéric, p. 7 (*SWP, Jerusalem*, p. 45; *PPTS*, V, p. 5), ou Thietmar cité plus haut, p. 133, n. 2; en effet, son livre est une compilation d'histoire et de géographie, sans valeur chronologique précise.

⁽¹⁾ Suivant *Eracles in RHC Oc*, II, p. 529, les Francs avaient rebâti, vers la porte Saint-Étienne, aujourd'hui de Damas, un pan de mur et quelques tourelles que les assaillants jetèrent à bas avant de se porter contre la citadelle; cf. plus loin, p. 137, n. 4 suiv. Pour l'enceinte à cette époque, voir aussi REINAUD, *Extraits*, p. 439; WILKEN, *tom. cit.*, p. 587 et 596; TOBLER, *loc. cit.*

⁽²⁾ Suivant *Eracles in tom. cit.*, p. 562, il n'y avait alors qu'un pan de mur sans créneaux; cf. WILKEN, *tom. cit.*, p. 633 suiv.; ROBINSON, *tom. cit.*, p. 470; TOBLER et SCHICK, *locis cit.*; RÖHRICHT, *op. cit.*, p. 361 suiv.

⁽³⁾ MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 102 b, l. 9 suiv. : *وَأَمْرٌ بِذَرَعِ سُوْرِ الْقُدْسِ وَكَانَ ذَرَعُهُ سِتَّةَ آلَافٍ ذِرَاعٍ* « Et il ordonna de mesurer l'enceinte de Jérusalem, et il se trouva qu'elle mesurait 6000 coudées hachimides (de circuit). Alors il ordonna d'employer à sa restauration les revenus de Jérusalem »; cf. Blochet in *ROL*, XI, p. 193 et n. 4. Suivant le traducteur, ce texte est très altéré; pourtant il est clair, à part la correction *bil-hāshimi*, au lieu de *bil-qāshimi*, faite déjà par Blochet. Le mot qu'il a lu *shughl* « finances » ou « main-d'œuvre » ne peut être que *mughall* « produit » de la terre, ou des impôts fonciers. Cette leçon certaine est confirmée par les répliques suivantes, que j'ai trouvées après coup : Yāfi'i, Pa. 1590, f° 178 a, l. 8 d'en bas : « Le sultan passa . . . à Jérusalem, où il ordonna d'en restaurer l'enceinte et d'y employer les revenus de cette ville » (*fa-amara bi-'imārati sūrihā wa-bi-ṣarfi mughallihā fi sūrihā*), et surtout 'Aini, Pa. 1543, f° (?), l. 20 suiv. : *وَزَارَ مِنْ رَجُوعِهِ بَيْتَ الْمَقْدِسِ وَتَفَقَّدَ أَحْوَالَهُ وَأَمَرَ : بِإِعَادَةِ أَسْوَارِهِ أَنْ تُعْمَرَ كَمَا كَانَتْ فِي الدَّوْلَةِ النَّاصِرِيَّةِ فَاتَّحَ الْقُدْسَ وَأَنْ يُصَرَّفَ الْكِرَاجُ وَمَا يَتَكْضَلُ مِنْ غَلَّاتِ بَيْتِ* « Et à son retour (de Damas au Caire), le sultan

puisqu'on pouvait la mesurer, ni en bon état, puisqu'il fallait la réparer. Cet ordre fut-il exécuté? Probablement, puisque le sultan prescrit d'employer à ce travail les revenus de la ville⁽¹⁾. Sinon comment expliquer ce fait étrange que les auteurs arabes ne signalent pas de réparations à l'enceinte sous les Mamlouks, alors que les relations occidentales en attestent l'existence de la fin du xiii^e au début du xvi^e siècle⁽²⁾? Ce silence est d'autant plus significatif que les grands Bahrides couvrirent la Syrie de travaux militaires, et qu'à leur époque, Jérusalem n'était encore à l'abri ni des croisés, ni des Mongols⁽³⁾.

En résumé, le n° 43, qui décorait une tour (*burdj*), peut provenir d'une de ces tours (*abrādj*) de l'enceinte que Malik Mu'azzam fit démolir en 1219.

En ce qui concerne la citadelle, les témoignages sont plus rares et moins précis que pour l'enceinte, soit sur les travaux ayyoubides⁽⁴⁾, soit sur la démolition de 1219. D'après quelques auteurs, la tour de David échappa seule à la destruction⁽⁵⁾. Si ce nom ne désigne pas ici, par extension, la citadelle tout en-

visita Jérusalem et il s'informa de la situation de cette ville. Il ordonna d'en relever les murailles et de les restaurer dans l'état où elles se trouvaient sous le règne de Nāsir (Saladin), le conquérant de Jérusalem, et d'y employer le produit de l'impôt foncier et des revenus agraires de Jérusalem, ajoutant que s'il manquait quelque chose, il le fournirait sur sa caisse. » Le mot *ghalla* (ici *ghallāt* au pluriel) est synonyme de *mughall*; voir LANE, *Lexicon*. La cote du f° in 'Aini, sautée dans mon manuscrit, sera donnée dans un errata.

⁽¹⁾ Quelques années plus tard, le poète persan Sa'di parle de Jérusalem « pleine au dedans de sanctuaires, au dehors de remparts ruinés » (ديوار بيرون خراب); voir *Bustān*, chap. iv, vers 10, éd. Graf, Vi. 1858, p. 139; cf. MASSÉ, *Essai sur le poète Saadi*, Pa. 1919, p. 68. Mais il n'est pas certain qu'il ait visité la ville sainte, et ce mot d'un poète ne saurait avoir la valeur d'un témoignage chronologique précis.

⁽²⁾ Voir les sources citées vers la fin du commentaire des nos 119 à 129.

⁽³⁾ Seul Mudjir al-dīn signale quelques travaux de ces princes à l'angle sud-est du Haram, qui fait partie de l'enceinte; voir le commentaire du n° 170.

⁽⁴⁾ Suivant 'Imād al-dīn, p. 68, l. 5 d'en bas, et in Abū shāma, II, p. 114, l. 14 d'en bas, Saladin la restaura (*ahyāhu wa-djaddadah*); les deux suffixes masculins se rapportent à *hiṣn*, qui désigne un peu plus haut la citadelle. Ces deux mots ne figurent ni dans la mauvaise traduction de *Quellenbeiträge*, p. 88, ni chez Mudjir al-dīn, p. 302, l. 5 suiv. (77), qui reproduit ici, sans le citer, une partie de ce passage, en y mêlant des réflexions personnelles. Il explique *hiṣn* par *qal'a*, qui était déjà le terme courant à son époque; cf. plus haut, p. 132, n. 7. Ailleurs, p. 405, l. 4 d'en bas (182), il dit que les Byzantins, puis les Francs, rebâtirent la citadelle, sauf la tour de David, qu'il considère comme antique; cf. p. 366 en bas (97 en haut) et 403, l. 17 (177). Wilbrand (1212) ne parle de cette tour que pour faire de l'archéologie antique (nunc autem... est reedificata), car d'après le contexte, *nunc* veut dire ici, non « de son temps », mais « après la destruction romaine »; voir LAURENT, *Peregrinatores*, p. 185, l. 14. Thietmar (1217) cité plus haut, p. 133, n. 2, ne parle que de l'enceinte en général.

⁽⁵⁾ Ainsi *Patriarches*, *Eracles*, Ibn wāṣil, Abu l-fidā', Ibn al-furāt, Maqrizi, Olivier, Godefroy et

tière⁽¹⁾, il semble bien que celle-ci fut démolie, ou du moins démantelée, et ce fait paraît confirmé par d'autres témoignages qui montrent les Francs, après leur rentrée à Jérusalem en 626 (1229) et la mort de Malik Kāmil en 635 (1238), rebâtissant la citadelle autour de la tour de David⁽²⁾. Quoi qu'il en soit⁽³⁾, en 637 (fin de 1239), Malik Nāṣir Dāwud paraissait devant Jérusalem, que son enceinte mal réparée ne pouvait défendre⁽⁴⁾. Après un siège de trois à quatre semaines, il s'emparait de la citadelle et la faisait démolir, ainsi que la tour de David⁽⁵⁾.

G. de Nangis cités plus haut, p. 133, n. 3, et plus bas, n. 2 et 5; J. de Vitry (Olivier) et Sanuto in BONGARS, *Gesta*, I, p. 1137, et II, p. 208; Abu l-fidā', III, p. 173, l. 18, et in *RHC Or*, I, p. 117-8 (traduction inexacte, l'auteur ne fait allusion qu'à la destruction de 1219); Mudjir al-din, p. 360, l. 5 (89); cf. WILKEN, *tom. cit.*, p. 238 et 596; MUNK, *pag. cit.* en bas; RÖHRICHT, *op. cit.*, p. 735.

⁽¹⁾ Comme l'ont compris quelques auteurs modernes, qui en concluent que toute la citadelle fut épargnée en 1219; ainsi ROBINSON, *tom. cit.*, p. 454; TOBLER, *tom. cit.*, p. 192; *SWP, Jerusalem*, p. 83.

⁽²⁾ Voir *Eracles* in *RHC Oc*, II, p. 529 suiv.; IBN SHADDĀD, *Barq*, Ley. 1466, p. 258 suiv.; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 332 b, et 1703, f° 22 b; ABU L-FIDĀ', *locis cit.*; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 91 b en haut, et in *ROL*, X, p. 323; 'Aini, Pa. 1543, f° 82 a en haut et in AMARI, *Bibliotheca*, p. 516, l. 14, *RHC Or*, IIa, p. 196, et RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 93; REINAUD, *Bibliographie*, p. 354, 548 et 716; *Extraits*, p. 439 suiv.; MUDJĪR AL-DĪN, *loc. cit.*, WILKEN, *ult. loc. cit.*, MUNK, *op. cit.*, p. 637 a en haut; KRAFFT et TOBLER, *locis cit.*; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 791, n. 1 fin.

⁽³⁾ Je n'ai trouvé aucun document précis touchant l'état de la citadelle avant le siège de 1239; sans doute elle était en état de défense, puisqu'elle put résister près d'un mois contre un assaillant muni de gros engins. J. de Vitry (vers 1226?) la décrit ainsi : « Habet (civitas) a parte occidentali munitionem ex lapidibus quadris, cemento et plumbo fusili quasi indissolubiliter compaginatis constructam, que ex uno eius latere pro muro est civitati, et turris David appellatur »; voir BONGARS, *Gesta*, I, p. 1079, et *PPTS*, XI, p. 39 en haut, cité par Burchard in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 73, et *PPTS*, XII, p. 80 en haut, et par Sanuto, p. 175. Mais ces ouvrages sont en partie des compilations sans valeur chronologique, et qui puisent à des sources antérieures à la démolition de 1219, peut-être même à la conquête de 1187; cf. Rotermond in *ZDPV*, XXXV, p. 2 en bas. Même remarque pour les descriptions publiées in MICHELANT et RAYNAUD, *Itinéraires*, ainsi le groupe Cîtez-Erroul, qu'on date vers 1231 et qui pourrait, de ce fait, être en cause ici. Elles ne parlent qu'en passant de la tour de David, et dans des termes analogues à ceux de la description dite de 1187, qui est antérieure à la conquête, comme celles de G. de Tyr ou de Théodéric, p. 8 en bas (*SWP, Jerusalem*, p. 45; *PPTS*, V, p. 6). Yāqūt, qui affirme avoir été à Jérusalem (IV, p. 593 *ult.* et 600, l. 9), ne parle pas de la citadelle. D'ailleurs, on attribue son ouvrage à l'année 623 (1226), c'est-à-dire avant le traité de 1229, et de fait, s'il signale à trois reprises la démolition de l'enceinte en 1219 (voir plus haut, p. 133, n. 3 début), il ne fait aucune allusion à sa restauration depuis 1229.

⁽⁴⁾ Voir plus haut, p. 135, n. 1.

⁽⁵⁾ Voir *Patriarches*, Pa. 302, p. 356, l. 12; *Eracles* (récit détaillé), Ibn shaddād (récit très détaillé), IBN WĀSIL, ABU L-FIDĀ', MAQRĪZĪ, 'AINI, MUDJĪR AL-DĪN, REINAUD, WILKEN, MUNK, KRAFFT et TOBLER, *locis cit.* plus haut, n. 2 (chez ce dernier, lire Malik Nāṣir, au lieu de 'Ādil); Anon. in

La plupart des auteurs nomment à ce propos la citadelle et la tour⁽¹⁾, et ceux qui ne parlent que de la tour désignent peut-être sous son nom la citadelle

ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 230 en bas; Şafadi, Pa. 5827, f° 156 b en haut; Suyūti, Be. 6099, f° 53 a-b; trad. Reynolds, p. 276 suiv. (récit curieux, mais à demi légendaire); ROBINSON, *tom. cit.*, p. 470; WILLIAMS, *tom. cit.*, p. 424 et suppl. p. 47; DE MAS LATRIE, *Chypre*, I, p. 320, et in *ROL*, I, p. 22; Schick et *SWP*, *locis cit.*; CONDER, *Kingdom*, p. 315; *Jerusalem*, p. 319. Pour les sources occidentales, voir surtout RÖHRICHT, *Königreich*, p. 844, n. 1 et 2; Kohler in *ROL*, VIII, p. 447, n. 4.

Voici le récit inédit d'Ibn shaddād, dont la source m'est inconnue : (p. 258) « Malik Nāṣir réunit une forte armée et vint assiéger Jérusalem le mercredi 17 djumādā I^r 637 (jeudi 15 décembre 1239). Les Francs y avaient réparé et fortifié une tour appelée Burdj dāwud (*qad 'anmarū burdjan... wa-ḥaṣṣanūhu*). Il dressa contre elle ses mangonneaux (*madjāniq*) et la serra de si près qu'on la lui livra le lundi 8 djumādā II (jeudi 5 janvier 1240); puis il s'empara de la ville et il y mit un gouverneur. Alors il écrivit de sa main, au calife Mustanṣir, une lettre qu'il avait composée lui-même. » Suit le texte de ce document, rédigé dans le style prétentieux des chancelleries d'alors. On y lit quelques détails curieux que je demande à résumer; mais pour les juger, il faut se rappeler que son auteur fut l'acteur principal du drame, et que son témoignage est d'autant moins impartial qu'il s'adresse ici à son suzerain. (p. 259) Après les formules d'entrée, Malik Nāṣir justifie son agression par les motifs que voici : La trêve était expirée, les Francs avaient chassé les habitants (musulmans) de Jérusalem, un de leurs comtes (*kundun min kunūdihim*), qui était un chef de leurs armées et un chevalier célèbre, orgueilleux et vaillant, avait réparé la citadelle durant la trêve (c'est-à-dire contrairement au traité), l'avait fortifiée, pourvue de munitions, d'armes et de soldats, et reliée à la tour de David. C'est un burdj énorme... dont le tiers inférieur est formé d'un plein massif de pierres et de ciment à la chaux (*qad ṣubba fihi l-ḥadjjaru wal-kilsu ṣabban*; cf. Schick in *ZDPV*, I, p. 235 : Der Thurm ist massiv... aus Quadersteinen hergestellt)... (p. 260) Les Francs s'étaient réfugiés dans la citadelle et la tour, après les avoir munies de palissades (hourdages?) permanentes et d'étais (mantelets?) de bois (*fa-satarūhumā bil-satā'iri l-mukhalladati wal-khashabi l-musannadati wal-'amadi l-mamdūdati*)... Alors votre serviteur (c'est toujours Malik Nāṣir qui écrit au calife) les assiégea avec une division de son armée, et après avoir tenté vainement de négocier... il dressa ses mangonneaux contre la citadelle... (p. 261) les sapeurs (*naqqābūn*) s'approchèrent des murs pour les saper, les artificiers (*zarrāqūn*) lancèrent leurs feux (*nirān*) contre les hourdages... Quand votre serviteur eut conquis la citadelle de bas en haut, une partie des assiégés se réfugièrent dans la tour de David... d'où ils envoyèrent un parlementaire demander l'amān pour leurs vies et leurs biens, et l'autorisation de sortir avec les armes et les bagages qu'ils pourraient emporter. Mais votre serviteur repoussa ces conditions et lança contre la tour ses mineurs (*ḥadjdjārūn*) (p. 262) et ses artificiers... Alors les assiégés renvoyèrent demander l'amān pour la vie sauve et la retraite sans autre condition, ce qui leur fut accordé... Ainsi la citadelle échut à votre serviteur comme un héritage de son père (Malik Mu'azzam, l'auteur du n° 43) et la tour comme un héritage de son homonyme (le roi David). La suite de cette lettre ne renferme aucun fait précis, sauf ceux cités troisième note suivante. Je crois qu'il faut prendre la moyenne entre ce rapport un peu trop glorieux et le récit plus discret d'*Eracles*, p. 530, qui reconnaît que les Francs ne sortirent qu'avec la vie sauve, et cherche à excuser leur défaite en prétendant que le bailli de l'empereur avait très mal garni la citadelle.

(1) Ainsi *Eracles*, IBN WĀṢIL, ABU L-FIDĀ', 'AINI ET MUDJĪR AL-DĪN, *locis cit.*

entière⁽¹⁾. Toutefois, d'après les meilleures sources, la démolition porta surtout sur la tour, et il se peut que les autres parties de la citadelle n'aient été que désarmées ou démantelées⁽²⁾.

Cette hypothèse paraît confirmée par deux observations. D'abord les tours et les courtines offrent une analogie frappante avec celles d'autres citadelles arabes au début du VII^e (XIII^e) siècle⁽³⁾. En revanche, la tour de David, j'entends la moitié supérieure, qui s'élève en retrait sur la base antique, est une construction plus récente, de qualité médiocre et qui porte la trace de plusieurs reprises⁽⁴⁾.

L'autre remarque est d'ordre historique : si la citadelle entière fut démolie en 1239, comment expliquer ce fait étrange que les auteurs arabes et occidentaux n'y signalent pas de réparations jusqu'à celles de Malik Nāṣir Muḥammad

(1) Ainsi MAQRĪZĪ, *loc. cit.*

(2) Dans la suite de sa lettre au calife, Malik Nāṣir écrit (p. 262 en bas suiv.) qu'il hésite encore à détruire la citadelle ou à la conserver pour la défense de Jérusalem et des musulmans. Quant à la tour, il a décidé de l'humilier, c'est-à-dire de l'abaisser et de supprimer ses défenses, pour la convertir en mosquée, pour en faire un édifice religieux sans aucune valeur stratégique, et revenir ainsi à la tradition, qu'il rappelle plus haut (p. 259), suivant laquelle le roi David avait bâti cette tour pour lui servir de mosquée et d'oratoire privé; cf. commentaire du n° 51. Il demande à ce sujet l'avis du gouvernement de Bagdad, et sa lettre se termine ici. Ibn shaddād ne fait connaître ni la réponse du calife, ni ce que Malik Nāṣir fit en réalité. Mais on peut déjà présumer qu'il épargna le corps de la citadelle et qu'il ne détruisit que la partie supérieure de la tour de David. C'est ce que semble confirmer *Eracles, loc. cit.* (je transcris librement) : « Quand les Sarrasins eurent la tour David et la forteresse, ils y mirent tantôt les mineurs et firent la tour fondre jusqu'en terre. Les pierres étaient si grandes... (et) elle était si fort maçonnée à chaux, à ciment et à sable, et les pierres soudées à plomb et à grosses bandes de fer... qu'à grand'peine ils la purent jeter bas. Ainsi fut abattue la tour David, qui dès lors qu'elle avait été faite jusqu'à ce temps avait toujours duré... Ce fut fait en l'an 1239. » L'auteur parle d'abord de la tour et de la citadelle, mais ensuite de la tour seule; et puis il faut tenir compte, en pareil cas, de l'exagération commune à ce genre de récits. De fait, sa base antique est encore debout; voir un peu plus loin. Et après comme avant 1239, elle servit, sinon de défense à la ville, du moins de refuge à ses habitants; ainsi *Eracles*, p. 384 suiv. et in RÖHRICHT, *Königreich*, p. 797 (en 1229); Ibn shaddād, p. 264 (en 1244).

(3) Ainsi à 'Adjlūn, Bosra, Damas, Baalbek, Saidjar (Chaizar) et Alep. Pour Damas, par exemple, voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 145 et fig. 67, et Ibn al-furāt in REINAUD, *Bibliographie*, p. 773, qui compare les tours de Jérusalem avec celles de la citadelle de Damas; il est vrai qu'il parle ici de l'enceinte démolie en 1219.

(4) L'appareil est irrégulier, les blocs du parement n'ont guère de bossages, l'étage supérieur est sans bretèches et le couronnement, en mauvais matériaux, n'a pas le crénelage régulier des autres tours; voir pl. XXXIX suiv. et WILSON, *Survey*, photographs, pl. 20 a; cf. plus loin, commentaire du n° 48, dernière note.

en 710 (1310)⁽¹⁾? Sans parler des derniers Ayyoubides⁽²⁾, est-il vraisemblable que les grands Bahrides aient attendu, pour la relever, que Mongols et croisés, battus et chassés de la Syrie, ne fussent plus sérieusement à craindre⁽³⁾? Il est vrai qu'un texte précis montre la tour de David détruite en partie à la fin du VII^e (XIII^e) siècle; mais je crois qu'il faut le prendre à la lettre⁽⁴⁾. L'auteur veut dire que la tour *antique* en grand appareil n'a été démolie que dans sa partie supérieure, et cette observation, qui était exacte alors, l'est encore aujourd'hui; mais on ne saurait en conclure que la citadelle ne fût pas en état de défense.

En résumé, le n° 43 peut aussi provenir d'une tour de la citadelle, soit de l'ouvrage A lui-même, dans son état antérieur à la construction de la mosquée M (n° 51), soit d'un autre saillant, peut-être du Burdj dāwud ou tour de David, qui serait désigné ici par *hādha l-burdju* « cette tour », et d'où la dalle aurait été arrachée lors de la démolition de 1239. Si l'on songe que son poids énorme devait en rendre le transport difficile et coûteux, on sera tenté de la rattacher à la citadelle plutôt qu'à l'enceinte. Quant à la date de son remploi, j'y reviendrai tout à l'heure (n° 51).

L. 4 : L'émir 'Izz al-dīn 'Umar ibn Yaghmur est nommé dans une autre inscription (n° 162), datée de cette même année 610⁽⁵⁾. Il paraît avoir été gouver-

⁽¹⁾ Ainsi pour Baibars, le plus grand constructeur de la dynastie avant Muḥammad, j'ai parcouru en vain la liste de ses travaux et fondations chez Ibn shaddād (*Barq*, p. 265), Nuwairi (Pa. 1578, f° 95 a et *passim*), Kutubi (I, p. 89 suiv.), Maqrīzi (*Sulūk*, in *SM*, I a, p. 141, et I b, p. 151; *Khīṭāṭ*, II, p. 303), Abu l-maḥāsin (Pa. 6065, fin du règne), Muḍjīr al-dīn (p. 433 (238) suiv.) et Ibn iyās (I, p. 111 suiv.). Je n'ai rien trouvé sur ses constructions chez Ibn wāṣil, qui écourte beaucoup la fin de son règne, ni dans l'abrégé de la grande *Vie de Baibars* d'Ibn 'abd al-zāhir, fait par Shāfi' (Pa. 1707). Burchard (1283) décrit la tour de David, son assiette et ses fossés, mais il fait de l'archéologie antique et ce morceau, dont la date est d'ailleurs douteuse, n'a pas de valeur chronologique; voir LAURENT, *Peregrinatores*, p. 64 (et 73, d'après J. de Vitry), et le même passage in *Palæstina seu descriptio Terræ Sanctæ autore R.P.F. Bonaventura Brocardo, monacho theutonico*, Cologne 1624, p. 34, avec quelques variantes.

⁽²⁾ Yāfi'i, Maqrīzi et 'Aini cités plus haut, p. 135, n. 3, pour la réparation de l'enceinte en 1247, ne parlent pas de la citadelle.

⁽³⁾ Voir le commentaire du n° 44.

⁽⁴⁾ Ricold (1294?) in LAURENT, *op. cit.*, p. 108 : « Ibi invenimus turrem David, de maximis et quadratis saxis ædificatam, etiam quod destruentes in destruendo defecerunt et aliquid ad memoriam reliquerunt »; cf. *Hystoire*, f° F II b, et in DE BACKER, *Extrême Orient*, p. 264 : « Et là trouvâmes la tour David édiflée de grandes pierres quarrées et n'estoit pas encore destruite du tout ».

⁽⁵⁾ Avec la variante *يغور* (au lieu de *يغور*), qui est la plus fréquente dans les manuscrits; ainsi Sibṭ-Jewett, p. 476, l. 17, et 479, l. 21; Abu l-fidā', III, p. 194, l. 5, et in *RHC Or*, I, p. 132 a (lire *ibn Yaghmūr*); Anon. in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 148, l. 12 et 15; Mufaḍḍal, p. 425 (83),

neur de Jérusalem pour Malik Mu'azzam, dont il porte le surnom au relatif (l. 5). Ce titre, il est vrai, ne figure pas dans ces deux inscriptions, mais il est contenu implicitement dans la formule *fī wilāyati* « sous le gouvernement de », qui introduit les noms de ce personnage au n° 162⁽¹⁾. Dès lors, je crois qu'ici les mots *tawallā 'imāratahu* (l. 4) signifient que 'Umar a « présidé » à la construction du burdj à titre de « gouverneur » (*mutawallī*)⁽²⁾. Et la preuve qu'il s'agit d'un rôle honorifique, c'est que le véritable directeur des travaux est nommé après lui.

L. 5 : La charge de ce directeur est exprimée par le mot *bi-shaddi*, correspondant au titre *shādd* ou *mushidd al-'amā'ir* « inspecteur des bâtiments »⁽³⁾. Ce Khutlukh me paraît être le Shudjā' al-dīn Khutlukh ibn 'Abdallah d'une troisième inscription de cette époque (n° 229), dont la date précise a disparu.

44

RESTAURATION SOUS MALIK NĀSIR MUḤAMMAD. 710 H. — Dalle de marbre scellée dans le tympan de l'arc de la porte P, en o (fig. 17); dimensions environ 100 × 40. Trois lignes en naskhi mamlouk ancien; grands caractères (copie 1893, revue en 1894).

(1) [بِسْمِ اللَّهِ... عَزَّ لَوْلَانَا السُّلْطَانُ (2) الْأَعْظَمُ الْمَلِكُ الْفَائِزُ نَاصِرَ الدُّنْيَا وَالِدِينَ
مُحَمَّدُ بْنُ السُّلْطَانِ (3) الْمَلِكِ الْمَنْصُورِ سَيْفَ الدُّنْيَا وَالِدِينَ قَلَاوُنَ أَعَزَّ اللَّهُ
نَصْرَهُ فِي شَهْرِ سَنَةِ عَشْرٍ وَسَبْعِمِائَةٍ.]

Gloire à notre maître le très grand sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Muḥammad, fils du sultan al-Malik al-Manṣūr Saif al-dunyā wal-dīn Qalāwun, qu'Allāh glorifie sa victoire! Dans les mois de l'année 710 (1310-11).

l. 6, et 485 (143), l. 6, où Blochet, n. 3, explique ce nom par le ouïghour *yaghmur* « pluie »; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, in *SM*, I a, p. 25 à 30; MASPERO et WIET, *Matériaux*, I, p. 145 en haut (d'après Ibn iyās). Aucun des personnages nommés dans ces textes ne peut être identifié avec celui des n°s 43 et 162, et je ne l'ai pas encore retrouvé dans les chroniques.

(1) Voir le commentaire de ce texte; cf. plus haut, p. 98, n. 1 et renvois.

(2) Mudjir al-dīn ne le nomme pas dans sa liste des gouverneurs de Jérusalem, où il devrait figurer p. 605 (263); mais elle est fort incomplète, surtout pour l'époque ayyoubide.

(3) Voir *M C I A*, I, index à ces mots, surtout p. 742 suiv., et d'autres sources citées par Moritz in *Festschrift Sachau*, p. 442, n. 49, et *Beiträge*, p. 43 en bas; Qalqashandī, IV, p. 22 en bas; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, in CASANOVA, *Citadelle*, p. 627, n. 2; cf. deux notes au commentaire des n°s 85 et 93.

Cette dalle a disparu dès lors et je n'ai pu la retrouver en 1914. La ligne 1 était cassée dans l'angle droite, au milieu du *bismillah*, et la fin de la ligne 3, renfermant la date, était un peu fruste et indistincte. D'après un croquis rapide fait en 1893 (fig. 18), le chiffre des dizaines doit être lu *'ashrīna* « vingt », et c'est ainsi que Sauvare l'a lu dans sa copie inédite (n° 121). Mais suivant un auteur contemporain, d'autant mieux informé qu'il était secrétaire d'État, c'est en 710 que la citadelle a été restaurée

Fig. 18. — Date du n° 44.

par le sultan Muḥammad⁽¹⁾, et cette date est confirmée par le n° 51, qui attribue à la même année la construction de la mosquée par ce prince. Il vaut donc mieux lire *'ashrin* (peut-être *'asharatin*) « dix », en admettant une légère irrégularité sur la dalle ou dans nos copies; ou bien il faut supposer que les travaux, commencés en 710, n'ont été achevés qu'en 720.

Rédigée sous la forme d'une eulogie au souverain, l'inscription ne précise pas la nature de ces travaux. Qu'ils aient duré dix ans ou non, il semble bien, d'après 'Umari cité tout à l'heure, qu'ils furent importants, et son témoignage, un peu vague sur ce point, paraît confirmé par plusieurs relations occidentales de cette époque⁽²⁾. Mais on ne saurait chercher dans ces textes des précisions archéo-

⁽¹⁾ 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 224 a, et 5867, f° 231 a, aussi in Qalqashandi, IV, p. 101, l. 4, et *Divān*, Pa. 4439, f° 87 b (résumé, avec quelques variantes) : *وكان بها آثار قلعة قديمة خربة جددت في أيام هذا السلطان سنة عشر وسبعائة على يد بكتامر الجوكندار إذ كان كافل الممالك ووجودها* « Il y avait à Jérusalem les ruines d'une citadelle ancienne, qui était en ruine. Elle fut restaurée sous le règne de ce sultan, l'année 710 (1310-11), par la main de Baktamur le djūkandār, alors qu'il était vice-roi. Au reste, qu'elle existe ou non, c'est tout un; car elle est inutile pour la défense (de cette ville). » 'Umari écrivait vers l'année 740, c'est-à-dire à la fin du règne de Muḥammad. La leçon *عشر* « dix » figure dans les deux manuscrits. Qalqashandi et le *Divān* donnent *سنة عشر* « seize »; mais le mot *سنة* « six » n'est qu'un bourdon provoqué par le mot précédent *سنة* « année ». Au reste, la date 710 (et non 720) est assurée par le nom de l'émir Baktamur, qui fut nommé vice-roi (*kāfil al-mamālik*) en 709, puis destitué en 711, et mourut la même année; voir Abu l-fidā', III, p. 60, l. 7 d'en bas, à 67, l. 11; Anon. in ZETTERS-TEEN, *Beiträge*, p. 145, l. 19, à 155, l. 22; Ibn ḥabīb, p. 313 et 318; MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 327 b à 338 a, *passim*; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 78 a à 81 b, *passim*; *Manhal*, Pa. 2069, f° 87 b en bas; Ibn iyās, I, p. 154, l. 12, à 157, l. 10 d'en bas, et 174, l. 5 d'en bas; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 299, n. 2, et 306 avec n. 2. Mudjīr al-dīn, qui décrit en détail les travaux de ce règne à l'intérieur et aux environs du Ḥaram, ne parle pas de ceux-ci; mais ses renseignements sur la citadelle sont très incomplets et confus.

⁽²⁾ Ainsi Ricold cité plus haut, p. 140, n. 4; mais j'ai montré que ce texte, bien que précis dans la forme, est d'une interprétation discutable. Haiton (vers 1307), qui donne de curieux détails sur l'organisation militaire et sur quelques places fortes du royaume syro-égyptien, en vue de

logiques; seule une exploration permettra peut-être de dégager l'œuvre de Muḥammad. Je crois qu'on peut déjà lui attribuer les parties les plus voisines du n° 44, en particulier l'entrée tout entière, de la porte P jusqu'au vestibule V; cette construction remarquable, qui allie la force à l'élégance, trahit bien la belle époque bahride⁽¹⁾. Je n'ose aller plus loin et lui attribuer aussi, sans autre

la reprise de la Terre Sainte, ne parle pas de la citadelle de Jérusalem; voir BERGERON, *Voyages*, p. 74 suiv.; DE BACKER, *op. cit.*, p. 231 suiv. Sanuto (vers 1310), p. 175, ne fait que répéter ici J. de Vitry cité plus haut, p. 137, n. 3. Odoric (vers 1320) signale la tour de David « nunc destructa », du moins in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 152, mais cette relation n'est pas de lui; voir Cordier in Odoric, p. LXXI et *passim*. Elle n'est pas originale et n'a pas de valeur chronologique; cf. une note au n° 76. En revanche, voici des textes plus précis : Pipinus (1320) in TOBLER, *tom. cit.*, p. 192, n. 7 : « Vidi et tetigi . . . turrim David que pro majore parte destructa est, sed Sarraceni super vetus opus fecerunt novum et habent ibi castrum satis pulchrum »; il semble bien que l'auteur veut parler des mêmes travaux que le n° 44. G. de Boldensele (1333), p. 263 : « In pede hujus montis versus civitatem soldanus castrum fecit, et a deputato castellano et servientibus diligentius custoditur ». Suivant Isaac Kheilo (1333) in CARMOLY, *Itinéraires*, p. 237-8, il y a beaucoup de fortifications autour de la tour de David, au point qu'elle n'est plus prenable aujourd'hui. L. de Sudheim (vers 1335) in *AOL*, II b, p. 352, dit seulement : « . . . adhuc tenet castrum David admiratus et capitaneus civitatis »; cf. *PP TS*, XII, p. 102 en bas. Mais J. de Vérone (août 1335) in *ROL*, III, p. 207, précise : « . . . juxta [castellum] quod nunc edificari fecit soldanus ». Le mot *castellum* a été rétabli par Röhrich, peut-être d'après les auteurs précédents; au reste, le contexte impose cette correction. Mandeville (vers 1336), p. 92 : « At the foot of the mount Syon, is a faire castelle and a strong, that the soudan leet make »; cf. WRIGHT, *Travels*, p. 174 en bas. Ce passage paraît emprunté à Boldensele, que ce compilateur a souvent pillé; voir Cordier in Odoric, p. L suiv., et Marco Polo, II, p. 598 suiv.; cf. Jacob in *ZDPV*, XII, p. 107, et le commentaire du n° 76. Poggibonsi (1345), I, p. 123 suiv., décrit *de visu* le château de David (truovi il castello . . .), assis sur le mur d'enceinte, de grande hauteur, entouré d'un fossé muré et profond, avec sa porte au levant, d'où l'on traverse le fossé sur un pont-levis (ponte levatoio; cf. plus haut, p. 131, n. 1), à côté de la tour de David. Après lui, presque tous les pèlerins parlent de la citadelle; ainsi Frescobaldi (1384), p. 151 (un cassero afforzato . . . il quale fa guardare l'ammiraglio di Gerusalem per lo soldano); Sigoli (1384), p. 136 (uno cassero bellissimo e bene murato . . .); d'Anglure (1395), p. 41 (ung fort chastel bien fermé de pierre taillée et de bonnes tours); Schiltberger (vers 1410), p. 76 (ein schöne purg, die hat chönig soldan machen lassen); G. de Lannoy (vers 1422), p. 143 (ung petit chastel de . . . pierre taillée . . . habité et gardé); Mariano da Siena (1431), p. 59 (una fortezza, che se ne fa grande guardia); Ét. de Gumpenberg (1449) in *Reyssbuch*, f° 247 a (ein schön castel), et plusieurs autres in TOBLER, *loc. cit.*, notes. Pour les relations subséquentes, voir n° 48, fin du commentaire.

⁽¹⁾ Les deux arcs brisés de la porte P ont un joint médian passant à leur sommet (pl. XL et XLI en haut). On a dit que dans les arcs brisés syriens, le joint vertical est un indice latin, alors que la clef de voûte épousant les deux demi-courbes est un indice arabe, et que si les croisés ont souvent employé ce dernier parti, les Arabes ne semblent pas avoir fait usage du premier; voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, I, p. 398; *Researches*, I, p. 2 suiv.; II, p. 116 et n. 1. Je crois qu'il faut renoncer à ce critère, basé sur une règle qui souffre un trop grand nombre d'exceptions. En effet, malgré la définition donnée par VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire*, III, p. 256 (art. *clef*, début), les arcs

preuve que les textes cités, tout le système des tours, avec leurs bretèches et leur crénelage, dont j'ai signalé l'analogie avec celui des grandes forteresses ayyoubides au début du VII^e (XIII^e) siècle⁽¹⁾. Mais il se peut que cette analogie soit superficielle, ou que la construction militaire n'ait guère changé d'un siècle à l'autre, ou que les ingénieurs de 1310 se soient inspirés de modèles plus anciens; c'est aux explorateurs à fixer l'indice archéologique du n° 44.

Je passe au problème historique soulevé par ce petit texte. Que les grands Bahrides aient laissé ou non la citadelle en ruine jusqu'en 1310, quels sont les motifs qui ont poussé Muḥammad à la relever précisément à l'heure où les croisés et les Mongols ne paraissaient plus à craindre? Sans doute, les Francs songeaient toujours à recouvrer la Terre Sainte, et le sultan doit avoir eu connaissance des projets qui circulaient en Europe et dans l'Orient chrétien, et auxquels on espérait encore rallier les Houlagouïdes⁽²⁾. Mais à supposer que le gouver-

brisés à clef de voûte s'employaient aussi en Occident, où l'on ne saurait chercher une influence arabe; ainsi ENLART, *Manuel*, I, p. 28; DE LASTEYRIE, *Architecteure*, p. 320. Pour en voir plusieurs, il suffit de lever les yeux à l'intérieur de Notre-Dame de Paris; mais ils n'y sont peut-être pas originaux. D'autre part, si les arcs brisés latins à clef de voûte sont très fréquents en Syrie, dans le nord comme dans le midi (voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 147 suiv., 271, n. 1, 282, n. 5, et 321, n. 2), je signalerai souvent, dans la suite de ce livre, des joints verticaux dans des arcs dont l'origine latine est discutable; cf. plus loin, n° 68, 110 à 115, 119 à 129 et *passim*. Je crois qu'ici les deux arcs de la porte P se rattachent au n° 44, car le premier porte une moulure de style arabe, et les blocs d'assise qui l'entourent ne sont pas latins. Il se peut aussi que la porte ait été remaniée au XVI^e siècle. En effet, le premier arc brisé paraît avoir été collé après coup contre le second, et l'on voit entre les deux les consoles d'une bretèche qui devait être découverte à l'origine. Quant au passage coudé et voûté entre P et V, il forme un dargāh; sur le mot et la chose, voir *Voyage en Syrie*, I, p. 208 et n. 2, 211, 213, n. 7, et 231, fig. 126 et 128; SALADIN, *Manuel*, fig. 165, et in *BA*, 1913, p. 272 (8) et fig. 1; 1915, p. 254 (17) et fig. 2; CASANOVA, *Citadelle*, index à « derekeh » et « vestibule »; cf. plus loin la description de l'enceinte (avant le n° 119). Ce bel ensemble mérite une nouvelle étude, car ici le plan cité de Schick ne m'a pas paru tout à fait exact.

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 139, n. 3. La gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2, montre le crénelage des courtines et des tours C, D et H (fig. 17), avec les bretèches de la tour C, que signale aussi Grünemberg (1486), p. 94 (in dem Kastell Davids sind fünf schöne Türme von glatten Quadersteinen stark erbaut und stehen an einem viele Erkerchen) et grav. à p. 104. On voit que ces défenses, en tout cas, sont antérieures à l'époque ottomane; cf. une note au n° 48.

⁽²⁾ Sur ces projets et négociations, voir surtout DELAVILLE LE ROULX, *La France en Orient au XIV^e siècle*, Pa. 1886, livre 1; JORGA, *Philippe de Mézières*, Pa. 1896, chap. III; Röhricht in *AOL*, I, p. 648 suiv.; *Bibliotheca*, p. 74 suiv.; *Königreich*, p. 1031, n. 3, et sources citées; cf. une note à la fin du commentaire du n° 170. Les chroniques arabes signalent en 730 une ambassade française que je ne retrouve ni dans ces auteurs, ni chez Lot in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XX et XXXVI. Suivant Abu I-fidā', IV, p. 104, l. 17, le sultan répondit aux envoyés, qui lui demandaient des terres: « S'il n'était pas d'usage de respecter la vie des ambassadeurs, je vous ferais frapper à

nement du Caire ait pris au sérieux ces épouvantails, pourquoi releva-t-il une citadelle qui n'avait jamais sauvé Jérusalem, dès avant les croisades, et dont un homme d'État disait alors qu'elle n'avait aucune valeur stratégique⁽¹⁾ ?

Si la politique extérieure ne peut expliquer cet effort, il faut en chercher la raison dans l'état du royaume à cette époque. En shawwāl 708 (mars 1309), le jeune Muḥammad, bridé par ses puissants émirs et las de son esclavage, s'était retiré à Karak, où il avait abdicqué par une lettre résignée, mais qui renfermait une vague menace. Baibars II, l'un de ses tuteurs, lui arrachait une couronne d'épines : il n'était pas sûr des grands émirs, qui correspondaient avec le sultan déchu, et celui-ci faisait travailler à la forteresse de Karak. Lorsqu'il se sent assez fort, il quitte cette place, entre à Damas en sha'bān 709 (janvier 1310), accueilli en souverain; puis il marche sur l'Égypte, où Baibars trahi se voit forcé d'abdiquer à son tour. En shawwāl (mars), Muḥammad rentre en triomphe au Caire et se venge cruellement de ses oppresseurs⁽²⁾.

Or, si les forteresses comme Jérusalem ne pouvaient déjà plus résister à une armée nombreuse et pourvue d'engins de siège, elles jouaient encore un rôle dans l'histoire intérieure du royaume. Le châtelain d'une citadelle tenait la ville, et par là même la province; aussi les châtelains de places fortes étaient-ils indépendants des gouverneurs de province et souvent à la nomination directe du gouvernement central⁽³⁾. Précisément le gouverneur de Jérusalem, l'émir Karāy

mort». L'anonyme in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 182 en haut, donne à ce sujet des précisions nouvelles. Les envoyés du roi de France (*fransis*), débarqués à Acre, se rendirent par voie de terre au Caire, où ils arrivèrent le 25 rabi' II 730 (15 février 1330). Ils furent reçus au palais de la citadelle (*bil-wāni*) le 15 djumādā II (5 avril) et repartirent le 24 pour Jérusalem, où ils firent le pèlerinage; puis ils se rembarquèrent à Acre. Ces détails sont trop précis pour qu'il s'agisse de la mission de 1327.

⁽¹⁾ Voir 'Umari cité plus haut, p. 142, n. 1.

⁽²⁾ Voir Abu l-fidā', IV, p. 58 suiv.; Anon. in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 136 suiv.; Şafadi, Pa. 5827, f° 197 a; Ibn kathīr, Pa. 1516, f° 195 b suiv.; Ibn ḥabīb, p. 312 suiv.; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 314 suiv., et en partie in *SM*, II b, p. 284 suiv.; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 66 suiv.; Ibn iyās, I, p. 148 suiv.; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 276 suiv. (cite aussi Nuwairi); MUIR, *Mameluke dynasty*, p. 62 suiv.; MARCEL, *Égypte*, p. 171.

⁽³⁾ Voir *MCI A*, I, p. 211, n. 1 et 2; aux sources citées ajouter Qalqashandi, IV, p. 184 en bas et 217 en bas; VII, p. 169 en haut et 171 en bas, et *passim*; CASANOVA, *Citadelle*, p. 749 suiv. et *passim*, avec l'alternance des titres *wālī*, *mutawallī* et *nā'ib*; cf. plus haut, p. 98, n. 2 et 3, et *passim*. Au 1^x (xv^e) siècle, la citadelle de Jérusalem avait aussi un commandant (*wālī* ou *nā'ib*) distinct du gouverneur (*nā'ib*), mais nommé dans la règle par le gouverneur de la province de Damas; voir Qalqashandi, IV, p. 199, l. 6; *Diwān*, Pa. 4439, f° 147 a; Mudjir al-dīn, p. 405, l. 3 d'en bas (183 en haut), 607, l. 3 (265), et 616, l. 1 suiv. (281). Pour l'époque ottomane, voir une note au n° 49.

Mansūri, joue un rôle dans la tragi-comédie que je viens de retracer brièvement : rallié à Muḥammad, il avait conduit l'avant-garde à Ghazza dans la marche sur le Caire⁽¹⁾. Muḥammad, à qui sa retraite à Karak avait si bien réussi, jugea-t-il que si les circonstances l'obligeaient à la renouveler, une citadelle à Jérusalem pourrait lui être fort utile, soit pour tenir en échec un gouverneur suspect, soit pour surveiller de ce poste avancé ce qui se passait en Égypte? Je ne puis m'empêcher de voir un rapport entre l'affaire de Karak et la restauration de la citadelle un an plus tard, par la main de Baktimur le djūkandār, un émir qui, lui aussi, était resté fidèle au sultan⁽²⁾, et qu'il avait nommé vice-roi en rentrant au Caire⁽³⁾. Mais il suffisait alors d'un château, commandé par un officier de confiance, pour loger des soldats et mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Dès lors, on comprend mieux ce que veut dire 'Umari : La citadelle rebâtie n'est pas une forteresse au sens féodal et militaire; elle n'est plus qu'une caserne, un somptueux corps de garde⁽⁴⁾.

45

RESTAURATION PAR LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. 938 H. — Longue dalle de calcaire (ou de marbre) scellée dans le tympan de l'arc de la porte avancée E, en e (fig. 17); dimensions environ 180 × 30. Deux lignes en naskhi ottoman; grands caractères moyens, d'un style un peu grossier, badigeonnés en noir sur fond gris, quelques points et signes. Inédite⁽⁵⁾; voir pl. XL en bas et XC en haut (cliché-téléoptère 1914).

(1) Voir ŞAFADI, *loc. cit.*; MAQRĪZI, *ms. cit.*, f° 324 b, l. 13 et l. 6 d'en bas; ABU L-MAḤĀSIN, *ms. cit.*, p. 73 b, l. 5 et 9; WEIL, *tom. cit.*, p. 289 en bas et 294.

(2) Voir Abu l-fidā', III, p. 59, l. 11; ZETTERSTĒEN, *Beiträge*, p. 140, l. 8; MAQRĪZI, *ms. cit.*, f° 324 b, l. 13; ABU L-MAḤĀSIN, *ms. cit.*, f° 73 b, l. 5; *Manhal*, Pa. 2069, f° 87 b en bas; WEIL, *tom. cit.*, p. 289 en bas.

(3) Voir sources citées plus haut, p. 142, n. 1 vers la fin.

(4) Sur l'évolution des forteresses féodales de Syrie du XII^e au XV^e siècle, voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 135, 160, 183, 193, 213, 235 suiv., 249 suiv., 257 suiv., 279, 283, 286 et 304 suiv. Pour la citadelle du Caire, Casanova in *MMAF*, VI, p. 509 suiv.

(5) Signalée déjà par Quaresmius (vers 1620), II, p. 69 a en haut, qui place l'entrée au nord : « Supra portam eius quæ septentrionem respicit, et in summitate occidui muri, sunt quædam scripta arabica, quæ continere tempus illius ultimæ restaurationis arbitror ». D'après le contexte, les mots « in summitate occidui muri » se rapportent probablement aux nos 48 et 49; cf. deux notes à ces deux inscriptions. Et Mariti (1767), *Istoria... di Gerusalemme*, Livourne 1790, I, p. 165 : « Una iscrizione che è in caratteri arabi incastrata sopra la porta, e in altre parti del forte, ci assicurano essere stata finalmente restaurata da Solimano I l'anno 941 dell'egira, cioè l'anno 1534 di N. S. ».

(1) أمر بترميم الحصنة الشريفة السلطان الأعظم والخافان المعظم مالك رقاب
الأمم مستخدم أرباب السيف والقلم خاد(د)م الحرميين والبقعة الأقدسية
(2) قدس الله أرواح (آبائه) المقدسة منبع الأمن والإيمان والأمان السلطان
ابن عثمان سليمان الثاني (sic) مدد الله بقاءه ما دام (القبّة) (1) على الصخرة في سنة
حَصَلَ خَيْرٌ.

A ordonné la réparation de la forteresse⁽²⁾ royale le très grand sultan et l'empereur magnifié, le maître des nuques des nations, celui que servent les hommes d'épée et de plume, le serviteur des deux harams et de la sainte contrée⁽³⁾ — qu'Allāh sanctifie les âmes sanctifiées⁽⁴⁾ de ses pères! — la source de la sécurité, de la foi et des espérances, le sultan ottoman Sulaimān le second⁽⁵⁾, qu'Allāh prolonge son existence tant que durera la coupole sur la Şakhra! En l'année : une bonne action a eu lieu = 938 (1531-32)⁽⁶⁾.

L. 2 : L'attribution de ce texte à Sulaimān I^{er} appelle deux observations.

C'est à TOBLER, *tom. cit.*, p. 194, n. 3, que j'emprunte le texte et la référence, car je n'ai pu consulter cet ouvrage, décrit par lui in *tom. cit.*, p. LXIII, et RÖHRICHT, *Bibliotheca*, p. 324, n° 7, et ce passage ne se trouve ni dans les *Viaggi* de Mariti, ni dans son *Viaggio* (Röhricht, n° 1 et 6). Sur l'origine de la date 941, voir p. 148, n. 6.

(1) Il manque ici un *alif* lié, ou plutôt le même sert pour أرواح et آبائه et pour دام et القبّة. Cette double omission ne peut être qu'intentionnelle, comme dans plusieurs autres inscriptions circassiennes et ottomanes, aussi n° 104, 109 à 129, 209, 296, etc.; voir KARABACEK, *Die involutio in arabischen Schriftwesen in S A W W*, CXXXV (1896).

(2) Graphie للحصنة avec le point, soit *al-ḥiṣnati*, pluriel rare de *ḥiṣn*, qui désignerait ici les « défenses » de la citadelle, soit *al-ḥiṣnati*, nom d'unité de *ḥiṣn* envisagé comme collectif. Cette dernière forme n'est pas usitée, mais on voit que ce rédacteur prétentieux ne veut pas écrire comme tout le monde.

(3) Le mot *buq'a* désigne tantôt une contrée, tantôt un édifice (religieux); voir plus haut, p. 112. Quant à l'épithète, elle paraît écrite *aqdasa*, rimant avec *muqaddasa* (l. 2); mais la forme relative ressort de deux points placés sous la fin du *sin*, indices d'un *yā* qui peut être fruste ou badigeonné, et *aqdasa* n'existe pas, puisque le féminin du superlatif *aqdas* est *qudsā*. Le relatif *aqdasiyya* paraît bizarre et sa rime ne vaut pas l'autre; mais le rédacteur est un bel esprit d'une chancellerie turque. Quant au sens, je crois que ces deux mots, opposés à *al-haramain*, qui désigne les deux sanctuaires de la Mecque et Médine, font allusion à la Terre Sainte, dont le nom classique est *al-ard' al-muqaddasa* (cf. plus haut, p. 61, n. 2), ou à Jérusalem, ou au Haram, ou à la Şakhra, nommée plus loin; jusqu'ici je n'ai pas retrouvé cette expression chez les auteurs.

(4) Proprement « qu'elles soient sanctifiées » à l'optatif; cf. plus haut, p. 57, n. 5 et renvois. Il y a donc ici un pléonasme assez maladroit.

(5) Sur cette expression désignant Sulaimān I^{er}, voir le commentaire.

(6) Sur ce chronogramme, voir aussi le commentaire.

D'abord, on pourrait lire aussi *al-sultān 'uthmān ibn sulaimān al-thānī*. En effet, le mot *ibn* « fils » est gravé au-dessus du nom propre 'Uthmān; or, dans la règle, quand deux mots sont superposés, l'inférieur doit se lire avant le supérieur⁽¹⁾. Mais aucun des deux Sulaimān n'a eu un fils régnant appelé 'Uthmān; il faut donc lire et traduire comme je l'ai fait⁽²⁾, en prenant *al-sultān ibn 'uthmān* dans le sens générique « le sultan ottoman »⁽³⁾. Cette formule est peu conforme à la titulature épigraphique, mais l'inscription tout entière a des allures étranges.

Ce point de forme élucidé, reste une difficulté de sens : les mots *sulaimān al-thānī* semblent désigner le sultan Sulaimān II, qui régna de 1099 (1687) à 1102 (1691). Mais il est invraisemblable que ce règne court et peu prospère ait été marqué par des travaux à la citadelle, alors que ceux de Sulaimān I^{er} sont attestés par d'autres inscriptions et par des auteurs contemporains. Au reste, il n'est pas d'usage en Orient de numérotter les souverains homonymes, du moins dans une inscription monumentale. Dès lors, *sulaimān al-thānī* signifie ici « le second Salomon », par allusion au roi juif. Cette expression, courante chez les auteurs⁽⁴⁾, se retrouve tout près d'ici (n° 191, l. 2), et la littérature orientale est remplie d'images analogues⁽⁵⁾. Enfin, cette interprétation est confirmée par le chronogramme *ḥaṣala khairun* « a eu lieu une bonne œuvre » gravé sous le mot *sana* « année », et dont la lecture me paraît assurée : sa valeur numérique équivaut à 938, année comprise dans le règne du Sulaimān I^{er}⁽⁶⁾. Je reviendrai tout à l'heure sur l'intérêt de ce texte et de cette date pour l'histoire des travaux de Sulaimān à la citadelle.

Au-dessus de l'inscription se dresse une sorte de stèle arrondie en plein cintre, prise dans le mur et composée de deux dalles superposées (pl. XC en haut). Au sommet on lit le *bismillāh*, en naskhi stylisé, à grands caractères décorés de

(1) Voir *M CIA*, I, p. 91, n. 1. Cette observation, dont la valeur a été contestée, se vérifie huit ou neuf fois sur dix, et précisément dans ce texte; mais, dans le cas particulier, cet argument a peu de poids, parce que l'alif de *ibn* est gravé devant 'uthmān.

(2) Ainsi que Sauvaire dans sa copie inédite (n° 123).

(3) Le mot *ibn* « descendant » introduit souvent le nom ancestral, devenu nom de famille ou de dynastie; voir p. 88, n. 4 et renvois.

(4) Voir DE HAMMER, *Empire ottoman*, V, p. 4.

(5) Ainsi plus haut, p. 138, note, fin, et plus loin, n° 202, l. 4, et une note au commentaire du n° 151; cf. *M CIA*, I, n° 251 (p. 367, l. 8, et 368, n. 5); *Inschriften Sarre*, n° 13 et p. 14, n. 5, etc.

(6) Il est vrai que Mariti cité plus haut, p. 146, n. 5, donne ici la date 941; mais il ne précise pas qu'il l'a lue dans l'inscription. Je crois plutôt qu'il l'emprunte à un auteur plus ancien, tel que Nau (vers 1670), qui la donne, p. 55, pour les inscriptions de l'enceinte; sur les dates erronées attribuées à celles-ci par divers auteurs, voir plusieurs notes aux n°s 119 à 129.

rinçaux, et au-dessous, en coufique carré, les versets C, XLVIII, 1 à 3, disposés sur plusieurs lignes en retour d'équerre et convergeant vers le centre⁽¹⁾.

46

LE MÊME. SANS DATE. — La partie sud-est de la barbacane B (fig. 17) est occupée par une sorte d'oratoire découvert O⁽²⁾, pavé de larges dalles de pierre et abandonné. Sa niche est creusée en *m*, dans le mur bas crénelé qui borde la barbacane sur le fossé; le corps en pierre de ce mihrāb dépasse le niveau du mur (pl. XXXIX et XL en haut). Au-dessus de la niche, face au nord, est sculpté un petit cartouche circulaire (fig. 19); diamètre environ 20. Trois lignes du même type; petits caractères cursifs. Inédite (copie 1893).

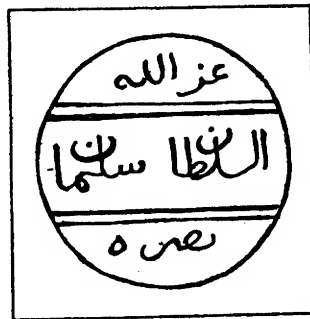


Fig. 19. — Inscription n° 46.

(1) عز الله (2) السلطان سليمان (3) نصره.

Le sultan Sulaimān, qu'Allāh rende⁽³⁾ sa victoire glorieuse!

La ligne 2, tracée en plus grands caractères, doit être lue d'abord. Cette formule est une variante à celle des cartouches royaux des Mamlouks, où la seconde ligne doit se lire aussi avant la première.

47

LE MÊME. SANS DATE. — Dans le muret qui traverse en équerre l'angle nord-ouest de la barbacane B, en *n* (fig. 17), est sculpté un autre cartouche, plus grand que le précédent. Trois lignes du même type; caractères moyens. Inédite (copie 1914).

(1) أبو النصر سليمان شاه (2) عز لولانا السلطان الملك المظفر (3) ابن عثمان.

Gloire à notre maître le sultan al-Malik al-Muzaffar Abu I-naṣr Sulaimān shāh, descendant de ʿUthmān!

(1) Sur ce type de caractères, voir *MCIA*, I, p. 139, n. 1; SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 158, n. 2, 179 et 308; Combe in *BIFAO*, XVII, p. 196 suiv.

(2) Peut-être un muṣallā, c'est-à-dire un de ces lieux de prière en plein air qui jouent un rôle important dans l'Islam, surtout aux premiers siècles. J'espère publier un jour, avec les restes inédits du grand muṣallā de Konia, les matériaux nombreux que j'ai recueillis sur ces sanctuaires.

(3) Sur ʿazza verbe transitif (= aʿazza), voir *MCIA*, I, p. 302, n. 1, et 800 (index à ce mot).

La ligne 2, tracée en plus grands caractères, doit être lue d'abord. Cette formule rappelle, encore plus que la précédente, celle des cartouches royaux des derniers Mamlouks⁽¹⁾.

Ces trois textes prouvent que la barbacane B tout entière, avec sa porte avancée E, son enceinte et son oratoire O, est l'œuvre de Sulaimān I^{er}. De fait, tous les détails de cet ouvrage accusent son origine. Ainsi les têtes sculptées qui couronnent les merlons de la porte E (pl. XXXIX et XL en bas) sont semblables à celles des merlons de la porte de Damas (pl. XCIX en haut), rebâtie en 944 par Sulaimān (n° 120). Le muret qui borde la barbacane sur le fossé (pl. XXXIX à XLI en haut) ressemble à celui de la fausse braie F B (pl. XLII en haut)⁽²⁾, que le n° 48 attribue aussi à Sulaimān⁽³⁾. Et le mihrāb de l'oratoire O (pl. XXXIX et XL en haut) était couronné d'une rangée de têtes sculptées identiques à celles de la porte E⁽⁴⁾.

48

CONSTRUCTION DE LA FAUSSE BRAIE F B PAR LE MÊME. VERS 940 OU 945. — Dalle de calcaire murée dans le talus de pierre au pied de la tour T, en *a* (fig. 17), soit au droit du passage percé en 1898 entre la citadelle et la porte de Jaffa; dimensions 106 × 56. Trois lignes du même type; grands caractères, à fort relief; quelques points, peu de signes. Inédite⁽⁵⁾; voir pl. XC au milieu, à droite (cliché de l'École biblique), et XCI en haut (estampage Sobernheim 1905)⁽⁶⁾.

(1) رسم بإنشاء هذا الرض من تما ديرة الإسلام بشوكته وطوله ومحي جائرة (?)
الأصنام (2) بقوته (?) وحوله من خصه الله بإرفاق رقاب الملوك في الآفاق وتملك

(1) On notera, comme d'autres survivances de cette époque, le surnom en *malik* (cf. Nābulusi cité plus loin, au commentaire du n° 119), et la *kunya* Abu l-ḥaṣr, qui ne figurent pas, en général, dans le protocole ottoman, du moins en épigraphie.

(2) Voir aussi WILSON, *Survey*, photographs, pl. 19, à gauche en bas, et HEYCK, *Kreuzzüge*, fig. 21 et 22; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 28; COURTELLEMONT, *Jérusalem*, fig. à p. 1, etc.

(3) Abstraction faite des réparations grossières qui déparent ces deux murs.

(4) On en voit encore deux en place, pl. XXXIX et in HEYCK, *op. cit.*, fig. 23.

(5) Signalée peut-être par Quaresmius cité, p. 146, n. 5, puis par Sauvaire et Wilson cités, septième note suivante.

(6) Comparé à un autre de l'École biblique; l'un et l'autre sont peu distincts, à cause du relief exagéré des caractères.

سرير للخلافة (3) بالاستحقاق السلطان ابن السلطان ابن السلطان ابن (sic)

السلطان سليمان [la fin manque]

A décrété la construction de ce rempart celui qui a protégé les demeures⁽¹⁾ de l'Islam par sa puissance et sa durée⁽²⁾, et fait disparaître les partisans⁽³⁾ des idoles par sa force et son pouvoir, celui à qui Allāh a fait la faveur spéciale d'asservir les nuques des rois dans les mondes, et de posséder le trône du califat par dévolution⁽⁴⁾, le sultan, fils du sultan, fils du sultan, le⁽⁵⁾ sultan Sulaimān.

L'inscription s'arrête brusquement au nom du fondateur : il est évident qu'une autre dalle, renfermant la fin de son protocole et la date de la construction, faisait suite à celle-ci. Elle avait déjà disparu en 1893, et bien auparavant; en effet, la copie inédite et fort incomplète de Sauvaire (n° 128) s'arrête aussi au nom de Sulaimān. Avant le percement de l'enceinte entre la citadelle et la porte de Jaffa (1898), cette dalle était murée en *a'* (fig. 17), un peu plus loin de la tour T, dans le fossé F et vers le pied du glacis de pierre G qui soutient la fausse braie F B⁽⁶⁾. Bien qu'elle n'y fût peut-être plus *in situ*, puisque l'inscription, dès

(1) Graphie *دار*, sans points apparents; je lis *diyara*, pluriel un peu rare de *dār* « maison », mais qui convient au style précieux de ce morceau. Peut-être *dāra* « arrondissement, banlieue »; voir Dozy, *Supplément*.

(2) C'est-à-dire la longueur (*tūl*) de son règne, ce terme impliquant un souhait pour la durée de ce règne. Peut-être *bi-ṭaulihi* « par son excellence »; mais alors il faut renoncer au sens précatif qui découle de la première leçon, et qui me paraît s'étendre à toutes ces formules dont je traduis les verbes au parfait, et qu'on devrait peut-être traduire à l'optatif : « Celui à qui Allāh daigne accorder de protéger » etc. Cette nuance a sa valeur pour l'interprétation de la formule relative au califat; voir plus loin le commentaire.

(3) Graphie *حار*, avec deux ou trois points dont l'attribution reste incertaine; aucune combinaison ne s'impose à première vue. La leçon plus plausible me paraît être *djā'irata*, où *djā'ira* est un pluriel inusité de *djār* « voisin, ami, protégé, protecteur, associé », ou un bourdon du lapicide pour le pluriel régulier *djāra*; voir LANE, *Lexicon*, s. v. *جار* et *جور*. Si la forme est discutable, le sens est excellent : les *djār* des idoles sont les hérétiques, comme les *djār* (ou *mudjāwir*) d'Allāh sont les musulmans.

(4) Sur cette formule, voir commentaire.

(5) Et non « fils du », puisque ce texte est au nom de Sulaimān lui-même; en effet, la formule classique des inscriptions ottomanes est *al-sultān ibn al-s. ibn al-s.*, *al-s. fulān*. Le troisième *ibn*, que j'ai marqué d'un *sic* dans le texte, est donc redondant. Ou bien il faut le reporter après le nom de Sulaimān et y voir le début de la filiation perdue : « . . . le sultan Sulaimān, *fils* (du sultan Salīm khān) », etc.; mais ce report est un peu trop lointain.

(6) C'est ici, à côté du n° 49, que je l'ai vue en 1893, après Sauvaire, et Wilson, qui la signale in *Survey*, p. 47 en bas, mais sans l'identifier; ses caractères massifs et un peu carrés lui ont paru « Cufic », et ceux plus fins et déliés du n° 49 « Arabic ». Cette partie du fossé est comblée aujourd'hui.

cette époque, était incomplète, il est évident que c'est cette fausse braie que désigne ici (l. 1) le mot *rabad* « rempart, boulevard, bastion »; ce terme définit clairement un ouvrage avancé qu'appelait le progrès des armes à feu au XVI^e siècle. Il appuie l'attribution du n° 48 à Sulaimān I^{er}, qui ressort aussi du style des caractères, pareils à ceux du n° 45, et du fait que la fausse braie F B ressemble à la barbacane B, bâtie par ce prince⁽¹⁾.

Cette attribution découle enfin d'une formule (l. 2-3) dont la valeur politique appelle un commentaire : je veux parler des mots *man khaṣṣahu llāhu... bitamal-luki sarīri l-khilāfati bi l-istiḥqāqi* « celui à qui Allāh a fait la faveur spéciale... de posséder le trône du califat par dévolution ». Ces mots, qui font allusion à l'héritage abbasside, touchent à un problème très discuté. On a prétendu que le dernier calife du Caire, Muḥammad Mutawakkil III, céda ses droits et ses titres califiens au sultan Salīm I^{er}, le conquérant de l'Égypte en 923 (1517)⁽²⁾. Mais ce fait a été contesté à bon droit, semble-t-il, par d'autres historiens modernes⁽³⁾; en effet, je n'en trouve la trace ni dans les sources arabes⁽⁴⁾,

d'hui (1914), et ces deux textes y seraient enterrés pour toujours si quelque édile intelligent n'avait pris soin de les déplacer. Mais la voirie de Jérusalem poursuit son œuvre avec un zèle déplorable, et le superbe glacis de Sulaimān, dont l'origine est peut-être plus ancienne, aura bientôt entièrement disparu si le régime anglais n'y met bon ordre. A ce propos, voici un souvenir personnel qui peut intéresser le nouveau Service des antiquités en Syrie : En avril 1894, des ouvriers comblaient le grand fossé du front sud de la citadelle de Damas, pour un élargissement du bazar adjacent. Au fond de ce fossé gisait une superbe inscription de Malik 'Ādil, le frère de Saladin, relative à une restauration de cette citadelle. Pressentant le sort qui l'attendait, je me hâtai de la photographier; en repliant mon appareil, je reçus dans le dos un plein tombereau de boue liquide. Quelques heures plus tard, ce beau document avait disparu; mais le cliché est en lieu sûr.

(1) Voir plus haut, p. 149 et planches et figures citées.

(2) Voir D'OHSSON, *Tableau*, I, p. 232, 270 et *passim*.

(3) D'Ohsson ne cite pas de sources et parle en termes vagues de « transmission du califat » et de « renonciation formelle ». En le citant in *Ideen*, p. 423, de Kremer fait une réserve prudente (er soll seine Rechte an den türkischen Eroberer abgetreten haben), et il observe, n. 2, que « de Hammer ne parle pas d'une transmission directe du califat ». En effet, celui-ci se borne à dire que « Salīm avait conquis avec l'Égypte les droits des anciens califes et des sultans mamlouks sur la Mecque et Médine », et il rappelle à ce propos ce titre *khādim al-ḥaramain* que le n° 45 et d'autres inscriptions donnent à Sulaimān; voir *Empire ottoman*, IV, p. 338, et les sources citées dans les notes suivantes.

(4) Weil n'y fait aucune allusion dans son récit des rapports de Salīm avec Mutawakkil; voir *Chalifen*, V, p. 415 suiv. Dans la première prière officielle faite au Caire au nom de Salīm, le vendredi dernier jour de l'année 922, on lit bien le titre *khādim al-ḥaramain* dont parle de Hammer, mais je n'y trouve aucun titre califien; voir Ibn iyās, III, p. 98 en bas; WEIL, *tom. cit.*, p. 424 en bas. Je n'y lis même pas ce titre d'imām que d'Ohsson lui attribue, et que déjà les derniers Mamlouks avaient arraché à leurs faibles protégés; voir *M C I A*, I, p. 46 et *passim*. Il ne faut pas con-

ni dans les documents turcs⁽¹⁾. L'usurpation du titre de calife par la chancellerie de Constantinople est un fait récent qui se rattache à la politique ottomane depuis la fin du XIX^e siècle⁽²⁾. Mais au début du XVI^e, Mutawakkil n'a pu céder de gré ni de force à Salīm des droits dont ce souverain tout-puissant n'avait que faire, ni des titres qu'il ne pouvait porter. Je crois qu'en l'emmenant à Constantinople, ce dernier comptait en tirer ce que Baibars avait demandé au calife abbasside intronisé par lui au Caire, ou Napoléon à Pie VII entre Fontainebleau, Notre-Dame et le Louvre; mais l'autre fit si bien qu'il fallut l'interner. A son avènement, Sulaimān I^{er} le fit relâcher et lui permit un peu plus tard, semble-t-il, de rentrer au Caire⁽³⁾. L'historien auquel j'emprunte ce dernier détail ajoute, mais de son propre cru, qu'à cette occasion « Mutawakkil dut probablement renoncer de nouveau, formellement, à tous ses droits en faveur des Ottomans »; je soupçonne que ces mots font une allusion discrète à la première abdication, dont je n'ai pas trouvé la trace chez Weil. Il ajoute ici que les sultans ottomans, en se basant sur cette cession, ont prétendu dès lors à l'héritage du califat, c'est-à-dire à l'imamat, mais que ces prétentions sont contestées par la plupart des musulmans instruits. A première vue, la formule qui fait l'objet de ce commentaire semble lui donner raison; en effet, le mot *istihqāq* pourrait avoir ici le sens de « dévolution »⁽⁴⁾. Mais Sulaimān est monté sur le trône en 926 (1520) et Mutawakkil se trouvait au Caire, semble-t-il, en 929 (1523). Or le n° 48 ne peut remonter aussi haut, puisque les autres inscriptions de Sulaimān à la citadelle et à l'enceinte datent de 938 (n° 45) et de 944 à 947 (nos 119 à 129).

fondre avec les titres califiens ceux en *amīr al-mu'minīn*, et d'autres encore, portés dès longtemps par les souverains temporels, et faisant allusion à leurs rapports politiques avec le calife, leur suzerain temporel, ou avec la notion théorique et abstraite du califat.

⁽¹⁾ Alors qu'on y lit souvent ce même titre *khādīm al-ḥaramain al-sharifain*; ainsi Feridūn, I, p. 2 l. 11, et *passim*; Munadjjim, III, p. 467 (et non 567), l. 3, etc.

⁽²⁾ Voir HUART, *Le khalifat et la guerre sainte*, in *RHR*, LXXII (1915), p. 288 suiv., et in *JA*, 11^e série, IX, p. 345 (critique de Süssheim); NALLINO, *Appunti sulla natura del califfato in genere e sul presunto califfato ottomano*, Rome 1917 (?), que je cite d'après le compte rendu très clair de Bel in *JA*, 11^e série, X, p. 491 suiv. Il va sans dire que sur cette question brûlante l'opinion des savants « mobilisés » ne saurait être impartiale; je puis négliger les articles courants de la littérature de combat provoquée par la dernière guerre. D'après Nallino, c'est en 1874 que le sultan prend le titre de calife dans un traité avec l'étranger, et en 1876 dans une constitution interne. Mais on en trouve des traces auparavant, ainsi au n° 49, l. 1 (sous le *califat* du *sultan*...), et dans une inscription de Bagdad au nom de 'Abd al-'azīz, datée 1282 (1865), où ce titre paraît aussi sous une forme indirecte (au temps du *califat*... du *sultan*...); voir SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 162 et suiv.

⁽³⁾ Voir WEIL, *tom. cit.*, p. 434 suiv.; HUART, *art. cit.*, p. 292.

⁽⁴⁾ Donné par Dozy, *Supplément*, d'après Boethor.

Mais Mutawakkil mourut précisément à cette époque, en 945 (1538), laissant deux fils obscurs qui disparaissent dans les chroniques. Est-ce alors qu'il céda ses droits et ses titres à Sulaimān? Je ne le crois pas davantage, et voici pourquoi : Si le dernier calife avait fait une cession formelle en 1517, ou vers 1523, ou vers 1538, les inscriptions de Sulaimān, qui sont nombreuses, lui donneraient les titres de calife et d'imām. Or le n° 48 est la seule, à ma connaissance, qui fasse une allusion au califat, et elle le fait en des termes dont l'ambiguïté semble intentionnelle. J'ai montré ailleurs, et j'y reviendrai souvent dans ce livre, qu'en épigraphie les phrases insolites ou obscures, et celles qui procèdent par allusion, ont un sens optatif qu'expliquent les origines magiques de l'épigraphie. D'autre part, j'ai dit plus haut (p. 151, n. 2) que les verbes de toutes les formules eulogiques du n° 48 paraissent devoir être traduits à l'optatif, d'après le sens que suggère la première. Je crois qu'ici le rédacteur se borne à *désirer* que le sultan devienne l'héritier du calife; il se peut même que par ordre ou de son propre chef il jette un coup de sonde au sein de l'opinion publique⁽¹⁾. Interprétée ainsi, cette formule infirme plutôt qu'elle ne confirme l'hypothèse d'une cession formelle dont la politique ottomane, semble-t-il, n'a fait état que beaucoup plus tard. Quel que soit le sens qu'on lui donne, elle ne permet pas de préciser la date perdue du n° 48; j'écris plus haut « vers 940 ou 945 » en prenant la moyenne entre les dates reconnues des travaux de Sulaimān à la citadelle et à l'enceinte, qui coïncide à peu près avec celle de la mort de Mutawakkil.

Ainsi la seule date précise que l'épigraphie donne pour les travaux de Sulaimān à la citadelle est l'année 938 (n° 45); encore le fait-elle sous la forme d'un chronogramme dont la lecture, à la rigueur, peut être discutée. Mais cette date est confirmée, ou à peu près, par quelques relations contemporaines. Après les travaux de 1310 (n° 44), de nombreux témoins montrent la citadelle en bon état au cours du xiv^e et jusqu'au milieu du xv^e siècle⁽²⁾. Quand le pèlerin d'Ulm la visite en 1483, conduit par le propre fils du commandant, elle excite encore son admiration⁽³⁾. Peut-être a-t-il été un peu ébloui par sa bonne for-

⁽¹⁾ Sur les ballons d'essai politiques lancés par des secrétaires de chancellerie ou des poètes de cour, voir mes *Titres califens d'Occident* in *JA*, 10^e série, IX, p. 285 (45).

⁽²⁾ Voir les sources citées p. 142, n. 2.

⁽³⁾ Fabri, I, p. 268 en bas : « . . . et ibi est arx David. Et hodie stat ibi fortissimum castrum et (269) fortalitiū pulchrum, supra præruptam petram, et per circuitum ejus fossata, quæ olim profunda erant. . . A parte australi (ouest) hodi profunda valle munitur; habet autem hoc castrum

tune, car, environ treize ans plus tard, le chroniqueur affirme que de son temps, et depuis un quart de siècle, la citadelle est dans un état d'abandon et de désarroi⁽¹⁾; mais on peut concilier ces deux témoignages. D'abord, le chroniqueur est sévère pour son gouvernement, dont les abus criants excitent souvent son indignation. Ensuite, si de son temps la citadelle est mal entretenue, si son service est désorganisé, comme tous ceux du royaume aux abois, elle fait encore grande figure, à la façon d'un château féodal à la veille de la Renaissance.

Trente ans plus tard, après la conquête ottomane, un pèlerin français la voit « démolie »⁽²⁾. Il ne faut pas prendre ce mot à la lettre, puisqu'une grande partie de l'édifice actuel est antérieure à cette époque. Les couronnements sont délabrés et leurs débris tombent dans les fossés, que déjà Fabri, on l'a vu, montre à demi comblés faute de curage. Au reste, Sulaimān avait commencé ses travaux, puisque Possot passe ici le 5 juillet 1532 et que le n° 45 est daté de 938 (du 15 août 1531 au 2 août 1532). Si le pèlerin français n'en parle pas, c'est qu'il voit la citadelle après être sorti de la ville à l'ouest, alors qu'on travaillait à l'entrée, sur le front est; et il y a ici un indice de plus que le glacis G (n° 48) a été fait après la barbacane B. (n° 45). Mais en 1537 un pèlerin juif voit « la tour de David, qu'on a restaurée, en y construisant des édifices nouveaux et fort beaux⁽³⁾ ». Ce texte précise le double but de travaux de Sulaimān : réparer

muros altos et turres multas et vectes ferreos. Totum castrum quadam alia vice vidi ab intus. » Et II, p. 194 en haut : « . . . et cum venissemus ad arcem David, de qua superius facta est mentio, stetimus et castrum ipsum inspeximus. Cum autem castellani filius videret nos subsistere, signavit manu, ut, si placeret, possemus eum sequi et arcem ab intus videre. Secuti ergo sumus juvenem et per pontem fossati transivimus, et prope portam (entrée E, fig. 17) habet pontem in catenis dependentem (pont-levis; cf. plus haut, p. 131, n. 1), qui potest sursum erigi et demitti. Induxit autem nos per duas portas (P et V) ferreas usque in curiam castris. . . Duxit autem nos juvenis sursum super muros et turres. . . et mirati sumus de spissitudine murorum et multitudine turrium per gyrum. Est enim ædificatum ad modum munitorum castrorum in Alemannia cum muris, mœniis et foraminibus multis machinarum. . . et per gyrum habuit profunda fossata, quæ, quia non mundantur, replentur. . . tamen nihil est tam forte et munitum in tōta Hierosolyma sicut hoc castrum »; traduit in *PPTS*, VIII, p. 324; IX, p. 211 en bas suiv.; résumé in *WILLIAMS, City*, I, suppl. p. 47; voir aussi Grünemberg (1486) cité p. 144, n. 1.

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 405 *ult.* (183) et 616, l. 1-5 (281), où il dit que cet état de choses a commencé en 877 (1472-73).

⁽²⁾ Possot (1532), p. 172 : « . . . chasteau de David, qui est tout desmoly, et n'y a apparence que des fondements qui faisoient le coing de Sion ». Les derniers mots, je crois, se rapportent à l'angle sud-ouest de l'enceinte, dont plusieurs parties étaient alors beaucoup plus ruinées que la citadelle; voir une longue note au n° 129, fin du commentaire.

⁽³⁾ Voir *Yikhuṣ ha-abôt* in *CARMOLY, Itinéraires*, p. 438 en haut; cf. *TOBLER, tom. cit.*, p. 194, n. 3. Belon (1547) et d'Aramon (1549), qui signalent la nouvelle enceinte (voir plus loin, même

les parties ruinées, peut-être la moitié supérieure de la tour de David⁽¹⁾, et y ajouter les ouvrages requis par les progrès des armes à feu, c'est-à-dire la barbacane O, la fausse braie F B et le puissant glacis G plongeant au fond du fossé F remis à neuf.

49

RESTAURATION DU GLACIS G SOUS LE SULTAN MAHMŪD I^{er}. 1144 H. — Dalle de calcaire murée dans le talus de pierre au pied de la tour T, en c (fig. 17), à gauche du n° 48; dimensions 84 × 54. Six lignes en naskhi ottoman, d'un style plus avancé; petits caractères grêles et allongés, quelques points et signes. Inédite⁽²⁾; voir pl. XC au milieu (à gauche) et en bas (cliché et estampage de l'École biblique).

(1) جَدِّد بِنَاء حَائِط هَذَا لِلخندق بعد انهدامه في خلافة سلطان الإسلام
 (2) والمسلمين قامع الكفرة والمشركين السلطان محمود ابن المرحوم (3) السلطان
 مصطفى خان من آل عثمان أيد الله ملكه بعرض وإعلام من حضرة (4) الدستور
 المكرم عبد الله باشا محافظ الشام وأمير الحاج الشريف حين زار القدس
 (5) وجاء الفرمان العالي خطاباً لمتسّمه الحاج مصطفى أغا پروانه زاده فباشرها (sic)
 بنفسه (6) وأتمّ عمارتها (sic) جزاء الله خير في شهور سنة أربعة وأربعين ومائة
 وألف.

A été renouvelée la construction du mur de ce fossé, qui était tombé en ruine, sous le califat⁽³⁾ du sultan de l'Islam et des musulmans, du dompteur des hérétiques et des polythéistes,

date au n° 129), ne parlent pas de la citadelle. Plus tard d'autres pèlerins en attribuent aussi la restauration à Sulaimān; ainsi Nau (vers 1670), p. 98 en haut; cf. Quaresmius et Mariti cités p. 146, n. 5.

(1) J'ai dit (p. 139, n. 4) que cette construction médiocre et irrégulière est pleine de reprises; si Sulaimān l'a fait restaurer, on a dû y travailler plus tard aussi. D'autre part, la porte P et ses abords ont été retouchés depuis 1310, soit par Sulaimān, soit plus tard encore. Les gravures de Breidenbach et de Grünemberg citées p. 144, n. 1, montrent la tourelle qui commande cette porte, avec son crénelage et sa loggia ouverte; or cette tourelle existe encore (pl. XXXIX à XLI en haut), mais sa loggia est murée et son crénelage a disparu.

(2) Signalée peut-être par Quaresmius cité plus haut, p. 146, n. 5, puis par Wilson et Sauvaire cités plus loin, p. 157, n. 4.

(3) Sur ce terme, qui n'est pas un titre califien propre, voir p. 153, n. 2.

du sultan Maḥmūd, fils du défunt sultan Muṣṭafā khān, de la famille de ‘Uthmān — qu’Allāh soutienne ⁽¹⁾ son règne! — à la requête et sur le rapport de S. E. le ministre honoré ‘Abdal-lāh pasha, gouverneur de Syrie (Damas) et émire du pèlerinage ⁽²⁾ sacré, quand il visita Jérusalem (en pèlerinage). Alors arriva l’ordre auguste adressé à son substitut (à Jérusalem?), le pèlerin Muṣṭafā aghā, fils de Parwānāh, qui le fit exécuter lui-même et la ⁽³⁾ restaura complètement, qu’Allāh lui donne une bonne récompense! Dans les mois de l’année 1144 (1731-32).

L. 1 : Le « mur de ce fossé », c’est le glacis de pierre G (fig. 17) qui soutient la fausse braie F B et s’amortit au fond du fossé F. En effet, avant le percement de l’enceinte, cette dalle était scellée en *c'*, vers le pied du glacis et dans le fossé, à gauche du n° 48, qui relate la construction de la fausse braie (*rabād*) ⁽⁴⁾.

L. 3-5 : La procédure expliquée ici appelle un commentaire. ‘Abdallāh pasha, désigné par les titres *al-dastūr al-mukarram*, *muhāfiz al-sha’m* et *amīr al-ḥādjdj al-sharīf*, visite Jérusalem, probablement en conduisant le pèlerinage, puisque le verbe *zāra* signifie « visiter un lieu saint »; on va voir à quel titre il remplissait cette fonction. Il constate l’état défectueux de la citadelle et rédige un rapport qui conclut à sa réparation. Ce rapport est transmis à Constantinople, où l’on rédige un firman à cet effet; il est adressé et remis à son *mutasallim*, le pèlerin Muṣṭafā aghā, qui le fait exécuter. Les titres *muhāfiz* et *mutasallim* désignent-ils les gouverneurs civils de la province de Damas et du district de Jérusalem, ou les commandants militaires des citadelles de ces deux villes? La question n’est pas oiseuse, car, à l’époque ottomane comme auparavant, les gouverneurs civils, du moins à Jérusalem, n’avaient pas juridiction dans la citadelle, dont le commandant était nommé par le pouvoir central ⁽⁵⁾.

A première vue, le titre *muhāfiz* « celui qui garde », dont le sens est essentiellement militaire, paraît désigner ici le commandant de la citadelle de Damas ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Ou *abbada* « qu’il éternise »; on ne voit guère les points.

⁽²⁾ Sur le collectif *ḥādjdj*, synonyme de *ḥādjdj*, voir LANE, *Lexicon*.

⁽³⁾ Le suffixe féminin de *bāsharahā*, qui devrait être au masculin *hu*, puisqu’il se rapporte au masculin *firmān*, me paraît induit, par prothèse ou « protérothèse », par le suffixe féminin de *‘imāratahā*, et celui-ci, qu’aucun substantif féminin n’appelle dans le texte, se rapporte à *qal’a* sous-entendu; en effet la construction (*binā’*) du mur équivaut à la restauration (*‘imāra*) de la citadelle.

⁽⁴⁾ C’est ici, à côté du n° 48, que je l’ai vue en 1893, après Sauvaire et Wilson; cf. p. 151, n. 6.

⁽⁵⁾ Ainsi Quaresmius (vers 1626), II, p. 69 a en haut : « Turcarum imperator præficit illi (castro) peculiarem castellanum, sine cuius venia nemini, ne ipsi civitatis gubernatori, illud ingredi licet ». Et Nau (vers 1670), p. 68 : « . . . un gouverneur particulier qui ne dépend point du pasha (c’est-à-dire du gouverneur de la ville) ». Pour l’époque antérieure, voir p. 145, n. 3.

⁽⁶⁾ Voir les dictionnaires de Meninski, Bianchi, B. de Meynard, Redhouse et Samy-bey (gardien, soldat, gouverneur d’une place ou d’une ville forte); DE HAMMER, *Empire ottoman*, XVII, p. 233

Mais si tel était le cas, son titre officiel serait *m. qal'ati Dimashq*, ou une formule analogue, plutôt que *m. al-sha'm*. En effet, le nom d'al-sha'm « la Syrie » désigne en langage administratif la province de Damas⁽¹⁾. En outre, 'Abdallāh porte le titre *dastūr*, qui équivaut à peu près à « vizir » et qui est purement civil. Enfin il est émir du pèlerinage; or c'est aux gouverneurs civils qu'il incombait de conduire les pèlerins de Syrie⁽²⁾. Dès lors, il semble bien que 'Abdallāh pasha fût gouverneur de la province de Damas; et s'il porte un titre militaire, c'est peut-être parce que cette province était considérée alors comme un pays frontière du côté de l'est.

Quant à *mutasallim* « celui qui prend livraison », ce mot désignait alors un agent civil délégué par un gouverneur pour le représenter à titre provisoire, en attendant le fonctionnaire définitif⁽³⁾. Plusieurs sources de cette époque donnent ce titre précisément au gouverneur de Jérusalem, qui le portait comme « délégué » du gouverneur de Damas ou comme « représentant » du pouvoir central⁽⁴⁾. Dans le cas particulier le suffixe *hu* « son *mutasallim* » précise que Muṣṭafā aghā était l'agent de 'Abdallāh pasha. Et comme il n'y a aucun indice que ce titre ait eu un caractère spécifiquement militaire⁽⁵⁾, je conclus que le premier représentait le second comme gouverneur de Jérusalem, à titre provisoire ou définitif, ou encore qu'il avait été délégué par lui dans le but spécial de réparer

(commandant d'une forteresse, chef des troupes défendant une frontière); cf. *muhāfaza* « garde, garnison », *mustahfiz* « soldat d'une forteresse », etc. Je dois à l'obligeance et à l'érudition de M. Huart une partie des observations et des références qui m'ont servi à rédiger ce commentaire.

(1) Cf. plus haut, p. 22, n. 2 et renvois.

(2) Précisément à celui de Jérusalem, d'après HĀDJĀJI KHALFA, *Djihān-numā*, p. 564, l. 20 suiv. : « Actuellement cette ville est la résidence d'un pasha délégué par la Porte; il est chargé de convoier les pèlerins de Syrie (*sha'm*). Autrefois l'émir du pèlerinage était le pasha (préfet) de Naplouse; dans la suite on désigna pour cet emploi celui de Jérusalem ».

(3) Voir les dictionnaires cités, Dozy, *Supplément*, et DE HAMMER, *tom. cit.*, p. 234; HUART, *Histoire de Bagdad*, Pa. 1901, p. 143 et 158.

(4) Ainsi STOCHOVE (1631), *Voyage au Levant*, Bruxelles 1650, p. 355 (in Dozy) : « Le grand seigneur y entretient un sanjac bey qu'ils appellent musalem, lequel a le soin pour ce qui est des armes, et est comme gouverneur de la ville ». Ici *musallim* est pour *mutasallim*; voir les dictionnaires. Et Nābulusi (1690), Pa. 5960, f° 49 a : « Le gouverneur actuel pour la province de Jérusalem, suivant la loi civile et religieuse » (*al-mutasallimu yauma'idhin bi-mamlakati l-quḍsi l-sharifi 'alā muq-taḍa l-shar'i wal-dini*). Il s'agit, on le voit, d'un gouverneur civil, temporaire ou régulier, bien que l'auteur ajoute que c'est un militaire (*min al-'askariyyati*). Mais je crois qu'ici encore il s'agit d'un fonctionnaire provisoire, puisque quelques années plus tard, en 1153 (1740), le n° 206 donne le titre *qa'immaqām* à un personnage qui paraît être le gouverneur ou préfet de Jérusalem.

(5) A part une allusion de Stochove citée note précédente; mais elle a peu de poids si le « musalem » dont il parle était un délégué provisoire ou extraordinaire.

la citadelle, enfin que l'entretien des forteresses incombait alors aux gouverneurs civils plutôt qu'aux commandants militaires chargés de leur garde. Cette dernière conclusion, bien qu'un peu forcée, confirme un fait très vraisemblable à priori : c'est que les monuments publics étaient entretenus par le pouvoir central et ses représentants, et non par les fonctionnaires et les officiers spéciaux qui y exerçaient leur charge.

50

LE MÊME. 1151 H. — Dalle de calcaire scellée au-dessus de la porte d'entrée de l'oratoire O, en *i* (fig. 17); dimensions environ 50 × 70. Sept lignes du même type; petits caractères cursifs. Ce texte en langue turque daté du règne de Maḥmūd I^{er} relate sans doute une restauration de l'oratoire⁽¹⁾.

MOSQUÉE DE LA CITADELLE. 710 H.

Vers l'angle sud-ouest en M (fig. 17), dans la grande moitié sud de l'ouvrage A. La porte, abritée par un élégant auvent sur colonnes, s'ouvre dans l'angle nord-est (fig. 20)⁽²⁾. L'intérieur forme un vaisseau barlong de 16 à 17 mètres de longueur sur 6 à 7 de largeur dans œuvre, voûté en berceau suivant l'axe longitudinal nord-sud⁽³⁾. Il est éclairé par quatre meurtrières percées dans le mur ouest, et par deux fenêtres *f* et *f'* ménagées dans le mur sud (fig. 21). La première s'ouvre presque au niveau du sol, dans l'angle sud-est; elle éclaire d'un jour frisant les inscriptions *s* et *u* (n^{os} 43 et 51), scellées dans le mur est. La seconde s'ouvre beaucoup plus haut, sous la voûte en berceau et au-dessus de la niche *w* du miḥrāb. A droite se dresse le minbar *z*, une belle chaire de marbre portant l'inscription *v* (n^o 52), et un peu

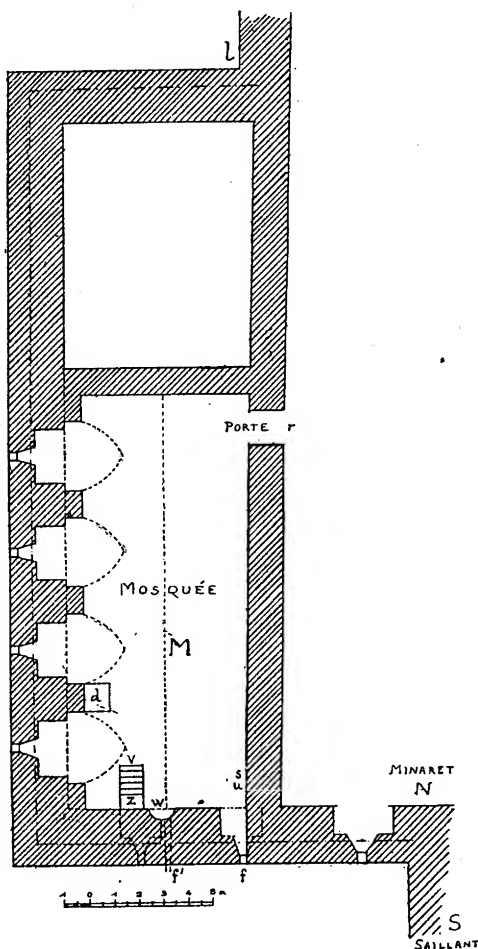


Fig. 20. — Plan de la mosquée de la Citadelle.

(1) J'ai oublié de le copier et il faudrait vérifier la date; je n'en trouve la trace ni dans les relevés inédits de Sauvaire, ni ailleurs.

(2) Ce croquis et les suivants sont basés sur un relevé très rapide fait en 1914, avec le concours des PP. Vincent et Jaussen.

(3) Les murs ne sont pas tout à fait parallèles et le berceau est légèrement brisé (fig. 21).

en avant s'élève la dikka ou estrade *d*. En 1914 la mosquée était désaffectée et servait de magasin militaire; je vais l'étudier au n° 51, et je reviendrai sur le mihrāb, la chaire et l'estrade à propos du n° 52.

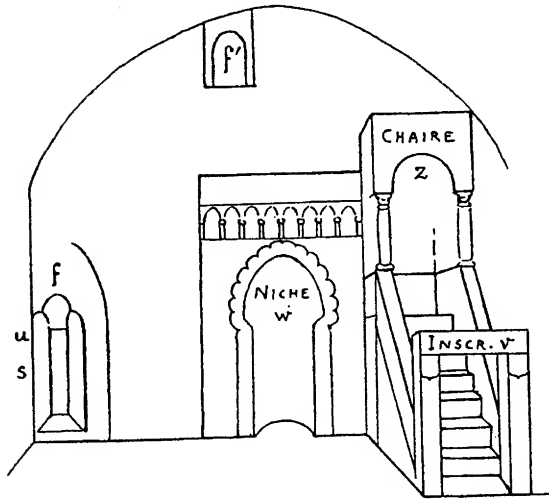


Fig. 21. — Fenêtres, niche et chaire de la mosquée.

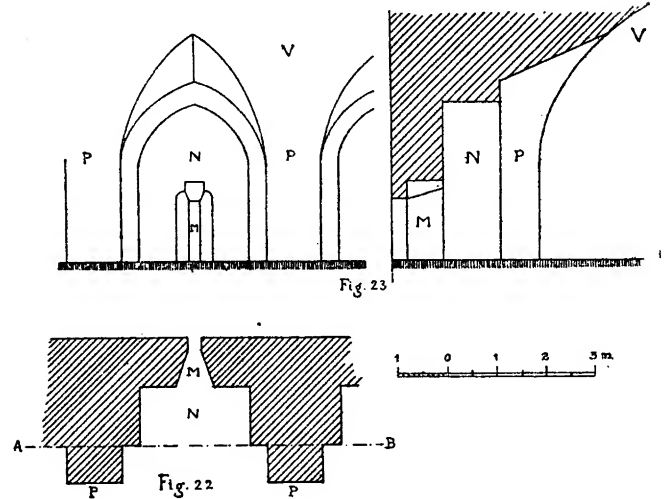


Fig. 22 et 23. — Meurtrières du mur ouest de la mosquée.

51

CONSTRUCTION DE LA MOSQUÉE PAR MALIK NĀSIR MUḤAMMAD. 710 H. — Petite dalle de calcaire scellée dans le mur est, en *u* (fig. 20), au-dessus du n° 43; dimensions 38 × 36. Six lignes en naskhi mamlouk; petits caractères, épais et trapus, un peu cursifs et grossiers. Inédite; voir pl. XLI en bas et LVII à gauche en haut (cliché et estampage 1914).

(1) بسمه... أنشأ هذا الجامع (2) المبارك مولانا السلطان الملك الناصر (3) ناصر الدنيا والدین محمد بن السلطان الملك (4) المنصور سيف الدنيا والدین قلاون أعز الله نصره (5) في تاريخ سنة عشرة وسبعائه (6) حَسْبُنَا اللَّهُ وَنِعْمَ الْوَكِيلُ⁽¹⁾.

A construit cette mosquée bénie notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Muḥammad, fils du sultan al-Malik al-Manṣūr Saif al-dunyā wal-dīn Qalāwun, qu'Al-lāh glorifie sa victoire! A la date de l'année 710 (1310-11), etc.

(1) C, III, 167 fin.

L. 1 : Le verbe *ansha'a* attribuée à Muḥammad la « création » de cette mosquée; mais il s'est borné à l'installer dans l'ouvrage A, dont l'origine est plus ancienne. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le corps de cet ouvrage, ses défenses et ses raccords avec les murs voisins, enfin certains dispositifs à l'intérieur de la mosquée, en particulier ses voûtes et ses baies d'éclairage. Si l'on compare les quatre meurtrières percées dans le mur ouest (fig. 22 et 23) à celles qui défendent d'autres secteurs, ainsi dans le voisinage de la tour de David (pl. XLII en bas), on verra que leur profil est identique : la meurtrière, fortement ébrasée et couronnée en créneau, s'ouvre au fond d'une niche N, qu'inscrit un arc brisé. Mais à la mosquée on a adossé contre ce système primitif une rangée de piliers P destinés à recevoir la voûte en berceau V, dans laquelle s'amortissent les voûtains bandés d'un pilier à l'autre (fig. 20). Évidemment c'est le constructeur de la mosquée qui a plaqué ce second système contre le premier, suivant la ligne A B (fig. 22).

L'examen des fenêtres *f* et *f'* (fig. 20 et 21) donne lieu à des observations analogues. La première est une meurtrière primitive de l'ouvrage A, pareille à celles de la face ouest et régnant au même niveau, c'est-à-dire près du sol, car ces ouvertures avaient pour but la défense du bastion. Si l'architecte de la mosquée ne les a pas agrandies pour éclairer son vaisseau, c'est à cause de l'épaisseur des murs, peut-être aussi pour conserver ses défenses à cet angle saillant et vulnérable de la citadelle. Pour remédier au défaut d'éclairage, il a fait ouvrir un jour de fortune plus haut en *f'* (fig. 21), en un point où le mur était beaucoup moins épais. On peut s'en assurer en examinant la face extérieure de ce mur (pl. XLII en haut et fig. 24)⁽¹⁾. On voit ici trois meurtrières au niveau de celles de la face ouest. Celle de gauche (ouest) a été condamnée par la construction de la niche et de la chaire de la mosquée (fig. 20); celle de droite (est) défend une chambre de tir qui n'a pas été comprise dans la mosquée. Ainsi la troisième, placée entre les deux autres et correspondant à la fenêtre *f* de la mosquée (fig. 21), fait partie du système primitif de défense de l'ouvrage A. A l'origine elles avaient toutes les trois la même forme, qu'il est facile de rétablir; celle du centre a été un peu élargie pour former la fenêtre *f*, et raccourcie en bas, pour s'ajuster au dallage de la mosquée. En revanche, on voit clairement que la fenêtre *f'*, avec son petit arc en plein cintre tourné dans un monolithe (fig. 24), est un accident dans la muraille, et que l'architecte l'a percée droit au-dessus d'un glacis qui diminue de moitié l'épaisseur du mur, vers le milieu de sa hauteur⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir aussi une partie des sources citées plus haut, p. 150, n. 2.

⁽²⁾ Le profil de ce glacis se voit pl. XLII en haut et fig. 24, sur l'arête sud-ouest de l'ouvrage;

D'autre part, le mur est de la mosquée, qui vient butter gauchement contre la fenêtre *f* (fig. 20), n'appartient pas au système primitif des meurtrières et à l'ouvrage A, qui fait corps avec les parties avoisinantes⁽¹⁾. Si ce mur avait été ajouté dans un but militaire, pour fermer l'ouvrage à la gorge ou pour y loger des casemates, on ne l'eût pas construit ainsi. Un autre indice qu'il a été

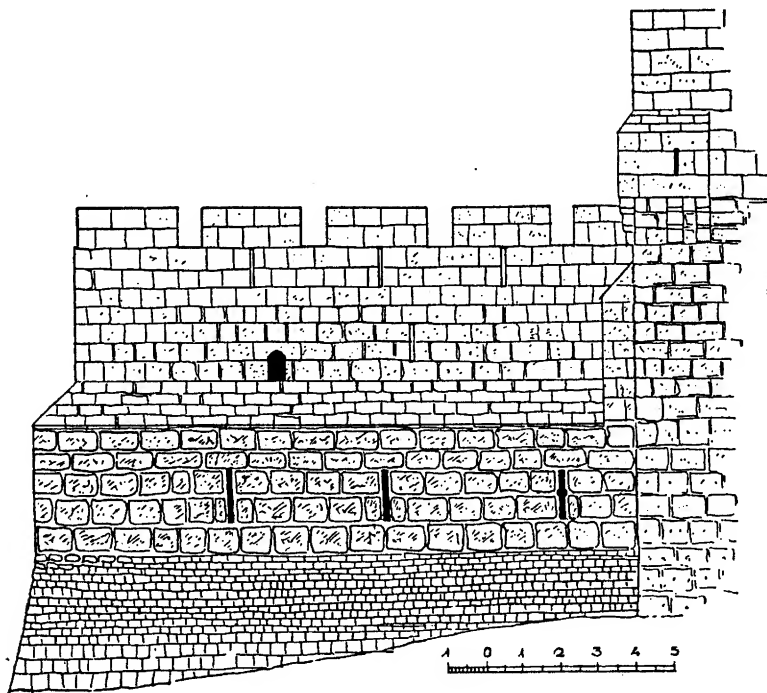


Fig. 24. — Extérieur du mur ouest de la mosquée.

bâti pour la mosquée, c'est qu'on n'y voit pas, à l'intérieur, le système des piliers P et des vouîtains qui règne contre le mur ouest, où il fallait préparer le système primitif des meurtrières à recevoir la voûte en berceau de la mosquée. Si l'on a scellé dans le mur est le n° 51, dont la place était plutôt sur la porte d'entrée, c'est peut-être en vue de marquer que ce mur a été fait pour la mosquée. Et si l'on a remployé droit au-dessous le n° 43, c'est peut-être pour rap-

son épaisseur ou projection verticale est marquée (fig. 20) par une ligne en pointillé dans les ha-chures des murs ouest et sud. C'est peut-être le niveau de cette fenêtre, imposé par celui du glacis, qui a déterminé la hauteur de la voûte en berceau à l'intérieur de la mosquée (fig. 21).

⁽¹⁾ J'ai cru voir dans l'angle *l* (cf. la photographie Bonfils n° 846, sous le minaret à gauche) une fente nord-sud, indice d'un décollement de l'ouvrage A; mais cette observation trop rapide demande à être vérifiée. Au reste, le bastion primitif était peut-être limité à la mosquée et n'aura été agrandi au nord que pour remplacer la casemate supprimée par ce sanctuaire; je n'ai pas exploré cette partie nord.

peler que cette dalle énorme provient d'un état primitif de l'ouvrage A, modifié par la construction de ce mur; dans ce cas, le *burdj* du n° 43 serait l'ouvrage A lui-même⁽¹⁾.

Mais si la mosquée a été créée ici par Muḥammad, pourquoi n'a-t-il pas restauré plutôt un sanctuaire ancien? Je veux parler de ce « mihrāb de David » dont la légende faisait l'oratoire du roi juif⁽²⁾, où Saladin fit installer une mosquée⁽³⁾, dont le nom s'étend parfois, chez les auteurs, à la citadelle entière⁽⁴⁾, et dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours⁽⁵⁾. Aucun de ces textes, il est vrai, ne précise en quel point de la citadelle se trouvait cette mosquée; mais on peut la chercher dans la tour même de David, le foyer des traditions davidiques à la citadelle. C'est ici, on l'a vu (p. 139, n. 2), que Malik Nāṣir Dāwud rétablit la mosquée après avoir repris Jérusalem aux Francs en 637 (1239), et c'est ici, dans la grande salle qui règne au-dessus de la partie antique et massive, que persiste à la placer la tradition locale⁽⁶⁾. De fait, le plan de cette salle voûtée, défendue par de larges meurtrières et servant de magasin d'armes (1914),

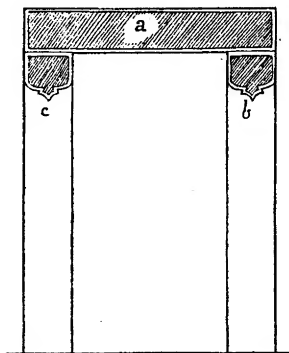


Fig. 25.
Position de l'inscription n° 52.

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 132 suiv. Une fouille discrète au couteau m'a prouvé que les deux dalles sont scellées avec peu de soin dans un plâtre médiocre; peut-être n'ont-elles été placées ici qu'à la date toute récente du n° 54; car je ne suis pas entré à la mosquée avant 1914.

⁽²⁾ D'après C, xxxviii, 20 suiv. Ce mihrāb est signalé par d'anciens auteurs, ainsi Iṣṭakhri et Ibn Ḥauqal, éd. de Goeje in *BGA*, I, p. 57, l. 6, et II, p. 112, l. 8 (confusion signalée note suivante); trad. Gildemeister in *ZDPV*, VI, p. 3 en bas.

⁽³⁾ 'Imād al-dīn, p. 68, l. 8 d'en bas et in *Abū shāma*, II, p. 114, l. 16 d'en bas: « Quant au mihrāb de David (qui se trouve) en dehors du Ḥaram, il est dans un château (*ḥiṣn*) près de la porte de la ville... où réside le gouverneur (*wāli*)... Le sultan prit soin de le convertir (en mosquée); il lui assigna un imām, des mouezzins et des surveillants (*quwwāman*)... et le fit restaurer. » Abrégé par Mudjir al-dīn, p. 302, l. 5 suiv. (76 en bas suiv.), qui explique que ce *ḥiṣn*, c'est la *qal'a*, et que cette porte s'appelait autrefois Bāb al-mihrāb et se nomme aujourd'hui Bāb al-khalīl ou porte d'Hébron; cf. Idrīsi-Jaubert, I, p. 341; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VIII, p. 123 en bas; HĀDJJI KHALFA, *Djihān-numā*, p. 565, l. 2; Nābulusi, Pa. 5960, f° 27a. C'est aujourd'hui la porte de Jaffa; cf. plus loin, notes aux nos 125, 150 et *passim*. Il ne faut pas confondre ce mihrāb de David avec celui du Ḥaram; pour ce dernier, voir sources citées dans une note au n° 147, et renvois.

⁽⁴⁾ Ainsi Anon. in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 229, l. 17 (Burdj mihrāb Dawūd); Mudjir al-dīn, p. 366 en bas (97 en haut), 403, l. 8 d'en bas (177), et 405, l. 10 d'en bas (182).

⁽⁵⁾ Pour l'époque ottomane, voir Nābulusi (1090), f° 107a, citant le chroniqueur et signalant de son cru, dans la citadelle, le mihrāb de David, son maqām et d'autres lieux davidiques; cf. plus loin, n° 53, et pour nos jours, note suivante.

⁽⁶⁾ Voir Schick in *ZDPV*, I, p. 232 et pl. I et II.

ressemble à celui de ces madrasas cruciformes que je décrirai plus loin. C'est peut-être la mosquée installée par Saladin, ou celle de Dawud, qui aura été adaptée à des buts militaires quand on créa la mosquée de 1310. Le choix de l'ouvrage A pour celle-ci fut dicté sans doute par des motifs de service intérieur; ces motifs, quels qu'ils fussent, prévalaient encore au XVI^e siècle, ainsi qu'on va le voir.

52

ÉRECTION DE LA CHAIRE SOUS LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. VERS 940 H. — Sur le linteau *a* et au sommet des deux montants *b* et *c* de la porte au pied de la chaire *z* (fig. 21 et 25); dimensions 100 × 36. Une longue ligne (en *a*) et deux beaucoup plus courtes (en *b* et *c*) en naskhi ottoman; caractères moyens (en *a*) et plus petits (en *b* et *c*), gravés dans le marbre, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. XCI au milieu (estampage 1914).

(*a*) الإسلام ملك البحرين والبحرين خادم الحرمين الشريفين سليمان شاه ابن
عثمان خلد الله ملكه وسلطانه (*b*) في أسعد يوم وشهر (*c*) وسنة وطالع.

..... de l'Islam, le maître des deux continents et des deux mers, le serviteur des deux harams sacrés⁽¹⁾, Sulaimān shāh, descendant de 'Uthmān, qu'Allāh éternise son règne et son sultanat! Dans le jour, le mois, l'année et (sous) l'horoscope de meilleur augure.

Le début de ce texte se lisait sans doute dans une ligne gravée au-dessus du linteau, sous un couronnement décoratif, comme on en voit aux belles chaires de l'époque ottomane, imitées de celles du XV^e siècle; ces parties ont disparu et le linteau a été taillé en quart de rond.

Les noms et les titres du fondateur conviennent à l'un ou l'autre Sulaimān, et la date est exprimée par une vague formule astrologique. Mais le style des caractères et celui de la chaire, dont le beau décor entièrement sculpté dans le marbre trahit la meilleure époque ottomane, permettent d'attribuer ce meuble à Sulaimān I^{er}, le restaurateur de la citadelle (nos 45 à 48).

C'est à lui que j'attribue aussi deux petits monuments anépigraphes, mais d'un style pareil à celui de la chaire : le mihrāb *w* (fig. 20 et 21), dont la niche est entourée d'un décor en bordure et surmontée d'une élégante arcature sur

(1) Sur ce titre, voir Qalqashandi, VI, p. 46; *MCI A*, I, index; cf. plus haut, p. 147, n. 3, 152, n. 3 suiv., et plus loin, *passim*.

colonnettes, et la dikka *d* (fig. 20), qui se dresse un peu en avant, contre le mur ouest. Cette belle estrade repose sur des colonnettes de marbre dont les chapiteaux, sculptés d'alvéoles de style ottoman, portent des abaqes empruntés à une ordonnance latine. Plusieurs faces de ces tailloirs ont conservé leur décor exquis du XII^e siècle; les autres ont été ravalées ou rajeunies par les artistes de Sulaimān⁽¹⁾.

INSCRIPTIONS CORANIQUES. — Au sommet du baldaquin de marbre, porté sur deux colonnettes à chapiteau, qui couronne le siège de la chaire. Une ligne du même type courant sur les faces nord et est; grands caractères : C, IX, 18 (entier).

53

RESTAURATION DU MINARET PAR MUḤAMMAD PASHA. 1065 H. — Dalle de marbre murée en *x* (fig. 17), dans la face nord du socle carré du minaret N, à environ 6 mètres au-dessus du sol dallé qui couvre la plate-forme supérieure du saillant S; dimensions environ 50 × 40. Quatre lignes en ta'līq; petits caractères indistincts, points et signes (copie 1914, à la jumelle).

(1) صاحب خیر و حسنات و سخا مُظهِرِ اِنْعَامِ وَ رِضَايِ خُدا
 (2) خوب حاصلات و عمل پسند یعنی ساجد ار محمد باشا
 (3) حضرت داود مقامنده [un mot court] ایلدی بر مآذنه خوش بنا
 (4) تاریخی مناره زیازغی⁽³⁾ یابدی ساجد ار محمد باشا

سنة ١٠٦٥

Suivant ces vers médiocres en turc bâtarde, « le silahdār Muḥammad pasha a fait bâtir⁽⁴⁾ en 1065 (1655) un minaret de belle construction dans l'oratoire

(1) Ces trois édicules, que je n'ai fait qu'entrevoir en 1914, mériteraient d'être relevés avec soin.

(2) Graphie incertaine, ma copie ne porte ici que (?), ou à peu près; voir deuxième note suivante.

(3) Graphie (?) زیازغی; voir page suivante, n. 3.

(4) Ou « restaurer », suivant la lecture qu'on donne au mot douteux qui précède le verbe *eyledi* « a fait ». A première vue, aucune leçon telle que *binā*, *inshā*, *'imārat*, *tarmim*, etc., ne répond à la graphie donnée deuxième note précédente; voir le commentaire.

(*maqām*) du seigneur⁽¹⁾ David », c'est-à-dire à la citadelle⁽²⁾. Je ne puis calculer le chronogramme compris dans le dernier vers, à cause d'un mot douteux à la fin du premier hémistiche⁽³⁾; mais la date est répétée clairement en chiffres.

Ce minaret existait-il auparavant? Quel que soit le mot employé par le rédacteur pour définir la construction (l. 3), je crois qu'il vaut mieux chercher ailleurs une réponse à cette question. Il est peu vraisemblable qu'on ait attendu aussi tard pour donner un minaret à la mosquée de la citadelle, et qu'une construction de cette importance ne soit pas mise au nom du sultan Muḥammad IV, qui régnait à la date de l'inscription⁽⁴⁾. Le style de cette tour puissante, rehaussé par une série de corniches et de moulures à denticules, paraît trahir l'époque des Mamlouks (pl. XLII en haut). Elle ressemble au seul autre minaret cylindrique de Jérusalem (pl. LXXI en haut), qu'une inscription (n° 178) fait remonter à l'année 769 (1367-68). Mais ses formes massives semblent accuser une époque un peu plus haute; je suis tenté de l'attribuer au sultan Muḥammad, le fondateur de la mosquée (n° 51). Les minarets cylindriques sont nombreux en Syrie, surtout dans le nord, où les plus anciens se rattachent, non aux minarets cylindriques ottomans, mais à leurs ancêtres communs les minarets seldjoukides au XIII^e siècle⁽⁵⁾. Dès lors, il se peut que la forme cylindrique ait été introduite à Jérusalem dès le début du VIII^e (XIV^e) siècle. Le chroniqueur, il est vrai, n'en parle ni dans sa description, d'ailleurs très écourtée, de la citadelle, ni dans ses deux chapitres des minarets du Ḥaram et de la ville; mais il

(1) Sur le titre *ḥaḍra* donné à de saints personnages, voir plus haut, p. 56, n. 2, et p. 57, n. 2.

(2) Sur cette équivalence, voir p. 163, n. 5.

(3) Je l'ai examiné longuement à la jumelle, avec l'aide du P. Jaussen et du capitaine Haydar bey, l'officier très courtois qui nous guidait ce jour-là. La somme des valeurs numériques des autres lettres de ce vers, en supprimant le mot *ta'rikhi* qui ne fait pas partie du chronogramme, étant égale à 1022, la valeur numérique de ce mot doit être 43 pour le total 1065. Parmi les mots qui s'offrent à première vue, *ziyāda* « annexe » donne un chiffre trop bas, alors que *ziyādātī*, ou *ziyāra(tī)* « pèlerinage » donnent des sommes trop élevées. La graphie douteuse de ma copie (page précédente, n. 3) s'approche du but avec 40. On l'atteindrait tout juste en lisant $\text{ج} \text{د} \text{ج} = 43$; mais bien que ces deux mots puissent passer pour du turc, je n'en tire pas de sens raisonnable.

(4) Son titulaire était peut-être le commandant de la citadelle, car il porte le titre de pasha, qui correspondait dès lors, ou à peu près, au grade de général ou au poste de gouverneur. Quant au titre de *silāḥdār*, il désigna plus tard des officiers inférieurs, ou de simples soldats commandés par le *silāḥdār aghā*, qui était un grand officier (DE HAMMER, *Empire ottoman*, XVII, p. 64; B. DE MEYNAUD, *Supplément*), de même que sous les Mamlouks les *silāḥdārs* étaient sous les ordres de l'amir *silāḥ*. Ce Muḥammad pasha était peut-être (ou avait été) *silāḥdār aghā*, ou bien à son époque le titre simple désignait un officier supérieur.

(5) Cf. le commentaire des n° 175 (minarets carrés) et 178 (minarets cylindriques).

ne parle pas non plus de la mosquée de la citadelle⁽¹⁾. D'autre part, je ne suis pas bien sûr de le retrouver dans les gravures des pèlerins de la fin du xv^e siècle; mais ces documents, si curieux qu'ils soient et si précis pour certains détails, ne sont pas des photographies⁽²⁾. On peut en conclure, si l'on veut, que ce minaret date de Sulaimān I^{er}; mais il me semble qu'à cette époque on l'eût bâti autrement. Quoi qu'il en soit, on le reconnaît très bien, avec son gros fût cylindrique, sa galerie et son bonnet en bulbe, dans les gravures de la fin du xvi^e siècle⁽³⁾; dès lors, il est évident que Muḥammad pasha s'est borné à le restaurer en 1655.

54

RESTAURATION DE LA MOSQUÉE (?). 1324 H. — Dalle en pierre grise, à grain grossier, scellée au-dessus de la porte d'entrée, sous l'auvent extérieur, en r (fig. 17 et 20). Longue inscription turque; je n'ai copié que la date en chiffres, à la fin.

En résumé, les inscriptions arabes de la citadelle ne nous apprennent rien sur ses phases pré-latines. L'époque latine a laissé des témoins épars, en particulier dans la tour de David. On y voit un grand nombre de blocs à stries diagonales, indice de la taille des croisés, et des marques de tâcheron qui m'ont paru latines. J'en ai relevé quelques-unes (fig. 26) sur des pierres du parement intérieur, dans le couloir voûté de l'escalier qui conduit à la plateforme, au-dessus de la grand'salle⁽⁴⁾. L'inscription la plus ancienne, datée de

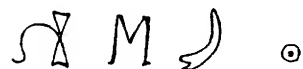


Fig. 26. — Marques de tâcheron.

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 379 (125) suiv., 400 (168 suiv.) et 405 en bas (182 suiv.).

⁽²⁾ Dans la gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2, et dans celle de Grünemberg (1486), p. 104-5, qui me paraît avoir la même origine, on voit au sud de la citadelle une petite tour qui pourrait représenter le minaret, bien qu'elle soit trop basse et carrée; en effet, ces deux gravures donnent la forme cylindrique au minaret carré de l'angle nord-ouest du Haram, la Ma'dhanat al-ghawānima (n° 175).

⁽³⁾ Ainsi celles de Zuallart (1586), p. 123, 131, 145 et 223, reproduites assez mal in Cotovicus (1596), p. 149, 318, 286 et 222; voir aussi AMICO DA GALLIPOLI, *Trattato delle piante... di Terra Santa*, Florence 1620, pl. 44 (à p. 55). Adrichrom (1584) dans son *Theatrum Terræ Sanctæ*, ne donne de Jérusalem qu'un plan restauré, du moins dans l'édition de Cologne 1722, la seule que je possède.

⁽⁴⁾ Ce couloir et cet escalier se voient en coupe in Schick, *ult. loc. cit.* Une exploration plus complète montrera sans doute si ces témoins des croisades sont *in situ* dans une construction de cette époque, ou s'ils ont été remployés dans des restaurations ultérieures.

1213 (n° 43), n'est pas *in situ* et peut provenir de l'ouvrage A primitif, ou d'une autre tour de la citadelle ou même de l'enceinte; son indice archéologique est donc assez faible, et c'est à d'autres sources que j'ai dû puiser l'histoire de la citadelle sous les Ayyoubides. En 1310 (n° 44) on y fit des travaux attestés par les auteurs, et dictés par des motifs politiques plutôt que militaires. La même année (n° 51) on y installa une mosquée dans l'ouvrage A transformé. Après 1530 (nos 45 à 48) on la munit de défenses extérieures commandées par le progrès des armes à feu, et vers la même époque (n° 52) on fit à la mosquée des installations nouvelles. Les défenses extérieures furent réparées entre 1730 et 1740 (nos 49 et 50), le minaret fut restauré en 1655 (n° 53) et la mosquée porte une inscription moderne (n° 54).

Ainsi l'épigraphie de la citadelle, malgré sa richesse, éclaire assez mal son histoire et l'attribution des diverses parties de l'édifice actuel. En la complétant par d'autres témoignages, et après un examen superficiel de ce monument, je suggère, à titre provisoire et sous réserve d'une exploration complète, les conclusions que voici : La moitié inférieure de la tour de David est antique, peut-être aussi la base d'autres parties; il ne reste rien de certain de l'époque arabe prélatine; l'époque latine a laissé des vestiges, sinon des constructions entières; le corps de l'édifice actuel, c'est-à-dire les tours et les courtines avec une partie de leurs défenses et de leur couronnement, paraît remonter au XIII^e siècle, soit avant, soit après les démolitions de 1219 et de 1240; l'entrée intérieure a été refaite en 1310 et, la même année, un des saillants a été transformé pour l'installation de la mosquée; les défenses avancées des fronts est et ouest ont été construites ou remaniées après 1530 et réparées après 1730; enfin, la citadelle porte en divers points des traces nombreuses de reprises depuis le XVI^e siècle.

MADRASA DE MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ

(MU'AZZAMIYYA OU ḤANAFIYYA)⁽¹⁾. 614 H.

Dans la rue Ṭarīq bāb sittī maryam, côté nord, vis-à-vis la ruelle qui mène à la porte du Haram appelée Bāb al-'atm; plans Wilson (ville) 41; Schick 51; Sandreczki ḏ.

(1) Ces deux noms vulgaires sont chez le chroniqueur cité plus loin, p. 172, n. 2. Aujourd'hui la madrasa, bien qu'entièrement désaffectée, s'appelle encore Masdjid al-mudjāhidīn, et l'enclos funéraire E (fig. 27) Maqbarat al-mudjāhidīn; voir WILSON, *Survey*, p. 57 et plan (ville), lettre à 41; Sandreczki, p. 70; plan Schick, lettre à 51. Ce nom a peut-être été donné d'abord à l'enclos, s'il renfermait des tombes de guerriers, puis reporté sur la madrasa. Cette explication m'a été suggérée par un indigène en 1914; suivant lui, la madrasa s'appelle aussi la Sibāṭiyya. Ce relatif me

On accède aux ruines de cet édifice par une porte étroite et basse P (fig. 27)⁽¹⁾, qui s'ouvre dans la rue, à côté du minaret M⁽²⁾, et conduit dans un vestibule à ciel ouvert V. A gauche, une porte P' mène à l'enclos E, renfermant un cimetière (plus loin, p. 177) et donnant du jour, par une fenêtre grillée F, sous la voûte de la rue au sud. Du fond du vestibule, à gauche, un escalier monte au premier étage de la madrasa, et à droite s'amorce un long couloir voûté qui aboutit à la porte P'', ouvrant en retour d'équerre sur la cour C de la madrasa. Cette cour est bordée au nord par un grand liwān L voûté en berceau brisé (pl. XLVII en haut et fig. 28); l'arc de tête T de ce berceau sur la cour est renforcé par un doubleau D et couronné par une moulure M au profil vigoureux. Toutes les parties apparentes sont en pierres de taille de moyen appareil; la voûte du liwān est en moellons crépis⁽³⁾.

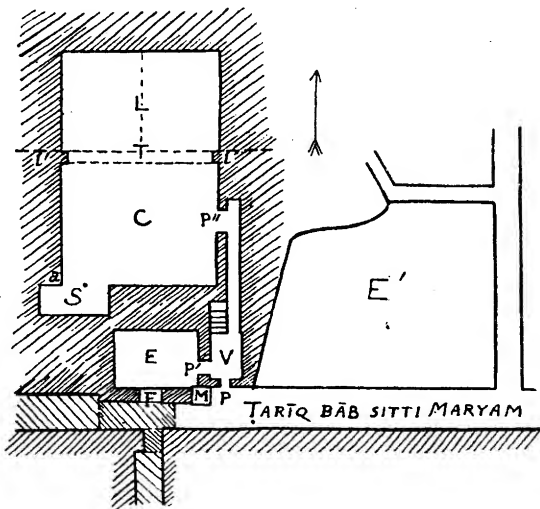


Fig. 27. — Place de la madrasa de Malik Mu'azzam 'Īsā.

A l'angle sud-ouest de la cour s'ouvre une chambre voûtée S, à l'entrée de laquelle se trouvait la stèle découverte et décrite par M. Clermont-Ganneau⁽⁴⁾. La madrasa comportait

sans doute un liwān principal sud ou *qibli*⁽⁵⁾, faisant face à l'autre et renfermant la niche de qibla; apparemment la chambre S et l'enclos E sont des restes de ce liwān, qui pouvait être plus vaste que l'autre⁽⁶⁾, et déborder ainsi la cour C suivant le mur ouest de la chambre S. Ce dispositif a disparu, avec les dépendances de la madrasa, dans les pauvres maisons groupées

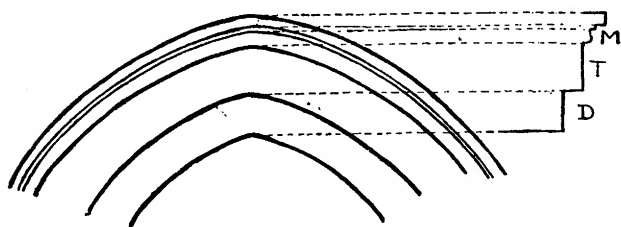


Fig. 28. — Coupe de la voûte du liwān.

aujourd'hui autour de la cour, et dont l'exploration méthodique permettrait peut-être de reconstituer le plan complet du monument primitif.

paraît dériver du nom du Bāb al-asbāṭ ou porte des Tribus, à l'angle nord-est du Ḥaram; cf. une note à la fin du commentaire du n° 208.

⁽¹⁾ Les éléments de ce petit plan sont empruntés à CLERMONT-GANNEAU, *Une stèle du temple de Jérusalem* in *RA*, 1872, p. 32 du tir. à part, et pour quelques détails, à mes photographies et à mes souvenirs.

⁽²⁾ Cette porte se voit en raccourci pl. XLVIII à droite, à droite de la base antique du minaret (n° 56).

⁽³⁾ Au Caire, à cette époque, le berceau serait en briques; voir *MCIA*, I, p. 268, n. 4, et 534.

⁽⁴⁾ Elle était murée dans l'arête *a*, la droite en haut, au ras du sol et enterrée; voir plus loin le commentaire.

⁽⁵⁾ Sur ce terme, voir *MCIA*, I, p. 7, n. 1, et *passim*; cf. plus haut, p. 6, n. 4 et renvoi, et plus loin, *passim*.

⁽⁶⁾ Voir *MCIA*, I, index à *liwān*, surtout p. 533.

TEXTE DE CONSTRUCTION. 614 H. — Deux grandes dalles de marbre scellées en *i* et *i'* (fig. 27), dans les écoinçons de l'arc T du liwān L, à droite (A) et à gauche (B), à la hauteur de la clef de cet arc et au-dessus des murs bordant les côtés est et ouest de la cour C; dimensions de chaque dalle environ 130 × 60. Elles sont encadrées par une large moulure M (fig. 29), dont le profil rappelle celui de l'arc T (fig. 28). La dalle A (pl. XLVII en haut et en bas) est en deux pièces, une longue à droite

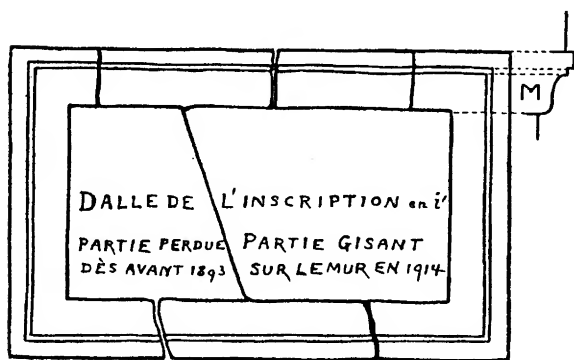


Fig. 29. — Dalle de gauche (B) de l'inscription n° 55.

et une étroite à gauche. La dalle B était aussi en deux pièces, raccordées sur un joint biais (fig. 29); la pièce de gauche, plus petite que l'autre, avait déjà disparu en 1893⁽¹⁾. Celle de droite était encore en place en 1905⁽²⁾; en 1914 elle gisait sur le mur bordant la cour, et peut-être a-t-elle disparu à cette heure⁽³⁾. Sur chaque dalle quatre lignes en beau naskhi ayyoubide du type Coradin, passant alternativement de A à B et de B à A; caractères moyens, gravés en creux, bien conservés en A, un peu frustes en B, sans points diacritiques, mais avec quelques signes, et rehaussés de quelques fleurons. Les mots entre crochets sont ceux qui ont disparu dans la cassure en B. Inédite; voir pl. XLVII en bas (cliché 1914).

et une étroite à gauche. La dalle B était aussi en deux pièces, raccordées sur un joint biais (fig. 29); la pièce de gauche, plus petite que l'autre, avait déjà disparu en 1893⁽¹⁾. Celle de droite était encore en place en 1905⁽²⁾; en 1914 elle gisait sur le mur bordant la cour, et peut-être a-t-elle disparu à cette heure⁽³⁾. Sur chaque dalle quatre lignes en beau naskhi ayyoubide du type Coradin, passant alternativement de A à B et de B à A; caractères moyens, gravés en creux, bien conservés en A, un peu frustes en B, sans points diacritiques, mais avec quelques signes, et rehaussés de quelques fleurons. Les mots entre crochets sont ceux qui ont disparu dans la cassure en B. Inédite; voir pl. XLVII en bas (cliché 1914).

المعظم] (3 A) [quatre ou cinq mots... العزائم عيسى بن

أمر بعمله مولانا السلطان الملك (2 B) v. 37 fin⁽⁴⁾ (2 A) C, xxiv, 36-37 (1 A, puis B)

⁽¹⁾ D'après un cliché de cette année, que je n'ai pas reproduit.

⁽²⁾ D'après un cliché de M. Sobernheim, que je n'ai pas reproduit.

⁽³⁾ J'aurais pu l'atteindre avec une longue échelle, mais non sans difficulté; d'ailleurs cette partie de l'inscription se lit sur le cliché Sobernheim, qui confirme ma lecture de 1893. Pour atteindre la dalle A, il faut entrer dans l'enclos E' (fig. 27), qui renferme des gourbis mêlés à des cactus, puis grimper de mesure en mesure jusque sur le mur est de la cour C, d'où l'on peut toucher de la main la dalle en *i*.

⁽⁴⁾ Les quatre dernières lettres du dernier mot de ce verset (*wal-abšāru*) sont gravées au début de l. 2 B.

أبي بكر بن أيوب الواقف لهذه المدرسة (3 B) على الفقهاء والمتفقهة من أصحاب
الإمام الأعظم أبي حنيفة... [cinq ou six mots... (4 A) رضى الله عنه وأرضاه وذلك في
شهور سنة أربع عشرة وستمائة (4 B) للهجرة النبوية تقبل الله منه وغفر له
وصلّى الله [على سيّدنا محمد وآله وسلّم تسليمًا?].

A ordonné de faire ceci notre maître le sultan al-Malik al-Mu'azzam. . . . Sharaf al-dunyā wal-dīn Abu l-'azā'im⁽¹⁾ 'Īsā, fils d'Abū bakr, fils d'Ayyūb, celui qui a fondé cette madrasa en faveur des maîtres et des élèves en droit, disciples du très grand imām (Abū ḥanīfa). . . . qu'Allah soit satisfait de lui et le rende satisfait⁽²⁾! Et ceci (a été fait)⁽³⁾ dans les mois de l'année 614 de l'hégire du Prophète (1217-18), etc.

Grâce au passage coranique, on peut évaluer la longueur des quatre lacunes créées en B, dès avant 1893, par la chute d'une partie de cette dalle. A la ligne 1 cette lacune a fait disparaître cinq mots courts du verset 37⁽⁴⁾; dès lors, par suite de l'obliquité de la cassure, il doit manquer environ cinq mots à la ligne 2, cinq ou six à la ligne 3, six ou sept à la ligne 4. En 2 il y avait quelques titres intercalés dans les surnoms personnels du fondateur⁽⁵⁾; en 3 figuraient les noms de l'imām Abū ḥanīfa Nu'mān ibn Thābit⁽⁶⁾; en 4 c'était la fin d'une eulogie banale à l'adresse du Prophète.

(1) Ce surnom se retrouve aux n^{os} 164 et 281, tandis qu'aux n^{os} 43, 155, 161 et 162 Malik Mu'azzam porte une autre kunya, suivant un usage fréquent; voir *MCIA*, I, p. 133, 153 et 649, n. 2, et sources citées. Si l'on compare les dates de ces inscriptions, on verra que ce prince s'appelait Abu l-mansūr en 604, Abu l-faḥ en 608 et 610, Abu l-muzaffar en 610 et Abu l-'azā'im en 613 et 614; il semble donc qu'il y ait succession chronologique, et non simultanéité. Les autres inscriptions de Malik Mu'azzam à Jérusalem ne renferment pas de surnom en *abū*, et je n'ai pas dépouillé sur ce point celles qu'il a laissées ailleurs. On pourrait chercher à expliquer cette succession chronologique, dans ce cas particulier comme dans d'autres, en rattachant chaque surnom à tel événement de la vie du titulaire; sur l'origine et le sens de la teconymie chez les primitifs, voir VAN GENNEP, *Rites de passage*, p. 67, n. 1.

(2) Cette eulogie, qu'on emploie en général pour des morts et pour des personnages très vénérés, s'adresse à l'imām plutôt qu'au sultan, qui vivait encore en 614.

(3) Ou plutôt « cette construction a été achevée »; voir plus haut, p. 93, n. 3 et renvois, et plus loin le commentaire.

(4) Les mots . . . تَجَارَةً وَلَا يَبِيعُ عَنْ ذِكْرٍ . . .

(5) Tel que *sultān al-'arab wal-'adjam*, rimant avec *al-malik al-mu'azzam*. Bien que le protocole de ce prince, à Jérusalem et ailleurs, ne renferme guère que ses noms et surnoms, le contexte montre qu'il faut rétablir ici des titres.

(6) Cf. les mots *waqfan 'ala l-fuqahā'i wal-mutafaqqihati . . . 'alā madhhabi l-imāmi abi ḥanīfata l-nu'māni bni thābitūn* dans l'inscription d'une madrasa de Bosra, datée 530 (1136), que j'ai publiée

L. 3 B : La fondation est faite en faveur des hanafites, parce que le fondateur appartenait à ce rite⁽¹⁾. A ce propos le chroniqueur explique un des noms vulgaires de la madrasa⁽²⁾ : « Il était hanafite et très attaché à ce rite, contrairement à tous les membres de sa famille, qui étaient chafïtes. On lui doit à Jérusalem la madrasa des hanafites⁽³⁾, près de la porte du Haram appelée aujourd'hui Bāb al-dawādāriyya⁽⁴⁾. »

L. 4 A : La date n'est pas celle que le chroniqueur assigne à la fondation⁽⁵⁾ : « La madrasa Mu'azzamiyya est un waqf de Malik Mu'azzam 'Īsā; il en a été fait mention dans la biographie de ce prince. Elle fait face au Bāb sharaf al-anbiyā', appelé (aujourd'hui) Bāb al-dawādāriyya⁽⁶⁾. Son acte de waqf est daté du 29 djumādā I^{er} de l'année 606⁽⁷⁾ (29 novembre 1209). J'ai lu ce document, qui énumère un grand nombre de biens-fonds sis dans des villages; mais ils ont été détournés pour la plupart et ont passé aux mains de gens qui les détiennent à titre de concession foncière ou en toute propriété. »

Ainsi d'après cet auteur, qui connaissait à fond les archives de Jérusalem, l'acte de waqf portait une date antérieure de huit années à celle du n° 55; voici comment j'explique cet écart : Dans l'inscription la date est précédée du mot *wa-dhālīka*, qui signifie, non pas « et ceci (a été ordonné) », mais « et ceci (a été achevé) ». De fait, la plupart des dates épigraphiques, même celles qui ne sont pas précédées de ce mot, se rapportent, à moins d'une indication contraire, non à l'ordre de construire exprimé au début de l'inscription, mais à l'achèvement

in *ZDPV*, XIX, p. 108, et in BRÜNNOW, *Arabia*, III, p. 211; on va voir que la madrasa de Jérusalem était aussi hanafite.

(1) Voir Ibn khallikān, I, p. 501, l. 9 (II, p. 428 en haut); Ibn al-athīr, XII, p. 308, l. 6; Sibṭ-Jewett, p. 425, l. 3, 426, l. 3 d'en bas, et 429, l. 2 (nomme la madrasa); Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 247a en haut, et in *ROL*, IX, p. 512, n. 1 (détails curieux); Abu l-fidā', III, p. 145, l. 10, et in *RHC Or*, I, p. 102 en bas; Ṣafadi, Pa. 5827, f° 151a en bas; MAQRĪZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 73b en haut, et in *ROL*, IX, p. 513; 'Aini, Pa. 1543, f° 17a et b (nomme la madrasa d'après le Sibṭ); ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1780, f° 124b en haut.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 355 en bas (86); cf. BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 484; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 173, n. 1 fin.

(3) Texte *madrasatu l-hanafīyyati*, que je traduis d'après la grammaire. Mais si l'auteur emploie la fausse idāfa, qui est fréquente dans les textes de basse époque, pour *al-m. al-h.*, il faut traduire « la madrasa hanafite », c'est-à-dire la Ḥanafīyya; le sens est le même.

(4) Le Bāb al-'atm actuel; voir deuxième note suivante.

(5) Voir Mudjir al-dīn, p. 393 en bas (156 en haut); cf. p. 558, l. 13, 560, l. 8, 565, l. 16, 575, l. 18, 577, l. 19, et *passim*.

(6) Le Bāb al-'atm actuel; sur ces trois noms, voir une note au n° 70.

(7) Texte du Caire (l. 3 d'en bas) ستى, pour ست ou ستّة; Sauvaire a corrigé cette erreur dans sa traduction.

des travaux, ou plus précisément à la période avancée correspondant à la pose de l'inscription⁽¹⁾. Dès lors, il est probable que la fondation remonte bien à l'année 606, mais que les travaux furent retardés soit par les événements politiques, soit par des difficultés matérielles, car à cette époque Malik Mu'azzam avait de très nombreux chantiers.

Cette observation n'est pas sans intérêt pour l'étude d'un monument moins apparent, mais plus célèbre que la Hanafiyya : je veux parler de la stèle du temple d'Hérode retrouvée en 1871, par M. Clermont-Ganneau, dans les fondations de la madrasa, et portant une de ces inscriptions, signalées par Josèphe, qui faisaient défense aux étrangers de franchir l'enceinte du sanctuaire juif⁽²⁾. La position de ce bloc, à la base d'un des gros murs de l'édifice, prouvait qu'il y avait été placé dès l'origine. Or d'après une inscription (n° 162), Malik Mu'azzam fit réparer en 610 (1213-14) une partie des portiques au nord du Haram, à proximité de la madrasa. Ce rapprochement a fait supposer à M. Clermont-Ganneau que la stèle a été retrouvée alors dans les fondations du portique, et remployée dans celles de la madrasa voisine. Toutefois cette ingénieuse explication créait un petit problème de chronologie : comment un bloc déterré en 610 eût-il pu trouver place dans les fondations d'un édifice élevé dès 606, date assignée à l'acte par le chroniqueur? Mais puisque au témoignage du n° 55 la madrasa a été achevée au plus tôt en 614, l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau touche à la certitude. Et le retard apporté à sa construction peut avoir eu pour cause, précisément, les travaux exécutés au Haram, en même temps et peut-être par le même chantier.

56

RESTAURATION DU MINARET. 673 H. — Dalle de marbre scellée, à 6 ou 7 mètres du sol, dans la face sud du minaret M (fig. 27)⁽³⁾; dimensions 38 × 60. Sept lignes en naskhi ayyoubide ou mamlouk ancien; petits caractères, plats et

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 93, n. 3 et renvois, et plus loin, *passim*.

⁽²⁾ Voir CLERMONT-GANNEAU, *locis cit.* et *Fraudes archéologiques en Palestine*, Pa. 1885, p. 39 suiv.; cf. plus haut, p. 169, n. 4.

⁽³⁾ On voit cette face pl. XLVIII à droite, en raccourci et fortement éclairée; cf. WILSON, *Survey*, photographs, pl. 29 a; MERRILL, *Jerusalem*, pl. à p. 89; THIÉVOZ, *Palestine*, pl. 55 (vue renversée). La dalle est à peu près au niveau de la fenêtre percée au-dessus de la rue voûtée. Le minaret, découronné dès avant le relevé Wilson, a été raccourci vers 1910, à la suite d'une forte chute de neige, jusqu'à 2 ou 3 mètres au-dessus de la dalle, et la corniche en encorbellement qu'on voit dans toutes les gravures citées a entièrement disparu (1914).

trapus, d'un trait épais et un peu grossier, quelques points, sans signes. Inédite⁽¹⁾; voir pl. L, à droite en haut (estampage 1914).

(1) بسمه... (2) أمر بعمارة هذه المأذنة المباركة (3) ركة الملك القاهر الناظر بهذه
(4) المدرسة غفر الله له وتغمّد (5) برحمته والدّه الواقف السلطان (6) الملك
المعظم شرف الدين عيسى (7) قدّس الله روحه في شهر سنة ثلاث وسبعين
وسمائه.

A ordonné la restauration de ce minaret béni al-Malik al-Qāhir, l'intendant de cette madrasa, qu'Allāh lui pardonne et qu'il couvre de sa miséricorde son père le fondateur, le sultan al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-din 'Isā, qu'Allāh sanctifie son âme! Dans les mois de l'année 673 (1274-75).

L. 2 : Le terme ambigu *imāra* semble désigner ici, comme presque toujours, une simple restauration, car la madrasa possédait sans doute un minaret dès l'origine; il serait intéressant de le savoir, et voici pourquoi : D'après une tradition qu'on trouve encore dans les guides, la base du minaret, construite en grands blocs à bossages d'apparence antique, serait un vestige de la forteresse Antonia, bâtie par Hérode. La partie supérieure, où se trouve l'inscription, est en pierres de moyen appareil, sans bossages, mal dressées et grossièrement assemblées. Si cette partie représentait le minaret bâti en 614, il serait plus légitime d'attribuer la base à l'antiquité; mais puisqu'il s'agit d'une simple restauration, la base peut être un vestige du minaret primitif. C'est un préjugé trop répandu de croire que les musulmans du moyen âge ignoraient l'art du grand appareil, et d'attribuer à l'antiquité, à priori, toute construction de ce genre⁽²⁾. Au reste, rien n'empêche d'admettre que ces blocs sont réellement antiques et que l'architecte de Malik Mu'azzam s'est borné à les remployer, comme la stèle du temple signalée plus haut; mais alors, on ne saurait tirer de ces vestiges aucune conclusion précise sur l'emplacement de l'Antonia.

L. 3 à 6 : Le titulaire est un certain Malik Qāhir, qui se dit l'intendant (*nāzir*) de la madrasa et le fils de Malik Mu'azzam. On peut en conclure, en passant, que l'acte de fondation stipulait, comme d'autres titres de ce genre, que l'intendance (*nazar*), soit l'entretien de l'édifice, la surveillance du personnel et la

⁽¹⁾ Signalée par TOBLER, *Topographie*, I, p. 635; Mudjir al-din, p. 400, l. 5 (169 en haut), se borne à dire : « Il y a un minaret, très petit, sur la madrasa Mu'azzamiyya ».

⁽²⁾ Voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 105 suiv., 191 et *passim*.

gestion des biens-fonds constitués en sa faveur, serait confiée à l'un des enfants du fondateur⁽¹⁾.

Ce prince déchu, simple intendant d'un collège, serait sans doute inconnu de l'histoire, si un événement fortuit ne l'avait rendu célèbre un peu plus tard. En 676 (1277), au retour d'une campagne en Asie Mineure, le sultan Baibars mourut subitement à Damas, et cette mort fut attribuée au poison. Les chroniqueurs donnent plusieurs versions de ce fait. Suivant la mieux accréditée, le sultan avait résolu d'empoisonner un prince ayyoubide appelé Malik Qāhir Bahā' al-dīn 'Abd al-malik, parce que les brillants succès qu'il venait de remporter à ses côtés avaient allumé sa jalousie, et aussi parce qu'il voulait détourner sur un bouc émissaire certaine prédiction, basée sur une éclipse de lune, qu'un prince (*malik*) mourrait cette année-là. Par une méprise fatale de son échanson, le sultan but dans la même coupe que sa victime et mourut avec elle⁽²⁾. Or suivant les auteurs les plus sûrs et les plus complets, ce Malik Qāhir était un fils de Malik Mu'azzam⁽³⁾.

Cette anecdote est d'autant plus curieuse que Baibars avait pris lui-même, au début de son règne, le surnom Malik Qāhir, qu'il échangea, deux jours après, contre celui de Malik Zāhir. Or il le fit sur le conseil de son vizir, qui lui fit observer que le premier n'était pas de bon augure, aucun des princes qui l'avaient porté n'ayant régné longtemps, ni réussi dans ses entreprises⁽⁴⁾. On sait que

(1) Voir plus haut, p. 129, n. 5.

(2) Voir Abu l-fidā', IV, p. 10 en bas, et in *RHC Or*, I, p. 156 en haut; Ibn kathīr, Pa. 1516, f° 118 a (d'après Birzāli); Ibn furāt in REINAUD, *Bibliographie*, p. 804, et *Extraits*, p. 357 (plusieurs versions); MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 193 a, et in *SM*, I b, p. 148 (plusieurs versions); 'Aini, Pa. 1543, f° 223 a en haut; ABU L-MAHĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1780, f° 205 a suiv. (d'après Baibars, une tradition orale et d'autres versions); *Manhal*, Pa. 2069, f° 103 a; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 99; MUIR, *Mameluke dynasty*, p. 29.

(3) Ainsi Birzāli et d'autres in Ibn kathīr, Maqrīzi et Abu l-mahāsin. Le n° 56 leur donne raison contre Abu l-fidā' et 'Aini, qui font de Malik Qāhir un fils de Malik Nāṣir Dawūd, soit un petit-fils de Malik Mu'azzam. Cette erreur a peut-être pour cause le long intervalle qui sépare la mort de ce dernier (624) de celle de son fils (676).

(4) Voir Abu l-fidā', III, p. 217 en haut, et in *RHC Or*, I, p. 145; Nuwairi, Pa. 1578, f° 1 b en bas; Mufaḍḍal, p. 411 (69); Kutubi, I, p. 87 en haut; Maqrīzi, ms. cité, f° 136 a, et in *SM*, I a, p. 116 suiv.; 'Aini, ms. cité, f° 159 a; Abu l-mahāsin, mss. cités, f° 186 a en haut, et f° 100 a en bas; Mudjir al-dīn, p. 433 en haut (237); Ibn iyās, I, p. 98, l. 9 suiv.; WEIL, *tom. cit.*, p. 21. Dans sa copie inédite (n° 150) Sauvaire attribue le n° 56 à Baibars lui-même, en observant que Malik Qāhir était son premier surnom; cette attribution est formellement contredite par la date et le texte de l'inscription, dont la copie Sauvaire n'est pas très exacte. Au reste Baibars, alors à l'apogée de sa puissance, ne pouvait être intendant d'un collège, et il porterait ici tous les titres souverains, tandis que le titulaire, comme tous les princes ayyoubides sans domaine, n'a qu'un

Baibars, comme la plupart des souverains asiatiques, et quelques autres, était fort superstitieux; je crois donc que le « coefficient astrologique » de sa mort est bien réel. S'il avait succombé à une maladie ou à une blessure, ou s'il avait été empoisonné à dessein ou par un simple hasard⁽¹⁾, ces pieux chroniqueurs, que les pratiques de l'astrologie scandalisaient tout autant que l'usage des boissons alcooliques ou des représentations figurées⁽²⁾, n'auraient pas inventé comme à plaisir une histoire d'éclipse et de mauvais présage pour expliquer la mort de ce grand champion de l'Islam⁽³⁾. Mais je crois en outre que son crime est précisé-ment en rapport avec son premier surnom. S'il a choisi pour victime un Malik Qāhir, ce n'est pas seulement, comme le prétendent les auteurs, par jalousie ou pour sacrifier à l'augure un *malik*; c'est parce que ce prince portait le surnom fatal qu'il avait pris lui-même au début de son règne, et dont il n'avait cessé de redouter les funestes effets pour sa personne⁽⁴⁾.

surnom en *malik*. Mais pourquoi le rédacteur ne lui donne-t-il ni son nom propre, ni son surnom personnel en *al-dīn*? Peut-être parce qu'il figure ici à titre administratif; cf. plus haut, p. 57, n. 3 et renvois.

⁽¹⁾ Pour ces autres versions de sa mort, outre les auteurs déjà cités, voir Abu l-faradj, éd. Salhani, p. 503; trad. Bruns, p. 585; Kutubi, I, p. 88 milieu; MAQRIZI, *Khitaṭ*, II, p. 303, l. 9; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 974, n. 1.

⁽²⁾ Le procès que l'opinion musulmane faisait aux buts et aux pratiques de l'astrologie au triple point de vue religieux (omnipotence d'Allāh), politique (sécurité de l'État) et scientifique (fausseté des méthodes) est exposé magistralement par IBN KHALDŪN, *Prolegomènes*, III, p. 221 (240) suiv.

⁽³⁾ La belle inscription gravée sur le portail de son mausolée à Damas l'appelle à deux reprises *al-shahīd* « le martyr ». Cette épithète, que justifient assez les services rendus par lui à l'Islam dans la guerre sainte (*djihād*), pourrait aussi faire allusion à sa mort violente; car on sait que les exégètes musulmans ont élargi beaucoup la notion du martyr; voir Bukhāri, livre du *djihād*, chap. 30 (trad. Houdas et Marçais, II, Pa. 1906, p. 295), et les autres sources citées in GOLDZIEHER, *Studien*, II, p. 388, notes; DOUTÉ, *Merrākech*, Pa. 1905, p. 61 et 62, n. 1; *MCI A*, I, p. 317, n. 1; cf. plus haut, p. 84, n. 5 et renvois.

⁽⁴⁾ On sait que *qāhir* est un nom de la planète Mars, qui présida, mais à la suite d'un incident fortuit et contre l'attente des astrologues, à la fondation du Caire (*al-qāhira*); voir les détails in RAVAISSE, *Essai*, I, p. 420; cf. REITEMEYER, *Die Städtegründungen der Araber im Islām*, Lei. 1912, p. 114. Il se peut que Baibars ait pris son premier surnom pour marquer qu'il était souverain du Caire, et qu'il l'ait abandonné sur le conseil de ses astrologues, qui lui exposèrent l'influence redoutable de Mars. Quant à l'éclipse totale de lune qui aurait précédé sa mort, suivant Abu l-fidā', il serait facile de la vérifier, ou de chercher, à cette époque, une conjonction fatale des planètes Mars et Lune, qui aurait rappelé à Baibars, dix-sept ans plus tard, les dangers que lui faisait courir son premier surnom.

57

ÉPITAPHE DU SHAIKH SHAMS AL-DĪN ḤAMAWI. 853 H. — Stèle de calcaire (ou de marbre) cassée aux deux angles supérieurs et dressée à l'extrémité orientale d'un tombeau ruiné dans l'enclos à ciel ouvert E (fig. 27), au milieu de quelques tombes anépigraphes, couvertes d'herbes folles et de plantes pariétaires; dimensions environ 60 × 30. Trois lignes en naskhi mamlok; caractères moyens, d'un style élégant. Inédite (copie 1893)⁽¹⁾.

(1) [هذا] قبر العبد الفقير إلى الله [تعالى] (2) القاضي شمس الدين الحموي
ناظر الحرمين الشريفين (3) بالقدس الشريف وبلد سيدنا الخليل عليه السلام.

Voici le tombeau du serviteur avide d'Allāh... le juge Shams al-dīn al-Ḥamawī, l'intendant des deux ḥarams sacrés, à Jérusalem et à Hébron.

L. 2 : Le qāḍī Shams al-dīn Muḥammad, originaire de Hama, était né en muḥarram 808 (juillet 1405). Employé à la chancellerie royale du Caire, il fut nommé intendant des sanctuaires de Jérusalem et d'Hébron en djumādā II 852 (août 1448), et mourut à Jérusalem le 13 ramadān 853 (30 octobre 1449). Écrivain de talent et bon administrateur, il appartenait au rite chafīte et fut enterré dans la Mu'azzamiyya. Ces détails, que j'emprunte au chroniqueur⁽²⁾, confirment l'épithaphe et la complètent sur la date mortuaire, qui figurait peut-être, avec quelques formules religieuses, sur une stèle placée à l'autre extrémité du tombeau. Ainsi cet enclos servait de cimetière dès le milieu du IX^e (XV^e) siècle et l'on y enterrait alors un chafīte, bien que la madrasa fût hanafite (p. 171-172).

MADRASA CHAFIÏTE (ZĀWIYAT AL-DARGĀH?). DÉBUT DU VII^e SIÈCLE H.

Cet édifice a disparu dès longtemps; mais le texte mutilé du n° 58, où l'on peut lire encore sa destination et sa date approximative, nous permettra d'en chercher l'emplacement et la trace au moyen âge.

(1) En 1914 la stèle avait disparu, volée l'année précédente, à ce qu'on m'a dit.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 612 (275) en bas.

FRAGMENTS DU TEXTE DE FONDATION. ENTRE 600 ET 615 (OU 624) H. — Trois blocs de calcaire gris et compact retrouvés dans les fouilles faites pour la construction de l'église évangélique allemande du Rédempteur (Erlöserkirche) et conservés au Musée de l'Institut évangélique allemand d'archéologie⁽¹⁾. Les deux premiers, rapprochés sur une cassure, forment un fragment A, et le troisième un second fragment B; dimensions maxima 40 × 22 (A) et 28 × 20 (B). En A cinq, en B quatre lignes incomplètes en naskhi ayyoubide; petits caractères, rappelant le type Coradin, gravés en creux d'un trait cursif, quelques points et signes, et traces d'une peinture d'un ton rouge brique au fond des lettres. Inédite; voir pl. XLIX à droite en bas (estampages 1914).

A (1) بسمه... وَقَفْتُ (2) هَذِهِ الْمَدْرَسَةَ (3) [المباركة (?) عَلَى الْفُقَهَاءِ مِنْ] (4)
 (2) أَحْسَابِ الْإِمَامِ أَبِي عَبْدِ اللَّهِ مُحَمَّدِ بْنِ إِدْرِيسِ الشَّافِعِيِّ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ (3) فِي
 دَوْلَةِ السُّلْطَانِ الْمَلِكِ الْمُعْظَمِ بْنِ السُّلْطَانِ الْمَلِكِ الْعَادِلِ (6) (4) أَبِي بَكْرٍ بْنِ أَيُّوبَ
 خَلَّدَ اللَّهُ دَوْلَتَهُمَا (7) وَ [quelques lettres frustes, puis trois ou quatre mots] (5) [trois ou quatre]
 [mots] بِنِ رَافِعِ بْنِ [quelques lettres frustes, puis quatre ou cinq mots] (1) B... الَّذِي تَحْتَهَا
 وَالْأَدَارِ... (2) ... شَرْعِيًّا (?) تَقْبَلُ اللَّهُ مِنْهُ وَأَنَا بِهِ] (3) ... [الرضاوان
 وَذَلِكَ فِي سَنَةِ ... (4) ... وَسَمَاءَةَ.

(1) Voir plus haut, p. 51, n. 4 et renvoi.

(2) Graphie وَقَفْتُ avec les trois points; ceux du qāf ont disparu dans la cassure. Je lis *wuqifat* au passif, en prenant pour sujet le mot *madrassa*, discuté note suivante. On pourrait lire *waqafat* à l'actif, en supposant que la *madrassa* a été fondée par une femme; mais le suffixe masculin de *minhu* (B, l. 2) prouve que le fondateur était un homme.

(3) A part l'article, ce mot est fruste et se perd dans la cassure; mais je crois bien en distinguer toutes les lettres. A la rigueur on pourrait rétablir un autre féminin, tel que *turba* «mausolée»; mais une fondation faite pour les chafîtes ne pouvait être qu'une *madrassa*.

(4) Mots rétablis d'après le n° 35, l. 2 et 4; cf. n° 55, l. 3 B. Il est vrai que la lacune ne comporte guère plus de deux mots, quand on la compare à celles des lignes 2 et 3, où les restitutions sont assurées par le contexte; on peut alors supprimer *al-fuqahā' min*, ou mieux encore *al-mubāraka*, comme au n° 55.

(5) Restitution certaine, d'après n° 35, l. 5.

(6) Restitution certaine, puisque Malik Mu'azzam était le fils de Malik 'Ādil; voir le commentaire.

(7) Sur ce duel, voir le commentaire.

A été constituée waqf cette madrasa (bénie (?) en faveur des juristes?) disciples de l'imām Abū 'abdallāh Muḥammad, fils d'Idrīs al-Shāfi'i — qu'Allāh soit satisfait de lui! — sous le règne du sultan al-Malik al-Mu'azzam, fils du sultan (al-Malik al-'Ādil) Abū bakr, fils d'Ayyūb, qu'Allāh éternise leur règne et. . . . (Cette fondation a été faite par?). . . . fils de Rāfi', fils de. . . . (Et il a constitué en sa faveur?). . . . qui est sous elle, et la maison. . . . (le tout en waqf?) légal. Qu'Allāh daigne agréer de lui (cette œuvre pie) et qu'il lui donne en récompense (. . . .⁽¹⁾ et) son bon plaisir! Et ceci (a été fait)⁽²⁾ en l'année. . . . et 600.

Les lignes sont un peu plus larges en B qu'en A, et d'autre part il est impossible, au point de vue du sens, d'intercaler une ligne quelconque de B entre deux lignes de A. Ainsi B était placé, non à gauche de A, mais au-dessous, et l'inscription complète renfermait au moins neuf lignes.

A, l. 3 : Le sultan Malik Mu'azzam ne figure ici qu'à titre de prince régnant (*fi daulati*)⁽³⁾, et comme il était hanafite⁽⁴⁾, on ne peut guère lui attribuer cette madrasa chafite; c'est donc plus loin qu'il faut chercher le nom du fondateur.

L. 4 : Le mot *daulatahumā* « leur règne » est très net au début, mais un peu fruste à la fin. On pourrait lire aussi *daulatahu* « son règne »; mais l'alif est distinct, et comme on ne peut guère l'attribuer au mot suivant, où le *wāw* (copule) fait pressentir une seconde eulogie, force est bien de lire *daulatahumā* au duel. Dans le cas particulier, cette distinction subtile peut servir à circonscrire la date mutilée (B, l. 3-4). Malik Mu'azzam fut associé à son père en Syrie dès l'année 596⁽⁵⁾; ce dernier mourut en 615 et le premier en 624. Or cette eulogie s'adresse à des princes régnants; dès lors, si le suffixe est au singulier, la date est comprise entre 600 et 624, mais s'il est au duel, elle est comprise entre 600 et 615. La leçon *daulatahumā* au duel me paraît préférable pour une

(1) Il y a ici quelques mots eulogiques tels que *rahma* « miséricorde » ou *maghfira* « pardon », ou plutôt des mots rimant avec *riḍwān* « bon plaisir », ainsi *djinnān* « paradis » et *ghufrān* « pardon »; cf. Diez, *Denkmäler*, I, p. 88 et 91, n. 5.

(2) Ou « achevé »; cf. plus haut, p. 93, n. 3 et renvois.

(3) Il s'agit évidemment de Sharaf al-dīn 'Īsā, le seul prince ayyoubide au surnom Malik Mu'azzam qui ait régné à Jérusalem à cette époque. Malik Mu'azzam Tūrān-shāh traversa la Palestine vers la fin de 647 (début 1250) pour aller succéder à son père en Égypte; voir Maqrīzi in *ROL*, XI, p. 221. Il semble bien qu'il posséda Jérusalem durant son règne éphémère de soixante et onze jours; voir Ibn Shaddād, *Barq*, Ley. 1466, p. 264. Mais il était l'arrière-petit-fils de Malik 'Ādil, et cette généalogie est incompatible avec la lacune en A, l. 3. On peut songer encore moins à Malik Mu'azzam 'Īsā, un autre arrière-petit-fils de Malik 'Ādil, signalé la même année à Karak, mais non pas à Jérusalem; voir Maqrīzi in *tom. cit.*, p. 206. D'ailleurs, le style des caractères trahit le début plutôt que le milieu du VII^e (XIII^e) siècle.

(4) Voir plus haut, p. 172, n. 1 suiv.

(5) Voir plus haut, p. 113, n. 4, et 122, n. 2.

autre raison : c'est que le protocole est le même pour le père et le fils (titre *sultān* et surnom en *malik*)⁽¹⁾. Si l'inscription avait été rédigée après la mort de Malik 'Ādil, je crois que le rédacteur eût fait une nuance entre les deux protocoles⁽²⁾. Ainsi l'on peut circonscrire la date entre 600 et 615; tout à l'heure je tirerai parti de cette observation.

L. 5 : Si les mots *ibn rāfi' ibn* appartiennent à la généalogie du fondateur, son nom propre est perdu avec la formule qui l'introduisait; je chercherai tout à l'heure à combler cette lacune.

Le fragment B est trop mutilé pour fournir un commentaire. L'inscription donnait ici la liste des biens-fonds constitués en faveur de la madrasa, puis des eulogies à l'adresse du fondateur, enfin la date de la fondation, peut-être de la construction⁽³⁾.

En résumé, voici une madrasa chafīte fondée sous Malik Mu'azzam 'Īsā, entre 600 et 615, par un inconnu. Son emplacement l'est aussi, puisque l'inscription a été retrouvée mutilée dans le sol; mais il y a lieu de le chercher aux abords de l'église allemande du Rédempteur, c'est-à-dire de l'Hôpital latin ou du Muristān arabe. Le seul auteur qu'on puisse interroger sur un point aussi spécial, c'est le chroniqueur; mais il devient de plus en plus bref, de son propre aveu, à mesure qu'il s'éloigne du Haram⁽⁴⁾. En parcourant son livre, je n'ai trouvé qu'un passage à invoquer ici⁽⁵⁾ : « La Zāwiyat al-dargāh s'élève dans le voisinage de l'hôpital de Saladin (*bi-djawāri l-bīmāristāni l-ṣalāhiyyi*). Au temps des Francs, c'était la maison de l'Hôpital (*dāru l-usbitāri*). Elle a été bâtie par (*wa-hiya min binā'i*) Hélène, la mère de Constantin, qui a construit l'église du Saint-Sépulcre. Elle possède (*'alaihā*) un minaret détruit en partie. Autrefois les gouverneurs de Jérusalem (*nuwwābu l-quḍsi*) y résidaient (*yanzilu bihā*). Elle a été fondée par (*wāqifuhā*) Malik Muzaḥḥar Shihāb al-dīn Ghāzī, fils du sultan Malik 'Ādil Abū bakr, fils d'Ayyūb, le seigneur de Mayyāfāriqīn et lieux circonvoisins, en l'année 613 (1216-17). »

⁽¹⁾ Cf. les n^{os} 161, 162 et 281, datés de 608, 610 et 614, où le rédacteur donne au père et au fils le titre *sultān* et le surnom en *malik*, suivis de l'eulogie *khallada llāhu mulkahumā* au duel.

⁽²⁾ Cette nuance s'observe déjà dans la plupart des inscriptions de Malik Mu'azzam datées avant 615, où le protocole de ce prince est plus riche que celui de son père; ainsi aux n^{os} 43, 55, 154, 155, 157, 161, 162, 164 et 281, pour ne citer que des textes complets, et seulement à Jérusalem. A plus forte raison l'attendrait-on dans une inscription rédigée après la mort de son père.

⁽³⁾ Voir sixième note précédente et le renvoi.

⁽⁴⁾ Mudjir al-dīn, p. 400, l. 1 (168 en bas) : « La ville renferme encore nombre d'édifices, chapelles, couvents et mausolées, qu'il est inutile de mentionner; je n'ai cité que les plus connus ».

⁽⁵⁾ Voir le même, p. 398, l. 10 suiv. (165).

J'ai traduit ce texte mot à mot, en respectant jusqu'au genre des suffixes, parce qu'il prête à l'équivoque. Le mot persan *dargāh* « entrée, porche, cour, palais »⁽¹⁾ s'emploie en arabe au féminin⁽²⁾; on ne voit donc pas clairement, dans le passage cité, si les suffixes féminins se rapportent à *zāwiya*, ou à *dargāh*, ou à *dār*, qui sont tous les trois féminins. Cette équivoque est supprimée par les deux passages suivants du chroniqueur⁽³⁾ : « Hélène bâtit l'édifice (*makān*) qui fait face au Saint-Sépulcre et qu'on appelle aujourd'hui la Dargāh », et : « Un minaret s'élève au-dessus de la Zāwiyat al-dargāh; il a été détruit en partie par le tremblement de terre qui eut lieu en muḥarram de l'année 863 (novembre 1458) ». Si l'on compare avec soin ces trois passages, on verra qu'ils attribuent à sainte Hélène la construction, vis-à-vis du Saint-Sépulcre, d'un édifice appelé plus tard la Dargāh, qui fut à l'époque latine la maison de l'Hôpital, puis la Zāwiyat al-dargāh fondée par Ghāzī en 613, près de l'hôpital de Saladin, et pourvue d'un minaret détruit en partie en 863, puis l'hôtel des gouverneurs de Jérusalem. Sans affirmer l'identité rigoureuse de ces constructions successives, le chroniqueur les rapproche au point qu'on peut les considérer comme identiques, sinon pour l'histoire, du moins pour la topographie, qui seule est en jeu ici.

Dès lors, il est facile de s'orienter sur le terrain. Sans remonter jusqu'à sainte Hélène et Constantin, que la tradition arabe confond peut-être ici avec Charlemagne, le fondateur de l'Hôpital suivant la tradition latine⁽⁴⁾, il suffit de rappeler que les bâtiments de l'Hôpital s'élevaient au sud du Saint-Sépulcre, en bordure sud de la rue des Paumiers, aujourd'hui la Ḥārat al-dabbāghīn⁽⁵⁾; la Zāwiyat al-dargāh bordait donc au sud cette rue, que le chroniqueur appelle précisément le Khatt al-dargāh⁽⁶⁾. D'autre part, d'après la meilleure source, c'est « l'église avoisinant la maison de l'Hôpital, près du Saint-Sépulcre », dont Saladin fit un hôpital (*bīmāristān*)⁽⁷⁾. J'insiste sur ce point, parce que les au-

(1) Sur les divers sens de ce mot, voir les sources citées plus haut, p. 143, n. 1 fin.

(2) Du moins chez Mudjir al-dīn; ainsi p. 512, l. 16 (169, n. 1) : *wal-dargāha llati*... « et la dargāh qui... ».

(3) Voir le même, p. 153, l. 2 (35 en haut), et 400, l. 18 (170).

(4) Voir les sources in DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 246 suiv.; toutefois le nom de sainte Hélène, conservé ici par la tradition locale, fait pressentir qu'une fondation grecque avait préexisté à la latine.

(5) Voir les descriptions du groupe *Citez*, que je ne puis citer en détail, et DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 251, n. 2, et pl. VIII.

(6) Mudjir al-dīn, p. 404, l. 3 (178) : « La rue de la Dargāh, où se trouvent l'hôpital de Saladin et l'église du Saint-Sépulcre ».

(7) Voir 'Imād al-dīn, p. 443, l. 3; passage mutilé in Abū shāma, II, p. 205, l. 10 (188), et in *RHC Or*, V, p. 82; mieux rendu in Mudjir al-dīn, p. 345, l. 9 (83 en haut); cf. M. Hartmann in *ZDPV*, *MuN*, 1898, p. 70 (die zum Hospital gehörige Kirche). Bahā' al-dīn, p. 267 (394),

teurs modernes, égarés par l'obscurité qui plane sur les destinées ultérieures de l'hôpital saladinien, trompés aussi par un texte arabe corrompu, sont tombés ici dans d'étranges méprises⁽¹⁾.

A l'époque latine, plusieurs églises ou chapelles s'élevaient dans l'îlot qui porte encore le nom de Muristān. La plus importante était Sainte-Marie la Grande, aujourd'hui l'église du Rédempteur, qui borde au sud la Ḥārat al-dabbāghīn, à l'est de l'emplacement présumé de l'Hôpital latin; or il est certain que l'hôpital de Saladin bordait aussi cette rue⁽²⁾. On peut donc présumer qu'il fut installé à Sainte-Marie, sinon dans l'église même, du moins dans le vaste cloître y attendant au sud, ou dans les bâtiments conventuels qui l'entouraient⁽³⁾.

Si l'hôpital de Saladin occupait l'angle nord-est de l'îlot du Muristān, la Zā-wiyat al-dargāh, que le chroniqueur place « près de cet hôpital » et « sur l'emplacement de la maison de l'Hôpital », s'élevait à l'ouest de l'église actuelle du Rédempteur, là où l'on s'accorde à placer l'Hôpital latin⁽⁴⁾. En remontant de

et Ibn al-athīr, XII, p. 56, l. 2 d'en bas, et in *RHC Or*, II a, p. 67, et III, p. 355, nomment aussi l'hôpital (*bimāristān*), mais sans en préciser l'emplacement.

⁽¹⁾ Voir les sources citées et discutées plus haut, p. 92, n. 4, deuxième alinéa. A l'erreur d'Ibn al-athīr, propagée par Reinaud, Wilken, Tobler et M. Hartmann, d'après laquelle la maison de l'Hôpital fut transformée en madrasa, s'ajoute celle de Schick in *ZDPV*, XVII, p. 256 en bas, pour qui c'est l'Hôpital lui-même (das Johanniterspital), et non l'une de ses églises, qui fut transformé en hôpital pour les fous (?); elle a été accueillie par Röhrich, *Königreich*, p. 466 (das Mutterhaus der Johanniter). Bædeker, p. 43, met le comble à la confusion : « En 1216 le neveu de Saladin Chihāb ed-dīn transforma l'église de l'hospice en un hôpital... appelé *Mouristān* »; pour débrouiller ce méli-mélo, cf. page suivante, n. 1.

⁽²⁾ Voir page précédente, n. 6.

⁽³⁾ Je n'ai pas exploré les nouveaux bâtiments allemands, dont l'intérêt, sur ce point spécial, ne m'est apparu qu'après coup. Le plan général de ces ruines a été conservé, d'après DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 261 et pl. XVI, comparé à Bædeker, p. 44; or ce dernier signale ici « un escalier construit par Saladin » qui pourrait être un dernier vestige de son hôpital. Que devint-il par la suite? D'après quelques passages du chroniqueur, il n'existait plus, de son temps, qu'à l'état de ruine ou de souvenir. Or de Vogüé a vu ici les ruines d'un caravansérail qu'il attribue précisément au xv^e siècle, d'après son architecture; ainsi l'hôpital de Saladin remplit bien cette lacune entre le xii^e et le xv^e siècle. Enfin c'est ici que le chroniqueur, on l'a vu, place l'ancienne résidence des gouverneurs de Jérusalem, qui fut transférée vers le début du xv^e siècle, soit avant lui, à la Djāwliyya; voir le commentaire du n° 74. La succession chronologique, depuis l'époque latine, s'établirait donc ainsi : couvent, cloître et dépendances de Sainte-Marie la Grande, hôpital de Saladin, résidence des gouverneurs, caravansérail, ruines informes, nouveaux bâtiments allemands. Quant au nom moderne de Muristān, j'ai déjà dit (p. 92, n. 4) qu'il peut être un souvenir du *bimāristān* de Saladin, ou une traduction populaire et plus ancienne du nom de l'Hôpital latin, sous-jacente à la transcription lettrée des chroniqueurs : *dāru l-usbitāri*.

⁽⁴⁾ Voir DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 251 suiv. et pl. VIII. Jusqu'au xvi^e siècle il y eut ici un hospice latin où logeaient les pèlerins qui ne descendaient ni au mont Sion, ni dans une maison privée.

l'est à l'ouest la *Hārat al-dabbāghīn* (le *Khatt al-dargāh* du chroniqueur), on passe successivement devant la face nord de cette église, la rue neuve Frédéric-Guillaume, une partie du nouveau bazar grec, le couvent grec de Gethsémani et le *Djāmi' 'umari* (n° 36). A première vue la solution paraît toute trouvée : la *Zāwiyat al-dargāh* serait cette mosquée, et cette opinion n'est pas nouvelle⁽¹⁾. Mais elle me paraît inadmissible, pour deux raisons au moins : D'abord cette mosquée, bâtie (ou restaurée) par Malik Afḍal en 1193, et qui a conservé son inscription dédicatoire (n° 36), ne peut être la chapelle fondée par son cousin Ghāzī en 1216⁽²⁾. Ensuite le chroniqueur décrit ces deux sanctuaires comme deux édifices différents⁽³⁾; s'ils s'étaient succédé sur le même emplacement, il ne manquerait pas de le dire. Bien plus, en décrivant les minarets de Jérusalem, il mentionne, l'un après l'autre, celui du *Djāmi' 'umari* et celui de la *Zāwiyat al-dargāh*⁽⁴⁾. Or le premier, qu'il attribue au xv^e siècle, existe encore et son style accuse bien cette époque (plus haut, p. 101-102); en revanche, le second, qu'il a vu à moitié détruit, a disparu et je n'en ai pas retrouvé la trace⁽⁵⁾. Il semble donc que la *Zāwiyat al-dargāh* s'élevait à l'est du *Djāmi' 'umari*, peut-être sur l'emplacement du couvent de Gethsémani, dont l'origine ne paraît pas très ancienne⁽⁶⁾, peut-être un peu plus à l'est, en tout cas dans le voisinage immédiat de l'église du Rédempteur et des nouveaux bâtiments allemands⁽⁷⁾. Or les

C'est ici que cet auteur (p. 255) place l'hôpital de Saladin, que je cherche plus à l'est; cf. note précédente.

⁽¹⁾ Ainsi de Vogüé, *op. cit.*, p. 254, d'après Mudjir al-dīn : « En 1216, un neveu de Saladin, Chehab ed-dīn, établit dans les ruines de l'église (Saint-Jean de l'Hôpital) une mosquée appelée la cellule Derkah; elle subsiste en partie. . . Le minaret, qui s'élève à côté, fut bâti au xv^e siècle. » L'auteur ne nomme pas le *Djāmi' 'umari*, mais l'allusion au minaret prouve qu'il s'agit de cette mosquée. C'est ainsi que l'a compris Isambert, p. 266 b en bas : « La petite mosquée *Omarīyeh*, construite en 1216 par Chihāb ed-dīn, neveu de Saladin ». Ici c'est la *Zāwiyat al-dargāh* qui est passée sous silence; mais on voit par le contexte que c'est toujours la même équivalence. Elle a été proposée dès lors, mais sous réserves, par Clermont-Ganneau; voir plus haut, p. 101, n. 1.

⁽²⁾ En revanche, je crois avec de Vogüé que le *Djāmi' 'umari*, qu'il décrit sous le nom de la *Zāwiyat al-dargāh*, représente l'église Saint-Jean de l'Hôpital; voir plus haut, p. 101, n. 3.

⁽³⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 397 suiv. (163 et 165).

⁽⁴⁾ Voir le même, *locis cit.* et p. 400, l. 16 et 18 (170).

⁽⁵⁾ Même en admettant que le minaret actuel est celui de la *Zāwiyat al-dargāh* et que celui du *Djāmi' 'umari* a disparu, ce qui me paraît fort peu vraisemblable, on ne change rien à l'identification de cette mosquée avec celle de Malik Afḍal. Il faut alors chercher la première à l'est du minaret, c'est-à-dire au couvent grec de Gethsémani.

⁽⁶⁾ Tobler, *Topographie*, I, p. 408 en haut, signale ici (vers 1845) un hospice grec, sans le nommer.

⁽⁷⁾ Dans ce cas la *Zāwiyat al-dargāh* pourrait représenter l'église de Sainte-Marie Latine, que

débris du n° 58 ont été retrouvés dans les fouilles faites pour leur construction; de plus, ils sont datés entre 600 et 615, et la Zāwiyat al-dargāh a été fondée en 613; enfin son fondateur était probablement chafīte, comme la plupart des Ayyoubides⁽¹⁾. Le rapprochement, on le voit, est bien tentant; mais il soulève deux objections qu'il reste à discuter.

D'abord l'inscription nomme Malik Mu'azzam 'Īsā et non son frère Malik Mu-zaffar Ghāzī; mais la formule *fī dawlati* « sous le règne de » implique précisément que ce hanafite n'était pas le fondateur de cette madrasa chafīte. Les noms du fondateur sont perdus dans la lacune entre A et B, dont la longueur est inconnue. Les mots *ibn rāfi' ibn* (A, l. 5) ne sauraient être attribués au protocole de Ghāzī, qui était *ibn abī bakr ibn ayyūb ibn shādhī*; mais le personnage auquel ils se rapportent figurait peut-être ici comme son fondé de pouvoir. Ghāzī, né probablement vers l'année 580, était en âge de faire une fondation en 613; mais je n'ai pas trouvé jusqu'ici la trace de son passage à Jérusalem, où il a peut-être agi par procuration⁽²⁾.

L'autre objection semble plus grave : Le n° 58 parle d'une madrasa chafīte, alors que Ghāzī, d'après le chroniqueur, a fondé une zāwiya, c'est-à-dire une chapelle, un oratoire, un ermitage ou un hospice. Mais le chroniqueur et l'épigraphie ne désignent pas toujours un même monument par le même terme. D'abord, un grand nombre d'entre eux étaient composites, c'est-à-dire qu'ils comprenaient plusieurs fondations ou services distincts, mosquée, madrasa, mausolée, couvent, hospice, école ou fontaine, dont les combinaisons créent divers types⁽³⁾;

DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 263 et pl. VIII, place au nord de la rue des Paumiers et de Sainte-Marie la Grande, mais que VINCENT ET ABEL, *Jérusalem*, II, lettre à fig. 131, renvoient à l'église du Rédempteur. Je n'insiste pas sur un problème qui n'est pas essentiel pour ce commentaire, où la topographie arabe est seule en jeu, et dont la discussion m'entraînerait beaucoup trop loin.

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 92, 171-172 et *passim*. Je n'ai pas vérifié le fait pour Ghāzī, mais je l'ai fait incidemment pour son frère et prédécesseur Malik Ashraf Mūsā, en comparant deux passages d'Ibn khallikān, I, p. 393 en haut (II, p. 188), et II, p. 183 en bas (III, p. 491). Je n'ai rien trouvé dans les biographies que leur consacre Sibṭ-Jewett, p. 470 suiv. et 510 suiv.; mais celle de Mūsā est fort longue et devrait être relue avec soin.

⁽²⁾ J'ai cherché vainement la date de sa naissance, mais son frère Mūsā, que Maqrizi in *ROL*, IX, p. 471 en haut, et d'autres auteurs nomment immédiatement avant lui dans leur tableau des fils de Malik 'Ādil, était né en 576, d'après Sibṭ-Jewett, p. 470, l. 12, qui signale sa présence à Jérusalem aux environs de l'année 600 (l. 13), ou en 578, suivant Ibn khallikān, II, p. 183, l. 20 (III, p. 490). Malik 'Ādil donna de son vivant à plusieurs de ses fils des apanages en Mésopotamie, et Ghāzī peut avoir passé à Jérusalem en 613 pour se rendre à l'un de ces postes; cf. deuxième note suivante.

⁽³⁾ Sur les principaux types composites, voir ce recueil et les autres parties de *M CIA*, *passim*, et l'article ARCHITECTURE in *Encyclopédie*, I, p. 441 b en bas.

ensuite le chroniqueur n'emploie pas toujours le terme propre et original. Or il s'agit ici d'une fondation fort antérieure à son époque, et dont la destination primitive peut avoir été modifiée par la résidence des gouverneurs, ou par la création d'un hospice remplaçant l'hôpital de Saladin, ou par une autre cause de désuétude. Le seul témoin qu'il affirme avoir vu, c'est le minaret ruiné; or un minaret convient mieux à une madrasa qu'à une simple *zāwiya*. Pour le reste, ce passage du chroniqueur, du moins sous la forme qu'il lui donne, est d'autant plus discutable qu'il n'en indique pas la source et qu'en 613 Ghāzī n'était pas encore, semble-t-il, seigneur de Mayyāfariqīn⁽¹⁾.

On pourrait aller plus loin et contester ici le nom même de Ghāzī. Sur l'estampage le mot *mu'azzam* (A, l. 3) n'est pas très distinct et l'inscription ne désigne Malik Mu'azzam que par ce surnom, suivi des noms paternel et grand-paternel. Le chroniqueur aurait-il lu ici *muzaffar* et attribué ce surnom à Shihāb al-dīn Ghāzī, qui était aussi fils de Malik 'Adil? Dans ce cas, la source de ce passage serait le texte même du n° 58, et l'identité de la madrasa chafīte avec la *Zāwiyat al-dargāh* du chroniqueur serait fixée. Mais cette hypothèse un peu risquée n'est pas démontrable, et il vaut mieux la négliger.

En résumé, le n° 58 commémore la fondation, par un personnage inconnu, d'une madrasa chafīte sous le règne de Malik Mu'azzam, entre les années 600 et 615. Cet édifice a disparu et la chronique n'en a pas conservé le souvenir précis; mais si l'on considère que les débris de ce texte ont été retrouvés dans le sol du Muristān, il est permis de le rattacher, jusqu'à nouvel avis, à cette *Zāwiyat al-dargāh* que le chroniqueur place ici et dont il attribue la fondation à Malik Muzaffar Ghāzī en 613.

MAUSOLÉE DE L'ÉMIR BARAKAT-KHĀN. DE 644 À 792 H.

Dans la rue *Ṭariq bāb al-silsila*, côté sud, vis-à-vis la *Ṭāziyya* (n° 86) et à quelques mètres à l'est de la rue *Hārat al-maghārba*; Sandreckzi, p. 69 et plan Sch.

La façade nord, sur la rue, est en belles pierres de taille, appareillées avec soin, mais gâtées par l'usure et par quelques réparations grossières (pl. XLVIII à gauche). Au centre s'ouvre une grande fenêtre, grillée de barreaux en bronze; son linteau droit monolithe, qui porte l'inscription n° 63, est soulagé par un linteau de décharge appareillé, à joints superficiels festonnés⁽²⁾. Fenêtre et linteaux sont encadrés dans une moulure au profil délicat, que

⁽¹⁾ Voir les sources in *Inschriften Lehmann*, p. 134 (10); j'en ai trouvé d'autres dès lors, mais je n'insiste pas sur ce point, parce que l'histoire des apanages ayyoubides en Mésopotamie est extrêmement obscure et compliquée; cf. deuxième note précédente.

⁽²⁾ Ce procédé d'appareillage aux claveaux des arcs et des linteaux est très fréquent dans l'archi-

surmonte un champ creux couvert par l'inscription n° 59, puis un oculus dont la bordure est sculptée de palmettes. Le tout est compris sous un grand arc brisé de décharge, appareillé dans la façade et dont la clef, commune aux deux demi-courbes, touche presque à la corniche du premier étage.

A gauche de la fenêtre se creuse une niche, couronnée d'un arc brisé que décore une suite de canaux bordés d'une moulure saillante, amortie en retour d'équerre⁽¹⁾; au fond de la niche s'ouvre une porte basse à linteau droit de marbre blanc. Le tout est compris sous un autre arc de décharge, pareil au premier et dont le sommet touche à quatre consoles sculptées qui portaient l'encorbellement d'un balcon ou d'une fenêtre en saillie (Erker); ce motif est entièrement détruit, ainsi que toute la partie haute de la façade.

La porte donne accès à un enclos funéraire à ciel ouvert qui renfermait, naguère encore, quelques tombes cachées sous des arbustes en fleurs et des plantes grimpantes, et portant les épitaphes n°s 60 à 62. C'est dans ce charmant sanctuaire que la famille Khāldi a installé la bibliothèque Khāldiyya. L'enclos a été nettoyé, un peu trop au gré des artistes, et transformé en une cour dallée, dans le sol de laquelle on a pris soin de laisser saillir les tombes. Les trois stèles ont été murées à droite et à gauche de la porte qui donne accès à la bibliothèque, aménagée dans une salle attenante à la cour à l'ouest.

59

Your monument shall be my gentle verse
Which eyes not yet created shall o'er-read.
(SHAKESPEARE, *Sonnets*, 81.)

TEXTE FUNÉRAIRE. 644 H. — Dalle de marbre scellée dans le champ creux au-dessus de la fenêtre (pl. citée), à 5 mètres du sol; dimensions 123 × 55. Sept lignes en naskhi mamlouk ancien; petits caractères, larges et plats, à faible relief, quelques points et signes. Inédite; voir pl. XLIX en haut (estampage 1914).

texture arabe; voir FRANZ, *Baukunst*, p. 38 en bas et fig. 25; NIEMANN, *Die seldjukischen Bauwerke in Ajasuluk in Forschungen in Ephesos*, I, p. 120 et fig. 44, et mon *Voyage en Syrie*, I, p. 122, n. 2, et fig. 55; cf. plus loin l'introduction des n°s 71, 85, 86, 88 et *passim*. D'après Franz, le festonnage des joints est presque toujours superficiel (die kunstreichen gearbeiteten Fugenschnitte sind beinahe durchweg nur vorgeblendet); même observation chez Niemann, qui montre les joints droits des claveaux suivant les rayons de courbure de l'arc, à quelques centimètres en retrait du parement à joints festonnés, derrière un placage. D'après quelques photographies que j'ai sous les yeux, le festonnage n'est pas toujours superficiel et son épaisseur est variable. Il faudrait rechercher si elle a varié suivant les époques; on aurait alors un indice chronologique pour dater les monuments nombreux qui offrent cette particularité.

⁽¹⁾ Sur cette moulure et sur les canaux, voir deux longues notes au commentaire des n°s 110 à 115, et 119 à 129.

(1) بِسْمِهِ... كُلُّ مَنْ عَلَيَّهَا فَإِنْ وَيَبْقَا⁽¹⁾ وَجْهَ رَبِّكَ ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ⁽²⁾ رَبَّنَا
 آمَنَّا بِمَا أَنْزَلْتَ⁽²⁾ (sic) وَأَتَّبَعْنَا الرَّسُولَ فَأَكْتُبْنَا مَعَ الشَّاهِدِينَ رَبَّنَا وَآتِنَا مَا
 وَعَدْتَنَا عَلَى رُسُلِكَ وَلَا تُخْزِنَا يَوْمَ الْقِيَامَةِ إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ الْمِيعَادَ⁽³⁾ يَا عِبَادِيَ
 الَّذِينَ أَسْرَفُوا عَلَى أَنْفُسِهِمْ لَا تَقْنَطُوا مِنْ رَحْمَةِ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يَغْفِرُ الذُّنُوبَ
 جَمِيعًا إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ⁽⁴⁾ هذه تربة العبد الفقير إلى رحمة الله وغفرانه
 بركتخان⁽⁵⁾ نور الله ضريحه توفى يوم الجمعة مستهلّ الحرم سنة أربع وأربعين
 وستمائة غفر الله له ولوالديه⁽⁶⁾ ولمن دعا له بالمغفرة أمين رب العالمين وصلى الله
 على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلّم⁽⁷⁾ ياك از عدم آمدیم وناياك شدیم
 آسوزه⁽⁵⁾ در آمدیم وغمّاک⁽⁶⁾ شدیم بودیم زخاک تیره وزآتش آب⁽⁷⁾ باز درخاک
 شدیم.

..... Voici le mausolée du serviteur avide de la miséricorde d'Allah et de son pardon, Barakat-khān, qu'Allah illumine son tombeau⁽⁸⁾ ! Il est décédé le jour du vendredi 1^{er} muharram de l'année 644 (19 mai 1249)⁽⁹⁾, qu'Allah pardonne à lui et à ses père et mère, et à qui priera pour son pardon⁽¹⁰⁾, amen !..... Purs nous sommes sortis du néant et impurs nous sommes devenus; quiets nous sommes entrés (dans ce monde) et angoissés nous sommes devenus; nous avons été formés de terre noire et de feu (et) d'eau, puis nous sommes retournés à la terre.

(1) Les graphies telles que يبقا (pour يبقى) sont fréquentes en épigraphie.

(2) C, LV, 26-27. A titre exceptionnel j'imprime *in extenso* ces passages du Coran, choisis pour la sépulture de l'un des plus grands fléaux de l'Islam au XIII^e siècle; on y sent percer l'angoisse du remords et la crainte du jugement dernier.

(3) C, III, 46, puis 192.

(4) C, XXXIX, 54 (moins le premier mot).

(5) Pour آسوده, forme ancienne conservée dans les manuscrits jusqu'à la fin du XIV^e siècle (note de M. Huart).

(6) Pour غم ناك «plein de souci»; j'ajoute le *tashdid*.

(7) Pour وزآتش وآب, car la copule persane, en devenant enclitique du mot précédent, est souvent omise dans les manuscrits, ou représentée par un *damma* sur la dernière lettre de ce mot (note de M. Huart).

(8) Sur cette eulogie, cf. plus haut, p. 96, n. 4 et renvois.

(9) D'après les tables de Wüstenfeld, ce jour était un samedi; cf. plus haut, p. 32, note et renvois, et page suivante, n. 5, deuxième alinéa.

(10) Sur les «eulogies à report», voir plus haut, p. 34, n. 3 et renvois.

ÉPITAPHE DE BARAKAT-KHĀN. 644 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur ouest de l'enclos, à droite de la porte de la bibliothèque; dimensions environ 65 × 42. Six lignes du même type; mêmes caractères. Inédite⁽¹⁾; voir pl. XLIX à gauche au milieu (estampage Sobernheim 1905).

مائة غفر الله له ولىو(6) الدية ولجميع المسلمين آمين.
 الدين ملك الأمراء بركة(3) خا(4)ن توفي في سنة أربع وأربعين و(5)ست(4)
 هاذ(sic) قبر الفقير إلى رحمة الله(3) تعالى حسام
 (1) C, LV, 26-27 (2) وَالْإِكْرَامِ (2) (3) (4) (5) (6)

Voici le tombeau de celui qui désire la miséricorde d'Allāh, Ḥusām al-dīn, le prince des émirs, Barakat-khān. Il est décédé en l'année 644 (1246), qu'Allāh lui pardonne, et à ses père et mère, et à tous les musulmans, amen!

Barakat-khān était l'un des quatre grands chefs, et probablement le principal, de ces bandes de Kharizmiens qui ravagèrent la Mésopotamie et la Syrie du Nord en 638 (1240-41). En 642 il commandait encore celles qui traversèrent la Syrie tout entière jusqu'à Ghazza; l'année suivante il prit part au siège de Damas et fut tué à la bataille de Homs, le 1^{er} muḥarram 644 (19 mai 1246)⁽⁵⁾.

(1) Signalée (mais non identifiée) par SANDRECZKI, *loc. cit.*

(2) Fin du verset 27.

(3) Comme au n° 63, au lieu de la graphie بركتخان des n°s 59, 61 et 62; sur ce nom, voir deuxième note suivante.

(4) La graphie en deux mots, qui est rare pour le chiffre 600, s'emploie souvent pour les autres chiffres de centaines.

(5) Voir Sibṭ-Jewett, p. 486, l. 5, 504, l. 11 suiv., 507, l. 8, et *passim*; ABŪ SHĀMA, *Dhail*, Pa. 5852, f°s 196 b suiv.; Kamāl al-dīn in *ROL*, VI, p. 3 en bas et 12; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f°s 339 a suiv., et 1703, f°s 29 suiv., surtout 346 a et 53 b; in REINAUD, *Bibliographie*, p. 549 suiv.; *Extraits*, p. 445; Abu l-fidā', III, p. 175 suiv., surtout 183, et in *RHC Or*, I, p. 124; Ibn kathīr, Pa. 1516, f°s 53 b à 56 b, surtout 54 a en bas; Ibn khaldūn, V, p. 356 en bas suiv., surtout 358, l. 18; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f°s 95 a à 101 b, et in *ROL*, X, p. 339 à 369, surtout *ult. loc. cit.*; 'Aini, Pa. 1543, f°s 97 b, 101 a et *passim*; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1780, f°s 140 suiv., surtout 141 b en bas et 150 b en haut, etc.

Pour la date de sa mort, les meilleurs auteurs donnent le 1^{er} muḥarram 644, comme l'inscription, mais sans la féerie, sauf le Sibṭ (p. 504, l. 12 : vendredi 7). JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, éd. de Wailly, Pa. 1874, p. 294, donne aussi vendredi, sans préciser la date. Si l'on prend la

Sa tête ayant été coupée sur le champ de bataille et transportée à Alep⁽¹⁾, on ne voit guère pourquoi son corps aurait été enseveli alors à Jérusalem, où il n'avait laissé d'autres souvenirs, semble-t-il, que ceux des excès commis par ses soudards en 642. Je crois plutôt que son tombeau n'était qu'un cénotaphe et que le mausolée a été construit après coup, soit par Malik Ṣāliḥ Ayyūb, qui s'était allié par un mariage à Barakat-khān, soit plus tard encore, sous le sultan Baibars, qui prit pour femme une de ses filles⁽²⁾. Cette hypothèse, que je préciserai tout à l'heure, paraît confirmée par le fait que les caractères des n^{os} 59 et 60 accusent un style un peu trop avancé pour l'année 644.

Le titre *malik al-umarā'* (n^o 60) paraît trahir aussi l'origine posthume de cette épitaphe, car il n'apparaît guère que sous les Mamlouks et désigne alors les émirs de haut rang, en particulier les gouverneurs de province⁽³⁾.

férie pour point de départ, le vendredi 1^{er} muḥarram, soit la date épigraphique, correspond au vendredi 18 mai; cf. plus haut, p. 187, n. 9.

Le nom de Barakat-khān, que les manuscrits écrivent *برکتخان* et *بركة خان*, comme les inscriptions, ou encore *بركات خان*, a été défiguré par un grand nombre d'auteurs occidentaux, anciens et modernes; ainsi Barbaquan et Barbakan (Joinville, p. 288 suiv., et MUNK, *Palestine*, p. 637 b), Baracacan, Bartot et Berecat (Haiton in *RHC Oc*, II, p. 427, n. b (428 a); BERGERON, *Voyages*, p. 26, et DE BACKER, *Extrême-Orient*, p. 161), Barke-khan (REINAUD, *loc. cit.*), Barkachan (WILKEN, *Kreuzzüge*, VI, p. 631 et 649), Barka-Khan (WILLIAMS, *City*, I, p. 425), *el-barkechān* (SANDRECZKI, *loc. cit.*), Barthekhan (RÖHRICHT, *Königreich*, p. 861), etc.

On sait peu de chose des antécédents de Barakat-khān. Nasawi, p. 77 (128 en bas), signale vers 1218 un tout jeune enfant, fils d'un général kharizmien nommé Daulat-malik, auquel son père blessé à mort montre le chemin de la fuite; cet enfant était le futur vandale de la Syrie. En effet, Maqrīzi in *SM*, I b, p. 154, dit qu'il était fils de Daulat-khān; on voit que Nasawi a traduit par l'arabe *malik* (lire ainsi au lieu de *mulk* in trad. Houdas) le turc *khān*, conservé par Maqrīzi.

(1) D'après plusieurs auteurs cités, qu'inspirent peut-être une de ces légendes « céphalotomiques » dont j'ai signalé plusieurs fois le rôle universel en Orient.

(2) Sibṭ-Jewett, p. 507, l. 9, et ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, *ult. loc. cit.*, disent *wa-kāna l-ṣāliḥu qad ṣāharahu*, c'est-à-dire qu'ils étaient devenus *ṣihr* « gendre » ou « beau-frère » l'un de l'autre. Ce mariage remontait sans doute à l'époque où Malik Ṣāliḥ, lieutenant de son père en Mésopotamie, avait noué avec les Kharizmiens des relations politiques et militaires; voir Ibn wāṣil, Pa. 1702 et 1703, années 638 suiv., *passim*; Ṣafadi, Pa. 5827, f^o 166 a; Kamāl al-dīn, Maqrīzi et Abu l-maḥāsin in *ROL*, V, p. 89, n. 1, et 104; X, p. 285, 300, 357 et *passim*, et d'autres auteurs cités plus haut, p. 188, n. 5. Comme Ayyūb ne laissa qu'une femme légitime, qui n'était pas kharizmienne (voir Maqrīzi in *ROL*, XI, p. 209 et 233), je suppose que c'est Barakat-khān qui avait épousé une princesse ayyoubide, et cette relation expliquerait, mieux que l'inverse, le mariage de sa fille avec le sultan Baibars, qui pouvait avoir intérêt à épouser une princesse ayyoubide par sa mère; voir plus loin, p. 191, n. 4.

(3) Voir Qalqashandi, V, p. 455 en haut, et les sources citées in *M C I A*, I, p. 450, n. 2; II, Tripoli (*passim*). Il n'a donc pas ici cette valeur hiérarchique précise et signifie simplement que le défunt fut un grand chef. Puisque le titre *malik* « prince » (et non « roi ») équivaut à *khān* (cf. troi-

Les vers persans qui terminent l'oraison du défunt (n° 59) rappellent que dans son pays d'origine cette langue était celle des poètes et des lettrés. Même en Perse et en Asie Mineure, l'épigraphie de cette époque est presque entièrement arabe, et le persan n'y apparaît, à titre exceptionnel, que sous la forme élégiaque et funèbre⁽¹⁾. Sans être un grand lyrique, le rédacteur a trouvé la note juste en consacrant ces versets de pénitence et cette strophe désabusée au monument d'un devastateur tué sur un champ de bataille, jeune encore et en pleine ivresse. Bien que l'amour n'ait rien à voir ici, j'ai cru pouvoir leur dédier, sans ridicule, deux vers exquis du poète anglais.

61

ÉPITAPHE DE KARA BEG, FILS DE BARAKAT-KHĀN. 661 H. — Dalle de marbre scellée dans le même mur, sous la fenêtre à gauche de la porte de la bibliothèque; dimensions 80 × 40 (champ inscrit 77 × 30). Cinq lignes du même type, caractères identiques à ceux du n° 59, un peu plus petits. Inédite; voir pl. XLIX à gauche en bas (estampage Sobernheim 1905).

C, XIII, 23 (depuis *وَالْمَلَائِكَةُ*) et 24 (jusqu'à *الدَّارِ*) (2) C, LV, 26-27 ... *بِسْمِهِ* (1)

(3) هذا قبر العبد الفقير الراجي رحمة الله وغفرانه حسام الدين كره بك
(4) ابن بركتخان نور الله ضريحه توفى ثالث ذي الحجة سنة أحد وستين
وستمائة هجرية (5) غفر الله له ولوالديه ولجميع المسلمين وصلى الله على محمد
وآله الطيبين الطاهرين.

Voici le tombeau du serviteur avide et désireux de la miséricorde d'Allāh et de son pardon, Husām al-dīn Kara beg⁽²⁾, fils de Barakat-khān, qu'Allāh illumine son tombeau! Il est décédé

sième note précédente, fin), il traduit peut-être un titre tel que « grand khān », que Barakat aurait porté comme chef des armées kharizmiennes.

(1) Voir *M C I A*, III (Siwas), p. IV, n° 3 et 26; *Inschriften von Pergamon*, p. 6; Diez, *Denkmäler*, I, p. 107, n. 4; IACOBSTHAL, *Mittelalterliche Backsteinbauten zu Nachtschewan*, Be. 1899, p. 21.

(2) Peut-être une variante de *Qara beg* « le prince noir »; dans ce cas, le *hā* final dans *كره* n'a d'autre but que de soutenir la voyelle *a* de la seconde syllabe, comme dans *قره* « noir ». Le titre *beg*, qui n'est pas encore usité à cette époque dans les protocoles syro-égyptiens, trahit l'origine orientale du défunt, comme le titre *khān* de son père; c'est pourquoi je les comprends l'un et l'autre dans la transcription de leurs noms propres. Si j'écris « Barakat-khān » avec un trait d'union; c'est pour tenir compte de la graphie *بركتخان*, à côté de *بركة خان*; voir plus haut, p. 188, n. 5.

le 3 dhu l-ḥidjdja de l'année 661 de l'hégire (8 octobre 1263), qu'Allāh lui pardonne, et à ses père et mère, et à tous les musulmans, etc.

Le défunt, un émir au service du sultan Baibars, mourut au Caire et fut enterré dans cette ville⁽¹⁾; ainsi son tombeau n'est peut-être qu'un cénotaphe, comme celui de son père.

62

ÉPITAPHE DE L'ÉMIR MUḤAMMAD BEG, FILS DE BARAKAT-KHĀN. 678 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur à côté de la précédente, entre la porte et la fenêtre; dimensions environ 65 × 40. Six lignes du même type, la dernière plus courte; mêmes caractères. Inédite⁽²⁾ (copie 1893, revue en 1894)⁽³⁾.

هذا قبر الفقير إلى (4) الله الراجي رحمته وغفرانه الأمير
الكبير (5) بدر الدين محمد بك بن بركتخان توفى مستهلاً ربيع (6) الأول سنة
ثمان وسبعين وستمائة.

Voici le tombeau de celui qui a besoin d'Allāh, qui espère sa miséricorde et son pardon, le grand émir Badr al-dīn Muḥammad beg, fils de Barakat-khān. Il est mort le 1^{er} rabī' I^{er} de l'année 678 (12 juillet 1279).

Le défunt fit une carrière brillante, qu'il dut au mariage de sa sœur avec le sultan Baibars⁽⁴⁾. En 663 (1265) il prit part à la conquête de Césarée et figure à ce titre au rôle des apanages qu'à cette occasion le sultan remit à ses émirs

(1) MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 153 a en bas, et in *SM*, I a, p. 222 : «Le mercredi 5 dhu l-ḥidjdja (661) l'émir Ḥusām al-dīn, fils de Barakat-khān, mourut et le sultan (qui était alors au Caire) assista à ses obsèques». Bien que l'auteur ne donne pas le nom propre, la double coïncidence du surnom en *al-dīn* et de la date est décisive : Kara beg mourut le 3 (n° 61) et fut enterré le 5 (Maqrizi).

(2) Signalée (peu correctement) par SANDRECKZI, *loc. cit.*

(3) Et comparée à un estampage Sobernheim (1905), qui a souffert du voyage et n'a pu être reproduit.

(4) Ce mariage eut lieu avant l'avènement de Baibars (fin de 658), puisque leur fils Malik Sa'īd Barakat-khān, qui reçut le nom propre de son grand-père, naquit de cette union dès le début de la même année; voir Nuwairi, Pa. 1578, f° 95 a milieu; Maqrizi in *SM*, I b, p. 154; Ibn iyās, I, p. 112, l. 9 d'en bas.

dans le territoire de cette ville⁽¹⁾. A l'avènement de Malik Sa'ïd il fut emprisonné pour lui avoir donné un bon conseil; relâché peu après, il mourut à Damas⁽²⁾. Ainsi son tombeau n'est peut-être qu'un cénotaphe, comme ceux de son père et de son frère⁽³⁾. En effet, aucun des trois n'est mort à Jérusalem, et aucune inscription ne donne la date de la construction de ce mausolée, puisque le n° 59 n'est qu'un texte funéraire⁽⁴⁾. D'autre part, le style de ce monument n'a pas d'indice précis, puisqu'il a été entièrement restauré à la fin du siècle suivant (n° 63). Reste le style des caractères du n° 59, qui accuse la seconde moitié du VII^e (XIII^e) siècle; mais l'indice est un peu vague. Si le mausolée est une fondation posthume, comme tout porte à le croire, je suis tenté de l'attribuer à la veuve de Baibars, fille de Barakat-khān, qui l'aurait faite à la mémoire de son père et de ses deux frères. Le silence que les inscriptions observent sur ce point conviendrait bien à une sultane détrônée, qui vécut sans doute dans la retraite jusqu'à sa mort et n'eut peut-être pas le temps d'achever son œuvre, comme semble l'indiquer l'inscription suivante.

63

RESTAURATION DU MAUSOLÉE ET FONDATION NOUVELLE. 792 H. — Sur le linteau de marbre de la fenêtre grillée au centre de la façade (pl. XLVIII à gauche); dimensions 145 × 22. Deux lignes en naskhi mamlouk; petits caractères élégants, quelques points et signes. Inédite; voir pl. LXXIV en haut (estampage 1894).

(1) أنشأ هذا الشبّاك والقبة بئرّة المرحوم الشهيد الملك حسام الدين
بركة خان والقنطرة وعلوها والبوابة المباركة والمسقاة (2) والخوانيت وعلوهم (sic)

(1) Il reçut une terre dont le nom, corrompu dans les textes (Nuwairi, Pa. 1578, f° 70 b, l. 7; Ley. V, 2 m, f° 231; Mufaddal, p. 483 (141), l. 7; Maqrizi in *SM*, I b, p. 14), a été rétabli par CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, II, p. 57 en haut.

(2) Voir Maqrizi in *SM*, I b, p. 161, et II a, p. 17, où l'auteur le fait mourir le 9 rabi' I^r, soit huit jours après la date épigraphique. L'année précédente il avait fait bâtir au Caire une mosquée qui n'existe plus aujourd'hui; voir *MCI A*, n° 80 et p. 123 suiv.

(3) Barakat-khān eut un autre fils, Ṣalāḥ al-dīn Yūsuf, que Maqrizi in *SM*, I b, p. 170, signale aussi en 678; je n'ai pas retrouvé sa trace à Jérusalem.

(4) C'est-à-dire une inscription placée à l'extérieur du mausolée, comme un texte de construction, mais débutant par *hādhihi turbat* «voici le mausolée de», au lieu d'un ordre de construire, et donnant la date mortuaire du fondateur, au lieu de celle de la construction; cf. plus haut, p. 6, n. 3 et renvois.

F11V

وخمسة بيوت بدار الوقف الفقير إلى الله تعالى محمد بن أحمد بن يمن⁽¹⁾ العلاءي
لطف الله به في مستهل القعدة الحرام سنة اثنين وتسعين وسبعائة.

A construit cette fenêtre et la coupole sur (?) le mausolée du défunt, du martyr⁽²⁾, le prince⁽³⁾ Ḥusām al-dīn Barakat-khān, et l'arc et l'étage au-dessus, et le portail béni, et l'auge, et les boutiques et l'étage au-dessus, et cinq maisons à l'hôtel du waqf, celui qui a besoin d'Allah, Muḥammad, fils d'Aḥmad, fils de Yumn (?) al-'Alā'i, qu'Allah lui soit bienveillant! Le 1^{er} dhu l-qa'da sacré de l'année 792 (11 octobre 1390).

L. 1 : La «fenêtre» est celle dont le linteau porte le n° 63. Quant à la «coupole», elle a disparu avec la plus grande partie du mausolée, qui couvrait l'emplacement de l'enclos actuel à ciel ouvert, et dont la salle funéraire était éclairée par cette fenêtre. Le mot désignant le mausolée peut être lu *قربة*, *turbata*, ou *بتربة*, *bi-turbati*. Dans le premier cas ce mot n'est qu'une apposition de *qubba*; il faut traduire «... et la coupole, (qui est) le mausolée» et conclure que le titulaire du n° 63 fut aussi le premier fondateur. Dans le second cas le sens est «... et la coupole (qui est) sur le mausolée», impliquant que celui-ci existait auparavant. La comparaison des graphies analogues sur l'estampage est plutôt en faveur de la deuxième leçon⁽⁴⁾; au reste, si ce personnage avait construit de neuf l'édifice entier, le rédacteur le dirait sans doute en termes plus simples et plus clairs. Ainsi les travaux de 792 se rapportent à une restauration, peut-être à un achèvement du mausolée, que d'autres motifs m'ont suggéré d'attribuer à la fille de Barakat-khān, veuve de Baibars et mère de Malik Sa'īd (p. 192).

Par les mots «l'arc et l'étage au-dessus» le rédacteur désigne sans doute ces grands arcs de décharge qui, bandés dans le mur de la façade, soulagent la fenêtre et la porte, et sur lesquels reposait le premier étage, aujourd'hui détruit (pl. XLVIII à gauche et p. 185). Le «portail béni», c'est la porte d'entrée (pl. et p. citées). Quant à «l'auge», on la voit encore entre la porte et la fenêtre; elle est creusée dans un monolithe et s'abrite sous une petite niche ménagée dans le mur de la façade. De fait, le style des parties conservées de cette façade me paraît accuser la fin du VIII^e (XIV^e) siècle, plutôt que le précédent.

⁽¹⁾ Graphie *مم* ou *ممر* ou *ممن*; la première ne me suggère pas de lecture. Pour la deuxième on peut lire *nimr*, mais ce nom s'écrit plutôt avec l'article; je choisis *yumn*, qui s'écrit plus souvent sans l'article.

⁽²⁾ Sur l'élasticité du sens de *shahid*, voir plus haut, p. 84, n. 5 et renvois.

⁽³⁾ Sur l'équivalence *malik* = *khān*, voir plus haut, p. 188, n. 5 fin, et 189, n. 3.

⁽⁴⁾ Ainsi *بن* et *بن* dans *بركة الدين* et *بركة* (l. 1), puis dans *بن* et *بن* (l. 2).

L. 2 : Il est moins facile de retrouver « les boutiques et l'étage au-dessus », dont le rédacteur ne précise pas l'emplacement, et « les cinq maisons à l'hôtel du waqf ». Que signifient les mots *bi-dāri l-waqfi*? On pourrait lire *al-wāqifi* en supposant la chute d'un *alif*, ou un cas d'involution ⁽¹⁾, et traduire « cinq maisons à (ou près de) la demeure du fondateur »; mais qui était ce « fondateur »? Pour l'expliquer, on pourrait lire les mots *al-faqīri* et suivants au génitif, comme apposition d'*al-wāqifi* : le fondateur serait ce Muḥammad et il aurait constitué waqf, pour l'entretien du mausolée achevé par lui, des immeubles près de sa demeure. Mais alors, la phrase est d'autant plus gauche que le verbe *ansha'a* n'a plus de sujet; il vaut mieux s'en tenir au texte. Ce *dāru l-waqfi* était peut-être un office comme le *dīwānu l-auqāfi* des administrations modernes, où l'on conservait les actes de fondation. Le chroniqueur signale en 729 (1338) un intendant du Ḥaram qu'il appelle *mushiddu l-auqāfi* « conservateur des waqfs » ⁽²⁾; mais il ne précise pas si ce titre désigne un office à Jérusalem ⁽³⁾, et nulle part il ne nous dit où il a lu tous les actes qu'il cite dans son livre. On les conservait peut-être à l'hôtel du gouvernement (*dāru l-niyābati*), ou chez le qādī (*mahkama*) ⁽⁴⁾, ou dans un dépôt spécial appelé *dāru l-waqfi*; mais alors, on attendrait plutôt *dāru l-auqāfi* au pluriel, parallèle à *dīwānu l-auqāfi*, *mushiddu l-auqāfi*, etc. D'autre part, le chroniqueur appelle *al-waqf* tout court la « fondation » du Ḥaram, c'est-à-dire son administration financière ⁽⁵⁾. Or, si l'intendant du Ḥaram n'administrerait pas toutes les fondations de Jérusalem, il gèrerait en tout cas celle-ci ⁽⁶⁾. Dès lors, le *dāru l-waqfi* était peut-être le bureau de l'intendant et de ses

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 147, n. 1 et renvois.

⁽²⁾ Voir *Mudjir al-din*, p. 607, l. 4 (265).

⁽³⁾ Il y avait à Damas un employé de ce titre, qui avait sans doute un délégué à Jérusalem; voir *Qalqashandi*, IV, p. 186 en bas.

⁽⁴⁾ Sur ces deux édifices, voir le commentaire des nos 74 et 80.

⁽⁵⁾ Ainsi p. 612, l. 3 d'en bas (276 en haut), où ce sens ressort du contexte.

⁽⁶⁾ L'intendant des deux ḥarams de Jérusalem et d'Hébron portait le titre *nāzir al-ḥaramain al-sharifain*, qu'on trouvera souvent dans ce livre; voir *Qalqashandi*, VI, p. 187, l. 3; *MUDJIR AL-DIN*, *passim*; *M CIA*, I, p. 127, n. 2, et 497, n. 1. Il avait la surveillance de ces deux sanctuaires, l'entretien de leurs bâtiments et de leur personnel, et la gestion de leurs propriétés et revenus. Ce fait, qui ressort clairement des inscriptions (ainsi plus haut, p. 129, n. 4, et plus loin, nos 91, 106, 183 suiv., 237 et *passim*), est confirmé par un grand nombre de passages du chroniqueur, et aussi par la formule officielle de son mandat, qu'on lit in 'UMARI, *Tarīf*, p. 108 suiv. J'y relève (109, l. 3) les mots : *wa-lyata'ahhad hādhaini l-ḥaramaini l-sharifaini muta'ahhidan li-auqāfihimā ta'ahhuda l-maṭari* « et qu'il prenne constamment soin de ces deux ḥarams sacrés (Jérusalem et Hébron), pourvoyant aux soins de leurs fondations avec la même sollicitude que la pluie (fécondante) ». D'autre part, le titre *nāzir*, qui fait partie de plusieurs titres de fonction d'alors, est défini par

employés; mais j'ignore où il se trouvait alors⁽¹⁾. On voit que cette leçon ne soulève aucune difficulté; si je ne puis indiquer le sens précis de ce terme, c'est qu'il désignait alors, sans doute, une institution trop connue pour que le rédacteur ait cru devoir l'expliquer.

Le restaurateur est un inconnu qu'aucun titre ne désigne à l'attention. Le relatif d'appartenance *'alā'i* signifie qu'il avait été le mamlouk d'un 'Alā' al-dīn, peut-être le jeune sultan Malik Maṣṣūr 'Alī, mort en 783 (1381), et qui portait ce surnom. Cette attribution me paraît confirmée par le blason sculpté en relief sur un champ creux, dans deux cartouches placés aux deux extrémités du linteau (fig. 30). Je crois que cet emblème représente, sous une forme un peu différente de celle qu'on observe généralement, une paire de raquettes pour le jeu du mail (*djūkān*)⁽²⁾. Or ces armoiries ne peuvent appartenir qu'à Muḥammad, qui serait désigné ici par le titre *djūkandār* s'il avait rempli cette charge de cour à la date de l'inscription. J'en conclus qu'il avait été *djūkandār* du sultan 'Alī; car je montrerai plus loin (n° 86) que si les mamlouks résiliaient une charge en résiliaient aussi le titre, ils avaient l'habitude, peut-être le droit, d'en garder l'emblème jusqu'à leur mort.

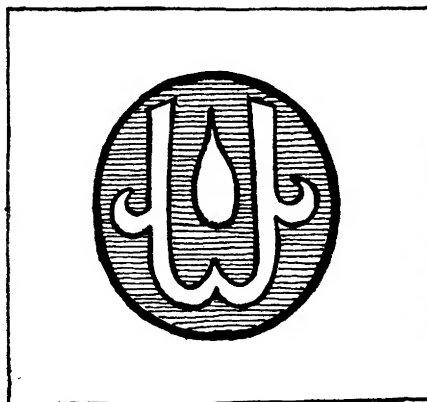


Fig. 30. — Blason joint à l'inscription n° 63.

La date pourrait se lire 772; mais la leçon 792 me paraît assurée par la graphie du chiffre des dizaines⁽³⁾, et c'est ainsi, je crois, que l'a lue le chroniqueur⁽⁴⁾: « Le mausolée du prince (*turbatu l-maliki*) Ḥusām al-dīn Barakat-khān fait face à la madrasa Ṭāziyya (n° 86); la date de sa construction (*'imāratihā*) est l'année 792, et il a été construit (*'umirat*) après sa mort ». En effet, les mots *'turbatu l-maliki*, etc., qui sont ceux mêmes du n° 63, et la formule équivoque par laquelle l'auteur esquivé le problème de l'origine du mausolée semblent indiquer que le signalement très bref qu'il en donne ici n'a d'autre source que

Qalqashandi, V, p. 465, l. 8 : *man huwa yanzuru fi l-amwālī wa-yunfidhu taṣarrufātihā wa-yurfa'u ilaihi ḥisābuhā li-yanzura fihā* « celui qui gère les biens, qui ordonnance leurs dépenses et auquel on soumet leurs comptes, pour qu'il les examine ».

(1) Peut-être à la Maḥkama; cf. une longue note au n° 80, fin du commentaire.

(2) Sur le mot et la chose, voir n° 82, fig. 46 et 47, et le commentaire.

(3) Soit *سعی* plutôt que *سعی*; quant aux points, ils sont trop errants pour fournir un indice précis.

(4) Voir Mudjir al-dīn, p. 396, l. 11 (161 en haut).

l'inscription même. Comme il ne fait aucune allusion au texte funéraire (n° 59), ni aux épitaphes (n°s 60 à 62), je crois qu'il a lu en passant le n° 63, plus accessible que les autres, et qu'il en a conclu, sans insister, que le mausolée n'a été construit qu'en 792. Mais à défaut d'autre indice, le style des caractères des n°s 59 à 62, qui trahissent le VII^e (XIII^e) siècle, prouve que ces inscriptions sont des restes matériels d'un état du mausolée antérieur à la fin du VIII^e (XIV^e). Au reste, on ne voit guère pourquoi ce mamlouk obscur aurait fondé un mausolée à la mémoire de Barakat-khān longtemps après sa mort, alors qu'il a pu l'achever pour tromper l'ennui d'une retraite forcée⁽¹⁾, ou pour s'y ménager une sépulture.

Au-dessus du n° 63 la clef du linteau de décharge est formée par un voussoir en marbre blanc, beaucoup plus large que les autres, décoré d'une rosette plus foncée, à joints festonnés, au centre de laquelle le mot *allāh* est gravé en creux et en grands caractères.

⁽¹⁾ On envoyait souvent à Jérusalem les fonctionnaires en disgrâce ou en disponibilité (*battāl*); voir plus loin, n°s 68, 85, 86, 88 et *passim*. Qalqashandi, VII, p. 200 en bas, donne le modèle d'une lettre officielle à cet effet.

MAMLOUKS BAHRIDES.

HOSPICE DE L'ÉMIR AIDUGHDI RUKNI (RIBĀṬ AL-BAṢĪR)⁽¹⁾. 666 H.

Dans la ruelle qui mène à la porte du Ḥaram appelée Bāb al-nāẓir (n° 154), côté nord; à quelques mètres à l'ouest de cette porte, vis-à-vis de l'hospice du sultan Qalāwun (n° 65); plan Schick 61 (altes Serai, Staatsgefängnis)⁽²⁾. Au fond d'un porche voûté, qui s'ouvre dans la rue sous un arc brisé, est percée une porte basse donnant accès à une cour en rectangle, entourée de logements. Ces bâtiments ont été transformés en prison et l'accès en est interdit (1914); autant qu'on peut en juger de l'extérieur, ils ont perdu dès longtemps leur aspect primitif.

64

TEXTE DE FONDATION. 666 H. — Dalle de marbre murée au fond du porche, au-dessus de la porte; dimensions 53 × 46. Cinq lignes en naskhi mamlouk ancien; petits caractères, plats et grossiers, à faible relief et badigeonnés au lait de chaux, quelques points, sans signes. Inédite; voir pl. L à gauche en haut (estampage 1894).

(1) بسمه... (2) هذا ما وقف الأمير علاء الدين ايدغددي (3) الركني وقف
جاء داخل هذا الباب من الأقباء (4) والساحة على الفقراء الواردين لزيارة
(5) لقدس الشريف وقفًا مؤبدًا في سنة ست وستين وستمائة.

Voici ce qu'a constitué waqf l'émir 'Alā' al-dīn Aidughdī al-Rukni. Il a constitué waqf tout ce qui est à l'intérieur de cette porte, soit les chambres voûtées et la cour, en faveur des pauvres qui descendront (ici) pour visiter la sainte Jérusalem, à titre de fondation perpétuelle. En l'année 666 (1267-68).

L. 2 : Le rédacteur ne précise pas le nom de l'édifice; d'après le contexte (l. 4), c'était un hospice à l'usage des pèlerins indigents. C'est ce que le chroniqueur confirme à deux reprises⁽³⁾ : « L'hospice (*ribāṭ*) de 'Alā' al-dīn Baṣīr s'élève en face de l'hospice de Manṣūr (Qalāwun). Il a été fondé par l'émir 'Alā' al-dīn

(1) Sur ce nom, voir le commentaire.

(2) D'après les plans Wilson, le vieux séraï était contigu au nord à l'hospice d'Aidughdī, qu'aucun plan n'indique par son nom; cf. plus loin, deuxième note au n° 74.

(3) Voir Mudjīr al-dīn, p. 394 (157) en bas et 605 en bas (263).

Aidughdī . . . en l'année 666. L'acte de fondation n'ayant pas été retrouvé, on rédigea un procès-verbal de cette fondation, qui fut légalisé par-devant le magistrat de l'autorité judiciaire; ce document porte la date du jeudi 18 rabi' II de l'année 742 (1^{er} octobre 1341). Le fondateur est enterré dans cet hospice. » Et plus loin : « Le grand émir 'Alā' al-dīn, l'aveugle, c'est-à-dire Aidughdī, fils de 'Abdallāh⁽¹⁾, Šālihi Nadjmi, fut un des émirs les plus considérables. Devenu aveugle, il se fixa à Jérusalem et fut nommé inspecteur des deux ḥarams; il remplit cette charge avec succès sous le règne de Zāhir Baibars et jusqu'à celui de Maṣūr Qalāwun. Il était craint et l'on n'osait contrevenir à ses arrêtés. C'est lui qui bâtit le lieu aux ablutions (*maḥara*) près de la mosquée sacrée du Prophète⁽²⁾. . . . A Jérusalem il construisit un hospice (*ribāṭ*) au Bāb al-nāzir, et d'autres beaux monuments⁽³⁾, et fit daller la terrasse de la Šakhra⁽⁴⁾. . . . Il expédiait lui-même les affaires et il était universellement respecté. Il mourut en shawwāl 693 (août-septembre 1294)⁽⁵⁾ et fut enterré dans son hospice au Bāb al-nāzir, à Jérusalem. . . . Les prières faites auprès de son tombeau sont exaucées. »

Ces deux passages, qui font de l'édifice un ribāṭ, aident aussi à fixer l'identité du fondateur, l'émir 'Alā' al-dīn Aidughdī⁽⁶⁾ Rukni. Ce dernier relatif est inconnu du chroniqueur, qui lui en donne d'autres⁽⁷⁾. Mais on le retrouve ailleurs⁽⁸⁾, et aussi dans cette biographie⁽⁹⁾ : « L'émir 'Alā' al-dīn Aidughdī, fils de 'Abdallāh, Rukni, l'aveugle, l'ascète, inspecteur des fondations de Jérusalem

(1) C'est-à-dire d'un père inconnu; voir *M C I A*, I, index à *ibn 'Abdallāh*, surtout p. 84; cf. plus loin, nos 68, 70, 94, 177 et *passim*.

(2) Texte du Caire (606, l. 3) *al-masdjidi l-sharifi l-nabawiyyi*. Il s'agit bien de la mosquée de Médine, et non de celle d'Hébron (traduction Sauvaire); voir deuxième note suivante et Abu l-maḥāsin cité plus loin dans le texte.

(3) Voir plus haut, p. 105 et 127, n. 6, et plus loin, n° 154 et plusieurs renvois.

(4) Sur ce travail, voir le commentaire des nos 174 et 193. Je saute ensuite un passage sur les fondations d'Aidughdī à Hébron.

(5) La traduction 690 (octobre 1291) in Sauvaire est une faute de copie ou d'impression; plusieurs auteurs cités plus loin donnent aussi l'année 693.

(6) En turc « la lune s'est levée »; voir RADLOFF, *Versuch*, I, p. 4; HOUTSMA, *Glossar*, p. 34 en bas; Bouvat in *A C I O* (Alger 1905), Pa. 1907, III, a, p. 73; Blochet in *Mufaḍḍal*, p. 481 (139), n. 1.

(7) Ainsi Šālihi Nadjmi, c'est-à-dire mamlouk de Malik Šāliḥ Nadjm al-dīn Ayyūb; quant à Rukni, il se rapporte peut-être à Baibars, qui était surnommé Rukn al-dīn.

(8) Ainsi chez Šafadi, Pa. 5827, f° 176 a et b, Nuwairi et Maqrīzi cités plus haut, p. 104, n. 4, et Pa. 1578, f° 173 a en haut. Les deux premiers signalent son rôle et ses constructions à Jérusalem, et le font aussi mourir en 693.

(9) Voir ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2069, f° 36 a.

(*nāzīru auqāfi l-quḍsi*). Il était religieux et bon, et fit des constructions (*‘amā’ir*), des hospices (*rubuṭ*) et de beaux ouvrages (*āthār*) à Jérusalem, à Hébron et à Médine. Il était doué d'une sagacité remarquable; on raconte de lui qu'il fonda le bain d'Hébron et qu'il en dessina le plan de sa main, le repassant à la chaux vive pour le constructeur⁽¹⁾, bien qu'il fût aveugle. . . . Il vécut à Jérusalem et y mourut en 693. » Parmi les surnoms de cet aveugle, c'est le joli sobriquet *al-baṣīr* «le clairvoyant» ou «le perspicace» que la tradition locale a retenu le mieux jusqu'à nos jours⁽²⁾.

L. 3 : Le mot *qabw* «voûte, espace voûté»⁽³⁾ s'applique ici (au pluriel *aqbā'*) à ces cellules entourant la cour (*sāḥa*, l. 4) et destinées alors au logement des pèlerins.

L. 5 : Le chroniqueur donne aussi la date 666, sans préciser s'il l'emprunte à l'inscription ou au procès-verbal de 742. Il ajoute qu'Aidughdī fut enterré ici; l'inscription ne le dit pas, parce qu'elle ne vise que la fondation de l'hospice, longtemps avant la mort du fondateur. Son texte funéraire ou son épitaphe se lisait peut-être à l'intérieur; mais le chroniqueur ne parle pas d'un vrai mausolée, et je pense qu'Aidughdī s'est fait enterrer discrètement dans son hospice, pour dormir à l'entrée du sanctuaire dont il avait eu longtemps la garde. Ce calcul, si c'en est un, ne l'a pas mal servi; son tombeau, qui faisait déjà des miracles à l'époque du chroniqueur, est devenu «la turba du shaikh 'Alā' al-dīn Baṣīri»⁽⁴⁾. Si cet émir turc s'est métamorphosé en un saint dont le souvenir s'attache encore à plusieurs monuments voisins⁽⁵⁾, c'est peut-être moins en raison de ses mérites que du fait que son tombeau se trouvait à une entrée du Ḥaram, c'est-à-dire sur un seuil sacré.

HOSPICE DU SULTAN QALĀWUN (RIBĀṬ MANṢŪRI). 681 H.

Dans la même ruelle, côté sud, vis-à-vis de l'édifice précédent; plan Schick 60 (Caserne für Cavallerie). Au fond d'un haut porche voûté en arêtes, construit en pierres alternativement

(1) Texte *khaṭṭa ḥamāma baladi l-khalīli wa-rasama l-asāsa bi-yadihi wa-adarrahu (dabbarahu?) bil-kīsi lil-ṣānī'i*. Pour *وَدَبَّرَ* (*sic*) je lis *وَدَبَّرَ*, de *adarra* «faire couler du lait» ou *وَدَبَّرَ*, de *dābbara* «exécuter avec soin, préparer, mettre au net». Dans l'un et l'autre cas l'auteur veut dire que l'émir a «repassé» lui-même au lait de chaux son esquisse avant de livrer le plan à l'architecte; ce détail technique est fort intéressant.

(2) Voir surtout deux notes à l'introduction du n° 154.

(3) Voir plus haut, p. 114, n. 3 à 5.

(4) Voir Nābulusi, Pa. 5960, f° 57 a en bas.

(5) Voir l'introduction des n°s 154 et 179 suiv., et une note au commentaire du n° 81.

blanches et rouges (*ablaq*) et qui s'ouvre dans la rue sous un bel arc brisé, est percée une porte à linteau droit, donnant accès à une cour en rectangle, entourée de logements. Ces bâtiments, qui servaient naguère encore de caserne, ont été transformés à leur tour en prison et l'accès en est interdit; autant qu'on peut en juger du dehors, l'intérieur a été remanié dès longtemps ⁽¹⁾.

65

TEXTE DE CONSTRUCTION ET DE FONDATION. 681 H. — Grande dalle de marbre murée au fond du porche, au-dessus du linteau de la porte; dimensions 94 × 64. Cinq lignes en naskhi mamlouk ancien; caractères moyens, d'un beau style, rehaussés de rinceaux et de fleurons dans les champs, quelques points et signes. Inédite ⁽²⁾; voir pl. L à droite en bas (estampage 1914).

(1) بسمه... الحمد لله الذي عمّ بفضله (2) كل شيء وصلى الله على سيدنا
محمد وآله أمر بعمارة هذا الرباط (3) المبارك وأوقفه على الفقراء وزوار القدس
الشريف مولانا (4) السلطان الملك المنصور أبو المعالي سيف الدنيا والدين
(5) قلاون الصالحى أدام الله أيامه وتقبل (3) منه سنة أحد وثمانين وستمائة.

Gloire à Allāh, qui comprend dans sa faveur toute chose. . . . A ordonné la construction de cet hospice béni et l'a constitué waqf à l'usage des pauvres et des visiteurs de la sainte Jérusalem, notre maître le sultan al-Malik al-Manṣūr Abu l-ma'ālī Saif al-dunyā wal-dīn Qalāwun al-Ṣāliḥī, qu'Allāh prolonge son règne et agrée (cette œuvre) de lui! L'année 681 (1282-83).

L. 2 : Bien que le mot *'imāra* désigne en général une restauration, il est clair qu'il s'agit ici d'une création nouvelle; mais le rédacteur veut peut-être insinuer qu'on utilisa un édifice ancien ⁽⁴⁾.

(1) En 1914 une épidémie sévissait dans ces deux prisons, et je n'ai pu les explorer.

(2) Signalée par CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 128, n. 1.

(3) Graphie *وسعل*, avec deux ou trois points vagues sur les deux dents. La leçon *wa-taqabbala* est appuyée par un grand nombre de répliques, ainsi dans une inscription de l'hospice (*ribāṭ*) de Qalāwun à Hébron, datée 679 et dont les termes rappellent beaucoup ceux du n° 65; voir Sauvaire in DE LUYNES, *Voyage*, II, p. 195, où cette leçon (texte arabe, l. 4) est confirmée par une de mes photographies.

(4) Peut-être cette église de Saint-Michel retrouvée ici par Clermont-Ganneau, *pag. cit.*; cf. une note à l'introduction du n° 154.

L. 2-5 : La nature et l'emplacement de la construction, le nom du fondateur et la date de la fondation sont confirmés par le chroniqueur⁽¹⁾ : « L'hospice (*ribāt*) Manṣūri, au Bāb al-nāzir, est un waqf du sultan Malik Manṣūr Qalāwun Ṣāliḥi, fait l'année 681 (1282-83) ». Et plus loin : « C'est à lui qu'on doit le célèbre hospice Manṣūri, au Bāb al-nāzir; c'est un hospice d'une grande beauté et d'une construction solide ». Mais comme ces notices très brèves ne mentionnent pas l'acte de fondation, je suppose que l'auteur s'est borné à lire le n° 65, dont les caractères sont admirablement conservés.

66

Sur la plaque d'un marteau de porte en bronze damasquiné, d'un beau travail; collection Mauss à Paris. Une ligne circulaire en naskhi mamlouk, petits caractères. Inédite⁽²⁾ (copie 1903).

أمر بعمارة هذا الموضع المبارك مولانا السلطان الملك المنصور سيف الدنيا
والدين قلاون⁽³⁾ الصالحى.

A ordonné la construction de ce lieu béni notre maître le sultan al-Malik al-Manṣūr Saif al-dunyā wal-dīn Qalāwun al-Ṣāliḥi.

Le mot *mauḍi*^c « lieu » ne définit pas l'édifice auquel appartenait ce heurtoir; comme il n'est pas daté, aucun indice ne permet d'en fixer la provenance. En copiant ce texte chez Mauss j'ai noté, d'après lui, que l'objet provient du « mūrīstān » de Qalāwun; mais j'ai oublié de préciser s'il entendait parler du célèbre hôpital du Caire, bien connu sous ce nom⁽⁴⁾, ou de l'hospice de Jérusalem, ou

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 394, l. 16 (157), et 435, l. 16 (241 en bas); cf. BESANT and PALMER, *Jerusalem*, p. 485. Un siècle et demi avant le chroniqueur, soixante ans après la fondation de l'hospice, 'Umari l'appelle *al-ribātu l-manṣūriyya Qalāwun*; voir *Masālik*, Pa. 2325, f° 224 b, et 5867, f° 231 b.

(2) In *G B A*, 2^e pér. XVIII, p. 784 en bas, Lavoix a traduit l'inscription d'un heurtoir de bronze au nom du même prince; il n'en nomme pas le propriétaire et le texte est un peu différent de celui-ci.

(3) La graphie قلاون est constante, ou à peu près, dans les inscriptions de ce prince et de ses successeurs à Jérusalem; mais on la trouve aussi ailleurs, ainsi plusieurs fois au Caire, à côté de قلاوون.

(4) Voir *MCIA*, I, p. 125 suiv. et 730 en bas; Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 81 suiv.; Herz in *Comité*, 1910, p. 141 suiv. et *Baugruppe*, p. 32 suiv., etc.

encore de celui d'Hébron, que Mauss a visité avec Sauvaire le 8 avril 1865⁽¹⁾. Mauss ayant séjourné longtemps à Jérusalem pour ses travaux à Sainte-Anne, je classe ici ce petit texte, à titre provisoire.

MOSQUÉE ANONYME. ORIGINE INCONNUE.

المسي القلندي

Dans la rue du Couvent latin ou Hārat dair al-frandj, côté sud, vis-à-vis de l'entrée du couvent grec de Saint-Georges; plans Schick 6⁽²⁾; Sandreczki c, n° 748 et p. 59.

67

RESTAURATION SOUS MALIK MANȘŪR QALĀWUN ET TEXTE DE FONDATION. 686 H. — Dalle de calcaire scellée dans un mur bordant la rue, à 1 mètre du sol environ; dimensions 86 × 45. Six lignes du même type; petits caractères, épais et trapus, à fort relief, mais assez frustes, quelques points et signes. Inédite⁽³⁾; voir pl. L à gauche en bas (estampage 1894)⁽⁴⁾.

(1-2) بسمه... (الصلاة) — C, IX, 18 (jusqu'à الصلاة) (3) هذا المسجد المبارك في أيام مولانا السلطان الملك (4) المنصور سيف الدنيا والدين قلاون خلد الله ملكه (5) ومما وقف له وحبس عليه الطبقة إعلاء والتر [بة⁽⁵⁾] قبالتة (6) وما يليه من الغرب بتاريخ سنة ستّة وثمانين وستمائة [quatre ou cinq mots frustes⁽⁶⁾].

⁽¹⁾ Voir DE LUYNES, *tom. cit.*, p. 89 en haut.

⁽²⁾ Ce numéro, qui désigne le couvent des sœurs de saint Joseph, correspond à peu près à l'emplacement de l'inscription.

⁽³⁾ Signalée par SANDRECZKI, *loc. cit.* (eine unleserliche arabische Inschrift auf einer Steintafel); bien qu'assez fruste ce texte, on va le voir, n'est pas illisible.

⁽⁴⁾ Comparé à un autre de l'École biblique.

⁽⁵⁾ Soit un groupe tel que والتر surmonté d'une ou deux lettres frustes. La leçon *wal-turbatu* répond bien à la paléographie, mais aurait-on constitué waqf, en faveur d'une mosquée, un mausolée qui ne pouvait être un immeuble de rapport? A la rigueur on peut lire والرّبع = *wal-rab'u* « et le logement », ou الدار = *wal-dāru* « et la maison », et le sens est meilleur. Il paraît inutile de chercher cet immeuble vis-à-vis du n° 67, où tout appartient aux Latins et aux Grecs; au reste, on va voir que l'inscription n'est peut-être plus *in situ*.

⁽⁶⁾ Probablement une formule banale, que j'ai cherché vainement à déchiffrer, bien qu'on distingue encore quelques caractères.

A été renouvelée la construction de cette mosquée bénie sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Manşūr Saif al-dunyā wal-dīn Qalāwun, qu'Allāh éternise sa royauté! Et la fondation faite en sa faveur comprend l'étage au-dessus d'elle, et le mausolée⁽¹⁾ vis-à-vis d'elle, et (l'immeuble) qui lui est contigu à l'ouest. A la date de l'année 686 (1287-88).

Ce texte relate la restauration et la dotation d'une mosquée sur laquelle je n'ai pu recueillir aucune information⁽²⁾. Elle était sans doute peu importante, puisque l'inscription ne mentionne ni son nom, ni celui du restaurateur. Le calcaire dur et compact de la dalle aurait dû, semble-t-il, garder mieux la forme des caractères; il se peut donc que l'inscription ait été martelée par les chrétiens, pour effacer le souvenir d'un titre de propriété dans un quartier qu'ils occupent entièrement aujourd'hui. Ou bien elle a souffert au cours d'un transport, car sa position bizarre, presque au niveau de la rue, fait pressentir qu'elle n'est plus *in situ*. Dans ce cas, l'indice archéologique de ce texte est nul, et malgré l'intérêt qu'il offre par lui-même, il semble désormais inutile d'en rechercher la provenance.

MAUSOLÉE DE L'ÉMIR AIDUGHDĪ KUBAKI (KUBAKIYYA)⁽³⁾. 688 H. b

Dans le cimetière de Māmillā (n° 77), non loin de l'entrée, à une centaine de mètres au nord-est de la Birkat māmilla; plan Schick G.

Cette charmante qubba (pl. LI et LII en haut) comprend une base cubique surmontée d'une coupole reposant sur un tambour circulaire, que couronne une corniche à modillons; le tout est en pierres de taille de moyen appareil. L'entrée s'ouvre dans la face nord⁽⁴⁾, par

(1) Voir p. 202, n. 5.

(2) Derrière ce mur se trouve un petit enclos bordé de propriétés latines, et dont la porte sur la rue est habituellement fermée. Si mes souvenirs sont exacts, il abrite un modeste sanctuaire (musulman?) dont je n'ai pu relever le nom; Mudjir al-dīn n'en décrit aucun qui puisse correspondre à celui-ci.

(3) Sur ce relatif, voir le commentaire. Le nom vulgaire actuel, Qubbat al-'abd « coupole de l'Esclave », fait peut-être allusion aux origines serviles du fondateur.

(4) Si mes souvenirs sont exacts, cette face est au nord-nord-ouest plutôt qu'au nord, comme dans le plan Schick; mais alors la face de la qibla, dont je parlerai tout à l'heure, est au sud-sud-est, c'est-à-dire à peu près dans la direction de la Mecque. Ce fait tend à confirmer que le mausolée, comme on va le voir, est bien d'origine arabe, malgré les débris et les pastiches latins qu'il renferme. Si les niches de qibla dans la ville sont orientées au vrai sud (encore faudrait-il s'en assurer), cela tient à la direction des rues principales, qui commande l'orientation des édifices; voir plus haut, p. 6. Dans un cimetière, c'est-à-dire en rase campagne, le constructeur avait les coupées plus franches pour orienter ses quatre murs d'après la Mecque. Je ne crois pas que ce problème ait été étudié à fond; il faudrait relever dans les grandes villes l'orientation des niches dans les sanctuaires à murs mitoyens (où l'on observe souvent, surtout au Caire, une forte correction vers la Mecque), puis la comparer à celle des niches des sanctuaires à murs libres, *dans la même ville*.

une porte à linteau droit monolithe, doublé d'un linteau de décharge appareillé, à joints brisés. Elle est percée au fond d'une niche plate couronnée par un arc trilobé qu'inscrit un petit porche dont l'arc brisé, rehaussé d'une moulure vigoureuse, retombe sur deux chapiteaux à feuillage gothique, portés sur une courte colonnette coudée qui s'amortit en retour d'équerre dans le mur ⁽¹⁾.

L'intérieur ne renferme qu'une chambre funéraire, sobrement décorée. Quatre trompes, ornées d'une conque, ménagent la transition entre la base et le tambour, et huit conques plus petites sont sculptées sur le pourtour du tambour, entre deux corniches dont la plus haute reçoit la retombée de la calotte hémisphérique de la coupole. Dans le mur sud est creusée une niche de qibla, sans décor. Au milieu de la chambre gît un grand tombeau de pierre qui sera décrit plus loin.

68

TEXTE FUNÉRAIRE. 688 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte, dans le tympan de l'arc trilobé; dimensions 64 (en bas) × 44. Cinq lignes en naskhi mamlouk ancien; petits caractères, d'un dessin grossier, mais bien conservés, quelques points et signes. Inédite ⁽²⁾; voir pl. LII en bas (estampage 1914).

(1) بسمه... وصلوته (sic) على نبيّه محمد وآله (2) هذه قرية العبد الفقير
إلى الله تعالى الأمير علاء (3) الدين ايدغددي ابن عبد الله المعروف بالكبكي
توفى (4) في يوم الخميس الخامس من شهر رمضان المعظم سنة (5) ثمانية وثمانين
وسمائة تغمدّه الله برحمته وأسكنه (3) جنّته.

... Voici le mausolée du serviteur avide d'Allah, l'émir 'Alā' al-dīn Aidughdī, fils de 'Abdallāh ⁽⁴⁾, surnommé al-Kubaki. Il est décédé le jour du jeudi 5 du mois de ramadān vénéré de l'année 688 (22 septembre 1289) ⁽⁵⁾, qu'Allah le couvre de sa miséricorde et lui donne pour demeure son paradis!

L. 2 : Ce texte funéraire (*hādhihi turbatu*) ⁽⁶⁾ ne donne pas la date de la construction. Dans la plupart des cas analogues on peut conclure, avec une appro-

(1) Sur ce dispositif et les autres détails de l'architecture et du décor, voir le commentaire.

(2) Signalée par CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 286.

(3) Graphie واسكنته avec les deux points; ce *tā* redondant s'explique par une sorte d'induction du mot suivant *djannatahu* (écrit حسنه), où un *tā* succède à un *nūn*.

(4) C'est-à-dire d'un père inconnu; voir plus haut, p. 198, n. 1 et renvois.

(5) La férie correspond à celle des tables de Wüstenfeld; cf. plus haut, p. 32, n. 1 et renvois.

(6) Voir plus haut, p. 6, n. 3 et renvois.

ximation suffisante pour l'archéologie, de la date mortuaire à celle de la construction. Mais ici l'architecture trahit un si curieux mélange d'éléments arabes et latins qu'on peut se demander si le défunt n'est pas installé dans un mausolée plus ancien. J'aborde ici, pour y revenir souvent dans la suite, un problème inséparable de l'épigraphie, parce qu'il est intimement lié à celui de l'indice archéologique des inscriptions⁽¹⁾.

Après la reprise de Jérusalem, les Arabes ne se sont pas bornés à conserver des monuments latins entiers en les transformant plus ou moins, pour les adapter à leur nouvel usage⁽²⁾. Après en avoir détruit un grand nombre, ils ont recueilli les matériaux qui jonchaient le sol, pour les remployer dans leurs propres constructions. Puis à force de les regarder, ils se sont pris à copier certains motifs de l'architecture et de la décoration latines. Ainsi, à côté de monuments latins arabisés, on trouve ici des matériaux latins remployés et des pastiches arabes du latin. Si ces deux pratiques ont pénétré jusqu'au Caire, où les Francs ne sont jamais entrés⁽³⁾, à plus forte raison doit-on s'attendre à les rencontrer dans la Syrie latine, et surtout dans la capitale du royaume latin.

En théorie le départ entre un débris remployé et un simple pastiche semble facile à faire, puisque l'architecture arabe, par ses principes et ses méthodes, se distingue nettement de la nôtre au moyen âge; mais en pratique il en va tout autrement. Certains débris ont été remployés tels quels, d'autres ont été retouchés ou mutilés; certains pastiches sont des copies plus ou moins fidèles, d'autres sont des imitations libres, tantôt heureuses, tantôt maladroites ou grossières. Mais il y a bien d'autres inconnues : ainsi, les Francs ont employé des ouvriers arabes, et les Arabes des ouvriers francs, ou des chrétiens du pays élevés à leur école, en sorte qu'il n'y a pas de solution de continuité bien tranchée dans la main-d'œuvre. Pour juger chacun des cas particuliers, il faut une longue pratique des monuments, une éducation spéciale de l'œil et une mémoire avertie des formes et des points de comparaison. Ce livre est avant tout un recueil d'inscriptions; quand la détermination de leur indice archéologique me

(1) Cf. plus haut, p. 8, n. 2 et 4, et renvois.

(2) Comme le palais du patriarche (n° 34), l'église de Sainte-Anne (n° 35) ou celles de l'Hôpital (n° 58).

(3) Ici l'exemple le plus connu d'un emploi total, qu'on peut rattacher aux rites de seuil ou de passage, est celui du portail de la Nāṣiriyya, qui provient d'une église latine de Saint-Jean d'Acre; voir MAQRĪZĪ, *Khīṭaṭ*, II, p. 382, l. 8; PRISSE, *Art arabe*, texte, p. 142 et pl. XXXIV; *M C I A*, I, p. 154; *Amida*, p. 140 en bas et fig. 60; *Voyage en Syrie*, I, p. 119 en haut; FRANZ, *Kairo*, p. 155; MIGEON, *Caire*, p. 55 et 59; HERZ, *Baugruppe*, p. 12 et fig. 16. Le même, p. 11 suiv., donne divers exemples de pastiches.

forcera d'aborder le problème des éléments latins, j'essaierai de l'établir sans prétendre toujours le résoudre. Voici comment il se pose ici : le mausolée d'Aidughdi est-il un monument latin transformé, ou un monument arabe? Et dans ce dernier cas, ses éléments latins sont-ils des débris remployés ou des pastiches? Or une analyse sommaire y révèle des parties arabes, des débris latins et des pastiches arabes du latin ⁽¹⁾.

Au nombre des premières je mettrai d'abord le plan général de la qubba, c'est-à-dire du mausolée classique syro-égyptien ⁽²⁾, puis la niche de l'entrée, peut-être aussi son arc trilobé, bien que cette forme ne soit pas rare dans les arcatures latines ⁽³⁾, enfin la porte elle-même (fig. 31), avec son linteau droit et son arc de décharge à cintre très surbaissé sur l'intrados et nul à l'extrados, appareillé d'une clef centrale et de claveaux dont les joints sont brisés vers le milieu, suivant un profil fréquent à l'époque des Mamlouks.

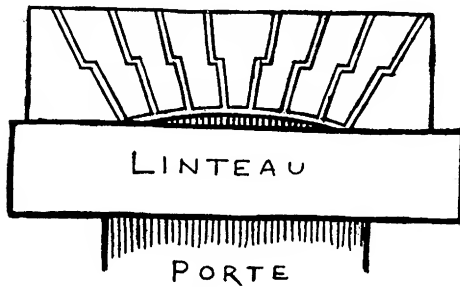


Fig. 31. — Porte de la Kubakiyya.

Au nombre des débris latins, je compterai l'archivolte du porche, avec son joint médian ⁽⁴⁾ et son gros boudin doublé d'une gorge et d'un large filet ⁽⁵⁾, puis les deux chapiteaux avec leurs tailloirs ⁽⁶⁾ et leur feuillage épannelé ⁽⁷⁾. Chacun

⁽¹⁾ Dans ce qui suit je ne fais que reprendre et développer les observations de CLERMONT-GANNEAU, *pag. cit. suiv.*

⁽²⁾ Sur ce type, voir *M C I A*, I, index à *mausolée, qubba, tombeau et turbah* (chiffres gras); *Encyclopédie*, I, p. 441 b, art. ARCHITECTURE; DIEZ, *Denkmäler*, I, chap. IX, etc.

⁽³⁾ Ainsi au portail signalé troisième note précédente; voir aussi pl. CXIX à droite et à gauche. Au mausolée d'Aidughdi l'appareillage grossier des coins de pierre formant le sommet des deux triangles courbes trahit une copie, ou du moins une reprise arabe.

⁽⁴⁾ Sur la valeur relative du joint médian comme indice d'une origine latine, voir plus haut, p. 143, n. 1 et renvois.

⁽⁵⁾ Il n'est pas facile de distinguer par son profil une moulure arabe d'une latine, car ici plus qu'ailleurs encore l'imitation joue un grand rôle. C'est une étude qui ne saurait trouver place dans ce livre; voir une note au commentaire des nos 110 à 115, et *passim*.

⁽⁶⁾ Le profil de ces abaque se retrouve au portail de la mosquée des Femmes (pl. CXX à gauche), dont l'origine latine est attestée par son style et par des marques de tâcheron; cf. une note au n° 177, début de l'introduction, et les renvois.

⁽⁷⁾ Sur l'épannelage des chapiteaux en Occident, voir ENLART, *Sculptures après la pose* (ex *M S A F*, LIV), Pa. 1895, p. 2 suiv.; *Manuel*, I, p. 14 et 375; LASTEYRIE, *Architectur*, p. 605 suiv. Pour la Sicile, on peut voir ARATA, *Architettura*, pl. 16 suiv., et pour Chypre, ENLART, *Art en Chypre*, I, p. 16. Pour la Syrie latine, mon *Voyage en Syrie*, I, p. 328 et 333, n. 3; cf. quelques notes aux nos 110 à 115, 119 suiv., 151 suiv., 210, 233, 280 suiv. et *passim*.

d'eux repose sur une colonnette très courte qui s'amortit en retour d'équerre dans le mur, comme un bras coudé. Ce motif est fréquent en Syrie à l'époque des croisades⁽¹⁾, et c'est à tort qu'on lui a attribué une origine arabe⁽²⁾. Si le chapiteau de gauche est franchement latin, celui de droite, avec un profil lourd et grossièrement sculpté, pourrait être une copie arabe du premier⁽³⁾. Quant à la moulure extérieure de l'archivolte, l'esprit plutôt latin de sa brisure, à joint médian, et de son double amortissement en retour d'équerre⁽⁴⁾ s'unit à un parti décoratif arabe, un ornement réticulé tapissant. La corniche du tambour, avec

⁽¹⁾ Ainsi à Jérusalem, au cloître du Saint-Sépulcre, dans les ruines de l'Hôpital et sous le portique de l'Aqsā; dans l'église d'Abu gōsh, aux retombées des voûtes de la nef; à Naplouse, dans une église transformée en mosquée, le Djāmi' al-nāšir; dans les grand'salles de plusieurs châteaux de Syrie. M. Creswell me signale encore les églises de Nabī samwīl et de Lydda. Ailleurs, ainsi à Sainte-Anne de Jérusalem, à la grande mosquée d'Hébron (église latine), à Notre-Dame de Tortose et à Chypre, le même principe est appliqué un peu autrement (culots); voir DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 210, 234, 239 et 341 suiv., pl. XIII, XIV en haut, XV, 3 et XXV, 2 et 3; REY, *Étude*, p. 29 en haut et 76 en bas, fig. 6 et 24; MAUSS, *L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch*, Pa. 1892, p. 20, fig. 10 et 11; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 97 et 99; II, p. 313 en haut; ENLART, *ult. tom. cit.*, pl. XII, XVII et XXIX; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, fig. 129, 130 et 134; mon *Voyage en Syrie*, I, p. 327 en bas et fig. 77 à 80; II, pl. XLVIII à droite en bas, LXVI en haut et LXXII à gauche, et ici, pl. LXXX à gauche et CI en haut; cf. plus loin, n° 119 suiv. (introduction) et 281 (commentaire). Je ne connais jusqu'ici que deux pastiches arabes certains de ce motif. Le premier se voit dans le corridor qui sépare la Muzhiriyya de l'Arghūniyya (photographie de M. Creswell); cf. plus loin, n° 85 (introduction). L'autre est au grand portail de la mosquée 'Alā' al-dīn à Konia; voir LOYTVED, *Konia*, Be. 1907, p. 34, d'après une belle photographie de Solakian où l'on voit très bien, à la loupe, qu'il s'agit d'un pastiche du latin. Or on sait que l'architecte de cette mosquée était de Damas et qu'il emploie des motifs de la Syrie du Nord, où il peut avoir vu des monuments latins à la fin du XII^e siècle; cf. plus loin, l'introduction au n° 80.

⁽²⁾ Voir DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 341 en bas; les raisons invoquées sont que ce motif est « tout à fait inconnu en Occident » et qu'il « se trouve dans l'architecture arabe, notamment dans les maisons de Damas élevées aux XV^e et XVI^e siècles ». Mais on en trouve plusieurs exemples en France et à Chypre, où l'influence arabe est peu vraisemblable; voir ENLART, *tom. cit.*, p. 49 et fig. 11; *Manuel*, I, p. 564 et fig. 296 C. D'autre part je n'en vois pas d'exemple arabe certain, et Herz, qui connaissait bien l'architecture du Caire, où les influences latines sont beaucoup plus rares qu'en Syrie, m'écrivait (en 1918) qu'il n'y avait jamais observé ce dispositif. Voici un autre indice de son origine latine: le bras coudé des ruines de l'Hôpital (cf. plus haut, p. 102, n. 2, et pl. LXXX à gauche), dont le tailloir ressemble à ceux du mausolée d'Aidughdī et de la mosquée des Femmes, porte encore le départ d'un arc-doubleau arraché plus haut. Or le premier claveau de cet arc est marqué du signe lapidaire ∇ , que CLERMONT-GANNEAU, *op. cit.*, I, p. 10, l. 21, a relevé sur plusieurs pierres des croisés.

⁽³⁾ Les Arabes n'étaient guère capables d'imiter les feuillages des chapiteaux latins, mais ils peuvent avoir copié l'épannelage en le prenant pour un décor définitif.

⁽⁴⁾ Sur ce motif, voir une longue note vers la fin du commentaire des n°s 110 à 115, et les renvois; je l'étudie là-bas, où il est mieux caractérisé qu'ici.

ses modillons sculptés, est aussi un pastiche. A première vue ce motif rappelle des exemples latins⁽¹⁾; mais à l'examen le travail apparaît arabe, et s'il reste ici des débris latins, ils ont été remployés, peut-être retaillés⁽²⁾.

Parmi les éléments proprement latins on a signalé encore, à l'extérieur, les stries diagonales et les marques de tâcheron gravées sur un grand nombre de pierres de la base cubique, surtout sur la face sud-est⁽³⁾, et à l'intérieur, le beau

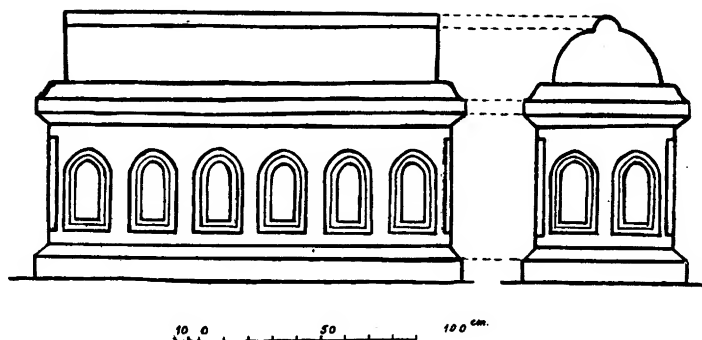


Fig. 32. — Tombeau de l'émir Aidughdi.

tombeau de pierre (fig. 32). Son corps, qui repose sur un socle plus large, est décoré d'une arcature de niches à fond plat et couronné par une moulure largement dessinée qui reçoit le couvercle, sorte de toit à double pente, au profil ondulé. Bien que ce sarcophage soit anépigraphhe, c'est évidemment celui du fondateur; mais il offre tous les caractères d'une œuvre française du XII^e siècle. Or M. Clermont-Ganneau a montré, par un ingénieux rapprochement de textes, que ce lieu servait alors de sépulture aux prieurs latins du Saint-Sépulcre, et

(1) Ainsi aux coupoles du Saint-Sépulcre et des chapelles de Notre-Dame des douleurs (à l'entrée du précédent) et de l'Ascension (mont des Oliviers), aux façades de Sainte-Marie la Grande (église du Rédempteur) et du tombeau de la Vierge (vallée de Josaphat), au chevet de Saint-Jean de Beyrouth; voir DE VOGÜÉ, *op. cit.*, pl. XVII, XXIII et XXIV, 2; VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, fig. 70, 71 et 160, pl. XXII à gauche en haut; ENLART, *La cathédrale de Beyrouth (ex R M S A F)*, Pa. 1904, p. 8, pl. VIII et fig. 4.

(2) Elle ressemble aux corniches à modillons latinisantes, mais non latines, de la Nahwiyya (n° 155 et pl. XLIII) et de la Šalihiyya du Caire; voir HERZ, *Baugruppe*, p. 12 et fig. 13. Au reste, elle a été restaurée récemment, ainsi qu'une partie de la base, car une photographie du PEF (n° 423) et la gravure in CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 286, les montrent l'une et l'autre en ruine. Schick in *Z D P V*, XVII, p. 266, signalant ce mausolée sans le nommer, l'a déjà vu en 1846 «à moitié ruiné, mais restauré récemment». Au cours de ces restaurations on s'est borné sans doute à replacer les débris gisant sur le sol; quoi qu'il en soit, le profil de la corniche, ainsi que les moulures et les palmettes des modillons sont arabes partout où je puis les examiner à la loupe sur mes photographies.

(3) Voir CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 10, 21 et 287.

qu'il renfermait en outre une chapelle mortuaire. Substituée à une église grecque de Sainte-Mamilla (d'où le nom arabe du cimetière), cette chapelle fut remplacée à son tour par un couvent de derviches appelé Qalandariyya, et détruit aujourd'hui⁽¹⁾. Il en a conclu que les débris latins du mausolée, en particulier le tombeau, proviennent des sépultures des prieurs du Saint-Sépulcre, peut-être aussi de la chapelle⁽²⁾. Après la reprise de Jérusalem ces monuments tombèrent sans doute en ruine. Mais en Orient un cimetière, comme un sanctuaire, se succède à lui-même, à travers tous les changements de culte. Les musulmans portèrent leurs morts à Māmillā, où les émirs et les shaikhs prirent la place des barons et des prieurs. Un siècle après la conquête, un architecte arabe y trouvait encore des débris latins pour orner sa qubba; mais pour compléter ce décor, il dut avoir recours à des pastiches.

L. 2-5 : Les noms du défunt et la date de la construction sont confirmés par le chroniqueur, mais probablement d'après l'inscription⁽³⁾ : « La chapelle (zāwiya) Kubakiyya, dans le cimetière de Māmillā, est une qubba solidement bâtie, dont le nom dérive de celui de l'émir 'Alā' al-dīn Aidughdī ibn 'Abdallah Kubaki⁽⁴⁾, qui y est enterré. Il est mort le jeudi 5 ramadān 688 (22 septembre 1289). »

(1) Sur ce couvent, cf. le commentaire du n° 94.

(2) Voir CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 279 à 290.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 414, l. 11 (200, où il faut lire 688, au lieu de 668); cf. p. 564, l. 7; TOBLER, *Topographie*, II, p. 221.

(4) Le n° 68 donne الكبكي sans point; Mudjir al-dīn et la plupart des auteurs cités plus loin écrivent الكبكي sans voyelle. Ibn ḥabīb vocalise une fois الكبكي, du moins dans l'édition Weijers, de même in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 168, l. 22, et 174, l. 4 (autre émir de même surnom, vers 720). MAQRĪZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 197 b, l. 2, écrit الكبلي, avec un kāf sans barre que Quatremère in *SM*, I b, p. 166 en bas, a pris pour un lām et transposé, voyant dans ce mot le relatif arabe kalbi. On a transcrit de plus près Cabaki (DE SACY, *Pièces diplomatiques de Gènes*, ex *NE*, XI, 1827, p. 51 en haut, autre émir de même surnom, en 689), Kebky (Sauvaire), Kebeky (Clermont-Ganneau), etc. Il faut lire kubaki, si ce relatif est bien formé sur le mot turc köpāk « chien »; voir Blochet in Mufaddal, p. 492 (150), n. 1. La leçon الكبكي citée plus haut appuie cette origine et permet de rejeter d'autres mots turcs ou persans de forme analogue. Le nom propre Kubak est assez fréquent, comme le relatif Kubaki; ainsi Ibn baṭṭūṭa, II, p. 392 (nom de femme, que l'auteur dérive du turc kepek « son de farine »); 'Aini in TIESENHAUSEN, *Matériaux relatifs à l'histoire de la horde d'or*, Pe. 1884, p. 494, l. 1; MAQRĪZI, *ms. cit.*, f° 301 b, l. 10, et in *SM*, II b, p. 248; Ibn iyās, I, p. 222, l. 3 d'en bas, et 226, l. 6; MASPERO et WIET, *Matériaux*, I, p. 145. L'explication la plus simple du surnom d'Aidughdī est qu'il avait été le mamlouk d'un personnage appelé Kubak. Suivant le *Manhal* cité plus loin, il prit part encore jeune à un combat en 648, et l'auteur ajoute : فاستولى كيك فعرف به. Ce passage semble corrompu; il faut lire فاستولى على كيك « et il s'empara de Kubak », ou plutôt فاستولى كيك عليه « et K. s'empara de lui ». Dans l'un et l'autre cas, c'est à ce personnage qu'il devait son surnom (fa-'urifa bihi).

Esclave d'un fonctionnaire ayyoubide en Syrie, Aidughdī prit plus tard du service au Caire. Sous Baibars il fut gouverneur de Ṣafad, ensuite d'Alep (en 677). Emprisonné, puis relâché, il fut relégué sans emploi (*battāl*) à Jérusalem, où il mourut en 688, âgé d'environ 60 ans⁽¹⁾.

SANTON (MAZĀR AL-SHAIKH ḤAIDAR). ORIGINE INCONNUE.

Sur une petite place en triangle appelée Qanṭarat dār ghuneim (Sandreczki, p. 54 et plan 38), qui relie le bras oriental de la Ḥārat al-yahūd, ou rue des Juifs, à la Ḥārat al-sharaf (n° 95); plans Wilson (ville) et PEF, cote 2492; Sandreczki, n° 2346 et p. 54 (Grabmal oder *mezār* des Schech's *haidar*)⁽²⁾.

Une porte basse, ouvrant au nord sur la place, donne accès à un enclos à ciel ouvert, bordé de ce côté par un mur de clôture et entouré d'autre part de maisons. Au milieu de l'enclos s'élève un arbre à l'ombre duquel gît un grand tombeau de maçonnerie, blanchi à la chaux et sans autre décor qu'une stèle de pierre anépigraphe.

69

CONSTRUCTION (OU RESTAURATION) PAR MUḤAMMAD ḤAIDARI (?). 694 (OU 674) H. — Dalle épaisse en calcaire appuyée contre le tombeau et à moitié enfouie dans le sol (en 1914); dimensions 77 × 64. Quatre lignes en naskhi mamlouk ancien; grands caractères moyens, d'un beau dessin, mais un peu frustes et rongés par les lichens qui couvrent la dalle. Inédite (copie 1914).

بِسْمِ اللَّهِ (1-2) ... بِسْمِ اللَّهِ (3) إِلَّا اللَّهُ (3) تَوَلَّى عِمَارَتَهُ الْفَقِيرُ إِلَى اللَّهِ مُحَمَّدٌ
لِلْحَيْدَرِيِّ غَفَرَ اللَّهُ لَهُ وَلِوَالِدَيْهِ وَلِلْمُسْلِمِينَ أَجْمَعِينَ (?) بِتَأْرِيحِ سَنَةِ أَرْبَعَةِ
و[ت]سَعِينَ (4) وَسِتِّمِائَةٍ.

A pris soin de sa construction l'aveugle d'Allāh, Muḥammad al-Ḥaidari, qu'Allāh lui pardonne, et à ses père et mère, et à tous les musulmans! A la date de l'année 694 (1294-95)⁽⁴⁾.

(1) Voir Nuwairi, Pa. 1578, f° 142 b; MUFADDAL, *pag. cit.*, l. 1; Ibn ḥabīb, p. 263 et 279; MAQRĪZĪ, *prior. loc. cit.*; surtout ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2069, f° 36 a *ult. suiv.*, qui l'appelle Djamāl al-dīn au lieu de 'Alā' al-dīn, mais le contexte montre que c'est une faute de copie.

(2) La placette figure sans lettre sur le plan Schick, entre les n° 76 et 77, qui désignent des bâtiments juifs.

(3) Fin du passage du Coran, qui s'arrête au milieu du verset.

(4) Ou سَبْعِينَ, c'est-à-dire 674 (1275-76); voir la fin du commentaire.

L. 3 : Cette inscription n'est plus *in situ* et le mot *'imāratahu* ne précise pas la nature de la construction; c'était sans doute un petit oratoire abritant autrefois le tombeau, et dont il ne reste aucune trace⁽¹⁾. En effet, l'enclos s'appelle encore Mazār al-shaikh Ḥaidar et d'après une tradition recueillie sur place en 1914, le tombeau serait celui d'un shaikh Ḥaidar Ghānim, ancêtre de la famille bien connue de ce nom⁽²⁾. Or en décrivant ce quartier, le chroniqueur y signale une rue des Ḥaidari (ḤĀRATU L-ḤAYĀDIRATI), appelée ainsi d'un oratoire (*zāwiya*) qui s'y trouvait et qui appartenait à la confrérie de ce nom (*tā'ifatu l-ḥayādirati*)⁽³⁾. Le sanctuaire détruit dont l'enclos a gardé le nom me paraît être la Zāwiyat al-ḥayādira du chroniqueur; et le Ḥaidar Ghānim de la tradition locale, s'il n'est pas un personnage historique⁽⁴⁾, pourrait être une figure à demi légendaire, composée d'un certain Ḥaidar, fondateur de la confrérie qui portait son nom, et d'un membre de la famille Ghānim, qui aurait appartenu à cette confrérie et fait construire ou restaurer son oratoire.

Sur cette hypothèse on peut chercher l'identité du titulaire. Son nom propre, qui paraît bien être Muḥammad (fig. 33), est suivi d'un mot fruste qu'il est permis de lire *al-ḥaidari*⁽⁵⁾. Il s'agit alors d'un membre de la confrérie de ce nom, et d'après ce qui précède on peut s'attendre à ce que ce personnage soit un Ghānim. Or le chroniqueur nomme un shaikh Abū 'abdallāh Muḥammad, fils du shaikh Ghānim⁽⁶⁾, et il ajoute⁽⁷⁾ : « J'ai lu un décret (*waqafu 'alā marsūmin*) du sultan Malik Maṣṣūr Qalāwun fixant en sa faveur, pour son oratoire (*bi-rasmi zāwiyatihi*), une allocation mensuelle de deux sacs de froment, mesure de Naplouse (*ghirāratāni gamḥan bil-kaili l-nābulusiyyi*), à titre de gratification perpétuelle (*in'āman mustamirran*)⁽⁸⁾. Le décret portait la date du 3 muḥarram 680 (24 avril 1281);

Fig. 33.
Fragment de l'inscription n° 69.

(1) C'est ce que confirme le choix du verset IX, 18, qui fait allusion à la construction de sanctuaires.

(2) Voir plus haut, p. 90, n. 1 et 2; on prononce aujourd'hui *ghenēm*, du diminutif *ghunaim*. La maison attenante à l'enclos, qu'on m'a dit habitée par un de ses membres, est la *dār ghuneim* de Sandreczki cité plus haut, qui traduit « Haus der Familie dieses Namens ».

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 402 *ult.* (175).

(4) J'ai un vague souvenir d'avoir lu, sans le relever, ce nom chez le chroniqueur; mais je ne puis l'affirmer.

(5) On voit bien l'article, moins bien le *hā* et plus loin le *rā* surmonté du *yā* final relatif, à gauche du mot *ghafara* de l'eulogie suivante.

(6) C'est-à-dire du fondateur à Jérusalem de la famille qui porte son nom; voir plus haut, p. 90, n. 1.

(7) Voir Mudjir al-dīn, p. 494, l. 9 suiv.

(8) Sur cette expression, cf. *MCI A*, I, n° 92 A et B, l. 5-6, et p. 138.

mais je n'ai trouvé ni la biographie de ce Muḥammad, ni la date de sa mort. » Il est bien tentant d'identifier la zāwiya du shaikh Muḥammad ibn Ghānim, dotée par Qalāwun en 680, avec la Zāwiyat al-ḥayādīra, que la topographie nous a conduit à chercher au Mazār al-shaikh Ḥaidar actuel, et le Muḥammad ibn Ghānim du chroniqueur avec le Muḥammad Ḥaidari du n° 69.

En résumé, un shaikh Ḥaidar, appartenant ou non à la famille Ghānim, aurait fondé ici, à une date inconnue, un oratoire (*zāwiya*) et une confrérie portant son nom; son tombeau subsiste encore, mais anépigraphe. Par la suite, Muḥammad ibn Ghānim aurait restauré l'oratoire et le sultan Qalāwun l'aurait doté; l'oratoire a disparu, mais son texte de restauration subsiste encore. Pour vérifier ou modifier ces conclusions provisoires, il faudrait lire avec soin la partie biographique du chroniqueur, qui nomme très souvent des membres de la famille Ghānim, et y chercher ce shaikh Ḥaidar dont je n'ai pu retrouver l'état civil, puis faire une enquête sur les lieux.

L. 4 : Dans la date, le chiffre des dizaines est un peu fruste au début, et l'on peut hésiter entre *sabʿīn* « soixante-dix » et *tisʿīn* « quatre-vingt-dix »; j'ai adopté cette dernière leçon, qui est celle de mon carnet⁽¹⁾. En faveur de la première on pourrait invoquer le fait que le shaikh Ghānim, né en 562, est mort en 632. Car si le titulaire du n° 69 est son fils Muḥammad, il eût été bien âgé en 694. D'autre part, la date 674 pour la restauration de l'oratoire s'accorde mieux avec la dotation de Qalawūn en 680; il faudrait revoir avec soin l'original.

COUVENT ET MADRASA DE L'ÉMIR SANDJAR

(DAWĀDĀRIYYA)⁽²⁾. 695 H.

Dans la ruelle voûtée qui mène à la porte du Ḥaram appelée Bāb al-ʿatm, côté est, à 20 ou 30 mètres au nord de cette porte; la cour intérieure de l'édifice est marquée (sans numéro) sur tous les plans.

Au milieu de la face ouest et sous la voûte de la ruelle s'élève un portail monumental dont la niche, d'une profondeur de deux à trois mètres, est couronnée par un encorbellement en stalactites⁽³⁾. Au fond de cette niche s'ouvre une porte à linteau droit surmonté d'un arc de

⁽¹⁾ Copie *وسبعين*, avec une queue d'aronde sur le *sin*; mais la dent fruste que j'ai attribuée au *tā* peut être la première du *sin* dans *وسبعين*, et cette leçon comporte aussi une queue d'aronde.

⁽²⁾ Sur ce nom, voir le commentaire.

⁽³⁾ L'obscurité de la ruelle et le manque de recul m'ont empêché de photographier ce superbe morceau d'architecture. Le portail de la Salāmiyya (n° 71 et pl. LIV), voisin de celui-ci, peut en donner une idée; bien que moins remarquable, il lui ressemble par sa disposition générale et par son style.

décharge dont les claveaux ont des joints brisés⁽¹⁾. Elle donne accès à une cour spacieuse, à ciel ouvert et rectangulaire, dont le grand axe est dirigé d'ouest en est et que bordent quatre murs élevés, en belle pierre de taille. Au sud règne un vaste *liwān*, communiquant avec la cour par une porte décorée de marbres découpés et couronnée d'un arc brisé; à droite et à gauche de la porte s'ouvrent des fenêtres grillées. L'intérieur du *liwān* forme une salle à trois travées, voûtées en arêtes; la travée ouest est éclairée au sud par une autre fenêtre grillée, qui prend jour sous le portique nord du *Haram*⁽²⁾. Sur les autres côtés de la cour une série de portes basses donnent accès à des cellules ou à des corridors conduisant aux dépendances.

La façade sud, sur le *Haram*, se compose d'un rez-de-chaussée faisant corps avec une partie du portique bordant l'esplanade, et d'un étage intact jusqu'à la corniche supérieure (pl. LXIV en haut et XCV à gauche). Cet étage est orné de beaux motifs; le plus remarquable est une haute et large fenêtre dont les deux baies jumelles, en arc brisé, sont cantonnées de trois colonnettes de marbre aux chapiteaux latins⁽³⁾, et surmontées d'un oculus, le tout inscrit dans une fausse arcade brisée.

Par l'originalité de son plan, l'ampleur de ses formes et la sobre élégance de son architecture, la *Dawādāriyya*, en dépit des transformations qu'elle a subies⁽⁴⁾, reste un des monuments les plus remarquables de la belle époque bahride; à ce titre elle mériterait un relevé complet.

70

TEXTE DE CONSTRUCTION ET DE FONDATION. 695 H. — Long bandeau courant sur les trois côtés A, B et C de la niche du portail, au-dessus de la porte; dimensions $178 + 300 + 202 = 680 \times 32$. Deux lignes en naskhi mamlouk ancien; caractères moyens, d'un style élégant, rehaussés de rinceaux et de fleurons, nombreux points et signes, le tout badigeonné au lait de chaux. Inédite; voir pl. LIII⁽⁵⁾ (estampages 1905 et 1914)⁽⁶⁾.

(1) Sur ce motif, voir plus haut, p. 204 et 206, et fig. 31.

(2) Cette fenêtre se voit pl. CXV à gauche, au fond d'une arcade à droite de la fontaine au premier plan, qui en masque une partie.

(3) Ou latinisants; cf. plus haut, p. 103, 108, 207 et *passim*. Les nombreux chapiteaux de ce type devraient être étudiés avec soin; je me borne à en signaler quelques-uns, d'après mes notes et mes photographies.

(4) En 1914 elle servait d'école musulmane pour les filles; j'ai pu la visiter grâce à l'obligeance de M. le directeur de l'instruction publique.

(5) L'inscription se lit ainsi: L. 1, côté droit A, puis fond B, puis côté gauche C, puis l. 2, dans le même ordre. Le fond B est divisé en deux moitiés par un médaillon circulaire décoré de rinceaux d'un beau style, indiqué dans le texte aux deux lignes et reproduit à double sur la planche. La suite D est sculptée sous A, sur une ligne de mêmes caractères; dimensions 160×14 , non comprises dans le total 680×32 . Enfin la signature E est gravée à gauche de C, dans un cartouche semi-circulaire, sur deux lignes à petits caractères; ses dimensions sont comprises dans le total.

(6) L'estampage Yellin (1905) ayant souffert en voyage, j'ai refait en 1914 les bandes 3 et 4 de la planche.

(1 A) بسمه... أمر بإنشاء هذه الخانقاه المباركة المسماة بدار الصالحين العبد الفقير إلى الله تعالى عبد (أ) الله (1 B) بن عبد ربه ابن عبد الباري سنجر الدواداري الصالحى ووقفها ابتغاء وجه الله تعالى (sic) على ثلاثين نفراً من الطائفة (médailon) الصوفية والمتصوفة من العرب والعجم منهم عشرون نفراً عزابا وعشرة مزوجون مقيمون بها لا يطعنون⁽¹⁾ عنها صيقاً ولا (1 C) شتاء ولا ربيعاً ولا خريفاً إلا لحاجة وعلى ضيافة من يرد إليها من الصوفية والمتصوفة مدة عشرة أيام (2 A) ووقف عليها قرية بير (sic) نبالا من القدس الشريف وقرية حَجَلَا من أريحا وقرن وطاحون وعلتوها بالقدس ودار ومصبنة وست حوانيت ووراقة بنابلس وثلاث بساتين (2 B) وثلاث حوانيت وأربع طواحين ببيسان ووقف ذلك على هذه الخانقاه وعلى تدريس مذهب الشافعى (médailon) وعلى شيخ يُسمَع للحديث النبوى وقارئ يقرأ عليه وعلى عشر نفر يسمعون الحديث وعشر (2 C) نفر يتلون كتاب الله كل يوم ختمة وعلى مادح يُنشد مدح النبى كل ذلك بالجامع الأقصى وذلك فى مستهل سنة خمس وتسعين وستمائة بتولية الفقير إلى الله سنجر القيمرى عفا الله عنه.

(D) ومن جملة وقف هذه الخانقاه المباركة ووظائفها المذكورة قرية طبرس من فاقون وحمام الملكة من نابلس المحروسة.

(1) E عمل المعلم على (2) بن سلامة المهندس.

(1 A) A ordonné la construction de ce couvent béni, appelé la maison des gens pieux, le serviteur avide d'Allah, 'Abdallah, (1 B) fils de 'Abd rabbihi, fils de 'Abd al-bārī, Sandjar al-Dawādāri al-Ṣālihi. Et il l'a constitué waqf, pour l'amour d'Allah, en faveur de trente membres de la communauté des soufis et de leurs disciples⁽²⁾ arabes et persans, dont vingt devront être célibataires et dix mariés. Ils seront tenus d'y résider et ils ne pourront en sor-

(1) Graphie بصعون avec un seul point; cf. deuxième note suivante.

(2) Ici (1 B) et plus loin (1 C) les *ṣūfiyya* sont les membres anciens de la communauté, les *muta-ṣawwifa* leurs élèves ou disciples, les néophytes ou prosélytes; cf. les juristes (*fuqahā'*) et leurs élèves (*mutafaqqiha*), plus haut, n° 55, l. 3 B, et p. 171, n. 6.

tir⁽¹⁾ ni en été ni (1 C) en hiver, ni au printemps, ni en automne, excepté pour une affaire urgente et pour donner l'hospitalité aux soufis et à leurs disciples qui y descendront⁽²⁾, (et qui pourront y séjourner) durant dix jours.

(2 A) Et ont été constitués⁽³⁾ waqf en sa faveur : le village de Bīr nabālā⁽⁴⁾, dépendant de Jérusalem; le village de Ḥadjlā⁽⁵⁾, dépendant de Jéricho; un four et un moulin, avec leur étage, à Jérusalem; une maison, une savonnerie, six boutiques et une papeterie⁽⁶⁾, à Naplouse; trois jardins, (2 B) trois boutiques et quatre moulins, à Baisān. Ces biens-fonds ont été constitués en faveur de ce couvent, et pour l'enseignement du rite d'al-Shāfi'i, et pour un shaikh qui enseignera la tradition du Prophète et un lecteur qui lira devant lui⁽⁷⁾, et pour dix auditeurs qui suivront ce cours de tradition et dix (2 C) lecteurs qui feront chaque jour une lecture entière du Coran, et pour un panégyriste qui récitera la louange du Prophète, le tout à la mosquée al-Aqṣā. Et cela (a été achevé)⁽⁸⁾ le 1^{er} jour de l'année 695 (10 novembre 1295), sous la direction de l'aveide d'Allāh, Sandjar al-Qaimari, qu'Allāh lui pardonne!



Fig. 34.

Fragment de l'inscription n° 70.

(D) Au nombre des biens-fonds constitués en faveur de ce couvent béni et pour l'entretien de ses charges susdites se trouvent le village de Ṭabrus⁽⁹⁾, dépendant de Qāqūn, et le bain de la reine, de (la ville de) Naplouse, qu'elle soit préservée!

(E) Œuvre du maître 'Alī, fils de Salāma, l'architecte.

⁽¹⁾ De *za'ana* «partir en voyage, s'en aller»; ce verbe, qui s'emploie de tribus bédouines en quête de nouveaux pâturages, rend bien ici les mœurs nomades d'un grand nombre de soufis.

⁽²⁾ Sur les *wāridūna* «visiteurs, pèlerins» (ici *man yaridu*) opposés aux *muqimūn* «résidents» (I. 1 B), voir *M C I A*, I, n°s 324 (p. 494) et 325, l. 5, p. 495 à 498, n. 2 fin; cf. plus haut, n°s 64 suiv., et plus loin, n°s 83 et 293.

⁽³⁾ Je lis *wuqifa* au passif, parce que les graphies *فرن* et *طاحون* prouvent que les mots désignant les objets du waqf sont au nominatif.

⁽⁴⁾ Village au nord-nord-ouest de Jérusalem, dont le nom s'écrit encore ainsi; voir ROBINSON, *Researches*, III, index, p. 206; TOBLER, *Topographie*, II, p. 762; carte anglaise, feuille XVII (6), et *S W P*, *Name lists*, p. 291; Bædeker, p. 95.

⁽⁵⁾ Ce village répond aux ruines de Qaṣr ḥadjlā au sud-est de Jéricho, qu'on a rapprochées de Bēt ḥāglā in Josué, xv, 6; voir GUÉRIN, *Samarie*, I, p. 53 suiv.; carte anglaise, feuille XVIII (6), et *Name lists*, p. 339 et 346; *S W P*, *Memoirs*, III, p. 313 suiv.; WARREN, *Underground*, p. 162 (carte), 182, 278 et *passim*; Isambert, p. 373 a et b; Bædeker, p. 131.

⁽⁶⁾ Voir la définition de ce mot in MAQRĪZĪ, *Khīṭāṭ*, I, p. 297, l. 23 (C. 145), et in CASANOVA, *Citadelle*, p. 550 : *warāqātun yu'malu fiha l-waraqū* «des papeteries, où l'on fabrique le papier».

⁽⁷⁾ Le texte du ḥadīth, probablement dans un des recueils classiques, le professeur se bornant à l'expliquer.

⁽⁸⁾ Sur ce sens de *wa-dhālika*, cf. plus haut, p. 93, n. 3 et renvois.

⁽⁹⁾ Graphie plutôt *طرس* (fig. 34); mais la leçon *طبرس* est assurée par les points, un sous le *bā* et trois sous le *sin*, pour le distinguer du *shīn*. Dans le rôle des apanages qu'après la prise de Césarée en 663 (1265) le sultan Baibars distribua à ses émirs figure un village de ce nom; voir

Voici d'abord deux passages du chroniqueur qui nous serviront à commenter ce texte⁽¹⁾ : « La madrasa Dawādāriyya s'élève à la porte de la Gloire des prophètes (Bāb sharaf al-anbiyā'), et c'est elle qui a donné à cette porte du Ḥaram son nom (actuel) de Bāb al-dawādāriyya⁽²⁾. Dans l'acte de waqf attribué à son fondateur j'ai lu qu'elle est appelée la maison des gens pieux (*dāru l-ṣāliḥīna*); de fait, c'est un lieu consacré par la dévotion⁽³⁾. Elle a été fondée par le grand émir, le guerrier, le combattant, 'Alam al-dīn Abū mūsā Sandjar, fils de 'Abdallāh, le dawādār Ṣāliḥi Nadjmi, et construite en l'année 695; mais l'acte de waqf en est daté du 7 rabī' I^{er} 696 (3 janvier 1297). » Et plus loin, dans la biographie d'un juriste chafiite : « Il était lié avec l'émir Sandjar le dawādār, le fon-

Nuwairi, Pa. 1578, f° 70 b, l. 10 et 11 (طبرس); Mufaḍḍal, p. 484 (142), l. 1 (طرس, que Blochet transcrit « Toubras » sans commentaire, en donnant les variantes طبرس et طبرس d'Ibn 'abd al-zāhir); MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 163 a, l. 11 et 12 (طوس et طرس, que Quatremère in *SM*, *Ib*, p. 14, transcrit « Tars ou Tabros » sans commentaire). Ce village doit être celui de l'inscription, puisque Qāqūn, dont dépendait ce dernier, n'est pas loin de Césarée. C'est peut-être le Tubrās de la carte anglaise, feuille XI (4), et *Name lists*, p. 194 (تبراس), à l'est-nord-est de Qāqūn; cf. *SWP*, *Memoirs*, II, p. 216. Il est vrai que cette ruine est assez loin de Césarée; mais le rôle dont j'ai parlé nomme plusieurs localités qui n'étaient pas dans le territoire immédiat de cette ville. Il faut alors écrire ici Ṭubras avec Blochet; j'ai choisi plutôt Ṭabrus, parce que la variante طبرس figure en double dans le ms. ancien et soigné de Nuwairi.

Par une curieuse coïncidence, on trouve entre Jérusalem et Jéricho une ruine appelée Khirbat Qāqūn, près de laquelle on a cherché la forteresse antique de Tauros; voir GUÉRIN, *Samarie*, I, p. 31 suiv. et 44; carte anglaise, feuille XVIII (6), et *Name lists*, p. 340 et 345; Isambert, p. 377 a et b; Bædeker, p. 124 suiv. Le nom de Ṭabrus rappelle celui de Tauros, près d'un Qāqūn; mais cette analogie ne doit pas nous dépister. L'emplacement de l'antique Tauros est incertain, et il est évident que l'inscription veut parler non de cette ruine, mais de l'autre Qāqūn, localité importante au moyen âge.

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 390 en bas suiv. (150) et 495 en haut; cf. p. 251, l. 14 (60 en bas), 382 *ult.* (133 en haut), 394, l. 1 (156), 477, l. 2 d'en bas, et *passim*, où l'auteur nomme cet édifice à propos de topographie ou pour y signaler des cours.

⁽²⁾ Texte du Caire *bi-sababihā*, trad. Sauvaire « à cause d'elle »; lire *bi-nisbatihā* « d'après son nom ». Aujourd'hui cette porte est appelée Bāb al-'atm, peut-être à cause de l'obscurité qui règne sous ses voûtes. Cette triple équivalence ressort d'un grand nombre de passages de Suyūṭi et de Mudjir al-dīn; voir trad. Sauvaire, p. 133, n. 1; Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1874, p. 261 en bas; *Researches*, I, p. 167 et 170, n. 1; Wilson in *PEFQ*, 1888, p. 143 suiv.; LE STRANGE, *Palestine*, p. 186 et 189; *Sanctuary*, p. 267 (21), et trad. de Naṣir-i Khusrau in *PP TS*, IV, p. 69 et 72; cf. plus haut, p. 172, n. 6, et plus loin, nos 162 suiv. Mais l'origine et la forme exacte du nom Bāb al-dawādāriyya n'ont été comprises ni par Le Strange, ni par Wilson, qui donne en outre in *PEFQ*, 1880, p. 33, n. 2, une fausse équivalence, répétée par Sandreczki, p. 76. On écrit souvent *dawīdār(iyya)*, d'après la variante دويدار(ية); la forme ancienne et plus correcte de ce titre figure encore au n° 70, l. 1 B (الدوادارى).

⁽³⁾ Sur ce sens de *ma'nūs*, voir Quatremère in *SM*, *Ib*, p. 252, note.

dateur de la Dawādāriyya, à la porte de la Gloire des prophètes. Celui-ci le choisit pour surveillant de sa madrasa et l'associa, ainsi que son fils, à l'intendance (légale) de cette fondation; et cela fut précisé dans l'acte de waqf, dont j'ai donné la date en décrivant la madrasa. »

L. 1 A : L'édifice était un couvent de soufis (*khānaqāh*)⁽¹⁾, d'où ce nom de Dār al-ṣāliḥīn qui figurait aussi dans l'acte de waqf; on va voir pourquoi le chroniqueur en fait une madrasa.

L. 1 A B : L'état civil du fondateur débute par la formule 'Abdallāh ibn 'Abd rabbihi ibn 'Abd al-bārī, qui ne peut être qu'une généalogie fictive; en effet, ce personnage portait le nom turc Sandjar, qui devrait être suivi, et non précédé, des noms paternel et grand-paternel, si ces derniers figuraient dans les protocoles des émirs mamlouks, ce qui n'a lieu que rarement. On sait que ces anciens esclaves s'appelaient volontiers « fils de 'Abdallāh », pour voiler leur origine étrangère et servile sous un nom paternel musulman par excellence, et qui fut celui du père du Prophète, exprimant ainsi, par une sorte d'eulogie, qu'ils étaient fils d'un père inconnu⁽²⁾. Ici le rédacteur va plus loin : il forge au fondateur toute une généalogie musulmane⁽³⁾.

Le nom de Sandjar⁽⁴⁾ était porté alors par un grand nombre d'émirs, et l'identification du fondateur dans les chroniques est d'autant plus malaisée que la plupart d'entre eux s'appelaient 'Alam al-dīn⁽⁵⁾ et qu'ils portent d'autres titres et surnoms analogues. Ici, les relatifs *dawādāri* et *ṣāliḥī* semblent indiquer que le titulaire avait appartenu à un dawādār⁽⁶⁾ et aussi à un prince appelé Malik Ṣāliḥ⁽⁷⁾. Mais de bonne heure on employa certains relatifs, en particulier ceux

(1) Sur le mot et la chose, voir plus haut, p. 87, n. 1.

(2) Voir plus haut, p. 198, n. 1 et renvois; les biographes de Sandjar, on va le voir, l'appellent précisément ibn 'Abdallāh. Sur l'effet sympathique du nom sur celui qui le porte et l'importance qu'y attachait Mahomet, voir WELLHAUSEN, *Reste*, p. 199.

(3) On sait qu'un grand nombre de souverains d'origine étrangère ou douteuse s'attribuèrent une généalogie coraïchite, ou du moins arabe, pour concilier leurs prétentions politiques avec le droit public musulman. C'est en vertu d'un principe analogue que certains dynastes, aux XII^e et XIII^e siècles, remplacèrent leurs vieux titres turcs et païens par des titres arabes et musulmans; voir *M C I A*, III (Siwas), p. 77; *Amida*, commentaire des n^{os} 27 et 30.

(4) Et non Sindjar; voir HOUTSMA, *Glossar*, p. 30; Bouvat in *A C I O* (Alger 1905), Pa. 1907, III a, p. 74.

(5) Sur une relation fréquente entre le nom propre et le surnom en *al-dīn*, voir Qalqashandi, V, p. 488, qui relève précisément (l. 16) le couple 'Alam al-dīn Sandjar; cf. *M C I A*, I, p. 124, n. 4.

(6) Sur ce titre, voir Qalqashandi, IV, p. 19; V, p. 462 et *passim*; *M C I A*, I, p. 363, n. 1 et *passim* (index à *dawādār* et composés), et sources citées.

(7) Sur les relatifs d'appartenance, voir le même, à *relatif* (chiffres gras).

formés sur un titre de fonction, dans le même sens que le mot dont ils dérivent. Ainsi le sultan Baibars était surnommé Bunduqdāri, parce qu'il avait appartenu comme esclave à un émir qui remplissait les fonctions de porte-arbalète (*bunduqdār*)⁽¹⁾. Mais des auteurs plus récents appellent son maître lui-même Bunduqdāri⁽²⁾; or on ne voit pas que celui-ci ait été aussi l'esclave d'un porte-arbalète. J'ai donné à ces épithètes le nom de « relatifs formels », pour marquer qu'ici l'indice du relatif se borne à la forme, sans affecter le sens, et j'ai suggéré deux théories pour expliquer leur origine⁽³⁾. Or je crois qu'ici *dawādāri* n'est qu'un relatif formel et que Sandjar lui-même fut un *dawādār*⁽⁴⁾. D'abord, le chroniqueur cité plus haut le nomme ainsi à deux reprises, et non *dawādāri*⁽⁵⁾; ensuite, son couvent est appelé *Dawādāriyya*. Or les noms vulgaires des monuments, à l'époque des Mamlouks, sont formés au relatif sur un des noms, surnoms ou titres du fondateur⁽⁶⁾, beaucoup plus rarement sur un relatif d'appartenance dérivant d'un nom propre⁽⁷⁾; mais on ne les forme guère sur le relatif d'un titre de fonction⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Voir Ibn shaddād in Kutubi, I, p. 86, l. 1; Shāfi', Pa. 1707, f° 4 b et *passim*; Abu l-fidā', IV, p. 11, l. 20, et in *RHC Or*, I, p. 156; Mufaddal, p. 419 (77), l. 10.

⁽²⁾ Ainsi MAQRĪZĪ, *Sulūk* in *SM*, I b, p. 150; *Khīṭat*, II, p. 300, l. 10 d'en bas, et 420, l. 6 et 3 d'en bas; Abu l-mahāsīn, *Nudjūm*, Pa. 1780, f° 183 b et *passim*; *Manhal*, Pa. 2069, f° 91 b en bas; Mudjir al-dīn, p. 432 en bas (237).

⁽³⁾ Voir *MCI A*, I, p. 396, n. 2, et *passim* (index); cf. plus loin, nos 74, 91, 93, 95, 104 et *passim*, où l'on verra que des relatifs de titre aussi bien que d'appartenance peuvent être formels.

⁽⁴⁾ Ce serait alors l'exemple le plus ancien d'un relatif formel attesté par l'épigraphie. Chez les auteurs je crois en avoir trouvé aussi dès le VII^e (XIII^e) siècle, mais ils sont moins sûrs, parce que les manuscrits ne sont pas tous contemporains de l'auteur et qu'on peut toujours y voir l'erreur d'un copiste.

⁽⁵⁾ Il est étrange que Mudjir al-dīn, qui emploie couramment les relatifs formels, se serve ici de la forme correcte, alors que l'inscription donne la forme vulgaire. Mais il l'emprunte peut-être à l'acte de waqf, qui a dû être copié par un calligraphe instruit, alors que la forme vulgaire du n° 70 peut être le fait, non du rédacteur, mais du lapicide, qui pouvait être un artisan fort habile sans être un lettré.

⁽⁶⁾ Sur le nom propre, arabe (*Ḥasaniyya*), turc (*Arghūniyya*) ou persan (*Djauhariyya*); sur le surnom en *abū* (*Wafā'iyya*), en *al-dīn* (*Ṣalāhiyya*) ou en *malik* (*Ashrafiyya*); sur un titre de fonction pareil à *dawādār* (*Mihmandāriyya*), etc. Tous ces exemples sont pris à Jérusalem, sauf le dernier, qu'on trouve au Caire.

⁽⁷⁾ Ainsi la *Djāwliyya* (n° 74), dont le fondateur était surnommé *Djāwli* (au relatif), parce qu'il avait appartenu à un nommé *Djāwli*; voir MAQRĪZĪ, *Khīṭat*, II, p. 398, l. 10. Dans ce cas, le nom de l'édifice est un relatif au second degré (*djāwliyyiyya*, de *djāwliyyu*, de *Djāwli*); mais il s'explique par le fait que l'écriture et la langue vulgaire ne distinguent guère le nom propre *djāwli* de son relatif *al-djāwli(yyu)*, qu'on écrit l'un et l'autre دجاولي; cf. la fin d'une longue note au début du commentaire du n° 99.

⁽⁸⁾ Ainsi il n'y a pas de monument de Baibars appelé *Bunduqdāriyya*, etc. Je n'affirme pas que cette variété n'existe pas; mais je n'en connais pas d'exemple.

Ce point fixé, le relatif *ṣāliḥi* dépend-il du titre *dawādār*, ou du nom propre Sandjar? En d'autres termes, le rédacteur veut-il préciser que le fondateur a été le *dawādār* d'un Malik Ṣāliḥ, ou entend-il simplement qu'il a appartenu à ce prince, indépendamment de ses fonctions de *dawādār*? La première interprétation paraît préférable, et voici pourquoi : On ne peut songer ici qu'à Malik Ṣāliḥ Ayyūb, mort en 647 (1249); Sandjar avait été son esclave, comme un grand nombre de hauts personnages à cette époque. Dès lors, s'il avait rempli ailleurs qu'auprès de lui les fonctions de *dawādār*, c'eût été par la suite, et le rédacteur eût placé probablement ces deux relatifs dans l'ordre chronologique : Sandjar Ṣāliḥi, le *dawādār(i)*. Le chroniqueur cité plus haut dit aussi, probablement d'après l'acte de waqf, « Sandjar . . . le *dawādār* Ṣāliḥi Nadjmi », c'est-à-dire le porte-écritoire de Malik Ṣāliḥ Nadjm al-dīn (Ayyūb), plutôt que le porte-écritoire (d'un personnage inconnu, et d'autre part l'ancien mamlouk) de ce prince. Enfin il l'appelle *amīr kabīr* ou grand émir; or ce titre, que ne portait guère un simple *dawādār* ayyoubide, fait pressentir que Sandjar a rempli dans la suite une charge plus élevée. Maintenant on peut chercher le fondateur dans les chroniques.

Parmi les nombreux Sandjar de cette époque, il y en a trois que leur âge et leurs titres appellent ici ⁽¹⁾ : 1° le grand émir 'Alam al-dīn Abū mūsā Sandjar ibn 'Abdallāh Alburunlu ⁽²⁾ Turki Ṣāliḥi Nadjmi *dawādār*; 2° l'émir 'Alam al-dīn Sandjar ibn 'Abdallāh Ṣāliḥi *dawādār*; 3° l'émir 'Alam al-dīn Abū muḥammad Sandjar ibn 'Abdallāh *dawādār* Nāṣiri, appelé Ṭuqṣubā ⁽³⁾. Le deuxième est mort en 686 et le troisième, qui vécut jusqu'en 697, porte des surnoms peu compatibles avec ceux du fondateur de la *Dawādāriyya* ⁽⁴⁾. Reste le premier, dont les

(1) Voir ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2070, f^os 106 a suiv. Je transcris les noms et titres mot à mot, en supprimant les articles, comme d'habitude, et en rétablissant la succession normale, que l'auteur brise le plus souvent, parce qu'il met en tête le nom propre, qui détermine son classement alphabétique.

(2) Sobriquet signifiant « au nez rouge », d'après Blochet in Mufaddal, p. 422 (80), n. 1.

(3) Texte الشهر بطقسبا; cf. note suivante.

(4) J'entends la kunya Abū muḥammad, le relatif d'appartenance Nāṣiri et le surnom Ṭuqṣubā. Il est vrai qu'un même personnage pouvait porter plusieurs surnoms de ces types; mais la triple coïncidence paraît irréductible. En ce qui concerne ce dernier surnom, Ibn ḥabīb, p. 295, l. 9, l'appelle aussi l'émir 'Alam al-dīn Sandjar Nāṣiri, surnommé Ṭuqṣubā; mais Maqrīzi in *SM*, II b, p. 81 en bas, supprime le mot « surnommé » et l'Anonyme in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 41, l. 3 d'en bas, et 45, l. 4, supprime le nom propre Sandjar, comme si Ṭuqṣubā était devenu en quelque sorte son nom propre, pour le distinguer des autres Sandjar. Ces trois auteurs le font mourir aussi en 697. Je transcris Ṭuqṣubā d'après Zetterstéen, p. 51 et *passim* (voir l'index à ce nom), et Bouvat in *ACIO*, tom. cit., p. 74 (nom d'une tribu du Qiptshaq).

noms et surnoms coïncident avec ceux que donne le chroniqueur⁽¹⁾. Dans la longue biographie que lui consacre Abu l-maḥāsīn, d'après plusieurs sources, on voit qu'il fut un personnage important et un savant distingué. Il fonda une madrasa et un couvent (*ribāt*), c'est-à-dire, probablement, la khānaqāh de Jérusalem⁽²⁾, car on voit qu'il a séjourné dans cette ville. C'est lui que le sultan Lādjin chargea de restaurer la mosquée d'Ibn ṭūlūn au Caire; or ces travaux, exécutés au début de 696, sont exactement contemporains de la Dawādāriyya⁽³⁾. Enfin, ce Sandjar naquit en 628 et mourut le 3 radjab 699 à Ḥiṣn al-akrād, à l'âge de 70 ans⁽⁴⁾; il pouvait donc bâtir à Jérusalem en 695.

L. 1 B : Les clauses de célibat et de claustration ne sont pas rares dans les actes de cette époque⁽⁵⁾.

L. 2 C : Les cours prévus par la fondation devaient avoir lieu à la mosquée al-Aqṣā; mais il se peut qu'ils aient été transférés plus tard au couvent, car le chroniqueur l'appelle une madrasa et il y signale, vers son époque, des leçons données par un juriste chafīte (p. 477, l. 2 d'en bas).

La date est confirmée par le chroniqueur; mais d'après lui, l'acte de fondation ne fut signé que l'année suivante. Les travaux furent dirigés par un certain Sandjar Qaimari; tel paraît être le sens de *bi-tawliyyati* « par la gestion de ». On sait que les termes *bi-wilāyati* et *bi-tawallī*, précédant un nom d'émir à la fin d'un texte de construction, signifient probablement qu'il exerça une sorte de patronage officiel, en qualité de gouverneur (*wālī* ou *mutawallī*)⁽⁶⁾; mais ici cette interprétation me paraît inadmissible. Le chroniqueur ne nomme pas ce per-

(1) La variante *dawādāri* est un relatif formel, comme dans l'inscription. En outre, Abu l-maḥāsīn place ce titre après les relatifs d'appartenance, ce qui n'est pas d'accord avec ce que j'ai dit un peu plus haut; mais dans ce dictionnaire cet ordre n'est pas officiel, et il frappe d'autant moins que l'auteur place entre ceux-ci et celui-là le début du protocole jusqu'au nom propre; cf. quatrième note précédente.

(2) Sur l'équivalence de *ribāt* et *khānaqāh*, voir plus haut, p. 87, n. 1.

(3) Voir MAQRĪZĪ, *Khitaṭ*, II, p. 268, l. 23 suiv.; *Sulūk* in *SM*, II b, p. 46 en bas; cf. *MCI A*, I, n° 14 suiv.; Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 44 en bas, et sources citées. Maqrīzi l'appelle l'émir 'Alam al-dīn Sandjar Dawādāri et ajoute (*prior. loc. cit.*, l. 24) qu'il fut chargé de l'intendance du palais de justice (*niyābati dāri l-'adli*); or la Dawādāriyya porte aussi le nom vulgaire 'Adliyya, qu'on n'a pas su m'expliquer à Jérusalem et qui pourrait être un souvenir de cette dernière charge.

(4) Voir Nuwairi, Pa. 1578, f° 209 a; Anon. in Zetterstéen, p. 81, l. 10; Ibn ḥabīb, p. 298; Maqrīzi in *SM*, II b, p. 173; ABU L-MAḤĀSĪN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 59 b en bas; *Manhal*, *loc. cit.* Tous le font mourir en 699; son épitaphe n'a pas été retrouvée au Krak.

(5) Ainsi *MCI A*, I, n° 201, l. 3 (le Caire en 798); II, n° 12, l. 3 (le Krak en 719); MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 23 b, l. 9 (le Caire en 756).

(6) Voir plus haut, p. 98, n. 1, et 141, n. 1 et renvois.

sonnage dans son tableau des gouverneurs de Jérusalem. Cet argument n'a pas grand poids, puisque ce tableau, de son propre aveu, renferme bien des lacunes; mais en voici deux plus sérieux, l'un de forme et l'autre de fond. D'abord, le nom d'action *tauliya* a pour corrélatif le participe passé *muwallā*; or ce mot n'est pas un titre officiel. Ensuite, un gouverneur ne peut guère être nommé que dans un texte à son nom, comme propre constructeur, ou dans un texte de construction souverain, comme représentant de son maître⁽¹⁾. Mais ici le fondateur est un simple émir, et l'on ne voit pas pourquoi le rédacteur eût introduit vers la fin de son texte, et qui plus est, sans le relever par aucun titre, le nom du gouverneur de Jérusalem. Sandjar Qaimari n'était probablement qu'un mamlouk ou un affranchi de Sandjar le dawādār, et son représentant à Jérusalem⁽²⁾.

Le fragment D renferme une sorte de codicille à la liste des biens-fonds énumérés plus haut; c'est un hors-d'œuvre qui paraît avoir été gravé après coup, soit lors de la rédaction de l'acte, soit plus tard encore.

La signature en E est d'autant plus intéressante que le rôle du titulaire dans la construction de ce bel édifice est précisé par les mots *mu'allim* « maître »⁽³⁾ et *muhandis* « architecte »⁽⁴⁾.

MADRASA D'ISMA'ĪL SALĀMĪ (SALĀMIYYA). DÉBUT DU VIII^e (XIV^e) SIÈCLE.

Dans la même ruelle et du même côté, immédiatement au nord de la Dawādāriyya (n° 70).

Sous un large regard percé dans la voûte de la ruelle s'élève un beau portail dont la niche, d'une profondeur de deux à trois mètres, est couronnée par un encorbellement à stalactites (pl. LIV). Au fond de cette niche s'ouvre une porte à linteau droit dont les claveaux sont couverts par un placage de marbre à joints festonnés, et que soulage un arc de décharge offrant le même appareil⁽⁵⁾. La porte, flanquée de deux bancs de pierre, a des vantaux de bois revêtus d'une armature en bronze aux clous délicatement ouvrés, avec deux heurtoirs finement découpés. En 1914 l'intérieur abritait quelques logements que je n'ai pu visiter.

(1) Tel est le cas aux n°s 36, 43, 91, 152, 155, 162, etc.

(2) Le relatif Qaimari semble le rattacher à la célèbre famille de ce nom; cf. plus haut, p. 2, n. 2.

(3) C'est-à-dire « maître d'œuvre, patron ».

(4) Ce dernier terme est moins fréquent que le premier dans les signatures, et il y désigne toujours un véritable architecte; cf. le commentaire du n° 106. Le rapprochement ici de ces deux mots permet d'inférer qu'un mu'allim, du moins dans une signature d'édifice, est un muhandis. Les noms de ce professionnel semblent trahir une origine arabe plutôt que persane, mais l'indice est un peu vague. Sur l'intérêt des signatures d'architectes et d'artisans pour l'histoire de l'art, voir *MCIA*, I, index à nom; *JA*, 10^e série, III, p. 20 suiv.

(5) Sur les joints festonnés, voir plus haut, p. 185, n. 2 et renvois.

INSCRIPTION BANALE. — Aux deux extrémités de l'arc de décharge, dans deux médaillons circulaires entourés d'un beau décor en placage de marbre, à droite (A) et à gauche (B), la confession de foi en naskhi mamlouk; les caractères moyens, découpés en creux dans le marbre, étaient garnis d'une pâte ou d'un émail qui a disparu presque partout⁽¹⁾. La formule est disposée ainsi :

(A) لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ (B) مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ

Un long bandeau, pareil à celui de la Dawādāriyya, court sur les trois côtés de la niche du portail, au-dessus de l'arc de décharge du linteau de la porte (pl. LIV à gauche). Mais son champ creux est entièrement lisse et n'a jamais porté l'inscription qu'il était peut-être destiné à recevoir⁽²⁾. En l'absence d'un texte historique, il faut recourir au chroniqueur⁽³⁾ : « La madrasa Salāmiyya s'élève à la porte de la Gloire des prophètes⁽⁴⁾, vis-à-vis de la Mu'azzamiyya et dans le voisinage de la madrasa Dawādāriyya, du côté nord. Elle a été fondée par le négociant (*khawādjā*) Madjd al-dīn Abu l-fidā' Isma'īl Salāmi; mais je n'ai pu découvrir la date de sa fondation, qui paraît avoir eu lieu après l'année 700 (1300). »

En suivant ces indications précises, on est conduit au portail que j'ai décrit, et dont le style remarquable trahit bien le début du VIII^e (XIV^e) siècle. Si le chroniqueur, qui lisait couramment les inscriptions, n'a pu fixer la date exacte de la Salāmiyya, c'est probablement parce que ce portail n'est pas daté. Et s'il donne

⁽¹⁾ Ce procédé n'est pas rare à cette époque; voir *M C I A*, I, p. 170, et plus loin, *passim*. Pour l'Orient byzantin, l'Italie et la France au XII^e siècle, voir BÉGULE, *Les incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne*, Lyon 1905; BERTAUX, *Italie méridionale, passim*; MARTIN, *L'art roman en France*, 2^e série, Pa. 1910, p. 4 et pl. XXII, etc.

⁽²⁾ Ces bandeaux en blanc, qui ne portent aucune trace de martelage, sont fréquents à cette époque. Ils sont restés inachevés soit par défaut de main-d'œuvre, soit par une disposition du fondateur; ainsi celui de la Salāmiyya, qui n'était, on va le voir, qu'un riche marchand, a peut-être prescrit, par modestie ou pour se conformer à un usage, qu'on ne graverait pas son nom sur l'édifice. D'autre part, ces champs lisses confirment une observation qu'on peut faire directement sur les bandeaux inscrits: c'est que les inscriptions destinées à des surfaces appareillées étaient gravées après la pose, alors que celles des stèles et des dalles monolithes l'étaient avant; cf. mon *Voyage en Syrie*, I, p. 141 et 186, et plus loin, nos 85 et 104.

⁽³⁾ Voir Mudjir al-din, p. 393 *ult.* (156).

⁽⁴⁾ Sur ce nom, voir plus haut, p. 216, n. 2.

pour date approximative « après l'année 700 », c'est sans doute d'après une tradition locale qui avait conservé, avec les noms du fondateur, le souvenir de l'époque où il vivait. En attendant une nouvelle enquête et une exploration de ce beau monument, la concordance de ces indices me paraît assurer son identification avec la Salāmiyya du chroniqueur⁽¹⁾.

MAUSOLÉE DE L'ÉMIR BAIBARS DJĀLIQ (DJĀLIQIYYA). 707 H. 6

Dans l'angle nord-ouest de la croisée des rues Ṭarīq bāb al-silsila et al-Wād; Sandreczki, p. 68 (Haus des *bāsch kātīb*) et plan ρ.

La façade principale, en bordure nord de la rue du Bāb al-silsila, est en pierres de taille de moyen appareil, sans décor sculpté. Vers l'extrémité ouest s'ouvre un petit portail donnant accès à une courette qu'entourait l'édifice primitif, transformé aujourd'hui en logements. Le mausolée s'élève à l'angle des deux rues; il renferme une chambre funéraire qu'éclairent deux fenêtres grillées, s'ouvrant à angle droit sur chacune de ces rues, et que recouvre une coupole élégante à quatre pendentifs en alvéoles. Cette chambre abrite un beau tombeau de marbre rose, cantonné de quatre colonnettes à turban; deux d'entre elles gisent sur le sol, avec une partie du revêtement. Ce tombeau, qui paraît être celui du fondateur, est anépigraphe, ainsi qu'un autre plus petit, placé tout auprès.

72

TEXTE FUNÉRAIRE. 707 H. — Dalle de marbre scellée dans la façade sud du mausolée, sur le linteau de la fenêtre, à 3 ou 4 mètres du sol; dimensions environ 120 × 60. Quatre lignes en naskhi mamlouk ancien; caractères moyens, élégants et bien conservés, rehaussés de beaux fleurons dans les champs, et encadrés d'une frise de rinceaux et d'une large moulure; quelques points et signes. Inédite; voir pl. LV (clichés 1894 et 1914, au téléoptère).

(1) بسمه... هذا⁽²⁾ تربة الأمير الأجل⁽²⁾ الكبير الغازي المجاهد المرابط
في سبيل الله تعالى ركن الدين (3) بيبرس الجالق الصالحى توقفا^(sic) إلى رحمة

(1) Dans mon carnet de 1893 je retrouve le nom vulgaire *musliyya*, que j'ai oublié de vérifier par la suite. Cette note est-elle sans valeur, ou ce mot, qui n'a aucun sens apparent, est-il une déformation de *salāmiyya*?

(2) Le *hā* final est très petit, à faible relief et serré entre les lettres voisines. Le lapicide avait gravé هذا au masculin, puis s'avisant de l'erreur, il a fait un *hā* de fortune, au fond du champ déjà creusé; mais il a conservé l'*alif* pour ne pas mutiler la pierre.

الله تعالى عاشر (4) جمادى (1) الأول سنة سبع وسبعائة غفر الله له ولمن دعا له بالرحمة.

Voici le mausolée de l'émir très noble et grand, le guerrier, le combattant, posté à la frontière dans la voie d'Allāh, Rukn al-dīn Baibars al-Djāliq, al-Ṣāliḥi. Il est décédé à la miséricorde d'Allāh le 10 djumādā I^{er} de l'année 707 (7 novembre 1307), qu'Allāh lui pardonne, ainsi qu'à celui qui demandera pour lui la miséricorde (d'Allāh) (2)!

Voici comment le chroniqueur décrit cet édifice (3) : « La turba Djāliqiyya, en haut de l'escalier de la fontaine (4), près du Bāb al-silsila, est un waqf de Rukn al-dīn Baibars (5) 'Adjami (6), surnommé Djāliq (7); c'est ici qu'il est enterré. Il est décédé le 10 djumādā I^{er} de l'année 707 (7 novembre 1307). C'était un des émirs de Syrie sous le règne de Malik Maṣṣūr Qalāwun et après lui. »

La source principale du chroniqueur, c'est le texte du n° 72. Le peu qu'il ajoute à ce témoignage paraît emprunté soit à la tradition locale, soit aux chroniques, où le fondateur joue un certain rôle. Suivant elles, Baibars avait appartenu au sultan Malik Ṣāliḥ Ayyūb, d'où le surnom Ṣāliḥi qu'il porte ici. Nommé émir par le sultan Baibars, il vécut surtout à Damas et mourut à Ramleh, en 707, âgé d'environ quatre-vingts ans; son corps fut ramené à Jérusalem (8).

FONDATION PHILANTHROPIQUE. DATE INCERTAINE.

Le texte suivant, scellé dans le mur d'une maison moderne, est déraciné et ne fournit aucun indice touchant l'emplacement de l'édifice auquel il appartenait.

(1) Sur le genre de *djumādā* en épigraphie, voir plus haut, p. 45, n. 3 et renvois.

(2) Sur les « eulogies à report », voir plus haut, p. 34, n. 3 et renvois.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 396 en haut (160).

(4) Sur le sens de ces mots, voir plus haut, p. 117, n. 3, et le commentaire du n° 103.

(5) Texte du Caire الكبير (1. 2), erreur corrigée par Sauvaire.

(6) Texte النجمي, Sauvaire « le Persan »; même leçon chez Ibn ḥabīb et Maqrīzi. Peut-être النجمي, comme chez Abu l-maḥāsin, puisque Baibars, ancien mamlouk du sultan Ayyūb, était Ṣāliḥi Nadjmi, comme Sandjar (n° 70) et tant d'autres; cf. deuxième note suivante.

(7) Sur ce surnom, voir note suivante, fin.

(8) Voir Ibn ḥabīb, p. 311; Maqrīzi in *SM*, I b, p. 101; II a, p. 11; II b, p. 60 et 281 (qui l'appelle aussi Maṣṣūri, d'après le sultan Qalāwun); ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 65 a milieu; *Manhal*, Pa. 2069, f° 105 b. Suivant ce dernier auteur, le mot *djāliq*, qu'il épelle ainsi, se dit d'un cheval pétulant et folâtre : *al-djāliqū ṣifātun lil-farasi idhā kāna qawīyya l-naḥsi kathīra l-la'bi*. C'est le turc *tshāliq* et variantes « cheval rétif »; voir B. de Meynard et Samy جاليق, P. de Courteille جاليق, Bianchi جاليق. Dans le dernier ms. cité, à la fin de la biographie de Baibars, il y a un passage mutilé par le copiste, où l'auteur, à en juger d'après le contexte, signalait son mausolée à Jérusalem.

73

TEXTE DE FONDATION ET DE CONSTRUCTION. 714 (?) H. — Petite dalle de marbre scellée dans le mur d'une maison, du côté est de la ruelle Daradjat al-tābūna⁽¹⁾ et presque à l'angle du Ṭarīq bāb al-silsila, à 2 ou 3 mètres du sol; dimensions 44 × 35. Quatre lignes en naskhi mamlouk ancien; petits caractères, épais et un peu grossiers, rehaussés de fleurons dans les champs, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. LVII à droite en haut (estampage 1914).

(1) بسمه... هذه للخوانيت (2) وقف نجم الدين عمر الحنبلي على الفقراء
والمساكين (3) أنشأهم (sic) مولانا القاضي الإمام شمس الدين بن القاضي
(4) جلال الدين آدم الله أيامه في سنة أربع عشرة وسبعمائة (?).

Ces boutiques, fondées par Nadjm al-dīn 'Umar, le Hanbalite, en faveur des pauvres et des indigents, ont été construites par notre maître le juge, l'imām Shams al-dīn, fils du juge Djalāl al-dīn, qu'Allāh fasse durer ses jours! En l'année 714 (1314-15).

L. 1-3 : Un certain Nadjm al-dīn 'Umar, du rite de l'imām Aḥmad ibn Ḥanbal, avait fait, peut-être à titre de legs (*waṣīyya*), une fondation philanthropique. Le juge Shams al-dīn, qui fonctionnait comme imām dans quelque mosquée, fut chargé, par le fondateur ou par ses héritiers, d'exécuter la fondation. Les boutiques bâties par lui dans ce but ont probablement disparu et je n'ai pas trouvé chez le chroniqueur la trace de ces deux personnages⁽²⁾. Le seul intérêt de ce petit texte est d'ordre juridique. L'épigraphie signale souvent des biens-fonds constitués en faveur d'une mosquée, d'une madrasa, d'un couvent, d'un hospice ou d'un hôpital; il est plus rare d'y surprendre une œuvre de bienfaisance faite en dehors de tout établissement religieux, scolaire, monastique ou hospitalier.

(1) C'est-à-dire l'escalier du Four; sur ce nom, voir Sandreczki, p. 54 et plan 39, où ce numéro marque exactement l'emplacement de l'inscription. C'est le Tarāsch et-tabūneh de TOBLER, *Topographie*, I, p. 198, et *Denkblätter*, p. 143. Cette ruelle prolonge au nord la petite rue des Juifs (Ḥārat al-yahūd) des plans, et débouche dans la rue du Bāb al-silsila, côté sud, presque en face de la ruelle qui mène vers le nord au Khān al-sulṭān (n° 91).

(2) Ni dans les parties topographiques, ni dans le chapitre assez court qu'il consacre aux savants et religieux hanbalites.

L. 4 : La date est assez fruste, surtout dans le chiffre des centaines; la leçon 714 est la plus vraisemblable⁽¹⁾.

MADRASA DE L'ÉMIR SANDJAR DJĀWLĪ (DJĀWLIYYA). VERS 715.

Vers l'angle nord-ouest du Ḥaram, entre le côté nord de l'esplanade et le Ṭarīq al-serāi al-qadīm⁽²⁾, s'étend un groupe de bâtiments hétéroclites où la tradition place le prétoire de Pilate; en 1914 ils renfermaient une caserne d'infanterie⁽³⁾. On y accède par une rampe extérieure placée dans cette rue, entre le couvent des dames de Sion et la chapelle de la Flagellation. Le portail qui s'ouvre au sommet de la rampe débouche, par un couloir coudé, dans une cour centrale autour de laquelle se groupent, en un désordre pittoresque, les bâtiments militaires.

Si de l'angle sud-ouest de cette cour on se dirige vers l'ouest, à travers quelques constructions ruinées, on atteint un chétif escalier E (fig. 35)⁽⁴⁾, par lequel on monte à une porte

(1) Après les deux premiers chiffres, qui semblent certains, vient un *wāw* copule, suivi du groupe $\text{س}[\dots]$. Des trois leçons possibles, *سَمَاءَة*, *سَبَاءَة* et *تَسْبَاءَة*, la troisième (900) paraît exclue par la forme de la première lettre et par le style des caractères, qui semble trop reculé pour le x^e (xvi^e) siècle. D'autre part, la lacune est un peu trop large pour la première leçon (600) et le style des caractères et des fleurons s'accorde bien avec la date 714. Les premiers rappellent ceux du n^o 68, daté 688, mais avec une nuance plus avancée dans les têtes des lettres à hampe; les seconds ressemblent à ceux de quelques inscriptions de la fin du vii^e (xiii^e) et du début du viii^e (xiv^e) siècle. Enfin, d'après certains passages du chroniqueur il semble que les hanbalites fussent peu nombreux à Jérusalem aux environs de l'an 600.

(2) Cette rue prolonge à l'ouest le Ṭarīq bāb sitti maryam; voir les plans et Sandreczki, p. 69.

(3) Plans Wilson et PEF : Barracks; plan Schick 59 (Caserne für Infanterie). Dès le début du xix^e siècle il y avait ici une caserne, voisinant avec le sérāi ou hôtel du gouverneur; voir ROBINSON, *Researches*, I, p. 361 en haut; TOBLER, *Topographie*, I, p. 220 suiv. et 634. Les bureaux du gouverneur (Dienstwohnung, Government ou Governors House) se trouvaient ici, sur la face nord de l'esplanade, et sa demeure (Pasha's residence, maison du Pacha) s'élevait tout auprès, sur la face ouest, entre les portes Bāb al-ghawānima et Bāb al-serāi; voir le plan Catherwood; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 29; II, p. 324; BARTLETT, *Walks*, face à p. 54, plan 20 et vue cavalière N; WILSON, *Survey*, p. 30 en haut et plans, et le plan Gelis in DE SAULCY, *Voyage*, II, n^o 59. Vers 1870 l'hôtel du gouvernement fut transféré plus au sud-ouest, en pleine ville arabe, dans un flot d'anciennes constructions qui prit le nom de « nouveau sérāi » (WARREN, *Underground*, p. 95 en bas; plans Schick 62, PEF Sarai, Isambert 84, Bædeker Sérāi); dès lors, l'autre s'appela « ancien sérāi » (plans Schick 61, Isambert 78, Bædeker anc. Sérāi). Son souvenir s'est conservé aussi dans quelques noms voisins (Bāb et Daradj al-serāi). On va voir que l'hôtel du gouvernement fut installé ici vers le début du xv^e siècle.

(4) Ce croquis rapide et non coté (1914) suffit pour illustrer le commentaire; mais les débris de la Djāwliyya, l'une des madrasas les plus anciennes de Jérusalem, mériteraient d'être relevés avec soin.

ancienne P, pour déboucher, à travers un vestibule V, dans une cour barlongue C, au grand axe nord-sud et bordée de murs en pierre de taille. Ses trois côtés nord, est et ouest sont percés de portes ouvrant sur des cellules voûtées; murs et cellules sont encore debout, mais dans un état de ruine avancé.

Le petit côté sud est inscrit tout entier sous un grand arc brisé A, qui s'ouvrait autrefois sur le *liwān* qibli L S. Au-dessus de cet arc un long bandeau de marbre blanc court d'un bout à l'autre du mur; il est anépigraphie et n'a pour tout décor que trois cartouches à armoiries (fig. 36), sculptés aux deux extrémités et au milieu du bandeau⁽¹⁾. Aujourd'hui cette arcade est remplie par un mur dans lequel on a ménagé une porte basse p, à linteau droit porté sur deux petites consoles. Mur et porte, bien que plus récents que le reste de la construction, trahissent une origine antérieure à l'époque ottomane. La porte donne accès au *liwān* L S, qui comprend une grande salle voûtée en berceau, et flanquée de deux salles plus petites, voûtées en arêtes. Ces trois pièces, prolongées au sud à travers des cloisons modernes et d'un aspect misérable, prennent jour, par cinq fenêtres grillées, sur l'esplanade du *Ḥaram*.

Vers l'angle nord-ouest de l'esplanade, côté nord, s'élève une haute construction dont la façade sud surplombe la paroi de roc vif bordant ici le *Ḥaram* (pl. LXII à droite et LXIII en haut)⁽²⁾. Cette façade comprend un rez-de-chaussée fait en beaux blocs de grand appareil, alternativement clairs et foncés (*ablaq*)⁽³⁾, dans lequel sont percées les cinq fenêtres du *liwān* L S (fig. 35). Au-dessus s'élèvent deux étages de construction plus moderne, percés de baies irrégulières⁽⁴⁾.

Ce monument remarquable, dont l'étage inférieur est assez bien conservé sous les décombres et les adjonctions qui le défigurent, ne porte aucune inscription dédicatoire. Ses parties originales, qui trahissent la plus belle époque bahride, représentent les derniers restes de la

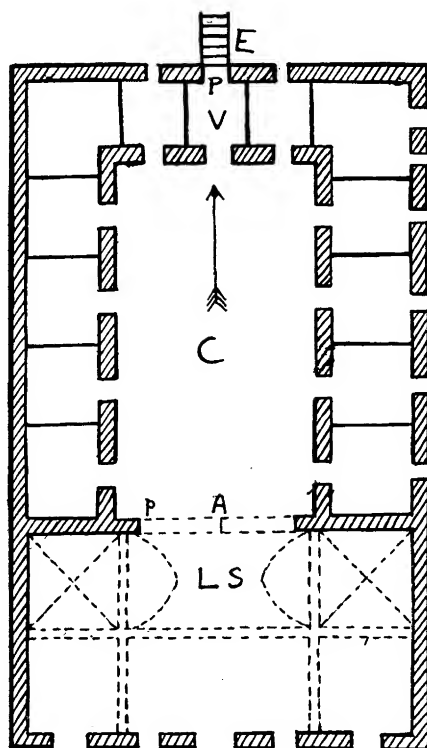


Fig. 35. — Plan de la Djāwliyya.

⁽¹⁾ Les parties blanches du dessin forment un champ plat de marbre blanc au même niveau que le reste du bandeau. Les parties noires, gravées en creux, étaient peut-être remplies par un émail ou par du marbre coloré, dont il ne reste aucune trace; cf. plus haut, p. 222, n. 1. Le cartouche de gauche a disparu; sur ce blason, voir la suite du commentaire.

⁽²⁾ Voir aussi WILSON, *Survey*, photographs, pl. 7 a et b; DE SAULCY, *Jérusalem*, gravure à p. 220.

⁽³⁾ Sur ce terme, voir CASANOVA, *Citadelle*, p. 636, et mon *Voyage en Syrie*, II, index. Plusieurs palais, bâtis à cette époque, étaient appelés *al-qaṣr al-ablaq*, à cause de ce dispositif.

⁽⁴⁾ La plus grande, qui s'ouvre à droite au deuxième étage, éclaire une chambre d'où l'on jouit d'une vue admirable sur le mont des Oliviers, par une autre fenêtre percée dans la face est en retour; c'est ici que j'ai été reçu en 1914 par le commandant militaire de Jérusalem.

madrassa bâtie par l'émir Sandjar au début du VIII^e (XIV^e) siècle. L'indice fourni par le style de l'architecture est trop vague pour justifier à lui seul cette attribution : mais elle s'autorise de plusieurs passages du chroniqueur, rapprochés les uns des autres et comparés à l'état des lieux.

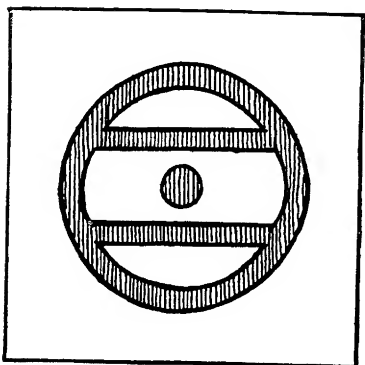


Fig. 36. — Cartouche dans la Djāwliyya.

Djāwliyya, connue de nos jours pour être l'hôtel du gouvernement (*dāru l-niyābati*). Puis reprenant d'est en ouest chaque tronçon de ces portiques, il énumère à ce propos, à partir du Bāb al-'atm, les mêmes madrasas, dans l'ordre exactement inverse, jusqu'à la Djāwliyya, qu'il appelle ici encore l'hôtel du gouvernement. Je reviendrai tout à l'heure sur les portiques placés alors devant ce dernier édifice, et qui ont disparu dès longtemps; il suffit ici de retenir le fait essentiel qu'entre le Bāb al-'atm et le minaret des Ghawānima se trouvaient six madrasas dont la position relative est clairement indiquée par le chroniqueur. Reste à fixer leur emplacement sur le terrain.

La planche LXIV en bas montre, tout à fait à droite, l'angle d'une façade dont l'autre l'extrémité, invisible ici, touche au Bāb al-'atm. Si le chroniqueur ne nous trompe pas, cette façade doit être celle de l'Amīniyya, bâtie en 730 (1329-30), et la façade plus basse à gauche, devant laquelle on voit un groupe d'indigènes, doit appartenir à la Fārisiyya, bâtie en 755 (1354-55). Jusqu'ici nous sommes dans l'induction, parce que ces deux monuments sont anépigraphes. Mais la façade suivante à gauche, d'un style très remarquable et qui, d'après le chroniqueur, doit être celle de la Malakiyya, bâtie en 741 (1340), porte une superbe inscription (n° 82) aux noms et titres de son fondateur l'émir Yl-malak, et datée de cette année 741. Ce jalonnement précis prouve que la méthode est bonne et qu'on peut l'appliquer aux madrasas suivantes, qui sont toutes anépigraphes, du moins à l'extérieur.

Sur le bord gauche (pl. citée), on voit l'amorce d'une façade plus longue dont l'architecture et le décor trahissent la meilleure époque bahride. Les planches LXIII en bas et LXVI à

(1) Le Bāb al-'atm actuel; voir plus haut, p. 216, n. 2.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 390 de haut en bas (148 suiv.) et 393 en haut (154). Dans ce dernier passage l'auteur a sauté la Fārisiyya et la Dawādāriyya, parce qu'il ne nomme ici que les madrasas ayant un accès direct sur le Haram.

(3) Voir le même, p. 375 (115) suiv.; cf. TOBLER, *tom. cit.*, p. 220, n. 5, et 498 suiv. (noms mutilés).

En décrivant les madrasas qui bordaient, vers l'ouest, le côté nord du Haram, depuis le minaret des Ghawānima jusqu'au Bāb al-dawādāriyya (1), le chroniqueur les énumère à deux reprises, d'ouest en est, dans l'ordre suivant : Djāwliyya, Šubaiḥiyya, As'ardiyya, Malakiyya, Fārisiyya, Amīniyya et Dawādāriyya (2). De ces sept madrasas, la dernière (n° 70) se trouve immédiatement à l'est du Bāb al-'atm; donc l'Amīniyya était à l'ouest de cette porte. C'est ce que confirme un autre passage où le chroniqueur, décrivant les portiques du Haram, s'exprime ainsi (3) : « Quant aux portiques (*arwiqa*, plur. de *rivāq*) du côté nord, ils s'étendent d'est en ouest depuis le Bāb al-asbāt jusqu'à la madrasa

gauche montrent la façade entière et un détail de la partie centrale. Ce monument exquis ne peut être que l'As'ardiyya du chroniqueur, bâtie en 760 (1359)⁽¹⁾.

C'est ici que s'arrêtent aujourd'hui les portiques du côté nord de l'esplanade. A l'époque du chroniqueur, l'espace qui s'étend jusqu'à l'angle nord-ouest, marqué par le minaret des Ghawānima, était aussi bordé par des portiques; on n'y voit aujourd'hui que le roc vif taillé dans la colline de l'Antonia et portant les bâtiments sud de la caserne. La planche LXIII en haut montre au dernier plan, à une échelle réduite, cet espace depuis l'extrémité ouest de l'As'ardiyya à droite jusqu'au minaret des Ghawānima à gauche. On distingue ici trois parties principales, que j'appelle A, B et C, d'est en ouest (de droite à gauche). La partie A s'élève à la même hauteur que le second plan de l'As'ardiyya; son étage supérieur est percé de quatre fenêtres. La partie B, plus élevée, est celle que j'ai décrite plus haut et que la planche LXII à droite reproduit à une plus grande échelle. La partie C, qui s'étend jusqu'aux

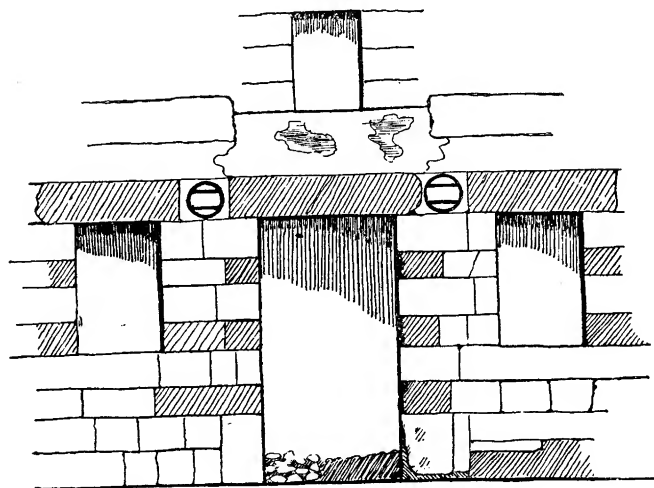


Fig. 37. — Façade de la Şubaibiyya.

abords du minaret, est masquée (pl. LXIII en haut) par un mihrāb en plein vent et par un figuier⁽²⁾; mais on la voit ailleurs (pl. LXII à gauche, se raccordant avec la même à droite).

Ici la disparition des portiques et les transformations subies par les bâtiments actuels de la caserne ne permettent plus de suivre le chroniqueur aussi clairement sur le terrain. Cette incertitude est d'autant plus troublante que pour les trois façades A, B et C, nous n'avons plus que deux madrasas, la Şubaibiyya et la Djāwliyya; mais un examen plus attentif va nous permettre de résoudre la difficulté.

Entre le rocher et l'étage supérieur, dont les parties modernes sont sans intérêt, la façade A renferme des parties anciennes, reconnaissables à des blocs de grand appareil analogues à ceux de la façade B. La plus curieuse est un groupe de trois fenêtres, aujourd'hui murées, qui règnent à mi-hauteur, tout près de l'As'ardiyya (fig. 37)⁽³⁾. Leurs montants sont en belles

(1) A l'intérieur, sur le côté ouest de la cour qui règne au premier étage, on voit encore une grille en métal que couronnait une inscription ajourée, en élégant naskhi renfermant le verset du trône, C, II, 256. On lit encore les mots . . . الْحَيِّ الْقَيُّومُ لَا تَأْخُذُهُ سِنَّةٌ وَلَا نَوْمٌ . . . (photographie de M. Creswell, 1920).

(2) Comparer cette photographie à Mudjir al-din, p. 375, l. 14 (115) : « Il y a sur l'esplanade du Haram, du côté de l'ouest, entre les portiques (de ce côté) et la terrasse de la Şakhra, plusieurs mihrābs sur des estrades (*masātib*), bâtis pour la prière, et de nombreux arbres, micocouliers, figuiers et autres ».

(3) On les aperçoit pl. LXIII en haut, vers le bord à droite, dans l'ombre portée par la saillie de l'As'ardiyya.

pierres de taille, de couleur alternativement claire et foncée (*ablaq*). La baie centrale, plus large que les autres et plus allongée vers le bas, paraît avoir été une porte ouvrant sur un

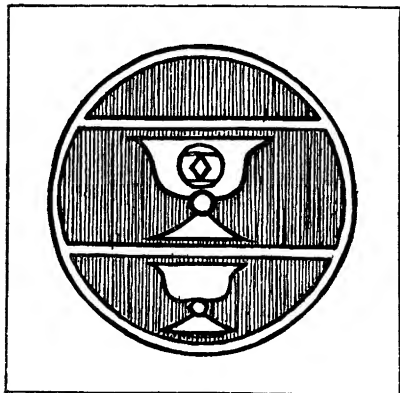


Fig. 38. — Cartouche sur la Şubaibiyya.

balcon, peut-être sur la terrasse des portiques qui régnaient ici contre le rocher. Son linteau droit est fait d'un gros bloc de syénite (?), flanqué de deux blocs en marbre dans lesquels sont sculptés deux cartouches à armoiries (fig. 38). Autant qu'on peut en juger sur de simples débris, leur style trahit le VIII^e (XIV^e) siècle; ainsi cette façade était probablement celle de la Şubaibiyya, bâtie à la fin de ce siècle⁽¹⁾. Dès lors, la Djāwliyya ne peut être que la belle façade B décrite plus haut. En effet, la façade C, qui a subi elle aussi de nombreux remaniements, ne paraît pas remonter, dans ses parties anciennes, au delà du XV^e siècle; or on va voir que la Djāwliyya a été agrandie à cette époque, et probablement vers l'ouest.

En faveur de ces conclusions la chronique et la topographie ne fournissent qu'une forte présomption; pour la transformer en certitude il faut un nouvel indice, que je vais demander à l'épigraphie.

74

RESTAURATION DE L'ÉMIR SHĀHĪN. VERS 832 (?) H. — Sur le linteau de la porte p (fig. 35), à l'entrée du liwān L S; dimensions 100 × 12. Une ligne en naskhi mamlouk, caractères moyens, épais et allongés, gravés en creux⁽²⁾, sans points ni signes. Inédite (copie 1914).

شاهين رسم بتجديدها المقر الشجاعى.

A décrété sa restauration Son Excellence Shudjā' al-dīn Shāhīn.

Ce petit texte paraît bien insignifiant; à première vue on n'y relève qu'un vague indice chronologique, le style des caractères, qui le classe aux environs de l'année 800 (1400)⁽³⁾. Pour en faire un document, il faudrait retrouver ce Shāhīn chez le chroniqueur. Dans sa liste des intendants (*nāzir*) et des gouverneurs (*nā'ib*) figurent deux émirs de ce nom : l'un surnommé Dhabbāh «l'é-

(1) Mudjir al-dīn, p. 390, l. 6 (148 en bas), 393, l. 1 (154), et 609, l. 13 (269), ne donne pas la date exacte de sa construction; suivant lui, le fondateur est mort en muḥarram 809 (juin-juillet 1406, et non 1442 in trad. Sauvaire, p. 148 en bas).

(2) Le contour seulement; l'intérieur des lettres est réservé dans la pierre, au niveau des champs.

(3) Par leur forme et leur technique, les lettres rappellent celles du n° 93, daté 798.

gorgeur», qui fut gouverneur dès la fin de l'année 830 (1427) et jusqu'à une date indéterminée; l'autre surnommé Shudjā'i, qui fut intendant vers l'année 832⁽¹⁾. Auquel des deux faut-il donner ici la préférence? A première vue au second, à cause du relatif *shudjā'i*; mais ce rapprochement soulève une difficulté de forme. Dans l'inscription *shudjā'i* est un relatif de titre, dépendant de *maqarr* et indiquant que le surnom Shudjā' al-dīn était porté par Shāhīn lui-même; en revanche, le chroniqueur dit Shāhīn Shudjā'i, c'est-à-dire qu'il fait de *shudjā'i* un relatif d'appartenance, témoignant que ce Shāhīn avait appartenu à un certain Shudjā' al-dīn⁽²⁾.

Si nos deux textes étaient des documents de chancellerie, le désaccord serait irréductible. Mais à l'époque du chroniqueur on remplaçait couramment le surnom en *al-dīn* par un relatif formel⁽³⁾; il pouvait donc dire al-Shudjā'i (pour Shudjā' al-dīn) Shāhīn, et il suffit d'admettre qu'il a renversé les deux termes ou qu'un copiste ancien les a renversés par mégarde⁽⁴⁾. D'autre part, l'inversion du nom propre dans le n° 74 ôte à ce texte, d'ailleurs très négligé, toute précision protocolaire. Malgré ces concessions, je penche à croire que le Shāhīn de l'inscription correspond à l'Égorgeur. En effet, il a été gouverneur, alors que l'autre n'est signalé que comme intendant; or le titre *maqarr*, qui s'adressait alors à des émirs d'un rang élevé, s'accorde mieux avec la première de ces deux charges⁽⁵⁾. Il est vrai qu'un grand nombre de fonctionnaires, sous les Mamlouks, remplirent simultanément l'une et l'autre⁽⁶⁾. Mais une lecture attentive de ce passage du chroniqueur donne à croire que Shāhīn Dhabbāh fut gouverneur jusque vers l'année 834 ou 835; dès lors, Shāhīn Shudjā'i ne pouvait exercer cette fonction, vers 832, conjointement avec celle d'intendant. Ainsi le

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 609 en bas (269 en bas suiv.); sur le second, cf. plus loin, n° 165. Sur les fonctions de l'intendant, voir plus haut, p. 194, n. 6 et renvois; sur celles du gouverneur, plus bas, n. 6 et p. 232, n. 1.

(2) Sur cette importante distinction, voir *MCI A*, I, index à *relatif* (chiffres gras); cf. plus haut, p. 217, et plus loin, *passim*.

(3) Sur ce terme, voir plus haut, p. 218, n. 3 et renvois.

(4) Samhūdi, p. 148, l. 5-6 d'en bas, nomme en 887 un certain Shudjā'i Shāhīn Djamāli dont le premier surnom paraît être un relatif de titre, pour Shudjā' al-dīn.

(5) Toutefois le titre *maqarr* est donné à des intendants dès avant cette époque; ainsi n°s 177 suiv.

(6) Voir Mudjir al-dīn, p. 604 en bas (261) suiv. et *passim*; cf. plus loin, n°s 180, 182, 237 et *passim*. C'est ce que confirme Qalqashandī, IV, p. 199, l. 3 : *wa-qad djarati l-'adatu an yudāfa ilā niyābati l-quḍsi nazaruhu wal-khalī...* «c'était l'usage de réunir au gouvernement de Jérusalem l'intendance de cette ville et d'Hébron»; cf. VII, p. 170, l. 11 (*wa-rubbamā uḍfa ilā nā'ibi l-quḍsi nazaru l-haramaini*), et *Diwān*, Pa. 4439, f° 147 a en haut (texte analogue) et 238 a.

n° 74 est probablement au nom d'un gouverneur. Or on a vu (p. 228) qu'à la fin du xv^e siècle la Djāwliyya était l'hôtel du gouvernement (*dār al-niyāba*). Le gouverneur de Jérusalem était alors un nā'ib, dépendant d'un nā'ib-kāfil ou gouverneur général de province (*mamlaka*)⁽¹⁾. Ce fonctionnaire de second rang pouvait se contenter d'une résidence d'emprunt, occupant d'ailleurs un des plus beaux sites de la ville, et dont l'architecture était digne d'un palais.

Reste à savoir si la transformation dont je viens de parler est antérieure à 830 environ. Dans un des passages cités (p. 375, l. 8 d'en bas) le chroniqueur se borne à dire qu'elle est un fait accompli « aujourd'hui » (*yauma'idhin*), c'est-à-dire vers l'année 900 (1495). Ailleurs il précise qu'elle a eu lieu « dans ces temps-ci » (*fī hādhīhi l-azminati*) ou « à notre époque » (*fī 'aṣrinā*)⁽²⁾. Ailleurs encore il nous montre, le 10 sha'bān 879 (20 décembre 1474), le gouverneur de Ghazza, appelé à Jérusalem pour une affaire de son ressort, « siégeant dans le portique supérieur qui s'élève devant l'hôtel du gouvernement, près du minaret des Ghawānima »; bien qu'ici il ne nomme pas la Djāwliyya, l'indication topographique est assez claire⁽³⁾. Le sens de l'expression « le portique supérieur » est donné par cet autre passage⁽⁴⁾ : « Les deux portiques inférieurs, au-dessus desquels s'élève l'hôtel du gouvernement, ont été construits en même temps que le minaret des Ghawānima. Ils portent une inscription donnant la date de leur construction et de celle du minaret; mais les caractères en ont été effacés par le temps. Ils sont surmontés de deux autres portiques, bâtis un siècle (*dahr*) plus tard. » Ailleurs enfin, le chroniqueur dit que ce minaret fut bâti un peu avant

(1) A l'époque ayyoubide c'était un wālī (ou un mutawallī); voir plus haut, p. 220, n. 6 et renvois. Quand les Mamlouks organisèrent leur empire (*mamālik*) avec les débris des royaumes ayyoubides, ils créèrent des gouverneurs généraux de province (*mamlaka*) au titre *nā'ib-kāfil*, des gouverneurs au titre *nā'ib (niyāba)*, des préfets au titre *wālī (wilāya)* et d'autres subdivisions dont il sera question plus loin; cette hiérarchie compliquée est exposée en détail dans les manuels de chancellerie. Or jusqu'en 777 (1375-76) Jérusalem fut gouvernée par un wālī, et dès lors par un nā'ib, nommé dans la règle par le gouvernement central; voir Qalqashandi, IV, p. 199, l. 1; VII, p. 170, l. 9; *Diwān*, loc. cit. (lire *wilāya* et 777 au lieu de *niyāba* et 767). Voilà pourquoi vers 1340 'Umari in *Masālik*, Pa. 2325 et 5367, *passim*, et *Ta'rif*, p. 177, l. 3-4 d'en bas, fait de Jérusalem une *wilāya*, alors qu'au début et vers le milieu du siècle suivant Qalqashandi et le *Diwān*, locis cit., l'appellent une *niyāba*. Depuis le début du ix^e (xv^e) siècle la nomination du gouverneur et de l'intendant, dévolue jusqu'alors au gouverneur de Damas, fut reprise par le gouvernement central; voir Mudjir al-dīn, p. 616, l. 16 (283). Sur le ressort administratif de Jérusalem, voir p. 234, n. 1.

(2) Voir les textes cités p. 233, n. 5.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 641, l. 5. Un peu avant lui Suyūṭi, Be. 6099, f° 31a en haut et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 267 (21), place aussi le Bāb al-ghawānima (près du minaret) dans le voisinage de la Dār al-niyāba.

(4) Voir le même, p. 376, l. 6 (117); cf. CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 152.

700 (1300)⁽¹⁾. Si l'on donne à *dahr* la valeur d'un siècle environ, et si l'on admet que les portiques supérieurs furent bâtis lors de la transformation de la Djāwliyya, on arrive à la conclusion provisoire et approximative qu'elle eut lieu vers le début du ix^e (xv^e) siècle. Dès lors, si le titulaire du n° 74 est ce Shāhīn Dhabbāḥ qui fut gouverneur vers 832, on peut croire que ce texte vise une réparation de sa résidence, c'est-à-dire de la Djāwliyya, transformée peu auparavant en hôtel du gouvernement.

Cette conclusion paraît confirmée par le détail suivant : En parlant de ce Shāhīn, le chroniqueur dit qu'on le surnomma l'Égorgeur, parce qu'il fit égorger des bédouins pillards à la porte de la Dār al-niyāba⁽²⁾. Selon toute apparence, il s'agit ici du nouvel hôtel du gouvernement, c'est-à-dire de la Djāwliyya; s'il avait voulu parler de l'ancienne résidence, le chroniqueur n'eût pas manqué, sans doute, d'en préciser l'emplacement, puisqu'à son époque les gouverneurs n'y résidaient plus⁽³⁾. Et l'on se demande enfin si les réparations de Shāhīn, marquées par le n° 74, n'ont pas eu pour but, précisément, de transformer le liwān d'une madrasa, ouvert à tous les vents, en une salle fermée, réservée au gouverneur ou à ses bureaux⁽⁴⁾. Dans ce cas, la transformation aurait eu lieu sous Shāhīn lui-même, c'est-à-dire vers 830.

Quelle que soit la date exacte de cette opération, je crois avoir démontré qu'il faut chercher ici la Djāwliyya; reste à fixer la date de sa construction. Le chroniqueur se borne, à deux reprises, à l'attribuer à l'émir Sandjar Djāwli, gouverneur de Ghazza, de Jérusalem et d'Hébron⁽⁵⁾. Or il fut nommé gouverneur

(1) Voir le même, p. 380, l. 4 (126), et 606, l. 17 (265 en haut).

(2) Voir le même, p. 609, l. 7 d'en bas (270 en haut).

(3) D'après lui, p. 398, l. 12 (165), le gouverneur (*nā'ib*) résidait auparavant à la Zāwiyat al-dargāh; voir plus haut, p. 181 et 182, n. 3. Ailleurs, p. 302, l. 7 (76 en bas), et 406, l. 2 (183), il note qu'autrefois le gouverneur (*wāli*) résidait à la citadelle. De tous ces passages et d'autres encore on peut conclure que les gouverneurs ayyoubides (*wulāt*) habitèrent la citadelle et les gouverneurs mamlouks (*nuwwāb*) une partie de l'ancien Hôpital latin, puis la Djāwliyya dès le début du xv^e siècle; sur les transferts ultérieurs de l'hôtel du gouvernement, voir plus haut, p. 226, n. 3. Mais la citadelle resta sous les ordres d'un commandant distinct (*nā'ib al-qal'a*); voir plus haut, p. 145, n. 3.

(4) On a vu (p. 227) que ce liwān est divisé par des cloisons dont l'installation pourrait remonter à cette époque; toutefois, elle m'a paru plus moderne encore. On va voir que ce liwān devint peut-être la salle de justice du gouverneur.

(5) Mudjir al-dīn, p. 390, l. 1 (148) : « La madrasa Djāwliyya a été fondée par l'émir 'Alam al-dīn Sandjar Djawli, gouverneur de Ghazza, né en 683 (lire 653). . . . mort en ramadān 745 (janvier 1345). Mais en ces temps-ci (*fi hādhihi l-azminati*) elle est devenue la résidence (*sukn*) des gouverneurs (*nuwwāb*) de Jérusalem. » Et p. 607, l. 8 (266) : « Le grand émir 'Alam al-dīn Sandjar ibn

de Ghazza et de la Palestine presque tout entière en djumādā I^{er} 711 (septembre-octobre 1311) et remplit cette charge jusqu'en sha'bān 720 (septembre 1320). Destitué à cette époque, il subit une longue disgrâce. A partir de 728 il occupa diverses fonctions et fut de nouveau gouverneur de Ghazza vers 743, mais durant trois ou quatre mois seulement, enfin il mourut en 745⁽¹⁾. On sait d'autre part que Sandjar construisit à Ghazza en 714 et en 718⁽²⁾, et à Hébron de 718 à 720⁽³⁾. Dès lors on ne se trompera pas beaucoup en assignant à la Djāwliyya une date comprise entre 711 et 720.

Les cartouches sculptés au-dessus du grand arc A du liwān L S (fig. 36) sont-ils aux armoiries du fondateur? Les cartouches armoriés remontant à cette

‘Abdallah Djāwli, le chafīte, né en 653 (1255-56)... appartient à un émir nommé Djāwli (cf. plus haut, p. 218, n. 7)... Sous le règne de Malik Naṣīr Muḥammad il fut nommé intendant des deux ḥarams et gouverneur de Jérusalem et d'Hébron, puis gouverneur de Ghazza... Dans la suite il occupa encore une fois ce dernier poste... Il bâtit à Jérusalem une madrasa; c'est elle qui est devenue à notre époque (*fi ‘asrīnā*) la résidence (*maskan*) des gouverneurs (*nuwwāb*) de Jérusalem; cf. Sauvaire in DE LUYNES, *Voyage*, II, p. 190 suiv. Ibn kathīr et Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1598, f^o 68 b en haut, nomment aussi Jérusalem parmi les villes où Sandjar fit des fondations. La date de sa naissance (653 et non 683) est confirmée par quelques auteurs cités note suivante.

(1) Voir ANON. in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 155 en bas, 170 en bas, 180 en haut et *passim*; Ibn ḥabīb, p. 382; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f^o 548 a et *passim*; *Khiṭāṭ*, II, p. 398, l. 9 suiv.; Ibn qāḍī shuhba, *ms. cit.*, f^o 67 b suiv.; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f^o 148 a et *passim*; *Manhal*, Pa. 2070, f^o 107 a; cf. *M C I A*, I, p. 159.

Jérusalem, d'abord une simple wilāya, puis une niyāba (voir plus haut, p. 232, n. 1), faisait alors partie d'un district important de la province de Damas, dont le chef-lieu était Ghazza. Au siècle suivant Ghazza formait une province indépendante et Jérusalem, semble-t-il, fut rattachée tantôt à elle, tantôt et plus souvent à celle de Damas; voir Dimashqī, p. 201, l. 12 (272); ‘UMARĪ, *Masālik*, Pa. 2325 (et 5867), f^o 213 b (et 221 a) suiv.; *Ta‘rif*, p. 176 suiv.; Qalqashandī, IV, p. 98 à 102 et 197 suiv.; VII, p. 168 à 179; *Diwān*, f^o 87 a-b, 147 a et 238 a suiv.; Khalil-Ravaisse, p. 42 en bas; Khalil-Hartmann, p. 44; cf. *M C I A*, I, p. 214, n. 1 et 2, et 219 en bas. Il est très difficile de se faire du ressort administratif de Jérusalem, et surtout des changements qu'il a subis, une idée claire par les manuels de chancellerie, dont la plupart sont des compilations hétéroclites. Ainsi ce ressort n'est pas le même dans toutes les parties de l'énoûme ouvrage de Qalqashandī, qui tantôt cite ‘Umari ou d'autres auteurs, tantôt parle en son nom propre et pour son temps, et ce désaccord se reflète dans le *Diwān*, qui le résume et dont le manuscrit est plein de lacunes; quant à Khalil, sa valeur documentaire, pour des questions aussi spéciales, est un peu suspecte. En résumé, je crois que Jérusalem n'a guère cessé de dépendre de Damas, soit par Ghazza, soit directement; cf. plus loin quelques notes aux n^{os} 76, 90, 91, 103, 233, 236, 288 et *passim*.

(2) D'après deux inscriptions inédites de cette ville.

(3) Voir l'inscription publiée par Sauvaire in DE LUYNES, *tom. cit.*, p. 189; Mudjir al-din, p. 58 (19), trad. Quatremère in *SM*, *Ib*, p. 148, et SAUVAIRE, *loc. cit.*; cf. plusieurs auteurs cités n. 1, début.

époque sont encore assez rares⁽¹⁾; mais Sandjar fut un grand personnage, et s'il est vrai que son ami l'émir Salār possédait des armoiries⁽²⁾, on peut croire que Sandjar en avait aussi⁽³⁾.

Mais la Djāwliyya devenue l'hôtel du gouvernement ne suffit bientôt plus à sa nouvelle destination; voici ce que rapporte à ce sujet le chroniqueur⁽⁴⁾: « En 892 (1487) l'émir Khidr-bak, gouverneur de Jérusalem, fit bâtir à la Dār al-niyāba la salle (*maq'ad*) contiguë à l'iwān où se rendait la justice (*iwānu l-hukmi*), du côté du nord. Il la fit faire à l'imitation des salles de séances des tribunaux (*madjālisu l-hukkāmi*) en Égypte, et couvrir d'un plafond en bois verni (*wasaqafahu bil-khashabi l-madhūni*). Auparavant le gouverneur tenait séance au fond de l'iwān; dès lors, il le fit dans cette salle, ce qui était préférable à l'ancien usage. On inscrivit, tout en haut de la salle, la date de sa construction, en muḥarram de l'année 891; mais c'est une erreur, car elle n'a été construite qu'en muḥarram 892 (janvier 1487). » Ce passage intéresse à la fois l'histoire des institutions, l'archéologie et la topographie.

Touchant le premier point, il y a lieu de rappeler que les mots *hukm* et *hākim* désignent tous les offices de judicature et ceux qui les exercent, quel que soit l'ordre, judiciaire, administratif ou militaire, auquel ils appartiennent. Ce dernier mot figure à plusieurs reprises dans un privilège du sultan Salīm I^{er} aux Vénitiens, daté de 923 (1517)⁽⁵⁾. Les éditeurs de ce curieux document l'ont bien traduit par « Richter »; mais il n'est pas exact de dire, à ce propos, que *hākim* est couramment et simplement synonyme de *qāḍī*. Il est vrai que cette équivalence est confirmée par d'innombrables passages des auteurs⁽⁶⁾, mais elle

(1) Le plus ancien exemple à Jérusalem est celui de la Tankiziyya, bâtie en 729; voir une note au n° 80.

(2) ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 77, cité par Rogers in *BIÉ*, année 1880, p. 99 en bas: *kāna ranku salāra abyāda wa-aswada* « l'emblème (blason) de Salār était noir et blanc ». Ces mots, que j'ai oublié de vérifier, se rapportent sans doute au célèbre Salār, dont l'histoire est racontée dans ce volume des *Nudjūm*; on observera que l'emblème de la Djāwliyya fait aussi l'effet « noir et blanc ».

(3) Ces cartouches proviennent peut-être des restaurations de Shāhīn; il faudrait examiner le bandeau qui les porte.

(4) Voir *Mudjir al-dīn*, p. 668 en haut (288 en bas).

(5) Publié, traduit et commenté par MORITZ, *Ein Firman des Sultans Selim I. für die Venezianer*, in *Festschrift Sachau*, p. 422 suiv., et M. HARTMANN, *Das Privileg Selims I für die Venezianer* (in *Hommel-Festschrift*, II, ex *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 1916), Lei. 1917, p. 201 suiv.

(6) En voici quelques-uns pour l'époque des Mamlouks: Nuwairi, Pa. 1578, f° 28 b; Qalqashandi, IV, p. 34, l. 2 d'en bas, et *passim* (souvent); *Diwān*, Pa. 4439, f°s 130 a, l. 2, 3, 5 et 8,

n'est pas absolue; en d'autres termes, un qāḍī n'est pas toujours un ḥākim, et inversement un ḥākim n'est pas toujours un qāḍī. Le mot *ḥukm* (plur. *aḥkām*) signifie « décision, jugement, sentence ». Les sentences prononcées par le qāḍī (*al-aḥkāmū l-shar'iyyatu*)⁽¹⁾, relevaient de la loi religieuse et constituaient à peu près ce que nous appelons la procédure civile. Elles étaient de son ressort parce qu'il réunissait à d'autres fonctions, attribuées chez nous aux notaires, aux maires ou aux officiers d'état civil, celles de juge au civil. Même dans ce sens restreint *ḥākim* n'est pas tout à fait synonyme de *qāḍī*, puisque dans le privilège cité les consuls vénitiens sont aussi appelés ainsi, comme juges de leurs ressortissants. Mais la procédure pénale, criminelle ou correctionnelle, était dévolue dès l'origine à des magistrats spéciaux⁽²⁾, ou à des fonctionnaires et des officiers que leur emploi appelait à être aussi des juges⁽³⁾. Dès lors, on comprend que ce mot s'applique aux magistrats les plus divers, depuis un gouverneur (*wālī*)⁽⁴⁾ jusqu'à un simple inspecteur de marché (*muḥtasib*)⁽⁵⁾. Pour en revenir à Jérusalem sous les Mamlouks, je me borne à citer deux documents officiels en copie authentique, à savoir deux décrets en faveur des Franciscains du mont Sion, datés de 831 (1427) et 876 (1472), où le terme générique *ḥākim* désigne expressément les magistrats de Jérusalem, j'entends les fonctionnaires du gouvernement, et non les juges canoniques⁽⁶⁾.

Cette interprétation, dans ce cas particulier, me paraît confirmée par deux autres passages du chroniqueur⁽⁷⁾ : « Il y avait auparavant à Jérusalem un amīr

237 b, 240 a et *passim*; MAQRĪZĪ, *Khīṭāṭ*, II, p. 407, l. 4; Mudjir al-dīn, p. 478, l. 1, 586, l. 16 et 18, 599, l. 4-5 d'en bas, 600, l. 8 d'en bas, 604, l. 9 et 15, et *passim* (très souvent). Dans tous ces passages *ḥukm* (plur. *aḥkām*) est pratiquement synonyme de *qadā'*, et *ḥākim* (plur. *ḥukkām*) l'est de *qāḍī*.

(1) Voir QALQASHANDĪ, *loc. cit.*; *Inschriften Oppenheim*, n° 27, l. 9 et 11, et p. 24 suiv.

(2) Tels que le juge à l'armée (*qāḍīyu l-askari*), qu'il ne faut pas confondre avec un simple qāḍī.

(3) C'est donc à tort que M. Hartmann rejette la traduction « weltlicher Richter » de Goldziher pour l'épithète *ḥākim* attribuée par Bukhāri à l'un des grands généraux de Mahomet. Sans être un qāḍī, il exerçait une juridiction militaire sur ses soldats, et à ce titre il était un ḥākim, comme tout gradé qui punit ou peut punir un subordonné; c'est précisément cette nuance que Goldziher exprime avec bonheur.

(4) Voir SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, inscr. n° 51, l. 11, et p. 193, n. 1.

(5) Voir SNOUCK, *Mekka*, I, p. 94, n. 6.

(6) GOLUBOVICH, *Serie*, p. 165, l. 1, et 175, l. 8 : . . . *al-ḥukkāmī bi l-quḍsi l-sharīfī min al-nāziri wal-nā'ibi wal-wālī wa-ghairihim* « les « justiciers » de Jérusalem, à savoir l'intendant, le gouverneur (de la province), le gouverneur (de la ville ou de la citadelle), et les autres ».

(7) Voir Mudjir al-dīn, p. 616, depuis l. 5 (282 suiv.).

ḥādġib, suivant l'usage adopté dans d'autres villes⁽¹⁾. Il rendait la justice (*yah-kumu baina l-nāsi*) et c'est à lui que ressortissaient les affaires criminelles et d'autres analogues (*al-umūru l-muta'alliqatu bi-arbābi l-djarā'imi wa-ghairuhā*) qu'on porte aujourd'hui devant les commandants de la police (*ḥukkāmu l-shur-tati*)⁽²⁾. » Et un peu plus loin : « Dans la suite cet office fut supprimé, et la justice (*al-ḥukm*) fut attribuée aux gouverneurs (*nuwwāb*) de Jérusalem ». Or il est clair qu'aucun de ces magistrats n'était un simple qāḍi.

On comprend maintenant pourquoi il y avait une salle de justice dans l'hôtel du gouvernement. Et quand le chroniqueur ajoute que le nouvel usage était préférable à l'ancien, il veut dire sans doute qu'il ne convenait guère à la dignité du représentant du sultan de siéger dans la même salle que ses subordonnés⁽³⁾.

En ce qui concerne l'archéologie, le chroniqueur précise que le nouveau maq'ad imitait les salles de justice égyptiennes, avec un plafond de bois verni, c'est-à-dire peint et doré. On voit encore au Caire plusieurs de ces salles ouvertes, sur une place tranquille ou sur une cour intérieure, par une haute et légère arcature sur colonnes, en façon de portique, et couvertes d'un plafond peint et doré, à poutres apparentes. Or la plupart de ces salles datent de la fin du xv^e siècle; leurs inscriptions les appellent aussi *maq'ad*⁽⁴⁾, et par une curieuse

(1) Sur ce titre et sa fonction, voir *M C I A*, I, p. 567; aux sources citées n. 4, ajouter surtout Qalqashandi, IV, p. 19 en bas (où l'on voit que cet officier était aussi un juge, soit en dernier ressort, soit avec appel au vice-roi), 185 suiv., 218 en haut, 233 en bas, 238 en haut; V, p. 449 suiv., et *passim*, surtout dans le chapitre des lettres et brevets, t. VII. Comme l'administration des grandes provinces de Syrie imitait en petit celle de l'Égypte, elles avaient aussi un amīr ḥādġib en chef, avec plusieurs subordonnés. Ainsi celui de Jérusalem, que cet auteur paraît ignorer, peut-être parce qu'il n'existait plus à son époque, dépendait de Damas, ou directement du Caire, et l'on comprend qu'il ait eu, lui aussi, des attributions judiciaires. Sur la juridiction (*ḥukm*) du sultan, du nā'ib, du ḥādġib, etc., voir MAQRĪZĪ, *Khīṭaṭ*, II, p. 220 suiv. et in DE SACY, *Chrestomathie*, II, p. 157 suiv.; cf. le premier, I, p. 425, l. 23; II, p. 310, l. 5 d'en bas, et *passim*, et CASANOVA, *Citadelle*, p. 609, 613, 642, 695 et 709, qui dit à ce propos, *prim. loc. cit.* : « C'est la confusion des pouvoirs administratif et judiciaire ». Mais je suppose qu'un Oriental de ce temps porterait le même jugement sur nos institutions.

(2) Qalqashandi, IV, p. 23 en haut, et V, p. 450 en bas, appelle ces officiers *wulātu l-shurṭati* et leur attribue aussi des fonctions judiciaires (*ḥukm*).

(3) En 1914 le commandant de la police à Jérusalem siégeait au nouveau séraï, dans une chambre voisine de celle où recevait le gouverneur (*mutaşarrif*).

(4) Voir *M C I A*, I, nos 303, 340 suiv., 362 suiv., 391 et 423, où *maq'ad* ne désigne peut-être que la salle, et non le palais entier. Il ne faut pas confondre le maq'ad avec la manzara des hôtels privés, qui lui ressemble beaucoup, mais avec un caractère plus intime, et dont la loggia n'a le plus souvent que deux arcades au lieu de trois; voir LANE, *Manners and Customs*, I, p. 13 et

coïncidence, l'une des plus connues servait, naguère encore, de salle des pas perdus pour le tribunal indigène (*mahkama*), installé dans un édifice moderne adjacent⁽¹⁾.

Reste la topographie : de quel côté faut-il chercher cette nouvelle salle de justice? Le chroniqueur la dit « contiguë au nord à l'iwān al-ḥukm »; cet iwān, c'est peut-être le liwān L S (fig. 35), que j'ai supposé (p. 233) avoir été converti en salle de séance, ou en bureaux, quand la Djāwliyya devint l'hôtel du gouvernement. Mais au nord du liwān L S règne la cour C, entourée de chambres étroites; on ne pouvait guère y établir un maq'ad. Je le chercherais plutôt à l'ouest, vers la façade C (p. 229 suiv. et pl. LXII à gauche). Dans la partie gauche et vers le haut de cette façade, deux petites fenêtres carrées s'ouvrent dans deux niches plates couronnées par un encorbellement en alvéoles, dont le style trahit la fin du ix^e (xv^e) siècle⁽²⁾. Autour de ce motif la façade a conservé d'autres restes de cette époque, ainsi le sommet d'un arc brisé, peut-être un débris de la loggia qui bordait le maq'ad de 892. En effet, cette salle d'apparat s'ouvrirait probablement au sud sur l'esplanade, comme toutes les loggias des monuments qui entourent le Ḥaram; or cette condition n'est remplie que si on la cherche à l'ouest de la Djāwliyya⁽³⁾. Les termes d'orientation, chez les auteurs arabes, ne sont pas toujours précis, et bien que le chroniqueur se trompe rarement, il est permis de voir ici une distraction de sa part, ou une faute de copie.

Si cette correction paraît trop arbitraire, on peut, négligeant le liwān L S, placer déjà l'iwān al-ḥukm sur la façade C; car les débris d'architecture que j'y

la gravure en face. Pour d'autres illustrations de l'un et l'autre type, voir *Description de l'Égypte*, état moderne, atlas, I, pl. 50 et 59; COSTE, *Monuments*, pl. XLV, n° 22; PRISSE, *Art arabe*, atlas, pl. 31 et 39; *M C I A*, I, pl. XXXVI en bas; *Comité*, XIX (1902), pl. V; FRANZ, *Kairo*, p. 112 et 121; MIGEON, *Caire*, p. 27 suiv.; SALADIN, *Manuel*, fig. 101; HERZ, *Islām*, fig. 192.

⁽¹⁾ Celle du palais de l'émir Māmāy; voir *M C I A*, I, p. 540 suiv.; *Comité*, *tom. cit.*, p. 149 suiv. D'après Herz (lettre à l'auteur, 1918), cette coïncidence est fortuite et le maq'ad égyptien n'a rien à voir, en principe, avec une institution publique; c'est toujours une salle à loggia, servant de salon dans un palais ou un hôtel privé, ou dans un mausolée, pour les réunions durant les fêtes des morts. Le mot et la chose se retrouvent plus au nord jusqu'à la limite imposée par le climat, ainsi dans les belles maisons urbaines de la Syrie du Centre et du Nord, et jusque dans le Ḥaurān; voir un maq'ad druze in Miss BELL, *Syria, the desert and the town*, Lo. 1908, fig. à p. 103.

⁽²⁾ On les voit bien à la loupe sur l'épreuve originale. Ce motif rappelle, en plus simple, celui qui décore la façade du Zamani (n° 103), bâti en 881, soit onze ans avant notre maq'ad; voir pl. LXXXVI à droite.

⁽³⁾ Au Caire le maq'ad s'ouvre toujours au nord, pour recueillir la brise; voir Herz in *Comité*, *pag. cit.* en bas. Mais ici la chaleur est moins forte, et c'est la vue du Ḥaram qui fixe l'orientation des loggias; cf. n° 106, fin du commentaire.

ai signalés peuvent aussi remonter au début du xv^e siècle. Alors, sans toucher au texte du chroniqueur, on pourra chercher le maq'ad au nord, dans les bâtiments de la caserne. A ce propos, je rappelle un passage déjà cité (p. 232), où l'on voit le gouverneur de Ghazza siégeant en 879 « dans le portique supérieur qui s'élève devant l'hôtel du gouvernement, près du minaret des Ghawānima ». Il siégeait sans doute dans l'iwān al-ḥukm, puisque le maq'ad n'était pas encore construit. Or on a vu (p. 232) que quatre portiques bordaient alors cet hôtel : deux inférieurs, construits vers 700 (1300), et deux supérieurs, bâtis vers 800 (1400). L'explication la plus naturelle de ce passage, c'est que les deux portiques inférieurs régnaient l'un devant la façade B (ancienne Djāwliyya), l'autre devant la façade C, à l'alignement des portiques conservés plus à l'est, et que les deux supérieurs s'élevaient au-dessus, peut-être en retrait des deux premiers. Or les débris que j'ai décrits dans la façade C sont en retrait sur les portiques à l'est, mais à l'alignement de la Djāwliyya, et à peu près au niveau de son iwān LS. Ainsi, l'on peut chercher l'iwān al-ḥukm ici tout aussi bien qu'au iwān LS, puisque le chroniqueur ne précise pas dans lequel des deux portiques supérieurs eut lieu cette séance de 879; mais la façade C répond mieux que celle de la Djāwliyya aux mots « près du minaret des Ghawānima ».

En résumé, la madrasa Djāwliyya, bâtie par l'émir Sandjar vers 715 ou 720 (1320), s'élevait en bordure nord du Ḥaram, non loin de l'angle nord-ouest. Plusieurs passages du chroniqueur, comparés à l'état des lieux, nous conduisent à la chercher dans le bel édifice dont j'ai donné le plan sommaire (fig. 35) et décrit le côté sud (façade B), sur le Ḥaram (pl. LXII à droite). Ce monument, qui est fort mutilé, n'a pas conservé d'inscription dédicatoire; mais son style trahit bien le début du viii^e (xiv^e) siècle. Suivant le n^o 74 il a été restauré par un émir Shāhīn qui pourrait être le personnage de ce nom signalé comme gouverneur de Jérusalem depuis 830 (1427). Or vers cette époque, et plutôt avant qu'après, la Djāwliyya devint la Dār al-niyāba, c'est-à-dire l'hôtel du gouvernement; ainsi, le n^o 74 se rapporte peut-être à cette transformation. Le iwān LS de la madrasa devint alors une salle de justice (*iwān al-ḥukm*) pour les affaires ressortissant de la juridiction du gouverneur, ou peut-être une salle de réception, puisque certains textes nous conduisent à placer la salle de justice plus à l'ouest, devant la façade C et à proximité immédiate du minaret des Ghawānima. En 892 (1487) une nouvelle salle (*maq'ad*), faite à l'imitation des salles de justice égyptiennes, fut élevée au nord de la première, c'est-à-dire au nord du iwān LS ou de la façade C, ou encore, en faisant une correction légère au

texte du chroniqueur, à l'ouest du liwān L S considéré comme l'iwān al-ḥukm, c'est-à-dire devant la façade C. Enfin, jusqu'au XIX^e siècle la Djāwliyya et ses adjonctions ont servi de bureaux au gouverneur, qui résidait tout près d'ici, dans un hôtel bordant l'esplanade à l'ouest⁽¹⁾.

75

Sur un bloc de calcaire muré au-dessus de la porte *p* (fig. 35), à l'intérieur. Quatre ou cinq lignes en naskhi ottoman; petits caractères élégants, points et signes. On ne distingue plus que quelques lettres à la fin de la ligne 1; le reste est complètement fruste. Ce texte désormais perdu rappelait peut-être une restauration du séraï à l'époque ottomane.

L'AQUEDUC PUBLIC (QANĀT AL-SABĪL). ORIGINE ANCIENNE.

Parmi les travaux d'art entrepris, dès l'antiquité, pour fournir de l'eau potable à Jérusalem, le plus important est celui qu'alimentent un grand nombre de sources captées au nord d'Hébron, et qui comprend dans son système les célèbres vasques de Salomon, près de Bethléhem. Pour franchir la vallée de Hinnom ou Wādī al-rabābi à l'ouest de Jérusalem, cet aqueduc en longe le versant ouest, courant au nord; puis il tourne à l'est et traverse le fond de la vallée immédiatement au nord du réservoir appelé Birkat al-sultān, qu'il alimentait en passant (fig. 68). Se dirigeant alors au sud, il contourne le mont Sion, suivant sa courbe de niveau, et pénètre dans la ville par la vallée du Tyropæon, pour aboutir au Bāb al-silsila et à l'intérieur du Ḥaram⁽²⁾. Je reviendrai plus loin (n° 103) sur cette dernière partie de son

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 226, n. 3. A l'époque du chroniqueur il résidait peut-être plus au sud; voir plus loin, note au n° 85.

⁽²⁾ Sur les sources, les vasques, l'aqueduc (dit de Ponce Pilate, inférieur ou low level) et la Birkat al-sultān, voir, outre les sources médiévales citées dans ce commentaire et aux n°s 103 et 110 à 115, Quaresmius (vers 1620), II, p. 717 a et 764 a, et un grand nombre de relations jusqu'au début du XIX^e siècle; puis ROBINSON, *Researches*, I, p. 390, 485 suiv. et 514 suiv.; II, p. 163 suiv.; *Forschungen*, p. 322 suiv. et 358; RITTER, *Erdkunde*, p. 272 suiv.; TOBLER, *Topographie*, II, p. 69 suiv., 84 suiv. et 855 suiv.; *Denkblätter*, p. 71 en bas; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 63; II, p. 496 suiv.; BARTLETT, *Walks*, p. 57 suiv.; WILSON, *Survey*, p. 9 suiv., 79 suiv. et pl. XXVIII; *Recovery*, p. 23 suiv. et 233 suiv.; MAUSS in DE LUYNES, *Voyage*, II, p. 84 suiv.; Drake in *PEFQ*, 1874, p. 27 suiv.; WARREN, *Underground*, p. 132 suiv. et 441 suiv.; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 64 suiv.; *SWP, Memoirs*, III, p. 89 suiv. et *Jerusalem*, p. 376; Schick in *ZDPV*, I, p. 143 suiv., et *PEFQ*, 1898, p. 224 suiv. et le plan, dont j'ai tiré mon croquis (fig. 68); SMITH, *Jerusalem*, I, p. 113, 124 suiv. et carte 2; MERRILL, *Jerusalem*, pl. à p. 63 et 271; CUINET, *Syrie*, p. 654 suiv.; Isambert, p. 227, 282, 310, 321 et 357 suiv.; Bædeker, p. 55 en bas, 66 et 106 suiv., et tous les plans. Sur les derniers travaux, voir le rapport du major Stephen in *PEFQ*, 1919, p. 15 suiv.

tracé; ce chapitre est consacré surtout au passage de la vallée de Hinnom. Pour la franchir, l'aqueduc décrit un arc irrégulier dont la corde est représentée par la paroi nord de la Birkat al-sultān. Cet arc et cette corde inscrivent un fond plat gazonné, planté d'oliviers, où l'on a cru reconnaître un petit réservoir, aujourd'hui comblé, qui servait à décanter une partie de l'eau recueillie par le grand réservoir⁽¹⁾. L'aqueduc franchit ici le thalweg sur un pont en ligne brisée, formé de quelques arches basses, enfouies aujourd'hui dans le sol⁽²⁾.

76

RESTAURATION PAR MALIK NĀSIR MUHAMMAD. 720 H. — Grande dalle de calcaire scellée dans le pont, du côté sud, en *a* (fig. 68), au-dessus des arches et presque au niveau du sol actuel, sous une corniche à moitié fruste; dimensions environ 200 × 60⁽³⁾. Deux lignes en naskhi mamlouk; grands caractères, points et

⁽¹⁾ Voir surtout Schick in *PEFQ*, 1898, p. 226 et le plan cité, à droite, et la coupe en haut; cf. WILSON, *Survey*, photographs, pl. 37 *a* (vue prise du nord).

⁽²⁾ Sept sur le plan Schick, neuf dans son texte (p. 227 en haut) et la plupart des relations antérieures. On en voit quatre en F dans la gravure de Zuallart (1586), p. 145, reproduite in



Fig. 39. — Pont de l'aqueduc d'après Zuallart.

Cotovicus, p. 286, et ici (fig. 39), où elles sont placées en ligne droite et trop au sud, contre le grand réservoir; cf. BARTLETT, *Walks*, gravures à p. 56 et 59. Le dessin de Sanuto in *ZDPV*, XXI, pl. 4 en bas, où Schick (p. 228 en bas) a cru reconnaître l'aqueduc et le réservoir, est peu concluant.

⁽³⁾ Estimées après coup sur la photographie; en 1914 la dalle avait disparu et l'on m'a dit qu'elle avait été enlevée quelques mois auparavant. On pourrait les mesurer sur le cadre, s'il est encore en place, ou sur une empreinte en noir conservée à Notre-Dame de France, mais qui m'a

signes. La fin du texte est gravée en petits caractères dans les queues d'aronde *a* et *c* (fig. 40), puis dans les quatre médaillons *e*, *i*, *m* et *n*, sculptés en creux aux quatre angles. Inédite⁽¹⁾; voir pl. LVII en bas (cliché Sobernheim 1905).

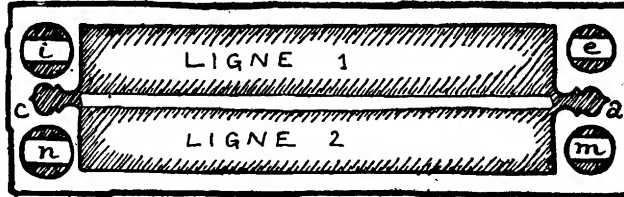


Fig. 40. — Disposition du n° 76.

(1) بسمه... أمر بعمارة هذه القناة المباركة مولانا السلطان (2) الملك الناصر سلطان الإسلام والمسلمين محمد ابن السلطان الملك المنصور قلاوون (a) في شهر (?) سنة (c) عشرين وسبعمائة (e) عز لمولانا (i) الملك الناصر (m) عز لمولانا (n) الملك الناصر.

A ordonné la réparation de ce canal béni notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir, le sultan de l'Islam et des musulmans, Muḥammad, fils du sultan al-Malik al-Manṣūr Qalāwun. Dans les mois de l'année 720 (1320-21). Gloire à notre maître al-Malik al-Nāṣir!

L. 1 : Schick a cru trouver dans ce texte, qu'il aurait dû lire au lieu de le citer de seconde main, la preuve que Muḥammad a restauré l'aqueduc, construit le petit réservoir et réparé le grand, enfin que ce dernier doit à ce sultan son nom de Birkat al-sultān⁽²⁾. De ces quatre conclusions, les trois dernières sont des hypothèses; j'y reviendrai vers la fin de ce commentaire. La première seule ressort du texte qu'on vient de lire; en effet, le mot *'imāra* s'emploie presque

paru trop peu nette pour être reproduite. La corniche, d'aspect un peu latin, a le même profil que l'archivolte de la Kubakiyya (pl. LI) et pourrait provenir du cimetière latin signalé plus haut, p. 208-209; mais je la crois plutôt arabe, peut-être latinisante.

⁽¹⁾ Signalée déjà par Quaresmius, II, p. 598b (cf. une note au milieu du commentaire des nos 110 à 115), puis résumée, mais avec des erreurs dans les noms et la date, par SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 94; KRAFFT, *Topographie*, p. 112 en bas et 189 en bas; WILLIAMS, *City*, II, p. 498 en bas; SCHWARZ, *Das heilige Land*, Frankfort 1852, p. 229; RITTER, *Erdkunde*, p. 278 et 375; TOBLER, *Topographie*, II, p. 78, n. 3, et 92 en bas; ROBINSON, *Forschungen*, p. 297, n. 1; Schick in *ZDPV*, I, p. 172 en bas, et *PEFQ*, 1898, p. 228 en bas; Isambert, p. 321b en bas, etc. Schultz prétend même que la date a disparu, parce qu'il ne l'a pas vue dans les queues d'aronde. D'autres auteurs signalent aussi les travaux de Muḥammad, sans parler de l'inscription; ainsi de SAULCY, *loc. cit.*

⁽²⁾ Voir *PEFQ*, 1898, p. 228 en bas.

toujours d'une restauration, et le mot *qanāt* « roseau, canal » désigne ici l'aqueduc seulement. Si le rédacteur avait voulu parler des réservoirs, il les eût appelés d'un autre terme, tel que *birka*.

De fait l'aqueduc, et lui seul, était nommé couramment *qanātu l-sabīli*, ainsi qu'il résulte de quatre passages du chroniqueur⁽¹⁾. Décrivant les deux vasques de Salomon (*birkatā l-mardjī'i*), il dit qu'elles servent, de son temps, à recueillir l'eau que la *qanāt al-sabīl*⁽²⁾ amène à Jérusalem. Dans sa biographie du sultan Muḥammad on lit ces mots, qui lui ont peut-être été suggérés par la lecture du n° 76 : « Il répara (*'amara*) la *qanāt al-sabīl* qui est près de la Birkat al-sultān, hors de Jérusalem du côté de l'ouest ». Ici l'auteur, tout en nommant le grand réservoir, ne dit pas que Muḥammad l'a réparé, ni qu'il lui doit son nom. Parlant des travaux du sultan Khushqadam, il lui attribue la réparation (*'imāra*) de la *qanāt al-sabīl* qui aboutit à Jérusalem depuis la source d'al-'Arrūb, et celle de la vasque orientale⁽³⁾. Enfin dans sa chronique du règne de Qāyt-bāy, à propos d'une autre affaire, il dit que la *qanāt al-sabīl* avait besoin d'être réparée près de la Birkat al-sultān.

Sur ces quatre passages où *qanātu l-sabīli* désigne l'aqueduc en général, il y en a deux où ce terme semble ne viser que le tronçon voisin de la Birkat al-sultān. Or en 943 (1536) le sultan Sulaimān I^{er} fit élever, sur le côté sud de ce réservoir, une fontaine que l'aqueduc alimentait en passant et que son inscription (n° 110) nomme un *sabīl*. S'il en a remplacé un plus ancien, ce dernier aurait pu, dès avant l'époque du chroniqueur, donner son nom à cette partie de l'aqueduc; en effet, le mot *sabīl* s'employait, bien avant lui, dans le sens spécial de « fontaine publique »⁽⁴⁾. Mais on verra que le n° 110 parle d'une

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 409, l. 12 (190), 438, l. 4 d'en bas (247 en haut), 445, l. 9 (258 en haut), et 619, l. 4 d'en bas; cf. le commentaire du n° 103.

(2) Texte du Caire (l. 13) السبيل, corrigé in trad. Sauvaire. Mais on pourrait lire aussi *qanātu l-sabīli* « la canalisation du torrent »; cf. *SWP, Mémoires*, III, p. 301, et *Name lists*, p. 407.

(3) Ailleurs, p. 661, l. 2-3 d'en bas, il appelle *qanātu l-'arrūbi* la canalisation qui conduisait aux vasques les eaux du Wādī al-'arrūb; sur ce nom, voir Schick in *ZDPV*, I, p. 156 suiv.; carte anglaise, feuille XXI (6), et *Name lists*, p. 392 et 410; *SWP, pag. cit.*; Isambert, p. 227 b; Bædeker, p. 107 et 110; cf. le commentaire du n° 103. Je n'ai pas à rechercher ici pourquoi le chroniqueur ne signale que deux vasques, alors qu'à la même époque Fabri les décrit toutes les trois; cf. n° 103, commentaire.

(4) En épigraphie dès le VIII^e (XIV^e) siècle au plus tard; voir *MCI A*, I, n°s 155 et 179, datés 755 et 770. Pour Jérusalem et la Palestine jusqu'à nos jours, voir n°s 92, 110 à 114, 165 suiv., 188 suiv., 191 et 206; cf. Baldensperger in *PEFQ*, 1910, p. 264 suiv. Sur ce terme en général, voir les sources citées par Chauvin in *JA*, 9^e série, VII, p. 159 suiv. et in *MCI A*, I, *passim* (index); cf. CASANOVA, *Foussât*, I, p. xxxv en bas.

construction nouvelle (*inshā'*) et que la fontaine de Sulaimān paraît être originale. Puisque *sabīl* désigne toute œuvre d'utilité publique, en particulier tout appareil d'eau potable, il vaut mieux traduire, avec Sauvaire, *qanātu l-sabīli* par « l'aqueduc public » et appliquer ce terme à son parcours entier.

En effet, les ingénieurs de Muḥammad ne se bornèrent pas à réparer l'aqueduc au droit de la Birkat al-sultān. Dès l'année 713 (1313-14), sur l'ordre de ce prince et sous les auspices de l'émir Sandjar Djāwli, l'on avait capté l'eau d'une source près d'Hébron, pour la conduire à Jérusalem⁽¹⁾. Et quinze ans plus tard l'émir Tankiz, gouverneur de la Syrie, acheva cette longue entreprise⁽²⁾ : « C'est lui qui répara l'aqueduc (*'amara qanāta l-mā'i*) aboutissant à Jérusalem. Les travaux commencèrent en shawwāl de l'année 727 (août-septembre 1327). L'eau arriva dans la ville sainte et pénétra jusqu'au milieu du Haram à la fin de rabī I^{er} de l'année 728 (février 1328)⁽³⁾. Il fit faire aussi le bassin de marbre entre la Şakhra et l'Aqṣā⁽⁴⁾. »

Ces étapes successives montrent l'importance des travaux de Muḥammad; de fait, ils furent considérés alors comme une véritable création. Un voyageur arabe qui visita Jérusalem en 726 (1326), à la veille de leur achèvement, en parle en ces termes⁽⁵⁾ : « Auparavant cette ville n'avait pas de canal (*nahr*); c'est l'émir Saif al-dīn Tankiz, le gouverneur de Damas, qui, de notre temps, y a conduit

(1) Voir Ibn ḥabīb, p. 320 en bas et in *SM*, I b, p. 249; Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1598, f° 68 b (*wa-sāqa l-'aina ila l-quḍsi*). L'émir Sandjar était alors gouverneur de la Palestine; voir plus haut, p. 233 et 234.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 387, l. 7 (142 en bas).

(3) Et non mars-avril, in trad. Sauvaire. Ibn qāḍī shuhba, *ms. cit.*, f° 2 a en bas, donne les mêmes dates en d'autres termes : *wa-fihā... adjrā qanātan ila l-quḍsi tadkhulu ilā bābi l-masjdīdi l-aqṣā wa-aqāmū fi 'amalihā sanatan* « et en cette année (728)... il poussa un aqueduc jusqu'à Jérusalem, qui pénétrait par la porte du Haram; et l'on mit une année à le faire ». Ces derniers travaux coïncident avec la construction de la Tankiziyya, achevée en 729 et que l'aqueduc alimentait en passant; voir le commentaire du n° 80. Il va sans dire que le nom de Tankiz ne figure ici qu'à titre honorifique. L'entreprise fut dirigée par l'émir Quṭlūbak, qui fut mandé peu après au Caire pour un travail semblable; voir MAQRĪZĪ, *Khīṭāṭ*, II, p. 230, l. 9, et in CASANOVA, *Citadelle*, p. 660 et 662, l. 7 du texte arabe; 'ILMAWĪ, *Mukhtaṣar al-dāris*, ms. Ravaisse (cf. Sauvaire in *JA*, 9^e série, III, p. 252).

(4) Ce bassin se voit encore sur l'esplanade, au nord de l'Aqṣā, entouré d'une grille de fer et ombragé de quatre cyprès (pl. LXXXV en haut et en bas); c'est la Coupe (*al-ka's*), décrite par tous les livres. La date 720 (1320) in *SWP*, *Jerusalem*, p. 82, est une erreur ou une faute d'impression; cf. SCHICK, *Tempelplatz*, p. 48, et in *ZDPV*, I, p. 166 (sans date). Nābulusi, Pa. 5960, f° 43 a-b, décrit la Coupe et l'attribue à Qāyt-bāy, mais il prévient que c'est un on dit; en tout cas, la Coupe actuelle ne saurait être l'originale.

(5) Voir Ibn baṭṭūṭa, I, p. 121, et in Miednikoff, II, p. 1158.

l'eau ». Un peu plus tard, vers 740 (1340), un fonctionnaire bien informé écrit ceci⁽¹⁾ : « Le gouverneur du sultan à Damas (l'émir Tankiz) a fait creuser un canal (*qanāt*) et l'a prolongé jusqu'à un bassin (*birka*, les vasques) qui sert de réservoir d'alimentation pour les temps de sécheresse; d'ici l'eau coule à Jérusalem, pénètre dans l'enceinte du Ḥaram et y coule (dans la Coupe) ».

Il va sans dire que l'assertion d'Ibn battūta ne saurait être prise à la lettre. Sans remonter jusqu'à l'antiquité⁽²⁾, ni même jusqu'à la première époque arabe⁽³⁾, je rappelle que dès la fin du iv^e (x^e) siècle au plus tard, un aqueduc amenait l'eau des vasques jusqu'à l'intérieur du Ḥaram⁽⁴⁾. Quand les croisés assiégèrent Jérusalem, ils souffrirent cruellement de la soif, parce que les assiégés avaient

(1) 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 224 b en haut, et 5867, f° 231 a en bas : وساق نائب السلطان بالشم إلى مدينة القدس قناة بسطها إلى بركة هو مجتمع يرفدها بالماء زمان قلة الماء ويجرى إلى مدينة القدس ويدخل إلى مسور المسجد الأقصى ويجرى به.

Au début du siècle suivant Qalqashandi, IV, p. 101, l. 2, dit que les habitants de Jérusalem boivent l'eau de pluie des citernes « et d'une source qui y coule (amenée) de loin » (*'ainin tadjri ilaihā min bu'din*); cf. *Diwān*, Pa. 4439, f° 87 b (sans variante).

(2) Je n'ai pas à discuter ici la théorie qui attribue le canal d'al-'Arrūb et l'aqueduc inférieur à Salomon et l'aqueduc supérieur à Hérode (Barclay), ou vice versa (Schick), ou d'autres encore; l'épigraphie arabe n'apporte aucun jour à ces débats.

(3) Je fais allusion à ce passage bien connu des relations d'Arculfe et consorts, où les mots « pons (var. fons) lapideus, eminus per vallem in austrum recto tramite directus, arcubus suffultus » semblent bien, d'après le contexte, viser la partie de l'aqueduc traversant la vallée de Hinnom sur des arches; voir le texte in TOBLER et MOLINIER, *Itinera*, I, p. 159 et 221; éd. Geyer, *Lei.* 1898, p. 242 en bas; *SWP, Jerusalem*, p. 28 en haut; trad. *ibid.* et in WRIGHT, *Travels*, p. 4 en bas; *PPTS*, III, p. 19 et 74; Mickley in *Das Land der Bibel*, II 2, *Lei.* 1917, p. 36 en haut; cf. ROBINSON, *Researches*, I, p. 516, n. 2; SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 94; KRAFFT, *Topographie*, I, p. 189; WILLIAMS, *City*, II, p. 499, n. 4; RITTER, *pag. cit.*; TOBLER, *tom. cit.*, p. 91 et n. 1. Seul ce dernier rejette ce rapprochement, pour des motifs qui me paraissent insuffisants, mais que je ne puis discuter ici.

(4) Muqaddasi (985), p. 168 en haut : « En outre on a tiré parti d'un vallon, à une station de distance de la ville, et l'on y a établi deux réservoirs (*birkatāni*) dans lesquels se réunissent les eaux courantes (*suyūl*) en hiver. De ces deux réservoirs on a creusé un canal jusqu'à la ville, où l'eau pénètre au printemps et remplit les citernes du Ḥaram et d'autres encore. » De Goeje, note c, a très bien vu ici les vasques et les deux *birkatā l-mardjī'i* du chroniqueur; cf. trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 161 en haut; Le Strange in *PPTS*, III, p. 40-41; Miednikoff, II, p. 797 en haut. Et Nāṣir-i khusrau (1047), p. 26 (83), après avoir décrit les puits et les citernes du Ḥaram : « A 3 parasanges de la ville j'ai vu un grand réservoir (*ābgīri 'azīm*) où se réunissent les eaux qui descendent de la montagne; on a construit un aqueduc (*rāh*) qui coule dans le Ḥaram ». Puis l'auteur parle encore des citernes de la ville et du sanctuaire; cf. trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 39 en bas; Miednikoff, II, p. 866 (l'un et l'autre ont reconnu ici les vasques).

pris soin de couper l'eau dans les environs de la ville; en revanche, ils y trouvèrent en abondance de l'eau fournie en partie par l'aqueduc⁽¹⁾. Les témoignages subséquents jusqu'au début du xiv^e siècle ne sont pas très précis, du moins jusqu'ici; les auteurs de cette époque, orientaux et occidentaux, se bornent le plus souvent à signaler les citernes et les réservoirs, alimentés par l'eau de pluie, et les pauvres sources de la vallée de Josaphat⁽²⁾. L'étude des premiers travaux hydrauliques entrepris par les musulmans après la reprise de Jérusalem ne nous a pas fourni le moindre indice touchant l'état de l'aqueduc en dehors de la ville⁽³⁾. Il semble bien qu'il était tombé en désuétude, et ce fait paraît confirmé par quelques passages un peu vagues, il est vrai, des auteurs arabes⁽⁴⁾. D'ailleurs, par une coïncidence qui ne saurait être fortuite, c'est précisément à partir des travaux de Muḥammad, attestés par le n^o 76 et par les sources que j'ai citées, que l'aqueduc est signalé de nouveau dans les relations des pèlerins occidentaux⁽⁵⁾. Ainsi; le «regular water supply» de Jérusalem au moyen âge,

(1) Voir G. de Tyr, l. VIII, chap. 4 et 24, où les mots «fontes etiam a partibus deductos exterioribus et aquæductis invectos» font clairement allusion à l'aqueduc; cf. WILLIAMS, *tom. cit.*, p. 467.

(2) Ainsi Yāqūt (1225), IV, p. 594 en bas (Miednikoff, II, p. 1095 en haut), et in Qazwīni (vers 1275), II, p. 107 en bas (eau de pluie recueillie par les rues dans des citernes); ABU L-FIDĀ', *Géographie* (1321), p. 227, l. 7 (II b, p. 4 en haut : maigres sources); Dimashqi (vers 1325), p. 119, l. 14 (153 : source de Siloé); J. de Vitry (vers 1226?) in BONGARS, *Gesta*, I, p. 1077 en haut, et *PPTS*, XI, p. 32 en bas, et in Sanuto (vers 1310), p. 175 (source de Siloé et citernes pour l'eau de pluie); Burchard (1283?) in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 67, et *PPTS*, XII, p. 71 (piscines et sources); Ricold (1294?) et le faux Odoric in Laurent, p. 108 en haut (source) et 148 en bas (pastiche de J. de Vitry; cf. plus haut, p. 142, n. 2).

(3) Voir plus haut, p. 81 suiv.

(4) Ainsi avant les mots cités plus haut, p. 245, n. 1, 'Umari dit que depuis la reprise de Jérusalem cette ville a été négligée et dépeuplée, et qu'on a commencé récemment à la remettre en état. D'autre part, on lit chez Dimashqi (vers 1325), p. 85, l. 10 (101) : «En 700 (1300-01) une haute montagne (?) s'effondra à Jérusalem, près de la source ('ain) de Farrūdġ (فروج), qui est sur la route (?)». Ce nom me paraissant inconnu, je crois qu'il faut lire عروب et que l'auteur, qui écrit ici de seconde main, veut parler de la source d'al-'Arrūb, sur la route (d'Hébron?). Si l'on peut ajouter foi à ce texte, ainsi corrigé, c'est peut-être à cet accident qu'il faut attribuer les travaux de Muḥammad, commencés treize ans plus tard.

(5) Ainsi G. de Boldensele (1333), p. 261 en haut : «... rivis et fontibus carens intrinsecus; aquam sibi ministrari artificialiter aquæductu faciunt, et cisternæ plures sunt in civitate pro necessitatibus aquam tribuentes. Conducitur autem aqua in Hierusalem de partibus terræ Hebron, et prope viam euntibus Hebron ipse conductus aquæ hujusmodi satis patet»; cf. *Hystoire*, f^o M VI a (et apparent les conduits assez par le lez de la voie); Quaresmius, II, p. 717 a; ROBINSON, *Researches*, I, p. 516; RITTER, *Erdkunde*, p. 279; TOBLER, *tom. cit.*, p. 93, n. 5. D'après Grotfend (p. 231 en bas), Guillaume aborda à la fin de 1332 et parvint à Jérusalem le 5 mai 1333; cf. RÖHRICHT, *Pilger-*

Non, Farr
Correcte. V
Jerusalem +

remonte à cette époque, et il ne cessa de fonctionner jusque vers le milieu du xv^e siècle⁽¹⁾. C'est un peu plus tard que furent entrepris les nouveaux travaux dont l'épigraphie a conservé aussi le souvenir (n° 103).

reisen, p. 102 (89) et RM, p. 465 en bas; *Bibliotheca*, p. 73; Schefer in Thenaud, p. v. La date 1336 in TOBLER, *loc. cit.* et I, p. xxvii est celle de la rédaction de son journal (au printemps, d'après Grotefeld).

Isaac Kheilo (1333) in CARMOLY, *Itinéraires*, p. 241 : « Plus tard, cette ville (Ētām in II Chroniques, xi, 6) fut nommée *En-Etam* (la fontaine *Etam*), à cause de ses eaux qui furent conduites de là à Jérusalem par des tuyaux solides »; cf. RITTER, *pag. cit.*; TOBLER, *tom. cit.*, p. 93, n. 4. Ainsi que l'observe ce dernier, Isaac ne précise pas s'il veut parler de la canalisation nouvelle; mais c'est possible, puisqu'il écrivait en 1333 (Carmoly, p. 224) et que les travaux furent achevés dès 1328. Tobler, qui ignorait la date du n° 76, croit que l'aqueduc a été refait en 726 (1326-27), parce que le Bāb al-qaṭṭānīn a été restauré cette année-là; ce dernier fait est exact (n°s 81 et 176), mais il n'a rien à voir ici. Une des sources qui alimentent les vasques s'appelle encore 'Ain 'atān; voir Schick in ZDPV, I, p. 152; carte anglaise, feuille XVII (6), et *Name lists*, p. 278; *SWP, Memoirs*, III, p. 43; Isambert, p. 358 b; Bædeker, p. 107; cf. le commentaire des n°s 110 à 115.

L. de Sudheim (1336 à 1341) in A O L, II b, p. 350 : « Ipsa civitas non habet fontes, sed cisternas, quarum quedam replentur aquis pluviabilibus, quedam aquis ductilibus subterraneis et ex Ebron descendentibus »; trad. in *Reyssbuch*, f° 449 a en haut, et PPTS, XII, p. 97 en bas; cf. ROBINSON, *loc. cit.*; RITTER, *pag. cit.* Dans ce chapitre l'auteur fait de l'archéologie, et son témoignage est moins direct que celui de Boldensele.

Mandeville (1336?), p. 73 : « And there be no ryveres ne welles; but watre comethe be condytle from Ebron »; cf. WRIGHT, *Travels*, p. 164. Mais cet auteur discutabile semble piller ici Sudheim ou Boldensele; cf. plus haut, p. 142, n. 2, et le commentaire du n° 223.

J. de Vérone (1335) in R O L, III, p. 200 suiv., ne parle que des sources et des piscines. Mais Poggibonsi (1345), I, p. 42, dit : « Ierusalem... è senza fonti d'acqua, altro che quella che viene d'Ebron ».

⁽¹⁾ Frescobaldi (1384), p. 141 : « ... per lo paese (Bethléhem) si passa un condotto d'acqua che va in Gerusalem ». Sigoli (1384), p. 135 : « Nel detto paese (entre Hébron et Bethléhem) ha uno condotto di acqua delle buone di mondo : questo è bellissimo lavorio perchè messo per forza, e vanne intorno a moltissime montagne, e in fine ne va in Gerusalem; che si fanno dal principio del condotto alla fine circa a trenta in trentacinque miglia, e sempre truovi per istrada questo condotto, que poche volte n'esce ». D'Anglure (1395), G. de Lannoy et Schiltberger (début du xv^e siècle), N. de Caumont (1418), Mariano da Siena (1431) et B. de la Broquière (1432) ne signalent pas l'aqueduc; mais ils décrivent surtout les lieux saints ou fortifiés. Ét. de Gumpenberg (1450) in *Reyssbuch*, f° 247 b en bas, décrit les citernes et les canaux (Rinnen oder Röhren) antiques, puis il ajoute : « ... aber die Rinnen muss man im bauw halten, und die Edellent so ausserhalb auff dem Landt sitzen, die haben gross gut davon, dass sie die Rinnen bessern »; cf. ROBINSON, *loc. cit.* L. d'Angle (1456) et un anonyme (1470) in TOBLER, *pag. cit.*, n. 7, et 94, n. 1, signalent aussi l'aqueduc depuis Hébron.

L. de Rochechouart (1461) in R O L, I, p. 261 en bas : « Occurrit nobis vestigium unius canalis venientis ab Hiherusalem in Bethleem... quod clare apparet, quia Bethleem est in declivio Hiherusalem ». Cette étrange assertion s'explique par le fait que c'était en juillet et que l'aqueduc était

Dans tout ce qui précède il n'est question ni du grand réservoir, ni du petit; le chroniqueur, on l'a vu, ne parle qu'en passant de la Birkat al-sultān, à propos de l'aqueduc. Ailleurs, il en attribue la restauration au sultan Barqūq; elle était donc plus ancienne⁽¹⁾. C'est la seule conclusion qu'on puisse tirer des sources arabes, et encore est-elle équivoque. En effet, il se peut que le grand réservoir ait été créé par Sulaimān I^{er}, quand il répara l'aqueduc (n^{os} 110-115). Dans ce cas, la Birkat al-sultān du chroniqueur serait le petit réservoir de Schick⁽²⁾. Cette hypothèse paraît confirmée par une tradition locale suivant laquelle le petit réservoir s'appelait autrefois Birkat al-sultān, tandis que le grand se nommait Birkat Sulaimān⁽³⁾. S'il en est ainsi, le nom de Birkat al-sultān s'est fixé sur le grand réservoir quand le premier disparut. Mais l'origine de ce nom ne saurait être attribuée au «sultan» Sulaimān, ainsi qu'on l'a prétendu⁽⁴⁾, puisqu'il était déjà connu du chroniqueur. Il se peut qu'il désigne le «sultan» Muḥammad, ainsi que Schick le suppose; mais encore une fois, le n^o 76 n'en fournit pas la preuve. Ce texte n'affirme qu'un seul fait, confirmé par un grand nombre de sources : c'est que ce prince a fait réparer l'aqueduc.

Queue d'aronde *c* : La date est certaine et comble une lacune chez le chroniqueur et les auteurs modernes qui ont signalé cette inscription désormais perdue.

à sec. Mais, ajoute-t-il, mon guide (un frère mineur) prétend le contraire : qu'il a suivi l'aqueduc d'un bout à l'autre, qu'en hiver il a vu l'eau couler jusqu'au Ḥaram, qu'un canal souterrain descend de Bethléhem à Jérusalem, qu'au delà de Bethléhem il y a des piscines (les vasques) et des aqueducs à un niveau plus élevé (al-ʿArrūb et autres), et que le système passe à Bethléhem et aboutit à Jérusalem. Le bon Franciscain voyait mieux que le gentilhomme français, mais c'est à la loyauté de celui-ci que nous devons ce précieux témoignage; cf. CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VII, p. 139. S. Rieter senior (1464) ne parle pas de l'aqueduc.

⁽¹⁾ Mudjir al-dīn, p. 440, l. 15 (250 en haut) : «Il restaura (ʿamara) le réservoir qui est hors la ville à l'ouest, appelé Birkat al-sultān; ce travail (ʿimāratuhā) eut lieu en l'année 801 (1398-99). Aujourd'hui, il est en ruine et sans usage.»

⁽²⁾ Et c'est lui qui représenterait alors le «lacus Germani» des sources latines, dont je n'ai pas à m'occuper ici; voir WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 63; TOBLER, *tom. cit.*, p. 77; Conder in *PEFQ*, 1877, p. 141; *SWP, Jerusalem*, p. 42 et 376.

⁽³⁾ Voir TOBLER, *tom. cit.*, p. 72 en haut, d'après Schwarz. Ce dernier nom figure, sans précision topographique, in ḤĀDJĪ KHALFA, *Djihān-numā*, p. 565, l. 3, et j'ai cru d'abord qu'il y désignait, comme dans la tradition Schwarz, le grand réservoir, sous le nom de Sulaimān I^{er}. Mais le contexte montre que cet auteur s'inspire ici de Mudjir al-dīn, p. 409, l. 2 (189), et qu'il s'agit d'une «piscine de Salomon» située en ville et dont l'emplacement n'est pas connu; voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 166 en bas.

⁽⁴⁾ Ainsi Nau, p. 319 en bas; WILLIAMS, *City*, II, p. 497; TOBLER, *tom. cit.*, p. 78, n. 4; Bædeker, p. 66.

CIMETIÈRE DE MĀMILLĀ. ORIGINE ANCIENNE.

Les restes de ce cimetière se trouvent à l'ouest de Jérusalem, dans un vaste terrain désert, au relief ondulé, qui s'étend autour de la Birkat māmillā⁽¹⁾. Il renfermait naguère encore un grand nombre de mausolées et de tombeaux; on n'y voit plus que quelques tombes, isolées ou groupées, pour la plupart en ruine et anépigraphes⁽²⁾. Leurs épitaphes anciennes sont devenues rares⁽³⁾; d'autres sont trop frustes pour être déchiffrées, et un grand nombre de dalles ont été remployées pour des épitaphes modernes, que je n'ai pas relevées et qui disparaissent à leur tour⁽⁴⁾.

77

ÉPITAPHE D'UNE PÈLERINE. 721 H. — Sur la petite face sud d'un tombeau fait d'un gros bloc de calcaire monolithe en forme de parallélépipède rectangle, gisant dans la partie nord du cimetière, à environ 50 mètres au nord-ouest du mausolée d'Aidughdī (n° 68); dimensions de la face 90 × 45. Quatre lignes en beau naskhi mamlouk; caractères moyens, points nombreux, quelques signes. Inédite (copie 1914).

بِسْمِهِ (1-2) ... C, LV, 26-27 — هذا قبر الحاجة الفقيرة إلى الله تعالى (3) والدة

(1) Voir les plans de la ville et des environs; cf. plus haut, p. 3, n. 1. Sur son importance au moyen âge et l'origine de son nom, voir Mudjir al-din, p. 413, l. 15 (198) et *passim*, surtout dans la biographie des notables de Jérusalem, dont un grand nombre furent enterrés dans ce cimetière. Le chroniqueur lui-même y fut enseveli, d'après Nābulusi, Pa. 5960, f° 107 a, qui visita son tombeau en 1101 (1690); cf. TOBLER, *Topographie*, II, p. 219 suiv.; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 186 suiv.; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 279 suiv.; Bœhmer in *ZDPV, MuN*, 1909, p. 78 et 82; 1910, p. 11 suiv.

(2) Voir une partie des sources citées, et d'autres descriptions que je puis négliger ici. Le plan Schick (1879) y marque encore plusieurs mausolées GGG; il n'en reste guère que deux, celui du n° 68 et un autre, d'aspect moderne, qui s'élève plus à l'ouest et que je n'ai pas exploré (1914). La plupart des tombeaux qu'on voit in DE SAULCY, *op. cit.*, pl. à p. 188, et MERRILL, *Jerusalem*, pl. à p. 288, d'après d'anciennes photographies, ont disparu dès lors.

(3) Voir les inscriptions suivantes et n° 102.

(4) Dès 1860 Sauvaire (relevés inédits, nos 92, 93 et 131) n'y a copié que trois textes, soit mes nos 68, 78 et 139. Ce dernier, que je n'ai pas retrouvé, n'est qu'un fragment insignifiant, et sa copie du second, qui est peu correcte, me donne à croire que dès cette époque la dalle qui le porte, et que j'ai dû dégager à la bêche en 1914, était à demi cachée dans le sol.

المدفونة جَنَّبَهَا جِهَات (sic) المقرّ العالی العزّی ایدمر الشجای (4) ناظر الحرمین
الشرفین توقّت (1) فی شوّال سنة أحد وعشرين وسبع مائة.

Voici le tombeau de la pèlerine avide d'Allāh, la mère de celle qui repose à côté d'elle (et qui est) l'épouse (noble)⁽²⁾ de Son Excellence 'Izz al-dīn Aidamur al-Shudjā'i, l'intendant des deux ḥarams sacrés. Elle est décédée en shawwāl de l'année 721 (octobre-novembre 1321).

L. 3 : A première vue on pourrait croire que la défunte était la femme d'Aidamur; mais l'épithète suivante prouve que cet émir avait épousé la fille et non la mère. Il faut donc prendre *djihāti* comme apposition, non de *wālidati*, mais d'*al-madfūnati*, et sous-entendre les mots «et qui est»⁽³⁾. L'épithète de la mère faisant allusion au tombeau de la fille deux ans avant la mort de celle-ci, on doit en conclure que le tombeau de la fille était préparé dès l'année 721, ou que les deux épithètes n'ont été gravées qu'en 723, après sa mort.

L. 4 : Dans la date le chiffre 700 (et non 900) est assuré par une petite queue d'aronde placée au-dessus des trois premières dents et marquant clairement le *ṣīm*. Au reste, la date 721 est confirmée par le style des caractères, et par le nom de l'émir Aidamur, qui vivait à cette époque, ainsi qu'on va le voir.

78

ÉPITHÈTE D'UNE PÈLERINE. 723 H. — Sur la face sud d'un tombeau identique au précédent et gisant à côté de lui, vers l'est; mêmes dimensions (champ inscrit 86 × 43). Quatre lignes du même type; mêmes caractères, mais un peu plus frustes. Inédite; voir pl. LVII au milieu (estampage 1914).

(1) Pour *تُوقِّمَتْ* au passif, comme aux n^{os} 72, 78, 98 et *passim*. D'après Dozy, *Supplément*, c'est une faute grossière du peuple, puisque l'actif se dit d'Allāh accueillant à lui le défunt; on voit du moins qu'elle est ancienne, et je crois qu'elle s'explique par le fait que les verbes de la forme *v* ont très souvent un sens neutre ou intransitif.

(2) Le mot *djiha* est à la fois un titre féminin (dame) et un nom de parenté (femme, peut-être sœur ou fille); voir *M C I A*, I, p. 399, 539, 560 et *passim* (index); aux sources citées ajouter Qalqashandī, VI, p. 171 suiv. Le sens «femme», qui est le plus fréquent, est assuré ici par la réplique *zauḍja* «épouse» du n^o 77; cf. plus loin, n^o 96. La forme *djihāt* est un de ces pluriels honorifiques fréquents dans les titres féminins; voir *M C I A*, I, p. 247, 326, n. 1, et *passim*; cf. note suivante.

(3) A la rigueur on pourrait traduire *djihāti* par «belle-mère» comme apposition de *wālidati*, ou encore par «parentes», en l'appliquant à la fois à la mère et à la fille, et ce serait alors un pluriel véritable (au lieu du duel). Mais ces deux sens n'ont pas encore été relevés; cf. note précédente.

(1-2) بسمه ... C, LV, 26-27 — هذا قبر الحاجّة الفقيرة إلى الله (3) تعالى
 زوجة (1) المقرّ العالی العزّي ایدمر الشجای ناظر الحرمین (4) الشریفین توفت
 نصف رجب الفرد سنة ثلاث وعشرين وسبع مائة.

Voici le tombeau de la pèlerine avide d'Allāh, la femme de Son Excellence 'Izz al-dīn Aidamur al-Shudjā'i, l'intendant des deux ḥarams sacrés. Elle est décédée au milieu de radjab l'unique de l'année 723 (20 juillet 1323).

L. 3 : Le mot *zaudja* ne laisse aucun doute sur les relations de la défunte avec l'émir Aidamur, qui remplissait alors les fonctions d'intendant des ḥarams de Jérusalem et d'Hébron; ce fait est confirmé par une autre inscription (n° 174), qui lui donne ce titre en 726 (1326)⁽²⁾.

Dans l'une et l'autre épitaphe le nom propre de la défunte est passé sous silence. Cette omission, qui n'est pas rare dans les inscriptions féminines, me paraît être intentionnelle; elle s'explique peut-être par l'origine servile des titulaires, ou par quelque autre subtilité du protocole⁽³⁾.

L. 4 : Dans la date le chiffre 700 est moins clair qu'au n° 77 et se lirait plutôt 900 si l'autre leçon n'était assurée par le style des caractères et par les rapports étroits de cette épitaphe avec la précédente.

79

ÉPITAPHE D'UN PÈLERIN. 726 H. — Stèle de calcaire remployée, la droite en bas et cachée sous le sol, dans la petite face nord d'un tombeau moderne ou modernisé portant une épitaphe datée de 1310 (1892-93), et placé au milieu d'autres tombeaux sans intérêt, à environ 100 mètres à l'ouest du mausolée d'Aidughdī (n° 68); dimensions environ 100 × 45. Trois lignes du même type; caractères plus grands, un peu frustes. Inédite (copie 1914).

(1) بسمه ... C, LV, 26 — هذا قبر العبد (2) الفقير إلى الله تعالى للحجّ علوان

(1) Le *zain* de ce mot est gravé, avec son point, au-dessus du 'ain de *ta'ālā*; le trait vertical qu'on voit entre l'alif et le *lām* d'*al-maqarr* est un ornement ou une lettre redondante.

(2) Je ne l'ai pas retrouvé dans les chroniques; mais il n'a joué sans doute qu'un rôle de second ordre, et l'on sait que la liste des intendants chez le chroniqueur est fort incomplète.

(3) Voir *M CIA*, I, p. 112 et 560; cf. plus loin, nos 144 et 219.

ابن إبراهيم الربدى⁽¹⁾ توفى إلى (3) رحمة الله تعالى يوم الأحد سادس عشر
الحرم سنة ستة وعشرين وسبعائة.

Voici le tombeau du serviteur avide d'Allah, le pèlerin 'Alwān⁽²⁾ fils d'Ibrāhīm, al-Zaidi (?). Il est décédé à la miséricorde d'Allah le dimanche 16 muḥarram de l'année 726 (23 décembre 1325)⁽³⁾.

Dans cette épitaphe et les précédentes, le titre de pèlerin et de pèlerine fait sans doute allusion au vrai pèlerinage, celui des villes saintes du Ḥidjāz. A certaines époques troublées de l'histoire, la visite de Jérusalem remplaça pour un temps celle de la Mecque; mais au XIV^e siècle il ne s'est rien produit de pareil, et la route des villes saintes, où les sultans Mamlouks exerçaient un droit de suzeraineté sur les shérifs⁽⁴⁾, était régulièrement ouverte aux caravanes. Un grand nombre de pèlerins profitaient du voyage pour passer à Jérusalem; mais cette visite seule ne pouvait guère les autoriser à prendre un titre auquel tous les habitants de cette ville, à ce compte, auraient eu le droit de prétendre.

MADRASA DE L'ÉMIR TANKIZ (TANKIZIYYA). 729 H.

A l'extrémité orientale du Ṭariq bāb al-silsila, côté sud, à côté de la porte du Ḥaram appelée Bāb al-silsila (p. 108); plans Wilson et P E F : Maḥkama; plan Schick 72 : Gerichtshof (Mehkeme)⁽⁵⁾. Ce bel édifice offre l'exemple le plus parfait et le mieux conservé d'une madrasa sur plan cruciforme du type de Jérusalem⁽⁶⁾; à ce titre il mérite une description détaillée, sinon complète, car je n'ai pu en explorer ni les abords immédiats, ni l'étage supérieur.

La face nord (fig. 41)⁽⁷⁾ borde au sud la petite place du Bāb al-silsila et le portique voûté de cette porte; la face est s'appuie contre le portique ouest du Ḥaram; la face sud domine le

(1) Cette graphie paraît certaine, mais à défaut de points on peut lire *zaidi*, relatif de Zaid, très fréquent dans l'histoire des tribus arabes, ou adapter la ponctuation à un polionymique tel que *zabadi*, *zandi*, *rabadhi*, *rundi*, ou encore, en supposant une lettre fruste *zabīdi*, *zandani*, etc.; tous ces noms de lieu se trouvent chez Yāqūt, et leurs relatifs chez Sam'āni.

(2) La vocalisation de ce nom paraît mal fixée : 'Alwān et 'Ulwān in Ṭabari, I, p. 2139, l. 6 (et 2141, l. 11), et II, p. 967, l. 16; 'Alawān in BROCKELMANN, *Litteratur*, II, *passim* (index, p. 552 b). M. Hess m'écrit (en 1916) qu'on le trouve, mais non vocalisé, dans le *K. mizān al-ītidāl* de Dhahabi, Ca. 1325 H., p. 215 suiv. Il y voit une variante dialectale de 'Alyān (donc كحلوان et كحلان); cf. 'öwēne et 'öyēne, diminutif de 'ēn « source » dans les dialectes modernes de l'Arabie.

(3) Dans les tables de Wüstenfeld ce jour est un samedi; cf. plus haut, p. 32, n. 1 et renvois.

(4) Voir *M C I A*, I, p. 413 suiv.

(5) Sur ce nom, voir la fin du commentaire.

(6) Voir *M C I A*, I, p. 265 suiv., 536 et *passim* (index à *madrasah* et *plan cruciforme*, chiffres gras).

(7) D'après le plan Warren in *S W P*, atlas, pl. XXXVI.

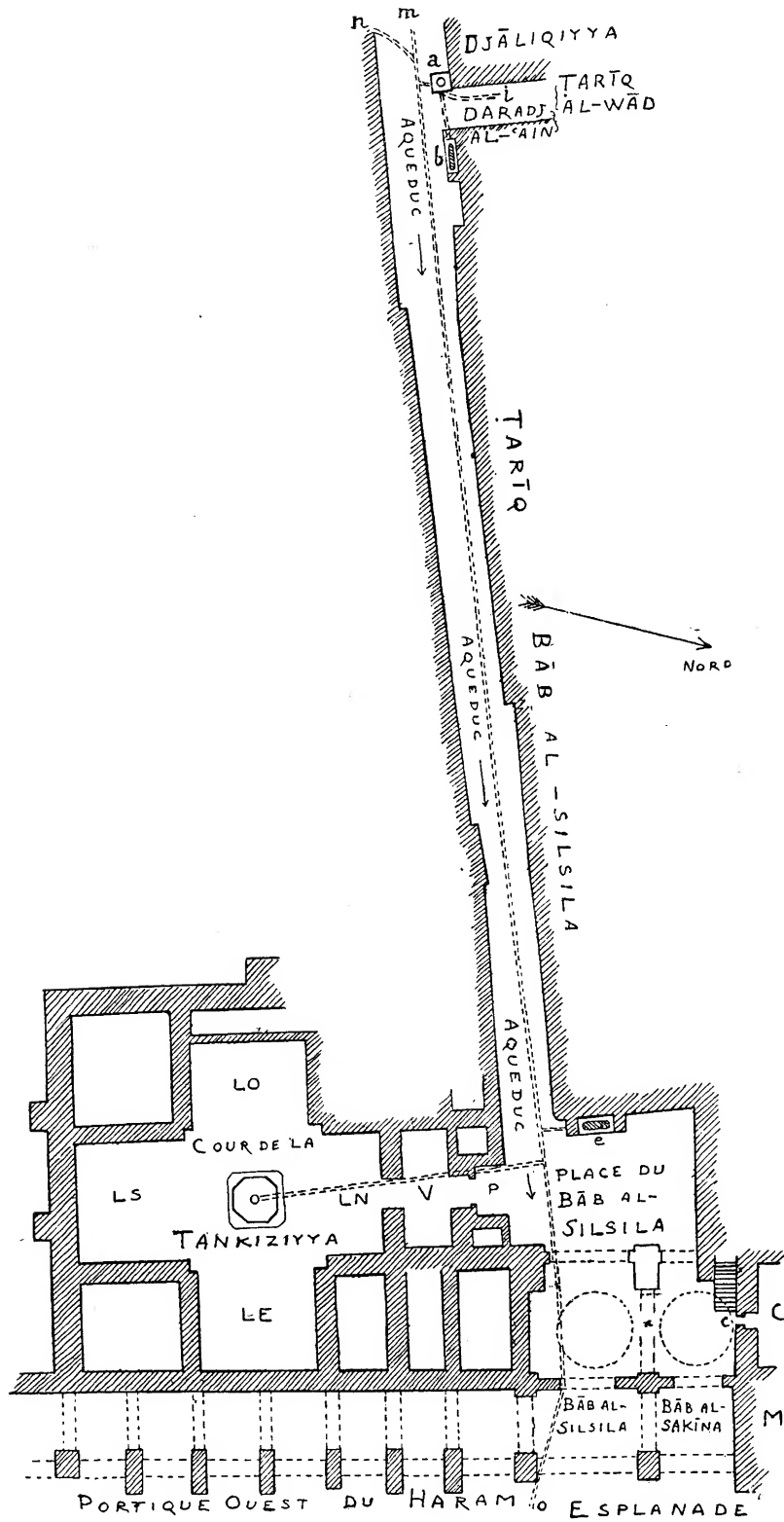


Fig. 41. — Tariq bāb al-silsila et la Tankiziyya.

terrain devant le mur des Lamentations; la face ouest se perd dans des constructions adjacentes. De la place du Bâb al-silsila l'on entre par un portail P (fig. 42)⁽¹⁾, dont la niche

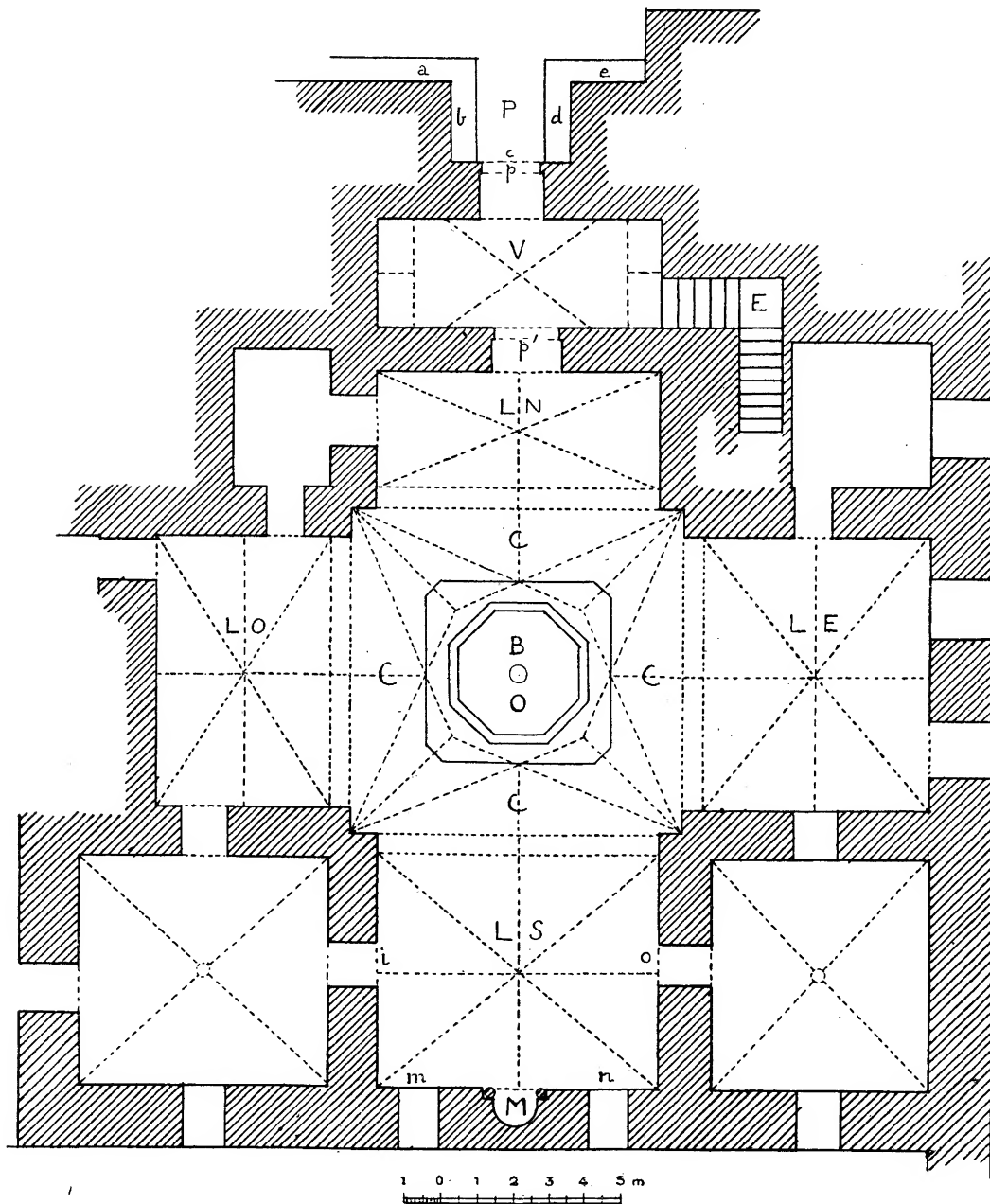


Fig. 42. — Plan de la Tankiziyya.

étroite et profonde est couronnée par une conque en arc brisé, aux bords festonnés (pl. LXVII à gauche), reposant sur un encorbellement en alvéoles; au-dessus règne une corniche de profil arabe. Au fond de la niche s'ouvre une porte à linteau droit *p*, dont les claveaux ont

⁽¹⁾ D'après un relevé fait en 1914 avec le concours des PP. Vincent et Jausen.

des joints brisés, de style arabe ⁽¹⁾. Elle donne accès à un vestibule V, au grand axe est-ouest, dont la voûte combine des arêtes avec de petits berceaux brisés; de son angle sud-est un escalier E conduit à l'étage supérieur, par un palier en retour d'équerre. Une autre porte p' ouvre sur le liwān nord LN, d'où l'on atteint, par deux marches, le sol plus bas de la courrette C, placée à la croisée des quatre liwāns. Le centre en est orné d'un bassin de marbre B, qu'alimente un canal greffé sur l'aqueduc du Ḥaram, sous la place du Bāb al-silsila (fig. 41). Cette cour est couverte d'une voûte dont les triples arêtes aboutissent à un oculus octogone O, ouvert au-dessus du bassin B; par cette ouverture un jour très doux filtre à l'intérieur, et l'eau de pluie tombe dans la vasque.

Les quatre liwāns s'ouvrent sur la cour par quatre arcs de tête brisés, à grands claveaux de pierre (pl. LXVIII en bas). Ils sont voûtés en arêtes combinées avec deux berceaux légèrement brisés. Le liwān sud ou qibli LS, plus profond que les autres, est éclairé par deux fenêtres basses à banquettes, et par une autre, percée, peut-être après coup, au-dessus du mihrāb M; ces trois jours s'ouvrent au sud vers le mur des Lamentations. Les parois de ce liwān sont revêtues à la cimaise d'un placage en marbres découpés, dont les débris, grossièrement badigeonnés, sont dans un déplorable état. La partie la plus riche et la mieux conservée est celle qui décore la niche du mihrāb. Le beau motif à tresses et entrelacs surmontant l'arc de cette niche est fréquent à cette époque, surtout au VII^e (XIII^e) siècle ⁽²⁾, et la conque en est décorée d'une mosaïque en cubes de verre, représentant des feuillages et des fleurs ⁽³⁾. Les colonnettes placées aux angles de la niche, ainsi que deux autres dressées en avant du mihrāb et servant de support à des lanternes, ont de beaux chapiteaux de style latin ⁽⁴⁾.

Le liwān est LE prend jour, par une porte et une fenêtre, sous le portique ouest du Ḥaram, et le liwān ouest LO se prolonge vers l'ouest par une chambre qui faisait probablement partie de la construction primitive, comme celles, voûtées en arêtes, qui cantonnent les liwāns aux quatre angles du plan cruciforme. Ces pièces, qui abritaient sans doute les divers services de la madrasa, sont affectées (en 1914) à ceux du tribunal indigène (*mahkama*) ⁽⁵⁾. Celle de l'angle sud-ouest sert de salle d'audience pour le qāḍī et celle de l'angle sud-est est réservée à

(1) Sur ce motif, voir plus haut, p. 213, n. 1 et renvois.

(2) Soit au nord de Jérusalem jusqu'en Asie Mineure, soit au Caire; voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 219 suiv.; II, pl. XLVI à droite; HERZ, *Baugruppe*, p. 19 en haut et fig. 19 à gauche; cf. le commentaire du n° 196.

(3) Des mosaïques en cubes de verre, à décor de rinceaux et de feuillages, ornent les parois et les niches de plusieurs sanctuaires de cette époque, en Égypte et en Syrie; voir HERZ, *Catalogue*, p. 309; *Islām*, fig. 167, et in *Comité*, 1900, p. 114 en bas; Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 46 en haut et *passim*; cf. le commentaire des n°s 215, 223, 275 et 280. Les exemples caiotes sont nombreux et plusieurs sont peu connus; peu avant sa mort Herz m'en a envoyé une liste que je ne puis reproduire ici. Ṣafadi, Pa. 5827, f° 201 a, dit de Tankiz : *djaddada l-madārisa wa-zakhrāfahā* « il restaura plusieurs madrasas et les mosaïca ». En effet, le verbe *zakhrāfa* « décorer » se dit surtout de la mosaïque; cf. le commentaire du n° 196.

(4) Mes notes de 1893 signalent encore, à droite du mihrāb, une chaire décorée de marbres sculptés; je ne l'ai pas retrouvée en 1914.

(5) Voir la fin du commentaire.

ses greffiers; l'une et l'autre communiquent avec les *liwāns* adjacents et prennent jour au sud par une fenêtre pareille à celles du *liwān* L S.

Les murs extérieurs et les arcs de tête des *liwāns* à l'intérieur sont en belles pierres de taille; les autres parties sont en moellons couverts d'un crépi de mortier, ou badigeonnés au lait de chaux. Les seuls éléments décoratifs sont ceux que j'ai décrits au portail et dans le *liwān* L S; mais l'édifice entier, malgré ses dimensions restreintes et les transformations qu'il a subies, respire une telle harmonie qu'on peut le considérer comme un exemple classique du plan cruciforme à Jérusalem; je reviendrai sur quelques particularités qui le distinguent du plan cruciforme au Caire⁽¹⁾.

80

TEXTE DE CONSTRUCTION. 729 H. — Grand bandeau courant sur la façade nord, à 3 ou 4 mètres du sol, et composé de cinq tronçons en retour d'équerre (fig. 42 et pl. LXVII à gauche) : sur la façade à droite du portail (*a*), sur le côté droit (*b*), sur le fond (*c*) et sur le côté gauche (*d*) de la niche, enfin sur la façade à gauche (*e*); les tronçons *b*, *c* et *d* sont divisés en deux moitiés par trois cartouches à armoiries. Une ligne en beau naskhi mamlouk; grands caractères, badigeonnés en jaune sur fond bleu, et assez mal conservés, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽²⁾.

(*a*) بِسْمِهِ... أَنشَأَ هَذَا (b) الْمَكَانَ الْمُبَارَكِ (cartouche) رَاجِيًا ثَوَابَ (c) اللَّهِ وَعَفْوَةَ
 الْمُقَرَّرِ الْكَرِيمِ (d) لِسَيِّئِي تَنْكَرِ الْمَلِكِ (e) لِنَاصِرِي عَفَا اللَّهُ (cartouche) عَنِّي
 وَأَثَابَهُ (e) [وَذَلِكَ فِي شَهْرٍ؟] سَنَةِ تِسْعٍ وَعِشْرِينَ وَسَبْعِمِائَةٍ.

A fondé cet édifice béni, espérant la récompense d'Allah et son pardon, Son Excellence Saif al-din Tankiz, (le serviteur) d'al-Malik al-Nāṣir (Muḥammad), qu'Allah lui pardonne et le récompense! (Et ceci a été fait dans les mois?) de l'année 729 (1328-29).

Partie *a* : Le verbe *ansha'a* indique une création nouvelle et l'édifice est bien d'un seul jet. Ce détail est confirmé par le chroniqueur⁽³⁾ : « La madrasa Tankiziyya a été fondée par (*wāqifuhā*) l'émir Tankiz Nāṣiri, gouverneur de Damas. C'est un collège considérable, et le mieux construit (de Jérusalem). Elle est située dans la rue du Bāb al-silsila et possède une salle de réunion (*madjma'*)

(1) Voir surtout l'introduction des nos 85 et 88; cf. plus haut, p. 169.

(2) Et contrôlée à la loupe sur l'épreuve originale de la planche.

(3) Voir Mudjir al-din, p. 387, l. 3 (142).

qui chevauche sur les portiques (*arwiqa*) occidentaux du Ḥaram⁽¹⁾..... Sur la porte de la madrasa est inscrite la date (de sa construction, qui eut lieu) en l'année 729.»

Partie *b* : Le mot (*makān*) « lieu » ne précise pas la destination de l'édifice. Le chroniqueur le désigne toujours comme une madrasa⁽²⁾, et il y signale deux professeurs de droit dès la première moitié du VIII^e (XIV^e) siècle⁽³⁾. D'autres auteurs ajoutent qu'à la madrasa étaient attachés un couvent de soufis (*khānaqāh*) et une école primaire pour les orphelins (*maktabu aitāmin*)⁽⁴⁾, ou un couvent et une école de tradition (*dāru ḥadīthin*)⁽⁵⁾.

Partie *c* : Gouverneur de la province de Damas depuis 712, Tankiz était devenu peu après, de fait, le vice-roi de la Syrie entière⁽⁶⁾. Cette situation exceptionnelle ne ressort guère de son protocole, car dès cette époque le titre *maqarr* était porté par un grand nombre de hauts fonctionnaires, et avec l'épithète *karīm* par les principaux gouverneurs de province⁽⁷⁾; mais il était prudent, sans

(1) Cf. le même, p. 377, l. 12 (120) : «... le riwāq occidental (du Ḥaram), qui s'étend sous le madjma' de la madrasa Tankiziyya». On accédait à cette salle par l'escalier E (fig. 42). Le premier étage existe encore, mais il est habité, et je n'ai pu l'explorer. Sur *madjma'*, voir plus haut, p. 89.

(2) Dans les passages cités et dans un grand nombre d'autres, où il en parle en passant.

(3) Voir le même, p. 499 en bas, sans date précise; cf. p. 258, n. 4. Le second est le shaikh Maqdisi, né en 714 et mort en 764, l'auteur du *Muthir al-gharām*, achevé à Jérusalem en 752; cf. WÜSTENFELD, *Geschichtschreiber*, p. 180 en haut, n° 425; BROCKELMANN, *Litteratur*, II, p. 130 en bas; LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 250 (4) en haut.

(4) Voir UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 224 b en haut, et 5867, f° 231 b en haut. Cet auteur, qui écrit encore avant la mort de Tankiz, précise que la madrasa était hanafite; cependant Maqdisi était chafīte, suivant les sources citées.

(5) Voir Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1598, f° 2 a en bas; suivant lui, l'ordre de construire fut donné en 728. ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2069, f°s 159 a en haut et 161 a, attribuée à Tankiz un couvent (*ribāṭ*) à Jérusalem. C'est peut-être la khānaqāh des auteurs précédents; sur l'équivalence de ces deux termes, voir plus haut, p. 87, n. 1. Mais Ibn qāḍī shuhba, qui nomme la khānaqāh, mentionne aussi le ribāṭ (f° 2 b en haut), comme si c'était une autre fondation, peut-être un hospice pour les pèlerins; cf. plus loin, note au n° 81.

(6) Voir ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, et Ibn Ḥabīb, *passim* (index); MAQRĪZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 503 b en haut et *passim*; Ibn Qāḍī Shuhba, *ms. cit.*, f° 1 b en bas suiv.; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 126 b en bas et *passim*; *Manhal*, *ms. cit.*, f°s 158 b suiv.; Ṣāliḥ-Cheikho, p. 175 et *passim*; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 380 suiv. et *passim* (index).

(7) Du moins un peu plus tard, car la valeur hiérarchique précise d'un titre initial dépend de l'époque, des épithètes qui le suivent et de plusieurs circonstances dans le détail desquelles je ne puis entrer ici; voir les sources citées in *M C I A*, I, p. 183 suiv., 403, 442 suiv. et *passim*; Qalqashandi, V, p. 494 suiv.; VI, p. 130 à 161 et *passim*; cf. plus haut, n°s 77 suiv., et plus loin, *passim*.

doute, de ne point afficher tous les titres que lui conférait alors la chancellerie du Caire⁽¹⁾.

Partie *e* : La date 729 doit être celle de l'achèvement de la madrasa, puisqu'elle fut commencée en 728⁽²⁾. Le chroniqueur l'a lue sur l'édifice, et il ne fait aucune allusion à l'acte de fondation; s'il ne l'a pas retrouvé dans les archives, c'est peut-être qu'il avait été détruit, et voici pourquoi : L'on sait qu'après la disgrâce et la mort violente de Tankiz, le sultan Muḥammad fit dresser l'inventaire de la fortune fabuleuse que ce nouveau Verrès avait amassée durant son long proconsulat. Ses biens mobiliers furent saisis par le fisc et ses propriétés foncières furent vendues peu à peu au profit du Trésor⁽³⁾. Il y a lieu de croire que la Tankiziyya subit le même sort. Et si le chroniqueur, qui était un homme de loi, ne fait aucune allusion à un incident de ce genre, c'est peut-être parce que cette procédure, déjà fort illégale à l'endroit d'une fortune privée, parut inadmissible pour des fondations pies dont les sources financières étaient troubles, mais dont l'inaliénabilité reposait sur les principes les plus sacrés de la loi religieuse (*sharī'a*). Il est vrai qu'il signale, à plusieurs reprises et jusqu'à son époque, des shaikhs et des professeurs à la Tankiziyya⁽⁴⁾. Il semble donc que cet édifice ne cessa pas de servir de madrasa; mais elle était peut-être administrée au nom du gouvernement ou de la couronne⁽⁵⁾. En effet, au début du IX^e (XV^e) siècle le sultan Faradj y résida durant son séjour à Jérusalem⁽⁶⁾. Il est peu vraisemblable qu'on ait logé le souverain dans une école, simple fondation privée; la Tankiziyya, sans doute, était dès lors un édifice public.

(1) Ainsi ŞAFADI, *loc. cit.*, combiné avec ABU L-MAḤĀSIN, *ms. cit.*, f° 161 b en haut : «Et il atteignit un rang si élevé que dans les lettres qu'on lui écrivait de la part du sultan l'on employait la formule *a'azza llāhu anşāra l-maqarri l-karīmi l-ʿāli... al-atābaki l-zāhidi l-ʿābidi*, suivie de plusieurs titres composés».

(2) Voir plus haut, p. 257, n. 5. C'est ce qui m'a engagé à rétablir dans la lacune le mot *wadhālika* «et ceci a été achevé»; cf. plus haut, p. 93, n. 3 et renvois. La date 720 in *SWP, Jerusalem*, p. 83, doit être une faute d'impression; sur d'autres dates erronées, voir p. 260, n. 4.

(3) Voir les sources in WEIL, *tom cit.*, p. 392, n. 2. ABU L-MAḤĀSIN, *ult. loc. cit.*, donne, d'après Şafadi, un inventaire de ses biens immobiliers qui ne figure pas en détail dans le ms. cité de cet auteur; mais on lit dans celui-ci *loc. cit.*, que Tankiz possédait des immeubles à Jérusalem.

(4) Ainsi p. 569, l. 9, 13 et 17, il nomme trois shaikhs de la Tankiziyya, morts en 853, 877 et 887, dont le dernier fut aussi professeur (*mudarris*) dans cette école; cf. plus haut, p. 257, n. 3.

(5) Le même, p. 519, l. 2, mentionne un shaikh, mort en 846, qui fut administrateur (*mu-bāshir*) des fondations (*waqf*) de la Tankiziyya. Ce terme indique peut-être, précisément, qu'il les gérant pour le compte du Trésor, car l'intendant légal d'une fondation privée portait, dans la règle, le titre *nāzir*; voir plus haut, p. 129, n. 4, et *passim*.

(6) Voir le même, p. 441, l. 13 (251).

Toutefois, il semble qu'elle n'abritait pas encore le tribunal, car un peu plus tard, vers 815 (1412), le chroniqueur signale deux juges siégeant simultanément à Jérusalem, dans deux autres édifices⁽¹⁾. Mais sous Qāyt-bāy, c'est à la Tankiziyya que se tenaient certaines séances extraordinaires touchant des litiges du ressort des autorités locales, et auxquelles assistaient les principaux magistrats des ordres judiciaire et administratif⁽²⁾. Bien plus, dès cette époque plusieurs de ces magistrats y résidaient, semble-t-il, à titre permanent⁽³⁾. Mais le chroni-

(1) Voir le même, p. 473, l. 13 suiv. Sur ces deux édifices, voir le même, p. 396 (160) et 404 (180); cf. p. 260, n. 3.

(2) Voir le même, p. 634, l. 16, 639 *ult.*, 678, l. 6 d'en bas, 700, l. 12, et *passim*. Ces séances avaient lieu sans doute dans la salle (*madjma'*) signalée plus haut, p. 256, car à cette époque les magistrats de la ville et les délégués du Caire se réunissaient aussi dans le *madjma'* de l'Ashrafiyya, décrit plus loin (nos 105 et 106, introduction et commentaire); voir le même, p. 669, l. 11, 680, l. 2 (*djalasū bi l-madjma'i sufla l-madrasati l-ashrafiyyati*), 693, l. 2, et *passim*.

(3) En 878 (1473-74) l'intendant des deux harams y avait sa salle de séance (*madjlis*), peut-être le *madjma'*, et en 899 (1494) un shaikh al-islām (il y en avait deux alors à Jérusalem) y avait élu domicile (*manzil*); voir le même, p. 634, l. 16, et 700, l. 12. Ce dernier fait est confirmé par un curieux passage de Fabri, II, p. 124. Le 3 août 1483 ce pèlerin veut visiter l'Ashrafiyya, qu'on achevait alors de construire; voir sa description dans une longue note à la fin du commentaire du n° 106. Mais il apprend qu'il est interdit de monter aux chantiers (artifices) sans une autorisation spéciale : « . . . nisi de licentia Thadi, episcopi templi Sarracenorum. Intravimus autem domum Thadi, quæ juxta erat, ad rogandum pro licentia. Porro domus illius episcopi erat ampla, alta, testudinata, ornata politis lapidibus, et tapetis decorata, sicut ecclesia, præterquam quod non habuit altaria, et hodie credo, quod sit muschea sarracenicæ, in quam tamen omnes intromittuntur, propter episcopum, qui sua habitacula habet ei annexa, et suam familiam. Vidi enim per foramen testudinis mulieres respicientes ad nos, et pueros. » De toute évidence Fabri décrit ici la Tankiziyya, qui s'élève tout près de l'Ashrafiyya, et comme toujours, il est très clair et précis. Il y devine une mosquée, dont il a très bien vu l'architecture et la décoration, mais transformée en résidence d'un magistrat qu'il appelle « Thadi episcopus templi ». J'ai cru que ces mots désignaient l'intendant (*nāzir*), qui était le véritable « évêque » du Haram, si l'on prend ce mot dans le sens de « surveillant »; on a vu qu'il tenait séance à la Tankiziyya. Jusqu'en 875 (1470-71) c'était un émir Birdibak Tādji, dont le surnom ressemble à ce nom de Thadi; mais les noms de son successeur, qui était en charge en 1483, n'ont aucun rapport phonétique avec celui-là; voir les sources au commentaire du n° 106. Au reste, il s'agit ici d'un nom générique ou d'un titre de fonction, car en passant à Ramleh, Fabri, I, p. 211 en bas, dit que cette ville est considérée des musulmans « quia Thadi, qui est episcopus eorum, ibi residet ». Il faut donc lire Khadi ou Chadi, transcription de *qādi*; voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 131, n. 4. Les fonctions d'un juge musulman n'étaient pas sans rapport avec celles d'un évêque au moyen âge, et le Thadi de Jérusalem était un des quatre juges (pour les quatre rites), ou l'un des deux shaikhs al-islām qui résidaient alors dans cette ville, d'après un grand nombre de passages du chroniqueur, peut-être celui qui demeurait précisément à la Tankiziyya (voir le début de cette note), et dont le nom propre n'offre aucune équivalence avec Thadi. Le « foramen testudinis » par lequel ses femmes et ses enfants regardaient Fabri, c'est l'oculus O percé dans la voûte de la cour C (fig. 42).

queur ne fait ni l'histoire de la magistrature, ni celle des bureaux publics. Les renseignements qu'il donne à ce sujet doivent être recueillis, non sans peine,

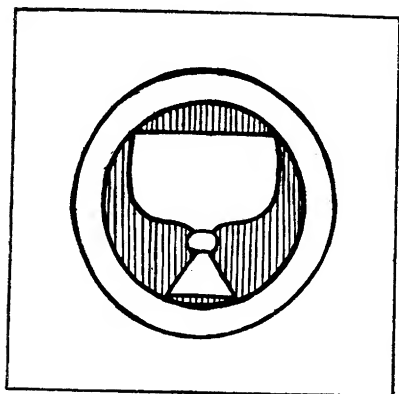


Fig. 43. — Cartouche dans la Tankiziyya.

au hasard de ses promenades en ville, de la chronique de son temps et de ses notices biographiques⁽¹⁾. Je n'y ai même pas rencontré ce nom de Maḥkama qui désigne aujourd'hui le tribunal installé dans la Tankiziyya⁽²⁾. Plusieurs voyageurs occidentaux placent ici, après Fabri, le palais de justice ou la maison du qāḍī⁽³⁾; mais autant que j'en puis juger, ce nom ne paraît pas avant le XIX^e siècle⁽⁴⁾.

Les trois cartouches renferment l'emblème du fondateur : une grande coupe sur champ creux, encadrée d'un large filet circulaire (fig. 43).

Ces armes parlantes, dont il existe un très grand nombre d'exemples, rappellent peut-être que le titulaire, comme beaucoup d'auteurs mamlouks, avait servi

(1) Cf. plus haut, p. 182, n. 3, 226, n. 3, 232 suiv. et *passim*.

(2) Sauvaire intercale ce mot dans deux passages de sa traduction, p. 158 et 163; mais dans le texte, p. 394, l. 5 d'en bas, et 397, l. 15, on ne lit que *ladai ḥākimi l-shar'i l-sharifi* « par-devant le juge de la loi religieuse ». Quelles qu'aient été les fonctions précises de ce magistrat (cf. plus haut, p. 235 suiv. et notes), il n'y a ici aucun indice topographique.

(3) Isaac Kheilo (1333) signale, parmi les curiosités de Jérusalem, « le palais de la reine Hélène... un bel édifice habité aujourd'hui par le khadi (qāḍi) et ses conseillers »; voir CARMOLY, *Itinéraires*, p. 239. Ce palais devint plus tard la Takiyya; voir le commentaire du n° 94. C'est précisément dans ce quartier, peut-être ici même, que se trouvait l'un des deux édifices où le chroniqueur, cité plus haut, p. 259, n. 1, nous montre un des juges de Jérusalem siégeant en 815 (1412). De fait à cette époque, c'est-à-dire avant la mort de Tankiz et la saisie de ses biens, la Tankiziyya ne pouvait être encore le siège des pouvoirs judiciaires. En revanche, c'est elle que B. de Monconys (1647) in TOBLER, *Topographie*, I, p. 633, n. 1, désigne ainsi : « Joignant la porte du Temple (Bāb al-silsila) est le logis du Cadi, avec une belle fontaine (le n° 112, ou le bassin B, fig. 42) ». Chrysanthe (1726) cité par le même, p. 632, n. 4, l'appelle τὸ παλάτιον τοῦ κριτοῦ τοῦ κοινῶς λεγομένου μολλᾶ (*maulā*). Je remarque en passant qu'on a voulu chercher ici le siège du grand sanhédrin, dont on connaît les attributions judiciaires; voir RIEHM, *Wörterbuch*, II, p. 1598 a; cf. plus loin, une note à l'introduction du n° 196.

(4) Ainsi SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 57 en bas; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 34; TOBLER, *loc. cit.*; WILSON, *Survey*, *passim*; Schick in *ZDPV*, XVII, p. 260; Isambert, p. 301 b; Bædeker, p. 61 en bas. Mais Tobler confond la Maḥkama avec l'Ashrafiyya voisine (nos 105 et 106), et sachant par le chroniqueur que celle-ci a été bâtie en 1483, il attribue cette date à la première; son erreur, propagée par Schick et d'autres, figure encore chez Bædeker. L'attribution à l'époque de Saladin (DE SAULCY, *Jerusalem*, p. 157) ne repose que sur une connaissance imparfaite du style arabe.

dans le corps des échansons royaux⁽¹⁾. Ces armoiries sont les plus anciennes que j'aie relevées à Jérusalem⁽²⁾.

INSCRIPTIONS BANALES ET CORANIQUES. — Dans le *liwān* qibli LS, grand bandeau courant à mi-hauteur, au-dessus des revêtements de marbre (pl. LXVIII en bas). Une ligne du même type; grands caractères, badigeonnés et frustes par endroits, surtout au début et à la fin, points et signes. Inédite (copie 1914).

..... الحرام أول مسجد وضع⁽³⁾ على وجه الأرض واختار لعبادته مواطن
 لإقامة السنن والقرض وجعل هذا المسجد جاز المسجد الأقصى ونعم للجار
 الطاهر وأجرى لبانيه جزيل الثناء والثواب الوافر لقوله تعالى إِنَّمَا يَعْمُرُ
 مَسَاجِدَ اللَّهِ مَنِ آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ⁽⁴⁾ اختار لعمارة بيوته من رضى فعله
 وقوله وأطال بالسعد والبدل طوله وطول [trois mots frustes] مسجد.....

Ce fragment ne renferme que des louanges et des bénédictions à l'adresse du fondateur, entremêlées de passages et de paraphrases du Coran. — Sur quatre panneaux de marbre placés au-dessus des deux fenêtres et des deux portes latérales du même *liwān*, en *i*, *m*, *n* et *o* (fig. 42). Une ligne du même type, caractères moyens : C, II, 256⁽⁵⁾. — Bandeau en retour d'équerre au sommet du *mihṛāb* M. Une ligne du même type, mêmes caractères : C, II, 139 (entier). — Bandeau semi-circulaire à l'intérieur de la niche, à la base de la conque. Une ligne du même type, mêmes caractères : C, v, 5 (jusqu'à دِينًا), suivi des mots صدق الله. — Tous ces bandeaux sont couverts d'une peinture grossière, et aux angles sud-ouest et sud-est du *liwān* on lit, en caractères peints sur fond blanc, d'un style moderne, les mots ما شاء الله et تبارك الله.

(1) Du moins dans celui des pages (*khāṣṣakiyya*); voir *Nudjūm* et *Manhal*, *locis cit.* Mais c'est dans ce corps que se recrutaient les échansons; voir le commentaire du n° 86.

(2) Cf. plus haut, p. 235, n. 1. Au Caire les deux plus anciens exemples connus à ce jour datent de 700 (1300) et de 735 (1334); voir Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 97 en haut. On peut ajouter maintenant celui que je signale plus loin, p. 288, n. 2, et qui remonte encore au VII^e (XIII^e) siècle.

(3) Paraphrase de C, III, 90.

(4) Début de C, IX, 18.

(5) Les panneaux *i* et *n* ont disparu et sont remplacés par une peinture grossière.

CARAVANSÉRAIL (OU BAIN) DE L'ÉMIR TANKIZ (KHĀN OTUZZBIR) ⁽¹⁾.

VERS 737 H.

Au milieu Sūq al-qaṭṭānīn ou marché des Cotonniers, côté sud ⁽²⁾.

Une porte moderne, ouvrant sur le marché, donne accès à une sorte de hangar abritant un moulin mécanique. Au fond de cette pièce banale s'élève une porte monumentale et de

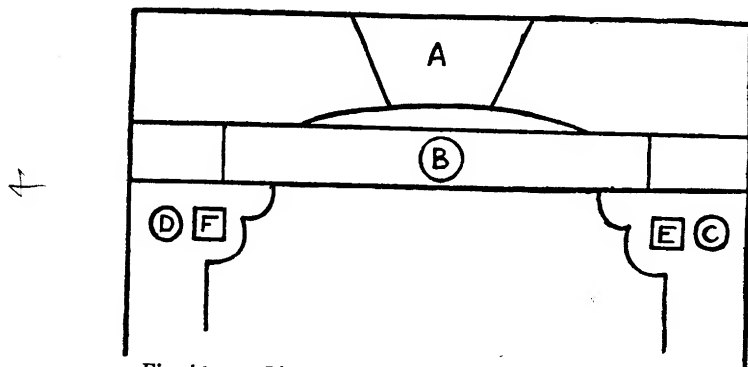


Fig. 44. — Linteau du Khān otuzbir et disposition du n° 81.

grand style, en belle pierre de taille, dont le linteau droit, composé de trois blocs reposant sur deux corbeaux à double quart de rond, est soulagé par un arc de décharge à trois grands claveaux (fig. 44).

81

TEXTE DE CONSTRUCTION. VERS 737 H. — D'un bout à l'autre du linteau; dimensions environ 550×45 . Une ligne en beau naskhi mamlouk; grands caractères, badigeonnés et salis par la poussière grise du moulin, points et quelques signes. Le *bismillāh* est gravé en A (fig. 44) sur la clef de l'arc; trois cartouches à armoiries sont sculptés en B, C et D, au milieu du linteau et sur les deux corbeaux; la date est placée en E et en F, à côté des cartouches C et D. Inédite ⁽³⁾; voir pl. LIX au milieu à droite (estampage partiel 1914) ⁽⁴⁾.

(A) بسملة ... المبارك والسوق والرَبوع على [quatre ou cinq mots frustes] (linteau)

⁽¹⁾ Sur ce nom, voir le commentaire.

⁽²⁾ On désigne ainsi le grand bazar voûté qui relie la rue al-Wād à la porte du Ḥaram appelée Bāb al-qaṭṭānīn.

⁽³⁾ Signalée par CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 127, n. 1.

⁽⁴⁾ Ce fragment reproduit les mots [الأشرف السيفي تنكز الناصري]; dimensions 70×45 .

ظهورهم (sic) المقر (cartouche B) الأشرف السيفي تنكز الناصري كافل ا[لممالك]
 الشريفة الشامية أعز الله أنصاره (E) في شهور سنة (F) [trois mots frustes].

(A ordonné la construction de ce. . .) béni et du marché et des immeubles locatifs sis au-dessus d'eux, Son Excellence Saif al-dīn Tankiz al-Nāṣiri, gouverneur général de la province de Damas, qu'Allāh glorifie ses victoires! Dans les mois de l'année. . . .

Linteau : Les mots gravés au-dessus du corbeau de droite sont entièrement frustes et l'on ne voit plus aucune trace de celui qui désignait l'édifice. L'adjectif *mubārak* prouve que ce mot était masculin; d'autre part, l'état des lieux et le contexte montrent qu'il s'agit d'une construction civile. On a proposé de rétablir *ḥammām* « bain », à cause du voisinage immédiat du Ḥammām al-shifā' ⁽¹⁾, et aussi parce que le chroniqueur attribue à Tankiz un bain dans ces parages ⁽²⁾. Des auteurs plus anciens lui en attribuent même deux à Jérusalem ⁽³⁾; or il existe encore deux bains dans ce quartier. L'un, le Ḥammām al-shifā' ou bain de la Guérison, fait suite au Khān otuzbir à l'est ⁽⁴⁾; l'autre, nommé Ḥammām al-'ain, est plus à l'ouest, entre le Khān otuzbir et la rue al-Wād ⁽⁵⁾. Toutefois le portail que j'ai décrit paraît bien monumental pour l'entrée d'un simple bain; de plus,

(1) Voir CLERMONT-GANNEAU, *loc. cit.*

(2) Mudjir al-dīn, p. 387, l. 11 (142 en bas) : « On lui doit aussi le bain (*ḥammām*) qui se trouve près du Bāb al-qatṭānin et qui est appelé le (bain) Neuf ». Ibn qāḍi shuhba, Pa. 1598, f° 2 a en bas, lui attribue aussi un bain à Jérusalem.

(3) 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 224 b, et 5867, f° 231 b : *wa-'amara bihā ḥammāmāini djalī-lāini*. Et il ajoute que c'était très nécessaire, car jusqu'alors cette ville n'en possédait pas de suffisants. ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2069, f° 161 a : *wa-'amara bi l-quḍsi ribātan wa-ḥammāmāini wa-qayāsira*; cf. un peu plus loin.

(4) Voir les plans Wilson (ville et Ḥaram), P E F, Schick 69, Sandreczki τ et p. 68, et un grand nombre de descriptions; je me borne à citer *S W P*, *Jerusalem*, p. 261 suiv. Williams qui l'a décrit en détail in *City*, II, p. 457 suiv. (d'après Wolcott, résumé aussi in RITTER, *Erdkunde*, p. 387 et 417), dit ailleurs (I, suppl. p. 27) qu'on l'appelait autrefois le bain d'Aladdin. Ce nom doit être celui de l'émir 'Alā' al-dīn Aidughdī Baṣīr, qui fit divers travaux dans ce quartier, mais Williams a peut-être vu ici, par erreur, le bain que le chroniqueur attribue à cet émir et qui se trouvait plus à l'ouest; voir plusieurs notes au commentaire des nos 38, 42, 64, 92, 154, etc.

(5) Voir Sandreczki, p. 68 en haut et plan π. Ce nom lui vient peut-être de ce qu'il était alimenté par une branche de l'aqueduc ('ain); cf. plus loin, n° 103. J'ai cherché vainement au Ḥammām al-shifā' des vestiges intéressants du moyen âge, et je n'ai pas visité celui-ci. Le bain Neuf que le chroniqueur attribue à Tankiz doit être l'un ou l'autre, plutôt le premier, qui est plus rapproché du n° 81. C'est peut-être lui dont Grünemberg (1486), p. 117 suiv., décrit en détail le plan, l'aménagement et la décoration murale; il en donne un dessin très curieux et y signale des inscriptions arabes que son guide lui a dit être des louanges à Dieu.

il s'élève entre les deux bains que je viens de nommer, et n'est placé exactement ni devant l'un, ni devant l'autre. Enfin le hangar au moulin s'appelle aujourd'hui Khān otuzbir « le khān des Trente et un ». Sans rechercher l'origine de ce nom vulgaire, qui repose sans doute sur quelque légende, je n'en retiens que le mot *khān*, qui est aussi masculin. Or un des auteurs cités attribue à Tankiz, outre deux bains, un couvent (*ribāṭ*) et des halles à marchandises (*qayāsir*). Pour la forme, le masculin *ribāṭ* conviendrait aussi; mais outre qu'un couvent eût été assez mal placé au milieu d'un bazar, ce *ribāṭ* était peut-être à la Tankiziyya⁽¹⁾. Reste le pluriel *qayāsir*, dont le singulier *qaisāriyya*⁽²⁾ ne s'accorde pas avec le masculin *mubārak*. Mais une *qaisāriyya*, qui renfermait des magasins et des boutiques, peut-être des logements pour les marchands, était une sorte de khān. Il est d'autant plus tentant de rétablir ici ce dernier mot que l'inscription nomme ensuite, dans le même ordre d'idées, un marché (*sūq*) et des immeubles locatifs (*rubūʿ*, plur. de *rabʿ*). Ce marché, c'est probablement le Sūq al-qattānīn lui-même, dont les proportions grandioses, les voûtes superbes et les deux entrées monumentales, l'une à l'ouest sur la rue al-Wād, l'autre à l'est sur le Ḥaram, trahissent la plus belle époque bahride. Cette dernière, qui est le Bāb al-qattānīn, porte précisément une inscription de Tankiz (n° 176). Les immeubles (*rubūʿ*) seraient alors les échoppes voûtées et aujourd'hui désertes qui bordent le marché, ou plutôt, d'après le contexte, des constructions élevées par-dessus (*ʿalā zuhūrihim*), et dont il reste encore de curieux vestiges perdus dans des bâtisses modernes. Mais on peut rétablir aussi un autre substantif masculin⁽³⁾; faute d'un indice précis, j'ai laissé la lacune en blanc dans le texte.

Médaille F : Les chiffres de l'année sont entièrement frustes. Le titre honorifique *maqarr ashraf*, qu'on n'accordait alors qu'à de grands personnages⁽⁴⁾, et le titre de fonction *kāfil al-mamālik*⁽⁵⁾ *al-sharīfa al-shaʿmiyya* prouvent que l'inscription a été gravée pendant que Tankiz était gouverneur de Damas, soit entre les années 712 et 740, et plutôt après qu'avant le n° 80, dont le protocole est plus modeste; mais je crois qu'on peut serrer la date de plus près. L'inscription du Bāb al-qattānīn (n° 176), aux noms du sultan Muḥammad et de l'émir Tankiz, est datée de 737 (1336-37). Or ce beau portail, qui forme la sortie du Sūq al-qattānīn sur le Ḥaram, appartient au marché plutôt qu'au sanctuaire.

(1) Voir plus haut, p. 257, n. 5.

(2) Ou *qaisāriyya*; cf. plus haut, p. 112, et plus loin, n° 91.

(3) Ainsi *makān* « lieu », comme au n° 80.

(4) Voir les sources citées plus haut, p. 257, n. 2.

(5) J'ai rétabli *mamālik* au pluriel, et non *mamlaka*; voir *M CIA*, I, p. 224, n. 1 au début.

En effet, il est tourné à l'est, vers l'esplanade (pl. LXVII à droite); s'il avait été conçu comme une entrée du Ḥaram, indépendante du marché, sa face monumentale eût été tournée à l'ouest, car on décore l'endroit d'un portail, et non l'envers⁽¹⁾. On peut en inférer que le marché tout entier fut bâti vers l'année 737 et que le n° 81, si le mot *sūq* y désigne le *Sūq al-qattānīn*, portait aussi cette date, ou à peu près.

Les trois cartouches B, C et D renferment les mêmes armoiries que ceux de la Tankiziyya : une grande coupe sur champ creux (fig. 45)⁽²⁾.

MADRASA DE L'ÉMIR YL-MALAK
(MALAKIYYA). 741 H.

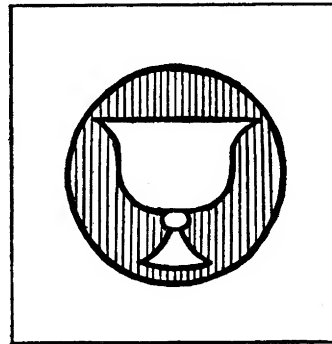


Fig. 45.
Cartouche dans le Khān otuzbir.

En bordure de l'esplanade du Ḥaram, côté nord, entre la Fārisiyya à l'est et l'As'ardiyya à l'ouest⁽³⁾.

La façade sud (pl. LXIV en bas et LXV à droite) s'élève sur deux arches brisées qui font partie du portique nord du Ḥaram; elles s'appuient contre deux contreforts épais, prolongés vers le haut par deux pilastres en saillie. Le premier étage est percé de trois fenêtres grillées; celle du centre, plus large et plus haute que les autres, est surmontée d'un œil-de-bœuf. La corniche supérieure régnait au même alignement que les pilastres latéraux, et son encorbellement sur le nu de la façade était racheté par un cordon de stalactites. Ce motif délicat, fort bien conservé jusqu'en 1894 (pl. LXV à droite), avait presque entièrement disparu en 1914 (pl. LXIV en bas), détruit par les racines des arbrisseaux qu'on a laissé croître ici. Toute mutilée qu'elle est aujourd'hui, cette façade est encore une des perles de l'architecture arabe à Jérusalem. Moins riche que sa voisine l'As'ardiyya (pl. LXIII en bas et LXVI à gauche), elle l'égale pour la chaude polychromie de ses marbres patinés par le temps, et la surpasse par l'exquise harmonie de ses proportions.

Un coup d'œil sur les planches révèle une différence essentielle entre l'appareil du rez-de-chaussée, bâti en gros blocs irréguliers d'un calcaire à grain grossier, et celui du premier étage, en assises uniformes de marbre blanc, aux tons de vieil ivoire, alternant avec une belle pierre de couleur orange ou rose. Il apparaît que le rez-de-chaussée est plus ancien et que la vraie Malakiyya s'élève à partir de la corniche régnant sous les fenêtres. La dalle qui porte le n° 82 est scellée grossièrement sous cette corniche (pl. LXV à gauche) et ne s'harmonise pas avec le mur qui l'entoure, comme on l'attendrait dans un monument aussi soigné⁽⁴⁾.

(1) La face ouest est cachée sous les voûtes du marché; si mes souvenirs sont exacts, elle n'a ni architecture, ni décor. J'ai néanmoins classé ce portail au Ḥaram parce qu'il fait partie du système général des portiques à l'ouest de l'esplanade; cf. n° 176, première note.

(2) Voir plus haut, p. 261, n. 1 et renvoi.

(3) Sur l'emplacement de ces édifices, voir plus haut, p. 228 suiv.

(4) Il est vrai que d'après Mudjir al-din, p. 376 en haut (116 en bas), les portiques de la Mala-

Dans le mur de fond du portique, au droit de l'arcade orientale, s'ouvre une porte basse donnant accès à l'intérieur; il est habité par une famille et je n'ai pu le visiter.

82

TEXTE DE CONSTRUCTION. 741 H. — Longue dalle de marbre scellée dans la façade, au-dessus du pilier central du portique, à 5 mètres du sol environ; dimensions 166 × 38. Trois lignes en beau naskhi mamlouk; caractères moyens, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. LXV à gauche et LIX en bas (cliché-téléoptère et estampage 1914).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... تَقَرَّبَ بِعِمَارَةِ هَذَا الْمَكَانِ الْمُبَارَكِ الْعَبْدُ الْفَقِيرُ إِلَى اللَّهِ تَعَالَى
 لِلْحَاجِّ الْإِلَهِ الْمَلِكِ (2) لِلجَوَکَنْدَارِ الْمَلِكِ الْنَاصِرِ غَفَرَ اللَّهُ لَهُ حَيًّا وَمَيِّتًا وَلِمَنْ دَعَا لَهُ
 بِالرَّحْمَةِ وَالْمَغْفِرَةِ وَكَانَ الْفَرَاغُ (3) مِنْهُ فِي شَهْرِ اللَّهِ الْحَرَمِ غُرَّةَ عَامٍ أَحَدٍ وَأَرْبَعِينَ
 وَسَبْعَ مِائَةٍ مِنَ الْهَجْرَةِ النَّبَوِيَّةِ عَلَى صَاحِبِهَا أَفْضَلُ الصَّلَاةِ وَالتَّسْلِيمِ⁽¹⁾.

S'est approché (d'Allāh) par la construction de cet édifice béni le serviteur avide d'Allāh, le pèlerin Yl-malak, le djūkandār d'al-Malik al-Nāsir (Muḥammad), qu'Allāh lui pardonne vivant et mort, ainsi qu'à quiconque demandera pour lui la miséricorde et le pardon! Et il a été achevé au mois de muḥarram, le premier jour de l'an 741 de l'hégire du Prophète (27 juin 1340), etc.

L. 1 : Le mot *makān* ne précise pas la destination de l'édifice, que le chroniqueur décrit ainsi⁽²⁾ : «La madrasa Malakiyya a été bâtie (*amarahā*) par le pèlerin (Yl-)malak⁽³⁾, le djūkandār. Sa construction (*binā'uhā*) a eu lieu sous le

kiyya et de l'As'ardiyya sont contemporains de ces deux édifices, parce que leur architecture, ajouté-t-il, est en harmonie avec celle du portique sous-jacent. Cette observation, bien remarquable chez le chroniqueur, me paraît exacte en ce qui concerne l'As'ardiyya (pl. LXIII en bas et LXVI à gauche), dont le portique s'harmonise avec la façade au-dessus. Quant à la Malakiyya, je crois que son portique se rattache à ceux qui règnent plus à l'est (pl. LXIV en bas, vers la droite), auxquels le chroniqueur attribue une origine ancienne et qui ont été rebâties en 610 (n° 162).

(1) La fin de ce mot a disparu dans une cassure oblique à l'angle de la dalle; la leçon *wa l-taslimi* est assurée par la tête du *lām*, qu'on voit bien sur l'estampage, à gauche des deux points et du *fatha* marquant la lettre *tā*.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 390, l. 12 (149); cf. p. 376, l. 3 (116), et 393, l. 1 (154).

(3) Texte du Caire ملك, à deux reprises; sur cette graphie, voir p. 268, n. 1.

règne de (Malik) Nāṣir Muḥammad . . . le 1^{er} muḥarram de l'année 741 (27 juin 1340), d'après la date inscrite sur sa façade méridionale, au-dessus du portique nord du Ḥaram. Quant au waqf constitué en sa faveur, il émane de la femme d'(Yl-)malak, fille de Saif al-dīn Quṭluqtamur⁽¹⁾ Nāṣiri. Son acte porte la date du 16 rabī' II de l'année 745 (27 août 1344). Apparemment son mari l'a fait bâtir pour elle, avec l'argent de celle-ci; Allāh le sait mieux que moi. »

Le titre *ḥādīj* « pèlerin » ne figure pas encore dans une inscription du fondateur au Caire, datée de 719⁽²⁾, parce que c'est en 728 qu'il fit le pèlerinage aux villes saintes⁽³⁾. Son nom propre est écrit distinctement *الملك*, comme dans l'inscription du Caire⁽⁴⁾. Un voyageur qui le rencontra dans la Basse-Égypte en 726 (1326) écrit à ce sujet⁽⁵⁾ : « Je trouvai l'émir Saif al-dīn Yl-malak (*يملك*), un des pages royaux (*khāssakiyya*). Ce nom commence par la dernière lettre de l'alphabet (*yā*); le premier *lām* est sans voyelle et le second porte un *fatha*, comme le *mīm*. Le vulgaire prononce *al-malik* (le prince); mais il se trompe. » Ces indications précises conduisent à transcrire *Yl-malak*, nom composé dont le premier élément est turc⁽⁶⁾ et le second probablement arabe⁽⁷⁾. A ce propos les éditeurs font observer que malgré l'assertion du voyageur cet émir est toujours appelé, par les historiens, Almélic et non Yelmélec⁽⁸⁾. Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que la plupart des manuscrits, d'accord avec les deux inscriptions, séparent les deux composantes de ce nom, sans doute pour

(1) Texte *قطلقتم*; trad. Sauvaire Qotloqotm. Je lis Quṭluqtamur ou Quṭlūtamur, deux noms composés turcs bien connus, parallèles à Quṭluqshāh et Quṭlūshāh, Quṭlūbāy, Quṭlūbughā, etc.; voir ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2072, f° 30 b, et les index de ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, Ibn ḥabīb, Ibn iyās, WEIL, *Chalifen*, etc.

(2) Voir *M C I A*, I, n° 115.

(3) Voir Ibn baṭṭūṭa, I, p. 374. Ce renseignement est sûr, car l'auteur habitait la Mecque à cette époque; voir p. 280 et II, p. 150 à 153. Maqrīzī, Abu l-maḥāsin et d'autres chroniqueurs lui donnent aussi ce titre.

(4) Et dans un grand nombre de chroniques; cf. p. 268, n. 1. Sur l'estampage (pl. LIX en bas), la fin de ce nom s'efface dans le bord du papier.

(5) Voir le même, I, p. 50; les traducteurs ont sauté le passage le plus intéressant.

(6) Soit *yīl* « année », soit plutôt *yl* « pays », qui forme d'autres noms composés tels que Ylaldi « il a pris le pays », Ylbaki « le prince du pays », peut-être Ylbāy, Ylghāzī, Ylbughā, etc.; voir HOUTSMA, *Glossar*, p. 58 et t. ar. 29; *Amida*, p. 57. On remarquera qu'Ibn baṭṭūṭa ne donne pas de voyelle au *yā* initial.

(7) Soit *malak* = *mal'ak* « ange », soit plutôt *malik* « prince », équivalent du turc *khān*; cf. plus haut, p. 188, n. 5 fin. Ylmalak signifie alors « prince du pays » comme Ylbaki, plutôt que « grand prince » comme II-khān, d'après Blochet in Mufaḍḍal, p. 415 (73), n. 1. Peut-être *mülük*, de l'arabe *mulk*, adopté par divers dialectes turcs; voir RADLOFF, *Versuch*, IV, p. 2223.

(8) Voir la préface du t. I, p. xxix.

marquer que son premier élément n'est pas l'article arabe⁽¹⁾. Ainsi l'analyse d'Ibn battūta, qui la tient peut-être de l'émir lui-même, doit être exacte.

Yl-malak avait été ramené d'Asie Mineure par Baibars en 676 (1277). Il passa plus tard au service de Qalāwun et de ses enfants. Muḥammad le distingua vite et l'attacha à sa personne, auprès de laquelle il joua pendant longtemps un rôle considérable, bien que discret. Le voyageur qui le vit en 726, alors qu'il était déjà vieux, le désigne comme un simple page ou familier (*khāṣṣakī*) du sultan. Ce n'est qu'après la mort de son maître, à partir de 742 (1342), qu'il remplit plusieurs hautes charges dans l'administration, jusqu'à celle de vice-roi, à un âge où les fonctionnaires ont pris dès longtemps leur retraite. Il mourut en 747 (1346), âgé de plus de quatre-vingt-dix ans⁽²⁾.

L. 2 : Le titre *djūkandār*, que le fondateur portait dès longtemps⁽³⁾, confirme qu'à cette époque, c'est-à-dire quelques mois avant la mort de son maître, Yl-malak était encore un de ses familiers. En effet, cette charge se bornait au soin des raquettes royales pour le jeu de la paume et du mail⁽⁴⁾. Ce titre et ces fonctions sont illustrés par les armoiries sculptées sur deux disques de marbre, peut-être deux tambours d'un fût de colonne, qu'on a maçonnés dans le mur, des deux côtés de la dalle (pl. LXV à gauche). Ce double emblème (fig. 46) représente affrontés deux de ces bâtons recourbés qui servaient pour le jeu du

⁽¹⁾ C'est pour marquer cette nuance que j'intercale un trait d'union entre les deux composantes de ce nom. Dans les textes imprimés l'alif, avec le lām joint ou séparé, porte souvent un *madda*, qui me paraît avoir le même but; il ne faut donc pas transcrire *āl-malik* avec *a* long, comme je l'ai fait in *M C I A*, I, p. 170 suiv. Ainsi in ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, on trouve *آلملك*, *آلملك*, *آلملك*, etc. Dans ses notes, p. 77, l'éditeur opine pour *آل ملك*, puis il cite Ṣafadi, qui vocalise *آلملك*; mais il ignore le texte d'Ibn battūta. On a vu que Mudjir al-dīn écrit *ملك* sans voyelle, du moins dans l'édition du Caire. Je suppose que le vulgaire, croyant que l'émir s'appelait *al-malik* « le prince », en aura tiré le relatif régulier *al-malakiyya* (pour *al-yilmalakiyya*), qu'on trouve chez tous les auteurs; c'est sur ce relatif que Mudjir al-dīn, ou un copiste, aura formé le nom Malik.

⁽²⁾ Voir Ibn battūta et Zetterstéen, cités plus haut; Ibn ḥabīb, p. 379 et 384; MAQRIZI, *Khūṭa*, I, p. 425; II, p. 310; *Sulūk*, Pa. 1726, f° 567 a en haut et *passim*, et in *SM*, II b, p. 123 et 126, et DE SACY, *Chrestomathie*, II, p. 175; Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1598, f° 81 a en haut; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 159 b en haut et *passim*; *Manhal*, Pa. 2069, f° 18 b suiv.; WEIL, *Chalifen*, IV, *passim* (index); *M C I A*, I, p. 171 et notes.

⁽³⁾ Au plus tard dès 719, car il figure dans l'inscription du Caire, et probablement plus tôt. Maqrizi in *SM*, II b, p. 123, le lui donne en 698, mais il l'emploie peut-être ici par anticipation, de même que le titre de pèlerin plus loin, p. 126, pour la même année, à moins qu'Yl-malak n'eût déjà fait le pèlerinage bien avant 728, ce que je n'ai pu vérifier.

⁽⁴⁾ Voir une longue note de Quatremère in *SM*, Ia, p. 121 suiv., n. 4; aux sources citées ajouter Qalqashandi, V, p. 458 en haut; cf. *M C I A*, I, index.

mail⁽¹⁾. Les parties noires, en creux dans le marbre, étaient incrustées d'une autre pierre ou d'une matière dont il reste des traces dans le sommet arrondi de deux de ces bâtons⁽²⁾. Ces armoiries sont bien connues et l'on en a signalé plusieurs exemples, mais sans les déterminer⁽³⁾. Celui-ci prend une valeur particulière du fait qu'il illustre une inscription dont le titulaire est désigné comme un *djūkandār*⁽⁴⁾. Je n'ai pas relevé cet emblème sur sa madrasa du Caire; en revanche le Musée de Constantinople (Tshinily kyöshk) possède une lampe en verre émaillé, d'un type rare, qui porte sur son col une inscription aux noms et titres d'Yl-malak le *djūkandār*⁽⁵⁾. Or elle est décorée de cartouches renfermant ces mêmes armoiries (fig. 47)⁽⁶⁾.

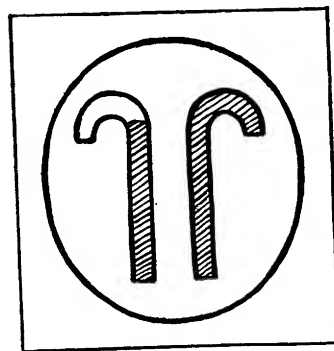


Fig. 46.
Cartouche dans la Malakiyya.

⁽¹⁾ D'après QUATREMÈRE, *loc. cit.* (124 et 130), ce bâton recourbé serait le *şauladjān*, servant au jeu du mail et de la boule (polo), alors que le *djūkān* (du persan *tshaugān*), d'où *djūkān-dār*, puis *djūkandār*, servait au jeu de la paume ou balle (tennis) et se terminait par une partie en entonnoir. Cette distinction entre le maillet et la raquette, qu'il n'appuie pas sur des textes précis, ne paraît pas confirmée pour cette époque et ces pays. Elle n'est pas faite par le *Diwān*, qu'il cite au début, et Qalqashandi, vers 1400, dit précisément le contraire, *loc. cit.* : « *Djūkandār* est le titre de celui qui porte le *djūkān* à la suite du sultan pour le jeu de la paume (*kura*). . . . c'est-à-dire le bâton crochu (*mihdjan*) avec lequel on frappe la paume, et qu'on appelle aussi le *şauladjān* ». Mais il se peut qu'il se trompe, car un bec-de-corbin, qui peut frapper une boule sur le sol, ne saurait guère atteindre une paume en l'air. Comme les armoiries du *djūkandār*, dont je vais citer plusieurs exemples, représentent toujours deux bâtons recourbés, je suppose que sous les Mamlouks *djūkān* était devenu synonyme de *şauladjān* parce que ces princes jouaient au mail plutôt qu'à la paume.

⁽²⁾ Cf. plus haut, p. 222, n. 1, et 227, n. 1.

⁽³⁾ Voir Rogers in *BIÉ*, année 1880, fig. 54 et 56; ARTIN, *Blason*, p. 131 et fig. 159 suiv. Le premier reproduit sans commentaire deux armoiries qui sont évidemment celles des nos 63 et 82, car il dit les tenir de Bourgoin, qui a dessiné à Jérusalem; le second en reproduit plusieurs exemples sans rechercher le nom des titulaires. Tous ces emblèmes représentent le *şauladjān*, à l'exception du n° 168 in Artin, qui pourrait être un *djūkān*, si cette distinction est fondée ici; cf. deuxième note précédente.

⁽⁴⁾ Tel n'est pas le cas des exemples cités par Artin, ni de celui sculpté sur deux planchettes conservées au Musée arabe du Caire, et dont la double inscription, coupée par ce cartouche, est aux noms et titres d'un émir Saif al-dīn Qamāri (?), sans titre de fonction.

⁽⁵⁾ En voici le texte, que j'ai copié sur l'original en 1913; il est réparti dans six compartiments 1 à 6, alternant avec les cartouches :

(1) مِمَّا حَمَلَ بِرَسْمِ الْمُتَرَّعَالِي (2) الْمَوْلَى الْأَمِيرِي أ (3) الْكَبِيرِي الْمُحْتَرَمِي (4) الْمُخَدُّومِي السَّيْفِي

سَيْف (5) الدِّينِ الْمَلِكِ (6) الْجُوكَنْدَارِ الْمَلِكِي (النَّاصِرِي).

⁽⁶⁾ Cette figure montre un cartouche et le compartiment 6; le mot *al-nāsiri* a été sacrifié par le peintre verrier, faute de place, comme il arrive souvent dans les inscriptions mobilières. Cette

L. 3 : Dans la date les mots *fi shahri l-muḥarrami ghurrata 'āmi* prêtent à l'équivoque : suivant qu'on donne à *ghurra* le sens restreint « première nuit d'un mois » (*hilāl*) ou le sens plus large « début d'une époque », on peut traduire « au mois de muḥarram, le premier jour de l'an... », ou « (lequel mois était) au début de l'an... ».



Fig. 47. — Blason et inscription d'Yl-malak.

Le chroniqueur, qui a lu la date dans l'inscription, l'interprète dans le premier sens, et j'ai suivi son exemple. Mais alors, il eût été plus simple d'écrire *fi ghurrati* (ou *mustahilli*) *shahri muḥarrami 'āmi*, et le rédacteur entend peut-être que la construction fut achevée au cours de ce mois.

MADRASA DU SHAIKH MIHMĀZI (MIHMĀZIYYA). 745 H.

A moins de 100 mètres au nord-ouest de l'église de Sainte-Anne (n° 35), au milieu du pauvre quartier Ḥārat bāb ḥiṭṭa, s'étend un enclos (*ḥākūra*) désert qui fait une tache blanche sur les plans de Jérusalem. Il est bordé à l'ouest par la rue qui aboutit à la porte du Ḥaram appelée Bāb ḥiṭṭa; deux ruelles, partant de cette rue, le limitent au nord et au sud, et vont se perdre à l'est dans les terrains vagues, plantés de cactus et d'oliviers, qui couvrent l'angle nord-est de l'enceinte. De la ruelle sud une porte basse et chétive ouvre au nord sur l'enclos; pour lui faire un linteau, l'on a coupé la bande inférieure d'une dalle à inscription.

83

FRAGMENT D'UN TEXTE DE FONDATION (?). 745 H. — Sur la partie inférieure d'une dalle de calcaire, posée en linteau sur la porte; dimensions environ 120 × 10. Une ligne en naskhi mamlouk; petits caractères, grossiers et un peu frustes, quelques points et signes. Inédite (copie 1894, revue en 1914).

lampe, qui provient du couvent des derviches Maulawis à Konia, a peut-être été faite pour la madrasa du Caire; le trésor de ce couvent, que j'ai visité en 1913, renferme plusieurs objets d'art de provenance égyptienne. Le Musée du Caire possède une autre lampe, émaillée d'un beau décor et inscrite aux noms et titres d'Yl-malak, mais sans le titre de *djūkandār* (copie 1914 et HERZ, *Catalogue*, p. 316, n° 5):

مما عمل برسم المقرّ العالی السیفی الملك الناصری.

Cette lampe, que décorent six cartouches aux mêmes armoiries sur champ de sinople (vert), provient peut-être de la madrasa du Caire; d'après ses émaux, c'est le blason publié et reproduit par Artin, p. 132 et fig. 160, mais sans attribution.

..... أبو سعيد لفقراء العجم الواردين لله تعالى بتأريخ مستهل رجب سنة
خمس وأربعين وسبعمائة.

..... Abū sa'īd, en faveur des pauvres Persans qui viennent (à Jérusalem) pour l'amour d'Allāh. A la date du 1^{er} radjab de l'année 745 (8 novembre 1344).

Ces mots formaient la dernière ligne d'une inscription dont la plus grande partie a disparu avec le haut de la dalle. Ainsi ce texte mutilé n'est pas *in situ* et sa provenance reste inconnue; on ne peut que présumer que l'édifice auquel il appartenait s'élevait dans ce quartier. L'indice le plus précis est celui de la date; or le seul monument que le chroniqueur rapporte à l'année 745 est celui qu'il décrit ainsi⁽¹⁾ : « La zāwiya Mihmāziyya s'élève dans le voisinage de la Mu'azzamiyya, du côté de l'ouest; elle doit son nom au shaikh Kamāl al-dīn Mihmāzi. J'ai eu sous les yeux un acte (*murabba'*) de Malik Ṣāliḥ Isma'īl, fils de (Malik) Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun, attestant qu'il avait fondé (*waqafa*)⁽²⁾, en faveur des shaikhs qui y demeuraient (*al-muqīmīna bihā*), le village de Bait leqiya⁽³⁾, dépendant de Jérusalem; cet acte était daté du mois de dhu l-qa'da de l'année 745 (mars 1345). Elle renferme le tombeau d'un descendant du fondateur, nommé le shaikh Khair al-dīn Khidr Mihmāzi, qui mourut au mois de shawwāl de l'année 747 (janvier-février 1347). »

Le chroniqueur ne donne pas l'année 745 pour celle de la construction de la Mihmāziyya; cette date ne vise qu'une donation, peut-être codicillaire, et l'oratoire paraît avoir une origine plus ancienne, puisqu'un descendant du fondateur est mort dès l'année 747. Mais si le fragment n° 83 ne peut guère appartenir au texte de construction, c'est peut-être le débris d'un texte relatif à la fondation de 745; voici quelques observations à l'appui de cette hypothèse :

D'abord, le chroniqueur place la Mihmāziyya « près de la Mu'azzamiyya, à l'ouest ». Cette indication nous conduit vers le carrefour des rues Ṭariq bāb sitti

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 394, l. 3 (156).

(2) Texte du Caire, l. 6 : ... يشهد أنها وقف على المشايخ المتعجبين بها قرية. Il y a faute de grammaire ou erreur de copie. On ne peut pas lire *annahā waqfun* « qu'elle (la zāwiya) était un waqf... », à cause des mots *qaryat*... , qui restent en l'air; je lis *annahu waqafa* en rapportant le suffixe au sultan. Cette traduction me paraît meilleure que celle de Sauvaire, qui exige la même correction; mais le sens est le même.

(3) Texte بيت الغيا, trad. Sauvaire Bayt-El-Qiā. Avec Clermont-Ganneau in *RC*, 1876, I, p. 294, il faut lire بيت لغيا, nom d'un village au nord-ouest de Jérusalem, écrit ainsi et transcrit Beit Likia in carte anglaise feuille XVII (6), et *SWP, Name lists*, p. 286; cf. Mudjir al-dīn, p. 700, l. 9.

·maryam et Sikkat dair al-‘ades, c'est-à-dire à tout au plus 150 mètres de l'emplacement actuel du n° 83⁽¹⁾. Rien n'empêche, il est vrai, qu'il provienne d'un lieu quelconque et plus éloigné; mais à Jérusalem, où les matériaux à bâtir ont abondé de tout temps, on les remploie volontiers dans le voisinage.

D'autre part, l'allure persane du surnom Mihmāzi fait songer à ces « pauvres Persans » dont parle ici le rédacteur. Il est vrai que ce surnom peut dériver de *mihmāz* « éperon, aiguillon, soc de charrue », un mot de bonne souche arabe, bien qu'il figure aussi dans les dictionnaires persans; et j'insiste d'autant moins sur cet argument que je ne connais pas de localité du nom de Mihmāz, ni en Perse ni ailleurs.

Enfin les mots *abū sa‘īdin* ne peuvent guère appartenir à un nom de personne; car il est rare, en épigraphie, qu'un personnage soit désigné par une simple kunya, ou que la kunya soit placée à la suite du nom propre (n° 146). Ces deux mots désignaient plutôt un terrain ou un immeuble locatif, tel qu'une maison (*dāru abū*⁽²⁾ *sa‘īdin*), constitué waqf en faveur des pauvres Persans. Dès lors, il est assez tentant de rapprocher d'une part ces pèlerins et les shaikhs qui, d'après le chroniqueur, habitaient la Mihmāziyya⁽³⁾, d'autre part le n° 83, daté de 745, et la fondation de 745. L'écart de cinq mois entre les dates de ces deux documents n'est pas irréductible; on sait qu'un acte pouvait être signé quelque temps après la constitution du waqf⁽⁴⁾.

En résumé, il est possible, même vraisemblable, que le n° 83 provienne de la Mihmāziyya, qui n'a pas laissé d'autres traces; mais les arguments qui soutiennent cette hypothèse ne sont pas assez forts pour entraîner la conviction.

MAUSOLÉE DE LA PRINCESSE TURKĀN⁽⁵⁾. 753 H.

Dans le Ṭarīq bāb al-silsila, côté nord; entre la rue al-Wād et la porte du Ḥaram appelée Bāb al-silsila⁽⁶⁾.

(1) Ou plus près encore, dans cette rue Dair al-‘ades; en effet, il ressort de Mudjir al-dīn, p. 405, l. 6 (181), qu'à son époque elle s'appelait ‘Aqabat al-mihmāziyya. Un autre Mihmāzi avait un mausolée (*turba*) dans ce quartier; voir le même, p. 399, l. 7 (167).

(2) Sur *abū* pour *abī*, voir plus haut, p. 43, n. 1 et renvois.

(3) L'oratoire pouvait abriter à la fois des pèlerins ou habitants temporaires (*wāridūna*) et des résidents (*muqīmūna*); cf. plus haut, p. 215, n. 2 et renvois.

(4) Cf. plus haut, p. 94, et *passim*.

(5) J'ai oublié de noter le nom vulgaire de ce monument et le chroniqueur, on va le voir, n'en parle pas.

(6) Plus précisément à environ 25 mètres à l'ouest de la place du Bāb al-silsila, sous un jour percé dans la longue voûte qui couvre cette partie de la rue; ce petit édifice n'est pas marqué sur les plans.

Le côté sud, sur la rue, comprend une façade étroite (pl. LXVIII en haut), en belle pierre de taille et décorée de panneaux renfermant de charmants motifs de rinceaux, de palmettes et d'entrelacs; elle est encadrée par une large moulure que borde à l'intérieur une frange sculptée d'un curieux dessin⁽¹⁾. Deux baies s'ouvrent au fond de deux niches hautes à fond plat : à droite une fenêtre grillée, éclairant la chambre funéraire, à gauche une porte étroite et basse, donnant accès à un corridor qui mène à cette chambre. Celle-ci, fort petite, est voûtée d'une coupolette reposant sur un tambour octogone percé de huit fausses fenêtres à petit arc brisé. Il s'appuie sur quatre trompes d'angle et sur le sommet de quatre grands arcs brisés inscrivant les quatre murs de la chambre, en retrait sur les arcs. Tout ce système est en pierre de taille, appareillée avec soin; les murs en retrait sont décorés de panneaux semblables à ceux de la façade. Au fond du mur nord s'ouvre une voûte basse, sorte d'arcosolium, abritant un caveau qui renferme un petit tombeau de grès rose, anépigraphé. Ce joli monument, fort élégant dans ses dimensions restreintes, bâti avec soin et bien conservé, abrite aujourd'hui l'échoppe d'un limonadier.

84

TEXTE DE CONSTRUCTION. 753 H. — Dalle de calcaire murée au centre de la façade et dans l'étroit ressaut entre la porte et la fenêtre, à environ 4 mètres du sol (pl. LXVIII en haut); dimensions 53 × 62. Quatre lignes en naskhi mam-louk; caractères moyens, bien conservés, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LIX au milieu, à gauche (estampage 1914).

(1) بسمه... كُلُّ (2) نَفْسٍ دَائِقَةُ الْمَوْتِ (2) عُمِرَتْ هَذِهِ التَّرْبَةَ لِأَجْلِ (3) الشَّهِيدَةِ
تُرْكَانَ خَاتُونَ بِنْتِ الْأَمِيرِ تَنْقَطَايَ (sic) (4) ابْنِ سَالِحِ طَايَ الْأَزْبَكِيِّ سَنَةِ ثَلَاثِ
وخمسين وسبع مئة.

A été aménagé ce mausolée pour la défunte⁽³⁾ dame Turkān, fille de l'émir Tuqtāy (?), fils de Saldjūtāy, al-Uzbaki, l'année 753 (1352-53).

L. 2 : Cette inscription n'est ni une épitaphe, ni un texte funéraire, car la date vise la construction du mausolée, et non la mort de la défunte⁽⁴⁾. Le rédacteur ne précise pas que c'est elle qui l'a fait bâtir et le verbe 'amara, qui

(1) On en voit une belle gravure in BOURGOIN, *Arts arabes*, pl. II. A part quelques détails, ainsi le dessin fantaisiste de l'inscription, le décor en est bien rendu; mais le texte explicatif en fait l'entrée d'une école.

(2) Début de C, III, 182, ou XXI, 36, ou XXIX, 57.

(3) Plutôt que « martyre »; voir la fin du commentaire.

(4) Sur cette distinction, voir plus haut, p. 6, n. 3 et renvois.

signifie le plus souvent « restaurer », peut s'interpréter dans ce sens qu'un mausolée plus ancien a été aménagé pour la sépulture de Turkān; je reviendrai tout à l'heure sur cette hypothèse⁽¹⁾.

L. 3 : Par un étrange oubli le chroniqueur a passé sous silence un charmant édifice qui s'élève dans la rue la plus fréquentée de Jérusalem, à quelques pas de la porte principale du Haram, et dont la riche façade, éclairée par le soleil, est bien faite pour attirer l'attention. Cette lacune est d'autant plus regrettable que je n'ai pas retrouvé ailleurs l'état civil de la défunte et de ses ascendants; nous n'avons donc pour guides que leurs noms dans l'inscription. Celui de la défunte est écrit distinctement et répond au nom féminin Turkān⁽²⁾. Celui de son père est moins clair, mais il est évident que c'est un nom composé, turc ou mongol⁽³⁾. Celui de son grand-père est aussi un composé⁽⁴⁾, dont le premier élément rappelle ceux d'une tribu mongole et de l'ancêtre des Seldjoukides⁽⁵⁾, et dont le second est le même que dans le nom paternel.

Ces noms, à part le second, ne sont guère connus dans l'histoire de l'Égypte; en revanche, on les trouve souvent dans celle de l'Asie centrale. Le premier a été porté par un grand nombre de princesses turques ou mongoles⁽⁶⁾, le second, par divers personnages de haut rang, et le troisième, par un prince mongol à la fin du XIII^e siècle⁽⁷⁾. En outre, le titre *amīr* donné au père de la défunte, bien

(1) Voir la dernière note du commentaire.

(2) Graphie تركان, avec les trois points. La position des deux premiers semble en faveur de نركان et dans sa copie inédite (n° 95), Sauvaire a transcrit Nazekān; mais cette graphie ne répond à aucun nom connu. D'ailleurs l'inscription renferme un grand nombre de points excentriques; ainsi l. 2, le mot النربة est écrit النربه.

(3) Graphie تنقطاي, avec les six points. Si on se laisse guider par les points, on peut supprimer la dent non ponctuée et lire Tuqtāy pour ʾTuqtāy, nom composé bien connu dont le premier élément pourrait être *tugh* « queue » (var. *tugh*) et le second *tāy* « poulain ». M. Blochet, qui fait la correction, voit ici le mongol *tokhtogha* « celui qui se tient ferme »; cf. ses *Mongols*, p. 386. Si l'on ne veut pas corriger la graphie, car les exemples de dent redondante sont très rares dans les inscriptions soignées comme celle-ci, on pourrait lire تنقطاي en donnant un point à la seconde dent; cf. تنقبای, nom d'une femme du sultan Barqūq in Ibn iyās, I, p. 349, l. 9 d'en bas. Mais M. Blochet croit que ce nom doit se lire تنقغای, du mongol *tokhtoghāy*, comme ci-dessus, avec le *yā* final en plus; Sauvaire, qui transcrit Netoghtāy, a dû lire تنقطاي.

(4) Graphie سلخوطاي avec les deux points; les deux autres appartiennent au mot ابن.

(5) Voir BLOCHET, *Mongols*, I, p. 283 et 303.

(6) Voir les index de Djuwaini et de Mustaufi in Gibb, XIV, 2 et XVI, 1, de HAMMER, *Horde et Ilchane*, etc. La plus connue est la femme du sultan seldjoukide Malik-shāh, une princesse ilékide (khāns du Turkistan).

(7) Voir Rashīd al-dīn in D'OHSSON, *Mongols*, IV, p. 759 (Saltchidai); HAMMER, *Horde*, p. 270 (Saldschidai); Baibars in TIESENHAUSEN, *Horde d'or*, p. 90, l. 14 (صلجودای).

qu'un des plus fréquents dans les protocoles syro-égyptiens, n'y figure jamais, comme ici, seul devant le nom propre⁽¹⁾. Enfin le surnom relatif *uzbaki*, porté par le grand-père, témoigne qu'il avait appartenu à un Uzbek. Or ce nom n'apparaît guère en Égypte avant le IX^e (XV^e) siècle⁽²⁾. Le personnage le plus connu qui l'ait porté auparavant, c'est Muḥammad Uzbek, le célèbre khān de la Horde d'or, qui régna de 712 à 741 (1312 à 1340); je crois que c'est lui qu'il faut chercher ici⁽³⁾. Or son oncle et prédécesseur était un khān dont le nom, sous son orthographe très variable, paraît être le même que celui du père de Turkān⁽⁴⁾. Et ce khān avait pour grand-père maternel et père adoptif ce prince qui portait le même nom que le grand-père de Turkān. Sans affirmer que ces deux personnages soient ceux de l'inscription, car l'époque où ils vivaient paraît trop haute, je crois que ces rapprochements indiquent assez l'origine orientale de la défunte.

Pourquoi cette princesse lointaine est-elle enterrée à Jérusalem? Y vivait-elle en exil, ou fixée ici à la suite d'une des ambassades échangées entre les deux sultans Muḥammad, celui du Qiptshaq et celui de l'Égypte? Mais alors, pourquoi n'a-t-elle pas, suivant l'usage, préparé elle-même sa sépulture, puisque la formule initiale, on l'a vu, semble indiquer que ce mausolée lui a été élevé après sa mort? Supposons que cette dame, en route pour les villes saintes, s'est arrêtée à Jérusalem, comme tant d'autres pèlerins. Elle y meurt à l'improviste, et sa famille ou sa suite, prise au dépourvu, fait acheter en hâte, pour sa sépulture, un immeuble voisin du Haram, peut-être un mausolée déjà bâti. On expliquerait ainsi l'épithète *shahīda* (l. 3), puisque l'usage accordait le « martyr » à ceux qui mouraient en pèlerinage, ou à l'étranger, ou par accident⁽⁵⁾, et pourquoi ce monument, malgré son élégance, est de dimensions si modestes⁽⁶⁾. On compren-

(1) Je ne relève pas le titre féminin *khātūn*, parce que dans ces protocoles, où il est très fréquent, il est souvent placé, comme ici, de suite après le nom propre; voir Qalqashandi, VI, p. 171 suiv. (*Diwān*, f° 175 a), et *passim*; *M C I A*, I, index à ce mot; cf. plus loin, note au n° 85, et n° 96 suiv.

(2) Voir les index d'Ibn ḥabīb, Ibn iyās, Weil, etc.

(3) Ainsi l'index de ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, qui renferme un grand nombre de passages relatifs à ce souverain, ne nomme qu'un émir égyptien de ce nom, vers 720, et une seule fois.

(4) Sans m'aventurer dans les graphies orientales, je relève au hasard les transcriptions Toghtagou (Deguignes), Toucta, Touctāi et Touctouca (d'Ohsson), Toktai (Hammer), Toktogu et Toktu (Howorth), Tokhtogha et Tokhta (Blochet), etc.; cf. huitième note précédente.

(5) Cf. plus haut, p. 84, n. 5 et renvois.

(6) L'hypothèse d'un mausolée acheté tout fait semble confirmée par l'état matériel de l'inscription, simple dalle scellée dans le mur, peut-être après coup, au lieu d'un bandeau sur la façade ou le linteau de la porte, et aussi par le mot *'umirat* (l. 2) « a été aménagé ». Ce cas rappelle celui du n° 82, où le mot *'imāra* (l. 1) désigne la construction d'un édifice original, mais bâti sur des fondations plus anciennes, et dont l'inscription dédicatoire, elle aussi, ne fait pas corps avec la façade.

draît aussi que son histoire et celle de la défunte étrangère, qui fut sans doute oubliée, aient pu échapper, plus d'un siècle après, à l'attention du chroniqueur.

MAUSOLÉE DU SHAIKH BURHĀN AL-DĪN. VIII^e SIÈCLE.

PEUT-ÊTRE LA TURBA SA'DIYYA DU CHRONIQUEUR. 711 H.

Entre le mausolée de Turkān et la place du Bāb al-silsila, du côté nord de la rue du même nom, dans sa partie voûtée, s'élève un petit portail dont la niche élégante est couronnée en alvéoles et décorée de belles mosaïques de marbre, gravement mutilées. A droite (est) du portail s'ouvrent deux fenêtres grillées et flanquées chacune par deux colonnettes de marbre à base et à chapiteau latins ou latinisants.

Le portail donne accès à un corridor, puis à une chambre funéraire couverte d'une voûte en arêtes; elle abrite un tombeau de pierre dont les quatre angles sont décorés d'un turban sculpté.

Le style de ce petit mausolée trahit la meilleure époque bahride; mais il est entièrement anépigraphique et dans un état de ruine avancé. Le nom du Shaikh Burhān al-dīn, sous lequel on me l'a désigné, ne fournit pas d'indice pour son attribution. Parmi les monuments que décrit le chroniqueur, le seul auquel on pourrait songer ici, c'est un mausolée (*turba*) qu'il place dans cette région et qui remonte au début du VIII^e (XIV^e) siècle; mais ce rapprochement ne se fonde que sur de vagues indices tirés de la topographie et de la chronologie⁽¹⁾.

MADRASA ET MAUSOLÉE DE L'ÉMIR ARGHŪN (ARGHŪNIYYA). 759 H.

Dans la ruelle qui conduit à la porte du Haram appelée Bāb al-ḥadīd, côté sud; à quelques mètres à l'ouest de cette porte et vis-à-vis de la Djauhariyya (n^o 99).

Au milieu de la façade en pierre de taille s'élève un haut portail P (fig. 48)⁽²⁾, dont la niche est couronnée par un arc brisé. Au fond de cette niche s'ouvre une porte p, encadrée d'une moulure au profil élégant, bien qu'un peu sec (pl. LXX en haut). Son linteau droit est soulagé par un sommier et par un arc de décharge dont les joints festonnés dessinent un superbe décor de marbre polychrome⁽³⁾. Cette porte donne accès au liwān nord LN, d'où l'on pénè-

⁽¹⁾ Mūdjr al-dīn, p. 395 en bas (160 en haut) : «La turba Sa'diyya, près du Bāb al-silsila, vis-à-vis la madrasa Tankiziyya et la porte du Haram, a été fondée par (*wāqifuhā*) l'émir Sa'd al-dīn Mas'ūd, fils de l'émir et isfahsalār Badr al-dīn Sunqur, fils de 'Abdallāh, le djāshānkīr, originaire d'Asie Mineure (*rūmi*), le ḥādīb à Damas, sous le règne de Malik Nāṣir Muḥammad... Son acte de fondation est daté du 27 rabī' II de l'année 711 (12 septembre 1311).» Sur *isfahsalār* et *ḥādīb*, voir plus loin, nos 150 et 152, et plus haut, p. 237, n. 1. Sur *djāshānkīr* (du persan *tshāshni-gīr*), voir Qalqashandi, IV, p. 21 en haut et les sources citées par Quatremère in *SM*, I a, p. 2, n. 4; cf. *MCI A*, I, index à *djāchankīr*.

⁽²⁾ D'après un relevé fait en 1914, avec le concours du P. Jaussen.

⁽³⁾ Sur ce mode d'appareillage, voir plus haut, p. 185, n. 2 et renvois. Sur l'épreuve originale on voit que les joints festonnés du sommier s'arrêtent à quelques centimètres derrière le nu du

tre, par une porte p' , sous la croisée C du plan cruciforme, dessinant un carré presque parfait, et couverte d'une voûte à triples arêtes aboutissant à un oculus octogone O inscrit dans le prolongement des arêtes extérieures. Cette solution se retrouve à la Tankiziyya (n° 80 et fig. 42), à la Tashtamuriyya (n° 88 et fig. 52) et dans d'autres madrasas de Jérusalem. Dans

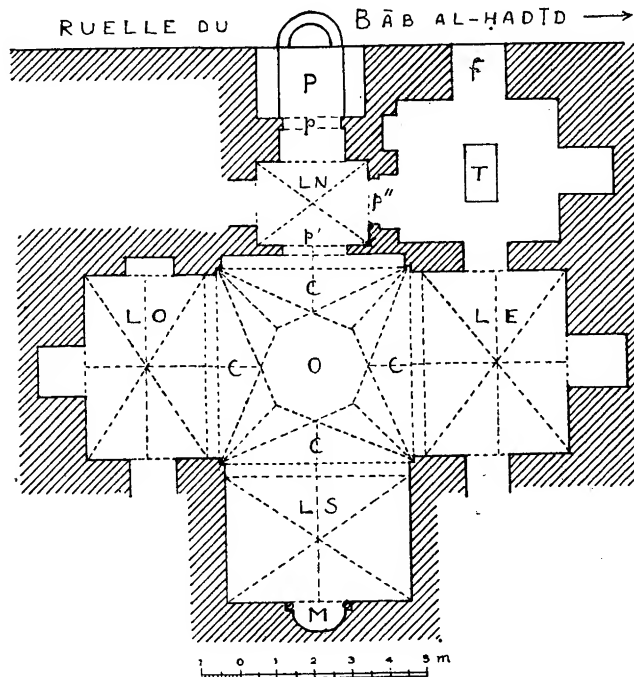


Fig. 48. — Plan de l'Arghūniyya.

ces exemples et surtout ici (pl. LXIX à gauche), l'oculus est très grand par rapport à la surface voûtée. Ce curieux dispositif me paraît être dicté par un compromis entre le climat de Jérusalem et les besoins de l'éclairage. A ce propos je dois entrer dans quelques détails, et je le fais ici parce que l'oculus de l'Arghūniyya est le seul que montrent mes photographies.

Les anciennes madrasas égyptiennes sur plan cruciforme ont à la croisée centrale une cour à ciel ouvert, bordée par les quatre arcs frontaux des *liwāns* ⁽¹⁾. Au cours du IX^e (XV^e) siècle, quand on remplaça les voûtes en berceau des *liwāns* par des toitures, on abrita ces cours sous un auvent de bois régnant sur les quatre côtés et ne laissant au centre qu'un large trou carré pour la lumière, ou une lanterne surélevée servant d'oculus; quelques édifices du Caire ont conservé ce dispositif, qu'on a restauré dans plusieurs autres ⁽²⁾. Mais l'Égypte n'offre guère d'exemple d'une croisée voûtée au centre d'un plan cruciforme.

parement, alors que la coupe des joints plus simples de l'arc de décharge semblent pénétrer jusqu'au cœur des claveaux.

⁽¹⁾ Sur le plan cruciforme égyptien, normal ou déformé, voir *M C I A*, I, p. 265 suiv., 533 suiv. et *passim*; cf. plus haut, p. 95, n. 4 et renvois.

⁽²⁾ Voir *ibid.*, p. 527 en bas, et les rapports du Comité, *passim*.

Il semble que les premières madrasas cruciformes de Jérusalem avaient aussi une cour à ciel ouvert, du moins à en juger par un des exemples les plus anciens, celui de la Mu'azzamiyya (n° 55 et fig. 27). Si la cour de cet édifice avait été voûtée à l'origine, on y retrouverait des traces de ce dispositif⁽¹⁾. Il est vrai que cette cour est défigurée par des constructions bâtardes, que ses murs sont dérasés partout et que je ne l'ai pas explorée sur ce point spécial. Toutefois sa forme et ses dimensions, ainsi que certains détails dans la construction de son *liwān*, me font croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'elle était à ciel ouvert dès l'origine. Pour voûter la croisée d'un plan cruciforme, il faut que ce plan soit à peu près symétrique et cette croisée à peu près carrée et de dimensions restreintes. Quand la forme du terrain ne s'y prêtait pas, quand la madrasa se doublait d'un couvent ou d'un hospice exigeant de nombreuses cellules, l'architecte préférait donner à la partie centrale une forme barlongue peu compatible avec la voûte; au lieu d'une croisée couverte, il en faisait une cour à ciel ouvert. Tel fut le cas, sans doute, à la Mu'azzamiyya, en tout cas à la Dawādāriyya (n° 70) et à la Djāwliyya (n° 74 et fig. 35).

Ces cours avaient deux avantages : tout en supprimant le problème des voûtes, elles offraient la solution la plus simple et la plus pratique pour celui de l'éclairage intérieur. Il est vrai qu'elles recevaient la pluie; mais grâce à leurs dimensions l'air et le soleil y combattaient l'humidité, surtout dans les hospices et les couvents, où des murs pleins bordant les cellules et percés de jours étroits remplaçaient les arcades largement ouvertes des *liwāns*.

Mais autour du Haram, où se pressèrent bientôt les fondations pieuses, les terrains à bâtir devinrent trop exigus pour offrir à l'architecte le luxe d'une cour spacieuse au centre de l'édifice. Pour éviter la courette humide sous un ciel, beaucoup moins clément que celui de l'Égypte, et dans un pays où la rareté du bois de construction rendait les toitures fort onéreuses, il eut recours à la voûte. Ce procédé n'offrait aucune difficulté pour des espaces restreints; mais pour transformer la cour à ciel ouvert en une croisée voûtée, il fallait donner à l'édifice un plan cruciforme à peu près régulier. Telle me paraît être l'origine d'une série de petites madrasas du xiv^e siècle dont la Tankiziyya, l'Arghūniyya et la Ṭashtamuriyya offrent les exemples les plus parfaits⁽²⁾.

Mais ce dispositif, qui retenait la pluie, arrêta aussi la lumière; dès lors, l'architecte eut recours au moyen terme d'un oculus à ciel ouvert assez grand pour laisser filtrer le jour à l'intérieur; et l'eau de pluie qui passait par la même ouverture était recueillie dans la vasque en marbre ménagée dans le sol au centre de la croisée. Aujourd'hui l'oculus de l'Arghūniyya est bouché par une maçonnerie de moellons, et la lumière pénètre par le fond du *liwān qibli* LS (pl. LXIX à gauche), où une large baie s'ouvre sur la cour de la Khātūniyya (p. 280). Mais ce jour est trop violent pour n'être pas accidentel, et je crois que la baie a été percée après coup, quand on a condamné l'oculus, soit parce qu'il laissait passer trop de pluie, soit

⁽¹⁾ Cette observation s'applique peut-être aussi à la cour à ciel ouvert de la Badriyya (n° 42), que je n'ai pas explorée.

⁽²⁾ Je me rapproche ainsi des conclusions de Herz in *Baugruppe*, p. 25 en bas, qui considère le plan cruciforme régulier des madrasas égyptiennes comme dérivé plutôt qu'original. On regrettera que cet archéologue si compétent n'ait pas eu le temps de développer sa thèse dans un ouvrage entièrement consacré à ces vues générales.

parce qu'on a installé des logements au premier étage⁽¹⁾. C'est peut-être alors qu'on a supprimé la vasque, désormais inutile⁽²⁾.

La voûte de la croisée repose sur quatre grands arcs brisés au front des *liwāns* (pl. citée), appareillés en belle pierre de taille. Les *liwāns* latéraux LE et LO et le *liwān* qibli LS sont couverts d'une voûte d'arêtes combinée avec un double berceau brisé; leurs voûtains sont en maçonnerie de moellons. La voûte du *liwān* nord LN, en arêtes simples et en belle pierre d'appareil, est beaucoup plus basse que celle des trois autres *liwāns*; sa hauteur se profile dans la croisée par un double arc brisé bandé au-dessus de la porte *p'*, et dont le sommet est au niveau du départ des voûtes hautes (pl. LXIX à droite). La raison de cette anomalie, c'est que le *liwān* nord, qui n'est guère qu'un vestibule, est surmonté d'un entresol qui prenait jour au sud, sur la croisée, par une fenêtre carrée, aujourd'hui murée (pl. citée)⁽³⁾; l'harmonie des lignes est rétablie par une fausse arcade régissant plus haut, au niveau des autres arcs frontaux.

Une autre anomalie du plan de l'Arghūniyya, c'est que le *liwān* qibli LS est moins profond que le *liwān* latéral LE. Elle a probablement pour cause la forme du terrain dont disposait l'architecte, et qui l'a conduit à sacrifier ce détail à l'effet d'ensemble. La niche du *mihrāb* M, creusée dans le mur de fond de ce *liwān*, est flanquée de deux colonnettes; c'est au-dessus que s'ouvre cette large baie d'éclairage dont j'ai déjà parlé⁽⁴⁾. La décoration se réduit à une corniche sculptée d'alvéoles plates, qui règne dans les *liwāns*, sous la retombée des voûtes et des arcs (pl. citée).

Les quatre angles de la croix sont occupés par des chambres; on accède à celle de l'angle nord-est par une porte *p''* percée dans le mur est du *liwān* nord LN. Elle est éclairée par une fenêtre grillée *f* ouvrant au nord sur la ruelle. Au milieu repose un tombeau de marbre T, anépigraphe et fort ruiné, probablement celui du fondateur, ainsi qu'on va le voir.

Ce petit monument ne vaut pas la Tankiziyya pour les proportions et le style, mais il se distingue par son beau portail, sa construction soignée et l'emploi judicieux d'un terrain fort exigü.

Limitée au nord par la ruelle du Bāb al-ḥadīd et à l'est par les portiques du Ḥaram, l'Arghūniyya touche au sud à un édifice auquel on accède par une porte ouvrant à l'est, sous les portiques du Ḥaram. Il comprend une salle barlongue, au grand axe nord-sud et dont la voûte d'arêtes est percée, elle aussi, d'un oculus octogone; dans le mur de fond de la petite face sud est creusée la niche du *mihrāb*. Au nord de cette salle, une chambre funéraire s'appuie contre l'Arghūniyya; elle est couverte d'une coupole sur tambour, reposant sur quatre pendentifs sculptés d'ornements d'un style exquis. À l'ouest, la salle donne sur une cour à

(1) Ces détails et d'autres encore, auxquels je n'ai songé qu'en rédigeant mes notes, seraient à vérifier sur place.

(2) On la voit encore à la Tankiziyya et à la Ṭashtamuriyya (fig. 42 et 52).

(3) Peut-être aussi au nord, par une baie qui s'ouvre au fond de la niche du portail P, au-dessus de la porte *p*.

(4) Dans un croquis fait en 1893 figure, à droite du *mihrāb*, une chaire que je n'ai pas retrouvée en 1914; cf. plus haut, p. 255, n. 4.

ciel ouvert éclairant, ainsi qu'on l'a vu, le liwān sud LS de l'Arghūniyya; vers l'angle nord-est de la cour s'ouvre un long couloir qui aboutit au nord à la ruelle du Bāb al-ḥadīd, en longeant le côté ouest de l'Arghūniyya.

Ce monument, tout en marbre rose et blanc, aux colorations les plus chaudes, est aussi remarquable par sa décoration que par son architecture. Il est entièrement anépigraphe; mais on peut l'identifier avec la Khātūniyya du chroniqueur⁽¹⁾.

A l'ouest de l'Arghūniyya et du couloir dont j'ai parlé s'élève une autre madrasa, qui mérite aussi une courte description (fig. 49)⁽²⁾. Au milieu de sa façade nord, sur la ruelle du

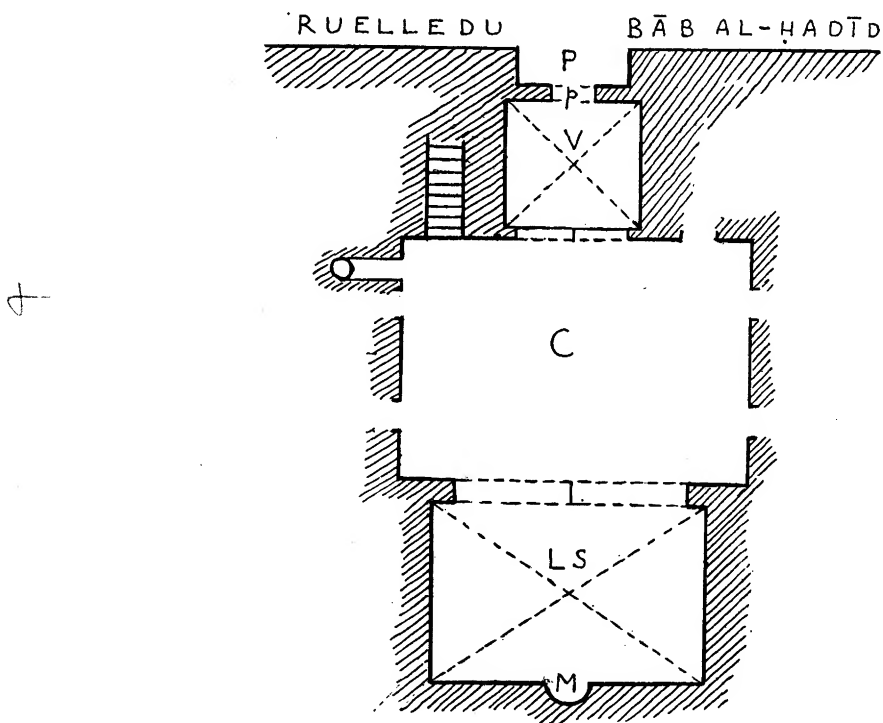


Fig. 49. — Plan de la Muzhiriyya.

Bāb al-ḥadīd, s'élève un portail P, à niche plate, au fond duquel une porte *p* donne accès à un vestibule V tenant lieu de liwān nord. Cette petite salle s'ouvre, par un arc brisé, sur une

⁽¹⁾ Mudjir al-dīn, p. 388, l. 9 d'en bas (145) : « La madrasa Khātūniyya a été fondée par (*wāqī-fatuhā*) Oghul (جس) khātūn, fille de Shams al-dīn Muḥammad, fils de Saif al-dīn, de la famille de Qāzān (*al-qāzāniyya*) et originaire de Bagdad (suit le nom d'un waqf constitué par acte du 5 rabi^c II 755 ou 29 avril 1354). Plus tard la madrasa fut achevée et dotée par la défunte Iṣfahān shāh, fille de l'émir Qāzān shāh, par acte daté de la dernière décade de djumādā II 782 (fin septembre 1380). » Les deux fondatrices, peut-être des pèlerines, appartenaient à une grande famille turque ou mongole sous les Djélaïrides; au lieu de Qāzān, peut-être Ghāzān. Le style de l'édifice que je viens de décrire trahit bien le VIII^e (XIV^e) siècle.

⁽²⁾ D'après un croquis rapide fait en 1894; je n'ai pu revoir l'intérieur en 1914.

cour oblongue C à ciel ouvert, au grand axe est-ouest. Au sud s'étend le *liwān* qibli L S, presque aussi large que la cour, et ouvert sur elle par un grand arc brisé d'un style exquis. Dans le mur de fond se creuse la niche du *mihrāb* M, décorée d'un beau placage de marbres polychromes. Les deux *liwāns* principaux sont voûtés en arêtes; les *liwāns* latéraux sont remplacés par de simples portes ouvrant sur les dépendances. Dans l'angle nord-ouest de la cour une rampe d'escalier, montant au nord, conduit à l'étage, et un petit couloir dirigé vers l'ouest aboutit à un puits.

Ce monument remarquable, bien que modeste, offre une nouvelle variante du plan cruciforme déformé. L'absence de *liwāns* latéraux, ici et ailleurs, a peut-être pour cause l'exiguïté du terrain, ou les ressources modestes de la fondation. Au reste, la plupart des madrasas privées de Jérusalem étaient destinées à l'enseignement d'un seul rite sunnite; dès lors, le plan cruciforme régulier perdait sa principale raison d'être⁽¹⁾. Si mes souvenirs sont exacts, l'édifice est entièrement anépigraphique; mais on peut l'identifier avec la Muzhiriyya du chroniqueur⁽²⁾.

85

TEXTE FUNÉRAIRE ET DE CONSTRUCTION. 758 ET 759 H. — Sur le linteau de marbre de la porte *p* (fig. 48), fait d'un long monolithe prolongé par un bloc plus court à chaque extrémité; dimensions du champ inscrit environ 250 × 30⁽³⁾. Deux lignes, coupées par deux cartouches à armoiries⁽⁴⁾, en beau naskhi mam-louk; caractères moyens, bien conservés et rehaussés de rinceaux élégants, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LXX en haut (cliché 1893).

بِسْمِ اللَّهِ... (cartouche 1) أمر بإنشاء هذه التربة والمدسة المباركة المقر

⁽¹⁾ Sur l'adaptation de ce plan à la quadruple madrasa, pour les quatre rites sunnites, voir *M C I A*, I, p. 253 suiv.

⁽²⁾ Mudjir al-dīn, p. 389, l. 3 (146) : « La madrasa Muzhiriyya, près du Bāb al-ḥadīd, a été fondée par (*wāqifuhā*) Sa défunte Excellence Zain al-dīn Abū bakr ibn Muzhir Anṣārī Shāfi'i, le secrétaire de la chancellerie du royaume d'Égypte (*ṣāhibu dīwāni l-inshā'i bi l-diyāri l-miṣriyyati*)... Une partie de cet édifice est à cheval sur (*rākibun 'alā zahri*) l'Arghūniyya; il a une salle d'assemblée (*madjma'*) qui s'appuie sur les portiques (*arwiqa*) du Ḥaram. Sa construction fut achevée en l'année 885 (1480-81). » Suivent quelques mots sur le fondateur, mort en 893 (1488); sur ce personnage et son titre de fonction, voir *M C I A*, I, p. 505 suiv. et *passim*. D'après M. Creswell, qui l'a visité récemment, l'édifice que je viens de décrire porte encore le nom de Muzhiriyya, et son style trahit bien la fin du IX^e (XV^e) siècle. L'escalier dont j'ai parlé (fig. 49) conduit à une grande salle qui règne au-dessus de l'Arghūniyya et qui prend jour sur le Ḥaram, ce qui explique très bien la description du chroniqueur.

⁽³⁾ Estimées approximativement d'après la photographie.

⁽⁴⁾ Sculptés aux deux extrémités du monolithe; cf. la fin du commentaire. L'examen des joints tangents à ces cartouches prouve que l'inscription, suivant l'usage, a été gravée après la pose; cf. plus haut, p. 222, n. 2 et renvois.

الأشرف السيفي أرغون الكاملي (cartouche 2) نائب السلطنة الشريفة (2) بالشام
 الحروس كان (1) وتوفي إلى رحمة الله تعالى ثامن عشرين شوال سنة ثمان
 وخمسين وسبع مائة وتولى شدها وتكميلها ركن الدين بيبصر (1) السيفي
 (2) وكملت في ربيع الآخر سنة تسع وخمسين وسبع مائة.

A ordonné la construction de ce mausolée et de cette madrasa bénie Son Excellence Saif al-dīn Arghūn al-Kāmili, ex-gouverneur de la province de Damas. Il est décédé à la miséricorde d'Allāh le 28 shawwāl de l'année 758 (14 octobre 1357). Et a été chargé de l'inspection de ses travaux et de son achèvement Rukn al-dīn Baibarṣ⁽¹⁾ al-Saifi; et elle a été achevée en rabī II de l'année 759 (mars-avril 1358).

Cette inscription est à la fois un texte funéraire et un double texte de construction⁽²⁾, puisqu'il donne (l. 1) l'ordre de construire, puis (l. 2) les dates successives de la mort du fondateur et de l'achèvement des travaux. Ce cas spécial s'explique par un décès qui survint au cours de l'entreprise.

L. 1 : Arghūn Kāmili, qu'il ne faut pas confondre avec ses nombreux homonymes dont plusieurs furent ses contemporains⁽³⁾, doit son surnom d'appartenance à Malik Kāmil Sha'bān, qui lui conféra l'émirat, avec un haut grade. Il fit une rapide carrière dans l'armée, puis dans la grande administration, comme gouverneur de plusieurs provinces en Syrie, surtout à Damas et Alep. Vers la fin de 755 (1354) il fut rappelé de cette ville, où il venait de bâtir le bel hôpital qu'on y voit encore. Arrêté au Caire et emprisonné à Alexandrie en 756, il fut transféré à Jérusalem, où il vécut en disponibilité (*battāl*) jusqu'à sa

⁽¹⁾ Graphie apparente بيبصر, avec les trois points; mais elle ne répond à aucun nom connu. En la comparant à d'autres mots, ainsi التربة والأشرف (l. 1), où la ligature du *rā* absorbe la dent précédente, on voit qu'il faut lire بيبصر en ajoutant un point; voir un cas pareil plus haut, p. 215, n. 9, et fig. 34. La variante *baibarṣ* pour *baibars* est très plausible; cf. les sources citées dans une note au n° 119, l. 1 du texte. Le nom de Baibars est confirmé par le surnom Rukn al-dīn, qui s'associe très souvent à lui; sur la relation du nom propre et du surnom en *al-dīn*, voir plus haut, p. 217, n. 5.

⁽²⁾ Sur ces termes, voir plus haut, p. 6, n. 1 et 3, et renvois.

⁽³⁾ Les plus connus sont Arghūn Nāṣiri, le dawādār, mort dès 731 (1331), qui fut un grand constructeur et dont il existe encore deux lampes en verre émaillé portant ses noms, et Arghūn Isma'ili, qui bâtit un peu plus tard; voir *M CIA*, I, p. 198 suiv., surtout 200, notes. Aux erreurs que j'ai signalées dans les index, il faut en ajouter une dans celui de Ṣāliḥ-Cheikho, p. 292, qui appelle Kāmili un autre Arghūn, mort dès 750; pour s'en assurer, il suffit de comparer le texte, p. 177, l. 3 et 11, et 212, l. 2, avec WEIL, *Chalifen*, IV, p. 481.

mort⁽¹⁾. Voilà pourquoi l'inscription l'appelle « gouverneur de Damas *autrefois* » (*kāna*, l. 2)⁽²⁾. Il y fut enterré dans le mausolée qu'il y avait bâti, c'est-à-dire, évidemment, dans le tombeau T (fig. 48). Ce détail, que l'inscription ne précise pas, mais que je relève chez les auteurs cités⁽³⁾, avec beaucoup d'autres dont je fais grâce au lecteur, est confirmé par ce passage du chroniqueur⁽⁴⁾ : « La madrasa Arghūniyya, près du Bāb al-ḥadīd, a été fondée par (*wāqifuhā*) Arghūn Kāmili, le gouverneur de Damas. C'est lui qui a restauré le Bāb al-ḥadīd, une des portes du Ḥaram; aussi l'appelait-on autrefois la porte d'Arghūn⁽⁵⁾. Il mourut à Jérusalem le jeudi 26 shawwāl⁽⁶⁾ de l'année 758 et fut enterré dans cet édifice, dont la construction fut achevée après son décès, l'année 759. » Les travaux d'Arghūn au Bāb al-ḥadīd, qui ne porte pas d'inscription, sont probablement contemporains de la madrasa voisine. Quant à celle-ci, je crois qu'elle était destinée au rite hanafite⁽⁷⁾ et qu'elle servit plus tard de résidence au gouverneur⁽⁸⁾.

L. 2 : Le personnage chargé d'inspecter (*shadd*)⁽⁹⁾ les travaux et d'achever la

(1) Voir Şafadi, Pa. 5827, f° 220 b (longue biographie et renvoi à son grand ouvrage); Ibn ḥabīb, p. 391 à 404 (il y a aussi des confusions dans l'index); MAQRIZI, *Khūṭat*, II, p. 73, l. 10 à 30; *Sulūk*, Pa. 1727, f° 27 b en bas et *passim*; Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1598, f° 144 b en haut; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 186 b en bas et *passim*; *Manhal*, Pa. 2068, f° 160 b suiv.; Cheikho (Şāliḥ) in *MFO*, I, p. 308 (8) suiv. et 335 (35) suiv.; Ibn iyās, I, p. 195 et 201; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 467 à 495, et mes *Inscripfen Oppenheim*, n° 59, p. 49 à 51, n. 3 (inscription de l'hôpital d'Alep). Plusieurs auteurs le font mourir dès le 25 ou 26 shawwāl, mais la date de l'inscription doit être officielle; cf. plus bas, n. 6.

(2) Sur ce terme, voir *MCTA*, I, index à *kān*.

(3) Ainsi Şafadi, Ibn shuhba et le *Manhal*; le premier précise qu'il s'élevait « près du Ḥaram » et le second dit qu'il bâtit à Jérusalem « plusieurs édifices (*amākin*) dont une madrasa, une école pour l'étude du Coran (*dāra qur'ānīn*), et un couvent (*ribāṭ*) pour les pauvres, avec des fondations, enfin le mausolée (*turba*) où il fut enseveli.

(4) Voir Mudjir al-dīn, p. 388 (145) en bas; cf. p. 392, l. 2 d'en bas (154 en haut), et *passim*.

(5) Cf. le même, p. 383, l. 8 (134 en haut), et Suyūṭī, Be. 6099, f° 31 a, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 268 (22) en haut : « Le Bāb al-ḥadīd est une porte restaurée, qu'on appelait autrefois du nom d'Arghūn Kāmili, le fondateur de la madrasa Arghūniyya, qui s'élève à gauche quand on sort par cette porte ».

(6) Cf. plus haut, n. 1; ce détail semble indiquer que le chroniqueur a relevé la date mortuaire dans un auteur au lieu de la lire dans l'inscription.

(7) Suivant Mudjir al-dīn, p. 559, l. 15, on y donnait des cours de droit suivant ce rite.

(8) C'est ce qui me paraît ressortir de deux passages du chroniqueur, p. 644, l. 6, et 693, l. 8 d'en bas, pour les années 879 et 897. Si ce fait n'était pas accidentel, il faut croire que l'hôtel du gouvernement (*dāru l-niyābatī*) installé à la Djāwliyya ne renfermait que les bureaux du gouverneur; voir plus haut, p. 232 à 240, n. 1.

(9) Sur les noms et les titres de fonction formés de la racine *shadd*, voir plus haut, p. 141, n. 3.

construction était sans doute un mamlouk du fondateur; en effet le relatif *saifi*, placé après son nom propre, le désigne comme appartenant à un Saif al-dīn, surnom porté par Arghūn⁽¹⁾.

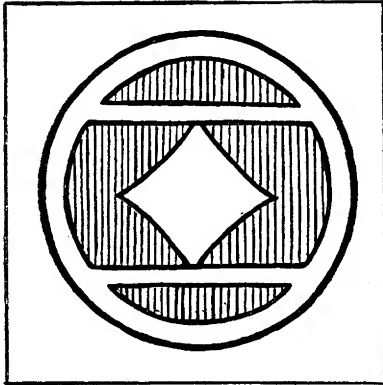


Fig. 50. — Blason joint au n° 85.

Les deux cartouches sculptés dans l'inscription (pl. LXX en haut) renferment les armoiries du fondateur : un carreau placé de pointe, au milieu d'une bande horizontale (fig. 50). Cet emblème figure aussi sur la porte de l'hôpital bâti par Arghūn à Alep, quatre ans auparavant⁽²⁾. Il est très fréquent dans les armoiries des émirs mam-louks, soit seul, comme ici, soit combiné avec d'autres meubles⁽³⁾. Son sens est encore obscur; mais je ne le chercherai pas ici, faute de textes

précis, et je me borne à suggérer qu'il se rapporte à la première charge remplie par Arghūn comme mamlouk royal, et nullement à ses hautes fonctions de gouverneur⁽⁴⁾.

MADRASA DE L'ÉMIR SAIF AL-DĪN MANDJIK (MANDJIKIYYA). 762 H.

Ce chapitre n'a d'autre but que de classer un charmant édifice anépigraphique qui borde l'esplanade du Ḥaram à l'ouest, au nord du Bāb al-nāzir (pl. LXVI à droite)⁽⁵⁾. Sa façade est, qui s'appuie sur les portiques ouest, offre au premier étage une loggia qui s'ouvre par deux arches brisées retombant sur trois colonnettes de marbre à socle et chapiteau latins ou latinisants. Le fronton qui surmonte ces arches est décoré de deux roses à petit œil-de-bœuf, et couronné par une corniche qui règne d'un bout à l'autre de la façade. Au-dessus et en arrière de ce motif central, appareillé en belles pierres de taille alternativement claires et foncées (*ablaq*), s'élève une coupole portée sur un tambour de pierre à douze pans, percé chacun d'une fenêtre à arc brisé.

L'intérieur est occupé par une école musulmane de garçons que j'ai visitée en 1914; et bien

⁽¹⁾ Sur les relatifs d'appartenance, voir plus haut, p. 218, n. 3, et *passim*.

⁽²⁾ Avec une légère variante d'exécution dans les deux segments de cercle au-dessus et au-dessous de la bande; voir mes *Inscripfen Oppenheim*, fig. 6 et 7.

⁽³⁾ Rogers in *B I É*, année 1880, p. 123 et fig. 39, l'appelle le losange, sans commentaire. ARTIN, *Blason*, p. 106 et fig. 169 suiv., y voit un dé; mais l'explication qu'il en donne est tout à fait arbitraire.

⁽⁴⁾ Voir la fin du commentaire du n° 86.

⁽⁵⁾ Les trois arcades qu'on voit ici au rez-de-chaussée sont les arcades 4, 5 et 6 au nord de celle du Bāb al-nāzir. A droite et en dehors de la photographie il y en a une septième, aujourd'hui murée, au nord de laquelle le portique a disparu jusqu'à l'angle nord-ouest de l'esplanade.

que le maître et les élèves m'y aient fait l'accueil le plus cordial, il ne m'a pas été possible d'explorer l'édifice et d'en déterminer les limites exactes, en vue d'en rechercher l'identité. Pour le faire aujourd'hui, je dois partir de l'hypothèse que cette construction très apparente et remarquable, qui accuse le VIII^e (XIV^e) siècle, n'a pu échapper à l'attention du chroniqueur. Or il signale un grand nombre de monuments de ce genre aux environs du Bāb al-nāzīr; mais le choix n'est pas facile, parce que nous n'avons pas ici pour nous guider les points de repère précis qui servent à identifier la plupart des madrasas bordant l'esplanade au nord⁽¹⁾. Le chroniqueur décrit d'abord les monuments attenants au mur du Ḥaram, et plus loin ceux qui, sans être attenants à ce mur, s'élèvent dans son voisinage immédiat, c'est-à-dire un peu en arrière de son enceinte. Près du Bāb al-nāzīr il en classe deux dans la première série, et neuf dans la seconde, autant qu'on peut en juger par les indications un peu vagues qu'il donne sur leur emplacement. Or en contrôlant cette classification par les monuments connus, on voit qu'en général elle est exacte, c'est-à-dire que le chroniqueur classe dans la première série ceux dont une façade s'élève en bordure même de l'esplanade, et dans la seconde ceux qui se trouvent plus ou moins en arrière, dans les ruelles d'accès au Ḥaram. Ainsi, en ce qui concerne les monuments qu'il place près du Bāb al-nāzīr, il classe dans la seconde série les deux hospices d'Aidughdī (n° 64) et de Qalāwun (n° 65), qui s'élèvent à l'ouest de cette porte et ne s'étendent pas jusqu'à l'esplanade. La façade que je viens de décrire étant bien en vue sur l'esplanade même, j'en conclus qu'on peut négliger ici les monuments de la deuxième série, qui bordaient probablement la ruelle du Bāb al-nāzīr, plus à l'ouest. Restent les deux monuments de la première série, une chapelle (*zāwiya*) dont le chroniqueur n'indique pas la date précise, et une madrasa qui fut fondée en 761 et achevée en 762 (1361) par l'émir Mandjik, gouverneur de Damas⁽²⁾. C'est à ce personnage, qui a joué un rôle important dans l'histoire de son temps, que je propose d'attribuer le beau monument que je viens de décrire, et dont le style est bien de cette époque. Il est vrai que le chroniqueur ne dit pas qu'il y soit enterré, ce qui expliquerait mieux la présence d'une coupole marquant un mausolée; et de fait, Mandjik est mort au Caire à la fin de 776 (1375)⁽³⁾. Mais comme il ne signale pas de mausolée aux autres monuments qu'il place aux environs du Bāb al-nāzīr⁽⁴⁾, l'identification que je propose reste la plus vraisemblable, en attendant une exploration nouvelle.

(1) Voir plus haut, p. 212-213, 222-223, 228 suiv. et 265, et plus loin, n° 96.

(2) Voir Mudjīr al-dīn, p. 389, l. 8 d'en bas (147); cf. p. 560, l. 8, et 565, l. 16, d'où il ressort qu'elle était destinée au rite hanafite. Ce chapitre n'étant pas un commentaire épigraphique, je me borne à résumer le premier passage du chroniqueur. Je transcris Mandjik (au lieu de Mondjok chez Sauvaire) d'après les éditeurs de Khazradjī in Gibb, III, 1, p. 74 en bas, 3, p. 30, et 4, p. 27, l. 10 du texte (مَنْجِيك et Menjik).

(3) Voir son épitaphe, dans sa mosquée du Caire, in *MCI A*, I, n° 153; cf. n° 532 et sources citées p. 209, n. 1 et 3, et 738, n. 2 et 3. On pourrait en citer d'autres, car les chroniques du temps sont remplies du nom de cet émir; j'y renonce ici, pour la même raison qui m'a fait résumer le texte du chroniqueur.

(4) A part une turba anonyme et isolée, p. 395, l. 3 (158), qui doit être autre chose, car la belle façade que j'ai décrite ne peut appartenir qu'à une madrasa, ou à une fondation considérable.

MADRASA ET MAUSOLÉE DE L'ÉMIR ṬĀZ (ṬĀZIYYA). 763 H.

Dans la rue Ṭarīq bāb al-silsila, côté nord; à l'ouest de la Djāliqiyya (n° 72), vis-à-vis le mausolée de Barakat-khān (n° 59).

Dans la façade sud, en belles pierres de taille, s'élève un haut portail dont la niche est couronnée par un encorbellement en stalactites. Il donne accès à une cour entourée de bâtiments anciens, mais transformés en logis et fort délabrés; une corniche ancienne règne encore sur une partie de ces constructions. Les plus remarquables sont deux petits mausolées qui s'élèvent des deux côtés du portail et dont la coupole repose sur un tambour octogone à huit baies (fenêtres et fausses arcades)⁽¹⁾. Leur façade sur la rue est éclairée par des fenêtres grillées, qu'encadre une moulure vigoureuse. La fenêtre à droite du portail a conservé ses barreaux de bronze, brasés dans des boules de même métal (pl. LXX en bas). Son linteau droit est surmonté d'un sommier de marbre polychrome dont les claveaux ont des joints festonnés⁽²⁾.

86

TEXTE FUNÉRAIRE. 763 H. — Sur le linteau de cette fenêtre; dimensions (avec les cartouches) environ 200 × 28⁽³⁾. Une ligne en naskhi mamlouk; grands caractères, maigres, allongés et entrelacés, gravés d'un trait sec et bien conservés, points et signes. Inédite; voir pl. citée (cliché 1893).

بِسْمِ اللَّهِ... هَذِهِ تَرْبِيعَةُ الْعَبْدِ الْفَقِيرِ إِلَى اللَّهِ تَعَالَى الْمُقَرَّرِ الْأَشْرَفِ السَّيْفِيِّ طَائِرِ
تَوَفَّى رَحِمَهُ اللَّهُ سَنَةَ ثَلَاثٍ وَسِتِّينَ وَسَبْعِمِائَةٍ [٨].

Voici le mausolée du serviteur avide d'Allāh, Son Excellence Saif al-dīn Ṭāz. Il est décédé — qu'Allāh lui fasse miséricorde! — l'année 763 (1361-62).

Ce texte est complété par le chroniqueur⁽⁴⁾: «La madrasa Ṭāziyya, dans la rue de David⁽⁵⁾, au voisinage du Bāb al-silsila, est une fondation (*waqf*) de l'é-

⁽¹⁾ Ils sont englobés dans les logis modernes et leur partie supérieure sert de grenier; ces monuments en ruine, que j'ai vus à la hâte, mériteraient d'être explorés. L'état ancien de cet ensemble, façade, portail et mausolée, se voit in TOBLER, *Denkblätter*, pl. II.

⁽²⁾ Sur ce terme, voir plus haut, p. 185, n. 2 et renvois. Cédant sous la charge, le claveau central a gauchi en dehors, et au-dessous, le linteau s'est fendu par le milieu.

⁽³⁾ Estimées approximativement d'après la photographie.

⁽⁴⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 396, l. 10 (160 en bas).

⁽⁵⁾ Aujourd'hui rue du Bāb al-silsila; voir le même, p. 383, l. 15 (134 en bas), 403, l. 4 (176 en haut), et *passim*; cf. plus haut, p. 109, n. 1 milieu, et plus loin, *passim*. C'est la rue du Temple des descriptions latines; cf. plus haut, p. 115.

mir Ṭāz, décédé en l'année 763 ». La madrasa se trouvait sans doute dans les bâtiments en ruine qui entourent la cour; je n'y ai pas trouvé d'inscription. Le n° 85 n'en parle pas, parce que c'est un simple texte funéraire; en revanche, il précise que le mausolée de droite est celui du fondateur.

L'émir Ṭāz, un mamlouk du sultan Muḥammad, remplit diverses charges sous les successeurs de ce prince. En 755 (1354) il remplaça l'émir Arghūn Kāmili dans le gouvernement d'Alep⁽¹⁾. Rappelé au Caire en 759, il fut arrêté en route et emprisonné à Karak, puis à Alexandrie; relâché peu après, il vécut en disponibilité (*battāl*), d'abord à Jérusalem, puis à Damas, où il mourut à la fin de l'année 763 (octobre 1362)⁽²⁾.

Aux deux extrémités du linteau sont sculptés, dans deux panneaux carrés, deux cartouches renfermant les armoiries du fondateur : une coupe au milieu d'une bande horizontale (fig. 51). Sont-ce des armes parlantes, autrement dit, cet emblème est-il symbolique des fonctions exercées par le titulaire? Cette question se rattache à un problème que je ne puis aborder ici qu'en passant. L'étude critique des armoiries musulmanes est encore à faire, parce qu'elle exige non seulement des documents précis et d'origine indiscutable, mais encore une méthode rigoureuse dans leur interprétation⁽³⁾. Si je discute ici le cas particulier de l'émir Ṭāz, c'est qu'il permet d'appliquer ces principes à la lumière de quelques documents analogues.

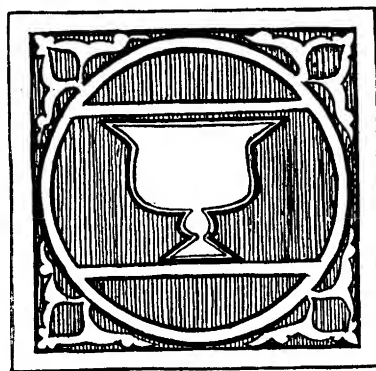


Fig. 51. — Blason joint au n° 86.

J'ai déjà dit (p. 269) que pour savoir si les armoiries des Mamlouks sont fonctionnelles, il faut chercher une correspondance entre leur *meuble* et les *fonctions* exercées par le titulaire et attestées, si possible, par l'inscription même que

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 283, n. 1.

⁽²⁾ Voir Ibn ḥabīb, p. 399 et 411; MAQRIZI, *Khīṭāṭ*, II, p. 73, l. 2 d'en bas; *Sulūk*, Pa. 1727, f° 29 b en haut, 39 b en bas et *passim*; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 190 b milieu et *passim*; *Manhal*, Pa. 2070, f° 178 a suiv.; Ibn iyās, I, *passim* (index); WEIL, *Chalifen*, IV, p. 475 à 507. Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1598, f° 165 a milieu, ajoute qu'il fut enterré dans le cimetière des soufis, c'est-à-dire à Damas; ainsi ce mausolée ne renferme qu'un cénotaphe, où sa dépouille y fut transférée dans la suite. Sur son palais au Caire, voir MAQRIZI, *Khīṭāṭ*, *pag. cit.*, l. 10 d'en bas; *Comité*, *Index*, p. 157 et plan, n° 267; Creswell in *BIFA O*, XVI, p. 105 suiv.

⁽³⁾ Voir *Notes*, III, p. 74 (74) suiv.; *Amida*, p. 78 à 100; *M C I A*, III (Siwas), p. 75 suiv. Dans les lignes suivantes je me borne à étudier quelques cas d'armoiries de fonction syro-égyptiennes.

décore cet emblème⁽¹⁾. Ainsi le n° 82 donne au titulaire ce titre de porte-mailet (*djūkandār*) dont la charge est figurée par des maillets affrontés dans les cartouches qui décorent cette inscription (fig. 46). De même, quelques inscriptions donnant au titulaire le titre de porte-arbalète (*bunduqdār*) sont ornées de cartouches figurant deux arcs affrontés⁽²⁾.

Ces exemples, et j'en pourrais citer d'autres, sont relativement simples, parce qu'il n'y a pas de doute sur le titre et les fonctions représentés dans les cartouches. Mais pour la coupe, le cas est plus compliqué, parce que cet emblème, l'un des plus fréquents sur les monuments des émirs mamlouks, s'y trouve en un très grand nombre de variantes : la coupe est simple ou double ou triple, ou combinée avec d'autres meubles, plus ou moins énigmatiques. Négligeant tous les cas composés, je me borne à demander quelles fonctions peuvent être désignées par la coupe simple dans une bande horizontale? On y a vu l'emblème d'un échanson royal, et cette opinion paraît vraisemblable, bien qu'on ne l'ait appuyée sur aucun fait précis⁽³⁾. Or les échansons royaux portaient le titre *sāqī*, plur. *suqāt*; dès lors, il faut chercher des inscriptions donnant ce titre au titulaire, et décorées de cartouches à la coupe. De fait il en existe plusieurs, sur des monuments bâtis et sur des objets mobiliers⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Vers l'époque où j'écrivais ces lignes, cette méthode était appliquée avec succès, par 'Abd al-hamid bey Muṣṭafā, pour expliquer les fameux signes dits «hiéroglyphiques». Ce savant a montré, avec de nombreux textes à l'appui, que cet emblème énigmatique, dont l'origine hiéroglyphique m'a toujours paru très discutable, représente un encrier arabe, et qu'il a servi d'armoiries à des personnages dont un grand nombre ont rempli les fonctions de dawādār ou porte-écritoire; voir *BIÉ*, années 1918-19, p. 182; cf. Mrs. Devonshire in *Burlington Magazine*, XXXV (1919), p. 245.

⁽²⁾ Ainsi au Caire, sur le mausolée du maître du sultan Baibars (cf. plus haut, p. 218), l'émir 'Alā' al-dīn Aidākīn, qui fut le bunduqdār de Malik Ṣāliḥ Ayyūb, et mourut en 684 (1285). Cet exemple, bien que suggestif, n'est pas encore assez rigoureux à mon gré, parce que l'inscription mutilée qu'ornent les cartouches, sur la façade, n'a conservé (en 1914) que des titres honorifiques; celle du tombeau, qui montre encore les noms et le titre de fonction d'Aidākīn, n'a pas de cartouches. En revanche, le cas suivant est irréprochable : une belle lampe en verre émaillé de la collection Morgan, que j'ai vue en 1911 au Victoria and Albert Museum, porte deux inscriptions indiquant qu'elle provient du mausolée d'un émir 'Alā' al-dīn le bunduqdār, sans doute ce même Aidākīn, et neuf cartouches renfermant les mêmes armoiries; voir Artin in *BIÉ*, 1907, p. 69 suiv. et pl. I; cf. MIGEON, *Manuel*, fig. 296. Ici les arcs portent au milieu de leur corde une boîte cubique, percée de trous, qui représente le tube lance-balle (*midjrāt*) de l'arbalète (*qaus al-bunduq*); sur tous ces termes, voir les sources citées par Quatremère in *Mongols*, p. 291 suiv., note, et Reinaud in *JA*, 4^e série, XII (1848), p. 214 suiv.; 'UMARI, *Ta'rif*, p. 205, l. 13; Qal-qashandi, V, p. 458 en bas; cf. plus haut, p. 218.

⁽³⁾ Voir Rogers in *BIÉ*, année 1880, p. 110; ARTIN, *Blason*, p. 98.

⁽⁴⁾ En voici deux exemples empruntés, comme ceux du djūkandār (p. 269) et du bunduqdār (deuxième note précédente), à l'une et l'autre catégorie : 1° Le mausolée de l'émir Ṭashtamur au

Mais la plupart des inscriptions décorées de cartouches à la coupe ne renferment pas ce titre de fonction, soit qu'elles en donnent d'autres, soit qu'elles ne désignent le titulaire que par des surnoms; il faudrait donc, dans ces cas très nombreux, vérifier par une méthode indirecte la loi de correspondance du titre au blason. Or celui de l'émir Ṭāz en fait partie, puisque le n° 86 ne lui donne aucun titre de fonction; voici comment on peut, dans ce cas particulier, retrouver la loi de correspondance : Le corps des échansons royaux formait une division d'un corps beaucoup plus nombreux, celui des pages ou familiers du sultan (*khāṣṣakiyya*)⁽¹⁾. De fait, il y a des exemples d'inscriptions aux noms et titres d'un khāṣṣaki et décorées d'armoiries à la coupe⁽²⁾. Or les biographes de Ṭāz nous apprennent qu'il avait débuté dans ce corps⁽³⁾; dès lors, pour expliquer

Caire porte une inscription (*M C I A*, I, n° 531) qui lui donne en 735 (1334) le titre d'échanson royal (*al-sāqī al-nāṣiri*) et que décorent deux cartouches blasonnés de la coupe. Ces armoiries, que j'ai relevées en 1914 et dont l'importance a été soulignée dès lors par Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 97 en haut, m'avaient échappé jusqu'alors; cf. *Notes*, III, p. 78 (78), l. 10. 2° Une lampe de la collection Morgan, que j'ai vue en 1903 et 1911 au Victoria and Albert Museum, porte une inscription aux noms et titres de l'émir Qūṣūn, échanson royal (*al-sāqī al-malaki al-nāṣiri*), et décorée de six cartouches blasonnés de la coupe; voir Artin in *B I É*, 1907, p. 81 suiv. et pl. IV. De cet émir bien connu M. Creswell a retrouvé récemment à Qalansuweh (je transcris ce nom d'après Yāqūt) une belle inscription au nom de l'émir Qūṣūn Nāṣiri l'échanson (*al-sāqī*) et datée fin rabi' I 737 (début novembre 1336), que décorent trois grands cartouches à la coupe.

⁽¹⁾ Voir Umari in DE SACY, *Chrestomathie*, I, p. 133 en bas suiv.; *Diwān*, Pa. 4439, f° 123 b; Khalil-Ravaisse, p. 115 en bas; texte et trad. de ces deux auteurs par Quatremère in *SM*, I b, p. 158, n. 3. Le *Diwān* nomme les échansons après les pages, comme un autre corps; mais Khalil, p. 116, l. 4, compte dix échansons privés (*suqātu khāṣṣin*) parmi les pages (*khāṣṣakiyya*). Ce mot est un pluriel vulgaire de *khāṣṣaki*, dont la formation demande un commentaire. Suivant Dozy, *Supplément*, I, p. 346 a, c'est l'arabe *khāṣṣ* « privé », avec le diminutif persan *ak* et le suffixe d'unité persan *i*; mais cette analyse n'est pas conforme aux deux suivantes, que je dois à l'obligeance de MM. Nöldeke et Huart. Suivant le premier, l'arabe *khāṣṣa* fut assimilé par les Persans aux mots de leur langue terminés en *-a* après la chute de la finale iranienne *ak* (ou *ag*), et ils y ajoutèrent le *yā* relatif persan, pareil à l'arabe, quoiqu'il ait une tout autre origine. De là la forme hybride *khāṣṣaki* (pron. *khāṣṣāgi*), reprise par les Arabes. D'après le second, c'est bien l'arabe *khāṣṣa* (féminin en place du neutre), mais avec le *ki* relatif turc, équivalent aussi au *yā* relatif arabe; cf. un cas analogue au n° 104. C'est eux que sous les Fatimides on appelait *ṣibyānu l-khāṣṣi* « les jeunes intimes »; voir Qalqashandi, III, p. 481, l. 13; trad. Wüstenfeld, p. 180.

⁽²⁾ Ainsi celle gravée sur une porte à revêtements de cuivre repoussé dans la grande mosquée de Damas, au nom de l'émir Shaikh Khāṣṣaki, le futur sultan Malik Mu'ayyad, que les chroniqueurs appellent couramment ainsi, parce qu'il avait été page et échanson royal; voir WEIL, *Chalifen*, V, p. 130, l. 14, et sources citées n. 1; Ibn iyās, II, p. 2, l. 4, et 9, l. 5 (je dois ces dernières références à l'obligeance de M. Casanova). Or cette inscription, qui l'appelle *al-maqarr al-ashraf...* Shaikh *al-khāṣṣaki...*, est décorée d'armoiries à la coupe, en une variante compliquée que je m'abstiens de décrire ici; voir la photographie de Bonfils n° 785; MIGEON, *Manuel*, fig. 194.

⁽³⁾ Ainsi Abu l-MAḤĀSIN, *Nudjūm* et *Manhal*, *locis cit.*

l'emblème de ces cartouches, il suffit d'admettre qu'à titre de page il avait servi dans le corps des échansons.

Mais si le rédacteur du n° 86 est logique en ne donnant pas de titre de fonction à un émir qui venait de mourir en exil, pourquoi ses armoiries désignent-elles ce modeste emploi par lequel il avait débuté, plutôt qu'une des charges importantes qu'il remplit dans la suite? Je ne vois d'autre explication que celle-ci : Tāz fut blasonné comme échanson, puis il conserva cet emblème jusqu'à sa mort. Étendue à tous les cas analogues, cette règle expliquerait pourquoi la coupe figure aussi souvent dans les cartouches à armoiries; en effet, les pages royaux formaient un corps très nombreux de jeunes mamlouks, appelés dans la suite à des fonctions plus hautes⁽¹⁾. Ainsi l'émir Tankiz porte encore la coupe alors qu'il est dès longtemps le vice-roi tout-puissant de la Syrie; or il avait débuté, lui aussi, dans le corps des pages⁽²⁾. Ainsi encore le sultan Khushqadam, qui avait servi dans le corps des pages royaux, fit revêtir, après être monté sur le trône, la Ka'ba d'un voile (*kiswa*) blanc sur lequel étaient brodées des coupes (*djāmāt*) noires bordées d'or⁽³⁾.

Mais il y a plus : tous les meubles qu'on a expliqués jusqu'ici, tels que la coupe, le maillet, l'arbalète, peut-être aussi le sabre et la cible, dont le sens précis est moins clair, font allusion à des charges de cour remplies par des pages ou des mamlouks royaux⁽⁴⁾; aucun ne désigna ces innombrables fonctions publiques, militaires, administratives et judiciaires, dont les manuels de chancellerie nous donnent la description minutieuse. On peut en inférer que toutes

(1) D'après KHALIL-RAVAISSE, *loc. cit.*, ils étaient quarante sous le sultan Muḥammad, mais ce nombre grandit peu à peu jusqu'à mille sous le sultan Barsbāy.

(2) Voir plus haut, p. 261, n. 1, et 265, n. 2.

(3) Voir Quṭb al-dīn in WÜSTENFELD, *Chroniken*, III, p. 221, l. 8 à 12. A propos du pluriel *djāmāt*, j'observe que le *Diwān*, *loc. cit.*, classe les *djāmdāriyya*, comme les échansons, après les pages, alors que suivant KHALIL, *loc. cit.*, ils faisaient partie de ce dernier corps; cf. cinquième note précédente. Je crois donc que les premiers étaient des échansons portant la coupe appelée *djām*, suivant la leçon de Ravaisse, p. 116, n. 1, et non des *djāma-dāriyya* ou « maîtres de la garde-robe », d'après les sources citées par Dozy, *Supplément*, I, p. 212 a en bas, soit que cette explication soit erronée, soit que les auteurs aient confondu deux charges désignées par des noms de forme analogue. Dès lors, il y aurait lieu de rechercher si parmi les variantes d'armoiries à la coupe il y en a une qui représente le *ka's* arabe et une autre le *djām* persan, correspondant la première au titre *sāqī* et la seconde au titre *djāmdār* ou *djāmdār*; c'est une recherche que je ne puis faire ici.

(4) En ce qui concerne le maillet, on a vu, p. 268 suiv. et notes, que l'émir Yl-malak était un *khāssaki* du sultan, et son *djūkandār*, charge de cour illustrée par les armoiries au maillet employé pour le jeu de la paume (*kura*). Or d'après MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 497 b en bas, et in CASA-NOVA, *Citadelle*, p. 664 suiv., c'est avec ses familiers (*khāssakiyya*) que le sultan jouait à ce jeu.

les armes parlantes du groupe syro-égyptien se rapportent à la charge de cour exercée par le titulaire au début de sa carrière, quelles qu'aient été les fonctions remplies par lui dans la suite⁽¹⁾; et que s'il perdait avec une fonction le droit d'en porter le titre, il gardait jusqu'à sa mort ses armoiries comme une propriété personnelle⁽²⁾. En deux mots, ces emblèmes sont des armoiries de cour. Cette conclusion serait fort importante pour leur étude : quand la correspondance entre le meuble et la fonction ne se vérifiera pas par les titres des inscriptions à cartouches armoriés, elle devra être cherchée dans la première charge de cour exercée par le titulaire. Et ce qui me fait croire que cette méthode n'est pas sans valeur, c'est précisément le fait qu'un grand nombre de ces emblèmes sont encore obscurs, parce que les charges de cour sont beaucoup moins connues que les hautes fonctions politiques⁽³⁾.

MADRASA ET MAUSOLÉE DE L'ÉMIR MANKLĪ-BUGHĀ

(BALADIYYA)⁽⁴⁾. 782 H.

La porte du Haram appelée Bāb al-silsila comprend deux entrées précédées d'un portique à deux travées (p. 108). L'entrée nord, ou Bāb al-sakīna du chroniqueur, est bordée au nord par un mur élevé qui reçoit à son sommet la coupole sur trompes couvrant cette partie du portique. Au pied de ce mur s'ouvre une porte étroite et basse *c* (fig. 41 et 61), qui donne accès à une chambre obscure C, pourvue d'un mihrāb.

87

TEXTE FUNÉRAIRE. 782 H. — Dalle de calcaire scellée dans le mur, au-dessus de la porte, à environ 3 mètres du sol⁽⁵⁾; dimensions environ 100 × 40. Trois

(1) On pourrait rechercher, plus précisément, si l'emblème ne représente pas la charge de cour qu'exerçait le titulaire au moment où il a reçu l'émirat, ou tout autre grade, ou quand il a été affranchi par son maître, etc.

(2) Voir un autre cas plus haut, p. 195.

(3) Qalqashandi n'en parle guère dans son grand ouvrage, ou du moins il ne leur consacre pas un chapitre systématique pareil à celui du *Divān*, f^{os} 123 *b* suiv., sous le titre *al-mamālik al-sultāniyya*, qui manque dans le passage correspondant du *Subḥ*, IV, p. 16. Jusqu'ici c'est le seul point sur lequel j'ai trouvé des détails inédits dans le *Divān*, qui n'est qu'un résumé, souvent assez maigre et parfois incomplet, de ce colossal ouvrage. D'autre part, les inscriptions nous renseignent mal sur les charges de cour, parce que la plupart des monuments ont été bâtis quand leurs fondateurs avaient atteint la fortune avec des fonctions plus hautes.

(4) Sur ce nom, voir le commentaire.

(5) Sous les n^{os} 39 et 105; cf. plus haut, p. 109, et plus loin la description du n^o 105 et le commentaire du n^o 106.

lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, badigeonnés et un peu frustes. Inédite (copie 1894, revue en 1914).

(1) بسمه... هذه تربة المقر المرحوم السيغى منكلى (2) بغا الأحمدي كافل
 الملكة الحلبية [تغمده الله تعالى برحمته (3) توقى بها فى جمادى الآخرة سنة
 اثنين وثمانين وسبع مائة.

Voici le mausolée de Son Excellence défunte Saif al-dīn Mankli-ughā al-Aḥmadi, gouverneur de la province d'Alep, qu'Allah le couvre de sa miséricorde! Il est mort dans cette (ville) en djumādā II de l'année 782 (septembre 1380).

Voici comment le chroniqueur décrit cet édifice⁽¹⁾ : « La madrasa Baladiyya, près du Bāb al-sakīna, dans le voisinage du Bāb al-silsila, a été fondée par (*wā-qifuhā*) l'émir Mankli-ughā Aḥmadi, gouverneur d'Alep. Il est mort et il y a été enterré en djumādā II de l'année 782. » On voit qu'il se borne à résumer le n° 87, qu'il a probablement lu en passant; car son texte renferme une petite équivoque dont cette hypothèse fournit l'explication la plus naturelle. L'inscription dit (l. 3, début) *turwuffiya bihā* « il est décédé dans elle ». Pour la forme, le suffixe féminin semble se rapporter à *turba* « mausolée »; mais pour le sens il vaut mieux le rapporter à *mamlaka* « province », car il est invraisemblable que le fondateur soit mort dans son mausolée. Or si le chroniqueur intercale ici le mot *wa-dufina* « il est décédé et il a été enterré dans elle », c'est apparemment parce qu'en relisant ses notes, il a rapporté le suffixe à *turba* et qu'il s'est aperçu de cette invraisemblance; et s'il a rapporté le suffixe à *turba*, c'est que dans son texte, le titre du défunt figure, non sous la forme officielle donnée par l'inscription, mais sous la forme courante *nā'ib Ḥalab*, qui ne renferme pas le mot *mamlaka*. Ainsi le chroniqueur n'a utilisé ici ni un titre d'archives, ni d'autres sources; car en consultant une chronique, il eût appris que l'émir Mankli-ughā Aḥmadi, qui fut gouverneur de plusieurs provinces et en dernier lieu de la *mamlaka* d'Alep, est mort en djumādā II 782 dans cette dernière ville, comme le dit l'inscription⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 387, l. 9 d'en bas (143); cf. p. 392, l. 3 d'en bas (154 en haut), 558, l. 9, 660, l. 3 d'en bas (288 en bas), et *passim*; Suyūṭi, Be. 6099, f° 31 a, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 268 (22).

⁽²⁾ Voir Ibn ḥabīb, p. 446 et 450 suiv.; MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 85 a en bas, 114 b, l. 11

Le fait nouveau fourni par le chroniqueur, c'est que l'édifice était une madrasa. A première vue cette assertion paraît invraisemblable, car la porte étroite et basse qui s'ouvre sous le n° 87 donne accès à un méchant réduit dans lequel on ne peut reconnaître, tout au plus, qu'une chambre funéraire⁽¹⁾. Pourtant le chroniqueur et Suyūti ne l'appellent que la « madrasa » Baladiyya⁽²⁾; de fait, il est probable qu'elle a disparu, moins d'un siècle plus tard, dans la construction de l'ancienne, puis de la nouvelle Ashrafiyya⁽³⁾. Mais pourquoi la « Baladiyya »? J'ai cru que ce nom provenait de l'école primaire (*maktab*) qui a précédé la madrasa de Mankli-bughā (n° 39). L'adjectif *baladi* « municipal » aurait désigné dans le peuple cette école publique et gratuite, puis serait resté attaché à ce lieu. Mais il y a une explication plus simple et qui se trouve être la vraie : c'est que le fondateur portait le surnom Baladi⁽⁴⁾.

MADRASA ET MAUSOLÉE DE L'ÉMIR ṬASHTAMUR

(ṬASHTAMURIYYA). 784 H.

Dans la rue Ṭariq bāb al-silsila, côté sud, à environ 30 mètres à l'ouest du mausolée de Barakat-khān (n° 59); à l'angle de la rue Ḥārat al-maidān (ou al-Sharaf) des plans, sous la cote 2438 des plans Wilson (ville) et P E F.

La façade principale est au nord, sur la rue du Bāb al-silsila. A gauche, sous la voûte qui couvre ici cette rue, s'élève un haut portail dont la niche est couronnée par un encorbellement en stalactites. Au centre s'ouvrent les deux fenêtres grillées du mausolée, surmontées

suiv., 117 a en bas, et *passim* (le nécrologue de l'année 782 manque); Ibn qāḍi shuhba, Pa. 1598, f° 268 a en bas; Ibn ḥadjar, Pa. 1601, f°s 22 a milieu, 33 b en haut, 39 b milieu, et *passim*; Abu L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f° 225 b en bas, et *passim*. Cet auteur ajoute qu'il fut enterré à Alep, où il précise le lieu de sa sépulture. Ainsi le mausolée de Jérusalem ne renfermait qu'un cénotaphe, ou sa dépouille y fut transférée plus tard; cf. note suivante et plus haut, p. 188 suiv. et 287, n. 2. Mankli-bughā a bâti à Alep une mosquée dont l'inscription, curieuse pour l'histoire, a été publiée par Bischoff, *Histoire d'Alep* (en arabe), Bey. 1880, p. 147.

(1) Le seul indice de sa destination primitive, c'est le mihrāb; je ne me souviens pas d'y avoir vu de tombeau.

(2) Voir les passages cités troisième note précédente.

(3) Comme l'école qui l'a précédée; voir plus haut, p. 119, et le commentaire des nos 105 à 106, où je montrerai que la pièce C est probablement la chambre funéraire du fondateur, mais avec une entrée de fortune, et que la madrasa s'étendait au nord et à l'ouest.

(4) Voir les sources citées quatrième note précédente.

d'un beau revêtement de marbre polychrome, à joints festonnés⁽¹⁾, qui encadre le n° 88 (pl. LXXIII en bas). A droite un élégant balcon, formant bretèche, repose sur une rangée de consoles de pierre, sculptées de moulures compliquées.

Au fond de la niche du portail P (fig. 52)⁽²⁾ s'ouvre une porte *p* qui donne accès à un corridor A débouchant, par une porte *p'*, dans le liwān nord LN de la madrasa, bâtie sur plan

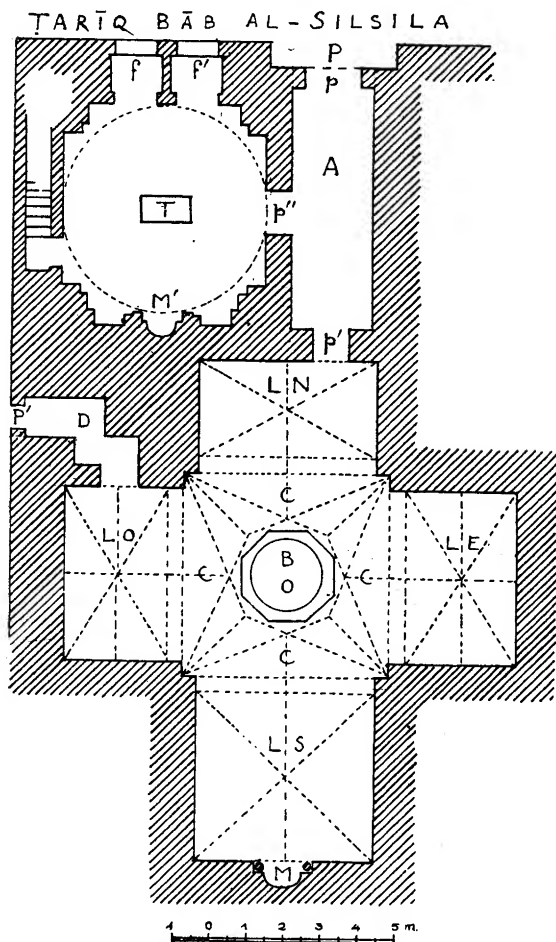


Fig. 52. — Plan de la Tashtamuriyya.

On y accède par une porte *p''*, ménagée dans le couloir A; ses vantaux ont de beaux heurtoirs en bronze et la niche qu'elle forme à l'intérieur du mausolée est couronnée d'une conque sculptée dans la pierre. La salle funéraire, éclairée au nord par deux fenêtres grillées *f* et *f'* (cf. plus haut et pl. citée), était couverte d'une coupole sur pendentifs, aujourd'hui détruite et remplacée par une toiture en charpente. Dans la face sud est creusée la niche du mihrāb *M'*, dont les deux colonnettes de marbre ont disparu; vers l'angle sud-ouest un escalier conduit à l'étage, transformé en logis. Au milieu de la salle gît un tombeau de pierre T, portant l'inscription n° 89.

(1) Sur ce terme, voir plus haut, p. 185, n. 2 et renvois.

(2) D'après un relevé fait en 1914, avec le concours des PP. Vincent et Jaussen.

cruciforme. D'ici l'on pénètre dans la courrette C, qui forme un carré presque parfait à la croisée des quatre liwāns. Elle est couverte d'une voûte dont les arêtes triples aboutissent à un oculus octogone O, à ciel ouvert et surplombant un bassin de marbre B, ménagé dans le sol. Les liwāns sont voûtés en arêtes combinées avec des berceaux brisés; leur sol s'élève d'une marche au-dessus de celui de la croisée. Le liwān sud ou qibli LS est plus profond que les autres et dans son mur sud est creusée la niche du mihrāb M. Ce plan ressemble à ceux de la Tankiziyya et de l'Arghūniyya (fig. 42 et 48). L'analogie s'étend aussi à l'harmonie des proportions et au bel appareillage de la pierre de taille; mais le décor intérieur est plus sobre que dans le premier de ces deux édifices, et comme dans le second, il ne comporte ni placages de marbres polychromes, ni bandeaux à inscriptions.

De la rue Hārat al-maidān à l'ouest une porte basse *P'* donne accès à un couloir coudé D qui débouche au milieu du côté nord du liwān ouest LO. Le mausolée du fondateur s'élève à l'angle des deux rues.

If a man do not erect in this age his
own tomb ere he dies, he shall live no
longer in monument than the bell rings
and the widow weeps.

(SHAKESPEARE, *Much ado*, V, 2.)

TEXTE DE CONSTRUCTION. 784 H. — Bandeau de marbre découpé et plaqué sur la façade nord, au-dessus des deux fenêtres *f* et *f'*; dimensions environ 260 × 40⁽¹⁾. Une ligne en naskhi mamlouk; grands caractères, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LXXIII en bas (cliché 1914).

أمر بإنشاء هذا المكان المبارك المقتر الأشرف السيفي طشتمر العلاتي بتاريخ
سنة أربع وثمانين وسبعائة.

A ordonné la construction de cet édifice béni Son Excellence Saif al-dīn Ṭashtamur al-'Alā'i, à la date de l'année 784 (1382-83).

Le mot *makān* ne précise pas la nature de l'édifice et le chroniqueur ne signale que le mausolée⁽²⁾: «La turba Ṭashtamuriyya..... est une fondation (*waqf*) de l'émir Ṭashtamur 'Alā'i; il l'a construite en l'année 784, puis il est mort et il y a été enterré en sha'bān de l'année 786 (septembre-octobre 1384)». Mais en l'absence d'un document précis, le plan cruciforme du charmant édifice annexé au mausolée indique assez que celui-ci était doublé d'une madrasa.

L'émir Ṭashtamur 'Alā'i a joué un rôle politique sous les derniers Bahrides et rempli plusieurs charges importantes au Caire et en Syrie. Envoyé en disponibilité (*battāl*) à Jérusalem en 784, il y mourut à la date indiquée par le chroniqueur⁽³⁾. On voit qu'il prépara sa sépulture dès son arrivée dans cette ville, où

⁽¹⁾ Estimées approximativement d'après la photographie.

⁽²⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 396 (161) en bas.

⁽³⁾ Voir Ibn ḥabīb, p. 441, 453 et 459; MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1727, f^{os} 99 a suiv., 150 b en bas et *passim*; Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1599, f^o 5 a milieu; Ibn ḥadjar, Pa. 1601, f^o 60 a en haut; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1787, f^o 17 b milieu et *passim*; *Manhal*, Pa. 2070, f^o 185 b; Ibn iyās, I, p. 239, 243 et *passim* (index); Cheikho (Ṣāliḥ) in *MFO*, I, p. 310 et 338 (10 et 38) suiv.; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 528 à 535 (index à Tushtumur Staatskanzler). Les détails de sa carrière, sur lesquels ces auteurs ne sont pas d'accord en tout point, n'ont pas d'intérêt pour ce commentaire. Herz in *Comité*, XXVI (1909), p. 160 suiv., et XXIX (1912), p. 27, a publié de lui trois inscriptions au Caire. La date de la première doit être lue 778 plutôt que 768, et celle de la troisième,

sa disgrâce explique pourquoi le rédacteur ne rappelle aucun de ses titres de fonction ⁽¹⁾.

89

ÉPITAPHE DE SON FILS IBRĀHĪM. 795 H. — Dalle de marbre couchée à plat sur le tombeau T, rognée dans les bords et maçonnée après coup; dimensions actuelles 62 × 43. Quatre lignes visibles du même type; caractères moyens, rehaussés d'un décor élégant. Inédite (copie 1914).

(1) هذا قبر العبد الفقير إلى الله (2) تعالى المرحوم إبراهيم ولد المرحوم
 (3) طشتمر العلالى توفى إلى رحمة الله تعالى (4) في يوم الجمعة ثانی شعبان سنة
 خمس وتسعين وسبعمائة.

Voici le tombeau du serviteur avide d'Allāh, le défunt Ibrāhīm, fils du défunt Ṭashtamur al-'Alā'i. Il est décédé en la miséricorde d'Allāh le jour du vendredi 2 sha'bān de l'année 795 (13 juin 1393) ⁽²⁾.

Le haut de la dalle a disparu; l'inscription débutait sans doute par le *bismil-lāh*, suivi d'un verset du Coran. Dans la date le chiffre des dizaines peut être lu 70 ou 90, et celui des centaines 700 ou 900; mais la leçon 795 est la seule admissible, puisque l'épithète d'Ibrāhīm désigne comme défunt son père Ṭashtamur, qui mourut en 786 ⁽³⁾.

Apparemment le tombeau T, qui n'a pas d'épithète originale, est celui de Ṭashtamur, puisqu'il occupe le centre de la salle funéraire. Le tombeau d'Ibrāhīm se trouvait peut-être dans un angle; il aura été détruit plus tard, et son épithète mutilée a été placée en dépouille sur le tombeau paternel.

que j'ai vérifiée en 1914, en tout cas 777, au lieu de 697. En effet, Ṭashtamur était alors grand dawādār, titre que lui donne la seconde inscription. Herz cite sur ce personnage une longue notice de Bustāni que je n'ai pas consultée; cf. Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 111 en bas.

⁽¹⁾ Voir in *Inschriften Diez*, p. 91 suiv., quelques aperçus nouveaux sur l'usage, universel dans l'Orient musulman, auquel font allusion les mots du poète anglais choisis comme épithète.

⁽²⁾ D'après les tables de Wüstenfeld le 2 sha'bān de cette année est bien un vendredi; cf. plus haut, p. 32, n. 1 et renvois.

⁽³⁾ D'après Ibn ḥabīb, p. 459, il n'avait guère plus de 50 ans; son fils, mort neuf ans plus tard, était donc encore plus jeune, ce qui explique peut-être le mot *walad*, au lieu de l'habituel *ibn* « fils ».

MARCHÉ AUX GRAINS. ORIGINE ANCIENNE.

L'angle sud-est de l'îlot du Mūristān, au centre de la ville, est occupé par une vieille construction qui borde au nord la rue Sūq al-bidhār ou marché des Grains ⁽¹⁾, et dont les voûtes noircies reposent sur des piliers massifs. Je ne l'ai pas explorée et j'en ignore l'histoire; si je l'appelle un marché aux grains, c'est parce qu'elle s'élève au bord de la rue de ce nom et que le fragment suivant, conservé sur un de ses murs, paraît indiquer, on va le voir, que telle était sa destination, du moins au moyen âge.

90

DÉCRET D'ABOLITION D'IMPÔTS. VIII^e (OU IX^e) SIÈCLE H. — Dalle de calcaire scellée dans le mur sud de cette construction, du côté nord de la rue, à environ 2 mètres du sol, et à 10 mètres à l'est de la nouvelle porte allemande, entre une porte basse et une échoppe; dimensions environ 130 × 50. Trois lignes en beau naskhi mamlouk; caractères moyens, gravés en fort relief, mais très frustes, quelques points et signes. Inédite (copie 1914).

الشريفة (?) ونائب (2) السلطنة الشريفة [huit à dix mots entièrement frustes] (1)
 بالعصرة بالقدس (3) الشريف حاراب (??) ذلك (3) مظلة (2)
 ومكسًا ملعون بن ملعون من يتحدث فيه أو ينقض حكمه.

..... royale et gouverneur du royaume au marché (des Céréales), à Jérusalem
 ... une injustice et une taxe (de vente ou d'octroi). Maudit, fils de maudit soit celui qui contreviendra à cet ordre ou qui amoindrira son effet légal.

Ce texte est trop compromis pour qu'on puisse en tirer autre chose qu'un sens général. Un gouverneur ⁽⁴⁾, agissant soit de sa propre autorité, soit au nom du

(1) Le pluriel *bidhār*, de *badhr* « grain, semence », n'a rien à voir avec le persan *bāzār* « bazar, marché » comme on pourrait le croire en consultant les plans Wilson (ville), Schick et PEF (*bizâr*) ou ceux d'Isambert et de Bædeker (Hâret el-bizâr et rue du Bazar). Sandreczki, p. 69 en bas, donne la vraie forme et le vrai sens (Kornmarkt); cf. plus loin le commentaire.

(2) J'ai cru distinguer les lettres ل vers la fin de cette lacune.

(3) Copie كلك .

(4) Celui de Jérusalem, appelé officiellement *nā'ib al-salṭana al-sharifa*, ou son supérieur le gouverneur général de la province (Damas ou Ghazza), qui portait aussi ce titre, et celui de *kāfil al-*

sultan, décrète l'abolition de droits illégaux⁽¹⁾ prélevés sur certaines marchandises; suivant l'usage, le rédacteur appelle la malédiction sur ceux qui contreviendront à cet arrêté⁽²⁾.

De la place occupée par le décret on peut inférer que la construction voûtée qui s'étend par derrière servait alors de marché, et que c'est ici qu'on vendait les marchandises auxquelles ce document fait allusion. Cette hypothèse est confirmée par le nom de la rue limitrophe, expliqué plus haut, et aussi par le mot *bi l-'arṣati* (l. 2); rapproché d'un passage du chroniqueur, ce mot fournit la seule indication précise qu'on puisse tirer de ce fragment. En décrivant la rue de David, c'est-à-dire la voie qui reliait la porte de Jaffa au Bāb al-silsila, le chroniqueur donne les noms que portaient alors les tronçons successifs de cette artère. Or celui qui correspond au Sūq al-bidhār actuel s'appelait alors le Khatt 'arṣat al-ghilāl ou rue de l'aire aux Céréales⁽³⁾. Cette « aire aux Céréales », c'est évidemment la construction voûtée qui s'étend derrière le mur portant le décret, et qu'on appelait couramment *al-'arṣa*, comme il résulte du n° 90⁽⁴⁾. On comprend alors pourquoi la rue qui portait son nom s'appelle encore le marché aux Grains.

Les décrets d'abolition d'impôts sont presque toujours datés et le plus souvent cette date est placée au début. Ici la date a probablement disparu dans la lacune de la ligne 1, car la fin du texte paraît intacte. Autant qu'on peut en juger sur un document aussi fruste, le style des caractères trahit le VIII^e (XIV^e) siècle⁽⁵⁾.

mamlaka (ou *al-mamālik*) *al-sharifa*; cf. plus haut, p. 232, n. 1, 234, n. 1 et renvois. Si le premier *sharifa* est un reste de ce dernier titre, l'inscription nommait peut-être l'un après l'autre le gouverneur de la province et celui de Jérusalem. Tous les indices personnels ayant disparu, il n'est plus possible de préciser davantage.

⁽¹⁾ Les mots *mazlamatan wa-maksan* à l'accusatif dépendent d'un verbe perdu, tel que *abtala* « annuler, supprimer ».

⁽²⁾ La première formule vise les employés concussionnaires et la seconde s'adresse plutôt aux magistrats qui seraient tentés d'invalider le décret par une procédure trop complaisante; sur le sens de *ḥukm*, voir plus haut, p. 235 suiv.

⁽³⁾ Voir *Mudjir al-dīn*, p. 403, l. 15 (177); cette équivalence ressort clairement du contexte.

⁽⁴⁾ Le sens primordial de *'arṣa* est bien *area*, c'est-à-dire une cour ou une place ouverte entre des murs ou des bâtiments. Mais de la notion d'espace dérive, comme dans l'allemand *Raum*, celle d'une aire fermée ou « vaisseau ». Ce mot signifiant aussi « pilier, colonne », j'ai cru qu'il désignait ici le mur portant le décret, ou l'un des piliers qui s'élèvent par derrière; mais cette interprétation tombe devant le texte précis du chroniqueur.

⁽⁵⁾ Il est vrai que les décrets de cette époque sont assez rares; mais en le classant à la fin des Bahrides je crois serrer la date de plus près qu'en le reportant à la fin des Circassiens.

MAMLOUKS CIRCASSIENS.

CARAVANSÉRAIL DU SULTAN BARQŪQ (KHĀN AL-SULTĀN).

ORIGINE ANCIENNE.

Vers l'extrémité ouest du Ṭariq bāb al-silsila une ruelle se détache à angle droit vers le nord (fig. 53)⁽¹⁾. Au bout d'une dizaine de mètres on trouve à main gauche une arcade *a* ouvrant sur une ruelle voûtée *r*, parallèle au Ṭariq et qui débouche à l'ouest, un peu plus haut que lui, dans le Sūq al-khawādjāt ou marché des Négociants⁽²⁾. Poursuivant au nord on entre, par une arcade *c*, sous un passage monumental *P* dont la voûte retombe sur deux corniches latérales reposant chacune sur une rangée de belles consoles en pierre, sculptées de moulures. Au bout de ce passage s'ouvre une cour à ciel ouvert *C*, entourée d'anciens magasins ou logements. A part le passage *P*, qui témoigne encore d'une ancienne splendeur, tous ces bâtiments sont délabrés et la cour est encombrée de bêtes de somme, de fourrage et d'ordures; c'est le Khān al-sultān.

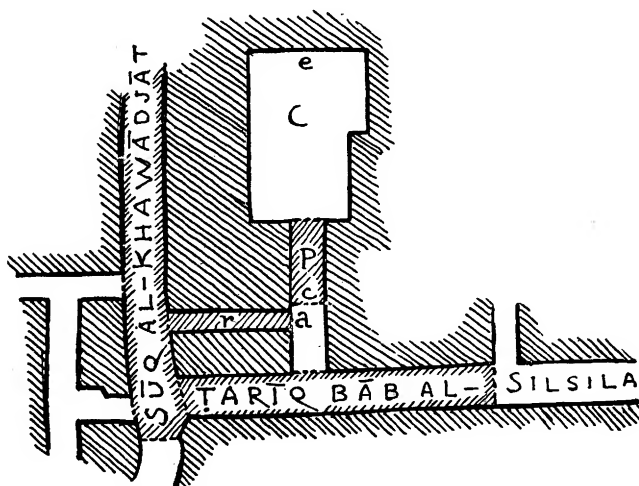


Fig. 53. — Emplacement du Khān al-sultān.

91

TEXTE DE RESTAURATION. 788 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de l'arcade *a*, côté ouest, sous la voûte de la ruelle *r*, à environ 4 mètres du sol; dimensions 66 × 48. Quatre lignes en naskhi mamlouk; petits caractères moyens,

(1) D'après mes souvenirs, aidés des plans Wilson (ville) et P E F.

(2) Le nom de la ruelle *r*, que j'ai oublié de noter, ne figure ni sur les plans, ni chez Sandreczki. Dans sa copie inédite du n° 91 Sauvaire (n° 126) le place « à la Suwaiqat al-tanakdiyya ou petit marché des Vendeurs de paniers de jonc ». Le turc *tenuk* « panier de jonc » (Meninski et Bianchi) forme peut-être *tenukdji*, plur. *-iyya*, dans le sens donné par Sauvaire. D'autre part, le turc *teneke* « fer-blanc » (tous les dictionnaires) donne *tenekdji* « ferblantier » (Samy) et l'arabe *tenek* et *teneke* (Dozy, *Supplément*).

d'un style un peu mou, mais bien conservés, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. LXXIV à droite en bas (estampage 1914)⁽¹⁾.

(1) بِسْمِ اللَّهِ... جَدَّدَ هَذِهِ الْقَيْسَارِيَّةَ الْمُبَارَكَةَ وَقَفَّ حَرَمِ الْقُدُسِ (2) الشَّرِيفِ
 مولانا السلطان الملك الظاهر أبو سعيد برقوق خلد الله ملكه (3) بنيابة
 مولانا ملك الأمراء بيدمر كافل الممالك بالشام عتر (2) الله أنصاره (4) الإنشاء (sic)
 الفقير إلى الله تعالى السيغى اصبغا بن بلاط ناظر الحرمين الشريفين في سنة ثمان
 وثمانين وسبعمئة.

A renouvelé ce caravansérail béni, (qui est un) waqf⁽³⁾ du Haram de Jérusalem, notre maître le sultan al-Malik al-Zāhir Abū saʿīd Barqūq — qu'Allāh éternise sa royauté! — sous le gouvernement de notre maître le prince des émirs Baidamur, gouverneur général de la province de Damas, qu'Allāh glorifie ses victoires! Il a été construit par l'avidé d'Allāh Saif al-dīn Aşbughā, fils de Balāt, intendant des deux ḥarams sacrés, en l'année 788 (1386).

L. 1 : Une qaisāriyya est « un bâtiment carré fait en forme de cloître, qui renferme des chambres, des magasins et des boutiques pour les marchands »⁽⁴⁾. Évidemment il s'agit ici du Khān al-sultān, qui répondait alors à cette définition, et dont le nom vulgaire peut être un souvenir du sultan Barqūq. Si la dalle est *in situ*, l'arcade *a* formait alors l'entrée de la qaisāriyya et l'état des lieux a été légèrement modifié, puisque aujourd'hui cette arcade est sur une voie publique et que l'entrée du khān est à côté, en *c*. En tout cas, le beau passage voûté P paraît être contemporain de l'inscription, car les consoles sculptées qui portent sa voûte ressemblent à celles de la Ṭashtamuriyya, bâtie quatre ans auparavant

(1) La ruelle *r*, étroite et obscure, est encombrée de passants, de bêtes de somme et de marchandises. C'est à grand'peine qu'avec le P. Jaussen et quelques aides, j'ai pu dresser une échelle et m'y tenir plus d'une heure dans un nuage de poussière suffocante, pour nettoyer la dalle, couverte de plâtre dur et noircie par le temps. Par bonheur, l'estampage est resté collé sur la pierre, et grâce au gardien que nous avons laissé sur place, j'ai pu l'enlever moi-même le lendemain, sec et intact.

(2) Et non *أَعَزَّ* IV, à moins qu'il n'y ait ici un cas d'involution, l'*alif* initial de *الله*, ou celui de *أنصاره*, servant à deux fins; cf. plus haut, p. 147, n. 1 et renvois. Le verbe *'azza* I est aussi transitif; voir LANE, *Lexicon*.

(3) Ou « pour en faire un waqf »; voir le commentaire.

(4) De *καίσαρεια*; voir les sources in *M CIA*, I, p. 180, n. 2, et *passim* (index), CASANOVA, *Foussât*, I, p. xxxiv, et DOZY, *Supplément*; cf. plus haut, p. 264, n. 2 et renvoi.

(p. 293 et pl. LXXIII en bas). Quant aux bâtiments entourant la cour, ils n'offrent plus guère d'intérêt, du moins à l'extérieur.

Le verbe *djaddada* «renouveler» signifie non seulement «restaurer» un édifice ancien, mais aussi «faire de neuf», c'est-à-dire rebâtir sur un nouveau plan⁽¹⁾. Dans ce sens, il est à peu près synonyme de *ansha'a* «créer, fonder» ou «construire»; il n'y a donc pas antinomie absolue entre ce terme et le mot *inshā'* «construction» (l. 4, début). Il y avait ici un bâtiment, peut-être déjà un khān. L'intendant des deux ḥarams, qui gérait les revenus de ces sanctuaires, acheta cet immeuble, avec l'autorisation du sultan, pour le waqf du Ḥaram de Jérusalem⁽²⁾; ou s'il appartenait déjà à cette fondation, il le fit rebâtir dans le même but; dans l'un ou l'autre cas, c'est lui qui en dirigea la construction, ou la reconstruction.

Le chroniqueur ne parle pas du Khān al-sultān, du moins sous ce nom. Mais en décrivant la rue de David, c'est-à-dire la voie qui reliait la porte de Jaffa au Bāb al-silsila, il donne les noms que portaient alors les divers tronçons de cette artère. L'un d'eux, qu'il faut chercher précisément au sud du Khān al-sultān, s'appelait le Khaṭṭ al-wakāla ou rue de l'Okelle. Ce nom lui venait d'un édifice que le chroniqueur décrit ainsi⁽³⁾: «C'est un vaste khān constitué waqf au profit du Ḥaram et dont la rente annuelle s'élève à près de 400 dinārs; on y vend toutes sortes de marchandises». La double coïncidence de l'emplacement et de la destination permet d'identifier le Khān al-sultān avec la wakāla du chroniqueur; et si ce dernier paraît ignorer la construction de Barqūq, c'est sans doute qu'il n'a pas lu l'inscription, cachée sous une voûte obscure.

Ce rapprochement n'est pas sans intérêt pour l'histoire des termes désignant un caravansérail au moyen âge. Le n° 91 prouve que le vieux mot *qaisāriyya*, dérivé du grec, était encore employé officiellement à la fin du VIII^e (XIV^e) siècle.

(1) LANE, *Lexicon*, s. v. جَدَّدَ II et IV: «He originated, innovated, did newly, for the first time»; cf. une note au n° 196.

(2) Sur ce terme et les attributions de l'intendant, voir plus haut, p. 194, n. 6 et renvois.

(3) Voir Mudjir al-din, p. 403, l. 12 (176 en bas). La position du Khaṭṭ al-wakāla est fixée par celle du Bāb ḥarat al-yahūd, que le chroniqueur donne pour limite à ce tronçon; car cette porte, qui a disparu, s'élevait sans doute à l'entrée de la Ḥarat al-yahūd actuelle, qui débouche dans le Ṭariq bāb al-silsila juste en face du Khān al-sultān. D'autre part, le tronçon suivant à l'est s'appelait Sūq al-ṭabbākhīn ou marché des Cuisiniers; voir le même, *loc. cit.* et p. 637, l. 10 (289 en bas). Or d'après mes notes, ce tronçon s'appelle aujourd'hui Sūq al-ṭabkh, simple variante du nom médiéval. C'est peut-être le «Malcuisinat» des descriptions latines; voir MICHELANT et RAYNAUD, *Itinéraires*, index; TOBLER, *Topographie*, I, p. 207 et 215, n. 6 (quelques erreurs); CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 122, n. 3.

Un siècle plus tard le chroniqueur lui préfère l'arabe *wakāla*, dont l'usage se généralise en Égypte à son époque⁽¹⁾. Mais le peuple conserve le persan *khān* dans le nom vulgaire de l'édifice.

L. 3 : La formule *bi-niyābati* a pour sens précis que le personnage dont le nom suit était un *nā'ib*⁽²⁾, c'est-à-dire le gouverneur de Jérusalem ou son supérieur hiérarchique le gouverneur de la province; or le titre *kāfil al-mamālik bil-sha'm* désigne clairement le gouverneur de Damas⁽³⁾. Précisément cette charge fut remplie longtemps, sous les derniers Bahrides, par l'émir Saif al-dīn Baidamur⁽⁴⁾ Khwārizmi, qui l'exerçait encore à l'avènement de Barqūq. Il fut remplacé en ramadān 788 et mourut l'année suivante à Damas⁽⁵⁾; ainsi le n° 92 a été gravé avant ramadān.

L. 4 : Si le gouverneur de Damas est nommé ici à titre honorifique⁽⁶⁾, l'intendant du Haram figure comme exécuteur des volontés royales. Il porte un nom dont la graphie est assez claire sur l'estampage (fig. 54) et qu'on peut lire Aşbughā, en ajoutant deux points⁽⁷⁾; quant au nom paternel, on le retrouve ailleurs, à l'état simple ou composé⁽⁸⁾. Ce magistrat est connu du chroniqueur;

(1) Voir *M CIA*, I, p. 180, 497 et *passim* (index).

(2) Cf. plus haut, p. 98, n. 1 et renvois.

(3) Cf. plus haut, p. 234, n. 1 fin, et renvois.

(4) Sur l'origine de ce nom, voir BLOCHET, *Mongols*, p. 92, n. 1 fin.

(5) Voir Ibn ḥabīb, p. 406 suiv., 409, 421 et 435 (index à corriger); MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 155 b, l. 11 (destitué le 1^{er} ramadān 788), et *passim*; Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1599, f° 15 b en bas (même date) et 26 a en haut (mort en safar 789); Ibn ḥadjar, Pa. 1601, f° 73 a (mort en 789) et *passim*; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1787, f° 5 b en bas (destitué en ramadān) et *passim*; *Manhal*, Pa. 2069, f° 112 a suiv. (mêmes dates); Ṣāliḥ-Cheikho, p. 52 (où l'éditeur, n. 1, le fait mourir vers 790, faute de textes précis) et *passim* (index); Cheikho (Ṣāliḥ) in *MFO*, I, p. 308 et 336 (8 et 36) suiv.; Ibn iyās, I, p. 207 à 211, 248, 255, 261 et 265 (index à corriger); WEIL, *Chalifen*, IV, p. 545. D'après Qalqashandī, VII, p. 168 en bas (et le *Diwān*, Pa. 4439, f° 236 b en bas), la chancellerie royale du Caire modifia légèrement à son avantage, en 775 (ou 765, variante du *Diwān*), l'eulogie initiale des lettres qu'elle lui adressait comme gouverneur de Damas; ce curieux détail peut expliquer les titres élevés que lui donne le n° 91. C'est lui qui fit construire à l'entrée du Haram, près du Bāb al-ḥadīd, une madrasa dont je n'ai pas retrouvé la trace; voir Mudjir al-dīn, p. 395, l. 8 d'en bas (159 en bas); cf. le commentaire du n° 236.

(6) Cf. plus haut, p. 141, et *passim*.

(7) Il y en a un sous le *bā*, mais il appartient plutôt au *fā* de *saiḥi*. Le premier élément fait partie de plusieurs noms composés turcs, ainsi Aşbāy (Ibn iyās, index) et Bahādur-aş, nom d'un émīr bien connu au début du VIII^e (XIV^e) siècle, écrit souvent بهادرآسى avec un *madda* distinctif; cf. plus haut, p. 268, n. 1. Parmi les divers mots de cette forme figure le nom d'une tribu turque; voir RADLOFF, *Versuch*, I, p. 535, n° 11.

(8) Ainsi in Zetterstéen et Ibn iyās, index à بلاط et جان بلاط. Les auteurs modernes transcrivent la première voyelle tantôt par *a* ou *e*, tantôt par *u* ou *ou*; ainsi les index de WEIL, *Chalifen* (Bulat

du moins on y lit qu'en 804 (1401-02) l'intendant était un émire dont le nom ressemble tellement à celui-ci que je n'hésite pas à les identifier⁽¹⁾. Il est vrai que les deux dates ne sont guère d'accord; mais cette objection n'est pas irréfutable⁽²⁾.

Le mot *saiḥi* placé devant le nom d'Aṣḥughā est un relatif de titre formé sur le surnom Saif al-dīn; mais il ne dépend pas d'un titre initial. C'est donc un relatif formel, et l'un des plus anciens exemples, en épigraphie, d'une tournure vulgaire devenue courante par la suite⁽³⁾.



Fig. 54. — Fragment de l'inscription n° 91.

92

CONSTRUCTION OU RESTAURATION D'UNE FONTAINE. 1177 H. — Dalle de calcaire scellée dans le mur nord de la cour C, en e (fig. 53), à 3 mètres du sol; dimensions environ 65 × 35. Trois lignes doubles en naskhi ottoman; petits caractères, cursifs et indistincts. Ces trois vers se rapportent à la construction ou à la réparation d'un sabil, c'est-à-dire d'une fontaine, que remplace aujourd'hui un simple puits creusé dans le sol de la cour, au pied de l'inscription⁽⁴⁾. Le premier

et Djan Belat), DE HAMMER, *Empire ottoman*, XVIII (Djanbouladzadé), LANE-POOLE, *Dynasties* (Jān-balāt, et MUIR, *Mameluke dynasty* (Jān belat); Clermont-Ganneau in *RC*, 1876, I, p. 297 (Djān boulat), etc. La question me paraît tranchée par la graphie *پولاد* dans un vers persan de Qāshāni, cité par BLOCHET, *Mongols*, p. 95, qui transcrit Poulad. Ce nom peut être le persan *pūlādh* «acier», puisque le turc *tāmur* «fer» forme aussi un nom simple et plusieurs composés. S'il paraît ici, non sous la forme arabe *fulādh*, mais sous une forme asiatique (cf. Bek-poulad in Blochet, p. 92, n. 1), c'est qu'il est porté par des mamlouks d'origine turque ou mongole. La graphie *بلات* des chroniqueurs est peut-être induite par l'arabe *balāt* «pavé», qui expliquerait aussi l'a de la première syllabe dans certains manuscrits et chez les auteurs modernes.

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 609, l. 5 (269 en haut); texte du Caire *أصغان بلات*, trad. Sauvaire Asghān Belāt (var. *اصغان*). On voit qu'il suffit d'ajouter deux *bā* pour retrouver la graphie *اصغان بلات* du n° 91; cette double erreur de copie dans deux noms rares et peu connus, s'explique d'autant mieux qu'une fois privée de ses points la dent d'une lettre disparaît très facilement sous la plume d'un copiste.

(2) Un peu plus haut, p. 608, l. 8 à 13 (267), le chroniqueur nomme deux intendants précédents, l'un en 782, l'autre en 789. Il suffit de supposer qu'Aṣḥughā le fut à deux reprises, d'abord en 788 (n° 91), puis de nouveau en 804 (chroniqueur). L'histoire administrative de cette époque offre de nombreux exemples de mutations rapides et de retours de fonctionnaires à la même charge.

(3) Cf. plus haut, p. 218, n. 3 et renvois.

(4) Si mes souvenirs sont exacts, le mot *sabil* se lit dans le premier vers. La dalle était couverte

hémistiche du troisième vers se termine par le mot *أَرَّخَهَا* « date la », c'est-à-dire l'inscription. Suivant l'usage à cette époque, cet ordre introduit un chronogramme : la somme des valeurs numériques des lettres du dernier hémistiche doit être égale à 1177, date répétée en chiffres sous le milieu du troisième vers⁽¹⁾. Cette année correspond au règne de Muṣṭafā III; je n'ai pas relevé le nom de l'auteur de ce travail.

MAUSOLÉE DE L'ÉMIR ALṬUNBUGHĀ MU'ALLIM. 798 H.

Dans la rue al-Wād, côté ouest, vis-à-vis la ruelle qui conduit à la porte du Ḥaram appelée Bāb al-ḥadīd⁽²⁾. Cette construction n'a qu'une façade banale et sans architecture, percée d'une porte étroite et basse; elle donne accès à une petite chambre funéraire qui renferme un tombeau⁽³⁾.

93

TEXTE FUNÉRAIRE. 798 H. — Longue dalle de marbre maçonnée dans le mur de la façade, à droite de la porte et à environ 1 mètre du sol; dimensions de l'estampage environ 132×28 ⁽⁴⁾. Deux lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, épais et allongés, gravés d'un trait grossier, d'un relief très faible⁽⁵⁾, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. LXXIV au milieu (estampage 1914).

d'herbes folles, et je n'ai pas jugé qu'il valût la peine d'apporter une échelle pour la nettoyer; mais je m'avise après coup que ce petit texte mérite d'être relevé. En effet, la fontaine était peut-être alimentée par l'aqueduc de la rue du Bāb al-silsila (n° 103) et reliée au réservoir de la rue Marzubān et au bain de 'Alā' al-dīn; cf. plus haut, p. 127, n. 6 et 263, n. 4.

(1) Voici les mots que j'ai copiés à la hâte et de loin :

(3) *أَرَّخَهَا تَوَابِهَا لِلْعَيْنِ لَشَام رَادِ وَفَا* (Au-dessous) سنة ١١٧٧.

En lisant *د* au lieu de *د*, on obtient le chronogramme 1175; pour arriver à 1177, il suffirait peut-être de modifier la leçon *لَشَام*, qui n'offre aucun sens.

(2) Soit à quelques pas plus au sud, immédiatement au nord d'une voûte étroite qui couvre la rue du Bāb al-wād à côté du W du mot Wad dans la lettre des plans Wilson (ville) et PEF. A côté s'élève une maison hantée par une légende et que les habitants du quartier désignent sous le nom de Maryam zunnāriyya ou Marie la ceinte, c'est-à-dire la chrétienne.

(3) D'après une note de mon carnet que j'attribue au dire d'un indigène, car je ne me souviens pas d'être jamais entré par cette porte, qui est toujours fermée.

(4) La dalle même est un peu plus large, mais ses bords sont perdus dans la maçonnerie.

(5) Les champs sont un peu ravalés par places; ailleurs ils ne sont que préparés par un trait en creux suivant le contour des lettres. Évidemment le lapicide n'a pas achevé son travail, on va voir pourquoi.

(1) هذه تربة المرحوم الطنبغا المعلم السيفي الملكي الظاهري (2) المجاهدي
المرابطي تغمده الله برحمته توفي سنة ثمان وتسعين وسبعائة.

Voici le mausolée du défunt Alṭunbughā al-Mu'allim (mamlouk) de Saif (al-dīn) al-Malik al-Zāhir (Barqūq, surnommé) le guerrier, le combattant, qu'Allāh le couvre de sa miséricorde! Il est décédé l'année 798 (1395-96).

La position bizarre de cette dalle, maçonnée comme au hasard dans le mur, à droite de la porte et près du sol, et le type inusité des caractères, contournés à la pointe et d'un trait très cursif, semblent trahir un travail hâtif, presque dérobé. Cette impression d'un « monument de fortune » est renforcée par le silence du chroniqueur touchant ce personnage et sa sépulture, et par le protocole insolite du n° 92. A première vue les mots *al-mu'allim al-murābiṭi* semblent indiquer que le titulaire avait rempli auprès d'un Malik Zāhir Saif al-dīn, c'est-à-dire, évidemment, du sultan Barqūq, une fonction désignée par le mot *mu'allim* « maître ». Les cinq relatifs qui suivent ce mot en dépendraient alors directement : « le mu'allim de Saif al-dīn Malik Zāhir, (surnommé) le guerrier, le combattant ». Mais si les titres *mudjāhid* et *murābiṭ* figurent très souvent dans les protocoles royaux, je ne connais pas d'exemple de leur relatif dépendant d'un titre de fonction; de plus, le mot *mu'allim*, à ma connaissance, ne désigne pas alors de fonction publique⁽¹⁾. Dès lors, il vaut mieux voir dans ce mot un simple surnom distinctif porté par Alṭunbughā, à un titre quelconque, et considérer les cinq mots suivants comme des relatifs d'appartenance dépendant de son nom propre et le désignant comme un mamlouk de Barqūq, ainsi que je l'ai fait dans la traduction. D'autre part, ces cinq mots ne peuvent être des relatifs formels de titre dépendant d'un initial sous-entendu tel que *maqarr* et désignant Alṭunbughā lui-même⁽²⁾. En ce qui concerne le premier, on va voir que cet émir était surnommé 'Alā' al-dīn, et non Saif al-dīn, alors que Barqūq portait ce dernier surnom; et les deux suivants ne peuvent désigner qu'un sultan. Quant aux deux

(1) Les architectes ou maîtres d'œuvre qu'on appelait ainsi exerçaient une profession privée; voir plus haut, p. 221, n. 3 et 4. Je ne trouve pas ce terme parmi les titres professionnels que les manuels de chancellerie, ainsi Qalqashandi, IV, p. 194 en haut, 222, et *passim*, appellent *wazā'ifu arbābi l-ṣanā'āti*, et les inspecteurs des bâtiments et des constructions de l'État portaient d'autres titres, tels que *mihṭār al-buyūt* in le même, *pp. cit.*, l. 4 et 8, ou *shādd al-'amā'ir*, plus haut, p. 141, n. 3 et renvois.

(2) Sur ces termes, voir plus haut, p. 217, n. 7, et 218, n. 3, et renvois.

derniers, il est vrai que dans les protocoles épigraphiques ce sont presque toujours des relatifs de titre; mais ceux-ci sont placés invariablement avant le nom propre, et le relatif du surnom en *al-dīn* est toujours placé le dernier, précédant immédiatement ce nom.

On le voit, si l'analyse grammaticale de ce protocole est très claire, son analyse logique ne l'est pas, ou du moins elle ne l'est guère en regard des usages de la langue diplomatique. Mais je me borne à en signaler les anomalies pour ne retenir que cette présomption : Mu'allim est ici un surnom personnel. Or, un émir 'Alā' al-dīn Altūnbughā Mu'allim a joué un rôle politique durant la période troublée qui remplit la fin du VIII^e (XIV^e) siècle. Il occupa de hautes charges sous les derniers Bahrides, puis sous le sultan Barqūq; après diverses péripéties qu'il est inutile de rappeler, il fut arrêté par ce prince le 12 safar 794 (9 janvier 1392) et emprisonné dans le château du Caire⁽¹⁾. Weil dit à ce propos qu'il fut « exécuté »⁽²⁾. Si ce détail était exact, on ne s'expliquerait la date du n° 93 que par deux hypothèses également peu vraisemblables : ou il s'agirait de deux personnages différents portant les mêmes noms, ou bien l'émir, exécuté peut-être en effigie, aurait réussi à s'enfuir et à se cacher à Jérusalem jusqu'à sa mort. Mais ces suppositions sont inutiles, car Weil s'est trompé. Les chroniqueurs se bornent à dire qu'Altūnbughā fut « emprisonné » en 794. Et la preuve qu'il ne fut pas mis à mort, c'est qu'il fut relâché le 8 djumādā II 795 (21 avril 1393) et transféré à Damiette, puis délivré et ramené de cette ville en rabī' II 796 (février 1394)⁽³⁾. C'est alors, sans doute, qu'il fut exilé à Jérusalem, où il mourut deux ans plus tard dans une retraite qui explique assez, sans recourir à l'hypothèse d'un déguisement ou d'une substitution, l'apparence très modeste de sa sépulture et les obscurités peut-être intentionnelles de son protocole posthume⁽⁴⁾.

(1) Voir Ibn ḥabīb, p. 468; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 225 a en haut, et *passim*; Ibn qāḍī shuhba, Pa. 1599, f° 78 b; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1787, f° 43 a milieu, et *passim*; *Manhal*, Pa. 2069, f° 16 b ult. suiv.; Ibn iyās, I, p. 221 à 278, *passim* (index à ce nom, classé par erreur au *tā*, les deux premières lettres étant prises à tort pour l'article arabe; en outre, il y a des confusions d'homonymes dans les références); WEIL, *Chalifen*, IV, p. 543 et 559; V, p. 3 et 9. Suivant quelques manuscrits il fut emprisonné à Alexandrie; la confusion vient du fait qu'il était alors gouverneur de cette ville, peut-être aussi de ce qu'il y avait subi une première détention en 791.

(2) Voir *ult. pag. cit.*, l. 19 (hingerichtet).

(3) Voir MAQRĪZĪ, *ms. cit.*, f° 230 b ult. et 239 a ult.; IBN QĀḌĪ SHUHBA, *ms. cit.*, f° 89 b et 90 b en bas; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, *ms. cit.*, f° 44 a milieu et 47 a milieu.

(4) Je n'ai pas encore trouvé dans les chroniques la trace de son transfert à Jérusalem et de sa mort; il n'en est pas question dans les nécrologes des auteurs cités, à l'année 798, et le seul ouvrage qui donne sa biographie systématique, le *Manhal*, s'arrête brusquement à l'emprisonnement de 794. On peut croire qu'il mourut oublié, parce qu'il n'avait plus les ressources nécessaires

PALAIS ET MAUSOLÉE DE LA DAME ṬUNSHUQ (TAKIYYA).

FIN DU VIII^e (XIV^e) SIÈCLE.

PALAIS. — Dans la rue 'Aqabat al-takiyya, côté sud; plans Wilson (ville) et P E F : Sarai et at Takiyeh; Schick 62 (neues Serai, Wohnung des Pascha) et 62 a (el-Tekīje, Hospital der Helena); Sandreczki T.

Cet édifice, ou plutôt ce groupe de bâtiments, est bordé sur la rue par une façade monumentale, percée de deux beaux portails. Celui de l'ouest (Schick 62), d'un style sobre et pur, s'ouvre dans une haute niche couronnée d'un arc brisé; un charmant oculus décore la façade à côté de ce portail. Celui de l'est (Schick 62 a), inscrit dans une niche couronnée d'un encorbellement en alvéoles, est rehaussé par un beau décor de pierres polychromes.

Entre ces deux portails s'ouvre une porte, d'un dessin plus simple et d'un aspect plus moderne, par où l'on entre, du côté nord, au séraï actuel, c'est-à-dire à l'hôtel du gouverneur, dont l'entrée principale est au sud, dans une rue parallèle à celle-ci (n° 143). A l'est et au-dessous du portail est s'ouvre une quatrième porte, donnant accès dans une cour dont les murs renferment des débris d'inscriptions et d'ornements arabes.

94

INSCRIPTION CORANIQUE. — Grand bandeau sculpté dans la baie du portail ouest, où il encadre une fenêtre percée au-dessus de la porte; cette fenêtre est bordée d'un décor ancien d'entrelacs en marbres polychromes, et masquée par un « moucharabieh » moderne. Une ligne en beau naskhi mamlouk; grands caractères, points et quelques signes : *Bismillāh* et C, xv, 46-55; voir pl. LXXIII en haut (cliché de l'École biblique)⁽¹⁾.

MAUSOLÉE. — Dans la même rue, côté nord, vis-à-vis du palais; plan Schick 99 (Gräber muham. Heiligen).

Dans la façade, sur la rue, s'ouvre une porte d'un très bon style, donnant accès, par un étroit couloir, à une chambre funéraire sur plan carré. Quatre arcs brisés, en saillie sur les murs, alternant avec quatre petites trompes d'angle, portent un tambour octogone percé de douze fenêtres à arc brisé, d'un profil élégant, sur lequel repose une coupole. Le tout est en belle pierre de taille et assez bien conservé; mais la chambre n'abrite plus de tombeau. Dans son mur sud est creusée une niche de mihrāb, flanquée de deux colonnettes de marbre à base et chapiteau latins ou latinisants. Elle est rehaussée par une belle mosaïque de marbre, et sa conque est recouverte d'un admirable décor de rinceaux fouillés dans le plâtre.

pour se faire bâtir un beau mausolée, comme plusieurs autres exilés dont nous avons trouvé la sépulture à Jérusalem; mais le témoignage formel du n° 93 sera confirmé peut-être par quelque passage inédit des auteurs.

(1) On voit ici le milieu du bandeau, depuis *عَلَى سُرُرٍ* (v. 47) jusqu'à *نُبَشِّرُكَ بِغَلَامٍ* (v. 53).

94 bis

INSCRIPTION CORANIQUE. — Bandeau courant autour de la niche. Une ligne en naskhi mamlouk, coupée par des médaillons renfermant une fleur de lys; caractères moyens : *Bismillāh* et *C*, XLVIII, 27 (jusqu'à آمِنِينَ).

La façade et les portails de la Takiyya et le mausolée qui leur fait face forment un groupe homogène et très remarquable. Leur architecture et le style de leur décor trahissent la meilleure époque bahride, c'est-à-dire le milieu ou la fin du VIII^e (XIV^e) siècle⁽¹⁾. Mais ils n'ont pas conservé de texte historique⁽²⁾ et c'est par une méthode indirecte que je vais essayer d'en préciser la date et d'en fixer l'attribution.

Le groupe de bâtiments que j'ai désigné sous le nom de palais est appelé couramment al-Takiyya ou le Couvent. Ce nom figure dans les guides et dans plusieurs descriptions modernes⁽³⁾; mais son origine reste incertaine. Il ne saurait être fort ancien, car c'est depuis l'époque ottomane, ou peu auparavant, que certains couvents, ceux des derviches en particulier, sont désignés sous ce terme, dont l'étymologie même n'est pas très claire⁽⁴⁾. De fait, je le trouve dès le XVII^e siècle⁽⁵⁾; mais il est inconnu du chroniqueur⁽⁶⁾. Ainsi la piste offerte par ce nom nous échappe bien avant de rejoindre le XIV^e siècle. Je puis négliger, à

(1) WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 27 en bas suiv. : « . . . ruined buildings . . . richly ornamented in the best style of Saracenic domestic architecture »; cf. SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 32.

(2) Je crois pouvoir l'affirmer du mausolée; quant aux bâtiments de la Takiyya, ils renferment divers services dépendant du séraï, qui m'ont empêché d'en explorer l'intérieur.

(3) Voir ROBINSON, *Researches*, II, p. 30, n. 4, et 322, n. 2; SCHULTZ et WILLIAMS, *locis cit.*; TOBLER, *Denkblätter*, p. 398 suiv. et sources citées; *Topographie*, I, p. 200; WILSON, *Survey*, p. 57; Isambert, p. 307 b, et tous les plans.

(4) On admet que *takiyya* (*sic* in Dozy, *Supplément*) est un dérivé arabe de *ittaka'a*, ou تَكَاة VIII; mais cette étymologie, qui ferait d'un couvent de derviches une sorte de « reposoir », m'a toujours paru suspecte, pour la forme et pour le sens. A ce propos M. Huart me rappelle ce passage de MENINSKI, *Lexicon* : تَكَاة, *caper, hædus, ex quo pelles gestant aut illis insident dervisū*, et il me rappelle que les prieurs des couvents de derviches ont pour insigne une peau de mouton sur laquelle ils s'assoient (d'où le persan *pōst-nishīn*), et qui pouvait être une peau de bouc (*teke*) au XVII^e siècle et avant. Le mot original serait alors *teke* (ou *tekke*), d'où l'arabe *takiyya*, assimilé ensuite à des mots tels que تَقِيَّة, de وق VIII.

(5) Voir les sources citées plus loin, p. 311, n. 1.

(6) Comme Maqrīzi un peu avant lui, il semble ignorer jusqu'au mot lui-même.

plus forte raison, la tradition qui place ici un hôpital de sainte Hélène⁽¹⁾, peut-être par un rapprochement avec le mot *takiyya*, qui désigne souvent un établissement monastique de caractère hospitalier⁽²⁾.

C'est pourtant au chroniqueur que je vais demander le mot de l'énigme, mais en n'y cherchant ni sainte Hélène, ni couvent ou hospice. Dans la description des quartiers de Jérusalem, il dit ceci⁽³⁾ : « Vis-à-vis la rue du Bāb al-nāzīr, à l'ouest, se trouve la montée du Marché (*'aqabatu l-sūqi*), appelée aujourd'hui montée de la Dame (*'aqabatu l-sitti*), à cause d'une grande construction qui s'y trouve et qui a été faite par la dame (*sitt*) Ṭunshuq⁽⁴⁾ Muẓaffariyya. Cette dame Ṭunshuq est signalée en l'année 794. » Et un peu plus loin, décrivant le couvent des derviches Qalandariyya, qui s'installa dans le cimetière de Māmillā, vers la fin du VIII^e (XIV^e) siècle⁽⁵⁾, l'auteur ajoute que son fondateur, le shaikh Ibrahīm Qalandari, « était contemporain de la dame Ṭunshuq, fille de 'Abdallāh, Muẓaffariyya, celle qui fit bâtir le grand palais appelé le palais de la Dame (*dāru l-sitti*), à la montée voisine du Bāb al-nāzīr. Elle était la bienfaitrice du shaikh Ibrahīm et fit bâtir, dans ce couvent et sur le tombeau de son frère Bahādūr, un solide mausolée à coupole qui existe encore de nos jours, et l'enclos (*ḥaush*) qui entoure ce mausolée (ou ce couvent), et qui fut élevé en l'année 794 (1392). Elle mourut à Jérusalem le (premier?) samedi du mois de dhu l-qa'da de l'année 800 (juillet 1398), et fut inhumée dans son mausolée, qu'elle avait fait bâtir dans la montée de la Dame, vis-à-vis du grand palais. »

Dans le livre du chroniqueur plusieurs des rues en pente de Jérusalem portent le nom de montée (*'aqaba*), qui s'est conservé, dans quelques cas, jusqu'à nos jours. Il suffit d'un coup d'œil sur un plan de la ville pour voir que la rue 'Aqabat al-takiyya actuelle est celle qui s'appelait autrefois 'Aqabat al-sūq et qui

(1) Voir le plan Catherwood, Bædeker, p. 61, et sources citées p. 308, n. 3. L'attribution à la reine Hélène d'Adiabène (DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 321), dont le palais est cherché dans ce quartier (le même et MERRILL, *Jerusalem*, p. 145), a déjà été rejetée par WILLIAMS, *loc. cit.* La tradition n'en persiste pas moins, car d'après Sandreczki, p. 63 en haut, la rue du Couvent s'appelle aussi 'Aqabat al-malika helāni; mais ce nom désigne peut-être sainte Hélène.

(2) Voir les sources in Dozy, *loc. cit.*

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 404, l. 12 (179 en bas), et 413 *ult.* (199 en haut); cf. WILLIAMS, *tom. cit.*, suppl. p. 158 en bas; TOBLER, *tom. cit.*, p. 217 en haut.

(4) Texte du Caire طنشوق, Williams « Tonshok »; la variante طنشوق de plusieurs manuscrits se retrouve in Tobler « Tonsok », Sauvaire « Tonsoq », etc.

(5) Voir MUDJĪR AL-DĪN, *passim* (il le nomme souvent et dit qu'il fut détruit de son temps); Khalil-Ravaisse, p. 23 *ult.*; Khalil-Hartmann, p. 32 en haut; cf. plus haut, p. 209, n. 1. Nābulusi le vit en ruine en 1690; Pa. 5960, f° 107 b. Bien que ce fût un couvent de derviches, ces auteurs le désignent encore par *zāwiya*, et non *takiyya*; cf. p. 308, n. 6.

prit le nom de 'Aqabat al-sitt après la construction du grand palais de la Dame⁽¹⁾. Ce palais ne peut être que l'édifice ou le groupe de bâtiments qu'on appelle aujourd'hui la Takiyya et dont le style, on l'a vu, trahit précisément l'époque indiquée par le chroniqueur pour la construction du palais. Et pour donner plus de poids à ce rapprochement⁽²⁾, voici qu'en face de la Takiyya s'élève encore ce mausolée de même style, décrit plus haut, et qui ne peut être que celui de la fondatrice, que le chroniqueur place précisément vis-à-vis de son palais. Dès lors, il est certain que ces beaux monuments ont été bâtis à la fin du VIII^e (XIV^e) siècle. Qu'ils aient renfermé ou non des textes historiques, il est évident que dès l'origine leurs façades extérieures n'en comportaient pas. Il semble que la fondatrice ait fui la réclame, et cette observation pose un dernier problème : celui de son état civil.

D'après le chroniqueur Ṭunshuq était une esclave⁽³⁾ d'origine turque ou mongole, ayant appartenu à un Muẓaffar al-dīn, ou plutôt à un prince ou à un souverain surnommé Malik Muẓaffar, car les relatifs d'appartenance formés sur un surnom *al-dīn* sont plus rares que ceux dérivant d'un surnom en *malik*. De fait, c'était une grande dame (*sitt*), disposant de ressources assez considérables pour bâtir quelques-uns des plus beaux monuments arabes de Jérusalem; d'autre part, elle ne jouait alors aucun rôle officiel, sinon l'on en retrouverait la trace dans l'épigraphie ou dans la chronique. En deux mots, c'était probablement la veuve d'un grand personnage, soit d'un sultan mamlouk, soit plutôt d'un prince étranger.

Parmi les sultans mamlouks, le seul qui pourrait avoir été le mari de cette dame, c'est Malik Muẓaffar Ḥādjdji, qui passa quinze mois sur le trône, de 747 à 748 (1346 à 1347)⁽⁴⁾. Bien qu'il fût à peine un jeune homme, il ne fit guère autre chose, durant sa courte royauté, que d'accueillir des chanteuses et des esclaves. Une de ses amies, choisissant pour retraite la ville sainte, y aurait-elle bâti, cinquante ans plus tard, un palais et quelques pieux édifices? A première

⁽¹⁾ Cette équivalence est déjà chez Williams et Tobler; d'après Sandreczki, p. 62 en bas, la rue s'appelle encore 'Aqabat al-sitt.

⁽²⁾ Déjà suggéré par Williams et Tobler.

⁽³⁾ C'est ce qu'indiquent les mots « fille de 'Abdallāh »; cf. plus haut, p. 217, n. 2 et renvoi.

⁽⁴⁾ On peut négliger le sultan plus éphémère encore Malik Muẓaffar Aḥmad, un enfant qui régna huit mois en 824 (1421), et dont la date est trop basse. Suivant LANE-POOLE, *Dynasties*, p. 81 en bas et trad. Barthold, p. 63, Ḥādjdji II porta aussi ce surnom durant son second règne, de 791 à 792 (1389 à 1390); mais il a confondu sans doute les deux princes de ce nom. D'après toutes les sources et Lane-Poole lui-même in *CBM*, IV, p. 191, et *Add.* I, p. 363, ce sultan prit alors le surnom Malik Mansūr.

vue cette hypothèse paraît confirmée par un autre nom vulgaire de la Takiyya⁽¹⁾; mais elle est bien peu vraisemblable. Comment cette Madeleine repentante aurait-elle pu réunir en si peu de jours, puis conserver aussi longtemps, les ressources considérables que durent absorber ces constructions? Je crois qu'il faut chercher, comme pour la dame Turkān (n° 84), en dehors du royaume d'Égypte.

Parmi les nombreuses dynasties locales issues de l'empire mongol, celle des Mouzaffarides régna, durant presque tout le VIII^e (XIV^e) siècle, sur une partie de la Perse occidentale et du Kurdistan. En 789 (1387) son dernier prince régulier fut chassé par Tamerlan; plusieurs membres de sa famille gouvernèrent encore quelques villes de la Perse jusqu'en 795 (1393), où le conquérant les fit périr. Ainsi les Mouzaffarides s'effondrent peu d'années avant celle où le chroniqueur «signale» à Jérusalem la présence de la dame Ṭunshuq Muẓaffariyya. Cette expression n'est-elle pas suggestive⁽²⁾? Si la fondatrice avait appartenu, de près ou de loin, à la dynastie régnante des Mamlouks, le chroniqueur n'aurait-il pas trouvé moyen de le dire? Et la coïncidence chronologique n'est-elle pas frappante? Une princesse mouzaffaride, échappée au désastre de sa maison et sauvant une partie de sa fortune, se retire avec son frère Bahādur (on remarquera ce nom persan-mongol) à Jérusalem, où ce frère meurt bientôt, vers 794. Elle meurt à son tour, six ans plus tard, et on l'enterre à côté du palais dont elle avait fait sa résidence. C'est une simple hypothèse, mais en attendant qu'un fait précis la change en certitude, voici deux observations qui lui donnent une singulière vraisemblance.

La première est tirée d'un chroniqueur persan d'après lequel un prince mouzaffaride, échappé au massacre de sa famille, vint se réfugier en Syrie, puis

(1) Celui de Tekkèt el-khasséki, ou couvent de la Favorite, in ISAMBERT, *loc. cit.*, qui l'attribue à Roxelane, peut-être d'après DE SAULCY, *loc. cit.*, sans référence. Il est vrai que les favorites ottomanes portaient le titre *khāṣṣaki* et que le sultan Sulaimān I^{er}, le maître de Roxelane, a beaucoup bâti à Jérusalem. Mais ce titre pourrait désigner aussi la favorite d'un sultan mamlouk; voir plus haut, p. 289, n. 1. Nābulusi (1690), Pa. 5960, f° 61 b en haut, l'appelle déjà al-Takiyya al-khāṣṣakiyya, en apposant ce dernier mot au féminin singulier, et il y vit des fondations pies destinées à des aumônes et à des distributions alimentaires. De même le P. Nau (vers 1670), p. 230, qui l'appelle l'hôpital mahométan de sainte Hélène et ajoute : « On nomme aujourd'hui ce lieu Tekiet el has-quiéh... du nom d'une femme dévote qui l'a fondé ».

(2) Texte du Caire (404, l. 14) *wa-kānat al-sittu Ṭunshuq maudjūdatan fi sanati 794*; trad. Sauvage « cette dame Tonsoq vivait encore en l'année 794 ». L'auteur entend plutôt qu'elle se trouvait alors à Jérusalem, où sa présence est signalée par un document officiel, à savoir l'acte de ses fondations à la Qalandariyya, que le chroniqueur a dû connaître, puisqu'il les attribue à cette année; en tout cas le mot *maudjūda* semble indiquer qu'elle était étrangère à cette ville.

reparut en Orient après la mort de Tamerlan, soit après l'année 807 (1405)⁽¹⁾. Ici encore la coïncidence chronologique est frappante; peut-être ce prince s'est-il retiré à Jérusalem avec Ṭunshuq et Bahādur⁽²⁾. L'autre observation se rattache à cette amitié qui, au dire du chroniqueur, unissait Ṭunshuq au shaikh Ibrahīm Qalandari, le chef d'une confrérie sortie de l'ordre des Bektāshis⁽³⁾, c'est-à-dire elle aussi d'origine turco-persane.

En résumé, la fondatrice du « palais de la Dame », c'est-à-dire de la Takiyya, et l'éponyme du charmant mausolée qui s'élève tout auprès, était une grande dame⁽⁴⁾ asiatique plutôt que syro-égyptienne. Or le surnom Muzaffariyya la rattache à une famille régnante qui fut chassée d'Asie quelques années avant celle où le chroniqueur signale cette princesse lointaine à Jérusalem.

MAUSOLÉE DE L'ÉMIR SHARAF AL-DĪN MŪSĀ. 802 H.

Dans une ruelle anonyme du quartier Ḥārat al-sharaf, cotée 20" sur le plan Sandreczki, et parallèle au sud à la rue du Bāb al-silsila, du côté nord et dans une partie à ciel ouvert entre deux voûtes de pierre; plans Wilson (ville) 6 (Tomb of a Moslem saint); Schick 99 (Gräber muham. Heiligen); Sandreczki n° 2339 et p. 52; PEF, enclos sans lettre. Cette construction n'a qu'une façade banale et sans architecture, percée d'une porte étroite et basse; elle donne accès à une chambre voûtée, abritant un sarcophage en bois neuf, anépigraphé et couvert d'un drap vert.

⁽¹⁾ Voir 'Abd al-razzāq, trad. Quatremère in *NE*, XIV a, p. 174 du tir. à part, Pa. 1843; HOWORTH, *Mongols*, III, p. 715. Cette époque n'est pas traitée par DEFRÉMERY, *Mémoire sur les Mozaffariens* in *JA*, 1844-45 (inachevé).

⁽²⁾ D'après le premier, p. 133 en haut, ce prince avait pour mère une sœur de Sultan-Awis, c'est-à-dire du Djélairide Shāh Uwais, qui portait précisément le titre *bahādur*; il est évident que c'était aussi le titre princier du frère de Ṭunshuq, et non son nom propre, ainsi que Mudjir al-dīn semble le dire. En tout cas, Ṭunshuq et Bahādur ne peuvent être cette princesse anonyme et Shāh Uwais, car ce dernier est mort, non à Jérusalem en 794, mais à Tabriz dès 776 (et non 777 in LANE-POOLE, *Dynasties*, p. 248, erreur corrigée in trad. Barthold, p. 207, n. 3; cf. MARKOFF, *Katalog djelairidskikh monet*, Pé. 1897, p. xv). D'autres princes asiatiques chassés par Tamerlan se réfugièrent alors en Syrie et en Égypte; voir PRICE, *History*, III, p. 499; WEIL, *Chalifen*, V, chap. 2; Huart in *JA*, 7^e série, VIII, p. 316 suiv.

⁽³⁾ Voir *Encyclopédie*, art. *derwish*, I, p. 991 a milieu; sur les origines du bektachisme, *tom. cit.*, p. 720 suiv.; JACOB, *Beiträge zur Kenntniss des Derwisch-Ordens der Bektaschis*, Be. 1908, p. 1 suiv.

⁽⁴⁾ Probablement d'origine servile; cf. plus haut, p. 310, n. 3, et 311, n. 1.

95

TEXTE COMMÉMORATIF. ÉPOQUE OTTOMANE. — Dalle de calcaire scellée au-dessus de la porte d'entrée, à moins de 2 mètres du sol; dimensions 80 × 32. Trois lignes en naskhi ottoman, petits caractères. Publiée⁽¹⁾ (copie 1914).

(1) هذه الحارة حارت شرفا وابتهاجا بجوار الصالحين

(2) سيما هذا الولي الشرفي على الأصل عين العارفين

(3) رحمة الله عليه دائما وعلى أسلافه في كل حين.

Ce quartier abonde⁽²⁾ en noblesse et en joie par le voisinage des gens pieux, et surtout de ce saint al-Sharafi, 'Alami d'origine, le meilleur de ceux qui connaissent (Dieu), que la miséricorde d'Allah soit sur lui à toujours, et sur ses aïeux en tout temps!

Ce texte non daté, mais de basse époque, n'est pas une épitaphe; c'est un mémorial destiné à rappeler, avec le nom de la rue ou du quartier⁽³⁾, le souvenir du saint qui repose ici. Le quartier s'appelle aujourd'hui *Hārat al-sharaf* « quartier de la Noblesse », ou peut-être, en prenant *sharaf* comme pluriel ou collectif de *sharīf*, « quartier des Shérifs »⁽⁴⁾. D'après les indigènes ce nom fait allusion aux gens de bonne famille qui habitaient autrefois cette partie de la ville, envahie de plus en plus par l'immigration juive; dans un sens un peu différent le rédacteur du n° 95 en attribue la noblesse au voisinage des gens pieux. Parmi ces derniers il distingue un saint, surnommé Sharafi, qu'il ne désigne pas autrement. Il se borne à dire que par son origine, ce personnage était 'alami, c'est-à-dire, apparemment, qu'il appartenait à la famille bien connue de ce nom⁽⁵⁾.

(1) Par Sandreczki, p. 52; ma copie est identique à la sienne.

(2) Bien que ce sens ne ressorte pas clairement des dictionnaires *s. v.* حور et حير, je traduis comme Sandreczki (hat an sich gezogen), mais au neutre; cf. *taḥayyara* « affluer » (de l'eau). Au lieu de *hārat* comme verbe, on pourrait lire *hāratu* comme attribut du mot précédent; mais cette leçon, un peu meilleure pour le mètre, d'ailleurs médiocre, s'accorde moins bien avec les deux accusatifs suivants, et il n'y aurait plus de jeu de mots.

(3) Le mot *hāra* « rue » désigne aussi un mas de ruelles groupées autour d'une artère.

(4) D'après Sandreczki, p. 51, on dit aussi *Hārat al-shurafā'*, avec le pluriel régulier de *sharīf*.

(5) Voir la suite du commentaire. Sandreczki, qui transcrit ainsi dans l'édition manuscrite anglaise publiée par WILSON, *Survey*, a eu le tort de se raviser pour lire et traduire *al-'ilmi* « le scientifique », p. 52 et n. 1; cette interprétation ne convient ni pour la forme, ni pour le sens.

et il lui donne un titre honorifique emprunté au langage des mystiques. Ainsi le rédacteur rapproche, par un jeu de mots, le nom du quartier (*sharaf*) et le surnom du santon (*sharafi*); mais il ne dit pas si le premier dérive du second, ou vice versa, et il ignore l'origine de ces deux appellations. Cette ignorance peut être feinte, car les inscriptions en vers de basse époque sont souvent rédigées à dessein dans un style obscur et plein d'allusions, qui vise à intriguer le lecteur; je la crois plutôt réelle, puisque la tradition locale, autant que j'en puis juger par une rapide enquête, ne paraît pas mieux instruite que le rédacteur de l'inscription.

Si nous n'avions pas d'autre piste, il faudrait renoncer à identifier ce Sharafi, et le classer parmi les innombrables saints musulmans, plus ou moins anonymes, qui pullulent dans les villes et les villages de l'Orient. Mais si l'on interprète *sharafi* et *'alami* comme des relatifs formels de titre, et non plus comme des relatifs d'appartenance⁽¹⁾, on voit que saint Sharafi pourrait représenter un Sharaf al-dīn, descendant d'un 'Alam al-dīn, c'est-à-dire deux personnages historiques dont la tradition locale et le rédacteur du n° 95 auraient perdu le souvenir. Or c'est précisément ce qui ressort des passages suivants du chroniqueur⁽²⁾ :

« Le quartier d'al-Sharaf avoisine à l'ouest le quartier des Maugrébins; il doit son nom à un homme appelé Sharaf al-dīn Mūsā, qui appartenait aux notables de la ville et qui a des descendants connus, nommés les Banu l-sharaf. Le quartier d'al-'Alam doit son nom à un homme appelé 'Alam al-dīn Sulaimān. qui mourut vers⁽³⁾ l'année 770 (1368-69). Il a des descendants bien connus. Son fils Sharaf al-dīn Mūsā est enterré dans ce quartier, qui avoisine le quartier d'al-Sharaf, du côté du nord. » Et plus loin :

« L'émir Sharaf al-dīn Mūsā, fils de 'Alam al-dīn Sulaimān, est appelé Ibn al-'Alam, du surnom de son père, qui désigne aussi le quartier d'al-'Alam. Ce dernier est mort vers l'année 790 (1388)⁽⁴⁾. Quant à Sharaf al-dīn Mūsā, c'était un des hommes de la garde⁽⁵⁾ syrienne, qui demeurait à Jérusalem. Il

(1) Sur ces termes, voir plus haut, p. 217, n. 7, et 218, n. 3, et renvois.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 402 en bas (174 en bas suiv.) et 506, l. 9 (175, n. 1); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 218.

(3) Sur le sens de *fi hudūdi sanati*, voir Dozy, *Supplément*, s. v. حة.

(4) Texte du Caire التسعين et plus haut السبعين. J'ignore où est l'erreur, mais la leçon 770 me paraît préférable en regard de la date mortuaire du fils (802); Sauvaire n'a pas traduit ce passage.

(5) Texte du Caire الليفة, corrigé للفة par Sauvaire, qui traduit « la *halqah* syrienne ». De fait, il y avait alors des troupes de la garde royale en Syrie, sinon à Jérusalem; voir 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 166 b (5867, f° 173 b) et *passim*; Ta'rif, p. 74, l. 4 d'en bas; Qalqashandi, IV, p. 16,

mourut en l'année 802 (1399-1400) et fut enterré dans le dit quartier, dans un mausolée (*turba*) qui s'y trouve et qui porte son nom.»

Ainsi vers la fin du ix^e (xv^e) siècle le quartier actuel d'al-Sharaf était divisé en deux parties dont l'une portait déjà ce nom, celui de Sharaf al-dīn Mūsā, tandis que l'autre s'appelait al-'Alam, du nom de son père 'Alam al-dīn Sulaimān. Il s'agit évidemment de deux personnages historiques, puisque le chroniqueur donne à leur sujet quelques détails précis, et l'origine qu'il attribue aux noms des deux quartiers est conforme à l'usage vulgaire. En effet, dans la langue de basse époque un surnom en *al-dīn* devient tantôt un relatif formel, tantôt un nom absolu précédé de l'article, par suppression du mot *al-dīn*; ainsi al-Sharaf est l'équivalent de Sharaf al-dīn et al-'Alam répond à 'Alam al-dīn⁽¹⁾. Dès lors, voici probablement ce qui s'est passé : 'Alam al-dīn Sulaimān, mort vers 770, habitait le quartier qui prit son nom sous la forme al-'Alam; son fils Sharaf al-dīn Mūsā, émire de la garde syrienne, un « notable » de Jérusalem, habitait le quartier qui prit son nom sous la forme al-Sharaf, mais il fut enterré en 802 dans le quartier d'al-'Alam, voisin de celui-ci. Si le « mausolée qui porte son nom » est bien celui de l'inscription, il ne reste plus qu'à expliquer comment ce Sharaf al-dīn ou al-Sharaf est devenu le saint Sharafi de ce texte, et comment le nom du quartier d'al-Sharaf, absorbant celui d'al-'Alam, a pris le sens que lui attribuent le rédacteur et la tradition locale.

Le chroniqueur donne la biographie de Sharaf al-dīn parmi celles des principaux savants, juristes, religieux et soufis du rite chafīte; c'était donc un homme pieux, peut-être un soufi, et la tradition populaire, perdant son souvenir précis, ne retint de lui que ce dernier trait et le substitua sans doute à quelque ancien marabout local, qui prit le nom de saint Sharafi, relatif formel de Sharaf al-dīn. Le rédacteur du n° 95 ne le connaît plus que sous ce nom; mais il semble n'avoir pas oublié ses origines réelles, puisqu'il lui donne un titre de couleur mystique (*'ain al-'arīfīn*) et qu'il en fait un 'Alami, c'est-à-dire un descendant de 'Alam al-dīn Sulaimān⁽²⁾. D'autre part, le nom d'al-Sharaf s'étendit au quar-

l. 4, 182, l. 6 d'en bas, 216, l. 4 d'en bas, et *passim*; *Diwān*, Pa. 4439, f° 123 a-b et 145 suiv.; Khalil-Ravaisse, p. 104 en bas, 116 en bas et *passim*. Comme Sharaf al-dīn, on va le voir, était peut-être un soufi, la leçon du Caire pourrait s'expliquer, à la rigueur, par le sens spécial de *khalifa* chez ces mystiques (Dozy); mais l'autre leçon, bien plus plausible, est encore appuyée par le fait que ce personnage était un émire.

(1) Ou à un titre composé, tel que *sharaf al-islām* in *M C I A*, I, n° 96, l. 3-4; mais ceux en *al-dīn*, qui sont devenus des surnoms courants, sont alors infiniment plus nombreux que tous les autres.

(2) Il faudrait rechercher si la famille de ce nom descend de ce personnage et correspond aux

tier d'al-'Alam, où se trouvait le tombeau de Sharaf al-dīn devenu saint Sharafi. Mais la tradition locale et le rédacteur du n° 95, perdant aussi le sens de cette évolution parallèle à la première, ne voient plus dans le nom d'al-Sharaf que celui d'un quartier «ennobli» par la demeure de gens pieux (*ṣāliḥūn*) ou de bonne famille, peut-être de shérifs (*shurafā'*), et l'occasion d'un jeu de mots qui donne une auréole mystérieuse à saint Sharafi, devenu le patron des gens de bien.

J'ai insisté sur ce cas spécial et un peu compliqué, parce qu'il illustre une évolution fréquente dans l'hagiographie musulmane, comme dans la chrétienne. Un homme de bien peut devenir un saint par la seule vertu de ses mérites; mais il le devient plus aisément si son tombeau prend la place d'un ancien sanctuaire ou si son nom prête à quelque rapprochement qui favorise une pareille métamorphose⁽¹⁾.

MADRASA DE MUḤAMMAD DULGHĀDIR (GHĀDIRIYYA). 836 H. 6

En bordure nord de l'esplanade du Ḥaram, entre la porte appelée Bāb ḥiṭṭa (n° 168) à l'ouest et le minaret appelé Ma'dhanat isrā'īl (n° 178) à l'est.

Dans une façade basse et sans architecture s'élève un portail d'un bon style (pl. LXXII à gauche). Un arc brisé, dont la clef est commune aux deux demi-courbes et qu'encadre une moulure rectangulaire, au profil un peu mou, inscrit une niche plate au fond de laquelle s'ouvre une porte à linteau droit, flanquée de deux banquettes de pierre. Sur le linteau, fait d'un beau bloc de marbre gris, repose un sommier dont les claveaux, à joints convergents, font l'office d'un arc de décharge. Une fenêtre grillée s'ouvre dans le tympan de la niche, entre ce sommier et le sommet de l'arc. La moulure extérieure descend jusqu'au sol, puis rampant vers la porte, elle va s'amortir, par des retours d'équerre, sous le siège des banquettes⁽²⁾. La construction est en moyen appareil et du type *ablaq*, c'est-à-dire qu'elle offre cette alternance d'assises claires et foncées qui relève, par une polychromie délicate, la sobre élégance des lignes. Le style n'a plus la puissance et la beauté qu'on admire aux portails de l'époque bahride, et n'offre pas encore l'élégance un peu mièvre propre à ceux de la dernière époque circassienne; à première vue il paraît donc trahir le début ou le milieu du ix^e (xv^e) siècle. La porte est habituellement fermée et je n'ai pas visité l'intérieur.

Banu l-sharaf du chroniqueur. Parmi ses surnoms, ce dernier porte celui de 'Ulaimi, qui le rattache peut-être à cette famille; cf. Ghānim et Ghunaim, plus haut, p. 211, n. 2.

⁽¹⁾ J'étudierai plusieurs cas analogues dans le tome II; cf. plus haut, p. 9, n. 1 et renvois.

⁽²⁾ Ce détail, qui fait pressentir un motif très fréquent dans les portails de la dernière époque circassienne, permet d'attribuer celui-ci à une époque un peu plus haute; cf. la fin de l'introduction. Sur mon cliché (1914) le bas de la moulure est masqué par le sol actuel de l'esplanade, qui s'est exhaussé peu à peu; la dénivellation est rachetée par une marche de pierre à trois fronts, dont les deux extrémités vont buter contre cette moulure.

96

TEXTE DE CONSTRUCTION. 836 H. — Sur le linteau de la porte: dimensions environ 170×35 ⁽¹⁾. Deux lignes en naskhi mamlouk; grands caractères moyens, d'un style élégant, mais très frustes, surtout en haut et à gauche, où la surface du marbre est entièrement rongée et porte, en outre, les traces d'un martelage ⁽²⁾; points et quelques signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) بسمه . . . [entièrement fruste] (2) الملك الأشرف خلد الله ملكه وذلك بتاريخ

شهر ربيع الآخر من شهر [plusieurs mots frustes]

Copié en 1893 et revu en 1894, ce texte était dans le même état en 1914; seuls les deux derniers mots m'ont paru un peu plus frustes que vingt ans auparavant. Le seul indice personnel qu'il renferme est le surnom Malik Ashraf, qui a été porté par trois Bahrides et six Circassiens. Cet indice ne suffit donc pas pour rétablir la date; tout au plus fournit-il, comparé au style du portail, une présomption en faveur du sultan Barsbāy, le seul Malik Ashraf qui ait régné dans la première moitié du xv^e siècle. Pour suivre cette piste, et je n'en vois pas d'autre, il faut avoir recours, une fois de plus, à une méthode indirecte. Dans les copies inédites de Sauvaire je relève ces mots (n° 84) :

Haram, cour, côté nord; porte murée entre Bab Hetta et le minaret; en deux grandes lignes : « A construit (*ansha'a*) cette madrasa bénie la dame considérée Mirdjou (?) Khatoun, (fille) de l'émir Mohammed, fils de Dilghādir, dans les jours de notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf, etc. Et cela à la date du mois de rabī' II de l'année 836. »

La description de Sauvaire et la comparaison de sa copie ⁽³⁾ avec le fragment ci-dessus ne laissent aucun doute sur l'identité de ces deux textes. Dès l'année 1893 le linteau portait les traces d'un martelage récent, à en juger par les cassures encore fraîches de la pierre. Évidemment le texte a été mutilé peu après la visite de Sauvaire ⁽⁴⁾, dont la copie est plus complète que la mienne; mais elle offre encore trop de lacunes pour permettre de rétablir le texte original.

(1) Estimées approximativement d'après la photographie.

(2) Voir n. 4.

(3) Je n'en possède pas le texte arabe; cf. plus haut, p. 5, n. 2.

(4) Apparemment par le possesseur de l'immeuble, dans le but de faire disparaître la trace d'un ancien statut légal; voir un cas analogue plus loin, p. 328, n. 1.

En décrivant les madrasas qui bordaient le côté nord de l'esplanade, entre le Bāb ḥiṭṭa et le Bāb al-asbāṭ, le chroniqueur les énumère dans l'ordre suivant, de l'ouest à l'est : Auḥadiyya, Karīmiyya, Ghādiriyya, Ṭulūniyya, Fanariyya, Hasaniyya⁽¹⁾. Ici il se borne à placer les deux premières à côté du Bāb ḥiṭṭa; mais ailleurs le contexte montre que l'Auḥadiyya était à l'ouest et la Karīmiyya à l'est de cette porte⁽²⁾.

La planche LXIV en haut montre, vers l'extrême droite, l'entrée du Bāb ḥiṭṭa sur l'esplanade. L'Auḥadiyya est donc cette bâtisse aux portiques murés qu'on voit immédiatement à gauche, entre la porte et la jolie façade de la Dawādāriyya (n° 70). Dès lors, l'amorce de façade qu'on voit à l'extrême droite appartient à la Karīmiyya. La liste du chroniqueur appelle ensuite, dans la direction de l'est, la Ghādiriyya, puis la Ṭulūniyya; à cette dernière, dit-il, on monte par l'escalier qui conduit au minaret du Bāb al-asbāṭ. Ce minaret, c'est la Ma'dhanat isrā'īl actuelle (n° 178, pl. LXXI en haut et LXXII à droite). Or le portail du n° 96 (pl. LXXII à gauche), qui est à mi-chemin entre le Bāb ḥiṭṭa et le minaret⁽³⁾, a sans doute été vu par le chroniqueur, puisque son style accuse le début du ix^e (xv^e) siècle. Il est donc évident que ce portail est celui de la Ghādiriyya⁽⁴⁾.

Si le raisonnement basé sur ces observations n'est pas en défaut, on doit trouver dans la description de la Ghādiriyya chez le chroniqueur de quoi compléter

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 391 (151) suiv.; cf. SCHICK, *Tempelplatz*, p. 38 (Ghaderschule).

⁽²⁾ Voir le même, p. 375 en bas (116); en effet, l'auteur énumère ici, de l'est à l'ouest, la Ghādiriyya, la Karīmiyya, le Bāb ḥiṭṭa, l'Auḥadiyya, etc. Ces deux dernières madrasas sont anépiglyphes, du moins à l'extérieur, et leurs façades sont mutilées; mais leurs portails s'élèvent encore, l'un vis-à-vis de l'autre, dans la ruelle conduisant au Bāb ḥiṭṭa, à quelques pas au nord de cette porte. Celui de la Karīmiyya, constituée fin 718 (début 1319), d'un style très sobre, est muré aujourd'hui. Celui de l'Auḥadiyya, constituée début 697 (début 1298), possède une niche profonde flanquée de deux hautes colonnettes à base et à chapiteau latins ou latinisants. La niche est couverte d'un arc de cloître dont les voussoirs ont des joints fort curieux; au fond s'ouvre une porte à double linteau droit et à arc de décharge. La façade, couronnée d'une corniche, se prolonge à gauche (au sud) jusqu'à l'entrée du Ḥaram; ici elle est percée de deux belles fenêtres à arc brisé, bordées d'une moulure élégante.

Malgré l'absence de toute inscription, ces deux attributions paraissent assurées par le style de ces édifices et par l'état des lieux, comparé à la description très précise du chroniqueur. J'ajoute que le fondateur de l'Auḥadiyya, Malik Auḥad Yūsuf, un petit-fils de Malik Mu'azzam 'Īsā, est devenu ce « roi Ewhad, Awad, Auad ou Efkad » auquel SCHICK, *op. cit.*, p. 39, et Conder in *SWP, Jerusalem*, p. 82 en haut, attribuent, je ne sais pourquoi, plusieurs travaux dans cette région du Ḥaram.

⁽³⁾ Un peu plus près du minaret, d'après une note de 1894.

⁽⁴⁾ Si mes souvenirs sont exacts, l'amorce de façade qu'on voit pl. LXXI en haut à l'extrême gauche, là où s'interrompt l'arcature du portique, appartient déjà à la Ghādiriyya.

le n° 96, et la copie Sauvaire. Or tel est précisément le cas⁽¹⁾ : «La madrasa Ghādiriyya, à l'intérieur du Ḥaram, a été fondée par (*wāqifuhā*) l'émir Naṣir al-dīn Muḥammad ibn Dulghādir⁽²⁾, après qu'elle eut été construite, avec son argent à lui⁽³⁾, par sa femme (*zauḍja*) Miṣr khātūn. Son acte de waqf n'ayant pas été retrouvé, on a dressé, pour en tenir lieu, un procès-verbal qui a été légalisé⁽⁴⁾ de notre temps, en l'année 897 (1491-92). Mais elle a été bâtie sous le règne de Malik Ashraf Barsbāy, dans le mois de rabī' II de l'année 836 (décembre 1432).»

Ce passage permet enfin de compléter le fragment n° 96 et la copie Sauvaire, et de rétablir, à quelques mots près, le texte original de l'inscription :

(1) بسمه... أنشأت) هذه المدرسة المباركة الدار المصونة (?) مصر خاتون
جهة (?) الأمير (ناصر الدين?) محمد بن دلغادر في أيام مولانا السلطان (2) الملك

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 391 (151) en bas.

(2) Texte du Caire دلغادر et الغادريّة (l. 7-8 d'en bas). La variante الغادريّة (p. 375, l. 5 d'en bas) n'est pas une simple coquille; elle répond à une des autres formes de ce nom. Sans les discuter ici, je transcris la première, qui paraît ancienne (cf. Huart in *JA*, 11^e série, IX, p. 516 en bas), et avec *u* de la première syllabe, parce que plusieurs variantes intercalent un *wāw* entre les deux premières lettres.

(3) Dans le texte les deux mots من ماله, qu'on doit lire après عرتها, ont sauté, lors de la mise en cadre, à la fin de la ligne suivante, au milieu d'une phrase dont ils dénaturent le sens; cette erreur ne se trouve ni chez Sauvaire, ni dans Pa. 1671, p. 225 (ms. copié sur l'exemplaire de l'auteur).

(4) Texte du Caire : ولم يوجد لها كتاب وقف فكتب محض من ماله يوقفها وتبّت في عصرنا : il faut sortir les mots من ماله (cf. note précédente) et lire يوقفها au lieu de يوقفها. Le verbe *thabata* signifie «être inscrit, prouvé légalement, authentiqué, légalisé» et la forme *ta* a le sens transitif; d'où *thabata bi* «servir de preuve légale, témoigner de». Même sens in Mudjir al-dīn, p. 394, l. 6 d'en bas (158 en haut) : ولم يظهر له كتاب وقف فكتب محض بوقفه وتبّت لدى حاكم الشرع الشريف : تأريخ المحضر الثابت بوقفه الخ ولم يوجد لها كتاب فكتب محض بالوقف لكل : Et p. 397, l. 14 (163) : جهة وتبّت مضمونه لدى حكام الشرع الشريف. Dès lors, in *MCI A*, I, n° 247 fin (p. 355, l. 7) : *al-thābitatu* signifie non pas «constants», mais «légalisés» ou «probants». Même sens dans les mots بعقده منهم, cités sans référence par Dozy, *Supplément*, s. v. ثابت, où l'auteur, dans une phrase peu claire, donne à *thābit* le sens «inventaire» et à *ḥukmu l-shar'i* le sens «tribunal». Il faut traduire «chacun d'eux produisit un contrat légalisé par le jugement de la loi», c'est-à-dire en due forme; sur *ḥukm*, voir plus haut, p. 235 suiv.

الأشرف خلد الله ملكه وذلك بتاريخ شهر ربيع الآخر من شهر سنة ست
وثلاثين وثمانمائة.

A construit cette madrasa bénie la dame considérée⁽¹⁾ Miṣr⁽²⁾ khātūn, épouse⁽³⁾ de l'émir⁽⁴⁾ Muḥammad, descendant⁽⁵⁾ de Dulghādir, sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf (Barsbāy), qu'Allāh éternise sa royauté! Et elle a été achevée à la date du mois de rabī II des mois de l'année 836 (novembre-décembre 1432).

D'après ce texte la madrasa a été construite par Miṣr khātūn et achevée en 836; mais le chroniqueur, qui a vu l'acte additionnel de 897, précise qu'elle a été bâtie aux frais de son mari et qu'il en était le véritable fondateur. On peut en inférer que l'émir Muḥammad était un étranger et qu'en faisant élever la Ghādiriyya, peut-être à l'occasion d'un voyage à Jérusalem, sa femme agissait en son nom, peut-être par procuration.

De fait, l'émir Nāṣir al-dīn Muḥammad, fils de Khalīl, fils de Qarādjā, de la maison régnante des Doulgadirides, est mêlé à l'histoire d'Égypte dans la première moitié du ix^e (xv^e) siècle, au cours des relations tantôt amicales, tantôt hostiles que les Mamlouks entretenaient alors avec cette petite dynastie cilicienne, dont les possessions, comme celles des Caramanides, touchaient au nord aux confins du royaume syro-égyptien⁽⁶⁾. Or c'est précisément sous le sultan

(1) Au lieu de *al-dār al-maṣūna*, peut-être un autre titre à épithète, ou même deux, puisque Sauvaire (la dame... considérée) paraît avoir sauté ici quelque chose. Ainsi *al-sitr al-rafi' wal-hidjāb al-manī'*; voir *M C I A*, I, index à titres féminins, et plus loin, n° 98.

(2) Texte du Caire مصر, comme Pa. 1671, p. 225 en bas; trad. Sauvaire Mesr, et dans sa copie du n° 96 Mirdjou (?) avec le point d'interrogation. Je suppose qu'il a lu مير au lieu de مصر et جو au lieu du mot جهة expliqué dans la note suivante; en tout cas, il n'a pas eu l'idée de comparer sa copie avec Mudjir al-dīn.

(3) J'ai choisi *djiha* (cf. plus haut, p. 250, n. 2), parce que ce titre désigne mieux que le *zauja* du chroniqueur (et du n° 78) la femme d'un grand personnage, et qu'il explique une mauvaise leçon de Sauvaire. En effet, bien que *djiha* signifie aussi « fille », je crois que Sauvaire, qui met ce mot en parenthèses, a méconnu le mot arabe, apparemment mutilé et qu'il a pris pour la fin du nom propre inexistant Mirdjou; cf. note précédente.

(4) Ce titre et les noms suivants sont assurés par la concordance de Sauvaire et du chroniqueur; toutefois, je ne traduis pas le surnom Nāṣir al-dīn, parce qu'il manque chez Sauvaire et que la ligne 1 est déjà plus longue que l'autre. Muḥammad portait bien ce surnom, mais le chroniqueur, qui ne paraît pas avoir lu l'inscription, l'a peut-être relevé dans l'acte de 897.

(5) Et non « fils », car Dulghādir était non le père de Muḥammad, mais l'ancêtre patronymique de cette famille régnante, ainsi qu'on va le voir; cf. plus haut, p. 88, n. 4 et renvois.

(6) Pour les sources arabes sur les Doulgadirides et leurs rapports avec l'Égypte, voir surtout WEIL, *Chalifen*, IV et V, *passim* (index du t. V, aux noms de ces princes, et le tableau généalogique

Barsbāy, nommé dans le n° 96, qu'il apparaît le plus souvent dans les chroniques; et voici l'épisode auquel je suis tenté de rattacher la fondation de la Ghādiriyya.

En 838, à la suite d'événements qu'il est inutile de rappeler, l'émir Muḥammad envoya en Égypte sa femme la pèlerine (*ḥādīdja*) Khadīdja khātūn, pour offrir à Barsbāy sa soumission et lui demander l'élargissement de son fils, qu'il détenait au Caire. La princesse, qui portait des instructions précises dont le détail n'importe pas ici, passa par Alep le 27 ramadān et parvint au Caire vers la fin de shawwāl (mai 1435); puis elle rejoignit son mari, avec son fils libéré⁽¹⁾. Sans doute elle a passé par Jérusalem, peut-être à l'aller et au retour. Mais ce rapprochement soulève deux objections : le nom de cette princesse n'est pas celui que le chroniqueur donne à la fondatrice, et ce voyage a eu lieu plus de deux ans après la date du n° 96. Muḥammad avait peut-être deux femmes, ou bien la même portait deux noms, car *miṣr* « Égypte » pourrait n'être qu'un surnom marquant son origine, et alors, on comprend que son mari l'ait choisie pour cette mission⁽²⁾. Touchant le second point, le titre que Maqrīzi donne à Khadīdja montre qu'elle avait fait le pèlerinage, et c'est peut-être à cette occasion qu'en passant à Jérusalem, elle y fonda la Ghādiriyya deux ans avant sa mission politique au Caire. Je me borne à poser ces questions en attendant un fait nouveau.

MADRASA DE LA DAME ISFAHĀN-SHĀH ('UTHMĀNIYYA). 840 H.

Dans la ruelle qui conduit à la porte du Ḥaram appelée Bāb al-maṭhara, côté sud; à quelques mètres à l'ouest de cette porte et vis-à-vis du Zamani (n° 104).

avant l'index, non paginé), et plus spécialement pour ce qui suit, V, p. 197 suiv. et 240; Artin in *BIÉ*, année 1885, p. 166 suiv. Pour les sources turques, Schefer in de La Broquière, p. LIX suiv.; Mordtmann in *Encyclopédie*, art. DHU L-KADR; 'Ārifī in *RHO*, n° 30 (février 1914) suiv.

⁽¹⁾ Voir MAQRĪZI, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 424 b (l. 11 suiv. et *ult.*) suiv.; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1788, f° 17 a en haut et *ult.*; WEIL, *tom. cit.*, p. 197 suiv.

⁽²⁾ D'après 'Āshiq pasha zādāh chez MORDTMANN, *loc. cit.*, Muḥammad avait épousé une fille du qāḍī Burhān al-dīn, le maître de Siwas; cf. *M CIA*, III (Siwas), p. 49 suiv. et *passim* (index). Mais il ne la nomme pas, et je n'ai rien trouvé à ce sujet chez 'Ārifī in *fasc. cit.*, p. 372 suiv. D'autre part, Halil Edhem a publié in *RHO*, n° 32 (juin 1915), p. 456, un fragment d'épithaphe non datée provenant de Malik ghāzī, au sud-ouest de Siwas, au nom d'une Miṣr khātūn, fille d'un Sulaimān beg. A ce propos, il signale l'inscription de Jérusalem, et il suggère qu'il s'agit de Sulaimān beg, le fils et successeur de Muḥammad, dont une fille, la défunte de l'épithaphe, aurait porté le nom de sa grand-mère, suivant un usage fréquent. Le rapprochement topographique et la double identité des noms propres sont, en effet, bien frappants.

La façade nord, sur la ruelle, est en belles pierres de taille formant un décor polychrome. Au milieu s'élève un haut portail dont la niche est couronnée par un arc brisé; on y accède par un perron à plusieurs marches. Au fond de la niche s'ouvre une porte dont le linteau de marbre porte l'inscription n° 97. Elle donne accès, par un vestibule voûté, à une petite cour que bordent les bâtiments de la madrasa, transformés en logis⁽¹⁾.

Dans le vestibule, à gauche en entrant, une porte conduit à une chambre funéraire qui occupe l'angle nord-est de l'édifice. Cette pièce est éclairée par deux fenêtres, l'une ouvrant au nord sur la ruelle, l'autre à l'est sous les portiques du Haram (pl. LXXXIII en bas)⁽²⁾. Elle est couverte d'une coupole au profil élégant, raccordée au plan carré par un haut tambour et par quatre trompes d'angle alternant avec quatre fausses fenêtres au-dessus des côtés. Au milieu de la chambre gisent deux tombeaux recouverts de draperies brodées. Le plus grand, au sud, possède un sarcophage en bois sculpté, portant l'inscription n° 98; le plus petit, en calcaire rose, est anépigraphe.

97

TEXTE DE CONSTRUCTION. 840 H. — Sur le linteau de la porte d'entrée; dimensions environ 200 × 45⁽³⁾. Deux lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LXXV en haut (estampage partiel 1914)⁽⁴⁾.

(1) بسمه... أمرت بعمارت (sic) هذه المدرست (sic) المباركة الست للجليلة المحجبة

اسفهان (5) شاه خاتون ابنة المرحوم الامير محمود (2) العثمانية الشهيرة (6)

⁽¹⁾ Je n'ai pu que jeter un coup d'œil à l'intérieur, qui m'a paru fort altéré.

⁽²⁾ Ce cliché, pris de la terrasse de la Şakhra en 1914, montre la partie du portique ouest comprise entre le Bāb al-qatānīn (n° 176), qu'on distingue à droite, derrière les cyprès, et l'Ashrafiyya (n° 105), dont on aperçoit la partie nord à gauche, derrière le sabil de Qāyt-bāy (n° 188). Entre les cyprès et le sabil on voit deux arcades du portique; au fond de celle à droite (nord) s'ouvre la porte du Bāb al-maṭhara, et au fond de celle à gauche (sud), la fenêtre du mausolée qu'on va décrire. Au-dessus règne une loggia bordée par deux arcades sur colonnes et surmontée d'un charmant motif d'architecture polychrome, qui fait partie du premier étage de la madrasa. Sur la terrasse supérieure s'élevait la lanterne octogone en pierre de la coupole, qui avait disparu en 1914; on la voit encore sur un cliché de 1894 (pl. LXXXVI à gauche).

⁽³⁾ Estimées approximativement d'après l'estampage.

⁽⁴⁾ Cet estampage (dimensions 85 × 23) reproduit la fin de la ligne 2 (depuis عمارتها). Il n'a pas été fait sans peine; d'autre part, l'étroitesse de la ruelle et la hauteur du portail m'ont empêché de photographier le portail et l'inscription.

⁽⁵⁾ Mudjīr al-dīn, cité plus loin, écrit ce nom avec un *šād*, comme celui de la ville.

⁽⁶⁾ Texte الشهيرة, faute évidente du lapicide, qui en fait d'autres. Mudjīr al-dīn, qui a lu l'inscription, transcrit *al-shahīratu* par *wa-tud'ā* « et elle était appelée khānum ».

بخانم لطف الله بها ووفق⁽¹⁾ عليها الانتقال سنة أربعين وثمان مائة (وكان
الفراغ من عمارتها في سلخ سنت (sic) المذكورة) وذلك بهمة جميع الخواجا [ولاد (?)
صاطى الرومى] [deux ou trois mots frustes].

A ordonné la construction de cette madrasa bénie la dame noble et distinguée⁽²⁾ Isfahān-shāh khātūn, fille du défunt émir Maḥmūd, de la famille de 'Uthmān, connue sous le titre de khānum, qu'Allāh lui soit bienveillant! Le trépas l'atteignit l'année 840⁽³⁾. La construction de la madrasa a été achevée le dernier jour de ladite année (4 juillet 1437), et cela par les soins de Djami⁽⁴⁾, le négociant⁽⁵⁾, le fils de Ṣāṭī⁽⁶⁾, l'Anatolien. . .

(1) Sur une autre leçon de ce mot, voir plus bas, n. 3.

(2) Proprement «voilée», ou plutôt «qu'elle soit voilée» à l'optatif. L'épithète *muḥadjjaba* fait partie d'un groupe nombreux de surnoms féminins qui ont perdu leur sens matériel et un peu grossier, pour ne faire allusion qu'à la noblesse morale, ou du moins au rang social des femmes de qualité; voir *R. africaine*, 1905, p. 179. Elle est fréquente, sous cette forme et au relatif *muḥadjj-djabiyya*, dans les protocoles de l'époque; ainsi Qalqashandī, VI, p. 171 suiv.; VII, p. 166 suiv.; *Diwān*, Pa. 4439, f° 175 a-b, et *passim*.

(3) Texte *واوفق (ou وواقف) عليها لانتقال*, le premier mot offrant quatre combinaisons, suivant la position des points. On pourrait lire *wa-ūqifa 'alaihā l'intiqāli* «et l'on a constitué en faveur de la madrasa des waqfs à la fin (*intiqāl*) de l'année 840»; mais cette leçon forcée paraît incompatible avec le contexte. Pour celle que j'ai adoptée dans le texte il suffit de reporter le premier *alif* au début du mot *intiqāl* pris comme sujet dans le sens de «trépas», sans rien ajouter ni retrancher; et pour le sens elle est bien meilleure. En effet, on ne voit pas pourquoi le rédacteur intercalerait ici ces mots vagues sur la fondation, alors qu'il lui importe de préciser que la fondatrice est morte avant l'achèvement des travaux; voir un cas pareil au n° 85. On pourrait aussi, en retenant le sens de trépas, lire *wa-waffaqa 'alaihā l'intiqāla* «Allāh s'est montré bienveillant (*latafa*) envers elle et lui a accordé le trépas l'année 840». La mort serait considérée comme un bienfait (*lutf*) et une assistance (*taufiq*) d'Allāh. Mais outre que les premiers mots ne formeraient plus une eulogie, cette interprétation me paraît un peu forcée.

(4) Graphie plutôt جميع (fig. 55, d'après l'estampage), car le signe sous la première lettre est plutôt un ornement qu'un point diacritique; mais la leçon *djami* s'impose. On ne peut pas rétablir جميع الخواجات أولاد

«... de tous les négociants, enfants de...»; le sens serait fort gauche et il n'y a pas assez de place pour les lettres entre crochets. Dès lors, le contexte oblige à chercher ici un nom propre; or Djami⁽⁴⁾ est un nom connu, sinon très usité.

(5) Sur le sens de *khawādjā*, voir le commentaire du n° 104.

(6) Ce nom mongol est plus connu sous la forme ساقى; ainsi sur les monnaies de Ṣāṭī beg, fille d'Uldjaitu, sultan houlagouïde de Perse.

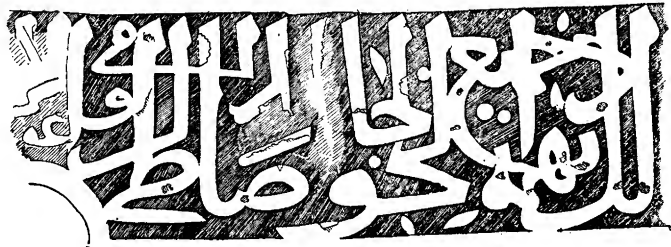


Fig. 55. — Fragment de l'inscription n° 97.

Voici comment le chroniqueur décrit cet édifice⁽¹⁾ : « La madrasa 'Uthmāniyya, près du Bāb al-mutawaddā' (al-maṭhara)⁽²⁾, a été fondée par (*wāqifatuḥā*) une femme appartenant à une grande famille d'Asie Mineure, qui s'appelait Iṣfahān-shāh khātūn et qu'on appelait (du titre de) khānum. Elle possède des waqfs en Asie Mineure et d'autres dans ce pays-ci. Au-dessus de sa porte est inscrite la date de sa construction, (qui eut lieu) en l'année 840. La fondatrice fut enterrée dans le mausolée (*turba*) voisin du mur du Ḥaram. »

Suivant le chroniqueur la fondatrice repose « dans le mausolée voisin du mur du Ḥaram », c'est-à-dire, évidemment, dans la chambre funéraire que j'ai décrite et où je chercherai ce tombeau tout à l'heure. Il ajoute que la madrasa était dotée en Asie Mineure et en Palestine. Explique-t-il ainsi ces trois mots de la ligne 2 dont le sens, on l'a vu, prête à discussion? Ses indications géographiques proviennent plutôt d'un titre d'archives; mais alors pourquoi ne précise-t-il pas l'identité de la fondatrice, dont ce document devait fournir l'état civil? Il faut revenir au texte du n° 97.

L. 1-2 : Les noms et les titres de la fondatrice et du personnage chargé d'achever les travaux après sa mort nous conduisent hors du royaume des Mamlouks. Il est vrai que le titre *khātūn* est très fréquent dans le protocole des princesses bahrides et circassiennes⁽³⁾; mais je crois que le titre *khānum* lui est étranger, du moins il y est beaucoup plus rare, et c'est pour cela, sans doute, que le rédacteur le met en évidence⁽⁴⁾. Le relatif *'uthmāniyya* précise que cette dame appartenait à la famille ottomane, par naissance ou par alliance⁽⁵⁾. Même à défaut d'un titre d'archives, le chroniqueur devait le savoir, soit par l'inscription même, soit par le souvenir tout récent de cette fondation. Dès lors, ne serait-ce pas à dessein qu'il la rattache vaguement « à une grande famille d'Asie Mineure »? L'Égypte fut en guerre avec la Porte de 890 à 896, soit peu d'années avant celle où écrivait le chroniqueur, et les rapports entre ces deux États restèrent tendus jusqu'à la catastrophe finale. Les revenus des fondations légales

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 388, l. 10 (144 en bas); cf. p. 570 *ult.* (la madrasa était hanafite, ce qui concorde avec son origine ottomane), 659, l. 9 d'en bas (287, passage étudié plus loin au n° 106), et 670, l. 14 (des magistrats y tiennent séance).

(2) Sur cette équivalence, voir plus haut, p. 104.

(3) Voir plus haut, p. 275, n. 1 et renvois.

(4) Sur ces deux titres, voir aussi les dictionnaires turcs et persans, et QUATREMÈRE, *Mongols*, p. 88 b, note; sur le second, Littmann in *Nachrichten der Gesellschaft der Wissenschaften Göttingen*, phil.-hist. Klasse, 1916, p. 108 suiv.

(5) Dans le premier cas, son père l'émir Maḥmūd était un Ottoman, qu'on retrouverait peut-être dans les chroniques.

ottomanes avaient peut-être été saisis par le gouvernement égyptien; du moins le chroniqueur, en raison de ses fonctions juridiques, pouvait être tenu, sur ce point, à quelque discrétion.

98

ÉPITAPHE DE LA DAME KHAWĀND-GĀN (?). 804 H. — Sur la petite face ouest du sarcophage posé sur le plus grand des deux tombeaux, dans un champ d'environ 40 × 60. Six lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, sculptés dans le bois, quelques points et signes. Inédite (copie 1914).

(1) بسمه... توقفت⁽¹⁾ إلى رحمة⁽²⁾ الله تعالى الستر الرفيع والحجاب⁽³⁾ المنيع
خوندكان⁽⁴⁾ تغمده^(sic) الله برحمته وأسكنها⁽⁵⁾ فسيح جنته بتأريج ثالث
عشرين^(sic) من شهر⁽⁶⁾ شوال سنة أربع وثمان مائة من الهجرة النبوية.

Est trépassée à la miséricorde d'Allāh la haute dame⁽²⁾ Khawānd-gān(?), qu'Allāh la comble de sa miséricorde et lui donne une demeure spacieuse dans son paradis! A la date du 23 du mois de shawwāl de l'année 804 de l'hégire du Prophète (26 mai 1402).

La défunte porte un nom dont la graphie (fig. 56) répond exactement à la leçon que j'ai adoptée dans le texte⁽³⁾. Il saute aux yeux que le premier élément de ce groupe est le persan *khawānd*⁽⁴⁾, suivi d'un élément *kān* ou *gān*. Est-ce

(1) Sur *tawaffat* pour *tuwuffiyat*, voir plus haut, p. 250, n. 1 et renvois.

(2) Je traduis librement le titre féminin *al-sitr al-rafi' wal-hidjāb al-manī'*, qui fait partie du groupe signalé plus haut, p. 323, n. 2; cf. *MCI A*, I, index à *sitr*.

(3) L'antépénultième, qui est liée à gauche, ne peut être un *dāl*; c'est un *kāf*, ou un *gāf* persan, privé de sa barre supérieure, suivant une graphie fréquente à cette époque. La dernière lettre, marquée par un point, est un *nūn* et non un *rā*, ce qui exclut la leçon *خوندكار*, répondant à un titre bien connu des sultans ottomans, et qui fut aussi porté par des femmes; voir Quatremère in *SM*, I a, p. 68, l. 1 de la note 96; cf. note suivante.

(4) Dans la longue note que je viens de citer Quatremère s'est efforcé de prouver que *khawānd* est d'origine turque; mais il n'apporte aucun fait précis à l'appui de cette opinion, et les motifs qu'il invoque pour dénier à ce mot une origine persane sont si puérils qu'on en reste surpris, même quand on sait à quel point ce profond érudit manquait parfois de sens critique: «Il est difficile de croire que les Turcs aient emprunté à une langue étrangère le titre qui devait désigner leur souverain...»; comme si les titres *shāh*, *shakryār*, *pādishāh*, *faghfūr*, etc., qui figurent à chaque page du recueil de Feridūn et dans d'autres sources diplomatiques, n'étaient pas des mots persans, et *sultān*, *khālifa*, *hazra*, etc., des mots arabes! Et plus loin: «Il est peu vraisemblable que les

un nom propre seul, ou un titre seul⁽¹⁾, ou le titre féminin *khawānd*⁽²⁾ suivi d'un nom propre représenté par le second élément, ou ce même titre suivi de l'arabe *kāna*, qui voudrait dire ici que la défunte « fut » une *khawānd*⁽³⁾? Si ce mot ne renferme pas de nom propre, l'épithète est anonyme, comme d'autres inscriptions féminines⁽⁴⁾, et pourrait être celle d'Isfahān-shāh, morte en 840. Il suffirait de supposer que le lignicide a gravé « quatre » au lieu de « quarante »⁽⁵⁾. De fait, l'épithète décore le plus grand des deux tombeaux, c'est-à-dire celui qu'il est naturel d'attribuer à la fondatrice, que le chroniqueur dit avoir été enterrée ici. Mais si la défunte porte un autre nom qu'Isfahān-shāh, c'est peut-être une de ses parentes, morte avant elle et dont la dépouille aurait été transportée ici après coup, ou à laquelle on aurait élevé un simple cénotaphe; cette dernière hypothèse semble appuyée par d'autres observations, mais qui ne sont pas non plus bien con-

Fig. 56. — Fragment de l'inscription n° 98.

Persans eux-mêmes aient altéré à plaisir, et sans nécessité, les mots de leur langage»; comme si les langues indo-européennes n'étaient pas soumises à des lois d'évolution qui bravent le bon plaisir de ceux qui les parlent! Au nombre des faits précis qu'on peut opposer à ces vagues arguments, je me borne à citer celui-ci : Le sultan Murād I^{er} portait le surnom *Khudāwāndigyar*, et ce nom, donné au sandjaq de Brousse, dont il fut le premier gouverneur, désigne encore la province dont cette ville est le chef-lieu; voir DE HAMMER, *Empire ottoman*, I, p. 145 suiv. et 290; CUINET, *Turquie*, IV, p. 3, etc. Les historiens et géographes turcs, Sa'd al-dīn, Munadjjim, Ferīdūn (où ce titre figure aussi dans les actes d'Orkhān), Hādjdji khalfa, Ewliyā et d'autres encore donnent la leçon *خداوندگار*, dont la forme persane n'est pas même altérée, et dont dérivent par contraction *خواندگار*, *خونگار* et *خنکار*, ainsi que l'a montré de Sacy cité par Quatremère. VULLERS, *Lexicon*, et Dozy, *Supplément*, se bornent à citer pour mémoire l'opinion de Quatremère.

⁽¹⁾ Cf. *خونداخان* et *خنداخان* in QUATREMÈRE, *pag. cit.*, l. 10 de la note, et *Mongols*, p. 86 a, note en bas. Sur les deux titres *khān* et *qā'ān* et leurs variantes, voir QUATREMÈRE, *Mongols*, I, p. 10, n. 10, et 84, n. 1, et Blochet in *Mufaḍḍal*, p. 415 (73), n. 1, et 445 (103), n. 1. M. Hess m'envoie à ce sujet une savante note inédite que je ne pourrais utiliser ici sans sortir des limites de ce commentaire.

⁽²⁾ La forme masculine est la plus fréquente dans les protocoles de cette époque, mais je ne connais que le pluriel féminin *khawāndāt*; voir les sources citées par QUATREMÈRE, *prior. loc. cit.*, et *M CIA*, I, index à ce mot; Khalīl-Ravaisse, p. 27 en haut et 121 début, et in CASANOVA, *Citadelle*, p. 684. On trouve aussi *khawānd-khātūn*, correspondant à *khawānd-khān*; ainsi Qalqashandi, VI, p. 171, l. 11; VII, p. 166, l. 13.

⁽³⁾ Sur *kāna* « ancien, ex- », voir plus haut, p. 283, n. 2; je crois toutefois que ce sens n'est guère applicable ici, parce que *khawānd* n'est pas un titre de fonction.

[Il n'est peut-être pas inutile de rappeler le mystérieux *سحکان*, resté inexplicable (*Les inscr. de la Qal'ah Guindi, Syria*, III, p. 63-64). — G. W.]

⁽⁴⁾ Cf. plus haut, p. 251, n. 3 et renvois.

⁽⁵⁾ Soit *أربع* pour *أربعين* (l. 6), comme un peu plus haut (l. 4) *تغده* pour *تغدها*.

cluantes⁽¹⁾. La solution de ce petit problème est subordonnée à une nouvelle enquête sur les lieux⁽²⁾.

Deux bandeaux sculptés dans le bois courent sur les quatre faces du sarcophage, l'un à sa base, l'autre au sommet. L'un et l'autre sont en mauvais état et renferment des parties frustes, d'autres détachées et rajustées à l'envers; on y lit plusieurs fragments du Coran, que je n'ai pas relevés en détail. Entre ces deux bandeaux, sur les trois faces qui ne portent pas l'épithaphe, sont sculptées des roses renfermant un élégant décor de fleurons et d'entrelacs.

MADRASA DE L'EUNUQUE DJAUHAR (DJAUHARIYYA). 844 H.

Dans la ruelle qui conduit à la porte du Haram appelée Bāb al-ḥadīd, côté nord; à quelques mètres à l'ouest de cette porte et vis-à-vis de l'Arghūniyya (n° 85).

La façade, en pierre de taille, est d'une architecture très simple, si mes souvenirs sont exacts. Au fond de la niche du portail, couronnée par un arc brisé, s'ouvre une porte à linteau droit. L'intérieur est transformé en logis et je n'ai pu le visiter.

99

TEXTE DE CONSTRUCTION. 844 H. — Sur le linteau de la porte d'entrée; dimensions environ 200 × 40⁽³⁾. Deux lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, minces, allongés et fortement entrelacés, d'une allure qui fait déjà pressentir le vieux style ottoman, avec des parties un peu frustes, quelques points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1894).

(1) بِسْمِهِ ... (مَوْتِهَا)⁽⁴⁾ — C, xxx, 49 (jusqu'à مَوْتِهَا)⁽⁴⁾ أمر بإنشاء هذه المدرسة المباركة
والرباط من فضل الله تعالى العبد الفقير إلى (2) الله تعالى جوهر القنقبای
للخازندار وزمام الأدر الشريفة الملكی الظاهري وشيخ المشايخ خدام (?) الحرم

(1) Ainsi la formule initiale *tawaffat* «est décédée», au lieu de l'habituel *hādha qabru* «voici le tombeau de», le vague de la titulature, peut-être aussi l'exécution matérielle, car les sarcophages en bois sculpté, très nombreux au Caire, sont beaucoup plus rares à Jérusalem.

(2) Suivant le possesseur de la madrasa en 1914, le grand sarcophage s'appellerait *al-ghuzziyya*, qui est le relatif féminin de Ghuzz, nom d'un célèbre clan turc.

(3) Très approximativement, d'après mes souvenirs.

(4) Ce détail est emprunté à la copie inédite de Sauvaire (n° 115) : J'ai noté que les mots *أَقْرَبَ* sont écrits *أَنْرَجَة*.

الشريف النبوي ابتغاءً وجه الله الكريم وكان الفراغ منه في مستهل رجب
الفرد سنة أربع وأربعين وثمان مائة.

A ordonné la construction de cette madrasa bénie et de cet hospice, par la faveur d'Allāh, le serviteur avide d'Allāh, Djauhar al-Qunuqbāyi, le trésorier, l'intendant des harems royaux d'al-Malik al-Zāhir (Djaqmaq) et le grand shaikh des serviteurs du sanctuaire sacré du Prophète (à Médine), dans le désir de plaire à Allāh le généreux. La construction de cet édifice a été achevée le 1^{er} radjab l'unique de l'année 844 (26 novembre 1440).

Ce texte est difficile à lire à cause du dessin compliqué des caractères. En voulant le collationner en 1914 sur ma copie de 1893, je découvris que dans l'intervalle il avait été martelé d'un bout à l'autre, puis badigeonné au lait de chaux⁽¹⁾. Mais grâce au dessin joint à ma première copie (fig. 57) et aux rapprochements fournis par l'épigraphie du Caire et par les auteurs, j'ai réussi à le rétablir tout entier, sauf une leçon de pure forme que je discuterai tout à l'heure⁽²⁾.



Fig. 57. — Inscription n° 99.

L. 2 : Les noms et les titres du fondateur, qui ne sont pas très clairs dans mon dessin, se retrouvent dans plusieurs sources, et d'abord chez le chroniqueur⁽³⁾ : « La madrasa Djauhariyya, près du Bāb al-ḥadīd⁽⁴⁾ et dont une partie s'étend sur

⁽¹⁾ D'après le P. Jaussen, cet acte de vandalisme devait être assez récent. Apparemment le possesseur de l'immeuble a voulu détruire ce témoin d'un état légal antérieur; cf. plus haut, p. 317, n. 4. Cette précaution, semble-t-il, était superflue, car les anciens titres de propriété ont disparu dès longtemps; mais il se peut qu'on ait voulu affecter l'édifice à un usage public, tel qu'une école, en se basant sur le témoignage de l'inscription. Je n'ai pas osé faire une enquête, craignant de provoquer de nouvelles mutilations.

⁽²⁾ La copie inédite de Sauvaire (n° 115) est peu correcte et ne fournit aucun élément nouveau, à part le détail donné p. 327, n. 4.

⁽³⁾ Voir Mudjir al-din, p. 389, l. 14 (146 en bas); cf. p. 520, l. 15, 530, l. 5 d'en bas, 571, l. 8, 622, l. 17, 645, l. 16, et *passim*, où l'auteur signale ici des cours ou des magistrats en résidence passagère.

⁽⁴⁾ Texte du Caire بباب الحديد; la traduction Sauvaire « à la porte du Nâder » est donc un lapsus.

l'hospice de Kurd⁽¹⁾, a été fondée par (*wāqifuhā*) al-Şafawi Djauhar, intendant des harems royaux (*zimām al-ādūr al-sharīfa*), en l'année 844 ». Le chroniqueur ne parle que d'une madrasa, tandis que le n° 99 ajoute un ribāt (l. 1), c'est-à-dire un couvent, ou plutôt un hospice à l'usage des pèlerins. D'autre part, il ne donne qu'un des titres de fonction que l'inscription confère au fondateur; j'y reviendrai tout à l'heure. Enfin il répète la date de la construction, qu'il peut avoir empruntée, comme le reste, au texte du n° 99. Le seul détail qu'il ajoute, c'est ce surnom Şafawi, qui ne peut être ici que relatif formel de Şafiyy al-dīn. On va voir que ce surnom fut porté par Djauhar; le chroniqueur l'a donc emprunté à quelque autre source. En revanche, l'inscription lui donne pour surnom un relatif d'appartenance que je transcris *al-qunaqbāyi*, ou plutôt *al-qunuqbāyi*⁽²⁾.

Ce personnage était un eunuque abyssin dont un prince de son pays fit présent au sultan Barqūq⁽³⁾. Celui-ci le donna à un émir circassien nommé Qunuq-

(1) Cet édifice, que le chroniqueur décrit avant la Djauhariyya, se voit encore à côté d'elle; mais il est anépigraphe, et je n'en ai pas visité l'intérieur.

(2) Graphie *القنقبای*, sans points diacritiques (fig. 57, à droite). Les sources citées plus loin ponctuent *القنقبای* et *القنقبای*, sans voyelles, et SAKHĀWĪ, *Tibr*, p. 6, l. 14, vocalise une fois *قنقبای*. Le premier élément du nom simple paraît être le turc *qunaq* (*konak*) « auberge », ou plutôt *qunuq* « hôte ». Le second, d'après BLOCHET, *Mongols*, p. 92, n. 1, serait le chinois *pai* « blanc », qui explique bien des noms tels que Baibars, Baisunqur, Baidimur, où ce sens saute aux yeux. Mais ici c'est peut-être le turc oriental *باي*, *baī* « riche »; voir PAVET, *Dictionnaire*, p. 155; RADLOFF, *Versuch*, IV, p. 1421; HOUTSMA, *Glossar*, p. 60, t. ar. 26, l. 13. Le concept « hôte riche » exprimerait un heureux présage en accord avec les idées superstitieuses qui présidaient au choix des noms propres chez les Turcs orientaux; voir Ibn baṭṭūṭa, II, p. 115; RADLOFF, *Aus Sibirien*, I, p. 315 suiv., in HOUTSMA, *Glossar*, p. 25 en bas. Quant au relatif formé sur ce nom, je le transcris *al-qunuqbāyi*, bien que la graphie théorique *القنقبای* ne paraisse guère usitée. Mubarak, cité plus loin, écrit bien *القنقبای*, mais avec un *hamza*, et les autres sources écrivent *القنقبای*, sans marquer le double *yā*. Cette omission peut être mise sur le compte des copistes, car dans l'écriture courante le groupe *بی* ressemble beaucoup à un *ی* seul; mais on la trouve aussi en épigraphie, ici (n° 99) et dans des mots analogues, ainsi *الطرنطای*, relatif de *طرنطای*, in *M CIA*, I, n° 208. Je crois donc qu'il y a ici un fait phonétique, comme dans *الجاولی*, pour *الجاولی*, relatif de *جاولی*, plus haut, p. 218, n. 7; cf. *القنباي*, de *قنباي*, *M CIA*, I, p. 319, n. 1, etc.

(3) Voir MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 487b, l. 9 suiv., et *passim*; Ibn ḥadjar, Pa. 1602, f° 253b suiv. et *passim*; ABU L-MAḤĀSĪN, *Nudjūm*, Pa. 1788, f° 151b en bas et *passim*; *Manhal*, Pa. 2070, f° 9a suiv.; SAKHĀWĪ, *Daw'*, cité par MUBĀRAK, *Khīṭāṭ*, IV, p. 20, l. 4 suiv. (sans nom d'auteur et sous le titre *Al-nūr al-lāmi'*, variante à *Al-daw' al-lāmi'*), et les sources citées plus loin. Voici ses noms et titres complets, combinés d'après ces auteurs, et en négligeant quelques détails: l'émir Şafi al-dīn Djauhar ibn 'Abdallāh Saifi Qunuqbāyi (affranchi de Saif al-dīn Qunuqbāy Tsharkasi, le lāllā ou précepteur), l'eunuque (*tawāshi*) abyssin, l'intendant du harem (*zimām al-dār*), le trésorier (*khāzindār*).

bāy, qui l'affranchit et dont Djauhar tient son surnom. Après la mort de son maître, son intelligence et ses capacités le désignèrent au sultan Barsbāy, qui le nomma trésorier (*khāzindār*)⁽¹⁾. Dans la suite, le sultan Yūsuf ajouta à cette charge celle d'intendant du palais ou plutôt du harem royal (*zimām al-ādūr al-sharīfa*)⁽²⁾. Suivant le n° 99 il l'exerçait encore en 844, sous le sultan Djaqmaq⁽³⁾, et il la cumulait avec celle de grand shaikh des serviteurs du Haram du Prophète à Médine, qui n'était peut-être qu'une grasse sinécure, ou une charge honorifique. J'ai montré que ces serviteurs étaient des eunuques et que souvent leur grand shaikh remplissait d'autre part les fonctions de trésorier et d'intendant du harem⁽⁴⁾. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer ici ce titre à la suite des deux autres, bien que les biographes de Djauhar n'en fassent guère mention et que sa forme précise ne ressorte pas clairement de mon dessin⁽⁵⁾.

L'année même où il bâtissait à Jérusalem, Djauhar fondait au Caire une madrasa qu'il ne devait pas voir entièrement achevée. Il mourut le 1^{er} sha'bān 844 (26 décembre 1440)⁽⁶⁾ et fut inhumé au Caire, dans le mausolée de ce char-

⁽¹⁾ Sur ce titre et ses variantes, voir *MCIA*, I, index; Qalqashandi, IV, p. 21 en haut; V, p. 462 en bas, et *passim*. La forme qui figurait ici (fig. 57 et texte) est la plus fréquente.

⁽²⁾ Sur ce titre et ses variantes, voir *MCIA*, I, p. 186, n. 3 et 5, 311, n. 3, et *passim*; Qalqashandi, V, p. 457 et 459 en bas (fausse étymologie pour *ustāddār* et *zimāmdār*). La forme qui figurait ici (fig. 57 et texte) est la même que chez le chroniqueur; le mot *al-sharīfa*, que je n'ai pas dessiné parce qu'il était bien clair, se trouvait entre les deux parties du dessin.

⁽³⁾ C'est ce qu'indique le relatif d'appartenance *malaki zāhiri*, formé sur le surnom de ce prince et dépendant du titre de fonction précédent; cf. *MCIA*, I, p. 76, 185 et *passim*.

⁽⁴⁾ Voir *MCIA*, I, n° 201, p. 311 suiv.; Qalqashandi, XII, p. 260, l. 5.

⁽⁵⁾ Dans l'inscription citée note précédente on lit (en 798) : *shaikhu l-mashā'ikhi l-sādāti l-khuddāmi bi l-ḥarami l-sharīfi l-nabawiyyi*; le *Diwān*, Pa. 4439, f° 244 b, donne la même forme (moins *mashā'ikh* et *sādāt*) et Qalqashandi, XII, p. 261 *ult.*, nomme la fonction *al-mashikhātu 'alā khuddāmi l-ḥarami l-sharīfi l-nabawiyyi*. Mon dessin (fig. 57), dont je n'ai pu vérifier l'exactitude, donne *وسح المساح حدم الحرم السرى السوى*, qu'on peut corriger en *wa-shaikhu l-mashā'ikhi l-khuddāmi bi l-ḥarami* . . . ou lire *wa-shaikhu l-mashā'ikhi khadami l-ḥarami* . . . «le grand shaikh des serviteurs du harem», etc. Il y a alors double annexion : du quatrième mot au troisième, et du troisième aux deux premiers pris pour un seul, comme *qāḍi l-quḍāti* «le grand juge». Ces deux mots formant bloc, pour ainsi dire, le maintien de l'article n'est pas contraire aux règles de l'*idāfa*; cf. *baitu l-māli l-muslimīna* (et non *baitu māli*) dans une inscription d'Alger datée 1122 H. in *Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, Département d'Alger*, par Colin, Pa. 1901, n° 48, l. 3 (p. 77, l. 5 d'en bas). On peut aussi prendre *khadami* comme apposition de *mashā'ikhi* et traduire «le shaikh des shaikhs qui sont les serviteurs du harem», etc. J'ajoute que *khadam*, bien que moins usité que *khuddām*, est aussi un pluriel de *khādīm*.

⁽⁶⁾ D'après Maqrīzi, Abu l-mahāsīn et Sakhāwi cités p. 329, n. 3; mais in *Tibr, loc. cit.*, ce dernier le nomme encore, avec ses surnoms et ses titres, au début de 845.

mant édifice, qui s'élève encore à l'angle nord-est et dans l'enceinte actuelle de la mosquée al-Azhar⁽¹⁾.

Il ne faut pas confondre le fondateur avec plusieurs homonymes et contemporains que leur nom propre désigne aussi comme des eunuques, et qui portèrent des titres analogues, parce qu'ils furent aussi des serviteurs du palais royal. Il est d'autant plus difficile de les distinguer à première vue que les plus connus bâtirent aussi des madrasas ou des mausolées. Ainsi cet autre eunuque abyssin Djauhar Mandjiki, surnommé aussi Šafiyy al-dīn, *vulgo* Šafawi, qui mourut en 851 ou 852 et dont la madrasa s'élevait dans un autre quartier du Caire⁽²⁾, ou cet eunuque Djauhar surnommé *al-lallā* « le précepteur », parce qu'il élevait les enfants du sultan Barsbāy. Ce dernier fut un des prédécesseurs de Djauhar Qunuqbāyi dans la charge d'intendant (*zimām*), et c'est lui qui fit sa fortune en le présentant à Barsbāy. Il mourut en prison dès l'année 842, après avoir fait bâtir au Caire une madrasa connue aujourd'hui sous le nom de mosquée de Gōhar Lāla⁽³⁾. On pourrait en nommer d'autres; mais j'en ai dit assez pour fixer l'identité du fondateur et classer un document dont l'original est désormais perdu.

COUVENT ARMÉNIEN DE SAINT-JACQUES.

Ce vaste établissement et les jardins qui l'entourent occupent tout l'angle sud-ouest de la ville; plans Wilson (ville) 1; Schick 109 à 113; Sandreczki N° 4 et p. 48.

⁽¹⁾ Voir plusieurs des passages déjà cités et MUBĀRAK, *op. cit.*, VI, p. 6, l. 10; cf. *Tibr*, p. 384, l. 11. Cette madrasa porte le même nom vulgaire que celle de Jérusalem, et on le prononce *gōhar-riyye* dans le dialecte du Caire; voir la lettre du plan d'al-Azhar in COSTE, *Monuments*, pl. VII, n° 13, et PRISSE, *Art arabe*, texte, p. 97, n° 13 (Gauharyeh); BĒDEKER, *Égypte*, éd. all. 1885, p. 309, n° 9 (Gōhariya). Dans quelques ouvrages plus récents ce nom s'est transformé en *gōhargiyye* et variantes, sans doute par confusion avec celui du Sūq al-djauhardjiyya ou bazar des Bijoutiers, près du Khān al-khalil; ainsi FRANZ, *Kairo*, p. 22 en bas, et Bædeker, éd. franç. 1914, p. 94, n° 14. In *Islām*, pl. IV E, et le guide Joanne du Caire, éd. 1905, p. 52 en bas, Herz écrit Kankabaī et variante, au lieu de Qunuqbāyi; cf. plus haut, p. 329, n. 2. C'est la madrasa que j'ai signalée in *M CIA*, I, p. 50, sous le nom de Zāwiyat al-'umyān ou chapelle des Aveugles; suivant MUBĀRAK, *op. cit.*, IV, p. 19 *ult.*, et VI, p. 6, l. 10, celle-ci est en face de la madrasa.

⁽²⁾ Voir ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2070, f° 10 en bas; SAKHĀWI, *Tibr*, p. 6, l. 15; MUBĀRAK, *op. cit.*, IV, p. 76, l. 21; VI, p. 6, l. 5.

⁽³⁾ Outre plusieurs passages cités plus haut, p. 329, n. 3, voir Ibn ḥadjar, Pa. 1602, f° 239 b en bas; ABU L-MAḤĀSIN, *tom. cit.*, f° 8 b en bas; Ibn iyās, II, p. 24 *ult.*, 25, l. 1, et 36, l. 21 (où il faut effacer le mot التنبأى, qui s'est glissé ici par une confusion entre ces deux Djauhar); MUBĀRAK, *op. cit.*, IV, p. 20, l. 12, et 76, l. 3; VI, p. 6, l. 6; *Comité, Index*, p. 66 suiv. et plan, n° 134; Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 124 suiv.

On entre au couvent par une haute porte qui s'ouvre dans la façade bordant à l'est la Hā-rat al-arman ou quartier des Arméniens, vis-à-vis l'entrée des jardins. Je n'ai à décrire ici ni le couvent, ni l'église de Saint-Jacques, dont l'archéologie n'a rien à voir avec les textes suivants.

100

DÉCRET DU SULTAN DJAQMAQ. 854 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte d'entrée, à 5 ou 6 mètres du sol; dimensions environ 50 × 60. Six lignes en naskhi mamlouk; petits caractères grossièrement repeints en noir⁽¹⁾; quelques points et signes. Inédite (copie 1894, revue en 1914).

ما ازده لدير الدير
صيفه للمقر الشرفي

Fig. 58. — Inscription n° 100, l. 4.

(1) برز مرسوم مولانا السلطان الملك الظاهر (2) أبو سعيد محمد جقمق عز نصره بإبطال ما أحدثه (3) أبو الخير ابن النحاس من ضمان دير الأرمني (sic) بالقدس الشريف (4) عارما ده صيف (sic) الدين (sic) للمقر (sic) الشرفي الأنصاري وسأل في إبطال (5) ذلك لِيَسْطَرَفِي العكائف الشريفة في تأريخ سنة أربع وخمسين وثمان مائة (6) ملعون ابن ملعون وعليه لعنة الله من ايحدث (sic) ضمان (sic) أو يحدّد مظلمة.

101

DOUBLET DU PRÉCÉDENT. MÊME DATE. — Dalle de marbre scellée dans le mur au fond du couloir voûté qui suit la porte d'entrée, à côté de la loge du portier et à 2 mètres du sol; dimensions 92 × 45. Quatre lignes du même type; mêmes caractères, plus élégants et très bien conservés⁽³⁾, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LXXV au milieu (estampage Yellin 1905).

(1) برز مرسوم مولانا السلطان الملك الظاهر أبو (4) سعيد محمد جقمق عز نصره بإبطال ما أحدثه (2) أبو الخير ابن النحاس من ضمان مار يعقوب دير الأرمني

(1) En 1894 ils étaient peints en jaune sur fond vert.

(2) Sur *abū* pour *abī*, voir plus haut, p. 43, n. 1 et renvois.

(3) Note de 1894; en 1914 je n'ai jeté qu'un coup d'œil à l'intérieur, pour m'assurer que la dalle était encore en place.

(4) Voir plus haut, n. 2.

بالقدس الشريف عارما ده (sic) سيف الدين المقر (sic) الشرفي (3) الأنصاري
وسأل في إبطال ذلك لِيَسْطَرَّ في الصكائف الشريفة بتأريخ أربع وخمسين وثمانمائة
من العجرة الشريفة (4) ملعون ابن ملعون وعليه لعنة الله تعالى من أحدث
ضمانًا أو جدّد مظلمةً.

على ما ورد

A été promulgué l'ordre de notre maître le sultan al-Malik al-Zāhir Abū sa'īd Muḥammad Djaqmaq — que sa victoire soit glorieuse! — d'abolir le droit de caution récemment établi, par Abu l-khair, fils d'al-Naḥḥās, sur Saint-Jacques, le couvent des Arméniens à Jérusalem, sur la proposition (?) de Saif al-dīn à (1) Son Excellence Sharaf al-dīn al-Anṣārī. Il a demandé la suppression de cet (impôt), afin que (cette bonne œuvre) soit inscrite dans les fastes royaux. A la date de (l'année) 854 de la sainte hégire (1450-51). Maudit, fils de maudit soit, et que sur lui retombe la malédiction d'Allāh, celui qui rétablira un impôt ou qui renouvellera une injustice!



Fig. 59. — Inscr. n° 101, l. 2 (fin).

عامة
√ H H +

Ce texte n'est qu'un doublet du précédent et j'aurais pu me borner à en signaler les variantes; mais la discussion des points douteux sera plus claire avec les deux répliques sous les yeux. Pour la traduction j'ai choisi la seconde, plus accessible que l'autre, et dont le texte, illustré par un estampage, est un peu plus complet et beaucoup mieux conservé⁽²⁾.

L. 1-2 : Un certain Abu l-khair ibn al-Naḥḥās⁽³⁾, gouverneur de Jérusalem ou fonctionnaire du fisc⁽⁴⁾, avait imposé au couvent arménien de Saint-Jacques⁽⁵⁾ une contribution que le rédacteur, à deux reprises, appelle *ḍamān*. Ce mot, qui signifie « responsabilité, garantie », désigne aussi des cautions pécuniaires de nature diverse, ainsi celles que devait fournir au fisc le fermier de certaines contributions publiques, et par extension, les taxes, telles que patentes et droits d'octroi, par lesquelles un fermier recouvrait, souvent avec usure, le montant de ses avances

(1) Ou « sous la garantie de Saif al-dīn vis-à-vis de »; voir le commentaire.

(2) Le n° 100 ne peut être déchiffré qu'à l'aide d'une forte jumelle et le repeint des caractères lui ôte une partie de sa valeur.

(3) L'estampage (n° 101, l. 2 début) donne clairement ابو الخير ابن النحاس, avec les points. Le dernier mot en a un ou deux de plus, mais on ne peut pas le lire *al-nadjāshi*, surnom fréquent chez les émirs de cette époque; la leçon *al-naḥḥās* « le chaudronnier » me paraît la plus plausible.

(4) Ce personnage ne figure pas dans le tableau, d'ailleurs incomplet, des gouverneurs de Jérusalem chez le chroniqueur; au reste, l'absence de tout titre indique plutôt un employé subalterne.

(5) Les mots *mār ya'qūb* ne se lisent qu'en 101.

au Trésor⁽¹⁾. Quelle qu'en soit ici la nature exacte, il s'agit d'un droit illégal, puisque le rédacteur, à la fin des deux répliques, l'assimile à une injustice, et probablement d'une taxe in globo. Ce *ḍamān* ne saurait donc être la capitation (*djizya*) que les moines arméniens devaient payer au fisc musulman en qualité de protégés (*dhimmi*); car cette taxe était personnelle et légale⁽²⁾. C'est ce que confirme un autre décret du sultan Djaqmaq (n° 184), affiché l'année précédente à l'entrée du Haram, et qui supprimait, sous la responsabilité de l'intendant, certaines taxes et prestations imposées aux protégés de Jérusalem (*mā 'alā l-dhimmati bi l-quḍsi l-sharīfi min*), mais à l'exception de la capitation légale (*sivā l-djizyati l-sharīyyati*). Le décret du couvent arménien me paraît être un cas particulier découlant de celui-ci, et le *ḍamān* qu'il supprime était une de ces « taxes et prestations », imposée probablement à la communauté du couvent.

En résumant l'histoire du règne de Djaqmaq le chroniqueur observe qu'il abolit des taxes arbitraires à Jérusalem, et il signale à ce propos le décret du Haram; mais il ne mentionne pas celui du couvent arménien⁽³⁾. Puis il raconte qu'à la suite d'une inspection faite par un envoyé du sultan dans les couvents chrétiens de Jérusalem, le gouvernement y fit démolir toutes les constructions récentes. Sans rechercher si ces mesures violentes étaient justifiées par les ordonnances qui réglaient alors le statut des communautés chrétiennes, je me borne à constater qu'elles furent prises au début de l'année 856 (juillet 1452). Quand il leur remettait des taxes en 853 et 854, le sultan songeait-il déjà à prendre ces mesures et voulut-il ôter d'avance à ces communautés tout prétexte de se plaindre, ou bien faut-il croire, au contraire, qu'en face du déficit produit par la suppression de ces taxes, le gouvernement, pratiquant une sorte de chantage officiel, ordonna ou menaça de démolir quelques immeubles de légalité contestable, pour

(1) Voir Dozy, *Supplément*. Dans un décret de Homs, le sultan Djaqmaq abolit, dix ans plus tôt, le *ḍamānu dalālāti l-ḥariri* soit le monopole ou la ferme de la vente (*dalāla*) de la soie et d'autres articles du marché public, ou les droits prélevés sur les courtiers (*dallāl*) qui négociaient la vente et l'achat de ces marchandises, ou par ces courtiers sur les marchands et leurs clients; voir *Inschriften Oppenheim*, n° 5, l. 6, p. 9 suiv. En 821 (1418), un fonctionnaire supprime à Tripoli le *ḍamānu l-maksi bi-sūqi l-attārīna*, c'est-à-dire la ferme de l'octroi au marché des Parfumeurs, ou les taxes prélevées en recouvrement de cette ferme; voir *M C I A*, II (Tripoli), n° 48, l. 4, p. 107 suiv. En 876 (1472), un décret du sultan Qāyt-bāy en faveur des Franciscains du mont Sion stipule : *an lā yukrahū 'alā ḍamāni aḥādīn min al-frandjī wa-ghairihim*, c'est-à-dire que ces religieux ne seront pas contraints à fournir une caution pécuniaire pour les pèlerins occidentaux qu'ils sont chargés de convoier en Terre Sainte; voir GOLUBOVICH, *Serie*, p. 176, l. 8, dont la traduction (. . . di guarentire alcuno . . . p. 181 en bas) ne me paraît pas tout à fait assez précise.

(2) Cf. plus haut, p. 65, n. 1.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 443, l. 16 (255).

faire rentrer en pots-de-vin de l'argent au Trésor? Bien que ces deux suppositions fassent injure à l'honnêteté du chroniqueur, qui vante à ce propos la dévotion du sultan, je ne les crois que trop justifiées par ce que nous savons d'autre part des procédés fiscaux de ce prince⁽¹⁾. Avant Djaqmaq, le règne de Barsbāy ne fut qu'une longue suite d'opérations financières plus ou moins louches⁽²⁾, et dès le siècle précédent, sous les dehors généreux d'un décret de dégrèvement, on devine que le Trésor égyptien se donne l'air d'accorder d'une main ce qu'il reprend de l'autre⁽³⁾.

Si l'on compare ce passage du chroniqueur au n° 184, qui s'adresse à l'ensemble des communautés chrétiennes (*dhimma*), il est permis de supposer que des décrets analogues à celui de Saint-Jacques furent affichés alors dans d'autres couvents de Jérusalem, où l'on en retrouverait peut-être la trace. Le silence du chroniqueur à leur sujet ne doit pas nous étonner; il est bien naturel chez un qāḍī qui n'avait point accès à l'ordinaire dans les couvents chrétiens, alors qu'il entrait tous les jours au Ḥaram par le Bāb al-silsila.

L. 2-3 : Il semble qu'un certain Saif al-dīn⁽⁴⁾ ait pris l'initiative de proposer⁽⁵⁾ à un personnage nommé Sharaf al-dīn Anṣārī⁽⁶⁾ la suppression de cet impôt⁽⁷⁾,

(1) Sur les démolitions d'églises et d'autres avanies aux chrétiens sous Djaqmaq, voir MORITZ, *Beiträge*, p. 25 suiv.

(2) Voir WEIL, *Chalifen*, V, p. 212 et *passim*; *M C I A*, I, p. 418; cf. plus loin, n° 237.

(3) Voir Sobernheim in *M C I A*, II (Tripoli), n° 44 et p. 99 suiv.

(4) En 100 (fig. 58, d'après un croquis) ce surnom est défiguré par le badigeon; mais la graphie سيف الدين est très claire en 101 (fig. 59, d'après l'estampage).

(5) La graphie عازما دا est claire dans les deux dessins. En 101 (fig. 59) il n'y a pas de points; mais en 100 (fig. 58) il y en a un qu'on peut attribuer au *rā* pour en faire un *zād*. Je lis 'āziman, comme participe présent, à l'accusatif du *ḥāl*, de 'azama « décider, entreprendre » et « engager, inviter »; sur une autre leçon, voir plus loin, p. 336, n. 1. Dans le groupe دا le *hā* final, bien que très petit et lié au *dāl* en 101 (fig. 59), est assuré par le mot نصره (l. 1 fin), où le *hā* est lié au *rā*, comme ici. Je lis *dāh*, forme vulgaire de *dhā(līka)*, qu'on trouve dans les grammaires (Spitta *dā*, Willmore *deh*); on sait que la langue des décrets est peu classique.

(6) En 100 (fig. 58) on lit *lil-maqarri*, qui va bien pour le sens (à Son Excellence); mais cette réplique est défigurée et en 101 (fig. 59) l'estampage donne clairement *al-maqarr*. Il semble donc que 'azama soit employé avec le double accusatif de la chose et de la personne (régimes direct et indirect). Pour tourner la difficulté, si c'en est une dans une phrase aussi vulgaire, on pourrait ne voir ici qu'un seul personnage appelé Saif al-dīn Anṣārī, qui serait le sujet logique du verbe 'azama. Le relatif *sharafī* indiquerait qu'il avait appartenu à un Sharaf al-dīn, car il ne pouvait avoir porté lui-même ces deux surnoms, du moins sous cette double forme; mais cette interprétation serait contraire aux règles du protocole, où le relatif d'un surnom en *al-dīn* dépendant d'un initial tel que *maqarr* est toujours celui porté par le titulaire lui-même, c'est-à-dire un relatif de titre, et non d'appartenance.

(7) Exprimée par *dāh* « cela ».

ou qu'il se soit porté caution vis-à-vis de lui de l'exécution de certains engagements pris par lui ou par la communauté du couvent en échange de ce dégrèvement, mais sur la nature desquelles le décret ne fournit aucune explication⁽¹⁾. Quel que soit le rôle exact joué par ces deux personnages⁽²⁾, Sharaf al-dīn An-sāri, qui porte le titre élevé *maqarr*, paraît être le gouverneur de Jérusalem⁽³⁾. C'est lui probablement qui, à la suite de la démarche faite ou des garanties fournies par Saif al-dīn, a demandé, par la voie du service, la suppression de cet impôt (*wa-sa'ala fi ibtāli dhālika*), pour que cette bonne action soit inscrite dans les fastes royaux, c'est-à-dire au nombre des actes méritoires du souverain⁽⁴⁾. Le décret finit par les menaces d'usage à l'adresse des contrevenants⁽⁵⁾.

CAVEAU DE FAMILLE. ORIGINE ANCIENNE.

De ce monument funéraire, qui s'élevait dans le cimetière de Māmillā (n° 77), je n'ai trouvé que l'inscription suivante.

102

TEXTE DE RESTAURATION. 866 H. — Dalle de calcaire appuyée librement contre un tombeau, à deux pas de l'angle ouest du mausolée d'Aidughdī (n° 68); dimensions 50 × 44. Quatre lignes en naskhi mamlouk; petits caractères, gravés

⁽¹⁾ En effet, au lieu de عازمان, 'āzīman, on peut lire غاريمان, *ghārīman*, de *gharīma* « être lié par un engagement ou une dette », et « payer une dette, une amende ou un impôt » appelé *ghurm*, *gharām* ou *gharāma*. Ce dernier mot signifiant aussi « perte, dommage », l'idée mère serait celle de « garantie en dommages-intérêts », sens qui nous ramène à *damān* « caution ». D'autre part, *gharrām* « percepteur, péager » signifie aussi « fermier », sens qui nous ramène à *damān* « bail ou ferme d'un impôt ». Alors *ghārīman dāh* « garantissant cela » signifie que Saif al-dīn assume vis-à-vis de Sharaf al-dīn, qui est officiellement responsable pour le fisc, la caution de ce dégrèvement (*ibtālu l-damāni*).

⁽²⁾ Ou par ce personnage, car la difficulté créée par le double accusatif est la même pour les deux leçons *ghārīman* et 'āzīman; voir plus haut, p. 335, n. 6.

⁽³⁾ Il ne figure pas dans le tableau du chroniqueur; cf. plus haut, p. 333, n. 4.

⁽⁴⁾ Cette formule, avec des variantes, est fréquente dans les décrets de dégrèvement; voir *MCI A*, II (Tripoli), nos 27, l. 3, 28, l. 9-10, 29, l. 1, 30, l. 4, 55, l. 5, et 58, l. 4; cf. plus loin, n° 237.

⁽⁵⁾ Les derniers mots du n° 100 sont défigurés par le badigeon; l'*alif* de اجدت, qui n'est pas dans ma copie de 1894, paraît avoir été ajouté par le dernier barbouilleur, peut-être pour concilier l'ancienne leçon اجدت avec la réplique احدث du n° 101. En grammaire *man ahdatha...* *wa-djaddada* est plus régulier que *man yuhdithu...* *wa-yudjaddidu*, puisque le conditionnel *man* exige le parfait; mais l'imparfait est fréquent dans les décrets.

négligemment, à faible relief et un peu frustes dans les bords, quelques points et signes. Inédite; voir pl. LXXIV à gauche en bas (estampage 1914).

(1) بِسْمِهِ... لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ (2) كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ (1)
 جَدَّدَ هَذِهِ الْفَسْقِيَّةَ الْمَبَارِكَةَ الْعَبْدِ الْفَقِيرِ (3) إِلَى اللَّهِ تَعَالَى أَحْمَدُ بْنُ مُحَمَّدٍ
 الْحَسَامِيُّ غَفَرَ اللَّهُ لَهُ (4) [بِ]رَسْمِهِ (2) وَأَخِيهِ يُوسُفَ وَوَالِدَتَهُمَا سِتَّ الشَّامِ فِي سَنَةِ
 سِتِّ وَسْتَيْنِ وَثَمَانِ مِائَةٍ.

A restauré ce caveau béni le serviteur avide d'Allah, Ahmad, fils de Muhammad, al-Husami — qu'Allah lui pardonne! — pour sa propre sépulture, celle de son frère Yusuf et celle de leur mère Sitt al-sha'm. En l'année 866 (1461-62).

Bien qu'il débute par des formules d'épithaphe, ce texte vise la restauration d'une *fisqiyya*. Ce mot, qui signifie « bassin, piscine »⁽³⁾, désigne aussi, par analogie, un caveau ou tombeau de famille, comprenant plusieurs tombes réparties autour d'un étroit espace en demi sous-sol, auquel on descend par quelques marches⁽⁴⁾. L'inscription, qui nous montre un caveau de ce nom restauré pour plusieurs membres de la même famille, aide à préciser ce sens particulier, qui n'a pas été toujours bien compris⁽⁵⁾. Sans doute il eût mieux valu retrouver le

(1) Début de C, III, 182, ou XXI, 36, ou XXIX, 57.

(2) Cette leçon, qui est aussi bonne pour le sens que pour la forme (fig. 60, d'après l'estampage), est appuyée par l'emploi fréquent de *rasm* en épigraphie, surtout dans les inscriptions mobilières débutant par une formule telle que *mimmā 'umila bi-rasmi*...

(3) Du latin *piscina*, par l'araméen *pesqin*; voir FRAENKEL, *Fremdwörter*, p. 124; R. P. SMITH, *The-saurus*, p. 3199. La désinence *-iyya*, que cette étymologie n'explique pas, a peut-être été induite par *sāqīya* ou *siqāya*; cf. plus haut, p. 104 suiv. Le *yā* redoublé rendrait alors l'*i* long original.

(4) On comprend qu'un caveau funéraire à moitié souterrain, mais à ciel ouvert, ait été comparé à un bassin creusé dans le sol, d'autant que certains intermédiaires expliquent le passage d'un sens à l'autre. Ainsi Khalil Zāhiri et Ibn iyās in QUATREMÈRE, *Notice d'un ms. arabe contenant la description de l'Afrique* in NE, XII, p. 40, n. 2 du tir. à part, Pa. 1831, désignent par *fisqiyya* le puits carré renfermant le miqyās ou nilomètre de Raḍa, où l'on descend aussi par un escalier, et qui ressemble beaucoup à l'entrée de certains caveaux funéraires de Syrie.

(5) Dans Ibn iyās, *loc. cit.*, les mots *ikhṭafā fi fisqiyyati l-mautā* soulignent le caractère souterrain, que Quatremère a bien rendu, quoiqu'un peu librement, par « il se cacha dans la fosse des morts ». En citant ce passage in *Supplément*, s. v. فِسْقِيَّة, Dozy dit trop vaguement « cimetièrre ».



Fig. 60. — Inscription n° 102, l. 4.

caveau lui-même, qui paraît avoir entièrement disparu; mais le cimetière de Māmillā conserve encore quelques débris de ce curieux type funéraire⁽¹⁾.

Le nom, ou plutôt le surnom maternel, rappelle celui d'une princesse ayyoubide bien connue, fille d'Ayyūb et sœur de Saladin. La date correspond au règne du sultan Khushqadam.

LA FOURCHE DES AQUEDUCS (MADJĀRĪ AL-MĪ'ĀH).

ORIGINE ANCIENNE.

On sait que l'aqueduc public ou Qanāt al-sabil fut réparé longuement au début du VIII^e (XIV^e) siècle (n° 76). Mais Jérusalem était alimentée par d'autres canaux; ainsi celui de la Birkat māmillā (p. 203 et 249). Un conduit souterrain partant de ce réservoir pénétrait en ville sous la porte de Jaffa; il alimentait en passant la Birkat ḥammām al-baṭrak et descendait à l'est, sous la rue du Bāb al-silsila, jusqu'à la rue al-Wād, où il se reliait en *m* (fig. 41 en haut)⁽²⁾ à l'aqueduc public *n* avant son entrée dans le Ḥaram⁽³⁾. Au carrefour de ces deux rues, à l'angle de la Djāliqiyya (n° 72), le pavé porte un regard *a* couvert d'une dalle de pierre; c'est ici que nous conduit l'inscription suivante.

103

RESTAURATION SOUS MALIK ASHRAF QĀYT-BĀY. 874 H. — Dalle de calcaire ou de marbre gris scellée dans la face sud de la Djāliqiyya, à quelques mètres à l'est du n° 72 et à 3 ou 4 mètres du sol (pl. LXXXI à gauche)⁽⁴⁾; dimensions 130 × 54. Six lignes en naskhi mamlouk; petits caractères élégants, mais mal conservés et presque entièrement frustes à droite, où la surface de la dalle, d'un grain tendre et grossier, a été rongée par l'humidité sous un arbuste logé dans

⁽¹⁾ Ils m'ont été montrés par le soldat qui me guidait en 1914, et auquel ce sens de *fisqiyya* paraissait être familier.

⁽²⁾ D'après le plan de Warren in *SWP*, atlas, pl. XXXVI.

⁽³⁾ Voir Quaresmius, II, p. 716 suiv.; ROBINSON, *Researches*, I, p. 483 suiv.; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 65; II, p. 488; TOBLER, *Topographie*, II, p. 62 suiv.; WILSON, *Recovery*, p. 21 et 237; WARREN, *Underground*, p. 129 suiv. et 322; Schick in *ZDPV*, I, p. 139 suiv.; SMITH, *Jerusalem*, I, p. 114; MERRILL, *Jerusalem*, p. 110 et 261 suiv., et les plans de la ville et des environs.

⁽⁴⁾ Cliché Sobernheim 1905, pris de la rue du Bāb al-silsila et montrant à droite, sous l'arcade, le départ de la rue al-Wād vers le nord; l'arête portant la retombée de l'arcade forme l'angle sud-est de la Djāliqiyya. Cette arcade est la *kanṭarat dār bāsch kātīb* de Sandreczki, plan ρ et p. 68. On voit que la dalle a été placée après coup dans le mur, dont plusieurs pierres d'assises ont été recoupées à cet effet.

les joints du mur, et s'effrite au moindre attouchement; nombreux points et signes. Inédite; voir pl. LXXV en haut (estampage 1914)⁽¹⁾.

(1) الحمد لله الذى أفاض النعمة وجميل توفيقه⁽²⁾

تجديد عمارة مجارى المياه الواصلة إلى البيت⁽²⁾ المقدّس ... environ dix-huit mots...

مولانا وسيّدنا ... لك⁽³⁾ ما صد (?) سلطان الإسلام والمسلمين قاتل الكفرة والمشركين

قامع البغاة⁽³⁾ [الملك ... environ seize mots]

دولته العزيزة تنصر الإسلام⁽⁴⁾ [quinze à dix-huit mots] أصناف المثوبات⁽⁴⁾ صحائفه⁽⁵⁾

المكرّمة مخلّدة وذلك على يدى العبد الفقير إلى⁽⁵⁾ [الله تعالى الأمير ناصر

الدين محمّد بن النشاشبى⁽⁶⁾ ... [huit à dix mots] بجميل إفضاله⁽⁷⁾ وبلغه من كلّ

خير مُنتهى آماله بمباشرة الزينى قاسم كرم السكر الله⁽⁸⁾ أسبغ الله تعالى

[العشر الأوّل من جمادى] الآخر⁽⁹⁾ عام أربعة وسبعين وثمانى (sic)⁽⁶⁾ ... cinq à six mots]

مائة الحمد لله وحده وصلى الله على سيّدنا محمّد وعلى آله وصحبه.

Gloire à Allāh, qui a prodigué le bienfait et. . . . (et qui a favorisé par?) sa gracieuse assistance la restauration des aqueducs aboutissant à Jérusalem. . . . le sultan de l'Islam et des musulmans, le tueur des hérétiques et des polythéistes, le dompteur des rebelles et

(1) Il ne couvre que deux tiers de la plaque à gauche (86 × 54); le tiers de droite est entièrement fruste, sauf, au début des lignes 1 et 2, quelques mots que j'ai copiés à l'œil et au toucher, sur une échelle. Dans la partie estampée j'ai vérifié aussi sur place plusieurs mots qu'on ne pourra pas déchiffrer sur la planche.

(2) Leçon certaine; cf. *djazili 'itā'ihī* in *M CIA*, I, n° 342, l. 2 (p. 517, l. 1).

(3) Le protocole de Qāyt-bāy renferme souvent la série *sayyidunā wa-maulānā wa-māliku riqqinā sultānu l-islāmi wal-muslimina*. . . . Ici l'on pourrait lire [ما لك]; mais le groupe suivant ne répond guère à رقتنا, ni à un titre du cycle religieux, tel que العابد.

(4) Cf. *anwā'i l-birri wal-mathūbātī* in *M CIA*, I, n° 325, l. 4-5 (p. 495, l. 8-9).

(5) Ce mot à moitié fruste ne me suggère pas d'autre leçon; cf. la formule *li-tustāra hādhihi l-mathūbatu fi l-ṣahā'ifi l-sharīfati* dans les passages cités plus haut, p. 336, n. 4.

(6) Sur ces noms entièrement frustes, voir le commentaire.

(7) Cf. *djamili taufiqihī* plus haut, l. 1 du texte.

(8) Ces lettres à moitié frustes ne me suggèrent aucune leçon plausible et l'entre-croisement des lettres autorise d'autres combinaisons.

(9) Sur le genre de *djumādā* en épigraphie, voir plus haut, p. 45, n. 3 et renvois. La graphie *جماد* au masculin, donnée par Dozy, *Supplément*, d'après Bistāni, se retrouve dans d'autres inscriptions.

des. . . . (titres), (al-Malik) al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy, que son règne glorieux ne cesse de donner la victoire à l'Islam. . . . (eulogies). Et ce (travail a été exécuté) par les mains du serviteur avide d'Allāh, (l'émir Nāṣir al-dīn Muḥammad ibn al-Nashāshibi. . . . qu'Allāh le comble?) de ses bienfaits et le fasse parvenir, en toute bonne chose, au terme de ses espérances! Sous la direction de Zain al-dīn Qāsim. . . . (titre ou eulogie), qu'Allāh lui donne en abondance. . . ! Dans la première décade de djumādā II de l'an 874 (décembre 1469), etc.

Ce texte difficile et plus qu'à moitié détruit a été étudié avec le plus grand soin sur l'estampage, et je ne puis en tirer meilleur parti; par un heureux hasard ses parties essentielles se sont conservées et l'on peut, à la lumière des sources contemporaines, en rétablir le sens général.

L. 1 : Les mots *tadjdīda 'imārati* « le renouvellement du bon état » forment une sorte de pléonasme, car pris tout seul, *'imāra* « entretien, mise en état » signifie le plus souvent « restauration »⁽¹⁾. Mais comme ce mot, à cause de son sens original, prête parfois à l'équivoque, il faut savoir gré au rédacteur d'avoir précisé que ces « canaux des eaux » ou aqueducs (*madjārī l-mi'āhi*) existaient auparavant⁽²⁾. Pourquoi ce double pluriel? Parce que la ville était alimentée par plusieurs aqueducs. Et pourquoi l'inscription a-t-elle été placée ici? Parce qu'ici confluaient l'aqueduc public *n* (fig. 41) et celui de Māmillā *m*, avant d'alimenter les quartiers d'al-Wād, en *b* et *i*, et du Bāb al-silsila, en *e* et *O*, puis l'intérieur du Haram en *o*. Ainsi ce carrefour marque un nœud du système hydraulique de Jérusalem au moyen âge, et à ce nœud correspond un regard *a* ménagé dans le sol, droit au-dessous du n° 103⁽³⁾.

Si l'on prend ces mots à la lettre, Qāyt-bāy a fait réparer les divers aqueducs aboutissant à ce point, soit en amont, soit en aval, et c'est fort possible; mais les sources ne signalent alors des travaux qu'à l'aqueduc public. J'en ai retracé l'histoire depuis le début du xiv^e siècle jusqu'au milieu du xv^e (n° 76). Vers cette époque les témoignages des pèlerins deviennent plus rares et plus confus,

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 64, n. 2 et renvois.

⁽²⁾ D'après la tradition juive il y avait, à l'époque du temple d'Hérode, un endroit que WILLIAMS, *City*, II, p. 499, citant Lightfoot, place dans ces parages et qu'il appelle « the coming down of the waters ». Cette expression, dont la forme originale m'est inconnue, rappelle un peu les *madjārī l-mi'āhi* du n° 103.

⁽³⁾ Sur le plan Warren ce regard porte la légende « Place for directing the water courses ». Autrefois il y avait ici des degrés que le chroniqueur appelle Daradj al-'ain ou escalier de la Fontaine. Le mot *'ain* désignant souvent sous sa plume un aqueduc, j'ai cru qu'il fallait chercher cet escalier sous la dalle du regard, où l'on aurait pratiqué quelques marches à l'usage des ouvriers. Dès lors, j'ai découvert et montré plus haut, p. 117, n. 3, qu'il se trouvait à l'entrée de la rue al-Wād et que son nom lui venait de la fontaine *b* (fig. 41).

comme s'il avait cessé de fonctionner normalement; or c'est ce qui ressort de plusieurs passages du chroniqueur. Il attribue au sultan Khushqadam la réparation de l'aqueduc aboutissant (*'imāratu qanāti l-sabīli l-wāṣilati*) à Jérusalem, depuis la source (*'ain*) d'al-'Arrūb, et celle de l'une (l'orientale) des deux vasques de Salomon (*birkatai l-mardjī*)⁽¹⁾. Ailleurs, il donne plus de détails⁽²⁾ : « Malik Zāhir Khushqadam avait commencé à réparer le canal amenant l'eau (*'imāratu l-'aini l-wāṣilati*) d'al-'Arrūb à Jérusalem; mais il mourut avant de voir la fin des travaux (*'imāra*). Ses deux successeurs, Malik Zāhir Ylbāy et Malik Zāhir Timurbughā, donnèrent l'un après l'autre l'ordre de les achever; mais leur règne ne fut pas assez long (pour en voir la fin). Alors les shaikhs, les qādīs et les notables de Jérusalem adressèrent par écrit une supplique au sultan Malik Ashraf (Qāyt-bāy), implorant sa générosité pour l'achèvement des travaux (*'imāra*). En réponse à leur requête parut son ordre royal à cet effet; en conséquence, l'aqueduc fut remis en état (*fa-'umirat*). L'eau parvint (*waṣala l-mā'u*) à Jérusalem et le sultan en fut informé. »

Ce texte figure au début de la chronique du règne de Qāyt-bāy, vers le milieu de l'année 872 (1467-68); mais il n'a pas de valeur chronologique précise. L'auteur veut dire que le nouveau sultan reprit d'emblée le projet de ses prédécesseurs; on ne saurait en conclure que l'eau parvint à Jérusalem dès l'année 872. En effet, il nous montre en 873 « l'intendant des deux ḥarams se tenant en dehors de la ville, près de la Birkat al-sultān, où l'aqueduc public (*qanātu l-sabīli*) avait besoin d'être réparé (*'imāra*), et où les ouvriers avaient commencé le travail »⁽³⁾. Mais le passage le plus important est dans la chronique de l'année 874⁽⁴⁾ : « L'aqueduc aboutissant (*al-'ainu l-wāṣilatu*) à Jérusalem avait été coupé (*qad quṭi'at*)⁽⁵⁾; mais l'eau fut rétablie en ville dans le mois de djumādā II. Ce fut une joie générale et cet heureux succès fut imputé à l'émir Naṣir al-dīn Muḥammad ibn⁽⁶⁾ Nashāshibi. On en grava le récit sur une dalle de marbre (*rukhāma*),

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 445, l. 9 (258); sur la source d'al-'Arrūb et les deux vasques, cf. plus haut, p. 243, n. 3, et plus loin, p. 343, n. 4. Suit le nom de l'émir chargé des travaux et qui, dit l'auteur, n'y épargna point sa peine. Il n'y a pas de date précise; Khushqadam a régné de 865 à 872 (1461 à 1467).

(2) Voir le même, p. 618, l. 16 (ce passage important a échappé à Sauvaire, p. 293 en haut).

(3) Voir le même, p. 619, l. 5 d'en bas (manque chez Sauvaire).

(4) Voir le même, p. 621, l. 14 (293 en haut).

(5) Ou « l'eau conduite à Jérusalem avait cessé de couler » par suite de l'obstruction du canal; chez le chroniqueur, le mot *'ain* désigne tantôt l'eau, tantôt l'aqueduc.

(6) Les mots *بني*, qui manquent au texte (l. 16), sont rétablis sur d'autres passages; cf. deuxième note suivante.

qu'on scella dans le mur à côté de l'escalier de la Fontaine (*daradji l-ʿaini*), près de la turba *Djāliqiyya*. » Cette position correspond exactement à celle du n° 103.

L. 5 : C'est sur le dernier passage cité que j'ai rétabli les noms de l'émir Muḥammad. Ce personnage était alors un trésorier (*khāzindār*) du sultan, qui l'avait envoyé à Jérusalem en mission spéciale, pour inspecter les fondations pieuses, compromises par l'incurie ou la vénalité de l'intendant des deux ḥarams⁽¹⁾. C'est ce dernier qui surveillait les travaux en 873, près de la Birkat al-sulṭān; si cette surveillance incombait au nāzir, c'est parce que l'aqueduc alimentait le Ḥaram. Mais dès la fin de cette année, il avait été mandé au Caire pour rendre des comptes, et il ne revint à Jérusalem qu'après l'entrée en charge de son remplaçant, auquel le chroniqueur attribue tout l'honneur du travail. Au début de 875, Muḥammad fut nommé nāzir à titre officiel, et il remplit longtemps ces fonctions délicates à la satisfaction générale. Il offrit sa démission en 893 (1488), à la suite d'irrégularités dans lesquelles on l'avait impliqué à tort, semble-t-il, car le chroniqueur s'indigne à ce sujet⁽²⁾.

Après l'émir Muḥammad, introduit par les mots *ʿalā yadai* (l. 4)⁽³⁾, l'inscription nomme un Zain al-dīn Qāsim, dont le rôle est défini par la formule *bi-mubāsharati*, peut-être aussi par les mots obscurs qui suivent son nom, s'ils désignent un titre de fonction; je n'ai pas retrouvé ce personnage de second plan.

L. 6 : D'après le chroniqueur, la circulation fut rétablie en djumādā II 874 et l'inscription limite la date à la première décade de ce mois, mais sans préciser qu'elle vise l'achèvement des travaux; la comparaison des deux textes montre que tel est bien le cas, suivant la règle dans les inscriptions⁽⁴⁾. Mais ils furent poursuivis quelques années plus tard, et bien que l'épigraphie n'ait pas conservé le souvenir de ces dernières étapes, j'en résume ici l'histoire, pour compléter ce commentaire.

Le 12 radjab 885 (18 septembre 1480)⁽⁵⁾ l'émir Sībāy⁽⁶⁾, gouverneur de

⁽¹⁾ L'émir Birdibak, qui remplissait cette charge depuis 872; voir Mudjir al-dīn, p. 618 (l. 9) suiv.; cf. plus haut, p. 259, n. 3, et plus loin, n° 106, commentaire.

⁽²⁾ Voir le même, p. 621 à 672, où Muḥammad est nommé presque à chaque page, avec ou sans le mot *ibn* devant *al-nashāshibi*; la variante est négligeable, ce relatif étant sans doute un surnom de famille.

⁽³⁾ Au duel, bien que le singulier *ʿalā yadi* semble plus fréquent dans ce sens; mais la queue du *yā* final est très visible et quoiqu'il ait plutôt l'air d'un *rā*, je ne vois pas d'autre leçon.

⁽⁴⁾ Voir plus haut, p. 93, n. 3 et renvois.

⁽⁵⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 655, l. 10 (293).

⁽⁶⁾ Texte du Caire *برسبای*, corrigé par Sauvaire, sans doute d'après son manuscrit; cette cor-

Ghazza, faisait dresser ses tentes près des vasques de Salomon (*biraku l-mardjî'i*), pour en surveiller la réparation (*'imāra*); puis il préludait lui-même aux travaux, à la tête de son escorte. En 888 (1483)⁽¹⁾ le sultan donnait à l'émir Qānṣūh Yaḥyāwī, ancien gouverneur de Damas, exilé alors à Jérusalem⁽²⁾, l'ordre de réparer (*'imāra*) l'aqueduc (*qanāt*) d'al-'Arrūb et les vasques de Salomon, et il lui faisait remettre 5000 dīnārs sur le Trésor royal, 1000 pour ses dépenses et 4000 pour les travaux (*lil-'imārati*). Le 10 ṣafar (20 mars), l'émir se rendit sur place avec deux cents ouvriers, et il y fit dresser ses tentes. Enfin le 20 radjab (24 août)⁽³⁾ l'eau (*'ain*) d'al-'Arrūb entra (*dakhalat*) dans la ville, qui fut pavoisée durant trois jours. L'émir gratifia les ingénieurs (*al-mu'allimāna*) et fit dresser un procès-verbal qui fut signé par les notables de Jérusalem, pour être soumis au sultan. Les travaux (*'imāra*) avaient duré cinq mois et demi, et coûté des sommes considérables⁽⁴⁾.

Ainsi le n° 103, comme le 76, ne rappelle qu'une étape dans une longue suite de travaux qui ont attiré aussi l'attention des pèlerins⁽⁵⁾. Par une curieuse coïncidence ils ont été vus le 16 août 1483, c'est-à-dire exactement huit jours avant la dernière entrée de l'eau à Jérusalem, par l'auteur de la relation la plus détaillée et la plus précise, dont le témoignage très sûr confirme et complète celui du chroniqueur⁽⁶⁾. Après lui d'autres pèlerins parlent de l'aqueduc jusqu'aux travaux du xvi^e siècle⁽⁷⁾.

rection est appuyée par Ibn iyās, II, p. 211, l. 19 (Sibāy, nā'ib de Ghazza en shawwāl 886). Sur le rôle que joue ici le gouverneur de Ghazza, voir plus haut, p. 234, n. 1 et renvois.

(1) Voir le même, p. 661, l. 3 d'en bas (293); cf. Schick in *ZDPV*, XVII, p. 260, où la date 1483, d'après le contexte, est empruntée à Fabri cité plus loin, plutôt qu'au chroniqueur.

(2) D'après Ibn iyās, *pag. cit.*, l. 4 (*baṭṭālan*).

(3) Voir le même, p. 662, l. 7 d'en bas (293).

(4) En rapprochant les n°s 76 et 103 et les textes du chroniqueur cités dans ces deux commentaires, on voit que *qanātu* (ou *'ainu*) *l-'arrūbi* désigne l'aqueduc d'al-'Arrūb jusqu'aux vasques de Salomon, appelées *birkatā* (duel) ou *biraku* (plur.) *l-mardjî'i*, et *qanātu l-sabīli* l'aqueduc jusqu'à Jérusalem, *madjārī l-miyāhi* les canaux sous la ville, peut-être plus spécialement la fourche *a* (fig. 41), *'ain* une source ou l'eau qu'elle fournit, ou le canal qui la conduit, les verbes *dakhala* et *waṣala* l'arrivée de l'eau ou l'aboutissement de l'aqueduc, et le mot *'imāra* tous les travaux d'alimentation. Sur l'équivalence *'ain = qanāt*, cf. SNOUCK, *Mekka*, I, p. 8, n. 1.

(5) D'après Tschudi (1517) in TOBLER, *tom. cit.*, p. 94, n. 3, ils auraient duré trente-sept ans.

(6) Fabri, II, p. 184, décrit en détail les trois vasques de Salomon, puis il ajoute (p. 185 en haut) : « . . . et per canale de tertia piscina transmittitur aqua usque in Jerusalem ad latus templi, ubi erumpit . . . Super has piscinas in opposito montis latere vidimus paganos fodientes et laborantes ultra sexcentos pro inductione novarum aquarum ad antiquas in Jerusalem. Inventæ enim sunt aquæ in desertis montibus non remote a Ebron, longe a piscines istis, quas dominus Soldanus (Qāyt-bāy) conatur inducere usque in Jerusalem in gentibus expensis, immensis laboribus, sagaci industria,

HOSPICE DE MUHAMMAD IBN AL-ZAMIN (ZAMANI). 881 H.

Dans la ruelle qui conduit à la porte du Haram appelée Bāb al-maḥara, côté nord; à quelques mètres à l'ouest de cette porte et vis-à-vis de la 'Uthmāniyya (n° 97).

La haute façade (pl. LXXXVI), en pierre de taille bigarrée (*ablaq*), est rehaussée par un décor polychrome à joints festonnés, par d'élégants rinceaux sculptés dans des dalles de marbre, et par de longs retraits du mur, ménageant des piliers en saillie et que rachètent au sommet des encorbellements en alvéoles, délicats et bien conservés; le tout est encadré par une longue moulure en escalier. Un de ces retraits forme la niche du portail, peu profonde, étroite et très haute, au bas de laquelle s'ouvrait une porte dont l'épais linteau droit est décoré d'un disque en champ creux; elle a été murée et transformée en fenêtre. Suivant l'usage, ce linteau devait être soulagé par un sommier ou par un arc de décharge à joints festonnés; mais le mur au-dessus du linteau n'a que des assises horizontales en petit appareil, où la qualité médiocre des matériaux et une lacune très apparente dans l'alternance des tons de la pierre trahissent une reprise. Au-dessus règne le bandeau du n° 104, et plus haut encore,

multis ingeniis et acutistimis artibus, per tot montium cairtates et rupium ac petrarum incisiones et saxorum perforationes et dejectiones lapidum, ad spatium octo milliarium alemannicorum gurgitem dirigens per saltus et clivos secundum proportionatas mensuras. Antiqua etiam canalia innovat et retinacula aquarum pluvialium multa facit et omnes modos excogitat, ut civitas sancta Jerusalem aquas habeat, et nec expensis nec laboribus pariet, in quo non modica laude dignum se fecit rex Soldanus. . . . Nec tam similis fuit labor Ezechiae labori Cathubæ Soldani, qui non solum fodit rupem, ut inducat aquas superioris fontis Gyon in civitatem, sed scindit montes a longe distantes, ut inducat aquas. » Et l'auteur ajoute que musulmans, juifs et chrétiens s'étonnent de pareils travaux : les premiers croient que le sultan veut transférer la capitale du Caire à Jérusalem, les autres, qu'il veut leur rendre cette ville restaurée, et les derniers, qu'il veut retourner à la foi chrétienne abjurée et leur rendre le Saint-Sépulcre; cf. I, p. 367 (où l'auteur fait allusion à ces travaux à propos de la Birkat ḥammām al-baṭrak et de la Birkat māmillā, qu'il appelle fons Gihon; mais il ne précise pas que Qāyt-bāy a réparé ces deux réservoirs, et le passage cité plus haut sur Gyon se rapporte plutôt à Ézéchias, d'après le contexte); II, p. 123 (autre allusion, à propos d'une fontaine d'eau jaillissante que l'auteur aperçoit dans une cour, à travers une porte, non loin du Haram) et 205 (allusion brève aux aqueducs); *Reyssbuch*, f° 152 b; *PPTS*, VIII, p. 457; IX, p. 124, 200 suiv. et 226; ROBINSON, *Researches*, I, p. 516; WILLIAMS, *City*, II, p. 502; RITTER, *Erdkunde*, p. 279; TOBLER, *pag. cit.*; Schick in *ZDPV*, I, p. 173, et *PEFQ*, 1898, p. 229.

⁽⁷⁾ de la page précéd. Ainsi von Harff (vers 1498), p. 161 (à droite du chemin d'Hébron à Jérusalem : eyn schoyn gemuyrde kall . . . dye vurtzijden dey kœnyng van Jherusalem hauen lassen bouwen umb suess wasser zo Jherusalem zu hauen); Thenaud (1512), p. 89 (. . . piscines de Salomon . . . par lesquelles passent plusieurs ruisseaux de fontaines qui jadis souloient aller en Hierusalem par conduitz singulierement faictz); Tschudi (1519), *loc. cit.*; Possot (1532), p. 173 en bas (. . . nous voyons souventesfoys le conduit venant de Bethleem jusques en Hierusalem, que avoit fait faire Salomon . . .). Je n'ai rien trouvé in Rieter junior (1479), Tucher (1479), le *Voyage* (1480), Breidenbach (1483), Lengherand (1485), Cucharmois (1487), Baumgarten (1507), Salignac (1518), etc. Pour les relations suivantes, voir le commentaire des nos 110 à 115.

sous l'encorbellement en alvéoles, s'ouvre une petite fenêtre grillée, qu'encadre une belle bordure de rinceaux et de fleurons. Toute mutilée qu'elle est, cette façade simple et discrète, que sa solitude a préservée des badigeons officiels, reste le plus pur débris, à Jérusalem, de cet art un peu mièvre, mais d'un charme exquis, qu'on rattache au nom de Qāyt-bāy. L'intérieur est transformé en logis et je ne l'ai pas exploré.

104

TEXTE DE CONSTRUCTION. 881 H. — Au fond de la niche plate du portail, à mi-hauteur entre la porte et le couronnement, règne un bandeau composé de cinq dalles de marbre juxtaposées et encadrées d'une fine bordure de rinceaux; dimensions environ 160 × 30⁽¹⁾. Deux lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, élégants et bien conservés, rehaussés de fleurons dans les champs, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LXXXIX en haut (cliché 1893).

(1) بسمه... أنشأ هذا⁽²⁾ المكان المبارك العبد الفقير إلى الله تعالى الخواجه الشمسى محمد بن الزمن⁽³⁾ خادم الحجرة⁽²⁾ الشريفة النبوية على ساكنها أفضل الصلاة والسلام بتاريخ سنة أحد وثمانين وثمان مائة وصلى الله على سيدنا محمد وآله.

A construit cet édifice béni le serviteur avide d'Allāh, le khawādjā Shams al-dīn Muḥammad, fils d'al-Zamin⁽³⁾, le serviteur de la sainte chambre funéraire du Prophète (à Médine), que la plus pure bénédiction divine soit sur celui qui repose dans cette (chambre)! A la date de l'année 881 (1476-77), etc.

⁽¹⁾ Estimées approximativement d'après les photographies. A l'extrême gauche une bande étroite de marbre, collée contre la cinquième dalle (pl. LXXXIX en haut), porte les dernières lettres de chaque ligne. Les détails de l'appareillage et le raccord précis des lettres à travers les joints des dalles montrent que l'inscription, suivant l'usage, a été sculptée après la pose; cf. plus haut, p. 222, n. 2 et renvois.

⁽²⁾ Sur ce cas fréquent d'involution, voir plus haut, p. 147, n. 1 et renvois.

⁽³⁾ Graphie الزمن ou الزمن, le second point appartenant plutôt au mot suivant خادم; toutes les sources citées plus loin écrivent bien الزمن, mais sans voyelles. Sauvare (p. 145 et relevés inédits, n° 117) transcrit Zaman et Zamany. Je lis plutôt *zamin* «malade, impotent, languissant», car un grand nombre de mamlouks portaient un surnom marquant une qualité ou une infirmité physique ou morale; mais le relatif est bien *zamani*, comme *malaki* de *malik*, etc.

L. 1 : Le mot *makān* « lieu » ne précise pas la destination de l'édifice, que le chroniqueur décrit ainsi ⁽¹⁾ : « L'hospice (*ribāt*) Zamani, près du Bab al-mutawadda' (al-maṭhara) ⁽²⁾, vis-à-vis la madrasa 'Uthmāniyya, a été fondé par (*wāqifuhu*) le khawādja Shams al-dīn Muḥammad, fils d'al-Zamin, un des familiers (*khawāṣṣ*) du sultan Malik Ashraf Qāyt-bāy. Il a été bâti en l'année 881, et son fondateur est mort en l'année 897 (1491-92). » L'édifice était donc un couvent, ou plutôt un hospice à l'usage des pèlerins visitant le Haram.

Les noms du fondateur sont précédés du relatif *khawādjaki*, que le chroniqueur, paraphrasant peut-être l'inscription, rend librement par *khawādja*. Ce titre d'honneur, qui n'est plus aujourd'hui qu'une formule banale de politesse ⁽³⁾, désignait alors des personnes exerçant certaines professions libérales, et surtout des négociants ⁽⁴⁾. Les dictionnaires donnent à *khawādjaki* le même sens qu'à *khawādja*, avec la nuance d'un rang plus élevé ⁽⁵⁾; mais ils n'expliquent ni cette nuance, ni la distinction formelle à faire entre ces deux mots ⁽⁶⁾. Je voudrais montrer que si la nuance existe, elle s'explique par cette double forme.

Dans une lettre datée du 10 djumādā II 901 (25 février 1496), soit vingt ans après le n° 104, le sultan Qāyt-bāy informe la seigneurie de Florence qu'il a reçu ses ambassadeurs et agréé leurs requêtes, et qu'il les renvoie avec des présents et accompagnés par un notable d'entre les négociants (*aḥadu a'yāni l-tudjāri*), qui les escortera jusqu'à Florence, où il prie la seigneurie de l'accueillir avec distinction. Le nom de ce personnage, qui n'importe pas ici, figure

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 388, l. 14 (145).

⁽²⁾ Sur cette équivalence, voir plus haut, p. 104.

⁽³⁾ Un jour que je débarquais au Caire après plusieurs années d'absence, un petit ânier, reconnaissant une ancienne pratique, me cria devant la gare : *Yā abu n-naddāra, wa-fēn al-khawāga t-tawīl* « Ô père à la lunette (allusion à mes appareils de photographie), et où est donc le long Monsieur? ». Le « long Monsieur », c'était mon cousin l'égyptologue Édouard Naville, dont la taille élancée avait frappé ce brave garçon, à côté de la mienne.

⁽⁴⁾ Voir plus haut, p. 299, et tous les dictionnaires, ainsi Dozy, *Supplément*, s. v. *خواجه* « synonyme de *تاجر* ». Cette équivalence n'est pas tout à fait exacte, parce que *tādjir* signifie « marchand », alors que *khawādja* est un titre; la nuance est à peu près la même qu'entre « médecin » et « docteur ».

⁽⁵⁾ Ainsi Meninski (capo mercante), Bianchi (riche marchand), Vullers (mercator dives), B. de Meynard (notable commerçant, prévôt des marchands), Dozy (riche négociant), Samy (chef des marchands), Radloff (reicher Kaufmann), etc. Ils donnent aussi à *khawādja* le sens « riche marchand », mais sans la nuance de « chef »; cf. plus loin, p. 349, n. 1.

⁽⁶⁾ Le second est l'iranien *kh(a)wādjak*, dont la consonne finale, conservée dans le pluriel *kh(a)-wādjāgān*, s'est affaiblie en aspirée (*خواجه*) ou transformée en *ā* long (*خواجه*). Le premier n'est qu'un adjectif dérivé de l'autre par adjonction du *yā* relatif persan (*khawādjāgi*) ou arabe (*khawādjaki*); cf. plus haut, p. 289, n. 1, et plus loin, p. 348, n. 6.

à deux reprises dans le texte arabe de ce document, conservé aux archives de Florence⁽¹⁾. La deuxième fois, il est précédé du titre *al-khawādġā*, qui s'entend de lui-même, puisque l'envoyé du sultan était un « riche marchand ». Mais la première fois le secrétaire de la chancellerie du Caire le présente sous une forme un peu plus cérémonieuse : il l'appelle *al-madġlis al-sāmī al-khawādġaki*. On sait que *madġlis* est un « initial », c'est-à-dire un de ces titres d'honneur que la chancellerie conférait aux fonctionnaires et dignitaires du royaume égyptien, comme à certains souverains et personnages étrangers, musulmans ou chrétiens, suivant leur emploi, leur rang et leur importance. Mais les initiaux étant trop peu nombreux pour suffire à marquer tous les échelons de cette interminable hiérarchie, on les faisait suivre par des « épithètes » servant à les nuancer par un nombre presque infini de combinaisons. Parmi ces dernières, les unes sont de simples adjectifs, les autres sont des relatifs de titre, qui se distinguent des premières en ce qu'elles dérivent, par l'adjonction du *yā* relatif, d'un titre de fonction ou de quelque autre terme générique⁽²⁾.

En appliquant ces règles au protocole de l'envoyé de Qāyt-bāy, l'on voit que si l'épithète *sāmī* « élevé » est un simple adjectif classant l'initial *madġlis* au rang hiérarchique ou social correspondant à celui de ce personnage, l'épithète *khawādġaki*, qui est un relatif dérivé du titre *khawādġā*, nuance *madġlis sāmī* en précisant qu'il appartenait au grand commerce. Or c'est bien ce que nous apprennent les manuels de chancellerie du xv^e siècle⁽³⁾. On y lit que *madġlis* est un initial inférieur, qui s'emploie souvent avec l'adjectif *sāmī*⁽⁴⁾ et s'adresse entre autres aux marchands (*tudġġār*)⁽⁵⁾; que le relatif *khawādġaki* est une de ces épithètes, désignant plus spécialement la condition du titulaire, qui précèdent immédiatement le relatif du surnom personnel en *al-dīn* (*laqabu l-ta'rifī*) et que celle-ci, en particulier, s'adresse aux marchands⁽⁶⁾. Enfin, dans une série d'exemples

(1) Voir AMARI, *Diplomi*, p. 212, l. 2 et 4. L'éditeur a traduit « undici = 26 febbraio », sans doute en tenant compte de fait que le jour arabe commence la veille au soir et que la lettre a dû être écrite dans la journée du lendemain; je m'en tiens à la lettre du texte arabe, qui donne le 10.

(2) Voir M C I A, I, index à titre initial, épithète, relatif de titre, etc., surtout p. 440 suiv.

(3) Voir Qalqashandi, V, p. 496 suiv.; VI, p. 97 suiv.; *Diwān*, Pa. 4439, f^{os} 160 a suiv.; je ne cite ici que quelques passages essentiels.

(4) Les manuels distinguent encore un *sāmī* avec le *yā* relatif (*sāmiyyu*) et un *sāmī* simple adjectif; mais je néglige ces minuties.

(5) Voir Qalqashandi, V, p. 497 en bas; *Diwān*, f^o 160 a en bas.

(6) Qalqashandi, VI, p. 117, l. 10, et *Diwān*, f^o 165 a en bas : *mā yaqa'u qabla laqabi l-ta'rifī lladhi huwa l-fulānī au fulānu l-dīnī, wa-huwa l-laqabu l-dāllu 'ala l-waḍ'ī dalālatan khāṣṣatan ka l-khawādġakiyyi lil-tudġġārī* (ces derniers mots dans le *Diwān* seul).

tirés des minutes de la chancellerie, on retrouve plusieurs fois la même épithète, ainsi dans la formule *al-madjlīs al-sāmī al-khawādjaki al-fulāni fulān al-dīn*⁽¹⁾, qui répond exactement au protocole de l'envoyé de Qāyt-bāy, où les trois premiers mots sont suivis, comme ici, par le relatif de son surnom en *al-dīn*⁽²⁾.

Mais si *khawādjaki* est un relatif de titre signifiant « khawadjien », pourquoi les dictionnaires en font-ils l'équivalent de *khawādja*? Cette question nous ramène au n° 104. Le protocole du fondateur débute par *al-khawādjaki al-shamsi*. Ce dernier mot, qui précède immédiatement le nom propre, ne peut être que le *laqab al-ta'rif* ou relatif du surnom Shams al-dīn⁽³⁾; dès lors, *khawādjaki* est aussi un relatif de titre, bien qu'il ne soit pas précédé d'un initial. Ce sont donc deux relatifs « formels », c'est-à-dire dépendant d'un initial fictif et gardant la forme adjectivale, mais devenus en réalité des substantifs⁽⁴⁾. De fait, les manuels de chancellerie emploient déjà *khawādjaki* dans ce sens absolu⁽⁵⁾, qu'on retrouve dans les dictionnaires modernes⁽⁶⁾. Dès lors, il ne reste plus que cette nuance dont j'ai parlé plus haut, que ces dictionnaires semblent faire, mais sans l'expliquer, entre le titre et son dérivé devenu son synonyme; et ici encore je crois retrouver l'action de la langue diplomatique arabe.

La question se pose ainsi : Les relatifs formels devenus substantifs ont-ils la même « valeur » que le titre ou surnom dont ils dérivent? Cette question peut paraître oiseuse en ce qui concerne les relatifs des surnoms en *al-dīn*, car il est certain que dans la langue courante al-Shamsi signifie purement et simplement

(1) Voir Qalqashandi, VI, p. 165 suiv.; *Diwān*, f° 174 a et b.

(2) Ce relatif, qu'Amari a lu الشمى et n'a pas traduit, faute de l'avoir compris, doit se lire الشمسى, de Shams al-dīn. La leçon d'Amari prouve que dans l'original le *sin* est tracé sans les trois dents, comme dans l'écriture courante, et même en épigraphie; cf. note suivante.

(3) Ici comme dans la lettre de Qāyt-bāy le *sin* est tracé sans les trois dents; cf. note précédente.

(4) Sur les relatifs formels, voir plus haut, p. 218, n. 3 et renvois.

(5) Ainsi Qalqashandi, VI, p. 165, l. 3 et 7 d'en bas, et 166, l. 2 et 3; *Diwān*, f° 174 a en bas (deux fois), sous le titre *alqabū l-tudjāri wal-khawādjakiyya* « titres des marchands et des khawādjakis ». L'origine adjectivale de ce mot explique peut-être le pluriel adjectif en *-iyya*, qu'on retrouve dans des mots analogues; ainsi *khāṣṣakiyya*, plus haut, p. 289, n. 1; cf. *atābakiyya* et *qarā-ghulāmiyya* in *JA*, 9^e série, XIX, p. 422, n. 1, etc.

(6) Voir plus haut, p. 346, n. 5 et 6, où j'ai dit que la forme persane paraît formée du *yā* relatif persan; mais c'est peut-être le persan *khawādjāgī* « maîtrise », avec le suffixe accentué des substantifs abstraits. Je ne suis pas assez versé dans l'iranien pour démêler ces nuances, mais il est certain que pour les auteurs des manuels *khawādjaki* est un relatif arabe. Et quand on songe que la langue arabe est la seule qu'emploient, jusqu'à une époque avancée, les inscriptions officielles de l'Asie Mineure, de la Mésopotamie et de la Perse (à part quelques textes poétiques), on peut se demander s'il ne faut pas chercher, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, dans certaines formations persanes et turques, une influence de la langue diplomatique arabe.

Shams al-dīn. Mais les stylistes des chancelleries étaient tenus d'être plus pédants que le vulgaire, car il fallait que chacun reçût d'eux les titres précis convenant à son rang social ou à sa fonction politique ou administrative. Or les auteurs des manuels font grand état d'une théorie suivant laquelle un relatif aurait le même sens que son absolu, mais avec une valeur intensive (*mubālagha*)⁽¹⁾.

Cette règle, qui trahit les méthodes formelles des grammairiens arabes, n'est guère logique. Si la valeur d'un relatif n'est pas la même que celle de son absolu, c'est qu'elle est induite par celle du mot dont il dépend comme adjectif; elle se marquera donc, suivant les cas, par un des signes + ou = ou -, et non par cette constante + que les secrétaires égyptiens s'obstinent à donner au *yā* relatif, comme s'il était par lui-même un talisman⁽²⁾. Mais il est certain qu'en pratique, et bien que leur explication soit peu rigoureuse, ils ont souvent raison, surtout quand il s'agit d'un titre aussi courant que *khawādjā*, qui a perdu par l'usage une bonne partie de sa valeur diplomatique et protocolaire, alors que les initiaux dont dépendait *khawādjaki* l'avaient gardée, parce qu'ils n'étaient pas prodigués à tout venant. Voilà peut-être pourquoi les dictionnaires ont conservé la nuance inexplicée qui m'oblige à cette longue digression. De même que dans la lettre à la seigneurie florentine l'envoyé de Qāyt-bāy est un *madjlīs khawādjaki*, c'est-à-dire plus qu'un simple *khawādjā*, le fondateur du Zamani est un *khawādjaki* sans initial, il est vrai, mais virtuellement supérieur à un simple *khawādjā*; c'est ce que va montrer la suite de ce commentaire.

L. 1-2 : Le fondateur est appelé *khādīm al-ḥudjra al-sharīfa al-nabawīyya* « serviteur de la sainte chambre du Prophète », c'est-à-dire de ce mausolée à coupole qui s'élève dans l'enceinte de la grande mosquée de Médine, et qui renferme les tombeaux de Mahomet et des deux premiers califes⁽³⁾. Or ce titre

(1) Ainsi Qalqashandi, VI, p. 100, l. 4 (*Diwān*, f° 162 a ult.) : *qad ištalahū 'alā an yakūna mā ulḥiqat bihi yā'u l-nasabi arfa'a rubatan mim mā tadjarrada 'anhā* « on s'accorde à donner aux mots (titres et surnoms) un rang plus élevé sous leur forme relative que sous leur forme absolue ». Cet axiome revient constamment sous la plume de ces auteurs, ainsi en ce qui concerne le cas particulier, Qalqashandi, VI, p. 13, l. 7 d'en bas : *al-khawādjā min alqābi akābiri l-tudjājiri l-a'ādjimi. . . . wal-khawādjakiyyu bi-ziyādati kāfin nisbatun ilaihi lil-mubālaghati* « *khawādjā* est un des surnoms des notables marchands persans. . . . et *khawādjaki*, avec adjonction d'un *kāf*, est un relatif formé sur ce mot pour en renforcer la valeur ».

(2) Ainsi la valeur de *royal* dans « Altesse royale » est souvent inférieure à celle de *roi*, qu'elle égale dans « Majesté royale »; ainsi encore une « Majesté shérifienne » vaut plus qu'un simple shérif, etc.

(3) Sur la *ḥudjra* du Prophète, voir Samhūdi et WÜSTENFELD, *Medina*, d'un bout à l'autre, et 'Alī Bahgat in *BIÉ*, 1914, p. 72 suiv.; Qalqashandi, IV, p. 288 et *passim*; *Diwān*, f° 132 b et *passim*; BATANŪNI, *al-Rihla al-ḥidjāziyya*, 2^e éd., Ca. 1329 H., p. 246 suiv. et *passim* (description détaillée de l'état moderne), etc.

semble impliquer qu'il était un eunuque, situation sociale qui ne s'accorde guère avec celle d'un négociant⁽¹⁾. Mais un maître ou un précepteur était aussi un *khawādjā*, et l'éducation des enfants royaux ou de grande famille était souvent confiée à des eunuques. On peut donc interpréter *khawādjaki* dans ce sens, et sans rien changer à ce que j'ai dit sur la forme de ce mot⁽²⁾.

Eunuque ou marchand, Muḥammad est mêlé à l'histoire de Médine, voici à quelle occasion : En 878 (1473-74) le sultan Qāyt-bāy, informé que la grande mosquée de cette ville exigeait des réparations, désigna pour les diriger le *khawādjā* Shams al-dīn Muḥammad ibn al-Zamin, c'est-à-dire le titulaire du n° 104. Il se rendit à Médine et fit installer les chantiers au début de 879. Interrompus durant l'année suivante, les travaux reprurent en 881, l'année même où Muḥammad élevait son hospice à Jérusalem, et il fit alors un nouveau voyage à Médine. Le 13 ramadān 886 (5 novembre 1481), au cours d'un violent orage, la foudre tomba sur la grande mosquée et y alluma un incendie qui la mit en ruines. Qāyt-bāy fit procéder tout de suite aux réparations et désigna de nouveau Muḥammad, qui se rendit à Médine au début de 887; les travaux se prolongèrent jusque vers la fin de 889 (1484)⁽³⁾.

Quand Muḥammad fut-il nommé serviteur de la chambre du Prophète? Puisqu'il porte ce titre en 881 (n° 104), c'est-à-dire l'année où il fit son second voyage à Médine, on peut croire qu'il le reçut alors, ou dès sa première mission. Voici la supposition la plus plausible : Suivant le chroniqueur cité plus haut, Muḥammad était un des familiers (*khawāṣṣ*) du sultan, c'est-à-dire apparemment, un *khāṣṣaki*⁽⁴⁾; or ces familiers étaient souvent désignés pour des missions spéciales et personnelles à leurs maîtres⁽⁵⁾. Muḥammad aurait été envoyé d'abord

(1) Voir *Diwān*, f° 154 a (même forme, avec la variante *shaikhu l-khuddāmi* pour le chef de ces serviteurs) et *passim*; cf. MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 175 b; Samhūdi, p. 148, l. 5 d'en bas, et *passim*; M C I A, I, p. 311, n. 5 fin, etc.; cf. plus haut, p. 330, n. 4.

(2) Il est vrai qu'Ibn iyās l'appelle marchand (*tādjir*); bien qu'il puisse s'être laissé égarer par le double sens de *khawādjā*, je pense qu'il a raison, puisqu'il écrivait peu après.

(3) Voir Samhūdi, p. 149, l. 6, 157, l. 8 et 17, 158, l. 2 d'en bas, et *passim*; WÜSTENFELD, *Medina*, p. 89 à 98; 'ALĪ BAḤGAT, *loc. cit.*, *passim*; Ibn iyās, II, p. 209 *ult.* suiv.; cf. 181, l. 4 d'en bas, 198, l. 3, et *passim*. Ces auteurs l'appellent le *khawādjā* Shams al-dīn (ou al-Shamsi) Muḥammad ibn al-Zamin, et Ibn iyās, II, p. 278, l. 1, le fait mourir à Médine à la fin de 897 (1492). Sur ses constructions à la Mecque, voir Quṭb al-dīn in WÜSTENFELD, *Chroniken*, III, p. 225, l. 4, et *passim*; IV, p. 290 suiv.; Anon. Pa. 1847, f° 80 a en bas. Le premier l'appelle le marchand (*tādjir*), le *khawādjā* Shams al-dīn Muḥammad ibn 'Umar, nommé communément Ibn al-zamin.

(4) Sur ce titre et sa fonction, voir plus haut, p. 289, n. 1.

(5) Ainsi *Diwān*, f° 123 b : *wa-yatawadjjahūna* (var. *yudjahhazūna* in Khalil-Ravaisse, p. 115 *ult.*) *fi l-muhimmāti l-sharifati* « ils sont envoyés en mission pour les affaires importantes du sultan ». In

à Médine, comme un familier distingué par son maître, et à la suite de sa première mission il aurait reçu le titre qu'il porte officiellement l'année de son deuxième voyage.

Quoi qu'il en soit, c'est en mission spéciale que Muḥammad a débuté à Médine avant de s'y fixer pour y mourir en 896. Entre temps, ce serviteur de la chambre du Prophète réside sans doute au Caire, comme Djauhar Qunuqbāyi, le chef des serviteurs du Haram de Médine (n° 99). Il semble donc qu'il y eût alors, pour les villes saintes, des fonctionnaires égyptiens *in partibus*, et ce fait refléterait bien la politique des Mamlouks dans ces villes. J'ai montré que le protectorat de l'Égypte veillait à ménager les susceptibilités des chérifs et de leurs remuants administrés⁽¹⁾. Il est vrai que depuis le sultan Barsbāy, l'administration politique du Hidjāz était exercée de fait par un gouverneur égyptien; mais il résidait à Djedda, et les chérifs avaient gardé la direction des affaires locales. Parmi ces dernières, la garde et l'entretien des sanctuaires devaient leur tenir particulièrement à cœur, et l'on comprend que malgré la tutelle de plus en plus étroite exercée par l'Égypte sur les villes saintes, les sultans mamlouks aient été tenus jusqu'à la fin de conserver un caractère exceptionnel ou provisoire à leur ingérence. Dès lors, il n'est pas oiseux de constater que sous Qāyt-bāy, des titulaires de fonctions relatives au sanctuaire de Médine les exerçaient sous la forme discrète de missions temporaires ou de charges honorifiques⁽²⁾.

GOLUBOVICH, *Serie*, p. 164, l. 9, 174, l. 10, et 176, l. 12, les khāṣṣakis sont nommés à propos de missions spéciales à Jérusalem au xv^e siècle, à côté des barīdis ou courriers; cf. plus loin, n° 190.

⁽¹⁾ Voir *MCIA*, I, p. 413 suiv.; cf. SNOUCK, *Mekka*, I, p. 45 à 102.

⁽²⁾ Né en Égypte et fixé à Médine, Samhūdi s'y trouvait en 879, lors de la première mission de Muḥammad. Comme il était très versé dans l'histoire et l'archéologie de la grande mosquée, il fut convoqué à une délibération de notables touchant un point délicat du programme des travaux. En plein régime autocratique, ce premier trait n'est pas banal et fait songer à nos conseils de commune ou de fabrique, pour la réparation d'une cathédrale. Mais Samhūdi jugea prudent de ne pas assister à cette séance, parce qu'il était, sans doute en qualité d'Égyptien, en relations amicales avec l'envoyé du sultan; or cela déplaisait aux Médinois, qui auraient désiré voir la direction des travaux confiée à un architecte de leur ville; voir WÜSTENFELD, *Medina*, p. 90. Ne dirait-on pas un « Comité de restauration » de province, jaloux de ses droits en face de l'architecte ou de l'inspecteur du gouvernement?

MADRASA DE MALIK ASHRAF QĀYT-BĀY (ASHRAFIYYA)⁽¹⁾.

ACHEVÉE EN 887 H.

Ce vaste édifice borde à l'ouest l'esplanade du Ḥaram, au nord du Bāb al-silsila, et fait saillie sur l'alignement du portique⁽²⁾.

Bien qu'il soit désaffecté et fort ruiné, l'on peut encore en dégager l'esprit général et rétablir les grandes lignes de la construction primitive. Le temps m'a manqué pour le faire sur place et je ne l'ai tenté qu'après mon retour, en comparant mes souvenirs et quelques notes rapides aux inscriptions et aux auteurs. Ainsi la concordance frappante de tous ces témoignages m'est apparue alors qu'il n'était plus temps de vérifier sur les lieux les résultats de cette étude. Toute imparfaite qu'elle est, je la résume ici en vue d'un travail définitif, basé sur une exploration méthodique et sur des relevés complets.

Du sud au nord, l'Ashrafiyya s'étend depuis le Bāb al-sakīna ou al-salām, soit le portique nord du Bāb

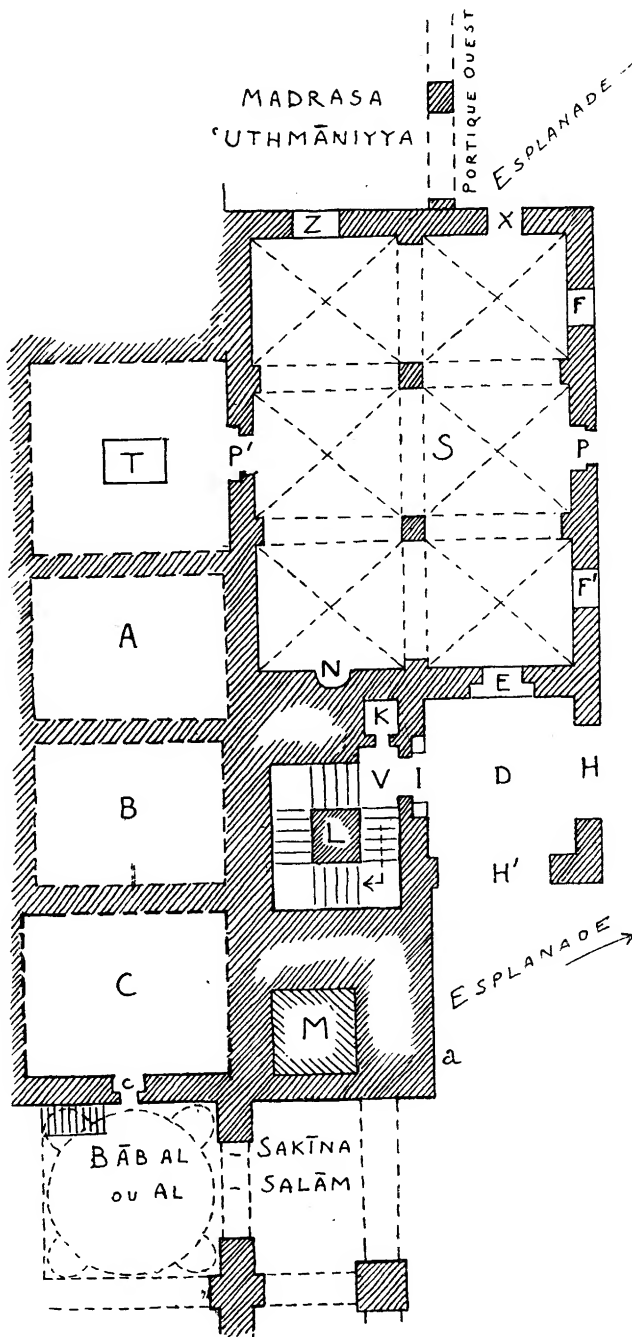


Fig. 61. — Plan de l'Ashrafiyya (rez-de-chaussée).

⁽²⁾ Voir tous les plans du Ḥaram, surtout de Vogüé, *Temple*, pl. XVII, avec un plan sommaire de l'Ashrafiyya, sans légende.

⁽¹⁾ Et aussi Sultāniyya chez le chroniqueur, parce qu'elle a été fondée par le sultan régnant. C'est le *παλάτιον λεγόμενον τοῦ σουλτάνου* de Chrysanthe (1726) in TOBLER, *Topographie*, I, p. 632, n. 4; cf. plus haut, p. 260, n. 3. SCHICK, *Tempelplatz*, p. 42 en bas, l'appelle « Moschee Othman », sans expliquer ce nom, qui provient peut-être d'une confusion avec la 'Uthmāniyya voisine (n° 97). Après Sauvaire (relevés inédits), j'ai noté aussi en 1894 le nom de Zāwiyat al-takarni, mais j'ai oublié d'en demander l'origine et l'orthographe exacte.

al-silsila (p. 109, n. 1), jusqu'à la madrasa 'Uthmāniyya (n° 97). Le rez-de-chaussée comprend une grande salle S (fig. 61)⁽¹⁾, que des arcs retombant sur les murs latéraux et sur deux gros piliers centraux divisent en six travées voûtées en arêtes. A l'est, sur l'esplanade, une porte P s'ouvre dans la travée du milieu, et deux fenêtres grillées F et F' éclairent les travées nord et sud. Porte et fenêtres ont un linteau droit surmonté d'un arc de décharge aux claveaux bigarrés (*ablaq*), comme les blocs d'assise de leurs montants (pl. LXXXII en haut)⁽²⁾. Le haut de ces trois travées est éclairé par trois fenêtres à arc brisé surmontant la porte P et les fenêtres F et F'. La travée sud-est prend encore jour au sud⁽³⁾ par une fenêtre E⁽⁴⁾. La travée sud-ouest a une niche de qibla N, creusée aussi dans sa face sud et décorée d'un beau revêtement de marbre polychrome. Une porte P', percée dans la face ouest de la travée médiane ouest, éclaire faiblement une chambre funéraire carrée, au centre de laquelle gît un grand tombeau T, couvert de draperies⁽⁵⁾. Au sud s'étendent les chambres A, qui renferme des livres, B (tombeau de Muḥammad al-Yamani) et C, dont la porte d'entrée c s'ouvre au sud sous le portique du Bāb al-salām⁽⁶⁾. A l'est de C la base invisible du minaret M (n° 175) surgit des murs qui l'entourent de tous côtés.

A l'angle sud-est de la saillie sur l'esplanade s'élève un beau porche D, sous lequel on pénètre par deux hautes arcades brisées H et H'⁽⁷⁾; il est couvert d'une voûte aux arêtes multiples et d'un profil compliqué. Dans sa face nord s'ouvre la fenêtre E, couronnée par un encorbellement en alvéoles; à l'ouest s'élève un portail I (pl. LXXXIII à gauche)⁽⁸⁾. Du petit vestibule V un escalier L à section carrée conduit au premier étage en R (fig. 62)⁽⁹⁾. D'ici l'on peut gagner au sud l'escalier à vis qui monte au sommet du minaret M, ou passer à l'ouest, par la porte P, sur la terrasse barlongue T, entourée de murs élevés qui lui donnent l'aspect d'une cour (pl. LXXXIII à droite)⁽¹⁰⁾.

(1) D'après un croquis de 1914, complété par mes souvenirs et la description du chroniqueur.

(2) Vue prise de la terrasse de la Şakhra et montrant le sommet de ces trois baies à droite en bas, et sous le ciel, les restes de la madrasa, décrite plus loin.

(3) Sous le porche D, décrit plus loin.

(4) J'ai marqué encore, d'après le chroniqueur cité plus loin, p. 367, n. 3, une porte X et une fenêtre Z dans le mur nord des deux travées nord; détail à vérifier sur place.

(5) J'ai noté en 1914 que c'est le tombeau du Muḥammad Khalili, comme dans le plan de Vogüé; cf. note suivante.

(6) C'est sur le linteau de cette porte qu'est gravé le n° 87; cf. plus haut, p. 293, n. 3, et plus loin, le commentaire. Sauvaire et mes notes de 1894 semblent placer ici la turba de Khalili; cf. note précédente et plus loin, première note au n° 107.

(7) On voit l'arcade H, pl. LXXXII en haut, derrière la couplette de la Birkat ghaghandj (n° 191), et aussi, avec l'arcade H' en raccourci, pl. LXXXI à droite, entre les deux colonnes de la colonnade sud-ouest (n° 187).

(8) Vue prise sous l'arcade H, le portail en face avec le P. Jaussen, et la banquette de la fenêtre E à droite en bas. Ce beau morceau d'architecture, du meilleur style Qāyt-bāy, est défiguré par une peinture grossière dont les couleurs criardes cherchent à imiter, comme au Caire, l'alternance des couleurs naturelles de la pierre (*ablaq*).

(9) D'après mes souvenirs et la description du chroniqueur.

(10) Vue prise de l'angle nord-ouest de T.

Aujourd'hui T n'a d'autre issue que les portes P et A⁽¹⁾; la porte B (plus loin, p. 368) est murée et couverte de décombres, et les grandes baies, encadrées de belles pierres de taille et

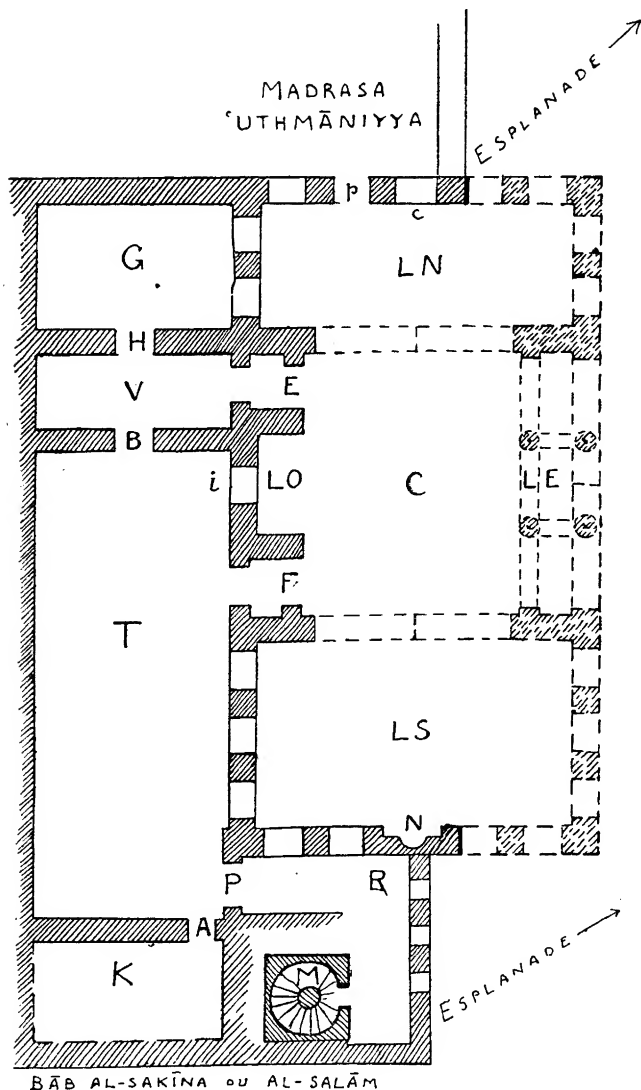


Fig. 62. — Plan de l'Ashrafiyya (premier étage).

les claveaux ont des joints festonnés. Dans les murs de ces trois iwāns s'ouvraient une rangée

(1) Celle-ci se voit, même planche, à côté de la porte P; cf. plus loin, p. 370, n. 6.

(2) Le jour où je suis monté sur ce mur, je n'avais pas d'échelle pour descendre dans la madrasa; j'ai dû me borner à y jeter un coup d'œil et à relever à la jumelle les inscriptions coraniques données à la fin de ce chapitre. La planche LXXXII en haut montre, à droite du minaret et au-dessus de la salle S, la longue face est de ce mur dérasé qui borde la madrasa à l'ouest; au-dessus du porche D et presque sous le minaret, on voit en raccourci la partie conservée du mur sud, en retour d'équerre; cf. plus loin, p. 368, n. 7.

(3) Cf. plus haut, p. 278.

(4) Cf. plus loin, p. 369, n. 3.

(5) On la voit, même planche, au-dessus du porche D; cf. plus loin, p. 368.

d'un décor d'entrelacs, percées autrefois dans le mur est, ont été bouchées par une maçonnerie grossière (même planche, à gauche et sous le minaret). Mais en grimpant sur ce mur on découvre, de l'autre côté, une terrasse beaucoup plus vaste que T, qui couvre la salle S et le porche D; cette terrasse et les murs qui la bordent à l'ouest, au nord et au sud sont tout ce qui reste de la madrasa proprement dite, c'est-à-dire de la partie de l'Ashrafiyya bâtie sur plan cruciforme⁽²⁾.

Ce plan comportait une cour centrale G, à ciel ouvert ou couverte d'une légère toiture⁽³⁾, et entourée de quatre iwāns d'inégale grandeur. Les deux iwāns principaux LN et LS occupaient toute la largeur du plan, débordant sur l'ouverture de leur grand arc; en outre, le iwān sud ou qibli LS était plus profond que le iwān nord LN⁽⁴⁾. La niche de qibla N, creusée au milieu du mur sud du iwān LS, existe encore⁽⁵⁾. Le iwān latéral ouest LO se creusait entre deux massifs de maçonnerie renfermant les portes E et F, à linteau droit surmonté d'un arc de décharge dont

de baies, portes ou fenêtres, aujourd'hui murées, que couronne un arc brisé. Des entrelacs et des rinceaux décoraient les écoinçons de ces arcs, et sur leur sommet courait un large bandeau d'inscription⁽¹⁾.

Ces dispositions offrent une étroite analogie avec celles des madrasas du Caire à l'époque de Qāyt-bāy. Pour s'en assurer, il suffit de jeter un coup d'œil sur les plans publiés dans les manuels d'art arabe et dans les fascicules du Comité, puis de comparer la planche LXXXII en haut avec des vues de l'intérieur des madrasas cairotés. La ressemblance est si frappante qu'on est tenté de classer l'Ashrafiyya parmi les monuments égyptiens; or on va voir qu'elle fut bâtie par un habile architecte chrétien du Caire, envoyé tout exprès par le sultan.

Quant au liwān latéral est LE, il offrait une disposition très originale, peut-être unique, dont le chroniqueur arabe et le pèlerin d'Ulm ont été vivement frappés. D'après le premier (plus loin, p. 369), ce liwān formait une *ṭārīma*, c'est-à-dire un pavillon, un belvédère ou une loggia⁽²⁾, qui s'ouvrait sur le Ḥaram par trois arcades retombant sur deux colonnes de marbre. Ce dispositif ressemblait donc à celui de ces salles égyptiennes qui s'ouvrent sur la rue ou sur une cour intérieure par deux ou trois arches brisées retombant sur une ou deux colonnes⁽³⁾. Il n'est guère employé dans les monuments religieux⁽⁴⁾, sauf à Jérusalem, au bord du Ḥaram, où plusieurs loggias de ce type s'ouvrent encore sur un des plus beaux panoramas de l'Orient⁽⁵⁾; l'architecte égyptien de l'Ashrafiyya s'est donc inspiré ici d'une tradition locale.

Le chroniqueur, il est vrai, ne précise pas que les arcades s'ouvraient à l'est et sur le Ḥaram; mais si elles avaient régné sur la cour à l'ouest, avec un mur plein sur le Ḥaram, tout l'effet du dispositif eût été perdu. Au reste, le pèlerin d'Ulm est ici plus précis que le chroniqueur⁽⁶⁾. Il traverse le chantier des décorateurs, où il admire, dans les parois couvertes de marbres polychromes et de peintures, des fenêtres vitrées éclairant l'édifice. Puis il s'avance jusqu'au bord du mur qui surplombe l'esplanade, et contemple d'ici la vue du Ḥaram et de la Ṣakhra par de hautes et vastes fenêtres qui n'étaient pas encore garnies de verre. Si je comprends bien ce passage, les fenêtres vitrées sont celles des liwāns et de la cour, et les fenêtres béantes par lesquelles il admire la vue, ce sont les arcades de la loggia ouverte sur le Ḥaram. Il croit qu'elles ne sont pas encore garnies de verrières, parce qu'autour de lui les décorateurs n'ont pas achevé leur travail; je crois plutôt qu'elles devaient rester béantes,

(1) Ces détails se voient sur l'épreuve originale (même planche), ainsi que la retombée des arcs détruits des trois liwāns, marquée par un léger encorbellement en alvéoles.

(2) Voir les textes cités par Dozy, *Supplément*, s. v. *طارية*; cf. *ṭārīma* « belvédère au sommet d'une maison » in LANDBERG, *Dialectes de l'Arabie méridionale*, Lei. 1901, I, p. 399, et *ṭarma* « halle ou portique sur colonnes de bois, auvent » in SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 159 et *passim*.

(3) Voir plus haut, p. 237, n. 4 et sources citées.

(4) La loggia de l'école primaire (*kuttāb*) qu'on plaçait à cette époque au-dessus de la fontaine (*sabil*), dans un angle des madrasas cairotés, est d'un autre type et a un caractère civil plutôt que religieux; voir *M C I A*, I, p. 432 et *passim*.

(5) Voir pl. LXIV en haut, LXVI à droite, LXXXVII à gauche et LXXXVIII en bas; pour le panorama, pl. XLIII en haut et CVI suiv.

(6) Voir son texte plus loin, p. 371, n. 2 (in illo pariete. . . . et ad ipsum templum); cf. Nābulusi cité plus loin, p. 372, n. 3.

comme dans les autres loggias⁽¹⁾. Quoiqu'il en soit, il est évident que Fabri décrit ici une haute arcature ouverte sur le Haram. Mais si elle avait été simple, il semble que le chroniqueur eût employé un autre terme que *tārīma*, qui paraît désigner une construction spacieuse, c'est-à-dire à trois dimensions. Voulant ménager la vue, l'architecte ne pouvait élever ici un petit *līwān* L E pareil à L O, qui s'appuie sur de gros murs pleins et que flanquent les deux portes E et F conduisant à des chambres par derrière. Mais pour ne pas sacrifier tout à fait la symétrie, et pour appuyer les murs en retour dans les angles de la cour C, il a dû, semble-t-il, doubler cette colonnade extérieure par une autre intérieure et parallèle à la première; c'est le parti que j'ai choisi (fig. 62), en reliant les quatre colonnes, deux à deux, par deux courts arceaux perpendiculaires aux six autres.

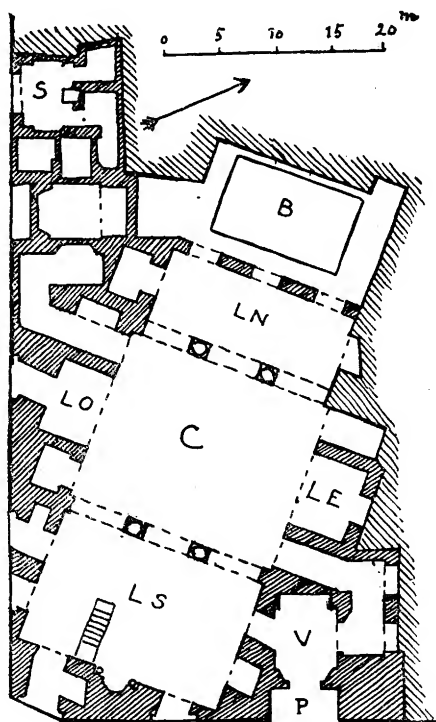


Fig. 63. — Plan de la Muzhiriyya.

Ce dispositif, il est vrai, nous éloigne beaucoup du plan cruciforme régulier. Mais les architectes orientaux, avec leur étonnante souplesse d'esprit, ne craignaient pas d'interpréter librement un principe. Dans leurs mains le plan cruciforme a subi, précisément à cette époque, de nombreuses déformations dictées par l'assiette de l'édifice, la nature des matériaux ou l'effet décoratif à produire⁽²⁾. Or l'arcature que je rétablis ici sur la cour se retrouve identique dans un monument de la même école, exactement contemporain de l'Ashrafiyya : je veux parler de la Muzhiriyya du Caire, achevée en 885 (1480-81)⁽³⁾. Il est vrai qu'ici (pl. LXXXII en bas, fig. 63 et 64)⁽⁴⁾ ce sont les deux *līwāns* principaux L N et L S qui s'ouvrent sur la cour C par trois arceaux retombant sur deux colonnes; mais cette variante s'explique d'elle-même. La Muzhiriyya bordant deux ruelles étroites et bruyantes, il s'agissait ici de ménager, non la vue au dehors comme à Jérusalem, mais le silence au dedans. En bordant d'une arcature les grands *līwāns* plutôt que les petits, l'architecte obéissait à des motifs d'ordre technique. La largeur des premiers, qui ne mesurent pas moins de 18 mètres d'ouverture, est considérable par rapport à leur hauteur. Pour bander ici un arc unique et brisé pareil à celui des grandes madrasas cairotés, et pour le boucler à la clef, il eût fallu surélever beaucoup un édifice qui, malgré son charmant décor, n'est qu'un monu-

(1) Du moins les entre-colonnements; pour les tympans, voir plus loin, p. 369, n. 5.

(2) Voir plus haut, p. 277, n. 1 et renvoi.

(3) Voir *MCI A*, I, p. 505 suiv. et 535, n. 3; *Comité*, VIII (1891), p. 92 suiv.; XIV, appendice, p. v suiv., et *passim* (*Index*, p. 4 suiv.). La coïncidence est si frappante qu'on se demande si les deux édifices ne sont pas du même architecte, puisque celui de l'Ashrafiyya était égyptien.

(4) Ces deux dernières d'après *Comité*, VIII, pl. I et II. Voici la légende du plan (fig. 63) : B, bassin aux ablutions; C, cour; L E, L N, L O et L S, les quatre *līwāns*; P, portail d'entrée; S, sabil; V, vestibule.

ment de second ordre⁽¹⁾. Dès lors, cette élégante solution permettait d'utiliser pour les liwāns tout le terrain disponible, sans augmenter le cubage et le prix du gros œuvre⁽²⁾.

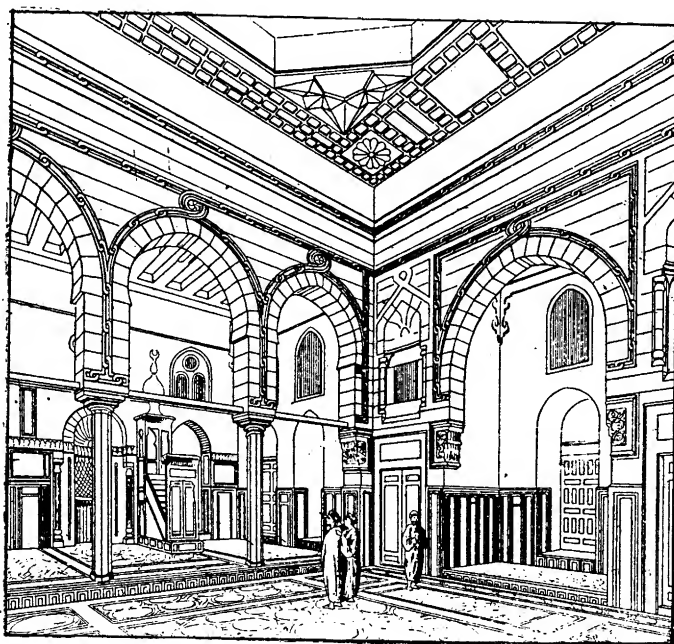


Fig. 64. — Intérieur de la Muzhiriyya.

Cette observation suggère l'hypothèse qu'à l'Ashrafiyya les deux liwāns principaux étaient aussi bordés d'une arcature. Ici en effet, par une disposition peut-être unique, la madrasa règne au premier étage et sur un rez-de-chaussée déjà fort élevé⁽³⁾. Dès lors, l'ouverture des grands liwāns exigeait peut-être, pour un arc unique, une hauteur incompatible, sinon avec les ressources royales, du moins avec l'harmonie des proportions de l'édifice. Toutefois, observant que la hauteur des toitures a frappé Nābulusi (cité plus loin, p. 372, n. 3 fin), et que cette ouverture, d'après mon croquis, est plus faible que celle du côté est, j'ai rétabli ici deux arcs uniques, dont la symétrie alternait avec la symétrie plus libre des petits liwāns, comme à la Muzhiriyya, mais en sens inverse⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Ainsi le plus grand arc du Caire, celui du liwān qibli de la madrasa de Ḥasan, mesure environ 21 mètres d'ouverture, soit trois seulement de plus que celui de la Muzhiriyya, et ce monument est célèbre par sa hauteur, mais aussi par son coût énorme. L'arc du liwān qibli de la madrasa de Barqūq (en ville) n'a guère plus de 10 mètres d'ouverture, et ce monument est bien plus considérable que la Muzhiriyya.

⁽²⁾ Elle est indiquée, mais non justifiée, in *Comité*, VIII, p. 93.

⁽³⁾ Ce dispositif, qu'on appelle *mu'allaq* « suspendu », existe bien dans plusieurs madrasas cairottes, ainsi *MCIA*, I, p. 40, n. 2, 156, n. 4, et 314, n. 1; mais je n'en connais pas d'aussi élevée au-dessus du sol, ni reposant sur une salle voûtée de pareille envergure.

⁽⁴⁾ Les encorbellements en alvéoles signalés plus haut, p. 355, n. 1, ne fournissent pas d'indice à ce sujet, car à la Muzhiriyya il y en a de pareils, et aux arceaux triples des liwāns principaux et aux arcs uniques des liwāns latéraux.

105

ANCIENNE ASHRAFIYYA. 875 H. — Sous le portique du Bab al-sakīna, bandeau régnant à mi-hauteur du mur nord, au-dessus de la porte *c* (fig. 61) et de trois

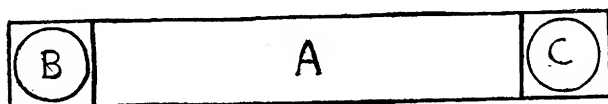


Fig. 65. — Disposition du n° 105.

petites fenêtres carrées, à environ 6 mètres du sol⁽¹⁾; dimensions environ 160 × 25. Le bandeau (fig. 65) comprend une longue partie centrale A, soit une ligne en naskhi mamlouk à grands caractères, maigres et serrés; un cartouche B à gauche, avec cinq courtes lignes du même type à très petits caractères; un cartouche C à droite, renfermant des armoiries (fig. 66). Inédite (copie 1894, revue en 1914).

A أمر بإنشاء هذه المدرسة الشريفة مولانا
السلطان الملك الأشرف أبو النصر قايتباي
عز نصره B (1) بتاريخ مستهل شهر ربيع الأول
(2) سنة خمس وسبعين وثمانى (sic) مائة وذلك في
(3) أيام مولانا المقر الأشرف الناصرى سيدي

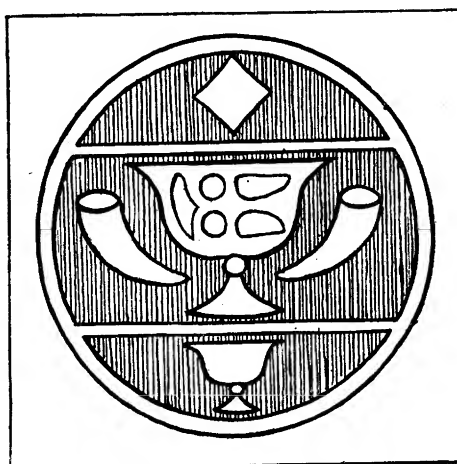


Fig. 66. — Cartouche joint au n° 105.

محمد (4) الخازندار ناظر الحرمين الشريفين (5) عظم الله شأنه C (cartouche à armoiries).

A ordonné la construction de cette madrasa royale notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy, que sa victoire soit glorieuse! A la date du 1^{er} du mois de rabī I^{er} de l'année 875 (28 août 1470). Et elle a été achevée sous l'administration de notre maître, Son Excellence Nāṣir al-dīn monseigneur Muḥammad, le trésorier, l'intendant des deux ḥarams sacrés, qu'Allāh lui donne une situation considérable!

106

NOUVELLE ASHRAFIYYA. 887 H. — Bandeau des piédroits du portail I (fig. 61), sous le porche D, à droite (A) et à gauche (B) de la porte⁽²⁾. Une ligne du même

(1) Soit au-dessus du n° 87 et au-dessous du n° 39.

(2) Appelée Bāb al-ma'dana, parce qu'elle conduit au minaret M.

type; mêmes caractères, mais plus grands et défigurés par le badigeon, points et signes. Inédite; voir pl. LXXXIII à gauche (cliché 1914).

(A) أمر بإنشاء هذه المدرسة المباركة الإمام الأعظم والملك المكرّم السلطان
الملك الأشرف (B) أبو النصر قايتباي عز نصره وكان الفراغ من ذلك في شهر
رجب الفرد سنة سبع وثمانين وثمانمائة.

A ordonné la construction de cette madrasa bénie le très grand imām et le prince magnifié⁽¹⁾, le sultan al-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy, que sa victoire soit glorieuse! Et la construction a été achevée dans le mois de radjab l'unique de l'année 887 (août-septembre 1482).

Le n° 106 est sculpté sur la porte principale de l'Ashrafiyya, et l'on va voir que suivant le chroniqueur la construction fut achevée précisément en radjab 887; son cas est donc bien clair, puisque dans la règle les dates épigraphiques marquent la fin des travaux. Mais le n° 105 remonte à douze ans plus tôt et décore un mur qui semble, à première vue, n'avoir aucun rapport avec l'Ashrafiyya. Cette inscription lui appartient-elle aussi? Le chroniqueur va répondre dans plusieurs passages qui résument clairement l'histoire un peu compliquée de cet édifice⁽²⁾.

Dans la description des monuments religieux, p. 387, l. 7 d'en bas (143) suiv. : « Près de la Baladiyya (n° 87) s'élève la madrasa royale du sultan (Malik) Ashraf, à l'intérieur du Ḥaram et dans le voisinage du Bāb al-silsila; voici ce qui donna lieu à sa construction : L'émir Ḥasan Zāhiri avait bâti l'ancienne madrasa, pour Malik Zāhir Khushqadam; après la mort de ce prince il pria Malik Ashraf Qāyt-bāy d'en accepter l'hommage. Celui-ci y consentit et donna son nom à la madrasa, où il installa un shaikh, des soufis et des juristes, en leur assignant des traitements. Dans la suite, en l'année 880, Qāyt-bāy vint à Jérusalem et il ne la trouva pas à son goût; en conséquence, il envoya en 884 un familier (*khāṣṣaki*) avec l'ordre de la démolir et de la rebâtir sur un plan plus vaste, en y comprenant d'autres constructions. On commença à creuser les fondations de la madrasa actuelle le 14 sha'bān 885 (19 octobre 1480). Les architectes se mirent à l'œuvre et la construction fut achevée en radjab de l'année 887 (août-septembre

(1) Sur ce double titre des derniers Mamlouks, voir *M C I A*, I, p. 46 et *passim*.

(2) Je les traduis dans l'ordre du livre, en soulignant les mots les plus importants pour ce commentaire.

1482)⁽¹⁾. On en couvrit la toiture (avec des feuilles) de plomb solidement ajustées », etc.

Dans la biographie du sultan Khushqadam, p. 445, l. 8 d'en bas (258 en bas) : « L'émir Ḥasan Zāhiri fut nommé intendant des deux ḥarams. C'est lui qui bâtit pour Malik Zāhir Khushqadam, dans le voisinage du Bāb al-silsila, la madrasa qui devait revenir à notre maître Malik Ashraf Qāyt-bāy, et dont je raconterai plus loin l'histoire. »

Dans le tableau des gouverneurs et des intendants, p. 615, l. 9 d'en bas (280) : « L'émir Ḥasan Zāhiri . . . fut nommé intendant . . . en djumādā II 869 (février 1465) et il exerça cette charge jusqu'à l'avènement de Qāyt-bāy (6 radjab 872 ou 31 janvier 1468). Alors il fut révoqué et il ne rentra pas en fonction jusqu'à sa mort, qui eut lieu avant 880. » Ici l'auteur ne parle pas de la madrasa; mais il faut retenir ces deux dates.

Les passages suivants sont empruntés à la chronique du règne de Qāyt-bāy; la plupart d'entre eux n'ont pas été traduits par Sauvaire :

P. 618, l. 3 d'en bas (vers la fin de 872) : « L'émir Ḥasan Zāhiri, l'intendant, avait construit à ses frais, pour Malik Zāhir Khushqadam, une madrasa assise sur le dos du portique (*'alā zahri l-riwāqi*) avoisinant le minaret du Bāb al-silsila (n° 175) du côté du nord. Mais Khushqadam mourut après l'achèvement du gros œuvre (*'uqūdihā*)⁽²⁾, (p. 619) et avant qu'on eût complété les aménagements intérieurs (*al-quṣārati*)⁽³⁾ et posé les huisseries (*'amali l-abwābi l-khashabi*). Révoqué de sa charge et rentré au Caire, l'émir Ḥasan exposa au (nouveau) sultan qu'il avait bâti la madrasa à ses frais et qu'elle restait sa propriété, puis il le pria d'en accepter l'hommage et de lui donner son nom. Qāyt-bāy y consentit et il fit inscrire son nom sur la porte de l'édifice. Il était du même type (*'alā ḥukmi*) que les autres madrasas entourant le Ḥaram, et l'on y accédait par la porte par laquelle on monte (aujourd'hui) au minaret⁽⁴⁾. Ses installations (*'imāratuhā*) ressemblaient (*'alā hai'ati*) à celles des autres madrasas de Jérusalem, c'est-à-dire qu'elles étaient fort simples (*laisa fihā kabīru amrin*). Elles comprenaient une salle de réunion (*madjma'*), un lit de repos (*ṭāriqa*)⁽⁵⁾ et une chambre séparée (*khahwa*)

⁽¹⁾ Cette phrase empruntée à Sauvaire (p. 144), n'est pas dans le texte du Caire.

⁽²⁾ Le mot *'aqd*, plur. *'uqūd*, se dit non seulement des voûtes, mais de tous les travaux de taille et de maçonnerie (Dozy); le sens adopté ici ressort clairement du contexte.

⁽³⁾ Le mot *quṣāra*, qui est parfois synonyme de *maqṣūra* (Lane), me paraît avoir ici le sens collectif de « cloisonnage ».

⁽⁴⁾ Soit le portail I (fig. 61); cf. plus haut, p. 353 et 359, et plus loin, p. 368.

⁽⁵⁾ Voir KAZIMIRSKI, *Dictionnaire* (espèce de siège), et LANE, *Lexicon* (a small couch for one person).

pour le shaikh, (le tout) au-dessus du portique du Ḥaram. Vis-à-vis, vers l'ouest, s'étendait une cour ou terrasse (*sāḥa*), assise sur le dos (*'alā zahri*) du *ḥiwān* de la madrasa *Baladiyya* (n° 87), et où se trouvaient quelques cellules (*khalāwī*). L'escalier (*sullam*) par lequel on accédait à la madrasa et au minaret était étroit et raide⁽¹⁾. »

P. 620, l. 14 : « En cette année (873) l'émir Birdibak Tādji, l'intendant des deux ḥarams⁽²⁾, s'occupa d'achever la construction (*'imāra*) de la madrasa qui avait pris le nom du sultan, comme je l'ai raconté plus haut. On y posa les huisseries et l'on y étendit des tapis. Le shaikh y tint séance . . . en radjab⁽³⁾. »

P. 624, l. 3 d'en bas : « En cette année (876) le sultan confirma le shaikh à la direction (*mashikha*) de l'ancienne madrasa bâtie par l'intendant Ḥasan, ainsi que je l'ai raconté. C'est celle qui a été détruite (depuis) et remplacée par la madrasa *Ashrafiyya*, qui s'élève aujourd'hui sur le bord du Ḥaram⁽⁴⁾. »

P. 628, l. 16 : « En cette année (877) le sultan attacha à sa madrasa de Jérusalem des soufis et des juristes; il lui assigna des waqfs dans la ville de Ghazza, et fixa à soixante le nombre des soufis⁽⁵⁾. . . . Dans la suite toutes ces installations furent supprimées, quand le sultan prit le parti de démolir la madrasa, comme je le raconterai tout à l'heure. »

P. 647, l. 13 : « Le sultan (parti d'Hébron la veille) arriva à Jérusalem le lundi 27 radjab 880 Il entra dans la ville à l'heure de la prière de midi et descendit dans son ancienne madrasa, celle qui a été détruite (dès lors). Quand il la vit, il ne la trouva pas à son goût, et c'est le motif pour lequel elle fut démolie et remplacée par la madrasa actuelle. Après la prière de l'après-midi, il prit place au bord de (*'alā*) sa madrasa, à la fenêtre qui regarde vers l'est », etc.

(1) Suit le nom du shaikh nommé à la direction (*mashikha*); je le laisse en blanc, ici et dans les passages suivants, parce qu'il n'est pas indispensable au commentaire. Suyūṭi, Be. 6099, f° 31 a, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 268 (22), signale en passant la madrasa royale du sultan (Malik) Ashraf, au nord de la Baladiyya, c'est-à-dire ce premier édifice après la donation du fondateur au sultan, puisqu'il écrivait en 875 (1470).

(2) Nommé à cette charge à l'avènement du sultan, pour remplacer Ḥasan Zāhiri; voir Mudjir al-dīn, p. 618, l. 9; Ibn iyās, II, p. 94, l. 19.

(3) Suit le récit de l'inauguration : leçon du shaikh sur le verset C, ix, 18 (fréquent dans les textes de construction), repas public, etc.

(4) Suit le récit de la cérémonie qui eut lieu à cette occasion au Caire, un samedi de ṣafar. Le shaikh revint à Jérusalem en muḥarram 877, porteur du brevet du sultan; voir p. 626, l. 16.

(5) Suivent le tableau des traitements alloués aux soufis, aux élèves (*ṭalaba*) et au shaikh, quelques détails sur le personnel subalterne, et le récit de l'inauguration, qui eut lieu en djumādā II.

P. 656, l. 12 : « *Récit de la construction de la madrasa Ashrafiyya portant le nom du prince régnant notre maître le sultan Malik Ashraf Qāyt-bāy*⁽¹⁾ : J'ai raconté que l'émir Ḥasan Zāhiri avait bâti l'ancienne madrasa pour Malik Zāhir Khushqadam, puis qu'après la mort de ce prince il avait prié le sultan Qāyt-bāy d'en accepter l'hommage; que celui-ci y avait consenti et qu'elle avait pris son nom; qu'il y avait attaché un shaikh, des soufis et des juristes, et leur avait alloué des traitements; enfin que le sultan, venu à Jérusalem en 880, ne l'avait pas trouvée à son goût. Or en l'année 884, le mercredi 3 rabī' II, arriva ici⁽²⁾. . . . un familier (*khāṣṣaki*) chargé de faire démolir ladite madrasa et de la rebâtir sur un plan plus vaste, en y comprenant d'autres constructions. . . . mais la démolition ne fut pas encore entreprise à cette époque. Le dimanche 24 sha'bān de l'année 885 on se mit à creuser les fondations de la nouvelle madrasa et à renverser l'ancien édifice, qui s'élevait au-dessus du portique du Ḥaram. (p. 657) Les architectes (*muhandisūn*)⁽³⁾ commencèrent par construire la salle de réunion du rez-de-chaussée (*al-madjmā'u l-sufliyyu*) contiguë au portique (*al-mulāṣiqu li-rivāqi*) du Ḥaram à l'est⁽⁴⁾. Puis le shaikh. . . . se rendit au Caire à ce propos pour exciter le zèle du sultan. »

P. 657, l. 15 : « En cette année (886) le sultan expédia du Caire à Jérusalem une équipe de maçons (*mī māriyya*), d'architectes (*muhandisūn*) et de tailleurs de pierre (*ḥadjjārūn*) pour la construction (*'imāra*) de sa madrasa. Avec eux arriva un architecte chrétien du Caire, très habile dans son art (*lahu ḥidhqun fi l-handasati*)⁽⁵⁾. Quand il vit la salle du rez-de-chaussée, qui était bâtie au bord du Ḥaram et adossée au portique⁽⁶⁾, il ne la trouva pas à son goût et prit le parti de l'abattre

(1) Ce morceau se trouve à la fin de la chronique de l'année 885.

(2) L'auteur nomme ici un autre envoyé du sultan, chargé d'une mission qui n'est pas en rapport avec l'Ashrafiyya.

(3) Sur ce mot, cf. plus haut, n° 70 et p. 221, n. 4.

(4) Sur cette salle et sa position, voir plus bas, n. 6; cf. plus haut, p. 353 et plus loin, p. 367.

(5) Ce passage est curieux à deux points de vue : D'abord, il confirme le rôle important joué par les chrétiens dans l'art musulman; sur les artisans chrétiens employés aux travaux de la Ṣakhra au xv^e siècle, voir SURIANO, *Trattato della Terra Santa*, éd. Golubovich, Milan 1900, p. 97, cité in LEMMENS, *Franziskaner*, p. 129. Ensuite, il explique la frappante analogie de l'Ashrafiyya avec les belles madrasas contemporaines au Caire; cf. plus haut, p. 355. Sur le rôle des grands chantiers d'alors dans l'expansion des types d'architecture, voir plus loin, après le n° 115.

(6) Texte *فلما رأى المجمع السفلى المبنى بالمسجد بلصق الرواق*. Je donne à *bi-laṣqi* le sens adverbial « adossé, collé contre, en bordure de »; cf. Dozy, *Supplément* : *لصق* « incrustation ». Peut-être *يلصق* « et quand il vit que la salle. . . était adossée (*yalsaqu*) »; cf. plus haut, n. 4. L'auteur veut dire que cette salle était dans l'alignement du portique, soit au nord de l'escalier L (fig. 61), au lieu de faire saillie à l'est, comme la salle actuelle; cf. plus loin, p. 366.

tout entière. Dans la suite, on arrêta de n'en démolir que la partie sud, qui fut renversée, *ainsi que trois arcades (qanāṭir) du portique joignant (al-rivāqi l-mulāsiqi) la porte par laquelle on accède au minaret.* Alors les architectes et les ouvriers égyptiens se mirent au travail avec zèle. »

Je résume les passages qui précèdent en suivant le chroniqueur sur le terrain; ce résumé servira de commentaire au n° 105.

Vers l'année 870 l'émir Ḥasan Zāhiri, intendant des deux ḥarams, avait bâti pour le sultan Khushqadam une madrasa qu'après la mort de ce prince il offrit au nouveau sultan Qāyt-bāy; celui-ci se borna pour l'heure à faire graver son nom sur la porte d'entrée. Le bâtiment, encore inachevé, occupait le premier étage d'une travée du portique, celle qui touchait au nord au minaret M (fig. 61). Il a donc été remplacé par le nouvel escalier L, à l'ouest du porche D, plus spacieux que l'ancien, puisque ce dernier était étroit et raide; mais sa porte d'entrée, au dire du chroniqueur, occupait déjà l'emplacement du portail I actuel⁽¹⁾. Cet escalier montait au premier étage, où il desservait la madrasa, comprenant une salle et une chambre pour le shaikh; puis il poursuivait son ascension jusqu'au sommet du minaret; dont l'escalier à vis actuel, plus étroit et plus raide que l'escalier L, n'a probablement pas été modifié par Qāyt-bāy. A l'ouest et au niveau de la madrasa s'ouvrait une cour haute, entourée de cellules et assise sur le dos du liwān de la Baladiyya. De cette madrasa (n° 87) il ne reste que l'inscription gravée sur le linteau de la porte c, qui donne accès à la chapelle C. Cette inscription est celle du mausolée du fondateur, et si elle est *in situ*, ou à peu près, ce mausolée doit être la chapelle C, qui n'est pas assez grande pour représenter la Baladiyya tout entière. Celle-ci s'étendait donc *au nord* ou *à l'ouest*, puisqu'au sud il y a le portique du Bāb al-sakīna et à l'est le minaret M, dont la base, on le verra (n° 175), est antérieure à la Baladiyya. Or d'après le chroniqueur, la cour de l'ancienne Ashrafiyya devait régner au-dessus de la chambre B (fig. 61), qui se trouve précisément au nord de la chapelle C; c'est donc en B qu'il faut chercher le liwān de la Baladiyya⁽²⁾. Enfin

⁽¹⁾ Elle était peut-être un peu plus au sud, vers a (fig. 61), où l'on voit encore (pl. LXXXII en haut, dans l'angle à gauche en bas), sous les n°s 175, 184 et 186, une baie rectangulaire aujourd'hui murée; cf. une note au commentaire du n° 175.

⁽²⁾ La coïncidence est d'autant plus frappante que j'ai construit ce plan sommaire avant d'avoir étudié la description du chroniqueur. Il est vrai que celui-ci cité plus loin, p. 370, signale deux liwāns à la Baladiyya, l'un sud (*qibli*) et l'autre est (*sharqi*). Alors la chambre B représente le liwān est, et le liwān sud s'étendait à l'ouest de la chapelle C, où le mausolée du fondateur occupait, suivant la règle, un angle du plan cruciforme. Mais comme on n'entre jamais dans une madrasa

en 873 l'émir Birdibak Tādji, l'intendant des deux ḥarams (retenons ce détail), achève les aménagements intérieurs de la madrasa, qu'on inaugure en radjab (janvier-février 1469).

Ainsi à première vue, le n° 105 n'appartient pas à l'ancienne Ashrafiyya, puisqu'il ne date que de 875 et nomme un autre fonctionnaire, et que cette madrasa, d'après le chroniqueur, ne paraît pas s'être étendue au sud jusqu'au portique du Bāb al-sakīna. Et pourtant, il est inadmissible que Qāyt-bāy ait fait bâtir, tout près de celle-ci, et deux ans plus tard, une seconde madrasa dont le chroniqueur n'aurait pas gardé le souvenir. De toute évidence, le n° 105 appartient à l'ancienne Ashrafiyya, et il y a, dans le journal si détaillé du chroniqueur, une petite lacune qu'il nous aide lui-même à combler; voici comment⁽¹⁾ :

La même année 873, l'intendant Birdibak était mandé au Caire pour rendre des comptes, et au début de l'année suivante le sultan envoyait en mission à Jérusalem un de ses trésoriers (*khāzindār*) nommé Naṣīr al-dīn Muḥammad ibn al-Nashāshibi, pour ouvrir une enquête sur la gestion du nāzīr. C'est au cours de cette enquête qu'il fit réparer l'aqueduc (p. 342 suiv.); puis il rentra au Caire à la fin de la même année. Au début de 875 il fut nommé nāzīr à titre indépendant⁽²⁾, en remplacement de Birdibak. Arrivé à Jérusalem le 28 muḥarram, il s'occupe aussitôt de réorganiser les fondations pieuses (*'imārati l-auqāfi*). L'intendance de l'Ashrafiyya devait faire partie de ses attributions, puisque son prédécesseur était chargé d'en achever la construction. Or le n° 105 nous montre le nouveau nāzīr gravant en 875 ses noms et ses titres, sans doute aussi ses armoiries (fig. 66), après ceux du sultan. En outre, la formule *fi ayyāmi maulānā*, réservée d'habitude à des souverains, le haut titre *maqarr ashraf*, que

par la chambre funéraire, la porte *c*, basse et mesquine, doit être moderne; cf. plus haut, p. 293, n. 3. D'autre part, l'entrée de la madrasa ne pouvait être placée au droit du liwān sud, où s'élevait la niche du mihrāb; il faudrait donc la chercher dans un corridor latéral, si elle était sur la place du Bāb al-silsila, ou encore au nord, dans une ruelle détruite aujourd'hui. Avec ces données, on retrouverait peut-être sur le terrain le plan complet de la Baladiyya. Quand on relèvera l'Ashrafiyya, il faudra explorer avec soin le pâté de constructions bâtarde qui s'élèvent à l'ouest, soit au nord de la place du Bāb al-silsila; l'on y retrouvera peut-être, avec des restes de la Baladiyya et de l'ancienne Ashrafiyya, quelque trace de l'école de Saladin (n° 39).

⁽¹⁾ Je résume ici Mudjīr al-dīn, p. 621 suiv.

⁽²⁾ Le mot *istiqlālān* (p. 622, l. 6), que je traduis ainsi, signifie peut-être que le nouvel intendant, muni de pleins pouvoirs en raison des circonstances qui avaient donné lieu à son mandat, ne dépendait pas du gouverneur; cette situation spéciale expliquerait bien les titres exceptionnels qu'il porte au n° 105.

portaient alors les grands fonctionnaires du royaume, et l'eulogie un peu prétentieuse *'azzama allāhu shā'nahu* trahissent cette situation exceptionnelle qui ressort du récit du chroniqueur.

Voilà pour le titulaire du n° 105; voici maintenant pour la date : Si ce texte avait été gravé d'un seul jet, il donnerait, suivant la règle, d'abord les noms du fondateur, puis ceux de son mandataire, enfin la date, et le tout en caractères uniformes. Or il y a trois parties bien distinctes : A, les noms du fondateur en grands caractères; B, la date et les noms du mandataire en petits caractères; C, les armoiries. Dès lors, il semble bien que l'inscription trahit deux étapes successives : l'une aux noms du sultan seul, et l'autre, avec la date 875, aux noms et armoiries de son nouveau mandataire.

Enfin voici pourquoi ce texte est placé sous le Bāb al-sakīna : Le bandeau surmonte trois fenêtres carrées éclairant une chambre au-dessus de la chapelle C; or la cour de l'ancienne Ashrafiyya, que j'ai rétablie en B, d'après le chroniqueur, était entourée de cellules (p. 361) qui devaient régner à son niveau, soit au-dessus du rez-de-chaussée de la Baladiyya, représenté par la chapelle C, et qui pouvaient prendre jour au sud sous le portique du Bāb al-sakīna.

Ainsi le sultan Qāyt-bāy, qui fit inscrire son nom sur la porte d'entrée à l'est, d'après le chroniqueur, l'avait fait aussi graver ici (n° 105 A). Au début de 874 Muḥammad arrive à Jérusalem et restaure les fondations pieuses. Soit que la construction ne fût pas achevée, soit que le nouvel intendant l'ait reprise de ce côté en vue de créer une nouvelle entrée⁽¹⁾, ou pour y amener l'eau de l'aqueduc réparé par lui la même année (p. 342), et qui passe à quelques mètres plus au sud (fig. 41), il ajoute aux noms du sultan, dans deux cartouches excentriques, la date 875 avec ses noms et ses armoiries⁽²⁾. On voit ainsi comment le n° 105 comble la lacune que j'ai signalée chez le chroniqueur. En outre, cette dernière étape explique pourquoi le shaikh de la madrasa, mandé au Caire en 875 pour une affaire de son ressort, y reçut un nouveau brevet au début de l'année suivante, et pourquoi le sultan, l'année d'après, augmenta le personnel et les fondations de l'établissement (p. 361).

En 880 Qāyt-bāy lui-même arrive à Jérusalem, et l'on comprend que cet

⁽¹⁾ Aujourd'hui (1914) l'on accède à la chambre au-dessus de la chapelle C par un petit escalier adossé au mur, à gauche des n°s 87 et 105; il aboutit à une porte percée au niveau des fenêtres. Cette porte et cet escalier remontent peut-être à cette époque; mais ils m'ont paru plus modernes.

⁽²⁾ Ces cartouches ont peut-être remplacé une date plus ancienne et les noms de l'émir Birdibak, le prédécesseur de Muḥammad; il faudrait examiner avec soin les joints du bandeau et le travail du lapicide.

édifice disparate, rampant autour du minaret M et pourvu de chambres borgnes et d'un escalier boiteux, ne lui ait pas paru digne d'un roi. Mais il avait alors tant de chantiers à pourvoir que le nouveau projet ne prit corps que quatre ans plus tard. L'ordre parvint à Jérusalem en 884 et les travaux commencèrent en 885. L'architecte mena de front la démolition de l'ancienne Ashrafiyya et les fouilles pour les fondations de la nouvelle. Cette apparente anomalie s'explique par un coup d'œil sur le plan (fig. 61), où l'on voit que la plus grande partie du nouvel édifice s'élève au nord et à l'ouest de l'ancien. L'année suivante, la direction des travaux fut confiée à un architecte chrétien renommé, qu'on expédia du Caire avec un chantier complet. La nouvelle salle, qu'on avait alignée sur le portique⁽¹⁾, lui paraît insuffisante; il l'agrandit à l'est et au nord, aux dépens de trois travées de ce portique, dont il sacrifie l'alignement, et crée ainsi la salle voûtée S actuelle, qu'il prolonge au sud par le porche voûté D, le portail I et l'escalier L. Par un trait de génie, il assied sur les reins puissants de ces voûtes une madrasa tout entière sur plan cruciforme, ouverte vers le Haram par une arcature sur colonnes, et entourée de dépendances. C'est ici, en face de la Şakhra, qu'auront lieu les nouveaux cours, et la salle S sera réservée aux séances des magistrats⁽²⁾. Maintenant je puis poursuivre le récit du chroniqueur, qui servira de commentaire au n° 106.

P. 659, l: 6 (286) : « En l'année 887 fut achevée la construction (*imāra*) de la madrasa Ashrafiyya, entreprise par notre maître le sultan Malik Ashraf au bord du Haram, près du Bāb al-silsila. *La bâtisse fut mise sur pied et terminée au mois de radjab l'unique* (août-septembre 1482). *Alors les marbriers commencèrent à y appliquer les marbres jusqu'à son entier achèvement.* »

On sait que les dates épigraphiques sur pierre se rapportent en général à l'achèvement du gros œuvre, et qu'elles précèdent volontiers d'une ou deux années celles qu'on relève sur les parties décoratives et sur le mobilier⁽³⁾. Le chroniqueur est donc en parfait accord avec le n° 106, qui donne cette même date de radjab 887, bien que l'inauguration, on va le voir, n'ait eu lieu qu'en 890. Je pourrais donc clore ici ce commentaire; mais puisque ce chapitre est une monographie de l'Ashrafiyya, il me reste à reproduire le passage principal du chroniqueur et le récit du pèlerin d'Ulm, auxquels j'ai déjà fait quelques

(1) Voir plus haut, p. 362, n. 6.

(2) Cf. plus haut, p. 89, n. 4, et 259, n. 2.

(3) Voir *MCI A*, I, p. 505 et *passim*; cf. plus haut, p. 93, n. 3 et renvois.

emprunts. On va voir que tous les détails de leur description se lisent encore très clairement sur le terrain⁽¹⁾.

P. 659, l. 9 (286 suiv.) : « *Description de la madrasa Ashrafiyya*. — J'ai déjà raconté la construction de l'ancienne madrasa, et je l'ai décrite telle qu'elle était à l'origine. J'ai dit que le sultan donna l'ordre de la démolir et de la rebâtir; qu'il expédia à cet effet des ouvriers du Caire; que les travaux furent poussés avec ardeur jusqu'à ce qu'on eût achevé le gros œuvre, posé les revêtements de marbre et monté les portes de bois, et que l'édifice eût pris l'aspect qu'il offre aujourd'hui, avec ses deux étages inférieur et supérieur.

« L'étage inférieur comprend la salle de réunion (*madjma'*, soit S, fig. 61), qui s'adosse (*mulāsiq*) au portique du Haram du côté de l'est, et correspond (*muqābil*) à trois arcades (*qanāṭir*) de ce portique (*riwāq*). Cette salle⁽²⁾ a deux portes : la première, du côté nord (X), est voisine d'une fenêtre (Z) qui s'ouvre sous la partie du portique formant le rez-de-chaussée de la madrasa 'Uthmāniyya (p. 321)⁽³⁾; la deuxième, qui s'ouvre à l'est (P), est flanquée de deux fenêtres, l'une à gauche et l'autre à droite (F et F'). Dans le mur du fond (*ṣadr*) de la salle est creusé un mihrāb (N), dans la partie ouest de ce mur⁽⁴⁾, et une fenêtre tournée vers le sud (E) s'ouvre dans sa partie est⁽⁵⁾. Contigu⁽⁶⁾ à cette salle au sud s'élève un porche (*dargāh*⁽⁷⁾, D) en belles pierres d'appareil (*muhkamatu*

(1) Ici encore je souligne les passages essentiels et je place en parenthèses les termes techniques et les références à la lettre des plans (fig. 61 et 62).

(2) Texte (l. 16) *الجمع*; lire *المجمع*.

(3) C'est d'après ce passage que j'ai rétabli X et Z; cf. plus haut, p. 353, n. 4.

(4) Texte (l. 18) *wa-bi-ṣadri l-madjma'i mihrābun mim mā yaliyu l-gharba*; la traduction Sauvaire « du côté de l'occident » prête à équivoque. Comme toutes les niches syriennes, celle-ci est tournée au sud, vers la Mecque; c'est ce que l'auteur exprime par *ṣadr*, qui désigne toujours le « mur de fond », c'est-à-dire le mur sud pour un sanctuaire, parce qu'on y entre par le nord, en regardant vers la Mecque. Dès lors, quand l'auteur ajoute « du côté de l'ouest », il veut dire, non que le mihrāb est tourné vers l'ouest, mais qu'il est placé « dans la partie ouest du mur sud ».

(5) Texte (l. 19) *wa-shibbākun muṭillun 'ala l-qiblati mim mā yaliyu l-sharqa*; la traduction Sauvaire « regardant vers le sud-est » prête aussi à l'équivoque : E regarde au sud, mais s'ouvre « dans la partie est » de ce même mur (*ṣadr*).

(6) Texte *bi-laṣqi* (ou *yalṣaqu*); cf. plus haut, p. 362, n. 6.

(7) En traduisant « cour » Sauvaire défigure la description si précise du chroniqueur. Ce mot désigne une construction couverte à l'entrée d'un édifice, porche, vestibule ou couloir, le plus souvent voûtée; voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 213, n. 7 milieu. Le sens « cour » est métaphorique plutôt qu'architectural. Nous parlons de la « cour » d'un souverain, parce que nos anciens rois siégeaient souvent à ciel ouvert; en Orient la métaphore est fournie par le portique ou l'édicule couvert qui les abritait du soleil. Ainsi le mot *bāb*, plur. *abwāb*, qui désigne officiellement la cour des Mamlouks, puis la « Porte » ottomane, signifie ici « portail ou portique » plutôt que « porte ». Même en

l-binā'i), au fond⁽¹⁾ duquel, vers l'ouest, s'ouvre la porte (I) par laquelle on accède à la madrasa située au premier étage (*'uhviyya*).

« Cette porte donne accès à un petit vestibule (V)⁽²⁾, pavé de marbre. Dans ce vestibule à droite s'ouvre une petite chambre (*khalwa*, K); au fond (*bi-ṣadri*) s'étend un banc (*maṣṭaba*)⁽³⁾ couvert de marbre; à gauche s'ouvre une porte par où l'on monte à un escalier spacieux (*muttasi'u l-binā'i*)⁽⁴⁾, qui conduit à la madrasa du premier étage, ainsi qu'au minaret du Bāb al-salām. Il aboutit à une porte (P, fig. 62) donnant accès à une cour-terrasse à ciel ouvert (T)⁽⁵⁾ dont le sol est pavé de dalles blanches. Au fond de (*bi-ṣadri*) cette (p. 660) cour, du côté nord, s'ouvre une porte rectangulaire (*murabba'*, B), par où l'on passe dans un beau vestibule (*dargāh*, V). Ici s'ouvre à droite un couloir (*dahlīz*, E) qui conduit à la madrasa, *bâtie sur le dos de la salle du rez-de-chaussée* (S, fig. 61) que j'ai déjà décrite⁽⁶⁾.

« Cette madrasa du premier étage comprend quatre *liwāns* se faisant face (*awā-wīna mutaḡābilatin*). Au fond (*ṣadr*) du *liwān* qibli (LS), qui est le plus grand, est creusé un *miḡrāb* (N). A côté de ce *miḡrāb*, vers l'est, sont percées deux fenêtres ouvrant sur le Haram, et à l'ouest, deux fenêtres donnant sur l'escalier qui conduit à la madrasa⁽⁷⁾. Du côté est ce *liwān* a trois fenêtres ouvrant sur le Haram, vers la terrasse (*ṣaḡn*) de la Ṣakhra; vis-à-vis (du côté ouest) sont per-

persan, *dargāh* ne désigne la cour royale que dans ce sens figuré; voir VULLERS, *Lexicon (aula regia)*.

(1) Ici *bi-ṣadri* désigne bien le mur ouest, mais parce qu'il est en face quand on entre sous le porche depuis l'esplanade à l'est; cf. plus haut, p. 367, n. 4.

(2) La traduction Sauvare « une seconde *derḡiāh* » est littérale, mais peu claire. Tout à l'heure ce mot désignait le porche D; ici c'est une pièce étroite et fermée (pl. LXXXIII à gauche, derrière le P. Jaussen). Pour le chroniqueur, D et V sont deux *dargāh*, c'est-à-dire deux constructions couvertes et liminaires; c'est à nous de les distinguer par deux termes différents.

(3) Cette variante (pour *maṣṭaba*) est dans les dictionnaires; c'est sur ce banc qu'un indigène est assis à gauche et en arrière du P. Jaussen.

(4) En effet, la cage carrée est plus large et les marches sont plus douces que dans la partie à vis du minaret supérieur; cf. plus haut, p. 353, 361, et 363.

(5) Texte (*ult.*) *ilā sāḡatin samāwiyyatin*; cf. plus haut, p. 354.

(6) Aujourd'hui (1914) l'extrémité nord de T est pleine de décombres, la porte B est murée, et je n'ai pu explorer V et E, que j'ai rétablis d'après le chroniqueur, et d'accord avec l'usage de placer l'entrée intérieure des madrasas dans un angle de la cour, et de préférence, quand le plan le permet, dans un des deux angles opposés au *liwān* qibli, comme ici. La salle V, qui a frappé le chroniqueur (*dargāh laṭīfa*), était probablement voûtée et décorée.

(7) Le *miḡrāb* et les deux fenêtres ouest se voient en raccourci, pl. LXXXII en haut, au-dessus du porche D; cf. plus haut, p. 354, n. 2. Les deux fenêtres est ont disparu avec le mur qui s'avavançait jusqu'à l'angle du porche, et que j'ai rétabli en pointillé (fig. 62); elles donnaient au sud sur l'esplanade.

cées trois fenêtres ouvrant sur la terrasse (*ṣaḥn*⁽¹⁾, T) de la madrasa⁽²⁾. Le liwān nord (LN) a deux fenêtres ouvrant sur le Haram du côté nord, et deux du côté est⁽³⁾. Le liwān est, qui est la loggia (*ṭārīma*, LE)⁽⁴⁾, a trois arcades (*qanāṭir*) retombant sur deux colonnes de marbre. La partie supérieure en est garnie de vitraux en verre franc, d'un éclat et d'un fini incomparables⁽⁵⁾. Le liwān ouest

(1) Si le chroniqueur désigne ainsi T, qu'il appelait plus haut *sāḥa*, c'est qu'il vient de parler de la terrasse (*ṣaḥn*) de la Ṣakhra. Un peu plus loin il emploie encore ce mot, puis il revient au premier, qui semble plus correct ici. En effet, une *sāḥa* est plutôt extérieure ou excentrique, et un *ṣaḥn* plutôt intérieur ou concentrique; ici le vrai *ṣaḥn*, c'est la cour C, dont le chroniqueur ne parle pas.

(2) Les trois fenêtres est ont aussi disparu; les trois baies ouest se voient encore (pl. LXXXII en haut, au milieu) et correspondent aux baies murées en T (pl. LXXXIII à droite, sous le minaret à gauche); cf. plus haut, p. 354 suiv.

(3) Ces quatre fenêtres ont aussi disparu. On notera qu'il y en avait deux à l'est, au lieu de trois dans le liwān sud; ce détail confirme que LS était plus profond que LN, comme le chroniqueur vient de le dire; cf. plus haut, p. 354, n. 4.

Le côté nord de LN avait à l'ouest trois fenêtres faisant pendant au mihrāb N et aux deux fenêtres ouest de LS, côté sud; voir fig. 62 et pl. LXXXIV à gauche, immédiatement à droite du grand cyprès et au-dessus de l'arcade H du porche D. Celle du milieu est percée d'une porte *p*, aujourd'hui fermée, qui conduit vers la 'Uthmāniyya (n° 87). Enfin le côté ouest de LN avait deux baies correspondant à celles de l'est; voir pl. LXXXII en haut, à l'extrême droite. L'arc mordu par le bord du cliché retombe dans l'angle nord-ouest, comme à l'angle sud-ouest, vers le minaret.

(4) La traduction Sauvaire «rotonde» ne rend pas ce dispositif, expliqué plus haut, p. 355; cf. plus loin, p. 372.

(5) Texte (l. 11) *wa-ʿulwuhā qamariyyātun min al-zudjādji l-afrandjijyi fi ghāyati l-bahdjati wal-itqāni*; le suffixe féminin de *ʿulwuhā* se rapporte soit à *ṭārīma*, soit à *qanāṭir*, et c'est à dessein que j'ai conservé l'équivoque. Sauvaire, qui le rapporte au premier mot, a traduit (p. 288 en haut) «son plafond (de la *ṭārīma*) est composé de lucarnes rondes»; mais ce dispositif n'était guère usité alors, et s'il s'agit de lucarnes vitrées, elles étaient plutôt percées dans les écoinçons ou au-dessus des arcs, comme les œils-de-bœuf qu'on voit pl. LXIV suiv. et LXXXVII suiv. Ou bien le plafond était éclairé par une lanterne polygonale (cf. pl. LXXXVII à gauche) dont les pans étaient garnis de verrières. Ou encore, en rapportant le suffixe au second mot, c'étaient les tympanis mêmes des arcs (*qanāṭir*) qui étaient garnis de vitraux, l'entre-colonnement au-dessous restant à jour; cf. plus haut, p. 356, n. 1. Enfin on pourrait voir ici des lampes ou des lustres pendant du plafond, et alors les mots *min al-zudjādji l-afrandjijyi* «en verre franc» se passent de commentaire, puisque dès cette époque l'Orient importait des verreries de Murano, en particulier pour les lampes de mosquée, dont la fabrication indigène était en décadence; voir *M CIA*, I, p. 679, n. 2, et sources citées; cf. HERZ, *Catalogue*, p. 307; MICEON, *Manuel*, p. 360. Mais je crois que le chroniqueur décrit un éclairage diurne, comme Fabri, qui parle clairement de fenêtres garnies de verrières; alors il faut admettre que l'Orient importait aussi du verre à vitraux, sinon des verrières montées. Herz, qui donne ce sens à *qamariyya*, *op. cit.*, p. 5 suiv. et 308 suiv., semble admettre que ces vitraux étaient indigènes; mais je crois que les documents précis font encore défaut. Si tel était le cas, on peut supposer qu'on imitait les vitraux européens, peut-être depuis les croisades, puisque les plus anciens débris connus remontent au XIII^e siècle, et qu'on donnait à ces produits le nom de «verre

(LO), qui lui fait face, a une fenêtre ouvrant sur la terrasse (*ṣahn*, T) de la madrasa⁽¹⁾.

«Le sol est entièrement pavé de marbre polychrome et tout autour les parois sont lambrissées de marbre. Le plafond (*saqf*) qui couvre le tout est en bois peint d'un enduit d'or et d'azur⁽²⁾; il est très solide, assemblé avec art et fort élevé.

«Près du *liwān* nord s'élève une salle voûtée (*baitun ma'qūdun*, G) dans laquelle on entre par le vestibule (*dargāh*, V) dont j'ai parlé; sa porte (H) se trouve à gauche en entrant⁽³⁾. Son sol est pavé de marbre polychrome et tout autour ses parois sont lambrissées de marbre; elle a deux fenêtres donnant sur le *liwān* nord de la madrasa⁽⁴⁾. Au-dessus⁽⁵⁾ de cette salle se trouve une belle chambre (*ṭabaqatun laṭīfatun*) éclairée par une fenêtre qui donne sur l'intérieur de la madrasa (à l'est) et par une autre ouvrant (au sud) sur la terrasse à ciel ouvert (T). Celle-ci communique par une porte (A)⁽⁶⁾ avec une autre terrasse ou courette (*sāḥa*, K) où sont les chambres (*khalāwī*) voûtées, le bassin aux ablutions et les commodités, le tout chevauchant (*murakkab*) sur les deux *liwāns* sud et est et sur d'autres parties de la madrasa Baladiyya⁽⁷⁾.

«La madrasa renferme des tapis et des chandeliers de la plus grande beauté, comme on n'en trouve pas ailleurs. Sa toiture est couverte à l'extérieur de feuilles de plomb bien ajustées, comme celles du Ḥaram⁽⁸⁾.»

Puis le chroniqueur (p. 661 en haut) vante encore la situation splendide et

franc». Le mot *bahdja* «éclat» paraît faire allusion à la polychromie; quant à *itqān*, ce mot désigne la précision d'un assemblage ou le fini d'un travail plutôt que sa solidité (Sauvaire), et de fait, la résistance n'est pas la qualité maîtresse du verre à vitre.

(1) Aujourd'hui murée en *i*; voir pl. LXXXII en haut.

(2) Texte (l. 14) *min al-khashabi l-madhūni bi-waraqī l-dhahabi wal-lāzūrdi*, mot à mot «en bois revêtu d'or à la feuille et d'azur».

(3) C'est-à-dire en entrant de V en C, par E.

(4) C'est le revers des baies signalées à la fin de la note 3 de la page 369.

(5) Texte (l. 18) *ʿalā zāhiri*, que le chroniqueur emploie plusieurs fois dans le sens de *ʿalā zahri* «sur le dos de»; cf. Dozy, *Supplément*, s. v. ظاهر.

(6) L'appareillage soigné de cette porte (pl. LXXXII à droite, sous le minaret et à droite de la porte P) prouve qu'elle est ancienne, mais elle est plus basse que l'autre, et sans décor ni moulure; c'est donc bien le passage discret dont parle le chroniqueur. Derrière elle un escalier moderne (visible sur l'épreuve originale) conduit à droite à des maisons que je n'ai pas explorées.

(7) Passage important commenté plus haut, p. 363, n. 2.

(8) Texte (l. 2 d'en bas) *wa-ʿalā zāhirihā l-ruṣāṣu l-muḥkamū ka-zāhiri l-masdjidi*. . . Le Ḥaram étant découvert, l'auteur désigne ici en bloc les monuments qu'il renferme et dont la plupart sont couverts de feuilles de plomb.

la beauté de l'édifice, qu'il compare à la Şakhra et à l'Aqşā⁽¹⁾. Cet enthousiasme sent un peu la flatterie à l'adresse du prince régnant; toutefois, si l'on cherche à se représenter cette construction hardie, entourée de portiques et de terrasses et portée dans les airs, comme la basilique d'Assise ou la sainte Chapelle de Paris, sur les reins puissants d'une salle voûtée, ruisselant d'or et de couleurs, et largement ouverte sur un des plus beaux panoramas du monde, on conviendra que l'art arabe à son déclin jetait encore un vif éclat.

Au reste, l'admiration du chroniqueur est partagée par les chrétiens de son temps, qui savaient peut-être que l'architecte était leur coreligionnaire. L'auteur de la relation la plus complète, le dominicain d'Ulm Félix Fabri, a pu voir l'Ashrafiyya dans toute sa splendeur. Bien plus, en la visitant le 3 août 1483 (28 djumādā II 888), c'est-à-dire, d'après les dates précises fournies par le chroniqueur, entre l'achèvement du gros œuvre et l'inauguration, Fabri a dû tomber au milieu des marbriers, des ébénistes, des serruriers, des verriers, des peintres et des doreurs; or c'est précisément ce qu'il nous montre dans un passage qui vaut la peine d'être cité tout entier⁽²⁾. En se promenant aux abords du

(1) Les autres passages relatifs à l'Ashrafiyya n'ont pas de valeur archéologique; ainsi p. 5, l. 16, 377, l. 2 d'en bas (121), 650, l. 8 d'en bas, et surtout 654 en bas suiv., où l'auteur raconte la mort du premier shaikh, le choix de son successeur, l'organisation des services et l'inauguration de la nouvelle madrasa, qui eut lieu le dimanche 6 radjab 890 (19 juillet 1485).

(2) In *Evagatorium*, II, p. 124 : « Ab hoc loco . . . digressi per vicos domorum in templi circuitu ad aliam partem atrii venimus, et ibi ad murum atrii aedificabatur nova muschea pretiosissima pro oratorio domini Soldani, in qua orationes suas faceret tempore praesentiae suae. Accessimus ergo ad locum et ascendere volebamus ad artifices ad videndum, sed dictum fuit nobis, quod nemo ad artifices ascendere ausus esset, nisi de licentia Thadi (suit le passage cité plus haut, p. 259, n. 3) . . . et pueros. Egressus est ergo episcopus ad nos, vir maturus, senex, barbatus et serius, et cum intellexisset voluntatem nostram, statim annuit, et introduci nos fecit in muscheam, adjungens nobis unum de suis familiaribus. Ascendimus autem in muscheam et multos ibi artifices et laborantes invenimus, subtilissimas tabulaturas de vario et polito marmore facientes, et tam pavimentum quam parietes ornantes picturis. In super pretiosis et auratis coloribus superiora fulgentia erant, et fenestras vitreae valde pulchrae illustrabant habitaculum. Porro in illo pariete qui consurgit ab atrio templi, erant magnae et altae fenestras, nondum vitro perfectas, sed patentes, per quas sespeximus in atrium templi et ad ipsum templum, et vidimus stupendam pretiositatem ibi. . . . His visis dedimus artificibus bibales et exivimus. Non credo, quod post nos aliquis Christianus in muscheam illam venturus sit, (p. 125) quia statim eam suis execrationibus detestabili Machometo consecrabunt : hoc facto nullum Christianum intromittent. Sic ergo regressi sumus ad loca nostra. » Et p. 232 : « Aliud templum . . . jam erigitur expensis moderni Soldani, latum et valde pretiosum, extra atrium . . . in quo habentur lampades accensae LXXXVIII »; cf. *PPTS*, IX, p. 124 suiv. et 261 en bas; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 131, qui place le pèlerinage de Fabri entre 1480 et 1483. Il en fit un en 1480, puis un second en 1483, auquel est consacrée la plus grande partie de son livre. La date du 3 août est assurée par le contexte, p. 124 et 125; in FEYRABEND, *Reyssbuch*, f° 150 b, l'agenda de ce jour est expédié en deux lignes.

Ḥaram le pèlerin débouche au Bāb al-silsila, où il aperçoit la construction nouvelle, encore inachevée. Il veut monter aux chantiers; mais on lui dit que l'accès en est interdit sans une autorisation du qādī, qui demeurerait à côté⁽¹⁾. Le qādī l'accueille avec courtoisie et le fait accompagner à l'Ashrafiyya, où Fabri voit des ouvriers posant sur le sol et contre les parois de l'édifice de beaux revêtements de marbre poli, aux dessins variés; les parties hautes resplendissaient de couleurs et d'or, et les vitraux des fenêtres filtraient une lumière chatoyante. Il s'avance jusqu'au bord oriental, et par les hautes et larges fenêtres de la loggia, qui laissaient entrer le grand jour, il admire la vue du Ḥaram et de la Şakhra⁽²⁾. Il donne un pourboire aux ouvriers et se retire en songeant qu'aucun chrétien n'entrera après lui dans cette mosquée, sur le point d'être consacrée au culte musulman⁽³⁾.

⁽¹⁾ C'est-à-dire à la Tankiziyya (n° 80 fin). C'est par erreur que WILLIAMS, *City*, II, p. 307 suiv., identifie la mosquée décrite par Fabri avec celle des Maugrébins (n° 211), et la demeure de Thadi avec celle d'Abū bakr ou des Femmes (n° 177, introduction).

⁽²⁾ Cf. plus haut, p. 355, et plus loin, n° 223, fin du commentaire.

⁽³⁾ Et non à Mahomet lui-même, comme il le dit, par une erreur assez naturelle; on a vu (p. 371, n. 1) que la madrasa fut inaugurée deux ans plus tard. Fabri se trompe aussi quand il croit qu'aucun chrétien n'y entrera après lui. Il est vrai que ses successeurs immédiats semblent en parler par ouï-dire. Ainsi Grünemberg (1486), p. 84 : «Zunächst dem Tempel hat König Sultan, der damals regierte, als ich in Jerusalem war, gebanet eine heidnische Kirche gar prächtig, darinnen sagt man brennen stets achtzig Ampeln». Et von Harff (1498), p. 181 : «... eyn schoyn kleyne meskijt. . . . gebouwt van deme alden zoldayn Kathubee, der in vonff vurleden jaeven gestoruen was ind dar in eirlich bestediget, hundert lampen degelichs zo brynnen». Si Harff était à Jérusalem vers la fin de 1498, c'était un peu plus de deux (et non cinq) ans après la mort de Qāyt-bāy; sur les obscurités de sa chronologie, voir l'introduction de Groote, p. x suiv. On notera que le grand nombre des lampes a frappé ces trois pèlerins; cf. plus haut, p. 369, n. 5. Mais un peu plus tard il semble que les chrétiens y entraient plus ou moins librement, peut-être parce qu'on les autorisait, moyennant finances, à contempler d'ici le Ḥaram. Ainsi Thenaud (1512), p. 107 : «Et de la musquete du Souldan. . . . en laquelle fus souvent, on veoit dedans le Temple». Et von Troilo (1616), p. 164, a vu le Ḥaram «von dem grossen Saal der Sultanin», c'est-à-dire depuis la loggia de la madrasa; le féminin «Sultanin» rend gauchement, mais clairement, le relatif Sulṭāniyya, plus haut, p. 352, n. 1.

D'autres auteurs arabes signalent aussi la madrasa, ainsi Ḥasan Ṭūlūni, Pa. 1814, f° 11 a en haut, Ibn iyās, II, p. 229, l. 9 d'en bas et 300 ult., Sakhāwi in MUBĀRAK, *Khīṭaṭ*, V, p. 73, l. 13, et surtout Nābulusi (1690), Pa. 5960, f° 27 b suiv., qui donne de l'Ashrafiyya une description détaillée, pleine de termes techniques et d'autant plus curieuse qu'elle n'est pas empruntée à Muḍjir al-dīn, dont il s'inspire trop souvent. Il décrit l'architecture et la décoration des parties principales, porche D, portail I, escalier L, cour T et annexes, cour C et ses quatre liwāns, LS avec un miḥrāb et *plus grand* que LN qui lui fait face, LE *plus grand* que LO qui lui fait face, les plafonds et le toit qui s'élèvent à la hauteur du minaret, les portes avec leur décor sculpté, les fenêtres avec leurs grilles de cuivre jaune, les marbres bigarrés des pavements et des lambris, les boisages et les

INSCRIPTIONS SOUVERAINES NON DATÉES. — Sous le porche D, à droite et à gauche de la fenêtre E (fig. 61), grands cartouches à inscription, renfermant la formule habituelle :

أبو النصر قايتباي عز مولانا السلطان الملك الأشرف عز نصره.

Gloire à notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf Abu l-naşr Qāyt-bāy, que sa victoire soit glorieuse !

Cette formule se répète, avec quelques variantes, aux endroits suivants : dans un cartouche plus petit, sculpté au-dessus de la fenêtre; dans une série de bandeaux et de cartouches gravés au trait sur les revêtements de bronze des vantaux fermant la porte du portail I⁽¹⁾; sur la colonnette sculptée à l'angle sud-est du porche D, en haut du fût; enfin, dans un grand cartouche à bords festonnés sculpté dans la pierre en c, au-dessus de la fenêtre au milieu du mur nord du liwān LN (fig. 62).

INSCRIPTIONS CORANIQUES. — Sur les revêtements de bronze de la porte I (fig. 61) : C, IX, 18 (jusqu'à الزَّكَاةُ)⁽²⁾. Au premier étage, bandeau des piédroits d'une porte ouvrant sur la terrasse T⁽³⁾ : à droite, le *bismillāh* et C, IX, 18 (jusqu'à أَقَامَ); le côté gauche est entièrement détruit. — Dans la madrasa, grand bandeau régnant au sommet des murs nord, ouest et sud, soit à mi-hauteur des murs primitifs des liwāns : en LN, côtés nord et ouest, un verset à moitié fruste;

plafonds peints et dorés, etc. Ce passage inédit mériterait d'être publié tout entier; mais il renferme des mots rares dont l'étude allongerait par trop ce chapitre, et je me borne à reproduire la description de la loggia LE (f° 28 a en bas), qui complète et confirme les auteurs déjà cités : والإيوان الآخر الذى يقابله منفتح الصدر لَمَاعٍ فِيهِ عَامُودَانِ مِنَ الرِّخَامِ الأَبْيَضِ وَلَهُ شَعِيرَةٌ مَبْنِيَةٌ مِنَ الأَحْجَارِ et l'autre liwān (LE), qui lui fait face (à LO), est ouvert dans le fond et brillamment décoré. Il a deux colonnes de marbre blanc et une balustrade en pierres polychromes, d'une coudée de hauteur. Cette (arcature) s'ouvre sur le Haram et sur la terrasse de la Şakhra ». Sur *sha'ira* « rangée de pierres de taille », voir Dozy, *Supplément*. On notera que Nābulusi, comme Mudjir al-din et Fabri, ne précise pas qu'il y avait une double arcature (fig. 62); mais c'est peut-être une omission.

⁽¹⁾ Sauvaire (relevés inédits, n° 74) les a vus plus complets que moi. En 1914 il ne restait guère qu'un petit cartouche et un bandeau sur le vantail droit (nord); celui-ci renfermait quelques titres de plus que celui-là.

⁽²⁾ D'après SAUVAIRE, *loc. cit.*; je n'ai pas retrouvé ce texte en 1914.

⁽³⁾ Au sud de T suivant mon carnet, plutôt à l'est d'après mes souvenirs, peut-être en F ou en i (fig. 62).

en LO, le *bismillāh* et C, XLVIII, 1-2, puis les mots *صدق الله العظيم*; en LS, côtés ouest et sud, un autre verset fruste et couvert d'herbes folles⁽¹⁾.

DÉCRET DE MALIK NĀṢIR MUḤAMMAD. 902 H.

L'inscription suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 98), qui la place « à gauche de la turba de Muḥammad al-Khalīlī, sur la muraille et à droite d'une fenêtre grillée ». Elle semble avoir disparu dès avant 1893⁽²⁾; le texte suivant m'a été envoyé par Sauvaire en 1894⁽³⁾.

107

TEXTE DU DÉCRET. — Dalle de marbre(?) scellée dans ce mur; dimensions inconnues. Trois lignes en naskhi mamlouk(?); petits(?) caractères. Inédite (copie Sauvaire, vers 1865).

(1) بسمه... رسم السلطان المالك الملك الناصر محمد أبو السعادات (4) ابن
 فايتباى عز نصره (2) بإبطال ما جدد على القصابين والمتسبين (5) بالقدس
 الشريف من الحمامات والرومايات (6) والمظالم وأن يبيعوا اللحم بسعير الله تعالى
 (3) ولا يؤخذ منهم لحمٌ بغير قيد (7) ثم بتأريخ اليوم المبارك السادس من شهر
 ذى القعدة للحرام من شهور سنة اثنين وتسع مائة.

A décrété le sultan, le maître, al-Malik al-Nāṣir Muḥammad Abu l-sa'ādāt, fils de Qāyṭ-bāy, que sa victoire soit glorieuse! — qu'on abolira les taxes imposées récemment aux bou-

(1) Voir pl. LXXXII en haut, entre le ciel et le sommet des arcs des baies murées; sur l'épreuve originale on peut déchiffrer quelques mots à la loupe.

(2) Je l'ai cherchée plusieurs fois sur le mur nord de la place du Bāb al-silsila, à gauche du Bāb al-sakīna (ou al-salām), puisque la tradition place le mausolée de Khalīlī en C ou en B (fig. 41 et 61); voir plus haut, p. 353, n. 5 et 6. A ce propos, j'observe que les trois inscriptions scellées sous le Bāb al-sakīna (n°s 39, 87 et 105) ne figurent pas dans les relevés de Sauvaire; la coïncidence est étrange, et cette triple lacune paraît inexplicable s'il a copié tout à côté le n° 107, qu'il faut peut-être chercher ailleurs.

(3) Cf. plus haut, p. 5.

(4) Contre l'usage la kunya est placée après le nom propre, comme in *MCIA*, I, n° 369 (même sultan); cf. plus haut, p. 272.

(5) Sauvaire *والمسبين* avec point d'interrogation; voir plus loin, p. 375, n. 1.

(6) Sauvaire *الحمامات والرومايات*; voir le commentaire.

(7) Sauvaire *قد* avec point d'interrogation; voir la fin du commentaire.

chers en gros et en détail⁽¹⁾ à Jérusalem, telles que les *ḥimāyāt*, les *rimāyāt* et les (autres) injustices, et qu'ils vendront (dorénavant) la viande au juste prix, et qu'on ne leur prendra pas de viande autrement qu'au prix fixe. A la date du jour béni du 6 du mois de dhu l-qa'da le sacré des mois de l'année 902 (6 juillet 1497).

L. 2 : Le décret ordonne la suppression de certaines taxes prélevées sur la boucherie et dont le fisc masquait le caractère illégal sous des noms prétentieux. Le mot *ḥimāya*⁽²⁾ désigne la protection ou la garantie accordée par le gouvernement à certains administrés⁽³⁾, puis la taxe prélevée en échange de ce service, qui n'était le plus souvent, sans doute, qu'un prétexte à exactions⁽⁴⁾. Le sens de *rimāya*⁽⁵⁾ est tout aussi clair, sinon plus clair encore; et si c'était nécessaire, il serait illustré par une affaire qui se déroula précisément à Jérusalem et quelques années avant la date du n° 107. Le chroniqueur, qui la raconte en détail et sans cacher son indignation, emploie plusieurs fois à ce propos ce verbe *ramā* d'où dérive *rimāya*; voici le résumé de son récit⁽⁶⁾ :

Dès l'année 890 l'administration des finances, d'accord avec quelques courtiers

(1) Un *mutasabbib* est un petit marchand, ou détaillant (dictionnaires); cf. *shaikhu l-mutasabbibina min al-fuqarā'i* in Ibn baṭṭūṭa, IV, p. 373, où les manuscrits ont des variantes corrompues. Les éditeurs ont choisi la bonne, mais leur traduction (le cheikh, ou supérieur des fakirs, qui sont petits marchands, ou colporteurs) prête à l'équivoque en éveillant l'idée d'une corporation de derviches. L'auteur veut dire simplement que c'étaient des gens pauvres, ou de pauvres gens; cf. *al-fuqarā'i min al-mutasabbibina* in Mudjir al-dīn, p. 647, l. 9, commenté plus loin, n° 186. Opposé à *tādjir* « négociant », ce mot désigne les détaillants en général; ainsi *al-tudjjaru wal-mutasabbibina* dans un décret daté 888 in *M C I A*, II (Tripoli), n° 32, l. 1 et l. 2, et dans un autre inédit de Damas, daté 863. Au n° 107, d'après le contexte, il s'agit de détaillants de viande, ou de ces cuisiniers en plein vent dont les gargottes embaument les rues de Jérusalem; cf. plus haut, p. 301, n. 3.

(2) Nom d'action de *ḥamā* « protéger »; cf. *ṣiyāna* de *ṣāna*, plus haut, n° 24 et p. 61 suiv.

(3) Ainsi dans un décret daté 880 in *M C I A*, II (Tripoli), n° 57, l. 2; mais peut-être s'agit-il déjà d'une taxe de protection.

(4) Voir les exemples cités par Quatremère in *SM*, I a, p. 251 en bas, et II b, p. 129, n. 2, et Dozy, *Supplément*. Même sens in *Inschriften Oppenheim*, n° 28, l. 4, et p. 28, n. 3, où la *ḥimāya* est payée par un village à un grand fonctionnaire (amīr ākhūr) de province, et dans un décret inédit de Damas, daté 842, où elle est payée aussi à un fonctionnaire (grand dawādār) de cette province, mais par le waqf ou fabrique d'une mosquée.

(5) Nom d'action de *ramā* « imposer des contributions » et « imposer une marchandise à un prix excessif » in Dozy, *Supplément* et textes cités. Dans ce dernier sens, *ramā* est synonyme de *ṭaraḥa* (Dozy), terme classique de la vente à prix forcé dans les décrets; ainsi *M C I A*, II (Tripoli), nos 23, l. 3, 25, l. 1 b, 32, l. 1 et 2, etc.

(6) Voir Mudjir al-dīn, p. 686, l. 1 à 702 ult., sous le titre *Wāqī'atu l-zaiti* « l'affaire des huiles ». Il faut le lire en entier, mieux encore, il faut lire dans cet auteur toute la chronique du règne de Qāyt-bāy, long réquisitoire contre la rapacité et la vénalité des fonctionnaires, pour comprendre les succès foudroyants de la conquête ottomane en Syrie.

des bazars de Jérusalem et des villes voisines, avait accaparé les huiles renommées de Naplouse, négociées librement sur les marchés, pour les revendre aux savonneries à un prix forcé. Jusqu'ici cette opération ne dépassait guère les limites d'un monopole assez discret, sinon tout à fait légal⁽¹⁾. Mais en 896 (1491) le gouverneur de Jérusalem, voulant se venger de ses administrés, qui venaient de provoquer une enquête officielle sur les concussions de ce fonctionnaire, sut donner à la rimāya l'ampleur d'une méthode de gouvernement. Convoquant dans sa résidence⁽²⁾ tous les habitants de la ville, musulmans, juifs et chrétiens, il fit coucher leurs noms dans un registre et leur imposa l'achat, à un prix exorbitant, d'une quantité d'huile fixée par lui. Les récalcitrants furent soumis aux peines les plus brutales et cette escroquerie enrichit à point le Trésor épuisé. L'indignation générale obligea les opérateurs, en 898, à revenir à l'ancien système, où l'achat forcé, limité aux fabricants de savon, pouvait passer pour une taxe indirecte. Mais en 900 le gouvernement recourut encore à l'achat forcé général, et bien que le nouveau gouverneur, dans un esprit de conciliation, s'efforçât d'en atténuer les effets, l'opération fut désastreuse pour les pauvres gens, qui s'estimaient heureux de revendre leur huile à moitié prix.

Le n° 107 montre que la rimāya fut appliquée aussi aux débits de viande, puisque le décret de Muḥammad, rendu deux ans plus tard, a pour but de les en délivrer. Et comme pour expliquer la nature de cette opération, le rédacteur précise que désormais ils devront vendre leur viande au juste prix, puisqu'ils ne seront plus obligés de la surfaire pour se rémunérer sur leur prix d'achat.

L. 3 : Le dernier ordre, si j'en comprends bien le sens, n'est qu'une conséquence du précédent, comme celui-ci découle de la suppression de la rimāya : les acheteurs, qui cherchaient sans doute à rabattre sur les prix forcés, ne seront plus autorisés à marchander les nouveaux prix, que fixait peut-être un tarif officiel⁽³⁾.

⁽¹⁾ En l'absence d'assemblées législatives, discutant et votant des lois organiques, tout arrêté pris par le prince ou ses représentants pouvait passer pour légal, à condition de ne pas enfreindre le statut (*shari'a*) fixé par l'accord (*idjmā'*) des autorités religieuses et judiciaires, et aussi par l'opinion publique, plus forte alors qu'on ne le croit souvent, et peut-être plus chatouilleuse que dans certains États qui se croient parlementaires.

⁽²⁾ A l'hôtel du gouvernement (*dār al-niyāba*); cf. plus haut, p. 232 suiv.

⁽³⁾ Je lis *bi-ghairi qaidi thamanin*, mot à mot « sans entrave de prix »; la tournure est un peu gauche, mais le texte est de basse époque. La leçon *تقييد* étant douteuse (cf. plus haut, p. 374, n. 7), on pourrait lire *تقييد* = *taqyid*, nom d'action de *qayyada* « entraver, restreindre », dans le sens de « diminuer, réduire », c'est-à-dire que les acheteurs ne seront plus autorisés à marchander pour obtenir un rabais sur les prix, ou encore dans le sens « enregistrer les contribuables, contrôler,

Si le chroniqueur ne s'arrêtait pas dès la fin de l'année 900, nous y retrouverions peut-être la trace de ce décret, dont l'efficacité, d'ailleurs, ne fut peut-être pas bien durable. Dès longtemps le fisc égyptien vivait d'expédients, dont il changeait les noms sans changer sa méthode, et l'inscription suivante va nous montrer son ingéniosité dans un autre domaine de ses attributions⁽¹⁾.

LES PÈLERINS CHRÉTIENS AU SAINT-SÉPULCRE

APRÈS LES CROISADES.

Poi venia solo il buon duce Goffrido,
Che fe' l'impresa santa e i passi giusti...
Fece in Jerusalem con le sue mani
Il mal guardato e già negletto nido.
Ite superbi, o miseri Cristiani,
Consumando l'un l'altro, e non vi caglia
Che'l sepolcro di Cristo è in man di cani.

(PETRARCA, *Trionfo della Fama*, II, 137-144.)

D'après les relevés inédits de Sauvaire (n° 127), l'inscription suivante se trouvait « à gauche de la porte du Saint-Sépulcre, au haut d'un contrefort », c'est-à-dire d'un des contreforts du clocher latin, face est, regardant le parvis et sous la terrasse du grand couvent grec. C'est ici qu'en 1894 je l'ai cherchée en vain, d'après les indications précises que Sauvaire me fournit alors, avec le texte arabe de sa copie⁽²⁾. Celle-ci renfermait quelques lacunes importantes, et l'intérêt exceptionnel de ce document me poussa à reprendre mes recherches en 1914, avec le concours du P. Jaussen. Une enquête discrète, ouverte par mon dévoué collaborateur, nous apprit que l'inscription avait été enlevée avant l'année 1894. Le P. Anania, du clergé orthodoxe, qui voulut bien nous donner ce renseignement, consentit à nous laisser photographier un estampage au procédé chinois que son père avait fait sur l'original, lors de l'enlèvement de la dalle; c'est ce document précieux qui m'a permis de rétablir le texte suivant.

recenser » (Dozy), ce qui équivaldrait à exprimer, sous une autre forme, l'abolition des taxes et des prix forcés; mais dans l'un et l'autre cas la négation *lā* ou la restriction *bi-ghairi* serait pléonastique, puisqu'il faudrait ici une négation au lieu d'une double négation équivalant à une affirmation. En somme, je crois que le rédacteur veut dire *illā bi-thamanin muqayyadin* « sinon à prix restreint ou fixe ».

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 334, et plus loin, nos 182 suiv., 236 suiv. et *passim*. Un auteur né en 813 (1410) à Jérusalem, où son père était gouverneur, affirme sans rire que les marchés et les monuments de cette ville sont francs des taxes (*mukūs*) qu'on prélève ailleurs; voir Khalil-Ravaisse, p. 23, l. 6 d'en bas; Khalil-Hartmann, p. 31. Sans aller jusqu'à le soupçonner d'avoir été payé pour le dire, on peut se demander s'il ne fait pas allusion à l'un de ces dégrèvements éphémères, plus apparents que réels, et dont la ville sainte, au reste, n'avait pas le monopole, puisqu'on a retrouvé des décrets d'abolition d'impôts dans la plupart des villes du royaume des Mamlouks.

⁽²⁾ Cf. plus haut, p. 5 et *passim*.

108

DÉCRET DE MALIK ASHRAF QANṢŪH AL-GHAURI⁽¹⁾. 919 H. — Dalle de marbre scellée autrefois à l'endroit indiqué; dimensions de l'estampage environ 1 mètre carré⁽²⁾. Dix lignes en naskhi mamlouk avancé⁽³⁾; petits caractères, serrés et entrelacés, mais bien conservés, nombreux points et signes. Inédite; voir pl. LXXXIX en bas (estampage du P. Anania).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... المرسوم بالأمر الشريف العالی المولوی السلطانی الملکی الأشرفی السیفی أعلاه الله تعالى وشرفه وأنفذه وصرفه (2) أن لا يُكْرَهُوا جماعة الرهبان النصراری والرهبانيات (sic) الملكيتين واليعاقبة بموجب ولا بخفر ولا بظلم عند دخولهم قمامة القدس الشريف إسوة رهبان (3) الكرج والحبوش ولا عند دخولهم إلى مينا يافا ولا عند خروجهم من يافا ولا في مدينة غزة ولا في رملة لدّ الواردين من الرهبان والرهبانات (sic) من المذكورين (4) في البر والبحر وكل ناحية لزيارة بيت المقدس مستمرّ حكم ذلك من تقادم السنين من غير أحداث

(1) La plupart des auteurs modernes, d'accord avec la prononciation courante au Caire, transcrivent ce surnom *ghūri*, comme s'il dérivait du nom de ce district montagneux de l'Afghanistan appelé Ghūr (Yāqūt غُور; sans l'article) et d'où sortit la célèbre dynastie des Ghourides. Toutefois quelques-uns le transcrivent *ghauri*, ainsi de Hammer (Ghawri); mais aucun d'eux, à ma connaissance, n'en a recherché l'origine. A ce propos, M. Sobernheim me communique le passage suivant du *Durr al-habab* de Ḥanbabi, Vi. 1184 (catalogue Flügel, II, p. 350; cf. BROCKELMANN, *Litteratur*, II, p. 368), f° 176 b, l. 6 : المنصو... المشهور بالغورى نسبة إلى طبقة الغور بفتح المعجمة إحدى الطباق :

Qānṣūh... sur-nommé al-Ghauri, du nom de la classe (ou caserne) d'al-Ghaur, avec un *a* sur le *ghain*. Cette classe se tenait au Caire pour enseigner le Coran aux (jeunes gens) cultivés (parmi les) mamlouks du sultan, quel qu'il fût. Au lieu de *ayyi*, on peut lire *ay* « c'est-à-dire d'un sultan précédent », en prenant *kāna* dans le sens expliqué plus haut, p. 283, n. 2, ou encore *au* « ou bien d'un sultan précédent »; je n'ai pas l'original sous les yeux et cette phrase n'est pas très châtiée. Si le renseignement est exact, il assure la leçon *ghauri*; quant au sens à donner ici à *ghaur*, je l'ignore. Ce mot signifie « terrain bas, creux, caverne », et comme nom propre il désigne certaines plaines basses ou dépressions profondes, telles que la côte du Yémen ou la vallée du Jourdain; ce qui importe ici, c'est moins le sens de ce nom que sa vocalisation.

(2) Estimées d'après mes souvenirs et le nombre des lignes; j'ai oublié de le mesurer. Suivant l'inscription même (l. 8 du texte), la dalle était en marbre, ce que confirme la finesse de l'empreinte sur l'estampage. Nous n'avons ni retrouvé l'original, ni acquis la preuve qu'il a été détruit.

(3) Sur ce terme, voir *M C I A*, I, p. 602, n. 1.

حادثٍ ولا تجديدٍ مظلمٍ ومنعٍ من يتعرض إليهم بسبب ذلك أو في كنفيرهم (sic?)
 (5) وهي تربتهم التي يدفنوا بها ولا يتعرض أحدٌ إلى موتهم ولا لنواهم (sic?)
 ومسامحة الرهبان والرهبانات من طائفة الروم والقبط من الموجب بالأعمال
 (1) المذكورة (6) في البسط والموسم على جرى عادتهم ومنعٍ من يعارضهم في ذلك
 حملًا في ذلك على ما بيدهم من المرتعات الشريفة السالفة والمرتع الشريف
 الأشرف الذي بيدهم (7) عند إنهاءهم أتهم رهبان وأهل ذمة ومنقطعين (sic?) وأن
 بيدهم عهديات وسجلات ومرتعات شريفة شاهدة لهم بذلك وسألوا كتابة هذا
 المرسوم الشريف (8) بذلك جميعه وأن يُنقش شرح ذلك برخامة وتُلصق بباب
 القمامة وليصير ذلك تذكرة بعدل مولانا المقام الشريف عز نصره على ممر
 الدهور والأيام صدقة عليهم عند تمتل القس صفرونس (9) الراهب الملكي
 ورفعته لدى المواقف الشريفة فرسم لهم بذلك بمقتضى القصة المرفوعة عن
 الرهبان والرهبانات المشهولة بالخط الشريف حسب الأمر الشريف شرفه الله
 تعالى وعظمه (10) بتاريخ اليوم المبارك التاسع من شهر الله المحرم الحرام سنة
 تسع عشرة وتسعمائة والحمد لله وحده مُصَلِّيًا ومُسَلِّمًا على من لا نبي بعده.

(1) Il a été décrété⁽¹⁾ par l'ordre royal⁽²⁾ et auguste de notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf Saif (al-dunyā wal-dīn) — qu'Allāh le rende auguste et royal, et qu'il en assure l'exécution pleine et entière⁽³⁾! — (2) que la communauté des religieux chrétiens et des religieuses,

(1) Comme souvent, *al-marsūmu* est ici pour *rusima*; cf. *decrevit* et *decretum (est)* des inscriptions latines. Les manuels de chancellerie donnent, sur les formules initiales des actes officiels, des indications extrêmement détaillées que je ne puis étudier ici; ainsi 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 174; 5827, f° 181; *Tarīf*, p. 88; MAQRĪZI, *Khitaṭ*, II, p. 211, l. 14, et in MORITZ, *Beiträge*, p. 43; Qalqashandi (et *Diwān*), chapitres des actes et diplômes, par exemple, XI, p. 107 suiv. (définition de *marsūm* et classification). Les chroniques en fournissent de nombreux exemples, ainsi Mudjir al-dīn, règne de Qāyt-bāy, *passim*. Pour l'épigraphie, voir les décrets publiés in *M C I A* et ailleurs; cf. p. 55, n. 7 et renvois.

(2) Qalqashandi, VI, p. 187, l. 6 : « Les rédacteurs de notre temps ont adopté l'usage de qualifier presque tout ce qui se rapporte au sultan par l'épithète *sharif* ». Ce passage confirme ce que, bien avant de le connaître, j'ai déduit des inscriptions; voir *M C I A*, I, p. 317 et *passim*.

(3) Le verbe *anfadhā* veut dire ici, non « exécuter un ordre », mais le « rendre exécutoire, en assurer l'exécution », et *ṣarrafa*, comme actif du neutre *taṣarrafa* « disposer à son gré », signifie

melchites et jacobites, ne seront soumis contre leur gré⁽¹⁾ à aucun impôt, ni péage⁽²⁾, ni mesure vexatoire à leur entrée au Saint-Sépulcre⁽³⁾ de Jérusalem, de même les religieux (3) géorgiens et abyssins, ni à leur entrée au port de Jaffa, ni à leur sortie de Jaffa, ni dans la ville de Ghazza, ni à Ramleh de Lydda⁽⁴⁾, soit les religieux et les religieuses susdits, arrivant (4) par terre et par mer et par tout pays, pour le pèlerinage de Jérusalem, la juridiction sur ce point durant de tout temps⁽⁵⁾, sans qu'on y ait apporté de modification

« donner pleins pouvoirs ». Les suffixes masculins des verbes de cette quadruple eulogie, fréquente dans les décrets, peuvent se rapporter à *marsūm* « décret » comme in *Inscripfen Oppenheim*, n° 5, l. 5-6 (*al-marsūmu l-‘ālī. . . . a‘lāhu llāhu wa-sharrafahu wa-anfadhahu*), ou à *amr* « ordre », comme in *M C I A*, II (Tripoli), n° 23, l. 1-2 (*rusima bi l-amri l-‘ālī. . . . a‘lāhu llāhu wa-sharrafahu wa-anfadhahu wa-šarrafahu*). Je les rapporte ici à *amr*, parce que les optatifs *a‘lāhu* et *sharrafahu*, bien qu'aux formes IV et II de leur verbe, correspondent aux épithètes *‘ālī* et *sharīf* par lesquelles cet ordre vient d'être qualifié. Cette observation confirme le fait qu'un grand nombre d'épithètes ont le même sens optatif que les eulogies; cf. plus haut, p. 57, n. 5 et renvois. Ainsi *al-malikū l-mu‘azzamu* (de *‘azzamahu llāhu*) « le prince, qu'il soit considéré », *al-madīnatu l-mahrūsatu* « la ville, qu'elle soit gardée », etc. L'origine magique de cette dernière épithète ressort clairement de Qalqashandi, VI, p. 184 en bas, qui y voit un bon augure (*tafā‘ul*) pour la sécurité des villes et des places fortes. Au reste, la nuance est purement formelle : que les eulogies s'adressent au décret ou à l'ordre qui l'inspire, leur but est de leur conférer le pouvoir souverain dont ils émanent l'un et l'autre.

(1) Cf. *an lā yukrahū ‘alā. . .* dans le décret de 876 (1472) in GOLUBOVICH, *Serie*, p. 176, l. 8, que l'éditeur, p. 181, l. 24, traduit aussi « di non essere costretti loro malgrado ». Si *akraha* veut dire « astreindre, contraindre », l'exemption est totale; s'il veut dire « forcer indûment, violemment », elle est limitée aux taxes illégales. La nuance est un peu subtile avec les notions qui prévalaient alors sur la légalité; cf. plus haut, p. 376, n. 1. D'après le contexte et la suite du commentaire, il s'agit bien d'une exemption totale, mais de certains droits indus, sans préjudice des autres.

(2) Sur *mudjīb* et *khafar*, voir le commentaire.

(3) Si *qumāma* n'a pas l'article ici, c'est qu'il est à l'état construit; cf. *bi-bābi l-qumāmati* (l. 8), avec l'article, comme dans la plupart des auteurs. Mais ce nom s'écrit très souvent, et dès le XII^e siècle, à l'état absolu sans l'article; ainsi Idrisi-Jaubert, I, p. 342 en haut, et trad. Gildemeister in *Z D P V*, VIII, p. 6, l. 4 (124 en haut); ‘Imād al-dīn, cité plus haut, p. 87, n. 1, et plus loin, p. 384, n. 2; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 17 b, l. 6 (قَامَةُ الَّتِي يَدْعُونَهَا الْغِيَامَةَ) et *passim*; ‘UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 224 a, l. 13; 5867, f° 231 a, l. 10 (والنصارى تحجّ به قَامَةً); Qalqashandi, IV, p. 101, l. 13 (وَكَيْنَتْ هَيْلَانَةً قَامَةً); Mudjīr al-dīn cité plus haut, p. 97, n. 4, et plus loin, p. 384, n. 2. Pour d'autres actes officiels, GOLUBOVICH, *Serie*, p. 128, l. 9, 164, l. 17 et 18, 165, l. 6, 174, l. 18 à 20, 176, l. 5 d'en bas, et *passim*; cf. plus loin, n° 237, l. 4. Dès lors, je me demande s'il n'y a pas ici quelque ancien nom rendu par la forme arabe sans l'article, laquelle aurait donné lieu plus tard au fameux calembour *al-qiyāma* = *al-qumāma*; en effet, si celui-ci était original, on ne voit pas pourquoi tant d'auteurs écrivaient ce nom sans l'article.

(4) Par opposition à Ramleh d'Égypte, si elle existait alors, ou à d'autres villes de ce nom citées in YĀQŪT, *Mushtarik*, p. 212; le nom distinctif est celui de la ville antique, aujourd'hui déchuë, dont Ramleh prit la place après la conquête arabe.

(5) Pour *mustamirran hukmu dhālika*, cf. *nī‘matan mustamirran ‘ala l-dawāmi wal-istimrāri lā yuhayyaru hukmuhā. . .* et *djāriyan dhālika abada l-abidin. . .* in *M C I A*, I, nos 92 A et B, l. 6, et

ni introduit de changement arbitraire⁽¹⁾. Et l'on empêchera⁽²⁾ ceux qui voudraient leur causer un préjudice à cette occasion, ou dans leur cimetière⁽³⁾, (5) c'est-à-dire le lieu de leur sépulture⁽⁴⁾; et personne ne pourra s'attaquer à leurs morts ni à leurs gardiens⁽⁵⁾. Et l'on

325, l. 6, et pour *ḥukm* «juridiction, statut», plus haut, p. 235 suiv. Si la phrase était au futur, ici comme dans les deux exemples cités, il faudrait traduire «cette ordonnance restera en vigueur», etc. Mais le complément circonstanciel *min taqādumi l-sinīna* «depuis la succession des années» vise le passé, comme in Mudjir al-dīn, p. 678, l. 2 d'en bas, ou encore plus clairement in GOLUBOVICH, *Serie*, p. 165, l. 6 : 'alā djāri 'ādatihimi l-mustamirratī min taqādumi l-sinīna l-māḏīya «depuis la succession des années écoulées».

(1) Pour *ihdāthu ḥādīthin* et *tadjīdu mazlamatin*, cf. GOLUBOVICH, *Serie*, p. 165, l. 3 d'en bas, et note suivante, fin.

(2) Je lis *man'i* (et non *mun'a* au passif), parce que le rédacteur emploie plus loin (l. 5) le nom d'action *musāmaḥa*, qui ne prête pas à l'équivoque. Pour faire suite à *an lā yukrahū* (l. 2), il devrait dire ici *wa-an yumna'a* et plus loin *wa-an yusāmaḥū*; mais à cause de la longueur de la phrase, il a préféré des noms d'action, plus souples que des propositions conjonctives. Pour les assouplir davantage, il supprime la préposition *bi* qu'exigerait la grammaire, puisque *man'* dépend du verbe *amara bi* contenu dans le nom d'action *amr* (l. 1), comme *bi l-amri* de *rasama bi* contenu dans *al-marsūmu*. Cette brisure de la phrase est fréquente dans les décrets; ainsi plus loin, n° 184, l. 1-3 (*al-marsūmu... bi-an yubtala... wa-man'i...*); *M C I A*, I, n° 525, l. 4-6 (... *an yufradja... wa-man'i*, plutôt que *mana'a*); II (Tripoli), n° 25, l. 1 b-2 a (... *wa-bi-'iḥā... wa-man'i...*), et 55, l. 1-4 (*al-marsūmu... an lā yu'khadha... wa-man'i... wa-lā yu'khadha... wa-man'i...*); GOLUBOVICH, *Serie*, p. 176 ult. à 177, l. 1 (*wa-marsūmunā... bi-'idjra'ihim... wa-man'i man yuhdithu 'alāihim ḥādīthan au yudjaddidu mazlamatan*).

(3) Graphie douteuse, ce mot étant serré à la fin de la ligne, et les trois points visibles difficiles à repérer. Sauvaire a cru voir *مكتبرتهم* ou *مكتبرهم*, et lu *مكتبرتهم*, en songeant à *maqbara* «cimetière»; mais il n'y a ni *qāf*, ni *tā* ou *yā* pointé devant le suffixe. Bien que le cliché ait reçu ici une légère éraflure pendant le développement, je crois discerner *كنيرهم*, à lire *kimītirihim*, ou plutôt *كنيرهم*, à lire *kimāntirihim*. La première leçon répond à *κοιμητήριον*, mieux encore à *κυμπίριον* (et variantes) in VAN HEWERDEN, *Lexicon græcum supplementum et dialecticum*. La seconde, qui me paraît la bonne, rappelle les formes latines avec *n*, ainsi *cæmentarium* (et variantes) in *Thesaurus glossarum emendatarum*; cf. espagnol *cementerio*, portugais *cimenterio*, catalan *cementiri*, provençal *cementeri*, vieux français et berrichon *cemintire*, *cimentire*, *cimentiere*, picard *chimentiere*, in Ducange, Littré, Godefroy, etc., polonais *ementarz*, et les nombreuses formes en *-mē-* et *-mā-* in *Atlas linguistique de la France*, carte 288. Je dois une partie de ces références à l'obligeance de M. Ronjat, privat-docent à l'Université de Genève. Dans l'un et l'autre cas l'*i* long de la syllabe 3, assuré par la ponctuation, répond à l'accent grec; conservé dans toutes ces formes; cf. *cimetière* et *Cimitile* en Campanie, avec de très vieilles ruines chrétiennes qui expliquent l'origine de ce nom. Enfin le *κ* est transcrit par *ك*, comme dans *كليس* de *κλῆρος* et *كيرايايسون* de *κυριε ἐλεῖσον*, deux autres mots d'Église. Quelle que soit sa forme exacte, s'il en avait une, ce mot manque aux dictionnaires et devait être peu connu des musulmans, puisque le rédacteur croit devoir l'expliquer en arabe; il le conçoit au féminin singulier, puisqu'il dit *wa-hiya turbatuhum* (et non *turabuhum*).

(4) Ici *turba* signifie «champ funéraire (grave yard), cimetière».

(5) Graphie *لنوابهم* ou *لنوابهم*, suivant l'attribution du seul point disponible, soit *li-nuwwābihim*, plur. de *nā'ib* «gardien» (Dozy), ou *li-bawwābihim* «au portier de leur (cimetière)». Le portier qui garde les cimetières musulmans de Jérusalem s'appelle encore *bawwāb*; voir Bœhmer in *Z D P V*,

dégrèvera⁽¹⁾ les religieux et les religieuses de la nation⁽²⁾ des Grecs et des Coptes de l'impôt dans les districts susdits, (6) à l'ordinaire et à la fête (de Pâques)⁽³⁾, suivant l'usage observé à leur égard⁽⁴⁾; et l'on empêchera quiconque de les chicaner⁽⁵⁾ à ce sujet. Les présentes dispositions s'appuient sur les édits royaux précédents qui sont entre leurs mains⁽⁶⁾, et l'édit royal d'(al-Malik) al-Ashraf qui est entre leurs mains⁽⁷⁾ et sur leur observation⁽⁷⁾ qu'ils sont des religieux, des protégés légaux⁽⁸⁾ et des gens sans ressources, et qu'ils possèdent des traités, des patentes et des édits⁽⁹⁾ royaux attestant ces faits en leur faveur. Et ils ont demandé

MuN, 1909, p. 83. Peut-être لنوايسهم, comme pluriel de *nā'ūs* « sépulture, caveau, cimetière », de *vaós*, d'après Quatremère in *S^M*, II a, p. 268, n. 1, Dozy, s. v. نأوس, WELLHAUSEN, *Reste*, p. 179, et sources citées; mais le pluriel *nawā'is* ne paraît pas connu, et sur l'estampage on ne peut lire ni *nā'ūs*, ni *nawāwis*.

(1) Ce sens de *sāmaha* (sur l'emploi du nom d'action, voir p. 381, n. 2) est ancien; ainsi Yaḥyā, p. 229, l. 17 (*wal-musāmahati bi-mā yadjibu 'alā dhālika min kharādjīn wa-'ushrīn wa-ghurmin*); cf. *M C I A*, II (Tripoli), n° 27, l. 1-2 (*sūmihū. . . musāmahatan mustamīrratan 'ala l-dawāmi lā yanquḍu ḥukmuhā*; sur *mustamīr* et *ḥukm*, cf. p. 380, n. 5); n° 44, l. 4 (*an yusāmaha djamī'u l-djuyūshi*), etc.

(2) Je traduis ainsi *tā'ifa*, par opposition à *djamā'a* « communauté » (l. 2 du texte); mais cette distinction n'est peut-être pas fondée. Dans la langue administrative d'alors, ces deux mots paraissent être synonymes; ainsi in GOLUBOVICH, *Serie*, p. 163, l. 2 d'en bas, 164, l. 1 et 11, 165, l. 10, 174, l. 4, 11 et 12, 175, l. 14, et 176, l. 4 d'en bas, ils désignent indifféremment la « communauté » des Franciscains et la « nation » des chrétiens ou des Francs en général.

Fig. 67. — Fragment du n° 108.

(3) Pour la graphie de ces mots, voir fig. 67. Je lis *fi l-bastī wal-mausimi* (ou *al-basta wa-fi l-mausimi*); pour le sens, voir plus loin, p. 396.

(4) La formule *'alā djārī 'ādatihim* est très fréquente dans les actes d'alors; ainsi in GOLUBOVICH, *Serie*, p. 164, l. 7 et 4 d'en bas, 165, l. 9, 166, l. 1 et 9, 174, l. 6 d'en bas, 175, l. 13, 176, l. 2 d'en haut et 4 d'en bas, 177, l. 1, et dans plusieurs décrets de dégrèvement d'impôts sur les marchés, ainsi in *M C I A*, II (Tripoli), n° 33, l. 4; cf. plus loin, p. 392, n. 2, et 401, n. 2.

(5) Graphie عارصهم sans points, soit *yū'ārīḍuhum* à l'imparfait de III, plutôt que *ta'ārāḍahum* au parfait de VI; l'emploi de l'imparfait avec *man* est courant dans la langue d'alors. Pour *'ārāḍa* III « chicaner, chercher noise », avec acc. de la personne et *fi* de la chose, cf. GOLUBOVICH, *Serie*, p. 165, l. 4 et 7, 166, l. 8, 174, l. 14, et 175, l. 9 et 10; pour *ta'arrāḍa* V, même sens avec *ilā* de la personne, cf. le même, p. 176, l. 2, et plus haut, l. 4 du texte.

(6) Même formule et même sens in GOLUBOVICH, *Serie*, p. 165, l. 14, et 177, l. 2. Pour *sālīfa* « précédents », c'est-à-dire « des sultans précédents », cf. *al-mulūku l-sālīfūna* (ou *al-sālīfatu*) chez le même, p. 164, l. 6, 165, l. 12 et 15, 174, l. 6, 176, l. 2 d'en bas, et 177, l. 6.

(7) Graphie انهام; le verbe *anhā* IV « faire parvenir, transmettre » une demande ou une observation s'emploie souvent dans les décrets rendus sur la requête des intéressés.

(8) Graphie دمه sans points, à lire *ahlu dhimmatin* « des gens de la dhimma »; cf. plus haut, n° 24 et p. 65, et plus loin le commentaire.

(9) Graphie ومربعات وعهدات ومكالات; les mots *'uhudāt* (plur. de *'uhda*) et *siḍjillāt* se passent de commentaires. Pour *murabba'* et *murabba'a*, voir QALQASHANDI, *passim*; *M C I A*, I, n° 525, l. 11, et p. 724, n. 1 et sources citées; II (Tripoli), p. 61; cf. GOLUBOVICH, *Serie*, p. 177, l. 8 (lire المرّبع au lieu de المربع).

que soit écrit ce décret royal (8) relatif à toutes ces dispositions, et que l'énoncé en soit gravé sur une dalle de marbre qui serait scellée à la porte du Saint-Sépulcre, pour commémorer⁽¹⁾ à perpétuité la justice de notre maître Sa Majesté royale — que sa victoire soit glorieuse! —, comme une faveur à leur égard, ensuite du rapport⁽²⁾ fait par Sophronius⁽³⁾ (9) le prêtre, le religieux melchite, et présenté au gouvernement royal⁽⁴⁾. En conséquence, ces ordonnances ont été décrétées en leur faveur, conformément à la requête⁽⁵⁾ présentée par les religieux et les religieuses, et revêtues de la signature royale⁽⁶⁾, en vertu de l'ordre royal⁽⁷⁾, qu'Allāh le rende auguste et respecté⁽⁸⁾! (10) A la date du jour béni du 9 du mois de muḥarram sacré de l'année 919 (17 mars 1513). Et louange à Allāh le seul (dieu), qu'il bénisse le dernier venu des prophètes (Mahomet)!

Comme la plupart des décrets, celui-ci est relatif à des exemptions d'impôts; mais il offre un intérêt exceptionnel, parce qu'il vise des chrétiens et des taxes prélevées à l'occasion de leur pèlerinage aux lieux saints. Bien que le style en soit négligé, le sens général de ce document est très clair. Les religieux et les religieuses de plusieurs communautés ou « nations » s'étant plaints d'être en butte à des chicanes, un prêtre melchite, probablement un régnicole, s'entremet en leur faveur et présente leur requête (*qiṣṣa*) en due forme aux autorités locales. Par la voie du service elle parvient au sultan, qui y appose sa signature⁽⁹⁾. Alors

(1) Sur *tadhkira* « mémorial » en épigraphie, cf. mes *Inscriptions arabes de Ts'uan-tcheou* in *T'oung-pao*, XII, p. 721 (47) suiv. Sur les actes officiels portant ce nom, voir *Diwān* in *SM*, I a, p. 219, l. 5 d'en bas, et 220, l. 15.

(2) De *tamaththala* « raconter d'après quelqu'un », ou aussi « à l'exemple de, sur l'initiative de », d'après un sens de ce verbe in Dozy, *Supplément*.

(3) Graphie صفرونس (l. 8 fin), une des variantes de ce nom propre; cf. صفرونيوس in Eutychius, II, p. 17 suiv.

(4) Sur *mawāqif*, cf. plus haut, p. 61, n. 2.

(5) Sur *qiṣṣa*, plur. *qiṣṣaṣ* « placet, requête », souvent avec le verbe *rafa'a* « présenter », voir Qalqashandi, VI, p. 202 suiv. et *passim*, et les sources citées par Quatremère in *SM*, I a, p. 236, n. 111; cf. AMARI, *Diplomi*, p. 185, l. 3, et 222, l. 10; GOLUBOVICH, *Serie*, p. 174, l. 5; MORITZ, *Beiträge*, p. 40 et 45, l. 9 et 5 des textes arabes. Pour *al-qiṣṣatu al-marfū'atu 'an*, cf. *M C I A*, II (Tripoli), n° 33, l. 4.

(6) Pour *al-mashmūlatu bil-khatti l-sharifi*, et des formules analogues, voir QALQASHANDI, *passim*; *Diwān* cité par Quatremère in *SM*, I a, p. 220, l. 1 de n. 98; AMARI, *Diplomi*, p. 166, l. 10, et 182, l. 7; *M C I A*, loc. cit.; *Inscripfen Oppenheim*, nos 5, l. 9, et 12.

(7) Pour *ḥasaba l-amri* (ou *l-marsūmi*) *l-sharifi*, voir Qalqashandi, VI, p. 262 en bas suiv., et *passim*; cf. AMARI, *Diplomi*, p. 183, l. 7, et 435 (lire *ḥasaba* « suivant », et non *ḥasbu*); GOLUBOVICH, *Serie*, p. 165, l. 7, 166, l. 15, et 177, l. 15; *Inscripfen Oppenheim*, prior. loc. cit.; MORITZ, *Beiträge*, p. 41, l. 27 du texte arabe.

(8) Sur la correspondance de *sharif* et *sharrafa*, voir plus haut, p. 379, n. 3.

(9) Sur cette procédure, voir 'UMARI, *Masālik*, et le *Diwān* cités par Quatremère in *SM*, I a, p. 201, n. 82, et 219 suiv., n. 98. Ce dernier passage est une glose marginale du *Diwān* que je

le décret se déclanche automatiquement, pour aboutir au texte gravé sur la dalle apposée à l'entrée du Saint-Sépulcre, suivant le vœu formulé par les intéressés. Les clauses de cet acte exposent l'objet de leurs réclamations : suppression de taxes arbitraires et d'autres mesures vexatoires en plusieurs points de leur itinéraire, et protection de leurs tombeaux. Mais on devine que toutes ces vexations sont des prétextes à chantage, et que le but principal des plaignants est de défendre leur bourse contre les agents du fisc; c'est à ce fait essentiel que je bornerai le commentaire. Trois questions dominant le débat : Quelle était la nature des taxes visées par le décret? Quels étaient les chrétiens appelés à bénéficier de ses clauses? Enfin cet acte n'est-il qu'un épisode administratif, comme tant d'autres analogues, ou peut-on le rattacher à l'histoire contemporaine? Pour la clarté de l'exposition, ces trois questions seront traitées successivement.

I

Le décret supprime deux sortes d'impôts (*mūd'jib* et *khafar*) et des mesures arbitraires ou illégales (*ẓulm*); je préciserai tout à l'heure le sens de ces termes. Ces droits étaient prélevés et ces mesures exercées à l'entrée du Saint-Sépulcre, à l'entrée du port de Jaffa et à la sortie de cette ville, enfin dans celles de Ghazza et de Ramleh, que les pèlerins traversaient pour se rendre à Jérusalem, la première en venant d'Égypte, la seconde en venant de Jaffa. Or leurs relations de voyage montrent que c'est précisément sur ces points de leur itinéraire qu'ils étaient soumis à des taxes dont le taux, sous des dehors plus ou moins légaux, paraît avoir subi des hausses arbitraires, aggravées par des procédés de chantage et des vexations de tout genre.

L'origine de ces mesures remonte à la reprise des lieux saints par les musulmans⁽¹⁾. Il est vrai que le traité de paix conclu en 588 (1192) entre Saladin et les Francs réservait à ceux-ci le libre accès au Saint-Sépulcre⁽²⁾; mais dès l'ori-

n'ai pas encore retrouvée dans sa source principale, l'ouvrage énorme de Qalqashandi, qui renferme, sur ces questions, des détails trop abondants pour être cités ici. Si je le comprends bien, les requêtes (*qiṣaṣ*) agréées et classées par les secrétaires étaient présentées à la signature royale déjà munies du mot *yuktabu* « on écrira », auquel le sultan se bornait à ajouter son apostille (*khatt sharif*, cf. notes précédentes); *nihil novi sub sole*.

⁽¹⁾ Pour le tribut payé au Saint-Sépulcre avant les croisades, voir J. de Vitry, chap. LXIV, in BONGARS, *Gesta*, I, p. 1082 en haut, et *PPTS*, XI, p. 47.

⁽²⁾ *Itinerarium*, p. 429 : « . . . et ad Sanctum Dominicum Sepulcrum absque cujusque pensionis exactione accessum »; cf. MICHAUD, *Bibliographie*, p. 483; *Bibliothèque*, II, p. 723; REINAUD, *Extraits*, p. 358; WILKEN, *Kreuzzüge*, IV, p. 569, n. 144, à 580; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 647, n. 2, et

gine ou bientôt après les pèlerins furent soumis à un droit d'entrée et à des mesures vexatoires⁽¹⁾. Il en était ainsi, en tout cas, dès le début du XIII^e siècle⁽²⁾, et même sous le régime éphémère établi par Frédéric II⁽³⁾. Dès lors les pèlerins⁽⁴⁾

651; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 463; CONDER, *Kingdom*, p. 288; LANE-POOLE, *Saladin*, p. 356; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 291. Texte analogue in *Patriarches*, Pa. 302, p. 280 en haut : *wa-qarrara Ṣalāhu l-dīni an yaḥudjdjū ilaihi. . . . wa-sharaṭa lahum an lā yu'khadha minhum maksun* « et Saladin accorda aux Francs le pèlerinage à Jérusalem (à condition qu'ils fussent désarmés), et il stipula en leur faveur qu'on ne prélèverait sur eux aucune taxe ». Voilà le son de cloche chrétien, voici le musulman, in 'Imād al-dīn, p. 440 *ult.*, et Mudjir al-dīn, p. 344, l. 7 d'en bas (81) : *fasaḥa lil-frandji kāffatan fi ziyārati qumāmātin* « il accorda à tous les Francs le pèlerinage au Saint-Sépulcre ». Le verbe *fasaḥa* implique bien l'idée d'une garantie, d'un sauf-conduit, mais il ne précise pas que l'entrée fût gratuite. D'autres auteurs anciens parlent même de la protection donnée aux pèlerins chrétiens par Saladin, mais sans faire allusion à la contre-partie financière; ainsi Bahā' al-dīn, p. 263 en haut (388) et in Abū shāma, II, p. 204 (et non 294), l. 10 d'en bas; *RHC Or*, III, p. 349; V, p. 81.

⁽¹⁾ Michel in *RHCA*, I, p. 400 : « Saladin mit un tribut sur l'église de la Résurrection; ceux qui voulaient y entrer pour prier devaient payer un tahégan par personne ». Ce tribut, s'il ne l'avait pas fixé lui-même, fut peut-être perçu à son insu, ou après son départ. D'après l'*Itinerarium*, p. 435 *ult.*, dont l'auteur fit partie de la deuxième caravane de pèlerins, les musulmans s'emparaient des offrandes faites par les chrétiens au Saint-Sépulcre (. . . monumentum Dominicum, ubi nonnullæ ponebantur oblationes, quas Saraceni tollebant); cf. MICHAUD, *Bibliothèque*, II, p. 723 suiv. Telle est peut-être l'origine du tribut régulier perçu sous la forme d'un droit d'entrée.

⁽²⁾ Wilbrand (1212) in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 185, l. 17 : « . . . a deo facta est (ecclesia sancti sepulcri) sub tributo, ut ante fores ipsius octo drachmas et dimidiam dare cogeremur »; cf. TOBLER, *Golgotha*, p. 409, n. 4; LEMMENS, *Franziskaner*, p. 30 en haut. Et Thietmar (1217), p. 18 (34) : « Ecclesia dominici sepulchri . . . semper clausa existit, nisi forte gratia oblationum peregrinis aperiatur ». Un privilège non daté de Malik 'Ādil (qu'on reconnaît à son titre *amicus de Mirmonuni* = *khalil amir al-mu'minin*; cf. plus haut, p. 107, n. 1 fin) aux Vénitiens accorde sauf-conduit (sint salvi et securi) aux pèlerins qui vont avec eux au Saint-Sépulcre, sans faire allusion à un droit d'entrée; voir TAFEL et THOMAS, *Urkunden*, p. 187 en bas; DE MAS LATRIE, *Traité*, appendice, p. 72 en haut. D'après une tradition franciscaine qui attribue à saint François la fondation du couvent du mont Sion et de la custodie du Saint-Sépulcre en 1219, le gardien lui aurait réclamé à l'entrée neuf pièces d'or; voir COURET, *Légendes du Saint-Sépulcre*, Assise 1899, p. 459 suiv. (communication de M. Pierre Juilliard à Lausanne). Sur les gras revenus que Malik Mu'azzam tirait alors du feu du ciel au Saint-Sépulcre, voir le curieux récit de Djaubari in WIEDEMANN, *Beiträge*, XII, p. 205 en bas.

⁽³⁾ Du moins dès le départ de l'empereur; voir *Eracles* in *RHC Oc*, p. 384 en haut, et la lettre de Gérold in RÖHRICHT, *Königreich*, p. 797, n. 1.

⁽⁴⁾ Ainsi Ricold (1294?) in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 108, l. 4 : « . . . ivimus ad ecclesiam sepulchri Domini . . . et non potuimus intrare nolentibus Sarracenis » (*Hystoire*, f^o F II b, et in DE BACKER, *Extrême Orient*, p. 264 en haut : les Sarrazins ne nous voulaient point laisser entrer); mais il n'était peut-être pas accompagné, ou l'heure était mal choisie, car un peu plus tard il y entre processionnellement.

sont en butte à des procédés qu'en 1326 un voyageur musulman décrit ainsi⁽¹⁾ : « On voit à Jérusalem une autre église vénérée, où les chrétiens se rendent en pèlerinage ; c'est celle où ils prétendent à tort que se trouve le tombeau de Jésus. Tous les pèlerins y sont soumis à une taxe fixe (*dariba ma'lūma*) au profit des musulmans, et doivent y subir toutes sortes d'humiliations, qu'ils endurent à contre-cœur. » Un peu plus tard quelques relations signalent des taxes à Jaffa, à Ghazza et à l'entrée du Saint-Sépulcre, et des violences exercées sur les pèlerins récalcitrants⁽²⁾.

Au xv^e siècle les textes deviennent si nombreux que je me borne à faire un choix⁽³⁾. Un traité passé en 1403, entre le sultan d'Égypte et l'Hôpital, stipule que « tous les pèlerins qui viendront au Saint-Sépulcre et aux autres pèlerinages ne seront soumis qu'aux droits accoutumés, soit ceux en vigueur avant la prise d'Alexandrie »⁽⁴⁾. Puis l'acte donne le détail de ces taxes sur la route des lieux saints. Un coup d'œil sur ce tableau montre qu'elles comprenaient un droit principal de 63 drachmes (*dirham*) appelé le droit du sultan, et plusieurs droits accessoires, de 1 à 8 drachmes chacun, à divers bureaux échelonnés sur le passage des pèlerins, en particulier des droits de péage et de sauf-conduit au port de Jaffa, sur la route de Jérusalem, dans cette ville et dans ses environs. Or le

⁽¹⁾ Voir Ibn battūta, I, p. 124; Miednikoff, II, p. 1160.

⁽²⁾ Ainsi L. de Sudheim (vers 1340) in *AOL*, II b, p. 354 en haut, et FEYRABEND, *Reyssbuch*, f° 450 b en haut (la trad. *PPTS*, XII, p. 106, d'après l'éd. Deycks, ne donne pas les mêmes détails); Poggibonsi (1347), I, p. 27, 32 à 36, 69 et 98; Frescobaldi (1384), p. 135, 153 et *passim*.

⁽³⁾ Les éléments d'un travail d'ensemble ont été réunis par TOBLER, *pag. cit. suiv.*, RÖHRICHT et MEISSNER, *Pilgerreisen* (cité RM), p. 25 suiv., et RÖHRICHT, *Pilgerreisen* (cité R, et en parenthèses les pages de la 2^e édition), p. 21 (16) suiv.; les notes de R renferment un grand nombre de sources qu'on ne trouve pas dans RM. Bien que précieux, les matériaux recueillis par ces auteurs ne sont pas suffisants. Tobler se borne au Saint-Sépulcre, et Röhricht aux pèlerins allemands, qu'il suit dans l'ordre topographique, alors qu'une étude raisonnée devrait être plutôt chronologique. Il faudrait contrôler avec soin toutes les sources, en tenant compte des erreurs de mémoire ou d'information, des fautes de copie, surtout dans les chiffres, des problèmes obscurs relatifs aux monnaies, à l'administration locale, etc. En outre, un grand nombre de pèlerins ne parlent pas de taxes; mais on ne saurait en conclure qu'ils n'en ont pas payé. Ainsi G. de Boldensele (1332), J. de Vérone (1335) et Mandeville (vers 1336) n'y font pas allusion à l'époque où Ibn battūta et L. de Sudheim en attestent l'existence; Sigoli (1384) n'en parle pas l'année même où Frescobaldi donne le tarif précis de l'entrée au Saint-Sépulcre. D'autres auteurs parlent par oui-dire, ou d'après une source qu'ils ne citent pas.

⁽⁴⁾ Voir PAOLI, *Codice*, II, p. 108 en bas; cf. Heyd in *AOL*, II b, p. 512. Ainsi ces droits étaient réglés par un tarif dès avant 1365, date de la surprise d'Alexandrie par les Francs; voir quelques sources in *MCI A*, I, p. 281, n. 2. Sans doute ils furent aggravés après cette affaire, par mesure de représailles.

n° 108 supprime deux espèces de taxes appelées *mūdġib* et *khafar* (l. 2 du texte) : ne seraient-ce pas le « droit principal » et les « droits accessoires » fixés par le traité de 1405 ? Je commence par le second mot, dont le sens est parfaitement clair.

Le verbe *khafara* signifie « garder une route » et « protéger, en les escortant, des voyageurs ou des pèlerins ». Le gardien chargé de cette double mission s'appelle *khafīr* (ou *ghafīr*), et le mot *khifāra* « protection » désigne aussi l'impôt qu'on prélève en échange de ce service⁽¹⁾. De ce dernier mot les dictionnaires donnent une forme vulgaire *khafar* (ou *ghafar*)⁽²⁾; c'est celle du n° 108, qu'on retrouve dans d'autres décrets⁽³⁾ et chez la plupart des pèlerins de basse époque⁽⁴⁾. Or les droits accessoires stipulés par l'acte de 1403 sont pour la plupart des péages, c'est-à-dire des droits de *khafar*, bien que ce mot ne figure pas dans le texte de ce document⁽⁵⁾. Reste à retrouver dans le *mūdġib* du n° 108 le « droit du sultan » fixé par l'acte de 1403.

⁽¹⁾ Voir Quatremère in *SM*, I a, p. 210 suiv., n. 91, et les autres sources citées in Dozy, *Supplément*, s. v. خفارة; cf. *himāya* « protection » et « droit de protection », plus haut, p. 375, n. 3 et 4.

⁽²⁾ Voir MURTADĀ, *Tādġ*, III, p. 186, l. 14, et in LANE, *Lexicon*, s. v. خفارة.

⁽³⁾ Voir GOLUBOVICH, *Serie*, p. 176, l. 4; pour *khufarā'*, plur. de *khafīr*, p. 165, l. 3, 166, l. 8, 175, l. 9, et 176, l. 1.

⁽⁴⁾ Ainsi de Villamont (1588), II, p. 47 a : « les caffarres qui se payent par les chemins »; cf. p. 135 b et *passim*. Cotovicus (1598), p. 134 : « Hæsimus in littore (Jaffa) . . . caffararios expectantes. His et vectigalia et cafarri, cum rerum, tum personarum, antequam itineri nos committere liceret, persolvendi erant »; puis les pèlerins débattent avec les premiers le prix des seconds. Et p. 394 : « Sunt . . . plurimi qui per Syriam dispersi vectigalia (cafarros vocant) a viatoribus exigunt . . . ut itinera publica a latronibus . . . tuta reddant ». Maundrell (1698), p. 4 (5) : « These caphars are certain duties, which travellers are obliged to pay, at several passes upon the road . . . for maintaining the ways in good repair and scouring them from Arabs (bédouins) and robbers »; cf. WRIGHT, *Travels*, p. 386. De Corancez (1809), p. 39 : « Sur différents points de notre route, il y a des khafars établis pour percevoir de chaque passager chrétien un droit de péage »; cf. Seusenius (1602) in *ZDPV*, XXVI, p. 26 (caffarre) et les sources citées n. 235, ainsi que d'autres in QUATREMÈRE, *loc. cit.* Les voyageurs s'accordent à dire que ces droits donnaient lieu à des abus sans nombre; sur leur abolition au XIX^e siècle, voir ROBINSON, *Researches*, II, p. 93.

⁽⁵⁾ On y lit, p. 109, l. 5 : « Item au Caffefo de Rame dragme trois ». Les deux s ayant la forme allongée, on pourrait croire que l'original donnait *caffero* = *khafīr*; mais c'est bien *cassefo* = *kāshif*. Ce titre était porté par le préfet de certains districts de province, en particulier ceux appelés *iqlīm*; voir les manuels et *MCI A*, I, p. 721 suiv.; cf. MOBERG, *Zwei ägyptische waqf-urkunden* (ex *Monde oriental*, XII, 1918), p. 32, n. 12. Or Ramleh formait alors un *iqlīm* de la province de Damas (ou de Ghazza), administré par un *kāshif*; voir Qalqashandi, IV, p. 99, l. 7, et 199, l. 13; VII, p. 179, l. 12; *Diwān*, Pa. 4439, f^os 87 a, 147 b et 238 b; Khalīl-Ravaisse, p. 42, l. 18, et 131, l. 14; Khalīl-Hartmann, p. 43; GOLUBOVICH, *Serie*, p. 163, l. 11, 166, l. 8, 174, l. 1, et 176, l. 1. Dans sa chronique du règne de Qāyt-bāy, Mudġir al-dīn signale souvent le *kāshif* de Ramleh,

Dans les dictionnaires, le mot *mūdġib* «obligatoire» ne paraît pas avoir le sens «impôt»; mais il serait étonnant que ce nom prédestiné n'eût pas servi à désigner quelque une des innombrables inventions du fisc égyptien. De fait, plusieurs décrets suppriment des droits de *mūdġib*; mais il s'agit de taxes prélevées sur des denrées, et non sur des personnes⁽¹⁾. Pour trouver des textes plus concluants, je reprends les relations de pèlerinage à l'époque où je les ai laissées, c'est-à-dire vers le début du xv^e siècle.

Un pèlerin siennois de 1431 donne le compte de ses dépenses, frais de route et d'entretien, droits de péage et d'entrée; j'y relève les articles que voici⁽²⁾ :

Per lo tributo del soldano a Rama per intrare al Sepolcro la prima volta, ducati 7.17;
Per entrare la seconda volta al Sepolcro di Iesu, grossi 4;
Per entrare la terza volta al Sepolcro di Iesu, grossi 2.

Pour comprendre ces lignes, il faut savoir que les pèlerins occidentaux faisaient au Saint-Sépulcre trois visites réglementaires⁽³⁾. Ainsi pour la première ils payaient un droit principal appelé «tribut du sultan»⁽⁴⁾, c'est-à-dire le «droit du sultan» stipulé par l'acte de 1403, et pour les suivantes un droit de plus en plus réduit. Ce fait, confirmé par d'autres sources⁽⁵⁾, implique à lui seul l'exis-

ainsi p. 698, l. 12, 701, l. 3 d'en bas, 703, l. 5, et *passim*; cf. une note au n° 155, fin du commentaire. L'équivalence *cassefo* = *kāshif* est parfaite : sur le changement de la chuintante arabe en sifflante latine (redoublée ici à cause de l'*ā* long), voir mes *Notes sur les croisades* in *JA*, 9^e série, XIX, p. 421 (37) et 430 (46), n. 1; *Voyage en Syrie*, I, p. 261, n. 5.

⁽¹⁾ Ainsi sur un abattoir, dans un décret de 872 ou 873 (1468) in *M C I A*, II (Tripoli), n° 30, l. 2; sur des comestibles vendus aux halles (*dāru l-tu'ami*), dans un décret inédit de 847 (1443) à Damas.

⁽²⁾ Voir Mariano da Siena, p. 130. Le prudent Italien remarque à ce propos : «Non vi vada (en Terre Sainte) chi non ha denari. . . E anco è necessario aportare uno grande sacco di pazienza»; cf. Ph. de Hagen (1523) in Conrady, p. 230, et LEMMENS, *op. cit.*, p. 171 (un sac rempli de ducats vénitiens, un autre de patience et un troisième de foi).

⁽³⁾ Voir Suriano cité plus loin, p. 392, n. 1, et la plupart des relations; cf. TOBLER, *op. cit.*, p. 407.

⁽⁴⁾ Dans le texte de Mariano les mots «a Rama» prouvent qu'il a payé ce droit dès son passage à Ramleh; cf. plus loin, p. 390, n. 1 et 5.

⁽⁵⁾ Ainsi Poggibondi (1347), p. 35-36 (il tributo del soldano. . . LXXII drammi) et 98 (il grosso trebuto); Frescobaldi (1384), p. 153 (la prima volta. . . ducati sei, puis de moins en moins); Suriano (1485), p. 16 et in Lemmens, p. 171, n. 4 (per lo tributo del soldano, ducati 7 et grossi 17); de Villamont (1588), II, p. 76 a (9 sequins d'abord, puis 1 maidin); della Valle (1616), p. 145 b (un tribut, puis de simples pourboires); Doubdan (1651), p. 51 en haut (24 piastres, puis 1 maidin); Le Bruyn (1681), II, p. 260 en bas (15 richedales, puis 2 1/2), etc. D'après Lengherand (1485), p. 144, il fallait acheter extra le droit d'entrer plus de trois fois.

tence d'un contrôle personnel. De fait, ou relevait à l'entrée du Saint-Sépulcre les noms et la nationalité de chaque pèlerin; bien plus, on couchait son signalement sur un passeport dont la copie était envoyée au Caire⁽¹⁾. Ces formalités étaient remplies par un bureau (*dīwān*) installé sur une table de marbre dressée dans le parvis⁽²⁾.

Or *mūd̄jib* signifiant aussi « billet à ordre, quittance »⁽³⁾, on peut établir le syllogisme que voici : A leur première entrée au Saint-Sépulcre les pèlerins payaient un droit principal contre quittance; le mot *mūd̄jib* « quittance » désigne aussi certains droits; donc le *mūd̄jib* du n° 108 est ce droit principal. Mais en histoire la logique ne saurait remplacer un bon texte. Un instant j'ai cru le trouver chez Grünemberg (1486)⁽⁴⁾. Il faut savoir que dès leur arrivée à Jaffa les pèlerins

⁽¹⁾ B. de La Broquière (1432), p. 16 en haut : « . . . à l'entrée du Saint Sepulcre (le drogman) demanda à chascun de nous son propre nom et son surnom et son eaige et les feist tous mettre en escript, ensemble les philozommies et aucuns seignes de blesseures ou autrement s'il estoit au visaige, et la haulteur et la fachon de nous tous : et de toutes ces choses, il envoye le double au . . . Caire »; cf. WRIGHT, *Travels*, p. 288. L'auteur, il est vrai, décrit cette procédure à propos du « droit du soudan » et de la taxe personnelle qu'on payait pour le voyage au Sinaï; mais elle a lieu à l'entrée du Saint-Sépulcre, et c'est précisément pour y entrer que d'autres pèlerins y furent soumis; ainsi Fabri (1483), I, p. 281 (binos intromiserunt, numerantes nos) et in *PPTS*, VIII, p. 341; Lengherand (1485), p. 131 (Et tous par compte nous misrent dedans); Baumgarten (1507), p. 81 (datis 20 seraphis intrandi templi et sepulcri vendita nobis licentia) et 82 (Qui ubi omnium nostrum nomina sigillatim perquisita annotasset, templum nobis patefecit); Tschudi (1519) in R, p. 69, n. 240 (68, n. 254, appel nominal); Ph. de Hagen (1523) in Conrady, p. 254 en bas (do schreib der dirck (turc) unsz alle forhien uff, wie yeder mit sin namen hiesz); cf. *ibid.*, p. 34 (nomina peregrinorum inscribuntur. . . templum intrare permittunt, dans une relation anonyme de date incertaine); de Villamont (1588), *loc. cit.* (nous demanderent nos noms et surnoms lesquels ayants escrit en un livre, nous laisserent entrer); Cotovicus (1596), p. 156 (qui ubi nomina singulorum annotasset, atque iterum nos numerasset, templum nobis patefecere); cf. LEMMENS, *op. cit.*, p. 186. D'ailleurs Fabri, qui décrit en détail les préparatifs du voyage au Sinaï (II, p. 98 suiv. et in *PPTS*, IX, p. 92 suiv.), ne parle pas à ce propos de l'inscription des noms devant le Saint-Sépulcre. L'origine de ces passeports semble remonter à la trêve de 588 (1192); voir Bahā' al-din cité plus haut, p. 384, n. 2 fin.

⁽²⁾ Voir Helfferich (1565) in *Reyssbuch*, f° 380 a; Surius (vers 1645), p. 455 et in TOBLER, *pag. cit.*, n. 3.

⁽³⁾ Dozy, *Supplément*, s. v. *موجب* « pièce qu'on produit à l'appui de sa demande ». Dans la phrase qu'il cite à ce propos, il est question d'une somme d'argent qu'on réclame à quelqu'un sans produire un *mūd̄jib*, c'est-à-dire une obligation.

⁽⁴⁾ Je néglige un grand nombre de relations du xv^e siècle signalant des droits d'entrée, mais sans fait essentiel nouveau; ainsi le marquis d'Este (1413) in *AOL*, II a, p. 360; de Caumont (1418), p. 49 suiv.; Zosime (1420) in DE KHITROWO, *Itinéraires*, p. 211 et 214; Bassenhammer (1426) in *AOL*, *pag. cit.*; von Gumpenberg (1449) in *Reyssbuch*, f° 237 b; de Rochechouart (1461) in *ROL*, I, p. 237 suiv.; Brunner (1470) et Kabátnik (1491) in *ZDPV*, XXIX, p. 27 suiv., et

défilaient devant un employé qui relevait leur état civil⁽¹⁾. Or Grünemberg y reçut, ainsi que ses compagnons, un passeport portant des caractères arabes que Röhricht, d'après Wetzstein, transcrit et traduit *muhibbu l-barri 'abdu l-hayyi l-hindiyyu* « celui qui aime son maître (Allāh), 'Abd al-hayy Hindi »; et Röhricht en conclut que ce papier renfermait le nom de l'employé du contrôle⁽²⁾. D'après son résumé, qui n'est pas clair, j'ai cru que les manuscrits de Grünemberg donnent ces mots en transcription latine. Dans cette hypothèse, on pouvait admettre, à la rigueur, que son passeport fût signé par un employé d'origine hindoue et portant le nom peu fréquent 'Abd al-hayy; mais bien que l'adjectif *barr* « bienfaisant » soit une épithète d'Allāh, comme *hayy* « vivant »⁽³⁾, je ne pouvais croire que ce gabelou eût fait précéder son nom d'une épithète aussi bizarre. Observant que le substantif *barr* « continent, terre ferme » est fréquent dans la langue administrative et dans la titulature de cette époque⁽⁴⁾, et qu'une formule précédant la signature de l'employé devait lui donner la valeur d'un laissez-passer pour le porteur, je supposai ceci : Grünemberg veut savoir ce que vaut ce « chiffon de papier »; on lui répond que c'est un *mūdhibu l-barri*, soit un « passeport de terre » attestant, par la signature de l'employé du fisc, que le porteur a payé le *mūdhib*, c'est-à-dire le « tribut du sultan », que plusieurs pèlerins affirment avoir payé dès Jaffa⁽⁵⁾. Or Grünemberg est de Constance, où l'on confond

XXI, p. 54, etc. Je renvoie à Tobler et Röhricht, pour ne retenir dans les notes suivantes que quelques faits particuliers.


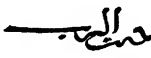
⁽¹⁾ Voir Fabri (1483), I, p. 194 (nomen suum proprium et patris sui nomen requirebant, et scriptor ambo nomina in scriptis redigebat) et 195; cf. *PPTS*, VII, p. 223 suiv.; Grünemberg (1486), p. 66 (texte pareil en allemand); de Zedlitz (1493) in *ZDPV*, XVII, p. 193 en haut (de même); de Salignac (vers 1518), f° Ffa (et inter scribæ manus nomina et cognomina data); Müntzer (1556), p. 10 (und all unsere Namen auffgeschrieben); Zuallart (1586), p. 111 (che pigliarono i nostri nomi in nota), et d'autres sources in TOBLER, *loc. cit.*, RM, p. 26, n. 4, et R, p. 22, n. 206 (17, n. 220); cf. LEMMENS, *op. cit.*, p. 173, et plus bas, n. 5. Pour Ramleh, Ph. de Hagen (1523) in Conrady, p. 251 en haut (do liesz er ieden bilger mit sin namen vffschrieben); pour Jérusalem, à la porte de Jaffa, Quaresmius (1626), II, p. 69 a (ibique peregrinorum et parentum nomina excipiuntur).

⁽²⁾ Voir RM, p. 156, n. 10 (Muhibb al-barr); et R, p. 65, n. 207 (63, n. 221, Muhibb el-barr).

⁽³⁾ Elle forme le nom propre 'Abd al-barr, analogue à 'Abd al-hayy et à tous les noms paraphrasant celui de 'Abdallāh.

⁽⁴⁾ Le n° 108, précisément, parle (l. 4) des pèlerins arrivant *fi l-barri wal-bahri* « par terre et par mer »; même formule in GOLUBOVICH, *Serie*, p. 165, l. 10, 175, l. 9 d'en bas, et 176, l. 8 d'en bas. Pour la titulature, voir *M CIA*, I, index à *bahr* et *barr*.

⁽⁵⁾ Ainsi B. de La Broquière (1432), p. 10 (le tribut du souldan), et Alexandre, comte palatin (1495), in *Reyssbuch*, f° 38 a en bas (des Soldans Tribut); cf. plus haut, p. 388, n. 4. Cette

les sourdes et les sonantes; il entend *mūshib*, et c'est ce mot, défiguré dans les manuscrits, que Wetzstein prend pour *muhibb* « aimant ». Mais dans l'édition de Grünemberg on lit ces mots (p. 68) : « Da gab der Schreiber jeglichem Pilgrim einen Brief von Papier, und sah der meine also aus  und der meines Knechtes so  ». Ainsi Grünemberg a transcrit l'original arabe même, et ce fait annule le rapprochement phonétique sur lequel reposait mon hypothèse; la lecture et le sens de ces mots suspects n'ont plus d'intérêt dans ce cas particulier⁽¹⁾.

En attendant un texte décisif, on peut admettre que le droit de *mūdġib*, opposé à celui de *khafar* ou de péage, était ce « droit du sultan » que les pèlerins payaient en divers points de leur itinéraire, en particulier pour leur première entrée au Saint-Sépulcre, et pour lequel ils recevaient une quittance qui leur servait de passeport. Et si les pèlerins l'appellent le tribut du sultan, c'est sans doute parce qu'il était versé au Trésor⁽²⁾, alors que les droits de *khafar* allaient au fermier des routes et péages⁽³⁾. Quant aux violences (*zulm*) qui accompagnaient la perception de ces droits, il me paraît inutile d'en parler davantage.

II

Bien que le décret s'adresse à des chrétiens orientaux, je n'ai guère interrogé que des occidentaux, parce qu'ils sont les seuls à nous donner des vues à la fois générales et précises touchant le régime fiscal des pèlerinages. En attendant

interprétation me paraissait confirmée par un passage du décret de 876 (1472) in Golubovich, p. 176, l. 14 : Quand des pèlerins venus *par terre et par mer* seront assaillis par des voleurs et dépouillés par eux, *fa-lā yulzamū l-ruhbānu wa-lā yughṣabū bi-mūdġibi l-madhkūrīna*, qu'on peut traduire « les Franciscains ne seront pas astreints à payer le *mūdġib* des dits »; cf. *lā yukrahū bi-mūdġibīn*, n° 108, l. 2, où ce sens spécial de *mūdġib* est assuré par le contexte. Mais ici on peut prendre aussi *bi-mūdġibi* dans le sens prépositionnel « à cause de, du fait de » (Dozy), c'est-à-dire que les Franciscains ne seront pas rendus responsables de cet accident et tenus de fournir caution, dans un sens général.

(1) Les éditeurs observent que ces mots sont écrits la tête en bas, et ils les lisent 'Abd al-rabb et Muḥammad Ghauth Hindi, comme noms des employés ou des âniers. Il reste étrange qu'un arabisant de la valeur de Wetzstein ait pu lire le second grimoire *muhibbu l-barri* et le placer devant l'autre, et il faudrait collationner tous les manuscrits de Grünemberg. L'édition de Leipzig est faite sur Gotha comparé à Carlsruhe, et les éditeurs ne parlent pas d'Aarau; voir RÖHRICHT, *Bibliotheca*, p. 139.

(2) Cf. plus loin, p. 395, n. 4.

(3) Ainsi Cotovicus (1596), p. 394 (suite au passage cité plus haut, p. 387, n. 4) : « . . . a viatoribus exigunt, quos vel a publicis quaestoribus certo annuo pretio conducunt, vel ab imperatore beneficij loco . . . obtinent ».

que les archives des églises et des couvents de Terre Sainte soient plus accessibles, c'est encore à ces derniers que je vais emprunter quelques détails sur les chrétiens d'Orient et leurs « nations ».

Suivant un grand nombre de témoignages, la situation des pèlerins orientaux, sous ce rapport, était meilleure que celle des pèlerins occidentaux⁽¹⁾. D'autre part, celle des religieux, latins ou orientaux, était meilleure que celle des laïques⁽²⁾; aussi vit-on des pèlerins se faire passer pour des religieux en vue

⁽¹⁾ Ainsi Suriano (1485), p. 31 et in LEMMENS, *op. cit.*, p. 184, n. 3 : « Alli Franchi, perche pagano più che l'altri, sono obligati di aprirli (le Saint-Sépulcre) tre volte in tre diversi giorni, et una volta sola aprono a tutte l'altre natione ». D'après Fürer (1566), p. 186, ses compagnons et lui payèrent chacun neuf ducats à l'entrée du Saint-Sépulcre, alors que les Vénitiens n'en payent que cinq, les Grecs relevant du patriarche de Constantinople quatre, les chrétiens d'Antioche et d'Alexandrie deux. Rauwolff (1575), p. 377 et in *Reyssbuch*, f° 333 b, donne à peu près les mêmes chiffres. D'après Cotovicus (1596), p. 156, les chrétiens de Jérusalem profitent de l'entrée des pèlerins étrangers pour visiter rapidement (*cursim*) le Saint-Sépulcre en ne payant que le pourboire au portier, 1 maidin par tête; de même Roger (1631), p. 143 (1 maidin pour chaque chrétien, catholique ou schismatique, de Jérusalem et lieux circonvoisins). Suivant Le Bruyn (1681), II, p. 261, les chrétiens du pays ne payent que la moitié du tarif appliqué aux pèlerins francs; voir d'autres textes in TOBLER, *Golgotha*, p. 412 suiv., et pour les nations abyssine et géorgienne, plus loin, p. 393 suiv.

⁽²⁾ Le statut des Franciscains ressort des deux décrets publiés par Golubovich et invoquant des actes antérieurs; on y lit, p. 164, l. 6 d'en bas, et 176, l. 5 d'en bas, qu'ils sont autorisés (*yumkanū*) à entrer au Saint-Sépulcre (*qumāma*) sans payer aucune taxe (*bi-ghairi kulfati l-dirhami l-fardi*), suivant l'usage établi pour eux (*'alā djāri 'adatihim*), aux heures d'ouverture pour les pèlerins (*idhā futiḥat lil-ziyārati*). De ces textes on peut inférer que les Franciscains du mont Sion payaient, pour leur monopole de conducteurs, un droit général ou fermage analogue au *ḍamān* des n^{os} 100 et 101, et qu'ils payaient aussi un droit individuel pour y entrer à d'autres heures. Le premier fait est confirmé par d'autres sources, ainsi Georges (1507) in PEZ, *Thesaurus*, II, Augsbourg 1721, p. 549, et SANUTO, *Diarii*, XXIII, p. 441, cités in LEMMENS, *op. cit.*, p. 191, n. 3, et 198, n. 4; cf. plus loin, p. 398, n. 3 et 4. Le second ressort clairement de Fabri (1483), I, p. 345 : « Nec alicui christiano templum aperiunt, nisi solutis quinque ducatis; et in hoc non parcunt nec fratribus montis Syon, quos non intromittunt, nisi soluto tributo, demto tempore, quo peregrini sunt in Jerusalem, cum quibus gratis intromittuntur »; cf. PPTS, VIII, p. 428. D'après Belon (1547), p. 317, « les cordeliers et calojeres (caloyers) grecs et autres manieres de religieux chrestiens ne payent rien pour y entrer ». Et p. 318 en bas : « Les religieux de toutes les susdites nations chrestiennes entrent leans, et sortent quand ils veulent sans rien payer ». Suivant d'Aramon (1549), p. 121, chaque pèlerin paye 9 ducats « s'il n'est prestre ou grec qui ne payent que 4 1/2 ducatz »; cf. Bräuning (1579), p. 226 (9 ducats, chrétiens de ceinture 2 à 5, de Jérusalem et cordeliers 0); Zuallart (1586), p. 183 (9 ducats, religieux la moitié, cordeliers 0); de Villamont (1588), II, p. 50 b (religieux la moitié, cordeliers 0); Le Bruyn (1681), *loc. cit.* (chrétiens du pays et prêtres latins la moitié); Maundrell (1697), p. 66 (112 : Francs 14 dollars, ecclésiastiques la moitié); voir aussi in Calahorra (1672) le chapitre « Delli tributi e spese piu ordinarie che si pagano in Terra Santa li religiosi del P. san Francesco ». Le Fr. Ignace (1656), bien qu'allemand, ne paye que la moitié à Jaffa

d'échapper aux taxes⁽¹⁾. Or les chrétiens visés par le décret étaient tous des religieux appartenant aux rites orientaux; ils bénéficiaient donc, en principe, d'une situation doublement privilégiée. Dès lors, si des circonstances passagères, que je rechercherai tout à l'heure, avaient poussé le fisc à les traiter comme leurs coreligionnaires laïques, ou pis encore, comme des pèlerins francs, on comprend qu'ils aient protesté et obtenu gain de cause, du moins sur le papier.

Mais le décret ne vise pas toutes les nations orientales, en bloc et sans distinction; le rédacteur n'en nomme que six⁽²⁾, et il les groupe deux par deux en trois séries successives, auxquelles il semble appliquer des clauses différentes. Cette sorte de gradation n'est-elle qu'une négligence du rédacteur, un de ces repentirs fréquents dans les actes administratifs? Je crois plutôt qu'en fait, ces six communautés ne sont pas mises sur le même pied; mais il faut le montrer par une analyse du texte.

1° Les religieux et les religieuses melchites et jacobites sont exemptés des droits du mūd̄jib et de khafar⁽³⁾, et protégés contre tout acte arbitraire à leur entrée au Saint-Sépulcre. Si le décret nomme d'abord les Melchites, c'est peut-être parce que le prêtre Sophronius, l'intercesseur des plaignants auprès des autorités, appartenait à cette nation.

2° Les religieux géorgiens et abyssins bénéficient de la même faveur, au même lieu (*iswatan*), ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de Jaffa et à la traversée des villes de Ghazza et de Ramleh. Si dans l'esprit du rédacteur ces dernières clauses visaient aussi bien les Melchites et les Jacobites, il semble qu'il se fût exprimé autrement; je crois plutôt qu'elles s'appliquent surtout aux Géorgiens et aux Abyssins. En effet, la plupart des Melchites et des Jacobites demeuraient

et entre gratis, semble-t-il, au Saint-Sépulcre, en qualité de franciscain; voir R, p. 63, n. 197, et 69, n. 238 (62, n. 211, et 68, n. 252). Les indications touchant les chrétiens indigènes, les religieux et les cordeliers doivent s'entendre sous les réserves formulées plus haut.

⁽¹⁾ Voir Radzivill (1583) in TOBLER, *pag. cit.*, n. 3; DE VILLAMONT, *loc. cit.* A Alexandrie ils se donnaient aussi pour des marchands vénitiens, en vue de bénéficier de leurs privilèges; ainsi von Harff (vers 1498), p. 77; Baumgarten (1507), p. 31; cf. TOBLER, *op. cit.*, p. 413, n. 2.

⁽²⁾ Il ne parle ni des Latins, ni des Arméniens, mais cette omission ne peut être qu'intentionnelle. Le statut des premiers était réglé par des actes spéciaux, ainsi ceux publiés par Golubovich. Pour les Arméniens, cf. plus haut, nos 100 et 101; mais les archives de Saint-Sauveur et de Saint-Jacques n'ont probablement pas dit leur dernier mot.

⁽³⁾ Soit illégaux, soit quelconques, suivant le sens précis qu'on donne à *yukrahū*; voir plus haut, p. 380, n. 1.

à Jérusalem ou dans l'intérieur du pays⁽¹⁾; dès lors, pour se rendre au Saint-Sépulcre, ils n'avaient pas à passer par Jaffa, Ghazza et Ramleh. En revanche, les Géorgiens et les Abyssins venaient en grand nombre du dehors; les premiers arrivaient par mer et passaient à Jaffa et à Ramleh; les seconds suivaient la même route ou venaient d'Égypte par terre, en passant à Ghazza⁽²⁾. C'est donc eux surtout qui étaient appelés à bénéficier des exemptions prévues sur le parcours de ces deux itinéraires. En outre, ces nations jouissaient d'un prestige dont témoignent un grand nombre de documents. Ainsi dès 1475, les Géorgiens avaient réussi à enlever le Calvaire aux Arméniens⁽³⁾. En 1493⁽⁴⁾ ils attaquèrent les droits des Latins; déboutés par les qādīs de Jérusalem, ils revinrent vainement à la charge. Mais en 1511 le roi de Géorgie, profitant des démêlés des Latins avec le sultan⁽⁵⁾, réclama l'annulation du jugement, et de nouvelles sentences (mai 1512 et juillet 1513) les mirent en possession d'une partie des lieux qu'ils réclamaient⁽⁶⁾. En outre, des témoignages unanimes attestent que les puis-

⁽¹⁾ Les Melchites formaient la nation que la plupart des pèlerins appellent Syriens tout court. En voici deux qui donnent l'équivalence, sous une forme que je ne puis expliquer ici : de Villamont (1588), II, p. 87 a (les Syriens. . . . ont leur patriarche en la cité de Melich), et Cotovicus (1596), p. 200 (Syri siue Suriani. . . . peculiarem habent patriarcham Melichæ commorantem). D'autres appellent Syriens les Jacobites, ainsi Quaresmius (vers 1620), I, p. 114 b. Suivant Roger (1631), p. 338, «les Arabes appellent les Grecs Melkié». La notion de ce terme, on le voit, est assez confuse chez les pèlerins et les religieux de cette époque. Dozy donne *malaki* et *milki* «melchite», en ajoutant, d'après Bistāni, qu'aujourd'hui ce terme désigne couramment les catholiques. D'autre part, *malikāni* désigne clairement les catholiques romains in Qalqashandi, V, p. 472, l. 7. Sur l'origine, l'évolution et le sens actuel de ce terme, voir BETH, *Die orientalische Christenheit der Mittelmeerländer*, Be. 1902, p. 145 suiv. et sources citées.

⁽²⁾ C'est ce que le rédacteur explique par *al-wāridūna min al-madhkūrīna* (l. 3). Les *wāridūn* sont les voyageurs et les pèlerins; cf. plus haut, p. 272, n. 3 et renvoi. Dans GOLUBOVICH, *Serie*, p. 164, l. 1-2, 166, l. 3, et 175, l. 5 d'en bas, ce mot désigne les pèlerins franciscains par opposition aux *muqīmūn*, qui sont les frères de Terre Sainte; pour *al-madhkūrūn*, cf. le même, p. 164, l. 13, 165, l. 11 et 18, 166, l. 3 et 9, 174, l. 14, 175, l. 6 et 16, et 176, l. 2 et 16.

⁽³⁾ Voir les sources in LEMMENS, *op. cit.*, p. 132, n. 4. D'après Mudjir al-dīn, p. 402, l. 8 (174 en haut), une ambassade géorgio-byzantine avait obtenu dès 705 (1305-06) qu'on rendît aux Géorgiens l'église de Sainte-Croix, convertie récemment en mosquée; cf. WILLIAMS, *City*, II, p. 553, n. 4; KRAFFT, *Topographie*, p. 262 suiv. et in RITTER, *Erdkunde*, p. 494; TOBLER, *Topographie*, II, p. 740; GUÉRIN, *Judée*, I, p. 81. Le couvent de Sainte-Croix est devenu grec vers le milieu du XIX^e siècle; voir aussi *SWP*, *Jerusalem*, p. 379; Dowling in *PEFQ*, 1911, p. 183 suiv.; Lübeck in *Katholik*, 1914, cité par LEMMENS, *op. cit.*, p. 132, n. 4.

⁽⁴⁾ Et non 1490 in Calahorra et Schefer cités plus loin; voir Lemmens, p. 133, n. 2, d'après des actes inédits des archives de Saint-Sauveur.

⁽⁵⁾ Voir la troisième partie de ce commentaire.

⁽⁶⁾ Voir Suriano et d'autres sources in LEMMENS, *op. cit.*, p. 143 suiv. (cf. p. 4 et 12); Calahorra

sants Géorgiens ne payent aucun tribut au cours de leur pèlerinage⁽¹⁾. Voici d'autre part un épisode touchant les Abyssins⁽²⁾ : Le mercredi 18 safar 886 (18 avril 1481) arrivait à Jérusalem un envoyé (*qāṣid*) du roi d'Abyssinie, porteur d'un décret du sultan (*marsūm sharīf*) qui l'autorisait à faire entrer tous les chrétiens (gratis) au Saint-Sépulcre (*ilā qumāmatin*) pour la cérémonie du feu sacré (*sabtu l-nūri*)⁽³⁾. Les employés du fisc et le trésorier du gouverneur de Damas⁽⁴⁾ voulurent s'y opposer et ne lui permettre d'y entrer qu'avec sa suite.

citée par Schefer in Thenaud, p. LXVI suiv.; cf. plus loin, p. 401, n. 4. Plusieurs pèlerins font allusion à cette affaire; ainsi Wanner (1507) in *ZDPV*, I, p. 185 en bas.

⁽¹⁾ Déjà J. de Vitry (vers 1226) in BONGARS, *Gesta*, I, p. 1095 en haut: « . . . populus bellicosus . . . Sarracenis valde formidabilis Quotiescunque Dominicum Sepulchrum visitaturi peregre adueniunt, absque tributo aliquo cum erectis vexillis ciuitatem sanctam ingrediuntur »; cf. *PPTS*, XI, p. 84. Fabri (1483), II, p. 326: « . . . viri bellicosi, in tantum, ut toto Oriente timeantur, et securi sine pedagogis (*khafar*) transeunt, quo volunt »; cf. *PPTS*, X, p. 389. Grünemberg (1486), p. 110 et in LEMMENS, *op. cit.*, p. 157: « . . . geben den Sarazenen keinen Zoll noch Kurtesien (pourboires) ». Baumgarten (1507), p. 89 en bas: « . . . fortes ac bellicosi neminem formidant . . . quoties Hierosolymam peregrinantes veniunt, semper aperto Marte signisque erectis sine tributo (*mudjib*) ullo aut molestia (*zulm*) liberi intrant »; cf. RITTER, *pag. cit.* Thenaud (1512), p. 103: « . . . sont plus supportez du souldan et Mores que aultres, car ilz entrent en l'église du Saint Sepulchre sans payer tribut »; cf. Trevisan (1512) in Thenaud, p. 200. De Salignac (vers 1518), f° Gg 4b: « . . . quando Hierosolymam eunt peregrinatum, sultano tributum non solvunt, sed . . . erectis vexillis ingrediuntur ». De Villamont (1588), II, p. 91a: « . . . ils entrent en la sainte cité l'enseigne desployee et sans payer aucun tribut; car les Turcs ne les osent molester ». Cotovicus (1596), p. 200 en bas: « . . . Turcis potius formidandi, quam qui illos formident. Ex sultani autem Cairensis singulari indulto et privilegio (201) quondam ipsis concesso, et a Turca . . . confirmato, dum . . . Sepulchri Christi honorandi gratia Hierosolymam commeant, soli ex omnibus Christianis instar belligerantium . . . signis militaribus iter agunt, urbemque nullo soluto tributo introeunt. » Il est vrai que tous ces textes ressemblent plus ou moins à celui de J. de Vitry; mais si la situation des Géorgiens n'était pas restée la même, il semble que tant d'auteurs plus récents n'auraient pas pris la peine de le répéter.

⁽²⁾ Voir *Mudjir al-dīn*, p. 657, l. 3 d'en bas.

⁽³⁾ Elle avait donc lieu le samedi 21, ce qui est exact, puisqu'en 1481 Pâques fut le 22 avril; voir DE MAS LATRIE, *Chronologie*, p. 481-2. Aujourd'hui le feu sacré descend la veille de la Pâque grecque; mais avant la réforme grégorienne, il n'y avait qu'un samedi saint. Cette cérémonie célèbre a été décrite par un grand nombre d'auteurs cités in TOBLER, *Golgotha*, p. 460 suiv., et WIEDEMANN, *Beiträge*, XII, p. 205 suiv.; voir aussi Daniel (1106) in DE KHITROWO, *Itinéraires*, p. 75 suiv., et Sibṭ (XIII^e s.) in Abū ya'fā, p. 68 n. 1 (*idu l-nūri*), deux témoins oculaires, l'un très croyant, l'autre très sceptique; cf. MAQRIZI, *Khīṭaṭ*, I, p. 266, l. 23 (C. 44); LANE, *Manners and Customs*, II, p. 288 (*sabtu l-nūri*); Miss Blyth in *PEFQ*, 1920, p. 132 suiv.

⁽⁴⁾ Texte (p. 658, l. 1) *al-mubāshirūna wa-khāzindāru nā'ibi l-sha'mi*, indice que le tribut du Saint-Sépulcre était perçu par le gouvernement lui-même; cf. plus haut, p. 391, n. 2, et plus loin, p. 399, n. 4. C'est ce que confirme Germain (1452) in *ROL*, III, p. 325: « Ains sont contraints les chrestiens . . . paier tribut pour la visitacion du Saint Sepulcre à son admiral (gouverneur) de Jherusalem ».

Mais il résista, et il fallut lui livrer les clefs de l'église, où il pénétra avec toutes les nations chrétiennes (*djamī'u tawā'ifi l-našāra*), sans payer ni taxe, ni cadeau (*bi-ghairi kulfatin wa-lā badhlīn*)⁽¹⁾. Les pèlerins occidentaux confirment aussi la situation privilégiée des Abyssins⁽²⁾, et plusieurs d'entre eux allèguent un curieux motif de la crainte qu'ils inspiraient au gouvernement⁽³⁾.

3° La clause relative à la protection du cimetière semble s'appliquer à ces quatre communautés⁽⁴⁾.

4° Les religieux et les religieuses grecs et coptes sont exemptés des droits de *mūdġib* aux mêmes endroits, mais *fi l-baṣṭi wal-mausimi*⁽⁵⁾. A première vue, ces mots ont l'air d'un double complément de temps. Or suivant quelques sources, les portes du Saint-Sépulcre s'ouvraient gratis à tous les chrétiens pour les fêtes de Pâques et de l'invention de la Croix⁽⁶⁾. D'autre part, *mausim* désigne plusieurs

⁽¹⁾ Dans les décrets en faveur des Franciscains, *bi-ghairi kulfatin* désigne aussi l'exemption au Saint-Sépulcre; voir GOLUBOVICH, *Serie*, p. 164, l. 10 et 18, 174, l. 10, 12 et 18, 176, l. 5 d'en bas, et 177, l. 6.

⁽²⁾ Ainsi Fabri (1483), II, p. 325 en bas : «...habent regem... quem Sarraceni timent in tantum, ut, qui poletum ejus habet, sine impedimento Orientem pervagatur»; cf. *PPTS*, X, p. 388. Et Baumgarten (1507), p. 90 : «...ex dominio præpotentis regis... ad peregrinationes locorum sanctorum multum inclinati»; cf. TOBLER, *op. cit.*, p. 413, n. 8.

⁽³⁾ J. de Vérone (1335) in *ROL*, III, p. 190 en bas : «...nullum persolvunt tributum per totam terram soldani, et, quociens aperitur sepulchrum Cristi, intrant sine pecunia et tributo... quia dominus (eorum)... habent potestatem... auferendi Nilum fluvium...»; et p. 218 : «...qui (le négus) habet potestatem auferendi soldano Nilum fluvium, et ideo soldanus multum timet eum, quia ille fluvius irrigat totam Egiptum». Thenaud (1512), p. 99 : «... iceluy roy... est assez craint du souldan pour ce que... luy peult diminuer l'eaue du Nil; et par ainsi la plus grande partie d'Egipte seroit sterile». Quaresmius (vers 1620), I, p. 116 a : «...privilegium a Turca sibi concessum asserunt, quoniam ex illorum regione venit et crescit Nilus, quo tota Ægyptus irrigatur et fecundatur, et ne illorum princeps detineat aquas. Insuper qui... Ierosolymis habitant, aut eo veniunt, a turcico tributo immunes sunt»; cf. Surius (vers 1645), p. 149 (texte analogue); LEMMENS, *op. cit.*, p. 35 et 116 en haut.

⁽⁴⁾ Je néglige les problèmes soulevés par cette clause.

⁽⁵⁾ Sur cette leçon, voir plus haut, p. 382, n. 3.

⁽⁶⁾ L. de Sudheim (vers 1340), *loc. cit.* : «Incole autem terre bis in anno gratis intramittuntur, scilicet a die Parasceves usque ad secundam feriam [post Pascha] et in vigilia ac die invencionis sancte Crucis». Et Fabri (1483), I, p. 346 : «Verum bis in anno patefaciunt valvas templi, et gratis omnes christianos intramittunt. Scilicet in Parasceve usque ad secundam feriam Paschæ, et in vigilia inventionis sanctæ Crucis usque ad vespervas sequentis diei»; cf. *PPTS*, VIII, p. 429; TOBLER, *op. cit.*, p. 407, n. 4. Le premier parle des régnicoles et le second de tous les chrétiens, mais ils ont peut-être raison chacun pour son époque; ici ce détail est sans importance, puisque le décret ne s'adresse qu'à des indigènes. D'après Guglinger (1482) in R, p. (67, n. 251), les Fran-

fêtes annuelles, musulmanes ou chrétiennes, en particulier celle de Pâques⁽¹⁾. Dès lors, le mot précédent s'applique peut-être à celle de l'invention de la Croix⁽²⁾; mais à défaut d'un texte précis il vaut mieux lire *bast* «étendue», en s'appuyant sur une phrase du décret de 876 (1472) en faveur des Franciscains, qui semble abolir aussi un *mūdġib*, et où les mots *fi basti l-sanati*, d'après le contexte, signifient «dans le reste de l'année» par opposition à une certaine époque⁽³⁾. Alors il faut traduire «en tout temps et (en particulier) durant la fête», le mot *mausim* désignant toute fête, comme collectif, ou plus spécialement celle de Pâques, parce qu'elle attirait un plus grand concours de pèlerins.

Ce complément ne s'applique-t-il qu'aux Grecs et aux Coptes? La question n'a qu'une valeur de forme, car on voit qu'en définitive, les six communautés sont exemptées sans restriction, mais seulement du *mūdġib*. En revanche, le rédacteur ne parle plus ici du *khafar*, dont il vient d'exonérer les autres nations, et il me semble qu'ici encore la nuance est intentionnelle. Les Grecs n'avaient plus l'appui de Byzance et ne possédaient pas encore celui de la Russie; et les Coptes étaient de simples sujets (*ra'iyya*) dont on pouvait sans inconvénient, semble-t-il, exiger des péages sur les routes de l'Égypte à Jérusalem⁽⁴⁾. Si cette explication des nuances du rédacteur est la bonne, et je n'oserais l'affirmer, on comprend pourquoi les Grecs ont fait disparaître une ordonnance qui, bien que tombée dès longtemps en désuétude, risquait de les mettre sur un pied d'infériorité vis-à-vis d'autres nations moins puissantes aujourd'hui que la leur.

ciscains étaient exemptés à Pâques, remarque équivoque, puisqu'ils ne payaient rien quand ils convoiaient les pèlerins; voir plus haut, p. 392, n. 2.

(1) Voir Dozy, *Supplément*, d'après un glossaire contemporain du n° 108.

(2) Suivant le même, s. v. صليب, cette fête s'appelle *yaumu* (ou *'idu*) *l-ṣalibi*, mais d'après les sources qu'il cite, la fête de ce nom, qui tombe en septembre, correspond à l'exaltation (14 septembre) plutôt qu'à l'invention (3 mai); voir *Description de l'Égypte*, état moderne, XV, p. 471, n. 1; LANE, *Manners and Customs*, II, p. 235 et 288. C'est ce que confirme MAQRĪZĪ, *Khīṭāṭ*, I, p. 266, l. 30 (C. 45); dans le long récit qui suit il rattache aussi cette fête à l'invention, mais il en donne pour date l'équivalence 17 tūt = 14 ilūl (septembre), p. 267, l. 22 (C. 47). Supposons qu'à la fête de l'Invention, quel que fût alors son nom classique, on décorât les rues et les églises de tapis et de tentures, comme on le fait encore chez nous à la Fête-Dieu, on pourrait lire ici *fi l-busuṭi*, plur. de *bisāt* «tapis»; mais je ne puis vérifier cette hypothèse.

(3) GOLUBOVICH, *Serie*, p. 176, l. 8 à 6 d'en bas : *lā yughṣabū l-ruhbānu bi-mūdġibi l-madhkūrina lā fi ayyāmi*. . . . *wa-lā fi basti l-sanati* «les religieux (franciscains) ne seront pas contraints de payer leur *mūdġib* (sur cette interprétation, voir plus haut, p. 390, n. 5), ni durant. . . . ni le reste de l'année»; l'éditeur a traduit aussi (p. 182) «sia nel rimanente (lett. estensione) dell'anno».

(4) A cette époque, la plupart des Coptes étaient des pèlerins, s'il est vrai que vers 1500 ils ne possédaient pas de demeure fixe à Jérusalem; voir LEMMENS, *op. cit.*, p. 163, n. 5, d'après Suriano.

III

Quels sont les motifs invoqués par le décret pour faire droit aux requêtes des plaignants? C'est d'abord qu'elles se basent sur un état de fait ancien consacré par des édits royaux, et en dernier lieu par un acte de Ghauri, antérieur à celui-ci⁽¹⁾; c'est ensuite qu'ils sont des religieux et des gens sans ressources, autrement dit, qu'appartenant au clergé régulier, ils ne possèdent pas de fortune personnelle⁽²⁾; c'est aussi qu'ils sont des protégés légaux, autrement dit, qu'ils ne sauraient être astreints, comme tels, aux taxes frappant les étrangers⁽³⁾; c'est enfin que ce statut leur est garanti par des traités en due forme⁽⁴⁾. De fait, on a vu que les religieux chrétiens d'Orient étaient doublement privilégiés sous le rapport des taxes de pèlerinage; dès lors, ce rappel du décret à un état de fait antérieur et légal prouve que le gouvernement ou les agents du fisc l'avaient violé récemment. S'il ne s'agissait ici que de quelques droits de marché, nous n'aurions qu'un exemple de plus de cette opération banale. Mais tout ce qui touche au Saint-Sépulcre touche à l'histoire; aussi n'ai-je pas été surpris, en parcourant la chronique du règne de Ghauri, d'y trouver précisément ce que j'y cherchais.

En 906 (1501) ce prince montait sur un trône entouré d'épines. Menacée au nord par les Ottomans, l'Égypte voyait se lever à l'orient l'étoile des Séféwides, et son commerce avec l'Inde était ruiné par les Portugais. La chute de Grenade et la persécution des Maures avaient rapproché les musulmans d'Afrique;

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 382, n. 6.

⁽²⁾ Le mot *rāhib*, plur. *ruhbān*, que le rédacteur emploie invariablement pour les désigner (à noter les pluriels féminins *ruhbānāt* et *ruhbāniyyāt*), signifie « moine, ermite », et non « prêtre »; voir les dictionnaires et Qalqashandi, V, p. 474, l. 5 (*al-rāhibu . . . alladhi ḥabasa nafsahu 'ala l-'ibādati fi l-khalwati*).

⁽³⁾ Cf. plus haut, p. 392, n. 1 et 2, et note suivante.

⁽⁴⁾ A première vue, ce dernier considérant semble n'être que la répétition du premier; mais je crois que le premier ne fait allusion qu'à des décrets de circonstance annulant de précédentes injustices, alors que celui-ci vise des traités fondamentaux consacrant un statut général. C'est ce qui me paraît ressortir de l'emploi des pluriels *'uhudāt* et *sidjillāt*, qui ne figurent pas plus haut, à côté de *murabba'āt*. Si des étrangers tels que les Géorgiens sont aussi compris, semble-t-il, parmi les protégés légaux (*dhimma*), c'est sans doute parce qu'ils possédaient des établissements dans le pays. Les Franciscains de Terre Sainte jouissaient aussi de la protection royale, et c'est un des motifs qu'ils invoquent pour leurs réclamations; ainsi GOLUBOVICH, *Serie*, p. 164, l. 4 : *li'annahum tahta dhimmatina l-sharifati*. S'il s'agit ici de la *dhimma* proprement dite, et non d'une formule banale, on peut en inférer qu'ils l'achetaient en payant la capitation (*djizya*), comme les sujets (*ra'iyya*) chrétiens (cf. plus haut, p. 65, n. 1), ou par les taxes qui frappaient leur communauté; cf. plus haut, p. 392, n. 2.

pour entraîner le nouveau maître de l'Égypte, ils le prièrent d'expulser les marchands chrétiens fixés dans ses États, et d'interdire aux pèlerins la visite des lieux saints. Alors Ferdinand d'Aragon traite avec Ghauri, et son envoyé Pierre Martyr, parti de Grenade en 1501, arrive au Caire en janvier 1502. Il obtient, non sans peine, l'autorisation de réparer le Saint-Sépulcre⁽¹⁾ et quelques autres sanctuaires, avec l'assurance que les taxes prélevées sur les pèlerins seraient allégées et qu'à l'avenir ceux-ci seraient à l'abri des vexations dont ils avaient été les victimes dans le cours des dernières années⁽²⁾.

De son côté Venise traitait avec le sultan, pour protéger son commerce menacé par les Portugais. Mais les attaques de ceux-ci contre la marine égyptienne et de nouvelles persécutions en Espagne réveillèrent l'animosité de Ghauri contre tous les États chrétiens. En 1504 il chargea le P. Mauro, gardien du mont Sion, d'exposer ses plaintes au doge de Venise, au pape Jules II et aux rois d'Espagne et de Portugal, menaçant de mettre à mort les chrétiens étrangers établis chez lui et de détruire le Saint-Sépulcre et le couvent du mont Sion⁽³⁾. Au Saint-Siège, qui parut s'alarmer de ces menaces, le roi de Portugal écrivit qu'il ne fallait pas les prendre au sérieux, parce que le sultan tirait de trop beaux revenus des pèlerins pour toucher aux lieux saints⁽⁴⁾.

De fait Ghauri, trop cupide et trop avisé pour tuer la poule aux œufs d'or, se borna pour l'heure à des confiscations et à des tentatives de chantage, sans

⁽¹⁾ Gravement endommagé par un accident quelques années auparavant; voir les sources in LEMMENS, *op. cit.*, p. 135, n. 2.

⁽²⁾ Voir Schefer in Thénaut, p. XLIII suiv., d'après la *Legatio babylonica* de P. Martyr, Bâle 1533 (ou 1538), f^os 86 b suiv.; GOLUBOVICH, *Serie*, p. 40, d'après DE MILTITZ, *Manuel des consuls*, Lo. 1838, II a, p. 247 suiv.; cf. TOBLER, *Golgotha*, p. 136 suiv. Le texte principal de la *Legatio*, f^o 88 b, dont je n'ai pas vu l'original, est in LEMMENS, *pag. cit.*, n. 3 (... ut novæ exactiones et recentia tributa tollantur, quæ per soldanicos magistratus in peregrinos ad intolerandum jam cumulum adaucta fuerant. . . utque ignominiis in peregrinos illatis provideretur, ad vetera maiorum tributa peregrinorum persolutiones redigantur. . . . et menaces à l'adresse des contrevenants).

⁽³⁾ Voir WEIL, *Chalifen*, V, p. 395 suiv., et HEYD, *Commerce*, II, p. 522 (sources vénitienes et portugaises); Schefer in *op. cit.*, p. XLVII suiv., Golubovich, p. 39, et Lemmens, p. 136 suiv. (sources vénitienes et franciscaines). Il est fait allusion à ces menaces dans un document vénitien de mai 1504, reproduit par ce dernier, p. 137, n. 1, et DE MAS LATRIE, *Traité*s, p. 263 en haut (sua Celsitudine farà serar el Sancto Sepolcro).

⁽⁴⁾ Cette dernière phrase est dans Heyd, p. 522 *ult.*, d'après les sources portugaises. Suivant Belon (1547), p. 317, le premier de la gabelle du Saint-Sépulcre payait alors 8000 ducats au sultan; ce détail n'est pas forcément en désaccord avec ce que j'ai dit plus haut, p. 395, n. 4. Tobler, qui cherche à calculer le produit approximatif de ces taxes, montre bien que les musulmans ont toujours épargné ce sanctuaire pour ménager cette poule aux œufs d'or; voir *Golgotha*, p. 414.

cesser de négocier⁽¹⁾. Mais en 1510 la capture d'une flotte égyptienne par les chevaliers de Rhodes ranima sa fureur et lui fournit un prétexte à des spoliations plus graves : il fit saisir les navires francs, arrêter les marchands étrangers et confisquer leurs marchandises. Les religieux latins furent expulsés des sanctuaires et dépouillés sans merci. Dans sa colère il songea une fois de plus à faire raser le Saint-Sépulcre; la réflexion lui dicta cette mesure plus avisée d'en fermer les portes, pour ne les rouvrir qu'en échange d'un nouveau profit⁽²⁾.

Tandis que les Vénitiens calmaient Ghauri par un présent, le consul des Français, Philippe de Peretz, de la prison où on l'avait jeté, conseillait au sultan de s'adresser au roi de France. Ghauri lui fit offrir, avec des avantages commerciaux, la possession du Saint-Sépulcre et des autres lieux saints⁽³⁾. Louis XII choisit pour ambassadeur un de ses secrétaires, André Le Roy; parmi ses instructions il emportait celle de faire rouvrir le Saint-Sépulcre et les autres lieux saints, d'en prendre possession au nom de son maître et d'assurer la sécurité des pèlerins et des marchands. De son côté le sénat vénitien, qui avait de nouveaux démêlés avec le sultan, lui envoya Domenico Trevisan; cet ambassadeur paraît avoir été chargé, touchant les lieux saints, d'instructions pareilles à celles de Le Roy⁽⁴⁾.

La mission française, arrivée au Caire en mars 1512, échoua, ou peu s'en faut, par défaut d'entente entre les acteurs de la scène. En ce qui concerne les

⁽¹⁾ En 1507 il envoya à Venise un autre ambassadeur, qui revint la même année sur la galère portant Baumgarten et Georges, deux pèlerins connus par leurs relations. Sur un épisode de ces négociations, touchant la reprise des lieux saints, voir Spont in *ROL*, I, p. 447 suiv.

⁽²⁾ Voir SANUTO, *Diarü*, *passim*, et d'autres sources in HEYD, *tom. cit.*, p. 538 suiv.; Schefer in *op. cit.*, p. LV suiv., 4 (Thenaud), 200 en bas (Trevisan) et 230 (Le Maire); LEMMENS, *op. cit.*, p. 138 suiv.

⁽³⁾ Schefer (p. LX) parle de lettres autorisant les pèlerins à visiter les lieux saints; mais les sources vont plus loin. SANUTO, *Diarü*, XII, p. 629 en haut (cf. p. 96 en bas), et in Lemmens, p. 141, n. 1 : « . . . nostra volontà costituire in vostro dominio et regimento el sacrosanto sepulcro, et quello stare per nome de vostra serenità, e per simile tutti altri lochi sacri. . . . et consignarli a li religiosi, che per vostra serenità sarà ordinato ». Et Le Maire in Thenaud, p. 231 (apparemment d'après le même original) : « . . . ledict souldan . . . donne au roy . . . le domaine et gouvernement du saint Sepulchre et le veult, sans plus, retenir au nom du roy, et semblablement tous les aultres lieux sacrez. . . . pour estre gardez par telz religieux qu'il plaira au roy . . . ordonner d'en prendre la possession en son nom ». Il s'agissait, on le voit, d'un véritable protectorat des lieux saints, du moins en théorie.

⁽⁴⁾ Voir Schefer, p. LXII suiv. et 231 en bas (Le Maire). Les instructions du doge à Trevisan, in DE MAS LATRIE, *Traité*s, p. 271 suiv., et Schefer, p. 237 suiv. (d'après un autre document), ne parlent pas des lieux saints, mais sa mission sur ce point ressort de la suite des événements; cf. LEMMENS, *op. cit.*, p. 142.

lieux saints, Le Roy n'obtint rien de précis, peut-être même essaya-t-il un refus formel⁽¹⁾. En revanche la mission vénitienne, bien qu'elle ne fût arrivée au Caire qu'en mai, réussit grâce à l'habileté des négociateurs. Elle obtint que les religieux de Terre Sainte seraient relâchés et rendus à leurs couvents, et que les galères vénitiennes pourraient conduire, comme par le passé, les pèlerins en Palestine⁽²⁾.

De fait, lorsque Thenaud, las d'attendre au Caire les résultats de la mission Le Roy, arrive à Jérusalem à la fin d'août, il y trouve déjà réinstallés au mont Sion le custode et les frères mineurs qu'il avait vus au Caire, et qui lui offrent au couvent une hospitalité cordiale, en dépit «des guerres qui lors estoient entre France et Venise»⁽³⁾.

Est-ce par hasard que le n° 108 est daté de six mois plus tard? Sans doute, dans tout ce qu'on vient de lire il n'est pas question des chrétiens d'Orient; mais on peut croire que leurs pèlerins et leurs religieux avaient subi le contre-coup de cette «affaire des lieux saints», soit que le fisc en eût profité pour aggraver leurs charges, soit que l'accès des sanctuaires leur eût été fermé, comme aux pèlerins occidentaux, de 1510 à 1512⁽⁴⁾. En attendant qu'on ait publié toutes les archives de Jérusalem, j'en ai dit assez pour montrer l'intérêt d'un document

⁽¹⁾ D'après Marzelo et Marcantonio Trevisan (qui accompagnait son père) in SANUTO, *Diarii*, XV, p. 19 en bas suiv. et 207 en bas (et non 208 in Lemmens, p. 142, n. 2); cf. note suivante. Leur témoignage, il est vrai, n'est pas impartial, puisque les deux missions étaient rivales; mais Thenaud, qui accompagnait Le Roy, laisse entendre (p. 57) qu'il échoua touchant les lieux saints. D'après HEYD, *tom. cit.*, p. 540, n. 3, Le Roy aurait eu gain de cause sur ce point; mais il ne cite pas de source et je crois qu'il interprète trop librement ce passage de Thenaud.

⁽²⁾ Lettre de Marcantonio à son frère in SANUTO, *tom. cit.*, p. 206 en haut : «... l'orator andò dal Soldan et domandoli *de gratia* che i frati de Jerusalem fosseno liberati et che potesseno ritornar... ai soi lochi, et che la nostra galia de pelegriani potesse venir al suo viazo con i pellegrini justa il consueto (cf. *'alā djāri 'ādātihim*, n° 108, l. 6). Soa signora fu contenta et compiacete l'ambasador... sichè i frati sono andati ai so lochi santi di Jerusalem; è stà bella concession, hessendo stà negata a l'orator francese»; cf. Schefer, p. LXXXIII, n. 2; Lemmens, p. 143, n. 1; Golubovich in Suriano, p. LV, n. 1. Et dans la lettre du sultan au doge, in Thenaud, p. 253 : «Et etiam ne ha domandato che lassamo venir i peregrini... per vesitation de Hyerusalem nobile (cf. *li-ziyāratī l-quḍsi l-sharīfī*, n° 108, l. 4), et havemo exaudito quello».

⁽³⁾ Voir Thenaud, p. 94; cf. Lemmens, p. 143, n. 2.

⁽⁴⁾ D'après Thenaud, p. 4, le Saint-Sépulcre avait été fermé «à tous les Latins»; mais Trevisan précise «à tous les chrétiens», à propos d'un incident qui ne laisse aucun doute sur ce point. Le 25 juin 1512, pendant qu'il négociait au Caire, parut un envoyé du roi de Géorgie pour demander «che sia aperto il santo Sepolcro, che già due anni è stato serrato, che Cristiano alcuno non vi ha potuto entrare»; texte in PAGANI, *Viaggio di D. Trevisan*, Venise 1875, p. 34 en bas; trad. Schefer in Thenaud, p. 200 en bas; cf. Lemmens, p. 139, n. 2, et plus haut, p. 394, n. 6.

dont l'original, s'il n'est pas perdu, pourrait être produit désormais au grand jour sans causer de préjudice à personne⁽¹⁾.

Après la conquête ottomane, les taxes furent grandement réduites, du moins sur le papier⁽²⁾; mais je m'arrête ici pour étudier, dans le chapitre suivant, un épisode encore plus douloureux de la question des lieux saints.

⁽¹⁾ Parmi les nombreux documents inédits des archives de Saint-Sauveur signalés in GOLUBOVICH, *Serie*, p. xxviii suiv., se trouve un décret de Ghauri daté du 1^{er} sha'bān 910 (7 janvier 1505) et relatif aux démêlés des Franciscains avec les Géorgiens; voir Lemmens, p. 12 en haut et 133 en bas. Sans doute on n'y trouvera rien touchant le statut des chrétiens d'Orient; mais leurs couvents n'ont-ils pas aussi des archives inédites?

⁽²⁾ Voir SANUTO, *Diarü*, XXIII, p. 441; Lemmens, p. 198, n. 4.

OTTOMANS.

SALLE DU CÉNACLE. ORIGINE ANCIENNE.

Hors de l'enceinte, à environ 130 mètres au sud de la porte de David, au milieu des constructions dites Nabī dāwud; plans Wilson (ville) et PEF: Cœnaculum; Schick 122.

Ce célèbre sanctuaire a été décrit souvent et son étude complète sera bientôt reprise par les PP. Dominicains de Saint-Étienne, qui la préparaient à la veille de la guerre⁽¹⁾. L'inscription suivante n'éclaire qu'une page de son histoire, mais une des plus émouvantes.

109

CONVERSION DU CÉNACLE EN MOSQUÉE PAR LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. 930 H. — Dalle de marbre scellée au milieu du mur est de la salle du Cénacle, à environ 3 mètres du sol; dimensions environ 70 × 35. Quatre lignes en naskhi ottoman ancien; caractères moyens, d'un dessin grossier, serrés et entrelacés, badigeonnés en jaune sur fond bleu, points et quelques signes. Inédite⁽²⁾; voir pl. LXXXIX au milieu (cliché 1914).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... أَمْرٌ بِتَطْهِيرِ هَذَا (أ) الْمَكَانِ (3) وَتَنْظِيفِهِ مِنَ الْمُشْرِكِينَ وَعَمَلِ مَسْجِدٍ (4)
يُذَكِّرُ فِيهِ (2) اسْمَ اللَّهِ (5) سُلْطَانَ الْأَنْامِ نَاصِرِ دِينِ الْإِسْلَامِ خَادِمِ الْبَيْتِ الْحَرَامِ
مَنْشَأَى الْعَدْلِ وَالْأَمَانِ السُّلْطَانَ بِنِ (3) السُّلْطَانَ السُّلْطَانَ سُلَيْمَانَ بْنِ عَثْمَانَ

(1) En attendant, voir Quaresmius, I, p. 170 suiv. et 401 b; II, p. 51 b et 119 suiv.; Calahorra, p. 67 suiv., 152 suiv., 177 suiv., 231 suiv. et 388 suiv., et les autres sources franciscaines; ROBINSON, *Researches*, I, p. 358; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 64; II, p. 568; TOBLER, *Topographie*, I, p. 322 suiv.; II, p. 97 suiv.; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 322 suiv.; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 311 suiv.; LEMMENS, *Franziskaner*, index à Sion (Abendmahlssaal) et sources citées; parmi celles-ci je n'ai pu consulter RENARD, *Die Marienkirche auf dem Berge Sion*, in *Das heilige Land*, XLIV (1900), et *Vom Bau der Marienkirche auf dem Sion*, Be. 1910.

(2) Traduite par le P. Dunkel in *Das heilige Land*, 1914, p. 166, d'après ma copie; cf. LEMMENS, *op. cit.*, p. 202, n. 2, et 206, n. 4. La dalle se voit chez le même, p. 50, fig. 3 (d'après Renard), au-dessus du départ de l'escalier conduisant à la salle des Apôtres, et dans la gravure du Cénacle (عليّة صهيون) in *Tidhkār*, dans le mur à droite du pilier de droite.

(3) Sur ce cas d'invololution, cf. plus haut, p. 147, n. 1 et renvois.

(4) Ou وَعَمَلِهِ مَسْجِدًا (1), le premier mot se terminant par une sorte de crochet qui peut être la queue d'un *lām* final (ل) ou un *hā* final (ه); ma traduction convient à l'une et l'autre lecture.

(5) Paraphrase de C, xxii, 41 (milieu).

أَيَّدُ⁽¹⁾ اللهُ الإسلامَ بحياته على يَدِ مولانا شيخ الشيوخ الشمسي محمد الأجمي
الواعظ⁽⁴⁾ أجز الله الخيرات على يَدَيْهِ ورحم والدَيْهِ بتأريخ نهار الخميس مستهل
ربيع الأول سنة ثلاثين وتسعمائة والحمد لله وحده.

A ordonné de purifier ce lieu, de le nettoyer (du contact) des polythéistes et d'en faire une mosquée où sera célébré le nom d'Allāh, le sultan des créatures, le défenseur de la religion de l'Islam, le serviteur de la maison sacrée⁽²⁾, l'instaurateur de la justice et de la foi, le sultan, fils du sultan, le sultan Sulaimān, le descendant de 'Uthmān⁽³⁾, qu'Allāh soutienne⁽⁴⁾ l'Islam en lui donnant (longue) vie! Par la main de notre maître le grand shaikh Shams al-dīn Muḥammad al-A'djami, le prédicateur, qu'Allāh récompense les bonnes œuvres (faites) par ses soins⁽⁵⁾ et qu'il fasse miséricorde à ses deux parents! A la date du jour de jeudi 1^{er} rabī' I^{er} de l'année 930 (8 janvier 1524)⁽⁶⁾. Et la louange soit à Allāh, le seul (dieu)!

Ce texte est fort difficile à déchiffrer, mais la lecture en est certaine et le sens en sera clair quand j'aurai résumé l'histoire de la prise de possession du Cénacle par les musulmans.

L'établissement des Franciscains à Jérusalem remonte au XIII^e siècle⁽⁷⁾; mais c'est vers 1335 que des sources plus précises les montrent s'installant à demeure au mont Sion. Grâce aux libéralités des souverains de Sicile, ils y élevèrent alors un couvent, puis un hospice et quelques dépendances, auprès de plusieurs sanctuaires groupés autour de la chapelle du Cénacle et de la salle des Apôtres ou du saint Esprit. Ces acquisitions furent confirmées par des bulles papales,

(1) Graphie plutôt امد, mais sous la deuxième lettre il y a deux points indiquant un *yā*, défiguré peut-être par le badigeon; cf. plus bas, n. 4.

(2) C'est-à-dire du sanctuaire de la Mecque, celui de Jérusalem (*al-masjid al-aqsā* et *al-ḥaram al-sharīf*) étant appelé aussi *al-masjid al-ḥarām*, comme celui de la Mecque (cf. Seybold in *ZDPV*, XXV, p. 106 en bas), mais non pas, je crois, *al-bait al-ḥarām*. Au reste, le contexte montre assez que le but du rédacteur est de justifier l'acte de Sulaimān en le représentant comme le patron de l'Islam, et non pas seulement comme le maître de Jérusalem.

(3) Sur cette formule, cf. plus haut, p. 148, n. 3, et 151, n. 5.

(4) Ou, si on lit امد = *amadda*, «qu'il prolonge (la durée de) l'Islam par (celle de) sa vie»; cf. plus haut, n. 1.

(5) La leçon *'alā yadaihi* (rappel de *'alā yadi*, l. 3), bien que fort indistincte sur le cliché, est assurée par la rime avec *wālidaihi*; sur le rôle joué ici par ce personnage, voir la fin du commentaire.

(6) D'après les tables de Wüstenfeld, ce jour était un vendredi; cf. plus haut, p. 32, n. 1 et renvois.

(7) Je n'ai à discuter ici ni le pèlerinage de saint François (cf. plus haut, p. 385, n. 2), ni la date de cet établissement; voir surtout GOLUBOVICH, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*, I et II, Quaracchi près Florence, 1906 et 1913, *passim*; cf. LEMMENS, *op. cit.*, p. 8 suiv.

et dès lors le mont Sion fut le foyer des établissements franciscains de Terre Sainte⁽¹⁾. Mais pour leur malheur une ancienne tradition juive plaçait sur le mont Sion les sépulcres des rois de Juda⁽²⁾. D'abord peu accréditée, cette tradition se fortifia dans la suite et localisa le tombeau de David dans un caveau contigu au Cénacle à l'est, sous la salle des Apôtres. Telle fut l'origine d'une série de procès dont on retrouve la trace dès le début du xv^e siècle⁽³⁾.

⁽¹⁾ Voir L. de Sudheim (1336) in *AOL*, II b, p. 352 en haut, *Reyssbuch*, f^o 449 b, et *PPTS*, XII, p. 102; GOLUBOVICH, *Serie*, p. XIX suiv., 12, 131 suiv. et 191 suiv.; LEMMENS, *op. cit.*, p. 2 et 39 suiv., et les sources citées par eux et plus haut, p. 403, n. 1.

⁽²⁾ Voir B. de Tudèle (vers 1170), p. 34 (32) suiv. et in WRIGHT, *Travels*, p. 84 suiv.; cf. KRAFFT, *Topographie*, p. 152 et 206 suiv.; WILLIAMS, *City*, II, p. 509; TOBLER, *tom. cit.*, p. 145 suiv.; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 328, n. 3; *SWP*, *Jerusalem*, p. 83 et 410; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 365 suiv.; GOLUBOVICH, *Serie*, p. 192, n. 2. Pour les traditions arabes, voir Mudjir al-din, p. 106 en haut (27); Dunkel in *Das heilige Land*, 1911, p. 23 suiv.; LEMMENS, *op. cit.*, p. 101; cf. Clermont-Ganneau in *CRAIBL*, 1897, p. 384, et *RAO*, II, p. 254.

⁽³⁾ Mudjir al-din donne à ce sujet d'importants détails, signalés par Clermont-Ganneau in *RC*, 1876, I, p. 290. Bien qu'ils ne soient pas indispensables à ce commentaire, je demande à les résumer, parce que la plupart d'entre eux n'ont pas été traduits par Sauvaire. Le chroniqueur distingue entre deux sanctuaires : le caveau (*qabw*) renfermant le « prétendu » tombeau de David, et la chapelle (*kanisa*) de la « prétendue » station (*maqām*) de sainte Marie. En ce qui concerne le premier, il affirme, p. 680 en bas, d'après le procès-verbal de l'enquête de 895 (1490), que les contestations remontaient à un siècle environ, et que des décrets royaux avaient été rendus à ce sujet, en particulier par les sultans Shaikh et Barsbāy. Ces renseignements concordent avec les persécutions de 1422 in LEMMENS, p. 97 suiv., et le décret de Barsbāy (1427) in Golubovich, p. 163 suiv. Poloner (1421-22), qui décrit en détail les lieux saints du mont Sion, ne parle pas de ces faits, soit qu'ils n'eussent pas encore eu lieu, soit qu'il les ait ignorés ou négligés; voir TOBLER, *Descriptions*, p. 241 suiv., et in *PPTS*, VI, p. 14 suiv. Ailleurs, p. 443 en bas (255), le chroniqueur raconte qu'en 856 (1452), sous le sultan Djaqmaq, dont les persécutions, d'après Lemmens, p. 114 suiv., avaient commencé quelques années plus tôt, on enleva le tombeau de David aux chrétiens pour le remettre aux musulmans. Cet épisode est beaucoup plus connu; voir MUNK, *Palestine*, p. 643 b; WILLIAMS, *City*, I, p. 442; CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VII, p. 133; Lemmens, p. 120 suiv.; cf. plus haut, p. 334, et plus loin, p. 410, n. 1. Le chroniqueur ajoute ailleurs, p. 681 en haut, que les droits des musulmans furent confirmés par les successeurs de Djaqmaq jusqu'à son temps, et que les réclamations des chrétiens ne sont pas fondées; de fait, il semble bien, d'après Lemmens, p. 121 suiv., qu'ils avaient recouvré ou du moins réclamé leurs droits, bien que le décret de Qāyt-bāy (1472) in Golubovich, p. 173 suiv., n'y fasse pas allusion. En effet, c'est en 894 (1489), et surtout l'année suivante, que se déroula cette « affaire (*wāqi'a*) du tombeau de David » qui se termina par l'expulsion définitive des chrétiens et dont le chroniqueur, p. 677 à 681, donne une description détaillée et d'autant plus curieuse qu'il remplissait des fonctions judiciaires.

Quant à la chapelle de Marie, les religieux l'avaient bâtie en 894 (1489), mais elle fut démolie l'année suivante à la suite d'une enquête judiciaire qui prétendit établir la nullité de leurs droits et certaines irrégularités de procédure; voir p. 676 en haut, 679 suiv. et 689 en haut. Lemmens, p. 148, a déjà montré que les pèlerins ont confondu cet « oratoire de Marie » avec la Dormition,

Après avoir perdu leurs droits sur le prétendu tombeau de David, les frères mineurs possédaient encore quelques lieux saints autour de leur couvent, avant tout le Cénacle, probablement aussi la salle des Apôtres⁽¹⁾. Mais le roi David supportait mal un voisinage aussi compromettant. C'est du moins le prétexte que saisirent un juif et un musulman, qui en voulaient aux religieux, pour soulever sous le sultan Sulaimān I^{er}, déjà prévenu contre les chrétiens⁽²⁾, une nouvelle querelle qu'on peut appeler «l'affaire du Cénacle». Le musulman réussit à obtenir du muftī de Jérusalem un verdict (*fatwa*) favorable à ses vues; il y joignit le procès-verbal d'une enquête signée du qādī de cette ville, et muni de ces deux pièces, il se rendit à Constantinople. Là il obtint un rescrit impérial (*khatt-i shārīf*) ordonnant au qādī et au gouverneur de Jérusalem d'expulser sans retard de l'église (Cénacle) et du couvent les religieux et leurs hôtes, pèlerins et malades, de faire purifier le tombeau de David et de le remettre, ainsi que les autres lieux sanctifiés par les prophètes, aux sayyids, descendants de Mahomet⁽³⁾.

située plus au nord. De fait, Mudjir al-din, p. 680, l. 9 suiv., distingue le premier sanctuaire du second, qu'il appelle القبر المنسى, c'est-à-dire, si je lis bien, *al-qabru l-mansiyyu* «le tombeau oublié» ou «léthargique»; cf. نسي, *s'engourdir* (Dozy). A défaut d'impartialité, le chroniqueur fait preuve de bonne foi, et il faudrait le traduire mot à mot pour confronter son témoignage avec celui des sources chrétiennes, dont le sens, en ce qui concerne le cas particulier du tombeau de David, n'a pas toujours été assez précisé. Ainsi quand Fabri, I, p. 253 et in *PPTS*, VII, p. 303, raconte comment le sultan (qu'il ne nomme pas) l'a enlevé aux chrétiens pour le donner aux musulmans, il fait clairement allusion, d'après le contexte, à l'affaire de 1452 sous Djaqmaq. Comme il écrit peu d'années avant l'affaire de 1490, on peut en conclure que les chrétiens ne rentrèrent pas réellement en possession du tombeau de David depuis 1452; cf. plus loin, p. 409, n. 5.

(1) Voir les sources citées plus loin, p. 410, n. 1.

(2) Voir LEMMENS, *op. cit.*, p. 200.

(3) Voir Calahorra, p. 388 suiv.; Schefer in d'Aramon, p. xxxix suiv.; GOLUBOVICH, *Serie*, p. 192; LEMMENS, *op. cit.*, p. 201 suiv. Dans l'appendice, p. 255 suiv., Schefer a traduit, d'après Calahorra, mais sans le citer ici, la demande au muftī, sa réponse et le rescrit impérial. Bien que le texte n'en soit pas connu, ces documents sont trop instructifs pour n'être pas authentiques, du moins pour le fond. Les deux premiers trahissent un motif de la querelle qui domine aussi les procès antérieurs : c'est que les religieux, autorisés à réparer leur couvent, l'ont rebâti de fond en comble et agrandi aux dépens du tombeau, et que les bâtisses nouvelles doivent être démolies. C'est l'éternel reproche de l'innovation (*bid'a* ou *iḥdāth*) contraire à la tradition et à l'accord unanime des docteurs (*idjmā'*), d'autant plus détestable ici qu'elle est hostile à l'Islam. Si le factum du muftī respire l'intolérance et fait violence à l'histoire en affirmant que le calife Omar a donné l'ordre de raser toutes les églises, le rescrit impérial est conçu en des termes plus mesurés. En invoquant le fait que les religieux, dans leurs processions, passent sur la terrasse qui recouvre le tombeau de David et que leurs pieds foulent les lieux sanctifiés par des prophètes, il touche à l'un des points les plus délicats du sentiment musulman; cf. plus haut, p. 34, n. 6 suiv. Encore aujourd'hui,

Daté du 1^{er} djumādā I^{er} 929 (18 mars 1523), cet ordre ne fut pas immédiatement exécuté. Les causes de ce retard ne sont pas encore éclaircies, ni les circonstances qui marquèrent la mise en vigueur du rescrit. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que si les Franciscains réussirent, non sans peines et traverses, à conserver encore un quart de siècle la possession précaire et amoindrie de leur couvent, c'est dès la fin de 1523 que le Cénacle leur fut enlevé sans retour⁽¹⁾. Maintenant je puis revenir au n^o 109.

L. 1 : Le sultan Sulaimān, auquel le rédacteur donne ici des titres en harmonie avec la situation, « a ordonné de *purifier* ce lieu, d'y effacer les traces d'idolâtrie et d'*en faire une mosquée* ». Sur le premier point il est d'accord, ou peu s'en faut, avec le rédacteur du rescrit, qui ordonne de *purifier* le tombeau de David et de le remettre *avec les autres lieux saints* aux descendants de Mahomet. Il est vrai que ce tombeau n'appartenait déjà plus aux Franciscains; mais il n'est ici que le prétexte d'une action visant à les chasser du mont Sion tout entier. Le rédacteur du rescrit est fort habile : en ordonnant de purifier ce tombeau, il invoque un fait accompli sur lequel il n'y avait pas à revenir; et en prescrivant de le remettre aux musulmans avec les autres lieux saints, il engage l'exécuteur du rescrit à s'emparer du Cénacle et à le convertir en mosquée, ce que le rédacteur du n^o 109 nous montre comme un fait accompli. A défaut du texte original du rescrit, je ne puis vérifier la traduction de Calahorra (p. 392); mais on voit assez que l'ordre de convertir le Cénacle en mosquée résulte de l'intention, sinon des termes du rescrit.

Au surplus, l'inscription ne fait que confirmer officiellement un fait qui ressort d'un document un peu plus récent. Au cours des négociations que les

quand on travaille dans les cimetières et les mausolées, il faut éviter avec soin certaines attitudes qui nous paraissent innocentes, mais qui froissent cruellement les indigènes; et je ne puis oublier que dans les rares occasions où ma vie fut en danger, j'avais commis une étourderie de ce genre. Les Franciscains eux-mêmes ne l'ignoraient point, puisqu'ils recommandaient aux pèlerins à peine débarqués d'éviter avec soin les tombeaux et les cimetières musulmans; ainsi l'anonyme in Conrady, p. 117; Grünemberg, p. 69 et 71.

⁽¹⁾ La lettre de Piero Zen in SANUTO, *Diarii*, XXXV, p. 176 en bas, datée du 27 septembre, parle des démarches entreprises à Constantinople pour faire surseoir à l'exécution du rescrit. D'autre part, Phil. de Hagen (in Conrady, p. 251 suiv.) et P. Füssly (éd. Böhmer, Bonn 1914, p. 36 suiv.) trouvèrent encore les Franciscains au Cénacle. Or ils quittèrent Jérusalem le 23 septembre (avec Ignace de Loyola, cruelle ironie!) et ils apprirent à Ramleh qu'on devait expulser les religieux le dernier jour du mois, puis on leur dit que « l'affaire n'était pas aussi grave »; voir LEMMENS, *op. cit.*, p. 203 suiv. D'après des lettres de Tripoli in SANUTO, *Diarii*, XXXVI, p. 288, datées du 9 février 1524, l'expulsion avait eu lieu peu avant « per uno comandamento ottenuto zà più de mexi 6 da uno santan moro ».

puissances chrétiennes poursuivirent avec la Porte en vue de réintégrer les Franciscains dans leurs possessions⁽¹⁾, François I^{er} écrivit au sultan. Sa lettre ne paraît pas avoir été retrouvée; mais nous possédons la réponse de Sulaimān⁽²⁾, et l'on y lit ces mots⁽³⁾ : « tu me dis qu'il y a à Jérusalem une église (le Cénacle) qui, étant auparavant dans la main des chrétiens, est devenue dans la suite une mosquée; je sais dans tous ses détails ce que tu me mandes à ce sujet ». Sulaimān, en effet, devait le savoir, puisque sa lettre est datée de la mi-septembre 1528, c'est-à-dire cinq ans après l'envoi de son premier rescrit. En termes courtois, le sultan refuse au roi sa requête, et il invoque une fois de plus l'éternel motif de la *bid'a* ou innovation contraire à la loi religieuse⁽⁴⁾.

L. 3 : La purification du Cénacle et sa conversion en mosquée ont eu lieu « par la main (*'alā yadi*) de notre maître le grand shaikh Shams al-dīn Muḥammad al-A'djami, le prédicateur (*al-wā'iz*) ». Or, à l'ordre de purifier le tombeau de David et de le remettre, avec les autres lieux saints, aux descendants de Mahomet, le rescrit de 1523 ajoutait ces mots : « Nous avons chargé de la garde et du gouvernement de ce sanctuaire le porteur du présent ordre impérial, le prédicateur *Meheidi all Axami* ». C'est ainsi que Calahorra transcrit un nom sous lequel il est aisé de reconnaître celui du n° 109⁽⁵⁾. Ce personnage, qui rapporta le rescrit, le fit exécuter et sans doute aussi fit sceller la dalle dans le mur, doit être le même qui, poussé par un juif en colère, avait, d'après Calahorra,

(1) Voir SCHEFER, *op. cit.*, p. xli suiv.; LEMMENS, *op. cit.*, p. 206 suiv. Ici encore je néglige quelques points obscurs qui ne touchent pas directement à ce commentaire.

(2) Traduite plus ou moins librement dans quelques relations franciscaines; ainsi Roger (1631), p. 429 suiv.; SURIUS (vers 1645), p. 383 suiv.; Calahorra (1684), p. 398. L'original turc, daté du début de muḥarram 928, a été publié et traduit par Charrière in *Négociations de la France dans le Levant*, Pa. 1848, I, p. 129 suiv.; il était alors « conservé dans l'armoire de fer des archives du royaume ». Autres traductions in DE HAMMER, *Empire ottoman*, V, p. 152 suiv., note, et SCHEFER, *op. cit.*, p. 259 suiv.; cf. SANUTO, *Diarii*, XLIX, p. 24 en haut, 72 en bas, 182 et 244 (allusions diverses); URSU, *La politique orientale de François I^{er}*, Pa. 1908, p. 51 suiv.; LEMMENS, *op. cit.*, p. 208 suiv.

(3) CHARRIÈRE, *tom. cit.*, p. 131, l. 3 du texte turc : *قُدُس شریفده مقدّمًا ملت حضرت عیسی النده اولوب صکره دن مسجد اولان . . .*

(4) L. 10 du même : *اول کلیا خیلی مدّتن برو مسجد اولوب مسلمانلر ایچنده نماز قلمشردر* « cette église est depuis longtemps convertie en mosquée et les musulmans y ont fait la prière. Or il est contraire à notre religion d'altérer maintenant par un changement de destination un lieu qui porte le nom de mosquée. »

(5) Voir LEMMENS, *op. cit.*, p. 202, n. 2, et 206, n. 4.

soulevé toute l'affaire et porté à Constantinople le fatwa du muftī et le procès-verbal du qādī. Cette supposition, qu'on a déjà faite⁽¹⁾, est confirmée par le titre de santon que plusieurs sources contemporaines donnent à l'instigateur du procès⁽²⁾; en effet, ce titre convient bien au grand shaikh et prédicateur Muḥammad, et l'on comprend que son zèle religieux l'ait poussé à nouer une intrigue tendant à enlever des lieux saints aux chrétiens pour les donner aux musulmans. Peut-être a-t-il rédigé lui-même une inscription qui lui fait jouer, sous le couvert du sultan, le beau rôle en cette affaire; et si ce texte mal gravé, mais d'un style diplomatique irréprochable, est sorti de la chancellerie de Constantinople, il a pu du moins l'inspirer.

L. 4 : La date du 8 janvier 1524 est en parfait accord avec les sources d'après lesquelles le rescrit impérial du 18 mars 1523 a dû être exécuté vers la fin de cette année. On sait que dans la règle, la date d'un texte de construction se rapporte à l'exécution de cet ordre, autrement dit, qu'une inscription commémore et consacre, dans le sens rituel de ce terme, un fait accompli⁽³⁾. Or il a dû s'écouler quelque temps entre l'expulsion des Franciscains et la « purification » du Cénacle, c'est-à-dire l'inauguration d'une mosquée que désigne encore aujourd'hui la niche de qibla creusée sous la fenêtre gothique au milieu du côté sud⁽⁴⁾.

La conversion du Cénacle en mosquée est confirmée par les relations des pèlerins, où l'on peut suivre pas à pas, sinon toujours très clairement, la marche progressive des revendications musulmanes. Dès le milieu du xv^e siècle, le tombeau de David n'est plus accessible aux chrétiens⁽⁵⁾. Au-dessus, la salle des Apôtres

(1) Schefer l'avait admis avant Lemmens; mais ne connaissant pas le n° 109, il donne (p. xli et 258) une correction erronée (Mehdy el Hachimy) de la graphie Calahorra.

(2) Cf. plus haut, p. 407, n. 1 fin.

(3) Voir plus haut, p. 93, n. 3 et renvois.

(4) Voir LEMMENS, *op. cit.*, p. 49, fig. 1 (d'après Renard); cette gravure montre, des deux côtés de la fenêtre et du mihrāb, une inscription (coranique?) dont je n'ai pas souvenir. C'est ici qu'on montrait aux pèlerins le lieu du Lavement des pieds, marqué par un autel; voir les sources citées notes suivantes. Si le n° 109 a été scellé dans le mur est, c'est qu'il est contigu au tombeau de David et que le maître-autel du Cénacle se trouvait ici; cf. plus loin, p. 411, n. 1.

(5) Rochechouart (1461) n'en parle pas, sans doute parce qu'il n'appartenait déjà plus aux chrétiens; cf. plus haut, p. 405, n. 3 fin. Après lui tous les pèlerins qui en parlent, du moins ceux que j'ai pu consulter, constatent qu'il leur est fermé; ainsi Fabri (1483), I, p. 252 en haut (... non patuit nobis ingressus... quia moschea sarracenicā est... sepultura prophetarum et regum... David...) et in *PPTS*, VII, p. 301 (c'est par hasard et non sans danger qu'il a pu y entrer en cachette, comme il le dit plus loin en décrivant l'intérieur); Lengherand (1485), p. 129 (... la sépulture David, où les Crestiens n'entrent point...); Grünemberg (1486), p. 93 (... ein Ge-

leur appartient peut-être encore, mais elle est en ruine et l'accès leur en est interdit, sous prétexte qu'ils fouleraient aux pieds les tombeaux des prophètes⁽¹⁾.

wölbe... darin liegen die heiligen Propheten, König David... Das verschliessen die Heiden gar wohl und lassen keinen Christen hinein); von Harff (1498), p. 166 (... eyn cleyne heydensche meskyta... dae inne Daud... begrauen lijgen, dar in geyn crist gayn moiss... il y entre aussi par contrebande); de Mülinen (1506) in *ZDPV*, XI, p. 188 en bas (... das grab... David... und darf kein krist dorin komen...); Thenaud (1512), p. 108 (... le sepulchre David... où les Mores ont fait musquete); de Salignac (vers 1518), f° F f 4 a (... sepulchra... Daud... in hoc loco Turcæ mesquitam erexerunt); Possot (1532), p. 187 (... le sepulchre des roys... David... Là ne fusmes pas, car les Mores en ont fait leur musquette).

⁽¹⁾ La chapelle fondée ici à deux reprises par le duc de Bourgogne fut détruite par les musulmans soit en 1452, d'après Brunner cité un peu plus loin, d'accord avec Mudjir al-din et les autres auteurs cités plus haut, p. 405, n. 3, 1^{re} partie, et avec von Gumpenberg (1449) in *Reyssbuch*, f° 239 a, qui signale le Saint-Esprit parmi les lieux saints du mont Sion, sans dire encore qu'il a été détruit, soit un peu plus tard, puisque Rochechouart (1461) in *ROL*, I, p. 247, dit : «... capella Spiritus Sancti... a quinque annis citra, infideles et perfidi Sarraceni diripuerunt eam et radicibus dextruxerunt». Elle fut restaurée, puis détruite en 1467 ou 1468, d'après les sources in LEMMENS, *op. cit.*, p. 120 suiv., et Conrady, p. 130, n. 297 (note à modifier d'après Lemmens). Plus loin, p. 145, Lemmens rappelle que les Franciscains n'avaient plus la chapelle du Saint-Esprit, mais je n'ai pas trouvé de texte précisant à quel moment ils en perdirent la possession légale. Des relations subséquentes il ressort bien qu'ils l'avaient perdue de fait, sinon tout à fait de droit; ainsi Brunner (1470) in *ZDPV*, XXIX, p. 39 (... ein capell... do hot unser herre... den heiligen geist gesant... dye... haben dy heyden gantz zu brochen anno LII); Albert de Saxe (1476) in TOBLER, *tom. cit.*, p. 122, n. 6 (elle est en ruine); Tucher (1479) in *Reyssbuch*, f° 353 b (zu einer Capellen, die zu dieser zeit vermauret ist, denn die Heyden nicht wollen, dass wir dareyn gehen sollen, darumb, dass Davids und der anderen Könige Gräber darunter sind... in der Capell hat Gott... den H. Geist... geschickt. An dem ende an der Stiegen sihet man durch ein Thür in diese Capellen); Rieter (1479), p. 64 (... dy statt, do Christus... den heyligen gayst sendett, dyss stat haben dy hayden versperrt); Fabri (1483), I, p. 245 (... habitaculum, cujus ostium lapidibus obstructum); cf. p. 253 et II, p. 320 en bas, et in *PPTS*, VII, p. 292 et 303; X, p. 381; Lengherand (1485), p. 130 (... une muraille... faicte par la contrainte des Mores qui ne veulent souffrir que l'on y euvre; où les apostles rechurent le Saint Esprit... pour ce que la sépulture de David... est dessoubz); Grünemberg (1486), p. 93 (... eine zerbrochene Kapelle... da der heilige Geist...); von Harff (1498), p. 165 (... zo eyner cappellen, die yetzunt vermuyrt is, as die heyden nyet wyllen hauen dat wir cristen vff dese cappell gayn sulden, vmb dat Daud... daer vnden begrauen lijgen); Baumgartner (1498) in *ZDPV*, XXIV, p. 20 (à peu près comme Tucher); Wanner (1507) in *ZDPV*, I, p. 128 (... die stelle, an welcher Christus... hat gesandt... den heil. Geist... alda ist gewest vor zeiten eine schöne Capelle, sondern die Mauri haben die gar zubrochen vnd ist gantz zugemauret); Anselme (1508) in CANISIUS-BASNAGE, *Thesaurus*, Amsterdam 1725, IV, p. 789, et Lemmens, p. 146, n. 4 (... cœnaculum S. Spiritus quod non habet testudinem, sed sub dio); Ph. de Hagen (1523) in Conrady, p. 252 (... die dircken haben... fil stein zu vermuren ingesetzt vnd wellen die brieder nit dar lossen gen vnd sagen daut hab sin grab do...); cf. l'anon. *ibid.*, p. 216 (... Kapelle vanden H. Gheest, mæer die Heydenen hebbense te niet ghedaen).

En revanche, tous les pèlerins jusqu'en 1523 décrivent le Cénacle et son maître-autel⁽¹⁾; mais dans la suite, si les chrétiens sont admis à le visiter, ils ne peuvent plus y officier⁽²⁾.

Ma tâche se bornant au commentaire du n° 109, je n'ai pas à raconter comment, à la suite d'une série de nouveaux incidents, les frères mineurs, expulsés du mont Sion sans retour, s'installèrent vers 1560 à Saint-Sauveur, où leur maison n'a cessé dès lors de prospérer⁽³⁾.

⁽¹⁾ En dernier lieu de Hagen, p. 261 en bas (... do ir fron altar iecz stot, daz ist die stat... do vnser her iesus daz lest nachtmol mit sinen iungern hat gethon); cf. plus haut, p. 407, n. 1.

⁽²⁾ Suivant Goverts (1525) in Lemmens, p. 208, on célébrait encore la messe au Cénacle pour les pèlerins; mais il s'agit peut-être de la salle au-dessous. En tout cas, si les tentatives pour recouvrer alors le Cénacle n'échouèrent pas tout à fait, elles n'eurent pas de suite durable; voir les sources in Lemmens, p. 127 suiv. Possot (1532), p. 187, dit bien : « Nous visitâmes le Cénacle », et il le décrit rapidement; mais plus haut, p. 165, il écrit : « ... nous nous prosternâmes aux degrés du Cénacle », comme si la prière était interdite à l'intérieur. I. a Meggen (1542) in TOBLER, *tom. cit.*, p. 141, n. 4, signale la mosquée du Cénacle. Suivant Belon (1547), p. 315, « les Turcs l'auoyent usurpé sur les Cordeliers, et en ont fait mosquée... Mais monsieur d'Aramont (*sic*) le leur a depuis fait rendre ». Cette dernière phrase a trompé TOBLER, *pag. cit.*, n. 5. Belon peut avoir entendu parler après coup des démarches de d'Aramon, et cru de bonne foi qu'elles avaient abouti; cf. note suivante. Mais Chesneau, qui écrivit la relation des voyages de d'Aramon (1547-49), dit, p. 117 : « ... certains santons... tiennent le Cénacle, qui auparavant estoit leur eglise; et depuis quelque temps, lesdictz Turcs leur ont osté par force et en ont faict faire une à leur mode que nous apellons mosquée ».

⁽³⁾ Voir Calahorra, jusqu'à p. 462, et d'autres relations franciscaines; TOBLER, *op. cit.*, I, p. 333 suiv.; II, p. 141 suiv.; Schefer in d'Aramon, p. XLIII suiv.; GOLUBOVICH, *pag. cit.*; LEMMENS, *op. cit.*, p. 213 suiv. Ecklin (1553) in *Reyssbuch*, f° 403 a, décrit les lieux saints du mont Sion sans parler de l'affaire, peut-être parce qu'elle était encore brûlante. Mais Müntzer (1556), p. 49 suiv., dit que l'expulsion a eu lieu « vor wenig Jahren », et Seydlitz (1556) in *Reyssbuch*, f° 256 b en bas, dit « vor dreyen Jahren ». Depuis 1560 les pèlerins décrivent Saint-Sauveur et quelques-uns donnent un souvenir au mont Sion; ainsi Wormbser (1561), Helfferich (1565), Fürer (1566), Raewolf (1575), p. 337 et in *Reyssbuch*, f° 327 b en haut (vor etliche und zwentzig jaren), Bräuning et Carlier (1579), Zuallart (1586), de Villamont (1588), II, p. 56 b (il y a environ vingt cinq ou trente ans), etc. Parmi les relations du XVII^e siècle, je me borne à citer le récit détaillé du P. Nau (vers 1670), qui se termine par ces mots prophétiques, p. 114 en haut : « Les Pères ne rentreront jamais au Cénacle tant que les Turcs posséderont Jérusalem. Car ils en ont fait une mosquée... et par ce moyen ils ont rendu ce lieu inaliénable. » Nābulusi (1690), f° 57 b, décrivant Nabi dāwud, dit que l'église de Sion (*kanisatu šahyūna*), autrefois aux chrétiens, est maintenant aux musulmans. Dans la suite, la date de l'installation définitive à Saint-Sauveur (1561) semble avoir été confondue avec celle de l'expulsion (1551); ainsi van Adrichrom (1584), p. 150 b (expulsés en 1561); Quaresmius (vers 1620), II, p. 51 b (de même); Goujon (1668), p. 125 (de même); Isambert, p. 322 b (de même); Bædeker, p. 67 (en 1547), etc.

LES FONTAINES DU SULTAN SULAIMĀN. 943 H.

Bien qu'ils soient dispersés, je réunis ces petits monuments, parce qu'ils sont contemporains et font partie d'un système. Je les décrirai dans l'ordre chronologique, puis j'étudierai leur origine commune et le curieux problème soulevé par leur architecture.

1

FONTAINE À LA BIRKAT AL-SULTĀN. — Sur le côté nord de la route qui longe au sud la Birkat al-sultān (p. 240 suiv.), en E (fig. 68)⁽¹⁾. Ce charmant édifice borde la route avec sa face

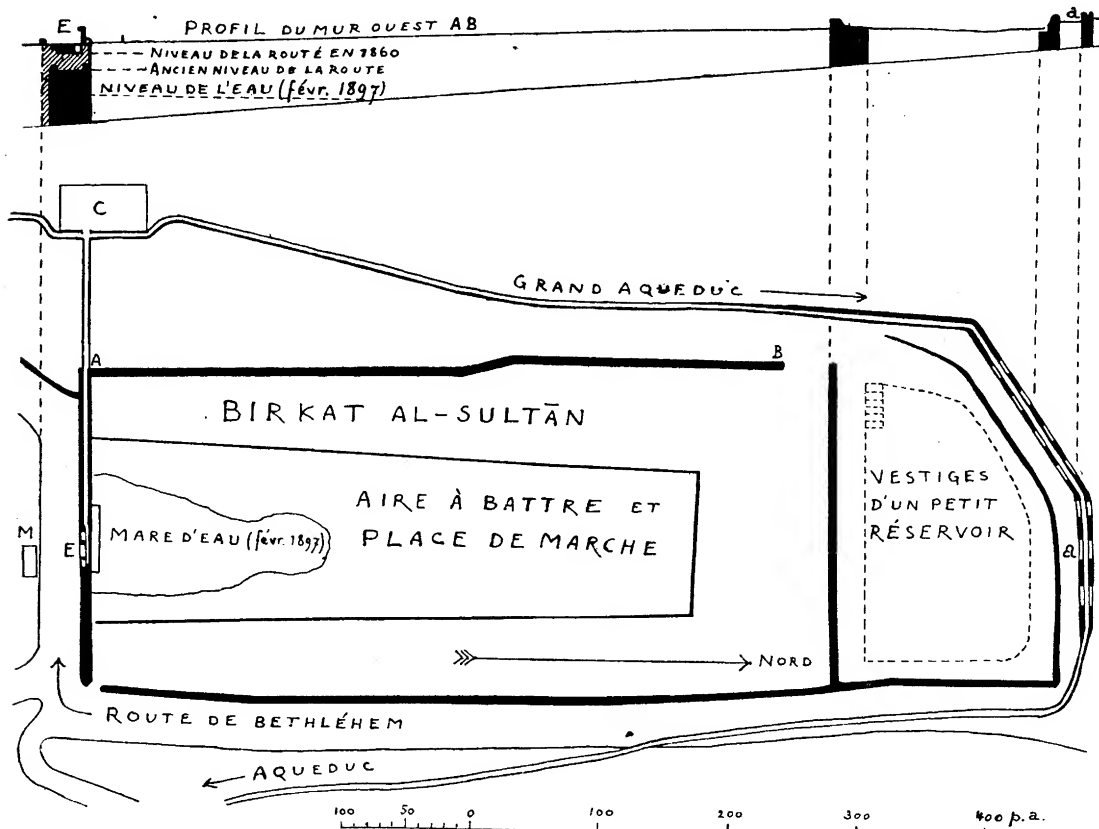


Fig. 68. — Birkat al-sultān et ses alentours.

sud, qui ressemble au portail d'une petite mosquée (pl. XCII à droite). La niche à fond plat abritant l'auge de la fontaine est couronnée par un arc brisé dont l'archivolte est décorée de zigzags et d'une moulure saillante, au profil un peu sec; le fond de la niche s'amortit vers le haut par un encorbellement en alvéoles. Les deux écoinçons sont ornés chacun d'un médaillon plat, en saillie sur le parement et imitant le tambour d'un fût de colonne placé en parpaing. Tout ce motif est encadré par une large moulure à trois côtés, dont la partie supérieure se profile sur le ciel.

⁽¹⁾ D'après le plan de Schick in *PEFQ*, 1898, pl. à p. 224. De l'autre côté de la route s'élève une petite mosquée qui rappelle nos chapelles de ponts et de fontaines.

110

TEXTE DE CONSTRUCTION. DU 10 MUHARRAM. — Dalle de marbre scellée dans un champ creux au fond de la niche, au-dessus de l'auge; dimensions 100 × 55. Trois lignes en beau naskhi ottoman; grands caractères, nombreux points et signes. Inédite⁽¹⁾; voir pl. XCI en bas (estampage 1894).

(1) أمر بإنشاء هذا⁽²⁾ السبيل المبارك مولانا السلطان الملك الأعظم والخاقان
 (2) المكرّم مالك رقاب الأمم سلطان الروم والعرب والعجم السلطان سليمان
 (3) ابن سلطان⁽³⁾ سليم خان خلد الله ملكه وسلطانه بتاريخ عاشر شهر محرم
 الحرام في سنة ثلاثة وأربعين وتسعمائة.

A ordonné la construction de cette fontaine bénie notre maître le sultan, le très grand prince et l'empereur illustré, le maître des nuques des nations, le sultan des Turcs, des Arabes et des Persans⁽⁴⁾, le sultan Sulaimān, fils de sultan Salīm khān, qu'Allāh éternise sa royauté et son sultanat! A la date du 10 du mois de muharram le sacré, en l'année 943 (29 juin 1536).

2

FONTAINE DANS LA RUE AL-WĀD. — Côté est, un peu au sud de l'entrée du Sūq al-qattānīn (p. 262 suiv.). Cet édicule, qui s'appuie contre un vieux mur, est aussi bâti en façon de portail (pl. XCIV en haut)⁽⁵⁾. La niche à fond plat abritant l'auge est couronnée par un arc brisé

⁽¹⁾ Signalée déjà par Quaresmius, II, p. 598 b; cf. plus loin, p. 422, n. 2. Des auteurs plus récents donnent le nom du fondateur et la date, avec quelques erreurs; ainsi KRAFFT, *Topographie*, p. 123, n. 2, et 186; WILLIAMS, *City*, II, p. 497, n. 8; RITTER, *Erdkunde*, p. 375; SCHWARZ, *Das heilige Land*, p. 229, cité par TOBLER, *Topographie*, II, p. 78, n. 3; cf. *Denkblätter*, p. 86; *SWP. Jerusalem*, p. 376; Schick in *tom. cit.*, p. 229.

⁽²⁾ Sur ce cas d'involution, répété dans les inscriptions suivantes, voir plus haut, p. 147, n. 1 et renvois.

⁽³⁾ Ici et dans plusieurs inscriptions suivantes (ainsi nos 113, 119, 121 à 123, 125, 127 et 128), le titre *sultān* est employé sans l'article arabe, à la turque, devant le nom propre et même (nos 123 et 125) dans un titre composé (s. *al-a'zam*), ou tout seul (n° 124); je relève par un *sic* ces deux derniers cas seulement, qui sont plus frappants que le premier.

⁽⁴⁾ Je traduis ce titre par à peu près, ces trois mots exprimant des concepts géographiques autant qu'ethniques. Le mot *rūm* « Rome » désigne Byzance et par extension l'Asie Mineure, c'est-à-dire, pour l'époque ottomane, les Turcs musulmans aussi bien que les Grecs; le mot *'arab* désigne les pays de langue arabe, et le mot *'adjam* les régions orientales où domine le persan. Ce titre embrasse ainsi l'empire ottoman de cette époque.

⁽⁵⁾ Cf. WILSON, *Survey*, photographs, pl. 28 a, et ROBERT, *En Terre Sainte*, Pa. 1893, pl. à p. 44, avec quelques détails qu'on ne voit pas sur mon cliché.

dont l'archivolte, décorée d'une moulure compliquée, retombe sur un tailloir étroit et allongé, porté sur des colonnes cantonnées, aux chapiteaux sculptés; tout ce motif trahit une origine latine. Le fond de la niche s'amortit vers le haut par un encorbellement en alvéoles, d'un travail un peu lourd. Les deux écoinçons sont ornés d'une rosace sculptée, imitant un tambour en parpaing; celle de droite a disparu, laissant un trou dans le parement. Au-dessus règne un cordon de denticules et une frise sculptée de rinceaux enroulés.

111

TEXTE DE CONSTRUCTION. DU 1^{er} RADJAB. — Dalle de marbre scellée dans un champ creux au fond de la niche, au-dessus de l'auge; dimensions environ 120 × 50. Trois lignes du même type; mêmes caractères. Inédite; voir pl. XCIV en bas (cliché de l'École biblique).

(1) أمر بإنشاء هذا السبيل المبارك مولانا السلطان الملك الأعظم والخاقان
المكرم مالك رقاب الأمم (2) سلطان الروم (و) العرب (1) والعجم عتر الإسلام والمسلمين
ظل الله في العالمين حامى الحرمين الشريفين السلطان (3) سليمان ابن السلطان
سليم خان خلد الله ملكه وسلطانه بتاريخ أول شهر رجب المرجب من شهور
سنة ثلاثة وأربعين وتسعمائة.

A ordonné⁽²⁾. A la date du 1^{er} du mois de radjab le vénéré des mois de l'année 943
(14 décembre 1536).

3

FONTAINE DU BĀB AL-SILSILA. — Sur la petite place de ce nom, côté ouest et face à l'entrée du Ḥaram, en e (fig. 41). Cet édicule, qui s'appuie contre le mur d'une maison, est aussi bâti en façon de portail, mais son architecture est plus riche et plus disparate (pl. XCII à gauche)⁽³⁾. L'auge en marbre qui s'abrite dans la niche est faite d'un beau sarcophage antique de basse époque; l'encorbellement en alvéoles est remplacé par une rose délicate, provenant d'une église latine. La niche est cantonnée de deux colonnettes à fût cannelé et tressé, de style arabe, et couronnée d'un arc brisé dont l'archivolte est décorée de zigzags et d'une moulure saillante de même profil qu'aux n^{os} 1 et 2. Les faux tambours des écoinçons sont remplacés par deux triangles découpés dans un superbe enroulement de rinceaux de style latin. La moulure encadrant tout ce motif est couronnée par une corniche à denticules, comme au n^o 2.

(1) Autre cas d'involution, cette fois pour le *wāw*; cf. plus haut, p. 413, n. 3.

(2) La suite comme au n^o 110, plus (l. 2) trois titres composés : la gloire de l'Islam et des musulmans (tendances panislamiques), l'ombre d'Allāh dans l'univers (héritage du califat), le défenseur des deux ḥarams sacrés (protectorat des villes saintes).

(3) Cf. WILSON, *Survey*, frontispice.

112

TEXTE DE CONSTRUCTION. DU 22 RADJAB. — Dalle de marbre scellée dans un champ creux au fond de la niche, au-dessus de l'auge; dimensions environ 150 × 50. Trois lignes du même type; mêmes caractères. Inédite; voir pl. CIII en haut (cliché 1894) et en bas (cliché de l'École biblique).

(1) أمر بإنشاء هذا السبيل المبارك مولانا السلطان الملك الأعظم والخاقان
المكترم مالك رقاب الأمم سلطان الروم (2) والعرب والعجم عز الإسلام والمسلمين
ظل الله في العالمين حامى الحرمين الشريفين السلطان سليمان بن السلطان سليم
خان (3) خلد الله ملكه وسلطانه وأدام عدله وإحسانه بتأريخ ثانی وعشرين
شهر رجب المرجب من شهور سنة ثلاثة وأربعين وتسعمائة.

A ordonné⁽¹⁾. . . . A la date du 22 du mois de radjab le vénéré des mois de l'année 943
(4 janvier 1537).

4

FONTAINE AU HARAM⁽²⁾. — Sur l'esplanade, à environ 20 mètres au sud-sud-est du Bāb al-
'atm (p. 216, n. 2). La face nord de cet édicule porte le n° 192; sa face sud est traitée aussi
comme un portail (pl. XCV à gauche). La niche à fond plat abritant l'auge est cantonnée de
deux colonnettes pareilles à celles du n° 3, et couronnée par un arc brisé dont l'archivolte est
décorée de zigzags et d'une moulure de même profil qu'aux n°s 1 à 3; le fond de la niche
s'amortit vers le haut par un encorbellement en alvéoles. Les écoinçons sont décorés d'un
simple triangle à champ plat, et la moulure encadrant tout ce motif s'amortit en cercle près
du sol⁽³⁾. L'auge en marbre est en sous-sol et l'on y descend par quelques marches conduisant
à un palier bordé par deux murets⁽⁴⁾.

(1) La suite comme au n° 111, plus (l. 3) l'eulogie «qu'Allāh fasse durer sa justice et sa bonté!».

(2) Nom vulgaire Sabil qubbat al-'ushshāq, du nom d'un édicule à coupole qui s'élève à quelques
mètres plus au sud (n° 209). Bien que cette fontaine soit dans le Haram, je la classe ici parce
qu'elle appartient au même système que celles de la ville; cf. n° 192.

(3) Comme aux n°s 2 (Wilson et Robert), 3 (pl. CII à gauche) et 6 (pl. XCVI en haut), sans
doute aussi au n° 1, dont la base est enfouie sous le trottoir pavé de la route (pl. XCII à droite).
Ce trottoir est au-dessus du niveau primitif, comme le prouvent les proportions écrasées de l'édi-
cule et la coupe du plan (fig. 68 en haut); cf. Schick in *tom. cit.*, p. 225 en haut.

(4) La dénivellation est plus forte qu'aux autres fontaines, où elle provient de l'exhaussement du
sol alentour. Je crois qu'ici elle a été faite à dessein, pour donner au canal adducteur la pente
nécessaire; cf. plus loin, p. 420, n. 3.

113

TEXTE DE CONSTRUCTION. DÉBUT DE SHA'BĀN. — Dalle de marbre scellée dans un champ creux au fond de la niche, au-dessus de l'auge; dimensions environ 120×50 . Trois lignes du même type; mêmes caractères. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽¹⁾.

(1) أمر بإنشاء هذه⁽²⁾ السبيل المبارك مولانا السلطان الملك الأعظم والحاقدان
المكترم مالك رقاب (2) الأمم سلطان الروم والعرب والعجم سلطان سليمان ابن
سلطان سليم خان خلد الله ملكه وسلطانه (3) بتاريخ هجرة (sic) النبوية في
أوائل شهر شعبان المعظم من شهور سنة ثلاثة وأربعين وتسعمائة وصلى على
محمد وآله أجمعين.

A ordonné⁽³⁾. . . . A la date de l'hégire du Prophète dans les premiers jours du mois de sha'bān le considéré des mois de l'année 943 (mi-janvier 1537).

113 bis

Petite dalle de marbre scellée droit au-dessus de la première, sous le départ des alvéoles; dimensions environ 70×30 . Deux lignes du même type, d'un style plus avancé; caractères plus petits, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) تـ... دف (??) چشمندن آبی صافی (2) افسون صاحب الخیر دوعانی

Ce distique turc se rapporte probablement à une réparation de la fontaine (*tshashma*).

5

FONTAINE DANS LA RUE DU BĀB AL-NĀZIR⁽⁴⁾. — Au carrefour de la rue al-Wād et de la ruelle aboutissant à la porte du Ḥaram appelée Bāb al-nāzīr, au nord et à l'entrée de cette dernière.

(1) Et contrôlée à la loupe sur l'épreuve originale de mon cliché.

(2) Comme au n° 114; cf. هذه التربة (n° 72, l. 1), هذه السور (n° 125, l. 1), etc.

(3) La suite comme au n° 1.

(4) Sandreczki, p. 68 et plan S, appelle cette fontaine Sabil al-ḥaram; ce nom conviendrait plutôt au n° 4.

Cet édicule, appuyé contre un vieux mur et faiblement éclairé par le jour discret qui filtre à travers les rues voûtées, forme un tableau d'un charme exquis (pl. XCV à droite). La niche à fond plat abritant l'auge est cantonnée de deux colonnettes à fût cannelé et tressé, comme aux n^{os} 3 et 4, mais à chapiteau latin ou latinisant, et couronnée par un arc brisé dont l'archivolte, légèrement outrepassée, porte un très beau décor de style latin, encadré dans une moulure de même profil qu'aux n^{os} 1 à 4. La bouche d'eau, remplacée aujourd'hui par un robinet de cuivre, s'ouvre dans un champ creux pareil à celui du n^o 4, et le haut de la niche, au lieu d'un encoorbellement en alvéoles, porte un décor analogue à celui du n^o 3, mais plus grossier. Au-dessus des écoinçons, qui sont pareils à ceux du n^o 4, règnent une rangée de denticules et une corniche au profil gras et vigoureux. A l'angle droit extérieur s'élève une mince colonne engagée, à chapiteau arabe; l'effet décoratif de cette composition disparate est comparable à celui du n^o 3.

114

TEXTE DE CONSTRUCTION. DU 2 RAMADĀN. — Dalle de marbre scellée dans un champ creux au fond de la niche, au-dessus de l'auge; dimensions environ 100 × 50. Trois lignes du même type; mêmes caractères, mais badigeonnés en noir. Inédite; voir pl. XCVI en bas (cliché 1914).

(1) أمر بإنشاء هذه⁽¹⁾ السبيل المبارك مولانا السلطان الملك الأعظم والخاقان
 (2) المكرم مالك رقاب الأمم سلطان الروم والعرب والعجم السلطان سليمان
 (3) ابن السلطان سليم خان خلد الله ملكه وسلطانه بتاريخ ثاني شهر رمضان
 سنة ثلاثة وأربعين وتسعمائة.

A ordonné⁽²⁾. A la date du 2 du mois de ramadān de l'année 943 (12 février 1537).

6

FONTAINE DANS LA RUE ṬARĪQ BĀB SITTĪ MARYAM. DATE PERDUE. — Dans la rue de ce nom, côté nord, entre l'entrée du couvent de Sainte-Anne et la porte Saint-Étienne. Cet édicule est plus simple que les précédents (pl. XCVI en haut)⁽³⁾. La niche à fond plat abritant l'auge n'a d'autre décor que le champ creux de la bouche d'eau, pareil à ceux des n^{os} 4 et 5, et les cadres moulurés des inscriptions. Cette niche est couronnée par un arc brisé qu'encadre une moulure pareille à celle des n^{os} 1 à 5. Les écoinçons sont comme aux n^{os} 4 et 5 et la moulure

(1) Comme au n^o 113.

(2) La suite comme aux n^{os} 1 et 4.

(3) D'après un cliché de 1893 (j'ai oublié de l'imprimer sur la planche). Aujourd'hui la fontaine s'appuie contre une bâtisse neuve qui l'écrase, et sa face nettoyée a perdu tout son charme.

extérieure s'amortit en cercle vers le sol, comme aux n^{os} 1 à 4. La dalle scellée dans un champ creux au fond de la niche a disparu dès longtemps; d'après le style de la fontaine, l'inscription qu'elle portait devait être analogue aux précédentes.

115

INSCRIPTION BANALE. — Dalle plus petite scellée au-dessus du champ vide de l'inscription principale; dimensions environ 70 × 40. Deux lignes du même type; caractères moyens, pareils à ceux du n^o 113 bis. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) سلام على روح النبي المطهر (2) أصابعه أجرت مياهًا ككوثر.

Salut-sur l'âme du Prophète purifié! Ses doigts ont fait jaillir des eaux (pures) comme le Kauthar⁽¹⁾.

Comme le n^o 113 bis, ce petit texte marque sans doute une réparation de la fontaine.

Ces six fontaines, conçues sur le même plan et datées de la même année⁽²⁾, se rattachent à d'importants travaux entrepris un demi-siècle après ceux de Qāyt-bāy (n^o 103). Pour étudier cette nouvelle étape, il faut avoir recours une fois de plus au témoignage des pèlerins⁽³⁾. Le plus curieux est une relation juive contemporaine⁽⁴⁾, dont voici les passages principaux⁽⁵⁾: «Sur la route entre Hébron et Jérusalem est la fontaine (lire source) *Etham*, d'où les eaux découlent par des tuyaux jusqu'à la grande piscine de Jérusalem. . . . Maintenant, dans l'année 297 (1537)⁽⁶⁾. . . par l'ordre du sultan Soliman, on fit dériver une grande source dans le temple à plus de deux parasanges hors de la ville; de là

(1) Nom d'un fleuve du paradis; voir C, cviii, 1; Yāqūt, IV, p. 316 en bas, et les dictionnaires.

(2) A part la sixième, que j'ai datée par analogie.

(3) Je n'ai rien trouvé dans le tableau des travaux publics de Sulaimān chez DE HAMMER, *Empire ottoman*, VI, p. 241 suiv., ni dans la chronique arabe anonyme Pa. 1854, f^{os} 43 suiv., qui donne une liste assez détaillée des constructions de ce prince. Ces deux ouvrages décrivent les travaux d'eau qu'il entreprit à la Mecque, trois ou quatre ans auparavant, et dont l'heureuse issue lui dicta peut-être ceux de Jérusalem.

(4) L'anonyme *Yikhuṣ ha-abôt*, écrit sur les lieux en 1537, corrigé par Uri de Biel en 1564, publié et traduit en latin par HOTTINGER, *Cippi hebraici*, Hei. 1659 et 1662, et traduit en français, sous le titre *Tombeaux des patriarches*, par CARMOLY, *Itinéraires*, p. 417 suiv.

(5) Voir Carmoly, p. 436 suiv.; cf. WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 27 suiv.; II, p. 502; TOBLER, *tom. cit.*, p. 73, n. 2; *Denkblätter*, p. 86, n. 4.

(6) Sur cette date, voir Carmoly, p. 419 et 467, n. 39.

on donna naissance à plusieurs autres sources (lire aqueducs ou fontaines) dans différents lieux, notamment au milieu de la ville. Trois bassins (lire fontaines) entre autres furent établis dans trois endroits différents, près du saint temple. On y fait couler leurs eaux dans des lavoirs et dans des canaux exécutés en marbre blanc, comme des aqueducs. . . . Un de ces trois bassins (lire fontaines) est près de la porte du saint temple dans un lieu nommé *Bab-Assansela*; une autre fontaine est proche de la porte du saint temple dans un lieu nommé *Bab-al-Katanin*. La troisième est voisine de la porte du saint temple dans un lieu appelé *Bab-al-Rebt*. Hors de la ville est une grande piscine remplie d'eaux pluviales, qu'on appelle la piscine du Sultan. Au pied de l'enceinte qui est proche de cette piscine, sur le bord de la route, on fait sortir deux cours d'eau du grand bassin du marché; de là on attire l'eau vive dans deux canaux au moyen de pierres de marbre disposées en forme de tuyaux, et d'autres belles et élégantes constructions, et tous les passants et animaux y vont boire. »

Les obscurités de la traduction française ne sauraient être imputées à l'auteur, qui me paraît avoir vu très clair⁽¹⁾. Il observe d'abord que l'eau de la source appelée 'Ain 'atān⁽²⁾ est conduite à Jérusalem par des tuyaux, c'est-à-dire par l'aqueduc public (n^{os} 76 et 103). Il note ensuite que ce canal alimente en passant la « grande piscine », c'est-à-dire la Birkat al-sultān, qu'il appelle un peu plus loin la piscine du sultan⁽³⁾. On a vu (p. 240) que l'aqueduc, pour traverser la vallée de Hinnom, contourne la Birkat al-sultān à un niveau supérieur (fig. 68); il devait donc l'alimenter dès avant les travaux de Sulaimān. Ce fait, appuyé par quelques relations⁽⁴⁾, ressort aussi des mots « d'où les eaux découlent par

⁽¹⁾ D'après Carmoly, p. 423, le texte original paraît être perdu, et celui qu'a publié Hottinger, d'après Uri de Biel, est fort défectueux; je ne l'ai pas vu, mais les légères corrections que je suggère en parenthèses dans la traduction Carmoly ressortent à l'évidence de l'état des lieux, dont celui-ci ne pouvait juger.

⁽²⁾ Sur cette source, voir plus haut, p. 246, n. 5 milieu. Le texte hébreu doit porter 'ain « source », qu'ailleurs, p. 241 et 466, n. 33, Carmoly transcrit par En.

⁽³⁾ L'hébreu *brēkâh* du texte (d'après Carmoly, p. 469, n. 44 : piscine = bénédiction) correspond à l'arabe *birka*; cf. CLERMONT-GANNEAU, *ÉAO*, II, p. 111 suiv., et plus haut, p. 240 suiv. Ce rapprochement a échappé à Carmoly, qui cherche ici d'abord la Probatique (n. 34), puis une des piscines judaïques (n. 44), sans voir qu'il s'agit de la même. En outre, on sait aujourd'hui que la Probatique n'est pas la Birkat isra'îm; voir en dernier lieu Rotermond in *ZDPV*, XXXV, p. 59. Il faut donc remanier ces deux notes, car d'autre part l'identification de la Birkat al-sultān actuelle avec l'une ou l'autre des piscines judaïques reste discutable.

⁽⁴⁾ Ainsi Possot (1532), p. 172 : « Ladictie piscine est ung grant creux. . . fermé par hault et bas (au nord et au sud) et à costiere (à l'est et à l'ouest) de grosses murailles et n'y a point d'eaue, mais y a conduictz par hault, par lesquelz descendoyt l'eaue ».

des tuyaux jusqu'à la grande piscine ». En effet, jusqu'ici l'auteur juif n'a pas parlé de Sulaimān et se borne à décrire un état antérieur. Mais il est certain qu'à la suite de ces travaux, la Birkat al-sultān était alimentée par l'aqueduc, soit directement, soit par le trop-plein de la fontaine n° 1 (E, fig. 68), qu'alimentait un canal CA, branché sur cet aqueduc, au-dessus et à l'ouest de la fontaine et du réservoir⁽¹⁾.

Passant aux travaux de Sulaimān, l'auteur juif, si je le comprends bien, dit que maintenant (en 1537) on a conduit au Ḥaram l'eau d'une grande source captée à plus de deux parasanges hors de la ville. Il s'agit évidemment d'une nouvelle restauration de l'aqueduc public, repris à partir des vasques de Salomon, peut-être depuis 'Aṭān ou al-'Arrūb⁽²⁾. Les mots « dans le temple » prouvent que les travaux furent poussés jusqu'à l'intérieur du Ḥaram, c'est-à-dire jusqu'à la fontaine n° 4⁽³⁾.

Puis l'auteur décrit trois fontaines voisines du Ḥaram. Le « bassin du *Bab-Assansela* »⁽⁴⁾, c'est la fontaine n° 3 (e, fig. 41), qui s'élève en face du Bāb al-silsila; la « fontaine du *Bab-al-Katanin* », c'est le n° 2, situé près de l'entrée du Sūq al-qattānīn. Dès lors, « celle du *Bab-al-Rebt* » doit être le n° 5, placé à l'entrée de la ruelle conduisant au Bāb al-nāzir. Tel est le cas, en effet, si l'on donne à ce nom bizarre la seule interprétation dont il me paraisse susceptible, c'est-à-dire si l'on rattache le mot *rebt* à la racine arabe *rabāṭa*. On sait qu'à l'entrée du Bāb al-nāzir s'élèvent deux hospices appelés *ribāt* : celui de l'émir Aidughdī (n° 64) et celui du sultan Qalāwun (n° 65), plus connu que l'autre, et que son inscription même désigne ainsi. Je crois qu'il faut lire « Bāb al-ribāt »⁽⁵⁾ et attribuer à ce voisinage un nom vulgaire auquel on a cherché une autre ori-

⁽¹⁾ Voir TOBLER, *pag. cit.*, notes, et 89, n. 1, d'après des sources des XVI^e et XVII^e siècles; Schick in *PEFQ*, 1898, p. 225, l. 11, et son plan, où ce canal est désigné par la légende « Pipe for filling fountain ». Dès 1845 Tobler, p. 73 en haut, a trouvé la fontaine à sec; en 1914 elle était alimentée par la canalisation métallique de 1901.

⁽²⁾ En citant cette phrase, p. 95, n. 1, Tobler conclut que les travaux furent repris à partir des vasques (Borak); mais si l'on donne à la parasange, avec CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, II, p. 35, n. 2, la valeur $3 \times 2466 = 7398$ mètres, les mots « plus de 2 parasanges » nous reportent au delà des vasques au sud.

⁽³⁾ Le bassin d'al-Ka's, où aboutissait l'aqueduc du XIV^e siècle (p. 244, n. 4), est situé dans la partie sud de l'esplanade, alors que la fontaine n° 4 s'élève dans la partie nord. Sur le plan Schick, celle-ci est servie par un canal dérivé de l'aqueduc près du Bāb al-silsila, ce qui explique pourquoi son auge est placée aussi bas; cf. plus haut, p. 415, n. 4.

⁽⁴⁾ La leçon *Assansela* de Carmoly, p. 437, l. 13, répond à une forme vulgaire de ce nom; voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 129 en haut.

⁽⁵⁾ Le texte hébreu porte sans doute רבב, qu'on peut lire avec *ā* long de la seconde syllabe.

gine⁽¹⁾. En tout cas, il est évident que l'auteur décrit ici les trois fontaines de la rue al-Wād, alimentées par une autre dérivation de l'aqueduc⁽²⁾.

Enfin, revenant à la Birkat al-sultān, l'auteur décrit la fontaine n° 1. Les mots « l'enceinte qui est proche de cette piscine » désignent peut-être la clôture de la Birkat al-sultān, dont les murs de pierre dépassaient alors le niveau du sol environnant (fig. 39)⁽³⁾, ou plutôt l'édicule E de la fontaine (fig. 68), auquel sa niche profonde et voûtée donne l'apparence d'une construction fermée, ou si l'on veut, d'une enceinte. Les mots « deux cours d'eau » désignent alors les deux bouches par lesquelles l'eau jaillissait dans l'auge⁽⁴⁾. Quant au « grand bassin du marché », c'est peut-être ce bassin carré, creusé dans le fond même de la Birka et au pied de la fontaine, qu'on voit sous G dans les gravures de Zuallart et de Cotovicus. Je crois qu'il servait à conserver l'eau du trop-plein de la fontaine dans un récipient de pierre, à l'abri de la vase qui salissait le fond de la Birka; car ce réservoir, ne recueillant guère que l'eau de pluie, était plus ou moins vide une partie de l'année⁽⁵⁾. Et si le pèlerin juif l'appelle le bassin du marché, c'est qu'au fond de la Birka, quand elle était à sec, se tenait un marché dont la coutume paraît s'être conservée jusqu'à notre époque⁽⁶⁾. Mais l'eau ne pouvait monter sous pression du réservoir à la fontaine. Alors le « grand

⁽¹⁾ WILLIAMS, *ult. loc. cit.*, a lu *rabī* et traduit « the Gate of Binding », en expliquant ce nom par la légende suivant laquelle Gabriel aurait « attaché » la jument Burāq à cette porte, la nuit du voyage de Mahomet; voir Suyūfi, Be. 6099, f° 31 a, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 267 (21) en bas; Mudjir al-din, p. 383, l. 7 (133). La plupart des traditions placent cet épisode autour de la Şakhra; mais sa présence ici a été expliquée par Clermont-Ganneau in *RC*, 1876, I, p. 293. Ces auteurs emploient à ce propos le verbe *rabaṭa*, mais ils ne donnent pas ce nom au Bāb al-nāzir; au reste, l'une et l'autre interprétation nous conduisent à cette porte, et c'est l'essentiel.

⁽²⁾ Il faut donc corriger RITTER, *Erdkunde*, p. 393, qui n'a compris ni le premier, ni le troisième des noms que je viens d'expliquer, et effacer la note 42 de Carmoly, p. 468, car les trois piscines décrites par Mudjir al-din, p. 409 en haut (189), n'ont rien à voir ici; cf. plus haut, p. 248, n. 3.

⁽³⁾ D'après Zuallart; cf. plus haut, p. 241, n. 2. Dans la gravure originale, p. 145, on voit à la loupe le jet d'eau coulant dans l'auge de la fontaine, au sud de G; dans la reproduction de Cotovicus, p. 286, le graveur a fait de l'auge un escalier! La surélévation des murs de la Birka et l'édicule de la fontaine se voient aussi in Zuallart, gravures à p. 123 (A) et 223 (B), reproduites in Cotovicus, gravures à p. 149 et 222.

⁽⁴⁾ Ces deux goulots sont les deux trous noirs qu'on voit entre le tuyau métallique et la dalle de l'inscription, pl. XCII à droite.

⁽⁵⁾ Voir les sources in TOBLER, *tom. cit.*, p. 74; cf. fig. 68 (niveau de l'eau en février 1897, d'après Schick).

⁽⁶⁾ Voir TOBLER, *pag. cit.* (Dreschtenne) et fig. 68, où j'ai traduit la légende originale de Schick « Used as a threshing-floor and weekly market-place ».

bassin du marché» pourrait être la citerne C (fig. 68), placée à la fourche de l'aqueduc et du canal CAE qui alimentait la fontaine, ou mieux encore l'auge centrale de cette fontaine. Cette dernière interprétation s'accorde avec les mots suivants «de là on attire l'eau dans deux canaux au moyen de pierres de marbre disposées en forme de tuyaux». En effet, de l'auge centrale l'eau s'écoulait dans deux auges latérales et extérieures à l'édicule, par deux canaux percés dans ses côtés⁽¹⁾.

En résumé, je crois que l'auteur juif veut dire ceci : Au bas de l'édicule qui borde la route, l'eau coule par deux goulots dans l'auge centrale de la fontaine, et de là, par deux canaux percés dans les parois latérales de l'édicule, dans deux auges excentriques, destinées peut-être aux bêtes, l'auge centrale étant réservée aux porteurs d'eau et aux passants⁽²⁾.

Ainsi Sulaimān, comme ses prédécesseurs, a réparé l'aqueduc depuis les vasques, et peut-être au delà; mais l'épigraphie ne nous conduit qu'à ces édicules dont la richesse et l'élégance ont frappé le pèlerin juif, et qui donnent un cachet si pittoresque à quelques sites de Jérusalem. Le terme *inshā'* « construction », répété partout, et la succession rapide de leurs dates ne laissent aucun doute sur leur origine. Elle est d'autant plus certaine que le chroniqueur, écrivant quarante ans plus tôt, ne parle pas de ces fontaines, alors qu'il décrit celles

⁽¹⁾ L'état primitif a été modifié par l'exhaussement de la route et par la canalisation métallique de 1901; cf. plus haut, p. 415, n. 3, et 420, n. 1. On voit encore, pl. XCII à droite, à droite et à gauche de l'édicule, une partie de ces auges excentriques, mais modifiées, et au-dessus, les trous carrés qui les alimentaient, et dans lesquels passe le tuyau de fer.

⁽²⁾ Après cette analyse détaillée, je puis négliger les relations subséquentes, qui ne m'ont pas fourni de fait essentiel nouveau; ainsi Müntzer (1556), p. 41 en bas (ein schöne steinerne Brucken . . . auff welcher ein fliessender Röhrbrunnen); von Seydlitz (1556) in *Reyssbuch*, f° 255 b (de même); Zuallart (1586), p. 146 en haut (la fontana . . . et l'aquedotto che mena l'acqua nella città, et tempio); Cotovicus (1596), p. 223 (piscina . . . hodie muro utrinque circumdata . . . quadrata, oblonga; continetque fontem a meridionali latere, ex quo in labrum lapideum aqua defluit). Quaresmius (vers 1620), II, p. 598 a-b, décrit en détail et très clairement le réservoir alimenté par l'aqueduc au nord et s'écoulant par le sud, mais déjà vide alors, et la fontaine avec son auge. Il observe que son eau ne peut s'élever du réservoir et qu'elle arrive des vasques par l'aqueduc, dont une branche (CAE, fig. 68) l'alimente et dont la principale, contournant le réservoir à l'ouest, au nord et à l'est, conduit l'eau sous terre jusqu'à l'intérieur de la ville. Enfin il signale les nos 76 et 110 : «Supra fontem sunt scripta arabica, et similiter in opposita aquilonari parte»; cf. plus haut, p. 242, n. 1, et 413, n. 1. Voir aussi Surius (vers 1645), p. 397; Doubdan (1651), p. 120 et 150 suiv., et d'autres sources in ROBINSON, *Researches*, I, p. 516, et TOBLER, *tom. cit.*, p. 72 suiv. et 84 à 95. Pour l'état des lieux avant la construction de la chaussée, voir BARTLETT, *Walks*, pl. à p. 56 et 59.

que le sultan Qāyt-bāy fit ériger à l'entrée et à l'intérieur du Haram (n° 188)⁽¹⁾.

J'insiste à dessein sur un fait évident, parce que les matériaux employés dans la construction de ces édicules sont si disparates que malgré leur air de famille et le témoignage des inscriptions, on serait tenté de leur assigner des âges différents; mais cette illusion disparaît devant une autre preuve de leur commune origine. En analysant leur architecture, on y découvre une série de motifs qui se répètent, sinon dans toutes les fontaines, du moins dans plusieurs d'entre elles; or ces motifs y sont distribués de telle sorte qu'en les prenant successivement pour critères, on finit par réunir les six fontaines comme dans les mailles d'un filet. Parmi ces motifs, les uns sont arabes, les autres sont latins ou latinisants⁽²⁾.

Les principaux éléments arabes sont : la disposition, commune aux six fontaines, d'une niche à fond plat et à arc brisé, inscrite dans une façade rectangulaire⁽³⁾; la moulure extérieure, commune à cinq d'entre elles⁽⁴⁾, composée d'une gorge et d'un boudin séparés par un filet, et qui s'amortit en cercle vers le sol, suivant une formule très répandue à la fin du moyen âge⁽⁵⁾; l'auge en marbre, placée très bas⁽⁶⁾; le champ creux crénelé dans lequel s'ouvre la bouche d'eau⁽⁷⁾;

(1) Bien qu'il ignorât la date précise des fontaines de Sulaimān, Williams a déjà conclu, du fait que Fabri (1483) n'en parle pas, qu'elles n'existaient pas encore de son temps; voir *City*, II, p. 503. WILSON, *Survey*, p. 10 en bas, les attribue au xvi^e siècle, mais par ouï-dire. Schick in *ZDPV*, XVII, p. 260, les reporte à la fin du xv^e, sans tenir compte de leurs inscriptions claires et précises.

(2) Je néglige les débris antiques, trop rares pour jouer un rôle dans cette analyse comparée. Le plus remarquable, qui forme l'auge du n° 3, est un sarcophage (ou une dalle de chancel ou d'ambon?) sculpté d'un beau décor en tresse et d'une frise de palmettes d'un style excellent, mais fort effacées (pl. XCII à gauche). Le décor en tresse rappelle, avec plus d'élégance, plusieurs motifs carolingiens; ainsi celui du ciboire de Saint-Apollinaire in Classe, près Ravenne, attribué au ix^e siècle; voir CATTANEO, *L'architettura in Italia*, Venise 1889, p. 170 et fig. 104; VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, II, Milan 1902, fig. 130; RIVOIRA, *Le origini della architettura lombarda*, Milan 1908, fig. 155; DE LASTEYRIE, *Architecture*, fig. 221; DIEHL, *Ravenne*, Pa. 1903, p. 112; GOETZ, *Ravenne*, Lei. 1913, fig. 124, et surtout COLASANTI, *Art byzantin*, pl. 27.

(3) Ce type est très répandu en Terre Sainte; un des exemples les plus connus est celui de la fontaine de la Vierge à Nazareth.

(4) Soit à toutes, sauf le n° 5; cf. plus haut, p. 415, n. 3.

(5) L'amortissement rappelle ces petits cercles qui pullulent dans les moulures à double boudin de la dernière époque circassienne, en particulier sur les monuments du Caire; inutile d'en citer des exemples.

(6) Au n° 1, l'auge a été transformée et relevée; cf. plus haut, p. 422, n. 1. Au n° 2, on la voit in Wilson et Robert, cités p. 413, n. 5; au n° 3, une auge grossière a été placée sur celle décrite quatrième note précédente, et qu'on voit encore dégagée in Wilson, cité p. 414, n. 3, et sur une belle photographie de Bonfils, n° 327.

(7) Aux n°s 1 et 3, ce motif a disparu derrière la nouvelle auge; aux n°s 2 et 3, on le voit chez Wilson et Bonfils, cités note précédente.

la dalle en champ creux qui porte l'inscription⁽¹⁾; l'encorbellement en alvéoles (n^{os} 1, 2 et 4); les colonnettes cantonnées, à fût cannelé et tressé, à chapiteau arabe (n^{os} 3 et 4) ou latin, peut-être latinisant (n^o 5)⁽²⁾; enfin les médaillons des écoinçons, imitant des tambours de fût de colonne placés en parpaing (n^{os} 1 et 2)⁽³⁾.

Les principaux éléments latins sont : au n^o 2, tout l'encadrement de la niche, avec ses colonnettes aux chapiteaux épannelés⁽⁴⁾, son tailloir continu et sa large archivoltte, qui semble provenir du portail d'une église du XII^e siècle⁽⁵⁾; au n^o 3, la jolie rose à douze rais sertie au fond de la niche, avec d'autres débris latins⁽⁶⁾, les triangles des écoinçons, découpés dans un enroulement de feuillage dont le style rappelle celui des plus beaux décors latins de Syrie⁽⁷⁾, et le médaillon circulaire au sommet de l'arc; au n^o 5, les chapiteaux et les tailloirs sculptés des deux colonnettes cantonnées, la belle archivoltte de la niche, avec sa double gorge décorée de feuillage et de fleurons en boule⁽⁸⁾, et peut-être la corniche

(1) Le n^o 6, qui a perdu sa dalle, en a conservé le cadre, dont la moulure est plus riche qu'aux autres fontaines.

(2) En outre, aux n^{os} 1, 3, 4 et 5, peut-être au 6, les tailloirs latéraux, à l'intérieur de la niche, ont des facettes arabes (alvéoles plates), comme les chapiteaux aux n^{os} 3 et 4.

(3) Sur l'origine arabe des fûts en parpaing et de leurs pastiches décoratifs, voir mon *Voyage en Syrie*, index à « fûts en parpaing »; cf. plus loin, p. 434.

(4) Sur l'épannelage des chapiteaux latins, voir plus haut, p. 206, n. 7 et renvois.

(5) Même tailloir continu, sous une large archivoltte, aux portails du tombeau de la Vierge à Jérusalem, et des mosquées de Ghazza et de Yabna, deux anciennes églises latines; pour le premier, voir DE VOGÜÉ, *Églises*, pl. XXIII; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 54; COURTELLEMONT, *Jérusalem*, fig. à p. 25; HEYCK, *Kreuzzüge*, fig. 63; pour les deux autres, S WP, *Memoirs*, III (Judæa), pl. à p. 242; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, II, fig. à p. 388 en haut et 171 en haut. L'archivoltte et les colonnettes cantonnées des deux portails de la chapelle de Margat ont un profil analogue; voir mon *Voyage en Syrie*, II, pl. LXVIII suiv. Sur un autre portail latin remployé dans un monument arabe, voir plus haut, p. 205, n. 3.

(6) Les roses à colonnettes rayonnantes sont fréquentes dans l'architecture occidentale des XII^e et XIII^e siècles. L'exemple français le plus connu est celui de Saint-Étienne de Beauvais, à douze rais; voir A C M H, I, p. 5 et pl. 31; ENLART, *Manuel*, I, p. 310 et fig. 127. Elles abondent en Sicile et dans l'Italie méridionale, d'où ce motif a pu passer en Syrie; cf. la rose à six rais du portail est de l'Aqṣā in DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 100 en haut, et plus loin, n^o 300.

(7) Ainsi sur le linteau du portail de l'église du Saint-Sépulcre; voir DE VOGÜÉ, *Églises*, pl. XII; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, pl. XXVI et XXIX.

(8) Comme aux deux édifices (n^{os} 210 et 300) reproduits pl. CXIX à droite et à gauche. Dans ces trois cas, il s'agit de débris latins plutôt que de pastiches, car ce décor, tout à fait étranger à l'art arabe, est fréquent en Occident au XII^e siècle; voir ENLART, *tom. cit.*, p. 363 en haut (petites boules et fleurons sphériques espacés dans une gorge); BAUM, *L'architecture romane en France*, Pa. 1911, fig. à p. 26, 130 et *passim*; MARTIN, *L'art roman en France*, III, Pa. 1914, pl. 2 suiv.; LÉON, *L'art roman*, Pa. s. d., pl. 19, 28 et 33.

supérieure, dont le beau profil ne ressemble point à celui des moulures arabes un peu sèches qui encadrent les autres fontaines⁽¹⁾.

Parmi les pastiches arabes, sinon parmi les débris latins proprement dits, on pourrait classer l'archivolte encadrant l'arc de la niche aux n^{os} 1, 3 et 4, avec son décor en zigzags⁽²⁾, doublé d'une moulure saillante et amortie en retour d'équerre, qu'on retrouve, sans les zigzags, aux n^{os} 2, 5 et 6⁽³⁾, peut-être

(1) Ce profil rappelle celui de quelques moulures peut-être arabes et latinisantes; voir pl. XLVII et fig. 28 suiv., LI suiv. et LVII en bas. Mais ces exemples remontent à une époque où le « latinisme », à la suite des croisades, était plus répandu qu'au xvi^e siècle, et je suis tenté de classer cette belle corniche parmi les débris latins.

(2) Les zigzags ou chevrons sont très fréquents en Occident au xii^e siècle, surtout dans l'école normande; voir ENLART, *tom. cit.*, p. 360; DE LASTEYRIE, *Architecture*, p. 587 suiv. Je crois que ce motif a été apporté en Orient par les croisades, car je n'en connais pas d'exemple antérieur au xiii^e siècle dans le pur style arabe, et l'on en trouve surtout en Syrie; ainsi à Jérusalem (pl. XLVI à gauche et CXX à droite; BOURGOIN, *Arts arabes*, pl. 14); à Yabna (CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, fig. à p. 180); à Beyrouth (Enlart in *RMSAF*, pl. VIII); à Djebeil (DE VOGÜÉ, *op. cit.*, pl. XXVIII, 4 et 5; mon *Voyage en Syrie*, II, pl. IV à droite et V en bas); à Tripoli (*tom. cit.*, pl. IX à gauche; *M CIA*, II (Tripoli), pl. V en haut). Parmi ces exemples, les uns sont latins, d'autres latinisants, d'autres purement arabes. J'ai cherché sans succès jusqu'ici, dans l'analyse de leur forme, de leur profil, de leurs combinaisons et du plan de leur tracé, quelque critère permettant de les distinguer les uns des autres. Ceux des fontaines me paraissent être des pastiches arabes, parce que leur profil compliqué et le plan de leur tracé rappellent surtout ceux de la Sicile, où ce motif, importé par l'école normande, a persisté, ainsi qu'à Chypre, jusque vers le xvi^e siècle; voir ENLART, *pag. cit.*, n. 4 à la fin; *Art en Chypre*, I, p. 389; cf. un grand nombre de planches in ARATA, *Architettura*. Si c'étaient de purs débris latins du xii^e siècle, ou de purs motifs arabes du xvi^e, je crois qu'ils seraient tracés autrement; mais si l'un d'eux est un débris original, ce doit être celui de la fontaine 3, plutôt que les autres.

(3) Ce motif pose un problème analogue à celui des zigzags. Il est très fréquent en Occident au xii^e siècle, et son profil et son tracé y varient à l'infini; voir ENLART, *Manuel*, I, p. 358. C'est aussi par les croisades qu'il semble avoir atteint l'Orient, car il est rare dans le pur style arabe, et je ne le trouve guère qu'en Syrie, à part l'exemple fort curieux du Bâb al-futūh au Caire (xi^e siècle); ainsi à Jérusalem et environs (pl. XXXII à gauche, XLIII, XLVI à gauche, XLVIII à gauche, LI, LII en haut, LXI, XCVIII à droite, CIII en bas et CXX à droite; DE VOGÜÉ, *op. cit.*, pl. XXIV, 2; VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, fig. 75 et 160); à Abū gōsh et Ramleh (clichés inédits); à Tortose et Margat (*Voyage en Syrie*, II, pl. LXVIII en bas, LXIX à gauche et LXXI). Tous ces exemples, les uns latins, les autres latinisants ou plus librement arabes, ont un air de famille: l'arc est brisé, avec un joint médian au sommet, ou une clef de voûte; la moulure, dont l'élément essentiel est une gorge entre deux filets, se prolonge en retour d'équerre horizontal au bas des deux demi-courbes; dans la plupart des cas, le profil est sec et la facture un peu mince. Ici encore il est difficile de faire la distinction, mais on voit bien que les meilleurs exemples sont latins, et les autres, des imitations plus ou moins libres; cf. plus haut, p. 207, n. 4, et plus loin, p. 436, n. 4, puis n^{os} 152, 173, 187, 281, 300 et *passim*. La clef de voûte est plutôt arabe et le joint médian plutôt latin, mais ce critère est loin d'être absolu; voir plus haut, p. 143, n. 1. J'appellerai « retournantes » celles de ces moulures qui sertissent une arcature en formant un feston continu d'un arc à l'autre.

la rangée de denticules qui règne au-dessus de l'archivolte aux n^{os} 2, 3 et 5⁽¹⁾, et d'autres détails qu'il faudrait étudier sur place et que je ne puis analyser ici.

En résumé, les six fontaines ont en commun l'ordonnance générale, la disposition des auges, des bouches et des inscriptions; les n^{os} 1, 2, 3, 4 et 6, la moulure extérieure et son amortissement en cercle; les n^{os} 1, 2 et 4, l'encorbellement en alvéoles; les n^{os} 1, 3 et 4, l'archivolte latine ou pseudo-latine, avec ses zigzags et sa moulure saillante, qu'on trouve aussi, sans les zigzags, aux n^{os} 2, 5 et 6. Malgré l'extrême diversité des détails, ces six édifices appartiennent au même groupe; les n^{os} 2 et 5, qui sont les plus excentriques, s'y rattachent encore par leur ordonnance, et en outre, le premier par sa moulure amortie en cercle et ses alvéoles, dont le sommet en coquille est pareil à celui du n^o 4, le second par ses colonnettes cantonnées latines ou pseudo-latines, qui semblent avoir inspiré les colonnettes arabes des n^{os} 3 et 4, et par ce tailloir à facettes arabes qu'on retrouve aux n^{os} 1, 3, 4 et 6. Dès lors, les parties arabes trahissant une époque avancée, les inscriptions ne mentent pas : c'est bien Sulaimān qui a fait construire toutes ces fontaines. Bien plus, leur origine est confirmée, précisément, par le emploi ou l'imitation de tant de débris latins, dont l'abondance même serait moins explicable si les fontaines se rattachaient aux travaux hydrauliques des Mamlouks; mais ce paradoxe exige une courte digression.

Après la reprise de Jérusalem, les conquérants ne se bornèrent pas à islamiser des monuments entiers (n^{os} 34 et 35). Ils exploitèrent les matériaux latins pour leurs constructions nouvelles, et ils le firent avec une telle ardeur que vers la fin du XIII^e siècle, cette carrière commençait à s'épuiser⁽²⁾. Mais alors, l'école syro-égyptienne était assez formée pour se passer de ces apports étrangers. Ces deux faits connexes expliquent pourquoi les monuments des Mamlouks, à partir du XIV^e siècle, renferment peu de débris latins, simples hors-d'œuvre perdus

(1) Les denticules ne sont pas très répandus en Occident au XII^e siècle, même dans les pays de tradition classique; voir ENLART, *tom. cit.*, p. 349; DE LASTEYRIE, *op. cit.*, p. 574. En revanche, ce motif est très fréquent à Jérusalem, non seulement dans des décors latins ou latinisants, mais plus encore sur des monuments de pur style arabe; cf. plus haut, p. 102 et 166, et plus loin, n^{os} 173, 281 et *passim*. D'après leur forme et leur position, les denticules des fontaines me paraissent plutôt arabes.

(2) Voir plus haut, p. 8, n. 4 et renvois; cf. p. 205, n. 3 suiv., où j'ai déjà signalé le cas le plus connu, vers 1300. Pour d'autres emplois importants de cette époque, voir Clermont-Ganneau in *JA*, 8^e série, X, p. 524 suiv.; *RAO*, I, p. 276 suiv. et 398; *Researches*, II, p. 110 suiv. (Lydda); mon *Voyage en Syrie*, I, p. 118 suiv. (Tripoli), etc.

dans la masse arabe⁽¹⁾. En outre, un peu plus tard, l'organisation des grands chantiers vint porter un coup sensible à l'art régional; or elle se révèle surtout dans les monuments des sultans Muḥammad et Qāyt-bāy, c'est-à-dire des deux princes qui, avant Sulaimān, ont fait ici les plus grands travaux hydrauliques (n^{os} 76 et 103)⁽²⁾. Dès lors, si ces fontaines étaient leur œuvre, l'abondance de leurs débris latins aurait lieu de nous surprendre. En revanche, au début du xvi^e siècle, l'art arabe est en pleine décadence, et dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, le fleuve ottoman noie ou absorbe tous les ruisseaux. A Constantinople et dans les grands centres de province, l'école officielle brille d'un éclat incomparable; mais son lointain reflet éclaire à peine les petites villes, et ici l'art régional est condamné désormais. En combinant des matériaux d'emprunt avec des formes indigènes un peu surannées, l'architecte des fontaines retourne, et non sans élégance, aux pratiques du xii^e siècle, oubliées durant le brillant essor de l'art sous les Mamlouks. Mais pour qu'il ait trouvé tant de débris encore disponibles, il faut qu'un incident fortuit lui ait ouvert une carrière nouvelle. Une enquête à ce sujet ne serait pas sans intérêt; je me borne à suggérer en note quelques hypothèses⁽³⁾.

(1) Ainsi ces colonnettes, bases, chapiteaux et fragments sculptés que je signale en passant et qui mériteraient une étude spéciale. M. Clermont-Ganneau en a relevé quelques exemples remarquables dans ses *Researches*, *passim*.

(2) Ainsi, les portails de la Tankiziyya ou du Bāb al-qattānīn (pl. LXVII), ces beaux témoins du règne de Muḥammad, ressemblent à leurs contemporains de Damas ou du Caire; ainsi encore, l'Ashrafiyya (pl. LXXXII suiv. et fig. 62) et le sabil de Qāyt-bāy (pl. XXXVII suiv.) sont étroitement apparentés aux monuments de leur type en Égypte; cf. plus haut, p. 362, n. 5.

(3) Ainsi, certaines parties de l'Hôpital peuvent avoir été détruites à cette époque; cf. plus haut, p. 182, n. 3. D'autre part, la grande église de l'Ascension ne disparut que vers la fin du xv^e siècle; voir VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 406 b, et le commentaire du n^o 152. Voici un rapprochement plus direct : les édifices latins du mont Sion ne furent pas entièrement détruits après la conquête. Suivant DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 327 en haut, ils s'écroulèrent au cours du xiii^e siècle; mais sur ce point, en particulier touchant l'abbaye et l'église de Sainte-Marie, les sources n'ont pas encore été passées au crible. J'avais commencé à les dépouiller en vue de cette note; mais comme elles ne me sont pas toutes accessibles et que le sujet n'a qu'un rapport très lointain avec ce commentaire, il m'a paru prudent d'y renoncer. Il suffit ici de suggérer qu'à la suite des démolitions et des procès qui aboutirent à la conversion du Cénacle en mosquée en 1524 (n^o 109), l'architecte des fontaines a pu trouver au mont Sion, douze ans plus tard, des débris provenant des constructions franciscaines du xiv^e siècle, ou des témoins du xii^e conservés au milieu d'elles; cf. plus loin, p. 446, n. 3.

CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE. ORIGINE ANCIENNE.

Avec quelques guides, j'appelle ainsi l'une des trois chapelles grecques bordant le parvis du Saint-Sépulcre à l'ouest, soit celle qui s'élève entre les deux autres⁽¹⁾. Une porte basse⁽²⁾, qui s'ouvre sur le parvis, donne accès, par un couloir étroit, dans un quadrilatère aux murs élevés, que recouvrait une coupole aujourd'hui détruite. Sa base carrée porte un tambour octogone, couronné par une corniche à moulure vigoureuse, en forte saillie vers l'intérieur; le passage du carré à l'octogone est ménagé par quatre belles trompes d'angle. Au même niveau, et alternant avec elles, quatre niches, dont l'arc légèrement brisé possède une clef commune aux deux demi-courbes, se creusent au-dessus des quatre murs de base. L'appareil est petit, mais fort soigné; privée de sa coupole, cette salle ressemble à une cour étroite à ciel ouvert.

116

TEXTE DE RESTAURATION. 944 H. — Dalle de calcaire scellée dans le mur au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur; dimensions environ 50 × 25. Trois lignes en naskhi ottoman; petits caractères élégants, points et signes. Inédite (copie 1894, revue en 1914).

[(1) ...الق[ب]ّة من فضل الله تعالى للحاجّ عيودا ابن اخي⁽³⁾ من اصطنبول الحروسية⁽²⁾ وكان الفراغ من ذلك في تاريخ سابع شهر ايلول⁽⁴⁾ من سنة سبع آلاف وستة وأربعين لكون⁽³⁾ العالم في مستهلّ ربيع الآخر سنة تسع مائة وأربعة وأربعين من الهجرة.

(A restauré(?) cette) coupole, par la faveur d'Allāh, le pèlerin 'Ayyūdā(?), fils d'Akhī(?), de (la ville de) Stamboul, qu'elle soit préservée! Ce travail a été achevé à la date du 7 du mois de septembre de l'année 7046 de la création du monde, soit le 1^{er} rabī' II de l'année 944 de l'hégire (7 septembre 1537).

⁽¹⁾ Ainsi Isambert, p. 262 *b* et n° 37 du plan, p. 261; Bædeker, p. 36 et n° 10 du plan, p. 35. DE VOÛÉ, *Églises*, pl. VIII E, lui donne le nom de la Trinité; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 138 suiv., fig. 93 et pl. XIII N, la décrivent en détail, sans la nommer. Sur les chapelles de Marie Madeleine au Saint-Sépulcre, chez les pèlerins et dans les sources franciscaines, voir LEMMENS, *Franziskaner*, p. 53 suiv.

⁽²⁾ Lettre B du plan Vincent, fig. 93 et p. 138 *b* en haut.

⁽³⁾ Texte ainsi, avec tous les points, plus deux sous le *yā* final; même graphie au n° 116 *bis*. Je transcris ces noms comme Sauvaire, relevés inédits, n^{os} 133 et 134 (Ayyoùdâ, fils d'Akhy).

⁽⁴⁾ Cette graphie (pour ايلول) se répète au n° 116 *bis* et semble répondre à une forme vulgaire *ilun* pour *ilul*.

116 bis

MÊME TEXTE. MÊME DATE. — A l'intérieur de la chapelle, dalle de calcaire scellée au-dessus d'une niche dans le mur de l'abside, qui s'ouvre à l'est derrière le maître-autel; dimensions environ 60×25 . Trois lignes du même type; mêmes caractères. Le texte est identique au précédent, plus le mot مدينة « ville », intercalé devant le nom de Stamboul. Ici encore le début est fruste, mais le mot *qubba*, écrit لِقْبَّة [1], est plus clair qu'au n° 116. Les mots العالم في sont encore dans la ligne 2, et à la fin de la ligne 3 commence une inscription grecque qui se prolonge dans une ligne suivante⁽¹⁾.

Le verbe initial a disparu dans les deux répliques, mais je crois qu'il s'agit d'une simple restauration, car le tambour, avec ses trompes et ses niches, paraît trahir une origine bien antérieure au xvi^e siècle. Ce dispositif, sous un nombre infini de variantes, a régné durant tout le moyen âge, en Orient comme en Occident. En Égypte il est classique à l'époque fatimide, et il y persiste beaucoup plus tard⁽²⁾. A Jérusalem on en trouve des exemples aux époques ayyoubide et bahride, et jusqu'au début de la circassienne⁽³⁾. Au xii^e siècle, avant et après, il foisonne en Europe, ainsi dans le centre et le midi de la France, dans le nord de l'Italie et dans l'école arabo-normande de Sicile⁽⁴⁾. Sans rouvrir un débat célèbre et toujours pendant sur l'origine iranienne, byzantine ou romaine de la trompe, et sur le rôle des croisades pour son histoire au moyen âge⁽⁵⁾, je me borne à rappeler que la Syrie l'employait avant le xii^e siècle, comme le prouve un exemple bien connu, mais dont l'âge précis prête à discussion⁽⁶⁾. Ainsi le tambour de cette chapelle peut être arabe ou latin⁽⁷⁾, ou même antérieur au moyen

(1) Je ne l'ai pas copiée; d'après SAUVAIRE, *loc. cit.*, elle se répète en deux lignes sous le n° 116 et dit : « Souviens-toi, Seigneur, de ton serviteur Antoine Oumbia et de (ses) enfants ».

(2) Voir surtout CRESWELL in *B I F A O*, XVI, p. 51, 57, 60 et *passim*, et pl. II A.

(3) Voir plus haut, p. 273, 307 et 322, et plus loin, n° 155.

(4) Ainsi à Saint-Jean des Ermites et San Cataldo de Palerme; voir ARATA, *Architettura*, pl. 19 et 30. Ces deux exemples offrent une étroite analogie avec ceux du Caire et de Jérusalem, et l'influence arabe y semble évidente.

(5) Voir un résumé de ces problèmes in DE LASTEXRIE, *Architecture*, p. 267 suiv., et sources citées.

(6) Celui de la coupole de la grande mosquée de Damas, avant l'incendie de 1893; voir CHOISY, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, Pa. 1883, p. 85 et pl. XXI, 1; RIVOIRA, *Architettura*, p. 83 et fig. 74; cf. mes *Inscriptions de Syrie*, p. 16 suiv.

(7) En 1894 j'ai noté : « Tout le système a l'air arabe ». En 1914 j'ai ajouté « ou latin (?) »; d'après mes souvenirs, cette dernière observation m'a été suggérée par le profil de la corniche qui couronne le tambour, peut-être aussi par le voisinage du clocher latin.

âge⁽¹⁾; mais je ne puis l'attribuer à cet obscur personnage de 1537. Il s'est borné sans doute à ordonner quelques réparations, soit à la coupole même, soit ailleurs⁽²⁾.

L'ère « du monde » est celle de Constantinople, qui compte 5508 ans avant l'ère chrétienne. En additionnant 5508 et 1537, on n'obtient que 7045. Mais cette ère comportait deux années différentes, dont l'une commençait au printemps, et l'autre le 1^{er} septembre; or si l'on part du 1^{er} septembre de l'année précédente, le 1^{er} rabī II 944 ou 7 septembre 1537 est déjà compris dans l'année 7046⁽³⁾.

HOSPICE ET ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ÉMIR BĀYRĀM. 947 H.

Au carrefour des rues al-Wād, 'Aqabat al-takiyya et Bāb al-nāzir, tout près de la fontaine n° 5 (n° 114). L'hospice (*ribāt*), transformé en école, s'élève à l'angle sud-ouest du carrefour; on y entre de la rue 'Aqabat al-takiyya par un modeste portail, couronné d'un arc brisé, au fond duquel s'ouvre une porte à linteau droit. L'école (*maktab*) occupe l'angle nord-ouest du carrefour; sa porte basse, habituellement fermée, donne sur la rue al-Wād. Vues du dehors, ces deux constructions paraissent insignifiantes, et je n'en ai pas visité l'intérieur.

117

HOSPICE. — Dalle de marbre (ou de calcaire) scellée dans la baie du portail, au-dessus de la porte, et couverte d'un épais badigeon brun; dimensions environ 60 × 60. Trois lignes en naskhi ottoman; caractères moyens. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) هذا المكان المبارك رباطاً وَقَفَّهُ لِسَكْنِ (2) الفقير الأمير بايرام جاويش
بن مصطفى دام عزه (3) بتاريخ عشرين ربيع الأول سنة سبع وأربعين وتسع
مائة.

Ce lieu béni est un hospice qu'a constitué waqf, pour servir de demeure, l'émir Bāyrām Djāwīsh, fils de Muṣṭafā, que sa gloire soit durable! A la date du 20 rabī I^{er} de l'année 947 (25 juillet 1540).

(1) VINCENT et ABEL, *loc. cit.*, retrouvent ici et dans les chapelles adjacentes les dispositions d'un baptistère constantinien; mais ils ne précisent pas que le tambour lui-même remonte à cette époque.

(2) Quand le mot *qubba* ne désigne pas la coupole même, il est le plus souvent synonyme de *turba*, parce que la plupart des édifices à coupole sont des mausolées; mais il peut s'appliquer à d'autres types d'édifices voûtés en coupole; cf. plus haut, p. 206, n. 2, et plus loin, n^{os} 152, 155, 189, 215, 220 suiv., 275 et *passim*.

(3) Voir DE MAS LATRIE, *Chronologie*, p. 33 suiv.

118

ÉCOLE. — Dalle de marbre (ou de calcaire) scellée au-dessus de la porte et couverte aussi d'un badigeon brun. Deux lignes du même type; mêmes caractères. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) جدد عمارة هذا المكان المبارك بايرام جاويش وجعله (2) مكتبة لقراء
الأولاد لله تعالى بتاريخ في سنة ٩٤٧.

A restauré la construction de cet édifice béni Bāyrām Djāwīsh, et il en a fait une école pour (apprendre à) lire aux enfants gratuitement. A la date de l'année 947 (1540-41).

D'après ces deux textes, un émir appelé Bāyrām et surnommé Djāwīsh⁽¹⁾ a fondé ici, sous le règne de Sulaimān I^{er}, un hospice pour les pèlerins du Ḥaram⁽²⁾ et, dans un édifice plus ancien, une école primaire et gratuite⁽³⁾. La date, écrite en toutes lettres au n° 117, est exprimée en chiffres au n° 118; cette variante est intéressante, parce que c'est précisément alors que l'épigraphie arabe commence à employer couramment les chiffres⁽⁴⁾.

L'ENCEINTE ET LES PORTES. ORIGINE ANCIENNE.

Jérusalem est une des rares villes de l'Orient dont les remparts soient encore intacts. Elle doit ce fait à l'origine récente d'une enceinte qui n'a subi dès lors aucun siège, et que son

(1) Le titre turc چاوش *tshaush*, le *tchiaux* ou *chiaux* des anciens auteurs français, a désigné plusieurs emplois dans l'empire ottoman; voir d'OHSSON, *Tableau*, VII, p. 533 a; DE HAMMER, *Empire ottoman*, XVII, chapitre des *Dignités et emplois, passim*, et *Vocabulaire*, p. 243 a, et les dictionnaires; pour le début du xvi^e siècle, voir aussi d'Aramon, p. 235 en bas. Je ne puis préciser la fonction qu'il désigne ici et je me borne à le transcrire comme un simple surnom. La forme arabe *djāwīsh* était employée déjà sous les Mamlouks; voir Quatremère in *SM*, I a, p. 136, note; Dozy, *Supplément*.

(2) Le mot *li-sakanin* « pour servir de demeure » (n° 117, l. 1) indique un hospice plutôt qu'un couvent. Au reste, à cette époque les couvents étaient déjà désignés par *takiyya* plutôt que par *ribāt*; cf. plus haut, p. 308.

(3) Sandreczki, p. 68 et pl. B, l'appelle une mosquée et ajoute, peut-être d'après une tradition locale, que ce Bāyrām était un valet (*tshāwūsh*) de Mahomet.

(4) Voir *M CIA*, I, p. 15, n. 1, et 120, n. 2; cf. plus loin, n° 123. Dès lors, Creswell a publié une inscription portant en chiffres la date authentique 721, et signalé d'autres exemples antérieurs à l'époque ottomane, mais gardant un caractère exceptionnel; voir *B I F A O*, XVI, p. 93 et n. 1, pl. XVC.

assiette accidentée a protégée jusqu'ici contre les nivellements des ingénieurs. Je décrirai sommairement ses courtines, ses tours et ses portes, les matériaux qui la composent et les motifs sculptés qui la décorent; puis je donnerai les inscriptions qui, d'accord avec les auteurs,

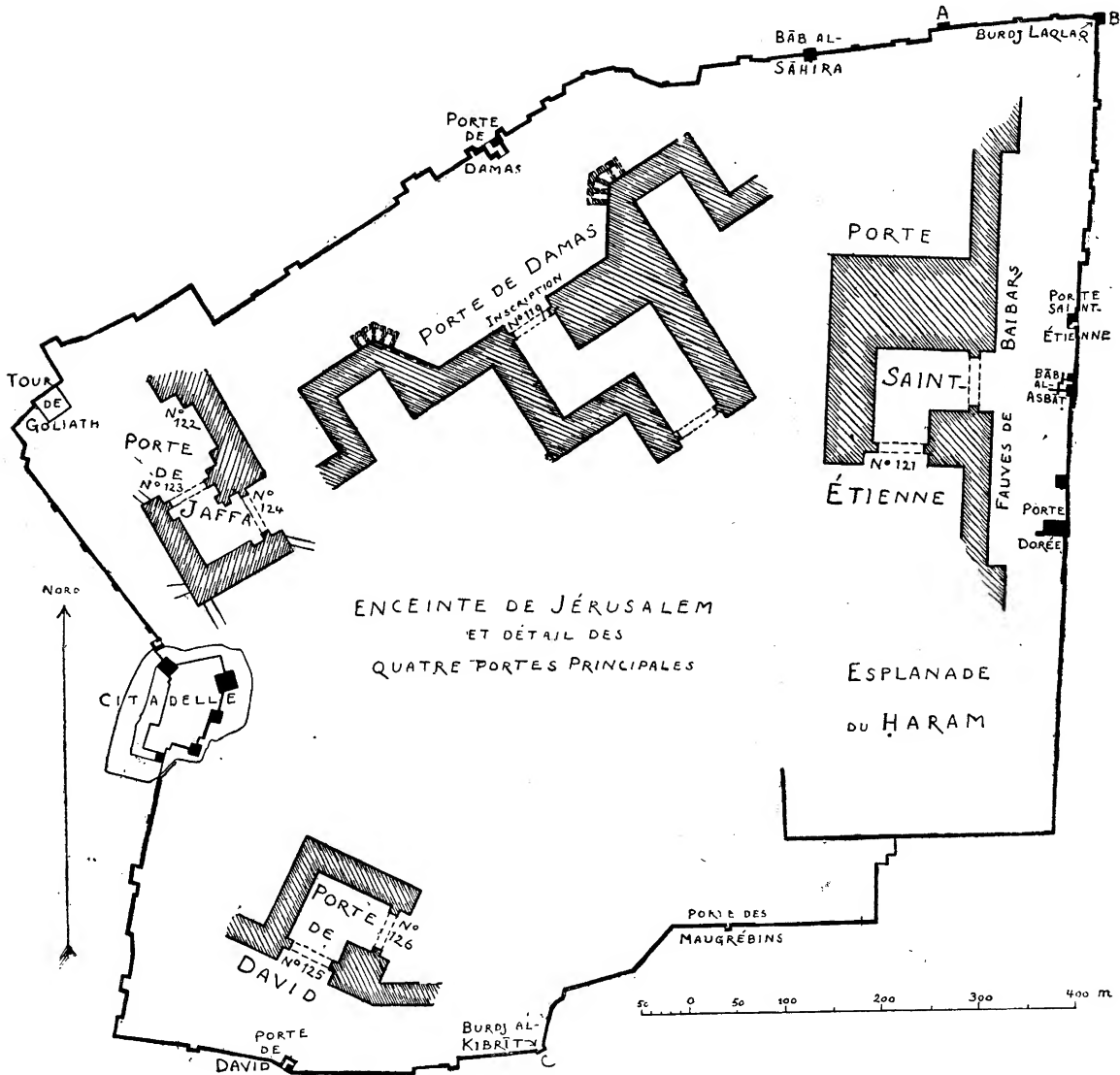


Fig. 69. — Enceinte de Jérusalem.

l'attribuent tout entière au sultan Sulaimān I^{er}. Ensuite je chercherai à concilier ces témoignages avec celui de l'archéologie, qui décèle dans ces remparts, sous leur aspect uniforme, des éléments hétérogènes. Une rapide enquête nous éclairera sur leur histoire depuis les croisades et nous aidera à faire enfin le départ entre l'œuvre de Sulaimān et les parties plus anciennes⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Pour ce qui suit, cf. les plans de la ville et des environs, et un grand nombre d'ouvrages modernes; ainsi ROBINSON, *Researches*, I, p. 384 suiv.; KRAFFT, *Topographie*, p. 256; WILLIAMS, *City*, I, p. 445 et suppl. p. 39 suiv.; TOBLER, *Topographie*, I, p. 52 suiv.; DE SAULCY, *Mémoire...* in MAIBL, XXVI (1867), *Voyage et Jérusalem, passim*; SWP, *Jerusalem*, p. 83, et les autres

L'enceinte dessine un quadrilatère irrégulier (fig. 69)⁽¹⁾ et repose sur le rocher calcaire du plateau vallonné qui sert d'assiette à la ville. Elle comprend une courtine, flanquée de saillants et percée de plusieurs portes, qu'un fossé comblé presque partout protégeait sur les fronts où le terrain d'approche n'offre pas une pente rapide, surtout au nord et à l'ouest.

La courtine est défendue par un chemin de ronde régissant derrière un parapet crénelé (pl. XCVII suiv. et CIII). Les merlons sont beaucoup plus larges que les créneaux; les uns sont percés d'une archère, les autres sont entièrement pleins. La hauteur du rempart est assez variable; en moyenne elle est faible, sauf vers l'angle sud-est, sous l'esplanade du Haram. Or c'est ici que l'enceinte est le moins exposée à une attaque; sa hauteur sur ce point s'explique donc, non par des motifs stratégiques, mais par de simples questions de niveau. En revanche, sur les fronts nord et ouest la médiocrité de son élévation frappe d'autant plus que le terrain d'approche la domine en plusieurs points⁽²⁾.

A part la citadelle (n^{os} 43 à 54) et la tour de Goliath, qui forment des ouvrages indépendants et d'origine plus ancienne, toutes les tours de l'enceinte sont de simples saillants rectangulaires, pour la plupart de forme barlongue, leur saillie sur la courtine étant faible par rapport à leur front⁽³⁾. Comme la saillie, le commandement sur la courtine est médiocre; en moyenne il ne dépasse guère 2 mètres, à moins d'une forte dénivellation du sol⁽⁴⁾. La plupart de ces saillants sont ouverts à la gorge et leur chemin de ronde, plus élevé que celui des courtines, s'y relie par deux escaliers⁽⁵⁾. Leur front est percé d'un ou deux étages d'archères, transformées plus tard en canonnières.

Les portes s'ouvrent dans un ouvrage faisant saillie à l'intérieur⁽⁶⁾ ou à l'extérieur⁽⁷⁾. Dans

travaux du PEF; Schick in *ZDPV*, XVII, p. 261. Les relations du xvi^e au xix^e siècle qui signalent les travaux et les inscriptions de Sulaimān, et dont Tobler cite un grand nombre in *tom. cit.*, p. 80, n. 2, renferment des erreurs de date que je ne relèverai pas en détail; je me borne à le faire dans quelques cas particuliers.

⁽¹⁾ D'après le plan Wilson (ville), avec l'orientation relevée sur le plan Schick. Les détails agrandis des portes principales ont été dessinés librement et sans échelle; leur seul but est de montrer la disposition des passages coudés et des ouvrages de flanquement.

⁽²⁾ Voici quelques mesures approximatives et moyennes, prises sur le front nord, entre la porte de Damas et le Burdj laqlaq (angle nord-est), et exprimées en centimètres : épaisseur totale du mur, 200; hauteur du parapet au-dessus du chemin de ronde (jusqu'au sommet des merlons), 160 à 170; épaisseur de ce parapet, 60 à 70; largeur du chemin de ronde, 120 à 130; longueur des merlons, 150 à 200; ouverture des créneaux, 60.

⁽³⁾ Plusieurs saillants du front nord n'ont que 300 de saillie sur 600 de front; l'un d'eux n'a que 200 de saillie sur environ 1000 de front.

⁽⁴⁾ Le commandement apparent sur les planches est dû en partie à l'effet de la perspective. En quelques points il est renforcé par la pente naturelle du sol; ainsi pl. CIII en haut, à droite.

⁽⁵⁾ Quelques saillants de porte sont fermés à la gorge, ou du moins interrompent le chemin de la courtine, ainsi au Bāb al-sāhira; mes souvenirs sur ce point sont assez vagues.

⁽⁶⁾ Aux portes de Damas, de David et Saint-Étienne; cf. WILSON, *Survey*, photographs, pl. 32 a et 34; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 19 et 29; COURTELLEMONT, *Jérusalem*, fig. à p. 3 et 21; SALADIN, *Manuel*, fig. 122 à 124, etc.

⁽⁷⁾ Aux portes de Jaffa et des Maugrēbins; le Bāb al-sāhira fait saillie des deux côtés.

la règle, le passage voûté (*dargāh*) forme un coude à angle droit à l'intérieur de cet ouvrage, suivant une pratique très répandue en Orient⁽¹⁾. La porte de Damas est flanquée par deux gros saillants ouverts à la gorge⁽²⁾. La porte extérieure est surmontée d'un linteau droit à claveaux appareillés⁽³⁾, ou d'un cintre surbaissé⁽⁴⁾. Percée au fond d'une niche plate que couronne un arc brisé, elle est défendue par une petite bretèche en pierre dont la saillie repose sur des consoles⁽⁵⁾.

Les murs extérieurs des courtines, des saillants et des portes ne sont point homogènes; la taille et les dimensions de leurs blocs d'assise accusent des origines diverses et de nombreux emplois⁽⁶⁾. Sous l'esplanade du Haram et en quelques autres points au pied des murs, il y a des blocs nombreux en très grand appareil, à refends et à parements lisses. Ailleurs, notamment dans les fronts nord et ouest, on voit des blocs de moyen appareil, à refends et à bossages plus ou moins saillants, répandus surtout dans la zone inférieure des murs. Dans tous les fronts la zone supérieure, avec le couronnement, comprend surtout des blocs de moyen appareil, à parements lisses ou grossièrement dressés. Enfin çà et là de petits blocs ou de simples moellons trahissent des reprises plus modernes.

Les parties sculptées, réservées aux saillants et aux portes, sont des blocs saillants taillés en pointe de diamant; des fûts en parpaing ou de faux tambours de colonne en saillie sur le nu du mur, à section lisse ou décorée d'entrelacs, de rosettes, de roues en spirale et de têtes de chou sculptées; des niches plates flanquées de colonnettes ou couronnées d'une moulure, d'un rang de canaux ou d'un encorbellement d'alvéoles (voir les planches). La plupart de ces motifs, ainsi que l'archivolte des portes, les inscriptions⁽⁷⁾ et les têtes sculptées qui couronnent quelques merlons, sont de style arabe et trahissent le xvi^e siècle⁽⁸⁾. En revanche, les quatre

(1) Cf. plus haut, p. 143, n. 1 et références. Le plus souvent le coude est simple et l'une des portes s'ouvre latéralement, soit l'intérieure (David et Saint-Étienne), soit l'extérieure (Jaffa et Maugrébins); ailleurs (Damas) il est double, comme à la citadelle, et les deux portes sont parallèles, mais en échelon. Au Bāb al-sāhira elles sont parallèles et dans le même axe, mais ce passage a été corrigé pour la circulation; de même à la porte Saint-Étienne actuelle, où l'on voit encore l'ancien passage latéral, aujourd'hui muré; cf. Schick in *tom. cit.*, p. 269 en bas, et plus loin, p. 439, n. 1.

(2) Ce dispositif est très fréquent dans les portes d'origine antique ou byzantine; voir des exemples in *Amida*, p. 21 suiv., et *Voyage en Syrie*, I, p. 208, n. 1. Or la porte de Damas s'élève peut-être sur une base antique; voir ROBINSON, *tom. cit.*, p. 473; RITTER, *Erdkunde*, p. 383; TOBLER, *tom. cit.*, p. 57; DE SAULCY, *Voyage*, I, p. 185 suiv.; *Jérusalem*, p. 34; WARREN, *Recovery*, p. 277; *SWP*, *Jerusalem*, p. 235.

(3) Aux portes de Damas et de David; voir pl. XCIX en haut et CIII en bas.

(4) Aux portes de Jaffa et Saint-Étienne; voir pl. C en haut et CII.

(5) Il y a aussi des bretèches aux arêtes des saillants flanquant la porte de Damas (fig. 69, détail); cf. mon *Voyage en Syrie*, I, p. 213, n. 7, et fig. 128; II, pl. XLVII.

(6) Pour l'analyse des appareils, voir aussi SMITH, *Jerusalem*, I, p. 184 suiv.; MERRILL, *Jerusalem*, chap. IV et XLI, surtout p. 392, et plusieurs planches.

(7) Et plusieurs champs creux, encadrés d'une belle moulure arabe, qui étaient destinés sans doute à recevoir une dalle inscrite; ainsi à la porte Dorée (p. 435, n. 3) et sur un saillant du front sud (pl. CIII en haut).

(8) Ainsi le riche couronnement de la porte de Damas (pl. XCIX en haut) rappelle celui de l'en-

fauves sculptés en bas-relief qui décorent la porte extérieure Saint-Étienne (pl. C), de style arabe aussi, paraissent plus anciens. Je n'en connais pas d'exemple sûr à cette époque⁽¹⁾; en revanche, ils offrent une frappante analogie avec ceux qu'on voit sur plusieurs monuments du sultan Baibars⁽²⁾. L'attribution des fauves de cette porte au même prince ne saurait faire aucun doute, bien qu'elle soit l'œuvre de Sulaimān. Je montrerai tout à l'heure (p. 445) qu'ils sont remployés, et j'en chercherai la provenance dans le voisinage; ici je me borne à les décrire.

L'enceinte renferme aussi des débris sculptés antiques, et d'autres latins ou latinisants. Si les premiers sont rares et insignifiants⁽³⁾, les seconds méritent une courte étude. A gauche de

trée E de la citadelle (pl. XL en bas). TOBLER, *tom. cit.*, p. 146, signale une inscription de Sulaimān sous les créneaux, au-dessus du n° 120; je ne l'ai pas vue et je ne puis la découvrir à la loupe sur mon cliché.

⁽¹⁾ Je néglige trois petits fauves de style grossier murés dans le grand aqueduc du Caire, et dont l'origine reste incertaine; voir *MCIA*, I, p. 590, n. 3, et 592, n. 1; ARTIN, *Blason*, p. 74 et fig. 19; Creswell in *BIFAO*, XVI, p. 91 en bas. Même observation pour les deux fauves du Bāb al-'azab à la Citadelle du Caire; voir CASANOVA, *Citadelle*, p. 734, n. 2.

⁽²⁾ Ces quatre fauves sont pareils à ceux de l'entrée et de deux tours du château du Krak (REY, *Étude*, p. 272 en haut; VAN BERCHEM, *Inscriptions de Syrie*, p. 66 suiv. et pl. VI suiv.; *Voyage en Syrie*, I, p. 141, n. 1, et 148 et *passim* (index à lion); II, pl. XII en bas et XIV en haut; *MCIA*, II (Tripoli), p. 21 suiv.), à ceux d'une grosse tour de l'enceinte de Karak (DE LUXNES, *Voyage*, II, p. 199, et atlas, pl. 12 du Voyage de Mauss, où l'on distingue à peine ce motif, très visible sur une photographie que je dois au baron Rey) et à ceux d'un pont sur le canal d'Abu l-munadjjā près du Caire (*Description de l'Égypte*, état moderne, atlas, I, pl. 74, 3; *MCIA*, I, p. 522 suiv. et pl. XXXV, 1; Clermont-Ganneau in *JA*, 8^e série, XII, p. 308 et planche, et *RAO*, I, p. 398 et pl. XXI; HERZ, *Catalogue*, p. 30 et 49, n° 129; Creswell in *BIFAO*, XVI, p. 79 et pl. XII; cf. *Comité*, 1903 suiv., *passim*). Ils ressemblent aussi, avec des variantes de style et de composition, à ceux du pont de Lydda (CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 266 suiv. et 398, pl. XII-XIII et XIX-XX, in *JA*, 8^e série, X, p. 514 suiv. et planche, XII, p. 305 suiv. et planche, et *Researches*, II, p. 111 suiv. et figures), à ceux d'une tour du château de 'Akkār (DUSSAUD, *Voyage en Syrie 1896* (ex *RA*, 1897), p. 2 suiv. et fig. 1; *MCIA*, II (Tripoli), p. 6 et fig. 1), et à ceux d'une vieille porte au Caire, conservés au Musée arabe (Rogers in *BIÉ*, 1880, p. 109 et photographie; ARTIN, *Blason*, p. 66, n. 2, et fig. I et II; HERZ, *Catalogue*, p. 49, n°s 127-8). Sur ces fauves et quelques autres, et le sens de cet emblème rapproché du nom de Baibars, voir *MCIA*, I, p. 523, n. 1; *Amida*, p. 78 suiv. et 100, n. 2; *Voyage en Syrie*, I, p. 148, n. 4, et 286, et fig. 165; SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 213, n. 3, à propos d'emblèmes analogues, fig. 228. Un savant, qui ignorait tous ces monuments, mais qui connaissait la numismatique arabe, a déjà rapproché les fauves de la porte Saint-Étienne et ceux qu'on voit sur les monnaies de Baibars; voir DE SAULCY, *Mémoire* (cité plus haut), p. 4 en bas; *Jérusalem*, p. 37 en bas. Mais il en conclut à tort que la porte a été bâtie par ce prince; cf. plus loin, p. 445. Après cela il est inutile de réfuter quelques archéologues plus anciens qui, se fondant sans doute sur la prétendue interdiction des images d'êtres vivants chez les musulmans, ont cru que ces fauves n'étaient pas leur œuvre; ainsi ROBINSON, *Researches*, I, p. 387 et 477; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 42; cf. plus loin, p. 446, n. 2.

⁽³⁾ Ainsi deux fragments d'une grecque, murés dans le parement extérieur de la courtine du front nord, entre les tours 2 et 3 à partir de l'angle nord-est. Je ne parle pas de la porte Dorée, qui est un monument complet conservé dans l'enceinte actuelle. Encore le décor du front extérieur,

la porte extérieure de Jaffa, l'arc encadrant la niche du n° 123 retombe sur deux chapiteaux d'angle délicatement refouillés, et au-dessus de son sommet on voit saillir du mur deux petits chapiteaux accouplés, reposant chacun sur un bras coudé (pl. CI en haut)⁽¹⁾. La porte extérieure de David est décorée de plusieurs consoles à belles feuilles d'acanthé épannelées (pl. CIII en bas)⁽²⁾, et l'on en voit une pareille dans le premier saillant à l'est de cette porte, sous le créneau central (pl. CIII en haut). Tous ces détails ont l'air franchement latins⁽³⁾; en revanche, en voici qui sont plutôt latinisants : L'arc brisé de trois niches à fond plat, l'une au-dessus du n° 119 (pl. XCVIII à droite), les deux autres flanquant la porte extérieure de David (pl. CIII en bas), est encadré d'une moulure saillante pareille à celles qu'on voit aux fontaines de Sulaimān⁽⁴⁾. Ces deux derniers sont décorés d'un rang de canaux et il y en a aussi, mais sans la moulure, à droite et à gauche de la bretèche commandant la porte extérieure Saint-Étienne (pl. C en haut)⁽⁵⁾. Je néglige d'autres détails que je n'ai pas étudiés, ou dont le caractère est trop indéfini pour déceler leur origine⁽⁶⁾.

face au mont des Oliviers, est-il du xvi^e siècle au-dessus et au-dessous du double arc antique. Ainsi, sans parler des archères et canonniers, les champs creux à cadre mouluré (cf. plus haut, p. 434, n. 7), les faux tambours de colonne en saillie et ce beau chapiteau latin muré dans le créneau du milieu, et qui rappelle beaucoup ceux dont je vais parler; voir la photographie Bonfils n° 275.

(1) Voir aussi la photographie Bonfils n° 244.

(2) Voir aussi WILSON, *Survey*, photographs, pl. 34.

(3) Sur l'origine latine des bras coudés et des feuillages épannelés, voir plus haut, p. 206, n. 7, 207, n. 1 et 2, et renvois. Tout à l'heure, p. 446, n. 3, je tenterai d'expliquer pourquoi les abords de la porte de David sont si riches en beaux débris latins.

(4) Voir plus haut, p. 425, n. 3 et renvois. Ces trois moulures ont un joint médian, comme à la plupart des fontaines, mais ce détail ne suffit pas à leur assurer une origine latine; cf. plus haut, p. 143, n. 1. En revanche, la moulure saillante encadrant le grand arc de la porte extérieure de David est nettement arabe, moins à cause de sa clef de voûte que par son profil et son amortissement en retour d'équerre *intérieur* (pl. CIII en bas); cf. plus loin, n. 6.

(5) Les canaux ou coussinets soulèvent un problème pareil à celui des zigzags; voir plus haut, p. 425, n. 2. Comme les premiers sont moins répandus en Occident que les seconds et s'y montrent un peu plus tard, on s'est demandé s'ils n'ont pas une origine orientale; voir ENLART, *Manuel*, I, p. 361, et in MICHEL, *Histoire de l'art*, I, p. 582 en haut; DE LASTEYRIE, *Architecture*, p. 593 en haut. Je crois plutôt que ce motif, comme l'autre, a pénétré en Orient par les croisades, car les monuments du Caire n'en offrent guère d'exemple antérieur au xiii^e siècle (Creswell in *B I F A O*, XVI, p. 87 en bas, en donne quelques-uns pour la fin de ce siècle et le suivant), alors qu'en Syrie on le trouve dès le xii^e; ainsi à Jérusalem, aux portails du Saint-Sépulcre et de Sainte-Anne (DE VOGÜÉ, *Églises*, pl. I et XV, et fig. à p. 209; WILSON, *Survey*, photographs, pl. 22 à 24; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, pl. XXIV suiv.; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 57; MICHEL, *tom. cit.*, fig. 311), au mausolée de Barakat-khān (plus haut, p. 186, et pl. XLVIII à gauche), et au Hāram, à la colonnade nord-est (n° 174 et pl. LXI en haut); à Ramleh, au minaret dit tour des Quarante martyrs (SALADIN, *Manuel*, p. 123 et fig. 78; HERZ, *Baugruppe*, p. 13 et fig. 17; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 9), à Yabna, aux portails de la mosquée (église latine) et du sanctuaire d'Abū huraira (CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, II, fig. à p. 171 et 180); à Djebeil, au baptistère de l'église latine (DE VOGÜÉ, *op. cit.*, pl. XXVIII, 3; *Voyage en Syrie*, II, pl. V en bas); à Tripoli, à gauche de l'entrée à la grande mosquée ou église latine (*op. cit.*, pl. IX à gauche). Parmi ces exemples, les uns sont purement

119

RECONSTRUCTION PAR LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. 944 H. — Sur le saillant A du front nord (fig. 69), au centre de sa face antérieure, sur des blocs appareillés dans un champ creux d'environ 130 × 60 (pl. XCVIII à droite)⁽¹⁾. Deux lignes en naskhi ottoman; grands caractères, un peu frustes, points et quelques signes. Inédite⁽²⁾; voir pl. XCIX en bas (cliché-téléoptère 1914).

(1) أمر بإنشاء هذا (3) الصور (4) المبارك مولانا السلطان سليمان (2) ابن سلطان
سليم خان بتاريخ في سنة أربع وأربعين وتسعمائة.

A ordonné la construction de ce mur béni notre maître le sultan Sulaimān, fils de sultan Salīm khān. A la date de l'année 944 (1537-38).

latins, les autres plus ou moins latinisants. Ceux des portes de David et Saint-Étienne me paraissent appartenir à cette dernière catégorie et remonter au xvi^e siècle, parce qu'ils offrent un détail qu'on retrouve dans plusieurs exemples du Caire à partir du xiii^e et jusqu'au xviii^e siècle : je veux parler de cette petite gorge festonnée qui forme un liséré sur leur bord externe.

On pourrait concilier l'origine occidentale des canaux orientaux avec le fait qu'ils ne sont pas très fréquents en France en supposant que ce motif a rayonné de la Sicile, où il est répandu dès le xii^e siècle; voir ARATA, *Architettura*, planches nombreuses. En effet, dans les exemples siciliens, chaque coussinet forme un voussoir distinct, alors qu'en France et en Orient les joints recourent deux ou trois coussinets sculptés sur le même voussoir, et passent parfois au milieu de l'un d'eux. Dans le premier cas, le coussinet-voussoir joue un rôle constructif qui me paraît déceler son origine; dans le second, il n'est plus qu'un décor superficiel. Ce dernier parti s'observe aussi aux canaux du beau portail d'un monument octogone à côté de la mosquée de 'Alā' al-dīn à Konia, qui date du début du xiii^e siècle; voir LOYTVED, *Konia*, Berlin 1907, p. 31, d'après une belle photographie de Solakian où ce détail est bien visible à la loupe (de deux à quatre coussinets par voussoir). Or on peut supposer ici une influence latine; cf. plus haut, p. 207, n. 1 fin.

⁽⁶⁾ de la page précéd. Ainsi l'appareillage du sommet des arcs : à la porte extérieure de Jaffa et à gauche de celle-ci l'on voit un joint médian (pl. CI en haut et CII en bas), alors qu'ailleurs l'arc est fermé par une clef (pl. XCVIII à droite, XCIX en haut, C en haut, CII en haut et CIII en bas); sur la valeur douteuse de ce critère, voir plus haut, p. 425, n. 3 et renvois. La planche CII montre deux arcs pareils et encadrés par la même moulure arabe, dont l'un a le joint et l'autre la clef.

⁽¹⁾ Ce saillant, le troisième à partir de l'angle nord-est, fait face au pin dit de Godefroy de Bouillon; il mesure environ 700 de front, 200 de saillie et 150 de commandement.

⁽²⁾ La date seule in TOBLER, *tom. cit.*, p. 78 (b), d'après Schultz, avec la fausse réduction juin 1536.

⁽³⁾ Sur ce cas d'involution, répété dans les inscriptions suivantes, voir plus haut, p. 147, n. 1 et renvois.

⁽⁴⁾ Sur cette graphie (pour السور), cf. CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 175, n. 2; RAO, VI, p. 367; *M CIA*, I, n° 53 et p. 89 en bas; *Épigraphie des Assassins*, in *JA*, 9^e série, IX, p. 455 et 457 (7 et 9); *Inschriften Oppenheim*, n° 19 et 20; cf. plus haut, p. 282, n. 1, et plus loin, n° 170, l. 1 du texte.

120

LE MÊME. MÊME DATE. — Dans le tympan de l'arc de la porte extérieure de Damas, sur des blocs appareillés dans un champ creux d'environ 180 × 60 (pl. XCIX en haut). Deux lignes du même type; mêmes caractères, assez frustes, surtout à la ligne 2. Inédite⁽¹⁾ (copie 1893, revue en 1914)⁽²⁾.

(1) أمر بإنشاء هذا السور المبارك مولانا السلطان الأعظم والخاقان المكرم سلطان الروم والعرب والعجم (2) [سليم خان خلد الله ملكه وسلطانه cinq à six mots frustes]

A ordonné la construction de ce mur béni notre maître le sultan très grand et l'empereur illustré, le sultan des Turcs, des Arabes et des Persans⁽³⁾. . . (le sultan Sulaimān, fils de) Salīm khān, qu'Allāh éternise sa royauté et son sultanat! (A la date de l'année 944).

Le début et la fin de la ligne 2 paraissent avoir été martelés à dessein; l'on n'y distingue plus que la trace des caractères. La date est rétablie sur d'anciens auteurs⁽⁴⁾.

121

LE MÊME. 945 H. — Dalle de marbre scellée en B (fig. 69), dans la face est du Burdj laqlaq ou saillant de l'angle nord-est, à moins de 2 mètres sous le couronnement; dimensions environ 100 × 70. Deux lignes du même type; mêmes caractères, assez frustes. Inédite⁽⁵⁾ (copie 1893, revue en 1914).

(1) [أمر بإنشاء هذا السور المبارك مولانا (?) السلطان سليمان] (2) بن سلطان سليم خان في سنة خمس وأربعين وتسعمائة.

A ordonné⁽⁶⁾. En l'année 945 (1538-39).

(1) La date seule chez quelques auteurs cités plus bas, n. 4.

(2) Et contrôlée à la loupe sur l'épreuve originale de mon cliché.

(3) Sur ce titre, voir plus haut, p. 413, n. 4.

(4) Ainsi Quaresmius, II, p. 42 b; TOBLER, *pag. cit.* (a), avec la fausse réduction juin 1536; cf. SMITH, *Jerusalem*, I, p. 184, n. 1, et 239. La copie inédite de Sauvaire (n° 139) porte «à la date de l'année 944» et les mêmes parties sont déjà frustes in WILSON, *Survey*, photographs, pl. 32 a; j'en conclus qu'elles ont été mutilées vers 1865.

(5) La date seule in TOBLER, *loc. cit.* (c), avec la fausse réduction 1537.

(6) La suite comme au n° 119.

122

LE MÊME. MÊME DATE. — Dalle de marbre scellée dans la face sud du saillant intérieur de la porte Saint-Étienne (fig. 69, détail : N° 121, lire 122), au-dessus de l'arc de l'entrée primitive⁽¹⁾; dimensions environ 80 × 40. Deux lignes du même type; mêmes caractères, sur champ peint en bleu. Inédite⁽²⁾ (copie 1893, revue en 1914).

(1) أمر بإنشاء هذا السور المبارك مولانا سلطان سليمان بن سليم خان
(2) خلد الله ملكه بتاريخ في سنة خمس وأربعين وتسعمائة.

A ordonné⁽³⁾. A la date de l'année 945 (1538-39).

123

LE MÊME. MÊME DATE. — Trois dalles de marbre scellées dans la courtine à gauche de la porte extérieure de Jaffa (fig. 69, détail : N° 122, lire 123), dans un champ creux crénelé au fond d'une niche plate (pl. CI en haut); dimensions environ 110 (et 60) × 100. Quatre lignes du même type; mêmes caractères, bien conservés. Inédite; voir pl. CI en bas (cliché-téléoptère 1914).

(1) بسمه . . . (2) أمر بإنشاء هذا السور المبارك (3) مولانا سلطان الأعظم
مالك الروم والعرب والعجم (4) سلطان سليمان بن سليم خان خلد الله ملكه
في تاريخ سنة ٩٤٥⁽⁴⁾.

A ordonné⁽⁵⁾. A la date de l'année 945 (1538-39).

124

LE MÊME. MÊME DATE. — Dalle de marbre scellée dans le tympan de l'arc de la porte extérieure de Jaffa (fig. 69, détail : N° 123, lire 124); dimensions

(1) Aujourd'hui murée; cf. plus haut, p. 434, n. 1.

(2) La date seule in TOBLER, *loc. cit.* (d); QUARESMIUS, *loc. cit.*, donne 920.

(3) La suite à peu près comme au n° 121.

(4) Cette date en chiffres est la plus ancienne à Jérusalem; cf. plus haut, p. 431, n. 4.

(5) La suite à peu près comme au n° 120.

environ 125×50 . Trois lignes du même type; mêmes caractères, très bien conservés. Inédite; voir pl. CII en bas (cliché 1894).

(1) أمر بإنشاء هذا (1) السور المبارك مولانا سلطان (sic) الملك الأعظم والخاقان
المكرم (2) سلطان الروم والعرب والحجم السلطان سليمان بن سليم خان خلد
الله ملكه وسلطانه (3) بتاريخ في شهر جمادى الأولى من شهر سنة خمس وأربعين
وتسعمائة من الهجرة النبوية عليه السلام.

A ordonné⁽¹⁾. A la date du mois de djumādā I^{er} des mois de l'année 945 (octobre 1538) de l'hégire du Prophète, etc.

125

LE MÊME. MÊME DATE. — Dalle de marbre scellée dans le tympan de l'arc de la porte intérieure de Jaffa (fig. 69, détail : N° 124, lire 125); dimensions environ 120×60 . Trois lignes du même type; mêmes caractères, bien conservés. Inédite⁽²⁾; voir pl. CII en haut (cliché de l'École biblique).

(1) أمر بإنشاء هذه (3) السور المبارك مولانا سلطان (sic) الأعظم والخاقان المكرم
مالك رقاب الأمم (2) سلطان الروم والعرب والحجم في البحرين والبحرين
السلطان سليمان بن سلطان سليم خان (3) خلد الله ملكه وسلطانه بتاريخ
شهر جمادى الأولى من شهر سنة خمس (4) وأربعين وتسعمائة.

A ordonné⁽⁵⁾. A la date du mois de djumādā I^{er} des mois de l'année 945 (octobre 1538).

(1) La suite à peu près comme au n° 120.

(2) La date seule in TOBLER, *loc. cit.* (e), avec la fausse réduction octobre 1537, et un mauvais fac-similé du texte; dates erronées in QUARESMIUS, *loc. cit.* (janvier 944) et d'autres relations citées par Tobler, p. 80, n. 2; RITTER, *Erdkunde*, p. 363 (date 1542 environ, pour les inscriptions de l'enceinte en général). Tobler seul précise qu'il s'agit de la porte intérieure; Quaresmius donne une médiocre traduction latine qu'il rapporte aux deux n° 124 et 125 (*supra portam Ramæ*, ex duplici parte), mais qui s'accorde mieux avec le premier.

(3) Cf. plus haut, p. 416, n. 2.

(4) Graphie plutôt *جسه*, sans points; je lis *خس*, parce que cette graphie plus correcte est très distincte au n° 124.

(5) La suite à peu près comme au n° 124.

A l'intérieur du passage voûté sont gravés les mots لا إله إلا الله إبراهيم « il n'y a d'autre dieu qu'Allah, Abraham est l'ami d'Allah ». Ces mots font allusion au nom arabe de la porte de Jaffa : Bāb al-khalīl ou porte d'Hébron⁽¹⁾; peut-être ont-ils aussi une couleur sunnite⁽²⁾.

126

LE MÊME. 947 H. — Deux dalles de marbre scellées dans le tympan de l'arc de la porte extérieure de David (fig. 69, détail : N° 125, lire 126), dans un champ creux d'environ 100 × 50 (pl. CIII en bas). Deux lignes du même type; mêmes caractères, presque entièrement frustes sur la dalle gauche. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽³⁾.

(1) أمر بإنشاء هذا السور المبارك مولانا السلطان سليمان بن سليم خان
(2) خلد الله ملكه بتاريخ في شهر ربيع الأول سنة [سبع وأربعين وتسعمائة].

A ordonné⁽⁴⁾. A la date du mois de rabī I^{er} de l'année 947 (juillet 1540).

Les chiffres de l'année, déjà frustes en 1893, sont rétablis d'après l'inscription suivante et d'anciens auteurs⁽⁵⁾.

127

LE MÊME. MÊME DATE. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte intérieure de David (fig. 69, détail : N° 126, lire 127); dimensions environ 60

(1) Les Arabes appellent Hébron Madīnat al-khalīl « la ville de l'Ami », c'est-à-dire d'Abraham, l'ami de Dieu, puis al-Khalīl tout court. Le nom de Bāb al-khalīl est plus ancien que la porte actuelle; voir Mudjir al-dīn, index de Sauvaire à « porte d'Hébron »; TOBLER, *tom. cit.*, p. 145, n. 3; LE STRANGE, *Palestine*, p. 217; cf. plus haut, p. 163, n. 3.

(2) Suivant une coutume qu'on peut rattacher aux rites de passage, on gravait souvent dans les portes la confession de foi musulmane ou une formule analogue. Ainsi sur la porte fatimide du Bāb al-naṣr au Caire, la confession est suivie d'une formule qui fait du calife 'Alī, appelé d'autre part la Porte (*bāb*), l'ami (*waliyy*) d'Allah et l'ancêtre des Fatimides; voir *MCTA*, I, n° 34. Mais si là l'allusion chiïte est évidente, ici l'allusion sunnite ne l'est pas, parce que le nom d'Abraham s'explique par la seule topographie.

(3) Et contrôlée à la loupe sur l'épreuve originale de mon cliché, du moins pour la dalle droite, car l'autre n'est plus guère lisible aujourd'hui, et j'ai reproduit ici ma copie de 1893.

(4) La suite comme au n° 122.

(5) Ainsi QUARESMIUS, *loc. cit.* (primo vere anno 947, où les deux premiers mots traduisent *fi rabī 'i l-awwalī* du texte); TOBLER, *tom. cit.*, p. 78 (g), avec la fausse réduction juillet 1539; cf. p. 153.

× 50. Trois lignes du même type; mêmes caractères, sur champ peint en bleu. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) أمر بإنشاء هذا السور المبارك مولانا سلطان (2) سليمان بن سلطان سليم
خان خلد الله ملكه (3) بتاريخ في شهر ربيع الأول سنة سبع وأربعين
وتسعمائة.

A ordonné⁽¹⁾. A la date du mois de rabī 1^{er} de l'année 947 (juillet 1540).

128

LE MÊME. MÊME DATE. — Dalle de marbre scellée, à environ 5 mètres du sol, au milieu du front du Burdj al-kibrīt ou saillant principal du front sud, en C (fig. 69); dimensions environ 60 × 50. Trois lignes du même type; mêmes caractères. Inédite⁽²⁾ (copie 1893, revue en 1914).

(1) أمر بإنشاء هذا السور المبارك (2) مولانا سلطان سليمان بن سليم خان
(3) بتاريخ في سنة سبع وأربعين وتسعمائة.

A ordonné⁽³⁾. A la date de l'année 947 (1540-41).

129

LE MÊME. MÊME DATE. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte intérieure des Maugrébins, face au sud, sous la voûte du passage (*dargāh*); dimensions environ 70 × 60. Trois lignes du même type; mêmes caractères, assez frustes, surtout à la fin de la ligne 3, et très indistincts dans l'obscurité du passage. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

⁽¹⁾ La suite à peu près comme au n° 126. La date, lue en 1893, était masquée en 1914 par une touffe d'herbes folles.

⁽²⁾ La date seule in TOBLER, *pag. cit.* (f), avec la fausse réduction 1539.

⁽³⁾ La suite à peu près comme aux précédentes.

(1) أمر بإنشاء هذا (1) [السور] المبارك مولانا الملك الأعمش (2) السلطان
 سليمان [بن سليم خان] خلد الله ملكه (3) بتأريخ في [quatre à cinq mots frustes] ...
 وتسعة مائة.

A ordonné⁽¹⁾. A la date de 947 (1540-41).

La date est rétablie d'après les inscriptions précédentes et sur une lecture ancienne⁽²⁾.

Dans toutes ces inscriptions, comme dans celles des fontaines (n^{os} 110 à 115), le dessin très soigné des caractères et leur belle exécution prouvent qu'on a voulu faire œuvre d'art jusque dans les détails, alors que le trait plus négligé des n^{os} 45, 48 et 109 trahit de simples documents d'histoire.

Par le mot *inshā'*, répété partout, le rédacteur précise qu'il ne s'agit pas d'une simple restauration. D'autre part, le mot *sūr* « muraille » figure non seulement dans les inscriptions de la courtine, mais aussi dans celles des tours et des portes, comme si le rédacteur, évitant à dessein d'employer ici les mots *burdj* et *bāb*, si fréquents en épigraphie, voulait préciser que l'enceinte forme un tout homogène et complet. De fait, les n^{os} 119 et 120 sont datés de l'année 944, les n^{os} 121 à 125, de l'année 945, et les n^{os} 126 à 129, de l'année 947. Or un coup d'œil sur le plan (fig. 69) montre que cet ordre chronologique est aussi topographique, autrement dit, que ces trois étapes correspondent à trois zones de l'enceinte, du nord au sud. En 944, on construit les fronts nord et nord-ouest, les plus exposés, parce qu'ils sont dominés par le terrain d'approche. L'année suivante, on élève le front est, de l'angle nord-est à la porte

(1) La suite à peu près comme aux précédentes.

(2) QUARESMIUS, *loc. cit.* : « In porta Sterquilinia : *Porta conflictus decimo mense prohibitionis* (id est, mense Septembris) anno 947 »; cf. TOBLER, *tom. cit.*, p. 80, n. 2, et 151, n. 1. L'année doit être exacte, puisque c'est celle des autres inscriptions du front sud; mais le mois est douteux. Si *prohibitionis* traduit *muḥarram*, l'équivalence est mai (non septembre) 1540; mais ce mot traduit peut-être l'épithète *ḥarām*, qui qualifie d'autres noms de mois que *muḥarram*. D'autre part, en 947 septembre tombait en *djumādā I^{er}*, dont le nom n'est jamais suivi de cette épithète. Les lectures du savant franciscain n'étant pas sûres, il paraît inutile de chercher la solution de ce petit problème, d'autant plus qu'il s'agit probablement d'un autre texte. En effet, sur la porte extérieure des Maugrébins on voit un petit champ carré, vide aujourd'hui, qui renfermait sans doute une inscription; c'est ici que Tobler, qui l'a déjà trouvé vide, propose de placer celle de Quaresmius, et je crois qu'il a raison, car ce champ creux est beaucoup plus apparent que le n^o 129, caché sous la voûte obscure du passage intérieur.

Saint-Étienne, peut-être au delà, et parallèlement, le front ouest jusque vers la citadelle. L'année suivante, qui n'est marquée par aucune date, voit sans doute s'achever ces deux fronts; enfin l'année 947 est consacrée à la réfection du front sud⁽¹⁾.

Ainsi l'épigraphie attribue clairement à Sulaimān la réfection complète et systématique de l'enceinte. Son témoignage, confirmé par celui des chroniqueurs et des voyageurs⁽²⁾, l'est aussi par l'archéologie. Les parties hautes, on l'a vu, offrent une certaine unité de plan et d'exécution; la médiocrité même de leurs défenses prouve qu'elles ne remontent pas au moyen âge. En effet, au xvi^e siècle, Jérusalem n'avait plus guère à craindre que les bédouins et les rôdeurs, et des murailles qui n'auraient pu résister à l'artillerie d'alors⁽³⁾ suffisaient à l'abriter contre un coup de main.

D'autre part, l'enceinte renferme des matériaux hétérogènes. Les grands blocs à refends et à parements lisses du front oriental et de l'angle sud-est sont antiques et *in situ*; on en a trop parlé pour que j'y revienne ici. En revanche, on a moins étudié ces blocs de moyen appareil, à refends et à bossages plus ou moins

(1) La corrélation de la chronologie avec la topographie a déjà été relevée par TOBLER, *tom. cit.*, p. 79, mais avec l'erreur constante de réduction des années hégiennes à l'ère chrétienne.

(2) Ainsi l'anonyme arabe Pa. 1854, f^o 43 b; cf. DE HAMMER, *Empire ottoman*, VI, p. 244 en haut, mais sans détails. HĀDJĀJI KHALFA (vers 1650), *Djihān-numā*, p. 564, l. 3 d'en bas, consacre quelques mots à l'enceinte, sans parler de Sulaimān. Nābulusi (1690), Pa. 5960, f^o 27 a : « L'enceinte (*sūr*) de Jérusalem est un mur neuf et très solide et l'on nous a dit qu'elle a été bâtie par le sultan Malik Muẓaffar (cf. n^o 47) Sulaimān, l'Ottoman ». En attendant des sources orientales plus abondantes, j'ai recours encore aux pèlerins. Voici d'abord un témoignage contemporain, celui de l'auteur juif du *Yikhuš ha-abôt* (1537) in CARMOLY, *Itinéraires*, p. 436, et TOBLER, *pag. cit.*, n. 1 : « Maintenant . . . on a entrepris d'élever des murailles autour de la ville, par l'ordre du sultan Soliman ». Belon (1547), p. 317 en bas : « Jerusalem a esté reuestu de hautes murailles neufues depuis peu de temps en ça : toutesfois de petite estoffe, et fort foibles, qui ne pourroyent resister au canon »; cf. CONDER, *Jerusalem*, p. 324 (date erronée). Et d'Aramon (1549), p. 118 : « Hierusalem a esté refermée de murailles par les Turqs, mais elle n'a aucun rempart ne fosse ». Les fossés sont signalés par d'autres auteurs, avant et après la reconstruction, mais les témoignages (in Tobler, p. 72, notes) sont peu concordants. Quant au mot « rempart », il désigne ici déjà une enceinte rasante garnie de bastions; l'auteur veut dire, comme Belon, que la muraille est encore médiévale et ne tient pas assez compte des nouvelles armes à feu. Pour quelques relations subséquentes, voir ROBINSON, *tom. cit.*, p. 384 suiv.; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 40; TOBLER, *tom. cit.*, p. 80, n. 2, et *passim*. L'aspect général de l'enceinte est assez bien rendu dans un plan de la fin du xvi^e siècle publié par Röhricht in *ZDPV*, XV, pl. 6; mais les proportions et les détails laissent beaucoup à désirer.

(3) Voir Belon cité note précédente; Quaresmius (vers 1620), II, p. 41 b (. . . civitas ex omni parte commode capi posset, præterquam ex orientali . . . etsi enim muri alti sint, aggerum tamen defectu facile destrui possent); Nau (vers 1670), p. 55 (à peu près comme Belon).

saillants, dispersés un peu partout, surtout dans les parties basses. Si les blocs de moyen appareil, à parements lisses ou grossièrement dressés, qui forment les parties hautes et tout le couronnement ont été taillés par les ouvriers de Sulaimān, les blocs à bossages remontent à une époque plus ancienne. Or j'ai dit (p. 139) que dans la plupart des forteresses et des enceintes médiévales de Syrie, arabes ou latines, on a employé surtout des blocs de moyen appareil, à bossages plus ou moins saillants, dont l'analogie avec ceux de l'enceinte de Jérusalem ne saurait manquer de frapper un observateur averti. Dès lors, si l'on montre que l'enceinte médiévale n'avait pas entièrement disparu au ^{xvi}^e siècle, on pourra lui attribuer les nombreux blocs à bossages remployés dans les murs actuels.

On a vu (p. 133) que l'enceinte latine, réparée par Saladin, puis par ses successeurs, fut démolie en 616 (1219), rebâtie en partie par les Francs en 626 (1229), et peut-être entièrement par les Arabes en 644 (1247). A l'appui du témoignage un peu vague des sources, j'ai dit qu'une enceinte, quelle qu'elle fût, devait exister vers le milieu du ^{xiii}^e siècle, puisque les relations occidentales, on va le voir, en parlent souvent dans la suite, et qu'aucun indice n'autorise à croire qu'elle a été rebâtie sous les Mamlouks, dont plusieurs furent de grands constructeurs militaires. Il est vrai qu'en décrivant l'enceinte actuelle (p. 435) j'ai attribué à Baibars les quatre fauves qui décorent la porte Saint-Étienne; mais ces reliefs ne sont pas *in situ*. En effet, les fauves de Baibars, dans les exemples que j'ai cités, sont toujours disposés de l'une ou l'autre des deux manières que voici : tantôt ils sont processionnaires, c'est-à-dire rangés à la file, l'un derrière l'autre, et passant tous du même côté⁽¹⁾; tantôt ils sont affrontés deux par deux, aux deux extrémités d'un sujet central, tel qu'une inscription⁽²⁾. Ici (pl. C) ils sont bien affrontés deux par deux, comme dans la seconde manière, mais au lieu d'encadrer un sujet, ils sont très rapprochés, comme dans la première, et se regardent surpris et honteux de leur posture; en deux mots ce sont des supports héraldiques, mais privés de leur fonction⁽³⁾. Cette attitude étrange et un peu ridicule trahit clairement un remploi. Mais s'ils provenaient d'une restaura-

(1) Comme le lion de Viterbe au palais des papes conservé dans cette ville.

(2) Comme le lion de Viterbe au fronton de la Madonna della Quercia, près de cette ville. Autres exemples orientaux in *Amida*, fig. 24 et 35 suiv.; Miss BELL, *Amurath to Amurath*, Lo. 1911, fig. 175; SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, fig. 281, etc.

(3) Le détail pl. C en bas est un cliché-téléoptère du couple muré à gauche de la porte, et qui est mieux conservé que l'autre.

tion de l'enceinte par Baibars, on en retrouverait la trace ou sur les lieux, ou chez quelqu'un des chroniqueurs qui nomment la plupart des constructions de ce prince. Or aucun d'eux ne parle à ce propos de l'enceinte de Jérusalem; en revanche, ils lui attribuent, dans son voisinage immédiat, un caravansérail public (*khānun lil-sabīlī*) que le sultan fit construire en 662 (1264), en dehors de la ville, au nord-ouest, et qu'il dota de riches fondations⁽¹⁾. A la fin du xv^e siècle, cet édifice existait encore; mais ses ressources avaient tari et il était peut-être en ruine. En le dépouillant d'emblèmes souverains pour en décorer une porte de ville érigée par son maître, l'architecte de Sulaimān ne faisait que suivre une pratique très répandue en Orient, et dont j'ai indiqué ailleurs le sens symbolique⁽²⁾. C'est dans le même esprit qu'il a placé, sur d'autres portes et sur plusieurs saillants de l'enceinte, les débris latins provenant de quelque église du xii^e siècle, comme ceux qui décorent les fontaines de Sulaimān⁽³⁾.

A défaut de sources orientales, on peut suivre à peu près, dans les relations occidentales, l'histoire de l'enceinte de la fin du xiii^e au début du xvi^e siècle. Je dis à peu près, parce que ces témoignages sont souvent incomplets, confus ou contradictoires, et qu'on ne voit pas toujours s'ils se rapportent à l'enceinte

(1) Voir IBN SHADDĀD, *Barq*, Ley. 1466, p. 265 en haut; Nuwairi, Pa. 1578, f^{os} 19 b et 27 a; Kutubi, I, p. 89 *ult.*; MAQRĪZI, *Khīṭaṭ*, I, p. 435, l. 23; *Sulūk* in *SM*, I a, p. 205, 230 et 248; 'Aini, Pa. 1543, f^{os} 181 a en haut et 222 b, d'après Ibn Kathīr; Khalīl-Ravaisse, p. 23 *ult.*; Khalīl-Hartmann, p. 32; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1780, f^o 209 a en bas; Mudjir al-dīn, p. 434, l. 1 (239 en haut); cf. p. 502, l. 2, 570, l. 11, 647, l. 14, et 697 *ult.*; RAVAISSE, *Essai*, II, p. 65. L'ordre de construire fut donné en 661 et l'acte de fondation fut publié en 662 (Maqrīzi) ou 663 (Nuwairi).

(2) En rapport avec les rites de passage et la magie prophylactique; voir *Amida*, p. 73 *suiv.*; *Inschriften Sarre*, p. 36 *suiv.*; *Voyage en Syrie*, I, p. 215 *suiv.*; cf. plus haut, p. 205, n. 3, et 441, n. 2. Sur le remploi funéraire d'un relief héraldique à sens apotropeique, voir *M C I A*, I, p. 687 *suiv.* Ces fauves sont déjà signalés par Zuallart (1586), p. 160 : « . . . alle due bande della quale (porta), contra la lege de' Turchi, sono sculpiti due lioni che si riguardano l'un l'altro »; cf. CONDER, *Jerusalem*, p. 325, et plus haut, p. 435, n. 2 *fin.* Zuallart ajoute qu'on en voit de pareils au-dessus de la porte d'une mosquée située de l'autre côté de la ville et dont il a parlé en racontant son arrivée à Jérusalem (p. 124). C'est probablement celle qu'on voit en B dans sa gravure (p. 123), au nord de la porte de Jaffa, et qui pourrait bien être ce même khān de Baibars, que le pèlerin flamand aurait pris pour une mosquée; en effet, en raison de leur origine et de leur sens, les emblèmes de ce genre n'étaient guère placés sur des monuments religieux.

(3) Voir plus haut, p. 424 et 436. J'ai supposé (p. 427, n. 3) que les débris latins des fontaines proviennent du mont Sion, dont les chrétiens venaient d'être expulsés. Appliquée aux débris latins de l'enceinte, cette hypothèse est d'autant plus tentante que les plus remarquables se trouvent à la porte de David, dans le voisinage immédiat du mont Sion.

antique, dont les pèlerins lettrés se piquent déjà de connaître l'histoire, ou à ce qu'ils ont vu de leurs yeux⁽¹⁾. Néanmoins, si l'on prend la peine de lire les

⁽¹⁾ Ainsi Burchard (1283) in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 73, décrit l'enceinte (muro valido undique cincta), mais d'après J. de Vitry (vers 1226) in BONGARS, *Gesta*, I, p. 1079 (muro valido undique circumdata); cf. plus haut, p. 134, n. 6. Au reste, dans ce long passage (p. 63 suiv.), il fait de la topographie antique et son témoignage n'a pas de valeur chronologique précise; cf. Rotmund in *ZDPV*, XXXV, p. 15 suiv. Ainsi encore Sanuto (vers 1310), p. 175, copie librement les précédents (muro valido undique cingitur) et fait aussi de l'archéologie; cf. plus haut, même note; TOBLER, *tom. cit.*, p. xxvi, et le passage cité par lui p. 138, n. 6, d'après le ms. de Berne. Tout cela est fort peu précis, et il faut mettre un point d'interrogation à la phrase de Schick in *ZDPV*, XVII, p. 259, qui parle sans référence des murs puissants entourant la ville à la fin du XIII^e siècle. Je n'ai rien trouvé chez Qazwini (1275), Ricold (1294), le faux Odoric (1320?), Abu l-fidā' (vers 1320) et Dimashqi (1327). Suivant Ibn battūta, I, p. 120 suiv., qui visita Jérusalem en 726 (1326), Saladin détruisit une partie de l'enceinte et dans la suite Malik Zāhir acheva de la démolir, de crainte que les Grecs (al-Rūm) ne s'en emparassent. Après ce surnom, les traducteurs ont ajouté le nom de Baibars, qui n'est pas dans le texte. Même réduit à sa vraie forme, ce renseignement est d'autant plus suspect que Saladin, loin de détruire une partie de l'enceinte, s'est appliqué à la restaurer; voir plus haut, p. 133 et 445, et plus loin, n° 150. Au reste le voyageur marocain, bien qu'assez bon observateur, n'est pas un historien très sûr, et il semble qu'au lieu des Grecs il devrait parler ici des Francs. Isaac Kheilo (1333) et J. de Vérone (1335) ne signalent que les portes principales, et ce qu'ils disent de l'enceinte concerne plutôt l'antiquité; voir CARMOLY, *Itinéraires*, p. 235 suiv.; *ROL*, III, p. 193 suiv. Voici enfin des textes plus précis : G. de Boldensele (1333), p. 269 en bas : « Hierusalem versus aquilonem . . . minorem habet fortitudinem et planitiem competentem, muris tamen, propugnaculis et fossatis ibidem posset commode defensari; ab oriente vero valle Josaphat, et meridie ac occidente aliis adjacentibus vallibus . . . est plurimum naturaliter communita ». L. de Sudheim (vers 1335) : « . . . contra septentrionem non sunt valles, sed planicies . . . et ibi civitas forcioribus muris et turribus [est] munita, quam in aliis locis, ubi profundis vallibus est vallata »; voir *AOL*, II b, p. 350, et *Reyssbuch*, f° 449 a en haut. Mandeville (vers 1336), p. 74 en bas, signale le « toun walle », mais c'est une source suspecte; cf. plus haut, p. 142, n. 2. Suivant Poggibonsi (1345), I, p. 41, Jérusalem « è senza mura e senza porte »; mais il parle ici de l'enceinte antique et plus loin, p. 123, décrivant la citadelle, il la dit placée « allato al muro della città ». Frescobaldi (1384), p. 152 en haut et in TOBLER, *pag. cit.*, n. 7, décrit ainsi le front est : « . . . della parte opposita alla valle di Giusafà non v'è mura, anzi v'è un fosso e uno steccato non troppo forte, e quasi si vincerebbe per battaglia di mano con gente d'arme ». Sigoli (1384), p. 136 et in TOBLER, *loc. cit.*, dit en revanche : « . . . è molto bene murata e di buone mura colle torri, e in quella parte dove bisogna vi sono fossi molti larghi e molti (profondi?) addentro ». Suivant une autre relation de cette époque in TOBLER, *tom. cit.*, p. 139, n° 1, l'enceinte renferme 83 tours et 7 châteaux forts dont les vestiges, surtout du côté nord, se voient encore aujourd'hui. Plus précis est d'Anglure (1395), p. 41 en haut : « . . . celledicte sainte cité n'est a present point fermée que des maisons qui sont faictes sur les fossés, combien qu'il appert bien par les vielz fossés et murs qui encore y sont apparans qu'elle fut jadis moult noblement fermée ». G. de Lannoy (1422), p. 143 : « Jhérusalem est fermée tout entour de murs, non pas haulz et bien emparez, et a aucunes povres tours en aucuns lieux, mais peu en y a. Et aussy, en aucuns lieux, y a aucuns povres fossez plas et en aucuns lieux non, et ne samble riens forte contre puissance de gens, car la plus grant force qui y est sy est qu'elle assez forte assise. » A cette descrip-

extraits que je donne en note, on verra que l'enceinte exista, tout ou partie, durant le cours du moyen âge; que dès le *xiv^e* siècle, sa valeur paraissait inégale, le front nord étant plus fort que les autres; que dès la fin de ce siècle, des constructions parasites avaient poussé sur la muraille en ruine, au-dessus des fossés à moitié comblés; qu'avant la fin du *xv^e*, elle s'en allait en lambeaux,

tion précise, et d'autant plus précieuse que l'auteur remplissait une mission militaire, les autres relations de cette époque n'ajoutent rien d'essentiel. Ainsi de Gumpenberg (1449) in *Reyssbuch*, f° 247 a en bas, et in *TOBLER, pag. cit.*, n. 2, compte 32 tours dans la moitié sud de l'enceinte; mais il le fait au passé et l'on ne voit pas bien s'il parle de tours en ruine ou de l'enceinte antique.

La relation la plus importante est celle de Fabri (1483), II, p. 118 suiv. et in *PPTS*, IX, p. 117 suiv.; cf. *WILLIAMS, City*, I, suppl. p. 47; *TOBLER, tom. cit.*, p. 141. Il commence par faire le tour extérieur de l'enceinte, pour examiner « ejus munitiones vel potius munitionum ruinas », et dès ici, il fait de curieuses observations sur la forme de cette enceinte, sur son assiette reposant en partie sur le roc, sur ses fossés larges et profonds, mais comblés en partie. Comme d'Anglure un siècle avant lui, il note les maisons bâties sur la muraille et prenant jour sur le fossé. Sur le front nord, il observe un double rempart, avec un passage entre deux, probablement une basse lice, et des tours assises sur le roc. Comme de Sudheim un siècle et demi plus tôt, il voit que l'enceinte était plus forte de ce côté, parce qu'il était plus exposé. Ce morceau mériterait d'être cité tout entier s'il n'était un peu long. Plus loin (p. 194), il visite et décrit la citadelle (cf. plus haut, p. 154, n. 3), puis, non loin de là, des restes d'ouvrages très forts. Plus loin (p. 203 suiv. et in *PPTS*, p. 224 suiv.), il décrit les portes antiques et modernes, puis il ajoute : « In circumferentia murorum et mœnium fuerunt quidem turres, quarum vestigia deprehendimus, verum Saraceni eas dejecerunt, et intra civitatem juxta muscheas alias turres erexerunt pro ritu eorum. Non enim curant de munitionibus civitatum, sed introitus et aditus in regionem magno studio observant. . . . Fossata habet a parte occidentali et aquilonari, a parte vero orientali habet vallem Josaphat, et a parte meridionali habet vallem Syon. » Avec son admirable coup d'œil et dans son latin plat, mais limpide, Fabri nous montre ici l'enceinte abandonnée, pis encore, exploitée par les musulmans eux-mêmes, sous un gouvernement plus soucieux de bâtir des minarets que des tours de défense, et de multiplier les péages aux frontières (cf. n° 108) que de se prémunir contre la menace ottomane.

La relation si détaillée de Fabri est illustrée par le plan de Jérusalem attribué à Sebald Rieter junior (1479) et publié par Röhricht in *ZDPV*, XVIII, p. 180 suiv. et pl. VII. Malgré l'incohérence du dessin, l'on y voit clairement que l'enceinte comprend des courtines et des tours d'aspect hétérogène, en partie ruinées jusqu'au sol, et que des maisons ont poussé sur le rempart, qu'elles utilisent pour leur mur extérieur. Le plan de Breidenbach (1483) publié par le même in *ZDPV*, XXIV, p. 129 suiv. et pl. 1 à 3, plus remarquable et plus précis pour maint détail, est beaucoup moins instructif en ce qui concerne l'enceinte. La belle miniature (vers 1460) reproduite par Scherfer in B. de La Broquière, face à p. 1, n'a pas de valeur topographique. Suivant von Harff (1498), p. 182, toutes les portes de la ville sont en bois; mais il parle des vantaux. Baumgarten (1507), p. 104, fait cette observation plus curieuse : « Muri triplicis fossæque quondam patentis ac profundæ, quibus cingebatur reliqua civitatis pars, hodie ingentia rudera ac stupendæ cernuntur ruinæ ». Je n'ai rien trouvé de précis dans les relations suivantes jusqu'aux travaux de Sulaimân; pour les sources relatives à ces travaux, voir plus haut, p. 444, n. 2.

exploitée comme une carrière; enfin qu'au début du xvi^e, la ruine était complète.

Dès lors, on entrevoit plus clairement l'œuvre de Sulaimān. Les grandes assises à la base du front oriental, à l'angle sud-est et dans quelques autres points, sont *in situ* depuis l'antiquité. Les blocs de moyen appareil et à bossages le sont peut-être aussi, depuis le xii^e ou le xiii^e siècle, dans les endroits assez rares où ils forment des assises régulières au pied du mur, notamment sur le front nord. Là où ils alternent avec des blocs de moyen appareil à parements lisses, ils ont été remployés par les ouvriers de Sulaimān, qui les ont ramassés sur le sol. Mais à mesure que le mur s'élevait, les blocs utilisables tels quels se faisaient plus rares; on les retaillait sur le chantier, puis l'on en dressait de nouveaux, les uns avec soin, les autres un peu à la hâte⁽¹⁾. Enfin l'architecte, soucieux de l'effet décoratif, remployait dans les ouvrages saillants des débris sculptés, antiques, latins ou arabes, et complétait sa « tapisserie » avec de nouveaux motifs⁽²⁾. Son œuvre éclectique et un peu superficielle ne manque ni de goût, ni d'une certaine unité; à distance, elle éveille une impression de grandeur qui rappelle un grand règne. Si cette enceinte a paru faible, dès l'origine, à de bons observateurs, c'est que son auteur, n'ayant guère à craindre un siège en règle, n'a voulu que mettre la ville sainte à l'abri d'un coup de main, par respect pour son passé. Quant au décor, il est à craindre que l'architecte des portes et des tours, en glanant un peu partout, n'ait sacrifié maint débris précieux; mais on ne lui demandait qu'une enceinte et il faut lui savoir gré d'en avoir fait, par surcroît, un petit musée d'antiquités.

L'épigraphie ne jetant aucun jour sur les problèmes relatifs au tracé de l'enceinte actuelle, comparé aux tracés antérieurs, je me borne à les étudier dans une note rapide, en vue d'utiliser quelques textes qu'on n'a peut-être pas assez remarqués⁽³⁾.

⁽¹⁾ Dans le *Mémoire* cité plus haut, p. 432, n. 1, de Sauley compare (p. 18) la superposition des appareils à une série de couches sédimentaires, et plus loin (p. 40), il signale les parties turques et arabes au-dessus des latines, et celles-ci au-dessus des antiques. Cette théorie spécieuse, mais un peu simpliste, d'une construction géologique ne tient pas assez compte de la pratique des chantiers et du hasard des emplois. En outre, à quelle époque attribuer un bloc antique retaillé et remployé jusqu'à deux ou trois fois? Sur le problème archéologique des enceintes orientales, cf. *Amida*, p. 21 suiv.

⁽²⁾ D'après une tradition locale conservée par les Franciscains, Sulaimān tira les matériaux neufs de l'enceinte en partie des montagnes, et surtout des ruines de forteresses voisines et de sanctuaires chrétiens; voir Quaresmius, I, p. 41 a en bas; cf. Surius, p. 374; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 40.

⁽³⁾ Suivant TOBLER, *tom. cit.*, p. 142 suiv., l'angle nord-est n'a pas été reporté en avant, comme l'ont prétendu quelques auteurs avant lui. Aux raisons qu'il invoque, j'ajoute que le front nord

CIMETIÈRE DE LA PORTE DORÉE. ORIGINE ANCIENNE.

Les restes de ce cimetière couvrent le sol en pente qui s'appuie contre le front est de l'enceinte, face au mont des Oliviers, dans un des plus beaux sites de Jérusalem⁽¹⁾. Il est moins désert que celui de Māmīllā (p. 249), mais une partie de ses tombes sont en ruine et je n'y ai relevé aucune épitaphe ancienne. Le seul mausolée qu'il ait conservé (n° 131) ne donne sans doute qu'une pâle idée de son ancienne splendeur⁽²⁾.

renferme un grand nombre de ces blocs à bossages qu'on peut attribuer à l'enceinte médiévale. Je crois aussi avec lui (p. 137) que le mont Sion fut compris dans l'enceinte ayyoubide. Cette opinion, qu'il motive à peine, s'appuie sur des textes formels qui montrent Saladin englobant l'église de Sion dans le nouveau tracé; voir 'Imād al-dīn in Abū shāma, II, p. 205, l. 11 (188 en bas), et in *RHC Or*, V, p. 83. Ibn al-athīr, *ibid.*, II a, p. 67, ajoute qu'auparavant cette église était à deux jets de flèche hors des murs (ce passage n'est pas dans l'éd. Tornberg, XII, p. 56 en bas); cf. REINAUD, *Bibliographie*, p. 532 en bas (Athīr) et 663 (Shāma). Ce détail concorde avec les descriptions latines qui montrent Sainte-Marie hors l'enceinte, ainsi Theoderic (foris muros) et la *Citez* (hors de la porte). Deux ans avant la démolition de cette enceinte (cf. plus haut, p. 133, n. 2), Thietmar (1217), p. 18 en bas (34), décrit le mont Sion et ses sanctuaires «infra civitatem»; même expression chez le faux Odoric (vers 1320?) in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 149. D'autre part, le front sud actuel renferme moins de blocs à bossages que les fronts nord et ouest, et ce fait semble confirmer que la ligne du mur y a été déplacée. Mais je crois avec Tobler (p. 80) que son retrait est antérieur à Sulaimān; aux textes qu'il cite à l'appui, dans quelques phrases confuses, on peut en ajouter de plus précis. Si les plans de l'époque latine montrent le mont Sion hors la ville, ceux du groupe Sanuto (vers 1320) le dessinent clairement à l'intérieur; voir Röhricht, Mommert et Rotermund in *ZDPV*, XXI, pl. 4 et 8, XXII, p. 112 suiv., et XXXV, p. 21 suiv. et pl. II. En revanche, celui qu'on attribue à Rieter (1479), *ibid.*, XVIII, pl. VII, ramène déjà l'enceinte au nord du mont Sion, tout en marquant les ruines d'un mur crénelé plus au sud, et celui du xvi^e siècle, *ibid.*, XV, pl. 6, montre l'état actuel. D'après le *Voyage* (1480), p. 70, «le mont de Syon à present est hors la cité» et ce fait ressort aussi de plusieurs passages de Fabri (1483), ainsi, I, p. 280 et in *PPTS*, VIII, p. 339. Suivant quelques relations de cette époque, l'enceinte englobait la maison d'Anne et laissait en dehors celle de Caïphe; ainsi l'anonyme de 1472 in Conrady, p. 132, et plus clairement encore Grünemberg (1486), p. 91. Le plan de 1479 les place l'une et l'autre dans le mur même de l'enceinte, ainsi que l'observe déjà Tobler, p. 81, n. 2. Je crois donc avec lui que la tradition suivant laquelle Sulaimān fit trancher la tête à son ingénieur pour avoir «forclos le mont Sion hors de son enceinte» est légendaire; j'emprunte ces termes à Surius, p. 376, qu'il faut ajouter aux sources citées par Tobler, p. 80, n. 3. Ou bien on doit l'entendre ainsi, que l'architecte fut puni, non pour avoir modifié le tracé, mais pour n'avoir pas rétabli sur ce point l'enceinte ayyoubide et remis à l'abri le mont Sion, rendu depuis peu à l'Islam (n° 109). En résumé, je ne vois aucun indice que Sulaimān ait modifié sur un point quelconque le tracé immédiatement antérieur à ses travaux.

(1) Voir les plans de la ville et des environs; cf. plus haut, p. 3, n. 1, et 71, plus loin, n° 146 et *passim*, et pl. IX en haut.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 413 en haut (196 suiv.) et *passim*, qui signale ici un mausolée de la fin du xv^e siècle, aujourd'hui détruit, et un très grand nombre de sépultures; cf. TOBLER, *Topographie*, II, p. 218; Boehmer in *ZDPV*, *MuN*, 1909, p. 86 suiv., et 1910, p. 1 suiv.

130

TEXTE DE FONDATION D'UN CAVEAU FUNÉRAIRE. 1034 H. — Dans un petit champ creux en forme de stèle, gravé à moins d'un mètre du sol, sur un bloc antique du piédroit gauche (sud) de la porte Dorée, à l'extérieur et face au mont des Oliviers. Trois (?) lignes en naskhi cursif et grossier; petits caractères, quelques points et signes. Inédite⁽¹⁾ (copie 1893, revue en 1914).

هذه الفسقية وقف على السادة المولوية في سنة ١٠٣٤.

Ce caveau funéraire est un waqf⁽²⁾ en faveur des seigneurs⁽³⁾ Maulawis. En l'année 1034 (1624-25).

Le mot *fisqiyya* désigne un caveau comprenant plusieurs tombes groupées autour d'un étroit vestibule en sous-sol, et servant de tombeau de famille⁽⁴⁾. Tel est bien son sens ici, puisque les bénéficiaires du waqf étaient les membres d'une confrérie de derviches, peut-être les descendants d'un même ancêtre⁽⁵⁾. Ce caveau, que je n'ai pas retrouvé, devait être dans le voisinage immédiat de l'inscription, car il est évident que celle-ci est *in situ*. La date vise une fondation légale; quant au caveau même, il était peut-être plus ancien, car l'établissement des Maulawis à Jérusalem est bien antérieur au xvii^e siècle⁽⁶⁾.

MAUSOLÉE DU SHAIKH 'ALĪ D'ARDĀBĪL. FONDÉ EN 832 H.

Dans le même cimetière, à quelques mètres au sud de la porte Dorée, s'élève un édicule appuyé au mur d'enceinte; il comprend deux travées voûtées en calotte et s'ouvrant, sur les

(1) Signalée d'après Schultz in TOBLER, *op. cit.*, I, p. 157 et n. 1.

(2) Graphie وقف, soit *waqfun* apposition de *fisqiyya*, ou *wuqifa* pour *wuqifat* « a été constitué waqf »; la date est alors un complément circonstanciel de ce verbe.

(3) Ou des «sayyids», si le caveau était réservé aux derviches descendant de Mahomet.

(4) Voir plus haut, p. 337 et notes.

(5) Cf. plus haut, n. 3. Le couvent des Maulawis est situé dans le quartier nord, à l'est de la porte de Damas; voir TOBLER, *tom. cit.*, p. 607 suiv.; plans Wilson (ville) 34 (Al Mawlawiye); Schick n° 45 (El-Mawlawiye Derwische, alte S. Johanniskirche); Isambert, p. 271 b, 307 b et plan 48 (église Saint-Pierre); plan Bædeker F 2-3 (Couvent musulman); Sandreczki, p. 65 (*al-mawlawiye*).

(6) Leur couvent est signalé déjà par Mudjir al-din (1496), p. 405, l. 4 (181), et plus clairement par Nābulusi (1690), d'après Gildemeister in *Z D M G*, XXXVI, p. 394. Mais ils se sont peut-être établis ici dès le xiii^e siècle, peu après la fondation de leur ordre, puisque cet édifice est une ancienne église ou chapelle latine; outre les sources citées note précédente, voir SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 32 en haut; WILSON, *Survey*, p. 59 en bas; S W P, *Jerusalem*, p. 40 en bas.

faces nord, est et sud, par quatre arcs brisés qui retombent sur d'épais piliers rectangulaires⁽¹⁾.

131

ÉPITAPHE ET TEXTE DE RESTAURATION. 1133 H. — Dalle de calcaire scellée dans la face est, entre les deux arcs, à environ 4 mètres du sol; dimensions environ 100 × 60. Cinq lignes en naskhi moderne; caractères moyens, élégants et bien conservés, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) هذا قبر الإمام المحقق والجبر المدقق جامع الشريعة والحقيقة الشيخ
 (2) علاء الدين أبو الحسن على الأردبيلي توفي سنة اثنين وثلاثين وثمانمائة
 (3) ثم انهدمت هذه القبّة بمرور الأعوام فجددها من ذريته أفضل (4) الفضلاء
 وليّ الدين الشهير بابن الكواكبي القاضي بالعساكر (5) المنصورة في الدولة
 العثمانية سنة ثلاثة وثلثين ومائة بعد الألف.

Voici le tombeau de l'imām sagace et du docteur subtil, qui a mis en recueil la loi religieuse et la règle soufique, du shaikh 'Alā' al-dīn Abu l-ḥasan 'Alī, d'Ardābil⁽³⁾; il est décédé l'année 832 (1428-29). Puis ce mausolée, ruiné par le retour des ans, a été restauré par le plus distingué des hommes de mérite sortis de sa postérité, Waliyy al-dīn, connu sous le nom d'Ibn al-kawākibi, le juge aux armées victorieuses dans l'empire ottoman, l'année 1133 (1720-21).

L. 1 : Dans la règle le mot *qabr* « tombeau » ne figure que dans les épitaphes placées sur des tombes; ici le rédacteur a fait d'une pierre deux coups en rappelant, dans ce texte de restauration du mausolée (*qubba*, l. 3), le souvenir du tombeau qu'il abritait⁽⁴⁾. Les titres qui suivent désignent le défunt comme un notable et un savant soufi.

L. 2 : En effet, 'Alā' al-dīn Abu l-ḥasan 'Alī, originaire d'Ardābil en Perse, était un shaikh soufi, fils d'un shaikh soufi; l'un et l'autre étaient réputés pour

(1) La face est, avec la dalle du n° 131, se voit chez Bøhmer in *ult. tom. cit.*, fig. 6, et la face nord in *Tidhkār*, gravure de la porte Dorée (الأبواب الذهبية), à gauche au fond.

(2) Sur *abū* pour *abi*, voir plus haut, p. 43, n. 1 et renvois.

(3) Sauvaire (relevés inédits n° 147) écrit « el Arbily », soit *irbīlī* « de la ville d'Irbil ou Arbèles »; la graphie bien distincte الأردبيلي est confirmée par Mudjir al-dīn cité p. 453, n. 1.

(4) Et dont le n° 138 pourrait être l'épithaphe originale; voir plus loin, p. 459, n. 1.

leur piété et leur bienfaisance. 'Alī vint à Damas en 830, en route pour le pèlerinage et entouré d'une nombreuse escorte d'amis et de fidèles. Il résida quelque temps à la Mecque, puis il se rendit à Jérusalem, où il mourut à la fin de djumādā I^{er} 832 (vers le 7 mars 1429), âgé d'environ 60 ans. Il fut inhumé au cimetière de la porte Dorée (Bāb al-raḥma), tout contre le mur d'enceinte du Haram. Ses amis élevèrent sur sa tombe un grand mausolée (*qubba*), qui devint bientôt un lieu de pèlerinage renommé, car le défunt passait pour un saint, et aussi pour un chérif alide. Ces détails, que j'emprunte au chroniqueur, confirment et complètent le témoignage de l'inscription touchant les noms, l'origine et les qualités du défunt, ainsi que la date de sa mort⁽¹⁾.

L. 3 à 5 : Trois siècles plus tard, le mausolée tombé en ruine fut restauré par un descendant du défunt, qui remplissait les fonctions de juge à l'armée (*qāḍī al-askar*). Mais d'après mes souvenirs, l'édifice actuel, du moins son gros œuvre, remonte au xv^e siècle; alors le restaurateur s'est borné à le réparer et à remplacer son épitaphe par un document plus pompeux.

MONUMENT (OU TOMBEAU) ANONYME.

132

FRAGMENTS D'UNE ÉPITAPHE(?). 1162 H. — Parmi les débris conservés au Musée de Sainte-Anne (n^{os} 14 à 17) se trouvent trois fragments d'une inscription mutilée, apparemment une épitaphe, trouvée au mont des Oliviers; je n'en ai relevé que la date 1162 (1749). Au revers de la dalle était gravé un autre texte encore plus mutilé, peut-être une épitaphe plus ancienne, qu'on aurait martelée lors du remploi de la stèle pour un nouveau tombeau.

COUVENT DE SAINT-SAUVEUR. ORIGINE ANCIENNE.

Je n'ai pas à retracer ici l'histoire de cet établissement, dont l'inscription suivante commémore un modeste épisode; je me borne à rappeler que les Franciscains s'y installèrent vers 1560, après avoir été expulsés du mont Sion⁽²⁾.

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 510, l. 9 suiv., dans la biographie des notables de Jérusalem, dont un grand nombre furent enterrés dans ce cimetière.

(2) Voir plus haut, p. 411, n. 3.

133

TEXTE DE RESTAURATION. 1758 J.-C. — Les mots suivants sont empruntés aux relevés inédits de Sauvaire (n° 136) : « Dans l'antichambre du procureur général du couvent de Saint-Sauveur, entre A et B (fig. 70)⁽¹⁾.

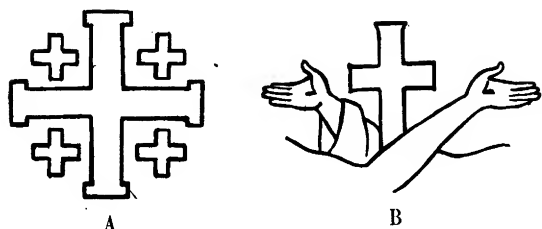


Fig. 70. — Armoiries jointes au n° 133.

(1) Avec l'aide de Dieu, qu'il soit exalté ! La fin du dallage (*tabḥīṭ*) des terrasses du couvent et de la Résurrection bénie a eu lieu (2) du temps du supérieur général, le Révérend Père 'Abd al-aḥad, de Venise, (3) et sous la surveillance (*mubāshara*) du wakīl honoré,

le Padre Boutros Menrikouiah (*sic*), que leurs fins soient terminées en bien ! (4) Écrit à la fin du mois d'août béni de l'année 1758. »

Ce texte, que je n'ai pas retrouvé⁽²⁾, rappelait qu'en 1758 on a restauré le dallage des terrasses de Saint-Sauveur et du Saint-Sépulcre⁽³⁾. Le supérieur général était alors Fr. Domenico da Venezia, qui géra la custodie de Terre Sainte de 1756 à 1761⁽⁴⁾.

HOSPICE OU HÔPITAL. 1205 H.

Dans la rue al-Wād, côté est, sous l'arc de la maison dite du Mauvais riche, s'ouvre la porte basse d'un immeuble banal et sans apparence à l'extérieur.

(1) D'après un croquis grossier de Sauvaire, que j'interprète en m'inspirant des armoiries de la custodie de Terre Sainte; voir LEMMENS, *Franziskaner*, fig. 9 (p. 190), où ces deux « meubles » sont superposés, A sur B. Je n'ai pas à étudier ici le sens de ces emblèmes, ni l'origine si discutée de la croix dite de Jérusalem.

(2) Je l'ai cherché vainement dès 1894. La partie du couvent désignée par Sauvaire a été remaniée vers 1885, quand on a bâti l'église actuelle; au reste, la dalle n'y était sans doute pas *in situ*, car elle devait avoir été placée sur une des terrasses dont parle cette inscription.

(3) Les mots de Sauvaire « la Résurrection bénie » traduisent évidemment l'arabe *al-qiyāma al-mubāraka*, c'est-à-dire le Saint-Sépulcre, où les Franciscains possèdent, vers l'angle nord-ouest, un petit couvent dont la terrasse a vue sur la Khānaqāh (n° 34).

(4) Voir GOLUBOVICH, *Serie*, p. 102; l'arabe 'Abd al-aḥad traduit sans doute l'italien Domenico. Je ne dispose pas des documents nécessaires pour identifier le « wakīl honoré », peut-être un vicaire custodial ou un président du Saint-Sépulcre. Boutros représente Pierre ou Pietro, et « Menrikouiah » paraît être altéré par Sauvaire, dont je n'ai pas le texte arabe.

134

DÉDICACE. 1205 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte; dimensions environ 40 × 40. Six lignes en naskhi ottoman; petits caractères, cursifs et modernes, quelques points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) دَارُ سَمْتٍ وَالسَّعْدُ فِيهَا قَدْ بَدَا (2) تُدْعَى بَدَارَ الْعَزْدَوَمَا سَرْمَدَا
 (3) دَارَ عَلَتْ فِيهَا النَّزِيدُ مَوَيْدَا (4) مُنْشَرِحًا مُنْبَسِطًا مَجْدَا
 (5) وَقَدْ كَمَلَتْ أَرْخَتْ إِنْ مُحَمَّدَا (6) دَامَ غَدًا فِيهَا دَوَامٌ أَبَدَا سنة ١٢٠٥.

Une maison s'est élevée et le bonheur s'y est fixé; elle est appelée la maison de la gloire à perpétuité. Une maison a grandi dans laquelle l'hôte (vit) assisté, à son aise et jouissant d'une large hospitalité. Elle a été achevée à la date (indiquée par les mots)⁽¹⁾: «Que demain dure en elle une durée éternelle!». Année 1205 (1790-91).

Ces vers médiocres semblent indiquer que cette maison servait d'hospice. Peut-être faisait-elle partie de l'hôpital militaire qui occupa la maison du Mauvais riche jusque vers la fin du XIX^e siècle⁽²⁾. Le dernier hémistiche forme un chronogramme dont la valeur numérique, égale à 1205, est répétée dans la date en chiffres, écrite de bas en haut⁽³⁾.

MAUSOLÉE OU WELI. ORIGINE ANCIENNE.

Hors de la ville, au nord-est de la porte de Damas et vis-à-vis de l'entrée du couvent de Saint-Étienne.

Ce modeste sanctuaire, avec son minaret cylindrique, est de construction récente, mais il a sans doute été rebâti sur un édifice plus ancien. En effet, contre sa face sud s'appuie un petit mausolée à coupole qui remonte à une époque bien antérieure; sa porte d'entrée, qui s'ouvre à l'ouest, est surmontée d'un épais linteau de calcaire.

⁽¹⁾ Je ne saisis pas le sens précis de cet hémistiche; le dernier mot a un peu l'air d'une cheville pour la rime.

⁽²⁾ Voir Isambert, p. 273 a en haut; cf. plus haut, p. 71. Le n° 134 rappelle peut-être son installation dans cet immeuble; je n'ai pas songé à m'en enquérir sur place. Un hôpital militaire a été installé en 1892 à la citadelle; voir CUINET, *Syrie*, p. 554.

⁽³⁾ Le chiffre 5 est peint en noir à droite des autres, qui sont gravés dans la pierre; je suppose qu'il remplace le chiffre original devenu fruste.

135

TEXTE DE CONSTRUCTION (?). DATE INCERTAINE. — Sur le linteau de la porte du mausolée; dimensions environ 130 × 40. Trois lignes en naskhi cursif et grossier; caractères moyens, couverts de lichens et de fumée, peut-être martelés par endroits. Inédite; voir fig. 71 (croquis 1914)⁽¹⁾.

الحاج الـسـ سارح اتبن
بمس عترة المرحوم

Fig. 71. — Inscription n° 135.

(1) بسمه... كُدَّ مِنْ عَلَيْهَا (2) فَاِنَّ (2)

[blanc de quelques mots] تولا عمارة هذا [؟ه]

التربة (?) [un mot?] (3) على الدين [blanc de deux mots] الحاج [trois mots indistincts]

المرحوم... بتأريخ سنة (?) اثنين.....

A pris soin de la construction (ou restauration) de ce mausolée (?). . . 'Alā' al-dīn. . . . le pèlerin. . . . (fils du ?) défunt. . . A la date de l'année deux. . . .

Il n'importe guère de préciser le sens à donner ici à *'imāra*, car les noms du titulaire sont obscurs, la date est perdue et les caractères sont trop grossiers pour fournir le moindre indice chronologique⁽³⁾.

CHAPELLE COPTE DE SAINT-MICHEL. ORIGINE ANCIENNE.

Dans l'angle nord-est du parvis du Saint-Sépulcre; plan Isambert 41, p. 261; plan Bædeker 5, p. 35.

La porte d'entrée donne accès à une salle obscure au fond de laquelle s'élève le maître-autel de la chapelle. En avant de l'autel se dresse un jubé de bois sculpté en claire-voie et incrusté d'une marqueterie d'os (peut-être d'ivoire et de nacre), dans le style des boiseries qu'on voit aux églises coptes du Vieux-Caire.

(1) D'après deux copies (1893 et 1914); le jour est mauvais et les caractères sont très indistincts.

(2) C, LV, 26, et peut-être 27 dans la lacune suivante.

(3) Voici la copie inédite de Sauvage, n° 137 : « C, LV, 26 le ḥādj Yamīn 'Aiqara (?), fils de feu 'Alā' al-dīn Abu l. . . . que Dieu leur fasse miséricorde! A la date de 502. » On reconnaît (fig. 71) les deux mots que Sauvage a lus « Yamīn 'Ayqarah », mais on ne voit pas le mot *ibn*. En outre, il a lu « 'Alā' al-dīn » après *al-marḥūm*, puis une eulogie que je n'ai pas su voir, enfin la date 502, dont le chiffre des centaines m'a aussi échappé. Au reste, cette date paraît peu vraisemblable, car Jérusalem appartenait alors aux Francs.

136

CONSTRUCTION (OU RESTAURATION) DU JUBÉ. DATE INCERTAINE. — Planchette fixée au-dessus de la porte au milieu du jubé; dimensions environ 40×10 . Deux lignes en naskhi cursif; petits caractères, incrustés en os dans le bois. Inédite (copie 1914).

(1) عَمَلُ بَرَسْمِ الْمَلَأَكِ مِيخَائِيلَ بِالْقُدْسِ الشَّرِيفِ (2) عَوَّضٌ يَا رَبِّ مَنْ لَهُ تَعَبٌ

سَنَةٌ (sigle).

Fait en vue de (la chapelle de) l'archange⁽¹⁾ Michel à Jérusalem. Remplace, ô Maître, celui qui est fatigué! L'année (sigle).

L. 1 : Des mots *bil-qudsi l-sharīfi* «à Jérusalem», on peut inférer que ce jubé a été fabriqué au dehors, probablement dans un atelier copte égyptien; car le graveur, semble-t-il, n'eût guère songé à préciser que la chapelle se trouvait dans la ville où il travaillait.

L. 2 : La courte prière que j'ai traduite mot à mot fait peut-être allusion au remplacement d'un vieux jubé par un nouveau; dans ce cas, le n° 136 est un texte de restauration⁽²⁾. Le mot *sana* «année» est suivi d'un sigle (fig. 72) dont le sens m'est obscur⁽³⁾.

Fig. 72. — Sigle-date du n° 136.

(1) Le mot *mal'ak* se retrouve dans le nom vulgaire de la chapelle appelée Dēr el-malak «maison de l'Archange» (plutôt que «couvent de l'Ange» in Sandreczki, p. 67 en haut).

(2) Mais alors on attendrait *mā* «ce qui», plutôt que *man* «celui qui». Comme *'awwāda* signifie aussi «dédommager, indemniser» (Dozy) et *ta'iba* «peiner, travailler», on peut traduire «donne du repos à celui qui a labouré», c'est-à-dire à l'auteur de ce travail. Si le graveur fait allusion à Matthieu, xi, 28 (Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos), le mot *rabb* «maître» désigne ici Jésus-Christ, comme dans l'inscription suivante.

[La formule est ici abrégée, et l'on comprendra sans peine les difficultés qu'il y avait à proposer une traduction exacte. Le texte complet, qu'on retrouve dans presque toutes les églises d'Égypte, ne permet aucune hésitation : عَوَّضٌ يَا رَبِّ مَنْ لَهُ تَعَبٌ فِي مَلَكُوتِ السَّمَوَاتِ «à celui qui s'est fatigué (à accomplir cette œuvre) procure en échange, ô Maître, (une place) dans le Royaume des cieux!». — G. W.]

(3) Suivant un prêtre de la chapelle, ce sigle signifie 1190, soit 1776 s'il s'agit de l'ère musulmane; j'ignore ce que vaut cette explication.

INSCRIPTION BIBLIQUE. — Sur une ligne de chaque côté du n° 136; mêmes(?) caractères.

(1) أنا هو الباب من يدخل فيّ فيخلص ومن آمن واعتقد خلص (2) ثم
جلس الرب يسوع عند باب الخزانة (sic) الهيكل.

Je suis la porte; celui qui entre par moi sera sauvé (Jean, x, 9). Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé (Marc, xvi, 16). Puis Jésus s'assit près de la porte du Trésor du Temple (Marc, xii, 41)⁽¹⁾.

PORTE D'ENTRÉE DU SAINT-SÉPULCRE.

Comme le n° 108, le double texte suivant n'est qu'un hors-d'œuvre dans l'histoire du célèbre sanctuaire, et il n'y avait pas lieu de réunir ces textes, qui n'ont aucun rapport entre eux.

137

(TEXTE DE RESTAURATION OU) INSCRIPTION BANALE. — Sur les plaques des heurtoirs de bronze fixés aux deux vantaux de la porte d'entrée, face au parvis, en A (gauche) et B (droite). Onze lignes⁽²⁾ en naskhi cursif et grossier; très petits caractères, gravés en creux; quelques points. Inédite et non relevée⁽³⁾.

TEXTES ET FRAGMENTS DIVERS.

Je réunis sous ce titre factice deux épitaphes mutilées et sans date, deux fragments non datés de provenance incertaine et deux inscriptions modernes.

⁽¹⁾ Deux de ces versets font allusion à la porte du jubé; je n'ai pas sous la main le texte ancien de l'Évangile arabe pour comparer ces trois passages, que je traduis mot à mot, et non sur le texte grec.

⁽²⁾ En A; je ne les ai pas comptées en B.

⁽³⁾ Ces petits textes sont presque illisibles sur place, à cause du passage de la foule et de la dimension presque microscopique des caractères. A commence par les mots الباب [un mot?] قد جئت, les seuls que j'aie déchiffrés. Sauvaire (relevés inédits, n° 135), qui ne dit rien de B, donne un peu plus en A : « Je suis venu à la porte et j'ai battu l'anneau et j'ai dit : malheureux (*maskin*), etc. Pas de date. » Si cette glose est exacte, on peut craindre que ces inscriptions ne soient entièrement banales; toutefois, il vaudrait la peine d'en faire un moulage pour les étudier à loisir.

138

ÉPITAPHE D'UN SHAIKH 'ALĪ. IX^e (?) SIÈCLE H. — Grande stèle déplacée et couchée en travers au milieu des tombeaux modernes qui s'abritent sous le mausolée du shaikh 'Alī Ardābili (n° 131). Sept lignes en naskhi mamlouk; grands caractères, d'un beau dessin, mais frustes à gauche. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ (2-4) بِسْمِ اللَّهِ ... هذا — C, xx, 57, puis cxii, 1-4
 قبر (5) الفقير إلى الله تعالى الشيخ الصالح الشهيد المرحوم (6) علي ابن أحمد
 المركر (?) [quatre à cinq mots frustes] (7) في [sept à huit mots frustes]

Voici le tombeau de l'avide d'Allāh, du shaikh pieux, du martyr, du défunt 'Alī, fils d'Aḥmad.....

D'après le style remarquable de ses caractères, cette inscription paraît être antérieure à la fin du IX^e (XV^e) siècle. C'est peut-être l'épithèque originale de ce shaikh 'Alī Ardābili, mort en 832 (1429), dont le mausolée, restauré en 1133 (1720-21), abrite encore ce beau débris, qui proviendrait alors de la construction primitive (n° 131); mais l'état du texte ne permet plus de l'affirmer⁽¹⁾.

139

FRAGMENT D'UNE ÉPITAPHE. ÉPOQUE INCERTAINE. — Le texte suivant, que je n'ai pas retrouvé, est emprunté aux relevés inédits de Sauvaire (n° 131) : « MĀMILLĀ. — Sur une petite tombe, dans l'enceinte d'un mausolée dont il ne reste plus que les fondations :

(Face est) Au nom d'Allāh, etc. (Face nord) Ceci est le tombeau de l'enfant... (al ma'ālī?) Sidi Muḥammad, fils de (Face ouest) [disparue] (Face sud) qu'Allāh exalte sa victoire! En l'année..... »

⁽¹⁾ Les seuls points d'identité sont le nom propre 'Alī, le titre *shaikh* (n° 131, l. 1 fin) et l'épithète *ṣāliḥ* (Mudjir al-dīn, p. 510, l. 9). Le nom paternel Aḥmad ne se lit ni au n° 131, ni chez le chroniqueur; celui-ci désigne le père du shaikh 'Alī Ardābili par le seul surnom Ṣadr al-dīn, qu'on ne trouve pas ici, non plus que le surnom 'Alā' al-dīn du défunt (n° 131, l. 2 début). Le mot douteux qui suit ici le nom d'Aḥmad (l. 6), et sous lequel je ne puis découvrir ni une épithète pieuse, ni un relatif d'origine connu, n'offre aucun rapport avec *ardābili*. La date a disparu et le style des caractères indiquerait plutôt une époque antérieure à 832; bref, je n'ai pas cru pouvoir classer ce texte avec le n° 131.

140

FRAGMENT D'UN TEXTE DE CONSTRUCTION. ÉPOQUE DES MAMLOUKS. — Dans la ruelle conduisant à la porte du Haram appelée Bāb al-nāzir, côté nord; à quelques pas à l'ouest de l'hospice d'Aidughdī (n° 64). Bloc de calcaire cassé aux deux bouts et muré dans l'arc supérieur de la porte d'une maison. Une ligne incomplète en naskhi mamlouk; beaux caractères moyens, quelques points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

.....[سید]ی (?) حسن الناصری للحنفی عفا الله عنه بتاريخ ذی

القعدة].....

..... monseigneur(?) Ḥasan al-Nāṣiri, le hanafite, qu'Allāh lui pardonne! A la date de dhu l-qa'da.....

Ce fragment pourrait être un débris de la madrasa Ḥasaniyya, bâtie en 837 (1433-34) par l'émir Ḥusām al-dīn Abu muḥammad Ḥasan Kashkīli, intendant des deux ḥarams et gouverneur de Jérusalem, « près du Bāb al-nāzir et contre ('alā) l'hospice (*ribāt*) de 'Alā' al-dīn Baṣīr »⁽¹⁾, c'est-à-dire celui d'Aidughdī, qui s'élève à côté de ce fragment. L'argument topographique, rapproché du nom de Ḥasan, donne quelque vraisemblance à cette hypothèse, bien que les relatifs d'appartenance ne concordent pas⁽²⁾.

141

FRAGMENT D'UN TEXTE DE CONSTRUCTION. MÊME ÉPOQUE. — Le texte suivant, que je n'ai pas retrouvé, est emprunté aux relevés inédits de Sauvaire (n° 102). « Jérusalem (?), sur une pierre détachée et faisant la bordure d'une tombe.

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 394 en bas (158) et 610, l. 14 (271). L'acte de waqf fut passé le 1^{er} radjab 838 (31 janvier 1435) et le fondateur mourut à Jérusalem le 15 dhu l-ḥidjja 842 (29 mai 1439).

(2) Ici *nāṣiri* et *hanafi*, chez le chroniqueur *kashkīli*. S'il s'agit ici de ce dernier personnage, le relatif *nāṣiri* ne pourrait guère se rapporter qu'au sultan Faradj, le seul Malik Nāṣir de cette époque, mort dès 815, c'est-à-dire plus de vingt ans auparavant. La concordance est donc faible, et je n'ai pas osé rétablir, devant le nom de Ḥasan, le relatif de titre [الْحَسَامِي], soit *al-ḥusāmi* = Ḥusām al-dīn, d'autant que le *yā* final de ce mot, d'après ma copie, n'est pas lié à droite. La leçon [سید]ی, soit *sayyidi* « monseigneur », qui tient compte de ce détail de forme, est peu satisfaisante pour le sens, car ce titre n'est guère protocolaire à cette époque, du moins pour les émirs. D'autre part, aucun indice ne vient appuyer une autre leçon, telle que [الناصري], [الظاهر], et la date dhu l-qa'da n'en fournit pas, puisque le chroniqueur ne donne que l'année de la construction.

C, IX, 18. A construit (*anṣha'a*) cette noble mosquée (*masdjid*). intendant (*nāzir al-haramain al-sharīfain*) et gouverneur (*nā'ib al-saltāna*). »

Ce fragment remployé, dont Sauvaire n'a pas noté la position précise, provient apparemment d'une mosquée de Jérusalem ou d'Hébron; c'est du moins ce qu'indiquent les deux titres du fondateur, qui accusent l'époque des Mamlouks.

142

Petite dalle de marbre (ou de calcaire) scellée dans un mur de la rue Ṭarīq al-serāi al-qadīm, côté sud, près de l'arc de l'Ecce homo et de l'entrée de la caserne (p. 226). Quelques vers en arabe ou en turc; date récente (XIX^e siècle). Inédite et non relevée.

143

Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte d'entrée du nouveau séraï (p. 226, n. 3), côté sud. Inscription en arabe ou en turc; date récente (XIX^e siècle). Inédite et non relevée.

En achevant la revue des inscriptions auxquelles est consacré ce volume, je rappelle que les cimetières musulmans et les musées des couvents et des hospices renferment un certain nombre d'épithames et de textes ou fragments divers qui ne m'ont pas paru valoir la peine d'être relevés⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Pour les cimetières, voir plus haut, p. 3, n. 1 fin, et renvois. J'emprunte encore aux relevés inédits de Sauvaire (n° 146) le fragment suivant, que je n'ai pas retrouvé, faute d'une indication précise, et qui mérite à peine un numéro d'ordre : « Jérusalem, extérieur. Tombeau : A renouvelé la construction (*'imāra*) de ce tombeau attribué à 'Abdallāh, fils du sayyid 'Umar Muṣallī (?). . . le 10 rabī' II de l'année 1035 (9 janvier 1626). »

Pour les musées, voir plus haut, p. 31, n. 2. Celui de Notre-Dame de France conserve un objet piriforme, en terre cuite ou en pierre dure, pareil aux grenades à feu grégeois dont on trouve un grand nombre dans les décombres entourant le Caire. Sur la panse, le mot الحُمَّى est gravé en creux, en naskhi mamlouk et en petits caractères; je lis *al-ḥumma* « la fièvre ». J'ai cherché vainement jusqu'ici, dans les travaux de Quatremère, de Reinaud et de quelques autres savants, un sens technique de ce mot en rapport avec la destination présumée de l'objet qui le porte, et le *Supplément* de Dozy, qui donne un très grand nombre de sens spéciaux, ne fournit aucun indice à ce sujet; mais si jamais on en trouve un dans quelque auteur, la « poire » de Notre-Dame de France en donnera l'illustration. En effet, l'idée de graver sur une grenade un mot désignant une maladie apparentée au feu et provoquée par une blessure est trop conforme aux pratiques de la magie noire pour que cette hypothèse ne soit pas légitime. Au lieu de « fièvre », on pourrait songer à un autre sens de ce mot, tel que « tranchant d'une épée, venin du scorpion, décret fatal ». Cette grenade pourrait provenir du siège de 1239; voir plus haut, p. 137 et notes. Le type des caractères est trop cursif et ils sont trop peu nombreux pour fournir un indice chronologique, même approximatif.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

[Corriger ainsi les transcriptions suivantes : sunnisme (p. 93, l. 4); Shudjā' (p. 141, l. 10); Baktamur (p. 146, l. 8); Ferīdūn (p. 153, n. 1); māmillā (p. 203, l. 18); ṭābūna (p. 225, l. 3); 'aṭān (p. 247, notes, l. 11); Muristān (p. 297, l. 2); Baidamur (p. 329, n. 2, l. 5).

P. 39, inscription n° 12, l. 3. — الملطى. M. Clermont-Ganneau a bien voulu m'écrire qu'il serait tenté de lire الصلطي « originaire de Ṣalt », localité qui pourrait mieux convenir que Malaṭiya pour une stèle trouvée à Jérusalem. L'estampage (pl. III à droite en bas) ne permet malheureusement pas de décider à coup sûr : le šād de الصلطي est nettement différent de celui de النصرانية (l. 7), mais le mīm de الملطى l'est aussi des mīm médians de تموز (l. 3) et de لمن (l. 5).

P. 41, l. 2 : melkite, lire : melchite.

P. 41, n. 4. — Une stèle du Musée arabe du Caire, datée de 412 de l'hégire, donne le nom de mois copte *hātūr* (HERZ, *Catalogue*, p. 24, n° 54).

P. 110, n. 3, l. 3 : *madhkūr*, lire *mashkūr*.

P. 129, n. 5, l. 5. — Au lieu de : (li)l-arshadi bil-irshadi, lire : (li)l-arshadi bil-arshadi. Telle est bien, en effet, la leçon qu'on trouve dans *M C I A*, II (Tripoli), n° 51, l. 17, et qui trouve confirmation chez les auteurs : QUṬB AL-DĪN, *Chroniken*, III, p. 203; MUBĀRAK, *Khitaṭ*, IV, p. 86, 117; V, p. 128. D'autre part, dans l'inscription n° 42, l. 6 début, il faut vraisemblablement restituer [الارشاد]. La phrase est ainsi très correcte : *ila l-arshadi fal-arshadi* « au plus droit puis au plus droit » (cf. GOLUBOVICH, *Serie*, p. 147, l. 8, 149, l. 7; IBN EL-QURṬĪ, éd. Lippert, p. 1 : *al-aqrab fal-aqrab*).

P. 164, l. 7. — Au lieu de : VERS 940 H., lire : 939 H. — Le n° 52 est, en réalité, nettement daté :

$$\begin{array}{ccccccccc} \text{في} & \text{أَسْعَد} & \text{يَوْم} & \text{وَشَهْر} & \text{وَسَنَةِ} & \text{وَطَالَع} & & & \\ \hline 116 & + & 121 & + & 511 & + & 56 & + & 135 = 939 \end{array}$$

P. 171, n. 1. — J'ai recherché d'autres inscriptions de Malik Mu'azzam pour essayer d'éclaircir cette question des *kunyah* successives, d'ailleurs en vain.

Une seule renferme la *kunyah* Abu l-Muẓaffar, Damas, 624 (collection Schefer, n° 252 : voir *Syria*, III, p. 156 suiv.).

Les suivantes ne fournissent aucune *kunyah* : mont Tabor, 610 (Lammens, in *MFO*, III b, p. 490); Damas, sans date (623?; Sauvaire, in *JA*, 1894, II, p. 319); Damas, 623? (*ibid.*); Damas, 624 (*JA*, 1896, I, p. 416; collection Schefer, n° 250); Damas, 624 (collection Schefer, n° 251); Karak, 624 (DE LUYNES, *Voyage*, II, p. 202); Hébron, sans date (*ibid.*, p. 191).

- P. 228, l. 24 : l'autre l'extrémité, *lire* : l'autre extrémité.
P. 260, l. 16 : beaucoup d'auteurs mamlouks, *lire* : beaucoup d'autres mamlouks.
P. 287, l. 3 : n° 85, *lire* : n° 86.
P. 305, l. 11 : n° 92, *lire* : n° 93.
P. 347, n. 1, l. 2 : de fait, *lire* : du fait.
P. 457, n. 2, fin. — On trouve la même idée exprimée dans une inscription du couvent de l'émir Shaikhu, au Caire : *'awwadahū bi-qusūri l-djināni* « qu'il lui donne, en échange (de cette bonne œuvre), les jardins du paradis » (*M C I A*, I, n° 158, l. 3).]

G. WIET.



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

TOME QUARANTE-QUATRIÈME

MAX VAN BERCHEM
—
MATÉRIAUX
POUR UN
CORPUS INSCRIPTIONUM ARABICARUM
—
DEUXIÈME PARTIE. — SYRIE DU SUD
JÉRUSALEM «HARAM»
TOME DEUXIÈME. — PREMIER FASCICULE

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1925

Tous droits de reproduction réservés

INTRODUCTION.

Jésus étant sorti s'éloignait du temple, et ses disciples s'approchèrent pour lui en montrer les constructions. Mais Jésus leur dit : Voyez-vous tous ces édifices? En vérité, je vous dis qu'il n'y sera pas laissé pierre sur pierre qui ne soit renversée.

(MATTHIEU, XXIV, 1-2.)

J'ai réuni dans ce volume les monuments et les inscriptions du Haram⁽¹⁾. Ce sanctuaire comprend une vaste esplanade⁽²⁾ à peu près rectangulaire, bordée au nord et à l'ouest par des portiques et des constructions extérieures, au sud et à l'est par le mur d'enceinte de la ville (fig. 1). Sur elle et sur la terrasse⁽³⁾ plus haute qui en occupe la partie centrale s'élèvent un grand nombre d'édifices de toute taille, de tout genre et de tout âge. Ainsi le Haram a été considéré comme une petite cité fermée à la lisière de la ville.

Cette conception, je dois le reconnaître, est un peu artificielle, car le Haram ne forme pas un tout isolé et homogène. Ses limites précises ne sont plus faciles

⁽¹⁾ Proprement *al-ḥaram al-sharīf* « l'enceinte sacrée », de *ḥaram* « enclos ou territoire sacré, hieron » (qu'il ne faut pas confondre avec *ḥarām* « interdit, sacré, tabou »; voir Seybold in *ZDPV*, XXV, p. 106 suiv.), et *sharīf* « éminent, supérieur » (de *sharafa* « dominer »), et aussi « auguste, divin, noble, royal », etc. Appliqué au sanctuaire de Jérusalem, ce nom n'est pas très ancien. Maqdisi (1351), Pa. 1667, f° 48 a, l. 2 (1668, f° 28 a, l. 18, et 1669, f° 56 a, l. 9), précise qu'il n'est pas appelé ainsi (*wa-lā yuqālu lahu l-ḥaramu*), ou peut-être qu'il ne doit pas l'être, sinon ces mots n'auraient pas grand sens; on pourrait en conclure que l'on commençait alors à se servir de ce terme, contre l'usage. Nābulusi (1690) ne le donne pas dans sa liste des noms du sanctuaire in *ZDMG*, XXXVI, p. 388, mais il l'emploie couramment plus loin. Les anciens auteurs l'appellent *al-masdjid al-ḥarām* « la mosquée sacrée » et *al-m. al-aqṣā* « la mosquée plus lointaine », par rapport à celle de la Mecque, d'après C, xvii, 1; cf. t. I, p. 404, n. 2. J'évite à dessein ces deux noms, le premier parce qu'il s'applique plus souvent à la Mecque, le second à cause des confusions qu'il provoque, jusque chez les auteurs arabes, avec le terme *al-djāmi' al-aqṣā*, l'un et l'autre désignant tantôt le Haram entier, tantôt la seule Aqṣā; voir le commentaire du n° 285. Parmi les descriptions générales du Haram, je me borne à citer ici RITTER, *Erdkunde*, p. 413 suiv.

⁽²⁾ Le *ṣaḥn* des auteurs arabes; ainsi Muqaddasi, p. 169, l. 2 et 5; Yāqūt, IV, p. 594, l. 8; MUDJĪR AL-DĪN, *passim*.

⁽³⁾ Appelée *dukkān* (Ibn al-faqīh, p. 100, l. 14) ou *dakka* (MUQADDASI, *pag. cit.*, l. 6) ou *maṣṭaba* (YĀQŪT, *loc. cit.*), et aussi *ṣaḥn*, car Mudjīr al-dīn, en particulier, ne distingue pas toujours clairement entre l'esplanade et la terrasse; mais il est rare que le contexte ne vienne pas à l'aide du lecteur. J'évite à dessein le terme de plate-forme, qui désigne aussi tantôt l'esplanade tantôt la terrasse.

à tracer, puisqu'un grand nombre d'édifices qui prennent jour sur l'esplanade n'en font pas proprement partie⁽¹⁾. Mais en pratique, il était impossible de fondre le Haram et la ville dans un même classement chronologique; il eût fallu sauter sans cesse de l'intérieur à l'extérieur de l'enceinte sacrée et renoncer à tout plan d'ensemble dans un ouvrage qui pèche déjà par un défaut d'unité. D'ailleurs, pour l'historien et pour l'archéologue, sinon pour l'architecte, le Haram est bien une entité vivante, et certains traits essentiels se dégageront peu à peu de l'apparente incohérence des textes.

Ce premier point fixé, comment classer les matériaux recueillis au Haram? Fallait-il le considérer comme un bloc et ranger ses inscriptions dans un seul ordre chronologique, ou n'y voir qu'une agglomération factice de monuments divers et leur subordonner le classement des inscriptions? Dans le premier cas, il eût fallu sauter sans cesse d'un édifice à l'autre et renoncer à toute vue d'ensemble. Or la Şakhra et l'Aqşā sont deux monuments distincts dont l'unité, aux points de vue de l'histoire et de l'architecture, l'emporte de beaucoup sur celle du Haram. Bien que compris dans l'enceinte sacrée, ils la dominent de toute leur hauteur, répandant sur la ville entière les rayons de leur gloire symbolique : la Şakhra est l'hommage de l'Islam à la tradition juive, et l'Aqşā est la mosquée installée au berceau de Jésus.

En adoptant le second principe, j'aurais dû commencer par la Şakhra, qui renferme les plus anciennes inscriptions conservées au Haram (n^{os} 214 suiv.). Mais alors, où classer l'Aqşā, dont la plus vieille inscription conservée (n^o 280) est précédée de trois autres gravées sur un monument de provenance étrangère, et que précèdent à leur tour des textes perdus aujourd'hui? Pour tourner la difficulté, j'ai fait une double concession à la topographie en divisant ce volume en trois parties distinctes, et en les classant suivant l'itinéraire d'un visiteur qui commence par parcourir l'esplanade et la terrasse, pour entrer ensuite à la Şakhra, et achever sa tournée par l'Aqşā.

Une fois ces deux monuments dégagés, pour ainsi dire, de l'ensemble du Haram et mis en perspective au centre et au fond du tableau, leurs inscriptions se classaient d'elles-mêmes dans l'ordre chronologique. Restait à classer celles

(1) Ainsi les madrasas en bordure des côtés nord et ouest ont été classées au tome I avec toutes leurs inscriptions, y compris celles qu'on ne peut lire que de l'intérieur du Haram. En revanche, c'est ici qu'on trouvera les inscriptions des minarets et des portiques bordant l'esplanade, parce que ces constructions, de même que les portes d'entrée, font partie de l'enceinte sacrée, et aussi les décrets n^{os} 182 suiv., placés à dessein à l'entrée du Haram, dont l'intendant, on le verra, joue un rôle dans l'affichage et l'exécution de ces ordonnances.

du premier plan, je veux dire de l'esplanade et de la terrasse. Ici la tâche était moins aisée, car le Haram renferme un grand nombre de constructions dont on ne peut dire au juste si ce sont des monuments distincts ou des parties d'un monument. Ici encore j'ai choisi un moyen terme en classant dans un seul ordre chronologique les inscriptions qui décorent les murs, les portes d'entrée, les portiques, les escaliers et les colonnades de l'esplanade et de la terrasse envisagées comme un ensemble, et en groupant celles qu'on peut rattacher à un monument particulier, classé à la date de son inscription la plus ancienne. Ainsi, considérant les colonnades irrégulières et diversement datées de la terrasse comme de simples parties du Haram, j'ai réparti leurs inscriptions dans l'ordre chronologique général; en revanche, jugeant que la Qubbat al-mi'radj et la Qubbat al-silsila sont des monuments distincts, je les ai classées chacune, avec ses inscriptions, à la date indiquée par la plus ancienne⁽¹⁾.

On excusera ces compromis quand on se rendra compte, en parcourant ce volume, que tout classement méthodique et rigoureux des inscriptions du Haram est un problème pareil à celui de la quadrature du cercle. Prendre pour base la seule topographie eût été aussi chimérique. On peut étudier dans l'ordre topographique les monuments d'une rue, d'un quartier ou d'une ville, en adoptant des conventions plus ou moins arbitraires. Mais le Haram est le lieu du monde où l'on entend le moins l'appel instinctif et secret de la topographie. Des onze portes qui y donnent accès, aucune ne s'impose pour l'entrée principale, ni au regard ni à la critique. Celles qui s'ouvrent à peu près dans les deux axes ne sont pas les plus fréquentées, et elles ne correspondent pas à la Şakhra, qui est le foyer du Haram; car la terrasse est excentrique à l'esplanade, et la Şakhra, à son tour, est excentrique à la terrasse qui la porte. Si les problèmes du *decumanus* et du *cardo*, qu'on lit clairement dans une colonie romaine ou dans un *castrum* tracé en terrain plat et bâti en quelques jours, sont obscurcis, à Jérusalem, par une assiette capricieusement accidentée et par la haute antiquité d'une ville qui a subi tous les outrages, ceux du *temenos* et du *templum* ne sont pas moins troublants au Haram, où rien n'est tout à fait orienté, ni tout à fait symétrique.

De fait, quelle que soit la porte par laquelle on aborde l'esplanade, une sorte de vertige vous attire aussitôt de tous les côtés à la fois. Voici bien, en face, la Şakhra, où le rocher de Jacob s'abrite sous le monument des Omayyades et le Temple des croisés; voici plus loin l'Aqşa, où la seule grande mosquée de Jérusalem a succédé peut-être à la basilique de Constantin. Mais d'autre part, à

⁽¹⁾ Entre ces deux solutions j'ai groupé d'une part les n^{os} 171 et 172, d'autre part les n^{os} 173 et 174, mais sans violer le classement chronologique général.

droite, à gauche, devant et derrière, voici les coupoles des prophètes et des rois d'Israël; voici la porte légendaire de l'arche de l'alliance; voici la porte Dorée et le chant de triomphe du jour des Rameaux; voici la porte par où l'Islam est entré à son tour, à la suite d'un calife rampant à travers les décombres; voici tout auprès la maison des Templiers; voici partout les traces de Saladin, puis les souvenirs des grands rois musulmans jusqu'à nos jours. Et tous ces lieux saints, baignés dans la même lumière et confondus dans une légende universelle, sont dispersés au hasard des traditions et des événements. Comment choisir un ordre topographique rigide, et l'ayant choisi, comment ne pas brouiller toutes les dates? J'ai fait à la topographie les concessions indispensables; pour le reste, j'ai suivi à peu près la chronologie, dont le principe est à la base de ce recueil. A ceux qui me reprocheraient de n'avoir donné ni la description ni l'histoire du Haram, je répondrais qu'il faut chercher l'esprit de ce livre, non dans le cadre, mais dans la méthode.

Pour ce qui concerne le relevé des inscriptions, l'établissement des textes et des commentaires, la critique des sources et la préparation des planches et des figures, je renvoie à l'introduction du tome I, qui concerne aussi le Haram. J'ajoute ici quelques observations sur ces guides aux lieux saints que j'ai appelés les *Fadā'il* et qui ne font guère allusion qu'à ceux de ce sanctuaire. Ainsi que l'indiquent leurs titres et leurs tables des matières, ces ouvrages ne sont écrits ni pour les historiens, ni pour les archéologues. Leur but est de guider les pieux visiteurs à travers le dédale des sanctuaires, en leur signalant ceux auprès desquels il convient de s'arrêter, de prier ou d'accomplir les rites en vue d'en retirer la *baraka*, c'est-à-dire la bénédiction divine; car pour les pèlerins musulmans, comme pour les chrétiens, il y a mille nuances dans l'efficacité des sanctuaires, et comme une échelle graduée dans les oraisons et les génuflexions qu'ils imposent aux fidèles. Il est vrai qu'à ce propos les auteurs des *Fadā'il* rapportent un grand nombre de traditions anciennes sur l'origine des lieux saints, sur les grandes constructions des rois juifs, sur le voyage nocturne de Mahomet, sur l'entrée du calife Omar, bref, sur la légende dorée du Haram, tissée sur une mince trame historique. Mais ces récits ont très peu de valeur pour la topographie, parce qu'ils flottent pour ainsi dire dans l'air. Quand on y lit que tel sanctuaire se trouve en tel point du Haram, c'est presque toujours en fonction d'un autre point tout aussi flottant. Croit-on pouvoir enfin les fixer l'un et l'autre, on se butte à de nouveaux problèmes, ceux de la chronologie. La plupart de ces auteurs puisent à des ouvrages plus anciens, et ils négligent trop souvent d'indiquer leurs sources. C'est ainsi qu'ils nous ont légué d'un siècle à l'autre comme

un canevas de traditions suspectes, brodées d'observations personnelles, mais dont l'origine, elle aussi, reste souvent douteuse. Telle indication précise n'est pas toujours vraie pour l'époque de l'auteur qui la donne, et la comparaison des versions diverses d'un même texte révèle des erreurs de copie qui déroutent les recherches les plus consciencieuses. Ce défaut essentiel de la littérature historique arabe est particulièrement sensible chez les auteurs des *Fadā'il*, qui sont de piètres historiens; aussi n'ai-je trouvé dans ces ouvrages, à part quelques fragments précieux qui s'y sont glissés par hasard, que des pistes effacées à suivre avec prudence. J'ai tenté de le faire en commentant quelques inscriptions qui touchent à la toponymie et à la migration des sanctuaires; mais je n'ai voulu qu'essayer une méthode, et l'on ne cherchera pas ici des conclusions précises.

CHAPITRE PREMIER.

L'ESPLANADE ET LA TERRASSE.

ABBASSIDES ET FATIMIDES.

144

RESTAURATION DE L'ESPLANADE (?) SOUS LE CALIFE MUQTADIR. VERS 300 H. — Près de l'angle sud-est de l'esplanade, sur trois blocs de pierre A, B et C, scellés dans le mur de l'enceinte à côté de la porte de l'escalier qui descend au berceau de Jésus (fig. 1, E-8); dimensions environ 52 × 17 (A), 52 × 27 (B) et 54 × 28 (C). Les pierres sont superposées de haut en bas, dans l'ordre A, C et B. En A deux, en B trois et en C quatre lignes en coufique simple; petits caractères, gravés d'un trait ferme et régulier, assez bien conservés et rehaussés de quelques fleurons dans les champs (fig. 2)⁽¹⁾. Inédite; voir pl. X à gauche (estampages 1894 et 1914).



Fig. 2. — Inscription n° 144.

A (1) بِسْمِ اللَّهِ بركة من (2) اللَّهُ لعبد الله جعفر الإ (1) B [ما]م المقتدر بالله
 (2) [ميد]المؤمنين أعتز الله (3) نصره مما أمر به السيِّدة (2) C [deux à trois mots] (1) C
 ومن (?) [un mot] (2) ها الله وجرا (sic) ذلك على (3) يد غريب وذلك في جما (4) [دى
 [لاخر (3) سنة [un mot] ... وثلثمائة (?).

(1) D'après un croquis de 1893 comparé aux estampages.

(2) La dernière lettre de ce mot est gravée au-dessus des autres.

(3) Sur le genre de *djumādā*, voir t. I, p. 45, n. 3 et renvois.

Au nom d'Allāh! Bénédiction d'Allāh au serviteur d'Allāh Dja'far, l'imām al-Muqtadir bil-lāb, l'émir des croyants, qu'Allāh rende sa victoire puissante! Voici ce qu'a ordonné la dame qu'Allāh la (conserve?). Et ce (travail) a eu lieu par la main de Gharīb, et il (a été achevé) en djumādā II de l'année . . . et trois cents.

A, l. 2, et B, l. 1 et 2 : Le protocole de Muqtadir est conforme à celui que fournissent plusieurs autres inscriptions de ce calife⁽¹⁾.

B, l. 3 : Le dernier mot, bien qu'un peu fruste, est écrit distinctement **السيدة**, le *hā* final gravé dans le champ au-dessus du *sin*. La leçon *al-sayyidatu* est confirmée par la réplique du n° 219, où ce titre désigne la mère du calife, une esclave de son père Mu'taḍid, qui portait le nom de Shaghāb et que les auteurs appellent couramment *al-sayyida* et *umm* (ou *wālidat*) *al-Muqtadir*⁽²⁾. Son nom propre figurait peut-être en C, l. 1; toutefois l'absence de ce nom dans le texte du n° 219 et l'évident parti pris des chroniqueurs de désigner cette femme par ses seuls surnoms montrent que son nom propre ne faisait pas partie de son protocole officiel, peut-être parce qu'elle n'était qu'une esclave⁽³⁾. Dès lors, la ligne 1 de C ne renfermait sans doute qu'un surnom, tel que *umm* (ou *wālidat*) *al-Muqtadir*, ou le début d'une eulogie dont les mots . . . *hā allāhu* (l. 2) forment la fin.

C, l. 3 : Le deuxième mot, écrit distinctement **عرب**, peut se lire *'arīb* ou *gharīb*, deux noms propres bien connus. Le premier paraît être plus fréquent; en revanche, le second était porté par un oncle maternel du calife, un frère de la Sayyida, que les chroniqueurs appellent couramment *khāl al-Muqtadir* ou *al-khāl*⁽⁴⁾. Durant les premières années du règne de Muqtadir ce personnage a joué

(1) Voir KARABACEK, *Führer*, p. 228; *Amida*, n° 3 (avant جعفر, lire عبد الله au lieu de اللبنة, d'après une nouvelle photographie de Halil Edhem) et 4, et p. 20, n. 4; cf. plus loin, n° 219. Les autres inscriptions connues de Muqtadir (*Amida*, n° 1, 2, 5 à 7) et ses monnaies donnent des variantes où le protocole est moins complet.

(2) Voir les sources citées deuxième note suivante.

(3) Voir d'autres cas t. I, p. 251, n. 3. La désignation de la titulaire comme mère (*umm* ou *wālidat*) de l'héritier présomptif in *M C I A*, I, n° 70, 369 et 372, se retrouve, avec le titre *sayyida*, dans une inscription de Séville au nom d'une célèbre princesse abbadide et datée 478 (1085) où elle est appelée *al-sayyida al-kubrā umm al-rashīd*, etc.; voir A. DE LOS RIOS, *Inscripciones árabes de Sevilla*, Madrid 1875, p. 106 suiv. et les sources citées WHISHAW, *Arabic Spain*, Lo. 1912, p. 217.

Sur l'imād (Rumaikiyya), voir les sources in Dozy, *Abbadidæ*, et *Histoire des musulmans d'Espagne*, Ley. 1861, index.

(4) Voir Ṭabari, *'Arīb*, Ibn mashkuwaih in Gibb, VII, 5, Hilāl et Ibn al-athīr, résumés et index aux mots السيدة, شغب et غريب; Ibn khaldūn, III, p. 391, l. 8 d'en bas; Abu l-fidā', II, p. 81, l. 3 d'en bas; WEIL, *Chalifen*, II, p. 541 et 644.

un rôle à la cour, grâce à l'influence de sa sœur, qui l'a peut-être choisi pour présider, à titre honorifique, aux travaux entrepris par elle.

C, l. 4 : La date est entièrement fruste, à part le mot مائة, qu'on lit avec peine. La formule initiale *barakatun min allāhi* (A, l. 1 et 2) prouve que ce texte date bien du règne de Muqtadir, c'est-à-dire de 295 à 320 (908 à 932). Mais d'après l'estampage on ne peut guère lire مائتين « deux cents » et l'on ne peut rétablir qu'un mot dans la courte lacune qui suit le mot سنة « année », lequel est certain; il faut donc exclure les années 295 à 300, et 311 et suivantes. En outre, l'exécuteur présumé des travaux, Gharīb, étant mort en 305⁽¹⁾, on peut, semble-t-il, circonscrire la date entre les années 301 et 304. Or on verra plus loin (n° 219) la Sayyida présider, probablement en 301, à d'importants travaux aux portes d'entrée et à la toiture des déambulatoires de la Şakhra. Comme il est évident que les trois blocs du n° 144, rognés sur les bords et scellés en désordre dans le mur, ne sont pas *in situ*, il est permis, quelle que soit leur provenance exacte, de les rattacher aux mêmes travaux et de leur assigner, approximativement, cette même date 301. Dès lors ou ces blocs proviennent de la Şakhra, ou bien, ce qui paraît plus probable, ils ont été remployés plus près encore de leur emplacement primitif et le n° 144 commémorait, comme les nos 147 et 148, la réparation de cet angle sud-est de l'esplanade, peut-être aussi à la suite d'un tremblement de terre dont les ravages auront exigé, du même coup, la restauration de quelques parties de la Şakhra.

COLONNADE OUEST. ORIGINE ANCIENNE.

Vers le milieu du côté ouest de la terrasse, à peu près en face de la porte d'entrée de la Şakhra, en O (fig. 14); marquée sans nom sur tous les plans.

L'escalier prend naissance au bord de la terrasse, presque en face du Bāb al-maḥara. La colonnade s'élève en retrait, tout près de la Şakhra (pl. CVII suiv. et CX en bas). Elle comprend une arcature de quatre arcs brisés, retombant sans tailloir sur trois colonnes de marbre à fûts et chapiteaux antiques, et sur deux larges piliers, servant de buttée et divisés en deux étages par une corniche moulurée. Au-dessus des écoinçons des arcs règne une corniche en pierre, que surmonte un muret amorti en arête, à la façon d'un toit à double pente. A part les colonnes, toutes les surfaces sont couvertes d'un crépi badigeonné de peintures modernes⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir 'Arīb, p. 69, l. 10.

⁽²⁾ Du moins en 1914; dès lors, ce crépi a été enlevé sur la plupart des colonnades, au portique de l'Aqṣā et ailleurs encore (d'après M. Creswell).

145

CONSTRUCTION (OU RESTAURATION) DE LA COLONNADE (?). 340 H. — Sur la première colonne au nord. Une ligne en coufique simple, mais tendant au fleuri, gravée

بِسْمِ اللَّهِ عَمَلٌ هَذَا الْمَقَامِ سَنَةَ أَرْبَعِينَ وَتَلَاثَةَ [أَدْوَانِ] عَمَلٌ لِأَحْمَدَ بْنِ أَبِي كَرَسَا رَحِمَهُمُ اللَّهُ

Fig. 3. — Inscription n° 145.

en cercle autour du haut du fût, sous le chapiteau; très petits caractères. Inédite; voir fig. 13 (croquis 1894).

بِسْمِ اللَّهِ عَمَلٌ هَذَا (١) الْمَقَامِ سَنَةَ أَرْبَعِينَ وَتَلَاثَةَ [أَدْوَانِ] عَمَلٌ لِأَحْمَدَ بْنِ أَبِي كَرَسَا (٢) رَحِمَهُمُ اللَّهُ

Au nom d'Allāh! Cette «station» a été faite l'année 340 (951-52). OEuvre d'Aḥmad, fils d'Abū karāsā (?), qu'Allāh ait pitié d'eux!

Le mot *maqām* «station» désigne «un monument commémoratif élevé au lieu où s'est arrêté un saint personnage»⁽²⁾. A première vue ce terme s'applique mal à la colonnade, et il semble que la colonne, provenant d'un monument classique de basse époque, a été remployée en 340 dans quelque sanctuaire musulman désigné par *maqām*, avant de trouver place ici. Toutefois un voyageur persan, décrivant un siècle plus tard les escaliers à colonnade qui conduisent à la terrasse, leur donne à plusieurs reprises le nom de *maqām*⁽³⁾. Je crois donc qu'ici

(1) La première lettre, qui est un peu fruste, paraît être un *kāf*. M. J. J. Hess me suggère, pour les racines كرس et كرش, plusieurs leçons tirées de divers auteurs, mais dont aucune ne répond exactement à la graphie كراسا. La première lettre est peut-être un ح initial à col de cygne; cf. جراحة, حراشة, حراشة, حراشة (index de Ṭabari et d'Ibn al-athīr; MURTAḌĀ, *Tād̄j*, IV, p. 305, l. 21 et 27).

(2) Voir Dozy, *Supplément*, qui ajoute d'après plusieurs sources : «C'est ordinairement une chapelle ou une mosquée, et souvent elle renferme le tombeau d'un saint». Peut-être «lieu de prière, oratoire», de *qāma* «prier», comme *masdjid* de *sadjada*, etc.; cf. *MCI A*, I, p. 205, n. 1 et le commentaire du n° 161. Peut-être aussi l'islamisation d'un sens beaucoup plus ancien, tel que «pierre dressée» comme *manṣab* = hébreu *maššēbāh*; voir WELHAUSEN, *Reste*, p. 101; W. R. SMITH, *Semiten*, p. 152 suiv. A la Mecque le *Maqām ibrahīm*, c'est-à-dire, au point de vue musulman, la station d'Abraham, est représenté encore par une pierre, ancien autel ou bétyle; voir SNOUCK, *Mekka*, I, p. 11.

(3) Voir Nāṣir-i khusrau cité au n° 161. L'origine de cette désignation me paraît indiquée par cet auteur qui donne à l'escalier sud le nom de *Maqām al-nabiyy* ou station du Prophète. On sait

ce mot désigne bien la colonnade elle-même et que ce petit texte est la signature de l'architecte qui l'a élevée en 340.

Mais suivant un auteur plus ancien, ces escaliers existaient avant l'année 340⁽¹⁾, et il y a des raisons de croire qu'ils sont contemporains de la construction de la Şakhra, du moins en ce qui concerne les quatre principaux, qui se trouvaient probablement vis-à-vis des quatre portes d'entrée de cet édifice. Dès lors, il faut admettre que le mot *'amal* désigne ici une simple restauration de la colonnade en 340; ou si l'on veut conserver à ce terme le sens de « faire, construire », on peut supposer que l'escalier primitif s'élevait juste en face de la porte ouest de la Şakhra et qu'il a été déplacé un peu vers le sud et rebâti en cette année 340.

Cette dernière hypothèse touche au problème plus ample de l'orientation de la Şakhra et de ses accès. Je ne puis la discuter ici sans entrer dans des considérations étrangères à l'épigraphie, et je résume les conclusions qu'on peut tirer de ce petit texte : Ou la colonnade a été restaurée en 340; ou bien elle a été déplacée vers le sud et reconstruite en cette année, avec l'escalier qu'elle couronne; ou enfin l'escalier seul existait avant 340 et la colonnade a été ajoutée cette année-là⁽²⁾. Le crépi des écoinçons cache peut-être une inscription pareille à celles qui décorent plusieurs des autres colonnades; c'est là qu'il faudrait chercher la solution du problème, bien que les chances d'y retrouver un texte antérieur aux croisades soient bien faibles. En effet, il est permis de croire que la colonnade ouest a été restaurée plus tard, comme les autres, et que si une inscription s'y cache encore, elle appartient à l'époque post-latine.

146

RESTAURATION DU MUR EST DU HARAM PAR L'ÉMIR 'ALĪ IBN IKHSHĪD ET LE GOUVERNEUR KĀFŪR. 350 H. — Dans le mur est du Haram, formant l'enceinte de la ville; à

qu'entour de la Şakhra flotte la légende du voyage nocturne de Mahomet (*mi'rādj*). Or, d'après une version de cette légende rapportée par cet auteur, il se serait tenu debout (*qāma*) en ce point, pour prier vers le sud; voir le commentaire du n° 161. Dans la suite, le terme aura été étendu aux autres escaliers, ainsi à celui de l'est ou Maqām sharqi, près duquel erre la même légende, sous les traits de la jument Burāq; voir plus loin, p. 81, n. 8.

(1) Voir Ibn al-faqīh cité au n° 161.

(2) En effet, Ibn al-faqīh (290) ne parle que des escaliers, alors que Nāṣir-i khusrau (438) les décrit en détail avec les colonnades. Mais l'argument est négatif, et d'autant plus faible que le premier est très bref, et qu'en 375, soit après la date du n° 145, bien qu'un peu plus détaillé qu'Ibn al-faqīh, ne parle pas non plus des colonnades.

l'extérieur et à mi-chemin entre la porte Saint-Étienne et la porte Dorée⁽¹⁾. Bannière composée de plusieurs blocs de pierre maçonnés dans le parement, à environ 5 mètres du sol, dans la zone comprise entre les grands blocs antiques de la base et le couronnement du XVI^e siècle; dimensions 350 × 26. Deux lignes en coufique simple tendant au fleuri; petits caractères allongés, à relief arrondi, passablement frustes, surtout à gauche. Inédite; voir pl. IX (estampage 1894 et cliché-téléoptère 1914).

(1) بسمه... مما أمر ببناء الحائط⁽²⁾ المسجد (sic) الأمير عليّ أبو الحسن⁽³⁾ ابن الإخشيد والأستاذ أبو المسك كافور الإخشيدى أطال الله بقاءه وأدام⁽⁴⁾ [un mot] (2) وجرى ذلك على يد أحمد ابن أيوب ابن جابر أيده الله وتولاّ النقش عبد الله ابن موسى الصدق⁽⁵⁾ أيده⁽⁶⁾ الله راجياً ثواب الله ورضوانه وذلك في سنة خمسين وثلاثمائة.

Ont ordonné la construction de la muraille du Haram l'émir 'Alī Abu l-ḥasan⁽³⁾, fils d'al-Ikshīd, et le gouverneur Abu l-misk Kāfūr al-Ikshīdi, qu'Allāb prolonge sa⁽⁴⁾ vie et fasse durer (son règne?)! Et ce (travail) a eu lieu par la main d'Aḥmad, fils d'Ayyūb, fils de Djābir⁽⁵⁾, qu'Allāh l'assiste! Et l'inscription a été gravée⁽⁶⁾ par 'Abdallāh, fils de Mūsā, al-Ṣadafī⁽⁷⁾,

(1) Pour trouver ce texte il faut sortir par la porte Saint-Étienne et tourner à droite en longeant l'enceinte vers le sud. On le verra juste au-dessus d'un petit ex-voto muré au pied de l'enceinte, au milieu des tombes, et muni d'une tringle de fer portant une lanterne (note de 1894).

(2) Pour الحائط, avec la *scriptio defectiva* fréquente dans les textes coufiques; cf. plus loin, n° 215. Il faut lire حائط المسجد, ou encore, en serrant de plus près la forme, الحائط للمسجد, soit *al-ḥā'iri lil-masjdī* « de la muraille attenante au Haram ».

(3) Exemple rare, en épigraphie, d'une kunya postposée au nom propre; cf. t. I, p. 272.

(4) Le suffixe au singulier (?) paraît se rapporter à Kāfūr, mais il est plus logique de le rattacher à 'Alī.

(5) Graphie حابر sans points; je lis *djābir*, nom propre fréquent.

(6) Mot à mot « a été chargé (s'est acquitté) de la gravure »; le verbe actif *tawallā* répond à l'allemand *besorgen*. Le mot *naqsh* paraît certain, bien que la dernière lettre soit un peu fruste.

(7) Graphie الصدق, peut-être avec les restes de deux points sur l'avant-dernière lettre; mais l'inscription n'en offrant pas d'autres, il s'agit plutôt de verrues dans la pierre. La dernière lettre, qui est un peu fruste, ne peut être qu'un *yā* final, si ce surnom, comme il semble, est un relatif. On peut lire *ṣadaqi*, formé sur un nom tel que Ṣadaqa ou Ṣadiq, ou encore *ṣādiqi*, de Ṣādiq, avec la *scriptio defectiva*. J'ai choisi *ṣadafī*, dérivé de Ṣadaf, nom d'une localité près de Kairouan, ou plutôt d'al-Ṣadif, nom d'une tribu arabe fixée en Égypte; voir Sam'āni, f° 350 en bas; Yāqūt, III, p. 375, l. 11; Ibn khallikān, I, p. 350, l. 11 (II, p. 94); Kutubi, I, p. 252, l. 3; Suyūṭī, *Husn*, I, p. 198, l. 8 d'en bas; Ibn sa'īd-Tallqvist, p. 14 et n. 6; MURTAḌĀ, *Tādīj*, VI, p. 162 milieu; Wūs-

qu'Allāh l'assiste! Dans l'espoir⁽¹⁾ de la récompense d'Allāh et de son agrément. Et il (a été achevé) en l'année 350 (961-62).

L. 1 : Le « mur du masjid », c'est le mur du Hāram, qui coïncide ici avec l'enceinte de la ville⁽²⁾ et que l'émir 'Alī, cela va sans dire, s'est borné à rebâtir, on va voir à quelle occasion. Ainsi le mot *binā'* désigne ici une restauration.

Le protocole de l'émir 'Alī et de l'ustādh Kāfūr est intéressant parce que cette inscription est la seule au nom d'un Ikhshidide qui soit connue à ce jour⁽³⁾. Il est fort simple, et conforme en tout point au témoignage des auteurs⁽⁴⁾.

A quelle occasion l'émir 'Alī fit-il restaurer le mur d'enceinte? Sans le préciser, les chroniqueurs le montrent clairement. L'émir Muḥammad mourut à Damas en 334 (946) et son corps fut transporté et inhumé à Jérusalem. L'émir Unūdjūr mourut en 349 (960) et son corps fut porté à Jérusalem et inhumé à côté de celui de son père. L'émir 'Alī mourut en 355 (966) et son corps fut transporté à Jérusalem et inhumé à côté de ceux de son père et de son frère. Enfin l'ustādh Kāfūr mourut en 357 (968) et son corps fut transporté et inhumé à Jérusalem, sans doute auprès de ceux de ses maîtres⁽⁵⁾.

TENFELD, *Geschichtschreiber*, n° 121, p. 40; BROCKELMANN, *Litteratur*, I, p. 224 et les autres sources citées par eux. Ce dernier surnom, porté par deux anciens écrivains arabes, figure aussi, d'après 'Alī Bahgat, sur plusieurs stèles coufiques du Musée arabe du Caire.

(1) Le participe *rādjiyan* se rapporte peut-être au seul émir 'Alī, comme le suffixe de *baqā'ahu*.

(2) Appelée *sūr* (n° 119 à 129); sur la nuance entre ces deux termes, voir CASANOVA, *Citadelle*, p. 679, et plus loin note au n° 170.

(3) Maqrizi donne in *Khīṭaṭ*, II, p. 135 en bas, le texte d'une inscription (un acte de waqf) au nom d'un vizir ikhshidide et datée 355 (966), que Wiet a publiée in *Islam*, V, p. 171 suiv., et identifiée avec le fragment *MCIA*, I, n° 48, p. 79 [étude reprise dans *MCIA*, *Égypte*, II, n° 570]. Ce document est fort curieux, mais il ne nomme pas l'émir régnant.

(4) Officiellement les Ikhshidides restèrent de simples émirs comme les Toulounides; voir *MCIA*, I, n° 10, l. 14, p. 28, l. 4. D'après les sources citées note suivante, le surnom al-Ikhshid était le titre des rois turcs de Fergane (cf. Qalqashandi, V, p. 484), que Muḥammad, le père de 'Alī et le fondateur de la dynastie, fut autorisé à garder comme gouverneur abbasside. Quant au titre de Kāfūr, le persan *ustādh* « maître », il désigne ses fonctions de précepteur des enfants de Muḥammad; voir Ibn sa'īd-Tallqvist, p. 78, n. 3; cf. WÜSTENFELD, *Statthalter*, IV, p. 47. C'est dans la suite qu'il prend une valeur politique, comme *atābak* et d'autres titres étrangers. Resté seul au pouvoir, Kāfūr refusa de l'échanger contre celui d'émir; voir Yahyā, p. 124, l. 8.

(5) Voir Kindi, p. 296 *ult.*, et in Ibn sa'īd-Tallqvist, p. 8, l. 6 du texte arabe (*Anhang*); Ibn sa'īd, p. 44, l. 7 et 9; Ibn sa'īd-Tallqvist, p. 59, 73, 74 et 81; Ibn khallikān, I, p. 545, l. 14, et II, p. 55, l. 13 (II, p. 524, et III, p. 220); Şafadi, Pa. 5827, f° 99 a en bas; MAQRIZI, *Khīṭaṭ*, I, p. 329, l. 6 d'en bas, et 330, l. 3; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, II a, p. 276, l. 15, 317 *ult.*, 355, l. 12, et 383, l. 5 (ms. ar. Pa. 1774, f° 70 a, l. 11, 79 b, l. 3 d'en bas, 88 b, l. 10, et 95 a, l. 9 d'en bas); Ḥasan Ṭūlūni, Pa. 1814, f° 47 b; DEGUIGNES, *Huns*, II a, p. 152 suiv.; WILLIAMS, *City*,

Ainsi les Ikhshidides avaient leur caveau funéraire à Jérusalem. Bien plus, un auteur contemporain précise que « l'émir 'Alī fut transporté dans un cercueil à Jérusalem et enterré, avec son frère et son père, « tout près du Bāb al-asbāt » ou porte des Tribus⁽¹⁾. Ce nom désignait et désigne encore la porte du Haram qui s'ouvre dans l'angle nord-est de l'esplanade⁽²⁾, et précisément derrière le n° 146, à l'intérieur du mur d'enceinte⁽³⁾. D'autre part, le cimetière de la porte Dorée était beaucoup plus important au moyen âge qu'il ne l'est de nos jours, et par le nombre et par la qualité des morts qu'il recevait⁽⁴⁾. Dès lors, il est évident que le mausolée des Ikhshidides s'élevait dans le voisinage immédiat du n° 146, peut-être tout contre le mur d'enceinte. Et il est probable que l'émir 'Alī, qui fit inhumer son frère Unūdjūr en 349, fit restaurer à cette occasion le mausolée familial et la partie du mur d'enceinte qui l'avoisinait. Il se peut même que le corps d'Unūdjūr, envoyé dans un cercueil à Jérusalem, ait été porté à travers l'esplanade, suivant un usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours⁽⁵⁾, puis descendu directement dans le mausolée, par une brèche faite à l'enceinte au point correspondant⁽⁶⁾. Le n° 146 marquerait alors la réparation de cette brèche et

I, p. 343, n. 5; WÜSTENFELD, *Statthalter*, IV, p. 37, 42, 46 et 50. D'après quelques auteurs, Kafūr fut enterré au Caire; ainsi Ibn KHALLIKĀN, *prior. loc. cit.*, et ḤASAN, *loc. cit.*, qui signale à la Qarāfa son tombeau bien connu.

⁽¹⁾ Voir KINDI, *loc. cit.*; Ibn sa'īd-Tallqvist, p. 74 en haut; R. HARTMANN, *Palästina*, p. 32. Kindi est mort dès 350, mais son livre a été continué par un anonyme; voir l'introduction de Guest, p. 11 suiv.

⁽²⁾ Voir le commentaire du n° 208. Quelques auteurs le donnent aussi à la porte Saint-Étienne de l'enceinte (n° 122), située un peu plus au nord; ainsi Mudjir al-dīn, p. 407, l. 7 (185); et in LE STRANGE, *Palestine*, p. 216 suiv.; Nābulusi, Pa. 5960, f° 27 a et 68 b; cf. CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VII, p. 140, n. 3. Mais avec WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 42, je crois que c'est une erreur, ou du moins une extension tardive de ce nom. En tout cas, à l'époque de Kindi, la porte Saint-Étienne s'appelait Bāb arihā ou porte de Jéricho; voir Muqaddasi, p. 167, l. 12; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 160; Le Strange in *PPTS*, III, p. 38, et *Palestine*, p. 213 suiv. Il est donc évident que Kindi ou son continuateur veut parler du Bāb al-asbāt actuel.

⁽³⁾ Ou un peu plus au nord, ce qui n'a pas d'importance. Le texte de Kindi ne m'étant apparu qu'après coup, je n'ai pas songé à repérer exactement ces deux positions relatives; il serait facile de le faire.

⁽⁴⁾ Voir t. I, p. 71 et 450 suiv.

⁽⁵⁾ D'après Boehmer in *ZDPV*, *MuN*, 1909, p. 83 suiv., les cortèges funèbres traversent encore le Haram en y faisant deux stations, l'une à la Şakhra, l'autre à l'Aqsā, et détail curieux, ils y entrent et ils en sortent précisément par la porte des Tribus.

⁽⁶⁾ Sur la sortie des cadavres par une brèche, voir VAN GENNEP, *Rites de passage*, p. 33 et 224, et les références suivantes, que je dois à M. W. Déonna: TYLOR, *La civilisation primitive*, II, Pa. 1878, p. 34; FRAZER, *Rameau d'or*, I, p. 200; SÉBILLOT, *Le paganisme contemporain chez les peuples celto-latins*, Pa. 1908, p. 176 suiv., et *Folklore*, Pa. 1913, p. 261 suiv. Il y a des rites analogues pour les

désignerait le point exact où s'élevait le mausolée des Ikbshidides, dont il ne reste aucun vestige apparent, si mes souvenirs sont exacts.

L. 2 : Dans la date le chiffre des dizaines est assez fruste, mais sa lecture directe, qui me paraît assurée par l'estampage, est confirmée par le fait qu'il n'y a aucune place pour rétablir un chiffre d'unités. Or l'émir 'Alī ayant régné de 349 à 355 on voit que la seule date possible est 350, et qu'elle s'accorde au mieux avec la supposition que je viens de faire.

147

RESTAURATION DE L'ANGLE SUD-EST DU HARAM SOUS LE CALIFE ZĀHIR. 425 H. — Vers l'angle sud-est de l'esplanade, sur deux pierres A et B scellées dans le mur de l'enceinte, dans le deuxième créneau au nord de la porte du berceau de Jésus; dimensions 48×30 (A) et 46×28 B. Les deux pierres se font face, dans les piédroits des deux merlons qui bordent ce créneau : A au nord, B au sud. Sur chacune, trois lignes en coufique fleuri, mais très sobre; petits caractères, gravés en creux. Publiée⁽¹⁾; voir pl. X en haut à droite (deux estampages 1894).

... [أَيَّام] (1) A ... الإمام الظاهر لأء B (1) [زأاز دأن (أ) لله أمأر المؤمنأ] ...

... A (2) والأقأاء والمرة (?) نهن (?) B (2) [الأأأأ القأى والأأأ] ...

... A (3) [الأأر سنة خمس وعشأرأن و B (3) [أرأع مائة [un mot] الله (?)

..... (4) [un mot]

..... l'imām al-Zāhir li-a'zāz dīn Allāh, l'émir des croyants. et les voûtes et le passage qui y conduit (?), et le mur sud et le mur est (?). (au mois de rabī' ou djumādā) II de l'année 425 (février à mai 1034), etc.

nouveau-nés et les enfants mort-nés. Sur le cadavre qui ne veut pas quitter la maison mortuaire, voir VAN GENNEP, *op. cit.*, p. 224, citant Hertz in *L'année sociologique*, Pa. 1907, p. 128, n. 2, et pour la Palestine, JAUSSEN, *Coutumes*, p. 100, citant plusieurs cas. En 1914 j'en ai vu un bien curieux, avec le P. Jaussen lui-même, à côté d'un weli (n° 135) vis-à-vis du couvent de Saint-Étienne. Pour l'Égypte, LANE, *Manners and customs*, II, p. 259, en cite un où le mort, précisément, ne veut pas passer par une porte de ville conduisant au cimetière.

(1) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 77; cf. Le Strange in *PEFQ*, 1888, p. 279, et *Palestine*, p. 101; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 118.

(2) Ce mot d'après DE VOGÜÉ, *loc. cit.*, et la copie inédite de Sauvage (n° 97), qui commence par « jours ». On ne le voit pas sur les estampages; s'il n'a pas disparu, il est gravé sur une autre pierre, qui a échappé à mon attention.

(3) Sur ces deux mots, voir le commentaire.

(4) Il y avait ici quelque eulogie sans importance.

On voit de suite qu'à l'origine les deux blocs étaient placés l'un à côté de l'autre, car le texte passe ligne par ligne de A à B, sans solution de continuité. En revanche il y a une lacune importante entre B et A; l'inscription primitive comprenait donc une ou plusieurs pierres à droite de A, avec le début du texte, peut-être aussi à gauche de B.

Mais si ces deux blocs ne sont pas *in situ*, l'emplacement de l'inscription primitive ne saurait être cherché bien loin; voici pourquoi: Le mot *ḥā'it* désigne couramment le mur d'enceinte du Ḥaram, chez les auteurs et dans une autre



Fig. 4. — Inscription n° 147.

inscription (n° 146). Or le mur sud étant clairement désigné par les mots *al-ḥā'it al-qibli* (B, l. 2), il est évident que l'autre mur, dont la désignation a disparu, était le mur est (*al-ḥā'it al-sharqi*). Il s'agit donc de l'angle sud-est de l'esplanade, qui se trouve tout près d'ici, à quelques mètres au sud du berceau de Jésus. Dès lors, il est probable, sinon certain, que les voûtes (*al-aqbā'*) nommées avant les murs sont celles des écuries dites de Salomon, qui règnent sous l'angle sud-est de l'esplanade, et que les mots suivants, dont la lecture est douteuse (fig. 4)⁽¹⁾, désignent soit l'escalier qui descend au berceau et aux écuries, soit quelque autre partie de cet ensemble.

A quelle occasion le calife fatimide Zāhir fit-il restaurer, dans la première moitié de l'année 425, l'angle sud-est du Ḥaram? D'après de Vogüé, ce fut à la suite d'un tremblement de terre qui se produisit en 407 (1016-17). Mais le chroniqueur, qu'il cite à ce propos, se borne à signaler en cette année la chute de la coupole de la Şakhra⁽²⁾. Encore le fait-il d'après une source qu'il ne nomme pas, mais sur la valeur de laquelle il semble faire des réserves; et ni lui ni l'auteur auquel il fait allusion ne parlent à ce propos d'un tremblement de terre, ni d'un dégât à l'esplanade⁽³⁾. Au reste, il est peu vraisemblable qu'on eût attendu près de vingt ans pour réparer ce dégât.

(1) On voit par ce croquis, fait sur les estampages, que si la leçon *wal-marrati* « et le passage » est admissible au point de vue paléographique, la leçon *la-hunna* ne l'est guère, car elle ne tient pas compte d'une lettre (?) gravée en surcharge. Au point de vue de la langue, on attendrait plutôt *marr* « lieu où l'on passe » que l'abstrait *marra* « action de passer », et *lahā* = *lil-aqbā'i*; mais je ne trouve rien de mieux.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 269, l. 15 (68), probablement d'après Ibn al-athīr, IX, p. 209, l. 10: Miednikoff, II, p. 1261 en haut. Pour la critique de ces textes, voir le commentaire des n°s 220 suiv.

(3) Immédiatement avant ce passage le chroniqueur dit bien que l'angle méridional du Ḥaram

En revanche, il est certain qu'en 425 (1034) un sisme violent causa des ravages en Égypte et en Syrie, notamment à Ramleh, non loin de Jérusalem⁽¹⁾. Et le chroniqueur, qui cite encore Ibn al-athīr sans le nommer, ajoute ces mots de son cru⁽²⁾ : « Alors s'écroula une partie des murs (d'enceinte) de Jérusalem, ainsi qu'un gros morceau du mihrāb de David ». Ce mihrāb est celui qui s'élevait dans le mur sud de l'esplanade, à proximité de l'angle sud-est⁽³⁾. Ainsi les murs écroulés sont les murs sud et est de l'esplanade, que le chroniqueur désigne par les mêmes termes que le n° 147 (*hātān*, plur. de *hā'it*).

Je crois donc, avec Le Strange, que les travaux commémorés par cette inscription doivent être rapprochés du sisme de 425. Mais alors, ces travaux ayant eu lieu en rabī II ou djumādā II⁽⁴⁾, le tremblement de terre, dont aucune des sources citées jusqu'ici ne donnent la date exacte, a dû se produire dès le début de l'année. Or c'est précisément ce qu'affirme un chroniqueur contemporain, dans un curieux passage qu'on n'a pas encore signalé⁽⁵⁾ : « En cette année (424) le calife Zāhir commença à bâtir (*binā'*) l'enceinte (*-sūr*) de la ville de Jérusalem, après avoir construit celle de Ramleh. Les ingénieurs préposés à ce travail détruisirent en dehors de la ville un grand nombre d'églises pour en remployer les pierres. Ils se disposaient à renverser l'église du mont Sion et d'autres encore, pour en porter les pierres à la muraille, quand se produisit un terrible tremblement de terre, tel qu'on n'en avait jamais ressenti, vers la fin du jeudi 10 safar

(*al-ruknu l-yamāniyyu min al-masdjidi l-ḥarāmi*) fut détruit alors, et Miednikoff, I, p. 856 en haut, applique ces mots à Jérusalem, dont le Haram, en effet, est appelé souvent *al-m. al-ḥarām*; voir plus haut, p. 1, n. 1. Mais la réplique d'Ibn al-athīr donne ici *al-baiti l-ḥarāmi*, et ce terme ainsi que l'a compris Sauvaire dans sa traduction du chroniqueur, p. 68, désigne clairement le Haram de la Mecque; voir t. I, p. 404, n. 2.

(1) Voir Ibn al-athīr, IX, p. 298 en bas, et in LE STRANGE, *Palestine*, p. 101, et Miednikoff, I, p. 860, et II, p. 519; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1774, f° 162 a, l. 15.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 270 en haut (69); LE STRANGE, *loc. cit.*; MIEDNIKOFF, *prior. loc. cit.* et II, p. 1261; même texte, avec quelques variantes, in SUYŪṬĪ, *Kashf*, Pa. 5929, f° 10 b.

(3) Voir Suyūṭī, Be. 6099, f° 28 b et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 262 (16) suiv., et *Palestine*, p. 168; trad. Reynolds, p. 122 en bas suiv.; Mudjir al-dīn, p. 366 (96) en bas, 369, l. 9 (101 en bas) et *passim*, et in TOBLER, *Topographie*, I, p. 590, et Miednikoff, II, p. 1264 et 1269; Nābulusi, Pa. 5960, f° 45 b; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 61 et 145; LE STRANGE, *op. cit.*, p. 167 et 213; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 175, n. 6; RAO, VI, p. 282; cf. plus loin, n° 170 et *passim*. Je néglige les discussions sur l'emplacement précis de ce mihrāb, près de l'angle sud-est ou plus à l'ouest, à l'intérieur de l'Aqsā, et je rappelle qu'on en montrait un autre à la citadelle; voir t. I, p. 163, n. 3, et plus loin, p. 25, n. 3, et une note au n° 170.

(4) Le masculin *ākhīr* peut se rapporter aussi à *djumādā*, qui est presque toujours masculin dans les inscriptions; voir plus haut, p. 7, n. 3 et renvoi.

(5) Voir Yahyā, p. 272, l. 4 suiv.

de l'année 425 (4 janvier 1034)⁽¹⁾. *Et s'abattit aussi un morceau du Haram*⁽²⁾ *de Jérusalem*, etc.

Ainsi, le sisme qui détruisit une partie du mur et de l'esplanade, vers l'angle sud-est, eut lieu le *second* mois de l'année 425; dès lors, les travaux de restauration datés du *troisième* ou du *cinquième* mois de cette année, se rattachent de toute évidence à cet accident. Mais le passage de Yaḥyā nous apprend en outre que le calife Zāhir avait entrepris, dès l'année précédente, de bâtir, ou plutôt de rebâtir l'enceinte de Jérusalem. D'autre part, on verra que la Şakhra subit des restaurations importantes en 413 et en 418 (nos 220 à 223). Dès lors, il est bien possible que dès l'année 407 ait eu lieu un tremblement de terre auquel on pourrait rattacher, en définitive et plus ou moins directement, tous les travaux entrepris au Haram durant le premier quart du v^e (xi^e) siècle.

148

RESTAURATION DU HARAM (?) SOUS LE CALIFE MUSTANŞIR. v^e SIÈCLE H. — Vers l'angle sud-est de l'esplanade, sur une pierre scellée le haut en bas dans le mur de l'enceinte, à côté des trois blocs du n^o 144; dimensions environ 55 × 28. Deux lignes incomplètes en coufique fleuri, mais très sobre; caractères moyens, grêles et allongés, gravés en creux. Inédite; voir pl. X à droite au milieu (estampage 1894).

(1) [المستنصرى كثر الله ثوابه وأجره (2) ... لحسنى (?) ما شاء الله

المسجد [un mot fruste]

L. 1 : Le relatif *al-mustanşiri*, qui est certain, désigne probablement un esclave ou un fonctionnaire du calife fatimide Mustanşir, qui régna de 427 à 487 (1036 à 1094). A première vue, le style des caractères paraît trahir une époque plus haute; mais cette variété coufique se conserve assez tard dans quelques documents.

L. 2 : Les mots *mā shā' a llāhu* figurent dans plusieurs versets du Coran, mais aucun ne convient ici, à cause du contexte. Le mot suivant quoiqu'un peu fruste, se lit bien *al-masdjid*. Ce mot désignerait clairement le Haram, s'il était possible

⁽¹⁾ Suivant les tables de Wüstenfeld ce jour était un vendredi; cf. t. I, p. 32, n. 1 et renvois. Je saute quelques mots sur les dégâts causés dans d'autres villes.

⁽²⁾ Texte *djāmī*, qui peut désigner aussi l'esplanade; voir plus haut, p. 1, n. 1 et renvoi.

de le rattacher logiquement au contexte; mais il ne s'accorde guère avec les mots précédents⁽¹⁾.

Dans un passage fort obscur et peut-être corrompu, le chroniqueur raconte qu'en djumādā I^{er} 460 (mars-avril 1068), un tremblement de terre ruina la ville de Ramleh, renversa deux créneaux (*shurrāfataini*) de la mosquée du Prophète (*masdjid rasūli llāhi*) et fendit la Şakhra, qui se ressouda d'elle-même, par un miracle divin⁽²⁾. Bien que les mots que je transcris désignent le sanctuaire de Médine, il semble plutôt, d'après le contexte, qu'il s'agit ici du Haram de Jérusalem. Cette confusion, qui serait inadmissible chez le chroniqueur, enfant de Jérusalem, peut être le fait de l'auteur inconnu dont il s'inspire ici. Or, si deux créneaux de l'enceinte ont été démolis par ce sisme, il est naturel de les chercher vers cet angle sud-est que sa position dominante et son assiette sur des galeries voûtées exposent aux ravages du temps et des hommes, et dont les restaurations fréquentes sont attestées par l'épigraphie et la chronique⁽³⁾; on pourrait alors attribuer au n° 148 la date approximative 460 (1068).

149

INSCRIPTIONS FATIMIDES AU V^e SIÈCLE H. — Un voyageur persan qui visita Jérusalem en 438 (1047) signale à l'intérieur du Haram plusieurs inscriptions qui ont disparu⁽⁴⁾;

A Une inscription donnant les dimensions du Haram, sur le côté nord de l'esplanade;

⁽¹⁾ A la rigueur le mot fruste pourrait se lire الحرام, puisque le Haram est appelé aussi *al-masdjid al-ḥarām*; voir plus haut, p. 16, n. 3 et renvoi. Mais cette solution ne résout pas le problème du contexte. D'autre part, on pourrait considérer ce passage comme une paraphrase des mots ... لَتَدْخُلَنَّ الْمَسْجِدَ الْحَرَامَ إِنْ شَاءَ اللَّهُ... in C, XLVIII, 27; mais ces mots font allusion au sanctuaire de la Mecque. L'explication de ces mots paraît désespérée, car il est impossible d'évaluer, même approximativement, ce qui manque à droite et à gauche du fragment conservé.

⁽²⁾ Voir Mudjir al-din, p. 270, l. 6-9 (69); Miednikoff, I, p. 862; II, p. 1261. Ce passage est emprunté à un auteur ancien, car deux siècles plus tôt Ibn shaddād en donne une variante in *Barq*, Ley. 1466, p. 236, avec la date précise 10 djumādā I^{er} (17 mars 1068).

⁽³⁾ Voir plus haut, nos 144 et 147, et plus loin, n° 170. Aujourd'hui cette partie de l'esplanade a un air de jeunesse qui témoigne de restaurations récentes, et c'est la seule qui n'ait conservé aucune trace des édicules qui la couvraient autrefois.

⁽⁴⁾ Voir Nāṣir-i khusrau, p. 22, l. 8 et 17, 23, l. 18, 25 *ult.*, 30, l. 4, et 32, l. 5 (72, 73, 75, 81, 92 et 96 en bas); trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 29 en haut et en bas, 32, 38, 47 et 51.

B Une inscription en mosaïque, sur la porte de David, au nom du sultan d'Égypte;

C Une inscription dans le mihrāb de Zacharie, au nord de l'esplanade;

D Une inscription en argent niellé sur le revêtement en cuivre d'une porte de l'Aqṣā, au nom du calife Ma'mūn;

E Des inscriptions gravées sur des lampes en argent de la Ṣakhra, donnant l'indication de leur poids;

F Une inscription en mosaïque sur la colonnade sud-est, au nom de l'émir Laith al-daula Nushtekīn Ghūrī.

Les textes A, C, D et F sont classés ou cités plus loin (n^{os} 163, 300, 274 et 161), et ceux que je groupe en E sont désignés trop vaguement pour qu'on puisse en tirer parti. Reste B, dont je n'aurai pas l'occasion de parler ailleurs. Voici ce que l'auteur dit à ce propos⁽¹⁾ . . . «Un portique superbe, haut de 30 coudées (*gāz*) et large de 20 et divisé en deux travées (*wā-dū djanāh bāz burīdā*). Le portique, le front des travées et la voûte (des deux passages qui s'ouvrent dans les travées) du portique (*dārgāh wā-rūy-i djanāh wā-īwān*) sont entièrement décorés de mosaïques polychromes (*munaqqash kārdā hāmā bi-mīnā-hā-i mulāwwān*) incrustées dans du ciment et formant des dessins d'un éclat incomparable Sur ce portique et mêlée au décor de mosaïque règne une inscription (*kitābatī*) aux titres (*laqab*) du sultan (lire calife) d'Égypte Au sommet de ce portique s'élève une très grande coupole (*kunbādī*) en blocs d'appareil (*sāng-i muhandam*). Et (l'entrée des deux passages est munie de) deux portes assemblées avec soin et revêtues de (plaques de) cuivre damasquin qu'on prendrait pour de l'or, car elles sont dorées et couvertes de motifs décoratifs. Chaque porte a 15 coudées de haut et 8 de large. Cette porte s'appelle Bab dā-wūd.»

On sait que ce nom désignait alors le Bāb al-silsila, qui possède encore deux travées voûtées. Ainsi son plan général n'a pas été modifié; mais elle n'a pas conservé de vestiges apparents de l'époque fatimide⁽²⁾. Le mot *mīnā* désigne clairement de la mosaïque en verre, et il ressort du contexte que l'inscription

(1) Voir le même, p. 22, l. 13 suiv. (73 en haut) et *PPTS*, IV, p. 29 milieu; je retraduis le texte persan, en sautant quelques passages sans valeur archéologique.

(2) Voir t. I, p. 108 et notes. Elle ne fut pas transformée de suite après la conquête latine s'il est vrai que Saewulf (1102) y vit encore des mosaïques polychromes (. . . porta . . . quæ vocatur Speciosa pro ingenio operis et varietate colorum); voir *RVMSSG*, IV, p. 843 (31) en haut; *WRIGHT Travels*, p. 39; *PPTS*, IV, p. 15 et 40.

formait un bandeau de mosaïque au milieu où au-dessus des autres décors, comme à la Şakhra (n^{os} 215, 223 et coraniques, vers la fin), et à l'Aqşā (n^{os} 275 et 280). Ce passage est fort intéressant pour l'archéologie du Haram; mais il le serait davantage si l'auteur avait pris soin de nommer ce «sultan» d'Égypte dont les titres figuraient sur la porte. Dans sa description de la Syrie et de l'Égypte, il donne toujours ce titre au calife fatimide Mustanşir, qui régnait alors, mais auquel, en bon sunnite, il ne pouvait accorder les titres califiens⁽¹⁾. Ainsi pour lui, le «sultan d'Égypte» tout court, c'est Mustanşir, et il est probable, sinon certain, que l'inscription était aux noms et titres de ce calife ou d'un de ses prédécesseurs⁽²⁾. Et comme on verra plus loin le calife Zāhir, le père de Mustanşir, présider à d'importants travaux de mosaïque à l'intérieur du Haram (n^{os} 223 et 275), on peut admettre que le décor de la porte de David, sinon la porte elle-même, remontait à la première moitié du v^e (xi^e) siècle; mais jusqu'ici aucun document n'en fournit la preuve certaine.

(1) Il ne se convertit au chiïsme que vers la fin de son voyage; voir l'introduction de Schefer, p. xxiv et xlii.

(2) Dès cette époque, semble-t-il, le titre de sultan était porté par les vizirs fatimides; voir *MCI A*, I, p. 299, n. 4. Mais Nāşir le connaissait plutôt par les souverains orientaux qui depuis les Bouyides et les Gaznévides, le recevaient du calife abbasside; j'ai recueilli à ce sujet des textes beaucoup trop nombreux pour trouver place ici.

AYYUBIDES.

COUPOLE DE JOSEPH (QUBBAT YŪSUF). 587 ET 1092 H.

Sur le bord méridional de la terrasse, entre la Naḥwiyya (n° 155) et la chaire de Burhān al-dīn (n° 210); fig. 1, B-5; plan de Vogüé : *q. yousef*; marquée sans noms sur le plan Wilson.

Ce charmant édicule (pl. XXXII à droite)⁽¹⁾ comprend un cube en pierre de taille, surmonté d'une coupolette que recouvrent des feuilles de plomb. Dans les faces nord, est et ouest s'ouvrent trois arcs brisés retombant sur deux colonnes de marbre aux angles nord-est et nord-ouest. La face sud est formée d'un mur plein dans lequel se creuse une niche à fond plat, couronnée par une coquille qu'encadre un double arc brisé, décoré de canaux et de dents de scie, bordé par une moulure et retombant sur quatre colonnettes engagées. Les arêtes sud des arcs ouverts dans les faces est et ouest retombent sur deux autres colonnettes engagées, et l'arc de la face nord est décoré aussi d'un motif en dents de scie. En discutant plus loin l'origine de l'édicule, j'analyserai les éléments de ce curieux décor.

150

E solo in parte vidi il Saladino.
(DANTE, *Inferno*, IV, 129.)

SULTAN SALADIN. 587 H. — Grande dalle en calcaire murée sous la niche, comme un devant d'autel, et encadrée d'une moulure vigoureuse; dimensions environ 180 × 90. Six lignes en naskhi ayyoubide ancien; grands caractères moyens, pareils à ceux du n° 35, c'est-à-dire épais et mal stylisés, mais d'une puissante allure, badigeonnés en noir sur fond blanc⁽²⁾; points et signes, avec quelques fleurons dans les champs. Les mots formant la ligne 7 sont en très petits caractères, gravés en creux sur le cadre inférieur de la pierre et sous le milieu de la ligne 6 (fig. 5)⁽³⁾. Inédite; voir pl. XXXIII en bas (cliché 1914).



Fig. 5. — Inscription n° 150.

(1) Cf. une petite gravure in COURTELLEMONT, *Jérusalem*, p. 48 en haut.

(2) Cette peinture, qui fait ressortir les caractères, est assez récente; en 1894, les lettres étaient peintes en jaune sur fond vert.

(3) Dessin d'après une photographie de 1894, où ces mots se détachent sur l'ancien badigeon: sur la photographie de 1914 (pl. XXXIII en bas), ils sont noyés dans la peinture noire du cadre inférieur.

(1) بسمه... وصلواته على محمد النبي وآله (2) أمر بعمارته وحفر الخندق مولانا الملك الناصر صلاح (3) الدنيا والدين سلطان الإسلام والمسلمين خادم الحرمين (4) الشريفين وهذا البيت المقدس أبو المظفر يوسف بن أيوب محيي دولة أمير المؤمنين (5) أدام الله أيامه ونصر أعلامه في أيام الأمير الإسفهلار الكبير (6) سيف الدين علي بن أحمد أعزّه الله في سنة سبع وثمانين وخمسمائة للهجرة النبوية (7) وبنظر الأمير ناصر الدين الطنباي السيفي وقّده الله.

..... A ordonné de rebâtir ce (mur ?) et de creuser le fossé notre maître al-Malik al-Nāṣir Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn, le sultan de l'Islam et des musulmans, le serviteur des deux ḥarams sacrés (la Mecque et Médine) et de cette maison sanctifiée (Jérusalem), Abu l-muzaffar Yūsuf, fils d'Ayyūb, le vivificateur de l'empire du calife, qu'Allāh donne la durée à son règne et la victoire à ses étendards! Sous l'administration (?) de l'émir, du grand général Saif al-dīn 'Alī, fils d'Aḥmad, qu'Allāh le rende puissant! En l'année 587 de l'hégire du Prophète (1191); et sous la surveillance de l'émir Nāṣir al-dīn Alṭun-bā al-Saifī, qu'Allāh l'assiste!

L. 2 : Les mots désignant la nature de la construction prouvent que la dalle n'est pas *in situ*. D'où provient-elle? Le mot *khandaq* « fossé », rapproché de la date et du nom de Saladin, va nous l'apprendre en nous reportant à un épisode connu de l'histoire de ce prince.

En 587, au cours de la campagne qui suivit la chute d'Acre et la ruine d'Ascalon, Saladin passa quelques jours à Jérusalem, du 4 (ou du 5) au 8 ramadān⁽¹⁾. Dès ce moment, il s'occupa d'en restaurer l'enceinte⁽²⁾, entamée par le siège de 583; puis il y rentra le 23 dhu l-qa'da (12 décembre 1191), pour

(1) Voir 'Imād al-dīn, p. 390 *ult. suiv.*; Abū shāma, II, p. 192, l. 8 d'en bas (181); Bahā' al-dīn, p. 203 en haut (301); Ibn al-athīr, XII, p. 47, l. 10; Abu l-fidā', III, p. 84, l. 12; *RHC Or*, I, p. 64 a; II a, p. 52; III, p. 268 *suiv.*; V, p. 44; Maqrīzi in *ROL*, IX, p. 56; REINAUD, *Bibliographie*, p. 331 et 524; *Extraits*, p. 332; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 593 en bas.

(2) Ces auteurs ne parlent ici que d'une revue générale de la garnison et des ressources en armes, munitions et approvisionnements; encore n'en font-ils pas tous mention. Toutefois les mots *يأمر بسد خلاه* *ya muru bi-saddi khalalihi* de Bahā' al-dīn signifient peut-être que Saladin « donna l'ordre de boucher les brèches de l'enceinte », matériellement parlant. D'après le même, p. 205 (305), et in *RHC Or*, III, p. 272, Malik 'Adil se rendit à Jérusalem, le 19 ramadān, pour inspecter les travaux; ici encore, les mots *النظر في عمارته* *al-naẓara fi 'amā'irihi* peuvent viser au sens concret, des travaux de fortification.

l'hivernage⁽¹⁾. Bientôt⁽²⁾ arrivait une équipe de cinquante tailleurs de pierre, envoyés par le prince de Mossoul pour prendre part aux travaux, qu'on poursuivit sans relâche durant tout l'hiver. L'effort principal porta sur le front nord-ouest, entre les portes de Damas et de Jaffa⁽³⁾, peut-être aussi à l'est de la première⁽⁴⁾.

Mais Saladin ne se borne pas à réparer l'enceinte : il fait creuser un fossé profond dans le roc vif, et les pierres taillées dans cette carrière sont placées dans la muraille. Il répartit le travail entre ses fils et ses émirs, et le surveille chaque jour; bien plus, il y prend part en personne, portant des pierres sur l'arçon de sa selle. Le roc était si dur que des outils jaillissaient les étincelles; et tandis que le fossé s'approfondissait, le rempart s'élevait avec ses tours et ses courtines⁽⁵⁾. Enfin après la trêve générale, en ramadān 588 (septembre 1192), le sultan rentre à Jérusalem et préside à l'achèvement de l'enceinte et du fossé jusqu'au jour où il quittait Jérusalem pour n'y plus revenir⁽⁶⁾.

(1) D'après 'Imād al-dīn, p. 398 en bas, et quelques autres sources; le 30, suivant MAQRĪZĪ, *loc. cit.*; le 3 dhu l-hidjdja, d'après Kamāl al-dīn in *ROL*, IV, p. 202.

(2) Le 28 dhu l-hidjdja (16 janvier 1192), suivant 'Imād al-dīn, p. 400 en bas, ou dès le 22, d'après lui in Abū shāma, II, p. 194, l. 17; la variante provient d'une erreur de copie (التامى الثامن).

(3) 'Imād al-dīn, p. 401, l. 3 : *min bābi l-'amūdi ilā bābi l-mihrābi*. En citant ce passage, Mudjir al-dīn, p. 388, l. 3 d'en bas (78 en bas), explique le nom de Bāb al-mihrāb, un peu oublié de son temps, par Bāb al-khalīl; cf. WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 47. Le premier vient de ce mihrāb qu'on montrait tout près de là, dans la tour de David; cf. plus haut, p. 17, n. 3 et renvois.

(4) Suivant Ibn al-athīr, XII, p. 48, l. 6 d'en bas, et in *RHC Or*, II a, p. 55, Malik Afḍal fut chargé du secteur *min bābi l-'amūdi ilā bābi l-raḥmatī* « de la porte de Damas jusqu'à la porte Dorée ». Au lieu de الرحمة, on pourrait lire المحراب, comme chez 'Imād al-dīn; mais cette correction n'est pas nécessaire. En effet, suivant le premier, *loc. cit.*, Saladin répara surtout la partie de l'enceinte qu'il avait ébréchée pour s'emparer de la ville. Or d'après la plupart des sources, il donna l'assaut par le nord, plus spécialement peut-être, par l'angle nord-est, soit entre la porte de Damas et la porte Dorée; la discussion des textes, sur ce point qui n'est pas essentiel pour le commentaire, m'entraînerait beaucoup trop loin.

(5) Le récit le plus complet est dans 'Imād al-dīn, p. 400 suiv. (arrivée des ouvriers, début et répartition des travaux; cf. p. 67 en bas), 413 (lettre au prince de Mossoul) et 416 suiv. (travaux de l'année 588); il renferme de curieux détails, noyés dans le fatras littéraire qu'imposait à cet auteur son parti pris d'écrire l'histoire en prose rimée. Résumés divers in Abū shāma, II, p. 194 et 196 (184); IBN AL-ATHĪR et ABU L-FIDĀ', *locis cit.*; *RHC Or*, I, p. 64 b; II a, p. 55; V, p. 49 suiv.; Sibṭ-Jewett, p. 263; *Patriarches*, Pa. 302, p. 277 en haut; Ibn waṣīl, Pa. 1702, f° 126 a en haut; Kamāl al-dīn et Maqrīzī in *ROL*, IV, p. 202, et IX, p. 56 et 58; REINAUD, *Bibliographie*, p. 332, 525 et 658; *Extraits*, p. 340; WILKEN, *Kreuzzüge*, IV, p. 457 suiv.; ROBINSON, *Researches*, I, p. 469; TOBLER, *Topographie*, I, p. 137; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 605; *SWP, Jerusalem*, p. 42; Schick in *ZDPV*, XVII, p. 257.

(6) Voir 'Imād al-dīn, p. 440 en bas; Abū shāma, II, p. 205, l. 8 (188); Bahā' al-dīn, p. 264

A chaque ligne de ces récits figurent les mots *'imāra* « restauration » (de la ville ou de l'enceinte) et *ḥafr al-khandaq* « creusement du fossé » qu'emploie aussi le rédacteur du n° 150. Or ce texte est au nom de Saladin et il est daté de 587, c'est-à-dire de l'année même où les travaux furent commencés; dès lors, il paraît évident que la dalle provient de l'enceinte de Jérusalem et, plus précisément, des environs de la porte de Damas. A quelle occasion fut-elle transportée au Haram et remployée ici? C'est ce que j'essayerai de démêler plus loin.

L. 2 à 4 : Dans le protocole de Saladin⁽¹⁾, je ne relève ici que deux titres : *khādīm al-ḥaramain al-sharīfain* « serviteur des deux ḥarams sacrés », que porteront dorénavant la plupart des sultans d'Égypte, protecteurs des villes saintes du Ḥidjāz⁽²⁾, et *khādīm ḥādha al-bait al-muqaddas* « serviteur de cette maison sanctifiée », c'est-à-dire de Jérusalem, que Saladin prit ou reçut du calife après la conquête de cette ville⁽³⁾.

L. 5 et 6 : Quel est le personnage dont les noms et titres sont introduits par les mots *fī ayyāmi* « dans les jours de »? D'ordinaire cette formule s'emploie pour un souverain et peut se traduire « sous le règne de »; à titre exceptionnel elle figure devant le protocole d'un haut dignitaire que sa situation personnelle ou les circonstances politiques mettent en évidence⁽⁴⁾. Or, parmi les grands officiers de Saladin, je n'en vois qu'un dont les noms et titres correspondent à ceux-ci et qui peut avoir joué ce rôle de premier rang : c'est le grand émir Saif al-dīn 'Alī ibn Aḥmad Hakkāri, surnommé *al-mashṭūb* « le balafré », à cause d'une cicatrice qu'il portait sur la figure⁽⁵⁾. Comme feudataire de Nūr al-dīn, ce seigneur kurde avait pris part, en 564, à la troisième expédition d'Égypte, et son prestige était tel qu'il crut pouvoir, un moment, disputer à Saladin la succession de Shirkūh au vizirat fatimide⁽⁶⁾. Rallié à la candidature

(390); 'Abd al-latif, p. 467; Ibn al-athīr, XII, p. 56, l. 3 d'en bas; Abu l-fidā', III, p. 87, l. 20; *RHC Or*, I, p. 66 b; II a, p. 67; III, p. 351 et 438; V, p. 82; Michel, III, p. 404 et 408, et in *RHCA*, I, p. 399; Mudjir al-dīn, p. 344, l. 7 d'en bas (81); REINAUD, *Bibliographie*, p. 333, 532 et 663; РѢНИЩЕ, *Königreich*, p. 655.

(1) Voir *MCIA*, I, p. 82 suiv.; 299, n. 4, 639 suiv., 727 et *passim*; cf. t. I, n° 35, p. 92, n. 3, et plus loin, n° 280.

(2) Voir *MCIA*, I, p. 127, 412 suiv. et *passim*; cf. t. I, p. 351.

(3) Cf. t. I, n° 45 et 109, p. 147, n. 3, et 404, n. 2.

(4) Pour le premier cas, voir *MCIA*, I et III, index à *yaum*; pour le second, voir t. I, n° 22 et 104, p. 52 et 364; cf. plus loin, p. 29, n. 4.

(5) Voir Abū shāma, II, p. 209, l. 17; Ibn khallikān, I, p. 72, l. 8 (I, p. 162). Sur le nom de Hakkāri, voir t. I, p. 128.

(6) Voir Ibn al-athīr, XI, p. 226 suiv.; Abu l-fidā', III, p. 50; *RHC Or*, I, p. 39 et 564; II b, p. 255 suiv.

de Saladin, il se mit à son service et l'assista dans toutes ses campagnes⁽¹⁾.

Dès lors, Mashtūb est un des principaux officiers de son maître; et l'un de ses biographes précise que pour le rang et l'influence il l'emportait sur tous les autres émirs du royaume, et que le titre de grand émir (*al-amīr al-kabīr*), qu'il était le seul à porter, servait à le distinguer de ses pairs⁽²⁾. Or ce titre est donné à l'émir 'Alī par le n° 150, qui l'appelle aussi général (*isfahsalār*). Et si les chroniqueurs, à ma connaissance, ne désignent pas ainsi l'émir Mashtūb, c'est que ce dernier titre, d'origine persane, est beaucoup plus fréquent dans l'épigraphie du XII^e siècle, où il avait pénétré avec les traditions diplomatiques des Seldjoukides, que dans les auteurs syro-égyptiens de l'époque des croisades, qui sont d'origine arabe ou qui écrivent plus tard, alors que ce titre étranger et de caractère féodal avait fait place à des titres de grade⁽³⁾.

L'identification du grand émir et isfahsalār Saif al-dīn 'Alī ibn Aḥmad du n° 150 avec le grand émir Saif al-dīn 'Alī ibn Aḥmad Hakkari Mashtūb des chroniques paraîtrait donc certaine, si elle ne soulevait une difficulté de chronologie. Au début de 587, l'émir Mashtūb, qui se trouvait avec Saladin devant Acre, fut chargé par lui d'introduire dans la ville assiégée un corps de relève. Il y entra dès le 16 muḥarram et prit dès lors le commandement de la place, qu'il ne quitta plus jusqu'au jour où il fut forcé de la rendre aux rois de France et d'Angleterre. Rançonné par eux à 50.000 dinārs, il ne put réunir qu'une partie de cette somme, et se vit obligé de fournir des otages pour le solde. Retenu dans Acre et étroitement surveillé, Mashtūb ne put s'en échapper que dans le courant de l'année suivante, où nous allons le retrouver à Jérusalem⁽⁴⁾. Il est donc certain qu'à aucun moment de l'année 587, il ne séjourna dans la ville sainte; or la date du n° 150 est formelle. Dès lors, si l'on veut retenir l'identi-

⁽¹⁾ Ainsi 'Imād al-dīn, p. 74 et 302; Bahā' al-dīn, p. 60 (98), 104 (163) et 149 (225); Abū shāma, I, p. 275; II, p. 8 (9), 9 (12), 119 (90), 144 et 179 (163); Ibn al-athīr, XI, p. 337; XII, p. 35; *RHC Or*, II a, p. 32; III, p. 83, 141 et 197; IV, p. 192, 198, 341, 416 et 511; Sibṭ-Jewett, p. 269; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 130 a et b; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 384, 467 à 536, *passim*.

⁽²⁾ Voir Ibn khallikān, I, p. 73, l. 16 (I, p. 164).

⁽³⁾ Sur *isfahsalār*, voir *M CIA*, I, p. 452, n. 3, et 640, n. 7; III (Siwas), p. 64, n. 4; Qalqa-shandi, III, p. 483, l. 11; VI, p. 7 en bas.

⁽⁴⁾ Voir 'Imād al-dīn, p. 351 en bas suiv. et 357 en bas; Abū shāma, II, p. 181 en haut (165), 186 en bas et 188 en bas (175); Bahā' al-dīn, p. 155 (233), 174 (260) suiv. et 209 (310); Ibn al-athīr, XII, p. 36 milieu et 43 suiv.; Abu l-fidā', III, p. 83 en bas; *RHC Or*, I, p. 63 b; II a, p. 33 et 44 suiv.; III, p. 205, 231, 233 et 276; IV, p. 518; V, p. 20 et 27; SIBṬ-JEWETT et IBN KHALLIKĀN, *locis cit.*; Ṣālih-Cheikho, p. 35, n. 1; REINAUD, *Bibliographie*, p. 330, 517 suiv. et 648 suiv.; *Extraits*, p. 298, 314, 317 et 321; RÖHRICHT, *op. cit.*, p. 544 à 596, *passim*.

fication proposée, et je n'en vois pas d'autre à lui substituer, il faut expliquer pourquoi le rédacteur a choisi le nom d'un émir qui, prisonnier dans Acre, ne pouvait pas suivre, même de loin, les travaux de défense de Jérusalem.

Cette explication, je crois la trouver dans les mots *fi ayyāmi* qui précèdent les noms et titres de l'émir 'Alī. J'ai déjà dit que cette formule, de valeur quasi souveraine, s'emploie aussi, à titre exceptionnel, pour de hauts dignitaires ou des représentants de gouvernement à titre extraordinaire ou plénipotentiaire. Si l'émir 'Alī avait été l'instigateur du travail, son nom figurerait le premier, et c'est celui de Saladin, nommé après lui, qui serait précédé des mots *fi ayyāmi* « sous le règne de ». D'autre part, s'il avait été chargé d'en assurer l'exécution, à titre de fonctionnaire ou comme délégué du sultan, ses noms seraient précédés d'une formule plus précise, correspondant à un titre ordinaire de fonction ou de délégation⁽¹⁾. Ainsi les mots *fi ayyāmi*, rapprochés du contexte, prouveraient plutôt que l'émir 'Alī, bien que jouissant d'une haute situation, ne remplissait pas de fonction spéciale au moment où l'inscription fut rédigée, et ne jouait aucun rôle dans les travaux; or c'est précisément ce qu'il nous faut pour appuyer l'identification de cet émir avec le Mashtūb des auteurs.

Mais alors, pourquoi l'inscription nomme-t-elle un personnage sans rapport avec l'objet de ce texte? Saladin aurait-il commencé la restauration de l'enceinte dès avant l'année 587, et remis alors la direction des travaux à l'émir Mashtūb, que le rédacteur, le sachant retenu dans Acre, nommerait ici à titre honorifique et, pour ainsi dire, in *partibus infidelium*, en substituant à une formule précise les mots *fi ayyāmi*, un peu vagues, mais flatteurs pour son amour-propre? Aucun texte n'appuyant cette hypothèse, j'en proposerai une autre, qui va prêter à ces mots un sens inattendu, mais bien suggestif.

On sait que la ville d'Acre se rendit le 17 djumādā II 587; d'autre part, on a vu que la restauration de l'enceinte de Jérusalem ne commença guère qu'à la fin de cette année. Ainsi, au moment où fut gravé le n° 150, l'émir Mashtūb ne dirigeait plus la défense d'Acre: il était prisonnier des Francs dans cette ville. On savait sans doute à Jérusalem qu'il était retenu en captivité faute de pouvoir payer toute sa rançon. Saladin, toujours à court d'argent, ne pouvait pas le racheter; mais il désirait vivement le voir libre, puisqu'à son retour, on va le voir, il l'accueille avec joie et lui remet un fief important. Or j'ai montré souvent qu'en épigraphie un grand nombre de formules et d'épithètes ont un sens net-

⁽¹⁾ Ainsi *fi wilāya*, *bi-tawalli*, *fi niyāba*, *fi nazār* (ou *nazāra*), *fi mubāshara*, correspondant aux titres *wālī*, *mūtawalli*, *nā'ib*, *nāzīr*, *mubāshir*; cf. t. I, p. 141.

tement précatif, qui reflète encore les origines lointaines de cet art. Ces survivances de magie sympathique, je les ai démasquées non seulement dans les titres et les eulogies, mais aussi dans certains mots et certaines phrases impliquant un double sens⁽¹⁾. Ainsi les mots *fī ayyāmi*, sous leur sens apparent et banal, renfermeraient, à l'adresse de l'émir captif et menacé, un souhait destiné à préserver sa vie et à hâter sa délivrance⁽²⁾.

Cette hypothèse, la seule qui permette de concilier les faits de l'histoire et les nuances du protocole, prend une valeur plus haute en fournissant enfin l'explication de la formule *fī ayyāmi* ou *fī ayyāmi dawlati*, appliquée à un souverain vivant et régnant. On sait que chez les primitifs, la vie du clan est étroitement associée à celle du roi, d'origine divine; dès lors, souhaiter une longue vie au roi, c'est la réaliser, en quelque sorte, pour le peuple aux destinées duquel il préside par la grâce de Dieu⁽³⁾. Ainsi cette formule, placée au début d'un protocole souverain, renferme encore une eulogie dont le sens précatif, bien qu'effacé à l'époque historique, n'a pas perdu toute valeur magique, à en juger par quelques exemples bien suggestifs⁽⁴⁾.

L. 6 : La date est certaine, la leçon *sab* « sept » étant assurée par un *fatha* sur le *sin* et par un point sous le *bā*⁽⁵⁾. Au reste, si l'identification que j'ai proposée est exacte, on ne peut lire *tis* « neuf », car l'émir Mashtūb, on va le voir, est mort dès l'année 588.

L. 7 : Cette ligne plus courte renferme, gravés en creux et en surcharge

(1) Ainsi *MCIA*, I, p. 634, n. 3, et 647; *Amida*, p. 73 et 77, n. 2; SARRE et HERZFELD, *Reise*, I, p. 36 suiv.; *Voyage en Syrie*, index à magie; DIEZ, *Denkmäler*, p. 92 suiv.; cf. dans cet ouvrage, index à magie.

(2) La plupart des défenseurs d'Acre avaient été mis à mort par les Francs qui n'avaient retenu captifs que ceux dont ils escomptaient une forte rançon; or cette rançon, Mashtūb n'était pas encore en mesure de l'acquitter entièrement.

(3) Voir FRAZER, *Rameau d'or*, *passim*, et toutes les sources sur les meurtres et les repas rituels du totem, du prêtre-roi, etc.

(4) Ainsi, in *Épigraphie des Assassins* (ex *JA*, 9^e série, IX), p. 482 (34) suiv., les mots *'umira bi-dawāmi ayyāmi*, associant la durée d'une construction à celle de la vie ou du règne de son fondateur, considéré comme un souverain d'essence divine. Même nuance in *MCIA*, I, n° 42 (p. 70, l. 3) : *buniya hādha l-djāmi'u 'alā ayyāmi l-khalifati* « cette mosquée a été bâtie (fondée) sur (et non *fī* « dans ») les jours du calife » etc. En poussant plus loin l'analogie, on pourrait dire que dans le n° 150, la vie de l'émir Mashtūb, en vertu des mots *fī ayyāmi*, est associée à celle de Saladin, dont la durée est désirée par l'eulogie *adāma llāhu ayyāmahu* (l. 5, début), et à la restauration de l'enceinte. Le rédacteur espère sauver les jours menacés de l'émir en les plaçant sous la protection d'une œuvre pie et d'une eulogie destinée à prolonger les jours du souverain.

(5) On notera de curieuses ligatures dans cette date, et aussi aux mots *يوسف بن* (l. 4) et *الاستهسلار* (l. 5).

dans le cadre inférieur (fig. 5), les noms d'un émir Nāṣir al-dīn Altūn-bā⁽¹⁾ Saifi, précédés de la formule *bi-naṣari*, qui attribue à ce personnage un rôle précis dans les travaux⁽²⁾. Les auteurs nous montrant Saladin répartissant la réfection de l'enceinte entre ses enfants et ses émirs⁽³⁾, on peut croire qu'Altūn-bā avait été chargé de la courtine (*badana*) ou de la tour (*burdj*) à laquelle était destinée cette inscription. Mais il n'appartenait pas en propre au sultan, car alors il serait désigné par le relatif *ṣalāhi*, formé sur le surnom Ṣalāḥ al-dīn. Le relatif *saiḥi*, dont la lecture est certaine, prouve que son maître s'appelait Saif al-dīn; or l'émir 'Alī du n° 150 portant ce surnom, c'est à lui sans doute qu'appartenait Altūn-bā⁽⁴⁾.

Cette conclusion nous ramène à l'émir Masḥūb, qui s'appelait aussi Saif al-dīn. Supposons, si l'on veut, que Saladin l'eût chargé de diriger la réfection de l'enceinte et le creusement du fossé, avant de l'envoyer dans Acre, ou qu'en sa qualité d'isfahsalār, il ait eu la surveillance générale des travaux de fortification. Vers la fin de l'année 587, on prépare une inscription dans laquelle le rédacteur introduit son nom, précédé d'une formule optative escomptant sa délivrance prochaine. Mais le moment venu de poser la dalle, Masḥūb est toujours captif; alors un de ses émirs, celui qui a surveillé le travail en son absence, contresigne, *sur le cadre et en surcharge*, le nom de son maître. Ainsi cette signature en marge confirme encore l'identification de l'émir 'Alī du n° 150 avec l'émir Masḥūb des chroniqueurs.

Mais lisons ceux-ci jusqu'au bout : Masḥūb, échappé d'Acre, rentre à Jérusalem le 1^{er} rabī' II (ou djumādā II) 588, et se présente inopinément devant Saladin, qui l'accueille avec joie et lui donne en fief la ville et le district de Naplouse. Dès lors, il prend part aux conseils royaux et jure la trêve générale, avec les princes du sang et les grands officiers de la couronne. Quand Saladin passe à Naplouse en shawwāl 588, en route pour Damas, il y laisse Masḥūb, qu'il ne devait plus revoir. L'émir meurt à la fin de ce mois, et le sultan fait transférer à son fils les deux tiers des revenus du fief paternel, *en réservant l'autre*

⁽¹⁾ Suivant Blochet in *Mufaḍḍal*, p. 482 (140), n. 5, ce nom est un affaiblissement d'*altūn-bughā* « taureau d'or », nom plus connu.

⁽²⁾ Ici cette formule ne saurait être, comme elle l'est presque toujours plus tard, parallèle au titre *nāṣir al-ḥaramain*; cf. t. I, p. 231, n. 1 et renvoi, et plus loin, n° 174, note, et renvois. En effet, à cette époque, l'intendance des deux ḥarams appartenait à un autre personnage; voir *Mudjir al-dīn*, p. 604 (261) en bas.

⁽³⁾ Cf. 'Imād al-dīn, p. 401, l. 8, 416, l. 4, 417, l. 5 et 10.

⁽⁴⁾ C'est peut-être le même que cet Altūn-bā (écrit الطنبا) nommé plus tard, comme amir madjlis de Malik Mu'azzam, dans une inscription du Tabor; voir Lammens in *MFO*, III, p. 486 (6).

tiers pour l'entretien de Jérusalem, et spécialement pour les travaux de l'enceinte⁽¹⁾. Peut-être n'est-ce qu'une coïncidence fortuite; mais n'est-il pas curieux de voir l'émir Mashtūb associé jusqu'après sa mort aux fortifications de Jérusalem? Et si le sultan affecte à ses travaux une part de sa succession, ne serait-ce pas parce que Mashtūb lui-même avait réservé cette part sur les revenus de son nouveau fief? Et s'il l'a fait, ne serait-ce pas pour répondre, en quelque sorte, au vœu de délivrance exprimé dans le n° 150, ou d'une façon plus générale, pour remplir les engagements que lui imposaient ses fonctions de grand émir et de général?

Si l'on accepte les conclusions de ce long commentaire, il ne reste plus qu'à rechercher quand et pourquoi l'inscription fut transportée de l'enceinte au Haram; c'est ce que je tenterai de faire en commentant l'inscription suivante.

151

CONSTRUCTION (OU RESTAURATION?) DE L'ÉDICULE. 1092 H. — Deux petites dalles de marbre scellées dans les tympans de l'arc nord, face au nord, à droite (A) et à gauche (B), à environ 3 mètres du sol (pl. XXXII à droite); dimensions environ 50×50 (A) et 50×40 (B). Sur chaque dalle, cinq lignes en naskhi ottoman; petits caractères cursifs, points et signes. Inédite (copie 1914).

A (1) يابدى ناظر على انا بوني (2) اوله اجرى يوسف اغايه تمام
 (3) ديدى حاتف (2) كورجه تاريخن (3) (4) اولدى بيك طقسان ايكي ده اتمام
 (5) حرم سنة ١٠٩٢.

(1) Voir 'Imād al-dīn, p. 420 en haut et 443 en bas; Abū shāma, II, p. 196, l. 21, 198, l. 16 et 7 d'en bas, 200, l. 14, 203, l. 22, 207, l. 7 à 10 (192), 209, l. 11 à 19 (195), et 228, l. 14 (208); Bahā' al-dīn, p. 223 (330), 235 (348), 239 (353), 261 (385) et 267 (394) suiv.; Abū l-fidā', III, p. 87, l. 13, et 88, l. 12; *RHC Or*, I, p. 66 b suiv.; III, p. 295, 311 à 317, 347 et 355 suiv.; V, p. 52, 58 suiv., 65, 78, 87 et 110; IBN KHALLIKĀN et SIBT-JEWETT, *locis cit.*; REINAUD, *Extraits*, p. 342 et 357; DEFRÉMERY, *Nouvelles recherches sur les Ismaéliens de Syrie (ex JA)*, Pa. 1855, p. 76, n. 1; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 617 à 659 *passim*; *Regesta*, p. 190, n. 1. Le passage que je souligne est complet chez 'Imād, p. 420, l. 11, qui fait seul allusion aux travaux de l'enceinte; cf. RÖHRICHT, *ult. pag. cit.* D'après HAMAKER, *Narratio*, p. 96, Mashtūb fut nommé gouverneur de Jérusalem après son retour d'Acre; cette erreur provient d'une mauvaise traduction de Schultens in Bahā' al-dīn, p. 268.

(2) Pour هاتف, nom d'agent du verbe *hatafa*.

(3) Pour تاريخى, ou bien j'ai mal lu la dernière lettre, qui peut être un *yā*.

B (1) بناء على التقوى على ليوسف (2) افا دار اوج السعد من بيرة و في
 (3) لنا جاء في التاريخ عند بنائه (4) بناء على والتواب ليوسف
 (5) حرم سنة ١٠٩٢.

(A) L'intendant 'Alī aghā a bâti cet (édifice), que la récompense en soit entièrement acquise à Yūsuf aghā! En le voyant, l'oracle a prononcé sa date : « Il a été achevé en mille nonante deux ⁽¹⁾ ». Muḥarram de l'année 1092. — (B) A bâti cet (édifice, en le fondant) sur la piété ⁽²⁾, 'Alī, pour Yūsuf, aghā du palais du suprême bonheur, par sa piété parfaite. Il s'est présenté à nous dans l'histoire ⁽³⁾ : « Touchant sa construction, c'est 'Alī qui l'a bâti; mais la récompense en revient à Yūsuf ». Muḥarram de l'année 1092 (janvier-février 1681).

Ce texte moitié turc et moitié arabe, dont la seconde partie (B) est à peu près la traduction de la première (A), dit que l'édicule a été bâti par un intendant (*nāzir*) appelé 'Alī aghā, probablement l'intendant du Ḥaram ⁽⁴⁾, sur l'ordre et pour le compte de Yūsuf aghā, un eunuque du palais impérial à Constantinople ⁽⁵⁾. Apparemment ce dernier, passant à Jérusalem en pèlerinage, avait chargé le premier, que ses fonctions retenaient dans cette ville, d'un travail dont l'inscription répartit ainsi le mérite entre les deux collaborateurs : C'est 'Alī qui l'a bâti, mais la récompense en revient à Yūsuf ⁽⁶⁾. Et alors, que signifie ce nom de Qubbat yūsuf que porte aujourd'hui l'édicule? Autrement dit : Yūsuf étant le nom arabe du patriarche Joseph, du sultan Saladin (n° 150) et du construc-

⁽¹⁾ Ces mots ne forment pas un chronogramme, car la somme des valeurs numériques des lettres de la ligne 4 est égale à 835 seulement. Au reste, le rédacteur donne ici la date directement, en noms de nombre turcs, alors que les chronogrammes ne l'expriment qu'indirectement, par la somme des valeurs numériques des lettres qui le composent.

⁽²⁾ Allusion à C, ix, 109-110.

⁽³⁾ C'est-à-dire que sa date s'exprime à nous par le chronogramme donné par la valeur numérique des lettres suivantes (de *'inda* jusqu'à la fin de la ligne 4), et dont la somme est bien égale à 1092. La date est donc donnée quatre fois : deux fois directement, en chiffres arabes, une fois en noms de nombre turcs, enfin par ce chronogramme arabe.

⁽⁴⁾ Il y avait encore, à cette époque, un intendant des deux ḥarams de Jérusalem et d'Hébron; voir Nābulusi (1690), Pa. 5960, f° 49 a, qui en nomme ici deux, aussi avec le titre *aghā*, l'un comme ex-intendant (*al-n. sābiqan 'alā ḥaramai l-quḍsi wal-khalī*), l'autre comme intendant en fonction (*al-n. yauma'idhin 'ala l-ḥarami l-quḍsiyyi*).

⁽⁵⁾ Appelé *dār al-sa'adat* « la maison du bonheur ». Le chef de ces eunuques portait plusieurs titres, parmi lesquels celui de *dār al-sa'adat aghāsy* figure ici sous une forme renfermant le mot turc *evāj* « comble, faite, sommet » que je traduis par « suprême » en supposant qu'il désigne un des grands eunuques.

⁽⁶⁾ Cf. plus loin, n° 204.

teur de l'édicule (n° 151), auquel de ces trois personnages faut-il rapporter le nom vulgaire de ce dernier?

Ce petit sanctuaire n'a guère attiré l'attention des explorateurs modernes⁽¹⁾, et je n'en trouve aucune trace dans les sources arabes. Dès lors, il serait peu raisonnable d'y chercher, du moins à l'origine, un patriarche qu'aucune tradition musulmane, à ma connaissance, ne localise en un point quelconque du Haram. En ce qui concerne Saladin, on sait que le n° 150 n'est pas *in situ*; son indice archéologique paraît donc nul au point de vue de l'édicule qu'il décore. Il se pourrait toutefois que Saladin, le restaurateur de l'Aqṣā et de la Ṣakhra, ait bâti ici un oratoire que l'eunuque Yūsuf se serait borné à restaurer; on s'expliquerait ainsi pourquoi la Qubbat yūsuf renferme de ces débris latins qu'on trouve dans la plupart des monuments bâtis après la reprise de Jérusalem. Mais si l'édicule était l'œuvre de Saladin, il porterait plutôt le nom de Qubba ṣalāḥiyya⁽²⁾; en outre, il semble qu'on en trouverait la trace chez le chroniqueur⁽³⁾. Enfin, la présence même d'une inscription déracinée de Saladin dans l'édicule deviendrait inexplicable; car il est évident que ce n'est pas lui qui a fait transporter de l'enceinte au Haram la dalle du n° 150. Ces transferts n'ont guère lieu que pour des inscriptions qui, sans avoir perdu toute valeur propitiatoire, n'en ont plus au point de vue spécial du monument pour lequel elles ont été gravées. Dans le cas particulier, le remploi ne peut être antérieur à la démolition partielle de l'enceinte par Malik Mu'azzam 'Īsā en 616 (1219)⁽⁴⁾; car jusqu'alors, l'enceinte a dû rester inviolée. On pourrait supposer, par exemple, que ce prince, qui fonda la Naḥwiyya en 604 (n° 155), tout près de la Qubbat yūsuf, fit élever cet édicule un peu plus tard, entre 616 et 624, date de sa mort, et le décora d'une inscription de Saladin prise à l'enceinte après sa destruction. Mais en l'absence de tout indice, on peut tout aussi bien supposer que le transfert a eu lieu encore plus tard, à un moment quelconque. Or il est peu raisonnable de l'attribuer à un prince ayyoubide ou mamlouk; car jusqu'en pleine époque otto-

⁽¹⁾ Schick lui consacre trois lignes insignifiantes in *Tempelplatz*, p. 27 (Koppet Joseph).

⁽²⁾ Cette observation, que je dois à M. Clermont-Ganneau, a déjà été faite par Casanova in *Citadelle*, p. 574.

⁽³⁾ In *Tempelplatz*, p. 26, Schick décrit la Naḥwiyya (n° 155) sous le nom de Qubbat al-ḥanābila (Koppet hanible) ou coupole des Hanbalites. Suivant lui, la partie orientale, c'est-à-dire la plus voisine de la Qubbat yūsuf, aurait été bâtie par Saladin en 1187; cf. plus loin, p. 65, n. 2. Mais il ne cite pas de source, et je crois qu'il se trompe ou qu'il rapporte une tradition moderne et sans fondement; en effet le chroniqueur, qui parle souvent de la Naḥwiyya, n'associe jamais le nom de Saladin à cet angle de la terrasse.

⁽⁴⁾ Voir t. I, p. 133, n. 3, et *passim*.

mane, l'art du lapicide reste assez vigoureux pour se dispenser de recourir à de pareils plagiats, et les cas tels que ceux du n° 43 s'expliquent par des circonstances qu'on ne peut invoquer ici, où l'on a remployé dans un édicule *religieux* une inscription provenant d'un monument *militaire*, d'ailleurs assez distant et sans rapport avec lui.

Reste l'eunuque Yūsuf, auquel le n° 151 attribue la construction (*binā'*) de l'édicule en 1092. Si nous prenons ce texte à la lettre, il s'agit bien d'une création, non d'une simple restauration; or le style de son architecture est d'accord avec cette conclusion. La taille et la dimension des pierres, le profil des arcs et la faible épaisseur de leurs voussoirs, l'élément pittoresque remplaçant les grandes lignes de la belle époque, le désarroi qui règne dans les parties décoratives, tout semble trahir l'époque ottomane avancée. Sans doute, il renferme quelques débris latins; mais j'ai montré que leur emploi s'explique mieux à l'époque ottomane qu'au moyen âge, après le XIII^e siècle⁽¹⁾. Au reste, une étude attentive montre que la plupart de ces éléments ne sont que des pastiches du latin⁽²⁾, et des pastiches si grossiers qu'on ne peut les attribuer qu'à une époque très basse⁽³⁾.

Dès lors, je crois bien que c'est l'eunuque Yūsuf qui a fait bâtir l'édicule et qui lui a donné son nom, gravé par deux fois sur le fronton. Et aussitôt on s'explique la présence d'une inscription de Saladin, cet autre Yūsuf: Pour rehausser le prestige d'un sanctuaire tout récent, qu'aucune tradition ne désignait à la légende des siècles, le fondateur, ou son délégué l'intendant, fait recueillir, dans un fossé de l'enceinte ou quelque part ailleurs, une dalle sur laquelle on aura déchiffré le nom du grand sultan⁽⁴⁾. Ainsi, le choix de ce débris n'aurait été

(1) Voir t. I, p. 426 suiv.

(2) Ainsi la conque de la niche, la plupart des colonnettes avec leurs chapiteaux, peut-être aussi les canaux et les dents de scie qui décorent quelques arcs, et les deux colonnes de la face nord. Seule la colonnette cantonnée au fond de la niche à gauche, avec son chapiteau gothique épannelé (cf. t. I, p. 206, n. 7), me paraît latine, sinon tout à fait intacte, autant que j'en puis juger à la loupe et sous le badigeon qui la couvre; celle qui lui fait pendant à droite n'est pas visible sur ma photographie (pl. XXXII à droite).

(3) On peut s'en assurer en comparant ce décor hybride à celui des fontaines de Sulaimān I^{er} (t. I, p. 423 suiv., et pl. XCII à XCVI). Là-bas, malgré l'incohérence des éléments, les motifs remployés ou adaptés sont de premier choix et l'architecte, appliquant le principe de la décoration « tapisante », a su les harmoniser en des créations originales. Ici la composition du décor est aussi médiocre que la qualité de ses éléments; l'effet pittoresque est très réel, mais il ne supporte guère l'analyse.

(4) De nos jours, les lettrés de Jérusalem lisent plus ou moins couramment l'arrondi; or le n° 150 est facile à lire, grâce à la taille, à la beauté et à la parfaite conservation des caractères.

dicté ni par sa beauté, ni par sa valeur historique; en le remployant ici, l'eunuque Yūsuf avait pour but d'attirer sur son oratoire la bénédiction divine (*baraka*), en le plaçant sous le vocable de son grand homonyme.

Dès lors, dans la tradition locale, la coupole de l'eunuque Joseph est en passe de devenir la coupole de Saladin. Mais la légende, qui a des ailes, ne s'arrête pas en si beau chemin; et je ne serais pas étonné qu'aujourd'hui la Qubbat yūsuf ne soit devenue, ou près de devenir, la coupole du patriarche Joseph, de même qu'un peu plus au nord, sur l'esplanade, la coupole d'un vizir appelé Sulaimān (n° 209) a pu devenir la coupole du roi Salomon⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Je sais bien qu'en étudiant les divers lieux dits «de Joseph» à la citadelle du Caire, où quelques auteurs ont cherché ce même rapport entre le patriarche, si populaire en Égypte, et Saladin, le fondateur de la citadelle, Casanova a pris franchement parti contre l'hypothèse saladinienne; pour lui, Joseph ne peut être ici que le patriarche. Les arguments qu'il fait valoir in *Citadelle*, p. 574, 590, 634 suiv. et *passim*, avec une érudition doublée d'un sens critique pénétrant, ne m'ont pas entièrement convaincu; du moins ils me laissent une arrière-pensée et je ne puis m'empêcher de croire, avec de Sacy, ou du moins d'admettre que le nom de Saladin peut y être pour quelque chose. Il est vrai que seul le «puits de Joseph» est l'œuvre de Saladin, alors que le «diwan de Joseph» et la «maison de Joseph» sont des constructions plus récentes. Il est vrai que chez les auteurs, aucun monument de Saladin ne porte le nom de Yūsuf, et qu'en général, ceux désignés par le prénom du fondateur sont peu fréquents quand il s'agit d'un souverain, parce que le prénom ne joue qu'un rôle effacé dans les protocoles souverains (pour les personnages privés, la désignation par le prénom est la règle); mais ces arguments, je pourrais le montrer, ne sont pas sans réplique. Au reste, je ne prétends point que Saladin soit l'auteur de toutes les constructions désignées sous le nom de Yūsuf; je néglige les précisions topographiques et je me borne à constater qu'à la citadelle du Caire fondée par Saladin, il y a au moins trois «lieux de Joseph». La coïncidence peut être fortuite; elle n'en est pas moins frappante, et je me demande si la popularité du patriarche suffit à l'expliquer. Le cas du Haram, qui nous montre, en quelque sorte, *trois* Joseph sous le même bonnet, me paraît assez suggestif à cet égard. Il se peut qu'aujourd'hui le nom de Qubbat yūsuf ne fait allusion qu'au patriarche; mais je ne puis m'empêcher de supposer que sa localisation sur ce point du Haram a pour origine un fait d'ordre historique. Car si le patriarche est seul en cause, comment expliquer que son sanctuaire abrite deux inscriptions au nom de deux autres Joseph? On dira que l'eunuque Yūsuf a choisi, pour le restaurer, un sanctuaire de son homonyme le patriarche, en vue de se placer sous sa protection; c'est précisément ce que j'ai supposé tout à l'heure pour expliquer le emploi d'une inscription de Saladin. En homme avisé, l'eunuque aurait fait alors d'une pierre deux coups, en cumulant la *baraka* du sultan avec celle du patriarche. L'hypothèse est tentante, mais elle me paraît trop ingénieuse; en outre, elle s'applique moins bien que l'autre au cas du n° 209, où le restaurateur de la Qubbat sulaimān est, non le vizir Sulaimān lui-même, mais son maître le sultan Maḥmūd II. En ce qui concerne la Qubbat mūsā (n° 169), il est suggestif de voir le chroniqueur prendre la peine de combattre la tradition qui rattachait, dès cette époque, ce sanctuaire au prophète Moïse; et bien qu'ici le personnage historique indispensable ne soit pas apparent, on verra qu'il n'est pas impossible de le retrouver.

En résumé, je crois que dans ces cas et d'autres analogues, il y a une sorte de collaboration entre une figure biblique ou légendaire et un personnage historique du même nom. Mais cette concor-

Je n'affirme pas que cette explication soit la bonne; mais elle concilie tous les faits établis, et à titre d'hypothèse, elle n'est pas sans intérêt pour le problème de la toponymie des sanctuaires et de la migration des légendes, que j'aurai l'occasion de reprendre ailleurs⁽¹⁾.

COUPOLE DE L'ASCENSION (QUBBAT AL-MI'RĀDJ).

Sur la terrasse, à environ 20 mètres au nord-ouest de la Şakhra : fig. 1, B-4 ; plan de Vogüé : *q. el-Miradj*; marquée sans nom sur les plans Wilson et Sandreczki.

Ce curieux édicule comprend un corps octaèdre surmonté d'une coupole que recouvrent des feuilles de plomb (pl. XXXII à gauche)⁽²⁾. Dans les huit faces s'ouvrent huit baies, autrefois ouvertes, aveuglées aujourd'hui par un remplage en dalles de marbre. Chaque baie est couronnée par deux arcs brisés, en retrait l'un sur l'autre, et ces seize arcs retombent sur trente-deux colonnettes de marbre engagées, quatre par quatre, dans les huit piliers d'angle; elles portent des tailloirs et des chapiteaux sculptés et reposent sur des bases qui s'appuient sur un socle continu régissant au niveau du dallage intérieur. Les huit arcs supérieurs sont encadrés par une moulure saillante, continue et « retournante », et une corniche mal profilée régissant en haut

dance une fois admise, il est plus naturel de l'expliquer par l'hypothèse « remontante », qui part du second pour aboutir au premier, que par l'hypothèse inverse ou « descendante ». Sans attribuer à celle-là une valeur absolue, je la crois plus conforme aux lois générales de la toponymie des sanctuaires; dès lors il reste à montrer comment l'épigraphie peut jouer un rôle dans cette évolution de l'histoire à la légende.

On sait que les rédacteurs d'inscriptions introduisent parfois dans les protocoles un titre faisant allusion à un célèbre personnage, historique ou légendaire, dont le titulaire est l'homonyme. Ainsi le rédacteur du n° 45 appelle le sultan Sulaimān I^{er} « le second Salomon »; voir t. I, p. 148. Ces comparaisons, qu'on peut considérer comme des eulogies déguisées, sont des cas particuliers d'un procédé littéraire très usité chez les auteurs. Ainsi, pour ne pas sortir de la citadelle de Jérusalem, on a vu le sultan Dāwud, qui la prit en 637 (1239), écrire au calife que « la tour de David lui est échue comme un héritage de son homonyme »; voir t. I, p. 137, n. 5 fin. Ici le rédacteur, cela va sans dire, ne peut procéder que par la voie « remontante », et il serait absurde de prétendre que dans ces deux cas particuliers la légende ait suivi la même route. Car d'une part, aucune tradition ne rattache le nom de Salomon à la citadelle, et d'autre part, le nom de David lui était associé bien avant l'épisode que je viens de rappeler. Mais ce procédé littéraire peut expliquer comment, dans d'autres cas, la légende se greffe sur l'histoire. Supposons que Saladin, le restaurateur de l'Égypte, ait été célébré comme « le second Joseph » ou « le Joseph de son temps », autre formule bien orientale : et l'on comprend aussitôt comment la légende a pu procéder, elle aussi, par la voie remontante au Caire comme à Jérusalem, et dans d'autres cas analogues.

⁽¹⁾ Ainsi, aux n°s 152, 169, 209 et *passim*. Tout à l'heure, j'essaierai d'expliquer la localisation du mythe de l'ascension de Mahomet à l'édicule appelé aujourd'hui Qubbat al-mi'rādj, non par un phénomène d'homonymie, mais par une analogie d'architecture.

⁽²⁾ Voir aussi WILSON, *Survey*, photographs, pl. 1 b et 9, à droite de la Şakhra; DE VOGÜÉ, *Temple*, fig. 45.

des huit murets, sous la gouttière du toit. Dans le remplage de la face nord s'ouvre une porte basse et moderne, à laquelle on accède par trois marches. Au sommet de la coupole se dresse un lanterneau composé de six colonnettes accouplées portant de petits arcs entre-croisés, sur lesquels repose, en guise de couronnement, une sorte de bonnet en pierre, à côtes saillantes, dont le profil dessine un arc en carène.

L'intérieur comprend une chambre, pavée en dalles de marbre, dont les huit arêtes sont cantonnées de seize colonnettes de marbre, accouplées deux par deux et pareilles à celles de l'extérieur. Dans le mur sud est creusée une niche de qibla qui fait saillie à l'extérieur sur l'esplanade⁽¹⁾. Elle est flanquée de trois colonnettes sur chaque côté, et revêtue de faïence émaillée, d'un travail assez grossier. La coupole repose sur un étroit tambour, qui se raccorde au plan de l'octogone par huit petites niches en coquille, comme on en voit dans plusieurs monuments de Jérusalem. A l'exception des parties décorées de faïence, toutes les parois sont blanchies au lait de chaux.

152

CONSTRUCTION (OU RESTAURATION) PAR L'ÉMIR 'UTHMĀN ZANDJĪLĪ. 597 H. — Dans la face nord, au-dessus de la porte, grand linteau monolithe reposant sur le tailloir de deux des chapiteaux décrits ci-dessus; dimensions environ 210 × 40. Quatre lignes en naskhi ayyoubide ancien; petits caractères, peints en or sur fond vert; quelques points et signes⁽²⁾. Signalée souvent, mais inédite⁽³⁾; voir pl. XXXIII en haut (cliché 1894).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ نَبِيِّهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ وَمَا تَفَعَّلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمُهُ
 اللَّهُ وَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُ⁽⁴⁾ (2) هذه قبة النبي صلى الله عليه وعلى
 آله وسلم التي ذكرها أهل التاريخ في كتبهم تولى إظهارها بعد عدمها وعمارتها
 بعد دثارها⁽⁵⁾ (3) بنفسه وماله الفقير إلى رحمة ربه الأمير الأجل الإسفهلار
 الكبير الأوحده الأعز الأخص الأمن⁽⁶⁾ الجاهد الغازي المرابط عز الدين جمال

(1) Comme à la Qubbat mūsā et à la Silsila (n° 169 et 196); au Mi'rādġ, cette saillie se voit pl. CVII en haut et en bas, à l'extrême gauche, et CIX, à gauche de la Şakhra.

(2) Le *bismillāh* et le début du passage coranique (l. 1) sont marqués par deux fleurons d'un curieux style; cf. t. I, p. 91, n. 2.

(3) Ainsi de Vogüé, *Temple*, p. 104; *SWP, Jerusalem*, p. 81; *LE STRANGE, Palestine*, p. 155.

(4) *C*, II, 193 (fragment), puis XCIX, 7 (entier), avec la variante وَمَنْ pour فَمَنْ.

(5) Graphie دثارها, sans points.

(6) Graphie الامن, sans point ni signe; la leçon *al-amān*, superlatif de *amīn*, est assurée par les superlatifs précédents.

الإسلام (4) سعيد السعداء سيف أمير المؤمنين أبي عمرو عثمان بن علي بن عبد الله الزنجيلي⁽¹⁾ متولى القدس الشريف وذلك في شهر سنة سبع وتسعين وخمسمائة.

... Ceci est la coupole du Prophète... dont les historiens ont fait mention dans leurs livres. S'est chargé de la rendre apparente après qu'elle eût disparu, et de la restaurer après qu'elle eût été détruite, de son propre chef et sur sa fortune, l'aveugle de la miséricorde de son Maître, l'émir très noble, le grand général, l'unique, le très glorieux, le très intime, le très sûr⁽²⁾, le champion (de la guerre sainte), le conquérant, le combattant (aux frontières), 'Izz al-dīn, le décor de l'Islam, le bienheureux des bienheureux⁽³⁾, l'épée de l'émir des croyants, Abu 'Amr 'Uthmān, fils de 'Alī, fils de 'Abdallāh, al-Zandjīlī, gouverneur de Jérusalem. Et ce travail a eu lieu⁽⁴⁾ dans les mois de l'année 597 (1200-01).

L. 2 : L'édicule connu aujourd'hui sous le nom de Qubbat al-mi'rādj ou coupole de l'ascension (de Mahomet) est appelé ici Qubbat al-nabiyy ou coupole du Prophète. Le rédacteur ajoute que les historiens en parlent dans leurs livres; pourquoi cette observation bien inattendue sous sa plume? La suite du texte, comparée à la date, va nous l'apprendre : il s'agissait de faire revivre une tradition « disparue » et de restaurer un monument « détruit », consacré autrefois à cette tradition. En d'autres termes il fallait, quelques années après la reprise de Jérusalem par Saladin, renouer le fil coupé par un siècle de domination latine, et rétablir à la fois la fonction et l'organe. On peut en conclure qu'avant les croisades, un édicule à coupole, placé sous le vocable du Prophète, s'élevait dans cette partie du Haram, et que les auteurs anciens en font mention; on peut en inférer, en outre, que l'emplacement de ce sanctuaire était discuté, puisque le rédacteur précise que c'est bien ici qu'il s'élevait. Ces deux observations sont confirmées par l'étude des sources; je donne d'abord les textes, puis je tenterai de les interpréter.

En 290 (903), un géographe décrit la Qubbat al-ṣakhra et la Qubbat al-silsila, à l'est de la première; puis il poursuit ainsi : « Au nord (de la Ṣakhra?)

(1) Graphie الرحلى, sans points; cf. plus loin, p. 54, n. 1.

(2) C'est-à-dire le familier et l'homme de confiance de son maître; cf. note suivante.

(3) Le titre *sa'id al-su'adā'*, formé comme *qādī l-quḍāt*, etc., semble indiquer que le titulaire était un eunuque affranchi; cf. MAQRĪZĪ, *Khīṭat*, II, p. 415, l. 3; RAVAISSE, *Essai*, II, p. 47.

(4) Ou « a été achevé »; cf. t. I, p. 171, n. 3.

s'élèvent la coupole du Prophète et la station (*maqām*) de Gabriel, et près de la Şakhra, la coupole de l'Ascension⁽¹⁾ ».

Vers 300 (913), un polygraphe signale les sanctuaires du Haram, mais sans indication topographique; il nomme « la coupole d'où le Prophète monta au ciel, celle dans laquelle le Prophète pria avec les (autres) prophètes, celle où pendait la chaîne (*silsila*) du jugement au temps des Israélites, et l'oratoire (*muşallā*) de Gabriel⁽²⁾ ».

En 375 (985), un géographe natif de Jérusalem signale quatre coupoles sur la terrasse (*dakka*) : celles de la Chaîne, de l'Ascension et du Prophète, toutes les trois gracieuses⁽³⁾, couvertes en plomb et reposant sur des colonnes de marbre, sans murs⁽⁴⁾, enfin la Şakhra au centre, qu'il décrit ensuite⁽⁵⁾.

D'après un géographe écrivant à la même époque et dont le livre est perdu, le calife Walīd⁽⁶⁾, après qu'il eût bâti la Şakhra, fit élever à l'entour une série d'édicules à coupole, à chacun desquels il donna un nom particulier. L'auteur en nomme plusieurs, et parmi eux la Qubbat al-mi'rādġ; mais il ne donne aucune précision sur leur emplacement⁽⁷⁾.

En 438 (1047), un pèlerin persan signale aussi quatre coupoles sur la terrasse (*dukkān*) : la Şakhra, qu'il décrit longuement, la Silsila, qu'il décrit aussi, puis « une autre coupole portée sur quatre colonnes de marbre. Ici aussi (comme à la Silsila), le côté de la qibla est fermé par un mur dans lequel est creusé un beau mihrāb; on l'appelle la coupole de Gabriel. On n'y a pas étendu des tapis,

⁽¹⁾ Ibn al-fāqih, p. 101, l. 8 : وفي الشامى قبة النبي ومقام جبريل وعند الحخرة قبة المعراج; trad. Le Strange in *PEFQ*, 1887, p. 95, et *Palestine*, p. 121; Miednikoff, II, p. 747.

⁽²⁾ Ibn 'abd rabbihi, III, p. 368, l. 1 : القبة التي عرج النبي منها إلى السماء والقبة التي صلى فيها : والنبي بالنبيين والقبة التي كانت السلسلة تهبط فيها زمان بنى إسرائيل للغناء بينهم ومصلى جبريل; trad. Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 92; Le Strange in *PEFQ*, 1887, p. 99, et *Palestine*, p. 164.

⁽³⁾ Ou « menues, délicates, élégantes », à cause de leurs petites dimensions, ou parce qu'elles n'ont pas de murs pleins; cf. les deux notes suivantes.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire à claire-voie, sans remplage entre les colonnes.

⁽⁵⁾ Muqaddasi, p. 169, l. 7 : وفي الدكة أربع قباب قبة السلسلة قبة المعراج قبة النبي وهذه الثلاث : لطان ملبسة بالرصاص على أعمدة رخام بلا حيطان وفي الوسط قبة الحخرة; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 162; LE STRANGE, *Palestine*, p. 123, et in *PPTS*, III, p. 42 suiv.; Miednikoff, II, p. 799; cité par Yāqūt, IV, p. 597, l. 8, avec les variantes الصغار pour لطان, et مكشوفة « ouvertes » pour بلا حيطان « sans murs ».

⁽⁶⁾ Lire 'Abd al-malik; cf. plus loin, n° 215, la note donnant les sources arabes sur le fondateur de la Şakhra.

⁽⁷⁾ Voir Muhallabi in *ABU L-FIDĀ'*, *Géographie*, p. 227, l. 10 (II b, p. 4); éd. Kœhler, p. 10; trad. Gildemeister in *ZDPV*, XIII, p. 18; Miednikoff, II, p. 1140.

mais le sol en est formé par le rocher même, qui a été nivelé. Suivant la tradition, c'est ici que dans la nuit de l'ascension, (la jument) Burāq fut amenée pour servir de monture au Prophète. Derrière (ou après?) cette coupole, il y en a une autre qu'on appelle la coupole de l'Envoyé (du Prophète). Elle s'élève à 20 coudées de la précédente et repose aussi sur quatre colonnes de marbre. On dit que la nuit de l'ascension, l'Envoyé pria d'abord dans la coupole du Rocher. puis il se dirigea vers cette coupole qui porte son nom, et s'assit ici sur (la jument) Burāq⁽¹⁾. »

Un peu plus tard, l'auteur d'un recueil de traditions sur Jérusalem, natif de cette ville, consacre plusieurs chapitres aux coupoles de la terrasse; mais il ne donne aucune précision sur l'emplacement du Mi'rādj. En ce qui concerne la Qubbat al-nabiyy, il dit en passant qu'elle s'élève derrière la première; ailleurs, il observe qu'elle est la plus voisine de la Şakhra, à droite de celle-ci; enfin, dans un court chapitre sur la roche appelée Bakhbakh, il précise qu'elle se trouve « sous la station occidentale (*al-maqām al-gharbi*), près de la Qubbat al-nabiyy⁽²⁾ ».

L'étude comparée de ces textes soulève deux problèmes connexes, mais qu'il faut examiner l'un après l'autre, si l'on ne veut pas s'égarer dès les premiers pas dans ce labyrinthe : celui de l'équivalence des sanctuaires mentionnés, et celui de leur *emplacement* sur le terrain. Négligeant la Şakhra et la Silsila, dont l'identité et l'emplacement ne font pas question, je commence par les équivalences, et pour aider le lecteur à me suivre, je construis d'abord, mais à titre provi-

(1) Nāṣir-i khusrau, p. 28 (88) en bas à 31 en haut (94) : قبة صخرة . . . چهار قبه و چهار قبه وهم برین دکان قبهیی دیگر است بر چهار غود رخام و آنرا نیز جانب قبله بسته است محرابی نیکو بر آن ساخته آنرا قبه جبرئیل گویند و فرش در این گنبد نیست بلکه زمینش خود سنگست که هوار کرده اند گویند شب معراج بر اقرار آنجا آورده اند تا پیغمبر رکوب کرد و از پس آن قبهیی دیگر است که آنرا قبه رسول گویند میان این قبه و قبه جبرئیل بیست آرش (31) باشد و این قبه نیز بر سر چهار ستون رخامست و گویند شب معراج رسول اول بقبه صخرة نماز کرد . . . و از آنجا به آن قبه آمد که بدو منسوبست و بر براق نشست trad. *Le Strange in Palestine*, p. 155, et *PPTS*, IV, p. 49; Miednikoff, II, p. 873.

(2) Musharraf, Tu. 27, f° 30 a (قبة النبي التي وراء قبة المعراج), 45 b (قبة النبي وهي القبة الدنيا), 45 b (العصرة التي تسمى بخبيخ وهي التي تحت المقام الغربي مما يلي قبة النبي) et 53 b (عن يمين العصرة) cité par Fazāri, Be. 6094, f° 24 b et 27 b, et Suyūti, Be. 6099, f° 23 a; cf. SEYBOLD, *Verzeichnis*, p. 64 suiv.

soire, un tableau résumant les indications fournies par les auteurs que je viens de citer⁽¹⁾.

| IBN AL-FAQĪH. | IBN 'ABD RABBIHI. | MUQADDASI. | NĀṢIR-I KHUSRAU. | MUSHARRAF. |
|-------------------------|---|-------------------------|---|-------------------------|
| Coupole de l'Ascension. | Coupole où le Prophète monta au ciel. | Coupole de l'Ascension. | Coupole de Gabriel (ou de l'Ascension). | Coupole de l'Ascension. |
| Coupole du Prophète. | Coupole où le Prophète pria avec les prophètes. | Coupole du Prophète. | Coupole de l'Envoyé (ou de l'Ascension?). | Coupole du Prophète. |
| Station de Gabriel. | Oratoire de Gabriel. | — | — | — |

Les équivalences entre les deux premiers auteurs semblent se justifier d'elles-mêmes; au reste, elles n'ont pas grand intérêt, puisqu'ils paraissent écrire l'un et l'autre de seconde main. Toute autre est l'importance des auteurs suivants, dont deux étaient natifs de Jérusalem et dont le troisième décrit le Haram *de visu*, avec une précision remarquable; or c'est ici, précisément, que commencent les incertitudes. Muqaddasi et Nāṣir-i khusrau s'accordent sur ce point qu'il y avait *quatre* coupoles sur la terrasse : la Ṣakhra, la Silsila et deux autres, dont ils font une description concordante; mais les noms qu'ils leur donnent ne sont pas les mêmes. Si la « coupole de l'Envoyé » du second est la « coupole du Prophète » du premier, la « coupole de Gabriel » du second doit être la « coupole de l'Ascension » du premier; cette double équivalence me paraît ressortir d'une comparaison minutieuse de tous les textes. A la rigueur, on peut en renverser les termes, puisque Nāṣir-i khusrau rattache l'ascension à l'une et l'autre coupole. En tout cas, on ne peut pas identifier sa « coupole de Gabriel » avec la « station ou oratoire de Gabriel » d'Ibn al-faqīh et d'Ibn 'abd rabbihi; car alors, il manquerait une coupole (Ascension ou Prophète) dans la description si complète du voyageur persan. Ce dernier, dira-t-on, fait une confusion de noms : c'est possible, mais alors, pourquoi ni Muqaddasi ni Musharraf ne signalent-ils ici un sanctuaire de Gabriel? La véritable explication me paraît être que dans l'intervalle, le nom de Gabriel avait émigré d'un sanctuaire à un autre, ou que sa localisation était en train de s'effacer. Et quelle est l'origine de cette migration

(1) Je néglige ici Muhallabi, qui n'apporte rien à la discussion topographique. Il ne donne qu'une indication d'ordre historique, c'est que ces petits sanctuaires étaient contemporains de la construction de la Ṣakhra; cf. plus haut, p. 39, n. 7.

ou de cette amnésie topique? Probablement ce fait très simple que la légende de l'ascension (*mi'rādġ*), dans laquelle l'archange Gabriel joue un rôle important, errait autour de tous ces sanctuaires. Nāṣir-i khusrau la place dans l'une et l'autre coupole (Gabriel et Envoyé) et Musharraḥ, dans des passages que je n'ai pas cités, la rattache aussi à ses deux coupoles (Ascension et Prophète). Chez ces auteurs et plusieurs autres, elle hante la Ṣakhra et quelques sanctuaires que je n'introduis pas au débat, pour ménager le lecteur⁽¹⁾.

Ainsi le problème de l'équivalence des petits sanctuaires chez les auteurs anciens n'a pas à tenir compte seulement de l'incertitude de leurs témoignages : il se heurte d'emblée à ce fait positif de la migration des légendes. Mais si l'on ne suit pas sans peine, d'un auteur à l'autre, l'identité relative de ces sanctuaires, il est encore plus malaisé d'en fixer l'identité absolue, c'est-à-dire de retrouver leur *emplacement* sur le terrain, par rapport aux sanctuaires actuels, en conciliant, après tant de changements onomastiques et de restaurations matérielles, les maigres données topographiques fournies par ces auteurs. Cette recherche a été tentée, jusqu'ici sans succès⁽²⁾; si je vais l'aborder à mon tour, c'est parce qu'elle nous ramène au commentaire du n° 152.

Ibn al-faḡīh met la Qubbat al-nabiyy au nord, et la Qubbat al-mi'rādġ près de (*inda*) la Ṣakhra; Muqaddasi les place vaguement sur la terrasse; Nāṣir-i khusrau, qui le fait aussi, ajoute qu'elles sont à la distance de 20 coudées l'une de l'autre, la coupole de l'Envoyé derrière (*āz pās*) la coupole de Gabriel; Musharraḥ place aussi la coupole du Prophète derrière (*warā'*) la coupole de l'Ascension, et la première plus près de la Ṣakhra et à sa droite (*al-dunyā 'an yamīni l-Ṣakhrati*). La seule de ces indications qui ne soit pas relative, c'est celle qui place la coupole du Prophète « plus près » de la Ṣakhra (que l'autre); or elle paraît d'accord avec celles qui situent le même édifice « derrière » la coupole de l'Ascension et

⁽¹⁾ Voir, par exemple, Muqaddasi, p. 170, l. 13, et in Yāqūt, IV, p. 598, l. 7; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 163; LE STRANGE, *Palestine*, p. 165 et 170, et in *PPTS*, III, p. 47; Miednikoff, II, p. 802; Nāṣir-i khusrau, p. 31, l. 13 (95); trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 50; Miednikoff, II, p. 874; Musharraḥ, Tu. 27, f° 89 a; Suyūṭi, Be. 6099, f° 23 a et b; trad. Le Strange in *Sanctuary*, p. 261 (15), et *Palestine*, p. 156; Mudjir al-dīn, p. 374 (112); Miednikoff, II, p. 1277 suiv.; cf. plus haut, p. 10, n. 3, et plus loin, n° 161 et 193. La jument Burāq s'est promenée un peu partout dans le Ḥaram (cf. t. I, p. 421, n. 1, et plus loin, p. 81, n. 8, et n° 161), et l'archange Gabriel se retrouve en plusieurs points de la terrasse; voir Catherwood in WILSON, *Survey*, p. 36.

⁽²⁾ Ainsi Le Strange in *Palestine*, p. 154 et 170, propose deux systèmes, sans les motiver clairement et sans voir qu'ils ne sont pas d'accord; cf. Schefer in Nāṣir-i khusrau, p. 94, n. 1 et 2; Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 92, n. 28 et 29.

« à droite » de la Şakhra. En effet, chez les auteurs, ces termes relatifs semblent s'appliquer, en général, à des spectateurs entrant au Haram par l'ouest, puis regardant du nord dans la direction de la qibla⁽¹⁾. Mais si les deux édifices avaient alors la même situation relative qu'aujourd'hui, il est plus facile d'admettre qu'ils occupaient aussi les mêmes emplacements absolus⁽²⁾. Cette conclusion n'est pas contredite par Musharraf quand il place la coupole du Prophète près (ou à côté) de la station occidentale (*al-maqām al-gharbi*). L'auteur désigne ainsi, probablement, la colonnade O (fig. 14)⁽³⁾. Cette interprétation est confirmée par une paraphrase du chroniqueur au texte de Musharraf⁽⁴⁾. Or, si l'on jette un coup d'œil sur le plan du Haram, on verra que les coupoles actuelles de l'Ascension et du Prophète s'élèvent à égale distance de la colonnade O; ce texte est donc indifférent au point de vue qui nous occupe ici⁽⁵⁾.

La seule indication contraire que j'aie trouvée jusqu'ici résulte d'une tradition fort ancienne, d'après laquelle la coupole « où le Prophète a prié avec les prophètes », c'est-à-dire probablement la coupole du Prophète, était plus éloignée (*quṣwā*) de la Şakhra (que l'autre). Mais elle est rapportée par des auteurs postérieurs aux croisades, et au milieu d'un fouillis de traditions confuses ou contradictoires⁽⁶⁾. On ne saurait donc lui attribuer une valeur absolue; comme toutes les autres, son seul intérêt est de montrer à quel point, après les croisades, et peut-être bien auparavant, les spécialistes étaient divisés touchant l'emplacement et la désignation de ces petits sanctuaires.

(1) En entrant par l'ouest, « derrière » c'est « à l'ouest », et quand on regarde du nord au sud, « à droite » c'est « à l'ouest ». Cette interprétation paraît confirmée par divers textes que je ne puis discuter ici; cf. plus loin, p. 46, n. 3.

(2) La Qubbat al-nabiyy actuelle est entre la Şakhra et la Qubbat al-mi'rādī actuelle; voir plus loin, n° 193.

(3) Je déduis ce fait du passage de Nāṣir-i khusrau cité plus haut, p. 10, n. 3, et plus loin, n° 161.

(4) Mudjir al-dīn, p. 374, l. 15 (113) : « Musharraf rapporte qu'il y a sous la station occidentale (*al-maqām al-gharbi*), près de (*mimmā yalī*) la Qubbat al-nabiyy (lire ainsi avec la traduction Sauvage et Musharraf lui-même, cité plus haut, p. 40, n. 2, et par Suyūṭī, f° 29 b, au lieu de « Qubbat al-şakhra » dans le texte du Caire), un rocher appelé Bakhbakh... Cet endroit, abandonné aujourd'hui... se trouve au-dessous de la terrasse (*ṣahn*) de la Şakhra, vis-à-vis du Bāb al-ḥadīd, tout contre l'escalier qui monte à la terrasse. » Or le Bāb al-ḥadīd débouche sur l'esplanade entre les escaliers des colonnades *f* et *g*; cf. note suivante.

(5) Le Maqām gharbi pourrait être la colonnade *f*, qui existait du temps de Musharraf (cf. plus loin, n°s 161 et 198), et qui est un peu plus près que l'autre du Bāb al-ḥadīd; mais l'examen des textes n'est pas favorable à cette identification.

(6) Voir Fazāri, f° 27 b suiv., et Suyūṭī, f° 22 a (passage sauté dans la traduction Reynolds et in LE STRANGE, *Sanctuary*).

J'en ai dit assez pour montrer comment, au lendemain de la domination latine, qui dut porter un trouble profond dans les traditions du Haram et dans la topographie de leurs sanctuaires, l'émir Zandjili s'est trouvé dans le même embarras que nous. Au fait, qu'a-t-il voulu faire et qu'a-t-il fait ici? Pour répondre à ces deux questions, il faut examiner de près le texte. Le rédacteur ne dit pas d'emblée, comme d'habitude, que le fondateur a construit ou réparé l'édicule. Il débute par une formule insolite : « Ceci est la coupole du Prophète, dont les historiens parlent dans leurs livres ». Puis il ajoute, à titre explicatif et comme pour justifier cette assertion, que l'émir a rétabli tout à la fois la fonction et l'organe, c'est-à-dire la tradition plaçant ici ce sanctuaire, et l'édicule qui la consacre. Ce que l'émir a *voulu* faire, c'est de renouer une tradition rompue; ce qu'il a *fait*, matériellement parlant, on le recherchera tout à l'heure.

Pour renouer cette tradition, l'émir a fait ou fait faire, par les lettrés et les gardiens du Haram, dans les ouvrages antérieurs aux croisades, certaines recherches auxquelles le rédacteur fait une allusion clairement intentionnelle, comme pour réfuter d'avance les objections des contradicteurs. Ainsi le premier jalon solide qui s'offre à nous depuis le début de cette enquête n'a, lui aussi, qu'une valeur relative. Il ne prouve point que la Qubbat al-mi'rādj actuelle correspond à la Qubbat al-nabiyy prélatine; donc, il n'infirme pas la présomption, tirée plus haut des auteurs, de l'équivalence entre la Qubbat al-mi'rādj actuelle et la prélatine. Son seul effet est de montrer qu'à la fin du VI^e (XII^e) siècle, la Qubbat al-mi'rādj actuelle fut officiellement reconnue pour être l'ancienne Qubbat al-nabiyy⁽¹⁾.

Cette opinion fut-elle acceptée, et jusqu'à quelle époque? En 623 (1226), un géographe décrit la terrasse, la Şakhra et la Silsila, puis il ajoute : « Et aussi la coupole de l'Ascension, sur (ou contre) le mur de la terrasse (*'alā ḥā'iṭi l-maṣ-tabati*); et la coupole du prophète David. . . toutes portées sur des colonnes et couvertes en plomb⁽²⁾ ». On voit reparaître ici la Qubbat al-mi'rādj et la Qubbat al-nabiyy; car le nom de David, qui ne peut s'appliquer qu'à la Silsila⁽³⁾, paraît avoir remplacé, chez l'auteur mal informé ou sous la plume d'un copiste, celui de Mahomet⁽⁴⁾. Si cette hypothèse est exacte, la Qubbat al-nabiyy de Yāqūt

(1) C'est par hasard que cette opinion concorde en partie avec Schefer et Le Strange, cités plus haut, p. 42, n. 2; car ni l'un ni l'autre ne cite le texte du n° 152.

(2) Voir Yāqūt, IV, p. 594, l. 15; Miednikoff, II, p. 1094 en bas; cité par Qazwīni, II, p. 108, l. 18.

(3) Appelée aussi Maḥkamat dāwud; voir les sources citées dans l'introduction du n° 196.

(4) Voir LE STRANGE, *Palestine*, p. 155 en bas. Cette coquille, qui n'est pas dans Qazwīni, pour-

pourrait bien être celle de l'émir Zandjili, puisque l'auteur place la Qubbat al-mi'rādī au bord de la terrasse, c'est-à-dire plus à l'ouest; mais cette interprétation n'est ni très simple, ni très sûre⁽¹⁾. Quant aux auteurs subséquents, ils n'apportent jusqu'ici aucun témoignage au débat⁽²⁾. Pour trouver un fait nouveau, j'ai dû descendre jusque vers la fin du IX^e (XV^e) siècle⁽³⁾; mais alors, on ne sait plus où est la Qubbat al-nabiyy, au point qu'en 875 (1470), Suyūṭi propose de l'identifier avec la Silsila. Voici comment il raisonne⁽⁴⁾ : Sur toute l'esplanade, outre la coupole de l'Ascension, il n'y en a que deux autres. L'une, petite, s'élève sur la terrasse, à droite en montant l'escalier qui y donne accès par l'angle nord-ouest (colonnade NO, fig. 14 et n° 198); or, personne à Jérusalem ne considère cette coupole comme la Qubbat al-nabiyy⁽⁵⁾. L'autre, située au nord de l'esplanade, est la Qubbat sulaimān, bien connue d'autre part⁽⁶⁾.

rait être l'origine de la confusion que Suyūṭi, cité ci-dessous, n. 4, fait entre la Silsila et la Qubbat al-nabiyy.

(1) D'abord, le sens des mots *'alā ḥā'irī l-maṣṭabati* « sur (ou contre) le mur de la terrasse » est peu clair, d'autant que QAZWĪNĪ, *loc. cit.*, citant Yāqūt sans le nommer, dit simplement *'ala l-maṣṭabati* « sur la terrasse ». Ensuite, bien que Yāqūt, à l'en croire, parle ici de *visu* (*walladhi shāhadatuhu anā*, p. 593 *ult.*), son livre est une compilation et le chapitre de Jérusalem renferme des extraits qui lui donnent le caractère d'un document de seconde main. Au reste, les deux coupoles actuelles du Prophète et de l'Ascension s'élèvent à quelque distance du mur ouest de la terrasse.

(2) Ni Fazāri, qui cite sans commentaire Musharraf et des traditions anciennes, ni Maqdisi, ni les géographes du VII^e (XIV^e) siècle.

(3) Vers 871 (1466), Ḥusaini donne un chapitre sur le pèlerinage et la prière à la Qubbat al-mi'rādī, à la Qubbat al-nabiyy, au Maqām al-nabiyy, etc. Mais cet auteur, comme tous ceux des *Fadā'il*, fait de la dévotion plutôt que de la topographie, et l'on peut présumer qu'il se borne à citer ici des traditions anciennes, sans fixer l'emplacement de ces sanctuaires. Ce chapitre ne m'est connu que par la table des matières du ms. Be. 6098, dont le texte incomplet s'arrête auparavant. Cf. t. I, p. 9, n. 4.

(4) Résumé de Suyūṭi, Be. 6099, f° 23 a, comparé aux cinq manuscrits de Paris : ليس في المسجد الأقصى وراء قبة المعراج اليوم إلا قبتان إحداهما صغيرة على طرف (سطح) العصرة من جهة الغرب عن يمين السلم الشامي الواصل إلى طرف سطح العصرة الغربي ولم ير أحد بيئت المقدس أنها قبة النبي والقبة الأخرى في آخر باب المسجد من جهة الشمال بالغرب من باب شرف الأنبياء تسمى الآن (قبة) سليمان وليس هو سليمان النبي ولعله سليمان بن عبد الملك بن مروان وأما قبة المعراج فهي ظاهرة في سطح العصرة معروفة مقصودة بالزيارة ولعل المراد من قول المشرف وصاحب المستقصى ; وصاحب كتاب الأنس وصاحب باعت النفوس بقبة النبي قبة السلسلة التي بناها عبد الملك الخ trad. Le Strange in *Sanctuary*, p. 14 suiv., et *Palestine*, p. 156; Reynolds, p. 91 et 96 (sans valeur).

(5) Ce petit édifice s'appelle aujourd'hui Qubbat al-khidr; il est anépigraphé, ainsi que les autres sanctuaires du Haram placés sous le vocable de saint Khidr, et je n'en reparlerai plus.

(6) Voir plus loin, n° 209.

Quant à la coupole de l'Ascension, elle est en évidence sur la terrasse de la Şakhra; *ce sanctuaire bien connu fait le but de nombreux pèlerinages*. L'auteur conclut que la Qubbat al-nabiyy signalée par Musharraf, Ibn 'asākir et Fazāri⁽¹⁾ ne peut être que la Silsila.

Suyūṭi, qui fait un livre à l'usage des pèlerins, ne cite ici que des ouvrages analogues au sien; s'il avait connu les relations plus précises des géographes, il n'aurait pas songé à identifier la Qubbat al-nabiyy avec la Silsila. Cela dit en passant, il y a un fait important à retenir du passage de Suyūṭi : c'est qu'à son époque, le nom de Qubbat al-mi'rādj s'appliquait, comme aujourd'hui, à l'édicule de l'émir Zandjili. En effet, peu après, en 901 (1496), le chroniqueur s'exprime ainsi⁽²⁾ : « La coupole de l'Ascension est à droite de la Şakhra et de la terrasse (*ṣaḥn*), du côté de l'ouest⁽³⁾; *elle est bien connue et fait le but de pèlerinages* ». Que le chroniqueur emprunte ou non ces derniers mots à Suyūṭi, cité tout à l'heure, il y ajoute une phrase qui ne laisse aucun doute sur l'identité de cette Qubbat al-mi'rādj : « C'est l'édicule qui existe encore et qui a été bâti (ou restauré) par ('*amarahu*) l'émir et général 'Izz al-dīn Sa'īd al-su'adā' Abū 'Amr 'Uthmān, fils de 'Alī, fils de 'Abdallāh, al-Zandjili, gouverneur de Jérusalem (*mutawallī l-quḍsi l-sharīfi*), en l'année 597. Auparavant, il y avait ici une ancienne coupole; (p. 374) elle est tombée en ruine et elle a été remplacée, à la date indiquée, par la coupole actuelle. »

Ce passage prouve que le chroniqueur a lu le n° 152, auquel il emprunte tout ce qu'il sait de l'émir Zandjili. Dès lors, il n'y a plus de doute : la Qubbat al-mi'rādj de Suyūṭi et de Mudjir al-dīn, c'est celle qu'on retrouve sous ce nom plus tard⁽⁴⁾ et jusqu'à nos jours, celle que le n° 151 appelle Qubbat al-nabiyy. Et quand le chroniqueur ajoute que cette coupole en remplace une autre plus

(1) Auteurs des ouvrages cités dans le texte arabe ci-dessus; voir LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 252 (6) suiv.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 373 en bas (111); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 595; *SWP, Jerusalem*, p. 81; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 470; LE STRANGE, *Palestine*, p. 155; Miednikoff, II, p. 1277.

(3) Texte du Caire *عن يمين الخصرة والعين من جهة الغرب*. La traduction Sauvaire « à droite de la Şakhra, sur la plate-forme (terrasse) » suppose la variante *في العين*, mais le sens est le même; c'est toujours dans la partie ouest de la terrasse, dont la Şakhra occupe le centre. On voit ici clairement que l'auteur se place au nord en regardant vers le sud; cf. plus haut, p. 43, n. 1. Sur *ṣaḥn* « terrasse », cf. plus haut, p. 1, n. 2.

(4) Nābulusi (1690), Pa. 5960, f° 42 a : « La Qubbat al mi'rādj s'élève à droite de la Şakhra (quand on vient du nord d'après le contexte), sur la terrasse. Elle est bâtie sur plan circulaire (*mustadīratu l-bunyanī*), en marbre, et elle a une porte qui donne accès à l'intérieur. . . . et en face de laquelle s'élève un beau mihrāb », etc.; cf. Schefer in Nāsir-i khusrau, p. 94, n. 2 (avec une fausse référence).

ancienne, il s'inspire peut-être aussi du n° 152; mais il se peut qu'il se fasse l'écho d'une tradition locale suivant laquelle la coupole de l'Ascension (et non celle du Prophète) s'élevait ici dès l'origine.

Ainsi, dès le III^e siècle de l'hégire, probablement dès le premier⁽¹⁾, il y avait ici trois sanctuaires, auxquels on rattachait les noms de Gabriel, de Mahomet et du mi'rādġ, c'est-à-dire toute la légende de l'Ascension du Prophète⁽²⁾. Dans la suite, un de ces sanctuaires ayant disparu, le nom de Gabriel s'efface avec lui, ou se réfugie dans l'un des deux autres; il ne reste plus que les coupoles du Prophète et de l'Ascension⁽³⁾, qui s'élevaient peut-être sur l'emplacement des deux coupoles actuelles de ce nom. Survient la domination latine, qui trouble toutes les traditions musulmanes. Puis l'émir Zandġili veut restaurer la coupole du Prophète. Pourquoi celle-ci plutôt que celle de l'Ascension? Zandġili, qui devait être un bon sunnite, réprouvait-il la légende persane du Mi'rādġ, comme entachée d'hérésie? Voulait-il couper court à la tradition chrétienne qui s'attachait peut-être, on le verra tout à l'heure, à cet édicule d'origine ou d'inspiration latine? Supposons, plus simplement, qu'en l'absence de documents précis il ait cru de bonne foi restaurer ici l'ancienne coupole du Prophète. Voilà ce que Zandġili a voulu faire. Mais dans la suite, sa coupole du Prophète devient ou redevient la coupole de l'Ascension. Depuis les croisades le souvenir du Mi'rādġ, pareil à l'ombre du père d'Hamlet au château d'Elseigneur, devait errer sur la terrasse, autour de son berceau détruit, et sa réincarnation n'est qu'un cas particulier de la migration des légendes et de leurs sanctuaires. Mais le fait instructif et nouveau, c'est qu'en dépit du témoignage formel du n° 152, il se fixe alors sur l'édicule de Zandġili et qu'il en chasse le nom de Qubbat al-nabiyy. Dès lors, ce dernier doit errer à son tour dans ces parages⁽⁴⁾, en attendant de retrouver son sanctuaire; et il le retrouvera peut-être aussi dans son berceau⁽⁵⁾.

Nous touchons ici au fond du problème soulevé par ce commentaire : le témoignage d'une inscription très claire et conservée jusqu'à ce jour a été détruit par la tradition locale. Mais pour expliquer ce fait, il ne suffit pas d'admettre que l'ancienne coupole de l'Ascension s'élevait ici même; car alors, pourquoi l'émir Zandġili ne l'a-t-il pas restaurée sous ce nom? Et puisqu'il a restauré ici la

(1) Voir Muhallabi cité plus haut, p. 39, n. 7, et 41, note.

(2) Voir les deux premières colonnes du tableau ci-dessus, p. 41.

(3) Même tableau, colonnes suivantes.

(4) Voir Suyūfi cité plus haut, p. 45, n. 4.

(5) Voir le commentaire du n° 193.

coupole du Prophète, pourquoi est-elle devenue ou redevenue celle de l'Ascension? Cette question nous amène enfin à celle que j'ai posée plus haut : Qu'est-ce que l'émir Zandjili a *fait* réellement ici?

Suivant le rédacteur, il s'est chargé de « rendre apparente » la Qubbat al-nabiyy après qu'elle eût disparu, et de la « restaurer » après qu'elle eût été détruite. Le premier terme ne vise que la tradition de l'emplacement du sanctuaire; j'en ai assez parlé. Le second, qui se rapporte à l'édifice lui-même, pose l'éternel problème du sens précis des termes de construction : Quelle est, dans l'édicule actuel, la part de l'émir Zandjili?

Un savant maître dont le goût très sûr n'est jamais en défaut attribue l'édicule à un architecte arabe imbu de méthodes latines, en constatant « qu'il a été construit treize ans après la prise de Jérusalem, sous une influence gothique très prononcée et témoigne de l'action exercée par les croisades sur l'art des Arabes⁽¹⁾ ». Mais je crois qu'il y a ici plus qu'un simple pastiche. Un coup d'œil sur la photographie (pl. XXXII à gauche) trahit la main-d'œuvre latine; ainsi, dans les colonnettes et leurs chapiteaux, les uns refouillés avec soin, les autres simplement épannelés⁽²⁾, dans les arcades et dans le lanterneau qui couronne la coupole. Si l'émir Zandjili est le seul auteur de l'édicule, son architecte a dû dépouiller quelqu'un de ces monuments latins qui fournirent, au lendemain de la conquête et longtemps après, une mine inépuisable aux constructeurs arabes⁽³⁾. Bien plus, en comparant l'édicule à la plupart des constructions arabes où les débris latins

(1) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 104 et fig. 45.

(2) Sur l'épannelage dans la sculpture latine de Syrie, voir t. I, p. 206, n. 7 et renvois.

(3) Voir t. I, p. 108, 205 suiv., 424 suiv., 436 et *passim*. Ici les colonnettes pourraient provenir du cloître des chanoines du Templum Domini, dont les colonnes de marbre entouraient un beau jardin situé sur la terrasse (ou sur l'esplanade), au nord de la Şakhra, soit tout près de l'édicule. Leurs sculptures, sans doute aux chapiteaux, étaient remarquées, puisqu'Idrisi (1153), qui ne les a pas vues, les décrit ainsi : *وذاثر هذا البستان أعمدة رخام مظفورة بأبدع ما يكون من الصنعة* : « autour de ce jardin il y a des colonnes de marbre ciselées avec un art très ingénieux »; éd. Gilde-meister in *ZDPV*, VIII, texte p. 7-8, trad. p. 126 en haut; trad. Jaubert, I, p. 344; Le Strange in *PEFQ*, 1888, p. 33, et *Palestine*, p. 131. Harawi (1173) signale aussi ces colonnes (دار القسوس بها من العمد ومجائب الصنعة); Pa. 5975, f° 21 a; trad. Schefer in *AOL*, I, p. 601; Le STRANGE, *Palestine*, p. 133 (d'après les mss. d'Oxford); Miednikoff, II, p. 928 en bas et 957 en bas. Sur le cloître et l'abbaye, voir aussi les éditions diverses de Jean de Wurzburg, de Théodéric et de la Cîtez, que je me dispense de citer en détail, ce monument n'intervenant ici qu'à titre accessoire; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 137; *RAO*, V, p. 71, et in *ROL*, VIII, p. 316, et plus loin, p. 79, n. 1, et 121, n. 5. Sur l'institution des chanoines, voir les sources in DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 288; RÖHRICHT, *Kreuzzug*, p. 216; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 47, etc.

مصنوعة
intermedial

remployés sont des hors-d'œuvre, des épisodes décoratifs recousus, pour ainsi dire, sur une trame arabe, il me semble que les parties latines forment ici, non pas un simple assemblage, mais un véritable système. Et l'on comprend qu'un homme du métier, chez qui la pratique était supérieure au sens critique et à l'érudition, ait pu voir dans l'œuvre de Zandjili une simple restauration, limitée à quelques parties arabes⁽¹⁾. Car je suis persuadé, ajoute-t-il, que « l'édicule est d'origine chrétienne et qu'il avait alors une autre destination ». Et il croit y reconnaître un baptistère latin dont les fonts se voient encore tout près d'ici, servant de cuve à côté de l'orifice d'un puits⁽²⁾.

Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, entre celle d'un monument purement arabe inspiré par les croisés et celle d'un édifice purement latin modifié par les musulmans, il est évident que la Qubbat al-mi'râdj ne saurait être antérieure aux croisades. En effet, les édicules décrits par Naşir-i khusrau reposaient l'un et l'autre sur quatre colonnes⁽³⁾; celui de Zandjili ne peut donc être un édicule pré-latin décoré de dépouilles latines, puisqu'il est bâti sur un plan différent.

Le problème archéologique soulevé par l'édicule de Zandjili est pareil à celui qui s'attache à l'édicule du mont des Oliviers. Le rapprochement a été déjà fait par les savants qui ont étudié ce dernier : ils l'attribuent au début du XIII^e siècle, et en y découvrant des éléments orientaux et des matériaux plus anciens, ils sont tentés d'y voir une œuvre arabe imbue d'art latin, ou une œuvre latine déformée par l'esprit oriental et par des adjonctions plus récentes⁽⁴⁾. De fait, l'analogie n'est pas seulement dans le plan, les dimensions et les grandes lignes; on

(1) Ainsi le bonnet de pierre qui couronne le lanterneau latin et dont le profil et le décor sont franchement arabes, et le remplage en marbre des arcades. Ce remplage se voit déjà dans la gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2, qui donne un curieux dessin de l'édicule. Il est donc antérieur à l'époque ottomane; mais il a peut-être été restauré en 1195 (n^o 153). Quant au bonnet, il pourrait bien être ayyoubide; cf. plus loin, p. 59, et l'introduction du n^o 210. La gravure citée montre ici une coupole bulbeuse, sans lanterneau ni bonnet. Si elle est exacte, le lanterneau lui-même, qui est franchement latin, aurait été remployé ici à l'époque ottomane; mais sur ce point spécial, Breidenbach n'est pas très sûr, parce que sa gravure donne à d'autres coupoles des profils fantaisistes qu'elles n'avaient probablement pas alors.

(2) Voir SCHICK, *Tempelplatz*, p. 23 suiv., avec une bonne description (Kuppel Miradsch). Ce puits est peut-être celui qui s'ouvre dans le dallage de la terrasse, à quelques mètres au nord-ouest de l'édicule (pl. citée, à droite au premier plan).

(3) Voir plus haut, p. 39-40.

(4) Voir DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 318 et pl. XXIV; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 401 a à 406 a, et fig. 155 et 160; quelques photographies de commerce, ainsi Bonfils n^o 295; *Tidhkâr*, gravure intitulée محل صعود يسوع إلى السماء.

la retrouve jusque dans la disposition des piliers et des colonnes, le profil des arcs et des moulures, la sculpture des chapiteaux. Si l'on fait abstraction des deux coupoles et du remplage des arcades, qui trahissent des reprises; si l'on supprime par la pensée le badigeon grossier qui couvre les murets de la Qubbat al-mi'radj et si l'on y rétablit sur sa corniche un cordon de modillons pareils à celui de l'édicule du mont des Oliviers⁽¹⁾, on voit que l'un et l'autre procèdent d'un même modèle, ou qu'ils sont inspirés l'un par l'autre.

Lequel serait alors le modèle de l'autre, ou du moins le plus ancien des deux? Il est difficile de le dire, puisqu'ils semblent à peu près contemporains et qu'aucun document ne précise la date ni de l'un ni de l'autre, le texte du n° 152 pouvant donner lieu, on l'a vu, à plusieurs interprétations⁽²⁾. Malgré les remaniements qu'il a subis, l'édicule du mont des Oliviers semble plus original, parce que les parties latines y sont plus clairement coordonnées, et aussi mieux conservées. Au reste, le fait essentiel ici, ce n'est pas la question de priorité : c'est que les deux édicules, si rapprochés par leur architecture, appartiennent au même cycle légendaire. En effet, celui du mont des Oliviers s'élève au centre de la grande église, aujourd'hui détruite, qui marquait le lieu traditionnel de l'ascension de Jésus. Or ce lieu était bien connu des musulmans, puisque dès la fin de l'année 584 (début 1189), Saladin avait fait du mont des Oliviers une fondation en faveur de deux religieux musulmans⁽³⁾. De fait, au début du VII^e (XIII^e) siècle, un pèlerin chrétien trouve ici un oratoire en l'honneur de Mahomet⁽⁴⁾. On a voulu voir ici une méprise : l'édicule aurait été consacré, non à Mahomet, mais à l'ascension de Jésus, « pour laquelle les musulmans ont tou-

(1) J'ai dit (p. 36-37) que le profil de cette corniche est médiocre; elle peut avoir été ravalée, ou refaite avec la coupole, dont la couverture en plomb ne saurait être très ancienne.

(2) Surius (vers 1645) décrit les ruines de la grande église circulaire où il ne reste que le maître autel et quelques pans de murs et de colonnes, puis il ajoute, p. 422, que l'édicule, dont sa description très claire répond bien à l'actuel, a été bâti quelques années auparavant, par un gouverneur appelé Muḥammad (Mahometh Bey, Bacha de Hierusalem). Il s'agit sans doute d'une restauration, peut-être d'une reconstruction sur un type et avec des matériaux plus anciens, car il est peu probable qu'en plein XVII^e siècle les musulmans aient imité à ce point un type latin. L'édicule actuel est déjà marqué dans le plan de Quaresmius (vers 1620), II, p. 318.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 411, l. 8 à 13 (193, lire 6 février 1189, au lieu de 20 octobre 1198); cf. VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 404 a.

(4) Wilbrand (1212) in LAURENT, *Peregrinatores*, p. 188 : « In quo nunc temporis Sarracenus infidelis ad honorem Mahumet suum oratorium preparavit »; cf. DE VOGÜÉ, *pag. cit.*; VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 404 b; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 299; Rotermund in *ZDPV*, XXXV, p. 81. Thietmar (1217), p. 19 (34) en bas, ne parle que des « vestigia Salvatoris ». Perdicas (vers 1250) in MIGNE, *Patrologia græca*, CXXXIII, p. 968 C : Ἐνθα ναὸς ἀφρίδεται κρατούμενος ὑπ' ἔθνους.

jours professé une grande vénération »⁽¹⁾. Il est vrai que les musulmans croient à l'ascension de Jésus, sur la foi de quelques versets du Coran dont l'interprétation, d'ailleurs, a donné beaucoup de mal aux théologiens⁽²⁾. Il se peut qu'une chapelle islamisée ait été consacrée au mystère islamisé de l'ascension chrétienne, puisque les musulmans visitant le berceau de Jésus y récitent des prières et des versets du Coran relatifs au cycle chrétien, notamment à l'ascension de Jésus⁽³⁾. Mais Wilbrand ne dit pas cela; il parle d'un oratoire fait par un musulman « en l'honneur de Mahomet ». Il est vrai qu'un siècle plus tard deux auteurs arabes signalent au mont des Oliviers « un édifice dont on dit que c'est le lieu de l'ascension de Jésus »; mais ces termes prudents ne témoignent pas d'une conviction bien arrêtée⁽⁴⁾. Au reste, Wilbrand ne précise pas que cet oratoire fût installé dans l'édicule même; car il ne parle ici que du couvent détruit. Mais plus tard, d'autres pèlerins nous montrent clairement l'église et l'édicule occupés par les musulmans. D'après l'un d'eux, celui-ci s'élève au centre de celle-là; il renferme l'empreinte des pieds du Sauveur montant au ciel, et ce lieu est vénéré par les musulmans comme par les chrétiens⁽⁵⁾. Suivant un autre, un musulman se tient à la porte de l'église avec un bâton, pour prélever un droit d'entrée sur les pèlerins. Puis il raconte qu'après la reprise de la Terre Sainte, les musulmans ont profané l'église et l'ont convertie en mosquée, après en avoir détruit une partie pour empêcher les chrétiens d'y exercer leurs dévotions. « Mais, ajoute-t-il, ils ont laissé intacts la chapelle du lieu des empreintes du Christ et le rocher qui les renferme, parce qu'ils vénèrent, eux

(1) Voir DE VOGÜÉ et VINCENT et ABEL, *locis cit.*

(2) Voir surtout C, III, 48, et IV, 156, avec les commentaires; dans le verset XXIII, 51 (52), cité par Vincent et Abel, l'allusion à l'ascension de Jésus est moins claire. DOZY, *Islamisme*, p. 137: « On ne voit pas bien clairement si le Koran admet l'ascension »; cf. MUIR, *The life of Moḥammad*, Edinburgh 1912, p. 146 suiv.; RITTER, *Erdkunde*, p. 320.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 370 en haut (103), cité par les mêmes, *loc. cit.*

(4) Ibn baṭṭūṭa, I, p. 124 : *بنية يقال أنها مصعد عيسى إلى السماء*; trad. *Le Strange in Palestine*, p. 211. Et 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 223 b (5867, f° 230 b) : *وبالطور إلى الآن بناء جليل رومي*. On notera que ce dernier désigne le monument comme byzantin, du moins comme chrétien (*rūmi*); mais il s'agit peut-être de la grande église, alors en ruine, et non de la seule chapelle.

(5) L. de Rochechouart (1461) in *A O L*, I, p. 246, et VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 417 b : « In medio ecclesie est capella. In capella vero lapis sanctissimus, in quo apparent vestigia sanctissima pedum Salvatoris. . . Hunc locum magna cum veneracione obsculantur peregrini, reverenter Sarra-ceni, et inibi adorant. » On saisit bien la nuance faite ici entre l'adoration chrétienne et la vénération musulmane.

aussi, les empreintes sacrées, que baisent et les chrétiens et les musulmans⁽¹⁾ ».

Ainsi, l'édicule de l'Ascension était devenu un oratoire musulman consacré au même mystère, et où les musulmans vénéraient et baisaient les empreintes de Jésus. Telle est bien, semble-t-il, l'opinion des pèlerins du xv^e siècle⁽²⁾. Mais alors, pourquoi les musulmans, tout en détruisant l'église consacrée à l'ascension de Jésus, auraient-ils préservé l'édicule abritant ses empreintes? C'est que les empreintes que les musulmans révèrent surtout, ce ne sont pas celles de Jésus; ce sont celles de Mahomet⁽³⁾. Et quand on sait que dans la mosquée d'Hébron, les mêmes empreintes sont attribuées tantôt au pied d'Adam, tantôt à celui de Mahomet⁽⁴⁾, et qu'à l'Aqṣā et sur le Rocher même de la Ṣakhra, soit à deux pas du Mi'rādĵ, l'empreinte du pied de Jésus montrée par les Latins est devenue ou redevenue celle du pied de Mahomet⁽⁵⁾, on peut se demander si dans la chapelle islamisée de l'Ascension, c'est-à-dire dans cette *mosquée* (Fabri) *consacrée à Mahomet* (Wilbrand), il ne faut pas chercher une évolution semblable. Le sanctuaire de l'Ascension de Jésus n'était-il pas en passe d'en devenir un de l'ascension de Mahomet⁽⁶⁾?

⁽¹⁾ Fabri (1483), I, p. 387 suiv. : « Porro ante fores ecclesiae locaverat se quidam Sarracenus cum fuste, nec alicui indulisit introitum, nisi daret sibi. . . . (p. 389). Porro capta terra sancta per Sarracenos profanaverunt ecclesiam. . . et ex ea fecerunt muscheam. Sed quia Christiani peregrini illam non obstantibus prohibitionibus adibant. . . . eam a parte orientali dissipaverunt. . . . Capellam tamen loci vestigiorum Christi, et saxum vestigia sacra continens dereliquerunt intacta, quia et ipsi sacra vestigia venerantur. . . . Et haec vestigia tam Christiani quam Sarraceni deosculantur »: cf. *PPTS*, VIII, p. 484 suiv.; VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 418 a. Je saute ici la description du monument par Fabri, malgré tout son intérêt pour l'histoire du plan circulaire sous une coupole ouverte au sommet; cf. p. 53, n. 2. Je néglige aussi les sources médiévales qui ne parlent de l'édicule qu'au point de vue chrétien; voir VINCENT et ABEL, et ROTERMUND, *locis cit.*

⁽²⁾ Et aussi plus tard, ainsi chez Surius (vers 1645), qui s'étonne (p. 424 en haut) que les Turcs laissent les chrétiens faire ici leurs dévotions « en un lieu qu'eux-mêmes estiment tellement, qu'ils l'ont proclamé mosquée. . . . car ils croient aussi que ce vestige est de Jésus ».

⁽³⁾ Et les chiïtes celles du calife Ali (empreintes des mains, des doigts, des pieds, sandales et autres reliques). La bibliographie est trop vaste pour trouver place ici; voir, par exemple, REINAUD, *Monuments*, II, p. 322, n. 2; SNOUCK, *Mekka*, I, p. 21; GOLDZIEHER, *Studien*, II, p. 367, n. 2; SARRE et HERZFELD, *Reise*, I, p. 24, n. 1; II, p. 197, 276, 278 et *passim*; Yazdani in *EIM*, 1913-14, Calcutta 1917, p. 1, n. 2; Horovitz in *Islam*, IX, p. 167, et toutes les sources citées. Je néglige aussi celles qui touchent à d'autres régions du folk-lore universel.

⁽⁴⁾ Voir *SWP*, *Memoirs*, III, p. 341 suiv.

⁽⁵⁾ Voir *ibid.* et CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 160 suiv. et sources citées. On a même supposé que la localisation à Jérusalem de la légende du voyage et de l'ascension de Mahomet et du terme *al-masdjid al-aqṣā* (C, xvii, 1) peut avoir pour origine les traditions chrétiennes sur les vestiges et l'ascension de Jésus; voir Schrieke et Horovitz in *Islam*, VI, p. 15, et IX, p. 168.

⁽⁶⁾ Dans la description du P. Nau (vers 1670), je relève cette phrase bien suggestive, à propos

Je ne prétends pas que l'édicule du mont des Oliviers, où des auteurs aussi sérieux qu'Ibn battūta, 'Umari et Mudjir al-dīn persistent à voir le lieu de l'Ascension de Jésus, soit jamais devenu officiellement une nouvelle Qubbat al-mi'rādj; je me borne à montrer comment deux édifices étroitement apparentés par leur architecture le sont aussi par les traditions sacrées qui s'y rattachent. Je me résigne à classer, comme insolubles à cette heure, les questions de savoir si l'émir Zandjili a bâti la Qubbat al-mi'rādj de toutes pièces, en remployant des débris latins, ou s'il s'est borné à restaurer un édicule latin⁽¹⁾; si son architecte s'est inspiré de la chapelle de l'Ascension, ou si c'est l'inverse qui répond à la réalité; et si Zandjili, en plaçant l'édicule sous le vocable du Prophète, n'a songé qu'à restaurer ici la tradition musulmane en général, pour l'opposer à la chrétienne des croisés, ou s'il a voulu poser et résoudre la question complexe des sanctuaires musulmans pré-latins. De cette longue discussion, je ne retiens qu'une hypothèse : c'est que l'édicule de l'Ascension de Jésus *peut* expliquer pourquoi l'oratoire bâti ou restauré par Zandjili sous le vocable du Prophète est devenu ou redevenu dans la suite la coupole de l'*ascension* de Mahomet⁽²⁾.

de l'empreinte du pied gauche de Jésus, p. 266 : « Il y a des infidèles qui disent que c'est le vestige du pied de Mahomet. . . quand il monta au ciel ». Ainsi la chapelle était considérée, du moins par certains musulmans, comme une Qubbat al-mi'rādj.

⁽¹⁾ En faveur d'une restauration, l'on peut invoquer la coïncidence du tremblement de terre de l'année 597, qui détruisit tant d'édifices en Syrie; voir les sources in *Voyage de Syrie*, II, index à « tremblement ». Jérusalem, il est vrai, ne figure pas, parmi les villes atteintes par ce fléau, dans les récits détaillés d'ABŪ SHĀMA, *Dhail*, Pa. 5852, f° 19 a-b, et de СУУТІ, *Kashf*, Pa. 5929, f° 14 a; cf. СМІТН, *Jerusalem*, I, p. 65. 'Abd al-laṭif, p. 415 et 417, précise même qu'elle n'en souffrit guère; mais il rapporte un on dit, et il fait allusion aux secousses de l'année suivante. Il se peut que l'édicule ait été endommagé en 597, restauré dès cette année, et respecté par les sismes de 598.

⁽²⁾ Je néglige ici, parce qu'ils sont trop complexes et n'ont qu'un lointain rapport avec ce commentaire déjà bien long, les problèmes relatifs à la « jérusalimation » de la légende du voyage (*isrā'*) et de l'ascension (*mi'rādj*) de Mahomet (cf. troisième note précédente), à ses origines chrétiennes, sémitiques ou iraniennes, à ses rapports avec la littérature occidentale au moyen âge, notamment avec le cycle dantesque, etc.; voir les sources étudiées in HOROVITZ, *tom. cit.*, p. 160 à 183, et ASIN, *La escatologia musulmana en la Divina Comedia*, Madrid 1919.

Je néglige aussi le curieux problème archéologique des édifices à plan central couverts d'une coupole percée au sommet, en tant que sanctuaires d'ascensions célestes; ainsi le Panthéon de Rome, le Saint-Sépulcre et l'église de l'Ascension. Pour celle-ci, la tradition est fort ancienne (cf. DE VOGŪÉ, *Églises*, p. 317, n. 2; VINCENT et ABEL, *tom. cit.*, p. 401 a), et elle est attestée par un grand nombre de pèlerins (ainsi Arculf et Bède, Willibald, Bernard, Daniel, J. de Wurzburg, Théodéric, Burchard, L. de Sudheim, Fabri, Surius), dont plusieurs racontent à ce sujet de curieuses légendes. Ce type se retrouve dans l'architecture médiévale en Occident, peut-être en rapport avec d'anciens cultes locaux ou des légendes apothéotiques; ainsi aux chapelles de la Maison-Dieu (Mont morillon) et Saint-Clair (Le Puy). Dans cet ordre d'idées, on peut se demander si le

L. 3-4 : L'émir Zandjili, qui porte ici les surnoms et les titres d'un grand personnage, n'est pas inconnu de l'histoire. En 569, il prit part à l'expédition du Yémen, où les chroniques le signalent, comme gouverneur d'Aden jusqu'en 578⁽¹⁾. En 589, il fut mêlé en Syrie à l'imbroglio de la succession de Saladin⁽²⁾; puis je perds sa trace dans les chroniques. Suivant le n° 152, il exerçait en 597 les fonctions de gouverneur de Jérusalem (*mutawallī al-quds al-sharīf*), sans doute pour Malik Mu'azzam 'Īsā, qui régnait alors en Syrie au nom de son père Malik 'Ādil⁽³⁾. Ce fait est confirmé par un ancien chroniqueur⁽⁴⁾, et aussi par celui de Jérusalem⁽⁵⁾; mais ce dernier, je l'ai déjà dit, emprunte au n° 152 tout ce qu'il sait de Zandjili. A défaut d'un témoignage original, il nous donne une fois de plus la preuve qu'il savait lire les inscriptions⁽⁶⁾; mais il n'aborde pas le problème soulevé par le nom de l'édicule.

La date 597, qui ne prête à aucun doute, peut servir de *terminus a quo* pour chercher la biographie de Zandjili dans les obituaires des chroniqueurs.

153

RESTAURATION PAR MUHAMMAD HAQQI. 1195 H. — A l'intérieur, bandeau de faïences émaillées régnaant au-dessus du revêtement du mihrāb; dimensions environ 120 × 40. Deux lignes en naskhi ottoman; caractères moyens, en émail blanc sur fond bleu. Inédite (copie 1914).

(1-2) بِسْمِ اللَّهِ C, xvii, 1 — التعمير من محمد حقي كتبه سيد (?)

Cette restauration (est l'œuvre) de Muḥammad Ḥaqqi. A écrit ceci Sayyid (?).

Mi'rādī n'avait pas à l'origine un oculus dans sa coupole; mais je crains que cette question n'ait plus qu'un intérêt théorique.

⁽¹⁾ Voir 'Imād al-dīn et Ibn abī ṭayy in Abū shāma, I, p. 216, l. 20, 217, l. 25, et 260, l. 3; II, p. 26, l. 1 (29), et *passim*; Ibn al-athīr, XI, p. 262, l. 13, 311, l. 7 d'en bas, et 316, l. 4, et in *RHC Or*, I, p. 598, et d'autres sources in DERENBOURG, *Ousāma*, p. 439, n. 3, et 440, n. 4. La variante الزنجبيلي, adoptée par Tornberg, peut-être à cause de *zandjabil* «gingembre», n'est pas confirmée par le n° 152; cf. plus haut, p. 38, n. 1. Je transcris *zandjili* d'après la leçon courante الزنجيلي, sans pouvoir expliquer ce relatif.

⁽²⁾ Voir 'Imād al-dīn in Abū shāma, II, p. 228, l. 11 d'en bas (209), et in *RHC Or*, V, p. 111.

⁽³⁾ Sur son titre de gouverneur, voir plus loin, n° 155, fin du commentaire.

⁽⁴⁾ Voir Sibṭ-Jewett, p. 470, l. 13 (texte بن الرحلي عثمان).

⁽⁵⁾ Voir Mudjir al-dīn cité plus haut, p. 46; cf. p. 605, l. 16, où l'auteur se répète en d'autres termes, sans donner aucun détail nouveau.

⁽⁶⁾ Voir t. I, p. 11 et *passim*.

Le choix du verset, qui fait allusion au voyage nocturne de Mahomet, confirme qu'à cette époque, l'édicule était bien considéré comme la coupole de l'Ascension. Les quatre mots qui suivent ce verset sont tracés en plus petits caractères, et les deux derniers sont tracés à gauche, de bas en haut; leurs lettres entrelacées sont en émail bleu sur fond blanc.

Au-dessus de ce bandeau, on lit les mots suivants, en naskhi grossier, à grands caractères, en émail vert foncé sur fond blanc :

ما شاء الله سنة ١١٩٥. L'année 1195 (1781).

Cette date, bien que d'une facture très différente, semble se rapporter à la restauration de Muḥammad Ḥaqqi.

Dans les deux écoinçons de l'arc de la niche du miḥrāb, en grands caractères, émail blanc sur fond bleu, les mots Allāh (à droite) et Muḥammad (à gauche).

INSCRIPTIONS CORANIQUES ET BANALES. — Sur les murs intérieurs, à la hauteur des socles des colonnettes, plusieurs fragments d'inscriptions coraniques ont été remplacés en désordre dans les lambris de marbre. La plupart font partie du même texte en beau coufique décoratif, à caractères moyens, dont le style



Fig. 6. — Inscription coranique.

étrange paraît trahir la fin du VI^e (XII^e) siècle (fig. 6)⁽¹⁾. Les points gravés sous l'un de ces fragments (fig. 7)⁽²⁾ confirment cette attribution, car ils sont très rares dans le vrai coufique antérieur à Saladin. Il semble donc que ces fragments proviennent d'un bandeau datant de l'année 597 (n° 152), et qu'ils ont été remplacés ici lors d'une restauration plus récente, peut-être en 1195 (n° 153).



Fig. 7. — Inscription coranique.

D'autre part, on trouve en plusieurs points du Haram des fragments en marbre de style pareil et qui pourraient appartenir sinon au même bandeau, du moins au même groupe, à en juger par certains traits communs dans le tracé des

(1) Cette figure et les deux suivantes reproduisent des croquis rapides où les caractères n'ont pas du tout la précision des originaux; je les donne à titre d'indication provisoire. On lit ici les mots [اللَّيْلُ وَالنَّجْمُ وَالشَّجَرُ وَالنَّارُ] du verset C, III, 26.

(2) Je n'ai pu déterminer le verset auquel ces deux mots appartiennent. — [Il faut lire في سبيل الله]. — G. W.]

caractères⁽¹⁾. Un de ces fragments (fig. 8)⁽²⁾ est scellé dans le mur de fond de la Bakriyya (n° 177). Un autre a été trouvé en 1874 dans les fouilles faites à la



Fig. 8. — Inscription coranique.

Şakhra (pl. X, à droite en bas)⁽³⁾. Mais si tous ces fragments proviennent du même bandeau⁽⁴⁾, celui-ci devait dépasser les dimensions restreintes de l'édicule de Zandjili. Dès lors, on pourrait y voir les restes d'une inscription de Saladin à la Şakhra⁽⁵⁾.

PORTE DE L'INTENDANT (BĀB AL-NĀZIR). ORIGINE ANCIENNE.

Cette porte, marquée sur tous les plans, ouvre sur le Haram à l'ouest, non loin de l'angle nord-ouest (fig. 1, A-2). On y accède par une ruelle ouest-est, le Ṭariq bāb al-nāzir, qui traverse un court passage voûté avant d'aboutir à l'esplanade.

La porte est une simple arcade brisée, sans caractère architectural, et l'inscription qu'on va lire ne jette aucun jour sur ses origines. Son nom n'apparaît qu'au xv^e siècle⁽⁶⁾; mais il peut

(1) Ainsi la forme du *yā*, final ou médial, en crochet angulaire.

(2) Avec les mots [رَسُولِهِ] عَلَى سَكِينَتَهُ اللَّهُ أَنْزَلَ ثُمَّ أَنْزَلَ اللَّهُ سَكِينَتَهُ عَلَى رَسُولِهِ du verset ix, 26 (début), précédés de deux ou trois mots que je n'ai pu déterminer, et dont le dernier paraît être رسول.

(3) D'après un estampage (dimensions 58 × 25) fait par M. Clermont-Ganneau le 7 mars 1874; cf. ses *Researches*, I, p. 226 en bas (n° 3). J'y lis les mots «الارتجاء والنصر على الأعداء» l'espérance et la victoire sur les ennemis, qui rappellent ces eulogies si fréquentes dans les inscriptions mobilières, mais plus rares sur les monuments; cf. *MCIA*, III (Siwas), p. 35. En 1914, j'ai retrouvé ce fragment, avec d'autres débris analogues, sur le sol du magasin de l'Aqsā; cf. plus loin, p. 109. n. 1. Je crois aussi avoir déchiffré les mots الرِّكَاتُ كَعَسَى (C, ix, 18) sur un des fragments scellés à l'intérieur de la Qubbat al-mi'rādij.

(4) Pour l'affirmer, il faudrait les relever et les comparer avec soin; je n'ai pas songé à le faire, ces rapprochements ne m'étant apparus qu'après coup.

(5) Les mots que j'ai déchiffrés sur le fragment estampé par M. Clermont-Ganneau à la Şakhra (deuxième note précédente et pl. citée) pourraient faire allusion à la reprise de Jérusalem. Le style des caractères et du décor est très curieux : malgré ses éléments archaïques (tresses et hampes parasites), qui rappellent des inscriptions mésopotamiennes du v^e (xi^e) siècle, je le crois plutôt ayyoubide que pré-latin.

(6) Voir Suyūṭi, *Be.* 6099, f° 31 a, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 267 (21) en bas, et *Palestine*, p. 187; trad. Reynolds, p. 134 (sans valeur); Mudjir al-dīn, p. 383, l. 5 (133); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 504; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 41. Suivant ces auteurs, la porte est ancienne et

être plus ancien, car nous n'avons pas de description précise du Haram après les croisades et jusqu'à cette époque. Il dérive sans doute du titre *nāzīr al-ḥaramain* porté par l'intendant des deux harams, soit que ce fonctionnaire ait résidé près d'ici⁽¹⁾, soit qu'un intendant ait bâti dans le voisinage. Or l'émir Aidughdī, qui fut longtemps nāzīr, a fait construire un hospice à côté de la porte (n° 64), et c'est précisément à cet édifice et à son fondateur qu'elle doit deux autres noms vulgaires. Le premier, qui n'est connu que par un texte déformé du xvi^e siècle, a été interprété plus haut comme Bāb al-ribāṭ ou porte de l'Hospice (t. I, p. 420). Le second, qui s'emploie encore, figure en plusieurs variantes chez les auteurs modernes, qui ne l'ont pas compris⁽²⁾. Sa forme exacte doit être Bāb 'alā' al-dīn al-baṣīr; en effet, l'émir Aidughdī portait le surnom 'Alā' al-dīn et le sobriquet *al-baṣīr* « le clairvoyant »⁽³⁾.

154

RESTAURATION DES VANTAUX SOUS MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ. VERS 600 H. — Bandeau sculpté au sommet des deux vantaux de bois A (sud) et B (nord), sur le côté ouest, face à la ruelle. Une ligne en naskhi ayyoubide; caractères moyens,

s'appelait autrefois Bāb mikā'il ou porte Saint-Michel. En rapprochant ce nom d'un autre passage de Mudjir al-dīn, p. 395, l. 14 (159), qui signale ici une ancienne église byzantine, M. Clermont-Ganneau a supposé qu'il s'agit d'une église de Saint-Michel et croit en avoir retrouvé les ruines dans l'hospice de Qalāwun (n° 65); voir *Researches*, I, p. 127 suiv., et in *RC*, 1876, I, p. 293; cf. t. I, p. 200, n. 4. D'autre part, on a voulu placer ici le Bāb ibrahīm et le Bab al-saqar des auteurs pré-latins, mais ces équivalences ne reposent sur aucun fait précis; voir Wilson in *PEFQ*, 1888, p. 143 suiv., et l'appendice à Nāṣir-i khusrau in *PPTS*, IV, p. 70 suiv.; LE STRANGE, *Palestine*, p. 187 suiv.; cf. Schefer in Nāṣir-i khusrau, p. 74, n. 2 (autre hypothèse).

⁽¹⁾ Peut-être au vieux sérāī, qui s'étendait au nord de la porte et où le gouverneur de Jérusalem, qui cumula souvent cette charge avec celle d'intendant, a résidé depuis le xv^e siècle; voir t. I, p. 197, n. 2, 226, n. 3, et 233, n. 3. Je n'ai découvert aucun fait précis touchant la résidence du nāzīr.

⁽²⁾ Ainsi Ala ed Din el Bassiry (SCHEFER, *loc. cit.*), Alaeddin el Bousiri (plan de Vogüé), Ali-ad-dīn-al-Bosri et variante (WILSON, *Survey*, p. 29, et in *PEFQ*, 1880, p. 31), 'Alī ed-dīn el-boṣrī, von Boṣra (Sandreczki, p. 68 et 76), Alaeddin-el-Bousri, Aladin le Bosroite (DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 51); cf. t. I, p. 199, n. 2.

⁽³⁾ Voir t. I, p. 105 et 199. Les variantes citées s'expliquent ainsi : Le surnom 'Alā' al-dīn a pris, sous l'influence de l'*imāla* syrienne ou du nom propre 'Alī, la forme '*alī al-dīn*. L'adjectif *baṣīr*, que Suyūṭī et Mudjir al-dīn écrivent encore البصير, est devenu le relatif formel *baṣīrī* (Schefer *basiry*), assombri par l'emphatique *ṣād* en *buṣīrī* (Vogüé *bousiri*), le *buṣīrī* de Le Strange in *Sanctuary*, p. 268 (22), qui transcrit peut-être ici la graphie البصيرى d'un manuscrit de Suyūṭī, enfin le *bosri* de Wilson, que Saulcy et Sandreczki expliquent, soit de leur propre chef, soit sur une information erronée, par *buṣrī* « de Buṣrā », soit Bosra du Ḥaurān. Le relatif classique de ce nom de ville est *buṣrawī*; voir Yāqūt, I, p. 655, l. 8 et 20, et *Mushtarik*, p. 57, l. 5 d'en bas. Mais la grammaire autorise les deux formes, et la première, si elle existe réellement, peut être née par analogie avec *baṣrī* « de Baṣra », etc.

rehaussés de rinceaux, peints en vert, avec quelques parties frustes ou réparées. Inédite; voir pl. XXXVII en haut (estampage 1914)⁽¹⁾.

(A) [جُدِّدَ هَذَا الْبَابُ فِي أَيَّامِ] دَوْلَةِ سَيِّدِنَا السُّلْطَانِ [ن] (B) [الملك] المعظم
شرف الدين عيسى بن الملك العادل سيف الدين.

Cette porte a été restaurée sous le règne de notre seigneur le sultan al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-dīn 'Īsā, fils d'al-Malik al-'Ādil Saif al-dīn (Abū bakr fils d'Ayyūb).

A première vue, le style des caractères paraît un peu plus avancé, et comme le protocole du sultan n'est pas tout à fait normal⁽²⁾, on peut se demander si le texte actuel n'est pas la copie d'un original détruit au cours d'une réparation plus récente. Mais l'argument paléographique n'a pas un grand poids, parce que la plupart des inscriptions de Malik Mu'azzam sont gravées en creux sur des dalles, en plusieurs lignes et en petits caractères du type Coradin. En Syrie, les grands bandeaux n'apparaissent guère qu'à l'époque bahride; mais en Égypte et en Mésopotamie, on retrouve dès le début du VII^e (XIII^e) siècle un caractère aux traits larges et puissants gravés en relief, prototype du «naskhi mamlouk ancien» des premiers Bahrides, et qui ressemble beaucoup à celui du n° 154⁽³⁾.

L'argument tiré du protocole n'est guère plus décisif. La seule irrégularité grave que j'y relève, c'est que les noms paternels s'arrêtent brusquement au milieu d'un surnom; or on peut l'expliquer d'une manière beaucoup plus simple que par une mauvaise copie. Ce que nous avons sous les yeux, c'est bien l'original, mais il n'en reste que la première partie. Comme sur les vantaux du Bāb ḥiṭṭa (n° 168), refaits à la même époque et peut-être dans le même chantier, l'inscription comprenait deux bandeaux séparés, et le second régnait près du sol. C'est ce dernier, détruit aujourd'hui, qui renfermait, comme au n° 168, la fin des noms paternels et probablement la date du travail. En effet, suivant le chroniqueur, le Bāb al-nāzīr fut restauré du temps de (*fī zamāni*) Malik Mu'azzam 'Īsā, aux environs de (*fī ḥudūdi*) l'année 600 (1203-04)⁽⁴⁾. Or cette

(1) L'estampage ne reproduit que B; dimensions 130 × 20.

(2) On attendrait plutôt *maulānā* (avec ou sans *sayyidnā*), et *sharaf al-dunyā wal-dīn*, forme souveraine du surnom en *al-dīn*, du moins en épigraphie, depuis Saladin. Mais sous les Ayyoubides, cette règle n'est pas encore absolue; voir *MCI A*, I, p. 764, n. 1.

(3) Cf. les inscriptions *Inschriften Lehmann*, n° 7, p. 140 (16) et pl. XII en haut, datée 623, et *MCI A*, I, n° 67, p. 109, datée 647.

(4) Voir *MUDJIR AL-DĪN*, *loc. cit.*; cf. p. 355, l. 3 d'en bas (87 en haut); *TOBLER et SCHICK, locis cit.*

date, on ne voit guère où le chroniqueur l'aurait relevée, sinon sur la porte elle-même⁽¹⁾; et puisqu'elle a disparu et qu'il n'y a pas de place pour la rétablir en haut, il est évident que l'inscription se prolongeait plus bas.

Ainsi le n° 154 est un débris rare et précieux pour l'histoire des origines du grand caractère arrondi qui règne dans les larges bandeaux de la fin du XIII^e au début du XVI^e siècle.

ÉCOLE DE MALIK MU'AZZAM ĪSĀ (NAḤWIYYA OU RUṢĀṢIYYA). 604 H.

A l'angle sud-ouest de la terrasse, en bordure du côté sud (fig. 1, A B-5); plan de Vogüé : *École*; marquée sans nom sur le plan Wilson.

Cette construction barlongue, au grand axe est-ouest, appuie sa longue face nord et sa courte face est sur la terrasse, tandis que les deux autres faces descendent jusqu'au sol de l'esplanade (pl. XLIII en haut et en bas, LXXXIV suiv. et CIX en bas). Elle se divise en trois parties (fig. 9)⁽²⁾. A l'ouest, un édicule cubique A s'élève entre l'angle de la terrasse et la colonnade SO (fig. 14 et n° 187). Ses murs en grand appareil sont couronnés par une corniche dont le profil rappelle ceux de la Mu'azzamiyya (n° 55 et t. I, fig. 28 et 29). Au-dessus règne un tambour circulaire dont la corniche à modillons arabes imités du latin, pareille à celle du mausolée d'Aidughdī (t. I, p. 203 et 208, pl. LI suiv.), porte une coupole couverte de feuilles en plomb. Au sommet s'élève une sorte de turban de pierre, sculpté en côtes de melon, qui ressemble, à part le profil, au bonnet couronnant le lanterneau de la Qubbat al-mi'rādj (p. 37 et 49, n. 1, pl. XXXII à gauche). L'angle sud-ouest, sur l'esplanade, est étayé par des contreforts (pl. XLIII en haut), et un arc muré au pied de la face ouest s'ouvrait sur une chambre basse, à laquelle on accède par une petite porte ménagée dans la face sud (pl. CIX en bas, à l'extrême gauche, sous un

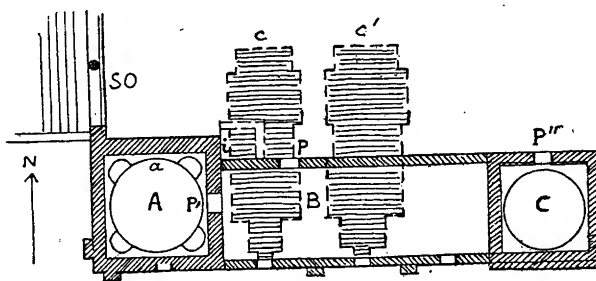


Fig. 9. — Plan de la Naḥwiyya.

⁽¹⁾ Il ne saurait l'avoir trouvée aux archives, dont il ne tire que des dates relatives à des fondations pieuses. Il est vrai que les mots *fi ḥudūdī l-sittimī'ati*, que Sauvage a traduits « vers la fin de l'année 600 », signifient plutôt *aux environs de*, ou simplement *dans* l'année 600; voir la discussion résumée in Dozy, *Supplément*, I, p. 255 b en haut. Il se peut donc que le chroniqueur donne une date approximative parce qu'il ne l'a pas trouvée sur la porte. Mais je crois plutôt qu'elle y était, et que s'il emploie cette expression ambiguë, c'est que dès son époque, elle était fruste du début et qu'il n'a pu lire clairement que le chiffre des centaines. Dans ce cas, la date précise était peut-être 617, comme au n° 168; mais en l'absence d'un indice précis, j'ai classé la porte à la date fournie par le chroniqueur.

⁽²⁾ Ce croquis, construit après coup sur le plan Wilson et mes photographies, n'est pas un relevé précis; son seul but est d'orienter le lecteur.

olivier). Au-dessus, dans ces deux faces, s'ouvrent trois petites fenêtres carrées portant chacune un gros linteau sculpté d'un curieux décor en écailles de poisson (pl. XLIII en haut et LXXXV en haut et en bas). Un décor analogue, en entrelacs, est sculpté sur trois linteaux scellés au même niveau dans la face nord (pl. XLIII en bas); mais ici, les fenêtres ont été murées⁽¹⁾. Cet édicule est désigné par le nom vulgaire de Ruṣāṣiyya, à cause de la toiture en plomb (*ruṣāṣ*) de sa coupole⁽²⁾.

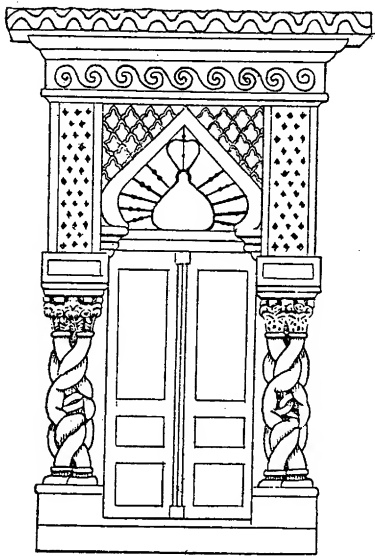


Fig. 10. — Porte de la Naḥwiyya.

Au centre s'étend un bâtiment B dont la corniche règne un peu plus bas que celle de A (pl. XLIII en bas, à l'extrême gauche). Dans sa face nord, sur la terrasse, s'ouvre une porte P, d'un style bizarre (fig. 10)⁽³⁾. Une colonnette double, aux fûts tressés et aux chapiteaux refouillés, la flanque de chaque côté; ces quatre chapiteaux portent un fronton dont les deux montants verticaux et le linteau droit, couronnés par un auvent de tuiles creuses, encadrent un tympan dans lequel s'ouvre un arc en carène. Ce motif baroque fait songer à quelque pavillon d'exposition coloniale; en revanche, les colonnettes ont un caractère médiéval évident. De fait, la porte est un travail tout récent, et les colonnettes y ont été remployées; car elles faisaient partie, naguère

encore, d'une colonnade à arcs brisés, formant un portique dans la face nord du bâtiment B (fig. 11)⁽⁴⁾. A en juger par la photographie anglaise, ce portique était ancien, mais d'origine arabe plutôt que latine; je crois qu'on peut l'attribuer à Malik Mu'azzam, avec le bâtiment B tout entier. Quant aux colonnettes, elles proviennent sans doute d'un monument latin du voisinage⁽⁵⁾; mais leur profil un peu lourd et leur dessin tourmenté trahissent peut-être un pastiche arabe du latin⁽⁶⁾. Dans la face sud de B, trois portes percées au niveau de l'espla-

(1) Peut-être quand on a dallé la terrasse (cf. t. I, p. 198, n. 4, et plus loin, nos 174 et 193), dont le sol actuel règne au niveau du bas de ces fenêtres.

(2) Il faut sous-entendre *qubba*, peut-être *ōda*, du turc *oda* « chambre, logis », qui désigne, avec l'arabe *ḥudjra*, les édicules et les cellules bordant la terrasse; voir Sandreczki, p. 72 en bas, et plus loin, nos 199 à 202.

(3) D'après COURTELLEMONT, *Jérusalem*, p. 48 (gravure).

(4) D'après WILSON, *Survey*, photographs, pl. 5 b. Ce portique a disparu quand on a remanié le bâtiment B, probablement vers 1890. En effet, il existait encore vers 1887, d'après Schick, cité deuxième note suivante; en revanche, on voit déjà la porte P sur une photographie que j'ai achetée vers 1894.

(5) Tel que le cloître des chanoines; cf. plus haut, p. 48, n. 3.

(6) Les chapiteaux, bien que de style français, ont l'air d'un travail oriental, et les fûts entrelacés rappellent certains fûts arabes où l'influence latine ne saurait guère être invoquée; ainsi, *Voyage en Syrie*, I, fig. 102. Schick, qui les a vus encore en place dans la colonnade, assure qu'il n'en a vu nulle part de pareils et que personne n'a pu lui en indiquer l'âge ni la provenance; voir *Tempelplatz*, p. 26. Il ajoute que les indigènes, frappés de leur forme, les appellent « les boyaux de l'athée »; ce nom pittoresque semble cacher quelque légende à l'appui de leur origine latine ou pseudo-

nade, entre des contreforts (pl. LXXXIV suiv. et CIX en bas), donnent accès à des chambres obscures qui se prolongent sous la terrasse; au-dessus s'ouvrent de hautes fenêtres dont l'arc

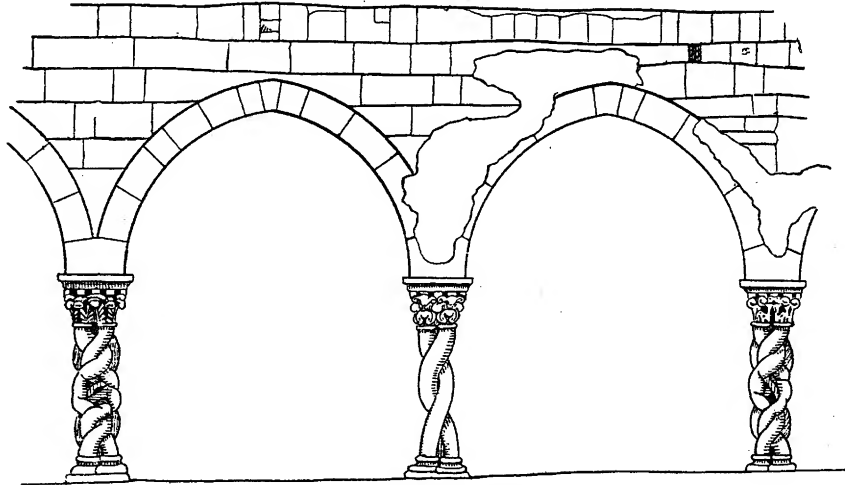


Fig. 11. — Colonnade de la Nahwiyya.

trilobé, d'un profil équivoque, paraît trahir la même provenance que la porte P. De ce côté, la corniche règne au même niveau que celle de l'édicule A; mais on voit à plusieurs indices que le haut de la façade a été remanié.

A l'est, le bâtiment B se prolonge par un édicule C, couvert d'une simple calotte de pierre, et auquel on accède par une porte P'' dans la face nord. Son appareil et son architecture trahissent une époque moins ancienne, et je ne crois pas qu'on puisse, en son état actuel, le rattacher à la construction de Malik Mu'azzam.

La porte P donne accès, à l'intérieur de B, à une salle barlongue éclairée au sud par les fenêtres dont j'ai parlé; à l'ouest une porte P' communique avec l'intérieur de l'édicule A. Ici le tambour est octogone; dans les pans normaux aux murs de la base sont percées quatre fenêtres, en partie aveuglées, qui alternent avec quatre trompes d'angle creusées dans les pans obliques et ménageant le raccord au plan carré. Ces huit baies sont encadrées par une forte moulure, au profil vigoureux, et tout ce dispositif trahit, comme à l'extérieur, l'architecture arabe du VII^e (XI^e) siècle ⁽¹⁾.

155

TEXTE DE CONSTRUCTION. 604 H. — A l'intérieur de l'édicule A, dalle de marbre scellée en *a* (fig. 9), dans la fenêtre aveugle de la face nord du tambour, à environ 5 mètres du sol, et couverte d'un badigeon rose; dimensions 94 (en bas)

latine. WILSON, *Survey*, p. 36, se borne à signaler ici « three twisted columns of beautiful workmanship ».

⁽¹⁾ Sur d'autres exemples de la coupole sur trompes à Jérusalem, voir t. I, p. 428.

× 79. Neuf lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères du type Coradin, gravés en creux et très bien conservés, points et signes. Les premières lignes sont plus courtes que les dernières, parce que la dalle, inscrite dans l'arc de la fenêtre, en épouse le tracé. Inédite; voir pl. XXXVII en bas (estampage 1914).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... (2-3) (4) C, xxv, 11⁽¹⁾ أمر بإفشاء هذه القبّة المباركة وما يليها من
 العمارة (5) مولانا السلطان الملك المعظم شرف الدنيا والدين أبو المنصور
 (6) عيسى ولد مولانا الملك العادل سيف الدين سلطان الإسلام (7) والمسلمين
 أبو بكر بن أيوب أعتز الله أنصارها وجرى ذلك على يد (8) عبده الراجي
 عَفْوَرَبِّهِ الأَمِيرِ حَسَامِ الدِّينِ أَبِي سَعْدِ قَيْمَازٍ⁽²⁾ بن عبد الله المعظمي (sic)
 (9) الوالي بالبيت المقدس الشريف وذلك في شهور سنة أربع وستمائة.

A ordonné la construction de cette coupole bénie et du bâtiment qui lui est contigu notre maître le sultan al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-dunyā wal-dīn Abu l-manṣūr⁽³⁾ 'Īsā, fils de notre maître al-Malik al-'Ādil Saif al-dīn, le sultan de l'islam et des musulmans, Abū bakr, fils d'Ayyūb, qu'Allāh rende leurs⁽⁴⁾ victoires puissantes! Et ce (travail) a eu lieu par la main de son serviteur, qui espère le pardon de son Maître, l'émir Ḥusām al-dīn Abū sa'd Qaimāz, fils de 'Abdallāh, l'esclave (ou l'affranchi) de Malik Mu'azzam, le gouverneur à Jérusalem. Et il a été achevé⁽⁵⁾ dans les mois de l'année 604 (1207-08).

L. 4 : Cette « qubba » ne peut être que l'édicule A, que son architecture trahit pour un monument arabe du XIII^e siècle; or l'inscription lui assigne une date précise, puisque le mot *inshā'* exclut l'idée d'une simple restauration. Il forme un tout complet et il est presque intact, alors que l'architecture arabe de cette époque ne nous est guère connue, jusqu'ici, que par des morceaux isolés et des constructions ruinées ou bâtarde; ainsi l'édicule A mériterait d'être exploré avec soin.

(1) Dans ce verset, le mot ذلك est écrit ذلك, comme à la ligne 7.

(2) Graphie قماز, et au n° 229 قمار (pl. XXXVI à droite en bas, l. 6 début), soit qaimāz, variante courante du nom turc Qāymāz, écrit قايماز ou قيماز; cf. MASPERO et WIET, *Matériaux*, I, p. 145 et sources citées, et plus loin le commentaire.

(3) Sur les surnoms en *abū* de ce prince, voir t. I, p. 171, n. 1 et renvois, et p. 463. — [Une erreur s'est glissée dans le dernier passage, elle a été rectifiée dans *Notes d'épigr. syro-musulmane, Syria*, V, p. 229, n. 8. Voir JAUSSEN, *Inscr. ar. d'Hébron*, B I F A O, XXV, n° 1. — G. W.]

(4) Au duel; cf. plus loin, p. 74, n. 2.

(5) Sur ce sens de *wa-dhālika*, voir t. I, p. 171, n. 3 et renvoi.

Ce que l'inscription ne dit pas, c'est à quel usage il était destiné. Une qubba est une construction à plan carré ou polygonal, surmontée d'une coupole hémisphérique sur tambour. A l'intérieur du Haram, la plupart des édifices désignés ainsi sont des sanctuaires élevés sur l'emplacement d'une légende sacrée, et pourvus d'une niche de qibla pour la prière; ailleurs, ce sont très souvent des mausolées, légendaires ou historiques, abritant un ou plusieurs tombeaux et possédant aussi un mihrāb. Mais ici, aucun indice ne trahit une destination religieuse ou funéraire; la salle est blanchie à la chaux, et si mes souvenirs sont exacts, elle ne renferme ni mihrāb ni tombeau. Cette destination, que ne trahit ni l'inscription ni le monument lui-même, est indiquée par le chroniqueur dans le premier des passages où il parle de la Naḥwiyya; je les donne ici dans l'ordre de son livre, pour la clarté du commentaire⁽¹⁾ :

P. 355, l. 6 d'en bas (86 en bas) : « Malik Mu'azzam 'Īsā bâtit (*banā*) à l'extrémité (ouest) de la terrasse (*ṣaḥn*) de la Ṣakhra, du côté sud, un édifice (*makān*) qu'on appelle la Naḥwiyya (et qui était destiné) à l'étude de la langue arabe (*lil-ishḥāli bi-'ilmi l-'arabiyyati*); et il la dota de belles fondations ».

P. 370, l. 7 d'en bas (105 en haut) : « La hauteur de la terrasse au-dessus du sol de l'esplanade (*'ulwu l-ṣaḥni min arḍi l-masdjidi*), du côté du sud, près de la coupole de la Naḥwiyya (*qubbatu l-n.*), est de 7 coudées ».

P. 373, l. 6 d'en bas (111) : « A côté (*bi-djawāri*) de cet escalier (celui de la colonnade SO, fig. 14) s'élève la coupole appelée la Naḥwiyya (*al-qubbatu al-ma'rūfatu bil-n.*), qu'a bâtie (*ansha'a*) Malik Mu'azzam 'Īsā ».

P. 386, l. 3 (140 en haut) : « La Naḥwiyya s'élève au bord (*ṭaraf*) de la terrasse (*ṣaḥn*) de la Ṣakhra, du côté du sud-ouest; j'en ai parlé dans la biographie de son fondateur (voir ci-dessus). Elle a été bâtie en l'année 604 (1207-08). »

P. 605, l. 7 d'en bas (263) : « L'émir Ḥusām al-dīn Abū sa'īd 'Uthmān⁽²⁾, fils de 'Abdallah, Mu'azzami, gouverneur (*mutawallī*) de Jérusalem. C'est lui qui fut chargé de bâtir la coupole de la Naḥwiyya (*tawallā 'imārata qubbati l-n.*), sur la terrasse (*ṣaḥn*) de la Ṣakhra, par ordre de Malik Mu'azzam 'Īsā, en l'année 604 (1207-08). »

P. 626, l. 10 (285 en bas) : « l'escalier (de la colonnade SO, fig. 14) . . . voisin de la coupole de la Naḥwiyya (*qubbati l-n.*) ».

On voit que le chroniqueur emploie toujours le relatif féminin *naḥwiyya* à

(1) Voir Mudjir al-dīn aux passages qu'on va citer; cf. BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 484 (passage 1); Miednikoff, II, p. 1271 en bas et 1277 (passages 2 et 3).

(2) Sur cette mauvaise leçon, voir plus loin le commentaire.

l'absolu, comme un nom propre, sans préciser à quel substantif il se rapporte ⁽¹⁾. Puisque *nahwī* signifie « relatif à la grammaire » et qu'on enseignait ici l'arabe (passage 1), il entend dire peut-être *madrassa nahwīyya* « l'école de grammaire »; en effet, il classe plus loin (passage 4) cet édifice parmi les *madrassas* de l'esplanade, et ailleurs (passages 2, 5 et 6), il dit *qubbatu l-nahwīyyati*, en rapport d'annexion, c'est-à-dire « la coupole de la Nahwīyya » et non *al-q. al-n.* « la coupole grammaticale ». Et pourtant, s'il y a ici un substantif sous-entendu, je crois que c'est *qubba* plutôt que *madrassa*. D'abord, la langue arabe, surtout au moyen âge, emploie couramment de fausses annexions au lieu d'appositions, et alors, *qubbatu l-nahwīyyati* peut être, pour le sens, l'équivalent de *al-qubbatu l-nahwīyyatu* ⁽²⁾. Puis le chroniqueur dit une fois (passage 3) « la qubba appelée la Nahwīyya ». Enfin, il n'y a pas d'exemple de *madrassa* bâtie sur le plan de la qubba; dès l'origine, les *madrassas* ayyoubides adoptèrent le plan à cour centrale, où la qubba n'intervient qu'à titre accessoire et comme mausolée ⁽³⁾. De fait, cette « école de grammaire » ne pouvait être une véritable *madrassa*, puisque ces établissements étaient destinés avant tout à l'enseignement du Coran, de la tradition et du droit rituel. Et c'est pourquoi le rédacteur du n° 155 ne dit pas « cette *madrassa* bénie »; faute de trouver un nom spécifique pour désigner la fondation de son maître, il se rabat de la fonction sur l'organe et dit « cette *qubba* bénie ⁽⁴⁾ ».

(1) Sur les relatifs employés comme noms de monuments, voir *MCIA*, I, p. 161, n. 1.

(2) Comme *bait* (pour *al-b.*) *al-muqaddas*, ou *ḥaram* (pour *al-ḥ.*) *al-sharif*; cf. Seybold in *ZDPV*, XXV, p. 107. Inversement on dira, par exemple, *al-arḍ* (pour *arḍ*) *al-kashf*; voir Moberg, *Zwei ägyptische waqf-urkunden* (ex *Monde oriental*, XII), Upsala 1918, p. 2. Nous disons aussi « l'église Saint-Pierre » et « de Saint-Pierre ». Ces tournures vulgaires ne doivent pas être confondues avec l'*idāfatu l-ṣifati lil-mausūfi*, dont j'ai montré un cas épigraphique in *MCIA*, I, p. 81.

(3) Voir t. I, p. 169, 276 suiv. et *passim*.

(4) Bien avant le chroniqueur, Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 247 a, l. 14, écrit : *ثم بنى بالحرم الشريف* « puis il bâtit au Ḥaram une qubba et fit en sa faveur une riche fondation, stipulant qu'on y étudierait. . . . et les sept versions du Coran »; cf. Nöldeke, *Qorān*, p. 294 suiv. Avant le mot *wal-qira'āt* « et les lectures », le copiste a sauté quelque chose, peut-être *al-fiqh* « le droit », parce que l'analogie graphique entre *الفقه* et le mot précédent *القيمة* expliquerait bien ce bourdon. Mais alors, la Nahwīyya eût été avant tout une *madrassa*, ce que l'auteur ne dit pas, puisqu'il emploie deux fois le mot *qubba*. Je crois qu'il vaut mieux rétablir ici *bi-ilmī l-'arabiyyati* « la science de la langue arabe », comme chez le chroniqueur, ou supprimer le *wāw* copule. Dans ce dernier cas, la qubba n'était à l'origine qu'une « école de Coran » et ne devint une « école de grammaire » que dans la suite. De fait, Ibn wāṣil ne la désigne pas sous le nom de Nahwīyya, et il ajoute que suivant une clause de l'acte de fondation, les revenus n'en devaient être attribués qu'à des hanafites, c'est-à-dire au rite auquel appartenait le fondateur; cf. t. I, p. 172, n. 1. En résumé, je crois que cet édifice, destiné à la lecture et à l'enseignement du Coran, devint, par une conséquence logique, une école de grammaire pour l'explication du texte

Cette discussion de forme n'est pas oiseuse, car elle soulève un problème d'archéologie : Pourquoi l'architecte de la Naḥwiyya a-t-il choisi, pour une école de grammaire, le type de la qubba? Peut-être qu'à Jérusalem, où les maisons sont en pierre et couvertes d'une calotte sphérique, faute de bois et en vue de drainer l'eau de pluie pour les citernes, le type de la qubba s'offrait de lui-même pour tout édifice de dimensions restreintes. Peut-être la Naḥwiyya fut-elle bâtie sur l'emplacement traditionnel de quelque ancien sanctuaire démoli ou déconsacré durant l'époque latine, et qui avait été une qubba, comme tous ces édifices à légende sacrée bâtis à l'imitation de la Şakhra, la qubba par excellence.

Les mots suivants *wa-mā yalīhā min al-'imārati* «et le bâtiment contigu» pourraient appuyer cette dernière hypothèse. En effet, ils désignent à coup sûr le bâtiment B (fig. 9), dont l'architecture, on l'a vu, trahit une origine ancienne, sous les remaniements qu'il a subis. Mais si Malik Mu'azzam est l'auteur du bâtiment B, c'est ici, sans doute, qu'il a fait installer son école; dès lors, il est loisible de rétablir en A quelque sanctuaire, à l'ombre duquel on aurait placé la fondation nouvelle⁽¹⁾.

L. 5-7 : Les noms et titres de Malik Mu'azzam, rapprochés du mot *inshā'* (l. 4), le désignent comme le fondateur de la qubba. Ce fait est confirmé par le chroniqueur, qui emploie les verbes *banā* et *ansha'a*; mais ici comme ailleurs, son témoignage paraît emprunté à celui de l'inscription⁽²⁾.

L. 8 : Mais alors, pourquoi donne-t-il à l'émir chargé de la construction le nom d'Abū sa'īd 'Uthmān, alors que l'estampage assure ici la leçon Abū sa'īd Qaimāz (p. 62, n. 2)? C'est que cette variante est purement formelle : avec leur ponctuation défective, les mots *أبي سعد قماز* peuvent être pris pour *أبي سعيد عثمان*, d'autant que la kunya Abū sa'īd et le nom propre 'Uthmān sont plus usités que les deux autres. Ou le chroniqueur a mal lu l'inscription, ou c'est un copiste qui s'est trompé⁽³⁾.

sacré. Mais il était de dimensions trop restreintes pour servir de madrasa; c'est pourquoi Malik Mu'azzam en fonda une dix ans plus tard, au nord du Haram (n° 55).

⁽¹⁾ J'ai dit que l'intérieur ne renferme pas d'indice d'une destination religieuse; mais il faudrait s'en assurer. SCHICK, *loc. cit.*, signale en 1887 une école dans le bâtiment B. En 1914, l'édicule A était occupé par un shaikh; j'ai oublié de m'enquérir de sa destination.

⁽²⁾ Cf. plus haut, p. 46-47 et 54, et t. I, *passim*. SCHICK, *loc. cit.*, décrit la Naḥwiyya sous le nom de Kuppāt Hanīble, c'est-à-dire *Qubbat al-ḥanābila* «la coupole des Hanbalites». J'ignore l'origine de ce nom, comme de la tradition confuse qu'il rapporte et suivant laquelle la Naḥwiyya, ou du moins le bâtiment B, aurait été construite par Saladin pour certains moines; cf. plus haut, p. 33, n. 3. Schick ajoute qu'on y transféra «l'école des grammairiens» en 1230; cette date est en contradiction flagrante avec les témoignages du n° 155 et du chroniqueur, auxquels il ne fait aucune allusion.

⁽³⁾ Le manuscrit Pa. 1671, qui passe pour avoir été copié sur l'exemplaire de l'auteur, donne

L. 9 : Ce personnage était gouverneur à Jérusalem (*al-wālī bil-quds al-sharīf*). Ici encore le chroniqueur donne une variante (*mutawallī al-q. al-sh.*); mais bien qu'elle ne soit plus simplement graphique, je crois qu'on peut aussi l'expliquer. A l'époque ayyoubide, les gouverneurs étaient appelés tantôt *wālī* (n° 155), tantôt *mutawallī* (n°s 36 et 152)⁽¹⁾. Ces deux titres désignaient-ils des fonctions différentes, ou marquaient-ils de simples nuances, ou étaient-ils synonymes? Pour s'en assurer, il faudrait dépouiller les inscriptions; car les auteurs les emploient indifféremment pour des fonctionnaires égaux, bien plus, pour un seul et même personnage; mais on n'en saurait conclure que ces titres fussent synonymes, car ces mêmes auteurs les confondent aussi avec des titres analogues, mais assurément différents⁽²⁾. Ainsi, dans sa liste des gouverneurs ayyoubides, le chroniqueur n'emploie que le verbe *waliya* « gouverner » et le nom d'action *wilāya* « gouvernement » (à l'exclusion des formes *tawallā* et *tawallī*); mais il n'emploie que le nom d'agent *mutawallī* « gouverneur » (à l'exclusion de *wālī*)⁽³⁾. Pourquoi? Peut-être parce qu'à son époque le titre *wālī* étant porté par des fonctionnaires d'un rang inférieur⁽⁴⁾, il voulait éviter d'être mal compris. Mais il savait que sous les Ayyoubides un *wālī* était un gouverneur; et alors, lisant ce titre dans le n° 155, il le rend par *mutawallī*, qui ne prêtait pas à la même équivoque⁽⁵⁾.

156

CONSTRUCTION D'UNE CITERNE (?). 1137 H. — Petite dalle en terre cuite scellée dans la face nord du bâtiment B, dans l'angle vers A, en *i* (fig. 9), à 2 ou 3

(p. 348) la leçon *أبو سعد عثمان*; ainsi l'auteur a bien lu *سعد* (et non *سعيد*, texte du Caire), mais il paraît avoir mal lu le nom propre.

(1) Voir t. I, p. 232, n. 1 et renvoi.

(2) Voir *JA*, 9^e série, IX, p. 459, n. 1 fin. Les auteurs font des confusions analogues pour d'autres titres, ainsi pour *sultān*; cf. *MCI A*, I, p. 299, n. 4 début.

(3) Voir *Mudjir al-din*, p. 605 (262 suiv.). A partir des premiers Mamlouks, il emploie *nā'ib* et *niyāba*; cf. t. I, p. 232, n. 1.

(4) Ainsi, par des préfets de district dépendant des gouverneurs et appelés *wālī* ou *kāshif*; voir une partie des sources citées in *JA*, *loc. cit.*, et t. I, p. 387, n. 5. C'est sous les Ottomans que le *wālī* redevient un gouverneur de province (*vilayet*).

(5) Il est vrai que sous les Mamlouks, les manuels de chancellerie emploient encore les deux formes, ainsi *Diwān*, Pa. 4439, f° 238 b : *wālī Nābulus . . . wa-ta'rifuhu mutawallī N.* « le gouverneur de Naplouse . . . et son titre officiel est m. de N. ». Mais précisément parce que la forme *wālī* était plus courante alors pour désigner les préfets, on comprend que le chroniqueur l'ait évitée pour préciser qu'il parle d'un gouverneur.

mètres du sol; dimensions environ 60×50 ⁽¹⁾. Trois lignes en naskhi ottoman; petits caractères, fins et déliés. Inédite (copie 1914).

(1) حسن ابن الداي⁽²⁾ الحسيني أنشأه لأجل روح الحسين يا واردين

(2) فقال إبراهيم في تأريخه جد فيه الشفاء للشاربين

(3) في سنة ١١٣٧.

Hasan, fils d'al-Dāy (?), al-Ḥusaini, l'a construit pour le repos de l'âme d'al-Ḥusain, ô vous qui descendez à l'eau! Alors Ibrāhīm a dit, pour le dater : « Que la guérison s'y montre active à ceux qui viendront s'y abreuver! ». En l'année 1137 (1724-25). *(reconnu et c.)*

D'après ce texte, un membre de la famille Ḥusaini, invoquant l'âme de son ancêtre Ḥusain, a construit ici quelque citerne. Or dans sa copie inédite (n° 42), Sauvaire le place « au-dessus d'une auge, à l'angle sud-ouest de la terrasse ». Cette auge a disparu, probablement vers 1890 (plus haut, p. 60, n. 4); en effet, le plan Wilson, qui donne l'état antérieur, porte ici un petit enclos rectangulaire (fig. 9) qui doit être l'auge de Sauvaire. D'autre part, ce même plan marque ici en sous-sol deux grandes chambres *c* et *c'* auxquelles on accède par deux des portes percées dans la face sud du bâtiment B (plus haut, p. 60-61), et qui se prolongent au nord sous la terrasse (fig. 9) ⁽³⁾. Après Wilson, Schick les a explorées et décrites, mais il n'en a pas reconnu la destination ⁽⁴⁾. Or une de ces chambres, à l'ouest, s'étend juste au-dessous du petit enclos qui marque chez Wilson l'auge de Sauvaire. J'en conclus que cette chambre était une citerne communiquant, par une ouverture au sommet de sa voûte, avec l'auge placée sous le n° 156, et que la deuxième chambre à l'est, de forme identique, était une autre citerne. Je suis porté à croire que ces deux citernes étaient destinées à alimenter la Naḥwiyya, et qu'elles faisaient partie de la construction primitive de Malik Mu'azzam, sous le règne duquel on en a bâti d'autres, voisines et toutes pareilles, dont l'état civil est assuré par deux inscriptions (nos 157 et 164).

(1) On la voit pl. XLIII en bas, à l'extrême gauche, où elle se détache en gris foncé sur le gris clair du mur.

(2) Graphie ainsi, semble-t-il, et sans points, mais le *yā* final n'est pas très net; peut-être الداي ou الداي. *This is the Turkish Dāyi [= maternal uncle]* G

(3) Voir aussi le plan Warren in *SWP, Jerusalem*, atlas, pl. V.

(4) Voir *Tempelplatz*, p. 99, lettre *c*. Il leur donne 10 mètres de profondeur et dit qu'elles sont habitées par des gardiens nègres, et noircies de fumée; c'est tout.

Cette hypothèse n'est pas contredite par le mot *ansha'ahu* « l'a fondé » (l. 1); car il est loisible de rapporter le vague suffixe *hu*, non à la citerne elle-même, mais à l'auge de Sauvaire, qui était peut-être la création de Ḥasan Ḥusaini.

L. 2 : Le dernier hémistiche renferme un chronogramme que le rédacteur met dans la bouche d'un certain Ibrāhīm⁽¹⁾ et dont la valeur numérique est égale à 1137, date répétée en chiffres (l. 3)⁽²⁾.

partie de son

CITERNE DE MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ. 607 H.

Sur l'esplanade et contre le mur ouest de la terrasse, immédiatement au sud de l'escalier de la colonnade ouest (O, fig. 14); plan Wilson : *Place of prayer*.

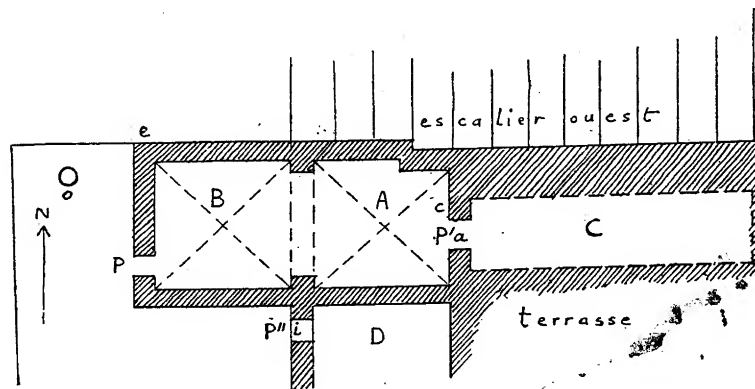


Fig. 12. — Plan de la citerne de Malik Mu'azzam.

L'édicule A (fig. 12)⁽³⁾, qui s'élève à l'angle formé par l'escalier et le mur de la terrasse, comprend deux étages en pierre, couronnés par une calotte hémisphérique (pl. CVII en haut et en bas, et CVIII en haut)⁽⁴⁾. L'étage inférieur, noyé de tous les côtés, s'appuie à l'est contre le terre-plein de la terrasse et au nord contre l'escalier de la colonnade (pl. LXXXVIII en haut et en bas, et CVIII en bas)⁽⁵⁾. A l'ouest il touche à un bâtiment B, qui fait saillie sur l'espla-

(1) Peut-être Abraham, bien qu'à ma connaissance, aucune tradition ne localise ici son nom; peut-être le préposé au travail.

(2) Graphie du premier mot plutôt جَلَّ، soit *djalla*, analogue à *djadda*; mais outre que le sens serait moins bon, il faut ici un *dāl*, et non un *lām*, pour que le chronogramme soit égal à 1137. Cette date est à rapprocher de celle du n° 160, qui se rapporte peut-être à la citerne n° 157; voir plus loin, p. 72, n. 5.

(3) Même observation que ci-dessus, p. 59, n. 2.

(4) Ces trois vues montrent l'édicule vers la gauche en bas, en deçà et au-dessous de la colonnade ouest; dans les deux premières, on voit aussi les constructions B et C, décrites ci-après.

(5) La première de ces vues montre la face nord et la calotte, au-dessus du pied de l'escalier, à gauche et au delà du cyprès qui s'élève au milieu du tableau; les deux autres montrent la même face en raccourci, l'une à l'extrême gauche, où elle se détache en noir, l'autre à l'extrême droite et au pied de l'escalier.

nade, et au sud, à un bâtiment D, qui s'appuie contre le terre-plein de la terrasse; B et D sont à un seul étage et couverts d'un sol horizontal en pierre (pl. CVII en haut et en bas). L'étage supérieur de A, sous la calotte, renferme une chambre haute, à laquelle on accède en rez-de-chaussée depuis la terrasse à l'est.

Le bâtiment B s'ouvrait au sud, sur l'esplanade, par un portique à deux arcs brisés, l'un à l'ouest, l'autre plus large au sud; aujourd'hui ces arcs sont murés⁽¹⁾. Une porte étroite P, percée dans le remplage de l'arc ouest, donne accès à deux chambres voûtées en arêtes, l'une en B, l'autre en A. Au fond de celle-ci, vers l'est, une porte P' ouvre sur une chambre C, allongée et couverte en berceau, ménagée sous la terrasse. A première vue, cette chambre close et profondément enterrée trahit une citerne; car l'ouverture ménagée au sommet de la voûte, et bouchée aujourd'hui, servait sans doute au passage de l'eau de pluie recueillie sur la terrasse.

157

TEXTE DE CONSTRUCTION. 607 H. — Dalle de marbre scellée en *a* (fig. 12), au-dessus de la porte P', à 2 ou 3 mètres du sol, et légèrement recouverte de plâtre dans les bords; dimensions 68 × 32. Cinq lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères du type Coradin, gravés en creux, peints en noir et très bien conservés, points nombreux et quelques signes. Inédite; voir pl. XXXVII au milieu (estampage 1914).

(1) بسمه... هذا ما تطوع (2) بعمل هذا الصهرج المبارك لوجه الله تعالى
 (3) الفقير إلى رحمة الله تعالى محمد ابن عمرو بن سيار (2) الموصلى (4) رحمه الله
 من نعمة مولانا الملك المعظم عيسى بن (5) الملك العادل أبو بكر ابن أيوب في
 سنة سبع وسمائة.

Voici qu'a librement entrepris de faire cette citerne bénie, pour l'amour d'Allah, l'aveugle de la miséricorde d'Allah, Muhammad, fils de 'Urwa, fils de Sayyār, de Mossoul, qu'Allah lui fasse

(1) On les voit à la loupe, pl. CVII en haut et en bas. Du côté nord, il n'y a pas de trace d'arc, et le mur qui offre un autre appareil, est percé d'une fenêtre carrée, fermée par un volet de bois, qu'on voit aux planches citées note précédente.

(2) Graphie سيار, avec la queue d'aronde marquant le *sin*. Ce nom propre, formé sur *sayyār* « voyageur », figure dans tous les index, et WÜSTENFELD, *Register*, p. 403, transcrit « Sajjār ».

(3) Sur *abū* pour *abi*, voir t. I, p. 43, n. 1 et renvois.

miséricorde! (Il l'a bâtie) de la faveur de notre maître al-Malik al-Mu'azzam 'Īsā, fils d'al-Malik al-'Ādil Abū bakr, fils d'Ayyūb, en l'année 607 (1210-11).

L. 1 : La formule *tatawwa'a bi-'amali*, qui rappelle le *faciundum curavit* des inscriptions latines, est fréquente dans l'épigraphie mésopotamienne⁽¹⁾. Elle paraît inconnue en Égypte, et en Syrie je ne l'ai relevée qu'ici et au n° 164, qui est au nom de ce même Muḥammad de Mossoul; cette coïncidence ne saurait être fortuite.

L. 2 : Le mot *ṣahridj* « citerne » fixe clairement l'usage de la chambre C (fig. 12), qu'un examen superficiel nous a déjà révélé. Cette chambre a été explorée et relevée; mais je crois qu'on n'en a pas encore précisé la destination⁽²⁾. Voici tout ce que j'ai trouvé à ce sujet⁽³⁾ : « Au sud et à côté de l'escalier (de la colonnade ouest) s'élève un édicule (A), adossé à la terrasse, à partir duquel une chambre voûtée, large de 2 mètres 45 et longue de 9 mètres 50, s'étend à l'est sous la terrasse⁽⁴⁾ ». Mais Schick, toujours hanté par le temple juif, suppose que c'est ici l'entrée d'un couloir qui conduisait dans les souterrains de ce temple. Je crois plutôt que cette citerne, comme celles de la Naḥwiyya, a été faite au début du XIII^e siècle, et que le n° 157 est *in situ* au-dessus de son entrée.

L. 3-4 : L'auteur de la citerne, dont aucun titre n'indique la position sociale, n'était pas un architecte au service de Malik Mu'azzam, car le rédacteur se fût exprimé autrement; d'après lui, ce personnage entreprit le travail pour son compte, mais il jouissait de la faveur (*ni'ma*), peut-être de l'appui financier du sultan. Ce n'était pas un pèlerin de passage, puisque quelques années plus tard il fit construire, dans les mêmes conditions, une autre citerne tout près de celle-ci (n° 164); c'était peut-être un industriel ou un négociant fixé à Jérusalem et désireux de consacrer ses ressources à l'entretien du Ḥaram. Le chroniqueur ne fait aucune allusion à ce travail ni à son auteur.

⁽¹⁾ Voir *Amida*, n° 12, 22 et 24; SARRE et HERZFELD, *Reise*, I, chap. 1^{er}, inscr. arabes n° 7, 25 et 31 suiv., et p. 9, n. 4; II, p. 266, n. 1, d'après PREUSSER, *Nordmesopotamische Baudenkmäler*, Lei. 1911, pl. 35 à droite; POGNON, *Inscriptions sémitiques*, n° 78, p. 141 et pl. XXXIII en haut, et une inscription inédite de Tell ermen, datée 601, dont je dois la copie à M. Herzfeld et qui débute par *hādhā mā tatawwa'a bi-īmāmi 'imārati* . . .

⁽²⁾ Elle est marquée sur les plans Wilson (Ḥaram), et Warren in *SWP, Jerusalem*, pl. à p. 117. et atlas, pl. IV, mais on ne la trouve pas dans la liste des citernes du Ḥaram in WILSON, *Survey*, p. 43 suiv., WARREN, *Recovery*, p. 206 suiv., *SWP, Jerusalem*, p. 217 suiv., et SCHICK, *Tempelplatz*, p. 73 suiv.; cf. t. I, p. 106, n. 2.

⁽³⁾ Voir SCHICK, *op. cit.*, p. 99, lettre b.

⁽⁴⁾ Dans mon carnet, j'ai noté rapidement et au jugé les dimensions suivantes en mètres : longueur 8, largeur 2 à 3, hauteur 4; il s'agit bien de la chambre décrite par Schick.

158

AUTRE TEXTE DE CONSTRUCTION. 792 H. — Petite dalle de marbre scellée dans le même mur, à gauche et un peu au-dessous du n° 157, en *c* (fig. 12); dimensions 40 × 23. Trois lignes en naskhi mamlouk; petits caractères, épais, grossiers et indistincts, points et signes. Inédite (copie 1914).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... أَنشَأَ هَذَا (1) الْمَكَانَ الْمُبَارَكَ (2) الْعَبْدُ الْفَقِيرُ إِلَى اللَّهِ عَنبَرٌ (1)
الْبُرْهَانِيُّ فِي رَمَضَانَ (3) الْمَعْظَمِ سَنَةِ اثْنَيْنِ وَتِسْعِينَ وَسَبْعًا.

A construit cet édifice béni le serviteur avide d'Allāh, 'Anbar (?) al-Burhāni, en ramadān vénéré de l'année 792 (août-septembre 1390).

Le mot *makān* n'indique pas la nature de la construction; s'il s'agissait de la citerne (chambre C), on attendrait, au lieu de *ansha'a* « a fondé », un verbe indiquant une simple restauration. Ce petit texte n'est peut-être pas *in situ*, ou bien il se rapporte à l'édicule A, dont l'étage inférieur paraît être ancien (2); il ne paraît guère possible d'en tirer une indication précise. Le fondateur était apparemment un eunuque ou un gardien du temple, esclave ou affranchi d'un shaikh ou d'un magistrat surnommé Burhān al-dīn.

159

TEXTE DE FONDATION. DATE INCERTAINE. — Dalle de grès gris scellée en *e* (fig. 12), à l'angle nord-ouest du bâtiment B, côté nord, à environ 3 mètres du sol; dimensions 66 × 25 (3). Deux lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, quelques points et signes. Inédite (copie 1914).

(1) لِرُوحِ رَسُولِ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ وَقَفَ هَذِهِ السَّقَايَةَ الْمُبَارَكَةَ

(1) Graphie عَيْر ou عَيْر; je ne vois guère d'autre leçon que 'anbar « ambre », nom porté par un grand nombre d'eunuques.

(2) La face nord de cet étage a conservé, sous des reprises, les restes d'un grand appareil qui règne au-dessus de l'escalier.

(3) Cette dalle se voit pl. LXXXVIII en haut, sous les branches et à gauche du tronc du cyprès qui s'élève au milieu du tableau; on la distingue nettement à la loupe sur l'épreuve originale.

(2) العبد الفقير إلى الله تعالى قاسم⁽¹⁾ بن عبد الله تقرّباً إلى (?) الله تعالى
ذلك (?).

Pour l'âme de l'envoyé d'Allāh (Mahomet) . . . a constitué waqf ce réservoir béni le serviteur avide d'Allāh Qāsim (?), fils de 'Abdallāh, dans le but de se rapprocher d'Allāh, etc.

Le verbe *waqafa* semble indiquer une fondation nouvelle, et le style négligé des caractères et de la rédaction trahissent l'époque circassienne ou ottomane, c'est-à-dire une date plus basse que celle des textes précédents. Dès lors, il est douteux que ce réservoir (*siqāya*)⁽²⁾ soit la citerne (*ṣahrīdj*) du n° 157. Si ce petit texte est *in situ*, il se rapporte peut-être à un puits dont l'orifice est marqué par un tambour de colonne *o*, à trois ou quatre pas de l'inscription, sur le maṣṭaba qui borde le bâtiment B à l'ouest⁽³⁾.

160

TEXTE INCERTAIN. 1138 H. — Petite dalle de calcaire scellée en *i* (fig. 12), au-dessus de la porte P^r du bâtiment D, à 3 ou 4 mètres du sol; dimensions environ 30 × 45⁽⁴⁾. Trois lignes en naskhi ottoman, renfermant trois vers à deux hémistiches, en turco-arabe, suivis de la date en chiffres 1138 (1725-26)⁽⁵⁾.

(1) Graphie apparente مامهر ou مامهر, avec plusieurs points vagues (fig. 13), mais elle ne suggère pas de leçon satisfaisante. Je lis قاسم, en déliant la double boucle qui a l'air d'un *hā*, et j'utilise ainsi les quatre points: deux pour le *qāf* et deux pour le mot suivant *bi*, qui est tracé au-dessus.



Fig. 13.

Inscr. n° 159.

(2) Sur ce mot, voir n° 38, texte et commentaire.

(3) Ce tambour se voit pl. citée à droite et au pied du tronc du même cyprès, et pl. CVII en haut, dans l'ombre en avant du bâtiment B; on le distingue nettement à la loupe sur les épreuves originales.

(4) Cette porte se voit pl. citée, dans l'angle formé par les bâtiments B et D; au-dessus, la dalle fait un petit carré gris sur le blanc du mur.

(5) Je n'ai pas copié ce texte et ne sachant qu'en faire, je le classe ici, parce qu'il se rapporte peut-être à la citerne C (n° 157). On notera qu'il est daté d'un an après le n° 156, qui marque un travail à l'une des citernes de la Naḥwiyya; voir plus haut, p. 68, n. 2 fin. On a peut-être, à cette époque, réparé les réservoirs du Ḥaram; mais ce rapprochement ne saurait remplacer une copie du n° 160. Suivant les indigènes, le bâtiment D s'appelle Ribāṭ maṣūri et l'édicule A en forme une annexe. J'ignore ce que vaut ce renseignement recueilli à la hâte et sans enquête; il y avait peut-être ici un waqf de l'hospice de Qalāwun ou Ribāṭ maṣūri, qui s'élève non loin d'ici (n° 65).

COLONNADE SUD-EST. ORIGINE ANCIENNE.

Sur le côté sud de la terrasse, près de l'angle sud-est, en SO (fig. 14); marquée sans nom sur tous les plans.

L'escalier prend naissance dans une sorte de préau, couvert d'herbe et planté d'oliviers, qui règne à quelques marches au-dessus du niveau de l'esplanade (pl. CIX en haut, à droite). La colonnade comprend une arcature de trois arcs brisés, retombant sur deux colonnes d'une pierre dure et marbrée, à fûts et chapiteaux antiques⁽¹⁾, et sur deux larges piliers servant de buttée et divisés en deux étages par une corniche moulurée (pl. XLIV en haut). Au-dessus des écoinçons des arcs règne une corniche en pierre dont le maigre profil rappelle celui des tailleurs, et que surmonte un muret amorti en arête, à la façon d'un toit à double pente. A part les colonnes, toutes les surfaces sont couvertes d'un crépi badigeonné de peintures modernes⁽²⁾.

161

RESTAURATION SOUS MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ. 608 H. — Dalle de marbre scellée dans l'écoinçon au-dessus de la colonne est, face au nord; dimensions environ 60 × 35. Cinq lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères du type Coradin, gravés en creux et bien conservés, points et signes. Inédite (copie 1914)⁽³⁾.

(1) بسمه ... جدد هذه القناطر (2) في أيام دولة سيدنا ومولانا السلطان
(3) العالم الملك المعظم أبي الفتح عيسى ابن (4) السلطان الملك العادل أبو (4)
بكر بن أيوب خلد (5) الله ملكهما في سنة ثمان وسقائة وللحمد [الله].

Ces arcs ont été restaurés sous le règne de notre seigneur et notre maître le sultan, le savant⁽⁵⁾,

(1) Les deux chapiteaux sont de basse époque. Les deux tailleurs sont ravalés ou modernes; en dépit d'un faux air cistercien, qui leur donne une apparence latine, je les crois insignifiants.

(2) Voir plus haut, p. 9, n. 2.

(3) On aperçoit l'inscription dans un champ creux, pl. XLIV en haut, et sur l'épreuve originale, on distingue les caractères à la loupe, sans pouvoir les déchiffrer. Ce texte ne figure ni dans mes premiers relevés, ni dans ceux de Sauvare; il doit avoir été mis à jour depuis 1894. Dans l'écoinçon ouest, plus à droite, on voit un carré peint en blanc qui recouvre peut-être une autre dalle, et dans la face sud des deux écoinçons sont scellées deux dalles à queues d'aronde, en marbre blanc ou peintes en blanc, qui paraissent anépigraphes (pl. CIX en haut).

(4) Sur *abū* pour *abī*, cf. t. I, p. 43, n. 1 et renvois.

(5) Ou plutôt «le sachant», car ici, *ilm* désigne, non la science en général, mais la «gnose» de la religion (*dīn*), de la tradition (*ḥadīth*) et de la coutume (*sunna*) musulmanes, par opposition à

al-Malik al-Mu'azzam Abu l-fath⁽¹⁾ 'Īsā, fils du sultan al-Malik al-'Ādil Abū bakr, fils d'Ayyūb, qu'Allāh éternise leurs deux royautes⁽²⁾! En l'année 608 (1211-12), etc.

L. 1 : Le verbe *djuddida* « a été restauré » prouve que la colonnade, désignée clairement par le pluriel *qanāṭir* « arcature »⁽³⁾, existait auparavant. Dès l'année 290 (903), un géographe observe qu'on monte à la terrasse (*dukkān*) par six escaliers (*daradjāt*)⁽⁴⁾. Il est vrai qu'il ne précise pas leur emplacement et qu'il ne parle pas des colonnades; mais on va voir que l'escalier sud-est et sa colonnade existaient probablement dès cette époque. En 375 (985), un autre géographe décrit, au milieu de l'esplanade (*ṣaḥn*), une terrasse (*dakka*) à laquelle on monte, sur les quatre côtés, par de larges escaliers (*marāqī*), et plus loin il ajoute que la Ṣakhra a quatre portes dont chacune fait face à un escalier (*marqāt*)⁽⁵⁾. Ce texte ne s'oppose pas au précédent; il met en relief les quatre escaliers cardinaux, mais sans préciser qu'il n'y en avait pas d'autres. On peut donc croire qu'il y en avait encore six, dont deux excentriques; c'est ce que confirme et précise un voyageur persan qui visita les lieux en 438 (1047). Dans sa « Description des escaliers (*daradjāt*) conduisant à la terrasse (*dukkān*) qui s'élève sur l'esplanade du Ḥaram (*sāḥat-i djāmi'*) », il s'exprime ainsi⁽⁶⁾ : « On accède à

l'ignorance païenne (*djāhiliyya*); cf. WELLHAUSEN, *Reste*, p. 71, n. 1. Sur la recherche de la science (*ṭalabu l-'ilmi*), voir VON KREMER, *Culturgeschichte*, II, p. 437; GOLDZIHNER, *Studien*, II, p. 176 et sources citées; BLOCHET, *Études sur l'ésotérisme musulman* (ex *Muséon*), Louvain 1910, p. 211; cf. *M CIA*, III (Siwas), p. 31 en haut. C'est dans ce sens borné que l'épithète 'ālim fait partie du cycle sunnite, comme 'āmil « agissant », ou plutôt « pratiquant »; sur la relation de ces deux termes, voir IBN KHALDŪN, *Prolegomènes*, III, p. 309, l. 6 (345); MURTAḌĀ, *Tādj*, VIII, p. 407 ult.; LANE, *Lexicon*, s. v. عَالِمٌ et عَالِمٌ.

(1) Sur les surnoms en *abū* de ce prince, voir t. I, p. 171, n. 1, et ci-dessus, p. 62, n. 3.

(2) Pour expliquer ce duel, il suffit de rappeler qu'en 608 (et dès 596; cf. t. I, p. 113 et 121), Malik Mu'azzam gouvernait la Syrie au nom de son père; cf. t. I, p. 179, n. 3, et plus haut, p. 62, n. 4.

(3) Cf. plus loin, n° 173 suiv.

(4) Ibn al-faqīh, p. 100, l. 15 : *وَالِدُكَانَ سِتَّةَ دَرَجَاتٍ إِلَى الْعِخْرَةِ*; cf. LE STRANGE, *Palestine*, p. 157 en bas; Miednikoff, II, p. 746.

(5) Muqaddasi, p. 169, l. 6-9, et in Yāqūt, IV, p. 597, l. 7-11, dont je mets en parenthèses les additions et variantes : *وَسَطَ الْعِخْرَةِ (وفي وسط الرواق) دَكَّةٌ (مرَبَّعَةٌ) ... يُصْعَدُ إِلَيْهَا مِنَ الْأَرْبَعِ (جَوَانِبِ أَرْبَعِ جِهَاتِهَا) (var. في مَرَاقٍ (عِمْرَاقٍ) (var. واسعة) ... كُلُّ بَابٍ يُقَابِلُ مَرَقَاةً (من مَرَاقِ الدَكَّةِ)*; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 162; Le Strange in *PPTS*, III, p. 42 suiv., et *Palestine*, p. 158 en haut; Miednikoff, II, p. 799.

(6) Voir Nāṣir-i khusrau, p. 31 (95) suiv.; trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 50 suiv., et *Palestine*, loc. cit.; Miednikoff, II, p. 874 suiv.

la terrasse par six endroits (*bi-shāsh maudī' rāh bār dukkān āst*), dont chacun porte un nom. Du côté sud, il y a deux accès (*rāh*), par où des degrés (*dārādjhā*) montent à la terrasse. Quand on se tient au milieu du bord (du côté sud) de la terrasse, l'un de ces escaliers (*dārādjtāt*) est à main droite, et l'autre à main gauche; celui de droite est appelé Maqām al-nabiyy ou station du Prophète, et celui de gauche Maqām ghūri. Le premier est ainsi nommé parce que dans la nuit de son ascension (*mi'rādj*), le Prophète est monté par ici sur la terrasse, pour se rendre ensuite à la Şakhra; car c'est ici qu'aboutit la route du Hidjāz. Aujourd'hui cet escalier a 20 coudées (*arsh*) de largeur (suit la description des marches, en pierre de taille et en grand appareil). Au sommet de l'escalier se dressent quatre supports (*sutūn*)⁽¹⁾ de marbre vert pareil à l'émeraude, sauf que le marbre est tacheté d'un grand nombre de points multicolores⁽²⁾. Chaque colonne (*hār 'amūdi*) a 10 coudées (*arsh*) de hauteur, et une épaisseur telle qu'il faudrait deux hommes pour l'embrasser. Sur ces quatre colonnes (*'amūd*) sont bandées trois arcades (*tāq*)⁽³⁾, l'une faisant face à la porte (sud de la Şakhra), et les deux autres de chaque côté. Le faite (*pusht*) de ces arcades est horizontal, et couronné par une galerie (*shurfā*) à créneaux (*kangura*), qui lui donne une forme rectangulaire⁽⁴⁾. Ces colonnes et ces arcades sont revêtues d'un décor d'or et de mosaïque (*mīnā*) de la plus grande beauté.

« L'escalier du Maqām ghūri se compose d'une triple (p. 32) rampe (*dārādjtā*), l'une faisant face à la terrasse (*muḥādhi dukkān*), et (les) deux (autres) placées latéralement (*bār djānb-i dukkān*), de sorte qu'on y monte par trois endroits (*āz sih djāy*)⁽⁵⁾. En haut de ces trois escaliers s'élèvent aussi des colonnes sur lesquelles

(1) Aujourd'hui trois colonnes et deux piliers, soit cinq « supports »; le mot *sutūn* prête à équivoque. Au reste, les détails de cette description ne peuvent être vérifiés sur l'état actuel, car la colonnade a été remaniée dès lors; cf. notes suivantes.

(2) Deux des colonnes actuelles sont en granit et une (au milieu) en marbre veiné (pl. XLIV en bas). Sur la matière des colonnes des colonnades, voir SCHICK, *Tempelplatz*, p. 31.

(3) Correspondant aux quatre supports de l'auteur, alors qu'aujourd'hui quatre arcades retombent sur cinq supports (pl. citée et XLV en bas).

(4) Je traduis par à peu près, comme Schefer et Le Strange, mais le sens général est clair : comme aujourd'hui le faitage était horizontal et rectangulaire aux deux extrémités, mais il portait un crénelage, c'est-à-dire une de ces frises d'acrotères qui couronnent un grand nombre de monuments arabes. Il est donc évident que le sommet, tout au moins, de la colonnade a été modifié depuis; cf. notes précédentes.

(5) On ne voit pas bien si les deux rampes latérales accédaient normalement à la terrasse, comme la centrale, chacune de ces trois rampes parallèles correspondant à une arcade, ou si les deux premières étaient parallèles au mur de la terrasse, c'est-à-dire perpendiculaires à la centrale, à laquelle elles aboutissaient peut-être par un palier intermédiaire. En tout cas cet escalier, qui

on a bandé des arcades et placé une galerie (suit la description des marches, pareilles aux précédentes). Sur le front de l'arcature (*bār pīsh-i īwān*) règne une inscription en belles lettres d'or, suivant laquelle « ceci a été ordonné par (*amara bihi*) l'émir Laith al-daula Nūshtekīn Ghūri ». On dit que ce Laith al-daula était un esclave du sultan (calife) d'Égypte et que c'est lui qui a fait faire cet accès et ces escaliers.

« Sur le côté ouest, on accède aussi à la terrasse par deux escaliers, construits avec autant d'art que ceux que je viens de décrire. Sur le côté est, il y a un (seul) accès, disposé de même, avec des colonnes, une arcature (*tāq*) et un crénelage (*kangura*); on l'appelle Maqām sharqi. Du côté nord, il y a un (seul) accès, plus haut et plus large que tous les autres, où s'élèvent aussi des colonnes et des arcades; on l'appelle Maqām shāmi. J'estime que pour construire ces six escaliers on a dû dépenser cent mille dīnārs. »

Ainsi, l'on accédait alors à la terrasse par six escaliers à colonnade : deux au sud, un à l'est, un au nord et deux à l'ouest. En comparant ce texte avec ceux d'Ibn al-faḡīh et de Muqaddasi, l'on voit que dès le III^e (IX^e) siècle, peut-être dès l'origine, il y avait six escaliers, dont quatre correspondant aux quatre portes de la Ṣakhra, et deux excentriques, l'un au sud et l'autre à l'ouest. Aujourd'hui il y en a huit : quatre cardinaux (S, E, N et O, fig. 14) et quatre excentriques, dont un au sud (SE), un au nord (NE) et deux à l'ouest (NO et SO); ainsi dans l'intervalle, on a ajouté deux escaliers excentriques : un au nord (NE) et un à l'ouest (SO). Je reviendrai sur ces modifications, me bornant ici au côté sud, qui fait l'objet de ce commentaire⁽¹⁾. Des deux escaliers placés aujourd'hui sur ce côté, l'un est cardinal (S) et l'autre excentrique (SE), comme au temps de Nāsir-i khusrau. Il est donc probable que leur emplacement n'a guère été modifié; mais il s'agit de préciser lequel correspond au Maqām al-nabiyy, et lequel au Maqām ghūri du voyageur persan.

Suivant lui, le premier est à droite et le second à gauche. Cette indication relative est sans valeur par elle-même, puisque l'auteur ne précise pas s'il regarde vers le nord ou vers le sud; mais le contexte, qui place le spectateur sur le bord de la terrasse, indique assez clairement qu'il regarde vers le sud, sinon il tournerait le dos aux colonnades⁽²⁾. Ainsi le Maqām al-nabiyy correspond à S, et le Maqām ghūri à SE. C'est ce que confirme un détail précis du pèlerin :

correspond, on va le voir, à celui de la colonnade sud-est, a été modifié dès lors, puisqu'il n'a plus qu'une rampe, comme les autres; cf. plus haut, p. 73.

(1) Voir plus loin, n^{os} 173 suiv., 187 et 198.

(2) C'est ainsi que l'a compris Le Strange, qui ajoute en parenthèses les mots « facing south ».

l'arche centrale du Maqām al-nabiyy faisait face à la porte (*muqābil dār*, p. 31, l. 5 d'en bas), c'est-à-dire à la porte sud de la Şakhra ⁽¹⁾; or un coup d'œil sur les plans montre que la colonnade S est dans l'axe nord-sud de ce monument.

Ces remarques suggèrent une question qui n'a pas encore été posée : De quel côté faut-il regarder les colonnades, autrement dit, quelle est leur face antérieure et principale? Si, comme je l'ai supposé (p. 11), les quatre escaliers cardinaux sont en rapport avec l'orientation de la Şakhra, on peut concevoir les colonnades comme les entrées de la terrasse représentant un temenos antique; alors leur face principale, pareille à celle d'un portail, est à l'extérieur. C'est ainsi que les

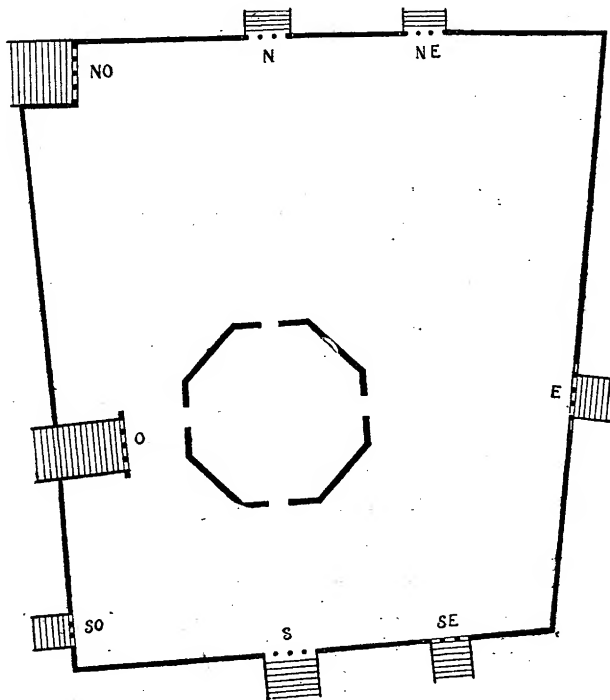


Fig. 14. — Plan des colonnades.

conçoivent les auteurs, qui les décrivent comme un couronnement de l'escalier. Mais alors, pourquoi leurs inscriptions, quand elles en portent, sont-elles placées du côté de la terrasse, c'est-à-dire vers l'intérieur du temenos, et non vers l'extérieur ⁽²⁾? A cette question le pèlerin persan me paraît répondre lui-même quand il explique l'origine du nom de Maqām al-nabiyy. Si, d'après la légende, le Prophète « s'est tenu » ici la nuit du Mi'rādĵ, c'était pour prier tourné vers la qibla ⁽³⁾, c'est-à-dire vers le sud, quelle que soit la qibla qu'on suppose ⁽⁴⁾; dès lors, la colonnade fut conçue comme une sorte de mihrāb regardé

⁽¹⁾ En effet, l'auteur vient de désigner par *dār* les quatre portes d'entrée de la Şakhra (p. 28, l. 3-2 d'en bas). Schefer n'a pas bien compris *muqābil dār*, qu'il traduit « en face de l'escalier » (p. 96 en haut); Le Strange dit mieux « opposite the gate », mais sans préciser qu'il s'agit de la Şakhra (p. 50 en bas).

⁽²⁾ Voir nos 161, 173 suiv. et 187. Seul le 198 est tourné vers l'escalier; mais ce texte incomplet est plus récent que les autres, et l'on verra que la partie disparue regardait probablement vers la terrasse.

⁽³⁾ Sur ce sens de *qāma* et *maqām*, voir plus haut, p. 10, n. 2 et 3.

⁽⁴⁾ Celle de la Mecque ou celle de Jérusalem, que la tradition localise à l'Aqşa; voir plus loin, quelques notes au n° 211, à l'appendice au chapitre de la Şakhra, et *passim*.

depuis la terrasse. Dans la suite, le nom de *maqām* ayant été étendu aux autres colonnades, leur face intérieure fut considérée, par analogie, comme la principale. Ainsi, c'est à la légende attachée au Maqām al-nabiyy qu'il faudrait attribuer ce renversement dans le sens des colonnades ⁽¹⁾.

Nāṣir-i khusrau ne signale pas d'inscription sur le Maqām al-nabiyy, et de fait, la colonnade S est anépigraphe ⁽²⁾. En revanche, il a relevé sur le Maqām ghūri une belle inscription de mosaïque au nom d'un émir fatimide ⁽³⁾. Quand ce texte

(1) En prenant le mot «sens» au propre (orientation) et au figuré (destination). Sur l'origine antique des sanctuaires consacrés au Prophète à la Mecque, voir SNOUCK, *Mekka*, I, chap. 1^{er}; WELLHAUSEN, *Reste*, p. 77 et 104.

(2) Elle le paraissait du moins en 1914 (pl. citées); cf. plus haut, p. 9, n. 2.

(3) Suivant lui, c'était un mamlouk du sultan, c'est-à-dire du calife Mustanṣir; cf. plus haut, p. 20-21. Nūshtekīn est pour Anūshtekīn, un nom turc porté par plusieurs personnages de cette époque. Le plus connu, surnommé Muntakhab al-daula et Dazbiri, fut gouverneur de Damas de 419 à 433 et mourut cette même année (1042) à Alep; voir Musabbiḥi in BECKER, *Beiträge*, I, p. 44 à 56 et (texte) 80, l. 15; Yaḥyā, p. 245 en bas suiv.; Rosen-Yaḥyā, p. 63, l. 1 (66, 377 suiv. et 383); Cedrenus, éd. Bonn 1849, II, p. 491, l. 7, et 495, l. 18 (Τούσερ et Τούσπερ); Abū ya'la, préface, p. 15, texte 71 à 79 (78 ult. lire 433), et auteurs cités par Amedroz, p. 74, n. 1; Ibn al-athīr, IX, *passim* (index à انوشتكين البريدي et الدزبيري انوشتكين); Ibn khallikān, I, p. 286 en bas (I, p. 631); Kamāl al-dīn, Pa. 1666, f^o 60 suiv. et *passim*, et in MÜLLER, *Historia Merdasidarum*, Bonn s. d., p. 14 suiv. et 23 à 32, et Rosen, p. 379, n. a, b et d; Makīn, p. 262 à 269; Abū l-fida', II, p. 148, l. 16 à 27, et 174, l. 3 à 10; Ibn al-wardī, I, p. 323, l. 2 d'en bas; Ṣafādī, Pa. 5827, f^o 125 a et b, et in ROSEN, *pag. cit.*, n. c, et Schefer in Nāṣir-i khusrau, p. 97, n. 1 (lire f^o 125); Ibn khaldūn, IV, p. 61 en bas suiv.; MAQRĪZĪ, *Khūṭa*, I, p. 354, l. 19 (C. II, p. 22 en bas); Qalqashandī, IV, p. 164, l. 3 d'en bas (lire 419 au lieu de 429); ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1774, f^o 171 b en bas et *passim*; Miednikoff, I, p. 260 et 858 suiv.; II, p. 389 suiv., 516 à 520, 567, 589, 612, 632 et 685; QUATREMÈRE, *Égypte*, II, p. 297 suiv.; WEIL, *Chalifen*, III, p. 71 et 106 en bas; WÜSTENFELD, *Fatimiden*, p. 206, n. 1, et 221 à 229; Moritz in B I E, 1910, p. 100, n. 4; SCHLUMBERGER, *Épopée*, II, p. 608.

Cette identification, déjà faite par SCHEFER, *loc. cit.*, et LE STRANGE, *Palestine*, p. 160 en haut, s'accorde avec la chronologie, puisque Dazbiri est mort cinq ans avant le pèlerinage de Nāṣir-i khusrau, et avec quelques détails de la biographie du premier. Ainsi, il visita Jérusalem vers 420, et quinze ans après sa mort, en 448, sa dépouille y fut transportée et inhumée dans un caveau de famille; voir Abū ya'la, p. 73, l. 17, et 79, l. 10; Kamāl al-dīn, f^o 69 b en bas. Il est vrai que les surnoms Laith al-daula et Ghūri, chez Nāṣir-i khusrau, ne figurent pas dans les sources citées sur Dazbiri. Mais un même personnage pouvait porter, du moins successivement, plusieurs surnoms en *daula*. Or Abū ya'la, qui donne plusieurs protocoles de Dazbiri, l'appelle d'abord 'Aḍud al-daula (p. 71, l. 11), puis Muntakhab al-daula (p. 72, l. 1, et plus loin, *passim*), et Hilāl in Sibṭ (*ibid.*, p. 75, l. 12) le surnomme aussi Muṣṭafā al-daula. D'autre part, si la plupart des sources citées l'appellent Dazbiri, et si plusieurs donnent la vocalisation (Dazbiri, ou Duzbiri d'après Cedrenus cité plus haut) et l'origine de ce surnom relatif, dont les nombreuses variantes s'expliquent par des fautes de copiste, il en portait aussi d'autres. Ainsi Abū ya'la, p. 71, l. 5, l'appelle Djili, du moins dans

a-t-il disparu? Peut-être à l'époque latine; mais il se peut aussi que l'inscription de Nūshtekīn et son décor de mosaïque aient survécu aux croisades. En effet, les descriptions latines des colonnades, en ce qui concerne leur nombre et leur emplacement, concordent avec celles des auteurs arabes pré-latins; car elles nous montrent encore, sous l'apparente confusion de quelques variantes et malgré l'établissement du Templum Domini et du cloître des chanoines⁽¹⁾, six escaliers à colonnade donnant accès à la terrasse : deux à l'ouest, deux au sud, un à l'est et un au nord⁽²⁾. D'autre part, il est certain que les croisés n'ont pas détruit

le texte Amedroz; mais cette leçon découle peut-être du fait que Dazbiri fut l'esclave d'un Dailamite appelé Dazbir, et que le Dailam et le Djilān, d'où dérive le relatif *djili*, sont voisins l'un de l'autre. Comme il était né à Khoten, on pourrait lire ici Khutani (الختنى pour الجيملى), et corriger plus loin, l. 12, les mots بختل وسبى منه en بختن ونسب منه, c'est-à-dire qu'il était né «à Khutan et prit le nom de cette ville», et non «à al-Khuttal et fut emmené en captivité hors de cette ville». En effet, la leçon بختل est équivoque, puisque ce nom de lieu prend l'article; cf. YĀQŪT, s. v. الختَل, جيملان et ختن. En résumé, si Nāṣir-i khusrau ne s'est pas simplement trompé, les surnoms qu'il donne à ce Nūshtekīn n'empêchent pas de l'identifier avec Dazbiri. J'ai transcrit *ghūri*, de Ghūr; cf. t. I, p. 378, n. 1.

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 48, n. 3.

⁽²⁾ Jean de Wurzburg (vers 1165) in TOBLER, *Descriptiones*, p. 128 suiv. : «Idem templum (la Şakhra)... habet atrium (la terrasse)... quadratum, ad quod a tribus partibus multis ascenditur gradibus... Et habet ab oriente in pariete suo latum introitum per quinque arcus quatuor magnis columnis sibi connexos... Idem atrium a meridie habet patulum accessum per tres magnos arcus duabus columnis marmoreis conjunctos, et in eodem latere habet alium accessum priori latiore. Ab occidente vero... pulchrum habet accessum, patens per quatuor arcus tribus columnis marmoreis continuatos. Ab aquilone idem atrium angustatur in parte propter adjunctionem claustrum domino- rum; in reliquo ejusdem lateris satis pulchram habet latitudinem et accessum»; cf. DE VOGŪÉ, *Églises*, p. 287 suiv.; *SWP, Jerusalem*, p. 69; *PPTS*, V, p. 19 suiv. En résumé : un escalier à l'est, avec quatre colonnes et cinq arcades (comme aujourd'hui en *c*); deux escaliers au sud, l'un à deux colonnes et trois arcades (comme aujourd'hui en *b*), l'autre plus large (comme aujourd'hui en *a*); un escalier à l'ouest, avec trois colonnes et quatre arcades (comme aujourd'hui en *g*); un accès au nord, à côté du cloître des chanoines. Dès lors, si le mot *tribus* au début n'est pas une faute de copie, il faut l'entendre dans ce sens qu'il y avait quatre escaliers sur les *trois côtés* est, sud et ouest, l'escalier de l'accès nord ayant été détruit ou modifié lors de la construction du cloître.

Théodéric (vers 1172), p. 35 suiv. : «... de inferiore atrio templi (l'esplanade) ad superius (la terrasse) ascenditur gradibus 22 (d'après le contexte, il s'agit de l'escalier *g*, qui compte aujourd'hui 25 degrés)... Ab occidentali latere duobus ordinibus graduum in atrium superius ascenditur et meridiano similiter. Super gradus (d'après le contexte, il s'agit encore de la colonnade *g*)... quatuor columnæ arcuatæ consistunt... Ad dextram quoque super meridianos gradus similiter quatuor columnæ existunt arcuatæ, ad sinistram vero tres. Ad orientem 15 duplices gradus existunt... Ab aquilonali parte claustrum et officinæ existunt clericorum»; cf. *SWP, Jerusalem*, p. 52; *PPTS*, V, p. 23 suiv. En résumé : deux escaliers à l'ouest et deux au sud; quatre colonnes en *g* (ou plutôt quatre arcades, comme aujourd'hui); même observation pour *a*; trois

systématiquement les inscriptions arabes. Outre les textes pré-latins conservés à ce jour, on en connaît plusieurs dont l'existence est attestée par les sources latines mêmes, et qui n'ont disparu que depuis le XII^e siècle⁽¹⁾. Dès lors, on peut admettre que le Maqām ghūri du pèlerin persan a été détruit ou remanié par l'architecte de Malik Mu'azzam, peut-être pour supprimer un monument fatimide. Quoi qu'il en soit, la colonnade *b* actuelle, à part quelques retouches, paraît être encore celle que désigne le n° 161, et c'est sans doute sur son modèle qu'on a fait ou refait plus tard les autres colonnades.

Puisque la logique m'a conduit à étudier ici tous les accès à la terrasse, pour dégager du chaos des textes les témoignages relatifs à la colonnade sud-est, il me reste à poursuivre cette étude jusqu'au bout, quitte à renvoyer ici en publiant plus loin les inscriptions des autres colonnades.

Quelques années plus tard, vers 623 (1226), un géographe signale, « au milieu de l'esplanade (*ṣahn*), une grande terrasse (*maṣtaba*) à laquelle on monte,

colonnes (ou trois arcades) en *f* (ou en *b*, suivant l'interprétation qu'on donne aux mots *ad dextram* . . . *ad sinistram*); un escalier de 15 degrés (aujourd'hui 11?) à l'est; le cloître au nord.

G. de Tyr (vers 1184), l. VIII, ch. 3: « . . . planities eminentior quadrilatera (la terrasse) . . . ad quam a parte occidentali duobus locis per gradus, et ab austro totidem, ab oriente vero unum tantum ascenditur »; voir *RHC Oc*, I, p. 326; BONGARS, *Gesta*, I, p. 748; éd. Paris, I, p. 267 en bas. En résumé, deux escaliers à l'ouest, deux au sud, un à l'est.

Enfin la *Citez* (vers 1187?): « Et (le temple) siet en haut, si c'on i monte à degrés haus. Et quant on a montés ces degrés (d'après le contexte il s'agit de l'escalier ouest, très probablement en *g*), si treuve on une grant place toute pavée de marbre (la terrasse) . . . A main seniestre de cel pavement haut del temple, est l'offecine de l'abeie et des canoines. Et de celle part a uns degrés par là ù on monte al Temple del bas pavement (l'esplanade) et haut (la terrasse) . . . Al chief de cel pavement, par deviers soleil levant, ravale on uns degrés à aler à Portes Oires (la porte Dorée) . . . Par devers miedi, ravale on del haut pavement en bas par un degré, dont on va al Temple Salemon (l'Aqṣā) »; voir *RHC L*, II, p. 533 *a*; SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 110 suiv.; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 136 suiv.; TOBLER, *Topographie*, II, p. 993 suiv.; *Descriptiones*, p. 207 suiv.; *RHC Oc*, II, p. 497 suiv.; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 439 suiv.; Ernoul, p. 197 suiv.; G. de Tyr, éd. Paris, II, p. 480; MICHELANT et RAYNAUD, *Itinéraires*, p. 39 suiv. (texte cité ici) et 151 suiv.; *SWP, Jerusalem*, p. 62; *PP TS*, VI, p. 13 suiv. En résumé: un escalier de chaque côté. Mais l'auteur ne signale que les escaliers cardinaux, sans préciser qu'il n'y en avait pas d'autres; on peut donc concilier ce texte avec les précédents, comme j'ai concilié plus haut Muqaddasi avec Ibn al-faḳīh et Nāṣir-i khusrau. Et en combinant ces quatre sources latines, on voit qu'il y avait encore (cinq ou) six escaliers: deux au sud (*a* et *b*), un à l'est (*c*), peut-être un au nord (*d* ou *e*), et deux à l'ouest (*f* et *g*). Ces escaliers avaient des colonnades, mais les détails touchant le nombre des colonnes et des arcades ne sont pas assez précis pour une comparaison minutieuse avec l'état pré-latin et l'état actuel; je n'ai rien trouvé jusqu'ici dans les autres sources, grecques ou latines, du XII^e siècle.

(1) Voir plus loin le commentaire des n°s 216 suiv., et l'appendice à la fin du chapitre de la Ṣakhra.

en plusieurs endroits, par des escaliers »⁽¹⁾, et un siècle après, en 726 (1326), un voyageur décrivant la Şakhra dit qu'elle « s'élève sur un lieu élevé au centre du Haram, et qu'on y monte par des escaliers de marbre »⁽²⁾. Ces textes n'apportent aucun fait nouveau⁽³⁾, et il faut descendre jusqu'au chroniqueur pour trouver, des escaliers et des colonnades, une description conforme à l'état actuel⁽⁴⁾ : « La terrasse (*ṣaḥn*) est pavée de dalles blanches, et de l'esplanade (*ṣaḥni l-masdjidi*) on y accède en plusieurs endroits (*amākin*), marqué chacun par un escalier (*sullam*) de pierre au haut duquel se dresse une rangée d'arcades élevées, retombant sur des colonnes (*qanāṭiru murtafi'atun 'alā 'umudīn*). Du côté sud, il y a deux escaliers; l'un fait face à la porte d'entrée de l'Aqṣā (S, fig. 14)⁽⁵⁾. . . . L'autre (SE) lui fait suite dans la direction de la coupole du Rouleau, qui est au bord de la terrasse, du côté des oliviers⁽⁶⁾; celui-ci fait face au mur sud du Haram⁽⁷⁾. Du côté est, il y a un escalier (E), appelé les degrés d'al-Burāq⁽⁸⁾; il aboutit aux oliviers plantés à l'orient du Haram, près du Bāb al-raḥma (porte Dorée). Du côté nord, il y a deux escaliers; l'un (NE) fait face au

(1) Yāqūt, IV, p. 594, l. 8, cité (avec quelques variantes) par Qazwīni, II, p. 108, l. 13 : وفي وسط سخن هذا الموضع مصطبة عظيمة . . . كبيرة يصعد إليها الناس من عدة مواضع بدرج ; cf. Miednikoff, II, p. 1094. Il résulte du contexte que l'auteur décrit ici *de visu*, mais il se peut qu'il soit influencé par Muqaddasi, qu'il cite plus loin; cf. plus haut, p. 74, n. 5.

(2) Ibn baṭṭūṭa, I, p. 122 : وفي قامة على نشز في وسط المسجد يصعد إليها في درج رخام ; cf. Miednikoff, II, p. 1159.

(3) Je n'ai rien trouvé dans les auteurs des *Fadā'il*, pour qui les escaliers et les colonnades ne sont pas des sanctuaires; après les croisades, le nom de *maqām*, impliquant une légende sacrée, ne paraît plus leur avoir été appliqué.

(4) Voir Mudjir al-dīn, p. 373, l. 4 (110 suiv.); cf. Miednikoff, II, p. 1276 suiv.; Nābulusi, Pa. 5960, f^o 42 b et 43 a.

(5) Ici l'auteur décrit, au sommet de cet escalier, la chaire de Burhān al-dīn (n^o 210), qui s'élève, en effet, à côté de la colonnade a.

(6) Cette coupole s'élevait à l'angle sud-est de la terrasse, soit à côté de la colonnade b; voir Mudjir al-dīn, p. 376, l. 13 (117 en bas). Ce sanctuaire a disparu, mais le souvenir en paraît marqué par un oratoire à ciel ouvert, en forme de maṣṭaba et pourvu d'un mihrāb, qui occupe aujourd'hui cet angle, à l'est de la colonnade b; voir pl. XLIV en haut, à l'extrême gauche.

(7) C'est-à-dire à la partie du mur sud de l'esplanade qui suit immédiatement l'Aqṣā à l'est; voir les plans. Sauvaire, qui traduit ici *muqābil* par « parallèle », n'a pas bien saisi le sens de ce passage.

(8) Ce nom (cf. plus haut, p. 10, n. 3) se retrouve in Nābulusi, Pa. 5960, f^o 41 a et *passim*, et jusqu'à ce jour; voir le plan de Vogüé (Deredj-Borak) et ШИСК, *Tempelplatz*, p. 30 (Buraktreppe). La colonnade est anépigraphie et je n'y reviendrai pas. Elle a encore cinq arcs retombant sur quatre colonnes et deux piliers, comme à l'époque latine; voir WILSON, *Survey*, photographs, pl. 9, à gauche de la Şakhra; cf. J. de Wurzburg cité plus haut, p. 79, n. 2 début. La gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2, ne montre que trois arcades, mais on y voit des constructions bâtarde qui masquaient peut-être les deux autres.

Bāb ḥitta (n° 174), l'autre (N) au Bāb al-dawādāriyya (n° 173). Enfin du côté ouest, il y a trois escaliers : l'un (NO) fait face au Bāb al-nāzir, mais un peu en biais (n° 198); le second (O) fait face au Bāb al-qatṭānīn et au Bāb al-muta-waḍḍa' (n° 145), et le troisième (SO) fait face au Bāb al-silsila (n° 187). Ce dernier a été construit de neuf à notre époque (*muḥdath fi 'asrīnā*), ainsi que je le raconterai dans la chronique de l'année 877 (1472). A côté de cet escalier s'élève la coupole appelée la Naḥwiyya, qu'a fait bâtir Malik Mu'azzam 'Īsā⁽¹⁾. » En résumé : les huit escaliers actuels, au lieu des six des époques pré-latine et latine. On verra plus loin (nos 187 et 198) à quelle occasion furent ajoutés les escaliers SO et NO du côté ouest⁽²⁾.

Maintenant on comprendra cet autre passage du chroniqueur, qui confirme le témoignage du n° 161⁽³⁾ : « C'est sous le règne de Malik Mu'azzam 'Īsā que fut restaurée la construction des arcades (*djuddidat 'imārat al-qanāṭir*) qui couronnent l'escalier sud de la Ṣakhra, (je veux parler de celui qui se trouve) près de la coupole du Rouleau ». En écrivant ces mots, il n'oublie pas que le côté sud a deux escaliers, et il précise déjà, comme il le fera plus loin, la position de la colonnade *b*. Ce passage offre un autre intérêt : l'auteur, qui ne cite pas de document d'archives, paraît s'inspirer ici du n° 161; or ce texte étant illisible à vue d'œil depuis la terrasse, il semble que le chroniqueur ou son informateur en a pris connaissance au moyen d'une échelle.

PORTIQUE NORD DU HARAM. ORIGINE ANCIENNE.

L'esplanade est bordée au nord par un long portique formé d'une ligne d'arcades brisées retombant sur de gros piliers carrés (t. I, p. 228 suiv., pl. LXII suiv. et LXXI en haut). La région visée par l'inscription suivante s'étend depuis le Bāb al-'atm vers l'ouest.

162

RESTAURATION SOUS MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ. 610 H. — Dalle de marbre scellée dans le premier pilier à l'ouest du Bāb al-'atm⁽⁴⁾, face au sud, à 5 ou 6 mètres

(1) Cf. plus haut, p. 63.

(2) Parmi les descriptions modernes, voir TOBLER, *Topographie*, I, p. 508 suiv. (avec des noms douteux); DE VOGŪÉ, *Temple*, p. 105; WILSON, *Survey*, p. 36; SCHICK, *pag. cit.* suiv.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 355 (86) en bas.

(4) Soit à droite en entrant sur l'esplanade par cette porte. On la voit pl. XCV à gauche, à l'extrême gauche; mais le pilier se trouve en dehors de la photographie.

du sol, entre la naissance et le sommet des arcades; dimensions 70×36 . Cinq lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères du type Coradin, gravés en creux et très bien conservés, points et quelques signes. Publiée⁽¹⁾; voir pl. XXXVI en haut (estampage 1894).

(1) جُدِّدَ هَذَا الرِّوَاقُ فِي أَيَّامِ دَوْلَةِ سَيِّدِنَا وَمَوْلَانَا (2) السُّلْطَانَ الْعَالَمِ الْمَلِكِ
الْمَعْظَمِ أَبِي الْفَتْحِ عَيْسَى (3) ابْنِ السُّلْطَانَ الْمَلِكِ الْعَادِلِ أَبُو بَكْرٍ ابْنِ أَيُّوبَ
خَلَّدَ (4) اللَّهُ مَلِكُهُمَا فِي سَنَةِ عَشْرٍ وَسِتِّمِائَةٍ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ وَحْدَهُ (5) فِي وِلَايَةِ الْأَمِيرِ
الْأَجَلِّ عَزَّ الدِّينِ عَمْرٍ ابْنِ يَغْمُورٍ (3).

Ce portique a été renouvelé sous le règne de notre seigneur et notre maître le sultan, le savant⁽⁴⁾, al-Malik al-Mu'azzam Abu l-fatih⁽⁵⁾ 'Īsā, fils du sultan al-Malik al-'Ādil Abū bakr, fils d'Ayyūb, qu'Allāh éternise leurs deux royautes⁽⁶⁾! En l'année 610 (1213-14)... Sous le gouvernement de l'émir très noble 'Izz al-dīn 'Umar, fils de Yaghmur⁽³⁾.

L. 1 : Le verbe *djuddida* « a été renouvelé » prouve que le portique existait auparavant; ce fait est confirmé par plusieurs relations anciennes⁽⁷⁾, puis par le chroniqueur. En signalant les travaux de Malik Mu'azzam, peut-être d'après le n° 162, il précise que le portique fut rebâti sous les deux premières madrasas à l'ouest du Bāb al-'atm⁽⁸⁾. Celles-ci sont encore debout⁽⁹⁾; il est donc facile de délimiter, sur le terrain, la partie visée par l'inscription.

(1) Voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 173 en bas; cf. *SWP*, *Jerusalem*, p. 81.

(2) Sur *abū* pour *abi*, voir t. I, p. 43, n. 1 et renvois.

(3) Variante *يغمر*, *yaghmur*, au n° 43, l. 4 fin.

(4) Sur 'ālim, voir plus haut, p. 73, n. 5.

(5) Sur les surnoms en *abū* de ce prince, voir t. I, p. 171, n. 1, et plus haut, p. 62, n. 3.

(6) Sur ce duel, voir plus haut, p. 74, n. 2 et renvois.

(7) Ainsi Nāṣir-i khusrau, p. 23, l. 11 (75); trad. *Le Strange in PPTS*, IV, p. 31, et *Palestine*, p. 176 en bas et 191 en haut; Miednikoff, II, p. 859 en bas. Je néglige deux courts passages de Muqaddasi, qui ne sont pas clairs et ont été interprétés diversement par les traducteurs; cf. plus loin, p. 116, n. 2.

(8) Mudjir al-dīn, p. 375 en bas (116): « Le portique s'étendant du Bāb al-dawādāriyya (le Bāb al-'atm actuel; cf. t. I, p. 216, n. 2) jusqu'au bout vers l'ouest... est de construction ancienne pour la partie située sous les madrasas Amīniyya et Fārisiyya; elle a été rebâtie sous le règne de Malik Mu'azzam 'Īsā, en l'année 610 ». Ce passage est défiguré in TOBLER, *Topographie*, I, p. 499, et SCHICK, *Tempelplatz*, p. 39.

(9) Voir t. I, p. 228 suiv., et pl. LXIV en bas, à droite.

C'est probablement au cours de ces travaux que fut mise au jour la stèle du temple d'Hérode retrouvée par M. Clermont-Ganneau dans les fondations de la Mu'azzamiyya, située non loin d'ici, vers le nord⁽¹⁾. Apparemment cette dalle marquait une entrée du temple correspondant au Bab al-'atm actuel, point important dans la topographie du sanctuaire⁽²⁾.

L. 5 : La formule *fi wilāyati* paraît indiquer que l'émir 'Izz al-dīn 'Umar ibn Yaghmur était alors gouverneur (*wāh*) de Jérusalem⁽³⁾.

163

TEXTE DES MESURES DU HARAM. VERS 610 H. — Sur une pierre d'assise d'un pilier du portique à l'est du Bab al-'atm⁽⁴⁾, face au sud, à environ 4 mètres du sol; dimensions 53 × 28. Quatre lignes du même type; petits caractères genre Coradin, gravés en creux et un peu frustes, quelques points sans signes. Publiée⁽⁵⁾; voir pl. XXXVIII à gauche en haut (estampage 1894).

(1) بسم الله الرحيم (2) طول المسجد سبعة مائة وأربع
و(3) [ثمانيين ذراع وعرضه أربع مائة (4) وخمسة وخمسين ذراع بذراع الملك (?).

La longueur du Haram est de 784 coudées et sa largeur de 455 coudées, (mesurées) à la coudée du roi.

L. 1-2 : Les lettres entre crochets ne sont pas entièrement frustes; on distingue encore l'alif de l'article dans *al-masdjid* (l. 2), puis dans *thamānīn* (l. 3) les trois points de la première lettre et la hampe de la troisième. Ainsi, à pre-

(1) Voir t. I, p. 173 où j'ai résolu par la date du n° 55 la difficulté de chronologie soulevée par l'ingénieuse hypothèse de M. Clermont-Ganneau.

(2) Voir plus loin, p. 88 et notes.

(3) Voir t. I, p. 140-141.

(4) Ce pilier ou contrefort est le deuxième à gauche en entrant sur l'esplanade par cette porte. On voit celle-ci pl. XCV à gauche, à l'extrême gauche de la photographie; mais le pilier lui-même est masqué par l'édicule au premier plan.

(5) Voir Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1874, p. 261 suiv., *RC*, 1876, I, p. 292, *SWP*, *Jerusalem*, p. 318, et surtout *Researches*, I, p. 167 suiv. (édition critique et commentaire); Schefer in *Nāṣir-i khusrau*, p. 72, n. 2, et *AOL*, I, p. 602, n. 46 (erreurs de chiffres); cf. *Gildemeister in ZDPV*, IV, p. 89, n. 11; *LE STRANGE, Palestine*, p. 192, et trad. de *Nāṣir-i khusrau in PPTS*, IV, p. 29, n. 1.

Si l'on admet ces conclusions, tout s'explique aisément dans le tableau que j'ai dressé plus haut. Touchant la nature et l'origine de leurs informations, les auteurs figurant dans ce tableau se divisent en trois catégories. Les uns donnent des mesures de provenance incertaine, qui n'ont aucun rapport apparent avec celles du n° 163 : tels sont Ibn al-faḡih et Muqaddasi, qui dérivent d'une même source⁽¹⁾, et Idrīsi, dont la source est différente, puisque ses chiffres, exprimés en brasses, ne sont pas proportionnels à ceux des deux premiers. On peut éliminer d'emblée ces trois informateurs, ainsi que Maqdisi (2) et Mudjir al-dīn, qui donnent d'autres chiffres et d'autres mesures, en précisant qu'il s'agit de relevés directs, sans rapport avec l'inscription. Après cet élagage, il reste deux groupes d'auteurs. Les uns sont en relation directe avec le n° 163, soit qu'ils le disent expressément, soit parce qu'ils donnent les mêmes chiffres et la même mesure : ce sont Ibn 'abd rabbihi, Nāṣir-i khusrau, Harawi, Qazwīni et Maqdisi (1). Les autres paraissent en rapport indirect avec ce document, parce que leurs chiffres peuvent être considérés comme des variantes de copie : j'ai nommé Musharraf, Ibn 'asākir et Ibn baṭṭūṭa. Commençons par les auteurs du premier groupe.

Ibn 'abd rabbihi donne les mêmes chiffres que le n° 163, et il le fait en des termes presque identiques à ceux de ce document⁽²⁾. La coïncidence ne saurait être fortuite, et bien que l'auteur ne parle pas de l'inscription, je crois qu'il s'en inspire, par voie directe ou indirecte⁽³⁾; on peut en conclure que l'inscription coufique était rédigée dans les mêmes termes que l'actuelle⁽⁴⁾. La seule variante importante est dans le nom de la coudée : *al-imām* au lieu d'*al-malik*. Si le n° 163, matériellement parlant, pouvait remonter à cette époque, la variante s'expliquerait aisément, car le dernier mot, on l'a vu (p. 85), est un peu fruste et peut, à la rigueur, se lire *al-imām*. Mais on ne comprendrait guère pourquoi cette leçon ne se retrouve chez aucun des auteurs subséquents, et il vaut mieux croire que le texte original, comme l'actuel, portait ici *al-malik*. Il faut donc admettre une erreur dans l'information d'Ibn 'abd rabbihi, plus simplement une

(1) Sur l'origine des chiffres 1000×700 , voir une hypothèse ingénieuse, mais discutable, de Miednikoff, I, p. 675.

(2) Texte de Boulaq, *loc. cit.* : طول المسجد سبعمائة ذراع وأربع وثمانون ذراعاً وعرضه أربعمائة ذراعاً
 طول المسجد سبعمائة ذراع وأربع وثمانون ذراعاً وعرضه أربعمائة ذراعاً
 j'ajoute quelques signes et voyelles.

(3) C'est aussi l'opinion de Clermont-Ganneau in *Researches*, I, p. 171, et Miednikoff, I, p. 677 en haut.

(4) Mais en arabe plus classique; en effet, le texte d'Ibn 'abd rabbihi, au point de vue grammatical, est meilleur que celui de l'inscription.

mière vue, ce mot peut être lu ثلثين « trente » ou ثمانين « quatre-vingts »; mais cette dernière leçon paraît assurée par les restes de la deuxième lettre, où l'estampage trahit la boucle d'un *mīm* tournant sous la ligne, et l'on va voir qu'elle est confirmée par plusieurs auteurs.

L. 4 : Le dernier mot est défiguré par un creux dans la pierre. On ne voit bien que les trois premières lettres : un *alif*, un *lām* et un *mīm* dont la boucle tourne sous la ligne et se lie à gauche, semble-t-il, à deux lettres à hampe dont la partie supérieure est à moitié brisée. Parmi les noms de coudées commençant par le groupe 𐤀, celui qui répond le mieux à l'estampage, c'est *dhirā' al-malik* « la coudée du roi »⁽¹⁾; or on va voir que ce nom figure dans plusieurs sources, et précisément dans celles qui ont pour origine l'inscription même.

Ainsi ce document, étudié sur l'estampage et sans autre secours, donnerait pour mesures du Haram 784×455 coudées, à la coudée du roi⁽²⁾; or cette lecture est confirmée par plusieurs sources relatives aux mesures du Haram. Ces sources sont nombreuses et leur étude comparée y révèle, à côté de témoignages concordants, des divergences qui s'expliquent par la diversité de leur origine, et aussi par des erreurs de copiste, si fréquentes dans les chiffres et les mots techniques. Pour l'intelligence de ce commentaire, je vais les résumer dans un tableau synoptique où l'on trouvera, sous une forme claire et concise, tout ce qu'il convient de savoir en vue de cette enquête; après quoi, j'analyserai les textes les plus importants⁽³⁾.

(1) Il y a encore la *malakiyya*, la *mizāniyya*, la *mukassara*, la *mursala*, la *misāha* et le *mi'māri*; voir SAUVAIRE, *Matériaux pour... la numismatique et la métrologie musulmanes* in *JA*, 8^e série, IX, p. 489 (tir. à part, Pa. 1887, III, p. 217) suiv. De ces six noms, les quatre premiers sont des adjectifs féminins qualifiant le substantif *dhirā'* « coudée », qui est le plus souvent féminin, comme un grand nombre de noms désignant des parties du corps humain. Il faudrait donc ici que ce dernier mot eût l'article; or la leçon 𐤀𐤃𐤓𐤀, très claire sur l'estampage, indique un rapport d'annexion (*idāfa*), et non d'apposition (*šifa*). Le dernier nom, qui est un adjectif masculin, est exclu pour la même raison; reste la *misāha*. A la rigueur, on pourrait lire 𐤀𐤃𐤓𐤀[ح] *al-misāha*; mais cette coudée était moins répandue que celle du roi.

(2) Les leçons *thamānin* et *al-malik* ont été adoptées par M. Clermont-Ganneau, d'après mon estampage.

(3) Voir Ibn al-faqīh, p. 100, l. 3; Ibn 'abd rabbihi, III, p. 366 *ult.*; Muqaddasi, p. 171, l. 4, et in Yāqūt, IV, p. 598, l. 12; Nāsir-i khusrau, p. 22, l. 7 (72); Musharraf, Tu. 27, f° 25 a, l. 11, et in Maqdisi, Suyūfi et Mudjir al-dīn cités plus bas; Idrisi-Jaubert, I, p. 343; Harawi, Pa. 5975, f° 21 b en bas, et trad. Schefer in *AOL*, I, p. 602; Ibn 'asākir in Maqdisi, Khalil, Suyūfi et Mudjir al-dīn cités plus bas; Qazwīni, II, p. 109, l. 1; Ibn baṭṭūṭa, I, p. 121; Maqdisi, Be. 6095, f° 31 a en haut, Pa. 1667, f° 50 b, 1668, f° 25 b, et 1669, f° 40 b (sans variante essentielle), et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 305 (59), et Khalil-Hartmann, *Beilage II*, à gauche; Khalil-

| | | | |
|---|--|---|---|
| Ibn al-faqīh 290 (903) | 1000 × 700 | <i>dhirā'</i> (coudée non spécifiée) | Origine incertaine. |
| Ibn 'abd rabbihi vers 300 (913) | 784 × 455 | <i>dhirā' al-imām</i> ⁽¹⁾ | Peut-être d'après l'inscription, ou une source dérivée d'elle. |
| Muqaddasi 375 (985) | 1000 × 700 | <i>dhirā' al-malik</i> ou <i>al-hāshimī</i> ⁽²⁾ | D'après Ibn al-faqīh ou une source commune à l'un et l'autre. |
| Nāsir-i khusrau 438 (1047) | 7(8)4 × 455 | <i>ārsh</i> (coudée) et <i>gez-i mālik</i> ⁽³⁾ | D'après une inscription gravée sur une arcade du côté nord du Haram, et lue par l'auteur lui-même. |
| Musharraf fin du v ^e (x ^e) s. | 755 × 465 | <i>dhirā' al-malik</i> | Peut-être d'après l'inscription, avec des erreurs de lecture ou de copie. |
| Idrīsi 548 (1154) | 200 × 180 | <i>bā'</i> (brasse) | Origine incertaine. |
| Harawi 569 (1173) | 7(84) × 455 | <i>dhirā' al-malik</i> | D'après une inscription gravée sur un mur du côté nord du Haram, et lue par l'auteur lui-même. |
| Ibn 'asākir (fils) vers 596 (1200) | 755 × 465 variante 455 ⁽⁴⁾ | <i>dhirā' al-malik</i> | D'après Musharraf ou une source commune à l'un et l'autre. |
| Inscription actuelle vers 610 (1212) | 784 × 455 | <i>dhirā' al-malik</i> (<i>malik</i> un peu fruste) | Copie (estampée en 1894) d'une inscription plus ancienne. |
| Qazwīni 674 (1275) | 784 × 455 | <i>dhirā'</i> (coudée non spécifiée) | D'après Ibn 'abd rabbihi ou une source commune à l'un et l'autre. |
| Ibn battūṭa 726 (1326) ⁽⁵⁾ | 752 × 435 | <i>dhirā' al-mālikīyya</i> (pour <i>al-malik</i> ?) | Origine incertaine et texte douteux. |
| Maqdisi (1) 752 (1351) | 784 × 455 | <i>dhirā' al-malik</i> (?). (<i>malik</i> illisible) | D'après une inscription (l'actuelle) gravée sur le mur nord du Haram, au-dessus du Bāb al-dawādā-riyya (= al-'atm), et lue par l'auteur lui-même. |
| Le même (2) même date | 683 } 650 } × 438 | <i>dhirā'</i> (coudée non spécifiée) | Mesures directes, prises dans œuvre, à l'époque de l'auteur. |
| Mudjir al-dīn 901 (1496) | 660 × 406 | <i>dhirā' al-'amal</i> ⁽⁶⁾ | Mesures au cordeau, prises deux fois sous les yeux de l'auteur, entre des points qu'il précise. |

(1) Sur ce terme, voir plus loin, p. 89.

(2) Texte *الملك الاشباح*, var. *بذراع الملك*, *Yāqūt*; *بذراع الهاشمي*, sur la «coudée du roi», voir plus loin, p. 89 suiv.

(3) Sur ces termes, voir plus loin, p. 90.

(4) Sur ces chiffres, voir plus loin, p. 92-93.

(5) Date du passage de l'auteur à Jérusalem, trente ans avant celle de la rédaction de son livre, donnée par LE STRANGE, *Palestine*, p. 10, 13, 194 et *passim*.

(6) Soit «coudée du travail» ou «pratique» in SAUVAIN, *op. cit.*, tir. à part, III, p. 233. Sa traduction «c. de constructeur» in Mudjir al-dīn, p. 377 (190), et workman's ell in LE STRANGE, *Palestine*, p. 295, suppose *al-'amil*; mais le texte du Caire donne *al-'amal* (1. 13), comme la plupart des sources; cf. CASANOVA, *Citadelle*, p. 537 en bas. Suivant Qalqashandi, III, p. 446 en bas, IV, p. 181 en bas, et *passim*, et in SAUVAIN, *pag. cit.*, c'était au xv^e siècle la coudée officielle pour les terrains de construction, en Égypte et en Syrie; voilà pourquoi le chroniqueur l'emploie ici pour des mesures prises à son époque. Suivant MAHMOUD, *op. cit.*, p. 34 et 40, cette coudée est celle d'environ 66 centimètres, chiffre un peu plus faible que celui qui ressort du chroniqueur.

Avant d'analyser les données de ce tableau, je dois m'expliquer sur la place assignée au n° 163. Si ce document n'est pas daté, le style des caractères, gravés en creux et déliés, avec leurs petits points ronds taillés à la vrille, rappelle assez celui des inscriptions du type Coradin pour qu'on puisse, à première vue, l'attribuer au début du VII^e (XIII^e) siècle⁽¹⁾. Mais comment concilier cette attribution avec le témoignage de plusieurs auteurs antérieurs à cette époque? Ainsi Ibn 'abd rabbihi, bien qu'il ne signale pas l'inscription, donne les mêmes mesures, et il le fait, on va le voir, dans des termes presque identiques à ceux du n° 163. Bien plus, Nāṣir-i khusrau et Harawī, qui donnent les mêmes chiffres, avec des variantes qu'on expliquera plus loin, précisent qu'ils ont vu l'inscription de leurs propres yeux. Or il est impossible que dans son état actuel, elle remonte à une époque aussi reculée. Jusque vers le milieu du VI^e (XII^e) siècle, toutes les inscriptions monumentales et décoratives, et aussi les textes administratifs, sont gravés en coufique⁽²⁾. Seuls les graffites font exception à cette règle⁽³⁾; or le n° 163 n'est pas un graffite, mais un texte administratif, et ses caractères, on l'a vu,

Ravaisse, p. 20 *ult.*, et Khalil-Hartmann, p. 15, 25 et Beilage II, au milieu et à droite; Suyūti, Be. 6099, f° 31 *a* en bas, Pa. 6035, f° 46 *b*, et 6054, f° 50 *a* (graves erreurs de chiffres), et trad. Le Strange in *Sanctuary*, p. 269 (23), et Reynolds, p. 134 (sans valeur); Mudjir al-dīn, p. 251, l. 10 (60 suiv.), et 377, l. 3 (120), cité par Nābulusi, Pa. 5960, f° 27 *b*, et peut-être par ḤĀDJĪJI KHALFA, *Djihān-numā*, p. 566, l. 4, dont les mesures 784 × 455 sont empruntées à une source du groupe Maqdisi 1, plutôt qu'à l'inscription : *وبو مسجد اقصى نك طولى يدييوز سكرسان دورت ذراعدر وعرضى دورتيوز الى بش ذراعدر*. — Autres traductions et interprétations diverses : Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 89 ('abd r.); VII, p. 164 (muq.); VIII, p. 125 (idr. et t. ar. p. 7, l. 7); Le Strange in *PPTS*, III, p. 48 (muq.); IV, p. 27 suiv., et in *JRAS*, 1873, p. 145 (nāṣir); *Palestine*, p. 161 (faqih), 162 ('abd r.), 165 (muq.), 192 à 197 (comm. général), et in *PEFQ*, 1887, p. 97 ('abd r.); Miednikoff, I, p. 675 suiv. (comm. général) et pl. à p. 671 (tableau); II, p. 626 suiv. (mush., 'asāk. et maqd.), 745 (faqih), 760 ('abd r.), 802 en bas (muq.), 857 (nāṣir), 927 en bas (idr.), 958 en bas (har.), 1126 (qazw.), 1158 (baṭṭ.), 1252 en haut (maqd. et mudj.) et 1280 (mudj.); CLERMONT-GANNEAU, *locis cit.* (comm. général); Beswick et Conder in *PEFQ*, 1879, p. 182 en bas, et 1880, p. 98 en bas, et *SWP, Jerusalem*, p. 92; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 92, etc.

⁽¹⁾ C'est au n° 41, daté 605, qu'il me paraît ressembler le plus; voir pl. XXXV à droite en bas. Comparer aussi le 'ain final et séparé, dans les trois répliques de ذراع, avec la même lettre dans تطوع, n° 164, l. 2, daté 613 (pl. XXXVIII à droite), ou le 'ain final et lié à droite, dans les deux répliques de ربيع, avec la même lettre dans سبع, n° 157, l. 5, daté 607 (pl. XXXVII au milieu), etc.

⁽²⁾ Ainsi le décret de Nūr al-dīn à Damas, daté 551 (1156); voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 36 en haut et pl. IV en bas.

⁽³⁾ Suivant M. Herzfeld, les inscriptions coraniques en arrondi qui décorent le minaret de la grande mosquée d'Alep sont contemporaines des historiques, en beau coufique fleuri et datées 483; mais c'est un cas tout à fait exceptionnel que je ne puis discuter ici.

trahissent un style bien précis. Dès lors, ce document ne peut être que la copie d'un texte plus ancien, aujourd'hui perdu, et qui était conçu dans les mêmes termes, ou à peu près.

Ainsi, dès la fin du III^e (IX^e) siècle au plus tard, les mesures du Haram étaient données en ce lieu dans une inscription coufique; vers le début du VII^e (XIII^e) siècle, elle fut remplacée par une copie en arrondi. Pour quel motif? On sait qu'en 610, le sultan Malik Mu'azzam 'Īsā fit rebâtir ou réparer la partie du portique nord située à l'ouest du Bāb al-'atm; ce travail est marqué par une inscription placée tout près de celle-ci, de l'autre côté de la porte (n° 162). Or, le style des caractères du n° 163 nous conduit précisément à cette époque. N'est-on pas fondé à conclure qu'au cours de ces travaux, le texte ancien, devenu fruste, ou endommagé par les ouvriers, fut remplacé par une copie placée au même endroit, ou à peu près?

Mais ce n'est pas tout. On a vu (p. 84) que la stèle du temple d'Hérode interdisant aux Gentils, sous peine de mort, l'accès du sanctuaire provient des fouilles exécutées au cours de ces mêmes travaux de 610, et qu'elle devait être placée à l'entrée du temple correspondant au Bāb al-'atm actuel. Or cette porte occupe un point important de l'enceinte⁽¹⁾, et son ancien nom musulman semble trahir une origine antique⁽²⁾. N'est-il pas tentant de supposer que dès l'antiquité, peut-être en rapport avec la défense faite aux Gentils d'entrer dans le temple, il y avait ici une autre inscription, précisant les mesures, c'est-à-dire les limites de ce temple? Ce document, ou du moins son souvenir, aurait survécu à la conquête arabe; puis on l'aurait en quelque sorte islamisé, en lui donnant la forme sous laquelle il a été relevé par les anciens auteurs du tableau⁽³⁾. Le prestige qui s'attache aux traditions sacrées expliquerait l'intérêt durable qu'a provoqué ce petit texte et le soin qu'on a pris de le renouveler au moyen âge, par un scrupule bien rare à cette époque.

(1) En effet, l'axe nord-sud qui relie le Bāb al-'atm à la porte Double antique passe à peu près par le centre de la Şakhra.

(2) Bāb sharaf al-anbiyā' « la porte de la Gloire des prophètes »; sur cette équivalence, voir t. I, p. 216, n. 2.

(3) Comme la défense faite aux Gentils et dont voici, précisément, un curieux cas de survivance islamique: Après la prise de Jérusalem, Saladin fit purifier le Haram et « il y plaça une inscription qui défendait aux chrétiens d'y entrer *sous peine de mort* ou d'être contraints d'embrasser l'islamisme »; voir Michel in *RHCA*, I, p. 400. Cette inscription, qu'il serait intéressant de retrouver, devait être placée à l'une des entrées, peut-être ici même. Sur le caractère sacré du haram arabe, ses défenses et son bornage, voir WELLHAUSEN, *Reste*, p. 78 et 105 suiv.; W. R. SMITH, *Semiten*, p. 119 suiv. et *passim*.

faute de copie dans un manuscrit ancien, ou dans l'édition de Boulaq, qui laisse beaucoup à désirer⁽¹⁾.

Nāsir-i khusrau donne des mesures qu'il a lues lui-même, gravées sur une pierre au-dessus d'une arcade du côté nord, dans le voisinage de la Qubbat ya'qūb⁽²⁾. L'édicule qu'il appelle ainsi est probablement celui qui porte aujourd'hui le nom de Qubbat sulaimān et qui s'élève sur l'esplanade, un peu au sud et dans l'axe même du Bāb al-'atm⁽³⁾; or le pilier qui porte le n° 163 se trouve exactement au nord de cette coupole. La coïncidence est donc parfaite, et l'on peut en conclure que le texte original occupait le même emplacement que l'actuel, ou à peu près, puisque le voyageur persan le place « sur une arcade » et non sur un pilier⁽⁴⁾. Les mesures sont les mêmes que chez Ibn 'abd rabbihi, sauf que le chiffre des dizaines est sauté dans la mesure de longueur. Si le n° 163, matériellement parlant, pouvait remonter à cette époque, la lacune s'expliquerait aisément, puisque ce chiffre, on l'a vu, est à moitié fruste sur l'estampage. Mais ici comme à propos d'*al-imām*, cette explication n'est pas possible, et il faut admettre une erreur de copiste; on peut le faire d'autant mieux qu'il s'agit alors d'une simple omission, puisque les nombres sont exprimés en toutes lettres⁽⁵⁾. En ce qui concerne la coudée, cet auteur a lu, évidemment, *dhirā' al-malik*, et il rend ce terme par le persan *gāz-i mālīk*, après avoir rendu *dhirā'* tout court par *ārsh*; il prouve ainsi que l'inscription coufique portait *al-malik*, comme le n° 163, et que la leçon *al-imām* d'Ibn 'abd rabbihi ne rend pas le texte original.

Harawi donne des mesures qu'il a lues lui-même, gravées sur une pierre

(1) LE STRANGE, *Palestine*, p. 193 en haut : « This edition is far from unimpeachable ». Sur la coudée de l'imām, voir Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 89, n. 11 fin; CLERMONT-GANNEAU, *pag. cit.*, n. 3. Si ce nom de coudée a réellement existé, l'on peut encore admettre qu'il figurait dans le texte original et qu'il a été traduit, dans la copie, par un nom plus moderne désignant la même mesure; voir cependant plus loin, p. 91.

(2) Texte SCHEFER, *loc. cit.* : پس در جانب شمالی که نزدیک قبة یعقوب است بر طاق نوشته دیدم در :
سنگ که طول این مسجد هفتصد و چهار آرشت و عرض چهار صد و پنجاه و پنج آرش بکر ملک.

(3) Voir CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 170 et n. 5; cf. plus loin, n° 209, commentaire.

(4) M. Clermont-Ganneau suppose (*pag. cit.* en bas) que l'original était placé au-dessus de l'arcade du Bāb al-'atm, soit un peu plus près qu'aujourd'hui du portique réparé par Malik Mu'azzam (n° 162); cette hypothèse confirmerait ce que j'ai dit (p. 88 et notes) de la valeur de cette porte au point de vue de l'enceinte sacrée. Mais on peut aussi ne pas prendre tout à fait à la lettre les mots *bār tāqi* du voyageur persan; cf. plus loin, p. 92.

(5) Il faut rétablir alors dans le texte چهار [وهشتاد] هفتصد; cf. CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 171 en haut; Miednikoff, I, p. 676 en bas.

« scellée dans un mur au nord du Haram ⁽¹⁾ ». Or la date de son pèlerinage prouve qu'il s'agit encore du texte original, que Nāṣir-i khusrau place au-dessus d'une arcade de ce côté. Les mesures sont les mêmes que chez les auteurs précédents, sauf que les deux chiffres des dizaines et des unités sont sautés dans la mesure de longueur; mais ici, comme chez Nāṣir-i khusrau, cette erreur s'explique par simple omission ⁽²⁾. En ce qui concerne la coudée, la leçon *dhirā' al-malik* est d'autant plus certaine que l'auteur a soin de la donner deux fois, pour la longueur et pour la largeur.

Qazwīni écrivait en 674 (1275-76) ⁽³⁾, c'est-à-dire après la date que j'ai assignée au n° 163. On pourrait donc croire que ses nombres exacts sont empruntés à ce document et qu'à cette époque, le chiffre des dizaines dans la mesure de longueur y était plus distinct qu'aujourd'hui. Mais comme il ne parle pas de l'inscription, qu'il ne spécifie pas la coudée et qu'il ne paraît pas être allé à Jérusalem ⁽⁴⁾, il est probable qu'il s'est borné à copier un auteur plus ancien, tel qu'Ibn 'abd rabbihi, qu'il reproduit, sans le citer, en plusieurs passages de son chapitre sur la ville sainte ⁽⁵⁾.

Enfin Maqdisi (1) donne des mesures qu'il a lues lui-même, gravées sur une dalle (*balāṭa*) scellée dans le mur nord, au-dessus de la porte contiguë à la *Dawādāriyya*, c'est-à-dire du Bāb al-'atm, à l'intérieur du mur, soit face à l'esplanade ⁽⁶⁾. Si la date que j'ai assignée au n° 163 est exacte, il s'agit, cette fois, de

(1) Texte Pa., 5975, *loc. cit.* : وقراءتُ على صخرةٍ مكتوبًا ما هذه صورته طول المسجد الأقصى سبع : مائة (22 a) ذراع بذراع الملك وعرضه أربع مائة وخمس وخمسون ذراعًا بذراع الملك وهذه الصخرة باقية مبنية في حائط شمالي الأقصى.

(2) L'erreur est aussi dans le ms. d'Oxford, cité par Le Strange.

(3) Voir l'introduction de Wüstenfeld, II, p. IX; Reinaud in Abu L-FIDĀ', *Géographie*, introduction, p. CXLIV; Brockelmann, *Littérature*, I, p. 481.

(4) Il était pourtant à Damas en 630; voir Reinaud, *pag. cit.*

(5) Son texte in Wüstenfeld, *loc. cit.*, rappelle beaucoup celui de cet auteur : أما المسجد فطوله : سبعمائة ذراع وأربعة وثمانون ذراعًا وعرضه أربعمائة وخمسة وخمسون ذراعًا. Miednikoff, qui l'introduit dans son tableau, n'en parle pas dans son commentaire.

(6) Texte Le Strange, *loc. cit.*, comparé aux mss. de Paris et de Berlin, sans variante essentielle : ولكن رأيت قديمًا بالحائط الشمالي فوق الباب الذي يلي الدوارة من داخل السور بلاطة فيها طول المسجد وعرضه... فالذي فيها أن طوله سبعمائة ذراع وأربعة وثمانون ذراعًا وعرضه أربعمائة ذراع وخمسة وخمسون ذراعًا قال المصنف ووصف فيها الذراع لكتبي لم اتحقق ذلك هل هو الذراع المذكور أم غيره لتشتت الكتاب.

ce document lui-même; et l'on va voir que tel est bien le cas⁽¹⁾. Cette indication ne correspondant pas exactement à l'emplacement actuel de la pierre, sur le deuxième pilier à l'est de la porte, il faut admettre que l'auteur fait une légère erreur de position, comme peut-être Naṣir-i khusrau avant lui, ou que la pierre a été déplacée dès lors. Les mesures sont les mêmes que dans l'inscription, ce qui tend à prouver que le chiffre des dizaines, dans la mesure de longueur, était plus distinct qu'aujourd'hui. En ce qui concerne la coudée, l'auteur s'exprime ainsi : « Le nom de la coudée était spécifié dans l'inscription, mais je n'ai pu définir s'il s'agissait de la même coudée⁽²⁾ ou d'une autre, *parce qu'ici l'écriture était fruste* ». Les mots que je souligne prouvent à l'évidence que Maqdisi a bien vu le n° 163, où le dernier mot, que j'ai lu *al-malik* « du roi », est assez fruste, on l'a vu, pour donner lieu à quelques doutes. Ainsi, cette observation précise d'un auteur natif de Jérusalem, et qui doit avoir eu tout le loisir d'examiner la pierre, tend à confirmer, par une voie indirecte, la date que j'ai assignée au texte actuel.

Restent les auteurs du dernier groupe. Musharraf écrivait dans la deuxième moitié du v^e (xi^e) siècle⁽³⁾; s'il s'inspire de l'inscription, ce qu'il ne dit pas, c'est donc du texte ancien⁽⁴⁾. On peut en dire autant d'Ibn 'asākir, qui écrivait un peu avant la date assignée plus haut à l'inscription actuelle⁽⁵⁾. Toutefois, le texte de cet auteur étant identique à celui de Musharraf, à part quelques variantes insignifiantes⁽⁶⁾, on peut croire qu'il l'emprunte à ce dernier, ou à une source inter-

(1) Le mot *balāṭa* désigne une dalle plutôt qu'un bloc, mais c'est à peine une objection; cf. une note au n° 182.

(2) C'est-à-dire de la coudée du roi (*dhirā' al-malik*), dont il vient de parler en citant Ibn 'asākir et Musharraf.

(3) Voir les sources in SEYBOLD, *Verzeichnis*, p. 62.

(4) Voici son texte inédit, *loc. cit.* : *وطول المسجد سبع مائة ذراع وخمسة وخمسون ذراعًا بذراع الملك*

الملك وعرضه أربع مائة ذراع وخمسة وستون ذراعًا بذراع الملك أيضًا

(5) D'après LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 252 (6) en bas, il s'agit du fils, écrivant vers 596 (1200); mais in *Palestine*, p. 195 en haut, il donne à ce propos la date de la mort du père, 571 (1176). La première attribution me paraît être la bonne; cf. AHLWARDT, *Verzeichniss der arabischen Hss.*, V, Be. 1893, p. 405 a; WÜSTENFELD, *Geschichtschreiber*, n° 292, p. 105 en bas; BROCKELMANN, *Litteratur*, I, p. 331 en bas; II, p. 130, etc. Mais le fils est mort dès 600 (1204), dix ans avant la date présumée du n° 163.

(6) Du moins chez MAQDISI, KHALİL, SUYŪṬI et MUDJĪR AL-DĪN, *locis cit.*; il est donc inutile de reproduire ici ce texte, cité dans tous les manuscrits de ces auteurs, et dont je n'ai pas retrouvé l'original.

médiaire⁽¹⁾. Si l'un et l'autre donnent le nom juste de la coudée, il y a dans leurs chiffres des erreurs qui ne s'expliquent pas par simple omission, comme celles de Nāṣir-i khusrau et de Harawi; mais à l'examen, on peut encore les ramener à ceux de l'inscription. L'erreur porte sur trois chiffres : dizaines et unités de la mesure de longueur, et dizaines de la mesure de largeur. Pour ce dernier, Musharraf donne 60, ainsi qu'Ibn 'asākir d'après Maqdisi, une des rédactions de Khalil (ms. de Berlin), Suyūti et Mudjir al-dīn⁽²⁾; mais suivant une autre rédaction de Khalil (éd. Ravaisse), Ibn 'asākir donnait 50, soit 455 pour la largeur, chiffre identique à celui de l'inscription et de tous les auteurs du groupe principal⁽³⁾. Cette coïncidence, il est vrai, n'a pas un grand poids, parce que Khalil est un auteur de second ordre et que l'édition Ravaisse reproduit une rédaction de deuxième ou de troisième main. On peut donc croire que ce chiffre 455 provient du passage, sauté par ce rédacteur, où Maqdisi donne la largeur correctement d'après l'inscription⁽⁴⁾. Mais on peut aussi supposer qu'il représente la leçon véritable du texte d'Ibn 'asākir⁽⁵⁾, peut-être aussi de Musharraf, la leçon 465 reposant sur une très ancienne erreur de copie qui se serait propagée d'un auteur à l'autre. Quant à la mesure de longueur 755, qu'on retrouve dans toutes les rédactions de Musharraf et d'Ibn 'asākir, la double erreur qu'elle renferme (55 au lieu de 84) peut provenir d'une confusion avec la mesure de largeur 455.

Ibn battūta a vu peut-être l'inscription, bien qu'il n'en parle pas⁽⁶⁾. Ce qui me porte à le croire, c'est qu'il déforme en *al-mālikiyya*, nom de coudée inconnu d'autre part⁽⁷⁾, le mot *al-malik* déjà peu distinct à cette époque, puisque un peu

(1) Miednikoff, I, p. 677, suppose que ses chiffres reposent sur une mesure directe; mais il ignorait le texte de Musharraf.

(2) D'après les éditions de ces auteurs et tous les manuscrits que j'ai consultés; pour le deuxième, voir Khalil-Hartmann, Beilage II, milieu.

(3) Voir Khalil-Ravaisse, p. 21, l. 1; Khalil-Hartmann, Beilage II, à droite, et p. 25.

(4) Hypothèse de R. Hartmann in Khalil-Hartmann, p. 15 en bas.

(5) Hypothèse de Clermont-Ganneau in *pag. cit.*, n. 2.

(6) Texte DEFRÉMERY, *loc. cit.* : وإن طوله من شرق إلى غرب سبعة وثلاثون وخمسون ذراعًا بالذراع والمالكية وعرضه من القبلة إلى الجوف أربعون ذراعًا وخمسة وثلاثون ذراعًا; les éditeurs n'indiquent pas de variantes.

(7) C'est peut-être la *malakiyya* signalée plus haut, p. 85, n. 1.

[Pourtant le mot *malékite*, ou du moins *mālīki* ainsi traduit, se rencontre dans quelques textes, comme associé à des mesures de longueur : voir MARÇAIS, *Textes arabes de Tanger*, Pa. 1911, p. 162, n. 4, où le passage d'Ibn battūta est cité (lire 121 au lieu de 221). Un conteur arabe contemporain donne de la coudée *malékite* la mesure suivante : deux empan équivalant à la largeur de vingt doigts (*Séances d'el-Aouali*, JA, 1914, I, p. 314, 320). — G. W.]

plus tard, on l'a vu, Maqdisi n'a pu le déchiffrer. Les chiffres faux de ses mesures proviendraient alors d'erreurs dans ses notes ou dans ses souvenirs; aussi bien, il en commet une autre plus grave, puisqu'il place la longueur d'est en ouest et la largeur de sud en nord⁽¹⁾. Ces erreurs, si on ne veut pas les mettre sur le compte d'un copiste, s'expliqueraient assez par le fait que le voyageur marocain n'a rédigé son livre que trente ans après son retour. Et s'il s'est borné à puiser à un auteur plus ancien, les chiffres faux de ses mesures s'expliquent par une nouvelle déformation de ceux de Musharraf et d'Ibn 'asākir.

En résumé : une inscription coufique, remontant au moins au III^e (IX^e) siècle, donnait les deux dimensions principales du Haram : 784×455 coudées, à la coudée du roi. Placé près d'une porte cardinale, ce texte était peut-être la survivance d'un bornage sacré marquant la limite nord du sanctuaire antique. C'est de lui que s'inspire Ibn 'abd rabbihi, bien qu'il n'en parle pas; en effet, il donne les mêmes chiffres et s'exprime à peu près dans les mêmes termes que le n° 163, ne différant que sur le nom de la coudée, qu'il donne sous une forme un peu suspecte. C'est encore ce texte qu'ont vu Nāṣir-i khusrau et Harawi, qui en indiquent la situation précise et qui ont bien lu le nom de la coudée, leurs erreurs de chiffre s'expliquant par une simple omission de copiste. En 610 (1213-14), à la suite des travaux entrepris en ce point du Haram sous Malik Mu'azzam 'Īsā (n° 162), ce texte, détérioré ou perdu, fut remplacé par une copie scellée au même endroit, ou à peu près. C'est cette copie qu'a vue, sinon Qazwīni, qui semble puiser à Ibn 'abd rabbihi, du moins Maqdisi (1), qui en donne aussi la situation précise, avec des mesures exactes. C'est elle qu'on voit encore (n° 163), puisque le mot *al-malik*, précisément le plus fruste, était déjà peu lisible à l'époque de cet auteur, qui n'a pu le déchiffrer. En revanche, les chiffres étaient plus distincts alors qu'ils ne le sont aujourd'hui, puisqu'il a pu les lire sans peine. Le texte de Maqdisi a été reproduit par Suyūṭi et Mudjīr al-dīn; mais ni l'un ni l'autre ne parlent de l'inscription⁽²⁾. Enfin, parmi les autres auteurs classés dans mon tableau, Musharraf, Ibn 'asākir et Ibn baṭṭūṭa, malgré des erreurs de

(1) Ce détail, relevé par LE STRANGE, *Palestine*, p. 194, a échappé à MIEDNIKOFF, *pag. cit.* Il attribue les chiffres d'Ibn baṭṭūṭa à une mesure directe et leurs variantes à des erreurs de corde ou au fait que les côtés de l'esplanade n'étant pas parallèles, la longueur des deux axes varie suivant le choix des coordonnées. J'ajoute en passant que la longueur minimum de Maqdisi (2) est 650, et non 750 in MIEDNIKOFF, *pag. cit.* et II, p. 627 en haut.

(2) Ce silence est excusable chez Suyūṭi, qui n'a visité Jérusalem qu'en pèlerin; voir LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 249 (3). Il est plus étrange chez Mudjīr al-dīn, qui passa sa vie dans cette ville et qui, citant au long le passage de Maqdisi, n'a pas songé, semble-t-il, à rechercher l'inscription.

chiffre plus graves, semblent bien, en dernière analyse, se rattacher encore à l'inscription, alors qu'Ibn al-faqīh, Muqaddasi, Idrīsi, Maqdisi (2) et Mudjir al-dīn donnent des mesures qui n'offrent aucun rapport avec celles de ce document.

Le n° 163 soulève un problème analogue à celui des milliaires et du mille arabe (t. I, p. 22 suiv.) : Est-il possible de tirer de ce texte une valeur précise de la coudée? Ici la question paraît plus simple : au lieu de quatre bornes mutilées et déplacées dès longtemps, voici une pierre scellée dans un mur; au lieu de routes fort longues, dont le tracé n'est pas connu, voici deux mesures précises en ligne droite, qu'on peut vérifier, semble-t-il, sur le terrain. Sans doute, les inconnues sont beaucoup moins grandes; mais la mesure à trouver est beaucoup plus petite et les chances d'erreur ne sont pas réduites en proportion. Pour procéder par déduction, il faudrait être sûr que les nombres et le nom de la coudée sont exacts, et que la pierre est *in situ*. En outre, l'esplanade ne formant pas un parallélogramme régulier, ses deux dimensions varient avec les coordonnées; or nous ne savons pas en quels points ont été prises les mesures du n° 163. Bien plus, leur origine étant obscure, nous ignorons les dimensions précises du Haram à l'époque où elles ont été prises. Si ce texte n'est que le souvenir d'un bornage antique, il se peut qu'on ait transcrit ces mesures d'âge en âge, sans prendre le soin de les vérifier directement toutes les fois qu'on a déplacé ce bornage ou modifié les constructions qui bordent l'esplanade.

Veut-on renverser le problème et chercher les dimensions du Haram en partant d'une valeur connue de la coudée? Alors on se heurte aux mêmes difficultés que pour le mille : il y a un grand nombre de coudées arabes, et s'il est déjà difficile, en face des témoignages confus ou contradictoires des auteurs, d'en fixer la valeur relative, il est encore plus malaisé d'en déterminer la valeur absolue. Reste la méthode par tâtonnements, que j'ai appliquée au problème du mille.

Admettons que la pierre est *in situ* et qu'elle donne 784×455 coudées du roi. Admettons encore que la longueur 784 mesure la distance de cette pierre au mur sud du Haram hors œuvre, suivant une droite parallèle au portique ouest. Suivant plusieurs auteurs, la coudée du roi était égale à la coudée noire $+ 1/8 + 1/10$ (1). Or celle-ci a été mieux déterminée, et sa valeur moyenne peut être fixée à 49 centimètres (2), d'où la valeur 60 pour la coudée du roi, soit 470

(1) Voir Māwārdi, p. 266, l. 8 suiv.; cf. FAGNAN, *Les coudées du Mekyas* (ex JA, 1873), p. 18 en haut; SAUVAIRE, *Matériaux*, tir. à part, III, p. 220 suiv., aussi d'après d'autres sources.

(2) Voir MAHMOUD, *Le système métrique d'Égypte* (ex JA, 1873), p. 36 et 41; NALLINO, *Il valore metrico del grado di meridiano secondo i geografi arabi*, Turin 1893, p. 30 suiv. et sources citées.

mètres pour la longueur cherchée. Or, en la mesurant sur les plans, je retrouve presque exactement ce nombre de 470 mètres⁽¹⁾. La coïncidence est assez frappante pour autoriser à conclure que le n° 163 est *in situ*, sinon en longitude, du moins en latitude, qu'il donne 784 coudées du roi pour la longueur entre le Bâb al-'atm et le mur sud, enfin que cette longueur n'a guère varié depuis la première époque arabe.

Dès lors, pour trouver la latitude de la largeur 455, il suffit de multiplier ce nombre par la valeur 60, ce qui donne 273 mètres. Mais la largeur minimum du Haram, le long du mur sud, est d'environ 282 mètres. Le résultat, on le voit, est moins décisif que pour la longueur; du moins est-il permis d'en inférer que la largeur a été mesurée à la latitude extrême sud, soit à la qibla de l'Aqṣā. Or nous avons ici deux points fixes, les angles sud-est et sud-ouest, qui n'ont pas changé depuis l'antiquité. En supposant que le nombre 455 s'applique à cette longueur de 282 mètres, on obtient pour la coudée du roi la valeur 62 (au lieu de 60), soit pour le nombre 784 une longueur de 486 mètres. Or la longueur maximum du Haram, vers le bord ouest, étant d'environ 490 mètres, ce nouveau résultat ne renverse nullement les données générales du calcul. Il suffit d'admettre un léger écart dans les opérations; mais on peut aussi en conclure, plus précisément, que la longueur 784 a été mesurée suivant le mur ouest du Haram et que le texte original de ce bornage a été placé plus à l'est, près d'une entrée cardinale, en rapport avec les défenses qui protégeaient l'enceinte sacrée contre l'intrusion des infidèles.

En résumé : l'on peut admettre comme exacts les nombres 784 et 455 et fixer la valeur de la coudée du roi de 60 à 62 centimètres; enfin les écarts du calcul sont réduits au minimum si l'on suppose que la longueur a été mesurée le long du mur ouest et la largeur suivant le mur sud. Dans ce cas, l'inconnue des déplacements du bornage est éliminée du problème; toutefois ces conclusions n'ont qu'une valeur générale et provisoire.

Si cette étude ne se bornait pas au commentaire du n° 163, j'aurais encore à discuter les mesures données par les auteurs de la première catégorie, que j'ai éliminés dès le début de cette enquête, surtout celles de Maqdisi (2) et de Müdjir al-dīn. Le premier, d'après des mesures au cordeau faites de son temps, donne deux longueurs, 683 sur le côté est et 650 sur le côté ouest, et une seule

(1) Sur les plans Wilson (Haram et ville), depuis l'inscription jusqu'au mur sud hors œuvre, je trouve 466 à 474 mètres; l'écart provient des calculs de réduction, des plis du papier, découpé et collé sur toile, etc.

largeur 438, sans indication de latitude, le tout « sans compter l'épaisseur des murs », c'est-à-dire dans œuvre, mais coudée non spécifiée⁽¹⁾. Le second, qui a fait mesurer au cordeau sous ses yeux, par deux fois, donne la longueur 660 depuis le mur sud, près du mihrāb de David, jusqu'au fond (*šadr*) du portique nord, près du Bāb al-asbāt, c'est-à-dire le long du côté est de l'esplanade, et la largeur 406 depuis le mur est, qui domine le cimetière de la porte Dorée, jusqu'au fond du portique ouest devant la Tankiziyya (n° 80), c'est-à-dire à la latitude du Bāb al-silsila. Il précise que ces mesures ne comprennent pas l'épaisseur des murs, c'est-à-dire qu'elles sont prises dans œuvre, que la coudée est celle du travail (*al-'amal*), en usage à son époque pour la mesure des constructions, et qu'il peut y avoir une erreur de 2 à 3 coudées provenant du jeu des cordes sur une aussi longue distance, ou d'une faute d'écriture⁽²⁾.

L'esplanade étant plus longue à l'ouest qu'à l'est, le texte de Maqdisi paraît entaché d'une erreur fondamentale, qu'aggrave encore l'inconnue de la mesure employée. Quant au chroniqueur, ses précisions topographiques permettent de mesurer sur les plans environ 465×288 mètres, ce qui fait ressortir sa coudée à 70 ou 71 centimètres pour *la longueur et la largeur*. L'accord est assez frappant pour que ces mesures méritent d'être vérifiées avec soin sur le terrain; car on pourrait en déduire une valeur précise de la « coudée de travail » employée couramment sous les Mamlouks⁽³⁾. Je me borne à signaler en passant un problème qui n'est pas en rapport direct avec l'inscription.

(1) Texte Le Strange, à la suite du passage cité plus haut, p. 91, n. 6, comparé aux manuscrits de Paris et de Berlin, qui n'offrent pas de variante essentielle : وقد ذُرِعَ بالحبال عرضه وطوله في : وقتنا هذه فجاء قدر طوله من الجهة الشرقية ستمائة وثلاث وثمانون ذراعاً ومن الغربية ستمائة وخمسون ذراعاً وجاء قدر عرضه أربعاً وثمانون ذراعاً وتلثين ذراعاً خارجاً عن عرض أسواره. On voit que la longueur minimum de Maqdisi (2) est bien 650, et non 750 in MIEDNIKOFF, *pag. cit.* et II, p. 627 en haut.

(2) Texte du Caire, p. 377, l. 3 à 13 (120) : وأما ذرع المسجد فقد اجتهدت في تحريره وتوليت ذلك بنفسى وقيس بحضورى بالحبال فكان طوله قبلةً بشمال من السور القبلى عند المحراب المعروف بمحراب داود إلى صدر الرواق الشمالى عند باب الأسباط ستمائة وستين ذراعاً بذراع العمل التى تُذرع الأبنية به في عصرنا غير عرض السورين وإن كان فيه زيادة أو نقص نحو ذراعين أو ثلاثة فهى لاضطراب القياس لبعد المسافة فإنى احتطت (؟ أخطأت) في تحريره وقيس بحضورى مرتين حتى تحققت صحة القياس وعرضه شرقاً بغرب من السور الشرقى المطل على مقابر باب الرجة إلى صدر الرواق الغربى الذى هو سفل مجمع المدرسة التنكزية أربعاً وثمانون ذراعاً وستة أذرع بذراع العمل غير عرض السورين.

(3) C'est celle que quelques traducteurs, ainsi Sauvaire et Mahmoud, appellent aussi « coudée

164

TEXTE DE CONSTRUCTION. 613 H. — Dalle de calcaire scellée en A (fig. 16)⁽¹⁾; dimensions 55 × 56. Dix lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères du type Coradin, gravés en creux, un peu frustes vers le centre, quelques points, signes et petits fleurons⁽²⁾. Inédite; voir pl. XXXVIII à droite (estampage 1894).

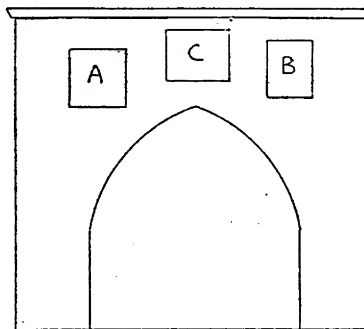


Fig. 16. — Disposition des inscriptions n° 164 à 166.

(1) بسمه... (2) هذا ما تطوع بعمل هذا الصهرج
 (3) والمصنع المبارك لوجه الله تعالى (4) العبد
 الفقير إلى رحمة الله تعالى (5) محمد بن عروة ابن
 سيّار (3) الموصلى رحمه الله (6) ورضى عنه من نعمة
 مولانا السلطان (7) الملك المعظم شرف الدنيا والدين أبو (8) العزائم عيسى
 بن الملك العادل أبو (4) بكر بن (9) أيوب غفر الله لهما وذلك في شهر (10) سنة
 ثلث عشر وستمائة وصلى الله (على) محمد وآله.

Voici qu'a librement entrepris de faire⁽⁵⁾ cette citerne et cet édicule béni, pour l'amour d'Allah, le serviteur avide de la miséricorde d'Allah, Muhammad, fils de 'Urwa, fils de Sayyār, de Mossoul, qu'Allah lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui! (Il les a bâtis) de la faveur de notre maître le sultan al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-dunyā wal-dīn Abū l-'azā'im⁽⁶⁾ 'Īsā, fils d'al-Malik al-'Ādil Abū bakr, fils d'Ayyūb, qu'Allah pardonne à eux deux⁽⁷⁾! Et ce (travail a été achevé)⁽⁶⁾ dans les mois de l'année 613 (1216-17), etc.

(1) D'après pl. LXI en bas.

(2) Ainsi, au-dessus de la fin du mot ثلاث « trois » dans la date (l. 10), où j'ai pris d'abord ce signe pour un chiffre 3 tracé avec un seul crochet, comme dans l'écriture moderne courante, soit pour un exemple embryonnaire et fort ancien d'une date écrite en chiffres. Mais le même signe se retrouve plusieurs fois, ainsi l. 4 et 7, où cette interprétation n'est pas possible; c'est un petit fleuron tracé en queue d'aronde.

(3) Graphie comme au n° 157, l. 3; cf. plus haut, p. 69, n. 2.

(4) Sur *abū* pour *abī*, voir t. I, p. 43, n. 1 et renvois.

(5) Sur *tatawwa'a bi-'amaliki*, voir plus haut, p. 70, n. 1.

(6) Sur les surnoms en *abū* de ce prince, voir t. I, p. 171, n. 1 et renvois, et, dans ce tome, p. 62, n. 3.

(7) Sur ce duel, voir plus haut, p. 74, n. 2 et renvois.

(8) Sur ce sens de *wa-dhālaka*, voir t. I, p. 171, n. 3.

Ce texte rappelle, en l'allongeant un peu, celui du n° 157. La seule variante importante est dans le mot *maṣnā'* (1. 3), de *ṣana'a* « faire », qui désigne une fabrique, un travail d'art, et spécialement une citerne. Mais ici la citerne étant déjà désignée par *ṣahrīdj*, comme au n° 157, je crois que *maṣnā'* s'applique à l'édicule entier, dont le style trahit la meilleure époque arabe; il offrirait alors un des plus anciens exemples d'une qubba appliquée à cette destination ⁽¹⁾.

165

RESTAURATION DE LA CITERNE ET DE L'ORATOIRE SOUS MALIK ASHRAF BARSĀY. 832 H.
— Dalle de calcaire scellée en B (fig. 16); dimensions 44 × 54. Cinq lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, grossiers et un peu frustes, quelques points. Inédite; voir pl. LXXVII à droite au milieu (estampage 1914).

(1) جدد هاذ (sic) السبيل والمصلا والحراب العبد (2) الفقير إلى [الله] تعالى
شاهين ناظر الحرمين (3) الشريفين في أيام مولانا السلطان الملك (4) الأشرف
برسباى خلد الله ملكه بتاريخ (5) شهر رمضان المعظم سنة اثنين وثلاثين
وثمان مائة.

A restauré cette fontaine, et l'oratoire et le mihrāb, le serviteur avide d'Allāh, Shāhīn, l'intendant des deux ḥarams sacrés, sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf Barsbāy, qu'Allāh éternise sa royauté! A la date du mois de ramadān le vénéré de l'année 832 (juin 1429).

L. 1 : Le mot *sabil* a pris ici la place de *ṣahrīdj* (n° 164). Un *sabil* est une œuvre faite *fī sabili llāhi*, c'est-à-dire d'utilité publique. Si, dès le début du VIII^e (XIV^e) siècle, ce mot désigne couramment une fontaine, il peut s'appliquer aussi à une citerne ⁽²⁾. De fait, à cette époque, il paraît avoir remplacé, dans les inscriptions, des mots plus anciens tels que *ṣahrīdj* « citerne » ou *siqāya* « réservoir ». Mais il s'agit d'une simple métonymie, et l'on ne saurait en conclure que

⁽¹⁾ La qubba, dont je n'ai pas visité l'intérieur, abrite peut-être un sanctuaire; dans ce cas, l'affectation de ce type à une citerne reste douteuse pour cette époque. Sur des exemples plus récents, voir plus loin, nos 180, 188, 191 et 206; sur d'autres emplois de la qubba, plus haut, p. 63 suiv. et renvois.

⁽²⁾ Ou à un aqueduc; voir t. I, p. 243, n. 1 et renvois.

la forme ou l'aspect de l'édicule ont été sensiblement modifiés alors. Quant aux mots *muṣallā* et *mihrāb*, ils désignent évidemment l'oratoire O et son mihrāb M (fig. 15), dont le n° 164 ne fait pas mention. L'origine de ce petit sanctuaire reste donc incertaine; mais le verbe *djaddada* régissant aussi ces deux compléments, cette origine doit être antérieure à l'année 1429.

L. 2 : Le restaurateur est cet émir Shāhīn Shudjā'i que le chroniqueur signale comme intendant vers l'année 832⁽¹⁾. Cette date approximative, qui ressort du contexte⁽²⁾, est confirmée par l'inscription, montrant Shāhīn en charge en ramadān de cette même année.

166

RESTAURATION DE LA CITERNE PAR BAIRĀM PASHA. 1037 H. — Dalle de marbre scellée en C (fig. 16); dimensions environ 60 × 60. Quatre lignes en naskhi ottoman; caractères moyens, fins et allongés, quelques points. Inédite; copie 1893 (revue en 1894 et 1914).

(1) أمر بعمارة هذا السبيل المبارك بعد خرابه وتعطيله (2) صاحب الخيرات والمبرات الوزير المكرم والمشير المعظم حضرة بد(د)رام (3) باشا المحافظ بمصر الحروسية فعمر بمباشرة ملك الأمراء الكرام حضرة (4) محمد باشا المحافظ بالقدس الشريف في ذي الحجة لسنة ١٠٣٧.

A ordonné la restauration de cette fontaine bénie, qui était tombée en ruine et devenue hors d'usage, l'auteur des œuvres bonnes et pies, le vizir honoré et le conseiller vénéré, Son Excellence Bairām pasha, le gouverneur de l'Égypte, qu'elle soit bien gardée! En conséquence, elle a été restaurée sous la direction du prince des émirs nobles, Son Excellence Muḥammad pasha, le gouverneur de Jérusalem, en dhu l-ḥiǧdja de l'année 1037 (août 1628).

Les chroniques ottomanes confirment qu'un vizir Bairām pasha gouvernait l'Égypte en 1037⁽³⁾. La copule consécutive *fa* semble indiquer que son ordre

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 609, l. 3 d'en bas (270); cf. t. I, p. 231, n. 1.

(2) Le prédécesseur de Shāhīn était encore en charge en 831 et son successeur le fut dès 833. Abu l-maḥāsīn donne in *Manhal* la biographie de quatre émirs de ce nom; mais aucun d'eux ne convient ici.

(3) Voir DE HAMMER, *Empire ottoman*, IX, p. 98 en bas; MARCEL, *Égypte*, p. 210 b.

fut exécuté comme automatiquement par le gouverneur de Jérusalem; mais je n'ose pas en conclure que cette ville dépendait alors de l'Égypte. Le protocole de ces deux personnages ne fournit aucun indice d'une pareille dépendance; l'un et l'autre y portent le titre honorifique *ḥadra* et le titre de fonction *muhāfiz*, qui était alors celui des gouverneurs de province ⁽¹⁾.

167

RESTAURATION DU MIHRĀB PAR YŪSUF PASHA. 1061 (?) H. — Petite dalle octogone scellée dans le tympan de la niche du mihrāb M (fig. 15), face au nord; dimensions environ 30 × 30. Deux lignes du même type; petits caractères. Inédite (copie 1914).

(1) باسمه تعالى لله محراب فضل عن كل نقص محاسي (?)

(2) أرخت شاد بناء بأمر يوسف پاشا في سنة [blanc]

L. 1 : Ce petit texte ne vise que la restauration du mihrāb M; il ne fait allusion ni à la plate-forme de l'oratoire O, ni à l'édicule ABC de la citerne.

L. 2 : Le premier mot *arrakhtu* « j'ai daté » ⁽²⁾ introduit un chronogramme exprimé par les mots *shāda binā'an bi-amri yūsuf bāshā* « il a élevé une construction ⁽³⁾ par l'ordre de Yūsuf pasha ». La somme des valeurs numériques de ces lettres est égale à 1061 ⁽⁴⁾, date (1651) qui devait être répétée en chiffres après les mots *fī sanati* « en l'année ». Mais cette date, qui eût servi à contrôler la lecture du chronogramme, n'a pas été gravée, et il n'y a aucun moyen de fixer l'identité de ce Yūsuf pasha.

PORTE DE L'ABSOLUTION (BĀB ḤIṬṬA). ORIGINE ANCIENNE.

Cette porte, marquée sur tous les plans, ouvre sur le Ḥaram vers le milieu de son côté nord (fig. 1, C-1). On y accède par une ruelle nord-sud qui traverse un court passage voûté avant d'aboutir à l'esplanade. La porte est une simple arcade brisée, sans caractère architectural, et l'inscription qu'on va lire ne jette aucun jour sur ses origines.

(1) Voir t. I, p. 157.

(2) Ou *urrikhat* « l'inscription a été datée » en sous-entendant *kitaba*; le mètre, s'il y en a un, est trop mauvais pour guider le choix.

(3) Ou « une construction (*binā'un*) a été élevée », en prenant *shāda* au neutre.

(4) En donnant au *p* de *pāshā* la valeur $b = 2$.

168

RESTAURATION DES VANTAUX SOUS MALIK MU'AZZAM ĪSĀ. 617 (?) H. — Les mots suivants sont empruntés aux relevés inédits de Sauvaire (nos 86 et 87) :

Sur les battants de la porte, à l'intérieur, en haut : « Dieu, qu'il soit béni et exalté, a dit : C, II, 55. Dieu très grand dit vrai. » — Plus bas, sur un battant seulement (sur l'autre l'inscription a été détruite) : « ker, fils d'Ayyūb, etc. Et cela dans le mois de radjab de l'année 61(7?) », etc.

Cette note est le dernier souvenir d'une inscription dont il ne reste aucune trace aujourd'hui; dès 1894, il y avait ici deux vantaux de bois modernes, peints en vert et anépigraphes.

Le verset cité est un de ceux qui renferment le nom même de la porte⁽¹⁾ : « . . . Entrez par la porte en vous prosternant et dites : Absolution (*ḥittatun*)! Et nous vous pardonnerons vos péchés. » Les auteurs arabes décrivant le Bāb ḥitta se livrent à ce sujet à de longs commentaires entremêlés de traditions bibliques dont le souvenir persistant autorise à placer ici l'une des entrées du temple juif⁽²⁾. Ce verset était précédé des mots *qāla llāhu tabāraka wa-ta'ālā*, et suivi de la formule *ṣadaqa llāhu l-'azīmu*.

Quant à la partie historique, il en restait à peine la moitié quand Sauvaire l'a relevée; mais à l'aide du n° 154, on peut en rétablir le texte approximativement :

[جَدِّدْ هَذَا الْبَابَ فِي أَيَّامِ دَوْلَةِ السُّلْطَانِ الْمَلِكِ الْمُعْظَمِ شَرَفِ الدِّينِ عَيْسَى]

⁽¹⁾ Cf. la réplique C, VII, 161, avec quelques variantes. Dans l'un et l'autre verset, le mot *ḥittatun* est employé sans l'article; c'est pourquoi le nom vulgaire de la porte ne l'a pas non plus.

⁽²⁾ Voir Ibn 'abd rabbihi, III, p. 367, l. 10 d'en bas; trad. Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 91; Nāṣir-i khusrau, p. 28 en haut (86 en bas); trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 42, et *Palestine*, p. 163, 179 et 185 suiv.; Musharraf, Tu. 27, f° 51 b; Fazāri, Be. 6094, f° 29 a et b; Khalil-Ravaisse, p. 16 ult.; Khalil-Hartmann, p. 18; Suyūṭi, Be. 6099, f° 30 b, et in *Le Strange, Sanctuary*, p. 267 (21); trad. Reynolds, p. 132 en bas; Mudjir al-dīn, p. 381 en bas (130) suiv.; Miednikoff, II, p. 761, 868 et 1284 en haut; cf. WILLIAMS, *City*, II, p. 300 en bas; TOBLER, *Topographie*, I, p. 502 et 505; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 38; Sandreczki, p. 72, etc. La porte est nommée ailleurs sans commentaire; ainsi Ibn al-faḥih, p. 101, l. 9; Muqaddasi, p. 170, l. 10, et in Yāqūt, IV, p. 598, l. 4; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 163; Le Strange in *PPTS*, III, p. 46; Miednikoff, II, p. 748 en haut et 802 en haut.

بن الملك العادل سيف الدين أبي بكر بن أيوب وذلك في شهر رجب من سنة
سبع (?) عشرة وسمائة.....

(Cette porte a été restaurée sous le règne du sultan al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-dīn 'Īsā, fils d'al-Malik al-'Ādil Saif al-dīn Abū ba)kr, fils d'Ayyūb, dans le mois de radjab de l'année 61[7?] (septembre 1220?), etc.

L'attribution à Malik Mu'azzam, suggérée par le n° 154, est assurée par le *ker* de Sauvaire, qui ne peut être que la fin du surnom paternel Abū bakr, et par la date, où le chiffre douteux des unités n'est pas essentiel, puisque ce prince a régné durant toutes les années comprises entre 610 et 619. Au reste, elle est confirmée par le chroniqueur : suivant lui, la plupart des vantaux de bois fermant les portes du Haram ont été faits (ou refaits) sous le règne de ce prince et portent des inscriptions à son nom⁽¹⁾. Cette attribution, rapprochée du verset du Coran, prouve que le Bāb ḥiṭṭa s'appelait ainsi au début du VII^e (XIII^e) siècle.

On a prétendu que chez les auteurs antérieurs aux croisades, ce nom s'applique à l'entrée souterraine dite porte de Barclay, sous la porte des Magrēbins, le Bāb al-maghārība ou Bāb al-nabiyy des auteurs du XV^e siècle, non loin de l'angle sud-ouest de l'esplanade, et qu'il a émigré ici après l'époque latine, qui avait jeté le trouble dans la toponymie musulmane du Haram⁽²⁾. A cette hypothèse, qui s'autorise de certaines observations chez les auteurs cités, mais que n'appuie aucun fait précis⁽³⁾, le fragment de Sauvaire n'apporte pas d'argument nouveau, ni pour ni contre. Il montre bien que le Bāb ḥiṭṭa actuel s'appelait ainsi dès après l'époque latine, mais il n'apprend rien touchant la porte de ce nom avant les croisades. Je laisse donc ici la théorie anglaise, que je reprendrai plus loin (n° 208).

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 355, l. 3 d'en bas (87 en haut); cf. BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 484.

(2) Voir Wilson in *PEFQ*, 1888, p. 142 suiv., et trad. de Nāṣir-i khusrau in *PPTS*, IV, p. 68 suiv.; LE STRANGE, *Palestine*, p. 174 suiv., surtout 180 à 189.

(3) Les auteurs pré-latins nomment le Bāb ḥiṭṭa sans le situer, et ceux du XV^e siècle décrivent sous ce nom le Bāb ḥiṭṭa actuel, et sous le nom de Bāb al-maghārība ou al-nabiyy, une entrée qui correspond à la porte des Magrēbins actuelle; voir Suyūṭi, Be. 6099, f° 31a, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 269 (23); Mudjir al-dīn, p. 383, l. 8 d'en bas (135 en haut). Je ne vois guère que deux indices en faveur de la théorie anglaise : l'ordre dans lequel les auteurs pré-latins énumèrent les portes, et l'observation de NĀSIR-I KHUSRAU, *loc. cit.*, que le Bāb ḥiṭṭa est une porte *souterraine* (*dār zāmin burdāh*); mais je ne puis les discuter sans entrer dans des détails étrangers à ce commentaire.

ÉDICULE DE MALIK ŠĀLIḤ AYYŪB (QUBBAT MŪSĀ). 647 H.

Sur l'esplanade, entre le Bāb al-silsila (t. I, p. 108) et l'angle sud-ouest de la terrasse (fig. 1, A-5-6); plan de Vogüé : *q. mousa*; plan Wilson : *Place of prayer*.

Cet édifice en pierre de taille s'élève au milieu d'un oratoire (*muṣallā*) à ciel ouvert O (fig. 17), en forme de maṣṭaba et pourvu d'un mihrāb en plein vent M. Il comprend une base cubique, couronnée par une corniche au profil un peu sec, et surmontée d'une coupole en pierre C, sur tambour octogone⁽¹⁾. Deux portes-fenêtres sont percées dans chacune des faces est, sud et ouest, et au milieu de la face sud se creuse une niche de qibla Q, qui fait saillie à l'extérieur, sur le maṣṭaba⁽²⁾. Dans la face nord s'ouvre une porte P, à linteau droit, abritée par un auvent de bois (fig. 18)⁽³⁾; une niche N est creusée dans le mur à droite (à l'ouest) de cette porte. L'intérieur n'offre pas d'intérêt.

Échelle 50 pieds anglais = 121 m.

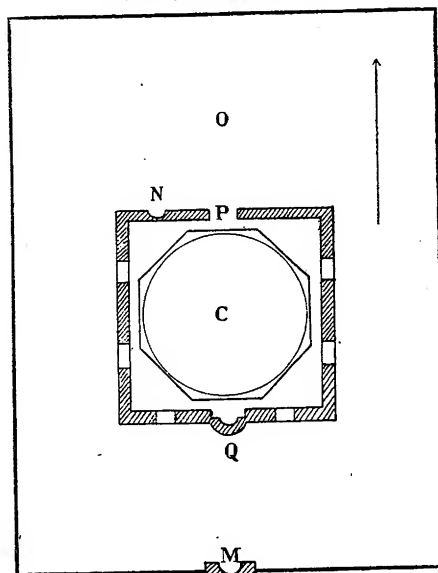


Fig. 17. — Plan de la Qubbat mūsā.

169

TEXTE DE CONSTRUCTION (OU DE RESTAURATION).

647 H. — Dalle de calcaire, en forme de stèle arrondie en haut, scellée en A (fig. 18), dans le mur nord, au-dessus de

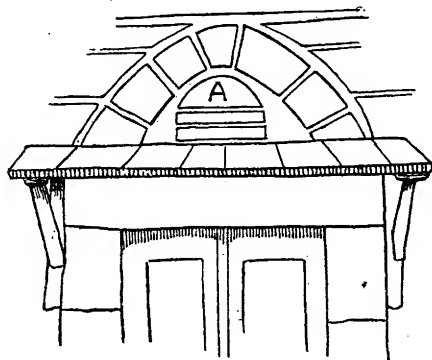


Fig. 18. — Emplacement du n° 169.

la porte P; dimensions 50 × 44. Cinq lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères, larges et trapus, semblables à ceux du n° 64, mais plus réguliers, quelques points et signes. Inédite; voir pl. XXXVIII à gauche en bas (estampage 1914)⁽⁴⁾.

(1) بسمه... (2) هاذا (sic) ما أمر بعمارة هذا (1)

المكان (3) مولانا السلطان الملك الصالح (4) نجم

الدنيا والدين ابن الملك (5) اكامل في شهر سنة سبع وأربعين وستمائة].

(1) Ces détails, ainsi que le sommet du mihrāb M, se voient pl. XLV en haut, à gauche en bas au premier plan.

(2) Comme à la Qubbat al-mi'rādī (plus haut, p. 37, n. 1) et à la Silsila (n° 196, début de l'introduction). Ces détails se voient pl. LXXXIV suiv., à gauche des quatre vues, sous le minaret.

(3) D'après une photographie de M. Sobernheim (1905).

(4) Pour le prendre, j'ai fait déposer l'auvent de bois, qui cachait les lignes 4 et 5 (fig. 18).

Voici l'édifice qu'a ordonné de construire notre maître le sultan al-Malik al-Šāliḥ Nadjm al-dunyā wal-dīn, fils d'al-Malik al-Kāmil, dans les mois de l'année 647 (1249-50).

L. 2 : Les mots *amara bi-ʿimārati hādha l-makāni* ne précisent ni l'origine, ni la destination de l'édicule. Le chroniqueur le décrit ainsi ⁽¹⁾ : « La coupole qui s'élève en face du Bāb al-silsila, et qu'on appelle Qubbat mūsā, ne tire pas son nom de Moïse le prophète; aucune tradition authentique n'autorise cette attribution. C'est Malik Šāliḥ Nadjm al-dīn Ayyūb, fils de Malik Kāmil, qui l'a fait bâtir (*amara bi-ʿimārahā*) l'année même de sa mort, en 647 ⁽²⁾. Auparavant elle était appelée la coupole de l'Arbre (*qubbatu l-shadjarati*). »

Le chroniqueur, on le voit, attribue l'édicule au sultan Ayyūb dans les mêmes termes que le n° 169, auquel il emprunte aussi la date. En revanche, il ajoute un détail qu'il a recueilli sans doute dans la tradition locale : c'est que l'édicule existait auparavant, sous un autre nom. Ainsi il y avait ici un petit sanctuaire qu'Ayyūb a fait restaurer, peut-être rebâtir, suivant le sens précis qu'on donne à *ʿimāra*; le style de la construction trahit bien le VII^e (XIII^e) siècle.

L. 5 : Dans la date, le chiffre des unités n'est pas ponctué et peut se lire *سبع* « sept » ou *تسع* « neuf ». La première leçon, que conseille la paléographie, est assurée par la date bien connue de la mort d'Ayyūb, le 15 shaʿbān 647 (23 novembre 1249) ⁽³⁾.

Le chroniqueur ajoute une observation qui n'est pas sans intérêt pour la toponymie des sanctuaires. Ce nom de Qubbat mūsā, dit-il, ne fait pas allusion au prophète Moïse, au Nabī mūsā de la tradition musulmane; de fait, son ombre n'apparaît pas, chez les auteurs arabes, dans cette région du Haram. Mais pourquoi le chroniqueur prend-il soin de préciser qu'aucune tradition n'autorise ce rapprochement? Il sait que Moïse est enterré ailleurs et qu'il a son sanctuaire et son culte en dehors de Jérusalem ⁽⁴⁾. Dès lors, on dirait qu'il veut couper court à une légende naissante, tendant à substituer le prophète Mūsā à quelque ho-

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 375, l. 3 (114), et in Nābulusi, Pa. 5960, f° 46 b; cf. WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 149; TOBLER, *Topographie*, I, p. 599; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 97; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 44, et in *ZDPV*, XVII, p. 259; *S WP*, *Jerusalem*, p. 81; LE STRANGE, *Palestine*, p. 169 en bas.

⁽²⁾ Lire *سبع* au lieu de *تسع* (l. 6) et 647 au lieu de 649 (Sauvaire et Le Strange). Cette erreur n'est pas dans tous les manuscrits, car Williams, Tobler et Schick donnent la date exacte; cf. note suivante.

⁽³⁾ Voir *MCIA*, I, n° 66, p. 105 suiv.

⁽⁴⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 64, l. 1 (22 en haut), 92 (25) en bas suiv., 433, l. 8 d'en bas, à 434, l. 9 d'en bas (238 à 240), et *passim*. Sur le sanctuaire de Nabī mūsā, son culte et sa fête, voir R. Hartmann in *ZDPV*, *Mu N*, 1910, p. 65 suiv.

monyme plus obscur, mais peut-être plus historique. On a vu (p. 35) comment la Qubbat yūsuf, placée sous le vocable d'un certain Yūsuf, puis peut-être de son plus célèbre homonyme Saladin, a pu devenir un sanctuaire du patriarche Joseph; et je suggérerai (n° 209) le même rapport métonymique entre un certain Sulaimān et le roi Salomon, comme je l'ai clairement montré (t. I, p. 138) entre un certain Dawud et le roi David. Ce rapport, ne peut-on le chercher ici entre un certain Mūsā, le parrain réel de la Qubbat mūsā, et le prophète Moïse, qui lui disputait la place dès le xv^e siècle, et qui probablement la lui a prise aujourd'hui? A ma connaissance, aucun indice ne vient appuyer cette hypothèse; mais elle est si conforme aux lois de l'onomastique sacrée que je demande à suggérer une explication de ce cas particulier.

Touchant l'édicule qui a précédé celui-ci, nous ne savons rien, sinon qu'on l'appelait la coupole de l'Arbre, soit en rapport avec quelque légende, soit parce qu'un arbre s'élevait auprès de lui. En ce qui concerne l'édicule actuel, son constructeur n'est pas en cause; car le nom de Ayyūb eût donné naissance à une Qubbat ayyūb et à une légende de Job. Mais on sait que la construction date de l'année même de sa mort, et l'on peut admettre qu'elle n'était pas entièrement achevée quand il mourut. Son successeur fut son fils Tūrān-shāh, dont le règne éphémère et tragique ne saurait être associé au souvenir de travaux d'art. Dès l'année 648, l'émir Aibak, en montant sur le trône, inaugurerait la dynastie bahride. Pour donner du prestige à son usurpation, les émirs lui associèrent un jeune prince ayyoubide appelé Malik Ashraf Mūsā, qui régna de nom, conjointement avec Aibak, de 648 à 650⁽¹⁾. Supposons que l'édicule ait été inauguré à ce moment: n'est-il pas admissible qu'on l'ait placé sous le vocable d'un parent du fondateur, d'un prince qui, malgré son très jeune âge et sa nullité politique, exerçait nominalement les droits souverains et incarnait alors les souvenirs ayyoubides, peut-être les espoirs des partisans de cette dynastie? L'hypothèse est bien fragile; mais si la Qubbat mūsā n'est pas un sanctuaire mosaïque, il faut bien lui trouver un parrain dans l'histoire, et jusqu'ici je n'en vois pas d'autre que cette ombre de sultan⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir Abu l-fidā', III, p. 192, l. 6, et in *RACOr*, I, p. 130 b; Ibn ḥabīb, p. 227 en haut; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f^os 115 a en bas et 120 a en haut, et in *SM*, I a, p. 8 à 37; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 4 en bas; LANE-POOLE, *Dynasties*, p. 77, et in *CBM*, IV, p. 61; MUIR, *Mameluke dynasty*, p. 8 en bas.

⁽²⁾ Même jeu de mots entre un autre prince ayyoubide Mūsā et Moïse, doublé de deux autres entre ʿĪsā et Jésus, Muḥammad et Mahomet, chez MAQRĪZĪ, *ms. cit.*, f^o 68 b, et in *ROL*, IX, p. 493 en bas; *Khīṭaṭ*, éd. MIFAO, XLIX, p. 103-105; cf. plus loin, n° 281, dernière note du commentaire.

BAHRIDES.

MUR SUD DU HARAM. ORIGINE ANTIQUE.

En 1874, M. Clermont-Ganneau signalait une belle base de colonne antique déposée sur le sol de l'esplanade, près du magasin de l'Aqṣā⁽¹⁾, et dont la surface inférieure portait une inscription donnant le nom du sultan Qalāwun⁽²⁾. En 1894, je tentai vainement de la retrouver, sur les indications qu'il voulut bien me fournir. Quelques années plus tard, M. Clermont-Ganneau, dans un nouveau mémoire, suggérait que cette base avait appartenu à l'une des colonnes géantes du temple d'Hérode; puis revenant sur l'inscription, qu'il attribuait cette fois, plus précisément, au sultan Muḥammad, fils de Qalāwun, il supposait que ce prince, restaurant, comme on va voir, le mur sud du Haram, près de l'angle sud-est, avait remployé ce bloc énorme dans le mur et s'en était servi pour y commémorer ce travail⁽³⁾. Cette ingénieuse hypothèse s'autorisait du fait que le bloc avait été retrouvé sur les lieux; mais les circonstances de cette découverte n'ayant pas fait l'objet d'un procès-verbal et le bloc ayant disparu peu après, l'enquête ne pouvait être poussée plus avant.

En 1914, j'ai retrouvé cette base à l'intérieur du magasin de l'Aqṣā, auquel je n'avais pas eu accès jusqu'alors. C'est un puissant monolithe en beau calcaire, d'un ton jaune et rose clair, et dont le grain serré offre l'aspect du marbre. Me rappelant alors l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau touchant son origine, j'en pris des mesures exactes (fig. 19), avec l'aide des RR. PP. Vincent et Jaussen.

(1) J'appelle ainsi une grande salle voûtée, en façon de cave, ménagée dans le bâtiment qui s'appuie contre l'Aqṣā à l'est, près de l'angle nord-est. Ce bâtiment est marqué sur tous les plans (de Vogüé : *Medresse el-Farsieh*), mais sa distribution intérieure n'a pas été relevée. La salle dont je parle s'ouvre de plain-pied sur l'esplanade, par une porte basse percée dans le mur nord, à côté de l'angle nord-est de l'Aqṣā et d'un escalier qui monte ici sur les toits de ces édifices. Elle comprend deux travées voûtées en arêtes, puis un long retour d'équerre à l'est, voûté en berceau brisé, qui prend jour au fond, par trois fenêtres donnant sur l'esplanade; cf. WILSON, *Survey*, p. 41; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 59 en bas suiv. (description détaillée, mais un peu confuse). C'est cette salle que Mudjir al-dīn, p. 369, l. 7 (101), décrit ainsi : « Contre l'Aqṣā à l'est s'appuie une grande salle voûtée (*qabw ma'qūd*) qu'on appelle la Menuiserie (*nadjdjāra*), et dans laquelle on dépose les outils du Haram; elle a peut-être été bâtie par les Fatimides »; cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 578. M. Clermont-Ganneau, qui a relevé ici des marques latines, a montré que le chroniqueur attribue volontiers aux Fatimides les constructions des croisés; voir *RC*, 1876, I, p. 293, et *Researches*, I, p. 144 en haut. Le nom du plan de Vogüé résulte d'une interprétation du chroniqueur que je ne puis discuter ici; voir Mudjir al-dīn, p. 385 (139) en bas et 390 (149) en bas, et in LE STRANGE, *Palestine*, p. 112.

(2) Voir Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1874, p. 137 et *RC*, 1876, I, p. 297; cf. *SWP*, *Jerusalem*, p. 81 et 309.

(3) Voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 174 suiv. et 257.

Ainsi que ces mesures le montrent d'emblée, la base que j'appellerai B ne peut être en rapport avec un fût de colonne retrouvé en 1871 dans le sol de la propriété russe, et que M. Clermont-Ganneau rattache aux portiques entourant le hiéron du temple d'Hérode⁽¹⁾. En effet, le diamètre moyen de ce fût est d'environ 175 centimètres; or la base B, dont le socle mesure 86 à 88 centimètres de côté et la ceinture environ 65 centimètres de diamètre, devait porter un fût d'au plus 60 centimètres de diamètre moyen, si l'on tient compte du congé et de la conicité du fût ou contracture. On peut en dire autant du fût de la colonne centrale de la porte Double, sous l'Aqsā, dont le diamètre mesure 153 centimètres⁽²⁾. Le fût des deux colonnes du portique intérieur de la porte Dorée paraît encore trop fort pour la base B⁽³⁾; en revanche, son profil offre quelque analogie avec celui des bases de ces deux colonnes⁽⁴⁾. Je n'ai pas à rechercher ici l'origine de ces bases, qui ne sont peut-être pas *in situ*; ce serait reprendre le problème tant débattu de l'âge et de la composition de la porte Dorée. Je me borne à signaler en passant une analogie que je n'ai pas songé à vérifier sur place, et je reviens à la base B. Si elle ne provient pas des grandes colonnes des portiques hérodiens, il n'est pas interdit de la rattacher au portique sud, c'est-à-dire à la « basilique », dont les colonnades multiples renfermaient probablement, au-dessus des grandes colonnes, des fûts d'un module moins considérable⁽⁵⁾. Or la basilique régnait le long du mur

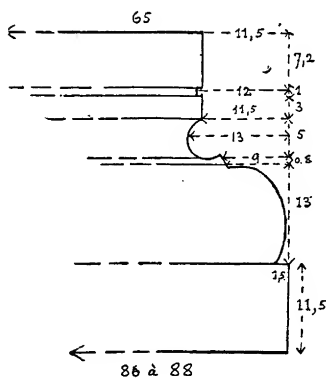


Fig. 19.

Mesures d'une base de colonne.

(1) Voir *tom. cit.*, p. 254 suiv.
 (2) D'après RENAN, *Mission*, p. 797 et pl. XLI; cf. DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 8, pl. IV, XIII et XXXI; CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 258 en haut.
 (3) D'après l'échelle des relevés de VOGÜÉ, *op. cit.*, pl. VII et IX, leur diamètre est égal à 100; ce chiffre concorde avec SCHICK, *Tempelplatz*, p. 65, qui donne à ces fûts environ 1 mètre de diamètre.
 (4) Voir DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 66, fig. 38. et pl. IX. Le profil de la base B me paraît plus classique, ce qui s'explique fort bien si les bases de la porte Dorée sont justiniennes, voire constantiniennes ou adriennes, puisque la base B, on va le voir, est hérodiennne.
 (5) Voir JOSÈPHE, *Antiquités*, XV, XI, 5; DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 53, pl. XV et XVI; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 76; CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 256. Quatre colonnades parallèles, dont la plus méridionale suivait ou couronnait le mur d'enceinte, délimitaient ici trois portiques (d'où le nom de basilique). Josèphe donne aux colonnes 27 pieds de hauteur, soit environ 9 mètres; si ce chiffre est exact, la base B ne pouvait porter un fût de cette taille, car le rapport du diamètre 60 à la hauteur 900 est trop faible. Mais l'auteur juif ajoute que le portique du milieu était plus haut que les deux latéraux, et qu'il avait deux rangées de colonnes *superposées*. C'est ainsi, du moins, que M. CLERMONT-GANNEAU, *pag. cit.*, n. 4, interprète, après de Vogüé, les mots διπλῆς σπειρας ὑπειλημμένης du texte grec; cf. Spiess in *ZDPV*, XV, p. 241 et 252 suiv. Mais alors, les colonnes supérieures étaient probablement moins hautes, par conséquent moins épaisses que les inférieures, et la base B pourrait provenir de l'une d'elles. Josèphe précise, il est vrai, que le portique central était deux fois plus haut que les latéraux; mais il donne à ceux-ci plus de 50 pieds de hauteur et il n'en donne que 27 aux colonnes qui les soutenaient. Dès lors, si ces chiffres sont exacts (cf. CLERMONT-GANNEAU, *pag. cit.* en bas, et SPIESS, *tom. cit.*, p. 245), il faut admettre une porte inconnue pour la hauteur

sud du Haram actuel, et c'est tout près d'ici qu'on a retrouvé la base B. Ce rapprochement précis, dicté par la description de Josèphe et par le lieu d'invention de la base, est confirmé par le n° 170, comparé à un passage du chroniqueur.

170

RESTAURATION SOUS MALIK NĀṢIR MUḤAMMAD. VERS 700 H. — Sur la face inférieure du socle de la base B; dimensions de l'estampage 86×86 ⁽¹⁾. Six lignes en beau naskhi mamlouk ancien; grands caractères moyens, points nombreux, quelques signes et rinceaux dans les champs. Inédite ⁽²⁾; voir pl. LVI à droite, en haut et en bas (estampage et cliché 1914).

(1) بسمه... عُمَرُ هَذَا الصَّوْرُ (3) الْمُبَارَكُ (2) فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْعَالِمِ الْعَادِلِ
 (3) الْمَجَاهِدِ الْمُرَابِطِ الْمَتَاغِرِ الْمُؤَيَّدِ الْمَطْقَرِ الْمَنْصُورِ (4) الْمَلِكِ النَّاصِرِ نَاصِرِ الدُّنْيَا
 وَالدِّينِ أَبِي الْفَتْحِ مُحَمَّدِ (5) بْنِ السُّلْطَانَ الشَّهِيدِ الْمَلِكِ الْمَنْصُورِ سَيْفِ الدِّينِ
 قَلَاوُنِ (6) الصَّالِحِي أَعَزَّ اللَّهُ أَذْ صَارَهُ بِنَظَرِ الْعَبْدِ الْفَقِيرِ إِلَى اللَّهِ تَعَالَى الْأَمَّةِ (يَد) ر
 علاء الدين كندغددي/الوفا (?) الناصري.

الوفا

A été restauré ce mur béni sous le règne de notre maître le sultan, le savant, le juste, le guerrier, le combattant, le défenseur des frontières, l'assisté (d'Allāh), le victorieux, al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Abu l-faḥ Muḥammad, fils du sultan défunt al-Malik al-Manṣūr Saif al-dīn Qalāwun al-Ṣāliḥi, qu'Allāh rende ses victoires puissantes! Sous l'intendance de l'esclave avide d'Allāh, l'émir 'Alā' al-dīn Kundughdī. . . . (4) le (mamlouk) de (Malik) Nāṣir (Muḥammad).

des entablements et des combles, et les colonnes supérieures, si tant est qu'il y en eût, pouvaient et devaient avoir un module plus petit que les inférieures, comme dans les restitutions de Vogüé (pl. XVI) et Spiess (p. 253). En effet, la description de Josèphe autorise à rétablir ici un dispositif analogue à celui d'un grand nombre de temples, de basiliques et d'églises; ainsi à Pestum (temple de Neptune), à Rome (basiliques Émilienne, Ulpienne et Flavienne, Saint-Laurent hors les murs, Sainte-Agnès, Quatre coronati, Saints-Nérée-et-Achille, Sainte-Cécile), à Salonique (Saint-Demetrius, Eski djum'a), à Constantinople (Sainte-Sophie), à Damas (grande Mosquée, restauration de 1895), peut-être à Jérusalem (basilique de Constantin), etc.

(1) Relevés directs 88×86 (fig. 19); l'estampage ne couvrait pas exactement les bords, et il faut tenir compte des cassures aux arêtes. Mon cliché (pl. LVI), qui mesure $8,7 \times 8,7$, a été pris par hasard à l'échelle de $1/10$.

(2) Analysée par CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 175.

(3) Sur cette graphie, cf. t. I, n° 119, l. 1, et p. 437, n. 4.

(4) Sur ce mot, voir plus loin le commentaire.

L. 2 : Le lieu d'invention de la base et les dimensions de ce monolithe, qui ne pouvait être relancé dans une simple paroi de clôture ou de refends, font présumer que « ce mur béni » est celui du Haram, dans la région de l'angle sud-est. Or c'est ici, précisément, que nous conduit le chroniqueur⁽¹⁾. Il attribue d'abord au sultan Qalāwun la restauration du mur⁽²⁾ du Haram du côté sud-ouest, près de la mosquée des Femmes⁽³⁾, puis au sultan Katbughā, en 695 (1295-96), celle du mur est, dominant le cimetière de la porte Dorée⁽⁴⁾, puis au sultan Lādjin celle du mihrāb de David, qui est dans le mur sud, près du berceau de Jésus⁽⁵⁾, enfin au sultan Muḥammad celle (de la partie) du mur sud qui est près du mihrāb de David.

De ces quatre passages le dernier seul peut être rapproché du n° 170, au nom de Muḥammad. Si j'ai cité les trois autres, c'est pour montrer, dans l'œuvre de ce prince, la dernière phase d'une restauration méthodique, par étapes successives, des murs sud et est du Haram, c'est-à-dire de l'enceinte même de Jérusalem, aux abords immédiats de l'angle sud-est. Cette observation nous servira tout à l'heure à préciser la date de l'inscription.

On voit comment les mots « ce mur béni », rapprochés d'un texte précis du chroniqueur, tendent à confirmer l'hypothèse que la base B provient de la basilique hérodiennne. Si cette base a été retrouvée en 1874 tout près du lieu où elle avait été remployée six siècles auparavant, par les ouvriers de Muḥammad, c'est que son poids énorme la rendait peu maniable⁽⁶⁾; dès lors, on peut présumer que ces ouvriers l'ont retrouvée à proximité de son emplacement primitif⁽⁷⁾. Or la basilique, on l'a vu, régnait le long du mur sud actuel du Haram.

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 435, l. 15, 436 *ult.*, 437, l. 10, et 438, l. 11 (241 en bas à 246); cf. CLERMONT-GANNEAU, *pag. cit. suiv.*; LE STRANGE, *Palestine*, p. 110; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 485.

⁽²⁾ Au lieu de *سقف* (l. 15), que Sauvaire lit et traduit *saqf* « plafond », M. Clermont-Ganneau lit *سور*, soit *sūr* « mur », et ses arguments paraissent décisifs. J'observe toutefois que chez le chroniqueur, *al-masdjid al-aqsā* désigne parfois la seule Aqsā, et non le Haram entier, ainsi trois fois p. 438, l. 12 *suiv.*; cf. le commentaire du n° 285. J'ajoute que chez le chroniqueur, la date 678 vise l'avènement de Qalāwun, et non ses travaux.

⁽³⁾ Texte *الأنبياء* (l. 16), corrigé par Sauvaire et Clermont-Ganneau en *النساء*. Cette correction s'impose, car il n'y a pas de mosquée des Prophètes à Jérusalem, alors que celle des Femmes s'étend précisément à l'ouest de l'Aqsā; cf. plus loin, p. 130, n. 1 et renvois.

⁽⁴⁾ Il ne suit pas de là que le travail ait eu lieu près de cette porte; autrefois, ce cimetière s'étendait jusque vers l'angle sud-est, qui seul paraît être en cause ici.

⁽⁵⁾ Sur ce mihrāb, voir plus haut, p. 17, n. 3 et renvois. Sur le berceau, voir plus haut, p. 7 et 15, et surtout plus loin, n° 300.

⁽⁶⁾ Elle est si lourde qu'en 1914 nous avons dû nous mettre à quatre pour la dresser sur un côté.

⁽⁷⁾ Ils l'ont trouvée peut-être dans le mur même, réparé plusieurs fois avant eux; voir plus haut,

L. 6 : Pour avoir négligé, son épure, le lapicide s'est vu forcé de serrer ici la fin du texte, au détriment des noms de l'émir chargé de surveiller les travaux⁽¹⁾.

Les mots *al-amīri 'alā'i l-dīni kundughdī* sont certains, bien que serrés et confus⁽²⁾. Ce dernier, c'est-à-dire *gün dughdī* «le soleil s'est levé», est un nom turc bien connu⁽³⁾. Le mot *al-nāṣiri* est aussi certain, bien qu'un peu fruste; ce relatif d'appartenance signifie que Kundughdī était un mamlouk ou un fonctionnaire du sultan. Entre son nom

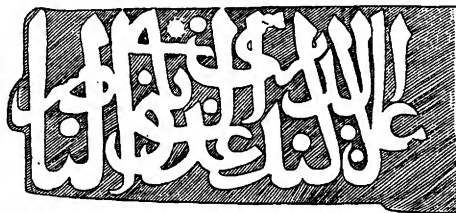


Fig. 20. — Fin de l'inscription n° 170.

propre et ce dernier surnom se voient cinq ou six lettres formant un mot que je ne puis déchiffrer (fig. 20)⁽⁴⁾. Le terme *bi-naṣari*, qui précède les noms de cet émir, signifie peut-être que Kundughdī était alors *nāṣir*, c'est-à-dire intendant des deux harams⁽⁵⁾; on s'expliquerait alors son rôle ici. Je n'ai retrouvé ce personnage ni chez le chroniqueur, ni dans une autre source⁽⁶⁾.

L'inscription n'est pas datée et le règne de Muḥammad a duré longtemps. M. Clermont-Ganneau rappelle, à ce propos, les travaux exécutés, en 731 (1330-31), dans le chevet de l'Aqṣā, qui correspond au mur sud du Haram⁽⁷⁾. Je crois

n° 144 et 147 suiv. Si elle était restée sur le sol depuis l'antiquité, nul doute qu'elle n'eût été débitée en moellons ou jetée dans un four à chaux; cf. CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 257.

(1) Sur la méthode employée pour tracer les inscriptions dans la pierre, voir *MCI A*, I, p. 186, n. 4, et 552, n. 3 fin. En 1914, j'ai vu à Jérusalem un tailleur de pierres tracer en noir les lettres d'une épitaphe sur une dalle de marbre avant de l'attaquer au ciseau.

(2) Faute de place, le lapicide a gravé الامر, comme اصارة, quelques mots avant. Le mot علا est aussi un peu sacrifié; en revanche, la graphie كندغدى est claire, avec les deux points.

(3) Voir RADLOFF, *Versuch*, II, p. 1436; III, p. 1705; HOUTSMA, *Glossar*, p. 34 en bas; Blochet in Mufaḍḍal, p. 481 (139), n. 3. Abu l-mahāsin cité troisième note suivante écrit, vocalise et traduit ce nom bien clairement : *وَكُنْدُغْدِي بِضَمِّ الْكَانِ وَسُكُونِ النَّوْنِ وَضَمِّ الدَّالِ وَسُكُونِ الْغَيْنِ الْمَحْجَمَةِ وَدَالٍ مَكْسُورَةٍ وَيَاءٍ مَعْنَاهُ بِاللُّغَةِ التُّرْكِيَّةِ يَوْمٌ وَوَلَدٌ*.

(4) Ce que je vois ressemble à الوما (ou الوماي), peut-être *ulū-bā* (ou *ulū-bāy*), qui serait un nom propre, comme Altun-bā, n° 150, l. 7; mais il est peu vraisemblable que cet émir ait porté deux noms turcs. Je crois plutôt qu'il y a ici un titre de fonction dont dépend le relatif *nāṣiri*, ou un premier relatif d'appartenance.

(5) Voir plus haut, p. 30, n. 2 et renvoi, et plus loin, n° 171 suiv., 174.

(6) Plusieurs émirs de ce nom, quelques-uns aussi au surnom 'Alā' al-dīn, figurent dans les chroniques à cette époque, mais tous ceux que j'ai trouvés y portent d'autres surnoms relatifs; ainsi ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 192, l. 12, 196, l. 5, et 218, l. 14; Mufaḍḍal, p. 484 (142) suiv.; MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 341 b; ABU L-MAHĀSIN, *Manhal*, Pa. 2072, f° 49 b en bas, etc.

(7) Voir *Researches*, I, p. 175, n. 6; cf. plus loin, n° 283 suiv.

toutefois que le n° 170 est antérieur à cette époque, et ceci pour plusieurs motifs. D'abord, le style des caractères et des beaux rinceaux qui décorent les champs me paraît accuser les premières années du siècle, ou les dernières du précédent⁽¹⁾. D'autre part, si ce texte datait de 731, l'on s'attendrait à y lire le nom de l'émir Tankiz, alors vice-roi de Syrie⁽²⁾, et qui a signé, à cette époque, plusieurs inscriptions au Haram⁽³⁾.

Enfin le n° 170 marque, on l'a vu, la dernière étape d'une série de travaux poursuivis durant la fin du VII^e (XIII^e) siècle; or ici, le mur du Haram est aussi celui de l'enceinte de Jérusalem. Muḥammad eût-il attendu plus de trente ans pour achever l'œuvre de ses prédécesseurs, si cette œuvre, comme il semble, importait à la sécurité de la ville? J'ai montré qu'en réparant la citadelle en 710, Muḥammad poursuivait probablement un but de politique intérieure, parce qu'à ce moment la menace des Francs et des Mongols n'était plus imminente⁽⁴⁾. Mais quelques années plus tôt, les Mongols alliés aux princes chrétiens envahirent souvent les États de ce prince, et tout le début de son règne est marqué par des campagnes en Syrie. De cette longue lutte je ne retiens ici qu'un épisode. En 699 (fin de 1299), à la suite de la bataille de Ḥomṣ, Ghāzān s'était emparé de Damas; bientôt après les avant-gardes mongoles battaient la campagne autour de Jérusalem et jusque vers Ghazza⁽⁵⁾. Or le but militaire du travail marqué par le n° 170 ressort clairement des termes de cette inscription, qui parle d'un *sūr*, c'est-à-dire d'une «enceinte»⁽⁶⁾ et qui donne au prince, exemple unique à Jérusalem, la série normale et complète des six épithètes faisant allusion à la guerre sainte (*djihād*)⁽⁷⁾.

(1) Ils rappellent ceux des n°s 65 et 171, datés 681 et 707 (pl. L à droite en bas et LVI à gauche en bas). En comparant ces trois textes aux n°s 283 suiv., datés 731 (pl. LVIII en haut), on saisira bien la nuance. Le n° 72, daté 707 (pl. LV), se rapproche plutôt des premiers, alors que le n° 76, daté 720 (pl. LVII en bas), s'apparente aux seconds.

(2) Voir t. I, p. 256 suiv.

(3) Ainsi aux n°s 175 suiv. et 283 suiv.

(4) Voir t. I, p. 145 suiv.

(5) Voir Nuwairi, *Ley. 2 n*, f° 103; ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 65, l. 10, et 74 *ult.*; Abu l-fidā', IV, p. 44, l. 4 d'en bas; Ibn khaldūn, V, p. 413, l. 13; MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f°s 275 a et 277 a, et in *SM*, II b, p. 154 et 164; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1783, f°s 115 a suiv.; HAYTON, *Liber historiarum partium Orientis*, La Haye 1529, f°s L III b et M b, et in BERGERON, *Voyages*, p. 58 et 61, et DE BACKER, *Extrême Orient*, p. 203 et 206; *Gestes des Chiprois*, éd. Raynaud, Genève 1887, p. 301; et in *RHCA*, II, p. 194, 198, 317 et 320 (Hayton), et 847 (*Gestes*); Sanuto, p. 240, l. 13; D'OHSSON, *Mongols*, IV, p. 260; HAMMER, *Ilchane*, II, p. 97; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 234; Röhricht in *AOL*, I, p. 647; Howorth, *Mongols*, III, p. 446; Blochet in *Mufaddal*, p. 399 (57).

(6) Alors que le n° 146, qui n'a pas de sens militaire, appelle *ḥā'ū* ce même mur du Haram à un point où il forme aussi l'enceinte; cf. plus haut, p. 13, n. 2.

Je crois donc que le n° 170 remonte aux environs de l'année 700 (1300). Cette opinion s'appuie surtout sur la paléographie et sur l'histoire, qui nous fait entrevoir dans les invasions mongoles de la fin du XIII^e siècle le mobile des travaux entrepris par les grands Bahrides au mur du Haram, c'est-à-dire à l'enceinte de Jérusalem. Car après la bataille de Damas (1303) et la mort de Ghāzān (1304), le spectre mongol s'efface à l'horizon ⁽¹⁾.

PORTIQUE OUEST DU HARAM. ORIGINE ANCIENNE.

L'esplanade est bordée à l'ouest par un long portique formé, comme au nord, d'une ligne d'arcades brisées retombant sur de gros piliers carrés (pl. LXVI, LXXI et LXXXVII suiv. et fig. 1). Ce portique est interrompu en trois endroits : vers l'angle sud-ouest, par la Mosquée des Magrébins et ses annexes (n° 211); vers le centre, par le rez-de-chaussée de l'Asrafiyya (t. I, p. 352 suiv. et fig. 61), et vers l'angle nord-ouest, près du Bāb al-ghawānima. Les deux inscriptions suivantes et le n° 176 se rapportent à trois parties différentes de ce portique, ainsi qu'il ressortira des commentaires.

171

RECONSTRUCTION SOUS MALIK NĀSĪR MUḤAMMAD. 707 H. — Dalle de marbre scellée dans le premier pilier ou contrefort au sud du Bāb al-nāzīr ⁽²⁾, face à l'est, à 5 ou 6 mètres du sol, entre la naissance et le sommet des arcades; dimensions

⁽¹⁾ de la page précéd. Cette série est rarement complète des six termes, de *mudjāhid* à *manṣūr*, ainsi *M C I A*, I, n°s 95 (deux fois) et 529; cf. *ibid.*, p. 107 et *passim*.

⁽²⁾ Le continuateur de Sempad, in *R H C A*, I, p. 660, raconte que le roi d'Arménie, allié de Ghāzān et poursuivant MuḤammad après la bataille de Damas, entra à Jérusalem à la suite des Mongols, qui l'avaient ravagée, que durant quinze jours il y célébra les fêtes chrétiennes, et qu'il reçut de Ghāzān un diplôme lui conférant la possession de cette ville et du territoire alentour. Mais dans ce récit, dont ne fait pas mention Hayton, l'homonyme et le cousin du roi, qui dit parler en témoin oculaire, tout paraît suspect : les faits invraisemblables, les dates confuses et l'esprit du chroniqueur, un Tartarin qui fait du roi le pivot de la bataille et le Mentor de l'empereur mongol. Il se rattache à ce qu'on peut appeler la légende chrétienne de Ghāzān née du désir de recouvrer alors la Terre Sainte; cf. t. I, p. 144, n. 2, et des récits pareils in RÖHRICHT, *tom. cit.*, p. 649, n. 75. D'après la tradition franciscaine, Ghāzān lui-même entra à Jérusalem et Calahorra, p. 145, prétend qu'il visita les lieux saints et les remit aux chevaliers chrétiens de son armée. Mais ce même auteur, p. 50, fait mourir à Konia le sultan Malik Kāmil converti par deux missionnaires de saint François.

⁽²⁾ Soit à droite en entrant par cette porte sur l'esplanade. La dalle se voit pl. LXIII en haut, du moins sur l'épreuve originale, contre le cinquième pilier à partir de l'extrême gauche, un peu au-dessous du sommet de l'arcade du Bāb al-nāzīr, qui se détache en noir à sa droite.

70 × 66. Six lignes en beau naskhi mamlouk, dans un cadre sculpté d'un élégant décor; caractères moyens, d'un dessin superbe et rehaussés de rinceaux dans les champs, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. LVI à gauche en bas (estampage 1894).

(1) بسمه ... (2) C, xxvii, 91 (3) أنشئ هذا الرواق المبارك في أيام مولانا
 (4) السلطان الملك الناصر ناصر الدنيا والدين محمد (5) بن قلاون أعتر الله
 أنصاره بنظر العبد الفقير إلى الله (6) بلغاق بن جغان الخوارزمي تقبل الله
 منه وذلك في سنة سبع وسبعائة.

A été construit ce portique béni sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Muḥammad, fils de Qalāwun, qu'Allāh glorifie ses victoires! Sous l'intendance de l'esclave avide d'Allāh, Bulghāq, fils de Djaghān⁽¹⁾, le Khwarizmien, qu'Allāh agrée (cette œuvre) de lui! Et (ce travail a été achevé) en l'année 707 (1307-08).

L. 3 : Le verbe *unshi'a* ne peut désigner ici une création tout à fait originale, puisque l'existence de ce portique, sans remonter jusqu'à l'antiquité, paraît attestée au plus tard dès le iv^e (x^e) siècle⁽²⁾. De fait, le chroniqueur ne parle ici que d'une restauration⁽³⁾ : « Les portiques bordant le Ḥaram à l'ouest sont d'une construction solide⁽⁴⁾ et s'étendent, du sud au nord, depuis le Bāb al-maghārība jusque vers le Bāb al-nāzīr et au delà, jusqu'au voisinage du Bāb al-ghawānima. Tous ces portiques ont été restaurés (*'umirat*) sous le règne de Malik Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun. Le tronçon du Bāb al-maghārība au Bāb al-silsila a été restauré (*'umira*) en l'année 713; celui qui s'étend depuis le voisinage du minaret du Bāb al-silsila jusque près du Bāb al-nāzīr a été restauré en l'année 737; celui qui règne du Bāb al-nāzīr au voisinage du Bāb al-ghawānima a été restauré en l'année 707. » On dirait que le chroniqueur répète à dessein quatre fois ce verbe *'umira*, comme pour s'inscrire en faux contre le témoignage des

(1) Sur ces deux noms, voir plus loin le commentaire.

(2) Voir Muqaddasi, p. 169, l. 3; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 161 en bas; Nāṣir-i khusrau, p. 22 (73) en bas suiv.; trad. Le Strange in *PPTS*, III, p. 42, et IV, p. 30, et *Palestine*, p. 99, 175 en bas suiv., 190 et *passim*; Miednikoff, II, p. 798 en bas et 859 en haut. Pour l'interprétation de Muqaddasi, cf. plus haut, p. 83, n. 7.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 375, l. 6 (115), avec un rappel p. 438 (246) en bas; cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 498; *SWP*, *Jerusalem*, p. 81 en bas.

(4) Ou « en pierres d'appareil » (*bi-binā'i l-muḥkami*).

inscriptions, dont il a certainement lu le texte. En effet, ses précisions topographiques et chronologiques correspondent exactement aux emplacements et aux dates des n^{os} 172 (partie sud), 176 (partie centrale) et 171 (partie nord). Au reste, on peut concilier les verbes *unshi'a* et *'umira* en concluant que Muḥammad a « restauré » le portique ouest en le faisant « rebâtir » sur des fondations anciennes. Suivant le chroniqueur, le n^o 171 se rapporte à la partie comprise entre le Bāb al-nāẓir et le Bāb al-ghawānima, mais il est d'autant plus difficile d'en fixer l'indice archéologique précis que le portique a été retouché dès lors.

L. 5 : Le terme *bi-nāẓari*, qui introduit le surveillant des travaux, signifie sans doute que ce personnage était *nāẓir*, c'est-à-dire intendant des deux ḥarams⁽¹⁾. Il est vrai qu'il ne figure pas dans le tableau de ces fonctionnaires chez le chroniqueur; mais on sait déjà que cette liste est fort incomplète.



Fig. 21. — Inscription n^o 171.

L. 6 : Les noms de cet intendant sont écrits et ponctués clairement (fig. 21), et la lecture en est appuyée par plusieurs auteurs qui signalent, à la fin du VII^e (XIII^e) siècle, deux émirs portant chacun l'un de ces noms⁽²⁾.

172

AUTRE PARTIE REFAITE SOUS LE MÊME PRINCE. 713 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur au fond du portique, au droit de la troisième arcade au sud du Bāb al-silsila (t. I, fig. 41)⁽³⁾, au-dessus de la fenêtre à l'angle nord-est de la Tankiziyya (t. I, p. 252 suiv. et fig. 42), face à l'est, à 4 ou 5 mètres du sol; dimensions 84 × 44. Quatre lignes du même type; petits caractères moyens, points nombreux, quelques signes et rinceaux. Inédite; voir pl. LVI à gauche en haut (estampage 1914).

(1) Cf. plus haut, p. 113, n. 5 et renvois.

(2) Voir ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, index, s. v. سيف الدين بلغان et سيف الدين جاغان; MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f^{os} 259 b, l. 4, 260 a, l. 3 d'en bas (جاغان), et *passim*, et in *SM*, II b, p. 69, 80, 83 et 115; cf. WEIL, *Chalifen*, V, index à Bulghak et Djagan. La variante جغان de l'inscription se trouve peut-être aussi dans les manuscrits, car Quatremère transcrit Djâgân et Djagân (et même Djâgan, faute d'impression).

(3) Soit à quelques mètres à droite en entrant par cette porte sur l'esplanade, mais sous la voûte du portique.

(1) بسمه... أنشئ هذا الرواق⁽¹⁾ (2) في أيام مولانا السلطان الملك الناصر ناصر الدنيا (3) والدين محمد بن السلطان الملك المنصور سيف الدنيا والدين قلاون أعز الله (4) أنصارة بنظر الأمير شرف الدين موسى ابن حسن الهدباني في سنة ثلاث عشرة وسبعائة.

A été construit ce portique sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Muḥammad, fils du sultan al-Malik al-Manṣūr Saif al-dunyā wal-dīn⁽²⁾ Qalāwun, qu'Allāh glorifie ses victoires! Sous l'intendance de l'émir Sharaf al-dīn Mūsā, fils de Ḥasan, al-Had(a)bāni. En l'année 713 (1313-14).

L. 1 : Les mots *unshī'a hādha l-rivāqu*, qui font réplique au n° 171, ont été déjà commentés (p. 116). Suivant le chroniqueur cité plus haut, le n° 172 se rapporte à la partie comprise entre le Bāb al-maghārība et le Bāb al-silsila; mais ici encore, je n'en puis préciser l'indice archéologique, car l'aspect moderne de cette partie du portique trahit des reprises plus récentes, soit lors de la construction de la Tankizziya (n° 80), soit au cours des derniers travaux à la Mosquée des Magrébins (n° 211)⁽³⁾.



Fig. 22. — Inscription n° 172.

L. 4 : Le terme *bi-naẓari*, qui introduit le surveillant des travaux, signifie sans doute que ce personnage était l'intendant du Ḥaram, bien qu'il ne figure pas dans le tableau de ces fonctionnaires chez le chroniqueur⁽⁴⁾. Ses

noms sont écrits clairement, à part son surnom relatif, dont la ponctuation n'est pas complète (fig. 22); mais la leçon *hadbāni* paraît devoir être préférée aux autres variantes de ce nom chez les auteurs⁽⁵⁾.

(1) Le *qāf* final est gravé de bas en haut, contre le bord de la ligne.

(2) Il est assez rare que le surnom en *al-dīn* d'un sultan décédé figure sous cette forme souveraine; voir *M C I A*, I, index à *ad-dunyā wad-dīn* et les renvois, surtout à *titre*.

(3) La dalle elle-même, qui est murée au fond du portique, alors que les n° 162 suiv. et 171 sont scellés sur des piliers en avant, a peut-être été déplacée lors de la construction de la Tankizziya.

(4) Cf. plus haut, p. 117, n. 1 et renvoi.

(5) Ainsi Yāqūt, I, p. 174, l. 13 (هَدْبَانِي), et 762, l. 11 (هَدْيَانِي); V b, p. 19, l. 4 (*idem*); Ibn khallikān, I, p. 392, l. 13 (هَدْبَانِي), et II, p. 187 et n. 1, Hadbāni, d'après Yāfi'i); Ibn khaldūn, V, p. 358, l. 15 d'en bas (هَدْبَانِي); MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 90 a *ult.* (هَدْيَانِي), 117 a *pænult.* (هَدْبَانِي), et 606 b, l. 6 d'en bas (هَدْبَانِي), et in *SM*, I a, p. 24 (Hadhbēni), et *ROL*, X, p. 319 (Hadbāni); *Khīṭaṭ*, éd. Wiet, IV, p. 58, l. 2 (هَدْبَانِي), et B. p. 647, Hadiani); 'Aini, Pa. 1543,

LES DEUX COLONNADES NORD. ORIGINE INCERTAINE.

Sur le côté nord de la terrasse, en NE et N (fig. 14); marquées sans nom sur tous les plans. Les escaliers partent de l'esplanade, l'un en face du Bāb ḥiṭṭa, l'autre au droit du Bāb al-ʿatm (fig. 1, BC-3).

La colonnade nord (N) se trouve à peu près dans l'axe de la Şakhra (fig. 14). Elle comprend une arcature de trois arcs brisés retombant sur deux colonnes de marbre à fûts et chapiteaux antiques⁽¹⁾, et sur deux larges piliers, servant de buttée et divisés en deux étages par une corniche moulurée (pl. LX). Au-dessus des écoinçons des arcs règne une corniche en pierre, ornée de dents de scie et que surmonte un muret amorti en arête à la façon d'un toit à double pente. A part les colonnes et le muret, toutes les surfaces sont couvertes d'un crépi badigeonné⁽²⁾.

La colonnade nord-est (NE) offre le même dispositif (pl. LXI en haut). L'archivolte des arcs fortement surhaussés est sculptée de canaux ou coussinets⁽³⁾, et bordée d'une moulure retournante⁽⁴⁾. Les piliers sont divisés en trois étages par deux corniches moulurées, et la corniche supérieure est ornée d'un rang de denticules en losanges et d'une bordure de stalactites en encorbellement. On voit ici le bel appareil de l'étage inférieur des piliers, dégagé de toute peinture.

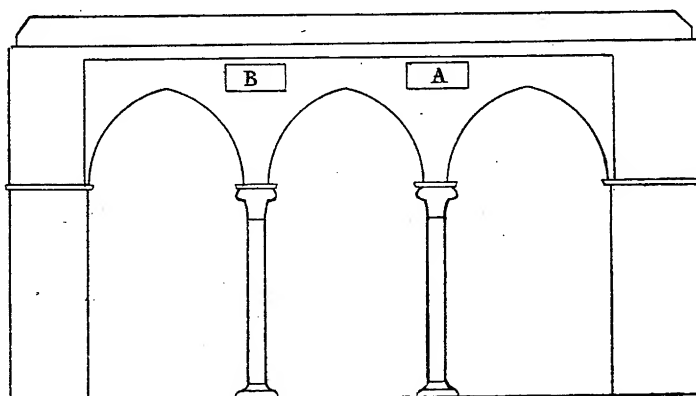


Fig. 23. — Disposition du n° 173.

173

CONSTRUCTION DE LA COLONNADE NORD SOUS MALIK NĀSIR MUHAMMAD. 721 H. — Deux

dalles de marbre (?) A et B (fig. 23), scellées au sommet des écoinçons, face au sud; dimensions environ 80 × 30 et 80 × 30. Deux et deux lignes en naskhi

f° 102 a, l. 14 (هدبانی). Ce nom kurde, dans ces textes et d'autres, désigne plusieurs personnages. Quelle que soit sa forme originale (peut-être *hadhabāni*), je crois qu'en Palestine on prononçait alors *hadbāni*. En effet, il me semble le retrouver, avec *hā* changé en *ḥā*, dans le nom d'une rue d'Hébron, la Ḥārat al-ḥadābina, pluriel formé sur un singulier *ḥadbāni*; voir Mudjir al-dīn, p. 425, l. 6 d'en bas (220), et 427, l. 10 (224), où Sauvairé transcrit *Hadābēneh* et « gens de Hadbān », mais sans expliquer ce nom; cf. le même, p. 611 *ult.* (هیدبانی) et 612, l. 7 (هندبانی) que Sauvairé (274) transcrit les deux fois Haydabāny.

(1) Les chapiteaux et les tailloirs sont meilleurs qu'à la colonnade sud-est; cf. plus haut, p. 73, n. 1.

(2) État de 1914; cf. plus haut, p. 9, n. 2, et 73, n. 2.

(3) Sur ce motif, voir t. I, p. 436, n. 5.

(4) Sur ce motif, voir t. I, p. 425, n. 3.

mamlouk; caractères moyens, peints en vert (1894), puis en noir sur fond blanc (1914), quelques points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽¹⁾.

A (1-2) ... بِسْمِهِ ... (آلِ الْآخِرِ) — C, IX, 18 (jusqu'à) — أَنْشِئَتْ هَذِهِ الْقَنَاطِرَ الْمُبَارَكَةَ
 B (1) فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَلِكِ النَّاصِرِ الْعَادِلِ مُحَمَّدِ بْنِ السُّلْطَانَ الشَّهِيدِ
 C (2) الْمَلِكِ الْمَنْصُورِ قَلَاوُنَ رَحِمَهُ اللَّهُ فِي جُمَادَى الْآخِرَةِ (2) سَنَةِ أَحَدٍ وَعَشْرِينَ وَسَبْعِ
 مِائَةٍ.

Ont été construites ces arcades bénies sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir, le juste, Muḥammad, fils du sultan défunt al-Malik al-Manṣūr Qalāwun, qu'Allāh ait pitié de lui! En djumādā II de l'année 721 (juillet 1321).

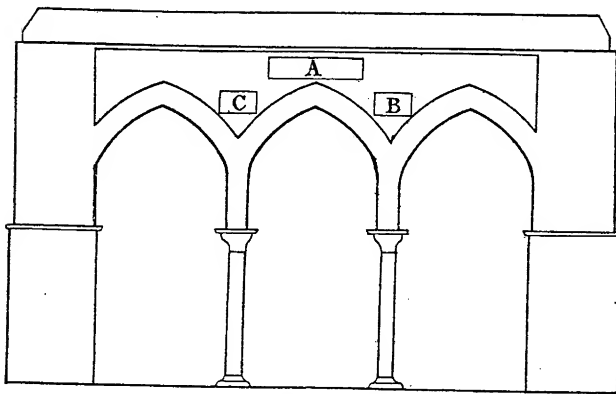


Fig. 24. — Disposition du n° 174.

174

CONSTRUCTION DE LA COLONNADE
 NORD-EST SOUS LE MÊME PRINCE.
 726 H. — Trois dalles de marbre (?) A, B et C (fig. 24) scellées au-dessus de l'arc central et dans les deux écoinçons, face au sud; dimensions environ 150

× 30 (A) et 50 × 30 (B et C). Deux, deux et deux lignes du même type; mêmes caractères, même badigeon. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽³⁾.

A (1) ... بِسْمِهِ ... (آلِ الْآخِرِ) — C, IX, 18 (jusqu'à) — تَكْمَلُ بِلَاطِ الْحَرَمِ الشَّرِيفِ وَأَنْشِئَتْ
 هَذِهِ الْقَنَاطِرَ (2) فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَلِكِ النَّاصِرِ الْعَادِلِ مُحَمَّدِ بْنِ
 السُّلْطَانَ الشَّهِيدِ الْمَلِكِ الْمَنْصُورِ قَلَاوُنَ وَذَلِكَ فِي ثَانِي رَجَبِ الْأَوَّلِ سَنَةِ سِتِّ (4)
 وَعَشْرِينَ (و) سَبْعِ مِائَةٍ.

(1) Et contrôlée à la loupe sur les épreuves originales (pl. LX), mais non sans peine, à cause du badigeon qui défigure les caractères.

(2) C'est peut-être le peintre qui a ajouté le *hā* final, car en épigraphie *djumādā* est presque toujours masculin; voir plus haut, p. 17, n. 4 et renvoi.

(3) Même observation que deuxième note précédente.

(4) Peut-être *ست و* sous la peinture, qui aurait fait d'un des deux *wāw* copules un *hā* final; en

B (1) بسمه... وكان فراغ (2) هذا البلاط المبارك والقناطر المباركة ✓

C (1) بنظر العبد الفقير إلى الله تعالى ايدمر الشجاعي (2) الملكى الناصرى (1) ✓

ناظر الحرمين الشريفين عفا الله عنه.

A été achevé le dallage du Haram sacré et ont été construites ces arcades sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir, le savant, le juste, Muḥammad, fils du sultan défunt al-Malik al-Manṣūr Qalāwun. Et ce (travail a été achevé) le 2 rabī I^{er} de l'année 726 (6 février 1326).

L'achèvement de ce dallage béni et de ces arcades bénies a eu lieu sous l'intendance de l'esclave aïde d'Allāh, Aidamur al-Shudjā'i, le (serviteur) de Malik Nāṣir (Muḥammad), l'intendant des deux harams sacrés, qu'Allāh lui pardonne!

N^{os} 173 A, l. 2, et 174 A; l. 1 : Le double verbe *unshi'at* semble désigner une œuvre originale, alors que le chroniqueur ne parle ici que d'une restauration (2) : « Et (sous le règne de Muḥammad) furent restaurées (*umirat*) les colonnades (*qanāṭir*) au-dessus des deux escaliers (*daradjatain*) nord sur la terrasse (*ṣahn*) de la Ṣakhra, dont l'un fait face au Bāb ḥitta, et l'autre au Bāb al-dawādāriyya (3) . . . Et la date de ces travaux est inscrite en chaque lieu. » Voici donc le même problème qu'au portique ouest (n^{os} 171 suiv.), où j'ai montré qu'on peut concilier ces deux verbes en supposant que Muḥammad a rebâti le portique sur des fondations anciennes. Ici, le cas paraît encore plus clair : Avant les croisades, on accédait à la terrasse au nord par un seul escalier à colonnade, placé dans l'axe de la Ṣakhra et plus large que ceux des trois autres côtés (4). A l'époque latine, le cloître et l'abbaye du Templum Domini s'élevaient au nord de la terrasse et communiquaient avec elle par un escalier (5). Enfin touchant l'état des lieux jusqu'aux travaux de Muḥammad, nous ne savons rien de précis (6).

tout cas, le chiffre « six » est certain, car dans sa copie inédite (n^o 32), Sauvaire donne aussi la date 726.

(1) Le dernier barbouilleur a repeint ici محمد au lieu de الناصرى, qui figure dans ma copie de 1893.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 438, l. 7 d'en bas (246 en bas); cf. BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 486 en haut.

(3) Aujourd'hui Bāb al-'atm; cf. t. I, p. 216, n. 2 et renvois.

(4) Voir les textes cités et commentés plus haut, p. 74 suiv., surtout un passage de Nāṣir-i khusrau.

(5) Voir les textes cités et commentés plus haut, p. 79, n. 2, surtout un passage de la *Citez*. Sur le cloître et l'abbaye, voir les sources citées plus haut, p. 48, n. 3; cf. plus loin, n^o 202, fin du commentaire.

(6) Voir les textes cités plus haut, p. 81, n. 1 suiv.

La colonnade pré-latine était dans l'axe de la Şakhra; on ne peut donc la situer à la colonnade NE, qui s'élève plus à l'est. D'autre part, elle était plus haute et plus large que les autres; on ne peut donc l'identifier à la colonnade N, qui, bien que placée dans cet axe, est loin d'être aujourd'hui la plus grande. Ainsi les deux colonnades actuelles sont des constructions nouvelles par rapport à l'époque pré-latine. Quant à l'escalier latin, nous ignorons tout de son emplacement et de sa disposition. On peut le rétablir dans l'axe (en N), ou supposer que la construction du cloître l'avait repoussé vers l'est (en NE); peu importe, car il est évident que les colonnades actuelles ne sont pas des constructions latines. Ainsi le rédacteur n'a pas tort d'employer le verbe *unshi'at*, puisqu'il s'agit de constructions nouvelles; d'autre part, le chroniqueur est en droit de dire *'umirat*, car il sait sans doute que les colonnades de la terrasse ont une origine plus haute, et il peut croire de bonne foi que celles-ci s'élèvent sur des fondations anciennes⁽¹⁾. Mais si elles ont été bâties ou rebâties par Muḥammad, il n'est pas défendu d'y chercher des matériaux plus anciens. Sans parler des colonnes, avec leurs bases et leurs chapiteaux antiques, une étude attentive révélerait peut-être, dans les canaux et dans la moulure retournante de la colonnade nord-est, sinon des débris latins proprement dits, du moins des pastiches arabes du latin⁽²⁾.

N° 174 A, l. 1 : «Le dallage (*balāt*) du Ḥaram», c'est celui de la terrasse, puisque l'esplanade n'est pas dallée, du moins dans la partie qui pourrait être en cause ici. Le verbe *takammala* signifie ou que le dallage a été «achevé», à la date indiquée, ou plus précisément, qu'il a été «complété» alors dans cette région de la terrasse, qui était déjà dallée ailleurs. Le chroniqueur signale ce dallage à trois reprises⁽³⁾. Dans les deux premiers passages, il ne précise ni l'auteur, ni l'époque de ce travail; mais dans le troisième, il l'attribue à l'émir Aidughdī vers la fin du VII^e (XIII^e) siècle⁽⁴⁾. Ce dernier texte, rapproché du n° 174, n'est pas sans intérêt pour l'histoire des dépendances latines du Templum Domini après les croisades. En effet, en donnant à *takammala* le sens précis que je viens de suggérer, on peut admettre que si Muḥammad a «complété» ici le travail d'Aidughdī, c'est que ces bâtiments n'avaient pas entièrement disparu à la fin du XIII^e siècle, et que c'est Muḥammad qui en fit disparaître les dernières

(1) Il ne pose la question ni dans le passage cité tout à l'heure, ni dans celui cité plus haut, p. 81.

(2) Cf. t. I, p. 425, n. 3, et 436, n. 5 et renvois.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 373, l. 5, 374, l. 3, et 606, l. 5 (110, 112 et 264 en haut).

(4) Cf. t. I, p. 178, n. 4 et renvois.

traces vers 1320 pour achever le dallage et dresser ses colonnades. On comprend alors que le rédacteur ait cru devoir consigner ce détail, puisqu'en supprimant les derniers témoins de l'époque latine, Muḥammad consacrait définitivement le retour du sanctuaire à l'Islam.

N° 174 C, l. 1-2 : J'ai déjà supposé que le terme *bi-naḏari* signifie que le surveillant du travail dont ce terme introduit les noms était l'intendant (*nāẓir*)⁽¹⁾. Or ici pour la première fois, le parallélisme est complet; en effet, l'émir Aidamur Shudjā'i est appelé *nāẓir al-ḥaramain*, et nous savons déjà qu'il remplissait alors les fonctions d'intendant⁽²⁾. C'est ce rapprochement précis qui m'a dicté de traduire *bi-naḏari* « sous l'intendance de », en d'autres termes, à supposer que ce terme renferme implicitement le titre d'intendant; on comprend alors que le rédacteur ait souvent omis de le répéter en toutes lettres⁽³⁾.

MINARET DU BĀB AL-SILSILA

(MA'DHANAT AL-MAḤKAMA)⁽⁴⁾. ORIGINE ANCIENNE.

A l'ouest de l'esplanade, entre le Bāb al-silsila et l'Ashrafiyya (t. I, p. 108 et 352).

La base du minaret est noyée dans les constructions adjacentes (t. I, fig. 61 suiv., en M). Son fût carré, dominant les terrasses qui l'entourent, est divisé en deux étages par une corniche légère dont la gorge est sculptée d'une rangée d'alvéoles à faible relief (pl. LXXXII à LXXXV). L'étage inférieur a pour tout décor trois disques à champ creux dans les faces nord, est et sud. L'étage supérieur est décoré, sur chaque face, d'une grande niche à fond plat, cantonnée de deux colonnettes en marbre et couronnée par un encorbellement en alvéoles. Bases, fûts et chapiteaux, ceux-ci sculptés de feuilles d'acanthe, ou simplement épannelés, accusent une origine latine⁽⁵⁾. Au-dessus règne une galerie en encorbellement, portée sur des consoles de pierre et abritée par un auvent de bois. Le tout est couronné par une lanterne à deux petits étages octogones, coiffés d'une coupolette⁽⁶⁾.

175

RESTAURATION (PAR L'ÉMIR TANKIZ) SOUS MALIK NĀṢIR MUḤAMMAD. 730 H. — Longue dalle de calcaire scellée dans le mur qui borde l'esplanade, en a (t. I,

(1) Voir plus haut, p. 118, n. 4 et renvoi, et plus loin, nos 180, 225, 233.

(2) Voir nos 77 suiv. et t. I, p. 251, n. 2.

(3) Du moins sous les Mamlouks; cf. plus haut, p. 30, n. 2.

(4) Le premier de ces noms est emprunté au chroniqueur cité plus loin. Le second, in SCHICK, *Tempelplatz*, p. 47, dérive du nom moderne de la Tankiziyya; cf. t. I, p. 260.

(5) Sur l'épannelage dans la sculpture latine, voir plus haut, p. 48, n. 2 et renvoi.

(6) Ce couronnement est récent; cf. plus loin, p. 127, n. 1. L'état antérieur se voit pl. LXXXI à droite, d'après un cliché de 1893.

fig. 61), à environ 6 mètres du sol; dimensions environ 200×45 ⁽¹⁾. Deux lignes en naskhi mamlouk, très grands caractères, assez frustes et indistincts. Inédite (copie 1894, revue et complétée en 1914)⁽²⁾.

(1) بسمه... أمر بعمارة (?) هذه المنارة (?) المباركة في أيام مولانا السلطان الملك الناصر [(2) [huit à dix mots frustes] سنة ثلاثين وسبعائة.

A ordonné la restauration de ce minaret béni, sous le règne de notre maître le sultan al-Malik (al-Nāṣir... Muḥammad... noms et titres de l'émir Tankiz?). En l'année 730 (1329-30).

L. 1 : Le mot *imāra*, si cette leçon est la bonne, indique une simple restauration; de fait, on va voir que le minaret existait auparavant. Il est vrai que le mot *manāra* n'est pas clair et que l'inscription, au lieu d'être placée contre la base du minaret, est scellée dans un avant-mur qui lui sert de chemise; mais on ne voit pas à quelle autre construction pourrait se rapporter ce texte de grande taille⁽³⁾. Au reste, cette attribution paraît confirmée par le chroniqueur⁽⁴⁾ : « Le deuxième minaret (*manāra*) s'élève tout près du Bāb al-silsila, sur le côté ouest du Haram J'ai appris (*ukhbirtu*) qu'il a été construit par Tankiz, le gouverneur de Damas, quand il bâtit la madrasa qui porte son nom, dans la rue du Bāb al-silsila. » Or la Tankiziyya a été construite en 729 (n° 80) et le n° 175 porte la date 730, qu'on lit encore distinctement (l. 2); la coïncidence est d'autant plus frappante que le chroniqueur semble ignorer l'inscription. Ainsi les noms de Tankiz se lisaient ou se lisent encore dans la lacune (l. 2, début). D'autre part, le mur qui porte l'inscription date aussi de cette époque et n'a pas été modifié par la construction de la nouvelle Ashrafiyya⁽⁵⁾.

(1) La dalle se voit pl. LXXXI à droite et LXXXII en haut, où elle se détache en gris foncé sur le mur, droit sous le minaret; les caractères ne sont guère lisibles sur les épreuves originales.

(2) A la jumelle et sous un jour frisant; je ne crois pas qu'on pourrait lire mieux sur une échelle, et tout estampage paraît inutile. La copie inédite de Sauvaire (n° 73) est moins complète que la mienne.

(3) Les féminins *hādhihi* et *mubāraka* prouvent du moins qu'il s'agit d'un substantif féminin, peut-être *ma'dhana*; le chroniqueur, on va le voir, emploie les deux termes.

(4) Voir Mudjir al-dīn, p. 379, l. 8 d'en bas (125 en bas); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 603; Suyūṭī, Be. 6099, f° 31a et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 268 (22). Schick le décrit *pag. cit.* et in *ZDPV*, XVII, p. 259, en estropiant le nom de Tankiz (Tunzug et Ṭunsuḳ) et avec la date erronée 1297; cf. plus loin, p. 127, n. 1.

(5) Outre le n° 175, il porte encore les n°s 184 et 186, dont la date est antérieure à celle de cet édifice. Ainsi ce mur est un reste de la bordure de l'esplanade et de l'ancienne Ashrafiyya, qu'on

Mais pourquoi Tankiz a-t-il bâti le minaret en retrait et non pas sur le bord même de l'esplanade, au-dessus de l'inscription? Le chroniqueur répond aussi à cette question ⁽¹⁾ : « De nos jours les minarets du Haram sont encore placés comme ils l'étaient autrefois (sous les Omayyades). . . . Il est vrai que les minarets actuels ont été rebâtiés dès lors; *mais ils s'élèvent probablement sur les fondations anciennes.* » On le voit, si Tankiz n'a pas placé son minaret à côté de sa madrasa, c'est qu'il appartient, non à cet édifice, mais au Haram. Et s'il ne l'a pas élevé sur le bord même de l'esplanade, c'est que par respect d'une ancienne tradition, ou par économie, il l'a rebâti sur les fondations, peut-être sur la base du minaret primitif. Cette observation n'est pas sans intérêt pour l'archéologie du Haram : en fouillant au pied du minaret et dans les constructions qui l'entourent, on retrouverait peut-être des parties anciennes, et la trace des limites de l'esplanade au début de l'Islam, ou même auparavant, si, comme on l'a supposé, ces fondations sont celles de tours antiques ⁽²⁾.

L. 2, début : J'ai déjà conclu, d'un passage du chroniqueur, que la lacune renferme ou renfermait les noms de l'émir Tankiz. La construction logique appuie cette conclusion; car le verbe *amara* « a ordonné » a besoin d'un sujet qu'on ne peut chercher dans les noms du sultan, qui dépendent, au génitif, des mots *fi ayyāmi* « sous le règne de » ⁽³⁾.

L. 2, fin : La date précise assignée à ce beau minaret aurait une grande valeur archéologique s'il était prouvé qu'il n'a pas été rebâti dès lors. Cette hypothèse, que rien n'autorise, est peu vraisemblable. Le seul prince qui aurait pu ordonner un tel travail, c'est Qāyt-bāy, quand il fit élever la nouvelle Ashrafiyya; or je ne trouve aucune allusion à un fait pareil, ni dans l'épigraphe, ni dans l'historique détaillé et la description minutieuse de ce monument chez le chroniqueur, qui put suivre les travaux depuis le début jusqu'à la fin. D'ailleurs l'architecte de Qāyt-bāy, qui vint tout exprès du Caire et qui créa ici une pure

a respecté quand on a démoli, plus au nord, trois arcades du portique pour bâtir la nouvelle Ashrafiyya en saillie sur l'esplanade; voir t. I, p. 352 suiv. et 362 suiv., et pl. LXXII en haut.

⁽¹⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 249, l. 2 (56 en bas), et 379, l. 13 (125 en haut); je résume ici le second passage.

⁽²⁾ Voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 145 en haut. A l'appui de cette opinion je rappelle que G. de Tyr, l. VIII, chap. III, signale ici des tours élevées (turres sublimes) d'où les mouezzins appelaient autrefois à la prière. Le « turres » de Guillaume trahit peut-être un souvenir de ces tours antiques; en tout cas l'évêque est d'accord avec le chroniqueur sur l'existence des minarets prélatins.

⁽³⁾ Mais on peut aussi lire *umira* au passif, et introduire les noms de Tankiz au génitif, par une formule telle que *bil-ishārati* ou *bil-mubāsharati*; cf. les nos 176 et 283 suiv.

madrassa cairote (t. I, p. 352 et 362), eût rebâti le minaret, non sur le plan carré syrien, mais sur le type égyptien, comportant trois étages successifs : carré, octogone et cylindrique⁽¹⁾. D'autre part, il est évident qu'il n'a pas été rebâti à l'époque ottomane.

Enfin, le style même du minaret actuel dicte cette attribution. On sait que le minaret du Djāmi' 'umari date environ du milieu du ix^e (xv^e) siècle (t. I, p. 101-102 et pl. LXXX); or celui du Bāb al-silsila trahit une époque un peu plus haute. Voici un rapprochement plus significatif encore : Le plus beau minaret de Jérusalem, celui qui se dresse à l'angle nord-ouest du Haram et que le chroniqueur appelle Ma'dhanat al-ghawānima (pl. LXII à gauche)⁽²⁾, offre des analogies frappantes avec celui du Bāb al-silsila. Ses quatre étages carrés, surmontés d'une galerie en encorbellement et couronnés par une lanterne à coupollette, sont décorés plus richement et renferment un plus grand nombre de débris latins⁽³⁾; mais leur forme, leur architecture, la disposition de leur galerie, leur appareil et jusqu'à certains détails de leur décor⁽⁴⁾, tout les rattache à la même famille, voire à la même époque. Or le minaret nord-ouest remonte à la fin du vii^e (xiii^e) ou au début du viii^e (xiv^e) siècle, soit un peu avant la date du n° 175⁽⁵⁾. D'autre part ces deux monuments sont apparentés à la tour de Ramleh⁽⁶⁾, ou

(1) Comme le minaret occidental de la grande Mosquée de Damas, rebâti sous Qāyt-bāy en 893, soit quelques années plus tard. Il est du type égyptien presque pur et fait un contraste frappant avec les deux autres minarets, qui sont anciens, sauf le couronnement, et du type carré syrien; voir Phené Spiers in *Architectural Review*, VIII, fig. 28, et *J. of the R. Institute of British architects*, 3^e série, IV, p. 33 et fig. 11; SALADIN, *Manuel*, fig. 39; THIERSCH, *Pharos*, fig. 97 et 146, etc. A Jérusalem, les alvéoles aux niches des faces nord et sud sont plus étroites et semblent trahir un style plus avancé qu'aux faces est et ouest; elles ont peut-être été refaites par Qāyt-bāy.

(2) Parce qu'il s'élève au nord du Bāb al-ghawānima. Les auteurs modernes l'appellent aussi Ma'dhanat al-serāi, du nom de l'ancien hôtel du gouverneur, qui se trouvait à côté; voir t. I, p. 226, n. 3.

(3) Ainsi les beaux chapiteaux étudiés par M. Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1874, p. 269 et *tom. cit.*, p. 144 suiv.

(4) Ainsi la forme des alvéoles dans les encorbellements. A la base du minaret nord-ouest on voit aussi des arcs décorés de canaux; cf. plus haut, p. 122, n. 2 et le second renvoi.

(5) Voir Mudjir al-din, p. 380, l. 4 (126) et 606, l. 9 d'en bas (265 en haut). La date 697 (1297-98) est approximative, ainsi que le chroniqueur le dit lui-même, et c'est à tort qu'elle a été prise à la lettre; voir TOBLER, *loc. cit.*; Wilson in *PEFQ*, 1880, p. 33 (1207-08, faute d'impression); *SWP, Jerusalem*, p. 81; SCHICK, *locis cit.* Ailleurs, p. 376, l. 7 (117), le chroniqueur y signale une inscription, déjà fruste de son temps, qui donnait la date de la construction; cf. CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 152. Je n'en retrouve aucune trace dans les relevés de Sauvaire, ni dans les miens. En 1914, j'ai observé de nombreux graffites arabes sur les pierres de l'escalier à vis et de la chambre de veille au niveau de la galerie.

(6) Voir SALADIN, *Manuel*, fig. 78; THIERSCH, *Pharos*, fig. 147; HERZ, *Baugruppe*, fig. 17, etc.

minaret de la grande Mosquée, bâtie ou rebâtie en 718 (1318), sur la foi d'une inscription sculptée sur le linteau de sa porte⁽¹⁾. Voici donc trois exemplaires, et des plus remarquables, du minaret carré syrien dont la date précise est fixée par l'épigraphie, la chronique et d'étroites analogies de style; ce fait est à retenir pour l'histoire d'un type qui attend encore une étude définitive⁽²⁾.

PORTAIL DES COTONNIERS (BĀB AL-QAṬṬĀNĪN). ORIGINE ANCIENNE.

Au milieu du côté ouest du Hāram; marqué sous tous les plans (fig. 1, A-4).

Ce beau portail s'ouvre à l'extrémité orientale du Sūq al-qaṭṭānīn⁽³⁾, presque en face de la Ṣakhra; c'est la seule entrée du Hāram qui possède une façade monumentale sur l'esplanade (pl. LXVII à droite et LXXI en bas). Dans un mur en bel appareil, couronné par une corniche au profil simple et vigoureux (gorge et filet), se creuse une baie haute et large, dont la niche en cul-de-four, inscrite dans un arc brisé aux claveaux du type *ablaq*, repose sur des pendentifs en stalactites⁽⁴⁾. Au fond de la baie s'ouvre une porte dont le linteau droit, soulagé par un linteau de décharge et surmonté d'un arc trifolié, se prolonge en corniche des deux côtés.

176

RESTAURATION PAR L'ÉMIR TANKIZ, SOUS MALIK NĀṢIR MUḤAMMAD. 737 H. — Grand bandeau suivant les angles saillants et rentrants de la baie du portail, au niveau du linteau de la porte, sur lequel passe le milieu du bandeau. Une ligne en naskhi mamlouk; très grands caractères, usés partout et entièrement frustes en plusieurs points⁽⁵⁾. Inédite⁽⁶⁾ (copie 1893, revue en 1914).

بِسْمِهِ ... جَدَّدَ هَذَا الْبَابَ الْمُبَارَكَ فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَلِكِ (Côté droit)

⁽¹⁾ Voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 63 suiv. Je fais abstraction des lanternes, qui sont moins anciennes. Celle du minaret nord-ouest ressemble à celle du minaret du Djāmi' 'umari, qui date du xv^e siècle (t. I, p. 101-102); celle du minaret ouest est récente (cf. p. 123, n. 6) et paraît avoir été copiée sur la première; celle de Ramleh, détruite aujourd'hui, avait été refaite en 1652, d'après Doubdan, p. 439.

⁽²⁾ En attendant, voir surtout THIERSCH, *Pharos*, p. 99 suiv. et figures.

⁽³⁾ J'ai montré (t. I, p. 265, n. 1) que ce portail appartient au marché plutôt qu'au Hāram; si je le classe ici, c'est qu'il fait aussi partie du système du portique ouest.

⁽⁴⁾ Voir WILSON, *Survey*, photographs, pl. 6 a; SALADIN, *Manuel*, p. 125 et pl. 79, avec une analyse des stalactites syriennes. Le portail a été restauré vers 1890, ainsi que le montre la photographie Bonfils 862 (avant), comparée à celle de Zangaki 1050 (après).

⁽⁵⁾ Le texte était déjà fruste en 1860, d'après la photographie citée de Wilson et la copie inédite de Sauvaire (n^o 76), qui n'est pas plus complète que la mienne.

⁽⁶⁾ Signalée par Mudjir al-dīn et les auteurs cités plus loin, p. 128, n. 3.

[long fragment fruste... الناصر ناصر (Face) الدنيا والدين محمد بن قلاون
 بالباشرة (?) (Côté gauche) [العالية] (?) [ال] سيفية⁽¹⁾ تنكز الناصر [صرى] أعز الله
 أنصاره في شهور سنة [س] [س] [س] وثلاثين و [س] [س] [س] مائة وصلى الله على سيدنا محمد
 وآله.

A été restaurée cette porte bénie sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir (Nāṣir al-dunyā wal-dīn Muḥammad, fils de Qalāwun, etc.), sous le haut (?) patronage de Saif al-dīn Tankiz al-Nāṣiri, qu'Allah glorifie ses victoires! Dans les mois de l'année 737 (1336-37), etc.

Côté droit : Le verbe *djuddida* prouve que le portail, ou du moins la porte, existait auparavant. Ce fait est confirmé par les auteurs⁽²⁾ : « Le Bāb al-qattānīn est, dit-on, de construction récente (*mustadjadd*). Il a été rouvert par le sultan Malik Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun, car il était tombé en ruine (*qad talāshā ḥaluhu*). Lorsque le défunt Tankiz Ḥusāmī (lire Nāṣiri?), de son temps gouverneur de Syrie, rebâtit (*amara*) le portique ouest du Haram et le Sūq al-qattānīn, il restaura (*amara*) cette porte avec la construction monumentale (*bil-‘imārati l-mutqanati*) qu'on y voit aujourd'hui. » Et peu après, le chroniqueur⁽³⁾ : « Le Bāb al-qattānīn est appelé ainsi parce qu'il aboutit au Sūq al-qattānīn. Il porte une inscription suivant laquelle le sultan Malik Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun, a renouvelé sa construction (*djaddada imāratahu*) en l'année 737. Ce

⁽¹⁾ J'ai lu d'abord بالإشارة, comme aux n^{os} 283 suiv., où ce mot est bien clair (pl. LVIII en haut, l. 2 au milieu); à la revision, la leçon بالباشرة m'a paru préférable. L'épithète *al-‘āliya*, dont on ne voit guère de trace, est rétablie sur les mêmes textes. Le relatif *saiḥiyya* est bien distinct; il semble écrit سيفية avec un *sin* initial, mais l'article est indispensable.

⁽²⁾ Suyūṭi, Be. 6099, f^o 31 a; Pa. 6035, f^o 46 b en haut; 6054, f^o 49 b en bas : وباب القطنين ويقال أنه مستجد فتحه السلطان الملك الناصر محمد بن قلاون وكان قد تلاشى حاله ولما عمر المرحوم تنكز للسامى (الناصرى?) نائب الشام كان رواق المسجد الذى فى الجهة الغربية وسوق القطنين عمر هذا الباب بالعارة المتقنة التى عليها الآن. Suivant Le Strange in *Sanctuary*, p. 268 (22), la porte aurait été bâtie d'abord par le sultan, puis rebâtie par l'émir, alors que d'après le texte, à mon sens, il s'agit d'une seule et même étape. Ici et ailleurs Suyūṭi emploie le participe *mustadjadd* = *muhḍath* pour désigner une construction « faite récemment », qu'il s'agisse d'une création ou d'une restauration. On pourrait traduire ainsi le *djuddida* de l'inscription; cf. t. I, p. 304, et plus loin, n^o 187.

⁽³⁾ Voir Mudjīr al-dīn, p. 383, l. 9 (134 en haut), et aussi p. 375, l. 12 (115), et 438, l. 5 d'en bas (246 en bas); cf. WILLIAMS, *City*, II, p. 299; TOBLER, *Topographie*, I, p. 499 suiv. et 504; II, p. 93; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 106; DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 51; *SWP*, *Jerusalem*, p. 82; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 42, et in *ZDPV*, XVII, p. 259; Wilson in *PEFQ*, 1880, p. 31.

texte prouve que la porte était ancienne; (aujourd'hui) c'est un portail considérable et d'aspect très monumental (*fi ghāyati l-iṭqāni*). »

La réfection du portique ouest a commencé en 707 (n° 171) et continué en 713 (n° 172), avant la tyrannie de Tankiz, dont le nom ne figure pas encore dans ces deux textes. Ainsi, quand Suyūṭi dit que l'émir a rebâti le Bāb al-qattānīn en même temps que ce portique, il veut parler, sans doute, de la région qui l'avoisine au nord et au sud, entre les deux parties marquées par les nos 171 et 172. C'est ainsi que l'entend le chroniqueur cité plus haut (p. 116). Et s'il ne parle pas ici de Tankiz, c'est peut-être parce qu'alors ses noms étaient déjà frustes dans l'inscription. Quoi qu'il en soit, ces deux auteurs sont d'accord avec elle sur le point de départ de ce commentaire : c'est que la porte existait auparavant. Depuis quand? Le nom de Bāb al-qattānīn n'apparaît guère avant le xv^e siècle; il faut donc la chercher sous un autre nom chez les anciens auteurs. Les solutions qu'on a proposées ne sont ni claires, ni convaincantes; mais il n'y a pas lieu de les discuter ici, puisque l'inscription ne jette aucun jour sur ce problème⁽¹⁾.

Côté gauche : La date est assez mutilée, mais encore lisible; au reste, la leçon 737 est assurée par la lecture du chroniqueur. Cette date explique l'analogie frappante que ce portail offre, dans ses grandes lignes et jusque dans certains détails de son décor, avec celui de la Tankiziyya, achevée en 729 (n° 80 et pl. LXVII à gauche); ces deux monuments sont peut-être l'œuvre du même architecte.

MADRASA DU JUGE FAKHR AL-DĪN MUḤAMMAD (FAKHRIYYA,

AUJOURD'HUI ZĀWIYAT AL-BAKRIYYA OU DĀR ABU L-SU'ŪD)⁽²⁾. VERS 730 H.

A l'angle sud-ouest de l'esplanade, entre la mosquée des Magrēbins (n° 211) et le mur ouest du Ḥaram, depuis l'arc de Robinson jusqu'à la porte des Magrēbins; plans Wilson et PEF : House of Abū Sa'ūd (fig. 1, à gauche de A-7-8).

Une porte s'ouvrant à l'extrémité sud du portique ouest, entre la porte des Magrēbins et le porche de la mosquée de ce nom, donne accès, par un vestibule obscur, à une courette entourée de logements. Elle se prolonge au sud par une deuxième cour, plantée de beaux cyprès et au fond de laquelle s'élève un petit oratoire. Cette chapelle, ouverte au nord, s'appuie à l'ouest contre le mur du Ḥaram, à l'est contre l'angle sud-ouest de la mosquée des Magrēbins et au sud

(1) Voir Wilson in *PEFQ*, 1888, p. 143; Le Strange in *PPTS*, IV, p. 70; LE STRANGE, *Palestine*, p. 187 suiv.; SCHICK, *locis cit.*; cf. plus haut, p. 104, n. 2, et plus loin, n° 208.

(2) Ces noms seront expliqués tout à l'heure.

contre l'angle nord-ouest de la mosquée des Femmes⁽¹⁾. Elle comprend deux petites nefs parallèles, orientées nord-sud, à trois travées chacune, couvertes de six calottes en pierre; leurs arcs retombent sur des colonnes et des piliers. Au fond du mur sud se creuse une niche de qibla, revêtue d'une belle mosaïque de marbre et flanquée de deux colonnettes à bases et chapiteaux latins. A l'est de cette niche⁽²⁾, on en voit une autre plus petite, sans décor et flanquée de deux colonnettes pareilles aux premières. Tout l'oratoire est blanchi à la chaux et dans un état fort délabré (1914); mais les débris de l'architecture et de la décoration trahissent une bonne époque.

Aujourd'hui l'oratoire est appelé Zāwiyat al-bakriyya⁽³⁾, et l'on désigne tout l'espace que je viens de décrire sous le nom de Dār abu l-su'ūd, l'oratoire étant nommé aussi Mihrāb dār abu l-su'ūd⁽⁴⁾. Ni ces noms, ni l'épigraphie, on va le voir, ne fournissent le moindre indice sur l'origine de ce modeste, mais curieux édifice, qui s'élève à l'écart dans un coin pittoresque. Je crois qu'il représente les derniers restes de la khānaqāh ou madrasa Fakhriyya, c'est-à-dire du couvent ou du collège bâti, suivant le chroniqueur, par un magistrat nommé Fakhr al-dīn Muḥammad, mort en 732 (1332). En effet, cet édifice était contigu à la mosquée des Magrébins à l'ouest, et situé à l'intérieur du mur du Ḥaram; sa porte d'entrée était aussi dans l'enceinte sacrée, près de la porte des Magrébins; et le minaret sud-ouest du Ḥaram reposait sur la salle de réunion (*madjma'*) de la Fakhriyya⁽⁵⁾. Toutes ces indications nous conduisent à la maison d'Abu l-su'ūd⁽⁶⁾; or l'architecture et la décoration de l'oratoire, sous les retouches qui les défigurent, semblent bien accuser le VIII^e (XIV^e) siècle.

(1) Le Djāmi' al-nisā' de Mudjir al-dīn, p. 367 *ult.* (99 en haut), 368, l. 16 (100), et 435, l. 16 (241, lire النساء au lieu de الأنبياء); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 577. On l'appelle aujourd'hui *al-buqa' al-baidā'*, peut-être de la couleur blanche de son crépi, ou *al-aqṣā al-qadīma*, mais ce dernier nom désigne plutôt la porte Double; cf. plus loin, n° 295, dernière note. On admet que c'est la grand'salle des Templiers; voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 99 en bas, pl. XVII et XXX (B); WILSON, *Survey*, p. 41; Sandreczki, p. 75; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 57 suiv. et 161; LE STRANGE, *Palestine*, p. 110 et 178, n. 1; CLERMONT-GANNEAU, *Recherches*, I, p. 143; cf. t. I, p. 206, n. 6, plus haut, p. 112, n. 3, et plus loin, note au n° 300.

(2) Là où les plans marquent une entrée dans l'extrême travée ouest de la mosquée des Femmes; cf. plus loin, p. 133, n. 3 début.

(3) Peut-être du nom d'Abū bakr, qui désigne aussi la mosquée des Femmes, d'après Catherwood; voir WILLIAMS, *City*, II, p. 307; TOBLER, *tom. cit.*, p. 573 et 577, n. 2; SCHICK, *locis cit.* Mais ce nom n'était pas connu des informateurs de WILSON et SANDRECZKI, *locis cit.* J'ai peut-être entendu *bakriyya* pour *fakhriyya*; cf. quelques lignes plus loin.

(4) Voir WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 33 suiv.; II, p. 321 suiv.; ROBINSON, *Forschungen*, p. 242; WILSON, *Survey*, p. 27 et plan, et in *PEFQ*, 1880, p. 9 et pl. à p. 30; WARREN, *Recovery*, p. 103, et in *SWP*, *Jerusalem*, atlas, pl. V et XXVIII suiv.; Sandreczki, p. 56; SCHICK, *op. cit.*, p. 45, 58, 120 et 126. Parmi les diverses transcriptions de ce nom, je choisis celle adoptée par Sauvaire (relevés inédits: Abou So'oud), mais avec l'article, comme in CLERMONT-GANNEAU, *tom. cit.*, p. 177 (Abū s So'ūd).

(5) Voir Mudjir al-dīn, p. 379, l. 15 (125), et 386, l. 5 d'en bas (141); cf. p. 392, l. 4 d'en bas (154 en haut), et 404, l. 5 d'en bas (180); TOBLER, *tom. cit.*, p. 603; SCHICK, *op. cit.*, p. 47 en bas (erreurs); *SWP*, *Jerusalem*, p. 84. Sur *madjma'*, voir t. I, p. 89, n. 1 et renvois.

(6) Le minaret sud-ouest s'élève à l'angle de l'esplanade, au bord de la mosquée des Magrébins; mais celle-ci peut avoir été agrandie plus tard aux dépens de la Fakhriyya.

177

TEXTE DE FONDATION D'UNE MAISON. ÉPOQUE BARRIDE (?). — Deux fragments A et B d'une dalle en calcaire, A gisant (en 1914) sur le sol de l'oratoire, près du grand mihrāb, B scellé dans le mur sud du bâtiment B de la Naḥwiyya (p. 60), au-dessus d'une des portes basses qui ouvrent sur l'esplanade, au pied de ce mur et face à l'Aqṣā; dimensions maxima 43 × 27 (A) et 42 × 21 (B). En A cinq lignes rognées au début, la cinquième presque entièrement détruite, en B trois lignes complètes, en naskhi mamlouk; petits caractères, épais et un peu grossiers, quelques points et signes. Inédite; voir pl. LVIII à gauche en bas (estampages 1914).

(1) A [بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ هَذَا مَا أَوْقَفْتُ وَ] (2) [ح] تَبَسَّتْ [و] أَتَدَّتْ
السَّتِ الْمَبَارَكَةِ كَلَقَ (1) خَاتُونِ [?] (3) [ابنت] (?) عَلَى بْنِ عَبْدِ اللَّهِ الْحَلَبِيَّةِ (2)
المَقِيمة بِالْقَدَسِ [س] (4) [رِي]ع ... trois mots cassés (3) هَذِهِ الدَّارُ الْمَبَارَكَةُ (5) [quelques]
B (1) وَقَفْتُ ذَلِكَ كُلَّهُ عَلَى نَفْسِهَا مَدَّةَ (2) حَيَاتِهَا ثُمَّ
مِنْ بَعْدِ وَفَاتِهَا يَكُونُ (3) [ذ] الْكَ عَلَى جَارِيَتِهَا قَطْلُو (4) ابْنَتِ عَبْدِ.....

(A) Voici ce qu'a constitué waqf, immobilisé et fondé pour toujours la dame bénie Kālāq (?) khātūn, fille de 'Alī, fils de 'Abdallāh, originaire d'Alep (?), résidant à Jérusalem la rente (5) de cette maison bénie (B) Elle a constitué waqf tout cela en faveur d'elle-même, durant sa vie; puis après sa mort, cette fondation sera en faveur de sa servante Qutlū (?), fille de 'Abd(allāh)

(1) Graphie claire, avec les deux points, peut-être pour كلك, en tout cas un nom turc.

(2) La graphie paraît être الحَلَسِيَّة, avec les deux voyelles, et sous le mot, deux ou trois points vagues et dont l'un peut aussi être attribué au mot هَذِهِ (ligne 4); en outre, le second lām est assez fruste et presque invisible sur la planche. La leçon ḥalabiyya, bien qu'incertaine, s'accorde avec le contexte, puisque la fondatrice n'était pas originaire de Jérusalem.

(3) Le 'āin final est cassé en bas, mais clairement lié à droite; cf. deuxième note suivante.

(4) Graphie فطلو avec un point, mais Qutlū représente un nom turc bien connu. Peut-être قتلوا بنت, car les mots et noms terminés par wāw sont écrits parfois avec un alif final redondant, par induction des formes verbales telles que قتلوا, qatalū, et d'autre part, la graphie ابنت pour بنت ou ابنة, fréquente à l'époque coufique, ne l'est plus guère alors.

(5) Sur rai' « loyer, rente foncière », voir MCI A, I, index à ce mot. Si la maison, comme on va voir, était un couvent de femmes, il s'agit peut-être de la rente des immeubles constitués en sa faveur; ou bien on peut lire rub' « le quart », ou rab' « le logement ».

C'est par hasard que j'ai été conduit à rapprocher ces deux fragments, le premier gisant sur le sol d'un oratoire, le second remployé dans un mur, à près de 170 mètres au nord de l'autre. En comparant après coup les deux estampages, j'ai constaté qu'ils mesurent exactement la même largeur, que les caractères ont les mêmes dimensions, les mêmes formes et le même aspect, enfin qu'en lisant B après A, on rétablit un texte logique, bien que la longueur de la lacune entre A et B reste inconnue. La fondation est faite par une dame portant un nom turc; son père était d'origine servile⁽¹⁾; elle venait peut-être d'Alep et s'était fixée à Jérusalem. Puis l'acte énumérait les titres de la fondation, réservée à la fondatrice, et après sa mort, à sa servante, d'origine turque et servile également. Dans ces deux fragments, tout s'accorde, jusqu'aux détails de la construction grammaticale.

Mais la mise au point de ce curieux document n'y révèle aucun rapport avec la Fakhriyya du XIV^e siècle, ni avec la Dār abu l-su'ūd actuelle. D'après le chroniqueur, Fakhr al-dīn Muḥammad était un Copte converti à l'Islam et un fonctionnaire égyptien, alors que Kālāq khātūn était une Turque étrangère à Jérusalem. Les caractères de l'inscription remontent peut-être à l'époque bahride; mais ils sont trop grossiers pour qu'on puisse l'affirmer. D'autre part, le rapprochement qui s'offre entre le mot *dār* « maison » (A, l. 3) et le nom moderne Dār abu l-su'ūd ne peut être qu'accidentel. En revanche, en voici un autre que je propose faute de mieux.

L'épithète *mubārak* « béni », qui ne s'emploie guère pour un simple immeuble de rapport, semble indiquer que cette maison avait un caractère religieux. D'autre part, fait étrange, la même épithète qualifie le mot *sitt* (A, l. 2). Dès lors, il semble que la « maison bénie » fondée par une « dame bénie » était une maison de religieuses, placée peut-être auprès du couvent de soufis fondé par un Copte converti. On peut se demander, à ce propos, si l'exemple des chrétiens n'a pas exercé quelque influence sur les institutions monastiques de l'Islam dans une ville où toutes les confessions se coudoient.

Bien qu'il n'y ait ici qu'une vague hypothèse, je ne puis me défendre de rattacher ces deux débris à l'angle sud-ouest du Ḥaram⁽²⁾. On peut admettre, à la

⁽¹⁾ Sur ce sens de *ibn 'abdallāh*, voir t. I, p. 310, n. 3 et renvoi.

⁽²⁾ Le terrain vague, planté de cactus, qui s'étend au sud de cet angle s'appelle encore Ḥākūrat al-khātūniyya; voir tous les plans et Sandreczki, p. 56 en haut. Ce nom peut être rapproché du titre *khātūn* (A, l. 2). Il suffit de supposer que la maison fondée par cette dame a été appelée *al-dār* (ou *al-khānaqāh*) *al-khātūniyya* (cf. la madrasa de ce nom t. I, p. 280) et que cet enclos appartenait à la fondation pour expliquer un nom sur l'origine duquel je n'ai rien trouvé jusqu'ici.

rigueur, que le fragment B a été apporté du dehors pour être réemployé à la Naḥ-wiyya, comme la dalle du n° 150 l'a été tout auprès; mais dans quel but le fragment A aurait-il été introduit au Ḥaram pour être abandonné sur le sol d'un oratoire? Et si les deux fragments proviennent du Ḥaram, où chercher ailleurs que dans cet angle retiré, loin du passage public, le souvenir d'une fondation privée? Aucun autre monument de l'enceinte sacrée n'a livré jusqu'à ce jour un document de ce genre.

INSCRIPTION CORANIQUE. ÉPOQUE INCERTAINE. — Fragment d'un bandeau de marbre scellé dans le mur sud de l'oratoire, au-dessus du petit miḥrāb oriental; dimensions environ 150 × 22. Une ligne en coufique décoratif⁽¹⁾; grands caractères, très stylisés et un peu maniérés, rehaussés de rinceaux (fig. 8)⁽²⁾: C, IX, 26 (début)⁽³⁾.

MINARET DU BĀB AL-ASBĀṬ (MA'DHANAT ISRĀ'ĪL)⁽⁴⁾. ORIGINE ANCIENNE.

Au nord de l'esplanade, vers l'angle nord-est, entre le Bāb ḥiṭṭa (n° 168) et le Bāb al-asbāt (n° 208): fig. 1, DE-1.

⁽¹⁾ C'est peut-être l'inscription coufique signalée ici par ROBINSON, *loc. cit.*, au-dessus d'un miḥrāb attribué au calife Omar. Cette tradition, que je n'ai pas relevée, serait d'accord avec celle qui place la mosquée d'Omar à l'angle sud-ouest du Ḥaram; voir plus loin l'appendice au chapitre de la Ṣakhra.

D'autre part, M. Clermont-Ganneau a signalé dans une cellule bordant la terrasse de la Ṣakhra et que, par une curieuse coïncidence, il appelle aussi Miḥrāb dār abu l-su'ūd, une inscription coufique attribuée par lui au III^e (IX^e) siècle, et qui lui parut offrir un grand intérêt; voir *ult. pag. cit.* et in *PEFQ*, 1874, p. 91 en haut. En 1914, j'appris que ce nom désigne une cellule du bord ouest, au nord de la colonnade ouest (O, fig. 14) et qu'on voit pl. LXXXVIII en haut, à l'extrême gauche; mais j'ai cherché vainement à m'en procurer la clef.

⁽²⁾ Ce croquis rapide ne donne qu'une image grossière des caractères de ce fragment, que j'ai déjà rapproché (plus haut, p. 55) de débris analogues, mais sous réserve d'inventaire.

⁽³⁾ Commencant à **تَمَّ** et précédé de la fin d'un autre verset dont le dernier mot paraît être **رَسُولُهُ**, mais que je n'ai pu déterminer. D'autre part, j'emprunte les mots suivants aux relevés inédits de Sauvaire (n° 67): « Chez Abou So'oud, à la porte de l'appartement formé de la partie ouest de la salle des Templiers: C, IX, 5 (fin)-6 ». Sauvaire désigne ainsi l'extrême travée ouest de la mosquée des Femmes, séparée des autres par une cloison; voir SCHICK, *op. cit.*, p. 58; cf. plus haut, p. 130, n. 1. Il y avait donc ici, probablement, une longue inscription en coufique décoratif, renfermant toute une partie du chapitre IX.

⁽⁴⁾ Pour le premier de ces noms, voir Maqdisi, Be. 6095, f° 30 a en bas, et in Suyūṭi, Be. 6099, f° 41 b, LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 286 (40) et 303 (57) *pænull.*, et *Palestine*, p. 149 en haut; trad. Reynolds, p. 192 (sans valeur); Miednikoff, II, p. 624 en bas; Mudjir al-dīn cité plus loin; cf. plus loin, p. 204, n. 1. Le second dérive de celui de la Birkat isra'īl, qui borde ici le Ḥaram au nord. Suivant SHICK, *Tempelplatz*, p. 46, le minaret porte aussi le nom d'un shaikh Dissi.

Dans un pilier large et massif du portique nord, entre la troisième et la quatrième arcade à l'est du Bāb ḥiṭṭa, se creuse, en façon de portail, une baie étroite et haute, couronnée par un arc brisé qu'encadre une moulure finement profilée (pl. LXXII à droite). Dans le bas de la baie s'ouvre une petite porte à linteau droit, flanquée de deux banquettes de pierre, à laquelle on accède par un escalier de six marches. Son linteau monolithe est soulagé par un linteau de décharge dont les claveaux ont de beaux points festonnés. Au-dessus, dans un cadre en pierre, se voit un bloc de marbre entièrement fruste, qui portait une inscription, peut-être un décor d'entrelacs; plus haut encore la baie s'amortit, sous l'arc qui la couronne, par un encorbellement en stalactites.

Au-dessus de ce motif, le pilier se rétrécit brusquement. Une zone de raccord à pans coupés conduit au minaret, dont le long fût cylindrique aboutit à une galerie protégée par un auvent de bois et couronnée par une lanterne à coupolette (pl. LXXI en haut).

178

CONSTRUCTION SOUS MALIK AŞHRAF ŞHĀBĀN. 769 H. — Bandeau suivant les angles saillants et rentrants de la baie du portail, au niveau du linteau de la porte, sur lequel passe le milieu du bandeau. Deux lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, élégants, mais très frustes, surtout à droite et au milieu, où le texte a entièrement disparu. Inédite (copie 1893, revue en 1894 et en 1914).

(1) أنشأ (?) هذه المنارة (المأذنة?) المباركة... في أيام (?) مولانا السلطان الملك الأشرف شعبان بن [حسين بن السلطان الملك الناصر محمد بن قلاوون (2) خلد الله ملكه...] الأمير سيف الدين (المقر الأشرف السيفي) قطلوبغا ناظر الحرمين الشريفين... [أعز الله نصره في تاريخ سنة تسع وستين وسبعائة.

A fondé ce minaret béni... (sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf Shaḥbān, fils de) Ḥusain, fils du sultan al-Malik al-Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun, qu'Allāh éternise sa royauté! (... Son Excellence Saif al-dīn Quṭlūbughā, intendant des deux ḥarams sacrés...), qu'Allāh glorifie sa victoire! A la date de l'année 769 (1367-68).

La copie inédite de Sauvare (n° 85) ne renferme que les mots que j'ai lus à gauche de chaque ligne; ainsi dès cette époque, l'inscription était très fruste⁽¹⁾. En 1893, j'ai cru lire les premiers mots de la ligne 1; mais en 1914, je n'ai pas pu les relire⁽²⁾. Tous les autres mots entre crochets étaient entièrement frustes

(1) Comme le n° 96, tout près d'ici.

(2) On les distingue encore vaguement à la loupe sur l'épreuve originale.

dès 1893; en revanche tous ceux placés hors crochets étaient encore plus ou moins lisibles en 1914.

En combinant quatre passages du chroniqueur, on voit que le minaret a été bâti en l'année 769, sous le règne de Malik Ashraf Sha'bān, par l'émir Saif al-dīn Qutlūbughā, intendant des deux ḥarams⁽¹⁾. C'est sur ces textes que j'ai rétabli les noms et les titres de ces deux personnages. Ceux de Sha'bān sont impliqués dans le nom de son père Husain, qu'on lit encore sur la pierre et qui figure dans d'autres inscriptions de ce sultan⁽²⁾. Ceux de Qutlūbughā sont assurés par l'eulogie *a'azza llāhu naṣrahu*, qui ne peut s'adresser au sultan, puisqu'il bénéficie déjà de l'eulogie souveraine *khallada llāhu mulkahu*. Les autres mots sont rétablis approximativement pour lier la phrase; quant à la date, on la lit encore sur la pierre.

Quel est l'indice archéologique de ce texte? D'après le chroniqueur, le minaret s'élève sur l'emplacement ou sur les fondations d'un minaret plus ancien⁽³⁾; mais il n'en reste aucun vestige apparent. Le mot *anṣa'a* « a fondé », que j'ai cru lire en 1893, indique plus qu'une simple restauration. De fait, l'architecture du portail, avec ses lignes pures, mais déjà un peu mièvres, paraît bien trahir la fin du VIII^e (XIV^e) siècle (pl. LXXII à droite). Quant au minaret lui-même, j'ai négligé de l'étudier sur place, dans l'idée préconçue que les minarets cylindriques syriens sont d'origine récente, parce qu'ils dérivent des minarets cylindriques ottomans. Aujourd'hui, certains indices me font croire que le minaret actuel est bien celui de Sha'bān. Dans un des passages cités, le chroniqueur dit que de tous les minarets du Ḥaram, celui-ci a « la forme la plus gracieuse et l'aspect le plus beau »⁽⁴⁾. Les mots que je souligne semblent viser la rondeur et le galbe effilé du fût, comparé aux puissants fûts carrés des minarets ouest et nord-ouest⁽⁵⁾. Or on ne voit pas que le minaret ait été rebâti entre l'époque de Sha'bān et celle du chroniqueur; et dans ce cas, il est probable que le portail aurait disparu avec les derniers restes du n° 178, et qu'une inscription nouvelle signalerait ce travail important. D'autre part, le minaret actuel ne paraît pas

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 375, l. 6 d'en bas (116 en haut), 380, l. 6 (126 en bas), 439, l. 7 d'en bas (248), et 608, l. 6 (247); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 603 en bas; SCHICK, *loc. cit.* (lire 1367 au lieu de 1397) et in *ZDPV*, XVII, p. 259 en bas; *SWP*, *Jerusalem*, p. 82. Dans le premier passage, lire الغادرية et المنارة (texte du Caire القادرية والمنارات, corrigé par Sauvaire).

(2) Voir *MCIA*, I, n° 177 à 186 et p. 284 en bas.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 249, l. 2 (56 en bas), et 379, l. 13 (125 en haut); cf. plus haut, p. 125, n. 1.

(4) Mudjir al-dīn, p. 380, l. 7 : *wa-hiya azrafuhā shak'an wa-aḥsanuhā ha'atan*.

(5) Cf. plus haut, p. 126.

beaucoup plus jeune que celui de la citadelle, que j'ai attribué, bien que sans preuves précises, au début du *xiv*^e siècle⁽¹⁾. En l'examinant à la loupe sur l'épreuve originale (pl. LXXI en haut), j'y distingue, vers le milieu et vers le haut du fût, deux rosaces sculptées d'un décor festonné dont le style rappelle quelques beaux motifs de la seconde moitié de ce siècle. Enfin l'hypothèse ottomane s'évanouit devant ces nombreux fûts arrondis qui s'élèvent encore dans la Syrie du Nord et qui se rattachent sans doute aux beaux minarets cylindriques de l'école seldjoukide au *xiii*^e siècle, dont dérivent à leur tour les minarets flûtés de l'école ottomane. Le problème est trop vaste pour être abordé ici; je me borne à le signaler en passant.

En résumé, l'indice archéologique du n° 178 ne se borne pas au portail; sous réserve d'une exploration plus complète, je crois qu'il s'étend au minaret lui-même, du moins dans ses lignes générales⁽²⁾.

(1) Voir t. I, p. 166.

(2) La galerie et la lanterne sont peut-être plus récentes; cf. plus haut, p. 127, n. 1.

CIRCASSIENS.

ORATOIRE DE L'ÉMIR DJARKAS (MAŞTABAT 'ALĀ' AL-DĪN BAŞĪRI) ⁽¹⁾.

ORIGINE INCERTAINE.

Dans la partie nord-ouest de l'esplanade, entre le Sabīl sha'lān (n° 164) et le Bāb al-nāzīr (n° 154), à environ 20 mètres au sud-est de cette porte; plan Wilson : Place of prayer; marqué sans nom sur les autres (fig. 1, A-2).

L'oratoire (*muṣallā*) est à ciel ouvert, en forme de maṣṭaba (cf. p. 98) et couvert d'un dallage de marbre ⁽²⁾. Au milieu du côté sud s'élève un mihrāb de pierre en plein vent, dont la niche est flanquée de deux colonnettes à chapiteaux sculptés, portant un arc brisé, le tout de style arabe latinisant ⁽³⁾.

179

CONSTRUCTION DU MIHRĀB. VERS 800(?) H. — Dalle de marbre scellée au sommet du mihrāb, au-dessus de la niche, et cassée à gauche; dimensions environ 60 × 20 ⁽⁴⁾. Deux lignes incomplètes en naskhi mamlouk; petits caractères, épais et un peu grossiers. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) أَنشأ هذا المحراب المبارك العبد الفقير إلى [quelques mots détruits] العالی (2)

المولوی السیفی جركس الناصر [رأى] [quelques mots détruits]

A construit ce mihrāb béni l'esclave avide (d'Allāh. . . . Son Excellence). . . Saif al-dīn Djarkas al-Nāṣiri. . . .

L. 1 : Le verbe *anṣha'a*, qui désigne une construction nouvelle, ne s'applique ici qu'au mihrāb; l'origine de l'oratoire lui-même reste donc incertaine.

(1) Ce nom vulgaire, que j'ai oublié de vérifier sur place, est emprunté à Sauvaire, cité plus loin, n. 4. Il s'explique par le voisinage du Bāb al-nāzīr; cf. p. 57, n. 2 et 3, et renvois.

(2) On le voit pl. CVI en haut, au premier plan, en deçà d'un gros figuier qui s'élève au centre d'un autre maṣṭaba, plus grand que le premier.

(3) D'après une note de 1893; les colonnettes et les chapiteaux sont peut-être latins. Sur mes photographies on voit à la loupe le feuillage des chapiteaux, mais l'échelle est trop réduite pour une analyse.

(4) La dalle était déjà cassée du temps de Sauvaire, dont la copie inédite (n° 53) n'est pas plus complète que la mienne.

L. 2 : Le titulaire pourrait être l'émir Saif al-dīn Djarkas Khalīlī, grand fonctionnaire du sultan Barqūq et fondateur de plusieurs monuments au Caire, qui mourut à Damas en 791 (1389)⁽¹⁾. En effet, cet émir bâtit à Jérusalem une madrasa qui s'élevait à côté du Bāb al-nāzīr, c'est-à-dire tout près d'ici⁽²⁾. Mais on ne voit pas que ce personnage ait porté le surnom Nāširi, dont la lecture paraît certaine⁽³⁾. Il s'agit plutôt d'un certain Djarkas qui fut gouverneur de Jérusalem, et peut-être intendant des deux ḥarams, autour de l'année 800 (vers 1400)⁽⁴⁾. La plupart des émirs égyptiens de ce nom paraissant à cette époque dans les chroniques, j'ai classé cet édifice, approximativement, au début de la dynastie circassienne; autant qu'il m'en souvient, le style des caractères est trop peu marqué pour fournir un indice chronologique précis.

PUITS D'IBRĀHĪM RŪMI (SABĪL 'ALĀ' AL-DĪN BAŠĪRD)⁽⁵⁾. ORIGINE ANCIENNE.

Un peu au nord de l'oratoire de Djarkas (n° 179), à environ 15 mètres au nord-est du Bāb al-nāzīr; plan Wilson : *Cistern*; marqué sans nom sur les autres (fig. 1, A-2).

Cet édifice, en pierres de taille de moyen appareil, comprend une base cubique, couronnée par une corniche à denticules et surmontée d'une calotte en pierre sans zone de raccord⁽⁶⁾. Dans chaque face s'ouvre une fenêtre grillée dont le linteau droit est soulagé par un arc brisé, appareillé en plein mur. Cette petite qubba abrite un puits, ou une fontaine, alimenté par un canal dérivé du Bāb al-silsila⁽⁷⁾.

180

RESTAURATION PAR IBRĀHĪM RŪMI, SOUS MALIK ASHRAF BARSBĀY. 839 H. — Deux dalles de marbre scellées dans le haut de la face sud, aux deux angles sud-est

(1) Voir *MCIA*, I, index à *Djarkas*, et sources citées.

(2) Voir Mudjīr al-dīn, p. 395, l. 13 (159).

(3) Sauvaire, cité plus haut, p. 137, n. 4, a lu aussi *al-saifi djarkas al-nāširi*.

(4) Voir Mudjīr al-dīn, p. 612, l. 2 (274); l'auteur ne le désigne pas autrement. Le relatif *nāširi* se rapporterait alors à Malik Nāšir Ḥasan, qui régna de 748 à 762 (1347 à 1361), ou mieux encore à Malik Nāšir Faradj, qui régna de 801 à 815 (1399 à 1412).

(5) Ce nom vulgaire, que j'ai relevé sur place, s'explique par la proximité du Bāb al-nāzīr; cf. plus haut, p. 57, n. 2 suiv. et renvois, et plus loin, p. 140, n. 1. Schick, *Tempelplatz*, p. 35, l'appelle Sabil En Nazer.

(6) On le voit par sa face nord pl. CVI en haut et en bas, à droite en bas au premier plan, et par sa face sud pl. LXIII en haut, sous le minaret et le figuier, immédiatement à droite et en arrière du puits de 'Uthmān beg (n° 206).

(7) D'après le plan Schick; je n'ai pas exploré l'intérieur. Sur d'autres fontaines du type qubba, cf. plus haut, p. 100, n. 1 et renvois.

(A) et sud-ouest (B); dimensions 44×38 et 48×40 ⁽¹⁾. Cinq et cinq lignes en naskhi mamlouk; petits caractères, un peu épais, mais gravés avec soin, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LXXVII à gauche en haut et au milieu (estampage 1914).

A (1) بِسْمِهِ... جُدِّدَ هَذَا الْبَيْتُ (2) فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَلِكِ (3) الْأَشْرَفِ
بِرِسْبَايَ وَذَلِكَ بِنَظَرِ الْمُقَرَّرِ لِلْحَسَامِيِّ (4) حَسَنٍ قَجَا نَائِبِ السُّلْطَانَةِ الشَّرِيفَةِ وَنَاطِرِ
الْحَرَمَيْنِ (5) الشَّرِيفَيْنِ أَعْتَرَّ اللَّهُ أَنْصَارَهُ.

B (1) وَسَعَى فِي عِمَارَتِهِ الْعَبْدُ الْفَقِيرُ إِلَى اللَّهِ (2) تَعَالَى لِلْحَاجِّ إِبْرَاهِيمِ الرَّومِيِّ غَفَرَ
اللَّهُ (3) لَهُ وَلِجَمِيعِ الْمُسْلِمِينَ وَأَشْرَطَ أَنْ لَا يَسْتَعَى (3) (4) مِنْهُ سَقَاءٌ إِلَّا الْفُقَرَاءُ
وَالْمَسَاكِينَ وَلَا يُبَاحُ لِأَحَدٍ (4) (5) يَمْلَأُ بِقُرْبَةٍ بِتَارِيحِ جَمَادَى الْآخِرِ (5) سَنَةَ تِسْعِ
وِثَلَاثِينَ وَثَمَانِ مِائَةٍ.

A été renouvelé ce puits sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf Barsbāy. Et ce (travail a été exécuté) sous l'intendance de Son Excellence Ḥusām al-dīn Ḥasan Qudjā, lieutenant du gouvernement royal et intendant des deux ḥarams sacrés, qu'Allāh glorifie ses victoires! Et a consacré ses soins diligents à sa restauration l'esclave avide d'Allāh, le pèlerin Ibrāhīm al-Rūmi, qu'Allāh lui pardonne, et à tous les musulmans! Et il a stipulé qu'on n'y puisera de l'eau que pour les pauvres et les indigents ⁽⁶⁾, et qu'il ne sera permis à personne d'y remplir une outre ⁽⁷⁾. A la date de djumādā II de l'année 839 (décembre 1435-janvier 1436).

A, l. 1 : Le verbe *djuddida* prouve que le puits existait auparavant; mais

(1) On les voit pl. LXIII en haut, à droite et à gauche au-dessus de la fenêtre grillée, où elles se détachent en gris foncé sur le mur.

(2) On notera que le signe inscrit dans le *kāf* final est ici un véritable *kāf* final, de forme allongée et non lié à droite.

(3) Graphie plutôt *يستعى* ou *يستعى*, mais il manque deux points pour la leçon *yastaqiya*, et la forme VIII s'emploie plutôt au neutre sans régime direct. Je lis plutôt *yasqiya* à l'imparfait du subjonctif de la forme I, qui est active.

(4) La fin de ce mot est gravée de bas en haut, contre le bord de la ligne.

(5) Sur le genre de *djumādā*, voir plus haut, p. 120, n. 2 et renvoi.

(6) Mot à mot « qu'aucun porteur d'eau (*saqqā*) n'abreuvera de ce puits (d'autres gens) que les pauvres et les indigents ». Les discussions des philologues touchant la différence entre *faqir* et *maskin* sont résumées in LANE, *Lexicon*, sous ces deux mots.

(7) Le verbe *abāḥa* signifiant « rendre licite et commun à tous », le rédacteur veut dire que ce puits n'est pas d'usage public, puisque c'est une fondation réservée aux pauvres et servie par des employés.

l'édicule actuel, dont le style accuse le ix^e (xv^e) siècle, paraît avoir été rebâti tout entier⁽¹⁾.

L. 4 : Le nom du gouverneur, qui n'est pas très clair (fig. 25), peut être fixé par ces mots du chroniqueur⁽²⁾ : « L'émir Ḥasan Qudjā⁽³⁾, intendant des deux ḥarams sacrés (*nāzir al-ḥaramain al-sharīfain*)⁽⁴⁾ et gouverneur (*nā'ib al-saltāna*)⁽⁵⁾, était un magistrat⁽⁶⁾ distingué. De son temps fut volé l'argent de la fondation du Ḥaram (*waqf*)⁽⁷⁾, qui était déposé dans une caisse de la Ṣakhra sacrée⁽⁸⁾. . . . Il était en fonctions (*kāna mutawallīyan*) en l'année 838 et après. » Cette date et ces titres répondent exactement au n° 180; il s'agit donc du même personnage, dont



Fig. 25.
Inscription n° 180.

le second nom propre me paraît être *qudjā*, forme turque du persan *khawādjā*⁽⁹⁾. Son titre d'intendant (*nāzir*), donné par le chroniqueur et par l'inscription, prouve une fois de plus que la formule *bi-naẓari* (l. 3) a pour sens précis « sous l'intendance de »⁽¹⁰⁾.

B, l. 1 : Le verbe *sa'ā fi* signifie que le pèlerin Ibrāhīm Rūmi a fait les frais de ce travail; de fait, c'est lui qui stipule les clauses relatives à l'usage du puits (l. 3-5)⁽¹¹⁾.

(1) Le puits a peut-être été fondé par Aidughdī quand il bâtit son couvent tout près d'ici (n° 64). Sur les travaux d'eau de cet émir, cf. t. I, p. 104, n. 2 suiv., 127, n. 3, 198, n. 2, et 263, n. 4. Le nom vulgaire du puits serait alors un souvenir direct d'Aidughdī; cf. plus haut, p. 138, n. 5.

(2) Voir Mudjīr al-dīn, p. 610, l. 9 (271).

(3) Texte du Caire نجيا, à lire نجيا (Sauvaire Qadjā); cf. sixième note suivante.

(4) Texte الحرم الشريف, à lire plutôt au duel, avec Sauvaire.

(5) Sur le cumul de ces deux charges, voir t. I, p. 231, n. 6 et renvois.

(6) Sur ce sens de *ḥākim*, voir t. I, p. 235 suiv. et notes.

(7) Sur ce sens de *waqf*, voir t. I, p. 194.

(8) Cf. plus loin, n° 237, fin du commentaire. Suit une phrase sans intérêt sur l'enquête qu'il fit à ce propos.

(9) Voir HOUTSMA, *Glossar*, p. 24 et 88, t. ar. 32, l. 15, et 51, l. 8; RADLOFF, *Versuch*, II, p. 685. Sur *khawādjā* et ses dérivés, voir t. I, p. 346 suiv. Il faut donc lire حسن نجيا, en rétablissant deux points; le lapicide en a sauté aussi dans d'autres mots.

(10) Voir plus haut, p. 123, n. 1 et renvois.

(11) Pourquoi le rédacteur n'emploie-t-il, pour désigner cette fondation pie, aucun des termes usuels en pareil cas? Peut-être parce qu'elle rentrait d'office dans le waqf général du Ḥaram; cf. quatrième note précédente. J'observe à ce propos que les mot *waqafa* et synonymes sont assez rares dans les inscriptions du Ḥaram. Le n° 177 emploie bien les trois verbes classiques désignant une fondation inaliénable; mais la provenance de ce texte, on l'a vu, n'est pas certaine, et il s'agit en tout cas d'une fondation particulière, qui ne devait pas faire partie du waqf du Ḥaram.

181

TRAVAIL INCONNU. RÈGNE DE MALIK ASHRAF BARSĀY. — Fragment d'une dalle de calcaire gisant (en 1914) sur le sol du « magasin » de l'Aqṣā (p. 109, n. 1). Deux lignes incomplètes des deux bouts, en naskhi mamlouk; petits caractères moyens, d'un trait assez grossier. Inédite (copie 1914).

.....[trois mots indistincts] ... (2) ... [الله] إلى الفقير إلى [الملك] الأشرف برسباي (1)

..... (sous le règne du sultan ... al-Malik) al-Ashraf Barsbāy, l'avide d'(Allāh).....

L. 1: Le nom de Barsbāy, qui est celui du prince régnant, date ce fragment entre les années 825 (1422) et 841 (1438). La formule *al-faqīru*, etc. introduisait les noms du titulaire de l'inscription.

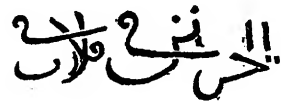


Fig. 26.

Inscription n° 181.

L. 2: Les lettres conservées (fig. 26) ne suggèrent pas de lecture satisfaisante⁽¹⁾; tout ce qu'on peut dire de ce fragment déraciné, c'est qu'il marque un travail fait au Haram sous le règne de Barsbāy.

LES DÉCRETS DU BĀB AL-SILSILA. DYNASTIE CIRCASSIENNE.

Dans toutes les villes syriennes, il était d'usage de graver les décrets d'abolition d'impôts en un lieu apparent sur un passage public. Plusieurs de ces documents ont été retrouvés sur des édifices en rapport avec leur objet: ainsi, sur une porte de ville ou sur les murs d'un marché public, parce qu'on acquittait des droits sur les produits passant par cette porte ou vendus dans ce marché⁽²⁾. Mais la plupart se voient encore à l'entrée principale de la grande Mosquée.

⁽¹⁾ A la rigueur le premier mot pourrait être الحرمين, du titre *nāzir al-ḥaramain*; mais en épigraphie, ce titre a toujours l'épithète *al-sharifain*, qu'on ne voit pas ici. C'est peut-être un relatif de la graphie الحربي, désignant un surnom de titulaire. J'ose à peine suggérer, dans les lettres suivantes, le début de la date: في سنة ثلاث.

⁽²⁾ Ainsi le n° 90, sur le mur d'un marché, ou à Damas, le décret du Bāb al-shāghūr et celui du marché aux chevaux; voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 37 et 40. Ainsi encore le n° 108, à l'entrée d'une église, ou le décret militaire gravé à l'entrée des forteresses de Tripoli, du Krak et d'Alep; voir *MCI A*, II (Tripoli), n° 8 a et 44. Pour un autre décret en double exemplaire, voir *ibid.*, n° 23 et 23 bis. Mes copies de Damas renferment jusqu'à quatre répliques d'un décret inédit du sultan Ghauri.

Le choix de cet emplacement peut avoir été dicté par ce simple fait que l'entrée de la grande Mosquée est un des lieux les plus fréquentés de la ville; mais je crois qu'ici encore il faut chercher un rapport plus étroit entre l'objet du décret et la nature de l'édifice. L'abolition d'impôts indirects a toujours été considérée comme une œuvre pie, agréée par l'opinion publique et sanctionnée par le droit canon⁽¹⁾. D'autre part, la grande Mosquée, qui a remplacé partout l'ancien sanctuaire principal de la cité, reste un des foyers de la vie publique, dans ces pays où la commune n'a jamais su se dégager des liens de l'Église et de l'État⁽²⁾.

La plupart des décrets conservés à ce jour remontent à la dynastie circassienne, soit que l'usage de les graver dans la rue n'ait pas été aussi répandu auparavant, soit que les documents antérieurs à cette époque aient disparu, par incurie ou désuétude. En revanche, nous n'avons pas de décrets ottomans, et comme ils ne sauraient tous avoir été détruits, il est évident que la Porte, par prudence ou pour quelque autre motif, avait renoncé à cet usage.

Tous les décrets fiscaux retrouvés à Jérusalem ont été promulgués par des sultans circassiens⁽³⁾, et plusieurs ont été affichés à l'entrée du Ḥaram⁽⁴⁾. Je réunis dans ce chapitre ceux qu'on trouve aux abords du Bāb al-silsila⁽⁵⁾.

182

DÉCRET DE MALIK NĀSĪR FARADJ. DÉBUT DU IX^e SIÈCLE H. — Ce document est signalé par le chroniqueur en ces termes⁽⁶⁾ : « Au nombre des décrets (*marāsīm*) rendus par ce prince à Jérusalem (se trouvait celui-ci) : que le gouverneur (*nāʾib*) de cette ville ne pourrait être intendant (*nāẓir*) des deux ḥarams sacrés, ni s'immiscer en aucune façon dans les affaires de l'intendance (*nazar*). Ce décret fut gravé sur une pierre (*balāṭa*) qu'on scella dans le mur du Bāb al-silsila, à droite en entrant par cette porte. » Comme tant d'autres réformes proclamées avec éclat, celle-ci ne fut qu'un feu de paille. En effet, Faradj est mort en 815 (1412) et dès le règne de Barsbāy au plus tard, on retrouve des fonctionnaires cumulant les fonctions de gouverneur et d'intendant⁽⁷⁾.

(1) Voir Snouck, *Mekka*, I, p. 65, 88 et 92.

(2) Chez nous au moyen âge, la cathédrale ou l'église patronale a été souvent le berceau de la commune, avant l'essor des édifices municipaux.

(3) A part le n° 24, qui n'est pas proprement fiscal, et peut-être le n° 90, qui l'est à coup sûr mais qu'on peut attribuer à l'époque bahride.

(4) Les n°s 24, 90, 100, 101 et 108 ont été affichés dans la ville, sur les monuments qu'ils concernent.

(5) A part le n° 107, qui se trouvait près de cette porte, mais à l'extérieur du Ḥaram. Les n°s 236 et 237 ont été classés au chapitre de la Ṣakhra, parce qu'on les a réemployés dans ses murs et que le dernier, sinon le premier, concerne ce monument et devait y être affiché à l'origine.

(6) Voir Mudjir al-dīn, p. 441, l. 14 (251).

(7) Voir plus haut, p. 140, n. 6 et renvoi.

Cette inscription n'a pas été relevée par Sauvaire, et je l'ai crue perdue; mais en dépouillant mes copies fragmentaires et d'attribution douteuse, je me risque à classer ici le document suivant :

Sur une pierre d'assise du piédroit sud de la porte méridionale du Bāb al-silsila, face au nord, en *a* (fig. 27), à 2 mètres du sol; dimensions environ 32 × 42. Huit lignes en naskhi mamlouk; très petits caractères, indistincts ou entièrement frustes, et passés au lait de chaux. Inédite (copie 1914).

(1) بسمه... (2) رُيِّمَ بِالْأَمْرِ الشَّرِيفِ الْعَالِي
 (3) المولوى [السلطانى الملكى] الناصرى (?)
 الزينى [la suite paraît illisible]

Il a été décrété par l'ordre royal, auguste... de notre maître (le sultan al-Malik) al-Nāṣir Zain (al-dunyā wal-dīn Faradj?).....

Ce grimoire, que je n'ai pu déchiffrer plus avant, dans la pénombre de la voûte et gêné par les passants, m'a paru trop effacé pour mériter un estampage; c'est après coup que je suis tenté de le rapprocher du texte du chroniqueur. Celui-ci place le décret de Faradj « à droite en entrant », soit précisément ici⁽¹⁾. L'épithète *sharīf* prouve qu'il s'agit d'un décret royal, et les relatifs *nāṣiri* et *zaini*, dépendant du mot *amr* « ordre », dérivent des surnoms Malik Nāṣir et Zain al-dīn, portés par l'auteur du décret. Le premier fut trop répandu chez les Mamlouks pour fournir un indice précis, d'autant que la leçon *nāṣiri* n'est pas sûre. Le second a été porté officiellement par un seul de ces princes, à savoir Malik 'Ādil Katbughā⁽²⁾; mais les décrets bahrides sont très rares avant le xiv^e siècle, et je n'ose corriger, sur ce seul indice, la leçon douteuse *nāṣiri* en 'ādili, relatif de (Malik) 'Ādil (Katbughā). En revanche, si les documents officiels donnent à Malik Nāṣir Faradj le surnom Nāṣir al-dīn⁽³⁾, les chroniques l'appellent

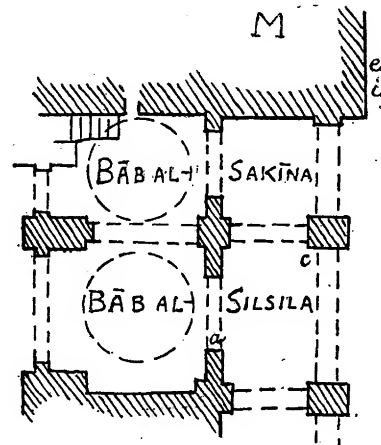


Fig. 27. — Emplacement des inscriptions n^{os} 182-184, 186.

⁽¹⁾ Son mot *balāṭa* (texte cité) peut désigner une pierre d'assise aussi bien qu'une dalle; cf. plus haut, p. 92, n. 1, et *MCIA*, II (Tripoli), n^o 58, l. 4, où ce mot paraît bien correspondre aux deux blocs du mur dans lequel est gravé ce décret.

⁽²⁾ Il figure, sous la forme souveraine en *al-dunyā wal-dīn*, sur ses monnaies et dans une inscription inédite datée 696 (1296), à la grande mosquée (église latine) de Ramleh.

⁽³⁾ Toujours sous la forme souveraine; pour les inscriptions, voir *MCIA*, I, n^{os} 205 suiv. et

couramment Zain al-dīn⁽¹⁾. Or un même personnage pouvait porter deux surnoms en *al-dīn*⁽²⁾. Dès lors, si Nāṣir al-dīn Faradj a été surnommé aussi Zain al-dīn⁽³⁾, on pourrait concilier ici les deux relatifs *nāṣiri* et *zaini*, et chercher à déchiffrer le n° 182 en s'aidant du texte du chroniqueur⁽⁴⁾.

183

DÉCRET DE MALIK MUẒAFFAR AHMAD. 824 H. — Dalle de calcaire scellée dans le pilier du portique ouest qui sépare les deux entrées du Bab al-silsila, face au sud et vers l'angle sud-ouest, en *c* (fig. 27), à 2 mètres du sol; dimensions 85 × 68. Dix lignes du même type; petits caractères, un peu grossiers, et frustes par endroits, quelques points et signes. Inédite; voir pl. LXXVI en haut et au milieu (estampage et photographie 1894).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ بِتَارِيحِ ثَمَنِ⁽⁵⁾ جُمَادَى⁽⁶⁾
 (2) الْأَوَّلِ⁽⁷⁾ سَنَةِ أَرْبَعٍ وَعِشْرِينَ وَثَمَانِ مِائَةٍ⁽⁸⁾ وَرَدَّ الْمَرْسُومَ الشَّرِيفِ السُّلْطَانِي
 الْمَلِكِي الْمَطْقَرِي⁽³⁾ عَلَى يَدِ^(?) الْمُفْتَرِّ لِلْحَسَامِيِّ نَازِرٍ لِلْحَرَمِيِّينَ الشَّرِيفِينَ عَزْرَنْصَرَةَ
 وَمُطَلَّقَ شَرِيفٍ كَلْدٍ وَقَفَّ عَلَيْهِ مِنَ النَّوَابِ⁽⁴⁾ وَوَلَاةِ أُمُورِ الْإِسْلَامِ بِالْإِشَارَةِ
 الْعَالِيَةِ الْمَوْلَوِيَّةِ السَّيْفِيَّةِ طَطَّرَ الْمَطْقَرِي نِظَامَ الْمَلِكِ⁽⁵⁾ الشَّرِيفِ أَعَزَّ اللَّهُ أَنْصَارَهُ

484; pour les monnaies, LAVOIX, *CBN*, III, n° 978, p. 415 en haut; LANE-POOLE, *CBM*, IV, n° 641, p. 199, etc.

(1) Voir *MCIA*, I, p. 317, n. 3; LAVOIX, *tom. cit.*, p. 411, n. 1.

(2) Voir *MCIA*, I, p. 88 en bas et sources citées.

(3) Il faudrait voir alors si ces deux surnoms correspondent chacun à l'un des deux règnes de ce prince; il ne me semble pas, jusqu'ici, que les sources confirment cette hypothèse.

(4) Les sultans Malik Nāṣir Ḥasan et Malik Ashraf Sha'bān, surnommés tous deux Nāṣir al-dīn dans leurs inscriptions et sur leurs monnaies (forme souveraine), sont appelés aussi, par les auteurs, le premier Saif (ou Badr) al-dīn, le second Zain al-dīn; voir *MCIA*, I, p. 249, n. 4, et 285, n. 5. Mais encore une fois, les décrets bahrides sont rares et d'ailleurs, pour chercher ici le premier, il faudrait lire *al-saifi* (ou *al-badri*) le relatif *al-zaini*, qui m'a paru clair, et pour trouver le second, on devrait lire *al-ashrafi* le relatif *al-nāṣiri*, et ces deux graphies sont bien dissemblables.

(5) Ou تَمَنِ, car ce mot est fruste et les deux graphies se ressemblent beaucoup; sur l'estampage, la leçon *thāmin* paraît meilleure. Au reste, la date du 8 semble s'accorder un peu mieux que celle du 2 avec les faits historiques étudiés dans le commentaire.

(6) Le *yā* final est très fruste, mais je crois encore le distinguer.

(7) Sur le genre de *djumādā*, voir plus haut, p. 139, n. 5 et renvoi.

(8) Le groupe ٨ (sans points) est gravé de haut en bas.

أَنَّ الْأَرَءَ الشَّرِيفَةَ اقْتَضَتْ إِبْطَالَ مَا هُوَ مُخَدَّثٌ ⁽¹⁾ (6) مِنَ النَّوَابِ وَالْمُحْتَسِبِينَ
 مِنَ الزُّبْنَةِ (?) وَالرَّسْمِ وَالطَّعْمَةِ بِالْقُدْسِ الشَّرِيفِ وَغَيْرِ (7) ذَلِكَ وَأَنَّ لَا يَأْخُذُ
 أَحَدًا (sic) مِنْ أَحَدٍ شَيْئًا إِلَّا يَتَمَنَّهُ وَأَنْ يُنْقَشَ فِي رُخَامَةٍ بِالْحَرَمِ (8) الشَّرِيفِ
 وَإِنَّ الْمُقَرَّرَ لِلْحَسَامِيِّ امْتَدَلَ الْمَرْسُومِ الشَّرِيفِ وَبَادِرَ إِلَيْهِ فِي تَأْرِيخِهِ أَعْلَاهُ (9) فَمَنْ
 بَدَّلَهُ بَعْدَ مَا سَمِعَهُ فَإِنَّهُ عَلَى الَّذِينَ يُبَدِّلُونَهُ إِنَّ اللَّهَ (10) سَمِيعٌ عَلِيمٌ
 وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَسَلَّمَ.

« Voici, Allāh ordonne la justice et la bienfaisance ⁽²⁾. » A la date du 8 djumādā I^{er} de l'année 824 (11 mai 1421) est parvenu le décret royal du sultan al-Malik al-Muzaffar en main de Son Excellence Ḥusām al-dīn, intendant des deux ḥarams sacrés — que sa victoire soit glorieuse! — et une circulaire royale à tous les gouverneurs et magistrats musulmans qui en auront connaissance ⁽³⁾, (rédigée ou expédiée) par le conseil éminent de notre maître Saif al-dīn Tatar al-Muzaffari, régent du royaume, qu'Allāh rende ses victoires glorieuses! (On y expose) que l'opinion royale a décidé de supprimer les droits innovés par les gouverneurs et les inspecteurs des marchés, soit la *zubna* ⁽⁴⁾, le *rasm* et la *tu'ma*, à Jérusalem et en d'autres lieux ⁽⁵⁾, et qu'aucun échange ne se fera (désormais) autrement qu'au prix net ⁽⁶⁾; et que cette ordonnance sera gravée sur une dalle de marbre, au Ḥaram sacré. Alors Son Excellence Ḥusām al-dīn s'est conformé au décret royal et s'est empressé de l'exécuter, à la date de son arrivée, indiquée ci-dessus. « Et si quelqu'un modifie ces dispositions après les avoir entendues, son crime retombera sur ceux qui les modifieront (après lui) ⁽⁷⁾. »

(1) Ou *مُجَدَّد*, car la dernière lettre est un peu fruste; *muhdath* et *mudjaddad* ont le même sens et s'emploient tous deux dans les décrets.

(2) Début de C, XVI, 92, faisant allusion au but du décret.

(3) Mot à mot « qui s'arrêteront devant elle » (*waqafa 'alā*), ou encore « qui la verront », ou « la liront », ou « la comprendront », suivant Dozy, *Supplément*. Mais je crois que le sens précis de cette expression, qu'on retrouve dans d'autres décrets et dans les manuels de chancellerie, ainsi in Qalqashandi, VII, p. 223, l. 10, 230, l. 4 d'en bas, et *passim*, est que la mise en vigueur du rescrit est obligatoire pour tous les fonctionnaires intéressés, car il est peu probable que son exécution fût laissée au hasard d'une rencontre; il faut traduire alors « à tous ceux que cela concerne », ou « à qui de droit ». On dit aussi, apparemment dans le même sens, *wašala ilā*; ainsi Qalqashandi, VII, p. 229, l. 11.

(4) Sur ce mot douteux, voir plus loin le commentaire.

(5) Ou « d'autres droits », *dhālīka* désignant alors non Jérusalem, car le rédacteur eût écrit plutôt *ghairihi*, mais les droits énumérés tout à l'heure. Toutefois, dans ce cas, il aurait dû placer *wa-ghairi dhālīka* avant *bi l-quḍsi l-sharifi*; cf. plus loin, p. 149, n. 4.

(6) Mot à mot « et qu'aucun (*aḥadan* est une faute pour *aḥadun* au nominatif) ne prendra rien d'aucun sinon à son prix ».

(7) Dans son sens original, ce verset (C, II, 177) a pour but de dégager la responsabilité d'un

L. 2 : La date correspond au règne éphémère du jeune Malik Muẓaffar Aḥmad, dont le nom propre est passé sous silence; on va voir pourquoi.

L. 3 : Le décret est adressé à l'intendant des deux ḥarams, qui est chargé de l'exécuter, ou peut-être simplement, en vertu de ses fonctions, de le faire afficher à l'entrée du Ḥaram, suivant l'ordre royal (l. 7-8), la mise en vigueur incombant aux magistrats nommés d'autre part (l. 3-4). Le nom propre de ce fonctionnaire est aussi passé sous silence, probablement parce qu'il figure ici non à titre personnel, mais comme un simple rouage administratif⁽¹⁾. Le chroniqueur ne donnant pas le nom de l'intendant pour l'année 824, il faut renoncer à l'identifier⁽²⁾.

L. 3-4 : Cet ordre individuel est motivé par un rescrit circulaire⁽³⁾ aux gouverneurs et aux autres magistrats intéressés. Ces deux actes émanent d'un personnage dont le rôle resterait une énigme si les chroniques ne nous en donnaient la clef. Durant les quelques mois de règne du sultan mineur Aḥmad, la régence fut confiée à l'émir Saif al-dīn Taṭar, avec ce titre de régent du royaume (*nizām*

testateur dans le cas où ses dernières dispositions seraient modifiées après sa mort; voir KAZIMIRSKI, *Le Korān*, Pa. 1841, p. 24, n. 4. Dans les décrets, où il est employé souvent, il a donc pour but de couvrir la responsabilité de l'auteur du décret si ses ordres n'étaient pas exécutés.

(1) Sur les inscriptions anonymes à titre administratif, voir *MCI A*, I, p. 691, n. 1, et les autres sources citées t. I, p. 57, n. 3. Dans l'inscription REINAUD, *Monuments*, II, p. 441, n. 1, les mots *al-maqarr* (lire *المقر* au lieu de *المقرى*) *al-'alā'i ṣāhib dawāwīn al-inshā' al-sharīfa* correspondent exactement aux mots *al-maqarr al-ḥusāmī nāẓir al-ḥaramain al-sharīfain* du n° 183. Il se pourrait même que dans ces deux exemples, le surnom en *al-dīn* impliqué dans les relatifs *'alā'i* et *ḥusāmī* fût, non personnel, mais générique. En effet, dans les rescrits circulaires (*muṭlaq*; cf. deuxième note suivante) adressés, comme celui-ci, à tous les fonctionnaires d'une province, d'une ville ou d'une même catégorie, on trouve souvent des titres composés génériques dont le premier terme est au pluriel, ainsi *suyūf amir al-mu'minīn*; voir les manuels de chancellerie, surtout Qalqashandī, VII, p. 218 suiv. (chapitre des circulaires), et pour un exemple concret, le rescrit circulaire de Barsbāy aux gouverneurs de Syrie, en faveur des Franciscains, daté 831 (1427), in GOLUBOVICH, *Serie*, p. 163. Il est vrai qu'il s'agit ici de titres, génériques par définition; pour conclure que les surnoms personnels, tels que ceux en *al-dīn*, étaient aussi traités génériquement, il faudrait trouver, dans ces documents, des expressions comme *suyūf al-dīn*, et je n'en connais pas encore.

(2) D'après lui, p. 610, l. 14 (271), un émir Ḥusām al-dīn Ḥasan fut gouverneur et intendant vers 840, et il en nomme plusieurs autres entre 824 et 840; ce personnage a peut-être été intendant à deux reprises.

(3) Le participe passif *muṭlaq* s'emploie encore adjectivement dans ce sens, ainsi *mithālun* (ou *marshūmun*) *sharīfun muṭlaqun* « un rescrit royal circulaire » in Qalqashandī, VII, p. 220, l. 5, et Mudjir al-dīn, p. 704, l. 3 d'en bas. Mais comme le français « circulaire », il devient substantif et prend le pluriel féminin en *-āt*; voir le chapitre des *muṭlaqāt* in Qalqashandī, VII, p. 218 suiv., et *Diwān*, Pa. 4439, f° 248 suiv.; cf. Quatremère in *SM*, II b, p. 318, n. 1 (dépêches); AMARI, *Diplomi*, p. 167, l. 4 (dispacci).

al-mulk), qu'on retrouve ici à la suite de ses noms⁽¹⁾. On s'explique ainsi pourquoi le nom propre d'Ahmad est passé sous silence, alors qu'on lit celui de Ṭatar : malgré les apparences, le petit sultan n'est qu'un rouage administratif, comme le gouverneur de Jérusalem, et le régent est le seul acteur qui joue ici un rôle personnel. Ce détail montre comment les décrets, à côté de leur valeur pour l'étude des institutions, peuvent éclairer l'histoire⁽²⁾.

L. 6 : Le décret ordonne la suppression de quelques impôts récents établis par les gouverneurs (*nuxwāb*) et les officiers de la police des marchés (*muhtasibūn*)⁽³⁾. La première de ces taxes est désignée par un mot (fig. 28) qu'on peut lire de plusieurs manières, suivant l'attribution des points diacritiques; ainsi الرتبة, ou الزينة, ou الزينة. Le mot *rutba*, de *rataba* « poster », désigne un droit de péage qu'on payait à des postes chargés de garder les routes⁽⁴⁾. Mais cette leçon ne s'accorde pas avec les points de l'inscription; d'ailleurs, ce sens paraît étranger au domaine syro-égyptien, et le contexte invite à chercher ici des droits de marché plutôt que de péage. Le mot *zīna*, *zāna* et *zayyana* « décorer », qui désigne des solennités publiques⁽⁵⁾, pourrait s'appliquer aussi à quelque taxe levée à l'occasion de ces fêtes, pour la décoration des rues et des monuments⁽⁶⁾.



Fig. 28. — Inscription n° 183.

(1) Voir MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f°s 241 a suiv.; Ibn ḥadjar, Pa. 1602, f°s 108 a milieu et 115 a en bas; AĪNĪ, Pa. 1544, f° 148 a en bas; ABU L-MAḤĀSĪN, *Nudjūm*, Pa. 1787, f°s 178 b suiv.; *Manhal*, Pa. 2070, f° 186 a en bas; Ibn iyās, II, p. 10 en bas; WEIL, *Chalifen*, V, p. 158. L'inscription prouve que la forme officielle de son titre était en *niẓām*, d'accord avec les premiers auteurs cités (et non en *mudabbir*, suivant les derniers).

(2) En voici un exemple encore plus curieux : Un décret inédit, daté 18 rabī' I^{er} 815 (28 juin 1412), à la grande mosquée de Ghazza, débute par رُسِمَ بِالْأَمْرِ الشَّرِيفِ الْعَالِي الْمَوْلَوِيِّ الْإِمَامِيِّ الْأَعْظَمِيِّ « Il a été décrété par l'ordre royal et auguste de notre maître le très grand imām, de la famille du Prophète, al-Musta'in »... Or le calife abbasside du Caire Abu l-faḍl 'Abbās al-Musta'in billāh fut reconnu sultan du 25 muḥarram au 1^{er} sha'bān 815; voir les sources in WEIL, *Chalifen*, V, p. 121 suiv. Suivant Qalqashandi, III, p. 439 milieu, il signa comme sultan les actes officiels et exerça les droits de monnaie (*sikka*) et de prône (*khutba*); en outre, il a dû passer à Ghazza précisément vers la date du décret. Sur ses monnaies, voir M. Hartmann in *Z. für Numismatik*, IX, p. 85 suiv.; LAVOIX, *CBN*, III, p. 416.

(3) Sur ces magistrats et leurs attributions, voir les sources citées par Quatremère in *SM*, I a, p. 114, n. 143, et DOZY, *Supplément*, et pour l'époque des Mamlouks, les manuels de chancellerie, surtout Qalqashandi, IV, p. 37 en haut, et V, p. 451 en bas; d'après lui, IV p. 199, l. 9, le muhtasib de Jérusalem dépendait de celui de Damas.

(4) Voir DOZY, *Supplément*, d'après une source espagnole; cf. t. I, p. 387 et notes.

(5) Voir Quatremère in *SM*, I a, p. 29, n. 29.

(6) Cf. *khidma*, *qudūm* (plus loin, n° 184) et un grand nombre de termes analogues.

Les points s'accordent mieux avec cette leçon; mais le sens est douteux et le contexte ne lui est guère plus favorable. En revanche, le verbe *zabana* et ses dérivés offrent plusieurs sens en rapport avec des échanges commerciaux⁽¹⁾. Or le rédacteur précise (l. 7) que tous ces échanges devront se faire « au juste prix ». La *zabna* serait alors un droit de courtage prélevé par l'inspecteur des marchés, ou par un courtier qui lui payait une redevance⁽²⁾, et cette leçon s'accorde exactement avec les points de l'original⁽³⁾.

Les deux autres termes sont plus clairs : le mot *rasm* désigne divers impôts, entre autres un droit prélevé sur une charge publique⁽⁴⁾, et la *tu'ma* est un droit d'octroi ou de courtage sur les produits d'un marché⁽⁵⁾; je reviendrai tout à l'heure sur ces trois termes.

Si le chroniqueur ne signale pas ce décret, un écrivain célèbre qui vécut sous les règnes d'Aḥmad et de Ṭaṭar fait un récit qui en est le vivant commentaire. Nommé régent en muḥarram 824, Ṭaṭar se rend en Syrie pour écraser des révoltes⁽⁶⁾. Il s'arrête à Ghazza le 2 djumādā I^{er}, le 10 à Baisan et le 15 à Damas, où il se fait couronner le 29 sha'bān. Le 17 ramadān, il quitte Damas et rentre au Caire le 4 shawwāl, après avoir aboli en Syrie plusieurs impôts vexatoires. Ainsi à Damas, l'inspecteur du marché (*muḥtasib*) payait chaque année 1500 dīnārs au gouverneur et pressurait ses administrés pour récupérer cette redevance, et au delà. Ṭaṭar la supprima, fit allouer au gouverneur une indemnité plus forte, confia la police des marchés à un homme pauvre et fit publier ceci : « Si l'inspecteur vous réclame quoi que ce soit, peuple de Damas, lapidez-le! ».

(1) Ainsi *zabūn*, qui exprime le rapport de marchand à chaland, d'après Bistāni, soit un auteur syrien, cité par Dozy.

(2) Cf. زبى « rétribution, solde » in Dozy, d'après DAUMAS, *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, Pa. 1855, p. 320 (*zebeun*). Cette transcription me paraît correspondre à un collectif *zabn*, dont *zabna* serait le nom d'unité. Cette leçon m'est suggérée par M. Sobernheim, qui a étudié un grand nombre de décrets analogues.

(3) A part les deux points du *tā marbūṭ*, que l'épigraphie marque très rarement, du moins à cette époque.

(4) Ainsi MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f° 157 a milieu : . . . *ibṭālī mā qurrira 'ala l-wilāyati min al-rusūmi* « la suppression des droits levés sur la charge de wālī »; cf. *SM*, I a, p. 240 en haut; *M C I A*, I, p. 561, n. 4. Autres exemples in Dozy, *Supplément*, Abu l-maḥāsin, Pa. 1783, f° 83 b, etc.

(5) Cf. plus loin, n° 186, l. 3, et le commentaire. C'est peut-être de *tu'ma* « mangeaille » que dérive l'arabe vulgaire *mandjarīyya* « pot-de-vin », par l'italien médiéval; ainsi in Mariano da Siena (1431), p. 131 : « Per mangiarā allo ammiraglio (gouverneur), ducati 1,2 »; cf. l'expression vulgaire *bi-yākul ketir* « il mange beaucoup », qui se dit d'un fonctionnaire aux dents longues.

(6) Voir Maqrīzī, f°s 313 b suiv.; Ibn ḥadjar, f°s 110 a suiv.; 'Aini, f°s 150 a suiv.; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, f°s 182 A a suiv.; *Manhal*, f° 186 b (tous les mss. cités); Ibn iyās, II, p. 11 suiv.; WEIL, *Chalifen*, V, p. 159 suiv. Je néglige quelques variantes dans les dates.

Ce décret fut gravé sur une pierre dans la grande mosquée de Damas. Puis le sultan revint par Jérusalem, où on lui exposa que le gouverneur prélevait chaque année sur les agriculteurs des campagnes environ 4000 dīnārs, ce qui ruinait le peuple de la ville. Il alloua une indemnité au gouverneur et fit publier la suppression de ces taxes. *Et ce décret fut aussi gravé sur une pierre dans la mosquée*⁽¹⁾.

La « mosquée » de Jérusalem, c'est le Hāram, et le décret signalé par Maqrīzi, c'est le n° 183 lui-même. En effet, Ṭaṭar passe à Ghazza le 2 djumādā I^{er} et à Baisān le 10; or le n° 183 est daté du 8. Ainsi c'est dès son entrée en Syrie, où l'émeute grondait partout, que pour rallier les mécontents par quelques faveurs ostensibles, le régent lance un « rescrit circulaire à tous les gouverneurs et magistrats intéressés », accompagné d'un décret individuel avec « ordre d'afficher ». L'intendant de Jérusalem, auquel incombe ce soin, reçoit son pli le 8 et fait aussitôt graver le décret à l'entrée du Hāram.

On voit donc que Maqrīzi se trompe en ne plaçant le décret qu'au retour de Damas. Il est contredit par les dates, et d'ailleurs il est évident que Ṭaṭar, qui venait d'être proclamé sultan dans cette ville, l'eût signé comme sultan, et non comme régent. Après cette réserve, ce curieux récit nous donne le sens précis des termes du décret. Les droits qu'il supprime, c'est d'une part la redevance que l'inspecteur du marché payait au gouverneur⁽²⁾; ce sont d'autre part les droits d'octroi ou de courtage que le premier, pour rentrer dans ses frais, extorquait aux agriculteurs apportant des denrées au marché, et aux acheteurs de la ville⁽³⁾. On comprend aussi pourquoi le rédacteur précise que ces droits ont été établis par les gouverneurs et les inspecteurs des marchés, à Jérusalem et en d'autres lieux⁽⁴⁾, puisqu'un décret pareil a été promulgué et affiché à Damas. Si

(1) Ce récit est résumé in WEIL, *tom. cit.*, p. 162, n. 2, d'après MAQRĪZI, *Sulūk*, ms. de Gotha. Voici le passage sur Jérusalem dans celui de Paris, f° 345 a en bas : *ثم مرّ السلطان في طريقه بمدينة القدس فرُفع إليه أنّ من عادة نائبها أن يجبي كلّ سنة من فلاحي الضياع نحو أربعة آلاف دينار وبسبب ذلك خربت عامّة القدس فعوّض النائب عن ذلك ونادى بإبطال هذه المظالم ونقشه على حجر بالمسجد فتباشر الناس الخ*.

(2) Si le gouverneur n'est pas nommé, c'est peut-être parce que l'intendant cumulait ces deux charges; cf. plus haut, p. 142, n. 7 et renvoi. Ou bien le gouverneur reçut un duplicata du décret, qu'il fit afficher ailleurs, peut-être à sa résidence; cf. t. I, p. 233, n. 3 et renvois.

(3) Je n'ose préciser davantage le sens des trois termes employés par le rédacteur. Le *rasm* est peut-être la redevance de l'inspecteur au gouverneur, puisque ce mot, on l'a vu, peut désigner un droit prélevé sur une charge publique; alors la *zubna* et la *tu'ma* seraient les taxes levées par l'inspecteur sur les paysans et les citadins, soit les vendeurs et les acheteurs au marché.

(4) C'est pour cela que j'ai traduit *wa-ghairi dhālika* « et en d'autres lieux », et aussi à cause des

ce dernier paraît être perdu⁽¹⁾, celui de Jérusalem est couduoyé tous les jours par les passants, dont aucun n'a tenté jusqu'ici de déchiffrer son énigme.

184

DÉCRET DE MALIK ZĀHIR DJAQMAQ. 853 H. — Dalle de marbre scellée au nord-est de la précédente, en *e* (fig. 27), à 2 mètres du sol et sous le n° 175; dimensions 65 × 35⁽²⁾. Cinq lignes du même type; petits caractères, un peu négligés et cursifs, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. LXXVII en bas (estampage 1894).

(1) بَرَزَ المرسوم الشريف السلطاني الملكي الظاهري أبو سعيد جقمق (2) عز نصره بأن يُبطل ما على الذمة بالقدس الشريف من الخدمة والقدوم عند حضور النائب (3) الجديد وعند إلباسه خلعاً وأن لا يُكَلَّفوا (1) سواء الجزية الشرعية ومنع (4) المقدمين والبلايين (3) من التعرض إليهم وأن يكون ناظر للرمين الشريفين (5) متكماً عليهم بتاريخ شهر جمادى الآخرة (4) سنة ثلاث وخمسين وثمان مائة.

A paru le décret royal du sultan al-Malik al-Zāhir Abū sa'īd Djaqmaq — que sa victoire soit glorieuse! — ordonnant que soient supprimés les droits de la *khidma* et du *qudūm* imposés aux protégés (non musulmans) à Jérusalem, lorsqu'arrive un nouveau gouverneur et qu'il

pluriels *nuwwāb* et *muhtasibūn*; cf. plus haut, p. 145, n. 5. Si l'on préfère traduire «et d'autres taxes», il faut admettre que ces deux pluriels désignent aussi d'anciens gouverneurs et inspecteurs de Jérusalem.

(1) Il ne figure ni dans les relevés de Waddington et de Sauvaire, ni parmi les miens, et M. Sobernheim, qui a travaillé dès lors à Damas, m'écrit qu'il n'en a pas connaissance. L'incendie de 1893 a détruit la plupart des décrets conservés jusqu'alors dans la grande mosquée.

(2) Cette dalle et celle du n° 186 se voient pl. LXXXII en haut, dans l'angle à gauche en bas, sous le minaret et près du bord inférieur de la photographie.

(3) Graphie plutôt البلاصة avec les points; mais le mot précédent a bien le pluriel régulier en *-in*, et je me demande si le pluriel vulgaire en *-a* peut être admis ici, même pour un texte de basse époque. Dozy, *Supplément*, ne donne que le singulier *ballāš*, d'après Бочнор, *Dictionnaire français-arabe*, Pa. 1882, aux mots «exacteur» et «maltôtier».

(4) Sur le genre de *djumādā*, voir plus haut, p. 144, n. 7 et renvoi.

revêt un vêtement d'honneur, et que (les dits protégés) ne soient frappés d'aucune autre taxe que la capitation légale, et qu'on empêche les agents et les employés du fisc de les molester, et que l'intendant des deux harams sacrés intercède en leur faveur⁽¹⁾. A la date du mois de djumādā II de l'année 853 (juillet-août 1449).

C'est à ce décret, apparemment, que le chroniqueur fait allusion en ces termes⁽²⁾ : « Djaqmaq décréta la suppression des taxes injustes (*mazālim*) à Jérusalem. Cet ordre fut gravé sur une dalle (*balāta*) qui fut scellée dans le mur ouest du Haram, près du Bāb al-silsila. » Il n'en précise ni l'objet ni la date, mais le texte du décret est assez clair par lui-même.

L. 2-3 : Le décret a pour but de supprimer certains droits prélevés sur les non musulmans de Jérusalem, protégés légaux de l'État⁽³⁾, pour subvenir aux frais des cérémonies et des fêtes auxquelles donnait lieu l'entrée solennelle d'un nouveau gouverneur. On formait un cortège, on lisait en public le brevet royal (*al-tauqī al-sharīf*) qui l'instituait; on illuminait en son honneur quelque partie de la ville ou du Haram. Mais avant tout on lui faisait revêtir, en vertu d'un usage fort ancien, la robe d'honneur (*khil'a*) qui l'investissait, aux yeux de ses administrés, de l'autorité royale; tel est le sens des mots *inda ilbāsīhi khil'atan*⁽⁴⁾.

Le mot *khidma* « service », qui se dit de divers emplois et postes administratifs, désigne aussi un cadeau fait à un supérieur, à titre de service ou d'hommage⁽⁵⁾; ici c'est bien un cadeau, mais un cadeau forcé. Le mot *qudūm* « arrivée » s'entend dès lors de lui-même : c'est un cadeau de bienvenue ou de joyeuse

(1) Ou bien « et (qu'on empêche) l'intendant d'intervenir à leur charge », en faisant dépendre *an yakūna*, non d'*al-marsūmu* (l. 1, début), mais de *wa-man'i* (l. 3, fin). Le sens est à peu près le même; voir plus loin le commentaire.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 443, l. 16 (255); cf. t. I, p. 334.

(3) Sur les protégés et les termes qui les désignent, voir t. I, n^o 24, l. 4, et 108, l. 7, et p. 65, n. 1, et 398, n. 4. L'ellipse *dhimma* (pour *ahlu l-dhimmati*) est fréquente; ainsi Mudjir al-dīn, p. 635, l. 4, où un qādī, défendant des juifs contre des musulmans, dit qu'ils sont la *dhimma* d'Allah, de son envoyé (Mahomet) et du calife.

(4) En racontant le règne de Qāyt-bāy, le chroniqueur parle souvent de ces cérémonies et de l'investiture de la *khil'a*; ainsi p. 662, l. 10, 668, l. 9 d'en bas, et 673, l. 16. A ce propos, il emploie aussi le verbe *labisa* au neutre (p. 626, l. 9 d'en bas, 629, l. 6, et 701, l. 9 d'en bas) ou à la forme active IV, avec le double accusatif, comme dans l'inscription (p. 651, l. 4), ou au passif avec l'accusatif de *khil'a* (p. 699, l. 6 d'en bas).

(5) Voir Dozy, *Supplément*, et les sources citées, ainsi le texte cité par Quatremère in *SM*, II a, p. 120, l. 7 d'en bas, qui rapproche les *taqdima* et les *khidma* (التقديم والخدم), comme ce décret la *khidma* et le *qudūm*. Dans celui de Diwrigi publié in *M CIA*, III (Siwas), n^o 61, les mots *an yu'khadha min khidmati l-khil'ati* (l. 2) font allusion, comme ici, à un droit prélevé pour le « service » de la *khil'a*.

entrée⁽¹⁾. Le rédacteur précise que les intéressés n'auront plus à payer que la capitation légale (*al-djizya al-shar'iyya*) imposée, dès l'origine de l'Islam, aux protégés non musulmans (*dhimmi*).

L. 4-5 : Le décret stipule en outre que les employés du fisc⁽²⁾ devront être empêchés de molester ces protégés, et qu'au besoin, l'intendant du Haram intercédera en leur faveur. Tel est le sens des mots *wa-'an yakūna nāziru l-ḥaramaini mutakalliman 'alahim*, s'ils dépendent directement du mot *marsūm* (l. 1, début)⁽³⁾. Mais on peut aussi les faire dépendre du nom d'action *wa-man'i* (l. 3, fin) et traduire « et qu'on empêche les employés du fisc de les molester, et l'intendant du Haram d'intervenir à leur charge (en cas de conflit) ». En effet, le verbe *takallama* signifie « parler pour ou contre quelqu'un » et la préposition *'alā* « sur, contre » n'a pas toujours un sens péjoratif⁽⁴⁾. Pour la grammaire, les deux constructions se valent; mais au point de vue logique je crois bien que *takallama* se prend plus souvent en mauvaise part⁽⁵⁾. Dans l'un et l'autre cas, le rédacteur attribue à l'intendant des relations, officielles ou officieuses, avec les protégés non musulmans, et ce fait, confirmé par plusieurs passages du chroniqueur⁽⁶⁾, explique pourquoi le décret a été gravé à l'entrée du Haram, bien que les chrétiens et les juifs n'y eussent pas accès⁽⁷⁾.

(1) Cf. *qadamiyya* « honoraires » in Dozy, *Supplément*. Dans d'autres décrets, le *quḍūm* est une taxe payée par les marchands aux inspecteurs des marchés; ainsi *MCIA*, II (Tripoli), n° 47, l. 1-2, où les mots شهر ولا قدوم من المحتسبين . . . لا يؤخذ من سكان . . . sont à rapprocher de ceux-ci (décret inédit de Damas, daté 863) : يبطل المقرّر للحسبة على الأسواق . . . من التجار . . . وأن لا يؤخذ

منهم درهم الغرد لا مشاهرة ولا قدوم; cf. الدرهم الغرد, المال المقرّر, et المكس المقرّر, *MCIA*, II (Tripoli), n° 34, l. 4, et 58, l. 3-4.

(2) Parmi les nombreux sens de *muqaddam* « préposé », Dozy, *Supplément*, donne « quêteur » et « agent de police »; sur *ballāṣ* « exacteur, maltôtier », voir plus haut, p. 150, n. 3.

(3) On peut dire *al-marsūmu bi-* ou *an*, comme *rasama bi-* ou *an*. L'interposition du nom d'action *wa-man'i* (l. 3, fin) est un fait courant; cf. t. I, n° 108 et p. 379, n. 1 et 3, et p. 381, n. 2.

(4) Ainsi *waqafa 'alā* (ou *'alā maṣālihi*) « faire une fondation pie en faveur de », etc.

(5) Voir plusieurs exemples in Dozy, *Supplément*, et aussi chez le chroniqueur, ainsi, p. 441, l. 15, 639, l. 9 d'en bas, et 648, l. 3. Dans tous ces cas, *takallama* (avec *'alā* ou *fi*) se dit de paroles, d'opinions ou d'actes hostiles. Le cas contraire me paraît moins fréquent; ainsi p. 683, l. 7 d'en bas, où *takallama 'alā* signifie « s'occuper de » en bonne part.

(6) Ainsi p. 634, l. 9 d'en bas, 635 *ult.*, 636, l. 4, 637, l. 9 d'en bas, 638, l. 12 et l. 3 d'en bas, 639, l. 14 suiv., 676, l. 5, 678, l. 5 d'en bas, 680, l. 6, etc. Les passages 2, 4 et 5 montrent l'intendant recevant un décret (*marsūm*) du sultan touchant les juifs.

(7) Cette mesure s'explique peut-être par le simple fait que le décret concerne aussi des fonctionnaires musulmans.

185

DÉCRET DE MALIK ZĀHIR KHUSHQADAM. VERS 870 H. — Le chroniqueur s'exprime ainsi⁽¹⁾ : « (Malik) Zāhir Khushqadam décréta la suppression des taxes injustes (*mazālim*) de Jérusalem et fit graver ce décret sur deux dalles de marbre (*rukḥāma*) qu'il fit expédier dans cette ville, vers la fin de sa vie; et elles furent scellées dans le mur du Haram, du côté ouest ». Ce décret, qui voisinait sans doute avec les autres, n'a pas laissé d'autre trace⁽²⁾. Khushqadam étant mort en 872 (1467), on peut le dater aux environs de 870 (1465).

186

DÉCRET DE MALIK ASHRAF QĀYT-BĀY. 881 H. — Dalle de marbre scellée à côté du n° 184, en *i* (fig. 27), à 2 mètres du sol; dimensions 115 × 44. Trois lignes du même type; caractères moyens, serrés et indistincts, mais bien conservés, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir pl. LXXVI en bas (estampage 1894).

(1) بِسْمِهِ... رَسَمَ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَالِكَ الْمَلِكَ الْأَشْرَفَ أَبُو النَّصْرِ قَايْتَبَايَ عَزَّ
نَصْرَهُ بِإِبْطَالِ مَا أُخْدِتَ (2) مِنَ الْمَظَالِمِ بِجَبَلِ الْقُدْسِ الشَّرِيفِ وَجَبَلِ الْخَلِيلِ
عَلَيْهِ السَّلَامُ مِنَ الْإِقَامَةِ وَمَا عَلَى الْبِضَائِعِ الْمَجْلُوبَةِ إِلَى بِلَادِ سَيِّدِنَا الْخَلِيلِ مِنَ
الْمَكْسِ الْمَسْمُومِ (3) بِالطُّعْمَةِ وَغَيْرِهَا وَأَنْ لَا يَتَعَرَّضَ الْمُحْتَسِبُ وَلَا غَيْرُهُ بِبِلَادِ
الْخَلِيلِ لِشَيْءٍ مِنْ ذَلِكَ وَذَلِكَ فِي تَاسِعِ عَشْرِ الْمُحَرَّمِ سَنَةِ أَحَدٍ وَثَمَانِينَ وَثَمَانِمِائَةٍ.

A décrété notre maître le sultan, le maître, al-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy — que sa victoire soit glorieuse! — d'abolir les taxes injustes innovées dans la « montagne » de Jérusalem et dans celle d'Hébron, soit l'*iqāma*, et le droit d'octroi, dit la *tu'ma*, levé sur les marchandises importées dans la ville d'Hébron, et les autres; et que l'inspecteur du marché ni aucun autre (fonctionnaire) à Hébron ne s'opposera à aucune de ces mesures. Et ce (décret a été gravé) le 19 muḥarram de l'année 881 (14 mai 1476).

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 445, l. 5 d'en bas (259). D'après lui, il semble que le décret fut envoyé tout gravé du Caire, ce qui paraît étrange; quant aux deux dalles, on ne voit pas s'il s'agit d'un texte en double exemplaire, ou d'un seul gravé sur deux pierres. Dans le premier cas, il y en avait peut-être un pour le gouverneur et un autre pour l'intendant; cf. plus haut, p. 149, n. 2.

(2) Je l'ai cherché en vain dès 1893, et il n'est pas dans les copies de Sauvaire.

L. 2 : Le décret supprime d'abord une taxe appelée *iqāma* et qui grevait les habitants du Djabal al-quds et du Djabal al-khalil. Le mot *iqāma* « étape, séjour », nom d'action du verbe *aqāma* « faire halte en un lieu », désigne aussi les « provisions » consommées par les voyageurs dans leurs gîtes d'étape, et spécialement celles qu'on préparait pour une armée en marche, pour une mission officielle, pour un cortège royal⁽¹⁾. Dans ce sens on emploie souvent le pluriel *iqāmāt*; mais chez un auteur exactement contemporain du décret, le singulier, pris comme collectif, désigne couramment la « bouche » offerte au sultan Qāyt-bāy, dans ses gîtes d'étape, au cours du voyage d'inspection qu'il fit en Syrie en 882 (1477)⁽²⁾. Cette offre est faite par un haut fonctionnaire de province⁽³⁾, ou par l'administration centrale (*al-abwāb al-sharīfa*, p. 26, l. 10), ou encore, détail à noter ici, par le shaikh d'un village (p. 24 *pænult.*). C'étaient donc de véritables prestations en nature, soit un impôt que le décret désigne par le collectif *iqāma*; et quel qu'en fût l'organe intermédiaire, on voit bien qu'en définitive, cet impôt grevait les habitants du pays traversé par les voyageurs. Or à cette époque, le Djabal al-quds et le Djabal al-khalil, comme le Djabal nābulus ou « montagne » de Naplouse, étaient habités par des paysans cultivateurs et par des Arabes à demi nomades, sous l'autorité d'un émir ou d'un shaikh que nommait le gouvernement central⁽⁴⁾. Le droit d'*iqāma* supprimé par le décret frappait sans doute les uns et les autres; mais les fellahs devaient en pâtir plus que les Arabes, qui pouvaient mieux se soustraire au fisc, ou se rattraper sur les premiers⁽⁵⁾.

(1) Voir Quatremère in *SM*, I a, p. 22, n. 21, et les autres sources in Dozy, *Supplément*. Chez Qalqashandi, IV, p. 204, l. 8, *iqāma*, rapproché du verbe *aqāma* « séjourner », désigne les dépenses faites pour un émir arabe reçu au Caire par un sultan du XIII^e siècle, et d'après le contexte, plus spécialement les frais de nourriture.

(2) Voir LANZONE, *Viaggio in Palestina e Soria di Kaid Ba*, Turin 1878, *passim* (très souvent); sur l'auteur de cet ouvrage anonyme, voir mon *Voyage en Syrie*, II, p. 9 en haut. C'est le *comes* de la langue franque des croisés; voir CLERMONT-GANNEAU, *ÉAO*, I, p. 144; *RAO*, II, p. 239; III, p. 259.

(3) Ainsi par le gouverneur (*nā'ib*, p. 6, l. 8), le grand chambellan (*ḥādjib al-ḥudjājāb*, p. 23, l. 10), ou le grand secrétaire (*dawādār kabīr*, p. 24, l. 7).

(4) Voir Mudjir al-dīn, p. 658, l. 7, 666, l. 8 d'en bas, 669, l. 8 d'en bas, 673, l. 13, 675, l. 16, 676 *ult.*, 678, l. 15, 686, l. 2 et 7, 694, l. 9 d'en bas, 698 *pænult.*, 702, l. 9, et *passim*. Les manuels de chancellerie renferment, sur l'organisation politique et administrative des bédouins (*'urbān*) dans les provinces syriennes, un grand nombre de passages que je ne puis citer ici.

(5) Ainsi en 894, les autorités de Jérusalem interviennent pour empêcher l'émir d'une tribu arabe du Djabal al-quds de lever une taxe illégale (*mazlama*) sur les fellahs de ce district, et ce sont les fellahs du Djabal nābulus qui cultivaient ces oliviers dont l'huile vendue à Jérusalem était l'objet de tripotages fiscaux; voir quelques passages cités note précédente; cf. t. I, p. 375 suiv.

L. 2-3 : Puis le décret abolit un droit d'octroi ou de courtage appelé *tu'ma* et perçu sur les produits du marché d'Hébron. Ce droit, on le connaît déjà⁽¹⁾, et l'on pressent que les « autres taxes » supprimées ensuite par le décret devaient être des droits pareils au *rasm* et à la *zubna* du n° 183. C'est précisément ce que confirme le chroniqueur, dans un curieux récit des incidents qui provoquèrent la promulgation de ce décret⁽²⁾. En 880 le sultan Qāyt-bāy, au cours d'un voyage en Palestine, vint à Hébron le 25 radjab (24 novembre 1475). Là on lui exposa que l'inspecteur du marché (*muhtasib*) devait payer au gouverneur (*nā'ib*) une redevance (*māl*) qui l'obligeait à pressurer (*tasalluṭ*) les petits débiteurs pauvres (*al-fuqarā' min al-mutasabbibin*). Alors le sultan décréta que dorénavant la charge d'inspecteur (*ḥisba*) ne serait plus à la nomination (*tauliya*) du gouverneur, qu'on supprimerait le pot-de-vin (*rishwa*) dont la collation de cette charge était grevée⁽³⁾, et que l'inspecteur serait nommé directement par un brevet royal (*marsūm sharīf*), à titre gratuit (*bi-ghairi kulfatin*)⁽⁴⁾. Arrivé à Jérusalem deux jours après, il y accueille de nouvelles plaintes sur les agissements du gouverneur, qui pressurait ses administrés par les moyens les plus révoltants (*min al-zulm wal-djūr*). Il le mande auprès de lui et l'oblige à rendre gorge. Puis apprenant qu'il s'est exécuté à la satisfaction des parties lésées, il le rappelle devant lui : « Traite, lui dit-il, tes administrés avec bonté, justice et équité, conformément à la loi religieuse; et si quelqu'un se plaint de toi désormais, je te ferai couper en deux moitiés »⁽⁵⁾. Ce savoureux tableau de justice orientale illustre à point la clause du décret touchant la *tu'ma*, et aussi celle-ci (l. 4), que « l'inspecteur ni aucun autre fonctionnaire d'Hébron ne tentera de s'opposer à ces mesures »; car il n'est pas douteux que ce document, daté de muḥarram 881, ne soit la preuve tangible des ordres donnés par Qāyt-bāy, cinq ou six mois plus tôt.

Mais, dira-t-on, pourquoi le rédacteur comprend-il dans un même décret un droit de marché (*tu'ma*) et des prestations en nature (*iqāma*) auxquelles le chroniqueur ne paraît pas faire allusion dans le récit que je viens de résumer? Et pourtant, c'est lui-même qui suggère une réponse à cette question. D'une part,

(1) Voir plus haut, p. 148, n. 5, et 149, n. 3.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 647, l. 7, et en bas, et 648 en haut et en bas.

(3) Texte (p. 647, l. 10) *وإبطال ما هو مقرر على الحسبة من الرشوة*; cf. *إبطال المقرر للحسبة على* (décret inédit de Damas, daté 863).

(4) L'auteur ajoute que ces réformes furent éphémères; on peut l'en croire.

(5) Il y a ici (p. 648 *ult.*) entre *inṣāf* « équité » et *niṣfain* « deux moitiés » un jeu de mots destiné peut-être à renforcer la menace.

les prestations en nature fournies pour les gîtes d'étape de Qāyt-bāy durant son voyage de 882 sont appelées couramment *iqāma* dans la relation de ce voyage; d'autre part, le décret fut promulgué à la suite d'une enquête faite par ce prince au cours de son voyage de 880, dont le récit nous est fait par le chroniqueur⁽¹⁾. Dès lors, ne voit-on pas que l'*iqāma* supprimée par le décret dans les montagnes d'Hébron et de Jérusalem, c'étaient les prestations en nature imposées aux habitants de ces régions, fellahs ou Arabes, pour les gîtes d'étape du voyage de 800? A défaut d'un lien logique, il y a donc ici, entre l'*iqāma* et la *ṭūma*, tout au moins un rapport accidentel. Le sultan se rend d'abord à Hébron, où on lui demande une enquête sur les droits de marché⁽²⁾; mais comme ces droits frappaient les cultivateurs qui alimentaient le marché, ceux-ci ont saisi sans doute cette occasion d'en provoquer une touchant les prestations d'étapes, qui les frappaient d'autre part, puisque le décret supprime la *ṭūma* et l'*iqāma* au Djabal al-khalil. A Jérusalem, le sultan poursuit l'enquête sur les prestations, puisque le décret supprime l'*iqāma* du Djabal al-quds. Ni ce document ni le chroniqueur ne précisent qu'il l'ait poursuivie aussi sur les droits de marché; mais ce dernier nous informe qu'il accueillit des plaintes sur les agissements du gouverneur, qui pressurait ses administrés *par tous les moyens*. Si la *ṭūma* figurait parmi ces moyens, le rédacteur du décret y fait peut-être allusion par le mot *wa-ghairihā* «et les autres» (l. 3).

Quoi qu'il en soit, on comprend maintenant pourquoi le décret associe les deux villes où le sultan proclama presque simultanément des réformes pareilles, et l'on peut croire qu'un double de ce document fut affiché à l'entrée du Haram d'Hébron, où on le retrouvera peut-être un jour.

COLONNADE SUD-OUEST. 877 H.

Sur le côté ouest de la terrasse, près de l'angle sud-ouest, en SO (fig. 14); marquée sans nom sur tous les plans.

L'escalier part de l'esplanade, presque en face du Bāb al-silsila. La colonnade comprend une arcature de trois arcs brisés, retombant sur deux colonnes à fûts et chapiteaux antiques, et sur deux larges piliers servant de butée (pl. XLIII en haut et en bas, et LXXXI à droite). La

(1) A la même date (radjab 880), Ibn iyās, II, p. 161, l. 15, raconte en deux mots le voyage du sultan à Jérusalem et à Hébron, et se borne à dire qu'il y fit cesser les injustices (*mazālim*) qu'on y avait innovées (*ḥādītha*).

(2) Il ne figure ni parmi les inscriptions publiées par Sauvage in DE LUYNES, *Voyage*, II, p. 183 suiv., ni dans mes relevés inédits de 1894, et je ne suis pas retourné à Hébron dès lors.

corbeille écrasée des chapiteaux et le profil un peu mou des tailloirs trahissent une basse époque, et peut-être des retouches. Les bases reposent sur des socles de fortune, ajustés grossièrement en vue de racheter le trop-court des fûts. Le pilier sud s'adosse à l'angle nord-ouest de la Naḥwiyya (p. 59 et fig. 9); le pilier nord s'appuie contre une cellule bordant la terrasse. Les piliers sont divisés en trois étages par deux corniches, dont la supérieure prolonge une moulure retournante encadrant les trois arcs. Au-dessus de leurs écoinçons règne une corniche, faite d'une simple gorge, que surmonte un muret de pierre amorti en arête, comme un toit à double pente. A part les colonnes, toutes les surfaces sont couvertes d'un crépi badigeonné de peintures modernes⁽¹⁾.

187

CONSTRUCTION SOUS MALIK ASHRAF QĀYT-BĀY. 877 H. — Deux dalles de marbre (?) scellées dans les écoinçons des arcs, face à l'est, au-dessus des colonnes nord (A) et sud (B); dimensions environ 70 × 40 chacune. Trois et trois lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, repeints en vert (1894), puis en noir sur fond blanc (1914), quelques points. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽²⁾.

A (1-2) بسمه ... (الْآخِرِ) — C, IX, 18 (jusqu'à)

أَيَّامَ مَوْلَانَا الْمَلِكِ الْأَشْرَفِ أَبُو⁽⁸⁾ النَّصْرِ فَايْتَبَايَ

B (1) أَيَّدَهُ اللَّهُ بِنَصْرِهِ وَذَلِكَ بِنَظَرِ الْعَبْدِ الْفَقِيرِ إِلَى اللَّهِ تَعَالَى (2) مُحَمَّدٍ نَاطِرِ

الْحَرَمَيْنِ الشَّرِيفَيْنِ غَفَرَ اللَّهُ لَهُ بِتَارِيخِ (3) شَهْرِ جَمَادَى الْأَوَّلِ (3) سَنَةِ سَبْعٍ وَسَبْعِينَ

و[ثمان] مائَةَ (4) وَوَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ.

A été construit cet escalier béni sous le règne de notre maître al-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy, qu'Allāh l'assiste par sa victoire⁽⁵⁾! Et ce (travail a été achevé) sous l'intendance de l'esclave avide d'Allāh, Muḥammad, l'intendant des deux ḥarams sacrés, qu'Allāh lui pardonne! A la date du mois de ḍjumādā I^{er} de l'année 877 (octobre 1472).

(1) État de 1914; cf. plus haut, p. 119, n. 2 et renvois.

(2) Et contrôlée à la loupe sur l'épreuve originale (pl. XLIII en bas).

(3) Sur *abū* pour *abi*, voir t. I, p. 43, n. 1 et renvois.

(4) Sur le genre de *ḍjumādā*, voir plus haut, p. 150, n. 4 et renvoi.

(5) Ou ثَمًا [ثُمَّ]. Ce mot doit être un peu fruste sur la pierre, car il est défiguré par le badigeon noir et l'était déjà en 1893, sous le badigeon vert; mais la date est certaine; voir plus loin le commentaire.

(6) C'est-à-dire en lui donnant la victoire, paraphrase de C, LXI, 13 (*naṣrun min allāhi*). Dans une inscription, ces mots font souvent allusion à un événement historique précis; voir plus loin le

A, l. 2 : A première vue, le verbe *'umirat* semble désigner ici une restauration plutôt qu'une construction nouvelle⁽¹⁾. Les inscriptions des autres colonnades ne jettent aucun jour sur ce point, car elles emploient d'autres termes⁽²⁾. Mais l'examen des textes nous a déjà fait pressentir que la colonnade et l'escalier sud-ouest n'existaient pas encore aux époques pré-latine et latine⁽³⁾. D'autre part, on notera qu'ici pour la première fois, le rédacteur nomme l'escalier lui-même (*daradja*), et non la colonnade (*maqām*, *qanātir* ou *mawāzin*); ce détail paraît être l'indice d'un travail très complet, car l'inscription, placée sur la colonnade, vise à la fois l'un et l'autre. Cette hypothèse est confirmée par un récit détaillé du chroniqueur, qui fut témoin oculaire de la construction⁽⁴⁾ : « Le troisième (escalier du côté ouest) fait face au Bāb al-silsila. Cet escalier (*sullam*) a été créé (*muhdath*) de notre temps, comme nous le raconterons ci-après, dans la chronique de l'année 877... Dans son voisinage s'élève la coupole appelée la Naḥwiyya, qui a été construite par Malik Mu'azzam 'Īsā. » Et plus loin : « En cette année (877), au mois de muḥarram, l'émir Nāṣir al-dīn (Muḥammad) ibn Nashāshibi commença la construction (*'imāra*) de la rampe à degrés (*daradja*) par laquelle on accède à la terrasse (*ṣaḥn*) de la Ṣakhra sacrée, vis-à-vis du Bāb al-silsila, et qui avoisine la coupole de la Naḥwiyya. Auparavant il y avait ici une rampe étroite, couverte d'une voûte (*qabw ma'qūd*)⁽⁵⁾ et qu'on appelait l'allée du Baiser (Zuqāq al-būs). L'émir fit boucher (*sadda*) ce passage et construisit (*banā*) par-dessus la rampe qu'on voit aujourd'hui; il y fit (*'amala*) des arcades sur colonnes (*qanātiru 'alā 'umudin*), comme aux autres rampes accédant à la Ṣakhra. La construction (*'imāra*) de cette rampe fut achevée au mois de djumādā I^{er}; elle contribua à embellir le Ḥaram, parce qu'elle fait face au Bāb al-silsila, qui est sa porte principale. »

Ces deux passages sont en parfait accord avec l'inscription touchant l'emplacement de l'escalier, le terme qui le désigne (*daradja*), le nom de l'intendant et commentaire du n° 275. Or dès la fin de 876, le Dhoulghadiride Shāh Siwār, qui guerroyait depuis longtemps avec l'Égypte, s'était rendu à Qāyt-bāy. La nouvelle en parvint à Jérusalem le 10 muḥarram et le prisonnier fut amené au Caire le 18 rabi' I^{er}, soit deux mois avant la date du n° 187; voir Ibn iyās, II, p. 134 milieu à 138 en haut; Mudjir al-dīn, p. 626 en bas; WEIL, *Chalifen*, V, p. 335 suiv.

(1) Voir plus haut, p. 116 à 122 et *passim*.

(2) Voir les n° 145 (*'umila*), 161 (*djuddida*), 173 suiv. (*unsh'at*) et 198 (*tadjudid*).

(3) Voir plus haut, p. 76 suiv.

(4) Voir Mudjir al-dīn, p. 373, l. 8 d'en bas (111) et 626, l. 10 (285); cf. SCHICK, *Tempelplatz*, p. 31, et in *ZDPV*, XVII, p. 260 (date erronée); *SWP, Jerusalem*, p. 82; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 488.

(5) Sur ce terme, voir t. I, p. 114, n. 3 à 5.

la date de la construction. Or le chroniqueur précise que l'escalier a été « construit de neuf », et il décrit l'état antérieur en des termes très clairs : la rampe étroite et voûtée, au nom louche⁽¹⁾, qui déshonorait cette partie du Haram disparut entièrement alors. Ainsi le verbe *'umirat* désigne ici une construction nouvelle, mais non pas une véritable création, et l'on peut encore le prendre, comme d'habitude, dans le sens d'une restauration.

A première vue, l'aspect de la colonnade est peu favorable à la conclusion qu'impose le chroniqueur : elle ressemble beaucoup aux autres et renferme aussi des débris antiques. Mais à l'examen, certains détails semblent bien trahir l'imitation ; ainsi les lignes un peu sèches de l'arcature, et ces socles remployés qui rachètent gauchement le trop-court des colonnes. Ce dernier détail est significatif ; car si l'architecte de Qāyt-bāy pouvait copier les autres colonnades, il était plus malaisé de trouver, à cette époque avancée, des fûts antiques ayant la longueur voulue. Ainsi nous pouvons conclure, avec le chroniqueur, que tout ce travail date bien de la fin du xv^e siècle⁽²⁾.

B, l. 2 : Nous connaissons déjà l'émir Naṣir al-dīn Muḥammad ibn Nashāshibi, qui fut intendant depuis le début de l'année 875 (1470) jusqu'en 893 (1488)⁽³⁾. Ici encore, la formule *bi-nazari* (l. 1) est corrélatrice du titre *nāzir*⁽⁴⁾.

L. 3 : La date est confirmée par le chroniqueur, qui précise qu'elle se rapporte à l'achèvement du travail ; c'est donc ainsi qu'il faut entendre, ici comme ailleurs, la formule *wa-dhālika* (l. 1)⁽⁵⁾.

SABİL DE MALIK ASHRAF QĀYT-BĀY. 887 H.

Sur l'esplanade à l'ouest de la terrasse et de la colonnade ouest (n° 145) ; plan de Vogüé : *Sebil Kaīt-bāi* (fig. 1, A-4 et 5).

Cette charmante qubba (pl. LXXXVII suiv.), tout entière en belles pierres de taille et du type égyptien le plus pur, rappelle certains petits mausolées du désert à l'est du Caire. Elle s'élève à l'angle nord-ouest d'un oratoire (*muṣallā*) à ciel ouvert, en forme de maṣṭaba et pourvu

(1) Une ruelle de la ville s'appelle encore Zuqāq al-būs ; voir Sandreczki, p. 64 et plan 7.

(2) La gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2, montre déjà la nouvelle colonnade. Dans un passage un peu obscur, qui me paraît s'appliquer aux escaliers de la terrasse, Ph. d'Aversa in *ZDPV*, I, p. 213, parle de *sept* entrées (septem introitus). Si cette interprétation, que je ne puis discuter ici, est exacte, cette relation serait antérieure à 1472 ; ses éditeurs n'ont pu (*tom. cit.*, p. 105) en fixer la date, même approximativement.

(3) Voir le commentaire des n°s 103 et 105 suiv.

(4) Voir plus haut, p. 140, n. 10 et renvoi.

(5) Voir t. I, p. 93, n. 3 et renvois.

d'un mihrāb en plein vent ⁽¹⁾. Dans les faces nord, ouest et sud de la base cubique s'ouvrent, au-dessus de quatre marches, trois fenêtres grillées dont l'appui repose sur des consoles sculptées. La face est percée d'une porte étroite à laquelle on accède par quatre marches demi-circulaires qui reposent sur le dallage de l'oratoire. Les faces, la zone de raccord et surtout la coupole, au profil d'une rare élégance, sont couvertes d'un décor du meilleur style Qāyt-bāy. L'intérieur abrite une citerne alimentée par la canalisation du Bāb al-silsila ⁽²⁾.

188

CONSTRUCTION PAR MALIK AŞHRAF ĪNĀL (SANS DATE PRÉCISE) ET RESTAURATIONS PAR MALIK AŞHRAF QĀYT-BĀY ET PAR LE SULTAN 'ABD AL-ĤAMĪD. 887 ET 1300 H. — Grand bandeau régnant au sommet des quatre faces de la base, au sud (A), à l'ouest (B), au nord (C) et à l'est (D). Une ligne imitée du naskhi mamlouk; grands caractères, points et quelques signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914) ⁽³⁾.

أُنشأ — Suite de ce passage, jusqu'à la fin du verset 9 (B) C, LXXVI, 5 suiv. ... بِسْمِ اللَّهِ (A)

هذا السبيل المبارك مولانا الملك الأشرف اينال ثم جدده سلطان الإسلام
والمسلمين قانع (C) الكفرة والمشركين ناشر العدل في العالمين السلطان الملك
الأشرف أبو النصر قايتباي أعز الله أنصاره في شهر شوال المبارك سنة سبع
وثمانين وثمانمائة (D) ثم جدده للخليفة الأعظم والسلطان المنعم السلطان
الغازي عبد الحميد خان ابن السلطان الغازي عبد المجيد خان من آل عثمان
أعز الله ملكه في شهر رجب الفرد سنة ثلثمائة وألف.

A construit cette fontaine bénie notre maître al-Malik al-Ashraf Īnāl, puis l'a restaurée le sultan de l'Islam et des musulmans, le dompteur des infidèles et des polythéistes, celui qui répand la justice dans les mondes, le sultan al-Malik al-Ashraf Abu l-naşr Qāyt-bāy — qu'Al-lāh glorifie ses victoires! Dans le mois de shawwāl béni de l'année 887 (novembre-décembre 1482). Puis l'a restaurée le très grand calife et le sultan vanté, le sultan guerrier 'Abd al-Ĥamid khān, fils du sultan guerrier 'Abd al-Madjīd khān, de la famille ottomane, qu'Allāh glorifie sa royauté! Dans le mois de radjab l'unique de l'année 1300 (mai-juin 1883).

⁽¹⁾ On en voit le dos pl. LXXXVII à droite, sous la coupole du sabil.

⁽²⁾ Voir le plan Schick et sa description in *Tempelplatz*, p. 34; cf. DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 105 en bas, avec la date erronée 849 (1445), qui a passé dans plusieurs ouvrages, ainsi *SWP, Jerusalem*, p. 82, *Baedeker*, p. 55, etc.

⁽³⁾ Et contrôlée à la loupe, mais pour D seulement, sur l'épreuve originale de pl. LXXXVII à gauche, et sur une grande photographie de Zangaki, n° 1055, qui montre aussi la face est.

Le chroniqueur décrit le sabīl en ces termes⁽¹⁾ : « Parmi les monuments qu'a restaurés (*mā 'amarahu*) Malik Ashraf Qāyt-bāy (se trouve) le *sabīl* qui fait face à la madrasa Ashrafiyya, à l'intérieur du Ḥaram, au-dessus du puits (*bi'r*) qui est vis-à-vis de l'escalier ouest de la Ṣakhra. Sur ce puits s'élevait autrefois une qubba construite en pierre, comme celle des autres puits. » Et plus loin : « Parmi les monuments qu'a restaurés le sultan quand il restaura sa madrasa (se trouve) le sabīl qui fait face à l'intérieur du Ḥaram, au-dessus du puits qui est vis-à-vis de l'escalier ouest de la Ṣakhra. Sur ce puits s'élevait autrefois une qubba construite en pierres, comme sur les autres puits du Ḥaram. On la fit disparaître et l'on bâtit le nouveau sabīl, dont le sol reçut un dallage de marbre, et il prit un aspect fort élégant. »

Ce double texte est d'autant plus important que le n° 188 n'est plus l'inscription originale. Le bandeau tout entier, refait en 1883, n'est qu'un pastiche imitant, non sans élégance, le caractère du xv^e siècle⁽²⁾. Son auteur doit avoir eu sous les yeux le texte original, puisqu'on trouve ici certains détails qui ne sont pas chez le chroniqueur; ainsi le nom du sultan Īnāl et la date précise shawwāl 887⁽³⁾. Mais soit que l'original fût en mauvais état, soit qu'il eût à gagner de la place pour le texte nouveau, le rédacteur de 1883 a sacrifié le protocole d'Īnāl, et aussi une partie de celui de Qāyt-bāy, qui ne pouvait débiter ainsi, par un titre composé⁽⁴⁾. C'est ce que contiennent les mots suivants, empruntés aux relevés inédits de Sauvaire (n° 59) :

Sabīl de Qāyt-bāy, sur les quatre faces à l'extérieur. Face ouest : C, LXXVI, 5; LXXVI, 9 (?); face nord : A construit (*anṣa'a*) ce lieu (*makān*) béni le sultan, le souverain (*mālik*) al-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy, etc. Face est : al-Malik al-Ashraf. . . . à la date de shawwāl béni de l'année 879.

Cette note est tout ce qui reste du texte original⁽⁵⁾. Il couvrait aussi les quatre faces et débutait de la même manière, probablement aussi à la même place

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 388, l. 5 (144), et 661, l. 5.

(2) Pour un autre pastiche de l'époque ottomane, voir plus loin, n° 225; cf. *M CIA*, I, n° 70 (p. 112 et 728), 160 (p. 237, n. 1) et *passim*; SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 181, n. 1, etc.

(3) Elle ressort à peu près du second passage du chroniqueur, qui est inséré à la suite de la description de l'Ashrafiyya, achevée en radjab, soit trois mois auparavant; mais il ne la donne expressément ni dans l'un ni dans l'autre passage.

(4) Cf. troisième note suivante.

(5) On voit l'état ancien de la face nord in WILSON, *Survey*, photographs, pl. 6 b. Bien que le bandeau soit très mutilé et qu'on ne puisse pas le lire à la loupe, on reconnaît à quelques lettres la partie historique relevée par Sauvaire sur cette face.

qu'aujourd'hui. En effet, je crois qu'il faut corriger ainsi le début de Sauvaire : « Face sud, depuis LXXVI, 5 ; face ouest, jusqu'à LXXVI, 9 » ; car le passage coranique est trop long pour une seule face. Il en couvrait alors deux entières, tandis qu'aujourd'hui, la partie historique débute au milieu de la face ouest, parce que les caractères actuels sont plus serrés que les anciens. Ainsi, le rédacteur de 1883 a gagné une demi-face pour son texte historique ; mais il en a sacrifié une entière à l'est, pour les noms du dernier restaurateur. Il ne disposait donc plus que d'une face et demie pour y reproduire l'ancien texte historique, et c'est la raison pour laquelle il a dû sacrifier une partie du protocole de Qāyt-bāy⁽¹⁾.

Quant aux noms d'Īnāl, auquel le rédacteur de 1883 attribue la fondation du sabīl, je pense qu'ils figuraient aussi dans le texte original, au début de la partie historique, bien que je n'en retrouve pas la trace dans le relevé de Sauvaire⁽²⁾. En effet, le chroniqueur ne fait aucune allusion à Īnāl⁽³⁾ ; mais il est permis de lui attribuer l'édicule qui a précédé celui de Qāyt-bāy.

Touchant la date, le mois de shawwāl est dans le texte actuel et chez Sauvaire ; en revanche, l'année 879, chez ce dernier, ne peut être qu'une erreur de copie. En effet, la leçon 887 du texte actuel doit provenir de l'original, puisque le chroniqueur ne donne pas la date⁽⁴⁾. Placée d'abord à la fin du côté est, elle est aujourd'hui à la fin du côté nord, et la face est renferme les noms et les titres du « sultan rouge », avec la date des travaux faits sous son règne.

Si l'édicule attribué à Īnāl a entièrement disparu, le sabīl actuel est bien celui de Qāyt-bāy. Le restaurateur de 1883 s'est borné à changer le bandeau, à ravalier les surfaces et le décor, à réparer les abords et l'intérieur. Sachons-lui gré d'avoir conservé, dans un charmant édifice, un nouvel exemple de la qubba affectée à une fontaine publique⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ En outre, le rédacteur de 1883 a remplacé *makān* (Sauvaire) par *sabīl*, soit d'après le n° 189, soit en s'inspirant du chroniqueur et de la tradition locale.

⁽²⁾ J'ai cru d'abord que le surnom Malik Ashraf relevé par Sauvaire sur la face est était celui d'Īnāl ; mais cette attribution ne s'accorde pas avec sa date, qui bien qu'erronée (voir plus loin), est celle de Qāyt-bāy. La répétition des noms et surnoms de ce sultan, au début et à la fin de son protocole, avec des titres composés entre deux, est un fait fréquent dans les inscriptions de ce prince ; ainsi *MCI A*, I, n° 25, 296 suiv., 301, 303, 316, 329, 541, etc. On voit que le rédacteur de 1883 a supprimé la première réplique, pour débiter d'emblée par les titres composés.

⁽³⁾ Ni dans les deux passages cités, où il se borne à dire qu'il y avait ici une ancienne coupole, ni dans sa biographie de ce prince, p. 414 (256) suiv., où il lui attribue, mais sans préciser, des fondations pies et des réparations au Ḥaram.

⁽⁴⁾ Cf. sixième note précédente.

⁽⁵⁾ Cf. plus haut, p. 138, n. 7 et renvoi.

189

La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 60) :

A l'intérieur, en deux lignes : C, II, 211 (ou IV, 126)⁽¹⁾. A ordonné la construction de ce sabil béni notre maître le sultan a(l. 2)l-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy, etc.

Ce texte avait disparu dès l'année 1893; il a sans doute été détruit au cours des travaux de 1883.

MONUMENT INCONNU. (700 OU) 900 H.

D'après les gardiens du Haram, la dalle portant l'inscription suivante proviendrait des environs immédiats de la porte Dorée, et son poids donne quelque vraisemblance à cette information. C'est peut-être un débris de la chapelle (*zāwiya*) Nāṣiriyya, qui s'élevait au-dessus de la partie de la porte Dorée appelée Bāb al-raḥma⁽²⁾. Cette hypothèse est assez fragile⁽³⁾, mais à défaut de toute indication précise, je n'en vois pas d'autre à proposer.

190

CONSTRUCTION PAR 'UMAR YAZĪDI (?). (700 OU) 900 H. — Dalle de calcaire déposée (en 1914) à l'intérieur de la porte Dorée, contre le mur sud et près de l'angle sud-ouest du portique voûté; dimensions 75 × 44 (champ inscrit 68 × 35). Trois lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, quelques points et signes. Inédite; voir pl. LXXIX en haut (estampage 1914).

(1) بسمه... أنشأ هذا المكان المبارك فقير عفو الله تعالى (2) عمر ابن عبد

⁽¹⁾ Plutôt le premier de ces deux versets, qui parle de l'aumône aux voyageurs (*abnā'u l-sabili*); l'allusion au sabil est très claire, alors que l'autre verset traite d'un sujet tout différent.

⁽²⁾ Voir Mudjir al-din, p. 264, l. 4 (64), 265, l. 15 (66), 380, l. 6 d'en bas (128 en haut), et 386, l. 6 (140). C'est peut-être la mosquée que Nāṣir-i khusrau, p. 24, l. 3 (76 en bas) signale à la porte Dorée en 438 (1047). Aujourd'hui cette porte est appelée aussi Bāb tūma-tūma; j'ignore le sens et l'origine de ce nom bizarre, dont je ne puis garantir la transcription.

⁽³⁾ Parce que la Nāṣiriyya, dont le chroniqueur n'indique pas l'origine, a été rebâtie en 610 (1214), et qu'à son époque, elle était entièrement en ruine et abandonnée. Il est peu vraisemblable qu'elle ait été rebâtie en 700, ou plutôt en 900, sans que le chroniqueur, écrivant en 901, signale ce fait. Au reste, le verbe *ansha'a* indique une construction nouvelle; cf. quatrième note suivante.

الله اليزيدي⁽¹⁾ غفر الله له ولوالديه ولمن قرأ ودعا له⁽³⁾ بالمغفرة ولجميع المسلمين بتأريخ نصف شعبان المبارك سنة تسعائة⁽²⁾ من الهجرة.

A construit ce lieu béni l'avide du pardon d'Allāh, 'Umar, fils de 'Abdallāh, al-Yazīdi (?), qu'Allāh lui pardonne, et à ses deux parents et à celui qui lira (ceci) et qui demandera pour lui le pardon⁽³⁾, et à tous les musulmans! A la date du milieu de sha'bān le béni de l'année 900 de l'hégire (11 mai 1495).



Fig. 29.
Inscription n° 190.

L. 1 : Le verbe *ansha'a* indique une construction nouvelle, mais le mot *makān* ne la définit pas⁽⁴⁾.

L. 2 : Le nom paternel prouve que le fondateur était un esclave ou un affranchi⁽⁵⁾; mais en l'absence de tout titre, je ne puis l'identifier par son nom propre et son surnom relatif. Ce dernier, que je lis *yazīdi* pour utiliser tous les points diacritiques (fig. 29)⁽⁶⁾, pourrait aussi se lire *barīdi*, mot qui désignait un courrier de la poste (*barīd*)⁽⁷⁾. Réorganisé par Baibars, ce service fonctionna jusqu'à la fin de la dynastie circassienne, interrompu de temps à autre par une guerre ou par des troubles intérieurs⁽⁸⁾. Ces courriers, choisis dans la milice, étaient des mamlouks royaux et remplissaient souvent des missions de confiance. Mais il y en avait un grand nombre, et cette lecture, à supposer qu'elle soit la bonne, ne résout pas mieux le problème de l'identité du fondateur, d'autant que *barīdi* pourrait être aussi un simple patronymique⁽⁹⁾.

(1) Ou البريدي; voir le commentaire.

(2) Ou سبعمائة; voir le commentaire.

(3) Sur les « eulogies à report », voir t. I, p. 34, n. 3 et 4 et renvois.

(4) Cf. quatrième note précédente, fin.

(5) Sur ce sens de *ibn 'abdallāh*, voir t. I, p. 217, n. 2.

(6) En attribuant au *zā* le point isolé en haut.

(7) Sam'āni, f° 77 b, l. 4 : « Le relatif *barīdi* (suit la vocalisation) est formé sur *barīd* et désigne un courrier qui se rend (ou qui porte des ordres ou des messages, *yunfidhu*) rapidement d'un lieu à un autre »; cf. les sources sur *barīd* et *barīdi* citées note suivante. Pour des exemples concrets dans des documents officiels, à Jérusalem au xv^e siècle, voir GOLUBOVICH, *Serie*, p. 164, l. 9, 166, l. 2, 174, l. 10, 175, l. 6 d'en bas, et 176, l. 12.

(8) Voir 'UMARI, *Ta'rif*, p. 184 suiv. et trad. R. Hartmann in *ZDMG*, LXX, p. 477 suiv.; et aussi LXIV, p. 686 suiv. (sources sur la poste de Baibars); *Dīwān*, Pa. 4439, f° 101 et trad. Quatremère in *SM*, II b, p. 87 suiv., n. 34, avec d'autres sources; Khalil-Ravaisse, p. 118 suiv., Khalil-Hartmann, p. 68 suiv. et trad. Quatremère in *tom. cit.*, p. 91.

(9) Voir des exemples in SAM'ĀNI, *loc. cit.*, et QUATREMÈRE, *tom. cit.*, p. 87 en bas.

L. 3 : Dans la date, le chiffre des centaines (fig. 30) peut être lu سبعمائة « 700 » ou تسعمائة « 900 ». La paléographie dicte plutôt cette dernière leçon : la première dent est un peu plus haute que les suivantes et porte un signe bizarre qu'on peut prendre pour deux points mal gravés ⁽¹⁾. D'ailleurs, elle est confirmée par le style des caractères, qui trahit la fin du IX^e (XV^e) siècle, plutôt que la fin du VII^e (XIII^e).



Fig. 30. — Inscription n° 190.

⁽¹⁾ Le signe gravé dans l'alif, à gauche du groupe final ع , ne peut être qu'une lettre redondante.

OTTOMANS.

FONTAINE ET BASSIN DE QĀSIM PASHA

(SABĪL BĀB AL-MAḤKAMA ET BIRKAT GHAGHANDJ) ⁽¹⁾. 933 H.

Sur l'esplanade, à côté et au sud du sabil de Qāyt-bāy (n° 188); marqués sans nom sur les plans (fig. 1, A-5).

Cet édicule octogone en pierre, qui ressemble à un pilier d'affiches, est protégé par un auvent porté sur huit colonnes grêles, et surmonté d'une calotte en forme de casque, l'un et l'autre en bois et couverts de feuilles de plomb. L'intérieur abrite un réservoir dont l'eau alimente un bassin carré servant aux ablutions et creusé au nord de l'édicule ⁽²⁾.

191

TEXTE DE CONSTRUCTION, SOUS LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. 933 H. — Dalle de calcaire (?) scellée dans la face ouest, sous l'auvent; dimensions environ 80 × 40. Trois lignes en naskhi mamlouk avancé; petits caractères moyens, peints en jaune sur fond blanc, et un peu défigurés. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) أُنشأ هذا السبيل المبارك ابتغاء لوجه الله تعالى وطلباً لمرضاته في أيام مولانا السلطان الأعظم (2) ثاني سليمان في ملك العالم السلطان سليمان ابن السلطان سليم خان أمير أمراء العرب والعجم مولانا (3) قاسم (?) باشا يسره الله ما يشاء (3) على يد العبد الفقير إلى الله عبد ربه مصطفى في العشر الآخري من شعبان المعظم سنة ٩٣٣ (4).

(1) Le premier de ces noms vulgaires s'explique par le voisinage du Bab al-silsila, appelé aussi Bab al-maḥkama; voir t. I, p. 109, n. 1 à la fin. Le second, dont j'ignore le sens et l'origine, m'a paru répondre à la graphie عَجَج.

(2) Voir la description de SCHICK, *Tempelplatz*, p. 35, et une gravure in COURTELLEMONT, *Jérusalem*, p. 42 en haut. L'auvent et la calotte se voient pl. LXXXII en haut et CVII en bas, au premier plan, vers le bord inférieur; le bassin se voit pl. LXXXVII à droite, à gauche en bas.

(3) A l'imparfait, au lieu de l'habituel *mā shā'a*; cf. n° 209, 250 et 296.

(4) Graphie apparente ١٣٣; le chiffre à gauche ne peut être qu'un 4 dont la boucle est cassée ou cachée sous la peinture.

A construit cette fontaine bénie, désirant la faveur d'Allāh et recherchant son bon plaisir, sous le règne de notre maître le très grand sultan, le second Salomon⁽¹⁾ dans la royauté du monde, le sultan Sulaimān, fils du sultan Salīm khān, l'émir des émirs des Arabes et des Persans⁽²⁾, notre maître Qāsim pasha, qu'Allāh lui facilite la réalisation de ses désirs! Par la main de l'esclave avide d'Allāh, de l'esclave de son maître⁽³⁾, Muṣṭafā. Dans la dernière décade de sha'bān le vénéré de l'année 933 (fin mai 1527).

L. 3 : Le nom propre du fondateur, défiguré par la peinture, n'est pas tout à fait certain. Ses titres aideront sans doute à le retrouver dans les sources ottomanes⁽⁴⁾.

Ce monument pittoresque, mais d'une élégance barbare⁽⁵⁾, paraît peu digne du grand Sulaimān. C'est peut-être au cours d'une restauration qu'on l'a affublé de l'auvent et de la calotte qui lui font un chapeau disgracieux, aux ailes trop larges.

MIHRĀB ANONYME. ORIGINE INCONNUE.

Dans la partie nord de l'esplanade, à 20 mètres au sud-sud-est du Bāb al-'atm, immédiatement au nord de la Qubbat sulaimān (n° 209); marqué sans nom sur les plans (fig. 1, C-1).

Cet édicule à double face est celui qui renferme au sud la niche du sabil n° 4 de Sulaimān I^{er} (n° 113 et pl. XCV à gauche). Du côté nord, il sert de mihrāb en plein vent à un oratoire (*muṣallā*) à ciel ouvert, en forme de maṣṭaba; le décor de la niche est très simple.

192

RESTAURATION SOUS SULAIMĀN I^{er}. 943 (?) H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la niche; dimensions environ 65 × 30. Trois lignes en naskhi ottoman; caractères moyens. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

⁽¹⁾ Comme il s'agit ici de Sulaimān I^{er}, les mots *thānī sulaimān* désignent, non Sulaimān II, qui régna plus tard et peu de temps, mais un « second Salomon », c'est-à-dire un émule du grand roi juif; cf. n° 45, l. 2 (t. I, p. 148), et plus loin, n° 202, l. 4, et 209, fin du commentaire.

⁽²⁾ Ce titre appartient déjà au fondateur; s'il désignait Sulaimān, il serait en *sulṭān*, et non en *amīr*, et placé avant ses noms propres.

⁽³⁾ Ou 'Abd rabbihi, comme nom propre; mais il est rare qu'un même personnage porte deux noms propres arabes. Peut-être 'Abd rabbihi, (fils de) Muṣṭafā, si le mot *ibn*, dont on ne voit aucune trace, est caché sous la peinture.

⁽⁴⁾ C'est peut-être Güzeldjè Qāsim, qui fut à deux reprises gouverneur d'Égypte, en 929 et 930, et fut nommé vizir en 935; voir DE HAMMER, *Empire ottoman*, V, p. 49, 52 et 114.

⁽⁵⁾ Je ne puis souscrire au jugement de SCHICK, *loc. cit.* : « Dies ist das schönste Sabil ».

(1) جُدِّدَ هَذَا الْحَرَابِ الشَّرِيفِ فِي (2) أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ سُلَيْمَانَ (3) ابْنِ
السُّلْطَانَ سَلِيمِ خَانَ أَبَدٍ مَلِكِهِ.

A été restauré ce mihrāb sacré sous le règne de notre maître le sultan Sulaimān, fils du sultan Salīm khān, que son règne dure à jamais!

Le verbe *djuddida* prouve que le mihrāb existait auparavant. Je suppose qu'il a été restauré quand on a construit la fontaine qui lui tourne le dos dans le même édicule, c'est-à-dire en sha'bān 943 (janvier 1537).

MIHRĀB DE MUḤAMMAD BEG (QUBBAT AL-NABIYY). 945 H.

Sur la terrasse, entre la Ṣakhra et la Qubbat al-mi'rādj (n° 152); marqué sous divers noms sur les plans (fig. 1, B-4) (1).

Cet édicule octogone (pl. XXXII à gauche) (2) reproduit en miniature les formes de la Qubbat al-mi'rādj : huit colonnettes de marbre dégagées, aux chapiteaux arabes taillés en facettes, portent huit petits arcs brisés, aux claveaux du type *ablaq*, sur lesquels repose une coupole couverte en plomb. Il abrite un mihrāb de marbre en forme de baignoire (3), dont la niche, décorée de grandes cannelures à l'intérieur, s'élève à moins d'un mètre au-dessus du sol. Tous les détails de la construction, bases, chapiteaux, claveaux des arcs, appareillage et corniche des écoinçons, sont de pur style ottoman.

193

TEXTE DE CONSTRUCTION. 945 H. — Dalle de marbre scellée dans la face sud du mihrāb, près du sol; dimensions environ 70 × 25. Deux lignes en naskhi ottoman; caractères moyens, élégants, peints en jaune sur fond blanc. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) أَنْشَأَ هَذَا (أ) الْحَرَابِ الْمُبَارَكِ مَوْلَانَا مَلِكِ الْأَمْرَاءِ الْكِرَامِ مُحَمَّدِ بَكِ (2) صَاحِبِ
لِوَاءِ غَزَّةٍ وَقَدَسِ شَرِيفِ زَيْدٍ قَدَرَهَا بِتَارِيحِ فِي سَنَةِ ٩٤٥.

A construit ce mihrāb béni notre maître le prince des émirs nobles, Muḥammad beg, le

(1) Voir troisième note suivante.

(2) On voit ici l'édicule à gauche et en arrière de la Qubbat al-mi'rādj, devant le côté nord-ouest de la Ṣakhra. Ailleurs, pl. CVII, CVIII en haut et CIX en bas, on le voit de plus loin, à gauche de la Ṣakhra.

(3) Ce curieux dispositif rappelle celui de la fisqiyya; voir t. I, p. 337, n. 4.

dignité (1)

gouverneur des districts de Ghazza et de Jérusalem, que leur puissance⁽¹⁾ soit augmentée! A la date de l'année 945 (1538-39).

L. 1 : Le mot *ansha'a* désigne une construction nouvelle et l'inscription ne fait aucune allusion à un sanctuaire plus ancien. Cette allusion, il faut la chercher dans les noms vulgaires de l'édicule, que les auteurs modernes appellent tour à tour Qubbat fātima, Qubbat djibra'īl et Qubbat al-nabiyy (Muḥammad)⁽²⁾. Le premier nom, qui paraît remonter à Catherwood, ne réveille aucun écho dans les traditions arabes relatives à cette partie du Ḥaram. Touchant les deux autres, on sait qu'avant les croisades il y avait ici une Qubbat djibra'īl et une Qubbat al-nabiyy, mais dont on ne peut fixer ni l'emplacement absolu, ni même la position relative, faute de précisions dans les sources, et parce que ces noms, et d'autres analogues, ont émigré d'un point à l'autre avec leurs légendes; qu'après les croisades on bâtit ou l'on restaura, sous le nom de Qubbat al-nabiyy, un édicule qui prit plus tard et porte encore celui de Qubbat al-mi'rādīj, souvenir d'un autre sanctuaire pré-latin dans cette partie de la terrasse; qu'au ix^e (xv^e) siècle, il ne restait de la Qubbat al-nabiyy qu'un souvenir bien vague, puisque Suyūṭi s'égare à son sujet et que Mudjīr al-dīn n'en parle pas⁽³⁾. A ce propos, le premier rapporte plusieurs traditions anciennes relatives aux sanctuaires de ce groupe, et il montre combien elles sont confuses ou contradictoires. De ce curieux morceau je ne retiens ici que le passage suivant⁽⁴⁾ : « Quant à la

(1) Le suffixe au duel de *qadrumā* prouve que cette eulogie s'adresse aux deux villes, et non au fondateur.

(2) Pour le premier, voir Catherwood in BARTLETT, *Walks*, p. 152, et son plan cité par TOBLER, *Topographie*, I, p. 595, n. 6 (je n'ai pas vu les plans de Catherwood, de Schultz et de Tobler); RITTER, *Erdkunde*, p. 419; WILSON, *Survey*, p. 36; Sandreczki, p. 73 et plan, n° 7; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 24 (Koppet Fatmeh). Pour le deuxième, le plan de Vogüé in *Temple*, pl. XVII; LE STRANGE, *Palestine*, p. 154, 170 et 172 (plan). Pour le troisième, WILSON et SANDRECZKI, *locis cit.*, et les plans Wilson (Ḥaram) et SWP (Warren). Ce dernier nom est celui que j'ai noté en 1894; je n'ai pas songé à le vérifier en 1914, le problème soulevé par ce sanctuaire ne m'étant apparu que plus tard.

(3) Voir plus haut, p. 38 à 47.

(4) Suyūṭi, Be. 6099, f° 23 a, comparé aux cinq manuscrits de Paris, à la suite du morceau reproduit plus haut, p. 45, n. 4) : والمعالم الذي صلى النبي فيه بالأنبياء والملائكة فإنه يقال كان جانب قبّة والمعراج في سطح العنزة قبّة لطيفة فلما بلط سطح العنزة أزيلت تلك القبّة وجعل مكانها محراب لطيف في الأرض مخطوط (23 b) بالرخام الأحمر في دائرة على سمت بلاط سطح (صحن au lieu de سطح in Pa. 2255, f° 40 a) العنزة إن موضع ذلك المحراب موضع صلاة النبي بالأنبياء والملائكة trad. Le Strange in *Sanctuary*, p. 261 (15); *Palestine*, p. 156; Reynolds, p. 97.

station (*maqām*) où le Prophète a prié avec les autres prophètes et avec les anges, il y avait, dit-on, à côté de la Qubbat al-mi'rādī, sur la terrasse (*sath*) de la Şakhra, une (autre) coupole élégante. Mais quand on dalla (*bulīta*) la terrasse⁽¹⁾, cette coupole fut détruite et remplacée par un mihrāb élégant, (placé) à fleur de terre (*fi l-ardī*) et rayé (*makhṭūt*) de marbre rouge sur son pourtour (*fi dā'irihi*), comme le dallage de la terrasse (*sath* ou *ṣahn*); et c'est ici le lieu (*maudī*) où le Prophète a prié avec les autres prophètes et les anges. » Et le chroniqueur, en reproduisant ce passage sous le titre Maqām al-nabiyy, ajoute que ce mihrāb existe encore de son temps⁽²⁾.

Ainsi, à la fin du xv^e siècle il y avait ici un mihrāb, revêtu de marbres polychromes, que les auteurs de ce temps appellent Maqām al-nabiyy⁽³⁾, et qui avait pris la place d'une qubba détruite vers le xiii^e siècle. Or l'édicule de Muḥammad beg, bien que moderne, me paraît offrir certaines analogies avec ce mihrāb « à fleur de terre⁽⁴⁾ et bigarré de marbre rouge ». J'ai déjà noté la forme curieuse de sa niche, qu'on dirait coupée net à moins d'un mètre du sol; d'autre part, les claveaux de ses arcs et l'appareil des écoinçons, qui sont du type *ablaq*, avec des colorations rouges, offrent un aspect qui répond bien à ces « rayures de marbre rouge » signalées par les auteurs. Dès lors, il est probable que l'édicule de Muḥammad beg était une copie ou une imitation de celui qui l'avait précédé et que celui-ci avait remplacé l'ancienne Qubbat al-nabiyy.

En résumé, si la Qubbat al-mi'rādī actuelle, restaurée à la fin du vi^e (xii^e) siècle sous le nom de Qubbat al-nabiyy (n° 152), représente peut-être la Qubbat al-mi'rādī pré-latine, la Qubbat al-nabiyy actuelle, bâtie au milieu du x^e (xvi^e) siècle, a succédé peut-être au Maqām al-nabiyy du xv^e siècle, et aussi à la Qubbat al-nabiyy pré-latine; mais, appelée aussi Qubbat djibra'īl, elle représente peut-être l'édicule pré-latin de ce nom. A défaut de conclusions précises,

(1) Probablement à la fin du vii^e (xiii^e) siècle; voir plus haut, p. 122, n. 4 et renvoi.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 374 en haut (112), avec quelques variantes; cf. TOBLER, *tom. cit.*, p. 596; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 470; Miednikoff, II, p. 1277 suiv.

(3) A distinguer d'autres sanctuaires du même nom; cf. plus haut, p. 10, n. 3, 42, n. 1, et 75.

(4) Au lieu de محراب لطيف في الأرض مخطوط بالرخام الأجر (Suxūṭī, *loc. cit.*), Mudjir al-dīn (l. 4) écrit محراب لطيف مخطوط في الأرض بالرخام الأجر, et c'est cette variante qu'ont traduite Sauvaire (un joli mihrāb, dont le sol. . .) et Le Strange (a handsome mihrāb, the floor of which. . .). Elle offre un sens plus clair, mais la première est à retenir parce qu'elle peut expliquer le curieux dispositif du mihrāb actuel. C'est peut-être pour n'avoir pas compris ces mots que Mudjir al-dīn, ou un copiste, a transposé *fi l-ardī*. Nābulusi, Pa. 5960, f° 42 a, décrivant le Mihrāb al-nabiyy, c'est-à-dire le même édicule, « à côté de la Qubbat al-mi'rādī », donne la variante محراب مبسوط في الأرض « un mihrāb ouvert, à fleur de terre, avec un bord d'un empan (au-dessus du sol), en marbre »; on voit qu'il emploie le même terme (*mihrāb*) que l'inscription (l. 1).

l'enquête commencée plus haut (n° 152) et poursuivie ici fait ressortir ce fait général de la persistance des traditions sacrées. A travers les récits confus des auteurs, on voit les légendes se former et se déformer, puis se déplacer, d'un point à un autre, avec les sanctuaires attachés à ces légendes, qui disparaissent pour reparaître sous une forme nouvelle. Mais le cycle de cette évolution reste assez restreint, si bien qu'aujourd'hui l'on retrouve ici ces mêmes noms de l'Ascension, du Prophète et de Gabriel que déjà les plus anciens auteurs arabes rattachaient à ce lieu.

L. 2 : Ghazza et Jérusalem formaient alors deux districts (*livā'*) de la province (*iyalè*) de Damas⁽¹⁾. L'année 945 correspond au règne de Sulaimān I^{er}.

194

RESTAURATION DE LA COUPOLE. SANS DATE. — Dalle de marbre scellée dans l'intrados de la coupole, côté sud, face au nord, au-dessus du mihrāb; dimensions environ 40 × 20. Deux lignes imitées du naskhi mamlouk; petits caractères moyens, dorés sur fond vert et repeints grossièrement. Inédite (copie 1893; revue en 1914).

(1) تَزَيَّنَتْ قِبَّةَ الْحَرَابِ مُذْ كَمَلَتْ أَيَّامَ مَنْ عَدَلَهُ فِي الْقُدْسِ مَشْهُورِ

(2) وَأَنْشَدَتْ بِلِسَانِ الْمَدْحِ فَائِئَةَ فِي عَزِّ فُرُوحٍ لَا ظُلْمَ وَلَا زُورِ

A été décorée la coupole du mihrāb, depuis qu'elle a été achevée, du temps de celui dont la justice est célèbre à Jérusalem. Et elle a proféré (d'elle-même) la louange, disant : « Dans une force joyeuse il n'y a ni injustice ni mensonge ».

D'après ce médiocre distique, le restaurateur paraît avoir été fonctionnaire ou magistrat à Jérusalem; son nom se cache peut-être dans un jeu de mots⁽²⁾. Quant à la date, j'ai cherché vainement un chronogramme dans les paroles attribuées à la coupole⁽³⁾.

(1) Voir D'OHSSON, *Tableau*, VII, p. 304; DE HAMMER, *Empire ottoman*, XVII, p. 61. Ce dernier dit *sandjag* au lieu de *livā'*, et ni l'un ni l'autre ne précise l'époque à laquelle se rapporte leur tableau; cf. plus loin n° 209, fin du commentaire.

(2) Le mot que je lis *farūh* « joyeux » pourrait se lire *farūkh* « calme, confiant », de *farikha* « être calme, exempt de crainte » (mais *farūkh* n'est pas dans les dictionnaires), ou encore *farrūkh*, nom du restaurateur : « dans la puissance de Farrūkh il n'y a ni injustice ni violence ».

(3) Quelle que soit la bonne leçon de *فُرُوح*, la somme des valeurs numériques des lettres du dernier hémistich est trop élevée, car le *zā* du mot *zulm*, dont la lecture est certaine, vaut à lui seul 900. Au reste, s'il y avait ici un chronogramme, le rédacteur eût écrit *arrakhat* plutôt que *anshadat*.

195

RESTAURATION DE MUḤAMMAD SHĀKIR. 1261 H. — Dalle de marbre scellée à droite de la précédente; dimensions environ 30 × 18. Deux lignes en ta'liq moderne; petits caractères, dorés sur fond vert. Inédite (copie 1914).

(1) شفاعت يا رسول الله (2) ميرالاي عساكر شاهانه مير السيد محمد شاکر

.۱۲۶۱

Intercède pour nous, ô envoyé d'Allāh! Le colonel de l'armée impériale, le seigneur Muḥammad Shākir, 1261 (1845).

Ce texte et le précédent ne marquent, apparemment, que des travaux insignifiants, car le style de l'édicule trahit encore le xvi^e siècle; mais le seul fait de ces restaurations est l'indice d'une tradition vivace autour de ce petit sanctuaire.

COUPOLE DE LA CHAÎNE

(QUBBAT AL-SILSILA OU MAḤKAMAT DĀWUD)⁽¹⁾. VERS 72 H.

Sur la terrasse, à quelques mètres à l'est de la porte orientale de la Ṣakhra (Bāb dāwud); marquée sur tous les plans (fig. 1, C-4).

Cet édicule (pl. CIV suiv. et CXII suiv.) est si connu que je me borne à renvoyer à ceux qui l'ont décrit⁽²⁾. Je n'ajouterai qu'un détail : la niche de qibla ménagée entre les deux colonnes sud de l'endécagone fait à l'extérieur une saillie hémi-cylindrique⁽³⁾; je reviendrai tout à l'heure sur ce miḥrāb. En revanche, l'histoire du monument soulève de curieux problèmes qui n'ont pas encore attiré l'attention. Comme l'épigraphie n'en éclaire que les pages les plus récentes, je la résumerai d'abord, en guise d'introduction, d'après le seul témoignage des auteurs, jusqu'à l'époque où nous conduisent les inscriptions.

(1) Sur ces noms, voir plus loin, p. 175, n. 4.

(2) Ainsi TOBLER, *Topographie*, I, p. 593 suiv.; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 104; WILSON, *Survey*, p. 36, et photographs, pl. 5 a; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 21 suiv.; SWP, *Jerusalem*, p. 38 en bas et *passim*; LE STRANGE, *Palestine*, p. 151 suiv.; KONDAKOFF, *Voyage*, p. 233 suiv. et pl. XLIV; CONDER, *Jerusalem*, p. 241; RIVOIRA, *Architettura*, p. 59 suiv. et fig. 37; cf. Sandreczki, p. 74 et plan n° 31; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 39; COURTELLEMONT, *Jérusalem*, fig. à p. 45, et tous les guides. Il y a dans ces descriptions des détails inexacts; ainsi, à l'extérieur il y a onze colonnes (Conder dix), et à l'intérieur six et autant d'arêtes au tambour (de Vogüé cinq, Schick huit). Les plans de Vogüé, WILSON, SWP, ce ux des guides et in LE STRANGE, *op. cit.*, p. 114, sont exacts ou à peu près; en revanche, un autre (p. 126) marque à l'extérieur un octogone.

(3) Cf. plus haut, p. 37, n. 1, et 105, n. 2.

Les textes s'accordent à attribuer la construction de la Silsila au calife 'Abd al-malik⁽¹⁾; or l'édicule actuel, sous les remaniements qu'il a subis, trahit encore une très haute époque. D'autre part, suivant une tradition fort ancienne, ce calife éleva sur la terrasse, à l'est et tout près de l'emplacement prévu pour la Şakhra, un *bait al-māl*, c'est-à-dire un «trésor» dans lequel on déposa l'argent réservé à la construction du célèbre édifice⁽²⁾. Bien qu'il soit indépendant du premier, ce récit permet d'identifier avec la Silsila un édicule auquel il attribue le même fondateur et le même emplacement.

Ce rapprochement n'est pas nouveau; mais il ne reposait que sur cette double coïncidence⁽³⁾. En sa faveur voici un nouvel argument, fourni par l'archéologie: Dans plusieurs villes syriennes, la cour de la grande mosquée renferme un édicule polygonal ou circulaire, couvert d'une calotte en plomb et porté sur des colonnes antiques à claire-voie, que les auteurs arabes appellent *bait al-māl* ou *qubbat al-khazna*⁽⁴⁾. D'après deux textes anciens, cette coutume de placer une «coupole du trésor» dans le sanctuaire principal d'une ville est spécifiquement syrienne⁽⁵⁾, et

(1) Voir Musharraf, Tu. 27, f° 46 b en haut; Fazāri, Be. 6094, f° 28 b; Suyūti, Be. 6099, f° 22 a et 23 a; trad. Reynolds, p. 74, 91 et 97; LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 260 (14) suiv., et *Palestine*, p. 156; Mudjir al-dīn, p. 241, l. 7 d'en bas (50), et 372, l. 5 d'en bas (109); trad. Le Strange in *oper. cit.*, p. 281 (35), n. 2, et 153; Gildemeister in *ZDPV*, XIII, p. 20 en haut; Miednikoff, II, p. 1275 en bas; cf. TOBLER, *loc. cit.*, Muhallabi in *ABU L-FIDĀ'*, *Géographie*, p. 227, l. 10 (II b, p. 4), l'attribue à tort à Walid; cf. plus loin, n° 215 (longue note sur les sources arabes touchant la construction de la Şakhra). Alors que d'après un témoignage ancien (chez Musharraf et Fazāri), la Silsila fut bâtie après la Şakhra, elle lui aurait servi de modèle suivant Mudjir al-dīn; cf. WILLIAMS, *City*, II, p. 304 et 419 en bas. Mais cette dernière tradition, que le chroniqueur introduit par un «on dit», n'a pas encore été retrouvée avant lui, et de Vogüé et Le Strange la tiennent pour erronée ou suspecte. Il est donc prudent de ne pas l'invoquer, comme on l'a fait, à propos du problème si discuté du plan primitif de la Şakhra.

(2) Voir Musharraf, Tu. 27, f° 24 a en haut, et in R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 34; Maqdisi, Be. 6095, f° 29 a (Pa. 1667, f° 40 b, l. 4; 1668, f° 24 b, l. 2; 1669, f° 47 b, l. 9), et in Suyūti, Be. 6099, f° 41 a (Pa. 6035, f° 60 b en bas; 6054, f° 66 b en bas, avec quelques variantes au texte Le Strange); trad. Reynolds, p. 186; LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 281 (35) et 300 (54) en bas; *Palestine*, p. 145; Miednikoff, II, p. 620 en haut et n. 1 (Maqdisi); Mudjir al-dīn, p. 241, l. 12 (50 en haut); trad. Gildemeister in *tom. cit.*, p. 19 en bas; LE STRANGE, *ult. op. cit.*, p. 153; cf. WILLIAMS, *tom. cit.*, p. 304 et 422; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 87 en haut.

(3) Voir la plupart des auteurs modernes cités note précédente. Le mot *fauqu* «en haut» du texte Musharraf-Maqdisi-Suyūti, sauté dans quelques manuscrits et la trad. Le Strange, et défiguré chez Hartmann (eben pour oben), précise encore ce rapprochement; cf. MIEDNIKOFF, *not. cit.*

(4) Ainsi Muqaddasi, p. 157, l. 18; trad. Le Strange in *PPTS*, III, p. 18, et Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 150; Harawi, Pa. 5975, f° 12 b *ult.*; Ibn djubair, p. 268, l. 11 (257); LE STRANGE, *Palestine*, p. 227, 240 et 246 en bas; cf. RIVOIRA, *loc. cit.*, et p. 97 et fig. 88. Si l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *khazna* «trésor» le plus célèbre mausolée de Pétra, c'est peut-être à cause de son motif central, qui nous rappelle le monument de Lysicrate à Athènes, mais que les indigènes ont pu comparer aux trésors des mosquées.

(5) Işākhri in *BGA*, I, p. 184, l. 1: «Leur trésor (*baitu mālihim*) se trouve dans la grande mosquée (en Adharbaidjān), suivant la coutume syrienne (*'alā rasmi l-sha'mi*); car en Syrie, les trésors sont dans les mosquées. Leur toit est couvert en plomb; ils ont une porte en fer et ils reposent sur

je crois qu'elle remonte à l'époque chrétienne, sinon plus haut encore⁽¹⁾. Or la Silsila, bien que plus grande et plus compliquée, appartient au même type architectural que les trésors de Damas, de Ḥomṣ et de Ḥamā; ainsi, c'est bien le trésor bâti par 'Abd al-malik pour la fabrique de la Ṣakhra⁽²⁾.

Mais, dira-t-on, dans quelle partie de cet édicule ouvert à tous les vents pouvait-on serrer un trésor? Pour le comprendre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les trésors que je viens de nommer, et qui sont des chambrettes octogones portées sur des colonnes, couvertes d'une calotte en plomb et privées de toute ouverture, à l'exception d'une petite porte en fer à laquelle on ne pouvait accéder que par une échelle⁽³⁾. La chambre du trésor, à Jérusalem, c'était l'espace inscrit dans le tambour hexagone, entre les deux coupoles. L'absence de toute ouverture dans les parois du tambour a frappé Schick; mais il se borne à la constater. Ce détail prend une valeur inattendue en face de l'hypothèse qui fait de ces parois celles de la chambre du trésor; et si l'on pouvait les explorer sous leur revêtement de faïences du xvi^e siècle, on y retrouverait peut-être une ouverture carrée fermée par une porte en fer.

Mais pour les auteurs qui la décrivent et que j'étudierai tout à l'heure, la Silsila n'est plus un trésor : c'est toujours un petit sanctuaire auquel ils rattachent les traditions relatives à la chaîne (*silsila*) du jugement, suspendue ici par Salomon, au tribunal (*maḥkama*) de David, etc. Ces traditions, que je ne puis rapporter ici, ont survécu dans les noms vulgaires de l'édicule⁽⁴⁾. Quelle que soit l'origine de cette localisation⁽⁵⁾, elle paraît fort ancienne, et c'est à elle, sans doute, que l'édicule doit d'avoir pris un caractère sacré. Ce caractère est marqué par le miḥrāb dont j'ai parlé, et qu'on ne retrouve pas, à ma connaissance, dans les autres trésors syriens; or il suffit d'un coup d'œil pour voir qu'il a été introduit après coup dans l'entre-colonnement

neuf (lire plutôt huit) colonnes»; cf. trad. Slousch in *RMM*, X, p. 498, et Ibn ḥauqal in *BGA*, II, p. 241, l. 16. Et Muqaddasi, p. 182, l. 7 : « Dans toute ville (*qaṣaba*, en Syrie) il y a dans la grande mosquée un trésor (*baitu mālin*) suspendu (*mu'allaq*) sur des colonnes»; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 218 en bas; Le Strange in *PPTS*, III, p. 75.

⁽¹⁾ Voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 166 en haut et 174 suiv.; II, p. 10 suiv. et pl. XXIII; cf. *Festschrift Sachau*, p. 303, n. 3.

⁽²⁾ Noroff, cité par WILLIAMS, *prior. pag. cit.*, croit que la Silsila était une fontaine, et il semble qu'il y a vu couler de l'eau en 1830. Or j'ai montré (*locis cit.*) que les grandes mosquées syriennes renfermant des trésors ont remplacé des églises de Saint-Jean Baptiste, et que plusieurs de ces trésors ont encore une fontaine qui semble les rattacher aux baptistères chrétiens polygonaux. Il vaudrait la peine, à ce sujet, d'ouvrir une enquête pour la Silsila, où toute trace de fontaine semble avoir disparu.

⁽³⁾ Celle du trésor de Damas se voit pl. citée de mon *Voyage*, à droite, dans un des pans de la chambrette; cf. Iṣṭakhri cité troisième note précédente.

⁽⁴⁾ Cf. plus haut, p. 173, n. 1. Elles foisonnent dans les sources, surtout dans les *Fadā'il*, et se rattachent au rôle de juge attribué à David in *C*, xxxviii, 25, et *passim*; cf. t. I, p. 109, n. 1, et plus loin, p. 177, n. 5, et 181, n. 2. Ce cycle embrasse aussi la porte est de la Ṣakhra, appelée Bāb dawud; cf. plus loin, n° 215, première note.

⁽⁵⁾ Peut-être un rapprochement entre l'aspect de la Silsila et celui que la tradition musulmane et les légendes arabes attribuent au tribunal de David et au trône de Salomon, ou encore un vague souvenir du temple juif; cf. plus loin, p. 178, n. 5, et l'introduction du n° 210.

de l'endécagone⁽¹⁾. La niche, en pierre de taille, est creusée dans un muret monté entre les deux colonnes sud, qui sont engagées dans ses petites parois latérales. La gaucherie des raccords se trahit en plusieurs points : ainsi, dans les piédroits du mihrāb contre les deux colonnes, et dans le pan coupé au-dessus du cul-de-four de la niche (pl. CXII en bas et CXIII).

A quelle époque remonte ce mihrāb, ou si l'on veut, quand le trésor est-il devenu sanctuaire? Voici d'abord les textes, que je tenterai ensuite d'interpréter.

En 290 (903)⁽²⁾ : «A l'est de la Qubbat al-Ṣakhra s'élève la Qubbat al-silsila, sur vingt colonnes (*amūd*) de marbre; elle est revêtue de feuilles de plomb».

Vers 300 (913)⁽³⁾ : «Et la coupole sous laquelle pendait la chaîne (*silsila*) au temps des Israélites, pour juger entre eux».

En 375 (985)⁽⁴⁾ : «Sur la terrasse s'élève... la Qubbat al-silsila... élégante, revêtue de plomb, sur des colonnes (*amida*) de marbre dégagées⁽⁵⁾».

En 438 (1047)⁽⁶⁾ : «Il y a encore (sur la terrasse) une coupole qu'on appelle Qubbat al-silsila; cette chaîne est celle que David y suspendit (pour juger entre les bons et les méchants)... Cette coupole repose sur huit colonnes (*amūd*) de marbre (*rukhām*) et six piliers (*sutūn*) de pierre (*sāngīn*); elle est ouverte (*gushādā*) de tous les côtés, sauf du côté sud, où l'on a élevé jusqu'au haut un mur dans lequel on a fait un beau mihrāb.»

Un demi-siècle plus tard, environ, l'auteur d'un recueil de traditions rapporte en détail celles qui se rattachent à la Silsila; mais il ne décrit pas l'édicule⁽⁷⁾.

A l'époque latine, la Silsila devint une chapelle consacrée à saint Jacques le mineur, et l'on y transféra son tombeau; les descriptions du temps ne laissent aucun doute sur cette métamorphose⁽⁸⁾. Mais pour les musulmans, c'est toujours la Qubbat al-silsila. En 569 (1173),

⁽¹⁾ D'après Wilson, il semble que le plan primitif était décagone, et que l'endécagone est résulté de l'adjonction du mihrāb et du dédoublement d'une colonne sud correspondant à la colonne nord. En effet, la somme des trois côtés sud (celui du mihrāb et les deux adjacents) est plus faible que celle de trois autres côtés consécutifs, comme si les trois premiers n'en représentaient que deux primitifs. Il est vrai qu'elle dépasse celle de deux autres côtés consécutifs; il faudrait prendre des mesures précises.

⁽²⁾ Voir Ibn al-faḥīh, p. 101, l. 6; trad. Le Strange in *PEFQ*, 1887, p. 95, et *Palestine*, p. 121 en haut et 152 en haut; Miednikoff, II, p. 747.

⁽³⁾ Voir Ibn 'abd rabbihi, III, p. 368, l. 2; trad. Le Strange in *tom. cit.*, p. 99, et *op. cit.*, p. 151 et 164; Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 92; Miednikoff, II, p. 762.

⁽⁴⁾ Voir Muqaddasi, p. 169, l. 7 et in *Yāqūt*, IV, p. 597, l. 8; trad. Le Strange in *Palestine*, p. 123 et 152 en haut, et *PPTS*, III, p. 42 suiv.; Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 162; Miednikoff, II, p. 799.

⁽⁵⁾ Texte «sans murs» (*bi-lā ḥitānīn*); *Yāqūt* «ouvertes» (*makshūfa*).

⁽⁶⁾ Voir Nāṣir-i khusrau, p. 30, l. 15 (93); trad. Le Strange in *Palestine*, p. 152, et *PPTS*, IV, p. 48 en bas; Miednikoff, II, p. 872 suiv.

⁽⁷⁾ Voir Musharraf cité plus haut, p. 174, n. 1.

⁽⁸⁾ Voir Jean de Wurzburg (vers 1165) in DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 285, TOBLER, *Descriptiones*, p. 124, *SWP, Jerusalem*, p. 67 en bas, et *PPTS*, V, p. 16 en haut; Théodéric (vers 1172), p. 39 suiv. et in *SWP, tom. cit.*, p. 53 suiv., et *PPTS*, V, p. 26 suiv.; Cîtez (vers 1187) in *RHCL*, II, p. 533 a, SCHULTZ, *Jerusalem*, p. 110 suiv., WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 136 suiv.,

un pèlerin persan la place au même endroit, y rattache les mêmes traditions et lui donne 60 pas (*khatwa*) de tour⁽¹⁾.

En 623 (1226)⁽²⁾ : « A l'est de la Şakhra, et tout auprès, s'élève une autre coupole, sur des colonnes (*a'mida*), ouverte (*makshūfa*)⁽³⁾, belle à voir; on dit que c'est la Qubbat al-silsila ».

Dans la suite, je ne trouve aucun texte important à signaler, ni chez les géographes et les voyageurs, ni dans les *Fadā'il*; ceux-ci se bornent à rapporter d'anciennes légendes sans valeur pour la topographie et l'archéologie⁽⁴⁾. Pour trouver mieux, il faut descendre jusqu'au chroniqueur (901=1496)⁽⁵⁾ : « C'est une coupole extrêmement gracieuse, portée sur des colonnes

TOBLER, *Topographie*, II, p. 994 suiv., et *Descriptiones*, p. 208 suiv., *RHC Oc*, II, p. 498 suiv., DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 440, Ernoul, p. 197 suiv., G. de Tyr, éd. Paris, II, p. 480 suiv., MICHELANT et RAYNAUD, *Itinéraires*, p. 39 et 41, 151 et 153 en haut, *PPTS*, VI, p. 13 suiv., et *SWP*, tom. cit., p. 62 suiv.; cf. WILLIAMS, *City*, II, p. 304; TOBLER, *Topographie*, I, p. 536 suiv.; LE STRANGE, *Palestine*, p. 152; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 52 suiv.; CONDER, *Jerusalem*, p. 301 en haut. De ces curieuses descriptions, je ne retiens que ces mots de Théodéric : « Est autem ipsa ecclesiola rotunda, inferius latior, superius angustior, columnis VIII sustentata et picturis optime decorata ». Toutes placent la chapelle à côté de la porte est du Templum Domini (Şakhra), et c'est ici que dès 548 (1154) Idrisi, écrivant pour un roi chrétien, place l'église (*kanisa*, var. *qubba*) du Saint des saints (*qudsu l-qudsi*); trad. Jaubert, II, p. 344 en haut; Gildemeister in *ZDPV*, VIII, p. 125, et t. ar. p. 7, l. 18; LE STRANGE, *pag. cit.* et 131; Miednikoff, II, p. 928; R. HARTMANN, *op. cit.*, p. 51. L'emplacement précis (à côté de la porte est de la Şakhra), plutôt que la variante *qubba*, qui n'est sans doute qu'une coquille, prouve qu'il s'agit de la Silsila. Mais Idrisi fait erreur en l'appelant Saint des saints, car ce nom désignait alors et désigna longtemps la Şakhra même, dans un grand nombre de sources; ainsi Saewulf (1102) in *RVMSG*, IV, p. 843 (31), WRIGHT, *Travels*, p. 40, et *PPTS*, IV, p. 16 et 41; Daniel (1106) in DE KHITROWO, *Itinéraires*, p. 19, et *PPTS*, IV, p. 19; Fetellus (vers 1130 ou 1150?) in DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 413 en haut, et *PPTS*, V, p. 3; Phokas (1177) in *RHCG*, I, p. 541, éd. Troitzky, Pé. 1889, p. 14 en haut, et *PPTS*, V, p. 20 en haut; Pèlerinages anonymes divers in *RHC Oc*, II, p. 509, l. 1, MICHELANT et RAYNAUD, *Itinéraires*, p. 95 et 1045, et *PPTS*, VI, p. 23; Mandeville (vers 1336), p. 85 en haut et in WRIGHT, *Travels*, p. 170, et WILSON et WARREN, *Recovery*, p. 222, et *Underground*, p. 406; SURIUS (vers 1645), p. 376 en bas; Nau (vers 1670), p. 59; cf. TOBLER, *tom. cit.*, p. 519; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 14; WILSON et WARREN, *Recovery*, p. 222; *Underground*, p. 406, etc.

(1) Voir Harawi, Pa. 5975, f^{os} 21a en haut et 22b en haut; trad. Schefer in *AOL*, I, p. 601 et 603; LE STRANGE, *Palestine*, p. 133; Miednikoff, II, p. 957 et 959.

(2) Voir Yāqūt, IV, p. 594, l. 14 et in Qazwini, II, p. 108, l. 17 (variantes); Miednikoff, II, p. 1094 en bas.

(3) C'est-à-dire sans remplage entre les colonnes; cf. plus haut, p. 176, n. 5.

(4) Ainsi Fazāri, Maqdisi et Suyūṭi cités plus haut, p. 174, n. 1 et 2, et Mudjir al-dīn, p. 112 en haut (30); cf. BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 469.

(5) Voir le même, p. 372 en bas (109) et *passim*; cf. TOBLER, *tom. cit.*, p. 594 en bas; LE STRANGE, *Palestine*, p. 153; Miednikoff, II, p. 1275 en bas. A cette époque von Harff (vers 1498), qui affirme être entré au Haram, la décrit ainsi, p. 179 : « In desem tempel oist wartz (à l'est de la Şakhra) steyt eyn runt kleyn tabernakel ader cappelgen vunff voesse lanck ind breyt uff tzweiff suylen gesatzt speyss hoichte van der erden, daer uff die heyden preyster yere gebet ind getzijde yetzont halden, ouch in gav groisser ere ind vur eyne heylige stat verwaren, daer uff stedichs vil

(*umud*) de marbre. . . Elle a la même forme (*siḥā*) que la Ṣakhra et s'élève à l'est de cet édifice, entre sa porte orientale et l'escalier de Burāq⁽¹⁾. Le nombre de ses colonnes de marbre est de dix-sept, sans compter les deux colonnettes du miḥrāb. »

Enfin en 1101 (1690)⁽²⁾ : « C'est une coupole élégante, ouverte (*makshūfa*) de tous les côtés, comme une grande tente octogone (*muthammana*). Elle repose sur des colonnes (*amida*) de marbre. . . .⁽³⁾ au nombre de dix-sept, sans compter les deux colonnettes du miḥrāb⁽⁴⁾. D'une colonne à l'autre, il y a un intervalle d'environ deux coudées. »

On le voit, les traditions du cycle judiciaire remontent au moins au III^e (IX^e) siècle (Ibn 'abd rabbihi), et le miḥrāb existait au plus tard au début du V^e (XI^e) siècle (Nāṣir-i khusrau). Ainsi le caractère sacré de l'édicule est bien antérieur aux croisades, et puisque les trésors syriens étaient probablement d'anciens sanctuaires, il est permis de croire que la Silsila en fut un dès l'origine. Et l'on peut se demander si son constructeur, trouvant ici des traditions sacrées antiques, ne les a pas adroitement exploitées pour mettre la caisse du nouveau temple à l'abri des voleurs. Or c'est dans cette région qu'on a cherché le trésor du temple d'Hérode⁽⁵⁾, et aussi la salle des séances du petit sanhédrin, dont on connaît les pouvoirs judiciaires⁽⁶⁾. Ces rapprochements autorisent à penser qu'en plaçant ici le trésor de la Ṣakhra, sous la protection de légendes sacrées, on ne fit que renouer, une fois de plus, le fil à peine rompu des traditions antiques.

Mais si le sanctuaire était le contemporain, mieux encore le double et le gardien du trésor, son miḥrāb doit avoir la même origine. Je viens de montrer, il est vrai, que le miḥrāb actuel paraît avoir été introduit après coup dans l'édicule; mais on va voir (n° 196, commentaire) qu'il ne remonte probablement qu'au XIII^e siècle. Or dès le XI^e, il y en avait un dont nous ignorons l'origine; il est donc permis de l'attribuer à l'édicule primitif.

Que devint le trésor par la suite? Je n'en retrouve plus la trace chez les auteurs; mais un décret du IX^e (XV^e) siècle mentionne une caisse (*ṣandūq*) de la Ṣakhra (n° 237). Ce document ne précise pas le lieu où elle était déposée : est-ce par hasard qu'il est scellé dans le côté est de cet édifice, à quelques pas de la Silsila? Il est vrai que cette dalle mutilée, et remployée dans

ampelen birnen». Il ajoute que les juifs aussi révéraient autrefois ce sanctuaire, qu'ils y avaient déposé l'arche, les deux tables de Moïse et la verge d'Aaron; qu'on y voit encore un petit autel, entouré d'une grille de fer, sur lequel Melchisédech aurait sacrifié, Jacob endormi rêvé son échelle, David vu l'ange tenant l'épée nue, les prêtres juifs offrent leurs sacrifices, Jésus accompli des miracles, etc. Ces légendes nouvelles, qu'on ne trouve pas chez les auteurs arabes, sont empruntées sans doute aux traditions juive et chrétienne; cf. plus haut, p. 175, n. 1 suiv. L'auteur ajoute que son conducteur (mammoick) ne savait rien de précis sur ces miracles.

(1) C'est-à-dire celui de la colonnade E (fig. 14); cf. plus haut, p. 81, n. 8.

(2) Voir Nābulusi, Pa. 5960, f° 41 b; trad. Schefer in Nāṣir-i khusrau, p. 93, n. 1.

(3) Ici des traditions sans valeur sur la chaîne.

(4) Ces mots paraissent empruntés au chroniqueur, que l'auteur cite souvent sans le nommer.

(5) Les γαζοφυλάκια de Josèphe, Guerre des Juifs, V, v, 2 et VI, v, 2; voir DE Vogüé, *Temple*, p. 55 et pl. XV, 5; РИЕМ, *Wörterbuch*, II, p. 1641 a en haut et suiv. (plan, 1).

(6) Voir ШИСК, *Tempelplatz*, p. 23, et la discussion de РИЕМ, *tom. cit.*, p. 1598 a, sur le siège du grand sanhédrin; cf. t. I, p. 260, n. 3.

un revêtement du xvi^e siècle, n'est probablement pas *in situ*; mais on verra que le chroniqueur la signale, sinon ici même, du moins dans un autre mur de la Şakhra. Bien qu'à première vue, on ne s'attende guère à retrouver le trésor, sept siècles et demi plus tard et après la domination latine, dans le lieu même où l'avait placé son fondateur⁽¹⁾, cette hypothèse ne paraît pas absurde quand on connaît la ténacité des traditions locales. La persistance de ce dépôt sacré, gardé par des légendes sacrées, expliquerait alors pourquoi la Silsila semble avoir conservé, dans ses grandes lignes, son architecture primitive; c'est ce qu'il me reste à montrer.

A première vue, les textes cités ne paraissent pas d'accord sur le nombre et la nature des supports de la coupole; on en a conclu qu'un édifice aussi fragile a dû être reconstruit, ou du moins réparé, à la suite de tremblements de terre⁽²⁾. Mais Jérusalem a moins souffert des sismes que bien d'autres localités syriennes⁽³⁾. Le plan de l'édicule et son architecture sont certainement anciens. Dès la fin du iii^e (ix^e) siècle, la coupole était couverte en plomb, comme aujourd'hui, et, dès le début du v^e (xi^e), l'édicule était ouvert de tous les côtés, comme aujourd'hui. On ne voit donc pas qu'il ait beaucoup changé d'aspect depuis l'origine. On dira qu'il a été reconstruit avec des matériaux anciens, et à peu près sur le plan primitif. Mais l'écart des textes touchant le nombre et la nature des supports se réduit à peu de chose. Ibn al-faqih compte vingt colonnes de marbre, alors qu'aujourd'hui l'édicule repose sur dix-sept colonnes, onze à l'endécagone extérieur, et six à l'hexagone intérieur. Mais cet auteur, ou sa source, a pris peut-être l'endécagone pour un dodécagone, et l'hexagone pour un octogone; erreurs vénielles, puisque des auteurs modernes, on l'a vu, en ont commis de pareilles. Nāsir-i khusrau compte huit colonnes de marbre et six piliers de pierre. C'est le seul témoignage qui semble irréductible à l'état actuel; encore peut-on l'interpréter⁽⁴⁾. Théodéric, il est vrai, ne compte aussi que huit colonnes; mais il décrit clairement l'édicule actuel, à plan central⁽⁵⁾, avec un étage supérieur en retrait sur l'autre. Or comment un édicule à peu près circulaire et à deux étages concentriques pourrait-il reposer sur huit colonnes? Si son chiffre n'est pas corrompu, Théodéric a mal compté, peut-être parce qu'une partie des colonnes étaient masquées par les surcharges latines que fait pressentir le texte trop sommaire de Jean de Wurzburg⁽⁶⁾. A la même époque, Harawi donne à l'édicule 60 pas de tour, et c'est bien sa circonférence

(1) Le trésor de Damas, dont Muqaddasi parle comme existant encore, semble n'avoir plus été qu'un souvenir dès le xii^e siècle, d'après les autres auteurs cités plus haut, p. 174, n. 4.

(2) Voir LE STRANGE, *Palestine*, p. 152 suiv.

(3) Cf. plus haut, p. 16 suiv. et notes, 53, n. 1; SMITH, *Jerusalem*, I, p. 65.

(4) Le texte original avait peut-être *هشده* «dix-sept» au lieu de *هشت* «huit»; pour une erreur analogue, cf. plus haut, p. 90, n. 5. L'auteur comptait alors les dix-sept colonnes de l'endécagone et de l'hexagone. Quant aux six piliers, c'étaient peut-être des contreforts qui raidissaient les six arêtes du tambour, ou les six colonnes intérieures, dont la charge est plus forte que celle des autres. Je renonce à proposer d'autres explications tout aussi gratuites.

(5) Tel est le sens de «rotunda», car en pratique, l'endécagone se rapproche du cercle, et la coupole est circulaire.

(6) Ses mots «in latere parietis» indiquent peut-être que les entre-colonnements étaient fermés alors par des murs portant les inscriptions qu'il a relevées; en revanche ses mots «in circuitu quasi ciborii» semblent désigner l'état actuel. On avait peut-être fermé l'hexagone intérieur, pour le tombeau de saint Jacques, et laissé ouvert l'endécagone extérieur.

actuelle⁽¹⁾. Quant au chroniqueur, il est évident qu'il décrit l'état actuel, puisqu'il compte exactement les dix-sept colonnes de l'endécagone et de l'hexagone, plus les deux colonnettes qui flanquent la niche du mihrāb⁽²⁾. Le pèlerin von Harff ne compte que douze colonnes; mais s'il est vrai qu'il est entré au Haram, il y risquait sa vie et n'avait pas l'esprit très libre pour des observations précises⁽³⁾. Enfin Nābulusi note le même chiffre que le chroniqueur. Et quand il compare l'édicule à une tente octogone, c'est une image, ou une erreur pareille à celles qu'ont commises plusieurs auteurs modernes.

En résumé, la Silsila est le trésor de la Şakhra, bâti par 'Abd al-malik à l'est et à côté d'elle, peut-être sur l'emplacement traditionnel du trésor hérodien, à l'abri des légendes du cycle judéo-musulman qui hantaient ce lieu depuis longtemps, et qui survivent dans les noms vulgaires de l'édicule et de la porte est de la Şakhra. Pour fortifier le tabou qui protégeait ce dépôt sacré, le constructeur du trésor, ou quelqu'un après lui, en fit un sanctuaire dont le mihrāb, bien que refait plus tard, existait probablement dès l'origine. Après l'époque latine, le trésor de la Şakhra paraît avoir été réinstallé ici, d'après un décret du xv^e siècle, comparé à un texte du chroniqueur. Enfin il semble que l'édicule actuel, malgré le témoignage apparent de quelques textes, et sous les restaurations superficielles dont je vais parler, représente à peu près la construction primitive. Dès lors, en explorant les parois du tambour sous leur revêtement de faïence, on y retrouverait peut-être le dispositif conservé jusqu'à ce jour dans les trésors de plusieurs grandes mosquées syriennes.

196

RESTAURATION SOUS LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. 969 H. — A l'intérieur, au-dessus de la niche du mihrāb, bandeau composé de carreaux en faïence émaillée; dimensions environ 300 × 50⁽⁴⁾. Deux lignes en beau naskhi ottoman; grands

⁽¹⁾ Environ 46 mètres hors colonnes, d'après l'échelle du plan Wilson; je n'ai pas de mesures directes.

⁽²⁾ Ces colonnettes existaient en tout cas de son temps, puisque le mihrāb actuel, on va le voir, date du xiii^e siècle; on les distingue dans l'ombre, pl. CIV en haut et CV en haut, du moins sur les épreuves originales. C'est donc ainsi que j'entends les mots « non comprises les deux (colonnes) du mihrāb ». En les appliquant aux deux colonnes de l'endécagone engagées dans les piédroits latéraux à l'extérieur du mihrāb, Le Strange (p. 153) conclut à tort à un remaniement ultérieur.

⁽³⁾ Il peut avoir pris l'endécagone pour un dodécagone et négligé le pourtour intérieur.

⁽⁴⁾ De forme carrée ou barlongue, ces carreaux sont collés contre un lit de plâtre, et leur assemblage se voit assez nettement sur la pl. CV en bas. Le filet séparant les deux lignes de l'inscription ne coïncide pas avec le joint horizontal des carreaux, qui coupe la ligne 2 en deux parties inégales. Ce procédé d'appareillage, fréquent dans les inscriptions sur faïence, était dicté sans doute par un motif technique impérieux, car les lettres, tracées avant la cuite, par conséquent avant la pose, devaient être repérées avec le plus grand soin; de fait, elles passent presque partout sans bavures d'un carreau à l'autre.

caractères, blancs sur fond bleu foncé, nombreux points et signes. Publiée en partie⁽¹⁾; voir pl. CV en bas (cliché 1914).

(1) بِسْمِ اللَّهِ... (2) ... صَدَقَ اللَّهُ الْعَظِيمَ — C, XXXVIII, 25 (jusqu'à سَبِيلِ اللَّهِ, 1^{re} mention)⁽²⁾.
 الكَرِيمِ (2) أَمْرٌ بِتَجْدِيدِ هَذَا الْكَاشَانِيِّ (3) الْمَقَامِ الشَّرِيفِ السُّلْطَانِيِّ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ
 سُلَيْمَانَ بْنِ سَلِيمِ بْنِ بَايْزِيدِ خَانَ خَلْدِ اللَّهِ مَلِكِهِ وَأَبَدِ دَوْلَتِهِ (4) إِلَى يَوْمِ الْإِمْعَادِ
 فِي سَنَةِ تِسْعٍ وَسِتِّينَ وَتِسْعَ مِائَةٍ.

... A ordonné de faire à neuf ce revêtement de faïence, Sa Majesté sultanienne notre maître le sultan Sulaimān, fils de Salīm, fils de Bāyazīd khān, qu'Allāh éternise sa royauté... jusqu'au jour de la résurrection! En l'année 969 (1561-62).

L. 2 : Le nom d'action *tadjīd* semble indiquer qu'on a « renouvelé » ou restauré un ancien revêtement de faïence⁽⁴⁾; mais on peut l'entendre aussi dans ce sens que Sulaimān a fait œuvre de « novateur » en remplaçant par des faïences un revêtement d'une autre nature⁽⁵⁾. Cette dernière interprétation me paraît la bonne, car c'est la conquête ottomane qui a répandu dans les pays arabes les revêtements en faïence émaillée. Le chroniqueur, écrivant quelques années auparavant, ne signale à Jérusalem qu'un seul monument décoré par ce procédé⁽⁶⁾.

(1) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 98; cf. SWP, *Jerusalem*, p. 82; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 70.

(2) Ce passage fait allusion aux attributions judiciaires du roi David; cf. plus haut, p. 175, n. 4 et renvois.

(3) Et non الكاشاني (Vogüé). La forme القاشاني, qu'on trouve le plus souvent dans les auteurs vers 1500, ainsi Mudjir al-din, p. 376, l. 9 d'en bas (118), Ibn iyās, Pa. 1824, f° 143 b, 'Ilmawi in JA, 9^e série, IV, p. 305, etc., prouve que ce relatif dérive, non de Kashāniya près Samarcande, comme l'a supposé sans preuve Artin in BIE, 1886, p. 127, mais de Qāshān en Perse, comme on l'admet en général, d'après Yāqūt, IV, p. 15, l. 3; ainsi Guyard in ABU L-FIDĀ', *Géographie*, II b, p. 153; Defrémery in Ibn baṭṭūṭa, IV, p. 50 et renvois; Sauvairé in Mudjir al-din, p. 110, n. 1; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 179 en bas. Les sources sont trop nombreuses pour trouver place ici; je me borne à renvoyer à PROST, *Revêtements*, p. 37 suiv., 44 en haut et 49, n. 1, avec une abondante bibliographie, et R. HARTMANN, *op. cit.*, p. 69 et notes. Les variantes القيشاني (n° 252), الكاشاني (n° 196 et peut-être 251) et الكاشان (n° 246) sont des formes vulgaires, la première, très répandue, avec l'imāla syrienne, les deux autres avec mutation du qāf en kāf, peut-être par induction du persan kāshī, qui a le même sens; voir d'autres sources in Dozy, *Supplément*, s. v. قاشاني et كاشي.

(4) Traduction de Vogüé : « A fait renouveler cette faïence ».

(5) Cf. t. I, p. 301, n. 1.

(6) La Hākūrat al-qāshāni, détruite aujourd'hui, qui s'élevait à quelques pas au sud de la Silsila; voir MUDJIR AL-DĪN, *loc. cit.* (قاشاني), et Nābulusi, Pa. 5960, f° 42 b en haut (قيشاني); cf. TOBLER,

Dès lors, il est probable que Sulaimān a fait disparaître un autre décor; mais lequel? Les textes cités ne le précisent pas; seul Théodéric dit que la chapelle était « picturis optime decorata ». Ces mots peuvent s'entendre de peintures au sens ordinaire, mais aussi de mosaïques de verre polychrome. Je crois qu'il y avait ici des mosaïques, voici pourquoi : Le trésor de la grande mosquée de Damas, dont j'ai montré les analogies avec la Silsila, était décoré autrefois de mosaïques polychromes, comme la mosquée elle-même⁽¹⁾. Or la Silsila fut restaurée au VII^e (XIII^e) siècle par le sultan Baibars, et les auteurs qui signalent ces travaux font une allusion très claire à des mosaïques⁽²⁾. D'autre part, ce même Baibars a restauré, de 659 (1261) à 671 (1272-73), les mosaïques décorant le pourtour extérieur de la Şakhra⁽³⁾ et que Sulaimān a remplacées par un revêtement en faïence⁽⁴⁾.

Apparemment, l'inscription vise tout le revêtement en faïence de l'édicule, y compris le tambour. En effet, les parties les plus anciennes de ce travail, car il a été restauré plusieurs fois dès lors, m'ont paru trahir, comme à la Şakhra, la belle époque de Sulaimān I^{er}. En revanche, l'indice archéologique de l'inscription ne s'étend pas au mihrāb qu'elle surmonte, car il n'est pas revêtu de faïence et son style trahit une époque plus ancienne. A l'extérieur, la saillie hémicylindrique du cul-de-four est couronnée par une corniche dont le profil, composé d'un talon et d'une doucine entre deux filets (pl. CXIII), me rappelle quelques moulures du XIII^e et du XIV^e siècles⁽⁵⁾. Ce mihrāb ne peut être celui du XI^e siècle, qui a dû disparaître à l'époque latine, et je crois qu'on peut l'attribuer aussi à Baibars. Cette attribution me paraît confirmée par le style de son décor intérieur. La niche et le tympan qui la surmonte sont revêtus d'une mosaïque de marbre qui trahit bien l'époque bahride. Celle du tympan, notamment, offre un dessin

tom. cit., p. 597; SCHICK, *op. cit.*, p. 32; CLERMONT-GANNEAU, *loc. cit.* Le chroniqueur ne précise pas l'époque de ce décor, mais d'après le contexte, il semble qu'il n'était pas très ancien. En Égypte, les exemples pré-ottomans sont relativement rares, pour une ville aussi riche; voir leur étude détaillée in Prosr, *op. cit.*, *passim*.

(1) Voir Muqaddasi (*muraşşā'un hitānuhu bil-fusaiḥsā'i*) et Ibn djubair (*muzakhrifatun bil-fuṣūṣi wal-aşbighati l-mulawwanati*), *locis cit.*, plus haut, p. 174, n. 4.

(2) Kutubi, I, p. 89 *pænult.* et ABU L-MAHĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1780, f° 209 a en bas : *djaddada qubbata l-silsilati wa zakhrafahā*; cf. note précédente. Le verbe *zakhrafa* « revêtir d'un décor polychrome, doré, ou brillant » est à peu près synonyme de *zawwaqa*, plus loin, n° 275. Mudjir al-dīn, p. 434, l. 7 d'en bas (240), dit la même chose, mais sans ce verbe précis; cf. LE STRANGE, *Palestine*, p. 153 en haut; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 485.

(3) Voir plus loin, dans une longue note au n° 223.

(4) Voir plus loin, n° 239 suiv.

(5) Cf. plus haut, p. 98, n. 2 et renvois.

de tresses et de bandes en retour d'équerre qui rappelle beaucoup celui de plusieurs mihrābs syriens et anatoliens au VII^e (XIII^e) siècle (pl. CV en bas)⁽¹⁾.

La date, lue déjà par de Vogüé, a été étendue par lui aux faïences de la Şakhra, pour lesquelles on n'avait pas trouvé de date précise; c'est une erreur légère que des documents nouveaux permettent de corriger⁽²⁾.

197

RESTAURATION DU MIHRĀB. 1174 H. — A l'intérieur de la niche, sous le n° 196, bandeau demi-circulaire composé de carreaux en faïence émaillée. Une ligne du même type; grands caractères, maigres et allongés, blancs sur fond vert. Inédite (copie 1914).

تعالی الله زى شرع مطهر نه خوش محراب اولور الله اكبر سنة ١١٧٤ هـ.

Ce petit texte en mauvais turc ne vise que les faïences de la niche. Leur style médiocre paraît d'accord avec la date 1174 (1760-61).

COLONNADE NORD-OUEST. ORIGINE ANCIENNE.

Sur le côté ouest de la terrasse, près de l'angle nord-ouest, en NO (fig. 14); marquée sans nom sur tous les plans.

L'escalier part du bord inférieur de la terrasse et la colonnade s'élève en retrait, comme en O (fig. 14). Elle comprend une arcature de quatre arcs brisés et un peu surhaussés, retombant sur trois colonnes à fûts et chapiteaux antiques, et sur deux larges piliers servant de buttée (pl. LXI en bas)⁽⁴⁾. La corbeille un peu grêle des chapiteaux et leur feuillage délicatement

⁽¹⁾ Cf. t. I, p. 255, n. 2 et sources citées. Un autre indice en faveur de l'attribution du mihrāb à Baibars, ou du moins au XIII^e siècle, c'est la saillie que sa niche fait à l'extérieur, car ce dispositif se retrouve dans un édicule de la fin du XII^e et dans un autre du milieu du XIII^e; cf. plus haut, p. 173, n. 3 et renvois. Je fais abstraction des retouches grossières qui déparent ce beau décor, et des faïences qui revêtent la conque de la niche (n° 197). Quant aux deux colonnettes qui la flanquent, si leurs chapiteaux sont de basse époque antique, comme ceux des colonnes de l'édicule, analysés par KONDAKOFF, *loc. cit.*, elles proviennent peut-être du mihrāb pré-latin; mais si ce sont des débris latins, ces colonnettes peuvent être attribuées aussi au XIII^e siècle. J'ai oublié de vérifier ce détail sur place et je ne puis le faire sur les épreuves originales (pl. CIV en haut et CV en haut), où ces chapiteaux sont noyés dans l'ombre.

⁽²⁾ Voir le commentaire des n°s 239, 240 et 272.

⁽³⁾ La date est tracée de bas en haut, en petits caractères noirs sur fond blanc.

⁽⁴⁾ L'édicule à coupole sur huit colonnettes qu'on voit en arrière, entre deux colonnes, est la

sculpté, mais à fleur de peau, trahissent une époque plutôt basse; et le profil un peu mou des tailloirs apparaît sous un replâtrage moderne qui s'écaille. Les bases reposent sur des socles de fortune, ajustés en vue de racheter le trop-court des fûts. Les piliers sont divisés en trois étages par deux corniches dont la supérieure prolonge une moulure retournante encadrant les quatre arcs. Au-dessus de leurs écoinçons règne une corniche sculptée d'un rang de denticules et couronnée par un muret de pierre à double pente. A part les colonnes, toutes les surfaces sont couvertes d'un crépi badigeonné de peintures modernes et lavées par la pluie⁽¹⁾.

198

RESTAURATION SOUS LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. ENTRE 926 ET 974 H. — Dalle de marbre scellée dans l'écoinçon au-dessus de la colonne médiane, face à l'ouest, au niveau du sommet des arcs; dimensions environ 90 × 40. Deux lignes en naskhi ottoman; grands caractères, élégants et soignés, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽²⁾.

(1) أمر بتجديد هذا الميزان المبارك سيّدنا ومولانا السلطان الأعظم (2) والخاقان
المكرم مالك رقاب الأمم سلطان الروم والعرب والعجم.....

A ordonné la restauration de cette « balance » bénie notre seigneur et notre maître le très grand sultan et l'empereur illustré, le maître des cous des nations, le sultan des Grecs, des Arabes et des Persans⁽³⁾.....

L. 1 : Le nom d'action *tajdid* prouve que la colonnade existait auparavant⁽⁴⁾. Ce fait est confirmé par plusieurs sources⁽⁵⁾, et surtout par le chroniqueur⁽⁶⁾ : « C'est sous le règne de Malik Ashraf Sha'bān que fut renouvelée la construction des arches (*djuddidat imāratu l-qanāṭiri*) qui couronnent l'escalier (*dara-dja*) ouest, dans (la partie de) la terrasse de la Ṣakhra qui fait face (*muqābil*)

Qubbat al-arwāḥ ou coupole des Ames (SCHICK, *Tempelplatz*, p. 24 en bas), appelée aussi Q. al-alwāḥ ou coupole des Tables de la loi (DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 105 et plan : *q. el-Alouah*); il est anépigraphé et je n'y reviendrai pas.

(1) État de 1914; cf. plus haut, p. 157, n. 1 et renvoi.

(2) L'inscription se voit pl. citée, mais les caractères y sont illisibles, même à la loupe et sur l'épreuve originale.

(3) Sur ce titre, voir t. I, p. 413, n. 4.

(4) Sous une forme ou une autre, même si l'on prend ce mot dans le sens proposé plus haut, p. 181, n. 5.

(5) Ainsi Suyūṭi (1470) désigne clairement l'escalier dans le passage cité plus haut, p. 45, n. 4, et l'on voit la colonnade dans la gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2.

(6) Voir Mudjir al-dīn, p. 439, l. 5 d'en bas (248); cf. BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 486.

au Bâb al-nâzir, en l'année 778 (1376-77)⁽¹⁾. Le contexte prouve qu'il s'agit bien de la colonnade NO⁽²⁾. Et si Sha'bân l'a fait restaurer, c'est qu'elle existait déjà. De fait, dès la fin du III^e (IX^e) siècle au plus tard, six escaliers donnaient accès à la terrasse, dont deux seulement sur le côté ouest, désignés clairement au V^e (XI^e) siècle, avec leur colonnade, et les deux escaliers ajoutés depuis l'époque latine sont ceux des colonnades NE et SO (fig. 14)⁽³⁾. Dès lors, il paraît certain que la colonnade NO est pré-latine. Si son architecture et ses débris antiques remontent à la construction primitive, une partie de la décoration peut être attribuée à Sha'bân⁽⁴⁾, mais aussi à Sulaimân⁽⁵⁾; je n'insiste pas.

Le mot qui désigne la colonnade est écrit distinctement avec les points diacritiques. Dans sa copie inédite (n° 57), Sauvage l'a lu *mizâb* «égout»; j'en avais conclu que l'inscription n'était pas *in situ*, et cela me paraissait d'autant plus naturel qu'elle n'est pas complète, ainsi qu'on va le voir. Après m'être assuré de la leçon *mizân*⁽⁶⁾, je cherchai à la concilier avec l'hypothèse d'un remploi de la dalle⁽⁷⁾. Mais un fait précis prouve qu'elle est bien *in situ* : le pluriel *mawâzîn* «balances» désigne encore aujourd'hui les colonnades, auxquelles, suivant la tradition locale, seront suspendues les balances destinées à peser les actions humaines au jour du jugement⁽⁸⁾. Cette interprétation théologique et téléologique me paraît suspecte, et je crois qu'il faut en renverser les termes.

(1) Sauvage donne la date 777 et la place avant, dans une phrase ambiguë; cf. une note au n° 287.

(2) Elle fait face au Bâb al-nâzir, ou à peu près, et Sandreczki, p. 73 en haut l'appelle *mawâzîn en-nâzir* (n° 5 du plan). TOBLER, *Topographie*, I, p. 508, lui donne un autre nom; cf. plus haut, p. 82, n. 2.

(3) Voir plus haut, p. 74 suiv., 121 suiv. et 158 suiv.

(4) Ainsi la moulure retournante autour des arcs, la corniche à denticules et les deux rosaces, bordées aussi de denticules, qui décorent les écoinçons à droite et à gauche de l'inscription.

(5) La corniche des deux édicules ottomans qu'on voit pl. LX et LXI en haut, à gauche des colonnades, est aussi décorée de denticules; dans le second exemple, ils sont à peu près identiques à ceux de la colonnade NO.

(6) La dernière lettre est bien un *nûn* final et non lié, avec une boucle profonde et un point dessus; on ne peut donc pas lire الميزاب.

(7) Ainsi d'après un glossaire espagnol du XII^e siècle in Dozy, *Supplément*, *mizânu l-shamsi* signifie «cadran solaire», et il y en avait un, naguère encore, dans la partie sud-ouest de la terrasse; voir SCHICK, *op. cit.*, p. 28; *SWP, Jerusalem*, p. 43. C'est peut-être celui que Jean de Wurzburg signale ici au XII^e siècle, et celui que Nâbulusi (1690), Pa. 5960, f° 42 b, décrit sous le nom de *mizwala* et place au même endroit. Parmi les édicules bâtis en même temps que la Şakhra, Muhallabi (fin du X^e siècle) signale une Qubbat al-mizân qui devait peut-être son nom au voisinage d'une colonnade; voir ABU L-FIDĀ', *Géographie*, p. 227, l. 10 (II b, p. 4); Qalqashandi, IV, p. 102, l. 2; HĀDJĪ KHĀLFĀ, *Djihân-numā*, p. 565, l. 10.

(8) Voir WILSON, *Survey*, p. 36; Sandreczki, p. 72; SCHICK, *op. cit.*, p. 31; Bædeker, p. 51.

Le mot *mīzān*, qui signifie aussi « balancier, niveau, vergue », s'est fixé sur les colonnades à cause de l'analogie d'aspect qu'elles offrent avec l'un ou l'autre de ces objets. Puis n'étant plus compris, il fut interprété par les théologiens, toujours en quête de causes finales. De fait le rédacteur, qui emploie ici le singulier *mīzān*, entend parler, non des balances du jugement, mais de la colonnade elle-même, dont le profil horizontal éveille l'idée d'un niveau ou d'un fléau de balance.

L. 1-2 : Les titres du restaurateur désignent clairement le sultan Sulaimān I^{er}, dont plusieurs inscriptions débutent comme celle-ci⁽¹⁾. Cette attribution est confirmée par le style des caractères, qui trahit le xvi^e siècle. Le texte s'arrêtant brusquement au milieu de ces titres, il est évident qu'une deuxième dalle, renfermant les noms de ce prince et la date de la restauration, était scellée ailleurs, probablement dans l'écoinçon central de la face est, où l'on voit encore un champ creux de même forme et de mêmes dimensions que l'autre, mais vide aujourd'hui⁽²⁾.

CELLULES AU NORD DE LA TERRASSE. X^e SIÈCLE H.

Une douzaine de cellules (*ḥudjra* ou *oda*)⁽³⁾ bordent le côté nord de la terrasse, de l'angle nord-ouest jusqu'au delà de la colonnade NE (fig. 14); plan de Vogüé : *Écoles* (fig. 1, ABC-3).

Ces édifices sont à deux étages et couverts d'une calotte de pierre. Le rez-de-chaussée règne au niveau de l'esplanade et l'on y accède par des portes percées du côté nord (pl. CVI); le premier étage est au niveau du sol de la terrasse, d'où l'on y entre de plain-pied par des portes s'ouvrant au sud (pl. LX et LXI en haut). Ces constructions n'offrent qu'un maigre intérêt et la plupart sont anépigraphes. Je groupe ici leurs inscriptions, qui semblent appartenir à la même époque, et je classe à part le n° 202, qui est plus complet que les autres et dont l'édicule offre un caractère architectural.

199

CONSTRUCTION D'UNE CELLULE. 956 (?) H. — Petite dalle de marbre scellée au fond d'un champ creux ménagé dans le mur d'une cellule, face au sud, au-dessus de la deuxième porte à l'est de la colonnade N (fig. 14), à 3 ou 4 mètres

(1) Ainsi n°s 110 suiv., 120 et 123 suiv.; cf. n°s 45, 191 et 240. Les inscriptions des autres Ottomans, du moins à Jérusalem, ne suggèrent ici que de vagues analogies.

(2) Il l'était déjà du temps de Sauvage, dont la copie s'arrête au même point que la mienne.

(3) Sur ces mots, voir plus haut, p. 60, n. 2. Nābulusi, Pa. 5960, f° 42 b en haut, les appelle *khalawāt*, plur. de *khalwa*.

du sol de la terrasse; dimensions environ 40×30 . Trois lignes en ta'liq, formant trois vers dont chaque hémistiche est encadré dans un filet rehaussé de fleurons; petits caractères, points et quelques signes. Inédite (copie partielle 1914)⁽¹⁾.

..... وَأَرْخُوهُ أَسَّسَ بُنْيَانَهُ عَلَى التَّقْوَى

..... et datez-le : « Sa construction a été fondée sur la crainte de Dieu ⁽²⁾ ».

Ce texte est très difficile à lire et je n'ai copié que la fin de la ligne 3, à cause du chronogramme introduit par le mot *arrikhūhu* « datez-le ». Cette date, qui n'est pas répétée en chiffres, soulève une petite difficulté. La lecture du chronogramme paraît assurée; mais la somme de ses valeurs numériques est égale à 896, date un peu trop haute pour le style de l'inscription, car le caractère ta'liq et les vers encadrés n'apparaissent pas avant l'époque ottomane⁽³⁾. Un artifice de calcul donne la date 956, qui se rapproche de celle des inscriptions suivantes⁽⁴⁾. Le début de l'inscription renferme probablement les noms du constructeur.

200

CONSTRUCTION D'UNE CELLULE.
967 (?) H. — Dalle de calcaire scellée dans le mur entre la première et la deuxième cellule

à partir de l'angle nord-ouest de la terrasse, face au sud, à environ 50 mètres à l'ouest du n° 199; dimensions environ 80×40 . Deux lignes en naskhi grossier; caractères moyens, quelques points et signes. Inédite; voir fig. 31 (copie 1914).

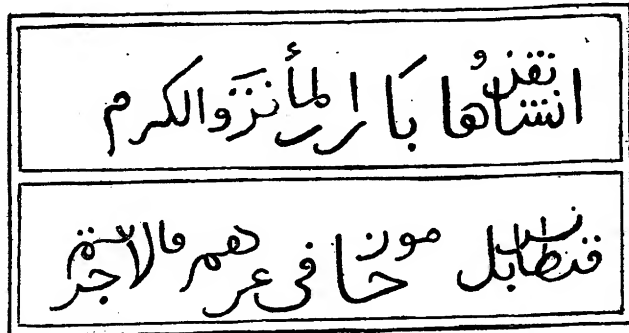


Fig. 31. — Inscription n° 200.

(1) أَنْشَأَهَا تَقَرَّبًا رَبِّ الْمَأْتِرِ وَالْكَرْمِ (2) فَنَطَّاسُ (?) بِكَ مَوْخَا فِي عِرْهِمَ فَالْأَجْرَتَمَ.

(1) La dalle se détache en gris foncé sur le mur, pl. LX en haut et en bas, vers la droite. Sur les épreuves originales, on distingue à la loupe les trois lignes, mais on n'y peut déchiffrer les caractères.

(2) Allusion à C, ix, 109.

(3) Avec *binā'uhu* au lieu de *bunyānuhu*, la somme est encore plus faible, et je ne vois pas d'autre leçon.

(4) En comptant pour deux le *sin* redoublé dans *ussisa* : cette lettre valant 60, on a $896 + 60 = 956$. Je crois me souvenir, sans pouvoir l'affirmer, qu'il en est ainsi dans quelques chronogrammes.

A construit cette (cellule)⁽¹⁾, pour se rapprocher du Maître des bienfaits et des faveurs, Qan-tāsh⁽²⁾ beg, en (la) datant (par ces mots) : « Dans la puissance il s'est donné de la peine, aussi la récompense est-elle complète ».

La date exprimée par le chronogramme qu'introduit le mot *mu'arrikhan* « en datant » n'est pas répétée en chiffres, et la lecture de ce chronogramme est discutable. Celle que je propose donne un sens suffisant et fournit pour somme le nombre 967. Cette date cadre bien avec la précédente et les suivantes.

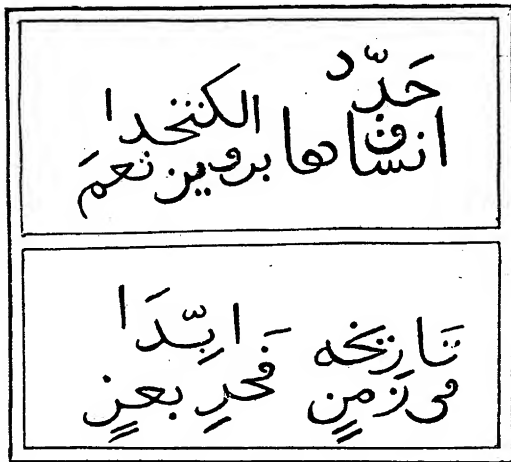


Fig. 32. — Inscription n° 201.

201

CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'UNE CELLULE. 967 (?) H. — Dalle de marbre scellée dans l'angle nord-ouest de la terrasse, entre la colonnade et la première cellule, à environ 10 mètres à l'ouest du n° 200; dimensions 30 × 27. Deux

lignes du même type; caractères moyens, points nombreux, quelques signes. Inédite; voir fig. 32 (copie 1914).

(1) أنشأ وجددها بروين نعم (2) الكتخدا (3) في زمن تاريخه فخر بعزاً أبداً.

A construit et restauré cette (cellule) Pārwin Na'am⁽³⁾, le commandant⁽⁴⁾, à une époque dont la date (est contenue dans les mots) : « Honneur avec gloire à jamais! ».

La date renfermée dans le chronogramme qu'introduit le mot *ta'rīkhuhu* « dont la date » donne lieu à la même observation que la précédente. La lecture que je propose fournit encore le nombre 967.

Bien qu'aucune de ces trois dates ne soit tout à fait sûre, leur coïncidence les

(1) Le suffixe *hā* remplace un substantif féminin tel que *khalwa*, *ḥudjra*, *oda* ou *qubba*; cf. cinquième note précédente.

(2) Graphie قنطاس ou قنطاس. Si le deuxième élément est le turc *tash* « pierre », qui s'écrit souvent طاش dans les noms composés, le premier peut être le turc *qan* « sang », qui s'écrit قان. La graphie قنطاش serait pour قانطاش, comme طاشقمر pour قانطاشقمر, etc.

(3) Ou نعم (Nu'aim), plus connu comme nom d'homme (Nu'aim), alors que نعم est plutôt un nom de femme (Nu'm).

(4) Sur *kathudā*, voir *M CIA*, I, p. 619 et *passim* (index).

renforce l'une par l'autre et les rattache d'autre part aux édicules qu'on étudiera dans le chapitre suivant.

CELLULE DE MUHAMMAD AGHĀ. 996 H.

Sur le côté nord de la terrasse, au milieu des cellules qui font l'objet du chapitre précédent, et immédiatement à l'ouest de la colonnade N (fig. 1, B-3, et fig. 14).

Cet édicule couvert d'une calotte en pierre s'appuie à l'est contre l'escalier de la colonnade et à l'ouest contre une autre cellule. La face nord descend jusqu'au sol de l'esplanade, où s'ouvre la porte d'entrée⁽¹⁾, et la face sud est décorée d'un petit portique, ouvert sur la terrasse (pl. LX en haut et en bas, vers la gauche). Quatre arcs brisés, deux sur la face et deux sur les petits côtés est et ouest, retombent sur deux piliers d'angle et sur une colonnette médiane dont les fûts sont taillés à huit pans. Leur archivolt est rehaussée d'un bandeau plat en saillie, qui se prolonge aux arêtes des écoinçons et sous la corniche, formée d'une rangée de denticules et d'une moulure au profil élégant. Les deux travées du portique sont couvertes par deux calottes minuscules. Six fenêtres, percées dans les faces nord, est et sud, éclairent l'intérieur de la cellule, que je n'ai pas visité.

202

TEXTE DE CONSTRUCTION. 996 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur sud, au fond de la travée est du portique; dimensions 80 × 66 (estampage 76 × 60). Quatre lignes en naskhi ottoman; caractères moyens, assez élégants, mais très entrelacés et frustes par endroits, nombreux points et signes. Inédite; voir pl. CXVIII à gauche en haut (estampage 1914)⁽²⁾.

(1) أَنشأ هذه الحُجْرَةَ اللطيفة محاذي⁽³⁾ للحِجْرَةِ الشريفة إنسانَ عَيْنٍ⁽⁴⁾
الزَمانِ وأمثَل⁽²⁾ الأعيانِ مولانا محمد آغا من اشتهر بالجد الأسمى بدار

(1) Cette face et sa porte se voient in THÉVOZ, *Palestine*, pl. 32, devant la colonnade N.

(2) La dalle se détache en gris foncé sur le mur, pl. LX, *locis cit.* Sur les épreuves originales, on peut lire à la loupe quelques caractères.

(3) Graphie plutôt مجاذي, avec les points; mais la grammaire exigerait التي تحاذي. Je lis *muḥā-dhan* = *ḥidhā'an* «vis-à-vis», en supposant que le *mim* est mal fait ou fruste, et j'attribue les deux premiers points au *yā* de اللطيفة, qui est gravé au-dessus.

(4) Graphie apparente غير, avec les points, peut-être *ghayyara* «un homme qui a changé (amélioré) son temps»; mais ce verbe est plutôt péjoratif. En outre, le parallélisme exigerait ensuite un verbe *amthala* = *māthala* «et qui a égalé les grands»; or les dictionnaires ne donnent pas ce sens à la forme iv. Peut-être *insānun ghyaru l-zamani*, comme *ghiyaru l-dahri* in LANE, *Lexicon*, s. v. غير, p. 2316 b; mais cette expression, qui est abstraite, se prend aussi en mauvaise part. Je lis *'ainu*, en attribuant le premier point au *nūn*, ou encore à *insānun*, qui n'a qu'un autre point pour ses deux *nūn*.

السلطنة العظيمة (3) على يد من عمّت خيراته ومرت أبداً حسناته أكل
الأمراء وأمثل من في عصرة من نواب (4) مولانا خُدا وردى بك الشهير
بسُفّين (1) ثاني في عام تسعمائة وتسعين وستة.

A construit cette belle cellule, en face de la Şakhra sacrée, un homme qui est le notable de son temps et le plus distingué des notables, notre maître Muḥammad aghā, lui qui s'est acquis le renom de la gloire la plus haute dans l'auguste maison du sultanat⁽²⁾, par la main de celui dont les bienfaits sont universels et dont les bonnes actions ont lieu pour toujours, du plus accompli des émirs et du plus parfait, à son époque, des gouverneurs de notre maître⁽³⁾, Khudāwirdi beg, surnommé le second Sufyān⁽⁴⁾. En l'an 996 (1588).

Ce morceau prétentieux montre bien qu'à cette époque, le ridicule ne tuait plus⁽⁵⁾. Un eunuque du palais impérial, passant peut-être à Jérusalem en pèlerinage, charge un gouverneur, sans doute celui de cette ville, d'y élever un modeste édifice et d'en marquer le souvenir par une inscription qui ne l'est pas. La date est en accord avec le style du portique, dont les lignes sobres, unissant la vigueur à l'élégance, trahissent encore l'âge d'or ottoman, mais à son déclin.

C'est à la même époque, apparemment, qu'appartient un autre édicule à coupole de pierre, qui s'élève plus à l'est, immédiatement à l'ouest de la colonnade NE (fig. 14). Sa face sud est aussi bordée par un portique élégant à cinq arches, retombant sur quatre colonnettes dont les chapiteaux sont taillés à facettes et alvéoles (pl. LXI en haut, vers la gauche). La retombée des deux arcs latéraux s'amortit dans le mur sur des consoles de même style, et la corniche au-dessus des écoinçons est ornée d'un double rang de denticules. Dans le mur au fond du portique, on voit trois champs creux, encadrés d'un décor à chevrons et à entrelacs, qui renfermaient probablement des inscriptions; mais les dalles

(1) Bien que les points soient incomplets et vagues, cette leçon est assurée par le *fatḥa* vertical, remplaçant l'*alif* d'allongement, qu'on voit clairement au-dessus du *yā*; cf. troisième note suivante.

(2) C'est-à-dire le palais impérial à Constantinople.

(3) Soit le sultan, alors Murād III; le titre *maulānā*, qui rime avec *umarā'* et marque une pose, ne doit pas être lié au nom suivant. Au reste, *nuwwābi* sans article, c'est-à-dire à l'état construit, ne peut être que le *muḍāf* de *maulānā*.

(4) Par rapport à Sufyān Thauri, ou à Sufyān ibn 'Uyaina, deux célèbres traditionnistes du II^e (VIII^e) siècle; voir IBN QUTAIBA, *K. al-ma'ārif*, éd. Wüstenfeld, Gō. 1850, p. 249 en bas; NAWAWI, *K. tadhhīb al-asmā'*, éd. Wüstenfeld, Gō. 1842-47, p. 286 suiv.; Ibn khallikān, I, p. 263 (I, p. 576) suiv.; DHABABI, *K. ṭabaqāt al-huffāz*, éd. Wüstenfeld, I, Gō. 1833, p. 45; Hādjdji khalfa, VII, p. 1232 b en haut (index); Wüstenfeld in Yāqūt, VI, p. 452 en bas (index), etc. Pour des métaphores analogues, voir plus haut, p. 168, n. 1 et renvois.

(5) Cf. *MCIA*, I, n° 526 et p. 725.

qui les portaient ont disparu. A défaut d'une date précise, tous les détails de cette charmante construction trahissent le style arabe-ottoman du xvi^e siècle.

Ainsi tous les édicules auxquels on peut assigner une date précise ou approximative se rattachent à la seconde moitié du xvi^e siècle. Cette coïncidence ne saurait être fortuite. Il y a là un ensemble de travaux qui se rattachent peut-être à la restauration de la colonnade nord-ouest (n^o 198). On a supposé que ces constructions, qui ne s'étendent pas jusqu'à l'angle nord-ouest de la terrasse⁽¹⁾, s'élèvent sur les fondations du couvent latin du Templum Domini, qui bordait au sud la partie ouest du côté nord de la terrasse⁽²⁾. Bien que l'épigraphie ne jette aucun jour précis sur cette hypothèse, la parenté de tous les édicules de cette région lui donne quelque poids.

MIHRĀB DE 'ALĪ PASHA. 1047 H.

Sur l'esplanade, à quelques mètres au nord-est du Bāb al-qattānīn (n^o 176); marqué sans nom sur tous les plans (fig. 1, A-4).

Ce petit mihrāb en plein vent est planté dans le sol dallé de l'esplanade et bâti en pierres polychromes de moyen appareil⁽³⁾.

203

TEXTE DE CONSTRUCTION. 1047 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la niche, face au nord; dimensions environ 80 × 25. Deux lignes en naskhi ottoman; caractères moyens, un peu cursifs, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) بنا على باشا الذي بك خير شكر

(2) كراب فضل أرتخوا به على يذكر. ١٠٤٧.

A bâti 'Alī pasha, qui doit être remercié pour tout le bien (qu'il fait), un mihrāb excellent. Datez : « Pour lui⁽⁴⁾, 'Alī sera vanté ». (L'année) 1047 (1637-38).

(1) La dernière cellule de ce côté se voit pl. LXI en haut, à droite de la colonnade nord-est; cf. pl. CVII et CVIII en haut.

(2) Voir Schick, *op. cit.*, p. 30; cf. plus haut, p. 121 suiv.

(3) On le voit pl. CVI en haut et en bas, vers la droite, en avant du sabil de Qāyt-bāy (n^o 188), et de plus près, par sa face latérale est, pl. LXXI en bas, vers l'angle de droite en bas.

(4) C'est-à-dire « pour l'avoir bâti », ou « pour cette (œuvre) ». On peut aussi lire عَلَى et traduire : « A cette (œuvre est attaché) un haut fait qui sera vanté ».

Le calcul du chronogramme introduit par le mot *arrikhū* « datez » donne le nombre 1047, correspondant à la date en chiffres.

ÉDICULE DE YŪSUF AGHĀ. 1092 H.

Vers l'angle sud-ouest de l'esplanade, entre l'Aqṣā et la mosquée des Magrébins (n° 211); marqué sans nom sur tous les plans (fig. 1, A-7-8).

Cet édicule en pierre de moyen appareil offre une variante de la qubba pareille à celle de la Qubbat sulaimān (n° 209)⁽¹⁾. Les côtés est, nord et ouest de sa base cubique s'ouvrent par un arc brisé, retombant sur deux gros piliers carrés et formant portique. Il est couvert d'une calotte et dans le mur plein qui ferme le côté sud se creuse une niche de qibla, dépourvue de tout décor.

204

TEXTE DE CONSTRUCTION. 1092 H. — Deux petites dalles de marbre scellées dans les tympans de l'arc nord, face au nord, à droite (A) et à gauche (B), à environ 4 mètres du sol; dimensions environ 50 × 50 et 50 × 50. En A quatre, en B deux lignes en naskhi ottoman; petits caractères cursifs et très indistincts, points et quelques signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) A بنيانها ثوابه ليوسف (2) أذا دار السعد ذات المعالي (3) يا فاضل
وأرخ [un mot] وإنها (4) ليوسف أسسها الحاج على سنة ١٠٩٢.
(1) B هذا بناء يوسف أنعم ثواباً يكف (يك) (2) على بانيه له تاريخه بيغنيك (3).

(A) La récompense pour la construction de cette (coupole appartient) à Yūsuf, eunuque de la maison du bonheur⁽⁴⁾ aux nobles qualités⁽⁵⁾. Date : « ... car elle, pour Yūsuf l'a fondée le pèlerin 'Alī ». L'année 1092 (1681). — (B) Cette construction de Yūsuf a été favorisée (par Allāh) d'une récompense qui te suffit⁽⁶⁾. 'Alī est celui qui l'a bâtie pour lui (Yūsuf); sa date te satisfait⁽⁷⁾.

(1) On le voit pl. XLV en haut, vers la droite et derrière un olivier. Sur l'épreuve originale, on distingue à la loupe les arcades, les piliers, la coupole, le mihrāb et les deux dalles du n° 204.

(2) Copie الى ... ذعا; cf. troisième note suivante.

(3) Copie يبعك (?); cf. quatrième note suivante.

(4) C'est-à-dire du palais impérial à Constantinople.

(5) Ou « aux trésors précieux », etc. La leçon *dhāti l-ma'ālī*, bien qu'incertaine, convient pour le sens et pour la rime avec 'Alī (l. 4).

(6) Ou « qui te dispense de le récompenser toi-même ».

(7) Ou « te dispense de la chercher ailleurs que dans ce mot », qui renferme, en effet, un chronogramme; voir la fin du commentaire.

Pour compléter ma lecture il eût fallu dresser une échelle, et ce petit texte m'a paru trop insignifiant pour en valoir la peine. Je découvre après coup qu'il est aux mêmes noms et porte la même date que le n° 151. Ici encore Yūsuf aghā figure, à deux reprises, comme l'instigateur de la construction, et 'Alī aghā comme l'exécuteur de ses dispositions. Apparemment le premier, passant à Jérusalem en pèlerinage, a chargé de cette construction l'intendant 'Alī, qui résidait dans cette ville⁽¹⁾.

Le premier chronogramme, introduit par le mot *wa-'arrīkh* «et date», ne peut être calculé à cause d'une lacune au début (A, l. 3); mais la date en chiffres qui le suit est assez claire. Le dernier mot de l'inscription (B, l. 2) doit renfermer un autre chronogramme, introduit par le mot *ta'rikhuhu* «sa date». Dès lors, ce mot doit renfermer la lettre *ghain* = 1000, sans laquelle il serait impossible d'obtenir, avec aussi peu de lettres, le nombre 1092 équivalent à la date en chiffres. Or la leçon *yughnīka*, rimant avec *yakfīka* (B, l. 1), donne un très bon sens; mais son chronogramme est égal à 1090. La date précise 1092 s'obtient en lisant *biyughnīka*, avec le préfixe *bi* de l'imparfait dans la langue vulgaire. Bien que ce préfixe n'apparaisse jamais, à ma connaissance, dans les inscriptions, l'âge récent de ce texte et la coïncidence du chronogramme avec la date en chiffres semblent autoriser une leçon qui, d'autre part, s'accorde mieux que l'autre avec ma copie douteuse⁽²⁾.

ÉDICULE D'UN MAGISTRAT MUHAMMAD (MASDJID AL-NABIYY)⁽³⁾. 1112 H.

Dans la partie nord-ouest de la terrasse, entre la Qubbat al-mi'rādī (n° 152) et la colonnade nord-ouest (n° 198); marqué sans nom sur tous les plans (fig. 1, AB-3).

Cet édifice en pierre de moyen appareil a la forme d'un cube écrasé, couvert d'une calotte étriquée. Ses faces sont percées de fenêtres carrées sans aucune architecture; sa porte s'ouvre dans la face est⁽⁴⁾.

(1) Voir plus haut, p. 32. Les deux édifices offrent une certaine analogie et sont peut-être du même architecte.

(2) En effet, la graphie *بيغنيك*, ou quelque chose d'approchant, peut s'interpréter par *بيغنيك*, avec élision du *yā*, comme dans *يكفينا* (B, l. 1); mais ici cette élision est une négligence du lapicide, car le rédacteur a dû en tenir compte pour le chronogramme.

(3) Sur ce nom, voir le commentaire, dernière note.

(4) On le voit pl. CVI en haut et en bas, droit devant le Mi'rādī, à droite et en arrière de la colonnade nord-ouest; cf. plus loin la description de Schick.

205

TEXTE DE RESTAURATION. 1112 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur de la face est, au-dessus de la porte, à environ 3 mètres du sol; dimensions environ 50 × 60. Cinq lignes en naskhi grossier; petits caractères cursifs, badigeonnés et indistincts; quelques points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

| | |
|---|--------------------------------------|
| بعد الحفي لِقْبَةِ الهادى الأمين | (1) طالع سعد نوره فَتَحَ مُبِين |
| عَمَّرَ آبَاراً بها للمسلمين | (2) على يد الحاكم بالقدس الذى |
| بالمسجد الأقصى لِعَيْنِ الناظرين | (3) خيراته بين الأنام تكاثرت |
| (5) قُلْنَا أَدْخُلُوهَا بِسَلَامٍ آمِنِينَ | (4) مُحَمَّدَ له المَنَا تَأْرِخُهَا |

Le sens de ces vers alambiqués, que je renonce à traduire, paraît être que cet édicule, appelé Qubbat al-hādī al-amīn, soit la coupole du Prophète, était tombé en ruine et qu'il a été restauré⁽¹⁾ par la main d'un magistrat⁽²⁾ de Jérusalem, lequel a construit ou restauré (*ammara*) dans cette ville des puits à l'usage des musulmans, et doté le Haram de plusieurs œuvres pies. Il semble que ce personnage s'appelait Muḥammad et qu'il était décédé à la date de l'inscription⁽³⁾. Le chronogramme introduit par le mot *ta'rīkhuhā* « sa date » (l. 4) équivaut à 1112; et bien que cette date ne soit pas répétée en chiffres, elle paraît certaine, puisque ce chronogramme, formé d'un passage du Coran (C, xv, 46) que précède le mot *qulnā* « nous avons dit », ne comporte aucune variante de lecture.

Le nom de Qubbat al-nabiyy se rattache à un problème que j'ai discuté trop longuement ailleurs⁽⁴⁾ pour le reprendre ici, sur les indications obscures du ré-

(1) Si les mots *ba'da l-khafyi* « après la disparition » se rapportent à l'édicule lui-même. Mais s'ils ne visent que son nom, ce passage signifie que l'édicule, construit alors, a reçu un nom célèbre qui était tombé en désuétude; cf. la suite du commentaire.

(2) Sur le sens de *hākīm* (l. 2), voir t. I, p. 235 suiv., où j'ai montré que ce titre désigne tout fonctionnaire chargé d'un office de judicature (*hukm*). C'est à dessein que je choisis ici le terme un peu vague de « magistrat », qui s'applique aux juges et à d'autres officiers judiciaires.

(3) Je lis (l. 4 début) : *Muḥammadun lahu l-manā* « Muḥammad, à lui le destin fatal », c'est-à-dire que le trépas l'a atteint. On peut aussi lire *munā*, pluriel de *munya*, et traduire, soit « à lui les jardins (Dozy, *Supplément*) du paradis », avec le même sens, soit « à lui l'objet de ses désirs », c'est-à-dire qu'en exécutant les œuvres dont parle le rédacteur, il a comblé ses vœux; et alors, il n'est pas question de son décès. En tout cas, le nom propre ne peut désigner Mahomet, bien que l'édicule soit placé sous son vocable; le contexte montre que c'est le nom du constructeur.

(4) Voir le commentaire des nos 152 et 193.

dacteur. Il semble que pour lui l'édicule est bien la Qubbat al-nabiyy de la tradition, ou du moins, qu'il a choisi, pour le désigner, un nom rattaché de tout temps à cette partie de la terrasse, mais qui, dans le cours des siècles, a sauté plusieurs fois d'un sanctuaire à un autre. Aujourd'hui l'édicule porte encore le nom de Mahomet, mais sous une forme différente, à en juger par le seul auteur qui le décrit en détail, et que je résume ici ⁽¹⁾ : « La « mosquée du Prophète » est un bâtiment très simple ⁽²⁾, couvert d'une coupole hémisphérique en maçonnerie, aménagé en mosquée, mais servant aujourd'hui de magasin. Sa seule partie intéressante est la construction souterraine. De l'intérieur on descend, par un escalier, dans une chambre en sous-sol, plus petite et aménagée aussi en oratoire, en partie taillée dans le rocher, en partie maçonnée. » Et Schick, hanté par les souvenirs du temple, voit ici le bain souterrain des prêtres juifs, parce qu'il y a des citernes tout auprès. Puis il cite un passage du chroniqueur qui se rapporte à la Qubbat al-nabiyy (n° 193) ⁽³⁾. Tout ce que je retiens de cette description, c'est que l'édicule est appelé aujourd'hui la mosquée du Prophète ⁽⁴⁾, et qu'il est entouré de citernes. Le n° 205 attribue au restaurateur la construction de puits (*ābār*) à Jérusalem; mais il n'en précise pas l'emplacement.

En résumé, un magistrat nommé probablement Muḥammad restaure ici un ancien sanctuaire, sous le nom de « coupole du guide sûr », c'est-à-dire de Mahomet. Le choix de ce nom s'explique soit par une confusion avec la Qubbat al-nabiyy voisine (n° 193), soit par la synonymie du Prophète et du restaurateur. Aujourd'hui l'édicule est appelé la « mosquée » du Prophète; mais il y aurait lieu de faire une nouvelle enquête à ce sujet.

PUITS DE 'UTHMĀN BEG (SABĪL AL-SHAIKH AL-BDĒR) ⁽⁵⁾. 1153 H.

Dans la partie nord-ouest de l'esplanade, à environ 20 mètres au sud-sud-est du Bāb al-nāzir (n° 154); marqué sans nom sur tous les plans (fig. 1, A-2).

⁽¹⁾ Voir SCHICK, *Tempelplatz*, p. 25 suiv.

⁽²⁾ Dimensions en mètres, d'après Schick : longueur 14, largeur 8, hauteur 3.80.

⁽³⁾ Mudjir al-din, p. 374 en haut (112), cité plus haut, p. 171, n. 2. Cette confusion a passé dans Bædeker, p. 55, qui donne à notre édicule, clairement décrit, le nom de Qubbat al-nabiyy.

⁽⁴⁾ Peut-être aussi Shaqafat al-ṣakhra ou « fragment du Rocher ». Ce nom m'a été donné en 1894, mais d'après Schick, il désigne un autre édicule; voir deux notes au commentaire du n° 209. In *Survey*, p. 36, Wilson signale ici, d'après Catherwood, un Kursi muḥammad (throne of Mahomet) qui est peut-être notre édicule. J'ai inscrit au titre le nom de Masdjid al-nabiyy d'après Schick (Moschee des Propheten).

⁽⁵⁾ L'origine de ce nom vulgaire n'est pas claire. SCHICK, *Tempelplatz*, p. 34 écrit Schech Ehdār

Cet édicule occupe l'angle nord-ouest d'un oratoire (*muṣallā*) à ciel ouvert, en forme de maṣṭaba et pourvu d'un mihrāb en plein vent, au centre duquel s'élève un gros arbre, sycamore ou figuier⁽¹⁾. Un socle cubique en pierre, reposant sur deux marches, renferme l'auge du puits. Sur ce socle se dressent quatre colonnettes de marbre à section octogone, à bases et à chapiteaux de style ottoman, et portant, sur les faces nord, ouest et sud, trois petits arcs brisés, aux claveaux polychromes. Ces trois côtés sont ouverts et protégés par une grille élégante en fer forgé; du côté est un mur plein, sans architecture, s'appuie contre les colonnettes. L'édicule est couronné par une coupole en pierre qui lui donne l'aspect d'une qubba en miniature.

206

TEXTE DE CONSTRUCTION. 1153 H. — Dalle de calcaire scellée dans le mur est, à 2 ou 3 mètres du sol dallé du maṣṭaba; dimensions 62 × 40. Sept lignes en naskhi cursif; petits caractères, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

| | |
|--|---|
| (1) عَمْرَه مَن حَاذَكَ سَوْدِي | وَفَضَّلُهُ قَدَ فَاضٍ فِيمَا يَهَبُ |
| (2) عَيْنِ الْأَكْرَامِ وَالْأَمَاجِدِ مِصْطَفَى | فَائِمِّمَامِ الْقُدْسِ نَالِ الْمَطْلَبِ |
| (3) كَالسَّلْسَبِيلِ مَاؤُهُ يَشْفِي الصَّدَا | عَدْبُ فُرَاتٍ سَاغٍ مِنْهُ الْمَشْرَبُ |
| (4) بَرَسَمٍ مَن حَاذَ الْخَارِ وَالْعَلَى | عَثْمَانَ بَيْكٍ لِلْفَقَارِيِّ يُنْسَبُ |
| (5) يَبْنِي بِهِ الْجَزَاءَ يَوْمَ مَحْشَرٍ | فِي زُمْرَةِ الْأَخْيَارِ غَدٍ يُحْسَبُ |
| (6) كَلَامَهَا مِنْ حَوْضٍ طَهٍ يَرْتَوَى | يَا حَبِّدَاكَ مَطْلَبٍ وَمَأْرَبِ |
| (7) كَلَامَهَا الْمَشْرَى لَهُ تَأْرِجِحُهُ | فِي قَدَحٍ مِنَ الرَّحِيقِ يَشْرَبُ |

في سنة ١١٥٣.

sans commentaire, et Sauvaire, relevés inédits (n° 54), Cheikeddayr avec un point d'interrogation. Sandreczki, p. 68 et plan ω, place près d'ici, au sud de la ruelle aboutissant au Bāb al-nāzir, une ancienne madrasa du Shaikh Ibdēr, et il donne ce nom pour une forme vulgaire de *budair*, diminutif de *badr* « pleine lune ». En 1914, j'ai relevé ce nom sous la forme relative *budairi*, et l'on m'a montré sous le portique ouest, à environ 20 mètres au sud du Bāb al-nāzir, la chambre funéraire de ce shaikh, dont le tombeau, m'a-t-on dit, est anépigraphe. Il s'agit apparemment de quelque santon, surnommé Budair (ou Badr) al-dīn et qui s'est installé dans une des madrasas décrites ici par le chroniqueur, pour être enterré sous le portique du Ḥaram. Le surnom Budair al-dīn peut donner lieu aux deux formes vulgaires *āl-Bdēr* et *āl-Bdēri*; cf. n° 95, commentaire, et *passim*.

⁽¹⁾ On le voit par sa face nord, pl. CVI en haut et en bas, au second plan vers la droite, entre le gros arbre et le bord de l'esplanade, et de plus près, par sa face sud, pl. LXIII en haut, droit sous le minaret.

A restauré ce (puits)⁽¹⁾ celui qui réunit toutes les dignités et dont le mérite déborde dans ce qu'il donne, le plus éminent des nobles et des glorieux personnages, Muṣṭafa, préfet⁽²⁾ de Jérusalem; il a atteint l'objet de son désir. Comme celle de la fontaine du Paradis, son eau guérit la soif; elle est douce, agréable et pure, et l'on peut s'y abreuver⁽³⁾. (Il l'a fait) sur l'ordre de celui qui réunit la gloire et l'élévation, 'Uthmān beg, le descendant d'Ali⁽⁴⁾. Par cette œuvre, il désire obtenir la récompense au jour de la résurrection; au nombre des bons demain il sera compté. L'un et l'autre se désaltéreront aux eaux des jardins du Paradis⁽⁵⁾. Ah, le beau désir, l'excellent besoin! L'un et l'autre recevront la bonne nouvelle. La date de ce (travail est) : « Dans une coupe de vin généreux il boira ». En l'année 1153 (1740-41).

Le rédacteur, qui n'avait pas le sens du ridicule, veut dire, apparemment, qu'un chérif alide, peut-être un pèlerin passant à Jérusalem, y chargea le préfet de cette ville de construire ou de réparer ce puits. Le chronogramme introduit par le mot *ta'rikhuhu* « sa date » donne le nombre 1153, correspondant à la date répétée en chiffres. Cette date s'accorde avec le style de l'édicule, qui a conservé, bien qu'affaiblies, les bonnes traditions de l'école ottomane.

MIHRĀB DU SOLDAT (?) AHMAD (MAṢTABAT AL-TĪN)⁽⁶⁾. 1174 H.

Sur l'esplanade, à côté et au sud de la Birkat ghaghandj (n° 191); plan Wilson : *Place of prayer*, marqué sans nom sur les autres plans (fig. 1, A-5).

Ce mihrāb en plein vent se dresse à l'extrémité sud d'un oratoire (*muṣallā*) à ciel ouvert, formant un maṣṭaba dallé. Il est en pierre de moyen appareil, et de forme prismatique, l'hémicycle extérieur étant remplacé par des pans coupés⁽⁷⁾.

(1) Le substantif caché dans le suffixe masculin *hu* paraît être *ḥauḍ*, plutôt que *sabīl*; cf. quatrième note suivante.

(2) Premier exemple épigraphique du titre *qā'immaqām* « lieutenant » porté aujourd'hui par les préfets de canton (*qaḍā'*). Depuis 1873 Jérusalem était gouvernée par un mutaṣarrif, sous le ressort direct du ministère de l'Intérieur; voir CUINET, *Syrie*, p. 513.

(3) Ici *mashrab* n'est que le nom d'action de *shariba* « boire ».

(4) Mot à mot « celui qui descend d'al-Fiqāri », c'est-à-dire du propriétaire de Dhu l-fiqār, nom de la célèbre épée d'Ali.

(5) Les jardins et les cours d'eau du paradis sont décrits au verset 78 du chapitre xx du Coran, qui porte le titre énigmatique *al-ḥaḍ*. Le mot *ḥauḍ* peut être un rappel du suffixe dans *'ammarahu* (l. 1 début); cf. quatrième note précédente.

(6) Ce nom, que j'emprunte aux relevés inédits de Sauvair (n° 61), vient peut-être d'un figuier qui ombrageait autrefois ce sanctuaire.

(7) On l'aperçoit pl. LXXXIV à gauche, juste au centre de la photographie, à droite du grand cyprès.

207

TEXTE DE CONSTRUCTION. 1174 H. — Petite dalle de marbre scellée dans le front du mihrāb, face au nord, au-dessus de la niche; dimensions 32×35 . Quatre lignes en naskhi ottoman; petits caractères, bien conservés, points et quelques signes. Inédite; voir pl. LXXVII à droite en haut (estampage 1914).

(1) بو مقام شريفلك تعميرى (2) ايچون كتابت ايدن احمد قوللرى
 (3) پر دعاء ايله ياد ايدنهك بارى (4) تعالى مُراد ييه (1) نائل ايليه
 آمين سنة ١١٧٤.

Que le Créateur accorde le bon (?) désir de celui qui fait mention, avec une prière, de l'esclave de Sa Majesté⁽²⁾, Aḥmad, qui a fait une inscription pour (rappeler) la restauration de ce lieu de prière sacré!

Le mot *ta'miri* semble indiquer une simple restauration. L'oratoire est sans doute plus ancien, mais le mihrāb actuel date probablement de cette époque. Cet Aḥmad remplissait quelque charge, peut-être dans l'armée⁽³⁾.

PORTE DES TRIBUS (BĀB AL-ASBĀṬ). ORIGINE ANCIENNE.

Dans l'angle nord-est du Ḥaram; désignée sous ce nom sur tous les plans, avec des variantes d'orthographe (fig. 1, E-1).

Cette porte s'ouvre à l'extrémité sud de la ruelle qui, de la porte Saint-Étienne, longe la Birkat isra'īn à l'est, à l'intérieur de l'enceinte. L'entrée actuelle, surmontée d'un arc brisé, est une construction mesquine et d'aspect moderne.

208

RESTAURATION PAR HASAN AGHĀ. 1232 H. — Petite dalle en calcaire scellée au-dessus de l'arc de la porte, à l'extérieur, face au nord; dimensions environ 35×35 . Quatre lignes en naskhi moderne; petits caractères. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) Graphie incertaine; peut-être pour ايو = *eyu* « bon ».

(2) C'est-à-dire du sultan, désigné par le suffixe pluriel *lāri* « leur ».

(3) Cf. *qapu qullāri* « soldats de la garde », etc. Je dois à l'obligeance de M. Huart quelques indications pour la lecture et la traduction de ce petit texte.

(1) مرحوم جنتمكان سلطان سليم خان (2) حضرتلرينك شربتجيسى مرحوم
 (3) الحاج حسن اغا اشبوا (1) باب اسباطى حسبة (4) لله وطلباً لمرضات الله تعمير
 ايلدى في سنة ١٢٣٢.

Feu le pèlerin Hasan aghā, sorbétier de Sa Majesté défunte le sultan Salīm khān, a fait restaurer cette (porte appelée) Bāb al-asbāt, pour l'amour d'Allāh et désirant son bon plaisir. En l'année 1232 (1816-17).

L. 1 : Le sultan désigné comme défunt en 1232 est Salīm III, qui régna de 1203 à 1222 (1789 à 1807).

L. 2-3 : Hasan était un eunuque (*aghā*) et un sorbétier (*shārbātdji*) du palais impérial⁽²⁾. C'est peut-être au cours d'un pèlerinage qu'il entreprit un travail qui ne fut achevé qu'après sa mort.

L. 4 : Bien que le nom d'action *ta'mīr* indique une simple restauration, la porte actuelle tout entière semble appartenir à cette époque. Apparemment il n'y a ici d'ancien que ce nom de Bāb asbāṭi (l. 3) qu'on trouve, dans la plupart des descriptions du Haram, sous la forme arabe Bāb al-asbāt ou porte des Tribus. Ce nom fait pressentir qu'il y avait ici une entrée du temple juif⁽³⁾, et l'on peut en inférer qu'il est fort ancien et qu'il a toujours désigné cette entrée. Or d'après certains textes arabes, il semble que parmi les noms actuels des portes du Haram, il y en a qui ont émigré de l'une à l'autre. Ces observations ont conduit deux savants anglais à dresser un tableau suivant lequel le nom de Bāb al-asbāt désignait avant les croisades le Bāb ḥiṭṭa actuel (n° 168), puis aurait émigré à une époque inconnue, mais avant le xv^e siècle, à l'entrée qui le porte aujourd'hui. En même temps le nom de Bāb ḥiṭṭa, qui désignait la porte souterraine du Bāb al-maghāriba ou Bāb al-nabiyy (porte de Barclay), se serait fixé à l'entrée qui le porte aujourd'hui. Enfin cette double « saute » s'expliquerait par le trouble que la domination latine a jeté dans les traditions musulmanes⁽⁴⁾. Le n° 208 est trop récent pour éclairer ce problème de toponymie médiévale; mais

(1) Pour اشبو « ce », avec l'*alif* redondant induit par les formes verbales arabes telles que قَتَلُوا, etc.; cf. plus haut, p. 131, n. 4.

(2) Ces officiers étaient aux ordres d'un chef appelé *shārbātdji bāshi*; voir DE HAMNER, *Empire ottoman*, XVII, p. 238.

(3) Cf. plus haut, p. 88, 103 et *passim*.

(4) Voir Wilson et Le Strange in *PEFQ*, 1888, p. 141 suiv. et Nāṣir-i khusrau in *PPTS*, IV, p. 31, n. 1, et 67 suiv.; *Palestine*, p. 173 à 189. Je n'étudie ici que le Bāb al-asbāt; pour le Bāb ḥiṭṭa, voir plus haut, p. 104.

une inscription beaucoup plus ancienne (n° 146) apporte son témoignage au débat. Et cette discussion m'a paru mieux placée ici que là-bas, où le nom de Bāb al-asbāt ne joue qu'un rôle accidentel⁽¹⁾. Voici d'abord les textes invoqués :

Vers 298 (903) et 300 (913), deux auteurs énumérant les portes du Haram nomment le Bāb al-asbāt immédiatement après le Bāb al-raḥma⁽²⁾. Ce dernier nom s'est toujours appliqué à la porte Dorée⁽³⁾, et si l'on admet que l'un et l'autre auteur procèdent ici dans le sens opposé à celui des aiguilles d'une montre⁽⁴⁾, il semble bien qu'ils désignent ainsi le Bāb al-asbāt actuel, puisque aucune porte ne s'ouvre dans le mur oriental entre la Dorée et cette dernière⁽⁵⁾. Mais en 375 (985), un troisième auteur procédant apparemment dans le même sens intercale entre la porte Dorée et le Bāb al-asbāt un Bāb birkat banī isra'īl⁽⁶⁾. C'est elle que les savants anglais identifient avec le Bāb al-asbāt actuel, et non sans vraisemblance, puisque ce dernier touche à la Birkat isra'īn. Cette équivalence les oblige à repousser le Bāb al-asbāt de Muqaddasi plus à l'ouest, soit au Bāb ḥiṭṭa actuel. Leur conclusion paraît confirmée par un quatrième auteur. Décivant en 438 (1047) le côté nord du Haram, il commence par le Bāb al-asbāt, qui comprenait alors deux portes jumelles. Après avoir franchi cette porte, ajoute-t-il, *et toujours dans la largeur du Haram, qui s'étend vers l'est*, il y a un autre très grand portail, comprenant trois portes jumelles appelées Bāb al-abwāb⁽⁷⁾. Les traducteurs de ce passage lui font préciser que le Bāb al-abwāb

(1) Cf. plus haut, p. 14, n. 2.

(2) Voir Ibn al-faḥḥ, p. 101, l. 11; Ibn 'abd rabbihi, III, p. 367, l. 6 d'en bas et in Mudjir al-dīn, p. 248, l. 13 (55), où le surnom Qurṭubi désigne cet auteur, natif de Cordoue; trad. Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 91 en bas; LE STRANGE, *Palestine*, p. 161 en bas, 164 en haut et 174; Miednikoff, II, p. 748 en haut et 762 en haut. L'un et l'autre emploient le pluriel *abwāb*, parce que la porte était double, comme il ressort de la description de Nāṣir-i khusrau, cité plus loin. Mais je crois que Le Strange et Miednikoff se trompent en plaçant ici six portes, d'après Ibn 'abd rabbihi; cet auteur veut dire, et c'est ainsi que Gildemeister paraît l'avoir compris, qu'il a énuméré jusqu'ici six portes différentes, ce qui est exact, si l'on compte pour une les deux moitiés du Bāb al-raḥma ou porte Dorée.

(3) Plus précisément à l'une de ses deux travées, l'autre étant appelée Bāb al-tauba.

(4) Le Strange prétend qu'ils procèdent au hasard (at haphazard, p. 174 en haut), mais il faudrait le prouver, et c'est un cercle vicieux, si l'on admet que leurs noms ne correspondent pas à ceux des portes actuelles.

(5) Je néglige les portes murées ou poternes, qui ne jouent pas de rôle ici.

(6) Voir Muqaddasi, p. 170, l. 11; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 163; Le Strange in *PPTS*, III, p. 46 et *Palestine*, p. 174 en bas et 189; Miednikoff, II, p. 802 en haut. Cet auteur dit encore *abwāb* au pluriel; mais Yāqūt, qui le cite IV, p. 598, l. 5, écrit ici *bāb* au singulier.

(7) Nāṣir-i khusrau, p. 23, l. 5 (74) : واز جانب شمالی دو کر دیگر است در پهلو ی یکدیگر
واین کر را باب الاسباط گویند و چون ازین در بگذری هم بر پهنای مسجد که سوی مشرق می رود باز

était à l'est du Bāb al-asbāt. Si cette interprétation est exacte, et j'y reviendrai plus loin, force est bien de conclure que le Bāb al-asbāt actuel correspond au Bāb al-abwab de Nāṣir-i khusrau et au Bāb birkat banī isra'īl de Muqaddasi, et que leur Bāb al-asbāt était le Bāb ḥiṭṭa actuel. Puis les savants anglais, passant sans transition du v^e (xi^e) au ix^e (xv^e) siècle, montrent que dans les descriptions de cette époque, le Bāb al-asbāt correspond clairement à la porte actuelle de ce nom⁽¹⁾. Ils concluent que la saute s'est produite dans l'intervalle, peut-être après la prise de Jérusalem par Saladin.

A première vue, cette hypothèse est spécieuse et semble concilier, ou à peu près, tous les auteurs cités. Mais si de nouveaux textes montrent le nom de Bāb al-asbāt attaché à l'angle nord-est longtemps avant le xv^e siècle, voire avant le xi^e, il faudra bien l'y trouver chez Ibn al-faḳīh et Ibn 'abd rabbihi, et interpréter autrement Muqaddasi et Nāṣir-i khusrau; ces textes, les voici dans l'ordre chronologique inverse :

Le chroniqueur de la prise de Jérusalem par Saladin, parlant de l'église Sainte-Anne, dit qu'elle s'élevait « près du (*inda*) Bāb al-asbāt », c'est-à-dire, évidemment, près de la porte actuelle de ce nom⁽²⁾. Ce texte précis et contemporain n'infirme pas encore la théorie anglaise, qui place vers cette époque la migration des noms; mais remontons plus haut. En 548 (1154), en pleine époque latine, un autre auteur s'exprime ainsi⁽³⁾ : « Pour sortir du Hāram (*mas-djid*) dans la direction de l'est, on passe près de la porte murée appelée Bāb al-raḥma (porte Dorée). Dans son voisinage est une autre porte, mais ouverte, appelée Bāb al-asbāt et par laquelle on peut entrer et sortir. En sortant par cette porte on trouve, à la distance d'un jet de flèche environ, une grande et belle église sous le vocable de notre dame Marie. Ce lieu s'appelle Gethsémané

درگاہی عظیم بُرژگست و سه در پهلوئی هم بر آنجاست و این در را باب الأبواب گویند
 trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 31 et *Palestine*, p. 176 et 189; Miednikoff, II, p. 859.

⁽¹⁾ Voir Suyūṭi, Be. 6099, f^o 29 a en bas; trad. Le Strange in *Sanctuary*, p. 226 (20), et *Palestine*, p. 185 en haut (sauté in Reynolds, p. 127); Mudjir al-dīn, p. 381, l. 3 (128 suiv.); Miednikoff, II, p. 1283; cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 500 à 505, et les descriptions modernes. Dès 752 (1351), Maqdisi cité plus haut, p. 133, n. 4, place le minaret nord-est près du (*alā*) Bāb al-asbāt; mais la phrase est équivoque, puisque ce minaret s'élève à mi-chemin entre le Bāb ḥiṭṭa et le Bāb al-asbāt actuels. Pour le xvii^e siècle, voir Nābulusi, Pa. 5960, f^o 27 b en haut (texte clair).

⁽²⁾ Voir 'Imād al-dīn, p. 69, l. 2, et 442 ult., et in Abū shāma, II, p. 114, l. 10 d'en bas, et Mudjir al-dīn, p. 302, l. 14 (77); REINAUD, *Bibliographie*, p. 603 en haut (porte du Sabat!); CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 121.

⁽³⁾ Voir Idrisi, trad. Gildemeister in *ZDPV*, VIII, p. 126 et t. ar. p. 8, l. 3; Jaubert, II, p. 344; Le Strange in *PEFQ*, 1888, p. 33; Miednikoff, II, p. 929 en haut.

et c'est ici qu'est son tombeau, au pied du mont des Oliviers, à environ un mille du Bāb al-asbāt. » Ce texte est encore plus formel que le précédent : ici le Bāb al-asbāt ne peut être que la porte actuelle de ce nom⁽¹⁾.

On dira qu'Idrīsi, écrivant de seconde main pour un roi chrétien, n'est pas un informateur bien sûr; pourtant ses descriptions sont presque toujours précises. Mais voici un auteur natif de Jérusalem, qui nomme au moins quatre fois le Bāb al-asbāt à la fin du v^e (xi^e) siècle, c'est-à-dire avant les croisades⁽²⁾. Bien que son livre n'ait pas grande valeur pour la topographie, on y trouve, à l'occasion, quelques renseignements utiles. Dans le premier passage, il dit qu'un des minbars du Ḥaram primitif était près du Bāb al-asbāt; ce détail ne nous apprend rien. Dans le second, il place cette porte près du (*mimmā yalī*) Kursī sulaimān, et celui-ci en face de (*baina yadai*) la Qubbat ya'qūb. Or cette dernière correspond probablement à la Qubbat sulaimān actuelle, en face du Bāb al-'atm, et c'est par ici que certains auteurs placent aussi le Kursī sulaimān⁽³⁾. A première vue, ce passage paraît favorable à la théorie anglaise, qui place l'ancien Bāb al-asbāt au Bāb ḥiṭṭa actuel, non loin du Bāb al-'atm. Mais le Kursī sulaimān actuel s'élève contre le mur oriental du Ḥaram, un peu au nord de la porte Dorée, et ce sanctuaire aussi paraît être ancien⁽⁴⁾. Si c'est lui que vise ici Musharraf⁽⁵⁾, il est évident que son Bāb al-asbāt est la porte actuelle de ce nom. Le troisième passage, qui le place dans la partie nord du Ḥaram, sans autre précision, peut être négligé comme le premier. Enfin dans le quatrième, l'autre place le Maskan al-khidr entre le Bāb al-raḥma et le Bāb al-asbāt; cette indication précise nous conduit à la porte actuelle, et d'autant plus sûrement que le Maskan (ou Maqām) al-khidr existe encore au bord oriental du Ḥaram, immédiatement au nord de la porte Dorée⁽⁶⁾.

Mais, dira-t-on, la saute a pu se produire vers le milieu du v^e (xi^e) siècle, entre Nāsir-i khusrau et Musharraf. L'hypothèse est peu vraisemblable, puisque

(1) Ou la porte Saint-Étienne de l'enceinte (n° 122), que les auteurs arabes désignent aussi sous ce nom, par extension; voir plus haut, p. 14, n. 2. Au reste, ce détail est sans importance ici, où il s'agit de montrer que le Bāb al-asbāt d'Idrīsi n'est pas le Bāb ḥiṭṭa actuel.

(2) Voir Musharraf, Tu. 27, f°s 25 a, l. 4, 47 b, 48 a et 52 a; cf. Fazāri, Be. 6094, f° 25 a; Suyūṭi, Be. 6099, f° 12 a, et Pa. 6054, f° 46 b; trad. *The Strange in Sanctuary*, p. 258 (12), et Reynolds, p. 40 en haut.

(3) Voir le commentaire du n° 209.

(4) Voir une note au commentaire du n° 209.

(5) Alors on peut dire avec lui qu'il s'élève « en face de » la Qubbat ya'qūb, en regardant de l'est à l'ouest; cf. le commentaire du n° 209.

(6) Plan de Vogüé : *Maqam Elias ou Khidr*; marqué sans nom sur les autres.

ce court intervalle d'un demi-siècle n'est marqué par aucun événement de nature à l'expliquer; mais voici de quoi la réfuter. D'après un historien mort en 350 (961), le mausolée des Ikhshidides se trouvait dans le voisinage immédiat du Bab al-asbāt, c'est-à-dire de la porte actuelle de ce nom, comme je l'ai montré en commentant le n° 146⁽¹⁾. L'équivalence ressort de l'emplacement de cette inscription, qui marque à peu près celui du mausolée, rapproché du texte de Kindi, et c'est pourquoi j'ai dit plus haut que l'épigraphie n'est pas étrangère à ce problème de toponymie. Force est bien de conclure que le nom de Bāb al-asbāt n'a pas changé de place depuis le milieu du iv^e (v^e) siècle⁽²⁾. Dès lors, il n'y a aucun motif de chercher ailleurs la porte de ce nom chez Ibn al-faḳīh et Ibn 'abd rabbihi, et il ne reste plus qu'à concilier avec tous ces textes ceux de Muqaddasi et de Nāṣir-i khusrau.

Touchant le premier, il n'est pas certain que son auteur énumère les portes dans un ordre topographique précis⁽³⁾. Au reste, si son Bāb birkat banī isra'īl était le Bāb al-asbāt actuel, son Bāb al-asbāt serait la porte Saint-Étienne plutôt que le Bāb ḥiṭṭa⁽⁴⁾. En ce qui concerne le second, le texte persan ne précise pas, avec ses traducteurs, que le Bāb al-abwāb était à l'est du Bāb al-asbāt : les mots *bār pahnāyi masdjid ki sixā mashriq* n'y désignent que la largeur est-ouest du Ḥaram. Ce texte s'accorde avec l'hypothèse que l'auteur énumère les portes de l'est à l'ouest; et comme il commence par le Bāb al-asbāt, on peut admettre qu'il a vu cette porte dans l'angle nord-est.

En résumé, si la théorie anglaise peut invoquer quelques textes⁽⁵⁾, une enquête plus serrée permet de les concilier avec ceux, plus nombreux et plus précis, qui nous montrent la porte des Tribus occupant son emplacement actuel dès la fin du iii^e (ix^e) siècle, c'est-à-dire, en l'absence de toute indication contraire, dès le début de l'Islam.

(1) Voir Kindi, p. 296 *ult.*; cf. plus haut, p. 14, n. 1.

(2) Les mots *'inda bābi l-asbāṭi* de Kindi pourraient être attribués à la main qui a copié le manuscrit de Kindi en 624 (1227); voir l'introduction de Guest, p. 47. A cette époque, d'après la théorie anglaise, le Bāb al-asbāt était la porte actuelle; mais il faudrait prouver que ces mots sont une glose et que le copiste, écrivant à Damas, était capable de l'écrire.

(3) Ainsi, de suite après le Bāb al-asbāt, il nomme deux portes qu'IBN AL-FAQĪH, *loc. cit.*, énumère dans l'ordre inverse.

(4) Voir plus haut, p. 202, n. 1 et renvoi.

(5) Et aussi, peut-être, le nom vulgaire Sibāṭiyya donné aujourd'hui, semble-t-il, à un édifice plus rapproché du Bāb ḥiṭṭa que du Bāb al-asbāt; voir t. I, p. 168, n. 1 à la fin.

PORTIQUE DU SULTAN MAḤMŪD II (QUBBAT SULAIMĀN)⁽¹⁾. 1233 H.

Dans la partie nord de l'esplanade, à environ 30 mètres au sud du Bāb al-ʿatm et 10 mètres au sud du miḥrāb anonyme (n° 192); marqué sans nom sur tous les plans (fig. 1, C-1).

Cet édicule cubique s'ouvre sur les quatre côtés par quatre arcs brisés retombant sur quatre gros piliers d'angle et portant une coupole en pierre; son architecture simple et massive est dépourvue de style et trahit une origine récente.

209

TEXTE DE CONSTRUCTION. 1233 H. — Deux dalles de marbre A et B scellées, B sous A, dans la face nord, près de l'angle nord-ouest, à environ 4 mètres du sol; dimensions 45×45 (A) et 45×12 (B). En A six lignes, en B une ligne (en deux moitiés *a* et *b*) en naskhi ottoman de basse époque; petits caractères, peints en blanc sur fond brun noir, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

A (1) بسمه... أنشأ هذا الإيوان اللطيف (2) في هذا المكان الشريف
 الملك المعظم والخاقان (3) المفخم الغازي المجاهد السلطان محمود خان خلد
 الله ملكه (4) على مدى الزمان وذلك على يد الوزير الشهير صاحب الخيرات
 (5) والتدبير الدستور الوقور الحاج سليمان باشا بلغه الله ما شاء (6) وإلى
 صيدا وطرابلس حالاً وذلك في سنة ثلاثة وثلاثين ومائتين ١٢٣٣. — B (a)
 بمباشرة راقه العبد الضعيف (b) مصطفى على أفندي الأمور من جانب
 الدستور.

A construit ce portique élégant, en ce lieu sacré, le roi magnifié et l'empereur glorifié, le guerrier, le combattant, le sultan Maḥmūd khān, qu'Allāh éternise sa royauté jusqu'à la fin des temps! Et ce (travail a eu lieu) par la main du vizir illustre, le maître des bonnes œuvres et du bon gouvernement, le conseiller modeste, le pèlerin Sulaimān pasha — qu'Allāh lui accorde ce qu'il désire! — gouverneur actuel de Sidon et de Tripoli. Et ce (travail a été exé-

(1) J'ai noté ce nom en 1893, avec celui de Qubbat al-ʿushshāq ou coupole des Amants, qui se rattache sans doute à quelque légende; cf. al-ʿAshiq et al-Maʿshūqa ou l'Amant et l'Aimée, noms de deux châteaux en ruine sur les deux rives du Tigre.

cuté) en l'année (1)233 (1817-18), sous la direction du soussigné, le faible esclave Muṣṭafā 'Alī efendi, le délégué de la part du vizir.

L. 1 : Le verbe *ansha'a* indique une construction nouvelle, mais le mot *iwān*, qui définit bien la forme de l'édicule, n'en précise pas la destination. Si mes souvenirs sont exacts, le côté sud a une niche de qibla⁽¹⁾; c'est donc un sanctuaire, et d'origine récente, du moins en son état actuel.

L. 2 : Le rédacteur ajoute *fi hadha l-makāni l-sharīfi* « en ce lieu sacré »; si ces mots se rapportent à l'emplacement de l'édicule, on peut en inférer qu'un sanctuaire s'élevait ici auparavant. Mais ce complément de lieu, dans lequel *sharīf* a pour but de rimer avec *latīf*, n'a peut-être qu'un sens banal et désigne le Haram en général; dès lors, pour remonter au delà de l'édicule actuel, je ne vois d'autre guide que ce nom vulgaire de Qubbat sulaimān qui semble le rattacher au roi Salomon⁽²⁾. Je dois étudier ce nouveau problème de toponomastique, parce que le texte du n° 209, on va le voir, y joue peut-être un rôle.

Parmi les sanctuaires que les descriptions du Haram placent sous le vocable de Salomon, il en est deux surtout qui attirent ici l'attention : un trône (*kursī*) et une coupole (*qubba*). Voici d'abord les textes, que je chercherai ensuite à interpréter :

Vers 300 (913), un écrivain signale dans le Haram, sans en préciser l'emplacement, le Kursī sulaimān, c'est-à-dire le trône où Salomon, dit-il, se plaçait pour prier Dieu⁽³⁾.

En 438 (1047), un pèlerin décrit un grand porche (*dargāh*), qu'il place vers le milieu du mur oriental du Haram, et que la tradition locale attribuait à Salomon⁽⁴⁾. C'est probablement la porte Dorée⁽⁵⁾, et je puis l'éliminer d'emblée de ce débat. Plus loin il signale, peut-être dans la partie nord de l'esplanade,

(1) Elle est marquée sur le plan de Vogüé, et moins clairement sur les plans Wilson et Schick. A la loupe, on en voit le dos de pierre, sous l'arc sud, in WILSON, *Survey*, photographs, pl. 9, à l'extrême droite.

(2) Sur la « coupole de Salomon » dans la légende musulmane, voir ASIN, *La escatologia musulmana en la Divina Comedia*, Madrid 1919, p. 270.

(3) Voir Ibn 'abd rabbihi, III, p. 367, l. 2 d'en bas, et in Qazwīni, II, p. 108, l. 5 d'en bas (وكرسى سليمان الذى كان يدعو الله عليه); trad. Gildemeister in ZDPV, IV, p. 92; Le Strange in PEFQ, 1887, p. 99, et *Palestine*, p. 164; Miednikoff, II, p. 762 et 1125.

(4) Voir Nāṣir-i khusrau, p. 23, l. 7 et 2 d'en bas (و در دیوار شرق در میان جای مسجد درگاه عظیم) (است) و گویند این درگاه را سلیمان بن داود ساخته است PPTS, IV, p. 32; Miednikoff, II, p. 860.

(5) Cette identification de Le Strange (*pag. cit.*, n. 2) me paraît clairement prouvée par le contexte, que je ne puis étudier ici.

une pierre de la taille d'un homme et dont le sommet porterait à peine un tapis de prière, qui passait alors pour le Kursī sulaimān, c'est-à-dire le siège où, dit-il, Salomon s'asseyait pendant la construction du temple⁽¹⁾.

Un peu plus tard, un guide aux lieux saints place le Kursī sulaimān devant ou en face de (*baina yadai*) la Qubbat ya'qūb ou coupole de Jacob. Il ajoute qu'ici se trouvait le rocher sur lequel Salomon se plaça le jour où fut achevée la construction du temple, et que ce rocher s'élevait près du (*mimmā yalī*) Bāb al-asbāt⁽²⁾.

En 875 (1470), l'auteur d'un autre guide s'exprime ainsi⁽³⁾ : « On rapporte que Salomon, quand il eut achevé la construction du temple vint au lieu qui est dans la partie postérieure (*mu'akhhkar*, soit au nord) du Ḥaram, près du (*mimmā yalī*) Bāb al-asbāt; c'est l'endroit qu'on appelle le Kursī sulaimān ». Et plus loin : « L'autre coupole s'élève à l'extrémité (*akhir*) du Ḥaram, du côté nord, dans le voisinage du Bāb sharaf al-anbiyā' (Bāb al-'atm)⁽⁴⁾. On l'appelle aujourd'hui la Qubbat sulaimān, non d'après le prophète (roi) Salomon, mais peut-être d'après le calife omayyade Sulaimān⁽⁵⁾. » Et plus loin encore : « Il y a aussi les pierres qui gisent dans la partie postérieure (*mu'akhhkar*) du Ḥaram, près du (*mimmā yalī*) Bāb al-asbāt; près d'elle (*indahā*) se trouve l'endroit appelé le Kursī sulaimān, où Salomon pria quand il eut achevé la construction du temple⁽⁶⁾ ».

En 901 (1496), le chroniqueur écrit à son tour⁽⁷⁾ : « On rapporte que Salomon,

(1) Voir le même, p. 32, l. 14 (سنکیست به بلای مردی وگویند این کرسی سلیمان بوده) . . .

(2) (است وگفتند که سلیمان بر آنجا نشستى بدان وقت که عمارت مسجد هى کردند en haut; Le Strange in *PPTS*, IV, p. 52, et in *Palestine*, p. 167; Miednikoff, II, p. 876 en haut. Sur l'emplacement douteux que j'indique, voir plus loin, p. 208, n. 1.

(3) Voir Musharraf, Tu. 27, f° 47 b (الخرقة التى العربة التى) (قام عليها سليمان بن داود يوم فرغ من بناء المسجد وفي مما يلي باب الأسباط, f° 25 a, et plus haut, p. 202, n. 2.

(4) Voir Suyūṭī, Be. 6099, f° 12 a (d'après Musharraf?), 23 a et 29 a en haut (d'après Fazāri, f° 25 a); trad. Le Strange in *Sanctuary*, p. 258 (12), 261 (15) et 265 (19), et *Palestine*, p. 156 et 169 (passages 2 et 1); Reynolds, p. 40 en haut, 96 en bas et 126 en haut.

(5) Texte : في آخر باب المسجد من جهة الشمالى بالقرب من باب شرف الأنبياء. Le premier bāb, qui ne donne aucun sens, doit être un bourdon du copiste, induit par ce mot un peu plus loin; la traduction Le Strange, où ce mot est conservé, n'est pas claire.

(6) Texte : تسمى الآن قبة سليمان وليس هو سليمان النبي ولعله سليمان بن عبد الملك بن مروان.

(7) Ce texte offre des variantes insignifiantes à celui de Fazāri.

(8) Voir Mudjir al-dīn, p. 111, l. 10 (29 en bas), 249, l. 4 d'en bas (58) et 374, l. 3 d'en bas (114); Miednikoff, II, p. 1239 en bas et 1279 (passages 1 et 3); cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 598; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 97.

quand il eut achevé la construction du temple vint au lieu qui se trouve dans la partie postérieure (*mi'akhhkar*) du Ḥaram, près du (*mimmā yalī*) Bāb al-asbāt, et c'est l'endroit qu'on appelle le Kursī sulaimān⁽¹⁾. . . . et il se trouve à l'intérieur (*dākhil*) de la coupole appelée Qubbat sulaimān, près du (*'inda*) Bāb al-dawādāriyya (Bāb al-'atm) ». Et plus loin : « Le calife Sulaimān était assis sous une des coupoles de l'esplanade du Ḥaram, non loin de la Ṣakhra, peut-être la coupole appelée Qubbat sulaimān, près du Bāb al-dawādāriyya⁽²⁾ ». Et plus loin encore : « Dans cette région (vers l'angle nord-ouest du Ḥaram), à proximité (*bil-qurbi*) du Bāb al-dawādāriyya, s'élève une coupole solidement construite, à l'intérieur de laquelle (*bi-dākhilihā*) se trouve un rocher fixé au sol (*ṣakhra thābita*). Elle porte le nom de Qubbat sulaimān, et l'on dit que ce rocher est celui sur lequel se tint Salomon, après l'achèvement de la construction (du temple). . . . et l'édicule qui s'élève au-dessus du rocher remonte à l'époque des Omayyades⁽³⁾. » Enfin en 1690, un pèlerin place le Kursī sulaimān « au fond du Ḥaram, du côté de l'est⁽⁴⁾ ».

Pour comprendre ces textes, il ne faut pas perdre de vue que leurs auteurs mêlent des traditions anciennes, dont ils n'indiquent pas toujours la provenance, à des observations personnelles, dont ils oublient souvent de revendiquer la paternité. Cette distinction, qui n'est pas toujours facile, est fort importante si l'on veut tirer parti de leur témoignage.

Les auteurs antérieurs aux croisades ne connaissent que le Kursī sulaimān, c'est-à-dire ce rocher où le roi-prophète, après avoir achevé la construction du temple, se serait placé pour prier Dieu et pour lui offrir des sacrifices d'actions de grâce. Ce trône de Salomon n'est pas une construction précise; c'est un lieu légendaire que la tradition pouvait placer et déplacer à sa guise, partout où le

(1) Ces mots comme in Suyūṭi, passage 1.

(2) Texte : فكان يجلس في قبة في صحن مسجد بيت المقدس مما يلي العصرة ولعلها القبة المعروفة بقبة سليمان عند باب الدويدارية.

(3) Texte : وفي تلك الجهة بالقرب من باب الدويدارية قبة محكمة البناء بداخلها عصرة ثابتة وتعرف هذه القبة بقبة سليمان والعصرة الثابتة فيها يقال أنها التي وقف عليها سليمان بعد انتهاء البناء وهذا البناء الذي عليها من عهد بني أمية.

(4) Nābulusi, Pa. 5960, f° 46 b (peut-être d'après Mudjir al-din) : كرسى سليمان . . . في مؤخر الجامع : وفيه قبة محكمة البناء بداخلها عصرة كبيرة تشبه العبر لاصقة بالسور يقال أنها العصرة التي وقف عليها سليمان بعد انتهاء البناء.

roc de Moriġa affleure le sol de l'esplanade; et l'on ne s'étonnera pas s'il émigre un peu d'un siècle à l'autre. Ibn 'abd rabbihi n'en donne pas la situation. Našir-i khusrau le place près du mihrāb de David; mais on ne voit pas clairement s'il entend celui que tous les auteurs placent entre l'Aqṣā et l'angle sud-est du Ḥaram, ou quelque homonyme⁽¹⁾. Enfin Musharraḥ le situe devant ou en face de la Qubbat ya'qūb, et aussi près du Bāb al-asbāt; cette double indication nous conduit dans la partie nord-est de l'esplanade. En effet, de deux passages du voyageur persan que je ne puis discuter ici, il résulte que la Qubbat ya'qūb s'élevait en avant des portiques bordant le côté nord du Ḥaram, près du milieu de ce côté⁽²⁾; aussi a-t-on cru pouvoir l'identifier avec notre Qubbat sulaimān, qui s'élève à quelques mètres au sud, et au milieu du côté nord du Ḥaram⁽³⁾. Quant au Bāb al-asbāt, il n'a probablement jamais quitté l'angle nord-est de l'esplanade⁽⁴⁾. Ainsi, quand Musharraḥ place le Kursī sulaimān près de cette porte et en face de la Qubbat ya'qūb, il faut chercher au sud du Bāb al-asbāt actuel, et à la latitude de la Qubbat sulaimān actuelle; or c'est ici, précisément, contre le mur oriental du Ḥaram et à quelques mètres au nord de la porte Dorée, que s'élève le Kursī sulaimān actuel⁽⁵⁾.

Au xv^e siècle, Suyūṭi (passages 1 et 3) et Mudjir al-dīn (passage 1) placent aussi le Kursī sulaimān dans la partie nord du Ḥaram et dans le voisinage du Bāb al-asbāt; mais à les lire avec soin, l'on voit qu'ils se bornent à citer des

(1) Ce Mihrāb dāwud et ce Kursī sulaimān ont été placés dans la partie nord de l'esplanade et rapprochés soit de la Qubbat sulaimān de Mudjir al-dīn (LE STRANGE, *Palestine*, p. 167 en bas), soit de la Qubbat shaqafat al-ṣakhra, dont je parlerai tout à l'heure (Schick in *PEFQ*, 1898, p. 84 en haut). Le texte persan (p. 32, l. 12) précise que le premier est sur l'esplanade et non sur la terrasse, et ajoute *bār djānīb shamālī* « du côté nord »; puis il dit que le second s'élève près du premier (*nāzḍik*). Schefer a traduit « faisant face au nord » et à la rigueur on pourrait appliquer ces mots au Mihrāb dāwud de l'angle sud-est; mais je préfère la traduction « towards the north side » et l'interprétation de Le Strange.

(2) Voir Našir-i khusrau, p. 22, l. 8 (72) et 23, l. 13 (75); trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 27 en bas et 31 en bas, et *Palestine*, p. 169 en haut, 176 en bas et 193 en bas; Miednikoff, II, p. 857 et 860 en haut; cf. plus haut, p. 90, n. 2 et 3. Avant lui Ibn al-faḥīh, Ibn 'abd rabbihi et Muqaddasi nomment un Mihrāb ya'qūb qui pourrait être le même édicule, mais ils n'en précisent pas l'emplacement.

(3) Voir LE STRANGE, *op. cit.*, p. 169; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 170 et n. 5; cf. SCHICK, *loc. cit.*, et plus haut, *loc. cit.*

(4) Voir plus haut, p. 200 suiv.

(5) Plan de Vogüé : *Kursi Soleyman*; WILSON, *Survey*, p. 37 et plan du Ḥaram (Solomon's chair, or throne); DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 97 en haut (trône de Salomon); Sandreczki, p. 76 et plan (*tacht sulēmān*, Salomo's Thron); SCHICK, *Tempelplatz*, p. 61 en bas (*idem*); LE STRANGE, *op. cit.*, p. 177, n. 2 (*idem*), etc.

traditions anciennes. Suyūti n'en dit rien personnellement⁽¹⁾; quant à Mudjir al-dīn, il ajoute, apparemment de son cru : « Et il se trouve à l'intérieur de la coupole appelée Qubbat sulaimān, près du Bāb al-dawādāriyya ».

Cette Qubbat sulaimān, ignorée des auteurs pré-latins, Suyūti (passage 2) et Mudjir al-dīn (les trois passages) la placent près du Bāb al-'atm actuel. En outre, le premier précise que ce nom n'est pas celui de Salomon, mais peut-être celui du calife omayyade Sulaimān, et le second la rattache une fois à ce calife (passage 2)⁽²⁾, et l'autre fois aux Omayyades en général (passage 3). Enfin ce dernier ajoute qu'elle abrite un rocher naturel, et c'est cette particularité sans doute qui le conduit (passages 1 et 3) à y placer le rocher du Kursī sulaimān⁽³⁾.

Si la topographie seule était en jeu, il serait tentant d'identifier la Qubbat sulaimān du xv^e siècle avec l'actuelle, qui s'élève à proximité immédiate du Bāb al-'atm. Mais ce dernier édifice, on l'a vu, ne paraît pas antérieur au début du xix^e siècle, et son inscription ne précise pas clairement qu'il s'élève sur l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien⁽⁴⁾; enfin j'ignore s'il abrite un rocher naturel⁽⁵⁾. Il faudrait donc trouver un édifice à coupole voisin de celui-ci et renfermant un rocher naturel; et si l'architecture de ce monument trahissait l'époque des croisades, on expliquerait en outre pourquoi les auteurs pré-latins n'en parlent pas, et pourquoi ceux du xv^e siècle, frappés de son aspect étranger, l'attribuent à une époque ancienne, celle des Omayyades, et le mettent en rapport avec le calife Sulaimān, qu'une ancienne tradition montre assis sous une coupole du Haram⁽⁶⁾. Or cet édifice existe et répond à toutes ces conditions : c'est

(1) In *Sanctuary*, p. 258 (12), Le Strange a traduit « this is the spot which *now* goes by the name of the throne of Solomon »; mais le mot *now*, qui semble faire de cette phrase une note personnelle de l'auteur, ne figure ni dans le texte, f° 12 a (الذي يقال له), ni chez Fazāri, f° 25 a, et Mudjir al-dīn, p. 111, l. 13, qui donnent les mêmes mots, ni dans la traduction Reynolds.

(2) Les mots *wa-la'allahā* . . . « peut-être la coupole appelée Qubbat sulaimān, près du Bāb al-dawādāriyya » sont une glose du chroniqueur, intercalée dans une ancienne tradition qu'on trouve, sans cette glose, chez Musharraf, Tu. 27, f° 82 b et plus tard chez Maqdisi, Be. 6095, f° 79 a en bas.

(3) C'est-à-dire ailleurs que le Kursī sulaimān actuel, correspondant à celui des autres auteurs, et dont le chroniqueur lui-même parle ailleurs (passage 1), mais en rapportant une tradition ancienne. Ou cette inconséquence lui a échappé, ou la glose a pour but d'attaquer cette tradition. Car le chroniqueur, on l'a vu souvent, est le premier écrivain qui fasse preuve d'esprit critique dans le sens moderne, et bien qu'il n'ose pas encore rejeter en bloc toutes les vieilles légendes, on voit qu'il en omet un grand nombre et qu'il traite les autres avec quelque scepticisme.

(4) Son identification avec la Qubbat ya'qūb pré-latine (plus haut, p. 208, n. 3) n'est qu'une hypothèse plausible.

(5) Le plan de Vogüé marque un petit carré devant le mihrāb; détail à revoir sur place.

(6) M. Clermont-Ganneau a montré que Mudjir al-dīn attribue volontiers aux Fatimides les monuments d'origine latine; voir plus haut, p. 109, n. 1 fin.

ce petit octogone à coupole qui s'élève à environ 50 mètres à l'ouest de la Qubbat sulaimān actuelle, et qu'on appelle Qubbat shaqafat al-ṣakhra, parce qu'il renferme un rocher naturel dont une tradition fait un « fragment » de la Ṣakhra, c'est-à-dire du grand rocher⁽¹⁾. Par son plan et son architecture, ce curieux monument rappelle la Qubbat al-mi'rādj (n° 152), et aussi la coupole de l'Ascension du mont des Oliviers (p. 49), deux édifices latins ou latinisants de la fin du XII^e siècle. Qu'il soit d'origine latine ou post-latine, il n'existait donc pas avant les croisades, du moins dans son état actuel.

Mais si la Qubbat sulaimān du XV^e siècle correspond à la Shaqafat actuelle⁽²⁾, pourquoi et quand ce nom s'est-il fixé sur la Qubbat sulaimān actuelle, qui correspond peut-être à la Qubbat ya'qūb pré-latine? Cette question nous ramène au n° 209.

L. 2-6 : L'édicule a été bâti, sous Maḥmūd II, par ce vizir Sulaimān pasha qui a signé, après son maître et la même année, d'autres travaux non loin d'ici (n°s 250 suiv. et 296 suiv.). Le titre de gouverneur (*wāli*) de Sidon et de Tripoli, qu'il porte ici (l. 6) et là-bas, n'implique pas que Jérusalem dépendît alors de l'une de ces villes⁽³⁾. Sulaimān a pu être chargé de ces travaux à titre de vizir ou de familier du sultan⁽⁴⁾. Ce restaurateur zélé du Ḥaram a pu passer alors

⁽¹⁾ Cet édifice, marqué sur tous les plans, se voit in BARTLETT, *Walks*, gravure à p. 143, vers la gauche; il est décrit par Schick in *PEFQ*, 1897, p. 103 suiv. (avec plan, coupe et élévation), 1898, p. 83 suiv., et *Tempelplatz*, p. 36 en bas. C'est le Kursi 'īsā ou trône de Jésus des plans de Vogüé (*Kursi Yssa*) et Le Strange (*Palestine*, p. 172, T); cf. DE SAULCY, *loc. cit.* Ce nom, que je ne retrouve pas dans les auteurs et dont l'origine n'a pas été éclaircie, serait-il celui de Malik Mu'azzam 'īsā, qui a réparé le portique nord (n° 162), tout près d'ici? Les passants peuvent avoir lu, dans ce texte, le nom du sultan, qui serait devenu, dans la tradition populaire, celui de Jésus, et il y aurait ici un cas pareil à celui qui fait le sujet de ce chapitre. A l'extérieur, l'édicule est anépigraphé, et je n'ai pas réussi à pénétrer à l'intérieur; Schick lui-même n'a pu qu'y jeter un coup d'œil, par une fenêtre entr'ouverte.

⁽²⁾ Ce rapprochement, proposé par Schick, *prior. locis cit.*, me paraît préférable à celui que Le Strange, trad. de Naṣir-i khusrāu in *PPTS*, IV, p. 52, n. 1, et *Palestine*, p. 167 en bas, fait entre la Qubbat sulaimān du chroniqueur et le Mihrāb dāwud du pèlerin persan; cf. plus haut, p. 208, n. 1. Mais l'un et l'autre ignorent la Qubbat sulaimān actuelle et son rapport avec celle du XV^e siècle. Sur la coupole de Salomon inventée par Schick, *ult. pag. cit.*, voir plus haut, p. 98, n. 1. Quant aux rapprochements qu'on a suggérés entre la Shaqafat al-ṣakhra et les sanctuaires placés ici par le pèlerin persan (Schick in *PEFQ*, 1898, p. 84, et CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 170, n. 5), je n'ai pas à m'en occuper ici.

⁽³⁾ Cf. plus haut, p. 172, n. 1.

⁽⁴⁾ Suivant Scholz cité par TOBLER, *Topographie*, I, p. 557, n. 3, le Ḥaram fut incendié en 1815 et restauré en 1818; or toutes les inscriptions de Maḥmūd et Sulaimān au Ḥaram sont datées de 1232 à 1234 (1817 à 1819).

aux yeux du vulgaire pour un « second Salomon », comme le sultan Sulaimān I^{er} (1), dont un édicule s'élève précisément à deux pas d'ici (nos 113 et 192). Bref, on trouve ici tous les éléments d'une de ces substitutions dont j'ai signalé plusieurs exemples à l'intérieur du Haram (2) : pour la tradition populaire, toujours en quête de souvenirs coraniques dans ce lieu sacré, l'iwān de Sulaimān pasha, près du sabīl de Sulaimān I^{er}, serait devenu la Qubbat sulaimān ou coupole de Salomon, d'autant plus aisément qu'elle empruntait ce nom à un sanctuaire voisin (3), et qu'elle s'élevait peut-être sur l'emplacement d'un autre sanctuaire, beaucoup plus ancien (4).

En résumé, la Qubbat sulaimān actuelle, à en juger par son architecture et par le mot *anṣha'a* du n° 209 (l. 1), est une création de Maḥmūd II et de Sulaimān pasha; mais de trois mots ambigus de cette inscription (l. 2), on peut inférer qu'elle a remplacé un sanctuaire plus ancien. Si c'est la Qubbat sulaimān du xv^e siècle, à laquelle on rattachait le nom du calife omayyade, Sulaimān pasha ne joue aucun rôle dans le problème que je viens de discuter. Mais si cette dernière correspond à la Qubbat shaqafat al-ṣakhra, l'actuelle correspond probablement à la Qubbat ya'qūb pré-latine. Dans ce cas, la « saute » a pu se produire sur le nom de Sulaimān pasha, peut-être déjà sur celui du sultan Sulaimān I^{er}, attaché à un autre édicule voisin. Quant au Kursī sulaimān signalé dès 300 (913) au plus tard, ce nom légendaire peut avoir erré, lui aussi, sur l'esplanade; mais il nous conduit avec une étrange insistance vers le Kursī sulaimān actuel, entre le Bāb al-asbaṭ et la porte Dorée, laquelle est le Dargāh sulaimān du pèlerin persan.

CHAIRE DU JUGE BURHĀN AL-DĪN (MINBAR 'UMAR OU AL-ṢAIF) (5).

VIII^e SIÈCLE H.

Sur la terrasse, côté sud, contre le pilier ouest de la colonnade S. (fig. 1, B-5, et fig. 14); plan de Vogüé : *Minbar Omar*; Wilson : *Minbar aṣ Ṣaif (Sommer pulpit)*; Sandreczki, p. 74, n° 33 : *Minbar eṣ-ṣef*.

Cette chaire en plein vent, en pierre et en marbre, a la forme classique du minbar; mais ses matériaux disparates lui donnent un aspect étrange et un peu déconcertant (pl. XLV en bas

(1) Cf. plus haut, p. 168, n. 1 et renvois.

(2) Ainsi aux nos 151, 152, 169 et 193; cf. cinquième note précédente.

(3) La Qubbat shaqafat al-ṣakhra; cf. cinquième note précédente.

(4) La Qubbat ya'qūb des auteurs pré-latins; cf. plus haut, p. 208, n. 3.

(5) Pour ces noms, voir les auteurs cités plus loin; le premier désigne le calife Omar et le second signifie qu'on fait ici le culte en été.

et CXIX à droite)⁽¹⁾. Devant l'escalier s'élève un portail encadré par deux colonnettes aux bases bulbeuses, aux chapiteaux sculptés d'une corbeille tressée et de feuilles d'acanthé. Leur tailloir porte un gros linteau monolithe que couronne une corniche sculptée de feuilles d'acanthé, et deux poinçons en forme de vase, flanquant une stèle arrondie au sommet (n° 210). L'escalier est bordé par deux balustrades rampantes en marbre, sculptées d'entrelacs à l'extérieur; il aboutit au siège du prédicateur, qu'abrite un pavillon hexagone dont les six colonnettes portent six petits arcs trifoliés; au-dessus règne une corniche au profil vigoureux, qui s'appuie sur une rangée de modillons moulurés, alternant avec des métopes sculptées de feuillages. Le tout est couronné par une coupole en forme de casque, sculptée en côtes de melon.

Le pavillon repose sur un système de douze colonnettes, accouplées trois par trois aux quatre angles de l'espace carré sous-jacent. Cette travée en miniature s'ouvre sur la terrasse à l'est et à l'ouest, sous deux petits arcs outre-passés dont l'archivolte retombe sur les tailloirs des colonnettes. Au nord et au sud, elle s'arrondit en deux niches creusées l'une contre l'escalier, l'autre dans le mur qui borde la terrasse en prolongement de la colonnade sud. Les socles, les bases, les chapiteaux et les tailloirs des colonnettes, ainsi que les arcs et leurs écoinçons, sont couverts d'un décor très riche, mais d'aspect hétérogène, dont je parlerai plus loin.

On n'a pas encore étudié l'origine et la composition de ce singulier monument. Schick, le seul auteur qui l'ait décrit, garde à ce sujet un silence prudent et l'épigraphie, on va le voir, ne jette aucun jour sur les problèmes qu'il soulève; c'est aux textes et au monument lui-même qu'il faut s'adresser.

Voici ce qu'en dit le chroniqueur⁽²⁾ : « Au sommet de cet escalier (de la colonnade sud) s'élève une chaire (*miḥrab*) de marbre, à côté d'elle un *miḥrab*⁽³⁾. C'est ici qu'on fait la prière (le jour de) la fête (*'id*) et pour demander la pluie (*istisqā'*)⁽⁴⁾. On m'a dit que cette chaire a été restaurée (*'amara*) par le grand juge (*qāḍī l-quḍāt*) Burhān al-dīn ibn Djamā'a, dont la biographie sera donnée plus loin, et qu'auparavant elle était en bois et traînée sur des roues (*'idjal*)⁽⁵⁾. » Et, dans la biographie de Burhān al-dīn, né en rabī II 725 (mars-avril 1325) et mort en sha'bān 790 (août 1388) : « On m'a dit que c'est lui qui a restauré (*'amara*) la chaire de marbre qui s'élève près de la Ṣakhra sacrée, et dans laquelle on fait le prône (le jour de) la fête, et qu'auparavant elle était en bois et traînée sur des roues ».

⁽¹⁾ Voir MUNK, *Palestine*, pl. 51; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 105; WILSON, *Survey*, p. 36, et photographs, pl. 4 b; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 27; SWP, *Jerusalem*, p. 82 en bas; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 38; COURTELLEMONT, *Jérusalem*, p. 42 en bas; Isambert, p. 282 b; Bædeker, p. 55, etc.

⁽²⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 373, l. 8 (110), et 453, l. 9; cf. TOBLER, *Topographie*, I, p. 511.

⁽³⁾ On le voit pl. XLV en bas, vers la droite, contre le pilier de la colonnade. Sa niche à fond plat est plaquée de marbres polychromes, flanquée de deux colonnettes à chapiteaux sculptés d'acanthé, et couronnée par un petit arc brisé. Il renferme aussi des éléments arabes et des débris antiques ou latins.

⁽⁴⁾ Nābulusi, Pa. 5960, f° 29 b : صلاة الاستسقاء... تقام في المحراب الذي على من العصرة الشريفة : « la prière des rogations se fait au *miḥrab* qui est sur la terrasse de la Ṣakhra, et le prédicateur prêche dans la chaire qui est à côté »; cf. f° 42 b (le *miḥrab* où l'on fait la prière des deux fêtes et des rogations, à côté de l'escalier sud).

⁽⁵⁾ Et non *'adjal* « hâte » (Tobler : weil man *Eile* hatte).

Ainsi au temps du chroniqueur et deux siècles plus tard, la chaire servait encore aux prières de la fête⁽¹⁾ et à celles des rogations pour la pluie. Ces cérémonies rituelles réunissaient un concours de fidèles trop considérable pour trouver place à l'intérieur d'une mosquée ou d'un sanctuaire fermé; c'est pour cela qu'on les fit longtemps et qu'on les fait encore en plein air, peut-être aussi par respect pour des usages consacrés⁽²⁾. Sur ce point, le chroniqueur se confirme lui-même dans un autre passage de son livre, où il nous montre un descendant de Burhān al-dīn faisant, en 895 (1490), probablement dans cette même chaire, le prône de l'*istisqā'*, pour conjurer la sécheresse qui désolait alors Jérusalem⁽³⁾.

A ce témoignage oculaire le chroniqueur ajoute une tradition qu'il introduit par un prudent « on dit », mais qu'il n'a certainement pas inventée : c'est qu'auparavant la chaire était en bois et traînée sur des roues. Si les rites des rogations trahissent de très vieilles survivances, qui se sont conservées dans le folklore d'un grand nombre de peuples musulmans⁽⁴⁾, mais que je ne puis étudier ici, cette tradition d'une chaire en bois traînée sur un charriot à roues, sans doute en procession, comme les mannequins « ombrogènes », a un intérêt spécial qu'il faut signaler en passant : c'est ici que se trouvaient les fameux bassins ou charriots sur roues construits par Hiram pour le temple de Salomon⁽⁵⁾, et auxquels on a supposé des relations avec les rites de la pluie⁽⁶⁾. Bien qu'un peu hardi, ce rapprochement est d'autant plus tentant que je n'ai trouvé jusqu'ici, dans les origines du minbar musulman, rien qui rappelle un instrument de ce genre⁽⁷⁾.

(1) Celle des sacrifices ou celle de la rupture du jeûne, ou l'une et l'autre, d'après Nābulusi, si le singulier *ʿid* est ici collectif, comme in БУКХАРИ, *Ṣaḥīḥ*, livre des deux fêtes, Bo. 1286 H., I, p. 125, l. 1; trad. Houdas et Marçais, I, p. 311, l. 9.

(2) Des traditions anciennes montrent le Prophète faisant ces prières non pas à la mosquée, mais au muṣallā, c'est-à-dire dans un sanctuaire à ciel ouvert; ainsi Bukhārī au livre des fêtes, et un peu plus loin, au livre des rogations. On y voit aussi, p. 135, l. 16 suiv. (339), que Mahomet priaient l'*istisqā'* dans une chaire en plein vent, puisqu'un instant après la pluie ruisselle sur sa barbe; c'était probablement la chaire du muṣallā. En 1913, j'ai photographié la chaire bien conservée de l'ancien muṣallā de Konia; ce très curieux monument, qui n'a pas encore été signalé en Europe et dont je dois la connaissance à mon ami Halil Edhem, sera étudié dans un travail sur les sanctuaires de ce type.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 678, l. 7 suiv. L'auteur ne mentionne pas la chaire, mais il dit que le prône eut lieu *bi l-ṣakhraṭi l-sharīfati* « contre (ou près de) la Ṣakhra »; or cette formule, il l'emploie déjà dans le second passage cité plus haut, et on la retrouve dans le n° 210 (l. 2, début). Le chroniqueur ajoute qu'après cela le peuple assemblé entra dans la mosquée (*djāmi'*) al-Aqṣā pour invoquer Allāh. Ainsi la cérémonie principale a lieu en plein air, autour d'un sanctuaire qui incarne un très vieux rite et dont les textes soulignent la situation près du rocher des sacrifices; puis elle se prolonge à l'intérieur de la mosquée.

(4) Voir BEL, *Rites pour obtenir la pluie*, etc., Alger 1905; HUART, *Superstitions et rites populaires des Arabes anté-islamiques* in *L'ethnographie*, I, Pa. 1913, p. 15 suiv., et sources citées. Pour la Palestine, Jaussen in *RB*, 1906, p. 574 suiv., et *Coutumes*, p. 323 suiv.; MUSIL, *Arabia*, III, p. 8 suiv.; cf. Clermont-Ganneau in *JA*, 10^e série, VIII, p. 362 suiv., et *RAO*, VIII, p. 28 suiv.

(5) Voir *I Rois*, VII, 27 suiv.; cf. VIII, 35 suiv., où Salomon institue des rogations dans le temple.

(6) Ainsi KITTEL, *Studien zur hebraischen Archäologie und Religionsgeschichte*, Lei. 1908, p. 236 suiv.; Richter in *ZDPV*, XLI, p. 2 en bas.

(7) Du moins dans le travail très complet et suggestif de BECKER, *Die Kanzel im Kultus des alten*

Il est donc permis de voir dans la chaire à roues de la terrasse une survivance étroitement topique; mais je n'insiste pas et je reviens à la chaire en pierre.

Le chroniqueur en attribue la construction à un magistrat du VIII^e (XIV^e) siècle; mais ce renseignement, qu'il donne sous le même « on dit », n'est tiré ni des archives, ni de l'épigraphie. Si la chaire était un monument homogène de cette époque, on pourrait l'accepter sans scrupule; mais il offre un assemblage hétéroclite des matériaux les plus divers. Une analyse sommaire y révèle au moins trois sources principales : 1^o débris antiques, byzantins et latins; 2^o parties arabes; 3^o réfections modernes. Les premiers, au portail de l'escalier, au pavillon du prédicateur et surtout au système des colonnettes accouplées, sont assemblés avec une étonnante incohérence. En outre, certains morceaux ont été retaillés plus tard dans un esprit différent, et d'autres semblent être des pastiches latins de l'antique, ou des pastiches arabes de l'antique et du latin. M. Saladin, à qui je dois ces observations⁽¹⁾, croit pouvoir en conclure qu'une chaire en plein vent fut construite ici, dès l'époque omayyade, par des artisans byzantins ou des ouvriers arabes à leur école, puis restaurée au début de l'époque latine. Cette conclusion me paraît confirmée par le nom du calife Omar, que la tradition persiste à rattacher à cet édicule d'une allure étrangement archaïque sous la bigarrure de son costume, et par l'analogie que le système des colonnettes accouplées offre avec la structure inférieure d'un grand nombre de chaires et d'ambons italiens au XII^e siècle⁽²⁾. Pour s'en assurer, il suffit d'abstraire l'escalier et le pavillon du prédicateur, et de rétablir au nord un troisième arc outre-passé, dont les amorces se voient encore à droite et à gauche du corps de l'escalier.

Les éléments arabes comprennent surtout l'escalier, appliqué après coup contre le système des colonnettes, et le pavillon supérieur; l'un et l'autre sont des parties essentielles du minbar musulman. Ici encore il y a des restes byzantins et latins que je ne puis analyser en détail; mais les artisans arabes qui ont assemblé ces deux morceaux ont inventé une partie de leur décor, ainsi les entrelacs sculptés en plat relief sur la rampe et le corps de l'escalier, et le petit dôme à côtes de melon qui couronne le pavillon. Bien que ces éléments ne fournissent pas d'indice chronologique précis, il est permis de les attribuer à l'époque de Burhān al-dīn⁽³⁾.

Islam in Festschrift Nöldeke, Giessen 1906, p. 331 suiv.; mais il y a des faits analogues. Ainsi ces escaliers mobiles en bois, trainés sur des roues, qui donnent accès à la porte haute de la Ka'ba, au centre de la Mosquée de la Mecque, et dont l'origine, elle aussi, paraît fort ancienne; voir SNOUCK, *Mekka*, I, p. 11, et atlas, pl. II, n^{os} 4 et 5. Or la Şakhra est le foyer du haram de Jérusalem, comme la Ka'ba est celui du haram de la Mecque. D'autre part, on peut se demander s'il ne fallait pas un escalier mobile pour atteindre la porte haute du trésor de la Şakhra, que j'ai rétabli dans le tambour de la Silsila, à deux pas d'ici, comme une survivance du trésor hérodién; voir plus haut, p. 178, n. 5.

⁽¹⁾ Lettre à l'auteur (12 décembre 1917), avec une analyse du décor des colonnettes, de leurs chapiteaux, des arcs outre-passés et des parties adjacentes; je me borne à résumer cette étude intéressante, mais qui n'était pas destinée à la publicité.

⁽²⁾ Ainsi BERTAUX, *Italie méridionale*, pl. XXIV et XXVIII, fig. 222, 225 et 256.

⁽³⁾ Ainsi le motif d'entrelacs sculpté en plat relief dans un bloc de marbre allongé placé sous le sommet de l'escalier (pl. CXIX à droite). Ces entrelacs s'amortissent au centre par cinq festons rappelant ceux de quelques beaux décors syro-égyptiens de la seconde moitié du XIV^e siècle; cf. plus haut, p. 136. Pour le dôme du pavillon, cf. plus haut des exemples analogues, mais apparemment plus anciens, p. 49, n. 1, 59 et *passim*.

Ainsi son architecte se serait borné à transformer en un minbar classique une chaire latine, héritière d'une chaire arabo-byzantine, et à remployer à son tour des débris antiques et latins⁽¹⁾. Mais il suffirait qu'une chaire en bois traînée sur des roues eût disparu vers cette époque pour que la tradition conservée par le chroniqueur y ait vu le prototype de la chaire en plein vent restaurée par Burhān al-dīn.

210

RESTAURATION PAR L'ÉMIR MUHAMMAD RASHĪD. 1259 H. — Stèle de marbre arrondie en haut et plantée sur le linteau du portail devant l'escalier; dimensions environ 60×60. Trois lignes en naskhi moderne, la première en demi-cercle, les deux autres horizontales; grands caractères, élégants et allongés, encadrés dans une bordure de rinceaux fleuris et rehaussés d'autres fleurs dans les champs, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) كَلَّمَا دَخَلَ عَلَيْهَا زَكَرِيَّا الْمِحْرَابَ (2) (2) بالصخرة أصلح للإمام أميرنا محمد

رشيد (3) منبرًا تاريخه قال دم عمرك مزيد (?) سنة ١٢٥٩.

Près de la Şakhra, notre émir Muḥammad Rashīd a restauré pour l'imām⁽³⁾ une chaire dont la date est : «Il a dit : «Dure, (car c'est) Mazīd⁽⁴⁾ (qui) t'a restauré». L'année 1259 (1843).

L. 2 : Le mot *bi l-ṣakhrati* rattache la chaire au grand sanctuaire voisin⁽⁵⁾. Le verbe *aṣlahā* «ajuster, arranger, corriger» vise sans doute certaines parties de la porte et du corps de l'escalier, dont le style bâtard trahit les traditions les plus récentes de l'art ottoman⁽⁶⁾.

L. 3 : Le mot *ta'rikhuhu* «sa date» introduit un chronogramme de sens obscur, mais dont les lettres sont écrites et ponctuées distinctement. Or la somme de leurs valeurs numériques est égale à 566, nombre très inférieur à celui de la

(1) Cf. un cas analogue et contemporain plus loin, n° 233.

(2) Fragment de C, III, 32.

(3) C'est-à-dire pour le prêtre officiant ou prêchant dans cette chaire.

(4) Nom d'action et participe passé de *zāda* «s'accroître, grandir» et aussi nom propre. Le rédacteur fait peut-être allusion à un agrandissement (*ziyāda*) de la chaire; ou bien ce mot se rapporte au restaurateur. Dans ce dernier cas, il y a jeu de mots : la chaire durera, parce qu'elle a été restaurée par un personnage «agrandi» (promu au grade d'émir?), ou surnommé Mazīd.

(5) Cf. plus haut, p. 213, n. 3.

(6) Ainsi les bases bulbeuses des colonnettes et le décor hybride qui entoure la stèle (pl. XLV en bas à l'extrême droite), les marbres plaqués contre le corps de l'escalier et la partie horizontale de la balustrade (pl. CXIX à droite), dont le décor est bien inférieur à ceux que j'ai attribués au XIV^e siècle.

date en chiffres. Si par « sa date » le rédacteur veut dire « la date de ce travail », je ne vois aucun moyen de concilier ces deux témoignages. Mais s'il entend la date du mihrāb, et c'est ainsi que j'ai traduit plus haut, on peut se demander s'il n'a pas eu connaissance d'un document antérieur qui lui assignait la date 566. A première vue, cette hypothèse paraît d'autant plus invraisemblable qu'en 566 (1170-71), Jérusalem était latine. Mais la chaire de Nūr al-dīn, que Saladin fit transporter d'Alep à l'Aqṣā, est datée de 564 et a été retouchée vers 570 (n^{os} 277 suiv.). Sans doute on ne saurait attribuer la même provenance à cette lourde chaire en marbre dont tous les éléments trahissent l'origine autochtone.

Mais la tradition locale peut avoir confondu les deux chaires et attribué à celle-ci la date inscrite sur celle-là; c'est sur ce malentendu que le rédacteur du n^o 210 aurait construit son chronogramme⁽¹⁾.



Fig. 33. — Signature.

CHIFFRE ET SIGNATURE. — Entre les lignes 1 et 2 est gravé un chiffre impérial (*tughra*) qui doit être au nom du sultan 'Abd al-madjid, régnant en

1259. Dans l'angle à droite en bas, sous le mot *minbaran*, est sculpté un très petit cartouche encadré de fleurons (fig. 33). Il renferme une signature introduite par le mot *'amalahu* « a fait ceci »; je ne puis la lire entièrement⁽²⁾.

MOSQUÉE DES MAGRÉBINS (DJĀMI' AL-MAGHĀRIBA). ORIGINE INCONNUE.

A l'angle sud-ouest de l'esplanade (fig. 1, A-8); marquée et désignée sous ce nom sur tous les plans.

Cet édifice étroit et allongé, au grand axe nord-sud, s'appuie au sud à la mosquée des Femmes (p. 130, n. 1) et à l'ouest à la Dār abu l-su'ūd (p. 129-130). La petite face nord est précédée d'un porche dont les quatre arches retombent sur cinq piliers carrés; le tympan de ce porche est décoré de quelques sculptures de style arabe⁽³⁾. Au fond s'ouvre une des portes de la mosquée; l'autre est percée au milieu du long côté est, face à l'Aqṣā.

⁽¹⁾ D'après Thévoz, *loc. cit.*, la chaire de marbre aurait été exécutée à Alep au xv^e siècle. Ce texte n'est pas scientifique et son auteur anonyme paraît avoir confondu les deux chaires; mais il reflète peut-être une tradition locale dont il faudrait s'enquérir sur place.

⁽²⁾ J'y vois peut-être le titre d'aghā au début, et les noms Salmān et Murād à la fin.

⁽³⁾ En 1914, trois bases de colonne d'un très beau galbe, et peut-être d'origine latine, gisaient à l'entrée du porche.

L'intérieur comprend une rangée de huit travées dont les voûtes d'arêtes retombent sur des piliers massifs; la quatrième à partir du nord est voûtée d'une coupole à pendentifs. Les parois sont nues et blanchies à la chaux. Dans le mur sud est creusée une niche de qibla, flanquée de deux colonnettes dont les chapiteaux, fouillés de rinceaux et d'oiseaux mutilés, mais d'un style exquis, appartiennent à l'époque latine.

211

RESTAURATION PAR LE SULTAN 'ABD AL-'AZĪZ. 1288 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la porte est; dimensions environ 100 × 30. Trois lignes en naskhi ottoman moderne; petits caractères, élégants mais un peu maigres. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) قد أمر بتعمير هذا المسجد المالكى الشريف والمكان المبارك المنيف
سلطان البرّين وخاقان البحرين (2) وخادم الحرمين الشريفين وحامى أول
القبليتين ذو الشوكة والشأن مولانا السلطان عبد العزيز (3) خان ابن السلطان
الغازى محمود خان من آل عثمان أدام الله تعالى ملكه وجعل الدنيا بأسرها
ملكه شعبان (1) سنة ١٢٨٨.

A ordonné la restauration de cette mosquée malikite sacrée et de ce lieu béni et auguste le sultan des deux terres et l'empereur des deux mers (2), le serviteur des deux harams sacrés (3) et le protecteur de la plus ancienne des deux niches de prière (4), le possesseur de la puissance et du rang, notre maître le sultan 'Abd al-'azīz khān, fils du sultan guerrier Maḥmūd khān, de la famille ottomane, qu'Allāh fasse durer sa royauté et place le monde tout entier en son pouvoir! (En) sha'bān de l'année 1288 (octobre-novembre 1871).

L. 1 : Le mot *ta'mīr* donne à croire que la mosquée existait auparavant. De fait, les auteurs du IX^e (XV^e) siècle signalent, sous le nom de Djāmi' al-maghāriba, une mosquée qui ne peut être que celle-ci, d'après la position très précise

(1) Ce mot est gravé en très petits caractères, dans l'angle de gauche en bas.

(2) L'Europe et l'Asie, les mers Noire et Méditerranée.

(3) Ceux de la Mecque et de Médine.

(4) La qibla de Jérusalem est antérieure à celle de la Mecque; voir C, II, 136 suiv. et les commentaires, et un très grand nombre de textes, ainsi 'Imād al-dīn, p. 51, l. 9, et in Abū shāma, II, p. 94, l. 9 (83 en haut), et in RHC Or, IV, p. 324, et les sources citées in SPRENGER, *Das Leben und die Lehre des Moḥammad*, Be. 1869, III, p. 46 suiv., et WELLHAUSEN, *Reste*, p. 69, n. 2; cf. Schefer in Nāṣir-i khusrau, p. 71, n. 2; HUGHES, *A dictionary of Islam*, Lo. 1885, art. *qiblah*; MITTWOCH, *Zur Entstehungsgeschichte des islamischen Gebets und Kultus* (ex A PA W, 1913), p. 15, etc.

qu'ils lui assignent⁽¹⁾. Le chroniqueur en attribue la construction soit au calife Omar, soit aux Omayyades; mais il le fait en des termes très réservés⁽²⁾. Or d'après les descriptions pré-latines, il semble qu'à cette époque, le portique ouest du Haram se prolongeait librement jusqu'à l'angle sud-ouest⁽³⁾. D'autre part, le remploi de débris latins dans l'édifice et l'absence de stries diagonales bien apparentes dans le parement de ses murs ne permettent guère, à première vue, de l'attribuer aux croisés. Il est vrai que la forme et les voûtes de l'édifice font un peu songer à une église à une nef du XII^e siècle⁽⁴⁾. Dès lors, les débris latins peuvent avoir été employés plus tard au mihrāb, si celui-ci marque la transformation d'une église en mosquée; d'autre part, en cherchant bien, l'on trouverait peut-être des stries diagonales, indice d'une main-d'œuvre latine. Seule une exploration de l'édifice montrera si c'est une église transformée ou une mosquée du temps des Mamlouks, antérieure aux témoignages du XV^e siècle⁽⁵⁾.

Le relatif *mālīki* désigne ici le rite malikite, auquel la mosquée était affectée dès le XV^e siècle⁽⁶⁾, et probablement dès l'origine, puisque les Magrébins, qui appartiennent pour la plupart à ce rite, demeurent depuis longtemps dans le quartier voisin.

INSCRIPTION BANALE. — Sous le porche, dans le mur à côté de la porte, est creusée une niche de qibla au-dessus de laquelle on lit la confession de foi, gravée en naskhi élégant, à caractères moyens⁽⁷⁾.

INSCRIPTIONS NON DATÉES.

Sous ce titre factice, je classe deux petits textes, de valeur inégale, dont l'âge reste incertain.

(1) Voir Suyūfi, Be. 6099, f° 31 a en bas, et in LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 269 (23) en haut; Mudjir al-dīn, p. 241 *ult.*, 370, l. 5, 383, l. 7 d'en bas, et 386, l. 4 d'en bas (51 en haut, 103 suiv., 135 en haut et 141); cf. Nābulusi (1690), Pa. 5960, f° 476 b en haut.

(2) Voir deuxième passage cité note précédente.

(3) Voir LE STRANGE, *Palestine*, p. 190 et plan à p. 150.

(4) La coupole qui voûte la travée du milieu pourrait marquer la croisée d'un ancien transept détruit peut-être lors de la restauration de 1871, puisque la porte surmontée du n° 211 s'ouvre au droit de cette travée.

(5) Je n'ai rien trouvé à ce sujet dans les relations modernes; WILSON, *Survey*, p. 41 en bas, et SCHICK, *Tempelplatz*, p. 45, se bornent à une courte description.

(6) Voir Mudjir al-dīn, p. 370, l. 7 (103 en bas); Nābulusi, Pa. 5960, f° 29 a en bas.

(7) Je n'ai rien noté sur leur style, qui fournirait peut-être un indice touchant l'origine de la mosquée, si ce petit texte est antérieur à la restauration de 1871.

212

DÉPÔT DE PIERRES À BÂTIR. — Sur un bloc de pierre muré dans la face extérieure de l'enceinte orientale du Haram, à peu près à mi-chemin entre la porte Dorée et l'angle sud-est⁽¹⁾, et à mi-hauteur entre le sol et le couronnement du mur⁽²⁾; dimensions du bloc environ 60 × 45. Deux lignes beau naskhi; caractères moyens, gravés en creux et rappelant ceux du type Coradin. Publiée (copie 1914)⁽³⁾.

(1) هذا المكان⁽⁴⁾ فيه حجارة (2) مخزونة⁽⁵⁾ لضرورت⁽⁶⁾ الحرم شريف (sic).

Ce lieu renferme des pierres à bâtir, déposées (ici) pour les besoins du Haram sacré.

Au cours des fouilles auxquelles la découverte de ce petit texte a donné lieu, M. Clermont-Ganneau a fait quelques découvertes intéressantes⁽⁷⁾; mais les recherches entreprises en vue de retrouver le dépôt lui-même n'ont pas abouti⁽⁸⁾.

Touchant l'âge de ce curieux document, M. Clermont-Ganneau, frappé de ses incorrections de grammaire et d'orthographe, qui paraissent trahir la main d'un rédacteur turc, propose de le rattacher aux grands travaux de l'enceinte exécutés sous le sultan Sulaimān I^{er} (nos 119 suiv.)⁽⁹⁾.

(1) Près de la cote B. M. 2387.7 du plan Wilson, d'après Clermont-Ganneau cité deuxième note suivante, qui ajoute « à 133 ou à 160 mètres au nord de l'angle sud-est », en observant qu'il ne saurait dire laquelle de ces deux distances est exacte; or la deuxième, mesurée sur le plan Wilson, correspond à peu près à la cote indiquée. De l'inscription à la porte Dorée, j'ai compté treize meurtrières dans le mur, à mi-hauteur.

(2) Vers le niveau des meurtrières, plus précisément dans la onzième assise à partir du sommet du mur.

(3) Voir Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1874, p. 136 en bas, et *SWP, Jerusalem*, p. 308 (réimpression); 1882, p. 18; *Rapports sur une mission en Palestine*, ex *AMSL*, 3^e série, IX et XI, p. 47 et 120 des tir. à part, Pa. 1882 et 1884; *Researches*, I, p. 132 suiv., avec le texte arabe.

(4) Au lieu de هذا مكان; leçon vérifiée à la jumelle.

(5) Au lieu de مخزون; leçon vérifiée à la jumelle.

(6) Ma copie لضرورة; mais ayant omis de vérifier cette leçon comme les précédentes, j'adopte celle de Clermont-Ganneau, qui la donne pour certaine; cf. troisième note suivante.

(7) Voir CLERMONT-GANNEAU, *locis cit.*; cf. Mantell in *PEFQ*, 1882, p. 169 suiv., et *SWP, Jerusalem*, p. 237 suiv.

(8) Je crois qu'il eût fallu creuser au pied du mur extérieur, sous l'inscription même, qu'on eût placée sans doute sur la face intérieure du mur si les pierres avaient été déposées sous le sol du Haram.

(9) Il invoque surtout la graphie لضرورت pour لضرورة; cf. troisième note précédente. De fait, le

Voici quelques remarques nouvelles à l'appui de cette attribution : Les deux premiers mots offrent un exemple de cette « involution », par omission d'un *alif* sur deux consécutifs, qu'on peut presque considérer comme une signature des lapicides de Sulaimān⁽¹⁾. D'autre part, si la fausse annexion *ḥaram al-sharīf* est fréquente, surtout dans les textes de basse époque⁽²⁾, la forme *al-ḥaram sharīf* est franchement contraire au génie de la langue arabe. Enfin les caractères ne sont pas sans analogie avec ceux des inscriptions de Sulaimān. Il est vrai qu'ils sont gravés en creux, alors que toutes les inscriptions de ce temps le sont en relief. La seule époque où la gravure en creux soit très fréquente, c'est le début du VII^e (XIII^e) siècle, où apparaît ce caractère que j'ai appelé Coradin, du surnom latin de Malik Mu'azzam 'Īsā, qui régnait alors. Or les caractères du n° 212 rappellent aussi ceux de ce type, et ce prince a beaucoup construit au Ḥaram. Mais il est peu vraisemblable qu'un texte de cette époque et de cette nature ait été épargné par les ouvriers de Sulaimān; en effet, on peut présumer que sur ce point la réfection de l'enceinte fut reprise au moins au niveau de l'inscription, qui est celui des meurtrières. En attendant une exploration nouvelle, je penche avec M. Clermont-Ganneau à attribuer ce petit texte aux travaux de Sulaimān.

213

M. de Vogüé a relevé, dans le dallage de la Ṣakhra, un signe gravé qu'il a pris pour un grand *oméga* de plus de 30 centimètres de diamètre⁽³⁾. Dès lors, M. Clermont-Ganneau a étudié ce signe, qu'il place dans le dallage de la terrasse, et il y a reconnu le dessin d'une niche de qibla, comme on en voit dans le tissu des tapis de prière⁽⁴⁾. Non loin de là, il en a retrouvé un autre, d'un tracé plus complet et dont le sens est précisé par la figure d'une lampe de mosquée suspendue à une chaîne, au sommet de l'arc de la niche. Dans l'angle gauche, il a relevé le mot *سعيد*, gravé avec le même outil. Employé seul et

tā mastūh au lieu du *tā marbūṭ* est très fréquent dans les mots arabes adoptés par le turc. On le trouve aussi en arabe, mais à une haute époque, celle de l'épigraphie coufique, à laquelle cette inscription ne saurait appartenir; voir t. I, p. 18, n. 1 et plus loin, commentaire des nos 215 à 217.

(1) Voir t. I, p. 147, n. 1.

(2) Cf. plus haut, p. 64, n. 2.

(3) Voir *Temple*, p. 133, où l'auteur dit « dans le dallage de la même mosquée », c'est-à-dire de la Ṣakhra, qu'il vient de nommer.

(4) Voir *Researches*, I, p. 140, où l'auteur dit « in the pavement surrounding the Kubbet es Ṣakhra ».

sans article, ce mot paraît être le nom propre Saïd, apparemment la signature de l'artisan ⁽¹⁾.

FRAGMENTS DÉRACINÉS. — Près de l'angle nord-est de la terrasse, dans la face extérieure et vers le haut du mur nord, sont scellés quelques débris d'un décor géométrique et d'un large bandeau en beau naskhi mamlouk, dont les grands caractères trahissent l'époque bahride, plus précisément le règne de Malik Nāṣir Muḥammad, dans la première moitié du VIII^e (XIV^e) siècle ⁽²⁾. Les groupes de lettres



Fig. 34. — Fragments d'inscriptions.

que j'ai copiés (fig. 34) ne suggèrent pas de lecture satisfaisante ⁽³⁾. Des fragments de même style, mêlés aussi aux débris d'un décor géométrique, et qui appartiennent peut-être à la même inscription, sont scellés sur la terrasse en pierre qui forme le toit du magasin de l'Aqṣā (plus haut, p. 109, n. 1), dans le mur en parapet du côté sud, face au nord. Ici j'ai copié les mots :

[صلى الله على] محمد وآله ومحبه وسله

c'est-à-dire la bénédiction au Prophète, qui formait peut-être la fin d'un texte historique ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ J'ai négligé de chercher ce document, qu'on retrouvera peut-être encore.

⁽²⁾ Ils ressemblent à ceux des inscriptions en bandeau de cette époque; ainsi n^{os} 80 (avec les coraniques), 81 et 176.

⁽³⁾ Peut-être les mots أنشأ et نصر, puis له فيها وكان, puis أبواب ou ثواب (?); les mots consécutifs *lahu fiḥā* se trouvent in C, II, 268, et XVII, 19.

⁽⁴⁾ Je n'ai rien pu tirer des autres fragments. En 1914, un débris pareil gisait sur le sol, à l'intérieur du magasin de l'Aqṣā.

CHAPITRE II.

LA COUPOLE DU ROCHER

(QUBBAT AL-ŞAKHRA). 72 H.

OMAYYADES.

I pray you, let us satisfy our eyes,
With the memorials, and things of fame,
That do renown this city.
Twelfth night, III, 3.

Près du centre de la terrasse, un peu au sud-ouest⁽¹⁾; désignée sous ce nom sur tous les plans.

Voici la description sommaire de ce monument célèbre⁽²⁾ : Construit sur plan central, il comprend trois parties principales et concentriques : 1° un *premier déambulatoire*, que borde à l'extérieur le gros mur octogone de l'édifice, et à l'intérieur un *système octogone* de huit piliers d'angle, plantés sur le rayon des angles extérieurs et inscrivant, de l'un à l'autre, huit arcatures de trois arcs brisés qui retombent sur des colonnes, de pierre dure ou de marbre, portant des chapiteaux antiques dont les tailloirs sont reliés par de gros tirants de bois; 2° un *second déambulatoire* que borde à l'extérieur le système déjà décrit, et à l'intérieur un *système circulaire* de quatre piliers plantés sur le rayon passant par le milieu des côtés du double octogone, et inscrivant, de l'un à l'autre, quatre arcatures de quatre arcs brisés qui retombent sur

⁽¹⁾ Cette excentricité soulève un problème que je n'aurai pas l'occasion d'aborder; sur l'orientation de l'édifice, voir le commentaire du n° 219.

⁽²⁾ Voir surtout DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 80 suiv. et pl. XVIII suiv.; WILSON, *Survey*, p. 32 suiv. et pl. II (plan spécial); photographs, pl. I suiv.; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 6 suiv.; MAUSS in *RA*, 1888 (tracé du plan); *SWP*, *Jerusalem*, *passim*; LE STRANGE, *Palestine*, p. 114 suiv. et *passim*; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 179 suiv.; KONDAKOFF, *Voyage*, p. 218 suiv. et pl. XLV suiv.; THÉVOZ, *Palestine*, pl. 36 suiv.; R. HARTMANN, *Felsendom*; STRZYGOWSKI, *Felsendom*, et HERZFELD, *Die Qubbat al-Şakhra*, *Der Islam*, II, p. 79 suiv., 235 suiv. Les sources arabes et latines, les descriptions antérieures aux travaux contemporains, les nombreuses études de détail parues dans des périodiques, les théories si discutées et un peu oubliées de Fergusson, les opinions présentées dans les ouvrages généraux sur l'histoire de l'art ou de l'architecture, dans les guides et manuels, etc., seront citées, signalées ou discutées dans les cas particuliers soulevés par le texte ou le commentaire des inscriptions. Dans la description qui suit je souligne les mots désignant les parties principales ou celles dont il sera le plus souvent question.

des colonnes pareilles aux précédentes, mais sans tirants entre elles; 3° une *aire circulaire* comprenant le rocher traditionnel et les souterrains qui l'entourent.

Quatre *portes d'entrée* percées dans les faces cardinales de l'*octogone extérieur* donnent accès aux *déambulatoires*. Ceux-ci sont couverts d'un *plafond* plat au-dessus duquel une *charpente* masquée porte un toit rayonnant à pente douce, revêtu de larges feuilles de plomb (pl. XIX et CVI suiv.). Le *système circulaire* porte un haut *tambour* circulaire à *deux étages*, dont la partie supérieure s'élève au-dessus du toit des *déambulatoires* (mêmes planches). Sur ce *tambour* repose une *coupole* composée de deux calottes emboîtées, en charpente et reliées par des *chainages de bois*; la calotte extérieure, au profil légèrement brisé, est revêtue aussi de feuilles de plomb.

Les gros murs de l'*octogone extérieur* sont en maçonnerie recouverte, en dehors, de *placages en marbre* et de *mosaïques en faïence émaillée* (pl. CX suiv.). Six ou sept fenêtres, percées dans chacune des huit faces et garnies de *vitreaux* de couleur, éclairent le premier *déambulatoire*, dont les parois sont revêtues de placages en marbre. Les écoinçons et les tympanes des arcs du *système octogone* sont couverts de *mosaïques* (pl. XIII suiv.); ceux du *système circulaire* ont aussi des *mosaïques* en dehors (pl. XXI suiv.), et des placages de marbre en dedans (pl. XXV); les plafonds et les solives sont décorés de placages et de *caissons en bois peint* et sculpté. Douze fenêtres, percées dans l'étage supérieur du *tambour* et garnies de vitreaux de couleur, éclairent les *deux étages*, qui sont revêtus de *mosaïques* (pl. XXV). Au-dessus règne une *galerie circulaire* ouverte sur l'intérieur par une arcature courante portant sur des colonnettes de bois accouplées deux par deux (pl. XX). L'intrados de la coupole intérieure est revêtu d'un placage en bois couvert d'un riche *décor peint et doré*.

Malgré les restaurations qu'elle a subies d'un âge à l'autre et jusqu'à nos jours, la coupole du Rocher, l'un des plus curieux monuments de l'Islam, garde un caractère de grandeur et de majesté qu'elle doit à son plan simple et clair, et aux lignes harmonieuses de son architecture. Je n'en étudierai que les parties dont les inscriptions contribuent à éclairer l'origine ou les transformations ultérieures, et je le ferai toujours à propos de ces textes; on trouvera donc ici, non une histoire méthodique du monument, mais des matériaux pour cette histoire, tirés de l'épigraphie et classés dans l'ordre chronologique des inscriptions.

214

TEXTE DE CONSTRUCTION. 65(?) H. — Un religieux franciscain qui fut custode de Terre Sainte, de 1651 à 1657, a laissé une description de la Şakhra dans laquelle on lit ces mots⁽¹⁾ :

« Vi si leggono alcune inscrittioni in idioma Arabico, e fui curioso d'haverne copia, ma per quanta diligenza seppi fare, una sola ne hebbi, che tratta in Italiano, vuò dire : « Era causa della fabrica del nobil Tempio che l'altissimo Dio

⁽¹⁾ VOIR MORONE DA MALEO, *Terra santa*, etc., Plaisance 1669-70, I, p. 81, cité par Clermont-Ganneau in *RAO*, II, p. 400. Sur l'auteur, son ouvrage et les dates de son custodat, voir GOLUBOVICH, *Serie*, p. 78 suiv.

« lo nobiliti, il Rè grande figlio di Mesuan, che Dio gli habbi misericordia, e « fu l'anno 65 de' Saraceni ». Questo figlio di Mesuan fu Abdel Melec, che vò dire servo del Rè, dunque non fù Homar l'autore. »

M. Clermont-Ganneau, qui a retrouvé ce curieux texte, observe que son auteur réfute avec raison l'opinion erronée de G. de Tyr et de M. Sanuto, attribuant la Şakhra au calife Omar⁽¹⁾, puis il conclut qu'au xvii^e siècle on voyait encore à la Şakhra une inscription, perdue dès lors, aux noms et titres du constructeur, le calife 'Abd al-malik, fils de Marwān⁽²⁾; que ce texte ne peut être celui du grand bandeau de mosaïque (n^o 215) où le calife Ma'mūn a fait effacer le nom de 'Abd al-malik pour y substituer le sien; que la date 65, si elle n'est pas une glose de Morone et si elle a été bien lue sur l'original, concorde à peu près avec celle de 66 qu'un auteur donne pour le début des travaux⁽³⁾. A ces conclusions j'ajouterai quelques observations nouvelles.

Le contexte fait pressentir que le P. Morone, ne pouvant copier de sa main les inscriptions de la Şakhra, puisque alors l'accès du Haram était interdit aux chrétiens, s'était procuré cette copie par l'office d'un musulman. Celui-ci la remit-il en arabe au custode, qui la traduisit lui-même en italien, ou la traduction fut-elle faite par son drogman, c'est-à-dire par un chrétien versé dans les deux langues, mais qui ne pouvait, pas plus que le custode, franchir l'enceinte sacrée pour vérifier l'original? On voit qu'il plane, sur la provenance et la nature exacte de ce document, un mystère qui en affaiblit singulièrement la valeur. Ces doutes sont corroborés par un examen critique de la traduction, sur laquelle il n'est pas possible, malgré l'apparente simplicité du problème, de rétablir un texte arabe satisfaisant aux règles les plus élémentaires de l'épigraphie et de la titulature⁽⁴⁾. L'embarras commence dès les premiers mots; puis l'italien *tempio* rend mal l'arabe *qubba*, qui devait figurer ici dans l'original. A la vérité cette objection n'a pas grand poids, parce que la plupart des auteurs chrétiens appellent la Şakhra le « Temple », en souvenir du temple de Salomon ou du Templum Domini latin. Ce qui est plus grave, c'est que le nom propre du fondateur est passé sous silence. On pourrait le chercher dans le titre *il rè grande*, inexplicable au point de vue de la titulature omayyade, en supposant

(1) Voir l'appendice à la fin du chapitre de la Şakhra.

(2) La leçon *Mesuan* serait une coquille de copiste ou d'imprimeur (pour *Meruan*), ou la transcription d'une mauvaise leçon arabe مروان (pour مروان), imputable à l'auteur inconnu de la copie.

(3) Voir Mudjir al-din, p. 240 (48) en bas (lire 240 au lieu de 212 in *RAO*, *pag. cit.*, n. 7); cf. Miednikoff, I, p. 670; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 35.

(4) Pour ce qui suit, cf. le commentaire du n^o 215.

que le mot *rè* représente l'élément *malik* « roi » du nom propre 'Abd al-malik; mais ce tour de main ne suffirait pas à combler la lacune. Il est plus difficile encore d'expliquer sinon les mots *figlio di Mesuan* eux-mêmes, qui répondent bien à *ibn Merwān*⁽¹⁾, du moins leur présence ici; en effet le nom paternel n'a pas encore été signalé dans le protocole épigraphique des Omayyades. Enfin je néglige, pour ménager le lecteur, les difficultés soulevées par les deux eulogies. Reste la date 65, qui pouvait, à la rigueur, figurer dans l'original, s'il est vrai que la construction fut commencée cette année-là⁽²⁾; mais on sait qu'en général les dates épigraphiques se rapportent à la fin plutôt qu'au début des travaux⁽³⁾. Enfin l'indication de l'hégire, qui est rendue bien librement par les mots *de' Saraceni*, ne figure pas dans les textes d'une époque aussi haute. Plus j'étudie ce document, plus j'en reçois l'impression, sinon d'un faux, car la bonne foi du P. Morone n'est pas en cause et son livre est celui d'un observateur doublé d'un érudit, du moins d'un pastiche. Le texte italien exprime un fait exact, tiré peut-être de l'épigraphie; mais il n'est pas la traduction littérale, ou même approchée, d'un original précis. Et j'entrevois, entre l'informateur musulman et l'auteur franciscain, cet officieux courtier dont la figure va se dessiner plus clairement encore.

Un pèlerin allemand, qui visita la Terre Sainte à l'époque où parut le livre du P. Morone et dont la relation de voyage fut publiée quelques années plus tard, raconte que grâce à quelques amis musulmans il put apercevoir la Şakhra depuis les terrasses qui ont vue sur le Haram. Puis il en donne une courte description, d'après les rapports de ces amis, et il ajoute ceci⁽⁴⁾: « Alldorten werden etliche inscriptions oder schriften in arabischer Sprache in Stein eingehauen gesehen, die ich mir durch meinen Turcellman (drogman) in die italienische Sprache verdolmetschen liesse : « Era causa della fabrica del nobil Templo, che l'altissimo Dio nobiliti, il Rè grande, figlio di Mesuan, che Dio gli habbi misericordia (suit une traduction allemande) ». Und ist in die 65. Jahr der Saracener eigenthümlich gewesen. » Puis l'auteur observe que ce fils de Mesuan étant 'Abd al-malik, la Şakhra ne peut avoir été bâtie par Omar, etc.

A première vue ce passage est tellement conforme à celui du P. Morone qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner Troilo d'avoir démarqué, sans le citer, un

(1) Avec la correction suggérée troisième note précédente.

(2) Suivant Euty chius, p. 39 (éd. Pococke, p. 365; cf. MIEDNIKOFF, *loc. cit.* et II, p. 272; MAQRIZI, *Khitat*, II, p. 492 et in WÜSTENFELD, *Copten*, texte p. 21, trad. p. 52), il semble que l'ordre de bâtir fut donné dès l'année 65; mais d'après le contexte cette date se rapporte plutôt à l'avènement du calife, qui eut lieu, en effet, en 65.

(3) Voir t. I, p. 93, n. 3.

(4) Voir Troilo (1666-68), p. 165.

livre qui venait de paraître quand il rédigeait le sien; si tel est le cas, son témoignage est sans valeur. Mais s'il a consulté cet ouvrage, et ce qu'il dit du calife Omar est bien fait pour autoriser cette opinion, il semble qu'il ne se borne pas à le copier. Troilo fut à trois reprises à Jérusalem, et bien que sur ce chapitre sa relation soit une compilation, il serait surprenant qu'il n'y eût pas introduit aussi des souvenirs personnels. En outre, il précise que l'inscription lui a été traduite en italien par son drogman⁽¹⁾; jusqu'à preuve du contraire on doit lui faire créance. Mais alors, son témoignage même affaiblit encore la valeur de celui du P. Morone. En effet, s'il était permis de croire qu'un custode de Terre Sainte, fixé à Jérusalem et en relations constantes, de par ses fonctions, avec les musulmans de cette ville, pouvait en tirer des informations tout à fait inédites, on entrevoit maintenant que dès cette époque tous les pèlerins curieux pouvaient, grâce à leur drogman, faire de l'épigraphie à bon marché. Et si le drogman de Troilo, par aventure, était aussi celui du P. Morone, on comprendrait encore pourquoi le texte italien du premier, s'il n'est pas identique à celui du second, lui ressemble comme un frère. De fil en aiguille on arrive à supposer que cet ingénieux cicerone avait « un papier dans sa poche », et qu'il en donnait lecture, moyennant pourboire, aux archéologues avant la lettre. Mais alors, quel fond peut-on faire sur un document circulaire dont la valeur était plus commerciale que scientifique? Au reste, si cette hypothèse paraît trop risquée, comment un texte assez apparent pour être copié par les épigraphistes novices de ce temps eût-il échappé aux mutilations du calife Ma'mūn, dont je montrerai tout à l'heure (n° 215) le parti pris systématique de substituer ses noms à ceux des califes omeyyades? Il est vrai que le nom du calife 'Abd al-malik n'est pas dans le texte italien, et que l'hypothèse par laquelle j'ai tenté de l'y rétablir est bien fragile; on pourrait invoquer ce fait, précisément, comme une preuve d'authenticité. Mais le mutilateur officiel de Ma'mūn, qui eût respecté la date 65, on va voir aussi pourquoi, n'aurait à coup sûr pas respecté le nom du calife Marwān s'il est vrai que ce nom, contre la règle, figurait dans l'original.

Je conclus qu'une inscription du calife 'Abd al-malik, perdue aujourd'hui, existait peut-être encore à la Şakhra au xvii^e siècle; mais que le texte douteux

⁽¹⁾ Plus haut, p. 110, il fait la même remarque pour l'inscription de la porte de Jaffa (n° 124), qu'il traduit en italien « d'après un drogman », puis en allemand; cf. t. I, p. 441, n. 5 et TOBLER, *Topographie*, I, p. 80, n. 2. Mais cette traduction italienne est identique à la traduction latine de Quaresmius, II, p. 42 b, et je me demande si le « drogman » de Troilo n'est pas ici Quaresmius et là le P. Morone! Pour un autre emprunt de Troilo à ce dernier, voir CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VII, p. 130, n. 1.

et l'origine obscure des témoignages qui nous la font connaître donnent à cette hypothèse un caractère incertain.

215

TEXTE DE CONSTRUCTION. 72 H. — Long bandeau de mosaïque régnant au sommet des tympans des arcs du système octogone, entre les deux déambulatoires et sous la corniche de leur plafond, en dehors (face à l'octogone extérieur) et en dedans (face au système circulaire); longueur totale environ 240 mètres (bandeau extérieur 128, intérieur 112). Une ligne double en coufique simple; caractères moyens, dessinés en cubes dorés sur fond bleu foncé, d'un trait très sobre et sans points ni signes. Publiée en partie⁽¹⁾; voir pl. XIII⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 85 (traduction de quelques versets, texte, traduction et commentaire du passage historique) et pl. XXI (dessin en couleur du même et d'un fragment du Coran); FERGUSSON, *Sepulchre*, p. 120 (commentaire extravagant); Palmer in *PEFQ*, 1871, p. 164 suiv. (traduction complète, ordre un peu différent du mien, quelques erreurs de détail); cf. DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 93; Clermont-Ganneau in *JA*, 8^e série, IX, p. 484 et pl. en bas, et *RAO*, I, p. 212 et pl. XI; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 15; *SWP*, *Jerusalem*, p. 38; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 94 suiv.; CONDER, *Stone lore*, p. 355, n. 2 et 361; *Jerusalem*, p. 240; LE STRANGE, *Palestine*, p. 119; Gildemeister in *ZDPV*, XIII, p. 14; mes *Inscriptions de Syrie*, p. 10; Miednikoff, I, p. 667 et 773; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 15 et 35; *Palästina*, p. 23; Kahle in *ZDPV*, XXXIV, p. 57; Bædeker, p. 50 suiv., etc.

Les parties banales (versets, confession, prières et eulogies) attendent encore l'édition critique dont l'intérêt pour la philologie et l'histoire du Coran a été signalé par de Vogüé. Les relevés minutieux que je projetais en 1914 ont été entravés par des difficultés matérielles imprévues. Le bandeau règne à plus de 10 mètres du sol, dans une obscurité profonde; pour étudier les caractères il fallait les toucher. Les gardiens du Haram n'avaient pas d'échelle et de crainte d'incendie, ils s'opposèrent à tout éclairage comburant. Avec l'aide des PP. Jaussen et Savignac je fis transporter et dresser une échelle extensible de 12 mètres, obligeamment prêtée par le P. Athanase, supérieur de Notre-Dame de France, et manœuvrée par une escouade de vigoureux porteurs. L'échelle entièrement déployée vint s'appuyer à quelques centimètres sous le bandeau, que j'atteignis tout juste, à la lumière d'une lampe électrique. J'ai pu contrôler ainsi le passage historique (bandeau extérieur, côtés sud-est et sud) et quelques parties des inscriptions banales. Pour un relevé complet il eût fallu transporter la lourde échelle de mètre en mètre sur la longueur totale de 240 mètres; car la face collée contre la mosaïque, je ne pouvais embrasser du regard que quelques lettres à la fois. En outre, la pile de ma petite lampe fut bientôt à bout. Alors je dus me borner à étudier le bandeau depuis le sol, à l'aide d'une jumelle très lumineuse et en faisant jouer la lumière, à différentes heures de la journée, par une manœuvre des quatre portes d'entrée. J'ai pu copier ainsi la plus grande partie de l'inscription, et noter les particularités graphiques dont je parlerai tout à l'heure; mais mes yeux fatigués n'ont pu la collationner méthodiquement lettre à lettre. Malgré ces lacunes, la copie qu'on va lire est plus complète et plus précise que les précédentes et peut servir de base à une édition définitive. J'ai aussi utilisé sur place les relevés inédits de Sauvairé (n^o 10 et 165 suiv.), dont la traduction résumée est jalonnée par des points de repère qui m'ont été précieux.

⁽²⁾ D'après de Vogüé, pl. XXI; on distingue aussi quelques lettres sur les planches suivantes, en

BANDEAU EXTÉRIEUR ⁽¹⁾.

(Côté sud) [بِسْمِهِ ...] لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ اللَّهُ
 الصَّمَدُ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا ^(sic) أَحَدٌ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ
 عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ⁽²⁾ [Côté sud-ouest] ... لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ مُحَمَّدٌ

haut de plusieurs sujets. Les difficultés que j'ai exposées note précédente nous ont empêchés de faire de bonnes photographies du bandeau et les caractères n'offrant aucun relief il n'est pas question de les estamper. Nous avons employé des plaques orthochromatiques, mais sans pouvoir faire usage de l'écran jaune qui eût exigé des poses beaucoup trop longues, en l'absence d'une bonne lumière artificielle. Le bleu des champs est si foncé que son pouvoir actinique ressemble à celui de l'or des lettres; par places, l'or brille d'un reflet très vif, mais seulement sur quelques cubes, les autres n'étant pas tout à fait dans le même plan. Enfin privés d'un échafaudage, nous n'avons pu opérer qu'en plaçant nos appareils sur les solives du système octogone, c'est-à-dire droit au-dessous des deux faces de l'inscription. Pour la photographier convenablement il faudrait disposer d'une plateforme roulante de 10 mètres de hauteur, d'une très forte lumière sans fumée et de loisirs considérables. On pourrait photographier ainsi toutes les mosaïques des deux déambulatoires; quant à celles du tambour, elles exigeraient une installation encore plus compliquée.

⁽¹⁾ L'inscription formant deux bandeaux octogones fermés et composés d'une série de fragments successifs introduits par un *bismillāh*, il est difficile de dire où elle débute. Il eût été logique de commencer (ou plutôt de finir) par la partie historique; mais l'ordre topographique m'a paru plus pratique en vue d'un contrôle ultérieur sur place. Je commence chaque bandeau par le côté sud de l'octogone, au début duquel on trouve, par une coïncidence fortuite, un *bismillāh* sur chaque face. Les deux bandeaux se lisent de droite à gauche, celui de la face extérieure commence à l'extrémité est du côté sud, et continue sur les autres côtés, jusqu'au point de départ. Celui de la face intérieure commence à l'extrémité ouest et continue dans le sens inverse, jusqu'au point de départ; ainsi les deux bandeaux se croisent dos à dos en un point quelconque de leur parcours.

Je donne le texte *in extenso*, en marquant le début des côtés, et aussi quelques-unes de ces rosettes que le mosaïste a insérées devant plusieurs fragments, et dont on voit un spécimen in de Vogüé, pl. XXI, n° 2 (ici pl. XIII), dans l'angle de droite en haut. Je place entre crochets les mots que je n'ai pas pu lire à la jumelle; non qu'ils aient disparu, mais parce qu'ils étaient plongés dans l'obscurité, ou couverts d'une épaisse couche de poussière.

Dans les passages du Coran, je n'ai pas relevé une seule variante essentielle au texte courant (éd. Flügel ou Fleischer in Baiḍāwi); les seules variantes sont des graphies archaïques pour la plupart des *scriptiones defectivæ*. Je note (*sic*) à celles qui sont assurées par un *sic* dans mon carnet, et (*sic?*) à celles que j'y retrouve aussi, mais sans le *sic* de contrôle. Je donne l'orthographe courante partout où elle figure dans mon carnet, et aussi dans les passages entre crochets. Ces indications, on le voit, ne sont pas complètes, et quelques-unes sont peut-être erronées, car je puis avoir été induit, dans certains cas, par le texte de Flügel, que j'avais en main pour m'aider. Je résumerai tout à l'heure les observations auxquelles ma copie me paraît donner lieu.

⁽²⁾ Peut-être *وَالسَّمِ عَلَيْهِ* avec *scriptio defectiva*, comme au bandeau intérieur, côté sud-est; ces mots sont très mal éclairés.

رسول الله إن الله وملئكته (sic?) يصلون [على النبي (Côté ouest) يا أيها الذين آمنوا صلوا عليه وسلموا] تسليماً (rosette) بسمه... لا إله إلا الله وحده للحمد (Côté nord-ouest) لله الذي لم يتخذ ولدًا ولم يكن له شريك في الملك ولم يكن له ولي من الدنّ وكبّره تكبيرًا محمد رسول الله (Côté nord) صلى الله عليه وملئكته (sic) ورُسله والتسليم عليه ورحمت (sic) الله (rosette) بسمه... لا إله إلا الله وحده لا شريك له (Côté nord-est) له الملك وله الحمد يحيى ويميت وهو على كل شيء قدير محمد رسول الله صلى الله عليه وتقبل شفيعته (sic) يوم القيامة (sic) في أمته (Côté est) بسمه... لا إله إلا الله وحده لا شريك له محمد رسول الله صلى الله عليه (rosette) بنى هذه القبّة عبد الله عبد (Côté sud-est) | الله الإمام المأمون أمير المؤمنين في سنة اثنتين⁽¹⁾ وسبعين تقبل الله منه ورضى عنه أمين ربّ العالين (sic?) وللحمد لله (quelques mots obscurs et rosette).

BANDEAU INTÉRIEUR.

(Côté sud) بسمه... لا إله إلا الله وحده لا شريك له له الملك وله الحمد يحيى ويميت وهو على كل شيء قدير محمد [رسول الله] (Côté sud-est) إن الله وملئكته (sic?) يصلون على النبي يا أيها الذين آمنوا صلوا عليه وسلموا تسليماً صلى الله عليه والسلم (sic?) عليه ورحمت (sic?) الله يا أهل الكتاب لا تغلوا في دينكم ولا (Côté est) تقولوا على الله إلا الحق إنما المسيح عيسى بن (sic?) مريم رسول الله وكلمته ألقياها (sic?) إلى مريم وروح منه فآمنوا بالله (sic?) ورُسله ولا تقولوا ثلثة انتهوا خيرًا لكم (Côté nord-est) إنما الله إله واحد سبحانه أن يكون له ولد له ما في السموت⁽²⁾ (sic) وما في الأرض وكفى بالله وكيلًا لن يستنكف المسيح أن يكون

(1) La forme correcte اسى au féminin, que j'ai bien vue, se lit aussi in de Vogüé, pl. XXI, n° 3 (ici pl. XIII). Je note ce détail, parce que l'épigraphie, surtout plus tard, néglige volontiers l'orthographe des noms de nombre et les règles de leur accord.

(2) Cette leçon défective n'est pas assurée par un sic dans mon carnet, mais elle se lit in de Vogüé, pl. XXI, n° 1 (ici pl. XIII).

عبدًا لله (Côté nord) ولا الملائكة (sic) المقربون ومن يستنكف عن عبدته (sic) ويستكبر فسبحشهم إليه جميعًا اللهم صلى على رسولك وعبدك عيسى بن مريم (Côté nord-ouest) والسلم (sic) عليه يوم ولد ويوم يموت ويوم يبعث حيًّا ذلك عيسى ابن مريم قول الحق الذى فيه يمترون ما كان لله أن يتخذ من ولد سبحانه إذا قضى أمرًا (Côté ouest) فإتما يقول له كن فيكون وإن الله ربى وربكم فاعبدوه هذا صراط (sic) مستقيم شهد الله أنه لا إله إلا هو والملائكة (sic) وأولو العلم (sic?) قنمًا (sic?) [بالقسط لا إله إلا هو] العزيز الحكيم إن (Côté sud-ouest) الدين عند الله الإسلام (sic) وما اختلف الذين أوتوا (sic?) الكتب (sic?) إلا من بعد ما جاءهم العلم بغيا بينهم ومن يكفر [بآيات الله فإن الله طريع للحساب].

BANDEAU EXTÉRIEUR⁽¹⁾ : Confession de foi (1^{re} partie) et fragments de plusieurs versets du Coran. — C, CXII (entier). — Confession (2^e partie) et eulogies pour Mahomet. — Confession et fragments coraniques. — C, XXXIII, 56 (entier). — Confession (1^{re} partie). — C, XVII, 111 (entier, sauf le premier mot). — Confession (2^e partie) et eulogies pour Mahomet. — Confession (1^{re} partie) et fragments coraniques. — C, LXIV, 1 (fragment). — C, LVII, 2 (2^e moitié). — Confession (2^e partie) et eulogies pour Mahomet. — Confession, fragments et eulogies.

A bâti cette coupole le serviteur d'Allāh 'Abdallāh, l'imām al-Ma'mūn, l'émir des croyants, en l'année 72 (691-92). — Eulogies pour le constructeur.

BANDEAU INTÉRIEUR : Confession (1^{re} partie) et fragments. — C, LXIV, 1 (fragment). — C, LVII, 2 (2^e moitié). — Confession (2^e partie). — C, XXXIII, 56 (entier) et eulogies pour Mahomet. — C, IV, 169 à 171 (entiers). — Prière pour Jésus et C, XIX, 34 (paraphrase) à 37 (entiers). — C, III, 16 et 17 (entiers).

Ce texte donne lieu à des observations sur la paléographie, l'orthographe, l'histoire de la Şakhra et celle de ses mosaïques.

Touchant la paléographie, quelques échantillons (pl. XIII) donnent une idée suffisante de l'aspect des caractères. Ils ressemblent beaucoup à ceux des

⁽¹⁾ Je ne traduis *in extenso* que la partie historique; pour les autres fragments je donne un sommaire, dans l'ordre du texte.

milliaires (n^{os} 1 à 4)⁽¹⁾, mais ils ne leur sont pas identiques; le style des caractères, qui est en fonction du temps, l'est aussi de la nature des matériaux⁽²⁾. Or, les procédés de la mosaïque de verre ne sont pas ceux de la pierre sculptée; ils ressemblent plus à ceux de la peinture. De fait, les caractères du n^o 215, plus étirés, plus épais et d'un dessin plus gras que dans les milliaires, rappellent ceux des vieux Corans enluminés⁽³⁾.

En ce qui concerne l'orthographe, je crois que le n^o 215 ne renferme pas de variante essentielle au texte officiel du Coran; il ne fait donc que confirmer un fait acquis, c'est qu'alors ce texte était déjà fixé. Tout se réduit à quelques graphies archaïques, telles qu'on en trouve dans un grand nombre de manuscrits anciens. Ce sont pour la plupart des *scriptiones defectivæ*, dont on peut formuler ainsi les règles très simples : L'*alif* d'allongement (*ā* long) tombe très souvent au milieu d'un mot, et là seulement⁽⁴⁾; l'*alif* de l'accusatif singulier *nouné*, ou l'*alif* redondant à la fin d'un pluriel en *ū* (verbe ou substantif) tombe quelquefois⁽⁵⁾; les autres variantes sont peu nombreuses et tout à fait banales⁽⁶⁾.

J'arrive à la partie historique du n^o 215; ce passage est fort court, mais il est assez important pour qu'on l'étudie mot à mot.

De tous les termes de construction qu'emploie l'épigraphie, le verbe *banā* et ses dérivés ont le sens le plus précis; tel était du moins le cas à cette époque où la pure langue arabe, au service d'esprits lucides, exprimait simplement des idées claires. Lorsqu'à Damas, quelques années plus tard, le calife Walīd convertit en grande mosquée l'église de Saint-Jean, il y fit placer sur un mur l'inscription suivante, en mosaïque d'or sur fond bleu : « Notre maître est Allāh,

(1) Voir CLERMONT-GANNEAU et VAN BERCHEM, *locis cit.*

(2) Voir mes *Notes*, I, p. 122; *MCIA*, I, p. 575, n. 1, et 695; cf. t. I, p. 80 suiv.

(3) Et aussi, par certains traits, ceux d'une inscription peinte sur enduit et datée de 117 (735), in *MCIA*, I, n^o 513 et p. 694.

(4) Ainsi *مَلَكْتَهُ*, *شَفَعْتَهُ*, *الْقِيَمَةُ*, *الْعَلِي*, *السَّلْمُ*, *السَّمَوَاتُ*, *عَبْدَتَهُ*, *صِرَاطُ*, *الْإِسْلَامِ*, etc. Ces graphies sont fréquentes dans les vieux manuscrits; voir NÖLDEKE, *Qorān*, p. 248 suiv. et les ouvrages donnant des fac-similés. D'après ma copie le mot *الكتاب* est écrit une fois ainsi et une fois *الكتِّب*; or suivant les commentateurs (NÖLDEKE, *loc. cit.*) ce mot doit s'écrire quatre fois avec la *scriptio plena* et partout ailleurs avec la *defectiva*.

(5) Ainsi *كُفُو* et *أُولُو* et *أُوتُو*; ces deux dernières graphies, en désaccord avec Nöldeke, p. 256, devront être vérifiées.

(6) Ainsi *رَجَّتْ* (Nöldeke, p. 245; cf. t. I, p. 18, n. 1) et *أَلْقِيهَا* (Nöldeke, p. 253). Les graphies *عَيْسَى* بن *يَرْمِ* (pour *ابن*) et *بَلَلَه* (pour *بالله*), en désaccord avec Nöldeke, p. 260, devront être vérifiées.

nous ne servons qu'Allah. A ordonné de bâtir (*amara bi-binā'*) cette mosquée (*masdjid*) et de détruire (*hadm*) l'église (*kanīsa*) qui s'y trouvait le serviteur d'Allah al-Walīd, le prince des croyants, en dhu l-ḥiǧǧja de l'année 87 (novembre-décembre 706)⁽¹⁾. » Il est loisible aux archéologues de chercher dans l'édifice musulman des vestiges matériels du monument chrétien; le souci de Walīd n'est pas là. Ce qu'il a voulu faire et ce qu'il dit clairement, c'est de remplacer, pour le culte d'Allah, une église par une mosquée; on ne saurait exprimer en moins de mots l'idéal et le programme musulmans. Si grande qu'on fasse la part aux survivances, et aussi aux artisans chrétiens employés par Walīd, la mosquée qu'il a « bâtie » n'est pas une église transformée : c'est un monument nouveau.

Le rédacteur du n° 215 dit encore plus brièvement « a bâti cette coupole »; il ne fait aucune allusion à un monument chrétien. Sans doute il n'y a ici qu'une présomption en faveur de l'origine purement musulmane de la Şakhra, et les archéologues qui veulent encore y chercher une église transformée pourront jouer sur le mot *banā*. On voit que je touche ici au problème si débattu des origines pré-islamiques de la Şakhra. Aujourd'hui le procès paraît jugé sans appel; mais les idées spécieuses ont la vie dure, et bien que les théories de Fergusson, de Schick et de Sepp ne comptent plus guère d'adhérents, il est permis de verser au débat un témoignage inédit.

Ce témoignage, qu'on entrevoit dans le mot *banā*, se précise dans le mot *qubba*. Ce terme désigne un édifice à plan central, couvert d'une coupole (*qubba*). Ce type classique dans l'architecture musulmane s'adapte à plusieurs fins, et j'en ai signalé quelques emplois tardifs et secondaires⁽²⁾. Le plus souvent, la *qubba* est un mausolée renfermant un ou plusieurs tombeaux, dont elle est l'enveloppe; autrement dit la *qubba*, suivant la condition du défunt, est le palais ou la maison qui abrite sa couche. Mais volontiers le défunt repose auprès des mânes d'un personnage, réel ou fictif, dont il désirait le voisinage après sa mort; son mausolée se greffe alors sur un *walī* ou un *mashhad*, sur le tombeau d'un saint

(1) MAS'ŪDI, *Murūdj*, V, p. 362 en bas : حَائِطٌ : فَأَمَرَ الْوَلِيدُ أَنْ يُكْتَبَ بِالذَّهَبِ عَلَى اللَّازُورِدِ فِي حَائِطِ الْمَسْجِدِ رَبَّنَا اللَّهُ لَا نَعْبُدُ إِلَّا اللَّهَ أَمَرَ بِنَاءِ هَذَا الْمَسْجِدِ وَهَدَمِ الْكَنِيسَةَ الَّتِي كَانَتْ فِيهِ عَبْدُ اللَّهِ الْوَلِيدُ; أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ فِي ذِي الْحِجَّةِ سَنَةِ سَبْعٍ وَثَمَانِينَ وَهَذَا الْكَلَامُ مَكْتُوبٌ بِالذَّهَبِ فِي مَسْجِدِ دِمَشْقَ إِلَى وَقْتِنَا هَذَا; cf. Ibn 'asākir in *SM*, II a, p. 270; IBN SHADDĀD, *Barq*, f° 15 b; 'Ilmawi in *JA*, 9^e série, VII, p. 200. Ce texte avait disparu dès avant l'incendie de 1894 et l'on n'en trouve aucune trace dans les relevés de Sauvaire et de Waddington. La mosaïque du bandeau était aux mêmes émaux que le n° 215 : or sur bleu foncé.

(2) Ainsi pour une école ou une fontaine; voir plus haut, p. 64-65 et 100, n. 1 et renvois.

d'origine obscure, islamisé par la confession (*shahāda*)⁽¹⁾. Ou encore, il n'y a ici qu'une ombre entourée d'une légende sacrée, et la qubba n'est qu'un *martyrion*, ou un simple *memorial*, élevé sur un lieu sacré d'origine lointaine, islamisé dans la suite et abritant les légendes qui s'y rattachent. Cessant d'être la demeure d'un vrai défunt, ou d'un mort fictif, la qubba n'est plus que le sanctuaire des rites et des croyances que les siècles ont accumulé en ce lieu; mais elle partage avec les autres le caractère d'un *mazār*, c'est-à-dire d'un lieu de pèlerinage. Or, tout ce que nous savons des origines de la Şakhra prouve à l'évidence qu'elle n'est que le reliquaire⁽²⁾ du Rocher groupant les survivances musulmanes de la tradition juive, et qu'elle a été bâtie tout exprès dans ce but, et pour faire concurrence au pèlerinage de la Mecque, dont le sanctuaire, entouré d'un prestige immense, appartenait alors à une faction rivale des Omayyades⁽³⁾.

Mais n'a-t-on pas aménagé, dans ce but, une ancienne église, plus ou moins rebâtie? Je ne le crois pas et voici pourquoi: Dans un cas particulier la coupole a sa place marquée dans le sanctuaire d'une mosquée⁽⁴⁾; mais la qubba, en tant qu'organe indépendant et complet, n'est jamais une mosquée⁽⁵⁾. Or j'ai montré que la plupart des grandes mosquées syriennes, pour ne parler que de celles-là, sont des églises transformées qui avaient pris la place d'un temple; autrement dit, que le sanctuaire principal d'une ville garde ce caractère à travers les changements de culte et les transformations matérielles que ces changements lui font subir⁽⁶⁾. D'autre part, on a signalé bien des survivances chrétiennes et judaïques dans le culte et le rituel musulmans⁽⁷⁾. En rapprochant ces indices et

(1) Voir t. I, p. 430, n. 2 et renvoi et mon étude sur les inscriptions des tours funéraires persanes in DIEZ, *Baudenkmäler*, I, p. 87 suiv.

(2) J'emprunte ce terme expressif à R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 21 suiv.

(3) Voir les chroniques et une partie des sources citées plus loin, p. 235, n. 3; je ne puis en donner le détail et je suis obligé d'admettre comme démontrés des faits historiques dont la discussion m'entraînerait beaucoup trop loin. Ce geste du calife 'Abd al-malik était d'autant plus urgent qu'on reprochait sans cesse aux Omayyades leur royauté temporelle (*mulk*) et non théocratique (*nubuwwa*); voir WELLHAUSEN, *Reste*, p. 235, n. 1, et les travaux de Goldziher et de Lammens. Sur les divers motifs de la prédilection des Omayyades pour Jérusalem, voir Horovitz in *Islam*, IX, p. 166 suiv. et sources citées.

(4) Voir MCIA, I, p. 122; III (Siwas), p. 71; *Encyclopédie*, I, p. 442 b (fin de l'article *architecture*); *Voyage en Syrie*, I, p. 339.

(5) L'épigraphie, dont les termes spéciaux ont une valeur plus précise que chez les auteurs, ne fournit pas d'exemple du mot *qubba* désignant une vraie mosquée.

(6) Voir *Voyage en Syrie*, I, p. 165, n. 3, et *passim*, et sur l'origine johannique des mosquées syriennes, plus haut, p. 175, n. 2 et renvois.

(7) Ainsi Becker in *Islam*, III, p. 374 suiv.; Mittwoch in *AKPAW*, 1913, phil.-hist. Klasse,

d'autres encore, on peut affirmer, ou du moins présumer fortement que si la Şakhra était une église transformée, ou si seulement elle occupait le lieu d'une église, les musulmans en auraient fait une mosquée; mais alors les auteurs nous le diraient, et le rédacteur du n° 215 n'eût pas employé un terme qui ne désigne jamais une mosquée. Comme celui de l'inscription de Damas, il aurait choisi le mot *masdjid*, le seul qui désignât alors une mosquée proprement dite⁽¹⁾. Peut-être eût-il ajouté, comme lui, que ce masdjid était bâti sur les ruines d'une église; mais ce n'est pas sur ce détail que je raisonne. Le mot *qubba* suffit à prouver que la Şakhra n'est pas une mosquée, par conséquent, qu'elle n'a pas pris la place d'une église. Jérusalem n'échappe pas à cette loi de la continuité topique des grands sanctuaires qu'on observe en Syrie et dans d'autres pays musulmans, elle n'en offre qu'un cas particulier. Ici le sanctuaire principal, c'était le temple juif, qui s'élevait bien sur l'emplacement de la Şakhra; mais la tradition du Temple avait été brisée par le Calvaire et par les monuments de Constantin. Quand les musulmans la renouèrent, ils restèrent fidèles à la loi de continuité, en élevant leur grande mosquée (l'Aqşā) sur l'emplacement d'une église; sur celui du Temple ils ne purent élever qu'une qubba, c'est-à-dire un reliquaire⁽²⁾.

La suite de l'inscription n'est pas d'accord avec les sources unanimes qui attribuent la Şakhra au calife 'Abd al-malik⁽³⁾. Mais de Vogüé a montré que les noms du calife Ma'mūn ont remplacé ceux du constructeur, et il l'a prouvé clairement

n° 2. Je ne parle pas des influences dogmatiques, sur lesquelles on peut consulter les travaux de Goldziher, de l'école d'Alger, Becker in *ZA*, XXVI, p. 175 suiv., etc.

(1) Voir plus haut, p. 1, n. 1 et renvois.

(2) Gildemeister in *ZDPV*, XIII, p. 1 suiv. et R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 28 suiv. ont montré que suivant les sources arabes, d'origine chrétienne ou musulmane, le lieu du Rocher a été délaissé de Constantin à 'Abd al-malik; cf. plus loin l'appendice à la fin du chapitre de la Şakhra.

(3) Voir YA'QŪBI, *Historiæ*, II, p. 311; Ibn al-faḡh, p. 101; Euty chius, p. 39 (Pococke, p. 365 et Makin, p. 58); Muqaddasi, p. 159, 168 et 171; Musharraf, f° 23 b suiv.; Yāqūt, II, p. 818; IV, p. 596 et 598; Ibn 'asākir in Maqdisi, f° 28 b suiv. et LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 300 (54) et 303 (57); ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 228 ult. et notes, p. 110; MAQRĪZI, *Khīṭaṭ*, II, p. 492 et in WÜSTENFELD, *Copten*, texte p. 21, trad. p. 52; Abu l-mahāsin, I, p. 202; Suyūṭi, f° 40 b suiv. et in Reynolds, p. 184 suiv. et LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 280 (34) suiv.; Mudjir al-din, p. 240 (48) suiv.; Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 152, 161 et 164; XIII, p. 15 suiv.; ROBINSON, *Researches*, I, p. 441; Le Strange in *PEFQ*, 1887, p. 93, 95 et 103; *Palestine*, p. 114 suiv.; Miednikoff, I, p. 667 suiv.; II, p. 110, 272, 548, 619, 624 en haut, 691, 747, 783, 1040, 1214 suiv.; TOBLER, *Topographie*, I, p. 550 suiv.; WILLIAMS, *City*, I, p. 318; II, p. 111 et 419; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 75; *Églises*, p. 278; CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, III, p. 89; *Researches*, I, p. 193 suiv.; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 32 suiv. et in *ZDPV*, XXXII, p. 195 suiv.; Riess in *ZDPV*, XI,

en reproduisant le passage mutilé, que son aspect trahit à première vue. Les caractères y sont plus serrés, on verra pourquoi tout à l'heure, et le bleu des champs y est plus foncé, le mutilateur n'ayant pu retrouver, apparemment, le ton de l'original⁽¹⁾. Ces conclusions sont acquises à la science; mais dès lors on n'avait pas vérifié de près le passage incriminé. J'ai pu le faire en 1914 et mon croquis (fig. 35) confirme en tout point le relevé de Vogüé⁽²⁾. Le mutilateur a procédé avec une sage économie. Le titre 'abd allāh « serviteur d'Allāh » convenant aux Abbassides aussi bien qu'aux Omayyades⁽³⁾, il n'y a pas touché. Puis,

p. 209; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 86 suiv.; HAYTER LEWIS, *The holy places of Jerusalem*, p. 64; CONDER, *Jerusalem*, p. 239.

Une autre tradition nomme Walid au lieu de son père 'Abd al-malik; voir Eutychius, p. 42 (Pococke, p. 373); Muhallabi in ABU L-FIDĀ', *Géographie*, p. 227 et 241 (II b, p. 4 et 19; Kœhler, p. 10); 'UMARI, *Ta'rif*, p. 185; IBN KHALDŪN, *Prolegomènes*, II, p. 226 (268); HĀDJĀJI KHALFA, *Djihānumā*, p. 564, l. 6 d'en bas et 565, l. 8; Qalqashandi, IV, p. 101 en bas et 102, l. 1; GILDEMEISTER, *ult. loc. cit.*; Miednikoff, I, p. 669 et 699; II, p. 274 et 1140; TOBLER, *tom. cit.*, p. 550 suiv.; CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, *pag. cit.*; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 36 suiv. et in *ZDPV*, *pag. cit.* D'après Miednikoff, Eutychius et Muhallabi, écrivant tous les deux en Égypte au IV^e (X^e) siècle, auraient utilisé une source commune où le nom d'Abu l-walid 'Abd al-malik aurait été corrompu, par un ou plusieurs copistes, en al-Walid *ibn* 'Abd al-malik; cette hypothèse suppose l'emploi de la kunya Abu l-walid, qui ne paraît pas très usitée pour désigner 'Abd al-malik. La confusion vient peut-être de ce que Walid a joué, dans la construction de mosquées nouvelles, un rôle plus considérable que son père; voir *Amida*, p. 51. Cette explication me paraît confirmée par Ṭabari, II, p. 1271 (Miednikoff, I, p. 670 en haut): « Walid . . . a bâti des mosquées, celle de Damas et celle de Médine, et il a installé des chaires ». Ibn 'abd rabbihi, II, p. 298, reproduit ce passage sans les mots « a bâti des mosquées »; en revanche, Ibn al-athir, V, p. 5 (MIEDNIKOFF, *loc. cit.* et II, p. 460) le copie textuellement et ajoute encore « et la mosquée al-Aqsā ». Quelle que soit l'origine de cette glose, on peut la négliger ici, puisqu'elle ne vise pas la Ṣakhra proprement dite, et n'en retenir que ce fait: Walid est le constructeur traditionnel des mosquées; cf. R. HARTMANN, *Palästina*, p. 23. D'autre part, p. 23, et plus loin, p. 242, n. 1, Walid paraît avoir réparé une partie du Ḥaram, et cette dernière tradition peut aussi avoir fait naître celle qui lui attribue la Ṣakhra; voir Mudjir al-dīn, p. 242 (52); CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 195, n. 1; Miednikoff, I, p. 699; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 37. Nābulusi, Pa. 5960, f^o 40 b en bas, signalant l'attribution à Walid d'après Damīri, observe qu'elle est erronée; c'est 'Abd al-malik qui l'a bâtie, à l'époque de la révolte d'Ibn zubair, pour empêcher les Syriens de faire le pèlerinage à la Mecque et de prêter hommage à son rival. Enfin la même tradition se retrouve chez les pèlerins chrétiens, ainsi Nau (vers 1670), p. 65: « La Ṣakhra a été bâtie par 'Abd al-malik, mais son fils le calife Eloulid (*sic*) . . . l'a fait rebâtir sur un plan plus vaste ».

⁽¹⁾ Voir DE VOGÜÉ, *loc. cit.* et pl. XXI (ici pl. XIII), n^o 3 à droite; cf. plusieurs des sources modernes citées p. 228, n. 1.

⁽²⁾ Sauf aux deux raccords: à droite le *dāl* de 'abd est entièrement ancien et à gauche *amir* est entièrement refait; chez de Vogüé le premier raccord passe à travers ce *dāl* et le second entre l'*alif* et le *mīm* de ce dernier mot. La partie refaite mesure 160 centimètres de longueur. Le fond bleu, où je mets des hachures, est en effet plus foncé; l'or des lettres est le même, ou à peu près.

⁽³⁾ Pour ceux-ci, voir t. I, p. 22, n. 1; pour ceux-là, *Amida*, n^o 4 et p. 20, n. 4.

comme le calife Ma'mūn s'appelait 'Abdallāh, il a conservé, pour former le début de ce nom, le début de 'Abd al-malik⁽¹⁾. D'après le protocole omayyade, ce nom était suivi du titre *amīr al-mu'minīn*. Bien que le mot *al-malik*, à en juger par la longueur de la lacune, fût écrit très lâche, peut-être avec ces ligatures et l'un



Fig. 35. — Inscription n° 215.

de ces *kāf* allongés qu'on retrouve souvent dans le n° 215, la place ne suffisait pas pour les mots *al-imām al-ma'mūn*, c'est-à-dire pour le minimum de ce que le protocole abbasside exigeait alors à la suite du nom propre. L'artisan s'en est tiré en détruisant encore, pour le refaire plus serré, le mot *amīr* d'un titre commun aux deux dynasties califiennes⁽²⁾.

On s'est étonné qu'un opérateur aussi adroit n'ait pas pris la peine de remplacer la date originale par une année correspondant au règne de Ma'mūn. De fait, cette négligence est inexplicable si l'on suppose, comme on l'a fait jusqu'ici, qu'il voulait attribuer la fondation de la Şakhra au calife Ma'mūn, ou consacrer le souvenir de quelque travail entrepris sous son règne. A mon avis, il ne prétendait ni donner le change sur l'origine d'un monument que tout le monde, moins d'un siècle plus tard, savait avoir été bâti sous les Omayyades, ni faire croire à des restaurations dont aucun auteur, semble-t-il, n'a conservé le souvenir⁽³⁾. Son but était de *substituer* le nom du calife régnant à celui d'un calife

(1) C'est ce qu'explique clairement Qalqashandi, V, p. 476 en bas : « Le premier qui porta le titre 'abdullāhi fut le calife Omar. . . . Ce titre resta attaché à ses successeurs jusqu'à Ma'mūn, dont le nom propre était 'Abdallāh; c'est pourquoi il écrivait (dans ses documents officiels) *min 'abdi llāhi 'abdi allāhi*. . . en répétant cette expression, la première fois pour le nom propre et la seconde, pour le titre générique. »

(2) Voir *ult. loc. cit.* A la rigueur on peut rétablir *ibn Marwān*, comme au n° 214 (p. 226); mais le nom paternel ne figure pas, jusqu'ici, dans le protocole épigraphique omayyade et en outre, on n'expliquerait pas la réfection du mot *amīr*, qui aurait été déjà serré. In *Palestine*, p. 119, Le Strange ne rétablit aussi que le mot *al-malik*, mais avec les raccords de Vogüé; en outre, l'inscription n'est pas sur des carreaux de faïence (*tiles*).

(3) Dans la traduction PALMER, *loc. cit.*, après les eulogies qui suivent la date, on lit : « the restoration is complete »; mais il y a ici une erreur matérielle. Au lieu des mots رب العالمين « maître des mondes », qu'on lit ici, mais qui ne figurent pas dans sa traduction, Palmer a lu sans doute تمت العجارة « la restauration est achevée »; car ces mots graphiquement ressemblent aux premiers. L'erreur de Palmer, reproduite par BESANT et CONDER, *locis cit.*, a fait naître chez les savants anglais

décédé, représentant une dynastie rivale et détestée⁽¹⁾. On sait que Ma'mūn a procédé de même à la grande Mosquée de Damas⁽²⁾; or, il ne pouvait prétendre à la paternité du monument de Walīd et ici encore il s'agit d'une simple substitution. Les termes de faux et de supercherie, sans être tout à fait injustes, doivent donc être interprétés dans un sens spécial⁽³⁾. Ma'mūn n'a agi ni en simple faussaire, ni même en souverain vaniteux cherchant à se parer des plumes du paon. En substituant son nom à ceux de rivaux déçus, mais toujours redoutables, car ils comptaient encore des partisans, Ma'mūn a poursuivi un but politique. Si l'archéologie n'y joue aucun rôle, la superstition n'y est peut-être pas étrangère. En montrant les origines magiques de l'épigraphie arabe, j'ai signalé, parmi les survivances d'un stade primitif, ce fait curieux que certaines inscriptions ont pour but de commémorer moins un travail matériel qu'une *prise de possession*, c'est-à-dire d'assurer au titulaire les avantages militaires d'une forteresse, ou les bénédictions d'un sanctuaire⁽⁴⁾; or la Mosquée de Damas et la Şakhra valaient bien une conquête. On voit ce qu'a voulu Ma'mūn en substituant méthodiquement ses noms à ceux des Omayyades : non pas faire un faux pour tromper l'histoire, mais détourner à son profit le prestige religieux et politique attaché aux créations de ses prédécesseurs; superstitions peut-être, mais à coup sûr calcul d'un souverain qui sait agir sur l'esprit des foules⁽⁵⁾.

Dès alors, qu'importait au mutilateur la date originale? Bien plus, en la respectant, il trahissait clairement, et peut-être à dessein, le but réel de la

l'opinion que la Şakhra a été restaurée par Ma'mūn. Palmer prétend même (p. 169) qu'en leur état actuel les monuments du Ḥaram peuvent être attribués à Ma'mūn (. . . the Haram buildings were thoroughly restored. So completely was this done that the Masjid may almost be said to owe its present existence to El Mamún); cette assertion ne repose que sur les noms de ce calife dans les n^{os} 215 suiv. Et R. Hartmann, qui paraît croire aussi aux travaux de Ma'mūn, sur la foi de ces inscriptions, ne peut citer aucun autre texte à l'appui; voir *Felsendom*, p. 39 et in *ZDPV*, XXXII, p. 198 suiv.; *Palästina*, p. 31.

⁽¹⁾ Sur l'attitude de Ma'mūn à l'égard des Omayyades, voir par exemple WEIL, *Chalifen*, II, p. 258 et 287.

⁽²⁾ Voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 11 en haut, d'après Ibn 'asākir in *SM*, II a, p. 270; cf. Miednikoff, I, p. 666, n. 1, et 772.

⁽³⁾ Ces termes se lisent chez la plupart des savants qui signalent les inscriptions de Ma'mūn. Le plus sévère est Palmer in *tom. cit.*, p. 164 (the shortsighted forger) et 169 (such an arrogant and transparent fiction); mais nos jugements en histoire ne sont pas toujours ceux de l'histoire.

⁽⁴⁾ Voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 186 et sources citées; pour la numismatique, voir mes *Titres califens* in *JA*, 10^e série, p. 334 (94), n. 2.

⁽⁵⁾ Cette explication peut s'appliquer à d'autres cas de substitution, comme celui de Ramsès II, ou encore à des cas de simple suppression, comme celui de Geta dans les inscriptions de Septime Sévère et de Caracalla.

substitution⁽¹⁾. Cette date, qui est admirablement conservée, prouve une fois de plus la précision des chroniques arabes⁽²⁾.

Ainsi l'assertion des auteurs, que la Şakhra a été bâtie par 'Abd al-malik et achevée vers l'année 72, est confirmée par un document officiel et contemporain, mutilé dans la suite, mais dont il est aisé de rétablir le texte original. Si l'épigraphie seule était en jeu, je pourrais m'arrêter ici; mais l'archéologie demande aussi à tirer parti de ce texte. Bien que la Şakhra, dans son plan général et ses grandes lignes, n'ait pas subi dès lors d'altérations essentielles⁽³⁾, elle a fait si souvent peau neuve qu'aujourd'hui son décor peint et sculpté, ses boiserie et ses charpentes, ses placages de mosaïque, de marbre et de faïence, bref tous ses revêtements visibles, et peut-être une partie de ses œuvres vives, ne sont plus ce qu'ils étaient à l'origine. Dès lors, quelle est la valeur du n° 215 au point de vue de l'édifice actuel? En d'autres termes, et j'aborde ici le dernier point du commentaire : la Şakhra conserve-t-elle une partie de sa décoration primitive, et laquelle?

Cette question se rattache au problème général qui a été effleuré souvent dans ce livre⁽⁴⁾, mais dont j'ai réservé la discussion jusqu'ici : Que vaut le témoignage d'une inscription pour attribuer, dater et classer un monument ou ses parties? Autrement dit, quelles sont la force et l'étendue de son *indice archéologique*? On voit qu'il s'agit, non de sa valeur intrinsèque, fixée par la critique du texte, mais des conclusions qu'on est en droit d'en tirer pour l'histoire du monument, et plus généralement pour l'archéologie et l'histoire de l'art. Ce problème a été posé et discuté, dans un livre récent, par un savant qui sait allier à des vues hardies le scrupule des témoignages documentaires⁽⁵⁾; je voudrais l'aborder ici en épigraphiste plutôt qu'en historien d'art.

(1) Je dis « clairement » au point de vue de la valeur magique de ce texte, car il est pratiquement illisible. Cette observation montre bien qu'en principe les inscriptions, du moins certaines d'entre elles, sont destinées, non à être lues par les passants, mais à agir par sympathie sur des forces mystérieuses et obscures comme elles.

(2) D'après les sources citées plus haut, p. 235, n. 3, et en négligeant les dates excentriques et un peu suspectes 65 et 66 (cf. p. 225), la construction aurait duré de 69 à 72 ou 73; or on sait que les dates épigraphiques se rapportent, en général, à la fin ou à une étape avancée des travaux.

(3) Le problème si débattu de l'origine plus récente du premier déambulatoire semble aujourd'hui résolu par la négative; voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 192 suiv.

(4) Voir t. I, p. 8 et *passim*.

(5) Voir *Amida*, p. 136 suiv. et 140 suiv. Ce que j'appelle « indice archéologique », Strzygowski le désigne par les mots « die Grenzen der Beweiskraft der Inschriften ». En ce qui concerne la Şakhra, le problème a été entrevu clairement par R. Hartmann in *Felsendom*, p. 20 en bas.

Sous le rapport de leur indice, on peut classer les inscriptions dédicatoires dans les catégories suivantes, qui ont une valeur tout à fait générale et provisoire :

1° L'inscription décore un monument arabe homogène; elle est rédigée et placée de manière à prouver que monument et inscription forment un tout homogène; on peut dire que ces textes accusent un indice maximum⁽¹⁾.

2° L'inscription décore un monument arabe d'un seul jet, mais renfermant des matériaux remployés; son indice ne vaut que pour l'ensemble et les parties arabes, pour autant que celles-ci ne sont pas remployées au même titre que les matériaux étrangers⁽²⁾.

3° L'inscription décore un monument homogène, mais d'origine plus ancienne, islamisé en vue d'un nouvel usage; son indice ne vaut que pour cette adaptation, et sa valeur varie suivant les circonstances dans lesquelles elle s'est opérée⁽³⁾.

4° L'inscription décore un monument arabe composite, c'est-à-dire restauré et plus ou moins modifié; ici encore la valeur de son indice varie dans chaque cas particulier, et la question se complique de l'ambiguïté des termes de fondation, de construction et de restauration⁽⁴⁾.

5° L'inscription même a été retouchée, ou entièrement refaite au cours d'une restauration; son indice garde une certaine valeur si le monument n'a été que rajeuni⁽⁵⁾, ou si le restaurateur a plus ou moins imité les dispositions primitives⁽⁶⁾. Mais au pastiche du monument s'ajoute ici le pastiche du texte, avec ses chances d'erreur de copie surtout dans les dates⁽⁷⁾.

(1) Ainsi dans un grand nombre de mosquées (à part les grands sanctuaires souvent restaurés), de collèges, de couvents, d'hospices, de mausolées et de tombeaux.

(2) Ainsi au Caire la madrasa du sultan Muḥammad, avec son portail latin; à Jérusalem tous les monuments arabes non restaurés, mais renfermant dès l'origine des matériaux antiques ou latins; à Tripoli la grande Mosquée, avec son portail latin; à Konia la grande Mosquée, avec son arcature byzantine. Aux grandes Mosquées de Damas, de Diyar-bekr, etc., le noyau arabe qui relie des éléments antiques n'est lui-même plus homogène, à cause des additions et des restaurations.

(3) Ainsi l'église de Sainte-Anne transformée en madrasa (n° 35); les églises latines de Ramleh, d'Hébron et de Ghazza converties en mosquées; les forteresses latines devenues arabes par simple conquête. Celle de Baalbek, installée dans les temples antiques, offre un cas plus compliqué.

(4) Ainsi la plupart des grands sanctuaires, comme la Şakhra elle-même, ou encore la citadelle (n°s 43 suiv.) pour les parties arabes. La valeur de ces termes a été souvent discutée dans cet ouvrage.

(5) Ainsi le sabil de Qāyt-bāy (n° 188).

(6) Ainsi les placages décorés des coupoles de la Şakhra (n° 225) et de l'Aqṣā (n° 298).

(7) Ainsi le n° 225, où la date attribuée aujourd'hui aux travaux de Saladin (586) n'est pas celle de l'état de Vogüé-Sauvair (27 radjab 585), qui n'est lui-même qu'un pastiche, et peut-être

6° L'inscription retouchée n'est pas un pastiche, mais une *substitution* marquant non une restauration, mais une simple *prise de possession*. Son indice ne vaut que pour les parties intactes; il est nul dans les autres, quelle que soit leur valeur à d'autres points de vue⁽¹⁾.

7° L'inscription n'est plus *in situ* : qu'elle ait été recueillie dans un dépôt ou remployée dans un autre édifice, elle est *déracinée* et son indice est nul, à moins que sa teneur ne permette de retrouver le monument auquel elle appartenait⁽²⁾.

Mainte inscription pourrait être classée dans deux ou plusieurs de ces divisions, dont les limites, on le voit, sont fort élastiques. En ce qui concerne le n° 215, le nom du calife Ma'mūn relève de 6°, alors que dans ses parties originales ce texte est un cas particulier de 1° et de 4°. De 1°, parce que la Şakhra, dans son plan et ses grandes lignes, peut être considérée comme un monument arabe homogène, et à ce point de vue l'indice du n° 215 est très fort, puisque le mot *qubba* y désigne non la coupole seule, mais le type du monument; et de 4°, parce que dans ses parties accessoires et son décor, la Şakhra est étrangement composite, et alors, quel peut être encore, à ce point de vue, l'indice du n° 215?

A l'extérieur, il ne reste aucune trace apparente des revêtements primitifs. A l'intérieur les placages de marbre, les verrières des fenêtres, les caissons et les peintures des plafonds, la charpente, le décor et la couverture de la coupole, enfin le mobilier ne sont plus originaux. La plupart de ces réfections se trahissent à leur style et sont attestées par des inscriptions ou par d'autres textes qu'on étudiera tout à l'heure. Restent les mosaïques décorant à l'intérieur : 1° les deux côtés du *système octogone*; 2° le côté extérieur du *système circulaire*; 3° les deux étages du *tambour*. J'étudierai plus loin les groupes 2° et 3°, qu'on peut rattacher à une autre inscription (n° 223); je ne retiens ici que le groupe 1°, parce que le double bandeau du n° 215 fait partie des mosaïques revêtant toute la zone supérieure du système octogone, soit le haut des huit piliers, l'intrados des vingt-quatre arcs et leurs écoinçons, en dehors et en dedans et jusque sous les plafonds, contre lesquels règne le bandeau. Il semble donc qu'en principe l'indice de ce texte vaut pour cet ensemble, autrement dit, qu'on

à deux degrés, de l'état primitif. On peut classer ici les inscriptions *badigeonnées*, où la peinture a souvent créé des erreurs matérielles. Ces erreurs sont du même ordre que celles des manuscrits; mais il est rare qu'on ait, pour les corriger, la ressource des répliques dans d'autres copies.

⁽¹⁾ Ainsi au n° 215, où les parties intactes ont permis, en outre, de rétablir la partie mutilée; ou encore le cas plus compliqué du n° 225.

⁽²⁾ On peut rattacher à ce groupe les nos 43, 149 et 176 qui n'ont pas perdu tout leur indice, bien que les constructions désignées ne puissent être retrouvées, ou encore le cas plus complexe du n° 169.

peut l'attribuer au calife 'Abd al-malik. De fait, quelques auteurs signalent des mosaïques dans la construction primitive, mais en des termes trop vagues pour nous guider sur les lieux⁽¹⁾. Et comme une mosaïque assemblée en petits cubes est un travail essentiellement « articulé », c'est-à-dire, démontable et remontable à volonté, depuis quelques éléments jusqu'à des surfaces entières, l'indice d'une inscription, même s'il est prouvé qu'elle fait corps avec elle, ne peut être que relatif et subordonné, en dernier ressort, à une exploration minutieuse de la technique et du style⁽²⁾.

Tel est le point de vue du savant dont l'avis compétent fait encore loi⁽³⁾. Pour lui tout le décor du système octogone est original, à part quelques fragments restaurés; et s'il invoque tout le témoignage du n° 215, c'est sur le style et le choix des sujets qu'il fonde son jugement. Pour le soumettre à une épreuve définitive, il faudrait relever avec soin tous les motifs de cette vaste composition, puis en étudier la technique et le style, en cherchant de nouveaux points de comparaison dans les monuments similaires de l'Orient et de l'Occident. Je me borne à décrire brièvement ce que j'ai pu voir et relever en 1914, sur les faces latérales des piliers et sur l'intrados des arcs, les seules parties que nous ayons pu atteindre avec nos appareils⁽⁴⁾, et à mettre en regard, avec un court commentaire, les motifs analogues recueillis au hasard de mes lectures.

Voici les éléments principaux de ce décor :

Des arbres élancés, d'un dessin naturaliste, au tronc semé de perles de nacre, aux rameaux et au feuillage entrelacés, pour la plupart des palmiers, d'où pendent des régimes de dattes rehaussés de perles de nacre (pl. XV à droite, XVI en bas, XVII à gauche et XVIII; fig. 36 à 38)⁽⁵⁾;

(1) Ainsi 'UMARI, *Ta'rif*, p. 185, dans un curieux passage sur les origines omeyyades de la poste arabe : « Le calife Walid s'en servait pour transporter de Constantinople à Damas les mosaïques (*al-fusaiḥsā'*), c'est-à-dire les cubes de verre doré (*al-faṣṣ al-mudhahhab*) destinées à revêtir les murs de la grande Mosquée, à la Mecque, à Médine et à Jérusalem; il n'en subsiste plus aujourd'hui (l'auteur écrivait vers 740 = 1340, mais ce passage est peut-être un emprunt) que des restes à Damas et à la Mecque. . . . et des restes (*baqiyya*) à la *Qubbat al-ṣakhra*; tout le reste a disparu »; cf. R. Hartmann in *ZDMG*, LXX, p. 478; IBN KHALDŪN, *Prolégomènes*, II, p. 226 (268). L'un et l'autre attribuent la Ṣakhra à Walid (cf. plus haut, p. 235, n. 3), mais c'est un détail; ce qui importe ici, c'est qu'il y avait des mosaïques dès l'origine.

(2) C'est un fait trop connu pour que j'insiste; il suffit de rappeler le cas si discuté de la signature de I. Torriti dans l'abside de Sainte-Marie-Majeure à Rome.

(3) Voir DE VOGŪÉ, *Temple*, p. 83 suiv. et pl. XX suiv.; cf. WILSON, *Survey*, p. 34; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 15 et 36.

(4) Cf. plus haut, p. 228, n. 1 à la fin.

(5) Soit deux palmiers de la Ṣakhra (fig. 36, d'après pl. XVIII en haut), deux du mausolée de



Fig. 36. — Palmiers (Şakhra).

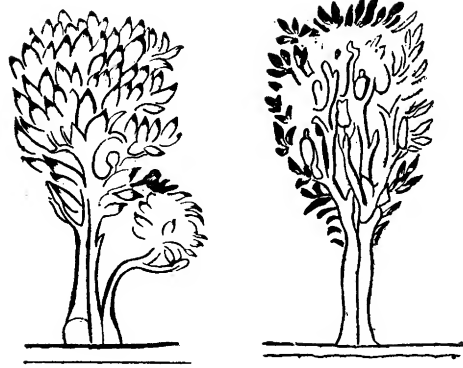


Fig. 37. — (Mausolée de Baibars, à Damas).



Fig. 38. — (Abside des Saints-Cosme-et-Damien).



Fig. 39. — Motifs de tiges et de vases (Şakhra).



Fig. 40. — Rinceaux (Şakhra).

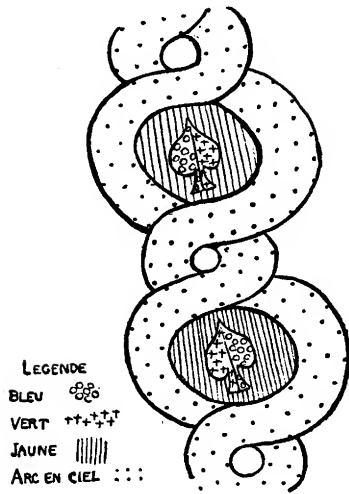


Fig. 41. — Tresses (Şakhra).

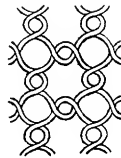


Fig. 42. — Tresses (Sainte-Constance).



Fig. 43. — Guirlande (Şakhra).

Des motifs stylisés représentant des tiges ou des vases d'où sortent des enroulements de feuillages rehaussés de grosses perles de nacre, ou retenus par un collier (pl. XIV, XV à gauche et XVII à droite; fig. 39)⁽¹⁾; ces sujets rappellent ceux des tympanes des arcs (pl. XIII, d'après de Vogüé, pl. XXI) et aussi, mais de plus loin, ceux des mosaïques de la deuxième époque (pl. XXI suiv.);

Des motifs où des éléments naturalistes alternent avec des éléments stylisés, et que je réunis pour simplifier, bien qu'ils soient très divers : rinceaux (pl. XIV à droite, et XVII à droite; fig. 40)⁽²⁾, tresses (pl. XIV à gauche; fig. 41)⁽³⁾, guirlandes de feuilles et de fruits, passant dans un collier (pl. XV à gauche; fig. 43 suiv.)⁽⁴⁾ ou semés en désordre (pl. XV à droite et XVIII), palmettes de feuillage en forme de cœur (pl. XVI en bas; fig. 47 suiv.)⁽⁵⁾, médaillons, rosettes, grappes de raisin, pommes de pin (pl. XIV suiv.; fig. 49), etc. A ce groupe je rattache une série alternée de coquilles, de cornes d'abondance croisées, de champignons ou de parasols issus d'une touffe d'acanthé dont la fantaisie cocasse suggère aussi quelques rapprochements (pl. XVI en haut; fig. 50 suiv.)⁽⁶⁾.

Baibars à Damas (fig. 37, d'après une photographie d'Oppenheim), de la seconde moitié du XIII^e siècle, et un de l'abside des Saints-Cosme-et-Damien à Rome (fig. 38, d'après Wilpert, pl. 106), de la première moitié du VI^e siècle.

(1) D'après trois croquis faits sur place et collationnés sur les photographies.

(2) Ce motif, d'un dessin superbe, rappelle un peu ceux de la deuxième époque (pl. XXI suiv. et plus loin, commentaire du n° 223), où je mets en regard une série de motifs analogues dans divers monuments. On en voit de pareils pl. XVII à gauche et XVIII en haut à droite, d'un dessin tout aussi beau, mais moins net.

(3) Les éléments de cette tresse en bordure (fig. 41, d'après un croquis fait sur place et contrôlé sur la photographie) sont identiques à ceux de la tresse qui se développent en champ sur une partie de la voûte annulaire de Sainte-Constance à Rome (fig. 42, d'après Wilpert, pl. 6), de la première moitié du IV^e siècle.

(4) Les éléments végétaux de cette guirlande (fig. 43, d'après un croquis fait sur place et contrôlé sur la photographie) rappellent ceux de motifs analogues dans une abside de voûte annulaire de Sainte-Constance (fig. 44, d'après Wilpert, pl. 4), de la première moitié du IV^e siècle, dans la coupole du baptistère de Naples (fig. 45, d'après Wilpert, pl. 31), de la deuxième moitié du IV^e siècle, et dans la coupole de la chapelle de Saint-Jean l'évangéliste au Latran (fig. 46, d'après Wilpert, pl. 87), de la seconde moitié du V^e siècle.

(5) La forme en cœur (fig. 47, d'après la photographie) rappelle une bordure au tambour de la coupole du baptistère de Naples (fig. 48, d'après Wilpert, pl. 35) où l'élément feuillage est remplacé par un décor en marqueterie un peu sec; cf. la bordure in fig. 46.

(6) La coquille seule, ou entourée d'autres éléments, se voit dans la voûte annulaire de Sainte-Constance de Rome (fig. 51, d'après Wilpert, pl. 7), de la première moitié du IV^e siècle, dans la chapelle Saint-Victor à Saint-Ambroise de Milan (fig. 52, d'après Wilpert, pl. 83, 2), de la première moitié du V^e siècle, dans le tambour du baptistère des Orthodoxes à Ravenne (fig. 53, d'après Wilpert, pl. 82), du milieu du V^e siècle, à Saint-Apollinaire le neuf de Ravenne (fig. 54,



Fig. 44. — Guirlande (Sainte-Constance).

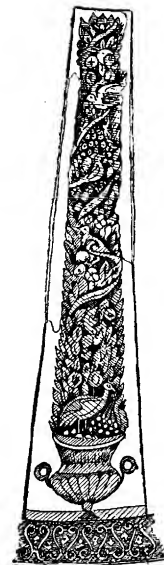


Fig. 45.
Guirlande (baptistère de Naples).

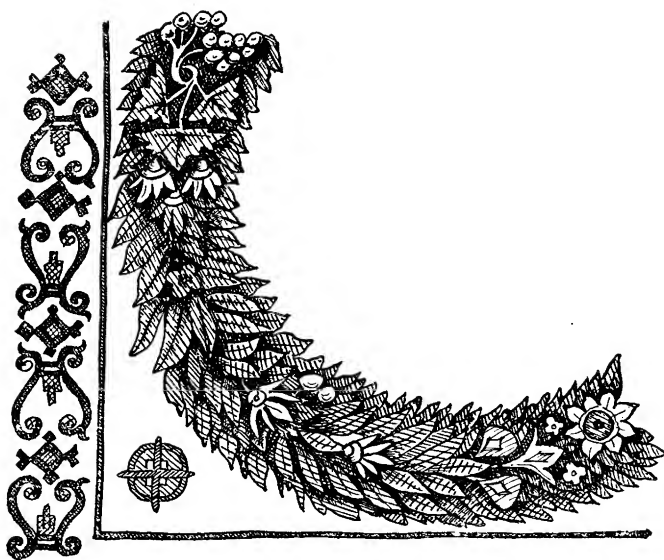


Fig. 46. — Guirlande (Saint-Jean au Latran).

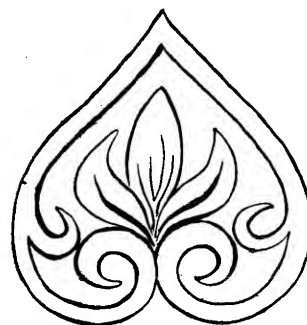


Fig. 47. — Palmette (Şakhra).

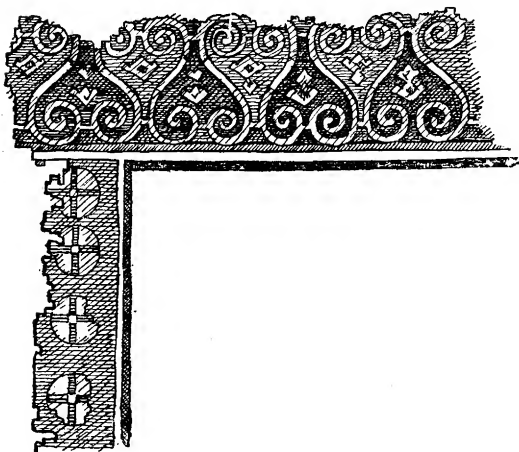


Fig. 48. — Palmettes (baptistère de Naples).



Fig. 49.
Motifs divers (Şakhra).



Fig. 50.
Motifs divers (Şakhra).

Plusieurs de ces motifs, examinés de près, sont d'un dessin si lourd et d'une exécution si grossière, avec leurs cubes mal alignés, leur surface bosselée et leurs ors d'un jaune terne et sale, qu'à première vue on est tenté d'y voir une œuvre de basse époque. Mais dans l'art arabe il n'y a pas de basse époque pour la mosaïque de verre, qui tombe en désuétude, semble-t-il, bien avant la conquête ottomane. Et du moment qu'il faut remonter au moyen âge, il n'est pas certain que ces défauts ne soient pas, au contraire, l'indice d'une origine plus haute; car cette œuvre respire une force, une jeunesse et surtout une fantaisie d'invention qu'on chercherait en vain dans le décor plus savant, mais plus froid et monotone, du système circulaire et du tambour⁽¹⁾. Au reste, si les mosaïques du système octogone avaient été entièrement refaites plus tard, on ne voit pas pourquoi le double bandeau du n° 215 eût échappé au naufrage, sur les 240 mètres de son parcours total; et si elles ont été restaurées en partie, on peut croire que les restaurateurs ont refait ou du moins imité l'état ancien, car la variété du décor n'y rompt pas, semble-t-il, l'unité du style. Mais je ne fais pas ici de l'histoire de l'art, et pour résumer ce commentaire épigraphique, je conclus que malgré toutes les réserves dictées par la prudence, le n° 215, bien qu'il n'y soit pas question des mosaïques dont il fait partie, fournit un indice touchant leur origine par le seul fait qu'il est entièrement conservé.

216

PORTE EST. CALIFES 'ABD AL-MALIK ET MA'MŪN. 72 ET 216 H. — Feuilles de cuivre soudées ensemble et clouées sur le linteau de bois de la porte intérieure

d'après Wilpert, pl. 100, 2). Des cornes d'abondance croisées se voient, dans la même ordonnance, à la bordure de la conque absidiale de Saint-Vital de Ravenne (fig. 55, d'après COLASANTI, *Art byzantin*, pl. 17) et rangées côte à côte à la bordure de celle des Saints-Cosme-et-Damien de Rome (fig. 56, d'après Wilpert, pl. 104), toutes deux de la première moitié du VI^e siècle, et au mausolée de Baibars à Damas (fig. 57, d'après une photographie d'Oppenheim) de la seconde moitié du XIII^e siècle. Imitations dans la sculpture de la Renaissance, ainsi sur deux tombeaux de la Minerve à Rome, in DAVIES, *The sculptured tombs of the XVth century in Rome*, Lo. 1910, fig. 57 et 66. D'après Paul le Siléntaire, éd. Bonn, p. 649, les mosaïques de Sainte-Sophie de Constantinople renfermaient, semble-t-il, au milieu d'autres sujets décoratifs, des cornes liées par deux et pleines de fruits (. . . σύνδετον εὐκάρποισι κέρασ βεβριθὸς ὀπώρας . . .); cf. BAYET, *Recherches*, p. 87. Voir aussi VENTURI, *Storia*, I, fig. 337 p. 365, bien qu'il soit gravé sur ivoire, un motif de la même époque, sur le diptyque d'Aréobindus à la cathédrale de Lucques (506). Le champignon-parasol se voit à Bethléhem; voir pl. XXVIII et plus loin, p. 391, n. 3.

⁽¹⁾ Voir plus loin le commentaire du n° 223, où je poursuivrai cette étude autour d'une date plus basse.



Fig. 51.
Coquille (Sainte-Constance).



Fig. 52. — Coquille (Saint-Victor).

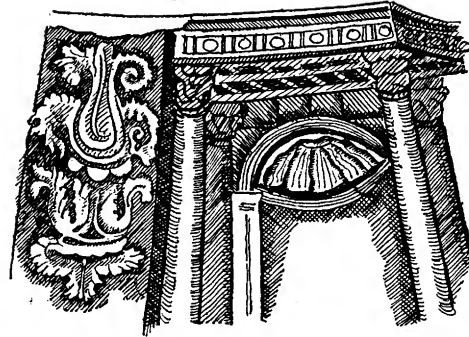


Fig. 53. — Coquille (baptistère des Orthodoxes).

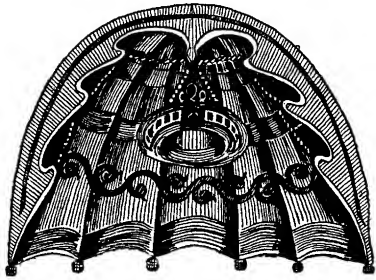


Fig. 54. — Coquille (Saint-Apollinaire).

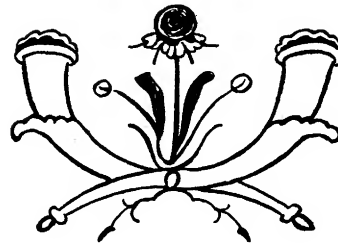


Fig. 55. — Cornes d'abondance (Saint-Vital).



Fig. 56. — Cornes d'abondance
(Saints-Cosme-et-Damien).

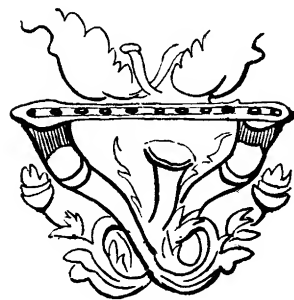


Fig. 57. — Cornes d'abondance
(mausolée de Baibars).

de l'entrée est ⁽¹⁾, du côté extérieur, face à la Silsila (p. 173); dimensions totales environ 250 × 70. Neuf lignes en coufique simple; petits caractères, sans points ni signes, repoussés en relief dans le métal et peints en or sur fond bleu foncé. Publiée en partie ⁽²⁾; voir pl. XI en haut et au milieu (estampages 1894 et 1914) ⁽³⁾.

(1) بِسْمِ اللَّهِ... للحمد لله الذي لا إله إلا هو الْحَيُّ الْقَيُّومُ بَدِيعُ السَّمَوَاتِ
وَالْأَرْضِ وَنُورُ السَّمَوَاتِ (2) وَالْأَرْضِ وَقَيِّمُ (4) السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ الْأَحَدُ الصَّمَدُ
لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا (5) أَحَدٌ لِمَلِكٍ آ (3) لِمَلِكٍ تُؤْتِي الْمَلِكَ
مَنْ تَشَاءُ وَتَنْزِعُ الْمَلِكَ مِمَّنْ تَشَاءُ كُلَّ مَلِكٍ لَكَ وَمَنْ رَبَّنَا وَإِلَيْكَ مَصِيرُهُ
رَبِّ الْعِزَّةِ (4) الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ كَتَبَ عَلَى نَفْسِهِ الرَّحْمَةَ وَسِعَتْ رَحْمَتُهُ كُلَّ شَيْءٍ
سَبَّحْنَاهُ وَتَعَالَى عَمَّا يُشْرِكُ الْمُشْرِكُونَ نَسُوا (أ) لَكَ اللَّهُمَّ بِر (5) حَمْدِكَ وَأَسْمَائِكَ الْحَسَنِي
وَبُوجْهِكَ الْكَرِيمِ وَسُلْطَنِكَ الْعَظِيمِ وَبِكَلِمَتِكَ التَّامَّةِ الَّتِي بِهَا تَقُومُ السَّمَوَاتُ

(1) Le Bāb dāwud ou porte de David des auteurs arabes et latins; cf. plus haut, p. 175, n. 4. L'épigraphie ne jetant aucun jour sur les divers noms attribués aux quatre entrées de la Šakhra, je les désignerai couramment, pour éviter tout malentendu, par leur direction cardinale. Chaque entrée a deux portes séparées par un couloir; la première ouvre sur la terrasse et la seconde, à l'intérieur.

(2) Le texte historique seul in DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 86 et mes *Inscriptions de Syrie*, p. 9 et pl. II, n° 4; traduit ou signalé in Palmer in *PEFQ*, 1871, p. 169; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 102; LE STRANGE, *Palestine*, p. 119; S W P, *Jerusalem*, p. 39; CONDER, *Stone lore*, p. 355 et 360 suiv.; *Jerusalem*, p. 252; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 39; Kahle in *ZDPV*, XXXIV, p. 56. Moritz in *Encyclopédie*, I, pl. IV en haut a reproduit la moitié droite de l'inscription, qu'il attribue tout entière à Ma'mūn; on va voir que la partie banale appartient à 'Abd al-malik.

(3) Le texte se divise ainsi: les lignes 1 à 7 (partie banale) courent d'un bout à l'autre; les lignes 8 et 9 (partie historique) sont divisées au milieu et le texte, passant de 8 a à 9 a, se répète en 8 b et 9 b, identique, à part les variantes signalées note suivante. Ainsi le grand estampage (pl. XI en haut), qui couvrait la moitié droite de l'inscription (comme chez Moritz), ne reproduit qu'une moitié de la partie banale et non en suivant, mais par demi-ligne; en revanche on y voit en entier l'un des textes historiques (8 a et 9 a). C'est le même qu'on voit sur le petit estampage (pl. XI au milieu), retouché au crayon avec grand soin; ici l'on aperçoit à gauche les mots مَّا et اسْحَقْ formant le début de 8 b et 9 b.

(4) Texte *وَقَيِّمُ*, que Sauvaire (relevés inédits, n° 164) a lu aussi *wa-qayyim* (celui qui tient debout). Les leçons *qā'im* et *qiyām* ne donnent pas de sens; sur *qā'im*, voir plus loin, p. 255.

(5) J'ai copié كَعُوا, ici et n° 217, l. 2, alors qu'au n° 215 j'ai noté كَعُو (p. 232, n. 5); ce mot n'est pas visible sur l'estampage.

والأرض و(6)بها نُعَصِّمُ بِرَحْمَتِكَ مِنَ الشَّيْطَانِ وَنُنَجِّي بِهَا مِنْ عَذَابِكَ يَوْمَ
الْقِيَامَةِ وَبِنِعْمَتِكَ السَّبِغَةِ (1) وَفَضْلِكَ الْعَظِيمِ وَجِوَدِكَ وَقَدْرِكَ (7) تَكْ وَعَفْوِكَ وَجُودِكَ
أَنْ تَصَلِّيَ عَلَى مُحَمَّدٍ عَبْدِكَ وَنَبِيِّكَ وَتَقْبَلَ (2) شَفْعَتَهُ فِي أُمَّتِهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ
وَالسَّلَامُ عَلَيْهِ وَرَحِمَتْهُ اللَّهُ وَ(8a) مِمَّا أَمْرَبَهُ عَبْدُ اللَّهِ عَبْدُ اللَّهِ الْإِمَامُ الْمُأْمُونُ
أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ أَطَالَ اللَّهُ بَقَاءَهُ فِي وِلَايَةِ أَخِي أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ أَبِي إِسْحَاقَ بْنِ أَمِيرِ
الْمُؤْمِنِينَ (9a) الْمُؤْمِنِينَ (sic) الرَّشِيدِ أَبْقَاهُ اللَّهُ وَجِراً عَلَى يَدِي ضَلْحَ بْنَ يَحْيَى
مَوْلَى أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ فِي شَهْرِ رَجَبِ الْآخِرِ سَنَةِ سِتِّ عَشْرَةَ وَمِائَتَيْنِ [8b et 9b]
(3) (Réplique de 8a et 9a).

Paraphrase de C, II, 256, début (ou III, 1). — C, II, 111 (ou VI, 101), début. — C, XXIV, 35, début et paraphrase (4). — C, CXII, entier (sauf les premiers mots). — C, III, 25, fragment. — Toute possession est à toi et vient de toi, notre maître, et c'est à toi qu'elle retourne, maître de la puissance, etc. — C, VI, 12, fragment. — Paraphrase de C, VII, 155 (5). — Qu'il soit glorifié et exalté au-dessus de ce qu'associent les polythéistes! Nous te demandons, Allāh, par ta miséricorde, par tes beaux noms, par ta noble face, par ta puissance auguste, par ta parole parfaite, par laquelle se tiennent debout les cieux et la terre, par laquelle nous sommes préservés, par ta grâce, du démon et sauvés de ton (juste) châtiement le jour de la résurrection, par ta faveur abondante (?), par ton mérite considérable, par ta longanimité, par ta puissance, par ton pardon et par ta bonté, (nous te demandons) de bénir Mahomet, ton serviteur et ton prophète, et d'agréer son intercession en faveur de son peuple, qu'Allāh le bénisse, et que le salut soit sur lui, et la miséricorde d'Allāh, et.

Voici ce qu'a ordonné le serviteur d'Allāh, 'Abdallāh, l'imām al-Ma'mūn, l'émir des croyants, qu'Allāh prolonge sa durée! — sous le gouvernement du frère de l'émir des croyants, Abū ishāq, fils de l'émir des croyants (Hārūn) al-rashīd, qu'Allāh le fasse durer! Et (ce travail) a eu lieu par les mains de Şāliḥ, fils de Yahyā, le client de l'émir des croyants, au mois de rabī' II de l'année 216 (mai-juin 831).

(1) Texte السبع, la quatrième dent qui suit l'article étant un peu plus haute que les trois premières; je lis *shābi'* « qui rassasie » ou quelque autre dérivé de la même racine. Sauvare traduit « par ta large faveur ». — [Il faut lire *sābigha*. — G. W.]

(2) Texte ومعها, mais la leçon *tataqabbala*, à l'imparfait subjonctif de la forme v du verbe قبل, qui est aussi celle de Sauvare (que tu agrées), est la seule possible; cf. *taqabbala* au n° 215, premier mot après la date.

(3) Avec ces variantes : 9b commence par le nom اسحاق; le mot المومنين n'est pas répété comme en 9a début, où le graveur a fait cette erreur en passant d'une ligne à l'autre; le mot ست est gravé en surcharge au-dessus de سنة; le mot مائتين (ou ماتين) est complet.

(4) Les mots *wa-qayyim al-samawāt wal-ard* ne sont pas coraniques.

(5) Soit des mots وَسَعَتْ رَحْمَتِي وَسَعَتْ كُلُّ شَيْءٍ, paraphrasés par les mots وَسَعَتْ رَحْمَتَهُ كُلَّ شَيْءٍ.

217

PORTE NORD. LES MÊMES. MÊMES DATES. — Feuilles de cuivre soudées ensemble et clouées sur le linteau de bois de la porte intérieure de l'entrée nord⁽¹⁾, du côté extérieur, face au nord; dimensions totales environ 250 × 50. Six lignes du même type, mêmes caractères, repoussés et peints en or sur fond bleu. Inédite (copie 1894, revue en 1914)⁽²⁾.

(1) بِسْمِ اللَّهِ ... لِلْحَمْدِ لِلَّهِ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ لَا شَرِيكَ لَهُ الْأَحَدُ
 الْأَصَمُّ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ مُحَمَّدٌ عَبْدُ اللَّهِ وَرَسُولُهُ
 أَرْسَلَهُ بِالْهُدَىٰ وَدِينِ الْحَقِّ لِيُظَاهِرَهُ عَلَى الدِّينِ كُلِّهِ (3) وَلَوْ كَرِهَ الْمُشْرِكُونَ
 آمَنَّا بِاللَّهِ وَبِمَا أَنْزَلَ عَلَى مُحَمَّدٍ وَبِمَا أُوتِيَ النَّبِيُّونَ مِنْ رَبِّهِمْ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ
 أَحَدٍ مِنْهُمْ وَنَحْنُ (4) لَهُ مُسْلِمُونَ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَىٰ عِيَالِهِ وَبِئْتِهِ وَالسَّلَامُ
 عَلَيْهِ وَرَحْمَتِ اللَّهِ وَبَرَكَاتِهِ وَمَغْفِرَتِهِ وَرِضْوَانِهِ (5 a et 6 a) (Réplique de 8 a et 9 a)⁽³⁾
 .(Autre réplique) (5 b et 6 b)

Paraphrase de *C*, II, 256, début (ou III, 1). — *C*, VI, 163, fragment. — *C*, CXII, entier (sauf les premiers mots). — *C*, IX, 33 (ou LXI, 9)⁽⁴⁾. — *C*, II, 130 (ou III, 78), abrégé. — Qu'Allah bénisse Mahomet, son serviteur et son prophète, et que le salut soit sur lui, et la miséricorde d'Allah et sa bénédiction et son pardon et son bon plaisir!

Avant d'étudier la paléographie de ces deux inscriptions, il faut expliquer leur origine et la valeur de leur date. Par quatre fois le rédacteur affirme que « ceci a été ordonné par le calife Ma'mūn », mais il ne précise pas l'objet de cet ordre. On a cru jusqu'ici que Ma'mūn a restauré la Şakhra; mais j'ai montré

(1) Le Bāb al-djanna ou porte du Paradis; voir Sandreczki, p. 73. Les autres noms peuvent être ici passés sous silence.

(2) Cf. la septième note précédente.

(3) Avec ces variantes : les premiers mots sont écrits *مما* [مر به]; 6 a commence par le mot *المؤمنين*, comme 9 a, n° 216, mais sans la même erreur; le mot *مولى* est écrit *مولا*. Je n'ai pas relevé les variantes de la dernière réplique 5 b et 6 b.

(4) Avec une variante au début; ce passage, dit « mission prophétique », est très fréquent sur les monnaies.

(p. 237, n. 3) qu'aucun auteur connu ne fait la moindre allusion à des travaux de ce calife. Dès lors, on peut se demander si ces textes ne marquent pas, comme au n° 215, une simple « prise de possession » aux dépens du calife 'Abd al-malik. Cette hypothèse est confirmée par plusieurs observations. On pourrait d'abord invoquer le vague même de la formule *mimmā amara bihi*, qui signifie simplement « a ordonné ceci », et en tirer la conclusion que Ma'mūn a ordonné, non de réparer l'édifice ou quelque-une de ses parties, mais seulement d'inscrire ici ses noms. Toutefois cette formule est trop fréquente dans les inscriptions anciennes, notamment à l'époque abbasside, pour qu'on puisse l'invoquer ici⁽¹⁾. Aussi bien, si l'on examine avec soin les n°s 216 et 217, la substitution saute aux yeux. Les parties banales sont gravées en caractères plus grands et beaucoup mieux formés que ceux de la partie historique; or les premiers rappellent ceux des parties originales du bandeau de mosaïque (n° 215), dont l'attribution à 'Abd al-malik est assurée par la date 72, et plus encore ceux des milliaires de ce calife (n°s 1 à 4)⁽²⁾. En outre on retrouve ici ces *scriptiones defectivæ* que j'ai signalées là-bas⁽³⁾, et aussi ce curieux mélange de fragments du Coran, découpés ou paraphrasés, reliés par des invocations et des prières en faveur de Mahomet et formant une sorte de litanie à l'usage des pèlerins que le calife 'Abd al-malik, en construisant la Şakhra, voulait attirer à Jérusalem⁽⁴⁾. Enfin le mot « et » qui termine la partie banale du n° 216 prouve clairement que ce texte a été tronqué après coup, et l'on distingue à la surface du cuivre et sous

(1) Voir, par exemple, mes *Inscriptions de Syrie*, p. 6 (citerne de Ramleh, année 172), ou *Amida*, n° 1 suiv. (enceinte de Diyar-bekr, année 297), ou encore ici même, n°s 143 et 219. On pourrait supposer, il est vrai, que toutes les inscriptions qui emploient cette formule marquent une simple prise de possession, la preuve d'un travail matériel étant donnée par la formule plus précise *mimmā amara bi-'amalihi* « a ordonné de faire ceci » (ainsi *Amida*, n° 8 suiv.), ou par toute autre formule plus complète encore. Mais je n'ose insister, parce que ces deux formules semblent être en fonction de l'âge de l'inscription plutôt que de leur indice archéologique; pour s'en assurer, il faudrait les classer méthodiquement, ce que je ne puis faire ici.

(2) Sans doute parce que la technique du cuivre repoussé (n°s 216 et 217) ressemble plus à celle de la pierre gravée (milliaires) qu'à celle de la mosaïque incrustée (n° 215).

(3) Ainsi السم, سعنة, العمة, السطى, سلطك, سلك, نعل, سكة, ملك, السموت, etc., pour السموات, شفاعته, القيامة, الشيطان, سلطانك, نسألك, تعالى, سبحانه, مالك, السموات, etc. En revanche on trouve la *scriptio plena* dans التامة, أسمائك, etc., et toute la partie historique, sauf صالح pour صالح (أحق pour أحق est courant); cf. plus haut, p. 232, n. 4.

(4) Cf. DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 84 en bas. Il n'est pas exact que les versets choisis se rapportent « presque tous » à Jésus, comme une protestation contre le dogme fondamental du christianisme; mais il est certain que versets, paraphrases, prières et eulogies ont pour sujet les dogmes musulmans et reflètent clairement l'intention du fondateur de la Şakhra.

le badigeon qui le couvre, entre la partie banale et la partie historique, une ligne horizontale de suture, indice d'un raccord entre les deux parties⁽¹⁾.

Voilà plus qu'il n'en faut pour prouver qu'ici, comme à l'intérieur, Ma'mūn a substitué ses noms à ceux du fondateur. Il l'a fait pour les mêmes motifs religieux et politiques, et non pas en vue de passer, aux yeux de la postérité, pour le véritable fondateur, ni même pour le restaurateur de la Şakhra. Mais, dira-t-on, pourquoi le mutilateur a-t-il remplacé ici tout le texte historique, alors qu'au n° 215 il n'a changé que les noms, respectant la formule initiale et la date? C'est qu'il était facile de découper une bande dans le cuivre pour en ressembler une autre, tandis qu'au bandeau de mosaïque, chaque lettre à changer exigeait un travail minutieux et des raccords compliqués. En outre, une substitution radicale importait beaucoup plus aux entrées de l'édifice qu'à l'intérieur, sur une paroi obscure et inaccessible. En effet, ces textes étaient placés sur le passage des fidèles et vivement éclairés du dehors; bien plus, les portes occupent les points cardinaux de l'édifice, dont la valeur magique peut être rapprochée du sens symbolique des substitutions⁽²⁾.

Quoi qu'il en soit, s'il faut déplorer, ici encore, la disparition des noms du fondateur, cette perte est rachetée par quelques faits intéressants. Le protocole de Ma'mūn, en tout point conforme à la règle, est suivi du nom de son frère Abū ishāq Muḥammad, qui devait lui succéder deux ans plus tard (en 218) avec le surnom califien al-Mu'taşim billāh. Depuis 213 il était gouverneur d'Égypte et de Syrie⁽³⁾. Ainsi la formule *fi wilāya*, qui introduit ici son nom, signifie « sous

(1) Cf. mes *Inscriptions de Syrie*, loc. cit., où j'ai déjà fait la plupart de ces observations, mais sans en tirer l'hypothèse d'une simple substitution de nom, marquant une prise de possession. Elles ont échappé à R. Hartmann in *Felsendom*, loc. cit.; cf. KAHLE, loc. cit. En revanche, Miednikoff, I, p. 668 (cf. 212, 681 et 773) invoque à leur appui un passage de Taimi (mort vers 210), cité par Ibn khallikān, I, p. 96 (I, p. 219) et reproduit par lui-même, p. 583 (d'après l'éd. Wüstenfeld, n° 97). Taimi rapporte que 'Abd al-malik avait fait inscrire son nom sur une porte de Jérusalem, bâtie par lui et incendiée plus tard par la foudre (وَأَمْرَ عَبْدِ الْمَلِكِ أَنْ يُعْمَلَ بَابَ بَيْتِ الْمَقْدَسِ وَيُكْتَبَ عَلَيْهِ اسْمُهُ); mais cette anecdote, si elle a quelque valeur, fait plutôt allusion à une porte de l'enceinte, car il n'y est pas question de la Şakhra. En revanche, je crois avec Miednikoff, I, p. 665, que les substitutions systématiques de Ma'mūn peuvent expliquer le silence prudent que les historiens de l'époque abbasside, notamment Ṭabari, font autour des travaux de 'Abd al-malik au Ḥaram.

(2) Sur un autre rapprochement entre l'épigraphie et les points cardinaux de la Şakhra, voir le commentaire des n°s 220 suiv. Sur les survivances épigraphiques de la « magie des seuils » et des « rites de passage », voir *Amida*, p. 73 suiv.; *Inschriften Sarre*, p. 36 suiv.

(3) Ṭabari, III, p. 1100, l. 1 : وفيها سنة ٢١٣ ولى المؤمن أخاه أبا إسحاق الشام ومصر; cf. Ibn al-athir, VI, p. 288, l. 8 d'en bas. C'est par erreur qu'en citant Ṭabari in *Felsendom*, p. 39 et n. 6, R. Hartmann dit « depuis 214 » et que LE STRANGE, *Palestine*, p. 120 en haut, dit qu'aucun texte ne

le gouvernement de »⁽¹⁾. En 215 Abū isḥāq, venant d'Égypte, traversa la Syrie pour se joindre à Ma'mūn, parti pour une campagne contre les Byzantins⁽²⁾. Il l'atteignit dans la région de Mossoul, et les deux frères envahirent le territoire impérial le 19 djumādā I^{er} (4 juillet 831), soit environ un mois après la date des n^{os} 216 et 217, dont la valeur magique, on l'a vu, ressort et de la substitution même, et de leur emplacement aux entrées et aux points cardinaux du sanctuaire. N'est-il pas tentant de chercher dans cette campagne et dans le désir d'une victoire « accordée par Allāh » la cause précise d'une substitution qui associe le nom des deux frères à la veille des opérations⁽³⁾? Plusieurs cas analogues et tout aussi frappants donnent à cette hypothèse une grande vraisemblance⁽⁴⁾.

Quant à Ṣāliḥ ibn Yahyā, c'était quelqu'un de ces nombreux clients auxquels les califes abbassides confiaient des missions et des travaux⁽⁵⁾.

Les portes intérieures des entrées ouest et sud n'offrent pas de réplique aux n^{os} 216 et 217; mais leur linteau ayant été modifié, l'on peut croire qu'autrefois il était décoré d'inscriptions pareilles, aujourd'hui détruites⁽⁶⁾. C'est ce que

montre Abū isḥāq gouverneur de Syrie à cette époque, comme ces inscriptions semblent l'impliquer. Ailleurs (Ṭabari, III, p. 1101 et 1105 en haut, et Ibn al-athīr, VI, p. 296 en haut) il est question des préfets (*'amīl*) d'Abū isḥāq en Égypte, en 214 et 216.

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 84 et renvois. Le titre *wālī* est contenu implicitement dans le verbe *wallā* de Ṭabari, cité note précédente.

⁽²⁾ Voir Ṭabari, III, p. 1103 suiv.; Ibn al-athīr, VI, p. 294 en bas suiv.; LE STRANGE, *loc. cit.*; Miednikoff, I, p. 773; cf. Ibn al-ṭiṭṭāqā, p. 297 (371); WEIL, *Chalifen*, II, p. 142.

⁽³⁾ On notera qu'après la campagne Ma'mūn rentre à Damas où j'ai signalé (p. 238, n. 2) à la grande Mosquée, la même substitution de ses noms à ceux du fondateur le calife Walīd.

⁽⁴⁾ Ainsi *MCIA*, I, n^o 459 et p. 647 suiv.; *Amīda*, n^{os} 26 et 27, p. 73 et 76 suiv.; *Inscripfen Sarre*, n^o 39 et p. 36 suiv.; *Festschrift Sachau*, p. 302, n. 6; cf. plus loin le commentaire du n^o 275. Dans la plupart de ces cas il s'agit de portes, c'est-à-dire de « seuils » au sens propre et symbolique. La littérature en offre d'autres qui ne sont pas moins suggestifs; ainsi d'après MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, p. 401 en haut et *SM*, II a, p. 11 en bas, la fermeture d'une porte appelée Bāb al-naṣr ou porte de la Victoire fut regardée par le peuple comme un mauvais présage. Sur la valeur symbolique des noms donnés à des poternes ouvertes dans une enceinte en cas de danger, voir *Amīda*, *prior. loc. cit.*; Nuwairi, Pa. 1578, f^o 107 a, et in *SM*, II a, p. 11, n. 9.

⁽⁵⁾ Ainsi ce client de Hārūn al-rashīd (le célèbre calife nommé précisément dans le n^o 216, à titre paternel) que son maître a chargé de construire ou de réparer la citerne de Ramleh en l'année 172; voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 6; de Vogüé in *MAIBL*, XXXIX, p. 168 (8).

⁽⁶⁾ On n'en trouve la trace ni chez de Vogüé qui écrit (p. 86, l. 8) « . . . celles des quatre portes qui n'ont pas été remaniées ont leur linteau recouvert de feuilles de bronze », ni dans les relevés inédits de Sauvaire qui renferment bien quatre copies, mais provenant des portes est (n^{os} 20 et 164) et nord (n^{os} 17 et 167); ainsi les quelques variantes qu'on relève dans les répliques sont imputables à Sauvaire lui-même. Il faut donc corriger CONDER, *Stone lore*, p. 360, n. 1 (the four gates

confirme ce curieux passage d'un pèlerin musulman qui visita Jérusalem à l'époque latine⁽¹⁾. «La Qubbat al-šakhra possède quatre portes; j'y suis entré à l'époque des Francs, l'année 569 (1173-74). . . . La porte est, qui s'ouvre à côté de la Qubbat al-silsila, est surmontée d'un linteau (*'aqd*)⁽²⁾ sur lequel sont écrits le nom d'al-Qā'im bi-amr allāh, l'émir des croyants, le chapitre du Coran dit *Sūrat al-ikhhlās* (cxii), et des formules de louange et de glorification à Allāh (*tamhīd wa-tamdjīd*). Sur les autres portes se voient des inscriptions pareilles, qui n'ont pas été mutilées par les Francs⁽³⁾. »

Cette description s'applique à merveille au n° 216, où se trouvent, précisément, le chapitre cxii et les mots *al-ḥamdu lillāh*, c'est-à-dire le *tamhīd*. Seuls les noms du calife Qā'im semblent inexplicables. Il est vrai que sous son règne, en 463 (1070-71), les Seldjoukides prirent Jérusalem et y rétablirent le prône abbasside⁽⁴⁾. On en a conclu qu'à cette occasion le calife Qā'im a fait inscrire ici son nom⁽⁵⁾. Cette hypothèse ingénieuse, et très naturelle à première vue, qui montre Qā'im «prenant possession» du sanctuaire, comme autrefois son arrière-grand-oncle Ma'mūn, me paraît inadmissible dans le cas particulier. L'inscription signalée par Harawi est bien le n° 216 : l'emplacement qu'il lui assigne et les détails qu'il donne sur sa teneur ne laissent aucun doute à cet égard. Mais

are covered with bronze plates. . .) et *SWP, Jerusalem*, p. 39 (. . . twice recorded above each door) et 115 (. . . the eight inscriptions. . .).

⁽¹⁾ Voir Harawi, Pa. 5975, f° 20 b suiv.; trad. Schefer in *AOL*, I, p. 601; LE STRANGE, *Pales-tine*, p. 133; Miednikoff, II, p. 957; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 46 et 56.

⁽²⁾ Ce mot, qui désigne un arc ou une voûte, signifie «lien, nœud, attache» et peut s'entendre aussi d'un linteau droit reliant les deux montants d'une porte. Au reste Harawi désigne peut-être ainsi la voûte en berceau qui couvre l'espace formant un étroit vestibule entre les deux portes, l'extérieure et l'intérieure. Cette voûte est revêtue d'une mosaïque de style byzantin(?) que j'ai oublié d'examiner de près.

⁽³⁾ Texte وعلى سائر الأبواب كذلك لم تعيره الفرنج. Ce curieux fait est confirmé par le témoignage contemporain de Jean de Wurzburg (vers 1165), dans sa description de la Šakhra : «Ab aquilone habens ostium unum versus claustrum dominorum (le cloître des chanoines augustins), in cujus superliminari plures litteræ sarracenicæ sunt apositæ (sans doute le n° 217)»; voir TOBLER, *Descriptions*, p. 125; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 285; *SWP, Jerusalem*, p. 68; *PPTS*, V, p. 16; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 52.

⁽⁴⁾ Voir Ibn al-athir, X, p. 46 et 61; Sibṭī, Pa. 1506, f° 146 b; Yāfi'i, Pa. 1590, f° 27 b en haut; ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 229 en haut; QUATREMÈRE, *Mémoires*, II, p. 415 suiv.; WEIL, *Chalifen*, III, p. 110, n. 2; Miednikoff, I, p. 862 suiv.; II, p. 520 suiv.; cf. Ibn qalānisi, p. 99, l. 1; Abu l-fidā', II, p. 196, l. 16; Šafadi, Pa. 5827, f° 134 a; Ibn khaldūn, IV, p. 65, l. 5; Qalqashandi, IV, p. 165 en haut; Mudjir al-dīn, p. 270 (69); ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1774, f° 184 b en bas; *Encyclopédie*, I, p. 533 b en haut.

⁽⁵⁾ Voir R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 49.

alors, comment une substitution de Qā'im aurait-elle été remplacée plus tard par la substitution beaucoup plus ancienne de Ma'mūn, qu'on y voit encore aujourd'hui? Il faut chercher autre chose.

Harawi peut avoir lu ainsi le nom de Ma'mūn, qui figure deux fois dans ce texte (l. 8 a et 8 b), avec ce titre d'*amīr al-mu'minīn* que note aussi le pèlerin; cette hypothèse est d'autant plus tentante qu'en arabe القائم *al-qā'im* ressemble à المأمون *al-ma'mūn* et qu'ici ce mot est écrit fort serré. Mais comment Harawi aurait-il pu lire ce nom depuis le sol, ou se procurer une échelle auprès des chanoines augustins ou de leurs sacristains, lui musulman? En revanche, avec une bonne vue, on peut déchiffrer à la rigueur la partie banale de l'inscription, dont les caractères, je l'ai dit, sont plus grands et plus distincts que ceux de la partie historique. Or la première renferme un mot (n° 216, l. 2 début) que j'ai lu *qayyim* (p. 248, n. 4) avec Sauvaire, mais qu'on peut aussi lire *qā'im* avec la *scriptio defectiva*. C'est peut-être dans ce mot, rapproché des titres califiens de Ma'mūn, que le pèlerin persan a cru retrouver les noms du calife Qā'im⁽¹⁾.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que le texte historique se répétait symétriquement sur les quatre portes, c'est-à-dire huit fois en tout, et sans variantes essentielles. Pour un texte de construction proprement dit, il y aurait là de quoi surprendre; mais il s'agit d'une formule magique de prise de possession, cette insistance voulue s'explique tout naturellement aux quatre entrées du sanctuaire, par des survivances attachées aux seuils et aux points cardinaux de l'édifice.

(1) Lui ou son guide, car il semble qu'à l'époque latine les pèlerins musulmans étaient conduits au Haram par un cicerone musulman, de même que plus tard et jusqu'à nos jours les pèlerins chrétiens sont guidés aux lieux saints par des chrétiens, peut-être en vertu de traités analogues, dont la trace paraît être perdue. On remarquera, en effet, que Harawi, contrairement à Idrīsi et à B. de Tudèle, qui, à la même époque, s'inspirent surtout de traditions chrétiennes et juives, rapporte aussi des traditions musulmanes et donne leur nom musulman aux sanctuaires du Haram. Il est regrettable qu'Ibn djabair, qui parcourut la Syrie et l'Égypte à la même époque et dont la relation de voyage est si précieuse à tant d'égards, n'ait pas visité Jérusalem; on peut croire qu'en 1185, soit au milieu des guerres avec Saladin, l'accès en était interdit aux musulmans.

ABBASSIDES ET FATIMIDES.

218

FRAGMENT D'UN ACTE DE FONDATION (?). VERS 290 (?) H. — Grande dalle de marbre scellée contre le mur de l'octogone extérieur, face interne, soit dans le premier déambulatoire, côté nord-ouest, à 2 ou 3 mètres du sol; dimensions 135 × 52. Trois lignes, incomplètes des deux bouts, en coufique un peu fleuri; caractères moyens, d'un beau style et rehaussés de quelques fleurons dans les champs, frustes par places, et dorés après coup sur fond bleu, sans point ni signe. Inédite⁽¹⁾; voir pl. XI en bas (estampage Clermont-Ganneau).

... (1) ... آَلْأَرْضِ مَنذَا (sic) الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا يَأْذُ فِيهِ [فيه]⁽²⁾ ...

... (2) ... بِاللَّهِ (3) هَذِهِ الدَّارُ الْمَعْرُوفَةُ بِالتَّرْبَةِ (4) مَحْتَسَهُ أَبَدًا عَلَى [على] ...

... (3) ... اللَّهُ (5) مَوْلَاهُ الْمَكْتَفِيُّ بِاللَّهِ مَطَالِبَتُهُ بَيْنَ يَدَيْ [يدى] (6) الـ ...

... Cette maison, appelée le mausolée (?), (a été ?) immobilisée à perpétuité en faveur de
 Allāh, son patron (?) al-Muktafi billāh, sa poursuite (?) par-devant le juge (?).

L. 1 : Ce fragment ne représente, apparemment, qu'une petite partie du texte original. En effet, le verset du trône, qui figure toujours en entier dans les

(1) Signalée in CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 226 en bas, n° 2 (la note 2 est superflue, car le calife al-Muktafi billāh, nommé dans ce texte, est le seul qui ait porté ce surnom, et il ne peut être confondu avec al-Muqtafi li-amr allāh); cf. Chaplin in *PEFQ*, 1873, p. 155 en bas.

(2) Fragment de C, II, 256 (verset du trône).

(3) Le mot *billāh* est dans le verset suivant, mais au milieu d'une phrase dont le sens est incomplet si on l'arrête ici. Il y avait peut-être ici un autre verset ou une formule religieuse renfermant le mot *billāh*.

(4) Texte بِاللَّهِ; les deux dernières lettres ه sont gravées au-dessus des précédentes, comme ه dans le mot précédent الْمَعْرُوفَةُ.

(5) Ou بِاللَّهِ = *billāh*, car la première lettre a un petit crochet horizontal à droite qui se perd dans la cassure, en sorte qu'on ne voit pas si c'est un *alif* isolé ou précédé d'un *bā*.

(6) Texte مَطَالِبَتُهُ بَيْنَ يَدَيْ. On dit 'alā yad au singulier et 'alā yadai au duel, mais avec *baina* «entre» le duel est naturellement de rigueur; au reste, je crois voir ici, dans une cassure de la pierre, la trace d'un *yā* final à gauche du *dāl*.

inscriptions, renferme cinquante-quatre mots avec le *bismillāh*; or la ligne 1 n'en a conservé que sept ou huit, et l'amorce de la ligne 2 montre qu'il y avait encore un verset ou une formule religieuse avant la partie historique. Dès lors, on ne peut tirer grand parti de ce débris, d'autant que la dalle n'est pas *in situ* et que sa provenance reste inconnue⁽¹⁾.

L. 2 : La maison (*dār*) immobilisée (*muḥabbasa*), c'est-à-dire constituée waqf au profit ('*alā maṣāliḥ?*) d'une œuvre pie ou d'un établissement d'utilité publique, est désignée par un surnom dont le sens reste douteux⁽²⁾.

L. 3 : Il semble qu'il soit question d'un client du calife Muktafi, invoquant l'assistance de son patron (*maulāhu*)⁽³⁾ dans quelque action judiciaire (*muṭālaba*)⁽⁴⁾ relative à la maison, peut-être à sa rente, ou à l'une des clauses de la fondation. Cette interprétation paraît confirmée par les mots *baina yadai al. . .* « par-devant le . . . » qui faisaient intervenir ici un juge ou quelque autre magistrat; mais le verbe principal ayant disparu, avec d'autres éléments essentiels de la construction, le sens précis de ce curieux document est perdu sans retour. En tout cas on lit clairement le nom du calife al-Muktafi billāh, qui régna de 289 à 295 (902 à 908), et cette date, du moins, n'est pas sans intérêt pour la paléographie.

A première vue les caractères, déjà fleuris, semblent trahir une époque un peu plus basse; mais cette impression disparaît devant un examen plus attentif. Les éléments fleuris se réduisent, dans les lettres, à trois amortissements en proue

(1) L'estampage de M. Clermont-Ganneau porte cette note signée de lui : « 10 mars 1874. Jérusalem, Qubbat al-ṣakhra. Fragment encastré dans l'intérieur du mur extérieur. » C'est bien l'emplacement actuel de la dalle, qui a peut-être été placée ici au cours des travaux de 1873 et 1874, car il n'en est pas question dans les relevés inédits de Sauvage, et il est peu vraisemblable qu'un texte aussi apparent lui ait échappé.

(2) Je ne vois pas d'autre leçon que *bi l-turba* « (connue sous le nom) du mausolée »; mais ce surnom paraît bizarre pour une maison d'habitation ou un immeuble de rapport.

(3) La leçon *maulāhu* est certaine, mais le mot *maulā* est bilatéral (comme *hospes*) et signifie *patronus* et *cliens*; sur la clientèle et l'évolution du mot et de la chose, voir DE KREMER, *Ideen*, p. 344 suiv.; *Streifzüge*, p. 11 suiv.; *Culturgeschichte*, I, p. 231 suiv.; GOLDZIEHER, *Studien*, I, p. 104 suiv. et 139 suiv. et sources citées. Comme ici la construction n'est pas claire, le suffixe *hu* pourrait à la rigueur se rapporter à Muktafi et il faudrait traduire « son client »; mais il se rapporte plutôt au client et il faut traduire « son patron » ou « son maître » si l'on prend *maulā* dans le sens plus général de maître de tous les musulmans, d'où le titre califien bien connu *maulānā* « notre maître ». On pourrait chercher ce même rapport entre le calife et Allāh dont le nom précède, ou encore lire *maulāt al-muktafi billāh muṭālibatuhu* « la cliente d'al-Muktafi, qui lui réclame . . . »; mais cette dernière interprétation paraît peu vraisemblable.

(4) Comme nom d'action (à l'un des trois cas) de *ṭalaba* « réclamer, poursuivre, actionner en justice ».

de gondole⁽¹⁾, et dans les champs, à quatre grands fleurons doubles⁽²⁾; or les uns et les autres se retrouvent plus ou moins développés, dans deux textes placés tout près d'ici : le n° 144, daté vers 300, et le n° 145, daté de 340. Des fleurons analogues, bien que plus primitifs et sans rapports avec les lettres, se voient déjà dans l'inscription de la citerne de Ramleh, datée de 172⁽³⁾. Ces fleurons sont entièrement séparés des lettres, ou s'ils y adhèrent par une extrémité, c'est comme par hasard : ils ne *sortent* pas des caractères. Le n° 218, où les fleurons forment un panache au-dessus de deux lettres à boucle et y adhèrent légèrement mais sans former avec elles un tout organique, fait transition entre l'inscription de Ramleh et les beaux textes fleuris où les rinceaux et les fleurons jaillissent des caractères comme des rejetons vivaces. Quant aux caractères eux-mêmes, ils offrent aussi quelque analogie avec ceux de l'inscription de Ramleh, et plus encore avec ceux d'un groupe nombreux d'inscriptions égyptiennes du III^e siècle dont les lettres, bien que sans aucun décor, sont larges et plates, comme ici, et terminées aussi par une tête ou une queue cunéiforme et à section transversale concave⁽⁴⁾. En somme, la moyenne de ces rapprochements conduit bien vers l'époque de Muktafi. Au reste, il n'est pas certain que ce texte soit tout à fait contemporain de son règne, car il peut être nommé ici à titre rétrospectif; c'est ce que semble indiquer l'absence de tout protocole officiel à côté du surnom califien banal al-Muktafi billah.

219

RESTAURATION DU PREMIER DÉAMBULATOIRE SOUS LE CALIFE MUQTADIR. 301 (?) H. — Au cours des travaux de 1873 des inscriptions coufiques furent découvertes sur plusieurs chevrons de la toiture du premier déambulatoire; le même texte se répétait, avec des parties frustes, sur chaque chevron⁽⁵⁾. Ces inscriptions n'ont

(1) Dont deux queues (au *yā* de *ألى*, l. 1, et au *nūn* de *بى*, l. 3) et une hampe (au *tā* de *مطالبتة*, l. 3).

(2) Au-dessus de deux *mīm* et de deux *fā* (*من* et *يشفع* l. 1, *المكتفى* et *مطالبتة*, l. 3).

(3) Voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 6 et pl. II, n° 4.

(4) Ainsi *MCI A*, I, nos 5, 6 et 10, pl. I et XIII, et une série importante de stèles funéraires du Musée arabe, datées pour la plupart du III^e siècle H.

(5) Chaplin in *PEF Q*, 1873, p. 155 en haut : « Six or eight more rafters of the roof of the outer corridor (premier déambulatoire) . . . have been found to have Cufic writing upon them. The words appear to be the same on all, but some are partially obliterated. I send you a copy. The writing appears to be a direction to El Saïdy, by order of El Muktader Billah. » Et p. 156 : « My Arab friends read the inscription . . . : « To God El Saïdy, mother of El Muktader Billah » ». Et la

pas été revues dès lors⁽¹⁾, et à défaut d'un fac-similé ou d'une simple copie arabe, j'ai dû rétablir moi-même, par à peu près, ce texte inédit⁽²⁾ :

بِسْمِ اللَّهِ... بَرَكَةٌ مِنَ اللَّهِ لِعَبْدِ اللَّهِ جَعْفَرِ [الإمام] الْمُقْتَدِرِ بِاللَّهِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ
حَفِظَهُ (؟) اللَّهُ لَنَا (؟) مِمَّا أَمَرَ بِهِ السَّيِّدَةُ [أُمُّ (والدة؟) الْمُقْتَدِرِ بِاللَّهِ] نَصَرَهَا (؟)
اللَّهُ وَجَرَا ذَلِكَ عَلَى يَدِ (يَدَيَّ؟) لَبِيدِ مَوْلَى (عتيق؟) السَّيِّدَةِ وَذَلِكَ فِي سَنَةِ
إِحْدَى وَثَلَاثِينَ.

Au nom d'Allah!... Bénédiction d'Allah au serviteur d'Allah Dja'far, l'imām al-Muqtadir billāh, l'émir des croyants, qu'Allah nous le conserve! Voici ce qu'a ordonné la dame, la mère d'al-Muqtadir billāh, qu'Allah lui vienne en aide! Et ce (travail) a eu lieu par la main de Labid, l'affranchi (ou le client) de la dame, et il (a été achevé) en l'année 301 (913-14).

Ce texte rappelle beaucoup le n° 144. La seule variante essentielle est ce Labid un affranchi de la princesse, qui remplace ici son frère Gharib, l'oncle du calife, comme directeur du travail; il s'agit donc de deux entreprises distinctes ou peut-être de deux étapes différentes dans une même série de travaux provoqués par un même accident, tel qu'un tremblement de terre. En effet j'ai

réédition du *PEFQ* ajoute : « We are indebted to Prof. Palmer for an accurate translation... : « In the name of God. Grace from God to the servant of God, Jāfar el Muktader Billah, Commander of the Faithful — may God spare him to us. According the order of Essaiyideh (may God aid her), and it was performed by the hands of Lebid, a freedman of Essaiyideh, and that was in one and... ». Unfortunately the inscription becomes illegible at the date; but Prof. Palmer states that he has found in an Arabic historian an account of the restauration and repairing of all the Mosques and Masjids of the Empire, by Ali ibn Isa, vizier to El Muktader, in the year of the Hejira 301 (A. D. 913), to which this inscription probably refers »; cf. *SWP, Jerusalem*, p. 39 et 248 suiv.; *CONDER, Stone lore*, p. 360 (date fausse) et 361, n. 1; *Jerusalem*, p. 252; *CLERMONT-GANNEAU, Researches*, I, p. 201 suiv.; *R. HARTMANN, Felsendom*, p. 42.

(1) Tous les auteurs que je viens de citer se réfèrent à la lettre de Chaplin. En 1914 j'ai pénétré sous les combles des déambulateurs, à la recherche de ces chevrons. Je m'y suis trouvé dans une obscurité profonde, n'ayant, pour m'éclairer à deux pas, que la faible lumière d'une petite lampe électrique (cf. plus haut, p. 228, n. 1), et réduit à sauter d'une poutre à l'autre, au risque d'enfoncer les plafonds très minces des déambulateurs, et d'être précipité sur le sol. Dans ces conditions mes recherches ne pouvaient être bien concluantes et personne n'a pu me dire si ces chevrons sont encore en place. Quelques années auparavant j'avais cherché moi-même à Londres, sans succès, la copie de Chaplin et l'original de la note Palmer.

(2) D'après la traduction Palmer comparée au n° 144. Le premier mot entre crochets est rétabli sur ce dernier texte et les autres inscriptions de Muqtadir; les trois autres le sont sur la traduction Chaplin et les auteurs arabes; enfin le chiffre des centaines résulte de la traduction Palmer comparée au n° 144.

montré (p. 9) que la date du n° 144 peut être circonscrite entre 301 et 304 et j'ai proposé de lire 301, en m'appuyant sur le n° 219. Si la traduction Palmer est exacte, on peut lire ici 301 ou 311, puisque Gharīb, mort en 305, n'est plus en cause; mais il serait étonnant que deux textes aussi pareils fussent datés à dix ans de distance, plutôt que la même année. Au reste, d'après Palmer, la date 301 serait confirmée par un texte qu'il rapporte un peu vaguement, et que je n'ai pas retrouvé jusqu'ici⁽¹⁾. En revanche, un auteur natif de Jérusalem affirme, moins d'un siècle plus tard, que les quatre entrées de la Şakhra étaient fermées par de belles portes en bois de pin (*tannūb*), assemblé en panneaux (*mudākhil*), qui avaient été commandées par la mère de Muqtadir⁽²⁾. Y a-t-il vu des inscriptions, ou se borne-t-il à rapporter une tradition encore vivante à son époque? Toujours est-il que ces panneaux avaient probablement la même origine que les chevrons et qu'on peut leur assigner aussi la date 301.

Je n'ai pas à revenir ici sur les conclusions qu'on a tirées du n° 219 touchant l'histoire de l'édifice, en particulier l'origine plus récente de l'octogone extérieur; la question paraît tranchée négativement et je ne puis apporter au procès aucun argument nouveau⁽³⁾.

RESTAURATION DE LA COUPOLE SOUS LE CALIFE ZĀHIR. 413 H.

Avant de publier les inscriptions relatives à ce travail, je dois en préciser l'emplacement et la disposition, parce qu'on n'a donné à ce sujet que des indications vagues ou contradictoires⁽⁴⁾.

Le seul accès à la coupole est un escalier de bois placé à l'intérieur du premier déambulatoire, à quelques pas au sud de la porte est et contre la paroi intérieure de l'octogone extérieur. Cet escalier, logé dans une cage de bois, débouche sur le toit plombé du déambulatoire, derrière

⁽¹⁾ J'ai cherché surtout dans les auteurs nommés plus haut, p. 8, n. 4, mais sans y dépouiller tous les passages relatifs au vizir 'Alī ibn 'Īsā, car ils sont trop nombreux; les détails que j'ai trouvés sur les fondations du vizir et de la mère du calife ne m'ont rien appris pour ce commentaire.

⁽²⁾ Voir Muqaddasi, p. 169 et in Yāqūt, IV, p. 597; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 162; Le Strange in *PPTS*, III, p. 45 et *Palestine*, p. 123; Miednikoff, II, p. 799; R. HARTMANN, *loc. cit.*; CONDER, *Jerusalem*, p. 259.

⁽³⁾ Voir surtout CLERMONT-GANNEAU, *loc. cit.*; cf. R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 41.

⁽⁴⁾ Suivant de Vogüé et Mauss (cités plus loin) l'inscription publiée par eux est « gravée aux quatre points cardinaux sur les chevrons » ou « sculptée sur la charpente du dôme »; d'après Sauvare (relevés inédits, n° 13) elle est « sculptée sur un des chevrons ». On ne voit pas s'il y a une inscription divisée en quatre parties, ou quatre répliques du même texte, ou encore deux répliques réparties par moitié aux quatre points cardinaux; enfin l'on n'a indiqué ni la position précise de ces chevrons, ni la manière d'y atteindre, et je n'ai pu les retrouver qu'en 1914, grâce aux autorisations fournies par Halil Edhem à Constantinople.

le parapet de pierre de l'octogone. D'ici l'on atteint une échelle volante, en fer et en bois, qui s'appuie au tambour et aboutit à la corniche de la coupole extérieure, contre l'angle nord du pilier sud-est (pl. CXII suiv.).

En suivant d'ici vers le nord la corniche étroite et fortement inclinée en dehors, on atteint une petite porte, percée dans la base de la coupole du côté est, au droit et au-dessus de la Silsila (p. 178); cette porte donne accès à l'entre-coupolement. C'est ici que règne la galerie circulaire en bois ouverte sur l'intérieur, entre le tambour et la coupole (pl. XX); on peut y circuler derrière les colonnettes accouplées, entre elles et les chevrons de la charpente qui relie les deux coupoles⁽¹⁾. Tous ces bois ont une surface dure et polie, d'un noir de jais, qui ne paraît pas être l'effet du temps seul; il semble qu'ils ont été goudronnés contre la vermoulure.

C'est sur ces chevrons qu'est sculptée l'inscription, en trois répliques 220, 221 et 222. Le n° 220 est gravé sur les deux chevrons contigus à la porte, à gauche (sud) et à droite (nord), en deux parties A et B; elles se font face et comprennent chacune deux lignes consécutives⁽²⁾ écrites de haut en bas⁽³⁾. C'est cette réplique qui a été publiée par de Vogüé et Mauss, ainsi qu'il ressort clairement de leur texte, comparé à mes relevés; c'est tout naturel, puisqu'elle se trouve à l'entrée de la galerie. La partie A (chevron sud), c'est-à-dire la moitié supérieure des dessins de Vogüé et Mauss, a disparu aujourd'hui, sans doute au cours d'une nouvelle réparation; je la rétablis entre crochets, d'après ces dessins. La partie B (chevron nord) existe encore, mais une planche clouée par-dessus masque près d'un tiers de chaque ligne; je rétablis ces deux lacunes entre crochets, d'après les mêmes dessins.

En suivant d'ici la galerie vers le nord, et avant d'atteindre son point de recoupement avec l'axe nord-sud de l'édifice, soit dans la région nord-nord-est, on trouve une deuxième couple de chevrons portant le n° 221. Ce texte est disposé comme le précédent, soit en deux parties A (chevron est) et B (chevron ouest), se faisant face et comprenant chacune deux lignes consécutives gravées de haut en bas. Le haut de chaque partie est masqué par une planche clouée sur le chevron et qui cache en A quelques mots, en B quelques lettres; je rétablis ces quatre lacunes entre crochets, d'après le n° 220, dont la partie perdue est assurée par les dessins de Vogüé et de Mauss.

En poursuivant la promenade circulaire, on dépasse la région ouest de la galerie sans trouver d'inscription de ce côté. Je montrerai plus loin qu'il devait y en avoir une et de Vogüé a dû la voir, s'il faut prendre à la lettre ses mots « gravée aux quatre points cardinaux »; dans ce cas elle a disparu récemment, peut-être en même temps que la partie A du n° 220.

En avançant encore on atteint, à peu près vis-à-vis du n° 221, soit dans la région sud-sud-ouest⁽⁴⁾, une troisième couple de chevrons portant le n° 222. Ce texte est disposé comme les précédents en deux parties A (chevron ouest) et B (chevron est), se faisant face et comprenant

(1) Voir la description technique des coupoles in MAUSS, *Tracé*, p. 27 suiv. et SCHICK, *Tempelplatz*, p. 11.

(2) C'est-à-dire que A, l. 2 doit se lire avant B, l. 1.

(3) Il suit de là qu'en A la ligne 1 est excentrique à la ligne 2, par rapport à l'axe vertical de l'édifice, alors qu'en B c'est la ligne 2 qui est excentrique.

(4) Je crois bien me rappeler que les nos 221 et 222 ne sont pas orientés exactement, comme le n° 220; cf. plus loin, p. 269.

deux lignes consécutives gravées de haut en bas. Ici encore le haut de chaque partie est masqué par une planche clouée sur les chevrons et qui cache quelques mots; je les rétablis entre crochets, d'après les répliques précédentes⁽¹⁾.

Ainsi un observateur placé entre les deux chevrons et regardant vers l'intérieur trouve les parties A A A *à main gauche* (soit au sud, à l'est ou à l'ouest, suivant la réplique) et les lit de haut en bas, l. 1 et l. 2; puis il trouve les parties B B B *à main droite* (soit au nord, à l'ouest et à l'est) et les lit de même. Je donne *in extenso* le texte des trois répliques, pour la comparaison des têtes de ligne et des variantes; mais je me borne à traduire la première.

220

CALIFE ZĀHIR. 413 H. — Sur deux chevrons du côté est, à gauche et à droite de la porte, en deux parties A (perdue) et B (conservée, mais masquée en partie), suivant la disposition décrite plus haut; dimensions de B 188 × 12 ou 13⁽²⁾. Deux et deux lignes en beau coufique fleuri; très petits caractères, rehaussés d'élégants rinceaux dans les champs. Publiée⁽³⁾; voir pl. XII en haut (estampage 1914)⁽⁴⁾.

أبو الحسن على⁽²⁾ الظاهر لأعزاز دين الله بن الحاكم بأمر الله أمير المؤمنين
صلوات الله عليه وعلى آباءه الطاهرين] B (وأبنائه)⁽⁵⁾ (1) الأكرمين وجرى
[بسمه... (1) A — C, IX, 18 (les sept premiers mots) ...

⁽¹⁾ Le début de B se lit au bord de la planche, qui ne couvre pas la largeur entière du chevron. Apparemment les parties masquées sont conservées sous les planches, qu'il eût fallu déclouer pour faire un relevé complet de l'état actuel. N'étant pas autorisé à « restaurer » l'édifice, j'ai renoncé à une opération qui pouvait m'attirer quelque affaire et qui n'était pas indispensable pour l'établissement des textes.

⁽²⁾ Dimensions du champ creux sur l'estampage partiel, dont la longueur est 105; la longueur totale a été obtenue en comparant l'estampage au dessin de Vogüé.

⁽³⁾ Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 93 et pl. XXXVII en bas; MAUSS, *Tracé*, p. 30 n. 1, et pl. III et *Piscine*, fig. 21 (pl. à p. 22) (tous deux d'après Schefer, avec quelques erreurs de lecture et de traduction qu'il est inutile de relever); cf. DE SAULCY, *Jérusalem*, p. 94; Le Strange in *PEFQ*, 1888, p. 279; *Palestine*, p. 125; *SWP, Jerusalem*, p. 39; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 118; CONDER, *Stone lore*, p. 361 et 365; *Jerusalem*, p. 263; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 17 et 43.

Le dessin de Vogüé (noir sur fond blanc) est plus exact que celui de Mauss (blanc sur fond gris), où il y a des lettres sautées ou déformées, et de fausses ligatures.

⁽⁴⁾ L'estampage reproduit la moitié inférieure de B, soit un peu plus de la moitié de chaque ligne, depuis *سديد* et *ويملكه*; le reste est caché sous la planche, sauf, au début des lignes, les mots qui ne sont pas entre crochets.

⁽⁵⁾ Le mot *wa-abnā'ihī* « et ses descendants », sauté par le graveur, est rétabli sur les autres répliques et sur un grand nombre d'inscriptions fatimides.

[ذلك على يد عبده الأمير ثقة الأئمة] سديد الدولة على بن أحمد أثابه الله في سنة ثلاثة عشرة وأربع مائة (2) والله يديم العز والتمكين لمولانا أمير المؤمنين [ويملكه مشارق الأرض ومغاربها ويحمده مبادئ الأمور وعوقبها (1)].

A ordonné la restauration de cette coupole l'imām Abu l-ḥasan 'Alī al-Zāhir li-a'zāz dīn allāh, fils d'al-Ḥākim bi-amr allāh, l'émir des croyants, que les bénédictions d'Allāh soient sur lui et sur ses ancêtres purs (et ses descendants) très nobles! Et ce (travail) a eu lieu par la main de son serviteur l'émir (qui est) la confiance des imāms (califes), Sadid al-daula (la bonne direction du gouvernement) 'Alī, fils d'Aḥmad, qu'Allāh le récompense! En l'année 413 (1022-23). Et qu'Allāh donne gloire et puissance durables à notre maître l'émir des croyants, qu'il le mette en possession de l'Orient et de l'Occident de la terre et qu'il le trouve digne de louange au commencement et à la fin de ses actions!

221

LE MÊME. MÊME DATE. — Sur deux chevrons du côté nord, en deux parties A et B, suivant la disposition décrite plus haut; dimensions environ 160 × 14 à 15 (A) et 110 × 14 (B). Deux et deux lignes du même type; mêmes caractères. Inédite; voir pl. XII au milieu (estampages 1914)⁽²⁾.

A (1) [بسم الله الرحمن الرحيم] (les sept premiers mots) C, IX, 18 — أمر بعبارة هذه القبة الامام أبو الحسن على (2) [الظاهر لأعزاز] دين الله بين الحاكم بأمر الله أمير المؤمنين صلوات الله عليه وعلى آباءه الطاهرين B (1) [وأبنائه الأكرميين] وجرى ذلك على يد عبده الامير ثقة الأئمة سديد الدولة (2) [على بن أحمد] أثابه الله وذلك في سنة ثلاثة عشرة وأربع مائة الحمد لله.

222

LE MÊME. MÊME DATE. — Sur deux chevrons du côté sud, en deux parties A et B, suivant la disposition décrite plus haut; dimensions environ 140 × 13 (A)

(1) Seul exemple de cette *scriptio defectiva* dont les nos 215 à 217 renferment un grand nombre; cf. plus haut, p. 232, n. 4 et 251, n. 3. Je ne compte pas comme telle la graphie ثلثة pour ثلاثة (B, l. 1 vers la fin), qui reste fréquente beaucoup plus tard.

(2) Les deux estampages reproduisent A et B entiers, moins les mots cachés sous les planches; leur longueur est 140 et 96.

et 100×14 (B). Deux et deux lignes du même type; mêmes caractères. Inédite; voir pl. XII en bas (estampages 1914)⁽¹⁾.

A (1) [يسمى... إنما يعمر مساجد] الله من آمن بالله أمر بعمارة (2) هذه القبّة
مولانا (3) الإمام أبو الحسن على (2) [الظاهر لأعزاز دين الله بن الحار] كم بأمر الله
أمير المؤمنين صلوات الله عليه وعلى آباءه الطاهرين وابنائه B (1) [الأكرمين
وجرى ذلك على يد عبده الأمير ثقة الأئمة سديد الدولة (2) [على بن أحمد
أثابه الله] (4) وذلك في سنة ثلاثة عشرة وأربع مائة.

L'exécution matérielle de ces trois textes trahit la main d'un véritable artiste; mais je ne puis que signaler en passant l'intérêt qu'ils offrent pour la paléographie. L'étude de leurs caractères ne peut être séparée de celle de leur décor fleuri, et cette étude comporte une analyse minutieuse de tous leurs éléments graphiques et floraux, comparés aux inscriptions contemporaines dans les autres pays musulmans⁽⁵⁾. C'est alors seulement qu'on pourra dire si les inscriptions que les Fatimides avaient répandues à profusion dans le Haram, et dont les nos 220 à 222 sont les principaux vestiges⁽⁶⁾, procèdent d'une école locale, ou si elles ont été exécutées par des artisans égyptiens venus tout exprès du Caire.

Les inscriptions de Zāhir n'ont pas moins de valeur pour l'archéologie et pour l'histoire; et ici je demande à entrer dans quelques détails, en prenant pour guide le n° 220.

A, l. 1 : Quel est le sens précis du mot *'imāra*? Cette question en soulève une autre : Quel est le sens précis du mot *qubba*? Et l'une et l'autre peuvent se formuler ainsi : Quel est l'indice archéologique de ces inscriptions au point de vue de l'histoire de l'édifice? Je commence par les textes qu'on a cités à ce sujet, puis je discuterai les conclusions qu'on en a tirées.

(1) Ces deux estampages reproduisent A et B entiers, moins les mots cachés sous les planches; leur longueur est 109 et 71.

(2) Ces quatre lettres sont frustes, le bois étant rongé, ou entamé par un outil. On pourrait lire *bi-'amal*, en supposant que la queue du *lām* a sauté; mais une étude attentive de l'estampage et des dimensions de la lacune appuie la leçon *bi-'imārat*, comme dans les autres répliques.

(3) Ce mot manque dans les autres répliques.

(4) Bien que ces mots se lisent au bord de la planche, je les place entre crochets pour la symétrie.

(5) En attendant, voir la liste fort intéressante dressée par Herzfeld in *Reise*, II, p. 273, n. 1.

(6) Cf. les nos 147 à 149 F, 223 et 275.

L'auteur d'une chronique générale s'exprime ainsi⁽¹⁾ : « En cette année (407)⁽²⁾ tomba (*waqa'at*) la grande coupole (*qubba*) sur la Şakhra, à Jérusalem ». Et le chroniqueur⁽³⁾ : « J'ai lu dans une chronique qu'en l'année 407⁽⁴⁾ tomba (*saqa'at*) la grande coupole (*qubba*) qui est sur la Şakhra de Jérusalem. Celui qui rapporte ces faits (*al-nāqil*) ajoute qu'il y a ici une coïncidence bien étrange et merveilleuse. Quant à moi, je n'ai pu découvrir la vérité touchant la chute de la coupole placée sur la Şakhra, et son rétablissement (*i'āda*). Il est probable que la chute fut partielle et non totale, mais je ne puis l'affirmer. »

On voit d'abord que ces deux textes procèdent d'une même source, soit que le chroniqueur cite Ibn al-athīr directement, soit plutôt, en raison des variantes qu'on relève de l'un à l'autre, qu'il s'inspire d'un autre auteur en rapport avec le premier. Quelle que soit la filiation précise de ces textes, ce n'est pas elle qui importe ici, c'est plutôt leur sens. On leur a fait dire que la coupole fut renversée par un tremblement de terre en 407 et que la charpente actuelle a été faite en 413, pour remplacer l'ancienne⁽⁵⁾. Ainsi les inscriptions marqueraient une réfection totale, à tout le moins une restauration complète de la coupole, comprenant la réfection de la charpente, et tel serait le sens à donner ici aux mots *'imārat hādhihi l-qubba*. Mais aucun des deux auteurs ne parle d'un sisme et ne précise que la coupole seule est en jeu. Pour l'historien général du califat, un accident à la Şakhra était un fait divers au milieu de tant d'autres; il ne s'y arrête pas. Mais le chroniqueur, qui fait l'histoire de cet édifice, est

(1) Ibn al-athīr, IX, p. 209, l. 10 et ABU L-MAHĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1774, f° 152 a, l. 8, dans les faits divers de l'année 407 : *ووقعت القبة الكبيرة على الحجرة بالبيت المقدس*; cf. LE STRANGE, *Palestine*, p. 101 et 124; Miednikoff, II, p. 517.

(2) L'auteur parle ici d'autres accidents qui n'ont aucun rapport avec Jérusalem.

(3) Mudjir al-dīn, p. 261 (68) : *ورأيت في بعض النواحيج أنه في سنة ٤٠٧ وأنه سقطت القبة* : *والكبيره التي على حجرة بيت المقدس قال الناقل وهذا من أعرب الالتفات وأعجبها قلت ولم أطلع على حقيقة الحال في سقوط القبة التي على الحجرة ولا إعادتها والظاهر أن السقوط كان في بعضها لا في كلها والله أعلم*; cf. Miednikoff, II, p. 1260 suiv.

(4) L'auteur rapporte ici les mêmes accidents qu'Ibn al-athīr, avec des variantes que je n'ai pas à discuter; cf. plus haut, p. 16, n. 3.

(5) Voir de Vogüé, p. 77 (en 407 une nouvelle secousse fit tomber la grande coupole) et 93 (cette charpente de bois a été exécutée pour remplacer celle qui avait été renversée par le tremblement de terre de 407), citant vaguement Mudjir al-dīn, c'est-à-dire le passage donné plus haut, car il n'y en a pas d'autre. LE STRANGE, *locis cit.* et Miednikoff, I, p. 856, d'après Ibn al-athīr et Mudjir al-dīn, se prononcent moins franchement et il ne semble pas qu'ils se soient posé la question. Mauss (*op. cit.*, p. 27) dit simplement « la date de cette charpente est 1022 »; son travail est d'ordre technique et il n'aborde pas les problèmes de chronologie.

visiblement embarrassé. Son enquête n'ayant pas abouti, il s'en tire en prenant la moyenne : la chute a dû être partielle et non totale, et par prudence il se retranche encore derrière Allāh. Or s'il n'avait en vue que la coupole, il semble qu'il ne prendrait pas tant de précautions pour un accident survenu cinq siècles avant lui à une charpente en bois doublée d'un dôme en plomb. Je crois que pour lui comme pour le rédacteur du n° 215 le mot *qubba* désigne la Qubbat al-şakhra, c'est-à-dire l'édifice entier, du type *qubba*, élevé sur le Rocher; c'est pour le sanctuaire lui-même, et non pour sa coupole seulement, qu'il se met en frais de critique.

Dès lors le témoignage de ces textes n'a pas la valeur précise qu'on leur a attribuée : un accident, tremblement de terre ou autre, a peut-être endommagé l'édifice en 407, et les n°s 220 suiv. marquent peut-être, à la charpente, la première étape des réparations, de même que le n° 223, plus bas au tambour, en marque la deuxième. Mais alors les mots *'imārat hādhihi l-qubba* signifient, non que « la coupole a été refaite », mais simplement que « l'édifice a été restauré », de même que dans le n° 215 les mots *banā hādhihi l-qubba* signifient que « l'édifice a été bâti ». En d'autres termes, l'indice des n°s 220 suiv. s'applique à l'édifice en général, et non plus à la seule coupole, qui peut être encore la coupole originale, du moins dans ses parties essentielles.

C'est ce qu'a bien compris l'historien le plus récent de la Şakhra. Frappé du fait que les descriptions de la coupole antérieures aux travaux de Zāhir⁽¹⁾ concordent d'une manière frappante avec l'état actuel, il se demande si elle a jamais été entièrement détruite et refaite, et si les inscriptions ne visent pas de simples restaurations⁽²⁾. A l'appui de ses réserves bien fondées R. Hartmann aurait pu aussi souligner la prudence extrême du chroniqueur, qui ne parle pas d'un sisme dont je ne retrouve aucune trace ailleurs⁽³⁾, et qui, sans nier l'accident, s'efforce

⁽¹⁾ Surtout Ibn al-faḡīh, p. 101, l. 4 et Muqaddasi, p. 170, l. 5 et in Yāqūt, IV, p. 597 en bas; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 163; Le Strange in *PPTS*, III, p. 45 en bas; *Palestine*, p. 120 en bas et 124; Miednikoff, II, p. 747 et 801; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 40 et 43. Sur la date d'Ibn al-faḡīh, cf. Kahle in *ZDPV*, XXXIV, p. 58.

⁽²⁾ R. HARTMANN, *ult. loc. cit.* : « Ja, wir werden mit der Möglichkeit zu rechnen haben, dass die Kuppel überhaupt nie völlig erneuert werden musste, und dass die Nachrichten über spätere Erbauung derselben nur auf Restaurationen zu beziehen sind ». Et plus bas : « Indes legen die älteren Beschreibungen der Kuppel, die genau das heutige Bauwerk zu schildern scheinen, die Vermutung nahe, dass es sich auch im Jahr 407 (1016) um keine völlige Zerstörung gehandelt hat ».

⁽³⁾ Ni dans Yaḡyā, auteur contemporain qui raconte en détail le sisme de 425 (voir plus haut, p. 17, n. 5), ni dans l'ouvrage de Suyūṭī sur les tremblements de terre, Pa. 5929. La légende du sisme a été recueillie par plusieurs auteurs modernes et par R. Hartmann lui-même, p. 43, l. 16 (ein Erdbeben).

de ne pas le grossir sans preuves⁽¹⁾. Il aurait pu enfin interpréter les mots *'imārat hādhihi l-qubba* des inscriptions comme je l'ai fait tout à l'heure; car il est évident que si le rédacteur veut parler d'une restauration générale de l'édifice, la coupole peut en avoir eu sa bonne part, puisqu'elle est exposée et fragile, mais qu'il n'est plus nécessaire de l'attribuer tout entière à cette époque.

L'équité m'oblige à signaler les arguments opposés. D'abord, j'ai dit (p. 265, n. 2) qu'au n° 222 (A, l. 1) il n'est pas interdit de lire *'amal* au lieu de *'imāra*. Le verbe *'amala* signifiant « faire, construire » et le rédacteur ne pouvant attribuer à Zāhir la « construction » de l'édifice, cette leçon nous conduirait à prendre ici *qubba* dans le sens restreint de « coupole », et les mots *'imārat hādhihi l-qubba* des autres répliques dans celui de « réfection de la coupole »; mais la leçon *'amal*, fort douteuse en elle-même, le devient plus encore en face de la leçon certaine *'imāra* dans les deux autres répliques.

Voici qui pourrait être plus grave : En décrivant les deux coupoles concentriques⁽²⁾, moins de quarante ans avant les travaux de Zāhir, Muqaddasi s'exprime ainsi⁽³⁾ : « La coupole comprend trois couches (*sāfāt*); la première (à l'intérieur) se compose de bardeaux de bois (*alwāḥ*) décorés de peintures (*mu-zawwaqa*); la deuxième est constituée par des bras de fer (*a'midat al-ḥadīd*) qu'on a entrecroisés (*qad shubbikat*) pour résister à la pression des vents; et la troisième est faite de bois recouvert par les feuilles (de plomb). A l'intérieur un passage s'élève jusque près de la flèche (*saffūd*), par où les ouvriers montent pour l'inspecter et la réparer. » Cette description remarquable s'applique en tout point à l'état actuel⁽⁴⁾, à part ce détail que les bras de force raidissant les deux

(1) C'est avec la même prudence qu'il parle, avant et après ce passage, de plusieurs accidents analogues à Jérusalem; sur les exagérations des auteurs arabes en pareille matière, voir mon *Voyage en Syrie*, I, p. 331, n. 5 et renvois.

(2) Signalées déjà, mais plus brièvement, par IBN AL-FAQĪH, *loc. cit.* : وهي قبة على قبة.

(3) Texte, *loc. cit.* : والقبة ثلاث سافات الأولى من ألواح مزوقة والثانية من أعمدة للحديد قد شُبكت لتلا تملها الرياح ثم الثالثة من خشب عليها الصغائح وفي وسطها طريق إلى عند السقود يصعد بها الصناع لتفقدتها ورمها.

Cf. Mudjir al-din, p. 372 (108) et in Nābulusi, Pa. 5960, f° 41 a : سقفاً أحدهما من

« la coupole a deux enveloppes; la première est en bois, c'est elle qui est peinte et dorée (à l'intérieur). Au-dessus en règne une autre, recouverte de plomb, et entre les deux s'étend un vide spacieux. »

(4) Un escalier s'élève encore entre les deux coupoles, jusqu'au poinçon; j'y suis monté en 1914, mais sans atteindre tout à fait le sommet. A la coupole de l'Aqsā, qui offre le même dispositif, j'ai passé la tête à l'extérieur, par une lucarne ménagée sous le poinçon; cf. plus loin.

enveloppes sont en bois, et non en fer. Si l'on prenait ce texte à la lettre, il faudrait en conclure que Zāhir a remplacé une charpente en fer par une autre en bois. Mais je crois qu'on peut réfuter aussi cet argument, et sans recourir à l'hypothèse d'une erreur de copiste, qui ne surprendrait pas, d'ailleurs, dans un texte chargé de mots techniques. Si précis qu'il soit, Muqaddasi décrit peut-être la coupole au rapport d'un employé; et s'il y est monté lui-même, il peut avoir confondu, dans l'obscurité, les chevrons et les poutres de bois avec les crampons et les gros clous de fer qui les relient. Car est-il vraisemblable qu'avant le v^e (xi^e) siècle, c'est-à-dire, en somme, à l'origine de l'édifice, on ait construit tout en fer l'énorme réseau de l'entre-couplement? Non, la coupole actuelle existait avant Zāhir, sinon dans toutes ses pièces, du moins dans son dispositif; en d'autres termes, elle a été rapiécée, mais non refaite en entier.

La présomption la plus forte en faveur de la réfection totale de la coupole, je la trouve dans ce fait tout simple que les inscriptions sont gravées sur les chevrons de sa charpente. Si ces textes visaient une restauration générale de l'édifice, il semble qu'on les eût placés en un lieu apparent et plus accessible. Je crois toucher ici au nœud du problème. En montrant que certaines inscriptions sont placées de telle façon que la lecture en est pratiquement impossible pour les passants, j'ai entrevu dans ce fait, qui ne saurait être involontaire, la survivance d'un stade où l'inscription est un talisman, texte propitiatoire ou ex-voto, plutôt qu'un document d'information⁽¹⁾. Mais ici il y a plus : les inscriptions de Zāhir sont placées *aux points cardinaux* de la charpente. Je néglige la déclinaison que j'ai cru observer aux répliques nord et sud et que je n'ai pas songé alors à vérifier⁽²⁾; je néglige aussi l'absence d'une réplique à l'ouest, où elle peut avoir disparu, ou m'avoir *échappé malgré mes recherches* : le fait d'une *orientation* systématique n'en est pas moins évident. Sans aborder ici le problème touffu de l'orientation des sanctuaires et de leur épigraphie, on peut signaler en passant quelques analogies célèbres en Palestine et en Syrie⁽³⁾.

(1) Voir plus haut, p. 239, n. 1 et renvoi.

(2) Cf. plus haut, p. 262 et n. 4. Je constate après coup que la Şakhra n'est pas exactement orientée : les quatre entrées accusent une légère déclinaison dans le sens des aiguilles d'une montre; voir le plan de Vogüé, pl. XVIII. Ainsi le n° 220, que j'ai cru voir au NNE, est plus rapproché du nord vrai, et le n° 221 marque à peu près le sud; mais alors le n° 219 que j'ai cru voir à l'est, est un peu décliné au nord. En attendant des observations plus précises on peut dire, en pratique, que ces textes sont orientés.

(3) Ainsi les inscriptions orientées de l'enceinte de Gezer (Tell el-djezer), découvertes et publiées par Clermont-Ganneau, et celles du sanctuaire de Baetocece (Ḥiṣn sulaimān), sur les portes placées dans les axes d'une enceinte barlongue orientée, ou encore les portes orientées et les inscriptions

Les portes d'entrée de la Şakhra sont aussi orientées, et deux d'entre elles ont conservé des inscriptions originales de 'Abd al-malik (n^{os} 216 et 217) sur lesquelles Ma'mūn a greffé ses textes de substitution. J'ai suggéré (p. 252) que si ces derniers semblent marquer une simple prise de possession, ce n'est pas seulement parce que ni les auteurs ni le monument lui-même ne trahissent des travaux matériels sous le règne de ce prince. A cet argument négatif j'en ai ajouté deux positifs : la valeur magique de ces textes ressort d'une part de leur position, aux entrées et aux points cardinaux, et de leur étrange répétition, d'autre part d'une curieuse coïncidence avec un événement d'ordre militaire et politique. Or les inscriptions des chevrons remplissent aussi ces deux conditions; j'étudie ici la première et tout à l'heure (p. 274) je parlerai de la seconde.

Parmi les survivances d'un stade magique j'ai souvent signalé les vœux, les eulogies et les titres de forme optative, ou précativ, qui foisonnent dans les inscriptions de tout âge. Or dans la réplique *est* (n^o 220) on lit l'eulogie *yumli-kuhu mashāriq al-ard wa-maghāribahā* « qu'il (Allāh) lui donne (au calife) la possession des parties orientales de la terre et de ses parties occidentales »⁽¹⁾. Cette eulogie, détail à noter, ne figure pas dans les répliques nord et sud (n^{os} 221 et 222); la coïncidence peut être fortuite, elle n'en est pas moins frappante, et la perte de la réplique ouest est très regrettable à ce point de vue spécial.

Est-ce à dire que les inscriptions de Zāhir, comme celles de Ma'mūn, marquent une simple prise de possession, à base rituelle ou magique, ou si l'on veut, que leur indice est purement astrologique? Non, car les mots *'imārat hādhihi l-qubba*, quel que soit leur sens précis, marquent certainement un travail matériel. Et si l'édifice avait été ébranlé par un tremblement de terre, ou la

du sanctuaire de Shaikh barakāt, etc. J'ajoute au hasard les observations suivantes, qu'il faudrait vérifier sur place et coordonner : La porte d'entrée de la coupole est à l'est, au milieu de la réplique *est* (n^o 220), et je crois me souvenir que la porte d'entrée dans la coupole de l'Aqsā est aussi à l'est. Il faudrait voir si ces entrées font face au soleil levant à certains moments astronomiques, tels qu'équinoxes et solstices. Ces préoccupations se retrouvent jusque dans la tradition chrétienne. Ainsi Fabri (1483) note à deux reprises que l'église de l'Ascension fait face au Temple (Şakhra), puis il précise qu'elle est exactement à l'est de celui-ci, de sorte qu'*aux équinoxes le soleil levant paraît sortir de l'église même* avant de s'élever; voir *Evagatorium*, I, p. 388 en bas et 390 en haut; *PPTS*, VIII, p. 486 suiv. Fabri ajoute qu'il a fait souvent cette observation lui-même, mais il ne dit pas de quel point, et il est certain qu'il n'est pas entré au Haram. Il vaudrait la peine de la refaire depuis la porte, et de voir si le soleil levant qui entre par cette porte suit le rayon du cercle formé par le tambour et la coupole.

⁽¹⁾ Cf. Abū ya'ālā, p. 82, l. 3 d'en bas : *وأَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ يَقُولُ قَوْلًا يُؤْتَرُ عِنْدَهُ فِي الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ* (dans un diplôme de la chancellerie du Caire daté de 418, c'est-à-dire contemporain du n^o 220).

coupole frappée par la foudre, on comprend que des préoccupations d'ordre astrologique aient présidé à ce travail. Je me borne à souligner le caractère ambigu de l'indice fourni par ces textes.

En résumé, il semble bien qu'en 407 le dôme, ou plutôt l'édifice entier (*qubba*), c'est-à-dire ses parties hautes, a été touché par un accident, peut-être par un sisme, et que les inscriptions de Zāhir ne sont pas de simples textes de substitutions, sous la forme de thèmes astrologiques, mais qu'ils marquent réellement la première étape des travaux de restauration dont la suivante, plus bas au tambour, est commémorée par le n° 223, daté de cinq ans plus tard⁽¹⁾. Mais il ne suit pas de là que la coupole ait été entièrement refaite alors. Si dans ces textes le mot *qubba*, comme il semble, désigne l'édifice entier, le mot *imāra* ne peut viser qu'une restauration partielle de cet édifice; et comme les descriptions antérieures montrent à la coupole le même dispositif qu'aujourd'hui, l'on peut croire, enfin, que la coupole actuelle est encore l'originale, plus ou moins réparée, sous Zāhir et souvent plus tard (n° 225).

A, l. 1 et 2 : Le protocole du calife et les souhaits à l'adresse des Fatimides sont trop connus pour que je m'y arrête ici⁽²⁾.

B, l. 1 : L'émir Sadīd al-daula 'Alī ibn Aḥmad, chargé d'exécuter l'ordre de son maître (*amara . . . 'alā yad 'abdīhi*), n'a pas encore été identifié. J'ai cru le retrouver dans ce Nadjīb al-daula Abu l-qāsim 'Alī ibn Aḥmad Djardjarāyi qu'on trouvera plus loin (n° 275), comme vizir de Zāhir en 426. Il l'était dès l'année 418 et il avait rempli, auparavant, diverses charges dans l'administration civile. On pouvait croire qu'il figure ici à titre de chef du bureau des dépenses (*diwān al-naḥaqāt*), poste auquel il avait été désigné en 409⁽³⁾. Mais toutes les sources lui donnent le surnom Nadjīb al-daula, et bien qu'un même personnage pût en porter deux de cette forme, ce détail est gênant. Autre objection : le « shaikh » Djardjarāyi était un fonctionnaire de l'ordre civil et religieux, alors que « l'émir » Sadīd al-daula devait appartenir à l'armée et remplir à ce titre en Palestine quelque haute charge militaire ou politique. Bref, il fallait

⁽¹⁾ Et même on pourrait considérer le n° 223 comme une suite directe et logique des n° 220 suiv. En effet, le premier commence par la copule « et », qui semble faire suite à un passage qu'on cherche en vain sur toute la surface du tambour. Dans cette hypothèse le sens général de ces textes combinés serait : « A fait restaurer cet édifice (*qubba*) le calife Zāhir . . . en l'année 413 . . . et la réparation des mosaïques a eu lieu (ou a été achevée) en l'année 418 ». Comme Zāhir régnait encore en 418, il n'était pas nécessaire de répéter ici son protocole.

⁽²⁾ Voir surtout *MCI A*, I, chap. des Fatimides, et sources citées.

⁽³⁾ Voir Ibn khallikān, I, p. 464 en haut (II, p. 340 suiv.); BECKER, *Beiträge*, I, p. 34.

chercher ailleurs, et j'ai trouvé; mais les sources sont un peu confuses et je dois les accorder⁽¹⁾.

En 400 (1009) le calife Ḥākim envoie à son gouverneur de Ramleh, alors chef-lieu de la province de Palestine, l'ordre de faire détruire l'église du Saint-Sépulcre. Parmi ceux que le gouverneur chargea de cette exécution célèbre figure Abu l-fawāris al-Ḍaif, qui remplissait peut-être quelque charge en Palestine⁽²⁾.

En sha'bān 406 (janvier-février 1016) le gouverneur d'Apamée au nom de Ḥākim était Abu l-ḥasan 'Alī ibn Aḥmad, surnommé al-Ḍaif. A la suite de son intervention dans les troubles qui désolaient alors Alep, il reçut de son maître le surnom Sadīd al-daula⁽³⁾. Un peu plus tard il combat, avec des troupes égyptiennes, le pouvoir naissant des Mirdasides, puis il quitte Alep le 1^{er} ramadān 407 (1^{er} février 1017)⁽⁴⁾.

Le 25 dhu l-qa'da 408 (15 avril 1018) l'émir Sadīd al-daula Abū maṣṣūr arrivait à Damas, pour y gouverner au nom de Ḥākim; mais un ordre de déchéance (*kitāb al-'azl*) l'y atteignit dès le début de l'année suivante⁽⁵⁾.

En rabī' II 413 (juillet 1022), à la suite d'une nouvelle émeute à Alep, qui coûta la vie au gouverneur fatimide, Sadīd al-daula 'Alī ibn Aḥmad al-Ḍaif, alors inspecteur en Syrie (*wa-kāna yauma'idhin nāzirān fi l-sha'm*), rentre à Alep avec les troupes égyptiennes et réussit à y rétablir l'autorité du calife Zāhir⁽⁶⁾.

En 415 (1024-25), le gouvernement de la Palestine avait été rendu (*sic*) à Sadīd al-daula 'Alī ibn Aḥmad al-Ḍaif. Retenu en Égypte, apparemment contre son gré, il s'avisait, pour rallier son poste, d'un expédient qui lui coûta la vie⁽⁷⁾.

(1) Il faut d'abord effacer, chez de Vogüé et Mauss, ce malencontreux surnom « Inabet oullah », né d'une fausse leçon de l'eulogie *athābahu allāh* « qu'Allāh le récompense! ».

(2) Voir Yaḥyā, p. 196, l. 1; Rosen, p. 43, l. 3 (48 et 359); SCHLUMBERGER, *Épopée*, II, p. 442 en bas. Je ne discute pas la date précise de cet incident, qui n'importe pas ici, et je néglige les sources qui ne nomment pas cet agent.

(3) Mot à mot « celui qui conduit le gouvernement dans la voie droite », allusion aux événements qui lui valurent ce surnom.

(4) Voir Yaḥyā, p. 214 à 216 (Sadīd al-daula 'Alī ibn Aḥmad al-Ḍaif); Rosen, p. 53 à 55 (55 à 58); SCHLUMBERGER, *tom. cit.*, p. 451; Abū ya'ālā, p. 71, l. 5 d'en bas (S. al-d. Dhu l-kifāyatin al-Ḍaif); Kamāl al-dīn, Pa. 1666, f° 57 a (S. al-d. Abu l-ḥasan 'Alī ibn Aḥmad al-'Adjami, c'est-à-dire le Persan, surnommé al-Ḍaif); DE SACY, *Druzes*, I, p. CCCLXXXII; MÜLLER, *Mirdasidæ*, p. 11. L'identification de ce personnage avec Abu l-fawāris al-Ḍaif de Yaḥyā a été proposée par Rosen, d'après ce dernier surnom.

(5) Voir Abū ya'ālā, p. 69, l. 17; Ṣafadi, Pa. 5827, f° 123 b en bas (variantes : Abū maṣṣūr Sadīd al-daula, et du 26 dhu l-qa'da 408 au 24 rabī' II 410).

(6) Voir Yaḥyā, p. 239, l. 10; Kamāl al-dīn, f° 59 b; MÜLLER, *op. cit.*, p. 13; Rosen, p. (378, n. 1).

(7) Voir Yaḥyā, p. 245 en bas; Rosen, p. (376 suiv.); Miednikoff, I, p. 388 suiv.; II, p. 858.

La comparaison des noms et des surnoms fait pressentir que tous ces textes⁽¹⁾ se rapportent au même personnage, et que c'est aussi l'émir Sadīd al-daula 'Alī ibn Aḥmad des inscriptions. Les variantes dans la kunya n'infirmement pas cette interprétation, car les cas de pluralité sont très fréquents pour les surnoms en *abū*⁽²⁾. Elle est appuyée par la comparaison des deux derniers passages avec les inscriptions. D'après Yaḥyā, Sadīd al-daula était *nāẓir fi l-shā'm* en 413, c'est-à-dire l'année même où celles-ci furent gravées. Que signifient ces mots? Le titre d'un gouverneur de province était alors *wāḥī*, que Yaḥyā emploie couramment dans ce sens. Le nom d'al-Sha'm désigne tantôt la province de Syrie, tantôt son chef-lieu seul; mais à cette époque Damas est appelée Dimashq et le nom d'al-Sha'm semble réservé à la province⁽³⁾. Si l'on admet que Jérusalem était alors, comme plus tard, un district (*'amal*) de la province de Damas⁽⁴⁾, et que les préfets de district portaient le titre *nāẓir*⁽⁵⁾, les mots « préfet en Syrie » peuvent signifier qu'en 413 Sadīd al-daula était préfet de Jérusalem; c'est à ce titre qu'il figurerait dans les inscriptions des chevrons.

D'autre part, d'après Yaḥyā ou un glossateur, le gouvernement de la Palestine (*filasṭīn*) avait été rendu à Sadīd al-daula en 415. Il avait donc gouverné cette province auparavant, c'est-à-dire avant d'être envoyé à Alep en 413, et à ce titre il avait résidé à Ramleh, peut-être aussi à Jérusalem⁽⁶⁾. La lettre de ces deux textes ne paraît pas tout à fait d'accord, puisque d'après le premier Jérusalem relevait de la Syrie et suivant le second, de la Palestine; mais l'objection n'est pas grave, car ils ne sont peut-être pas de la même main⁽⁷⁾, et le titre *nāẓir* peut désigner une charge autre que celle de gouverneur ou préfet civil⁽⁸⁾. Bref, il reste que l'exécuteur de l'ordre de Zāhir a joué un rôle en vue dans la

(1) Sauf peut-être Abū ya'lā dans le troisième passage, le seul qui ne donne pas le surnom al-Daif.

(2) Voir plus haut, p. 62, n. 3; *M CIA*, I, p. 153 et *passim*. Pour une époque plus haute, voir mes *Inscriptions de Syrie*, p. 25 et *Atabeks de Damas*, nos 1, 3 et 4, etc.

(3) Ainsi Yaḥyā, p. 236, l. 19 (*bi-Dimashq*) et 244, l. 21 (*a'māl al-sha'm wa-halab*). Je choisis à dessein dans cet auteur deux passages chronologiquement voisins du cas étudié ici; on en trouve un grand nombre, chez lui et d'autres auteurs.

(4) Et non plus de celle de Palestine, comme auparavant; cf. plus haut, p. 272, n. 2. Il peut y avoir eu un remaniement administratif entre Ḥākim et Zāhir; cette époque est très troublée et tout ce qui concerne l'administration intérieure reste fort obscur.

(5) Qui prend plus tard le sens « inspecteur, intendant », etc.

(6) Dans ce cas le régime était le même que sous Ḥākim; cf. deuxième note précédente.

(7) Le second passage, que Carra de Vaux donne en note, figure dans le seul manuscrit de Paris.

(8) Ainsi celle de préfet militaire (*nāẓir al-djaish*), ou une inspection générale dont aurait relevé l'entretien des monuments.

politique et l'administration de la Syrie, et que c'est à ce titre qu'il figure ici. Or, j'ai promis (p. 270) de montrer une coïncidence entre les inscriptions des chevrons et les événements politiques. Ce rapprochement, on l'aura déjà fait : En 413, l'année même où furent gravés ces textes, Sadîd al-daula allait rétablir à Alep l'empire des Fatimides, c'est-à-dire de son maître Zâhir. Dès lors, est-ce par hasard que dans ce texte exactement orienté (n° 220), dont la valeur magique est évidente, le rédacteur a glissé l'eulogie « qu'Allah donne au calife la possession de l'Orient et de l'Occident » ?

On voit enfin comment il faut interpréter le double sens de ces inscriptions et de plusieurs autres. Leur but réel, bien que voilé, est une prise de possession, ou si l'on veut, la « consécration » d'un monument, surtout d'un sanctuaire, au profit de ses possesseurs. Dans ce sens, ce sont des textes propitiatoires si les titulaires désirent une faveur divine, ou d'actions de grâce quand la faveur est accordée. Leur but apparent, mais accidentel, peut être un travail matériel entrepris dans l'édifice, soit que ce travail étant urgent, ceux qui l'entreprennent désirent en être récompensés, soit que ce désir même soit l'occasion d'un travail apparent ou réel. Dans l'un et l'autre cas, ces documents reflètent un de ces contrats entre l'homme et Dieu qui sont à l'origine d'un grand nombre de rites. Dès lors, on comprend que le rédacteur, docile instrument de son maître, s'inquiète assez peu de leur indice archéologique; et quelle que soit la formule qu'il emploie pour définir la nature et l'étendue des travaux, son témoignage, le plus souvent imprécis, doit être subordonné à celui des auteurs et du monument lui-même.

223

RESTAURATION DES MOSAÏQUES. 418 H. — Les mosaïques décorant le tambour de la coupole, à l'intérieur, sont divisées en deux registres circulaires, superposés et séparés par un bandeau saillant en chanfrein (pl. XX et XXV à droite)⁽¹⁾. Le registre inférieur est limité, contre et sous ce bandeau, par une bordure en quinconces, semée de perles de nacre. Dans un champ de mosaïques rectangulaire et au grand axe horizontal, intercalé dans les quinconces, à peu près dans l'axe ouest du tambour (pl. XXVII), deux lignes en coufique simple; petits ca-

⁽¹⁾ Ce bandeau, qui sert d'appui aux fenêtres du registre supérieur, est décoré d'un placage en marbre gravé, peint et doré qui date du xvi^e siècle, comme celui du système circulaire, face interne, sous le tambour; voir de Vogüé, p. 87, n. 1.

ractères, épais et trapus, en cubes dorés sur fond vert (ou bleu vert) foncé, points diacritiques. Publiée en partie⁽¹⁾.

(1) ومرة هذا البلور في (2) سنة ثمان عشرة وأربعمائة.

Et la réparation de cette mosaïque de verre (?) a eu lieu en l'année 418 (1027-28).

La paléographie de ce petit texte donne lieu à deux observations curieuses : les caractères sont très archaïques pour cette époque, en revanche ils portent déjà tous leurs points diacritiques⁽²⁾. Ces deux faits insolites peuvent être attribués, le premier au désir d'imiter les caractères du n° 215, le second à la ressource qu'avait l'artisan de marquer sans peine chacun de ces points par un cube doré.

L. 1 : La copule «et» placée au début semble indiquer que ces mots font suite à une phrase qui renfermait les noms du restaurateur⁽³⁾; mais c'est en vain que j'en ai cherché la trace tout le long de la bordure. La leçon *maramma* «réparation» qu'on lit déjà sur le dessin de Vogüé (pl. XXXIII à droite, ici XXVII), ne fait aucun doute. Les deux mots suivants ne sont pas effacés (de Vogüé, p. 87, l. 2), mais ils sont plus encrassés que les autres. Après *hādhā* «ce» il y a un mot désignant l'objet de la réparation, que j'ai lu d'abord *al-sūr* «le mur»⁽⁴⁾. Mais cette leçon, qui fait violence à la paléographie⁽⁵⁾, est peu raisonnable au point de vue du sens : un texte de réparation brodé, pour ainsi dire, dans la mosaïque, ne devait-il désigner ce décor même, plutôt que le mur qui le porte⁽⁶⁾?

(1) La date seule in DE VOGÜÉ, *pag. cit.* en haut; cf. Le Strange in *PEFQ*, 1888, p. 279 et *Palestine*, p. 125 (lire mosaic au lieu de tile); *SWP, Jerusalem*, p. 39; CONDER, *Stone lore*, p. 361; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 191; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 16, 20 et 44.

L'inscription, mal éclairée et couverte de poussière, ne peut être vue que depuis le côté opposé de la galerie régnaant au-dessus du tambour, soit à plus de 20 mètres de distance. On pourrait peut-être la photographier d'ici au téléoptère, en l'éclairant par la porte est sitôt après le lever du soleil; mais il faudrait d'abord la nettoyer en se laissant glisser au bout d'une corde manœuvrée depuis la galerie.

(2) Ceux du *tā marbūṭ* dans *سنة* et *عشرة*, que je n'ai pas réussi à voir, sont peut-être cachés sous la poussière. Les exemples de points diacritiques dans le coufique historique sont rares; cf. t. I, n° 2, p. 18, n. 5, fig. 2, et pl. I.

(3) Je dis «semble», parce que l'argument n'est pas péremptoire. Au reste, cette copule rattache peut-être le n° 223 aux n°s 220 suiv.; voir plus haut, p. 271, n. 1.

(4) Les trois dents précédant le *wāw* sont d'égale longueur et ont l'air d'un *sin*.

(5) Parce qu'il faut rétablir un *alif* (هذا [ال]سور ou هذا [ال]سور) et une ligature horizontale à droite du *sin*, pour obtenir le *lām* de l'article.

(6) In *PEFQ*, 1874, p. 263 et *Researches*, I, p. 205, M. Clermont-Ganneau a publié les observations intéressantes qu'il a pu faire sur le gros œuvre du tambour, mis à nu lors des travaux de

Ce mot, je crois l'avoir enfin trouvé : au point de vue paléographique, la leçon *البلور* vaut mieux que *السور*⁽¹⁾, et pour le sens elle ne soulève pas la même objection. Le mot *ballūr* (et variantes) « béryl »⁽²⁾ et « cristal de roche »⁽³⁾ désigne aussi plusieurs pierres dures ou précieuses, blanches et transparentes ou opaques et brillantes, et encore une sorte de verre⁽⁴⁾. Or les mosaïques sont faites de pâtes vitreuses colorées avec des oxydes métalliques et coupées en petits cubes. En outre le béryl est une émeraude couleur eau de mer; or ici les caractères se détachent en vieil or sur un champ que la planche de Vogüé colorie en vert jaune, mais dont le ton réel est plus bleu et plus foncé, si mes souvenirs sont fidèles. Ce n'est ni de l'émeraude, ni du saphir comme au n° 215, c'est de l'aigue-marine, c'est-à-dire du béryl. Enfin comme au système octogone la mosaïque est constellée de ces grosses perles de nacre, ou de pâte blanche artificielle, destinées à rehausser le décor; mais il y en a tant qu'elles le font chatoyer au point de nuire à son effet pittoresque. Voilà donc trois sens du mot *billaur* qui justifient son emploi pour désigner des cubes de « verre » ou de pâte vitreuse couleur de « béryl » et rehaussés de « perles de nacre » ou d'une pâte laiteuse aux reflets cristallins. Dès lors, les Arabes désignant la mosaïque de verre par d'autres termes⁽⁵⁾, on peut se demander s'ils ne réservaient pas celui-ci,

1874. On n'y trouve pas d'indice qu'il ait été réparé à la date du n° 223; sur l'accident qui donna lieu à la réfection des mosaïques, voir plus loin, p. 283.

(1) Il suffit d'allonger un peu, pour en faire le *lām* de l'article, la dent qui suit le second *alif* et qui, en réalité, est peut-être plus longue qu'on ne la voit sous la poussière. Le point placé sous la dent suivante en fait un *bā*; celui qu'on voit au-dessus des deux dernières lettres ne s'explique ni par cette leçon, ni par l'autre.

(2) Dozy, *Supplément*, s. v. *بلور* et *بلّور*, maintient avec Golius, contre Lane, l'étymologie *βήρυλλος*; on va voir que ma lecture, si elle est exacte, confirme son jugement.

(3) C'est le sens le plus connu, ainsi Nāṣir-i khusrau, p. 51, l. 13 (149); Ibn al-haitham et Ibn al-akfāni in WIEDEMANN, *Beiträge*, XIX, p. 19 suiv. et XXX, p. 226; Abū shāma, II, p. 206, l. 2; Qazwīni, I, p. 212, l. 12 suiv.; Ghuzūli, Caire 1300, II, p. 139, l. 5 et surtout 158 suiv.; MAQRIZI, *Khūṭat*, I, p. 414 et *passim* et les autres sources citées par Ruska in *Encyclopédie*, s. v. *BILLAWR*; cf. QUATREMÈRE, *Mémoires*, I, p. 368; WÜSTENFELD, *Fatimiden*, p. 260; DE KREMER, *Culturgeschichte*, II, p. 302; DE KARABACEK, *Ein römischer Cameo*, p. 12 suiv. et *Muhammedanische Kunststudien*, p. 8, n. 3 (ex *SKAW*, phil.-hist. Classe, CXXIX, 5, 1893 et CLXXII, 1, 1913) et les autres descriptions d'objets d'art en cristal, dont les auteurs attribuent l'origine aux propriétés curatives ou préventives du *billaur*, peut-être aussi à ses propriétés optiques. On remarquera que la plupart de ces objets, signalés et décrits par eux ou conservés jusqu'à ce jour, sont d'origine fatimide, comme le n° 223.

(4) MURTAḌĀ, *Tādġ*, III, p. 59, l. 4 d'en bas : *وقيل هو نوع من الزجاج*. LANE, *Dictionary*, s. v. *بلور* traduit « some say that it is a kind of glass » et ajoute « or factitious crystal, i. e. *crystall-glass*; and to this the word is commonly applied to day, though still also to *rock-crystal* ».

(5) Surtout *فص* plur. *فصوص* (*πεσσοίς*) pour les cubes de marbre, de pierre précieuse ou de verre,

plus spécialement, à la variété composite représentée par l'étonnant décor de ce tambour.

L. 2 : La date est si claire qu'on pourrait se passer des points diacritiques. Ainsi, des mosaïques ont été refaites ici en 418; mais lesquelles? Cette question nous ramène au problème de l'indice archéologique, discuté à propos du n° 215. Les réserves que j'ai faites alors sur cet indice archéologique, en ce qui concerne les mosaïques du système octogone, étaient dictées surtout par le fait que ce texte ne fait aucune allusion à la nature du décor. Or ici nous avons, semble-t-il, un terme technique désignant non seulement des mosaïques, mais précisément, peut-être, la variété très nacrée qu'on remarque au tambour. A ce point de vue l'indice du n° 223 est plus fort que celui du n° 215. En revanche, il est plus faible sous deux autres rapports : le mot *maramma* « réparation » ne précise pas si la mosaïque originale a été simplement restaurée, ou copiée et refaite, ou remplacée par un décor nouveau; et le champ du texte étant beaucoup plus restreint que celui du n° 215., il est bien plus difficile de déterminer à quelles surfaces il se rapporte, autrement dit, l'aire d'extension de son indice. Ici encore il faudrait relever toutes ces mosaïques, en étudier la technique et le style, chercher des décors similaires en Orient et en Occident, enfin les comparer à celles du système octogone, attribué à 'Abd al-malik. Je me borne, une fois de plus, à décrire brièvement ce que j'ai vu en 1914, et à mettre en regard, avec un court commentaire, quelques décors analogues recueillis au hasard.

Les mosaïques du tambour, sous l'apparente richesse et la beauté de leurs formes, trahissent une invention plus pauvre que celles du système octogone (pl. XX, XXV à droite et XXVII, et fig. 58 suiv.)⁽¹⁾. A part les bordures à

et فُسَيْفَسَاءُ et variantes (ψήφος et ψήφωσις) pour les cubes dorés et colorés et la mosaïque de verre polychrome et dorée; voir DE GAYANGOS, *Dynasties in Spain*, I, p. 496; Quatremère in *NE*, XII, p. 449 (65), n. 1 et 662 (228), et *SM*, II a, p. 270, n. 2; Reinaud in *JA*, 3^e série, III, p. 344 (9); de Goeje in Muqaddasi, p. 158, n. e; LE STRANGE, *Palestine*, p. 229 suiv.; SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 70, n. 4.

⁽¹⁾ Deux croquis d'après une photographie, montrant un vase à volutes pris dans le registre supérieur et bordé par deux fenêtres (fig. 58) et un autre pris dans l'inférieur et bordé par les volutes des deux vases adjacents (fig. 59).



Fig. 58.

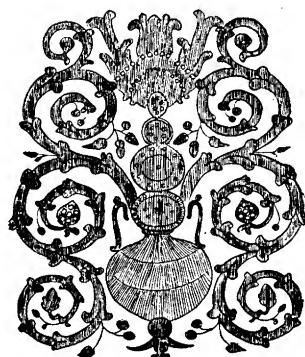


Fig. 59.

Motifs de mosaïque.

dessins géométriques, les deux registres ne renferment guère qu'un motif, reproduit un grand nombre de fois, avec des variantes de détail : un vase à panse rebondie et à col étranglé, muni de deux anses en S, laisse échapper de son orifice deux branches puissantes qui se répandent, sur les champs latéraux, en larges volutes d'acanthé, prolongées par de petits rameaux portant des feuilles, des fleurs, des fruits, des grappes de raisin, des épis de blé, etc. ⁽¹⁾. Entre les deux branches s'élève, en ligne verticale, une rangée de disques ornés et superposés, rappelant ces médaillons et ces couronnes qui décorent la hampe des enseignes légionnaires et prétoriennes romaines; cette ligne, qui parfois (au registre supérieur) dessine avec les deux branches une sorte de caducée, est couronnée par un ornement piriforme flanqué de deux ailes aux pennes allongées et recourbées. Le tout est constellé de ces perles de nacre ou de pâte laiteuse aux reflets brillants, auxquelles j'ai attribué un rôle dans le choix du mot, désignant la mosaïque (*billaur*).

Ce thème varié, mais unique, n'est pas représenté, jusqu'ici du moins, dans les mosaïques du système octogone. On n'y retrouve ni le vase à deux anses, ni les rinceaux d'acanthé à volutes multiples, ni les « enseignes », ni surtout la paire d'ailes avec l'ornement piriforme. Les quelques vases qu'on y voit sont d'une forme si douteuse qu'on peut à peine leur donner ce nom (pl. XIII et XIV à gauche); ce sont plutôt des tiges renflées et bizarrement stylisées, que remplacent ailleurs des tiges coniques (pl. XV à gauche) ou des touffes d'acanthé (pl. XIV à droite et XVII à droite). Il y a aussi des volutes, mais plus réduites, peut-être faute de place, et d'un dessin plus libre et plus varié (pl. XIII à droite en haut, XIV à droite, XVII à droite et à gauche). Et là où elles se développent en bordure de rinceaux, elles montrent une vigueur, une souplesse et une beauté de lignes que n'atteignent jamais celles du tambour ⁽²⁾.

Ces contrastes ont frappé de Vogüé, qui attribue la date 418 (1027-28) à

⁽¹⁾ Ces derniers in DE Vogüé, *Temple*, p. 87 et pl. XXIII à gauche (ici XXVII). Je n'en retrouve pas sur ma photographie; en revanche, j'y vois un grand nombre de grappes, mêlées à d'autres fruits, feuillés ou non, et à des fleurs. Au reste ces éléments sont déjà trop stylisés pour que la nature en ressorte toujours clairement.

⁽²⁾ Dès 1911 M. Herzfeld attirait mon attention sur des touffes et des volutes d'acanthé qu'on aperçoit, sur les photographies de Bonfils, contre la face interne des huit piliers, et qui lui paraissent trahir dans les mosaïques primitives, à côté d'éléments orientaux, des influences classiques un peu négligées par de Vogüé, qui les souligne au tambour. J'ai expliqué (p. 228, n. 1) pourquoi je n'ai pu photographier toutes ces mosaïques; j'ajoute que c'est précisément contre la face interne des huit piliers que de Vogüé, p. 86 en bas, signale des réfections ultérieures dans les mosaïques de la première époque.

toutes les mosaïques du *tambour* et qui les considère, non comme un décor restauré, mais comme une œuvre nouvelle. Il y ajoute celles qui couvrent le haut des quatre piliers et les écoinçons des seize arcs du *système circulaire*, face externe ⁽¹⁾. De fait, ces mosaïques (pl. XXI à XXVI) offrent d'évidentes analogies avec celles du tambour : mêmes vases (pl. XXI en bas et XXIII), engendrant ces mêmes branches d'acanthé répandues en volutes uniformes sur le front des piliers et les écoinçons des arcs, et terminées par des rameaux à feuilles, à fleurs et à fruits, mêmes « enseignes » couronnées par l'ornement piriforme. D'autre part, on en découvre aussi avec celles du *système octogone* : Les vases ont des formes plus variées qu'au tambour (pl. XXI en haut et XXVI en haut à droite) et plus fantaisistes, en cornet (pl. XXII en haut) ou en bulbe (pl. XXIV à gauche); ou bien ils sont remplacés par une de ces grosses touffes d'acanthé (pl. XXII en haut et en bas et XXVI à gauche) ou de ces couples de cornes d'abondance (pl. XXIV à droite) qu'on voit au système octogone. Les « enseignes », qui ne forment pas des caducées avec les branches d'acanthé, ont souvent au sommet, au lieu de l'ornement piriforme (pl. XXI en haut et en bas), une rosette (pl. XXII en haut, vers la droite), une touffe de feuillage (pl. XXIII), une coupe remplie de fruits (pl. XXIV à gauche); ou encore elles sont remplacées par une tige végétale plus ou moins stylisée (pl. XXII en bas), comme au système octogone. Quelle que soit leur forme, on n'y trouve aucune de ces paires d'ailes qui couronnent toutes les enseignes du tambour et qu'on ne voit pas non plus dans le système octogone. Ainsi, il semble que le système circulaire forme une transition entre le système octogone et le tambour; et ce fait, révélé par l'analyse des motifs, je l'expliquerai tout à l'heure par une cause naturelle.

Si pour le choix des motifs le décor du tambour est d'une invention plus pauvre et moins originale, le goût en est meilleur et l'exécution plus savante. On a dit que le style en est plus classique et plus près de l'antiquité, surtout en ce qui concerne les volutes d'acanthé, qu'on a rapprochées de quelques célèbres exemples romains ⁽²⁾. Voici (fig. 60 suiv.) quelques dessins qui feront mieux comprendre ces analogies, sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure ⁽³⁾. On a expliqué cette

⁽¹⁾ C'est-à-dire du côté du déambulatoire intérieur; la face interne de ce système, sous le tambour, est couverte du placage de marbre signalé plus haut, p. 224.

⁽²⁾ Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 86 suiv.; cf. WILSON, *Survey*, p. 34; R. HARTMANN, *loc. cit.*; BAUMSTARK, *Palæstinensia in Römische Quartalschrift*, XX a, 1906, p. 143 (travail byzantin).

⁽³⁾ Des rinceaux sortant d'un vase à deux anses se voient à la voûte de Sainte-Matrone à San Prisco (fig. 60, d'après Wilpert, pl. 75), de la première moitié du v^e siècle. Des rinceaux sortant d'une touffe d'acanthé se voyaient à la coupole de Sainte-Constance à Rome (fig. 61, d'après le même, pl. 88, 2 et Garucci, pl. 204), du début du iv^e siècle, et se voient à l'abside de Sainte-Rufine au

apparente anomalie par la renaissance des arts décoratifs byzantins au XI^e siècle, c'est-à-dire à l'époque indiquée par le n° 223; car toutes les mosaïques de la Şakhra seraient des œuvres essentiellement byzantines. Tout en concédant à l'art arabe « une individualité bien distincte », on n'a vu ici que « de l'art byzantin transformé » par la loi de l'Islam : « Il serait inutile de chercher une signification symbolique, dans le sens musulman, à ces bizarres conceptions; comme celles des bas-côtés, elles sont l'œuvre de mosaïstes byzantins, et le seul indice musulman qu'elles renferment est l'absence totale de figures animées; obligés de se conformer, sur ce point, aux exigences de leurs clients, les artistes grecs ont reproduit les formes végétales qui leur étaient habituelles : la vigne et le blé, symboles ordinaires du sacrement eucharistique il n'est pas jusqu'aux ailes qui ne semblent un souvenir et comme la signature chrétienne du peintre à la tête d'ange que ces ailes auraient dû accompagner, il a substitué une fleur, au corps séraphique restant ainsi fidèle au programme qui lui était imposé, et à la secrète protestation de son cœur⁽¹⁾. »

Ainsi la vigne et le blé seraient le souvenir de symboles eucharistiques, et les ailes seraient un motif chrétien « défiguré », au sens propre de ce mot, c'est-à-dire islamisé conformément à la dépense des images. Depuis que de Vogüé a écrit ces pages classiques, où son grand savoir se cache, non sans quelque coquetterie, sous une parfaite modestie, on a beaucoup élargi le problème des origines de l'art arabe. Aujourd'hui les éléments de ce décor peuvent être cherchés, au delà de Byzance, dans l'art hellénistique de l'Asie Mineure, et jusqu'en Mésopotamie et en Perse⁽²⁾. D'autre part l'art arabe, qui renferme beaucoup

Latran (fig. 62, d'après Wilpert, pl. 1 à 3), du début du IV^e siècle, aux arcs et aux tympans du mausolée de Gallia Placidia à Ravenne (fig. 63 et 64, d'après le même, pl. 51 et 52), de la première moitié du V^e siècle, au tambour du baptistère des Orthodoxes à Ravenne (fig. 65, d'après le même, pl. 80), du milieu du V^e siècle, à la voûte de l'église de Casanarello (fig. 66, d'après le même, pl. 108), du VI^e (?) siècle, aux voûtes absidiales de Saint-Clément et de Sainte-Marie-Majeure à Rome (fig. 67 et 68, d'après le même, pl. 117-118 et 121-122), vers 1125 et vers 1290; cf., dans cette dernière église, une peinture (fig. 69, d'après le même, pl. 270 en haut) attribuée à la même date. Une tige du type « enseigne », portant des disques et des feuillages et sortant d'une touffe d'acanthé, se voit au tambour du baptistère des Orthodoxes à Ravenne (fig. 70, d'après le même, pl. 78), du milieu du V^e siècle.

(1) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 87 et 91.

(2) Sur les origines hellénistiques du vase, mésopotamienne de la vigne et sassanide des paires d'ailes, et les problèmes généraux qui s'y rattachent, voir surtout STRZYGOWSKI, *Mshatta*, in *JKPS*, 1904, p. 258 à 370. Pour les ailes sassanides, cf. SMIRNOFF, *Argenterie orientale*, Pé. 1909, pl. XXI (casque de Pērōz) et le *Kuşejr 'amra* de l'Académie de Vienne, 1907, pl. XXII et fig. 34 (casque de Yazdāgārd III). Je me borne à ces quelques sources, le problème dépassant de beaucoup le cadre de ce commentaire.



Fig. 60. — San Prisco.

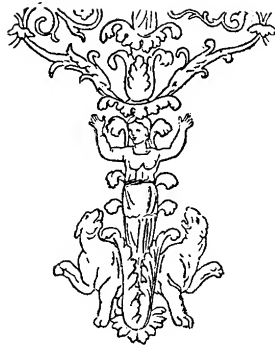


Fig. 61.
Sainte-Constance.

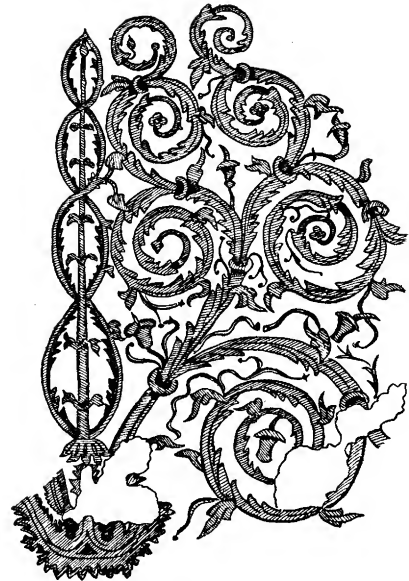


Fig. 62. — Sainte-Rufine.



Fig. 63. — Gallia Placidia.



Fig. 64. — Gallia Placidia.



Fig. 65.
Baptistère des Orthodoxes.



Fig. 66. — Casanarello.

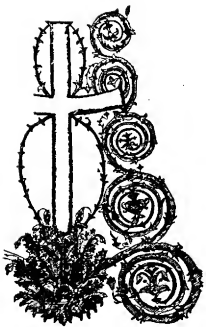


Fig. 67.
Saint-Clément.

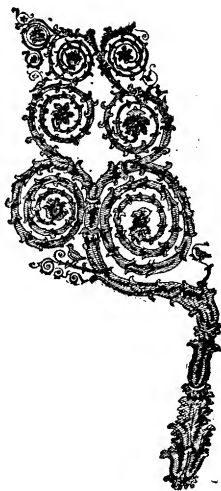


Fig. 68.
Sainte-Marie-Majeure.



Fig. 69. — Sainte-Marie-Majeure.

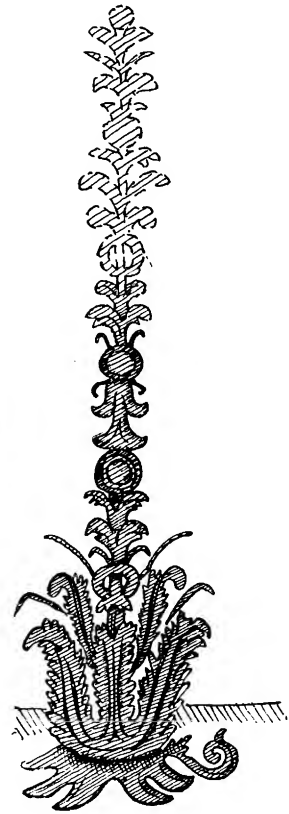


Fig. 70. — Baptistère des
Orthodoxes.

d'autres choses que des éléments byzantins, a su fondre tous ses emprunts en des créations originales; si les composants en sont disparates, la résultante est bien arabe. Or au XI^e siècle les pays musulmans en pleine prospérité ont produit un art extrêmement riche et varié, auquel on donne, pour l'Égypte et la Syrie, le nom de la dynastie qui régnait alors dans ces pays. On a étudié l'art *fatimide* surtout dans l'architecture et le décor sculpté, dont les débris surgissent de plus en plus nombreux aux yeux d'observateurs avertis. On connaît moins le décor polychrome, faute de témoins avérés; mais quand on voit, par les auteurs arabes, à quel degré de perfection les arts décoratifs avaient atteint sous les Fatimides, on peut se demander si des princes aussi riches et somptueux en étaient réduits à mendier des artistes à Constantinople, comme autrefois les Omayyades, ces parvenus du désert, et s'il n'y avait pas chez eux une école de mosaïstes dont les produits, sans être absolument originaux, offraient certains caractères distinctifs. Si cette école existait, comme je tenterai de le montrer sur la foi d'un texte épigraphique⁽¹⁾, il semble qu'elle devait appliquer des formules telles que celles exprimées dans les mosaïques du tambour, où les éléments orientaux s'allient à des éléments classiques pour former un décor sans figures, essentiellement « tapissant » et indéfiniment extensible, suivant un principe commun à toutes les écoles et à tous les produits de l'art arabe émancipé⁽²⁾.

Quel que soit le sens exact de *maramma* (l. 1), ce mot prouve que les mosaïques du tambour existaient auparavant; ce fait est confirmé par plusieurs textes⁽³⁾. Mais alors, pourquoi ont-elles été refaites au tambour et simplement réparées au système octogone? Cette conclusion, dictée par l'épigraphie et par l'analyse de ce décor, gagnerait à être appuyée sur un texte ou un fait précis justifiant un pareil travail⁽⁴⁾. On l'a rattaché à ce tremblement de terre qui aurait eu lieu en 407 et qui aurait renversé aussi la coupole, dont la réfection serait marquée par les inscriptions des chevrons (n^{os} 220 à 222). J'ai trop

(1) Voir plus loin le commentaire du n^o 275.

(2) Je me borne à signaler, sans citer aucune source, l'étroite analogie que ce décor offre avec celui des étoffes brochées d'origine ou d'inspiration fatimide, sinon dans les motifs, du moins dans ce parti « tapissant et extensible ».

(3) Ainsi Muqaddasi, cité plus loin, p. 284, n. 2, et les auteurs qui placent des mosaïques dans les « coupoles », c'est-à-dire les tambours de la Şakhra et de l'Aqsā; voir le commentaire du n^o 275.

(4) M. Diehl, à qui j'ai montré mes photographies, me dit qu'à première vue, et en réservant toute autre considération, il ne voit pas de motif impérieux d'attribuer les deux séries à deux époques aussi éloignées, les différences qu'on y remarque dans le style et les sujets pouvant provenir du travail simultané de plusieurs chantiers, ou d'une cause analogue.

discuté ce cas pour le reprendre ici. Quelles qu'aient été la nature de l'accident et l'étendue des dégâts infligés à la coupole⁽¹⁾, le n° 223 marque, selon toute apparence, la dernière étape d'une série de travaux dont la première est rappelée par les textes précédents. En effet, on peut croire que le tambour, plus solide et plus voisin du sol, exigeait des réparations moins urgentes; en outre, on ne pouvait exécuter un travail aussi délicat que sous couvert, une fois la coupole réparée. On dira que je me contredis en supposant que la coupole fut réparée alors que le tambour, plus solide et mieux assis, fut entièrement refait. Mais entendons-nous bien : ce qui fut réparé dans la coupole, c'est sa charpente et son bâti. Quant à son décor, il est probable qu'il fut entièrement refait, mais nous n'en savons rien, puisque les vestiges actuels les plus anciens remontent au plus haut à la fin du vi^e (xii^e) siècle (n° 225). Le tambour, je l'ai déjà dit (p. 266 suiv.), ne semble pas avoir été repris dans son gros œuvre; mais son décor peut avoir été refait, dans un style nouveau, sous prétexte de quelques fissures.

En résumé, les mosaïques du *système octogone* peuvent être attribuées à l'année 72 (691-92); cette attribution, dictée par l'indice du n° 215, paraît approuvée par le style et les motifs d'un décor dont les éléments hétérogènes, d'origine orientale ou classique, trahissent un art vivant, mais un peu disparate⁽²⁾. Les mosaïques du *tambour* peuvent être attribuées à l'année 418 (1027-28); cette attribution, autorisée par l'indice du n° 223, paraît confirmée par le style et la composition d'un décor dont les éléments hétérogènes, mais plus uniformes, trahissent un art plus savant et plus abstrait. Les mosaïques du *système circulaire* sont anépigraphes; à défaut de tout indice on les rattachera au n° 215 plutôt qu'au n° 223, parce qu'elles font partie du même système que le tambour. Cette attribution est confirmée par leur style et leur composition, qui les rapproche des mosaïques du tambour plus que de celles du système octogone. D'autre part, elles ressemblent à ces dernières plus que les premières, en sorte que par leur caractère comme par leur position dans l'édifice elles se placent entre les unes et les autres. Cette échelle de style et d'emplacement s'explique fort bien si l'on admet qu'un accident, signalé par quelques auteurs et confirmé par les inscriptions des chevrons (nos 220 à 222), avait endommagé l'édifice quelques années auparavant. Les mosaïques primitives du tambour,

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 16, n. 2 et plus loin, nos 287 suiv.

⁽²⁾ Les peintures de Quşair 'amra dont l'origine omayyade, au reste, n'est pas absolument prouvée, et dont les relevés connus sont peu sûrs, n'offrent guère de points de comparaison, parce qu'elles appartiennent à un cycle tout différent, avec des sujets à personnages et des éléments décoratifs d'un style plus naturaliste.

dont l'existence ressort de quelques autres textes, plus exposées que les autres, auraient été entièrement refaites; celles du système circulaire, placées plus près du sol, n'auraient exigé que des réparations partielles; enfin celles du système octogone, qui décorent des murs très peu chargés, n'auraient subi que des réparations légères⁽¹⁾. Ce dernier fait ressort encore de la parfaite conservation du bandeau (n° 215), dont l'origine omayyade est attestée par une date précise et par le style des caractères. La valeur de ces indices, qui sont plus sûrs que la technique ou le choix des sujets, n'est point affaiblie par la mutilation de Ma'mūn, puisqu'il s'agit d'une simple substitution de nom, sans portée archéologique. Enfin ces conclusions provisoires, tirées de l'analyse des inscriptions et des textes, et d'un examen superficiel des mosaïques, devront être revues à la suite d'une exploration complète et à la lumière de documents nouveaux.

Je voudrais m'arrêter ici; mais plusieurs auteurs précisent que des mosaïques décoraient aussi l'extérieur du monument. Bien qu'elles aient entièrement disparu au cours des travaux du xvi^e siècle (nos 238 suiv.), je ne puis les passer sous silence, parce que les textes qui les signalent ne sont pas sans valeur pour l'étude et l'attribution des mosaïques intérieures.

En 375 (985) un géographe natif de Jérusalem s'exprime ainsi⁽²⁾: «Le sol de la Şakhra (*al-bait*), ainsi que ses murs y compris le tambour (*minṭaqa*), sont revêtus, à l'intérieur et à l'extérieur, de la façon que nous avons décrite en parlant de la grande Mosquée de Damas». Or, voici comment il a décrit la décoration de ce monument: «Puis (le sol en) fut entièrement dallé de marbre blanc, et les murs revêtus de marbre découpé (ou bigarré) jusqu'à double hauteur d'homme, et de là jusqu'au plafond, de mosaïque (*fusaifsā'*) polychrome (*mulawwana*), dont les parties dorées figurent des arbres, des capitales et des inscriptions de la plus grande beauté et finesse, et d'un travail exquis. A peine existe-t-il une espèce ou une ville connue qui n'ait été représentée sur ces murs. Les chapiteaux des colonnes furent recouverts d'or et tous les arcs des portiques furent décorés de mosaïques», etc.

Ce texte est parfaitement clair: le sol était dallé de marbre, les lambris des murs étaient revêtus de mosaïque de marbre, le haut des murs et les écoinçons des arcs, de mosaïque de verre. Or, les débris de celle-ci que j'ai vus après

(1) Signalées par de Vogüé, p. 86 en bas; cf. plus haut, p. 278, n. 2.

(2) Voir Muqaddasi, p. 157, l. 12 et 170, l. 3, et in Yāqūt, II, p. 593 et IV, p. 597 en bas; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 150 et 163; Le Strange in *PPTS*, III, p. 45 et *Palestine*, p. 124, 227 et 263; Miednikoff, II, p. 801.

l'incendie de 1893, sur la paroi nord du transept, à l'intérieur, répondaient à merveille à cette curieuse description. L'on y voyait des maisons, des palais, des portiques à colonnades et des églises à coupoles, produits d'une architecture somptueuse et féerique, mais non sans valeur documentaire⁽¹⁾, ombragés d'arbres aux rameaux épais portant des fleurs et des fruits, d'un dessin très naturaliste. Je crois que ce décor unique, dont la perte est à jamais regrettable, était celui-là même que vit Muqaddasi et que le calife Walid avait commandé à des artistes byzantins. Or cet auteur précise que la Şakhra était décorée de même, non seulement à l'intérieur, où l'état actuel répond encore à sa description, mais aussi à l'extérieur, c'est-à-dire sur la face externe des murs de l'octogone⁽²⁾, et probablement aussi au tambour. Mais on peut préciser davantage : ces arbres figurés à Damas, où la tradition s'en est conservée, jusqu'au XIII^e siècle, dans les mosaïques du mausolée de Baibars (pl. XXVIII en haut)⁽³⁾, on les retrouve à Jérusalem, au système octogone, où ils sont traités dans le même genre naturaliste (pl. XV suiv.). Les débris de Damas renferment aussi des motifs accessoires qui rappellent ceux du système octogone. Quant aux architectures, on les retrouve encore au mausolée de Baibars (pl. XXVIII en haut), mais on n'en voit pas à l'intérieur de la Şakhra, soit qu'elles y aient disparu, soit qu'il n'y en eût dès l'origine qu'à l'extérieur.

Ainsi dès le IV^e (X^e) siècle, probablement dès l'origine⁽⁴⁾, des mosaïques décoraient l'extérieur du monument. Elles sont signalées souvent à l'époque

(1) Ces édifices sont représentés en élévation et forment des tableaux pittoresques plutôt que des vues de villes. Mais il y avait peut-être des compositions comme celle de Jérusalem dans la mosaïque de Madaba, ainsi sur les tympans des colonnades qui séparent la double nef des deux bas côtés, où Yāqūt, II, p. 593 place les tableaux représentant des villes et des arbres, dont Muqaddasi ne précise pas la situation.

(2) Où d'autres textes signalent, à diverses époques, la division du revêtement en deux zones superposées, marbres et mosaïques (aujourd'hui marbres et faïences émaillées). La face interne des murs de l'octogone, aujourd'hui plaquée de marbres, était peut-être aussi décorée de mosaïques.

(3) Ce curieux décor, signalé par KONDAKOFF, *Voyage*, p. 69, fig. 3 et pl. IV, mériterait une étude complète; sur les réparations de Baibars aux mosaïques de la Şakhra, voir plus loin, p. 286, n. 2. On pourrait invoquer les analogies que ces mosaïques, dont l'âge est fixé par celui du mausolée, offrent avec celles du système octogone (pour les cornes d'abondance, voir fig. 56 et p. 246, note) pour vouloir attribuer à ces dernières une date beaucoup plus récente, et les rattacher aux travaux de Baibars. Mais si le choix des motifs offre des points de comparaison, le style est différent et les raisons d'attribuer le système octogone à la construction primitive sont trop fortes. Il vaut mieux croire que les mosaïstes de Baibars ont imité les motifs omayyades qu'ils avaient sous les yeux à Damas et à Jérusalem.

(4) Je n'ai pas trouvé de texte précis antérieur à Muqaddasi; cf. l'appendice à la fin du chapitre de la Şakhra.

latine⁽¹⁾, et dans la suite les descriptions se succèdent sans apporter de fait essentiel nouveau⁽²⁾, jusqu'à celui de Fabri. En 1483 cet excellent observateur

⁽¹⁾ Ainsi Daniel (1106) signale des mosaïques et des marbres à l'intérieur du Saint des saints (la Šakhra; cf. plus haut, p. 182, n. 2) et à l'extérieur des peintures (mosaïques?) et des marbres; voir DE KHITROWO, *Itinéraires*, p. 19; *PPTS*, IV, p. 20 en haut. Idrisi (1154) parle de mosaïques dorées, sans préciser leur emplacement (هذه القبة مرصعة بالفصّ من ذهب); voir Gildemeister in *ZDPV*, VIII, texte p. 7, trad. p. 125; Jaubert, I, p. 343; LE STRANGE, *Palestine*, p. 131 en haut; Miednikoff, II, p. 928 en haut. J. de Würzburg (vers 1165) signale à l'intérieur et à l'extérieur les marbres (miro tabulatu marmoreo intus et exterius), puis les mosaïques (habens parietem de optimo musivo opere exterius adornatum usque ad medietatem ejus. sed in superiore parte ejusdem parietis, scilicet ubi musivum opus optimum appositum est); voir TOBLER, *Descriptiones*, p. 123 suiv.; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 285 suiv.; *SWP*, *Jerusalem*, p. 67 suiv.; *PPTS*, V, p. 15 et 17. Théodéric (vers 1172) en signale aussi à l'extérieur, au-dessus des marbres (inferius usque ad medium spatium nobilissimo marmore ornatum et a medio usque ad superiorem, cui tectum incumbit, limbum musivo opere decentissime decoratum) et à l'intérieur (. . . ecclesia. . . cujus muri et cœlatura musivo opere nobiliter sunt decorata); éd. Tobler, p. 38 suiv.; *SWP*, *Jerusalem*, p. 52 suiv.; *PPTS*, V, p. 25 suiv.; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 195 (Jean) et 197 (Theod.). Phokas (1177) dit aussi : *ναός . . . ἐντὸς καὶ ἐκτὸς ποικίλοις μαρμάροις καὶ ψηφίσιον ἐγκαλλυνόμενος*; *RHCG*, I, p. 541; éd. Troitzky, p. 14; *PPTS*, V, p. 20. Et G. de Tyr (vers 1184), l. I ch. II : « Extant porro in eodem templi ædificio, intus et extra, ex opere musaico, arabici idiomatis litterarum vetustissima monumenta »; cf. l'appendice à la fin du chapitre de la Šakhra. Et l. VIII, ch. III : « . . . templum . . . intus et deforis marmoreis tabulis et opere musaico decoratum »; *RHC Oc*, I, p. 13 et 326; BONGARS, *Gesta*, p. 630 et 748; éd. Paris, I, p. 5 et 268; Quaresmius, II, p. 110 suiv.

⁽²⁾ Yāqūt (1225) signale mosaïques et marbres à l'extérieur et à l'intérieur (قبة . . . منمّعة من برّا) (وداخل بالفسيغساء مطبّقة بالرخام الملون); IV, p. 594, l. 10 et in Qazwīni, II, p. 108, l. 15 (var. منمّعة من داخل وخارج); LE STRANGE, *Palestine*, p. 131 en haut; Miednikoff, II, p. 1094. En 1261 Baibars restaure les mosaïques au-dessus des placages de marbre à l'extérieur (جدّد فصوص الحجر) (الشريفة التي على الرخام من الظاهر); Mudjir al-dīn, p. 434 (239) en haut; cf. p. 371 (105), et 436 (243); CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 192 et n. 1; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 62 à 68. Le chroniqueur parle de mosaïques sans préciser la date, alors que Nuwairi, Pa. 1578, f^o 3 b et 50 a, et MAQRĪZI, *Sulūk*, Pa. 1726, f^o 138 a et 185 b, et in *SM*, I a, p. 140, et I b, p. 113, donnent les dates 659, 660 et 671, sans préciser la nature des travaux ('imāra); cf. *Khīṭaṭ*, II, p. 303; Kutubi, I, p. 89 *pænult.*; 'Aini, Pa. 1543, f^o 222 b; Abu l-mahāsīn, Pa. 1780, f^o 209 a en bas (tous sans détails). Un peu plus tard, Katbughā les restaure aussi, dedans ou dehors (جدّد قبة) (فصوص الحجر); Mudjir al-dīn, p. 436 (243) en bas. En 1874, pendant qu'on réparait les faïences, M. Clermont-Ganneau a retrouvé dans les petites arcatures qui règnent au sommet de l'octogone à l'extérieur, de curieux débris de ce décor, dont le dessin géométrique un peu sec, reconstitué par lui, peut bien appartenir au XIII^e siècle; voir *PEFQ*, 1874, p. 262; *SWP*, *Jerusalem*, p. 312 suiv.; *Researches*, p. 187 suiv. D'autre part, on a vu, p. 285, n. 3, que le mausolée de Baibars a conservé des mosaïques dont les motifs rappellent ceux de l'époque omayyade. Si ces arcatures étaient ouvertes à l'origine, comme le pense M. Clermont-Ganneau, on s'explique pourquoi les mosaïques appliquées sur leurs parois, quand on les a bouchées, accusent une époque aussi basse. C'est au XVI^e siècle qu'elles ont été masquées par le revêtement de faïences émaillées, car on les voit encore

put contempler la Şakhra depuis le premier étage de l'Ashrafiyya (cf. t. I, p. 372), soit à 70 à 80 mètres de distance, et au niveau moyen des parois de l'octogone. Or voici ce qu'il dit du décor *extérieur*⁽¹⁾ : « In muro exteriori per circuitum sunt fenestræ magnæ . . . et spatium inter fenestras . . . est de opere musaico ab extra pretiosissime depictum, ita quod campus picturæ rutilat auro, ipsa autem pictura sunt formæ arborum, palmarum et olivarum, et figuræ cherubinatorum : non enim patiuntur alias imagines vel scripturas ad eorum muscheas ».

Ainsi, ces mosaïques⁽²⁾ représentaient des arbres et des figures de chérubins. Les arbres étaient traités au naturel, puisqu'on pouvait reconnaître des palmiers et des oliviers; voilà qui rappelle étrangement les palmiers et les autres arbres du système octogone (pl. XV suiv.), et ceux de Damas (fig. 35-36). Quant aux chérubins, M. Clermont-Ganneau les a déjà rapprochés de ces paires d'ailes qui couronnent les « enseignes » dans le tambour, à la Şakhra et à l'Aqşā⁽³⁾, mais qu'on ne retrouve ni dans le système octogone, ni dans le système circulaire. Faut-il en conclure que les mosaïques vues et décrites par Fabri avaient été restaurées,

dans la gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2; cf. CONDER, *Jerusalem*, p. 253.

Sanuto (vers 1310), p. 256, parle des marbres et des mosaïques sans en préciser la situation (. . . et sunt muri tecti marmore, et ornati opere mosayco); mais d'après le contexte il s'agit de l'extérieur, seule partie de la Şakhra que les chrétiens pouvaient entrevoir alors. Maundeville (vers 1336), p. 82, prétend y être entré (but I came in there), grâce à des lettres scellées du sultan; cf. Schefer in Thenaud, p. VI. Mais son témoignage est suspect et je ne puis rechercher ici si cette compilation renferme une partie originale et vécue; cf. t. I, p. 246, n. 5 et renvoi. En revanche Ibn baţţūta (1326), I, p. 122, en signale à l'extérieur et à l'intérieur (وفي ظاهرها وباطنها من أنواع البرواقية); cf. LE STRANGE, *Palestine*, p. 135 en bas; Miednikoff, II, p. 1159.

Pour le xv^e siècle, voir Frederico (1411) in *ZDPV*, XIV, p. 120; Franciscain anonyme (1463) in *ROL*, XII, p. 13 (edes que . . . marmoreo lapide usque ad dimidium fere vestita est, deindeque lapillis musaico opere compositis); Tucher (1479) et Breidenbach (1483) in *Reyssbuch*, f^os 356 a et 60 b; Baumgartner (1498) in *ZDPV*, XXIV, p. 15 (mit krichischem Wergk), etc. Philippe d'Aversa, dont la relation me semble appartenir à cette époque (cf. plus haut, p. 159, n. 2), ne parle que des mosaïques des trois parties (cubæ) intérieures et plus spécialement des deux déambulatoires, ainsi qu'il résulte du contexte (sunt coopertæ opere vitreo de aurato magistrali arte facto); *ZDPV*, I, p. 212 en bas.

⁽¹⁾ Voir *Evagatorium*, II, p. 219 et in CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 191, n. 3; *PPTS*, IX, p. 243; cf. *Reyssbuch*, f^o 149 b.

⁽²⁾ Fabri décrit aussi l'intérieur, mais d'après des récits, car s'il y était entré, il le dirait. Harff (vers 1496), p. 178 suiv., prétend être entré à la Şakhra; cf. plus haut, p. 177, n. 5. Mais sa description, bien que plus complète que celle de Maundeville, ne fait, elle aussi, aucune allusion à des mosaïques.

⁽³⁾ Voir plus haut, p. 280 et plus loin le commentaire du n^o 236.

elles aussi, tout ou partie, en 418 (1027-28)? Je crois que oui, puisque le décor extérieur, je l'ai dit, s'étendait probablement aussi au tambour⁽¹⁾.

Quelques années après (1496) le chroniqueur s'exprime ainsi⁽²⁾ : « Le sol de la Şakhra, ainsi que ses murs, sont revêtus de marbre à l'intérieur et à l'extérieur, et décorés de mosaïques (*fusūs*) polychromes (*mulawwana*), à une certaine hauteur, au dedans et au dehors ». On ne saurait être plus précis en si peu de mots. Après cela, les relations des pèlerins ne m'ont pas fourni de fait nouveau jusqu'au moment où, vers 1560, elles commencent à décrire le revêtement de faïence émaillée qui remplaça la mosaïque, à l'extérieur, et sans doute aussi dans quelques parties de l'intérieur⁽³⁾.

Ainsi, des mosaïques ont décoré les parois extérieures de la Şakhra, dès l'origine jusqu'au xvi^e siècle; voilà le fait essentiel, qui ressort de toutes les sources. En outre, si l'on compare les n^{os} 215 et 223, les mosaïques intérieures actuelles et les textes de Muqaddasi et de Fabri, l'on est fondé à croire que les mosaïques extérieures ont conservé jusqu'à la fin des parties omayyades et des parties fatimides, ces dernières peut-être au tambour, comme à l'intérieur. Quant aux fragments retrouvés en 1874 au sommet des parois de l'octogone, leur style permet de les attribuer aux restaurations de la fin du xiii^e siècle, signalées par les auteurs.

224

GRAFFITE. 464 H. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n^o 171) :

En face de la porte ouest (de la Şakhra), sur les soubassements qui soutiennent la grille, écrit à la main : « Fut présent Naşr ibn Sa'd ibn Naşr, le jurisconsulte, l'Anşāri; et il l'écrivit dans le milieu de ramadān de l'année 464 ».

⁽¹⁾ Il est vrai que Fabri ne décrit le tambour (*Pars vero templi altior...*) qu'après avoir parlé des mosaïques; mais c'est un détail.

⁽²⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 371 (105) et in Nābulusi (1690), Pa. 5960, f^o 41 a; Miednikoff, II, p. 1272.

⁽³⁾ Voir le commentaire des n^{os} 239 suiv. et la fin du paragraphe des inscriptions coraniques, avant l'appendice. Parmi les relations qui décrivent l'intérieur je ne cite que celle du P. Boucher (1612), p. 326, qui put entrer au Hāram et jeter un coup d'œil à la Şakhra. Il crut y voir « des parvis faits à la mosayque, persez d'une diversité d'animaux (?) et de fleurs ». Mais comme il précise loyalement qu'il n'est pas entré dans la Şakhra, je crois qu'il parle ici par oui-dire, ou qu'il désigne ainsi les faïences de l'extérieur; cf. plus loin la dernière note au n^o 240 et TOBLER, *Topographie*, I, p. 524, n. 5, et 559. Goujon (1688), p. 258, parle du « dôme d'ouvrage à la mosaïque », mais apparemment de seconde main.

Dès l'année 1893 j'ai cherché en vain ce petit texte; il a probablement disparu au cours des travaux de 1874. On peut le rétablir ainsi :

حضر نصر بن سعد بن نصر الفقيه الأنصارى وكتبه نصف رمضان سنة
أربع وستين وأربعمائة.

Les graffites sont assez rarement datés et à ce point de vue, il est regrettable que celui-ci n'ait pas été relevé en fac-similé; il aurait alors, pour la paléographie, une valeur qu'il a définitivement perdue aujourd'hui⁽¹⁾.

225

RÉFÉCTIONS DU DÉCOR DE LA COUPOLE. 585 à 1291 H. — A la base de la coupole intérieure, au-dessus des arceaux de la galerie (pl. XIX et XX), règne un large bandeau circulaire en bois, recouvert de stuc peint et doré, et divisé en huit bandes par huit médaillons en cercle. Chaque bande renferme une ligne imitée du naskhi mamlouk, à très grands caractères, en relief et dorés sur fond bleu, avec points et signes; chaque médaillon renferme trois ou quatre lignes très courtes du même type, à caractères plus petits. Je donne d'abord le texte des huit bandes, numérotées de 1 à 8 à partir du nord environ, puis celui des huit médaillons, numérotés de 1 à 8 à partir de l'ouest environ; sur l'original le médaillon 1 s'intercale entre les bandes 2 et 3 et ainsi de suite jusqu'au retour⁽²⁾. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) بسمه... أمر بتجديد تذهيب هذه القبّة الشريفة (2) مولانا السلطان
الملك الناصر العالم العادل (3) العامل صلاح الدين يوسف بن أيّوب تغمّده
الله (4) برجمته وذلك في شهور سنة ستّة وثمانين وخمسمائة (5) أمر بتجديد
وتذهيب (sic) هذه اتقنه (sic) مع القبّة الفوقانيّة (6) برصاصها مولانا ظلّ الله
في أرضه القائم (7) بسنته وفرضه السلطان محمّد بن الملك المنصور الشهيد
(8) قلاون تغمّده الله برجمته وذلك في سنة ثمان عشر (sic) وسبع مائة.

(1) Il ressemblait peut-être aux graffites non datés du n° 32, ou encore à celui, daté de 522 H. et rédigé dans le genre du n° 224, que j'ai publié in *ZDPV, Mu N*, 1903, p. 52 et fig. 41.

(2) La planche XIX montre la bande 4, puis le médaillon 3, puis la bande 5, puis le médaillon 4, puis l'amorce de la bande 6 à l'extrême gauche.

(1) أمر بتذهيب هذه اعمه (sic) مع (2) تجديد القبة الفوقانيّة (3) مولانا السلطان محمود خان
 1104 (sic) (4) أمر بتجديد وتذهيب هذه اتقنه (sic) (5) مع تصلح القبة الفوقانيّة (6) وتجديد
 رصاصها مولانا (7) السلطان عبد العزيز خان (8) أدام الله ملكه سنة 1241.

BANDES : A ordonné le renouvellement de la dorure de cette coupole sacrée notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir . . . Ṣalāḥ al-dīn Yūsuf, fils d'Ayyūb . . . Et ce (travail a été achevé) dans les mois de l'année 586. — A ordonné le renouvellement et la dorure de cette coupole, avec la coupole supérieure et son plomb, notre maître le sultan Muḥammad fils d'al-Malik al-Manṣūr le défunt Qalāwun . . . Et ce (travail a été achevé) en l'année 718.

MÉDAILLONS : A ordonné la dorure de cette coupole, avec le renouvellement de la coupole supérieure, notre maître le sultan Maḥmūd khān. 1156. — A ordonné le renouvellement et la dorure de cette coupole, avec la réparation de la coupole supérieure et le renouvellement de son plomb, notre maître le sultan 'Abd al-'azīz khān . . . l'année 1291 (1874).

Ce document commémore quatre restaurations successives du décor peint et doré de la coupole intérieure, sous les sultans Saladin, Muḥammad, Maḥmūd II et 'Abd al-'azīz, et trois restaurations de la coupole extérieure et de sa couverture en plomb, sous les trois derniers de ces princes. Mais au pastiche de ses caractères, à son parfait « état de neuf » et à ses erreurs grossières de forme⁽¹⁾ et de fait⁽²⁾, on voit aussitôt qu'il appartient tout entier aux travaux de 1874. Ainsi la seule partie originale est celle qui a trait à cette dernière restauration; de fait le décor intérieur, dont la richesse un peu criarde reluit sous l'or et les couleurs, trahit assez son origine récente. Mais on sent bien qu'il imite un décor plus ancien, dont je parlerai tout à l'heure; ici je poursuis l'analyse du texte. Il est évident que le rédacteur de 1874 s'est inspiré d'une inscription plus ancienne, et qui avait été déjà remaniée à plusieurs reprises. Ainsi, l'indice maximum du n° 225 est limité au dernier quart de ce texte (médaillons 5 à 8); les autres parties ont un indice relatif, en ce sens qu'elles rappellent le souvenir d'états antérieurs dont il ne reste aucun vestige certain, ni dans le décor, ni dans l'inscription même⁽³⁾. Mais le dernier état antérieur de celle-ci peut être rétabli sur deux documents à peu près contemporains et tout à fait indépendants l'un de l'autre : un texte arabe⁽⁴⁾ et une traduction française⁽⁵⁾.

(1) Ainsi *جسامة* et *اتقنه* pour *جسمائة* et *القبة*.

(2) Ainsi la titulature irrégulière des sultans antérieurs à 'Abd al-'azīz, et les fausses dates 586 et 1156; voir plus loin, p. 294, n. 1 et 296, n. 2.

(3) Le n° 188 offre l'exemple d'un pastiche analogue, mais plus simple, et mieux exécuté.

(4) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 91; cf. LE STRANGE, *Palestine*, p. 134 suiv.; *SWP, Jerusalem*, p. 81; CONDER, *Jerusalem*, p. 313 et 323; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 17, 59 et 63.

(5) Relevés inédits de Sauvaire, n° 182.

L'édition de Vogüé n'est pas complète, mais ses lacunes sont comblées par la traduction Sauvaire; et ces deux témoignages concordent si bien dans leurs parties communes qu'on peut rétablir à coup sûr le texte arabe presque tout entier. Voici d'abord l'édition de Vogüé, que l'auteur fait suivre de cette note : « L'inscription primitive se composait de deux séries distinctes : l'une comprenait les cercles (médaillons), l'autre les bandes qui les séparent; le sens se continuait d'un cercle à l'autre et d'une bande à l'autre; mais plusieurs parties de l'inscription première ayant été détruites et remplacées par un autre texte, il faut pour avoir le sens suivre les numéros que nous avons joints à chaque morceau ». Je reproduis exactement la lecture de Vogüé, ainsi que l'ordre de ses diverses parties; mais pour la clarté du texte, je réunis les bandes et ensuite les médaillons, que l'auteur intercale entre les bandes. Je change aussi les numéros, dont l'ordre un peu flottant nous troublerait quand nous comparerons ce texte avec Sauvaire, et pour simplifier la composition typographique, j'imprime le texte des médaillons sur une ligne courante, mais en séparant par des traits verticaux les petites lignes superposées dans les carrés noirs qui représentent les cercles chez de Vogüé. Enfin sa traduction sera combinée plus loin avec celle de Sauvaire.

(1) بسمه... أمر بتجديد تذهيب هذه (2) القبة الشريفة مولانا السلطان الملك الناصر (3) العامل العادل صلاح الدين يوسف... (4) أمر بتجديد تذهيب هذه القبة مع تجديد القبة الفوقانية برصاصها (5) مولانا... ناصر الدنيا (6) والدين سلطان العالم مشيد أركان الشريعة الشريفة (7) وسلطان الإسلام محمد بن السلطان الشهيد الملك (8) المنصور قلاون تغمده الله برحمته وذلك في شهور سنة ثمان عشرة وسبعائة.

(1) | | لثلك بقية (sic) من رجب | سنة خمس وثمانين (2) وخمسمائة | على يد الفقير إلى الله | صلاح الدين (3) يوسف بن أيوب | ابن شاذي تغمده | الله برحمته (4) وذلك | بنظر الفقير إلى الله تعالى | المقتر الأشرف (5) العالى | العالمى الجاوى نظير | الحرميين الشريفين (6) عفى الله عنه | وذلك في سنة تسع | عشرة وسبعائة (7) بسم | الله الرحمن | الرحيم (8) أمر بتذهيب هذه القبة | وتجديد القبة الفوقانية | مولانا السلطان محمود خان | سنة ١٢٠٠.

Voici maintenant la traduction Sauvaire, que l'auteur fait précéder de cette note : « La légende en lignes (bandes) est coupée par des cercles (médaillons);

dans la première, la partie relative au sultan Muḥammad commence à l'ouest ». Je conserve aussi l'ordre des diverses parties, mais pour la clarté du texte je sépare les bandes et les médaillons et je change un peu l'ordre des numéros, pour les accorder avec ceux du texte de Vogüé; enfin j'accorde la transcription des noms propres avec la mienne.

BANDES : (1) Bismillāh. . . A ordonné le renouvellement de la dorure de cette (2) noble coupole notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir (3) le pratiquant, le juste, Aṣlāḥ (*sic*)⁽¹⁾ al-dīn Yūsuf ibn Ayyūb ibn Shādhī. — (4) A ordonné le renouvellement de la dorure de cette coupole, ainsi que le renouvellement de la coupole supérieure avec son plomb, notre maître (5) [l'ombre]⁽²⁾ de Dieu sur la terre, qui tient debout sa sunna et sa loi, qui veille sur les provinces du monde (6) et de la religion, le sultan de Dieu le plus élevé, celui qui affermit les piliers de la noble loi (7) et le sultan de l'islam, Muḥammad, fils du sultan martyr al-Malik (8) al-Manṣūr Qalāwun, que Dieu l'enveloppe de sa miséricorde, et cela dans les mois de l'année 718.

MÉDAILLONS : (1). . . . le jour (?) des infidèles. Le 27 radjab de l'an 85 (2) et 500. Par la main du pauvre en Dieu Ṣalāḥ al-dīn (3) Yūsuf ibn Ayyūb ibn Shādhī, que Dieu l'enveloppe de sa miséricorde! — (4) Et cela sous l'inspection du pauvre en Dieu, qu'il soit exalté, Son Excellence al-Ashraf (5) élevée, al-'Alami al-Djāwli, intendant des deux nobles ḥarams, (6) que Dieu lui pardonne, et cela dans l'année 719. — (7) Bismillāh. . . (8) A ordonné la dorure de cette coupole et le renouvellement de la coupole supérieure notre maître le sultan Maḥmūd khān, l'année. . . .

Si l'on compare ces deux documents on verra que leur concordance est à peu près parfaite et que la plupart de leurs variantes ne sont que formelles. Chez de Vogüé le bandeau débute par le texte de Saladin, tandis que Sauvaire commence par celui de Muḥammad; ce détail est sans importance, puisqu'on peut partir d'un point quelconque, et j'ai accordé la forme des deux documents, sur ce point et quelques autres, pour faciliter la comparaison. Quant aux médaillons, les deux documents les font bien suivre dans le même ordre, mais leur intercalation n'y est pas tout à fait la même : de Vogüé place le médaillon 1 entre les bandes 5 et 6, et ainsi de suite jusqu'au retour, alors que Sauvaire met 1 entre 4 et 5, et ainsi de suite. Le premier me paraît avoir raison parce que son texte est repéré avec plus de soin que l'ébauche manuscrite de Sauvaire; mais c'est encore un détail. Les variantes de texte sont peu nombreuses et j'y reviendrai tout à l'heure.

⁽¹⁾ Ce *sic*, qui est de Sauvaire, prouve que le texte relatif à Saladin n'était déjà plus alors qu'un grossier pastiche; cf. plus loin, p. 295.

⁽²⁾ Les crochets sont aussi de Sauvaire, qui a rétabli le mot *zill* d'après d'autres inscriptions; le texte de Vogüé offre ici une lacune.

Voici maintenant le texte de Vogüé complété sur la traduction Sauvaire :

Bandeau composé de huit bandes numérotées de 1 à 8 à partir du nord-est environ ⁽¹⁾, et coupé par huit médaillons, numérotés de 1 à 8 à partir du nord-ouest environ, le médaillon 1 s'intercalant probablement entre les bandes 5 et 6, et ainsi de suite jusqu'au retour.

(1) بسمه... أمر بتجديد تذهيب هذه (2) القبة الشريفة مولانا السلطان الملك الناصر (3) العامل العادل اصلاح (sic Sauv.) الدين يوسف بن أيوب بن شاذي (4) أمر بتجديد تذهيب هذه القبة مع تجديد القبة الفوقانية برصاصها (5) مولانا (2) [ظل] الله في أرضه (3) القائم بسنته وفرضه ناصر الدنيا (6) والدين سلطان العالمين (4) مشيد أركان الشريعة الشريفة (7) وسلطان الإسلام محمد بن السلطان الشهيد الملك (8) المنصور قلاون تغمده الله برحمته وذلك في شهر سنة ثمان عشرة وسبعائة.

(1) | يوم (?) المشركين (5) | لثلاث بقية (sic de Vogüé) من رجب | سنة خمس وثمانين (2) وخمسمائة | على يد الفقير إلى الله | صلاح الدين (3) يوسف بن أيوب | ابن شاذي تغمده | الله برحمته (4) وذلك | بنظر الفقير إلى الله تعالى | المقر الأشرف (5) العالى العلى (6) للجاولى ناظر (7) | الحرميين الشريفين (6) عفى الله

(1) D'après Sauvaire, qui place à l'ouest le début du texte de Muḥammad; voir plus haut, p. 292.

(2) Avec de Vogüé je place au début de 5 ce mot que Sauvaire met à la fin de 4; la balance du texte est meilleure pour la forme et pour le sens.

(3) Je lis *arḍihi* et non *al-arḍ* (Sauvaire : *la terre*), à cause de la rime avec *farḍihi* (Sauvaire : *sa loi*).

(4) Je lis *al-ʿālamīn* au pluriel (de Vogüé *al-ʿālam*), à cause de la rime avec *al-dīn*; la traduction Sauvaire n'a pas de sens.

(5) Sur ces mots, voir plus loin, p. 295 suiv.

(6) Je lis *al-ʿālamī* avec Sauvaire, au lieu de *العالمى* in de Vogüé. La correction s'impose, car ce relatif de titre ne peut être formé que sur le surnom 'Alam al-dīn de l'émir Sandjar Djāwli; voir plus loin, p. 298. L'erreur n'est peut-être pas imputable à de Vogüé, car ce texte n'est qu'un pastiche et l'état correspondant aux travaux de Muḥammad donnait à coup sûr le nom propre Sandjar, qui manque ici.

(7) Au lieu de *ناظر* in de Vogüé, car le titre d'intendant est toujours *nāzīr*, et non *nazīr*. Sauvaire a bien lu (*nāder*), mais peut-être en corrigeant le texte; cf. note précédente.

عنه | وذلك في سنة تسع | عشرة وسبعائة (7) بسم | الله الرحمن | الرحيم (8) أمر
بتذهيب هذه القبّة | وتجديد القبّة الفوقانيّة | مولانا السلطان محمود خان |
سنة [١٣٣٣] ١٢⁽¹⁾.

BANDES : (1) A ordonné de renouveler la dorure de cette (2) coupole sacrée notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir (3) . . . Ṣalāḥ al-dīn Yūsuf, fils d'Ayyūb, fils de Shādhī. — (4) A ordonné de renouveler la dorure de cette coupole et de restaurer la coupole supérieure avec son plomb (5) notre maître . . . (2) Nāṣir al-dunyā (6) wal-dīn (7) . . . Muḥammad, fils du sultan défunt al-Malik (8) al-Manṣūr Qalāwun . . . Et ce (travail a été achevé) dans les mois de l'année 718.

MÉDAILLONS : (1) le jour(??) des infidèles, le 27 radjab de l'année 585 (2) par la main de . . . Ṣalāḥ al-dīn (3) Yūsuf (4) Et ce (travail a eu lieu) sous l'intendance de . . . S. E. (5) 'Alam al-dīn (Sandjar) al-Djāwli, intendant des deux ḥarams . . . (6) . . . Et ce (travail a été achevé) en l'année 719. — (7) . . . (8) A ordonné de dorer cette coupole et de restaurer la coupole supérieure notre maître le sultan Maḥmūd khān, l'année 1233 (1818).

Ainsi, l'état antérieur aux travaux de 1874 trahit déjà trois étapes : Saladin (bandes 1-3, médaillons 1-3), Muḥammad (bandes 4-8, médaillons 4-6) et Maḥmūd II (médaillons 7-8). En raisonnant par analogie avec l'état actuel, on peut croire que ce texte était un pastiche pour les deux premières étapes, en d'autres termes, que son indice n'était complet que pour la partie concernant les travaux de Maḥmūd. Mais ne renfermait-il pas des restes matériels des deux étapes précédentes? Un bon fac-similé nous eût permis d'introduire au débat l'argument paléographique; mais cette lacune est comblée par le texte même. Dans les parties relatives à Saladin et à Muḥammad, des erreurs aussi grossières que Ṣalāḥ (et Aṣḥāḥ!) al-dīn, au lieu de Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn⁽³⁾, et le protocole tout à fait déformé du sultan Muḥammad et de l'émir Sandjar trahis-

(1) Les chiffres d'unités et de dizaines, qui manquent dans les deux documents, sont rétablis sur les autres inscriptions de Maḥmūd II à la Ṣakhra et dans le Ḥaram (n^{os} 209, 250 suiv. et 296 suiv.). La date 1156, dans l'état actuel (p. 290, n. 2) correspond au règne de Maḥmūd I^{er}; c'est une erreur à mettre sur le compte du restaurateur de 1874.

(2) Je ne traduis pas les titres et les eulogies des protocoles, qui n'ont pas d'intérêt pour le commentaire et dont plusieurs sont suspects.

(3) Sur l'emploi des surnoms souverains en *al-dunyā wal-dīn* à cette époque, voir surtout *M C I A*, I, p. 763 suiv.

sent à première vue le pastiche; et je néglige bien des détails tout aussi suspects⁽¹⁾. Quant aux dates, on va voir qu'elles ne sont pas sûres.

D'autre part, ce qui concerne les travaux de Maḥmūd II tient tout entier dans le médaillon 8, auquel fait suite (médaillon 1) la fin d'une phrase relative à ceux de Saladin. Il y a ici, dans la construction grammaticale et logique, une rupture brutale qui ne s'explique pas si l'état de Vogüé-Sauvaire appartient tout entier à l'étape de Maḥmūd. Il semble bien qu'on s'est borné alors à supprimer, dans ce médaillon 8, le début du passage relatif à Saladin, qu'introduisait peut-être le *bismillāh* du médaillon 7. Dès lors, on peut se demander si l'état de Vogüé-Sauvaire, à part la retouche de Maḥmūd, ne remonte pas à une étape antérieure à celle-ci, mais postérieure à celles de Saladin et de Muḥammad, et dont l'inscription n'a pas conservé le souvenir; par exemple, aux grands travaux de Sulaimān I^{er} (n^{os} 238 suiv.).

Quoi qu'il en soit, l'état de Vogüé-Sauvaire ne conserve plus que le souvenir des travaux de Saladin et de Muḥammad; mais ce souvenir est fort précieux pour l'histoire de la coupole et pour celle du texte même. Je reviendrai tout à l'heure sur le premier point; en ce qui concerne le second, je crois que les mots *tadjdīd* et *tadhhīb*, répétés plusieurs fois et un peu lourdement, sont des débris paléontologiques du texte original de Saladin, où ces mots devaient être allitérants, suivant le style cher aux secrétaires de ce prince, et aussi les mots *al-qubba al-fauqāniyya bi-ruṣāsihā*, où ce dernier mot devait rimer avec un autre tel que *asāsihā* « ses fondations »⁽²⁾. Mais voici un indice encore plus curieux de ce précipité d'éléments originaux dans un texte remanié plusieurs fois.

J'ai dit que le médaillon 1 débute par la fin d'une phrase saladinienne, coupée par le rédacteur de Maḥmūd. Chez de Vogüé le texte offre ici une lacune et dans l'état actuel ce passage a disparu; le seul guide est la traduction Sauvaire, qui donne ici « le jour(?) des infidèles ». Le point d'interrogation venant de Sauvaire, on peut en inférer que le mot *yaum* « jour » lui a paru douteux; en revanche l'arabe *al-mushrikīn* rend bien « des infidèles », que Sauvaire donne sans point d'interrogation. Or un chroniqueur à peu près contem-

(1) Ces protocoles sont déformés par des rédacteurs ignorants, mais non pas inventés de toutes pièces. Avec ce qu'il en reste on pourrait peut-être rétablir les originaux, mais c'est un travail délicat qui n'en vaut pas la peine.

(2) Ainsi une phrase telle que *أمر بتذهيب هذه القبّة من أساسها مع تجديد القبّة الفوقانيّة برصاصها* « a ordonné la dorure de cette coupole depuis sa base, et la restauration de la coupole supérieure avec son plomb » serait tout à fait dans le style de 'Imād al-dīn et de l'épigraphie saladinienne; cf. surtout le début du n^o 280.

porain de la reprise de Jérusalem par Frédéric II rapporte un fait qu'il tenait de témoins oculaires, les gardiens de la Şakhra même⁽¹⁾. Quand l'empereur, introduit dans ce sanctuaire, aperçut l'inscription (*kitāba*) tracée sur la coupole (*qubba*) et renfermant les mots « Saladin a purifié cette demeure sanctifiée (du contact) des infidèles », il demanda qui étaient ces infidèles, etc. Le texte d'Ibn al-djauzi porte ici *min al-mushrikīn*, et dans quelques variétés d'écritures, en particulier dans l'arrondi saladinien, le groupe من de la préposition *min* ressemble beaucoup à un *mīm* final. Dès lors, il est tentant de la chercher dans le *mīm* final de ce prétendu mot *yaum* « jour » que Sauvage a lu en hésitant, soit qu'il fût indistinct, soit qu'il n'offrît aucun sens à ce bon arabisant. On peut en conclure qu'avant les travaux de Maḥmūd le médaillon 8 renfermait, à la suite du *bismillāh* du médaillon 7, les mots qui formaient, apparemment, le début de l'inscription vue par Frédéric II.

Cette hypothèse est confirmée par un curieux détail : Après *al-mushrikīn* Sauvage et de Vogüé ont lu la date 27 radjab 585; or Jérusalem a été prise par Saladin le 27 radjab 583. La coïncidence du quantième montre que le texte original était daté du 27 radjab 583, jour de la conquête, et que le chiffre des unités dans l'année a été altéré plus tard, par un restaurateur⁽²⁾. D'autre part, les mots *qad ṭahhara hādha l-bait al-muqaddas min al-mushrikīn* « Saladin a purifié cette demeure sacrée des infidèles », jouant sur l'expression *al-bait al-muqaddas*, signifient à la fois que Saladin a repris aux Francs la « ville sainte » de Jérusalem et qu'il a restauré le culte musulman au « sanctuaire » de la Şakhra⁽³⁾. Ainsi

(1) Sibṭ-Jewett, p. 433, l. 12 : وحكى... قوام العخرة قالوا ونظر (الانبرور) إلى الكتابة التي في القبة : Pa. 1543, f° 28 a et in *RHC Or*, II a, p. 192, avec quelques variantes de forme (وحكى لى قوام) (العخرة قال); cf. REINAUD, *Extraits*, p. 431; WILKEN, *Kreuzzüge*, VI, p. 495, n. 6. Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 120 b, qui raconte en détail, d'après un témoin oculaire, la visite de Frédéric au Ḥaram, ne parle pas de cet incident.

(2) Comme il a été changé en 586 par le restaurateur de 1874.

(3) Cf. l'eulogie *muṭahhir al-bait al-muqaddas* dans le protocole donné à Saladin par le prédicateur du premier sermon à l'Aqṣā, in Ibn wāṣil Pa. 1702, f° 20 a milieu, ou f° 24 a, ces mots appliqués à la purification de la Şakhra : *ḥattā ṭaṭahharat min āthār al-frandj*, ou encore *Patriarches*, Pa. 302, p. 270, l. 13 : *al-masdjid al-aqṣā al-muṭahhar* dans le texte du même sermon. Et Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 332 b et 1703, f° 22 b, racontant la prise de Jérusalem par Malik Nāṣir Dāwud en 637 (cf. t. I, p. 137), dit qu'il la purifia des Francs (*ṭahharahu min al-frandj*), et il ajoute ce vers où la « purification » de Dāwud est comparée à celle de Saladin :

فناصر طهّره أولاً وناصر طهّره آخراً

ainsi un Nāṣir l'a purifiée d'abord, et un (autre) Nāṣir l'a purifiée ensuite.

ce texte, comme plusieurs documents analogues, avait le caractère sacré d'un contrat bilatéral entre l'homme et la divinité. En rappelant le jour de la conquête, il marquait une « prise de possession »; mais en échange de cette faveur accordée par Allāh, Saladin s'engageait à restaurer le sanctuaire⁽¹⁾.

Ces travaux sont signalés par la plupart des auteurs, mais en des termes assez vagues; eux aussi nous montrent le sanctuaire purifié et rendu au culte musulman, sans préciser sur quels points portèrent les restaurations⁽²⁾. Ces travaux, le n° 225 nous les montre au décor, peut-être aux œuvres vives de la coupole⁽³⁾. Ainsi tout mutilé qu'il est, ce texte antique n'est pas sans valeur pour l'histoire; mais touchant le décor actuel son indice est à peu près nul, si, comme je tenterai de le montrer tout à l'heure, l'origine de ce décor ne remonte pas au delà de Muḥammad. Au reste, il est impossible de rétablir, même approximativement, la teneur de l'inscription de Saladin⁽⁴⁾.

Touchant les travaux de Muḥammad le problème est plus simple et plus clair. D'abord la partie du n° 225 qui vise les travaux de ce prince, bien que suspecte pour la forme, a été mutilée une fois de moins que celle relative à Saladin; puis un texte précis nous montre Muḥammad faisant restaurer, avant l'année 720, la dorure de la coupole de la Şakhra⁽⁵⁾. Le chroniqueur, il est vrai, ne paraît que répéter ici ce qu'il a lu dans l'inscription⁽⁶⁾; mais il ajoute que ce décor, bien que vieux de près de deux siècles, est aussi frais qu'au premier jour.

Sur d'autres applications de *muqaddas* et *mutahhar*, voir t. I, p. 57, n. 6 et 59, n. 2. Le mot et la chose ont passé dans la tradition chrétienne; ainsi Nau (vers 1670), p. 65 : « Saladin... la fit purifier (la Şakhra) des souillures... de notre sainte religion ».

⁽¹⁾ Voir plus haut p. 270 suiv. le commentaire des n°s 215 à 217 et 220 à 222, *passim*. Cf. plus loin, p. 315, n. 3. Il suit de là que la date de ces documents est celle de la prise de possession, non celle des restaurations; cf. mon *Voyage en Syrie*, I, p. 140 et les renvois des notes 1 et 2.

⁽²⁾ Voir 'Imād al-dīn, p. 65 suiv., cité par Abū shāma, II, p. 113 (87) suiv. et Mudjir al-dīn, p. 301 (75) suiv.; Bahā' al-dīn, p. 74 (120); Ibn al-athīr, XI, p. 364; Abu l-fidā', III, p. 77; *RHC Or*, I, p. 57 et 704; Sibṭ-Jewett, p. 254; Ibn wāṣil, Pa. 1702, f°s 23 b suiv.; Kamāl al-dīn et Maqrīzī in *ROL*, IV, p. 184 et IX, p. 33; REINAUD, *Bibliographie*, p. 322, 473 et 601; *Extraits*, p. 217 suiv.; TOBLER, *Topographie*, I, p. 555 et sources citées; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 78; LE STRANGE, *Palestine*, p. 134; *SWP, Jerusalem*, p. 81; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 434; CONDER, *Kingdom*, p. 157; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 464; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 59, etc.

⁽³⁾ Si les mots *al-qubba al-fauqāniyya bi-ruṣāṣihā*, comme je l'ai suggéré, appartenaient à l'origine au texte de Saladin.

⁽⁴⁾ Ni sa disposition matérielle, qui ne pouvait être la même. Je suppose qu'elle se déroulait sur un bandeau simple et que la division en huit bandes et huit médaillons chevauchants est le fait de ces restaurations successives, qu'on voulait consigner ici tout en rappelant les travaux antérieurs.

⁽⁵⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 438 (246).

⁽⁶⁾ Cf. plus loin le commentaire du n° 282.

S'il avait été refait dans l'intervalle, le chroniqueur l'aurait sans doute appris; ainsi, l'on peut croire qu'il a lu le texte original de Muḥammad, et qu'il y a déjà vu, peut-être, cette double date 718 et 719, qui lui aura fait placer les travaux « avant l'année 720⁽¹⁾ ».

Mais l'état de Vogüé-Sauvaire ne conserve pas seulement, comme l'état actuel le fait encore, un souvenir exact et une date précise; il rappelle aussi ce fait, ignoré du chroniqueur et de l'état actuel, que les travaux eurent lieu sous l'intendance (*bi-nazar*) de l'émir 'Alam al-dīn Sandjar, alors intendant des deux ḥarams⁽²⁾. Les auteurs qui lui attribuent cette charge ne précisent pas les dates de son brevet⁽³⁾; mais un document authentique le montre en fonction dans l'année 720 et un peu auparavant, c'est-à-dire précisément à la date indiquée par le n° 225⁽⁴⁾.

Ainsi le texte de Muḥammad, comme celui de Saladin, conserve le souvenir d'un fait historique; mais quel est son indice archéologique? M. de Vogüé penche à croire que « l'ensemble de la décoration a été refait à l'époque de Saladin » et que « les restaurations ultérieures ne changèrent rien à la disposition primitive; on se contenta de refaire les peintures et les dorures effacées, sans toucher au dessin lui-même ». Autant que j'en puis juger par l'état actuel, et mieux encore par la belle aquarelle de Vogüé (pl. XIX), ce décor trahit plutôt l'époque de Muḥammad. Le parti général de la composition, le style des rinceaux, des fleurons, des palmettes et des entrelacs rappellent beaucoup ceux des beaux cuivres damasquinés du VIII^e (XIV^e) siècle; à cette époque l'art arabe en plein essor revêtait volontiers les vieux monuments de formes nouvelles⁽⁵⁾. Mais ce qui fait ici défaut pour pousser plus avant cette étude, c'est un bon décor analogue de l'époque de Saladin⁽⁶⁾.

(1) A l'origine cette double date marquait peut-être le début et la fin des travaux, et dans la suite la seconde (719) a passé du bandeau dans un médaillon. Aujourd'hui elle a disparu et seule la première (718) est restée attachée au bandeau.

(2) Sur la concordance de *nāzīr* et *bi-nazar*, voir plus haut, p. 123, n. 1 et renvois.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 58 (19) et 607 (266), et les autres sources citées t. I, p. 233, n. 5 suiv.

(4) Voir in DE LUYNES, *Voyage*, II, p. 189, l'inscription d'Hébron, publiée par Sauvaire et datée de 720; le rédacteur dit aussi *bi-nazar* et précise que les travaux (commencés en 718, d'après Mudjir al-dīn) furent faits aux frais de Sandjar, sans qu'il ait touché aux revenus des deux ḥarams : من ماله... لم ينفق شيئاً من مال الحرمين الشريفين.

(5) Cf. plus haut, p. 34, n. 1 et renvoi.

(6) Les plafonds peints et dorés de l'école arabo-normande en Sicile (chapelle Palatine, etc.) ne rappellent guère celui de la Ṣakhra; mais leur état actuel n'est peut-être pas celui du XII^e siècle. Au reste, ce rapprochement reste trop lointain pour être concluant.

226

ÉPITAPHE D'UN INCONNU. 586 H. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 12) :

A droite de la porte nord de la Şakhra, sur une plaque de marbre : « C, xviii, 47 (fin). Bait al-ḥaqq. Pour le serviteur qui a besoin de la miséricorde d'Allāh, Erz(ā?), fils de 'Abdallāh. Il mourut à la miséricorde d'Allāh le jour du jeudi, 1^{re} décade du mois de ramadān de l'an 586 (octobre 1190). »

Dès l'année 1894, j'ai cherché en vain cette épitaphe; elle a probablement disparu au cours des travaux de 1874. Il est facile de rétablir le texte arabe, sauf le nom propre du défunt, que Sauvaire n'a pu lire clairement. Le seul intérêt de retrouver l'original eût été pour la paléographie, les épitaphes de cette époque étant fort rares, à Jérusalem encore plus qu'ailleurs.

227

ÉPITAPHE DE ZAIN AL-DĪN HAKKĀRI. 592 H. — Dalle de marbre trouvée dans la Şakhra, en 1874, et cassée en haut et à droite, de haut en bas; dimensions environ 38 × 64. Dix lignes visibles, incomplètes de quelques lettres à droite, en naskhi ayyoubide ancien; petits caractères, quelques points et signes. Inédite⁽¹⁾; voir pl. XXXVI à gauche en bas (estampage Clermont-Ganneau)⁽²⁾.

(1) [illisible] (2) [يَشْفَعُ] عِنْدَهُ إِلَّا بِإِذْنِهِ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ (3) [أَيْدِيهِمْ] وَمَا خَلَقَهُمْ وَلَا يُحِيطُونَ (4) [بِشَيْءٍ مِّنْ عِلْمِهِ إِلَّا بِمَا شَاءَ] وَسِعَ (5) [كُرْسِيِّهِ] السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَلَا (6) [يَئُودُهُ] حِفْظُهُمَا وَهُوَ الْعَلِيُّ (7) [الْعَظِيمُ] هَذَا [قبر] الأمير زين الدين (8) [un nom] بن علي بن عبد الله الهكاري (9) [رحمه] [الله توفى في سنة] [un mot martelé?] [أثنين] (10) [وتسعين وخمسة مائة].

⁽¹⁾ Signalée par Clermont-Ganneau in *PEFQ*, 1874, p. 136, et *Researches*, I, p. 227 en haut (n° 5); cf. *SWP, Jerusalem*, p. 227.

⁽²⁾ Avec cette note signée de son nom : « Jérusalem, 7 mars 1874. Marbre. Qubbat al-şakhra. » Cette épitaphe ne figure pas dans les relevés inédits de Sauvaire et je ne l'ai pas retrouvée.

⁽³⁾ C, II, 256, fin du verset.

Ceci est le tombeau de l'émir Zain al-dīn fils de 'Alī, fils de 'Abdallāh, le Hakkaride, qu'Allāh lui fasse miséricorde! Il est trépassé en l'année 592 (1195-96).

Le style des caractères, qui rappellent ceux de plusieurs inscriptions de Saladin et de ses successeurs immédiats⁽¹⁾, trahit à première vue la fin du VI^e (XII^e) siècle. Les lacunes au début des lignes 2 à 7, qu'on peut repérer sur le texte du Coran, donnent la mesure pour celles des lignes suivantes.

L. 7 : Le mot *qabr* « tombeau », dont il semble qu'on voit encore quelques traces sur l'estampage, paraît avoir été martelé; je rechercherai tout à l'heure le but de cette mutilation.

L. 8 : Le nom propre du défunt a disparu dans la cassure; on ne voit plus ici, sous le *bā* du mot *ibn* « fils », que l'extrémité d'une queue de lettre pouvant appartenir à un *dāl*, un *rā*, un *mīm* ou quelque autre finale. Il serait oiseux de suggérer un nom tant qu'on n'aura pas retrouvé, dans les chroniques, un émir Zain al-dīn Hakkāri, mort à Jérusalem en 592 et dont le nom propre s'accorde avec cet indice.

L. 9 : Après le mot *sana* « année » on voit une lacune qui conserve, elle aussi, les traces d'un mot martelé; mais ici je ne puis suggérer aucune hypothèse raisonnable⁽²⁾.

L. 10 : Le chiffre des centaines pourrait aussi se lire *sabʿīn* « soixante-dix »; mais la leçon *tisʿīn* « quatre-vingt-dix » me paraît dictée par des motifs d'ordre historique. En 572 Jérusalem appartenait encore aux Francs, et Saladin, qui venait seulement d'arracher la Syrie au fils de son ancien maître, avait à peine entamé le royaume latin. Si l'építaphe était datée de cette année, il faudrait admettre qu'elle a été apportée de loin, ce qui est peu vraisemblable. Mais en 592 Jérusalem appartenait aux successeurs de Saladin⁽³⁾ et les Hakkarides y étaient nombreux⁽⁴⁾.

(1) Voir surtout les n^{os} 35, 36, 149 et 151, sur les planches.

(2) La leçon [شهر سنة] qui résoudrait le problème, n'est pas confirmée par l'estampage, où le mot سنة est gravé distinctement et avec cette queue remontant en arrière particulière au *hā* final dans le type Saladin; cf. les n^{os} cités note précédente. Au-dessus du *sin* on voit un signe r dont la queue inférieure est trop courte pour figurer le chiffre 2 d'une date en chiffres qu'il faudrait lire [٥٩]٢ سنة, suivi de la date en lettres. Au reste les exemples de date en chiffres à cette époque sont rares et incertains, et ceux qu'on a signalés dans l'épigraphie céramique me paraissent très douteux; cf. plus haut, p. 99, n. 2. Je crois plutôt que ce signe est une de ces queues d'aronde qui se placent alors au-dessus du *sin* pour le distinguer du *shīn*; mais alors elle est renversée et un peu déformée.

(3) Voir vol. I, p. 99.

(4) Voir MUDJĪR AL-DĪN, *passim*, et l'index de la traduction Sauvaire, à Hakkāry; cf. t. I, n^o 42 et p. 128, n. 1, et plus haut, p. 26 n. 5.

Comment cette épitaphe s'est-elle égarée dans la Şakhra, qui n'a jamais servi de cimetière? Les circonstances précises de son invention restent inconnues, mais il est probable qu'elle a été retrouvée dans les murs ou sous le sol de l'édifice, au cours des travaux de 1874⁽¹⁾. Or le cimetière principal de Jérusalem au moyen âge était celui de la porte Dorée, dont les vestiges se voient encore le long du mur est du Haram, à l'extérieur. On sait aussi qu'une inscription (n° 222) désigne un dépôt de pierres à bâtir, pour les travaux d'entretien du Haram, enfoui au pied de ce mur, entre la porte Dorée et l'angle sud-est, et probablement à l'extérieur. Je pense que l'épitaphe de Zain al-dīn, comme le n° 226, provient de ce cimetière, soit qu'elle ait été remployée directement, soit qu'elle ait passé par ce dépôt. Quand on parcourt, dans le chroniqueur, le chapitre consacré aux savants et aux magistrats de Jérusalem, on se demande, non sans surprise, ce que sont devenues ces milliers d'épitaphes qui remplissaient alors les cimetières, en particulier celui de la porte Dorée, dont le nom revient à chaque page de ce long nécrologe. En théorie, une tombe est aussi sacrée pour le musulman que pour le chrétien; mais en pratique, les mausolées et les tombeaux disparaissent à la longue, en Orient comme en Europe. Le remploi des matériaux est partout la cause principale de cette lente destruction; mais on cherche à sauver les apparences, et c'est à ce scrupule que j'attribue la mutilation du mot *qabr* «tombeau» dans l'épitaphe de Zain al-dīn⁽²⁾. En effaçant ce mot fatal, qui consacrait un tabou, le spoliateur pouvait endormir sa conscience et se soustraire à des recherches judiciaires⁽³⁾.

228

BALUSTRADE DE MALIK 'AZİZ 'UTHMĀN. VERS 595 H. — A l'intérieur, sur deux panneaux de menuiserie A et B, ajustés dans la belle maqşūra ou grille en bois sculpté qui entoure le rocher, B face à l'escalier souterrain, A dos à dos contre B et tourné vers le sud-ouest. Tout autour, en façon de cadre, une et une ligne

(1) D'après CLERMONT-GANNEAU, *locis cit.* Mais l'inscription n'est que l'épitaphe de Zain al-dīn et ne marque pas un travail (work) exécuté par lui ou sous son ordre.

(2) On remarquera que l'épitaphe n° 226, qui provient aussi de la Şakhra, ne renferme pas non plus le mot *qabr* dans la copie Sauvaire.

(3) Surtout si la stèle gisait déjà sur le sol, déracinée; alors le spoliateur ne violait pas le tombeau même. Dans les forêts où la glane du bois mort est tolérée, les voleurs de bois procèdent aussi en deux étapes: ils commencent par couper des branches vives, qu'ils cachent et laissent sécher; puis ils reviennent pour «ramasser le bois mort».

en beau naskhi ayyoubide; caractères moyens, élégants, mais couverts d'une peinture grossière. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(A) عُثْمَانُ فِي أَيَّامِ الْمَلِكِ الْعَزِيزِ أَبِي الْفَتْحِ عُثْمَانَ بْنِ الْمَلِكِ النَّاصِرِ يُوسُفَ بْنِ
أَيُّوبَ قَدَسَ اللَّهُ رُوحَهُ (B) وَهُوَ بِتِجَارَةِ أَبِي (sic) الْخَيْرِ بْنِ أَبِي عَلِيِّ بْنِ رَحْمَةَ وَيَرْجُوا⁽¹⁾
بِهِ عَفْوَ اللَّهِ وَنَقَشَهُ أَبُو بَكْرٍ وَأَخُوهُ عُثْمَانُ أَوْلَادُ الْحَجِّ⁽²⁾ مُوسَى رَحِمَهُمُ اللَّهُ.

Ce travail a été fait sous le règne d'al-Malik al-'Azīz Abu l-fath 'Uthmān, fils d'al-Malik al-Nāṣir Yūsuf (Saladin), fils d'Ayyūb, qu'Allāh sanctifie son âme! La menuiserie est l'œuvre d'Abu l-khair, fils d'Abū 'Alī, fils de Raḥma, et il espère obtenir par ceci le pardon d'Allāh. L'inscription a été gravée par Abū bakr et son frère 'Uthmān, les fils du pèlerin Mūsā, qu'Al-lāh leur fasse miséricorde!

Le style de ces caractères, malgré le badigeon qui les défigure, trahit bien la fin du vi^e (xii^e) siècle. Un auteur contemporain vante la sollicitude que les premiers successeurs de Saladin vouèrent à Jérusalem et au Haram; mais le passage qu'il consacre à Malik 'Azīz 'Uthmān ne fait aucune allusion à ce travail⁽³⁾. Ce prince posséda Jérusalem depuis le mois de sha'bān 592 (juillet 1196) et mourut à la fin de l'année 595 (octobre 1199)⁽⁴⁾. Mais si la grille entreprise sous ses auspices a été achevée de son vivant, ce que l'inscription ne précise pas, celle-ci n'a été gravée qu'après sa mort, car l'eulogie *qaddasa allāh rūḥahu* s'adresse à des défunts. Ce fait n'a rien de surprenant, puisque dans la règle les inscriptions marquent la fin des travaux.

Ce texte n'est pas sans intérêt pour l'histoire politique d'une époque agitée dont les chroniqueurs font un tableau sommaire et assez confus⁽⁵⁾. Mais surtout il date un des plus beaux produits de l'ébénisterie arabe du xii^e siècle, et il conserve le souvenir de ses auteurs, un menuisier et deux graveurs⁽⁶⁾. Ces

(1) Avec l'alif redondant induit par des formes telles que قَتَلُوا; cf. plus haut, p. 131, n. 4.

(2) Pour الْحَجِّ, forme vulgaire donnée par Dozy, *Supplément* d'après le *Muḥit* de Bistāmi.

(3) Voir 'Imād al-dīn, p. 68 en haut, résumé par Abū shāma, II, p. 114 (88) et Mudjir al-dīn, p. 302 en haut.

(4) Voir Maqrizi in *ROL*, IX, p. 92, 96 et 103 suiv., avec des détails précis qui me dispensent de citer d'autres sources.

(5) Voir t. I, p. 98, 112-113 suiv. et 121-122.

(6) On n'a pas encore souligné la valeur artistique de cette grille, peut-être parce qu'il faut être averti pour l'apprécier sous la croûte de peinture qui empâte ses lignes et donne à ses bois une couleur vulgaire; elle appartient à la même école que la chaire de l'Aqṣā (n° 277).

noms sont un peu défigurés par la peinture, mais la lecture en paraît certaine; malheureusement aucun patronymique ne trahit, comme à la chaire de l'Aqṣā (n° 279), l'origine de ces bons artisans.

229

TRAVAUX INCONNUS SOUS MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ. DÉBUT DU VII^e (XIII^e) SIÈCLE. — Fragment d'une grande dalle de marbre trouvée dans la Şakhra en 1874, et cassée en haut, à droite et à gauche; dimensions environ 30 × 55. Sept lignes visibles, incomplètes des deux côtés, en naskhi ayyoubide; petits caractères gravés en creux, rappelant ceux du type Coradin, mais moins beaux et plus serrés, quelques points et signes. Inédite⁽¹⁾; voir pl. XXXVI à droite en bas (estampage Clermont-Ganneau)⁽²⁾.

[quelques lettres cassées, seuls débris de trois ou quatre mots illisibles] (1)

..... (2) مَن آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَأَقَامَ الصَّلَاةَ وَأَتَى الزَّكَاةَ (3)

..... (3) المبارك الأمير شجاع الدين خطخ بن عبد الله

..... (4) في د[ولة] (?) الملك المعظم شرف الدنيا والدين ع[يسى]

..... (5) بن أئوب ابتغاء رضى الله تعالى [.....]

..... (6) حسام الدين (?) قياز المعظم وكان الفراغ [.....]

..... (7) وسما[ة] (?) والحمد لله رب العالمين [.....].

(A ordonné la construction ou la restauration de ce.) béni l'émir Shudjā' al-dīn Khutlukh, fils de 'Abdallāh. sous le règne d'al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-dunyā wal-dīn 'Īsā, (fils d'al-Malik al-'Ādil Saif al-dīn Abū bakr, fils) d'Ayyūb, dans le désir d'obtenir l'agrément d'Allāh. (Et ce travail a été fait sous le gouvernement (?) de l'émir Ḥusām al-dīn?) Qaimāz al-Mu'azzami. Et il a été achevé (en l'année 6**?), etc.

L. 2 : L'état du texte coranique montre qu'il y a une lacune importante aux deux bouts de chaque ligne, ou du moins à l'un des deux.

(1) Signalée par Clermont-Ganneau in *Researches*, pag. cit. (n° 4).

(2) Avec cette note signée de son nom : « Jérusalem, 7 mars 1874. Marbre. Qubbat al-şakhra. » Ce fragment ne figure pas dans les relevés inédits de Sauvaire et je ne l'ai pas retrouvé.

(3) Fragment de C, ix, 18.

L. 3 : L'épithète *mubārak* « béni » désigne un monument sur la nature duquel ce fragment ne fournit aucun indice. L'émir Shudjā' al-dīn Khuṭlukh est probablement ce Khuṭlukh Mu'azzami qui figure comme inspecteur des travaux (*shādd*) dans une autre inscription de Malik Mu'azzam (n° 43), datée de 610 (1213-14).

L. 4 : Le chroniqueur attribue à Malik Mu'azzam un grand nombre de travaux dans le Ḥaram et l'épigraphe en fournit souvent la preuve⁽¹⁾; mais aucun de ces témoignages ne saurait nous servir ici. D'abord la provenance de ce fragment reste entièrement obscure et rien ne prouve qu'il ait appartenu à une inscription du Ḥaram⁽²⁾. Ensuite le sultan ne figure ici que comme prince régnant; l'auteur du travail est l'émir Khuṭlukh, dont la chronique n'a pas conservé le souvenir⁽³⁾.

L. 6 : Qaimāz Mu'azzami doit être cet émir Ḥusām al-dīn Abū sa'd Qaimāz ibn 'Abdallāh Mu'azzami qu'une inscription (n° 155) signale comme gouverneur de Jérusalem en 604 (1207-08)⁽⁴⁾. C'est peut-être à ce titre qu'il figure ici, et comme les gouverneurs changeaient souvent, cette indication, rapprochée de celle que fournit le nom de Khuṭlukh, nous conduit vers la première décade du VII^e (XIII^e) siècle⁽⁵⁾.

L. 7 : La leçon *sittami'a* « six cents » est rétablie sur la conclusion précédente; en tout cas il y avait ici une date, introduite par les mots *wa-kāna al-farāgh*, conservés à la ligne 6⁽⁶⁾.

(1) Voir les n°s 154, 156, 157, 161 à 164, 168 et 281.

(2) Il pourrait provenir de l'enceinte de la ville comme les n°s 43 et 150, remployés tous les deux, et ce dernier à proximité immédiate de la Ṣakhra. Malik Mu'azzam ne l'a fait démanteler qu'en 616 (1219) et l'on y travaillait depuis Saladin.

(3) En effet, si ce texte était directement au nom du sultan, celui-ci serait nommé avant l'émir, qui figurerait à la suite, comme exécuteur des ordres de son maître. Le fait est confirmé par le mot *fi daulat* « sous le règne de »; mais cette leçon n'est pas tout à fait certaine, parce que la dernière lettre se confond avec le *kāf* du mot *malik*.

(4) Graphie قمار avec les deux points du *qāf*; je rétablis le point du *zain* d'après l'estampage du n° 155 (pl. XXXVII en bas) et ceux du *yā* d'après p. 62, n. 2.

(5) Malik Mu'azzam a régné de 615 à 624, mais dès 597 il portait les titres souverains comme régent de son père en Syrie; cf. t. I, p. 113, et plus haut p. 74, n. 2. Bien qu'il ne figure ici que comme prince régnant, on peut remarquer, à ce propos, que toutes ses inscriptions datées à Jérusalem sont antérieures à l'année 615, comme s'il n'y avait plus fait bâtir après la démolition de l'enceinte en 616; cf. plus haut, p. 33, n. 4 et renvoi, et plus loin, n° 281, fin du commentaire.

(6) On pourrait lire [من العجرة]; mais l'indication de l'hégire est assez rare à cette époque.

230

RESTAURATION DE LA BALUSTRADE (?) PAR LE MÊME. MÊME ÉPOQUE. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 179) :

Sur la balustrade qui entoure la Şakhra : « A été renouvelé dans les jours de notre maître le sultan al-Malik al-Mu'azzam | Sharaf al-din 'Isā ».

Cette « balustrade » paraît être la belle grille en bois (*maqşūra*) de Malik 'Aziz 'Uthmān (n° 228); mais l'indication de Sauvaire est un peu vague et sa copie fait soupçonner un pastiche⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le texte peut être rétabli ainsi, en trois lignes :

(1) جُدِّدَ فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا (2) السُّلْطَانَ الْمَلِكِ الْمُعْظَمِ (3) شَرَفِ الدِّينِ عَيْسَى .

La formule est un peu sèche pour une inscription authentique, et l'on attendrait « Sharaf al-dunyā wal-din »; cf. cependant plus haut p. 58, n. 2. Au reste, la planche qui la portait provenait peut-être d'ailleurs, et il est plus prudent de classer à part, sans le rattacher au n° 228, un texte de caractère douteux, et que je n'ai pas su retrouver sur place.

BAHRIDES.

231

LAMPE DE MOSQUÉE AUX NOMS DE MALIK NĀṢIR MUḤAMMAD. ENTRE 700 ET 740 H. —
La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 185) :

ŠAKHRA. — Lampe de mosquée en cuivre, à six faces. Sur la boule qui la surmonte : « Gloire à notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Muḥammad, fils de Qalāwun al-Šāliḥi | Son Excellence haute, le maître. . . . ».

Puis Sauvaire donne une longue série de titres anonymes gravés sur les six faces en haut (A) et en bas (B); ces titres étant intraduisibles, je préfère rétablir le texte complet, suivant la transcription de Sauvaire, en numérotant de 1 à 6 les six pans de chaque bandeau :

(Boule) عزّ لمولانا السلطان الملك الناصر ناصر الدنيا والدين محمد بن قلاون
الصالحى . المقرّ (الأشرف) العالى المولوى A (1) العادلى المالكى (2) لخدموى
ال(3) همامى العوفى ال (4) الذخرى الكفيلى المدبّرى ال (5) الأميرى الكفيلى الناصرى
ال (6) العالى العاملى العا[دلى] B (1) ممّا عمل برسم المقرّ الأشرف العالى المولوى
ال (2) الغيائى العضدى النصيرى (1) الظهيرى النظمى ال (3) الذخرى المدبّرى
الأميرى الكفيلى الجاهدى (2) العابدى (4) الورى السيّدى الأوحدى
الأمجدى الأملى (5) الأفضلى النعمى المالكى الملكى الناصرى (6) العادلى المالكى
الخدموى الهامى العوفى (sic).

(1) Sauvaire *al-naṣri*; mais ce relatif de titre ne figure pas, à ma connaissance, au milieu des séries protocolaires des émirs mamlouks. Je lis *al-naṣiri*, plutôt que *al-nāṣiri*, à cause de la rime avec *al-zaḥiri*.

(2) Sauvaire *al-mudāhidi*; mais ce relatif de titre (de *ḍāhada*?) est inconnu. Je lis *al-mudjāhidi*, qui est très fréquent; peut-être *al-mumāhidi* pour *al-mumahhidi*; sur ces relatifs et les autres, voir *MCFI*, I, index à tous ces mots.

D'après les indications très sommaires de Sauvaire, on voit que cette lampe avait la forme d'un tronc de pyramide hexaèdre, surmonté d'une sphère, le tout en cuivre battu et ajouré; ce type est fréquent dans la dinanderie arabe de cette époque⁽¹⁾. Le texte rétabli doit être exact, à part quelques détails insignifiants. On voit que la lampe était aux noms et titres du sultan Muḥammad, et aux titres anonymes d'un personnage au rang élevé de *maqarr*. Elle était donc réservée à quelque haut fonctionnaire de ce prince; mais les formules anonymes montrent qu'elle n'a pas été faite sur commande spéciale et qu'elle était destinée au marché⁽²⁾. Je l'ai cherchée vainement en 1894 et je n'ai pas su la retrouver en 1914⁽³⁾.

232

LAMPE DE MOSQUÉE ANONYME. VIII^e OU IX^e SIÈCLE H. — Sur une petite lampe en cuivre gravé, d'un travail courant. Une ligne en naskhi mamlouk; caractères moyens, ajourés dans le métal. Inédite (copie 1894)⁽⁴⁾.

عزّ لمولانا السلطان العالم العامل العادل السلطان الملك ا (sic)

Gloire à notre maître le sultan . . . al-Malik . . .

(1) Je cite au hasard les exemples suivants : 1° lampe de Malik Nāṣir (Muḥammad?) au Musée arabe du Caire, in *CMA C*, 1^{re} éd. 1895, pl. VII au milieu (cette planche est supprimée dans la 2^e éd. 1906) et *MCIA*, I, n° 467; 2° lampe de Sidi Aḥmad, fils du shaikh Maḥmūd et portier à la citadelle d'Alep (*baḥwāb bi-qaṣat Ḥalab*), chez un marchand du Caire en 1914; 3° lampe de Malik Ashraf Qānṣūh al-Ghauri provenant de la mosquée de Gebzeh (Asie Mineure), au musée de Constantinople. Le type complet, avec l'appareil de suspension accroché à la sphère, est représenté par une lampe de l'émir Qadjmās, de l'année 886, au Musée arabe du Caire, in *MCIA*, I, n° 493. Toutes ces lampes sont en cuivre battu, repoussé et ajouré, mais sans damasquinure d'argent; ce dernier décor, fréquent sur les beaux cuivres du xiii^e siècle, devient de plus en plus rare au xiv^e, surtout sur les objets de grandes dimensions.

(2) Sur la série normale des titres et les inscriptions anonymes, voir surtout *MCIA*, I, p. 75 suiv., 440 suiv., 689 suiv. et *passim*, et sources citées.

(3) En 1894 mon enquête m'a conduit chez un shaikh du Ḥaram, qui m'a montré quelques objets sans valeur. Pressé de questions, il prétendit que la lampe était cassée; mais il ne put pas m'en montrer les débris. Alors un de ses confrères me glissa à l'oreille qu'elle avait été vendue à Paris; je ne l'ai retrouvée jusqu'ici ni sur le marché, ni dans une collection.

(4) C'est en cherchant l'autre lampe (n° 231) que j'ai trouvé celle-ci dans un cabinet à côté de la porte ouest de la Ṣakhra, au milieu d'autres cuivres sans valeur.

Ce petit texte appartient à la classe des inscriptions souveraines « proprement anonymes⁽¹⁾ ». Il n'offre guère plus d'intérêt que l'objet qu'il décore et si je le donne ici, c'est parce qu'il représente un des derniers et maigres débris du menu mobilier de la Şakhra avant l'époque ottomane⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir *MCIA*, I, p. 690 et *passim*.

⁽²⁾ Je ne dis rien de la belle lampe en cuivre ajouré du Musée du Louvre; voir DE LONGPÉRIER, *Œuvres*, éd. Schlumberger, I, p. 456 suiv. et in LIÈVRE, *Collections d'œuvres d'art*, pl. 37. Il y a longtemps qu'elle a quitté la Şakhra, et bien que son inscription mérite une nouvelle étude, sa place est mieux marquée dans la partie du *Corpus* réservée aux inscriptions mobilières, section du Louvre, dont les matériaux sont réunis dès longtemps. — [Voir MIGEON, *Lampe de mosquée en cuivre ajouré, Syria*, I, p. 56-57; MIGEON, *L'Orient musulman, Armes, sculpture, etc.*, p. 20, n° 62. — G. W.]

CIRCASSIENS.

TRIBUNE DE LA ŞAKHRA. ORIGINE ANCIENNE.

Dans le second déambulatoire, face à la porte sud et contre deux colonnes du système circulaire.

Cette estrade en pierre a une forme barlongue très allongée et légèrement concavo-convexe, suivant la courbure du système circulaire⁽¹⁾. Elle comprend une plate-forme bordée d'un parapet et reposant sur cinq ou six⁽²⁾ couples de colonnettes en marbre, au galbe un peu grêle, dont la partie inférieure est engagée dans une banquette reposant sur le sol dallé. Leurs bases et leurs chapiteaux sont antiques, ou plutôt latins, et le feuillage de ces derniers est refouillé ou simplement épannelé⁽³⁾; seul un chapiteau à facettes en alvéoles trahit une origine arabe et récente, que confirme une inscription (n° 235). L'escalier de bois qui donne accès à la plate-forme et la grille en fer qui le ferme au sommet sont modernes et sans intérêt.

233

RESTAURATION SOUS MALIK ZĀHIR BARQŪQ. 789 H. — Sur la longue face sud du parapet de la plate-forme, à environ 3 mètres du sol, dans un champ d'environ 160 × 32. Trois lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens et dorés, quelques points. Inédite; voir pl. LXXVIII en haut (cliché 1894)⁽⁴⁾.

(1) بسمه... جددت هذه السدة المباركة بالصخرة الشريفة في أيام مولانا
السلطان الملك الظاهر أبو (sic) سعيد برقوق خلد الله ملكه في نيابة (2) المقر
الأشرف العلوي الطنبغا للجوباني كافل الممالك بالشام الحروس أعتز الله أنصاره

⁽¹⁾ Voir son plan in DE VOGÜÉ, *Temple*, pl. XVIII et une partie de son élévation in COURTELLEMONT, *Jérusalem*, planches à p. 48 et 50.

⁽²⁾ Six chez de Vogüé, et cinq chez Courtellemont; mais ici on les voit sous un angle si aigu qu'elles se confondent par le raccourci de la perspective. C'est par erreur, sans doute, que Schick in *Tempelplatz*, p. 16 a compté huit colonnettes en tout.

⁽³⁾ Sur l'épannelage dans la sculpture latine, voir t. I, p. 206, n. 7 et renvois.

⁽⁴⁾ Cette photographie montre un fragment de la belle grille latine en fer forgé, qui relie les supports du système circulaire et à laquelle est adossée la tribune; voir DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 94 et fig. 44. Elle est désignée par le mot *darābizin* in Harawi, Pa. 5975, f° 20 a et 22 a (cf. *AOL*, I, p. 600 et 603), Mudjir al-dīn, p. 370, dern. l. (103) et Nābulusi, Pa. 5960, f° 41 a.

بنظر العبد الفقير إلى الله تعالى المقرّ العالی الخدومي الناصري محمد (3) ولد
المقرّ المرحوم السيغى بهادر الخرى الظاهري نائب السلطنة الشريفة بالقدس
الشريف وناظر الحرمین الشريفین أعزّ الله أنصاره بتأريج مستهذّب شوال سنة
تسع وثمانين وسبعمائة.

A été restaurée cette tribune bénie, dans la Şakhra sacrée⁽¹⁾, sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Zāhir Abū saʿīd Barqūq, qu'Allāh éternise sa royauté! Sous le gouvernement de Sa très noble Excellence 'Alā' al-dīn Alṭunbughā al-Djūbāni, gouverneur général de la province de Damas (qu'elle soit gardée!), qu'Allāh glorifie ses victoires! Sous l'intendance du serviteur avide d'Allāh, Sa haute Excellence magistrale Nāṣir al-dīn Muḥammad, fils de Sa défunte Excellence Saif al-dīn Bahādur al-Fakhri, (mamlouk ou serviteur de Malik) Zāhir (Barqūq), gouverneur de Jérusalem et intendant des deux ḥarams sacrés, qu'Allāh glorifie ses victoires! A la date du 1^{er} shawwāl de l'année 789 (15 octobre 1387).

Le chroniqueur s'exprime ainsi⁽²⁾ : « C'est sous le règne de Barqūq que fut restaurée ('*umirat*) la tribune des mouezzins (*dikkat al-mu'adhdhinān*), qui s'élève dans la Şakhra sacrée, vis-à-vis du miḥrāb et à côté de la porte de la caverne⁽³⁾. (Ce travail a eu lieu) sous la direction (*bi-mubāsharat*) de l'intendant des deux ḥarams et gouverneur de Jérusalem, Nāṣir al-dīn Muḥammad, fils de Saif al-dīn Bahādur, al-Zāhiri, le premier du mois de shawwāl de l'année 789. » Et plus loin : « L'émir Nāṣir al-dīn Muḥammad, fils de Bahādur al-Fakhri, al-Zāhiri⁽⁴⁾, intendant des deux ḥarams sacrés et gouverneur (de Jérusalem) sous le règne de Malik Zāhir Barqūq, était en fonction (*kāna mutawallīyan*) en l'année 789 ». Bien que ces deux passages ne renferment aucun détail qui ne soit dans l'inscription, seule source apparente du chroniqueur, ils nous aideront à commenter ce texte.

L. 1 : Le verbe *djuddidat*, plus précis que le verbe '*umirat*' du chroniqueur, prouve que la tribune existait auparavant. Elle a dû être installée lors de la

(1) Ou « près du Rocher sacré » dans un sens plus restreint.

(2) Voir Mudjir al-dīn, p. 372 (109), 440 (249) et 608 (267); cf. Nābulusi, Pa. 5960, f° 41 a; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 64.

(3) Ces détails sont exacts : le miḥrāb est à gauche de la porte sud, soit vis-à-vis de la porte de l'escalier souterrain, qui se voit à droite de la tribune in COURTELLEMONT, *loc. cit.*

(4) Lire الخرى الظاهري avec le n° 233 et Sauvaire, au lieu de الخرى بن الظاهر ابن (texte du Caire).

restauration du culte musulman par Saladin; de fait, les débris qu'elle renferme témoignent qu'on a dépouillé dans ce but quelque édifice latin. Et même il se peut qu'elle représente un ambon latin, islamisé et remanié pour son nouvel usage. En effet, l'autel du Templum domini s'élevait sur le Rocher, du côté est⁽¹⁾. La position de la tribune par rapport à cet autel rappelle donc celle des ambons, placés à droite de l'entrée du chœur. La belle tribune de l'Aqsā, que je n'aurai pas l'occasion d'étudier, parce qu'elle est anépigraphie, est aussi à droite, en supposant l'autel placé dans l'axe du mihrāb actuel (n° 280), alors que dans les mosquées sans antécédents chrétiens sa place normale est plutôt dans l'axe même, à l'entrée ou au milieu du sanctuaire⁽²⁾. D'autre part, j'ai montré (p. 214-215) qu'on peut chercher les restes d'une chaire latine ou d'un ambon dans le curieux minbar en plein vent qui s'élève tout près d'ici, sur la terrasse, et qui se rattache peut-être, à travers les croisades, à un minbar prélatin; cette supposition serait permise aussi pour la tribune qui a dû s'élever de tout temps du côté de la qibla.

Le mot *sudda* «banquette» désigne aussi une chaire de prédicateur ou de professeur, et une tribune pour les chantres dans une mosquée⁽³⁾. Il s'agit ici de cette estrade où se placent les officiants appelés *muballighūn* «transmetteurs», parce qu'ils répètent à l'assemblée des fidèles les paroles de l'imām président à la prière publique; mais on la désigne plus couramment par le terme *dikka*, dont se sert ici le chroniqueur⁽⁴⁾. S'il y place les mouezzins, c'est peut-être parce que la Şakhra n'étant pas une mosquée (cf. p. 234-235), elle n'a pas de minaret pour l'appel à la prière⁽⁵⁾. Ou bien c'est par inadvertance, ou par erreur d'un copiste; en tout cas, son rôle fonctionnel est assez clair.

(1) Voir DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 96; cf. R. HARTMANN, *op. cit.*, p. 49.

(2) Du moins au Caire, où l'on en voit encore plusieurs; cf. LANE, *Manners and customs*, I, p. 100 en bas (opposite the mihrāb, in the fore part of the portico, or in its central part).

(3) Voir DOZY, *Supplément*, à سُدَّة.

(4) C'est aussi celui qu'emploie l'épigraphie du Caire; voir *MCI A*, I, index à *dikkah*. En effet, c'est le terme courant en Égypte; voir LANE, *loc. cit.* et *Lexicon*, à مَبْلَغ, دَكَّة, مَحْفَل; cf. plus loin, p. 315. J'écris *dikka* pour *dakka*, suivant la prononciation moderne, du moins en Égypte; Herzfeld, in *Reise*, II, p. 279, écrit *dakkah*.

(5) Cette explication n'est pas décisive, parce que les minarets du Haram étant placés sur les bords de l'esplanade, la Mosquée elle-même, c'est-à-dire l'Aqsā, n'en possède point en propre. D'autre part, la présence même d'un mihrāb et d'une tribune à la Şakhra prouve qu'on a dû y faire de bonne heure, sinon les grands services du vendredi, du moins, comme aujourd'hui encore, les prières quotidiennes rituelles. J'ai eu l'occasion d'y assister en 1914, mais je ne me souviens pas d'avoir vu la tribune utilisée soit par les mouezzins, soit par les *muballighūn*.

L. 2 : L'émir Altunbughā Djūbāni avait beaucoup servi quand Barqūq l'envoya gouverner Damas au début de l'année 789 (1387); ainsi le n° 233 est d'accord avec les chroniques⁽¹⁾. Le gouverneur de Damas ne figure ici qu'à titre administratif⁽²⁾, parce que Jérusalem en dépendait alors⁽³⁾. Le vrai directeur du travail, c'est l'émir Muḥammad, qui cumulait, comme d'autres avant et après lui, les fonctions de gouverneur de Jérusalem avec celles d'intendant des deux ḥarams⁽⁴⁾; en effet, c'est à ce dernier qu'incombaient l'entretien de leurs monuments et l'administration de leur fortune⁽⁵⁾. En donnant ici la filiation de Muḥammad, le rédacteur veut montrer que celui-ci n'est pas un simple « fils de 'Abdallāh », c'est-à-dire un mamlouk d'origine servile, et que son père jouissait déjà d'une haute situation sociale⁽⁶⁾.

L. 3 : Les titres de fonction de Muḥammad, dont j'ai déjà parlé, sont suivis de la date, qui correspond au premier règne de Barqūq.

234

RESTAURATION PAR LE JUGE 'UMAR. 990 H. — A gauche du n° 233, dans un champ d'environ 80 × 30. Deux lignes en ta'liq; caractères moyens et dorés. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

⁽¹⁾ Voir Ibn ḥabīb, p. 465; Ibn ḥadjar, Pa. 1601, f° 71 a, 94 b et *passim*; Ibn qāḍi shuhba, Pa. 1599, f° 22 b et 60 b; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 158 b et 216 b; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1787, f° 6 a en bas, 57 b et *passim*; *Manhal*, Pa. 2069, f° 12 a suiv., avec une longue biographie; Ṣāliḥ-Cheikho, p. 61, n. 3 (détails exacts, mais dans les autres passages à l'index, cet émir est confondu avec un homonyme qui fut gouverneur de Damas un siècle et demi avant lui) et app., p. 310 à 312 (339 à 341); Ibn iyās, I, p. 266; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 545. Altunbughā mourut en 792.

⁽²⁾ Sur le parallélisme de la formule *fi niyāba* et du titre *nā'ib*, représenté ici par la forme plus élevée *kāfl al-mamālik* (cf. *MCIA*, I, p. 209 suiv.), voir t. I, p. 98, n. 1; cf. p. 141, n. 1 et plus haut, dans ce volume, p. 84, n. 3.

⁽³⁾ Voir t. I, p. 234, n. 1 et renvois.

⁽⁴⁾ Voir plus haut, p. 140, n. 5 et *passim*.

⁽⁵⁾ Voir toutes les inscriptions de ce volume où figure l'intendant. Sur le parallélisme de *bi-naẓar* et *nāẓir*, voir p. 123, n. 1 et renvois. Le *bi-mubāsharat* du chroniqueur indique bien ce rôle de directeur et d'administrateur.

⁽⁶⁾ C'est ce que prouve, à défaut d'un titre de fonction, le titre honorifique *maqarr*; cf. *MCIA*, I, index à ce mot. Le relatif de titre *nāṣiri* (l. 2, fin) est formé sur le surnom Nāṣir al-dīn de Muḥammad, et le relatif d'appartenance *ẓāhiri* (l. 3), sur le surnom Malik Ẓāhir de Barqūq; ce dernier se rapporte soit à Muḥammad soit à son père Bahādur. Je n'ai pas encore trouvé dans les auteurs la trace de ces deux personnages.

(1) يَا مَنْ يَرَى مَا فِي الصُّدُورِ يَسِّرْ لَنَا خَيْرَ الْأُمُورِ
 وَسِّعْ لَنَا ضَيْقَ الْقُبُورِ اِرْحَمْ لَنَا يَوْمَ النُّشُورِ
 قد وسَّع هذا الحفل اللطيف (2) بالمقام العالى الشريف خادم البيت
 المقدَّس والمقام المنيف الأقدَّس أضعف عباد الملك القدَّوس عمر القاضى
 بالقدس الحروس سنة 490

Ô toi qui lis dans les cœurs, aide-nous à faire le mieux en toutes choses, élargis-nous l'étroitesse des tombeaux (1), fais-nous grâce au jour de la résurrection! A agrandi cette belle tribune, dans ce sanctuaire auguste et sacré, le serviteur de la maison sainte et du lieu noble et très saint, le plus faible des esclaves du Roi saint, 'Umar, le juge à Jérusalem, qu'elle soit bien gardée! L'année 990 (1582).

L. 1 : Le verbe *wassa'a* « agrandir, élargir » paraît indiquer que la partie ouest de la tribune, où se trouve l'inscription, a été ajoutée à cette époque; c'est alors qu'elle aurait pris cette forme très allongée qui la distingue de la plupart des autres tribunes, qui sont carrées ou un peu barlongues, comme les ambons d'église (2). Le rédacteur fait entre *wassa'a* et *wassi'* un de ces jeux de mots, si fréquents dans l'épigraphie arabe, dont j'ai signalé souvent le sens précatif : En « agrandissant » la tribune sacrée, le restaurateur espère qu'Allah lui « élargira » l'étroitesse du tombeau (3).

Le mot *mahfil* « lieu de réunion » remplace ici *sudda* du n° 233 et *dikka* du chroniqueur; mais on ne saurait en conclure que ces trois termes sont toujours ni partout synonymes. En Turquie ce mot désigne une tribune grillée, réservée au souverain dans les mosquées (4). C'est peut-être de ce sens que dérive celui qu'on trouve ici, et qui paraît être assez récent, du moins en Égypte (5). Le n° 234 prouve qu'il était courant en Syrie dès le xvi^e siècle.

(1) Cf. *MCI A*, III (Siwas), n° 2 : من بيعة القصور إلى ضيق القبور.

(2) Il faudrait voir de près si le style de cette partie justifie une attribution aussi récente. Si mes souvenirs sont exacts les chapiteaux, sauf un seul (n° 235), sont aussi d'aspect latin; mais ce sont peut-être des pastiches arabes.

(3) Cf. plus haut, p. 297, n. 1 et renvois; pour d'autres jeux de mots, cf. *MCI A*, I, n°s 49, 66, 158, etc. Ici le rédacteur joue aussi sur plusieurs mots de la racine *qadasa*.

(4) Voir les dictionnaires turcs et *MCI A*, III (Siwas), p. 79, n. 1.

(5) Je ne le trouve ni dans les dictionnaires classiques, ni dans le *Supplément* de Dozy. Lane le donne in *Lexicon*, à *محل* : « The elevated platform for the *muballighûn* in a mosque; also (in Egypt) called *dakka*, vulg. *dikka*, it is surrounded by a low railing or parapet, and generally supported

L. 2, fin : Dans la date le chiffre des unités est marqué par un gros point carré qui figure peut-être un 5 arabe, au lieu d'un zéro; mais cette dernière leçon me paraît meilleure. Au reste, l'écart entre 990 et 995 est faible, et l'une et l'autre date correspondent au règne de Murād III.

235

RESTAURATION D'UN CHAPITEAU SOUS 'ABD AL-MADJĪD. 1260 H. — Sur deux facettes A et B d'un chapiteau placé droit au-dessous du n° 234, taillé en alvéoles et doré. Quatre et quatre lignes très courtes en naskhi grossier; très petits caractères, mal gravés et empâtés par la dorure. Inédite (copie 1914).

(1) A السلطان (2) الملك المعبود (3) المفخر عند (4) ابن محمود ١٢٦٠ (?) B (1) عبد

(2) الحيد (3) غفر الله له (4) ولوالديه (?)

Le sultan 'Abd al-madjīd, fils de Maḥmūd, qui est glorifié auprès du Roi adoré, qu'Allāh lui pardonne, ainsi qu'à ses parents! (L'année) 1260 (1844).

Ce texte incohérent ne prend un sens que s'il est lu dans l'ordre que j'ai suivi pour la traduction, soit : A 1, B 1 et 2, A 4, 3 et 2, B 3 et 4, puis la date. Celle-ci est fort indistincte; du moins l'année 1260, que je crois y reconnaître, correspond bien au règne de 'Abd al-madjīd, dont le nom, confirmé par celui de son père Maḥmūd II, paraît certain⁽¹⁾. Quoi qu'il en soit, le seul chapiteau de la tribune qui soit de style arabe-ottoman porte une signature de cette époque.

236

DÉCRET DU GOUVERNEUR DE DAMAS. 775 ou 795 H. — Dalle de marbre coupée en haut et à gauche, et remployée, le haut en bas, à l'intérieur de la Şakhra, dans le placage revêtant la partie externe du grand pilier, à droite en entrant par la porte ouest; dimensions de l'estampage 65 × 26. Quatre lignes, incomplètes à gauche; en naskhi mamlouk; petits caractères bien tracés, mais d'un

by small columns». Mais cette note placée entre crochets est de l'auteur (cf. sa préface, p. xxvi) et non d'un lexicographe arabe, et il a certainement recueilli ce sens durant son séjour en Égypte.

⁽¹⁾ Dans ce cas les eulogies qui suivent ces deux noms, et qui semblent s'adresser à un défunt, concernent Maḥmūd et non 'Abd al-madjīd.

faible relief et empâtés par un dépôt calcaire ou un badigeon; quelques points et signes. Inédite; voir pl. LXXIX en bas (estampage Clermont-Ganneau)⁽¹⁾.

(1) لَمَّا كَانَ بِتَارِيحِ سَابِعِ عَشْرِ رَبِيعِ الْآخِرِ سَنَةِ خَمْسٍ وَتِسْعِينَ وَسَبْعِمِائَةٍ
 وَرَدَ مِثَالُ مَوْلَانَا مَلِكِ الْأُمَرَاءِ بِالشَّمَامِ [كروس]⁽²⁾ (2) لِلخَوَازِمِيِّ عَلَى الْمَقَرِّ
 الشَّرْفِيِّ نَائِبِ الْقُدْسِ الشَّرِيفِ وَنَازِرِ الْحَرَمَيْنِ الشَّرِيفَيْنِ يَتَضَمَّنُ أَنَّ الْعُرَفَاءَ
 بِالْأَسْوَاقِ بِالْقُدْسِ⁽³⁾ (3) الدَّلَالَةَ وَأَجْرَةَ ثَمَنِ⁽⁴⁾ الْبِضَائِعِ لَا طَعْمَةَ وَلَا شَيْئًا
 بِالْجَمَلَةِ الْكَافِيَةَ. وَكَذَلِكَ مَنَعَ الْمَشَاعِلِيَّةَ مِنْ بَيْعِ الْمُنْكَرَاتِ⁽⁵⁾ وَجَلَبِ⁽⁶⁾ الْحَرَمَاتِ
 (4) لِتَضَاعُفِ الْأَدْعِيَةِ لِدَوَامِ أَيْتَامِ مَدَّةِ الدَّوْلَةِ الشَّرِيفَةِ وَالْكَرِيمَةِ خَلَّدَ
 اللَّهُ تَعَالَى مَلِكِ سُلْطَانِهِمَا

A la date du 17 rabî II de l'année 795 (2 mars 1393) est arrivé le rescrit de notre maître le prince des émirs à Damas, qu'elle soit bien gardée. . . . al-Khwārizmi, adressé à Son Excellence Sharaf al-din, gouverneur de Jérusalem et intendant des deux harams sacrés, contenant l'ordre que les employés des marchés à Jérusalem. . . . (ne prélèvent sur) la vente publique (?) et sur le produit du prix des marchandises ni *tu'ma*, ni aucun droit quelconque; et aussi la défense aux porte-flambeaux de vendre des articles prohibés et d'importer des marchandises interdites. . . . (Ce décret a été rendu) en vue de redoubler les prières en

(1) Avec cette note signée de son nom : « Jérusalem, 7 mars 1874. Fragment, marbre. Qubbat al-şakhra. » Ce texte, que j'ai cherché en vain dès l'année 1893, a probablement disparu au cours des travaux de 1874, comme les nos 227 et 229, que M. Clermont-Ganneau a estampés le même jour. Il figure dans les relevés inédits de Sauvaire (n° 184), qui l'a vu encore en place, et c'est à lui que j'emprunte les indications que j'ai données sur son emplacement. La copie de Sauvaire, dont je possède aussi le texte arabe (cf. t. I, p. 5), renferme quelques erreurs que j'ai pu corriger sur l'estampage, sous une bonne lumière, alors que l'original était mal éclairé.

(2) Les documents de l'époque accordent *al-sha'm* au masculin ou au féminin, mais le premier me paraît plus fréquent, du moins en épigraphie; cf. *M CIA*, I, p. 210 suiv.

(3) Sauvaire (?) بالتدنه avec le point d'interrogation. La leçon *bi l-quds* paraît certaine pour la forme, la cassure n'ayant entamé que les queues du *dāl* et du *sīn*; pour le sens on n'en saurait trouver de meilleure.

(4) Sauvaire (?) معر avec le point d'interrogation, et après البضائع. Je lis plutôt معى et je crois que ce mot doit se lire avant l'autre, parce qu'il est gravé sous lui. La leçon *thaman* donne un bon sens; voir plus loin, p. 320, n. 4.

(5) Sauvaire المسكرات, qui donne un bon sens, mais je lis clairement المنكرات avec une seule dent sans point et cette graphie donne aussi un bon sens; voir plus loin, p. 321, n. 3.

(6) Sauvaire وجله; mais je lis clairement جلب avec les deux points, et le sens est bien plus clair.

faveur de la durée des jours du gouvernement de (Son Excellence) très noble (le gouverneur de Damas) et de (Son Excellence) distinguée (le gouverneur de Jérusalem), qu'Allah éternise la royauté de leur sultan.

L. 1 : La date de ce document sera discutée tout à l'heure. Le mot *mithāl* « duplicata », désigne la copie provisoire d'un acte, diplôme ou décret, dont la minute restait aux archives et dont une copie définitive était remise aux intéressés; ici ce terme est à peu près synonyme de *marsūm* « décret »⁽¹⁾. Le titre *maulānā* était concédé alors aux gouverneurs de province⁽²⁾, auxquels était réservé plus spécialement le titre *malik al-umarā'*⁽³⁾. Ainsi le personnage dont émane le décret, soit qu'il en fût l'instigateur, soit qu'il en eût reçu l'ordre du sultan, ne peut être que le gouverneur de la province de Damas⁽⁴⁾. Son nom propre a disparu dans la lacune à la fin de la ligne; en effet le relatif *khwārizmī* (l. 2, début), qui est un surnom personnel d'origine, ne peut guère appartenir qu'à ce nom. Pour le retrouver dans les chroniques, il faut donc fixer la date du décret, dont j'ai réservé jusqu'ici la discussion.

Sur l'estampage, le chiffre des unités et celui des centaines sont mutilés par la cassure. Le premier paraît certain, car le *sin* final est bien visible. Du second, on ne voit distinctement que les deux dernières lettres et l'on serait tenté, à première vue, de lire ici *ثمانائة* « 800 », car les décrets du ix^e siècle de l'hégire sont beaucoup plus fréquents que ceux du viii^e. Mais ce que l'on distingue encore sur l'estampage, au-dessus du chiffre des unités, ressemble bien plus à *سبعائة* « 700 » et Sauvaire, qui a vu l'original encore en place, déjà mutilé mais peut-être moins que dans l'état représenté par l'estampage, a lu sans hésiter la date 17 rabi' I^{er} 795. Quant au chiffre des dizaines, il est écrit *سبعي* et

(1) Voir *MCIA*, I, p. 724, n. 1; II (Tripoli), p. 66, et sources citées; ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 64, *ult.* Voici, je pense, quelle était la procédure en pareil cas : Si le décret émanait du sultan, la minute restait à la chancellerie du Caire, qui en expédiait le *mithāl* aux fonctionnaires chargés de l'exécuter; ceux-ci le gardaient dans leurs archives et en faisaient publier et afficher des copies. Si le décret émanait d'un gouverneur, c'est lui qui gardait la minute et le *mithāl* suivait la même voie du service. On s'expliquerait ainsi pourquoi ce mot peut être synonyme tantôt de « décret », tantôt de « diplôme », etc., et aussi comment il est synonyme de *naṣṣ* dans les expressions *mā mithāluhu*, *mā naṣṣuhu* « dont voici la teneur ».

(2) Voir quelques exemples in *MCIA*, I, p. 385, n. 4; cf. t. I, n° 91, l. 3.

(3) Voir *MCIA*, I, p. 450, n. 2; II (Tripoli), n°s 27, 29, 30, 32, 34, 41, 44, 51, 55 et 57, avec les sources citées, et un grand nombre d'auteurs, ainsi Ibn baṭṭūṭa, I, p. 138, 156, 217 suiv. et 228; cf. t. I, n° 91, l. 3.

(4) Son titre de gouverneur, *nā'ib al-saltāna* (ou *kāfil al-mamlaka*) *bi l-sha'm al-maḥrūs* (cf. *MCIA*, I, p. 440 suiv.), est remplacé pratiquement par *malik al-umarā' bi l-sh. al-m.*; cf. note précédente.

cette graphie, bien que les points n'y soient pas distincts, exclut d'emblée la leçon سبعين « 70 ». Mais en 794 et 795, au milieu d'une époque troublée, la province de Damas eut plusieurs gouverneurs dont aucun, si j'en crois les sources que j'ai pu consulter, ne portait le surnom Khwārizmi⁽¹⁾. En revanche, l'émir Baidamur Khwārizmi fut gouverneur de Damas durant une partie de l'année 775⁽²⁾. Cette coïncidence suffirait à résoudre le problème, n'était la graphie préremptoire du chiffre des dizaines, qui ne concorde pas avec le gouvernement de Baidamur à Damas, puisqu'il fut destitué en 788 et mourut dès l'année suivante. Dès lors il faut admettre que le lapicide a gravé *tis'in* au lieu de *sab'in* et rétablir la date 775; ou si l'on veut s'en tenir strictement à l'original, il ne reste qu'à supposer que Baidamur Khwārizmi figurait ici comme le père du gouverneur en titre au 17 rabī I^{er} 795. Mais cette hypothèse, que rien n'autorise, est bien peu vraisemblable⁽³⁾, et j'adopterais sans hésiter la date 775, si la date 795 n'était appuyée par un nouvel indice que voici :

L. 2 : Ce décret est expédié à « Son Excellence Sharaf al-dīn », gouverneur de Jérusalem et intendant des deux ḥarams⁽⁴⁾. Ici il n'y a pas de lacune, et je ne crois pas qu'il y ait oubli du rédacteur ou du graveur, car l'absence du nom propre est un fait fréquent dans les documents administratifs⁽⁵⁾. Les fonctions de gouverneur et d'intendant étaient remplies en 793 par un émir Sharaf al-dīn Mūsā que la coïncidence du surnom permet d'identifier avec celui de l'inscription⁽⁶⁾. Dès lors, on peut croire qu'il était encore en charge au 17 rabī II 795, et que telle est bien la date du décret (et non le 17 rabī II 775)⁽⁷⁾. Quoi qu'il

(1) Voir leurs noms, en partie mutilés, in Ibn ḥabīb, p. 478 suiv.; Ibn ḥadjar, Pa. 1601, f° 107 b en bas; Ibn qādī shuhba, Pa. 1599, f° 87 b en bas; MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1727, f° 230 a en bas; ABU L-MAḤĀSIN, *Nudjūm*, Pa. 1787, f° 43 b en bas; Şāliḥ-Cheikho app., p. 312, n. 1 (342, n. 2); Ibn iyās, I, p. 297 suiv.; WEIL, *Chalifen*, V, p. 9, n. 2. Il y a dans les noms et les dates précises, des variantes que je ne puis étudier ici; le seul point important, c'est l'absence, dans toutes ces sources, d'un surnom ressemblant à Khwārizmi.

(2) Voir les sources citées t. I, p. 302, n. 4.

(3) Les émirs d'origine turque étaient des mamlouks, c'est-à-dire des esclaves dont le père inconnu, quand on le désigne, est appelé du nom fictif 'Abdallāh. Quand ils faisaient souche en Égypte, ils donnaient volontiers un nom arabe à leur fils; voir le n° 233. Or les gouverneurs de Damas en 795 d'après les sources citées deuxième note précédente, portent tous des noms turcs, et il n'y a aucun indice qu'aucun d'eux ait été le fils de Baidamur Khwārizmi.

(4) Sur le cumul de ces deux charges, voir plus haut, p. 314, n. 4 et renvoi.

(5) Voir plus haut, n° 183 l. 2 et 3, et p. 146, n. 1.

(6) Voir Mudjir al-dīn, p. 608 (267 en bas).

(7) Le chroniqueur nomme immédiatement après, comme titulaire de ces deux charges à la fin de l'année 795, un émir dont il ne donne pas le surnom en *al-dīn*. Pour l'année 775 il ne donne aucune indication quelconque.

en soit, cet ordre suit la voie du service, puisque Jérusalem dépendait alors de Damas⁽¹⁾.

L. 2 et 3 : Le décret interdit aux employés⁽²⁾ des marchés de Jérusalem de prélever des droits abusifs sur la vente et l'achat des marchandises. Bien que le texte offre ici une lacune⁽³⁾, suivie d'un mot douteux⁽⁴⁾, le sens général est d'autant plus clair que le rédacteur précise le caractère illégal de ces redevances⁽⁵⁾. Puis le décret interdit⁽⁶⁾ aux *mashā'iliyya*⁽⁷⁾ la vente et l'importation, ou le trafic, d'articles prohibés. A côté du métier dont ils tiraient leur nom, ces « porteflambeaux » en exerçaient d'autres, qui dérivait du premier. Travaillant à la lueur de leurs torches, ils étaient veilleurs et crieurs de nuit, et aussi maîtres des basses et des hautes œuvres (de Sacy), c'est-à-dire vidangeurs et bourreaux⁽⁸⁾. Comme ils emportaient les corps d'animaux crevés ou abattus, on peut croire qu'ils étaient aussi équarisseurs et, comme tels, tentés de vendre la chair

(1) Voir plus haut, p. 314, n. 3 et renvois.

(2) Parmi les sens que les dictionnaires donnent à 'arīf, pl. 'urafā', je retiens ici « inspecteur, surveillant », et aussi « chef de corporation, appelé 'arīf al-sūq, parce qu'en Orient chaque corporation a son marché ou bazar particulier »; voir Dozy, *Supplément*. Il s'agit ici soit de ces « chefs de marché », soit d'employés de l'inspecteur du marché (*muhtasib*), qui était un fonctionnaire de l'État et dont les exactions font l'objet de plusieurs décrets analogues; voir les nos 183 et 186 avec les commentaires, et les notes suivantes, surtout p. 321, n. 1.

(3) Cette lacune renfermait au moins un verbe tel que *akhadha* « prélever », précédé de la conjonction négative *lā*. Pour *dalāla* « mise, enchère, vente publique, courtage », voir Dozy, *Supplément*; cf. ZDPV, *MuN*, 1903, p. 68; *Inschriften Oppenheim*, n° 5, l. 6. Il s'agit donc de redevances prélevées sur le droit de « vente » au marché, ou de pots-de-vin pour un droit de « courtage » sur ces ventes.

(4) La leçon *thaman* est appuyée par la réplique du n° 183, l. 7, avec le même rapport logique entre ce mot et les droits à supprimer; pour *al-badā'i'*, cf. n° 186, l. 2. Je crois qu'ici *udjra* est le « bénéfice », soit brut, soit net, réalisé par le vendeur et sur lequel on prélevait des courtages, peut-être sur l'acheteur, si le vendeur était déjà frappé du fait de la *dalāla*; cf. note précédente.

(5) Sur la *tu'ma*, voir les nos 183 et 186 avec les commentaires; les « autres droits quelconques » sont des redevances analogues à celles dont il est question dans ces deux décrets.

(6) Sur *man'* et la rupture que ce mot introduit dans la construction logique, voir vol. I, p. 381, n. 2 et renvois.

(7) Pluriel de *mashā'ili*, relatif de *mashā'il*, pluriel de *mash'al* « torche, flambeau, pot à feu »; voir DE SACY, *Chrestomathie*, I, p. 201 suiv.; Quatremère in *SM*, I b, n. 5, p. 4 suiv.; LANE, *Lexicon et Manners and customs*, I, p. 215 (avec la gravure d'un *mash'al*); JACOB, *Ein ägyptischer Jahrmakrt* (ex *SKBAW*, 1910), p. 35 suiv., et sources citées; cf. MARITI, *Viaggio da Gerusalemme per le coste della Soria* (1767), Livorno 1787, I, p. 147 (fanali, o *masciallà*).

(8) D'après MAQRIZI, *Khīṭat*, II, p. 301, l. 15, c'est un *mashā'ili* qui répandit dans les rues du Caire, la nuit ou au petit jour, la nouvelle de la mort de Qūṭuz et de l'avènement de Baibars. Or le premier ayant été assassiné par le second, on se demande si ce rôle de crieur funèbre n'était pas rempli par un des spadassins.

de ces cadavres; en tout cas, on les voit vendre des légumes et cacher au fond de leurs paniers du chanvre à l'usage des fumeurs de hachich⁽¹⁾. Ces noctambules étaient donc les fournisseurs attitrés des cabarets et des bouges⁽²⁾. C'est tout ce commerce louche et clandestin que le décret vise à supprimer, sans préciser davantage⁽³⁾.

L. 4 : La formule qui invite les administrés à témoigner leur gratitude par des prières figure, sous diverses formes, dans un grand nombre de décrets⁽⁴⁾. Dans la règle elle s'adresse directement au sultan, comme à l'instigateur réel ou présumé d'un acte de clémence. Mais ici elle s'adresse à lui sous une forme indirecte et bizarre dans laquelle l'autorité publique est représentée par le gouverneur de Damas⁽⁵⁾, puis par celui de Jérusalem⁽⁶⁾, et subsidiairement par un sultan anonyme⁽⁷⁾. Il est vrai que le nom de ce dernier peut avoir disparu dans la dernière lacune, qui interrompt brusquement la phrase; mais je ne le crois pas, on va voir pourquoi. La formule n'en reste pas moins très insolite et fait pressentir qu'à ce moment le pouvoir royal était contesté; tel est précisément le cas. Remonté sur le trône au début de 792 (1390), Barqūq eut affaire à l'émir Mintāsh, qui prétendait régner en Syrie, avec l'aide de nombreux partisans. Il

(1) Voir JACOB, *op. cit.*, p. 41. Un décret inédit du sultan Ghauri à la grande Mosquée de Ghazza interdit à l'inspecteur du marché (*muhtasib*), aux *mashā'ilīyya* et à d'autres employés de prélever certains droits sur les légumes, si je comprends bien ce texte très altéré.

(2) Sur les mesures sévères prises par Baibars contre les fabriques et les débits de spiritueux, les tripots et autres mauvais lieux, voir MAQRIZI, *Sulūk*, Pa. 1726, p. 317 et 350, et in *SM, Ib*, p. 5 et 67.

(3) A moins qu'on ne lise avec Sauvaire *al-musakkirāt* « les boissons enivrantes », c'est-à-dire le vin, la bière, peut-être l'opium et le hachich; mais j'ai dit que cette leçon, très bonne pour le sens, n'est pas appuyée par l'estampage, où المسكرات appelle la leçon *munkarāt*, parallèle à *muḥramāt*. Le rédacteur fait peut-être ici entre ces deux termes la même distinction que la loi religieuse établit entre *makrūh* « désapprouvé » et *mahrūm* « interdit »; voir GOLDZIEHER, *Zāhiriten*, p. 67 suiv.

(4) Ainsi *MCIA*, II (Tripoli), n^{os} 27, 28 et 32.

(5) Désigné par l'épithète *sharīfa*, accordée avec le féminin *daula*. Comme les gouverneurs de province portaient alors le titre *maqarr ashraf*, celui de *maqām sharif* étant réservé aux souverains et aux princes (cf. *MCIA*, I, index à ces mots), le rédacteur devait dire, strictement, *al-daula al-shurfā'*, au féminin du superlatif *ashraf*; c'est peut-être parce que cette forme prêterait à l'équivoque qu'il a préféré l'épithète *sharīf* « royal », qui désigne, en général, toutes les institutions de l'État.

(6) Désigné par l'épithète *karīma* accordée aussi avec le féminin *daula*, parce que les gouverneurs de district portaient le titre *maqarr karīm*; ce cas est donc plus clair que le précédent. Sauvaire a lu ces deux épithètes au masculin, avec un point d'interrogation; mais l'estampage montre bien les deux finales féminines, qui sont obligatoires, à cause de *daula*.

(7) La formule *sultānihimā* au duel (leur sultan à tous les deux) confirme l'explication donnée dans les deux notes précédentes.

occupa quelque temps Damas et ne fut mis à mort que vers le milieu de l'année 795 (1393)⁽¹⁾. Ainsi à la date du décret l'émir rebelle pouvait monter sur le trône et se venger des fonctionnaires de son rival. On s'explique alors la prudente diplomatie du rédacteur, qui attribue le décret, non pas au gouvernement du Caire, mais au gouverneur de Damas, et qui le termine par une formule ambiguë; et l'on voit pourquoi le nom du sultan ne figurait probablement pas dans la lacune⁽²⁾.

Où ce décret se trouvait-il à l'origine? Peut-être au Bâb al-silsila (p. 141 suiv.), mais peut-être beaucoup plus près d'ici. En effet, d'après le chroniqueur, l'émir Aḥmad Yağhmuri, nommé intendant des deux ḥarams et gouverneur de Jérusalem en radjab 796 (mai 1394), abolit les redevances de marché et les autres taxes illégales (*al-mukūs wal-mazālim wal-rusūm*) innovées par ses prédécesseurs; et ce décret fut gravé sur une dalle de marbre (*rukhāma*) qui fut scellée à la porte ouest de la *Ṣakhra*⁽³⁾. Ce décret ne peut être le même que le n° 236. Mais on peut croire qu'en raison des circonstances politiques auxquelles je viens de faire allusion ce dernier resta sans effet, et que celui dont parle le chroniqueur, promulgué pour en confirmer les clauses, fut affiché au même endroit. On s'explique ainsi que la dalle portant le n° 236 ait été coupée et remployée à deux pas de son emplacement original.

237

DÉCRET DE MALIK ASHRAF BARSĀY. 836 H. — Grande dalle de marbre coupée à droite et à gauche, et remployée dans le placage extérieur de l'octogone, à gauche (sud) de la porte est et face au mihrâb de la Silsila (p. 173), à 1 ou 2 mètres du sol; dimensions actuelles 150 × 56. Sept lignes, incomplètes des deux bouts, en naskhi mamlouk; petits caractères gravés en creux, élégants et déliés, mais frustes en plusieurs places, là où la dalle a été rongée par les intempéries, surtout dans le haut, points nombreux, sans autres signes. Inédite; voir pl. LXXVIII en bas (cliché 1894) et LXXIX au milieu (estampage Sobernheim 1905).

(1) Voir WEIL, *Chalifen*, V, p. 3 à 10 et sources citées; MUIR, *Mameluke dynasty*, p. 110 suiv.

(2) Pour des cas analogues, voir t. I, p. 114 et *Amida*, p. 107.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 440 suiv. (250) et 608 suiv. (268), où la réplique du nom de l'émir prouve qu'il faut, avec Sauvaire, effacer *ibn* dans le texte du Caire, p. 440, l. 3 d'en bas; cf. BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 486; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 64.

(1) [ligne entièrement fruste, sauf quelques lettres mutilées] (2) ... جدّ [ده وأنشأه] (1)
 [six à huit mots frustes] ناظر للحرمين الشريفين أئابه الله الجنة وهو مشتراه مما ثمره
 من مال الوقف [un ou deux mots] (3) [un mot?] ... بما (2) [cinq à six mots frustes] من أجور
 المسقفات في كل شهر ألفا درهم خارجا عن تكلمة جوامك المستحقين وما جدده
 وأنشأه من الحمام للجراب بحارة [deux(?) mots] (4) [حواصل] (?) قرية العوجاء والنويجة
 بالغور ومرتب للجرجان الواردين قاممة (3) وأن يُصَرَفَ [جم] يعغ متخصّل ذلك برسم
 عمارة المسجد الأقصى الشريف والخزرة الشريفة وأوقافهما وما فضل من (5) [ذلك]
 يُرصد حاصلًا بصندوق الخزرة الشريفة أرصد ذلك جميعه برسم العمارة خا[صّة]
 إرصاداً صحيحاً شرعياً بمقتضى الرسوم الشريف المعين تأريخه إعلاء ورسم أن
 يُنقش ذلك في (6) [هذه] الرخامة حسنة جارية في صحائف مولانا السلطان
 الملك الأشرف برسباى خلد الله ملكه على مستمرة الدوام ما تعاقبت
 الشهور والأعوام فمن بدّله [بعده ما] [سبعة فائما] (7) [ائم] على الذين
 يُبدّلونه ومضاف إلى ذلك فائض الزيت والجوالى اللهم من فعل هذا الخير
 وكان السبب فيه جازة بالجنة والنعيم (و) من غيره أو نقصه جازة بالعذاب
 الأليم (4) في [الدنيا والآخرة].

(En l'année 836... a décrété le sultan al-Malik al-Ashraf Barsbāy... de mettre à part ou d'inventorier?... (5) ce qu'a restauré et construit (... l'émir Arikmās al-Djalbāni), intendant des deux ḥarams sacrés — qu'Allāh lui donne en récompense le paradis! — soit (aux immeubles?) achetés par lui des économies qu'il a réalisées sur la fortune de la fondation... (et?) des loyers des immeubles (6), dans chaque mois deux mille dirhams, défalcation faite du

(1) Ces deux mots sont assez frustes, mais la lecture en est assurée par une réplique (l. 3).

(2) Peut-être *bi-mā*, ou la fin d'un mot tel que *dā'iman*, *karīman*, etc. Sous ce groupe on voit une queue finale, puis des fragments de lettres dont on ne peut rien tirer.

(3) Le verbe *wārada* s'emploie avec l'accusatif de direction, comme *dakhala*, n° 108, l. 2. Sur *qumāma* sans l'article, voir t. I, p. 380, n. 3.

(4) Texte اللاليم; la leçon *al-alim*, qui s'impose pour le sens, est appuyée par la rime avec *al-na'im*.

(5) Les mots que j'ajoute entre parenthèses sont approximatifs; voir plus loin le commentaire.

(6) Pour *musaqqafa* les dictionnaires donnent «partie couverte d'une mosquée»; ici ce sont des «bâtiments couverts», c'est-à-dire des «immeubles» locatifs, par opposition aux terrains.

payement intégral des salaires des employés, et ce qu'il a restauré et construit au bain ruiné sis dans la rue (et sur les revenus?) du village d'al-'Audjā' et d'al-Nuwaī'ima⁽¹⁾, dans la vallée du Jourdain, et (sur?) la taxe⁽²⁾ des Géorgiens⁽³⁾ qui entrent au Saint-Sépulcre.

Et (il a décrété) que⁽⁴⁾ le montant total de ces disponibilités sera affecté à l'entretien du Haram sacré⁽⁵⁾, de la Şakhra sacrée et de leurs fondations respectives, et que l'excédent sera déposé, en réserve, dans la caisse de la Şakhra sacrée, cette réserve tout entière étant destinée au seul entretien⁽⁶⁾, à titre de dépôt authentique et légal, en vertu du décret royal dont la date a été désignée ci-dessus⁽⁷⁾.

Et il a ordonné⁽⁸⁾ qu'on grave ces dispositions sur cette dalle de marbre, comme une bonne action permanente⁽⁹⁾ dans les annales⁽¹⁰⁾ de notre maître le sultan al-Malik al-Ashraf Barsbāy — qu'Allāh éternise sa royauté! — à tout jamais, aussi longtemps que se succéderont les mois et les années⁽¹¹⁾. Et si quelqu'un modifie ces dispositions après les avoir entendues, son crime retombera sur ceux qui les changeront (après lui)⁽¹²⁾.

(1) Le Wādī l-'audjā, affluent ouest du Jourdain (rive droite), prend sa source à 'Ain al-'audjā, passe à Khirbat al-'audjā al-fōqāni, puis al-tahtāni, et se jette dans le Jourdain près d'al-'Audjā. Le Wādī l-nuwaī'ima, au sud du précédent, prend sa source à 'Ain al-nuwaī'ima; voir la carte anglaise, feuilles XV (4) et XVIII (6), et *Name lists*, p. 251, 252, 254, 261 (العوجة, crook or bend), 339 et 355 (النويجة et النواجة, soft soil). La variante العوجاء paraît être la bonne, comme féminin de *a'wadj* « tortueux »; une rivière plus connue de ce nom arrose la côte ouest au nord de Jaffa. On m'a dit en 1914 que ces deux noms désignent encore deux villages près de Jéricho; les relevés anglais ne donnent pas le second à un village et ici le mot *qaryat* au singulier ne s'applique peut-être qu'au premier.

(2) Pour *murattab* « fixe » les dictionnaires donnent « traitement, salaire, solde », mais non « taxe, impôt ». Ce dernier sens découle ici du contexte; cf. *rutba* « péage », plus haut, p. 147. D'autres mots ont aussi les deux sens, ainsi *ma'lūm*, *wazīfa*, peut-être *muqarrar*, etc.

(3) Ici le pluriel persan *djurdjān* et plus haut (n° 108, l. 3) le collectif arabe *kurdj*, du persan *gurdj*. On a vu (t. I, p. 395, n. 1) que les Géorgiens entraient au Saint-Sépulcre francs de taxes, mais à la fin du xv^e siècle et plus tard. On voit qu'ils payaient un droit d'entrée sous Barsbāy, dont la cupidité est bien connue; cf. plus loin, p. 326, n. 2.

(4) La conjonction *an* dépend du verbe, tel que *amara* ou *rasama* (ou du sens verbal de *marsūm*), qui régit logiquement tout l'énoncé du décret.

(5) Sur ce sens des mots *al-masdjid al-aqṣā*, voir plus haut, p. 1, n. 1 et *passim*; au reste, c'est le Haram qu'administrait l'intendant, et non l'Aqṣā seulement. Si la Şakhra est nommée à part, c'est que ses biens formaient un compte spécial, ainsi que le prouvent le duel *auqāfihimā* et cette « caisse » dans laquelle on doit verser le solde créditeur du compte de profits et pertes.

(6) C'est-à-dire aux charges fixes et aux dépenses courantes, émoluments, réparations, etc., et non à l'achat de nouveaux biens-fonds; cf. plus loin, p. 326.

(7) Sur la date 836, voir plus loin, p. 326.

(8) Ou *rusima* « il a été ordonné », suivant la construction qui présidait au début.

(9) Littéralement « perfluente »; sur ce sens de *djārī*, voir MURTAḌĀ, *Tādj*, X, p. 72 en haut.

(10) Littéralement « pages, feuillets »; sur cette formule, voir t. I, p. 336, n. 4.

(11) Cette formule de durée (cf. plus haut, n° 25, B, l. 1) dépend du participe *djāriya* pris à l'optatif (qu'elle soit permanente . . . à tout jamais), et non de l'eulogie *khallada allāh mulkahu*.

(12) C, II, 177; cf. plus haut, p. 145, n. 7.

Il faut ajouter à ces articles l'excédent de l'huile⁽¹⁾ et des contributions (sur les non-musulmans ?)⁽²⁾. Allāh, celui qui fera cette bonne œuvre ou qui en sera l'instigateur, rétribue-le par le paradis et les biens de ce monde, et celui qui la changera ou qui la diminuera⁽³⁾, rétribue-le par le châtement douloureux dans (ce monde et dans l'autre)!

La somme des deux bandes coupées à droite et à gauche équivaut à deux ou trois mots par ligne, comme le prouve la lacune entre les lignes 6 et 7, qu'on peut repérer sur le texte du Coran. En outre, la dalle a peut-être été coupée en haut et il y a des mots frustes dans la partie conservée. Ces mutilations ont détruit des passages importants : ainsi la date, qui figurait au début, suivant la règle, confirmée ici par un rappel (l. 5); le nom de l'intendant, qui joue le premier rôle; l'exposé des circonstances et la phrase initiale, qui donnait au document son unité logique. Mais deux passages du chroniqueur permettent d'en rétablir le sens général⁽⁴⁾ : « Sous le règne de Barsbāy les charges d'intendant et de gouverneur furent remplies par l'émir Arikmās⁽⁵⁾ Djalbāni; c'était un magistrat digne de toute estime. Il fit prospérer (*'amara*) les fondations (*auqāf*) et sut en accroître la valeur (*nammāhā*). Tout en payant régulièrement les salaires

⁽¹⁾ L'huile pour les lampes du Haram et de la Şakhra est signalée par plusieurs auteurs; ainsi Ibn 'abd rabbīhi, III, p. 367 et in Qazwīni, II, p. 109; Ibn al-faqīh, p. 100; Muqaddasi, p. 171; trad. Le Strange in *PPTS*, III, p. 48; Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 91; VII, p. 164; Miednikoff, p. 745, 761 et 803. Phil. d'Aversa in *ZDPV*, I, p. 211 et 213 prétend que suivant les employés de la Şakhra l'huile d'éclairage était fournie par les oliviers de l'esplanade. Ainsi le Haram était « producteur » et le *fa'id al-zait* pourrait être un bénéficiaire sur la vente de l'huile, si l'intendant se livrait à des opérations comme celles décrites t. I, p. 375 suiv. Je crois plutôt qu'il s'agit des économies réalisées sur le budget de l'éclairage.

⁽²⁾ A cette époque *djaliya*, pl. *djawāh* est à peu près synonyme de *djizya* « capitation »; voir Quatremère in *SM*, II a, p. 132, n. 16. Il semble bien que les taxes payées par les non-musulmans intéressaient l'intendant à un titre quelconque; voir plus haut, p. 151.

⁽³⁾ Au lieu de *naqaşa*, peut-être *naqada* « violer », en ajoutant un point.

⁽⁴⁾ Mudjir al-din, p. 442 en haut (252) et la réplique p. 610 en haut (270), avec quelques variantes de forme : وفي أيامه كان ناظر للحرمين ونائب السلطنة بالقدس الشريف الأمير اركاس الجلباني وكان حاكمًا معتبرًا عبر الأوقاف ونماها وصرن المعاليم واشترى للوقف مما أُرصد من المال جهات من القرى والمسقطات وورد مرسوم الأشرن بصرن معاليم المستكفين منها وإرصاد ما بقي لمصالح العخرة الشريفة ونقش ذلك برخامة وألصقت بجائط العخرة الشريفة تجاه قبة المعراج في سنة ست وثلاثين وثمانمائة.

⁽⁵⁾ Texte du Caire اركاس (p. 442, l. 1) et اركاس (p. 610, l. 1), qui est la vraie forme de ce nom turc, fréquent à cette époque; je transcris « Arikmās » avec WEIL, *Chalifen*. Le premier élément est peut-être le turc *ariq* « maigre » (cf. Ariqbughā, Ariqtāy, Ariqtimur), avec permutation du *qāf* en *kāf*. Sauvare transcrit « Erkmās », où le premier élément serait le turc *erk* « puissance », ou *erkek* « mâle ».

(*ṣarafa al-mā'ālīm*), il put acheter pour la fondation (*waqf*), avec l'argent qu'il mit de côté (*arṣada*), des biens-fonds (*djihāt*) consistant en villages et en immeubles (*musaqqafāt*). Alors on reçut (*warada*) un décret (*marsūm*) du sultan ordonnant d'employer cet argent à payer les gages des employés (*bi-ṣarf mā'ālīm al-mustaḥiqqīn minhā*) et de mettre le solde en réserve (*irṣād mā baqiya*) au profit de la Ṣakhra sacrée. Cet édit fut gravé sur une dalle de marbre (*rukhāma*) qui fut scellée dans le mur de la Ṣakhra, vis-à-vis de la coupole de l'Ascension, en l'année 836 (1432-33). »

Ce double texte comble plus d'une lacune : Il confirme que le décret émane de Barsbāy, dont le nom ne s'est conservé que dans l'eulogie à son adresse (l. 6); il donne le nom de l'intendant et la date, et il explique un passage obscur du texte mutilé. Il précise que les gages des employés devaient être pris sur les bénéfices réalisés par l'intendant, et il rétablit ainsi entre ces gages (l. 3) et l'emploi du solde des bénéfices (l. 4 et 5), le lien logique rompu dans le texte original. En revanche, il ne distingue pas, comme le rédacteur, entre les bénéfices du compte de gestion, qui doivent être affectés aux dépenses courantes (*'imāra*, l. 4), et le solde de ces bénéfices qui doit être versé à un fonds de réserve destiné exclusivement aux mêmes dépenses (*al-'imāra khāṣṣatan*, l. 5). Mais en ne rappelant que les grandes lignes du décret, il nous aide à en comprendre le but réel : c'est que désormais ni le compte profits et pertes ni le solde en crédit de ce compte ne seront capitalisés par l'achat de nouveaux biens-fonds⁽¹⁾. En sage administrateur, l'intendant arrondissait le capital de la fondation, tout en acquittant régulièrement les dépenses courantes, charges fixes et entretien. En apparence, le décret lui rend cette justice; en réalité il lui interdit d'agir ainsi à l'avenir; tel est le sens de ce petit mot *khāṣṣatan* qui coupe court aux rêves du bon économiste. Barsbāy, dont la cupidité transparaît dans plusieurs documents analogues⁽²⁾, a l'air de combler le Haram et de mériter les louanges du rédacteur (l. 6); son but réel, mais inavoué, est d'alléger d'autant la caisse du Trésor public, c'est-à-dire, en définitive, de s'enrichir aux dépens de la fortune du Haram.

(1) On remarquera que là le rédacteur dit *an yuṣrafa* (l. 4) à l'imparfait impératif, alors qu'ici il écrit *arṣada* (l. 5), au parfait optatif. On dirait qu'il distingue entre un ordre formel et un simple vœu; mais la nuance peut être formelle et je n'ose pas en conclure que le décret autorisait l'emploi du solde pour de nouveaux achats.

(2) Voir surtout SOBERNHEIM, *Das Zuckemonopol unter Sultan Barsbāi* in *ZA*, XXVII d'après un décret de Damas, daté aussi de 836, et in *Encyclopédie*, art. Barsbey; cf. t. I, p. 335, n. 2; *MCI A*, I, p. 418; WEIL, *Chalifen*, V, p. 180 suiv., 212 et *passim*, et sources citées.

Cette interprétation peut paraître outrée; mais elle est vraisemblable quand on sait qu'un grand nombre de décrets fiscaux, sous les apparences d'une mesure d'utilité publique, visaient à procurer au prince de nouvelles ressources⁽¹⁾. Ici le beau geste, qui doit être inscrit dans les « feuillets » du sultan, c'est la remise à la caisse de la Şakhra d'un boni précaire qui lui appartenait de fait, par la loi religieuse et le statut des fondations pieuses; mais le geste vrai, celui qu'on n'inscrira pas, c'est le détournement, au profit du Trésor et aux dépens de l'actif du bilan de la fortune du H̄aram, des postes que l'intendant employait à des capitalisations ou à des amortissements.

Cette explication candide, on ne peut la demander ni au rédacteur, ni au chroniqueur, dont la seule source d'information, d'ailleurs, est le décret lui-même. Du moins l'a-t-il vu encore intact ou à peu près, puisqu'il y a lu la date et le nom de l'intendant, et il l'a trouvé vis-à-vis de la Qubbat al-mi'radj⁽²⁾, c'est-à-dire dans le mur nord-ouest de l'octogone⁽³⁾. C'est ici, on l'a vu (p. 322), que devait être affiché le n° 236, remployé plus tard à l'intérieur de la Şakhra; c'est ici qu'on est venu prendre le n° 237, peut-être à la même époque, pour le remployer dans le placage extérieur du côté est.

Ainsi à cette époque on affichait certains décrets non pas au Bab al-silsila (p. 141), mais à la porte ouest de la Şakhra. En ce qui concerne le n° 237, le choix de cet emplacement paraît tout naturel, puisque cet édifice y joue un rôle important; mais on peut invoquer un motif plus spécial encore. En étudiant (p. 173 suiv.) l'origine et l'emplacement du trésor de la Şakhra créé par 'Abd al-malik, j'ai suggéré (p. 178) que la « caisse » du n° 237, dont ni le rédacteur ni le chroniqueur n'indiquent l'emplacement, était peut-être déposée sous la coupole de la Silsila, comme une survivance de cet ancien trésor; on s'expliquerait alors pourquoi le décret fut affiché tout près d'ici.

Quoi qu'il en soit, il est permis de supposer que le décret de Barsbāy eut pour effet passager de gonfler la caisse de la Şakhra; le fait est confirmé par un incident qui fournit la morale de cette affaire⁽⁴⁾. Deux ans plus tard, en 838 ou

(1) Voir surtout *MCI A*, II (Tripoli), n° 44 et le commentaire de Sobernheim.

(2) Texte du Caire الحراب (p. 442, l. 6) et المعراج (p. 610, l. 7); celle-ci est la vraie leçon, adoptée aussi par Sauvaire. En effet, le H̄aram ne renferme aucun sanctuaire appelé Qubbat al-mihrāb et il ne peut être question du mihrāb de la Şakhra parce qu'il n'a pas de coupole et que le décret devait être placé à l'extérieur de l'édifice.

(3) On sait que la Qubbat al-mi'radj du chroniqueur est l'édicule qui porte encore ce nom, à 20 mètres au nord-ouest de la Şakhra; voir plus haut, p. 36 et 46.

(4) Voir Mudjir al-dīn, p. 610 (271).

peu après, sous l'intendance du successeur immédiat d'Arikmās⁽¹⁾, l'argent de la fondation (*māl al-waqf*), déposé dans la caisse (*ṣandūq*) de la Ṣakhra, fut volé par des employés du Ḥaram, dont le shaikh, à tort ou à raison, fut impliqué dans cette affaire; mais ici encore le chroniqueur ne révèle pas le lieu de ce dépôt.

⁽¹⁾ L'émir Ḥasan Qudjā du n° 180; cf. plus haut, p. 140.

OTTOMANS.

238

RÉFECTION DES VERRIÈRES SOUS SULAIMĀN I^{er} ET 'ABD AL-'AZĪZ. 935 ET 1291 (?) H. — Le premier déambulatoire est éclairé par trente-six fenêtres percées dans les huit côtés de l'octogone extérieur, soit quatre dans chacun des côtés cardinaux et cinq dans chacun des côtés intermédiaires⁽¹⁾. Ces fenêtres, que je numérote de 1 à 4 et de 1 à 5, à partir du côté est⁽²⁾, sont garnies de verrières de couleur comportant un décor floral ou géométrique, encadré par une bordure de rosettes et de fleurons et traversé, vers sa partie supérieure, soit au départ du plein cintre, par un large et court bandeau renfermant une ligne en naskhi ottoman; grands caractères, enchâssés dans une monture de plâtre, en verre transparent ou légèrement teinté, sur un fond bleu foncé rehaussé de gros points et de fleurons rouges. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽³⁾.

(Côté nord-est) C, II, 256, début (4) C, II, 158 entier⁽⁴⁾ (2-3) . . . بِسْمِ اللَّهِ (1) (Côté est)

اللَّهُمَّ انصُرْ عتاكِرَ (sic) الْمُسْلِمِينَ وَأَيِّدْهُمْ (1) (Côté nord) C, II, 256, suite et fin (1-5)

بَدْوِ (1) مَأْتِيَامِ مَوْلَانَا (1) لِسُلْطَانِ (3) السُّلْطَانِ عَبْدِ الْعَزِيزِ خَانَ (4) أَدَامِ اللَّهِ

تَعَالَى مَلِكِهِ (1) (Côté nord-ouest) (1) Chiffre impérial⁽⁵⁾ (2) C, IX, 18, les quatre premiers mots (2)

السُّلْطَانِ عَبْدِ الْعَزِيزِ خَانَ بْنِ السُّلْطَانِ مُحَمَّدِ خَانَ (4) C, IX, 18, les mots (4)

وَأَلْيَوْمِ الْآخِرِ (5) وَلَمْ يَخْشَ إِلَّا اللَّهَ (1) (Côté ouest) C, IX, 18, les mots (1) Confession

مَوْلَانَا السُّلْطَانَ (1) (Côté sud-ouest) Confession, fin (4) Décor anépigraphique (2-3) de foi

⁽¹⁾ Il y a sept baies dans chacun des côtés, soit cinquante-six en tout (pl. CVI suiv.). Mais celles qui sont contiguës aux huit arêtes de l'octogone, c'est-à-dire les deux baies extrêmes dans chaque côté, soit seize en tout, sont aveugles; en outre dans les quatre côtés cardinaux la fenêtre centrale est aveuglée par l'auvent de la porte d'entrée.

⁽²⁾ C'est-à-dire de droite à gauche en regardant les fenêtres depuis l'intérieur.

⁽³⁾ Sauf les parties publiées par de Vogüé, cité plus loin.

⁽⁴⁾ La fenêtre 2 s'arrête au mot **وَإِدِّ** et la fenêtre 3 commence au mot suivant **لَ**.

⁽⁵⁾ Ce *tughra*, que je n'ai pas pu déchiffrer, renferme probablement les noms et titres du sultan 'Abd al-'aziz.

الملك (2) السلطان عبد العزيز (3) مالك الرقاب (sic) الأمم سلطان (4) العرب
والعجم السلطان سليمان (5) بن السلطان سليم خان بن بايزيد (Côté sud)
(1) بسمه... C, XLVIII, 4 et 5 (1-5) (Côté sud-est) C, XLVIII, 2 (2-4) C, XLVIII, 1

En leur état actuel ces fragments dépareillés et intraduisibles marquent au moins deux étapes dans la réfection des vitraux, sous les sultans Sulaimān I^{er} et 'Abd al-'azīz. Le cas est donc analogue à celui du n° 225; mais le bandeau et les médaillons de la coupole ont été entièrement refaits en 1874, en partie sur l'état antérieur. Ici en revanche, les fragments relatifs à 'Abd al-'azīz, qu'on peut attribuer à la même année 1291 (1874), bien qu'ils ne soient pas datés, ont été intercalés sur quelques fenêtres, au milieu d'un état antérieur conservé sur les autres. Cet état peut être rétabli presque tout entier d'après ces dernières, comparées à deux documents antérieurs aux travaux de 1874 : quelques fragments de texte⁽¹⁾ et une traduction complète⁽²⁾. Voici le résultat de ce travail, qui a été fait avec le plus grand soin :

(sic) اللهم انصر عتاك (1) (Côté nord) État actuel⁽⁴⁾ (Côté nord-est) État actuel⁽³⁾ (Côté est)
المسلمين وأيديهم (2) بدو (1) أم أيتام مولانا (1) لسلطان (5) (3) مالك رقاب الأمم السلطان
(4) سليمان ابن السلطان سليم خان ابن بايزيد (6) (1) بسمه... (7)

(1) Publiés par de Vogüé, *Temple*, p. 96 et pl. XXIV à XXVI; cf. Schick, *Tempelplatz*, p. 20; *S WP*, *Jerusalem*, p. 82; R. Hartmann, *Felsendom*, p. 69.

(2) Relevés inédits de Sauvaire, n° 188; sa traduction, qu'on peut contrôler sur les parties conservées dans l'état actuel et sur les fragments publiés par de Vogüé, permet de rétablir le texte arabe là où ces deux documents font défaut.

(3) La preuve que l'état actuel est le même que l'état antérieur est fournie par le texte de Vogüé, l. 1 à 3 et pl. XXIV et XXV, qui partage le *bismillāh* et le verset C, II, 158 sur les fenêtres 1 à 3 comme je l'ai fait plus haut. Suivant Sauvaire, la fenêtre 4 renferme la fin de ce verset; cette légère erreur est corrigée par de Vogüé, comparé à mon relevé.

(4) La fenêtre centrale 3, qui renferme un fragment de C, II, 256, de بِسْمِ اللَّهِ إِلَّا بِإِذْنِهِ jusqu'à بِسْمِ اللَّهِ, est d'une autre teinte et paraît avoir été refaite en 1874 ou plus tard; mais c'est le même texte que dans l'état de Vogüé-Sauvaire.

(5) Fenêtres 1 et 2 d'après Sauvaire et mon relevé, corrigeant quelques erreurs in de Vogüé, l. 5 et 6 du texte arabe.

(6) Fenêtres 3 et 4 d'après de Vogüé, l. 7 et 8 du texte, d'accord avec Sauvaire.

(7) D'après Sauvaire seul.

وكان الفراغ من ذلك في سنة خمس وثلاثين (2) (Côté ouest) C, IX, 18, début⁽¹⁾ (2-5)
 وتسعائة⁽²⁾ (3-4) (3) (Côté sud-ouest) (1) مولانا السلطان الملك (2) الأعظم⁽⁴⁾
 وللخاقان المكرّم (5) (3) مالك الرقاب⁽⁶⁾ الأمم سلطان (4) العرب والحجم السلطان
 سليمان (5) بن السلطان سليم خان بن بايزيد⁽⁷⁾ (Côté sud) (1-4) État actuel⁽⁸⁾
 .État actuel⁽⁹⁾ (1-5) (Côté sud-est)

(1) D'après Sauvaire et l'état actuel de la fenêtre 2, qui renferme encore les quatre premiers mots de ce verset. En outre, on voit que la réfection de la fenêtre 3 dans l'état actuel, a porté quelque trouble dans la suite du verset, dont les mots *وَالْيَوْمِ الْآخِرِ* semblent avoir été transportés de 3 et 4; mais c'est un détail sans importance.

(2) Fenêtres 1 et 2 d'après de Vogüé, l. 9 et 10 du texte, d'accord avec Sauvaire pour 1. Mais en 2 ce dernier traduit « l'an 85 (*sic*) de l'hégire prophétique »; il a donc lu *سنة خمس وثمانين* من *الهجرة النبوية* et la date 985, qui tombe après la mort de Sulaimān I^{er}, l'a frappé, puisqu'il l'a marquée d'un *sic*. Sauvaire a peut-être lu *thamānin* pour *thalāthīn* et *min al-hidjra al-nabawiyya* pour *tis'ami'a*; mais sous sa plume avertie cette double erreur est peu vraisemblable. Le chiffre 8 est peut-être une erreur pour 3 dans ma copie des relevés Sauvaire, et son *sic* veut simplement dire qu'il n'a pas vu le chiffre des centaines. Si la copie de Vogüé est antérieure à celle de Sauvaire, il se peut que dans l'intervalle la date 935 ait été mutilée par une restauration maladroite. Quelle que soit son origine, la date 985 est en tout cas fautive et j'ai suivi de Vogüé, parce que la date 935 correspond au règne de Sulaimān. En outre elle peut expliquer une confusion, soit chez Sauvaire, soit chez un restaurateur, entre les deux nombres *ثمانين* et *ثلاثين*, qui offrent une grande analogie graphique.

(3) Le texte de ces deux fenêtres, qu'on ne trouve pas chez de Vogüé, est marqué par des points suspensifs chez Sauvaire, et l'état actuel n'est plus le même; c'est la seule lacune importante qu'il soit impossible de combler.

(4) Sauvaire « le malik très auguste ».

(5) Sauvaire « le khaqan honoré »; peut-être *al-mu'azzam*.

(6) Le bourdon *al-riqāb*, marqué d'un *sic* dans mon relevé de l'état actuel, trahit peut-être une réfection maladroite; Sauvaire donne ici « le maître des cous des nations », comme plus haut, côté nord, fenêtre 3, et sans observation.

(7) La fenêtre 5 a été refaite grossièrement entre 1894 et 1914, peut-être lors de la visite de Guillaume II; mais le restaurateur a copié le texte ancien, attesté par Sauvaire et que j'ai vu encore en 1894.

(8) La fenêtre 1 a été refaite aussi depuis 1894. La fenêtre 4, qui répète le début du verset C, XLVIII, 2, réparti entre les fenêtres 2 et 3, a dû être refaite avant le relevé Sauvaire, qui note déjà ce détail, et remplacer un état antérieur où figurait ici le verset 3, qu'on ne trouve ni chez Sauvaire, ni dans mon relevé de l'état actuel.

(9) La fenêtre 3 s'arrête au mot *وَالْمُؤْمِنَاتِ* du verset 5 et la fenêtre 5 donne la fin de ce verset, depuis *وَيُكْفَرُ*. La fenêtre 4, qui devait renfermer le fragment de *فِيهَا* à *جَنَّاتٍ*, répète les mots *وَلِلَّهِ جُنُودُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَكَانَ اللَّهُ* du verset 4; elle a donc été refaite avant le relevé Sauvaire, qui note déjà ce détail.

Allāh! aide et soutiens les armées des musulmans en faisant durer le règne de notre maître le sultan, le maître des nuques des nations, le sultan Sulaimān, fils du sultan Salim khān, fils de Bāyazid. . . . Et ce travail a été achevé en l'année 935 (1528-29), etc.

La suite de l'inscription répète les noms et les titres de Sulaimān, avec d'autres passages du Coran. Comme elle est répartie sur un grand nombre de fenêtres séparées, il ne faut pas s'étonner que le texte en soit un peu flottant; et comme elle forme un cercle fermé, l'on peut en commencer la lecture en plusieurs points⁽¹⁾. Les deux faits essentiels sont le protocole du sultan, suivi d'une généalogie qui ne peut s'appliquer qu'à Sulaimān I^{er}, et la date. Aux arguments formels que j'ai donnés pour appuyer la leçon 935, qu'il n'est plus possible de vérifier, puisque cette date a disparu, j'en ajoute un tiré de l'histoire. L'inscription renferme un souhait de victoire pour les armées musulmanes; or c'est le 2 ramadān 935 (10 mai 1529) que Sulaimān sortit de Constantinople pour entreprendre cette fameuse campagne qui débuta par la prise d'Ofen et vint échouer, au début de l'année suivante, sous les murs de Vienne⁽²⁾. Bien que le règne de Sulaimān ne soit qu'une longue suite d'expéditions militaires, la coïncidence me paraît trop frappante pour être fortuite⁽³⁾.

Ainsi c'est par la réfection des verrières que Sulaimān a commencé cette série de travaux dont l'épigraphie va nous montrer les étapes suivantes. Aujourd'hui ces verrières ne sont plus ce qu'elles étaient alors. On a vu que l'état de Vogüé-Sauvaire trahit déjà des reprises à deux fenêtres, que plusieurs autres ont été modifiées au nom de 'Abd al-'azīz, lors des travaux de 1874, enfin que deux fenêtres ont été refaites depuis 1894. Il reste que sur trente-six fenêtres, une vingtaine ont conservé peut-être leurs inscriptions originales. Je dis « peut-être », parce qu'il est toujours permis de supposer que des restaurateurs les ont refaites en recopiant les modèles⁽⁴⁾. Et si l'indice de ces textes est aussi faible quand on l'applique à eux-mêmes, on voit avec quelle prudence il convient de s'en servir pour les autres parties de ce décor si fragile, et si facile à remplacer. Seule une

(1) Avec Sauvaire et de Vogüé j'ai commencé par le côté est, qui débute par un *bismillāh*. Il serait plus logique de finir par la date; mais les deux fenêtres suivantes offrant une lacune, le début serait sacrifié.

(2) Voir DE HAMMER, *Empire ottoman*, V, p. 114 suiv.

(3) J'ai montré tant d'exemples de ces rappels de l'épigraphie à des événements politiques qu'il me paraît inutile d'y renvoyer ici; sur le rôle qu'y joue la formule *bi-dawām ayyām*, voir mon *Épigraphie des Assassins*, p. 483 (35).

(4) Même les fragments visant directement Sulaimān; ainsi côté nord 1 et 2, et côté sud-ouest, 1 et 3 à 5.

exploration minutieuse montrera dans quelle mesure l'état actuel a conservé des restes matériels du décor exécuté sous Sulaimān.

J'ai admis jusqu'ici que les verrières ont été « refaites » sous ce prince, bien que l'inscription ne parle ni de réfection, ni même de verrières. En effet, un auteur très sûr signale ici des vitraux dès la fin du xv^e siècle⁽¹⁾; et par ailleurs il nous montre, avec le chroniqueur, l'art du vitrail florissant alors à Jérusalem⁽²⁾. L'état actuel aurait-il conservé, par delà les travaux de Sulaimān, quelques vestiges de cette époque, ou même plus anciens si, comme on peut le supposer, les vitraux de la Şakhra ont une origine encore plus haute? Cet espoir est bien fragile; mais il n'est pas tout à fait interdit⁽³⁾.

239

REVÊTEMENT DU TAMBOUR. 952 H. — Grand bandeau circulaire, en faïence émaillée, tournant au sommet du tambour, à l'extérieur, sous la corniche de la coupole, et faisant saillie sur les quatre contreforts. Une ligne en beau naskhi ottoman; très grands caractères, blancs sur fond bleu foncé, points, signes et fleurons : *Bismillāh* et C, xvii, 1 à 20 (jusqu'à مُؤْمِنٌ)⁽⁴⁾, puis la date en chiffres 952 (1545-46).

Le bandeau commence dans l'angle rentrant ouest du contrefort sud-est (pl. CXV en haut, vers la droite). Les caractères, d'un dessin compliqué, mais très élégant, s'entre-croisent avec de légers rinceaux tracés dans les champs et rehaussant l'effet décoratif des lignes et des couleurs. A partir de l'angle rentrant est du contrefort sud-ouest (pl. CXVI en haut), sur tout le côté ouest (pl. CXVI en bas) et jusqu'au delà du contrefort nord-ouest (pl. CXVII en haut), le bandeau a été refait en carreaux plus grossiers. Les caractères, imités des anciens, se détachent aussi en blanc sur fond bleu foncé; mais le dessin des lettres est moins pur, les émaux ont des tons moins délicats et les champs sont vides de ces charmants rinceaux qui distinguent les parties anciennes. Celles-ci

(1) FABRI, *Evagatorium*, II, p. 219 : « In muro exteriori per circuitum sunt fenestræ magnæ, oblongæ, vitreæ, sicut in ecclesiis » (suit la description des mosaïques extérieures); cf. CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 191, n. 2; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 65.

(2) Voir t. I, p. 369, n. 5 et 371, n. 2.

(3) Je n'ai pas trouvé de texte précis antérieur à Fabri. L'explorateur des vitraux de la Şakhra étudiera aussi ceux de l'Aqsā; voir plus loin, les textes coraniques à la fin du chapitre consacré à cet édifice.

(4) Le verset 1 renferme le passage classique sur le Haram de Jérusalem; cf. p. 54-55.

reprennent au point indiqué, couvrent les côtés nord et est (pl. CXVII en bas) et rejoignent le point de départ, avec deux courtes reprises aux contreforts nord-est et sud-est⁽¹⁾; la reprise principale correspond au côté ouest, qui est le plus exposé aux intempéries⁽²⁾.

La date 952 est tracée en beaux chiffres arabes et sans autre légende, dans l'angle supérieur gauche du petit panneau qui revêt la face latérale ouest du contrefort sud-est au-dessus du dernier mot coranique (pl. CXV en haut, vers la droite)⁽³⁾. Perdue dans cet énorme bandeau et cachée dans l'ombre de la cor-

(1) Voici la justification détaillée des passages reproduits : Pl. CXV en haut, à gauche du contrefort sud-est : du *bismillāh* jusqu'à *مُوسَى*, v. 2, début (état ancien). — Pl. CXVI en haut : *مِنْ دُونِي*, v. 2, fin, jusqu'à *مَرَّتَيْنِ*, v. 4 (état ancien), puis sur le contrefort sud-ouest et au delà, de *عُلُوًّا*, v. 4, fin, jusqu'à *مَفْعُولًا*, v. 5, fin (état moderne); le mot *وَلْتَعَلَّنَّ*, v. 4, tracé sur la face latérale droite du contrefort, invisible ici, mais qu'on voit ailleurs (pl. CXI en haut), appartient à l'état moderne. — Pl. CXVI en bas, chevauchant sur la précédente : de *فَإِذَا*, v. 5, début, sur le même contrefort, jusqu'à *جَاءَ*, v. 7 (état moderne). — Pl. CXVII en haut : de *الْقُرْآنِ*, v. 9, sur le contrefort nord-ouest jusqu'à *كَبِيرًا*, v. 10, fin (état moderne), puis de *وَأَنَّ*, v. 11, début, jusqu'à *فَمَحْوَنًا*, v. 13 (état ancien); on voit entre *[كَبِيرًا]* et *[وَأَنَّ]* le raccord et la chute des lettres que je place entre crochets. — Pl. CXVII en bas, sur le côté est : de *عَلَيْكَ*, v. 15, fin, jusqu'à *وَكَمْ*, v. 18, début (état ancien). — Pl. CXV en haut à droite, sur le contrefort sud-est : v. 20 jusqu'à *مُؤْمِنًا*, et au-dessus la date 952 (état ancien). — Ce repérage précis a été contrôlé sur les vues générales (pl. CVI suiv.), où le bandeau tout entier, bien qu'à une échelle très petite, peut se lire à la loupe sur les épreuves originales.

(2) C'est l'état moderne analysé note précédente. Les petits arcs du contrefort nord-est, et ceux du nord du contrefort sud-est, derrière l'échelle volante, se voient à la loupe pl. CXII suiv. et CXV en bas. L'état moderne va de *فَضَلْنَا*, v. 13, jusqu'à v. 14, fin; puis il comprend les mots *حَبِيرًا بَصِيرًا مِنْ كَانٍ*, v. 18 et 19. Ce dernier raccord paraît avoir été fait quand on a placé ici l'échelle volante (cf. plus haut, p. 262); l'autre indique peut-être que cette échelle aboutissait auparavant au contrefort nord-est. Quoi qu'il en soit, ces deux raccords sont antérieurs aux travaux de 1874, car on les voit sur une ancienne photographie de Bonfils, n° 278, et in WILSON, *Survey*, photographs, pl. I a, deux documents antérieurs à ces travaux. En revanche, le grand raccord me paraît remonter à ces travaux, car ici les caractères sont identiques à ceux du bandeau de l'octogone (n° 272), dont l'âge est attesté par une signature datée; voir plus loin le commentaire de ce texte. De fait, in Wilson, pl. I b, qui montre une partie du bandeau correspondant au raccord actuel, je crois bien distinguer à la loupe le style de Sulaimān I^{er}.

(3) On la lit clairement à la loupe, sur l'épreuve originale, bien que ce cliché n'ait pas été fait à l'écran jaune, comme ceux des planches précédentes et suivantes, un vent violent m'ayant empêché de prolonger la pose.

niche, elle avait échappé à l'attention ⁽¹⁾. Bien qu'aucune indication ne l'accompagne, elle se rapporte évidemment au bandeau dont elle fait partie, et comme il couronne le tambour, il est permis d'en appliquer l'indice à tout le revêtement du tambour ⁽²⁾. Ainsi ce beau travail, du moins ses parties originales, a été exécuté sous Sulaimān I^{er} et achevé vers l'année 952 (1546) ⁽³⁾.

240

REVÊTEMENT DE L'OCTOGONE SOUS SULAIMĀN I^{er}. 959 (?) H. — Panneau semi-circulaire assemblé en carreaux de faïence émaillée et revêtant le tympan sur l'avent extérieur de la porte nord; rayon environ 100. Cinq lignes, de longueur inégale, en beau naskhi ottoman; caractères moyens, d'une élégance un peu mièvre, en émail blanc sur fond bleu, nombreux points et signes, avec beaucoup de lettres-signes. Dans les deux dernières lignes, où l'émail est rongé par places, quelques mots plus ou moins frustes. Inédite; voir pl. CXI en bas (cliché 1914) ⁽⁴⁾.

(1) قد جَدَّدَ بِحَمْدِهِ قِبَّةَ اللَّهِ مِنَ الصَّخْرَةِ بِبَيْتِهِ الْمُقَدَّسِ الْفَائِقَةِ بِنَاءَهَا
 وَبِهَائِهَا وَشَيْدٍ (2) بِمَا جَرَى مِنْ مَنَاهِلِهَا الرَّائِقَةِ لِرُؤَاةِ الْأَثَرِ قُصُورَ رَوَائِهَا
 وَرَوَائِهَا وَأَجْزَلَ لَهَا فِي خِلَالِ ظِلَالِ دَوْلَةِ (3) السُّلْطَانِ الْأَعْظَمِ وَالْحَقَّانِ الْأَكْرَمِ

⁽¹⁾ La partie coranique est signalée seule, et sans référence précise, in DE Vocüé, *Temple*, p. 97. Les relevés inédits de Sauvaire (n^{os} 2 et 40) renferment ces deux notes : « Tout autour de la coupole, à partir du contrefort sud-est : C, xvii, 1 à 7 (partie) » et « Au-dessous de la coupole, à gauche du contrefort sud-est : C, xvii, 1 à 6, et la date 77* ». Si Sauvaire n'a relevé que les premiers versets, c'est sans doute parce que les suivants étaient en mauvais état. On peut en conclure que la réfection n'est pas antérieure aux travaux de 1874; cf. les renvois donnés note suivante. Quant à la date, elle est très bien conservée et fait partie de l'état ancien; l'erreur de Sauvaire ne peut donc s'expliquer que par une lecture rapide faite à distance, depuis le sol de la terrasse, alors que mon cliché est pris du toit des déambulateurs. En effet, il est inadmissible que Sauvaire ait vu ailleurs une date 77* qui aurait disparu dès lors. Aucun texte ne signale à la Şakhra des faïences avant l'époque ottomane et l'on sait que jusqu'alors l'extérieur du tambour était revêtu de mosaïques; voir plus haut, p. 181, n. 6 et 288, n. 3.

⁽²⁾ Sur la valeur et l'étendue de l'indice archéologique d'une inscription placée dans un décor tapissant comme celui-ci, voir plus haut, p. 239 suiv., 277 suiv. et *passim*; cf. plus loin, p. 337, n. 4.

⁽³⁾ Sur la date des parties refaites (état moderne), voir plus loin les n^{os} 246 à 272, surtout la fin du commentaire du n^o 271.

⁽⁴⁾ Le texte suivant a été déchiffré à la loupe sur l'épreuve originale, puis comparé à une copie inédite de Yūsuf efendi Aḥmad, inspecteur au Bureau technique du Ministère des Waqfs au Caire.

واسطة عقد للخلافة بالنص والبرهان أبي الفتوحات سليمان خان بن السلطان
 (4) المعروف بالإحسان أبي النصر سليم خان بن المخصوص بالمآثر والتأييد
 صاحب المفاخر السلطان بايزيد بن السلطان المجاهد الأجد السلطان محمد
 (5) ابن عثمان سَحَّتْ على ثراهم سُحْبُ الرضوان فأعاد إليها ذلك البهاء
 [ال]مقد[يم]... فوا ق[ب]ة[?]... حُذِّق المهندسين تأريخاً فجعلوه في (?) أحسن
 وقد (?) و[نص]رف بكتابتها عبد الله التبريزي ٩٥٩ (?)

Ont restauré — grâce Lui en soit rendue! — la coupole d'Allāh, c'est-à-dire la Şakhra, dans Sa maison sainte (Jérusalem), dont la construction et l'éclat surpassent (tout), et ont édifié, avec les ressources découlant de ses aiguades limpides à l'usage des dépositaires des traditions anciennes ⁽¹⁾, les palais de son abondance et de sa beauté, et lui ont prodigué leurs soins, au milieu de l'ombre du règne du sultan très grand, de l'empereur très noble, médiateur du pacte du califat par le texte et par la preuve ⁽²⁾, Abu l-futūḥāt (le père des conquêtes), Sulaimān khān, fils du sultan célèbre par sa générosité, Abu l-naşr (le père de la victoire) Salim khān, fils de celui qui jouissait tout spécialement des faveurs et de l'assistance (d'Allāh), de l'auteur des actions glorieuses, du sultan Bāyazīd, fils du sultan guerrier très illustre, le sultan Muḥammad, descendant de 'Uthmān — que les nuées du bon plaisir (d'Allāh) se répandent sur le sol humide (de leurs tombeaux) ⁽³⁾! — et lui ont rendu ainsi cette splendeur ancienne. . . . les (plus) habiles architectes de cette époque, et ils l'ont rétablie ainsi dans le plus bel (état?). Et a travaillé (seul?) à cette inscription 'Abdallāh de Tabriz. 959 (?).

La ligne 5 renferme deux petites lacunes. L'une (fig. 71) renferme deux ou trois mots dont la lecture exacte n'est pas essentielle; l'autre serait plus grave, si le mot *ta'rikhan* introduisait un chronogramme. Mais je ne vois aucun moyen de la compléter de manière à obtenir, pour somme des valeurs numériques

⁽¹⁾ Ou « des conservateurs des monuments anciens »; je lis *āthār* au pluriel, bien que le texte porte *athar* au singulier. Le rédacteur veut dire que la Şakhra a été restaurée, dans tout son éclat et sa beauté, sur les ressources légales employées par ceux qui ont la charge de son entretien. Le suffixe *hā* dans *manāhilihā*, qui se rapporte au mot *şakhra* (ou *qubba*), semble indiquer qu'il y avait encore, à cette époque, un trésor ou une caisse de la Şakhra; cf. plus haut, p. 174 suiv. et 327. Il y a jeu de sens entre les racines *نهل* et *رؤى* « boire, abreuver » et jeu de mots entre *ruwāt*, *rawā'* et *ruwā'*.

⁽²⁾ Cette allusion aux prétentions califiennes des Ottomans ne constitue pas un titre califien proprement dit; cf. t. I, p. 153, n. 2.

⁽³⁾ Cette eulogie rappelle *ṭāba tharāhu* in *MCIA*, I, n^{os} 229 et 422 et *ZDMG*, LXV, p. 620; cf. *WELLHAUSEN*, *Reste*, p. 182.

des lettres, un nombre correspondant aux dates du règne de Sulaimān; je crois donc que *ta'rikhan* signifie simplement « à cette époque », avec l'accusatif d'un complément de temps. A la loupe je crois distinguer la date 959 tracée en chiffres minuscules sous le mot *fa-dja'alūhu*⁽¹⁾. Cette leçon, je l'avoue, est fort douteuse; mais la date 952 du n° 239 lui donne quelque vraisemblance. Le

Fig. 71. — Inscription n° 240.

nom de l'artisan chargé de l'exécution de ce texte (*kitāba*) est bien banal; en revanche, le polionymique *al-tabrīzi* est intéressant⁽²⁾. La ville de Tabrīz, dans le nord-ouest de la Perse, était renommée dès longtemps pour ses fabriques de faïence émaillée⁽³⁾, et 'Abdallāh peut être considéré non seulement comme le dessinateur de l'inscription, mais aussi comme le fabricant de ses carreaux de faïence.

Le rédacteur de ce texte prétentieux, peut-être le même que celui du n° 48, était un bel esprit de la chancellerie de Constantinople, et un plat émule des secrétaires de Saladin. Au lieu des titres pompeux qu'il décerne à Sulaimān et à ses ancêtres, on aurait aimé connaître les noms de ces habiles architectes qui restaurèrent alors la Şakhra, et plus encore la nature et l'étendue de leurs travaux. Le rédacteur insistant sur l'aspect extérieur du monument et l'inscription même étant en faïence, on peut croire qu'elle se rapporte au revêtement en faïence des parois de l'octogone, au niveau duquel elle est placée. Il est d'autant plus légitime d'en appliquer l'indice à tout ce revêtement qu'il ne renferme pas d'autre texte au nom de Sulaimān⁽⁴⁾. Que la date 959 soit inscrite ou non dans la faïence, on peut présumer qu'il a été posé après celui du tambour, daté de

(1) On voit plusieurs petits signes, plus ou moins défigurés par des éclats dans l'émail. Celui de droite est un 'ain minuscule placé sous le 'ain du mot *dja'alūhu*; il y en a d'autres exemples dans l'inscription. Celui de gauche, placé sous le *wāw* du même mot, pourrait être un petit *wāw*; mais il n'y en a pas d'autre exemple ici, et ce signe ne peut figurer le *damma* du *lām*, puisqu'il est sous la ligne. Si c'est le chiffre 9, on peut prendre, à la rigueur, les deux signes intermédiaires pour un 5 et un 9 (ou un 6?).

(2) Il est tracé en tout petits caractères, mais très clairement, sous le nom propre 'Abdallāh.

(3) Sur d'autres faïenciers de Tabrīz, voir Fouquet, *Céramique orientale* (ex *MIÉ*, IV), Ca. 1890, p. 64 suiv.; Herz, *Catalogue*, p. 240; Prost, *Revêtements*, p. 39 en haut et 43 en bas, et mes *In-schriften Sarre*, n° 45; sur la célèbre mosquée Bleue de cette ville, voir les sources citées in *JS*, février 1911, p. 59 (5), n. 1 (5). Fouquet rappelle qu'à la suite de la bataille de Tshaldirān et l'occupation de Tabrīz par les Ottomans, les meilleurs artisans de cette ville furent envoyés à Constantinople; voir de Hammer, *Empire ottoman*, IV, p. 203 (d'après Talibeg).

(4) Sur la valeur et l'étendue de l'indice archéologique d'une inscription placée dans un décor tapissant comme celui-ci, voir plus haut, p. 335 n. 2 et renvois.

952 (n° 239); en effet, pour un travail aussi délicat, il était indiqué de procéder de haut en bas.

Quoi qu'il en soit, il est certain que tout le revêtement en faïence émaillée à été exécuté sous Sulaimān au milieu du x^e (xvi^e) siècle⁽¹⁾. L'attribution de ce grand travail à Sulaimān n'est pas nouvelle; mais on l'a rattaché tantôt aux verrières des fenêtres (n° 238), montées en 935 (1528-29), tantôt aux faïences de la Silsila (n° 196), posées en 969 (1561-62)⁽²⁾. On sait maintenant qu'il forme une étape distincte, marquée par une date précise, peut-être par deux.

En attendant qu'on retrouve dans une chronique ou dans un dépôt d'archives, quelque document relatif à ce décor célèbre, c'est encore aux pèlerins qu'il faut avoir recours. Jusqu'à la fin du xv^e siècle leurs relations nous ont montré la Şakhra revêtue, à l'extérieur comme à l'intérieur, de mosaïques en verre polychrome⁽³⁾. C'est ce décor que les ouvriers de Sulaimān ont fait disparaître sous la direction des « habiles architectes » du n° 240, soit qu'il fût en mauvais état, soit plutôt qu'il ne parût plus au goût du jour. Les relations suivantes que j'ai pu consulter ne font aucune allusion au décor extérieur de la Şakhra; je ne puis donc y saisir le moment où les faïences remplacèrent les mosaïques, et faire ainsi la contre-épreuve des dates épigraphiques⁽⁴⁾. Faut-il en conclure que les pèlerins qui entrevirent ce monument aux environs de l'année 1550 le trouvèrent couvert d'échafaudages qui le dérobaient aux regards? Toujours est-il que dans la suite un grand nombre de relations signalent ici, non plus de la mosaïque de verre, mais de la faïence émaillée⁽⁵⁾.

(1) Pour la date des parties refaites à l'octogone, voir plus loin.

(2) Ainsi DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 96 : « Ces travaux intérieurs achevés, Soliman fit recouvrir l'extérieur... de faïences colorées et garnir les fenêtres de vitraux. Tout fut terminé en 1528. » Et p. 98 : « Elles (les faïences de la Silsila) sont de la même époque, de la même fabrique, et ont été posées en même temps que celles de la Şakhra; c'est là que se trouve la date de tout ce grand travail... 969 (1561) ». Ces deux conclusions, on le voit, ne sont pas tout à fait concordantes; *in medio veritas*. In *Felsendom*, p. 70, R. Hartmann cite les deux dates et paraît adopter la première, alors qu'in *Jerusalem*, p. 253 et 323, n. 1, Conder reproduit la deuxième. D'autres attribuent les faïences à Sulaimān, sans préciser la chronologie; ainsi WILSON, *Survey*, p. 33; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 179; etc.

(3) Voir plus haut, p. 284 suiv.

(4) Baumgarten (1507), p. 87 ne parle que du dallage en marbre de la terrasse. Thenaud (1512), p. 107 voit « le temple... qui est hault, rond, et moult richement painct »; ce dernier mot désigne encore la mosaïque, mais il ne nous apprend rien. Je n'ai rien trouvé chez de Salignac (vers 1518), Possot (1532), Belon (1547), d'Aramon (1549) et Müntzer (1556).

(5) Führer (1566), p. 198 : « Der Tempel ist schon gebawet, gantz von Marmorstein, welche aussen am Tempel von mancherley, als grün, blaw, weiss, rot, und anderen Farben seyn ». Ce qui le frappe, c'est la polychromie du décor. S'il l'attribue au marbre, c'est qu'à distance il n'a pu dis-

241

RESTAURATION DE LA PORTE OUEST SOUS SULAIMĀN I^{er}. 972 H. — Bandeau traversant les deux vantaux A et B de la porte extérieure ouest (pl. CX en bas)⁽¹⁾, face au dehors, à 4 ou 5 mètres du sol; dimensions environ 180 × 25. Une ligne en naskhi ottoman; grands caractères en bronze doré, plaqués en relief sur le revêtement de bronze des vantaux de bois. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽²⁾.

(A) جدد هذه الأبواب الحسنات⁽³⁾ أعظم الخواقين الأعيان (sic) (B) السلطان

سليمان ابن سلطان سليم خان ونصرة (sic) سنة ٩٧٢.

tinguer les faïences; mais ce sont bien leurs couleurs qu'il décrit. Rauwolff (1573), si précieux ailleurs, est muet ici; mais Bräuning (1579) p. 245 : « Von aussen ist solche Moskee mit blawem verglästen Steinwerk gleichsam gefüttert oder geziert ». Zuallart (1586), p. 161 est encore plus précis : « Il qual tempio è di forma spherica, ottagonata, e ornato per di fuori ad alto di tegole, e mattoni coloriti alla damaschina, e à basso de marmori bianchi ». De Villamont (1588), II, p. 64 a parle encore de « mosaïques . . . faites de petites pièces de cristal, dont les unes sont dorées et les autres peintes de diverses couleurs »; mais le contexte prouve qu'il décrit l'intérieur, sans doute par ouï-dire. Coticovicus (1596), p. 266 s'inspire peut-être de Zuallart : « Id (templum) formam refert octogonam, constatque opere rotundo, et græco labore . . . cuius inferior pars marmoreis vestita tabulis, superior lateribus varij coloris, damasceno opere illustrata est ».

Au xvii^e siècle les témoignages se multiplient sans apporter de fait nouveau. Quaresmius (vers 1620) reproduit le passage de G. de Tyr sur les marbres et les mosaïques (cf. plus haut, p. 286, n. 1 à la fin), puis il ajoute, II, p. 111 b : « In præsentia melius diceretur *de foris quidem in superiori parte ornamentis et floribus damasceno artificio* exornatum esse ». On voit qu'il ne corrige pas G. de Tyr; mais il sait qu'à l'extérieur la mosaïque a été remplacée dès lors par de la faïence. Un peu plus tard Surius (vers 1645), p. 377 en haut, dit « revêtue par le dehors de tables de marbre et de *quarreaux damasquinés* ». Et le charmant P. Doubdan (1651), p. 366 en bas : « Le temple, de forme octogone ou ronde . . . selon le jugement qu'on en peut faire de loin . . . tout *basty de marbre, et de ces petits carreaux damasquinez, ou de terre majolique, semblables à de la porcelaine, ou à nostre fayence*, tout joliment façonnez de fleurons et moresques de plusieurs couleurs, qui éclatent et brillent extrêmement aux rayons du soleil »; cf. Troilo (1666), p. 164 (auf die damascenische Manier gemahlet); Nau (vers 1670), p. 61 (revêtues par le dehors de beaux ouvrages à la mosaïque, faits de petites pièces rapportées), etc. Nau, qui décrit ici l'extérieur, prend les faïences pour des mosaïques, car il y signale « de grosses lettres arabes », c'est-à-dire les bandeaux de l'octogone et du tambour; cf. Boucher et Goujon, cités plus haut, p. 288; n. 3.

⁽¹⁾ Chaque entrée a deux portes; voir plus haut, p. 248, n. 1. On voit ici la seconde derrière la première; mais les battants sont ouverts et l'inscription n'est pas visible.

⁽²⁾ Signalée, avec la suivante, in DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 98; cf. S W P, *Jerusalem*, p. 82; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 70.

⁽³⁾ Texte الحسنات, sans le *nūn* et avec un seul point sur le *tā*. La leçon *ḥasanāt* est peu correcte, mais on voit que le rédacteur n'était pas un grand clerc.

A restauré ces belles portes le plus grand des empereurs célèbres, le sultan Sulaimān, fils du sultan Salīm khān. . . L'année 972 (1564-65).

242

RESTAURATION DE LA PORTE EST. LE MÊME; MÊME DATE. — Bandeau traversant les deux vantaux A et B de la porte extérieure est (pl. CXII), face au dehors, à la même hauteur. Une ligne du même type; mêmes caractères. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

. ٩٧٢ سنه — C, xxxviii, 25 (jusqu'à بِالْحَقِّ)⁽¹⁾ (A et B)

Ce texte répète la date 972, qui correspond à l'avant-dernière année du règne de Sulaimān. Les portes nord (extérieure) et sud (intérieure) ont des inscriptions coraniques de même style et les revêtements de bronze de leurs vantaux offrent le même décor⁽²⁾; on peut les attribuer à la même époque⁽³⁾. Tous ces textes se rapportent aux vantaux seulement; je parlerai plus loin (n° 246) des pavillons et des auvents.

Voici le tableau résumé des travaux de Sulaimān attestés par l'épigraphie : Vitraux des fenêtres (n° 238) en 935 (1529); faïences du tambour (n° 239) en 952 (1545); faïences de l'octogone (n° 240) probablement un peu plus tard, peut-être en 959 (1552); portes d'entrée (nos 241 et 242) en 972 (1565); enfin j'ai supposé, mais sans indice précis, qu'il a restauré la coupole. Si l'on ajoute que ce prince a rebâti l'enceinte (nos 117 suiv.), restauré la citadelle (nos 45 suiv. et 52), refait les aqueducs et bâti partout des fontaines (nos 109 suiv.) sans parler des autres travaux exécutés sous son règne, dans la ville et au Haram (nos 108, 116 suiv., 191 suiv. et *passim*), on se fera une idée des sommes énormes qu'il a dû consacrer aux monuments de son vaste empire.

243

OUVERTURE D'UNE FENÊTRE. 1006 H. — Dalle de marbre scellée dans le revêtement de marbre de l'octogone, au milieu du côté sud-est, à l'extérieur et à

⁽¹⁾ Le choix de ce verset, qui débute par les mots *yā dāwud* «ô David», a été dicté par le nom vulgaire de la porte, le Bāb dāwud; cf. plus haut, p. 248, n. 1 et renvoi.

⁽²⁾ Du moins la première (pl. CXI en bas); la seconde (pl. CXI en haut) est cachée par la porte extérieure, qui paraît moderne.

⁽³⁾ Voir plus loin les coraniques de l'octogone, côtés sud et nord.

environ 5 mètres du sol, au-dessus d'une fenêtre grillée (pl. CXII en bas et CXIV en haut); dimensions 69×33 (sans le cadre). Trois lignes en ta'liq, formant trois vers dont chaque hémistiche est enfermé dans un cadre entouré de rinceaux et de fleurons peints en noir; petits caractères, peints en noir, points au complet, quelques signes. Inédite; voir pl. CXVIII à droite en bas (estampage 1914).

- (1) قد بدا من هاتِف الغَيْبِ النِّداءِ يا طالب الخَيْرِ افْتَحْ طاقًا في الصخرة الغراء
 (2) قد أشرقت شمس الصُّبْحِ وتلاَّات فيها فكانت كأنها جنة المأوى
 (3) قد تلا فاتح الطاق في تاريخه حاكم القدس شجاعًا بجهة إنشاء

سنة ١٠٠٦

Alors s'est élevée la voix de celui qui révèle le désir secret (d'Allah)⁽¹⁾ : « O toi qui recherches le bien, ouvre une fenêtre dans la Şakhra resplendissante! ». Alors s'est levé le soleil du matin et il a brillé dans elle⁽²⁾, et ce fut comme si elle était le paradis du séjour⁽³⁾. Alors a lu l'ouvreur de la fenêtre dans sa date (les mots suivants) : « Le juge⁽⁴⁾ de Jérusalem (a été) courageux pour (mener à bien sa) création ». L'année 1006 (1597-98).

Ce petit texte commémore l'ouverture de la fenêtre grillée qu'il surmonte. L'auteur de ce travail, qui n'est pas nommé⁽⁵⁾, paraît être un magistrat de Jérusalem⁽⁶⁾. Le chronogramme fourni par les lettres du dernier hémistiche correspond à la date en chiffres gravée au milieu et au-dessous du dernier vers⁽⁷⁾.

(1) Sur ce sens de *ghaib*, voir Dozy, *Supplément*.

(2) Il y a peut-être ici un vague rappel de ce rapport entre le soleil levant et l'orientation de la Şakhra discuté plus haut, p. 269, n. 3.

(3) Sur le sens des mots *djannat al-ma'wā* in C, LIII, 15, voir les sources in LANE, *Lexicon*, s. v. مأوى.

(4) Texte حاتم, avec le *hamza*, soit *hā'im al-quds* « l'aveugle (l'altéré) de la sainteté ». Mais le sens laisse à désirer, et d'ailleurs le chronogramme, pour fournir le nombre 1006 de la date en chiffres, exige ici un *kāf* = 20, au lieu d'un *yā* = 10.

(5) A moins que le mot *shudjā'an* « courageux » ne renferme une allusion à un nom propre ou à un surnom tel que *Shudjā' al-dīn*.

(6) Si la leçon *hākīm* est la bonne; cf. deuxième note précédente. Ce mot désigne un juge ou un gouverneur; voir plus haut, p. 194, n. 2 et renvoi.

(7) Si on lit *hākīm* au lieu de *hā'im*; cf. troisième note précédente.

244

OUVERTURE D'UNE FENÊTRE. MÊME DATE. — Dalle de marbre blanc scellée dans le placage de marbre de l'octogone, au milieu du côté sud-ouest, à l'extérieur et à environ 5 mètres du sol, au-dessus d'une fenêtre grillée (pl. CX en haut et CXIV en bas); dimensions environ 100×25 . Deux vers en ta'liq; petits caractères, blancs sur fond blanc. De ce texte inédit je n'ai relevé, en 1893, que la date en chiffres 1006 (1597-98), gravée comme au n° 243. En 1914 j'ai trouvé le champ vide et l'on m'a dit que la dalle avait été brisée quatre ou cinq ans auparavant⁽¹⁾. La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 25).

Şakhra. Plaque de marbre ornée, aux deux extrémités, de deux dessins rouges figurant des cyprès : « Invocation et 1006 (en chiffres). Je suis le qāḍī de Jérusalem, khōdja . . . ».

Les cyprès rouges et les derniers mots de Sauvaire prouvent que cette note se rapporte au n° 244, et non au n° 243. D'autre part, la symétrie des deux fenêtres, l'identité de la date et les mots « le qāḍī de Jérusalem » (Sauvaire) rapprochés des mots *ḥākim al-quds* (n° 243) prouvent que ces deux baies ont été percées en même temps et par le même personnage.

245

RESTAURATION SOUS IBRAHĪM I^{er}. 1052 H. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (nos 177 et 178) :

Au-dessus de la grille, à l'intérieur de la rotonde : « A renouvelé la construction (*imāra*) de la noble Şakhra notre maître le sultan très grand et le khāqān honoré, le sultan Ibrahim khān, fils du sultan Aḥmad khān ». — A gauche de la précédente : « Allāh haut, très grand, a dit vrai, et a dit vrai son envoyé le prophète généreux, et nous en rendons témoignage. Et louange à Allāh, le maître de l'univers! L'année 1052. »

L'année 1052 (1642-43) correspondant au règne d'Ibrahīm I^{er}, fils d'Aḥmad I^{er}, il est évident que ces deux textes appartenaient à la même inscription.

⁽¹⁾ C'est ce champ vide qu'on voit sur mes clichés; il est excentrique à gauche par rapport à l'axe de la fenêtre, parce qu'un fragment du placage de marbre a disparu de ce côté, avec la dalle de l'inscription.

D'après Sauvaire, il semble qu'ils occupaient deux panneaux fixés au sommet de la grille circulaire en fer forgé qui entoure le Rocher. Mais dès l'année 1894, on n'y voyait que des panneaux peints de dessins grossiers et d'inscriptions modernes; le n° 245 a probablement disparu au cours des travaux de 1874.

La traduction de Sauvaire permet de rétablir le texte suivant :

(A) جدد عمارة الحخرة الشريفة مولانا السلطان الأعظم وللخافان المكرم
السلطان إبراهيم خان ابن السلطان أحمد خان.
(B) Passage du Coran (C) صدق الله العظيم وصدق رسوله الكريم ونشهد به
ولحمد لله رب العالمين في سنة ١٠٥٢ (en chiffres?).

Les mots *ṣadaqa allāh al-ʿazīm wa-ṣadaqa rasūluhu al-karīm* faisaient suite à un passage du Coran que Sauvaire a oublié de noter, ou qui était gravé sur un panneau B, déjà perdu de son temps. Suivant l'ordre de Sauvaire j'ai placé la date à la fin; si l'on veut commencer par le passage coranique, il faut adopter l'ordre B C A.

246

TRAVAUX DIVERS SOUS 'ABD AL-HAMĪD I^{er}. 1194 ET 1195 H. — Au-dessus de la porte extérieure ouest et sous l'auvent qui la protège, dans un champ barlong divisé, par un triple cadre, en trois compartiments A, B et C (pl. CX en bas⁽¹⁾ et fig. 72). En A et B quatre et quatre lignes courtes, en C une ligne plus longue en naskhi ottoman; en A et B petits, en C grands caractères, peints en jaune sur fond noir (en 1914), quelques points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).



Fig. 72. — Disposition n° 246.

(A) (1) قد جدد الملك التقى (2) سلطاننا عبد الحميد (3) دَ الباب (sic)
والكاشان (sic) مع (4) تسقيفها صحن الوصيد (B) (1) تأمين عبد صادق

⁽¹⁾ L'inscription se voit ici entre la porte et l'auvent; mais elle est illisible à la loupe sur l'épreuve originale.

(2) حَقِي مُحَمَّد مِير سَعِيد (3) سُرِّ الْحَمِيدُ مَادِحٌ (4) تَعْمِيرُهُ بَيْتًا مَجِيدَ (C)
 .سَلَامٌ — C, xxxix, 73, fin (depuis سَلَامٌ سنة 1194 (un nom propre) كَتَبَهُ

A restauré le prince pieux, notre sultan 'Abd al-ḥamīd, cette porte et cette faïence, en même temps qu'il a refait les plafonds de la Şakhra en y incrustant des plats en porcelaine de Chine⁽¹⁾, en confiant (ce travail)⁽²⁾ à un serviteur sincère, Ḥaqqī⁽³⁾ Muḥammad, un émir fortuné⁽⁴⁾. Le Loué⁽⁵⁾ s'est réjoui, vantant (cette œuvre en ces termes) : « Sa⁽⁶⁾ restauration d'un sanctuaire⁽⁷⁾ mérite la gloire ». A écrit ceci (nom propre), l'année 1194 (1780).

A, l. 3 : Les mots *dha l-bāb* (pour *hādha l-bāb*) désignent, non les vantaux de la porte extérieure, qui sont au nom de Sulaimān I^{er} et datés de 972 (n° 241), mais le tambour fermé, revêtu d'un placage de marbre et couvert d'un toit en forme d'auvent, dans lequel s'ouvre cette porte. Le style de ce tambour, qui est du baroque ottoman mâtiné de Louis XV et de Louis XVI, trahit bien la seconde moitié du xii^e (xviii^e) siècle⁽⁸⁾. Ainsi le tambour est plus récent que la porte elle-même; mais le verbe *djaddada* prouve qu'il existait auparavant, et l'on peut en deviner l'histoire en étudiant les autres entrées de la Şakhra.

L'entrée sud (pl. CXI en haut) est précédée d'un portique ouvert dont le toit repose sur huit colonnes antiques et comporte un auvent central plus élevé, en plein cintre et revêtu de faïences émaillées. Ce dispositif a tout l'air ancien, et je crois qu'il remonte à l'origine de la Şakhra; seulement la faïence a remplacé ici,

(1) Sur ces mots et le suffixe de *tasqifihā*, voir plus loin le commentaire.

(2) Texte مامِي, sans points à la première lettre; je lis *ta'mina*, nom d'action de *ammana* « confier », à l'accusatif, comme complément circonstanciel. Le mot *amin* signifiant aussi « architecte, inspecteur des bâtiments », on pourrait lire *bi-aminin*; mais la construction serait bien gauche.

(3) Texte حَقِي, la leçon *haqqī* est justifiée plus loin dans le commentaire.

(4) Plutôt que *mīr* (amīr) Sa'īd comme nom propre, ce personnage portant déjà le nom de Muḥammad.

(5) C'est-à-dire Allāh, dont *al-ḥamīd* est une des épithètes; alors le rédacteur, jouant sur ce mot, veut dire que par cette action le sultan a bien mérité son nom de 'Abd al-ḥamīd. Ou bien c'est le sultan lui-même, désigné par l'épithète *al-ḥamīd*, qui vante l'action de son serviteur; la première interprétation me paraît préférable.

(6) Le suffixe *hu* dans *ta'miruhu* se rapporte au sultan, ou à son serviteur, suivant le sens qu'on donne à *al-ḥamīd*; cf. note précédente.

(7) C'est-à-dire de la Şakhra désignée par le mot *bait*, qu'on retrouve dans *al-bait al-muqaddas* désignant le Temple et par extension, la ville de Jérusalem.

(8) L'arc de la porte est Louis XV, les montants et le cadre sont Louis XVI, et l'ensemble forme une « turquerie ». Je désigne ainsi ce style bâtard né à Constantinople sous l'influence d'artisans français ou allemands, qui marque les produits de l'architecture, de la sculpture et de la peinture ottomane aux xvii^e et xviii^e siècles; cf. mes *Inschriften Pergamon*, p. 5 et pl. VIII suiv.

comme ailleurs, de la mosaïque. Les entrées est et nord (pl. CXI en bas et CXII) sont précédées d'un tambour fermé revêtu d'un placage de marbre, qui a remplacé un portique semblable à celui de l'entrée sud, probablement sous Sulaimān I^{er}; en effet, les placages sont de même style que ceux de l'octogone (xvi^e siècle) et les deux portes extérieures ont des inscriptions de ce prince (n^o 242 pour la porte est et un texte coranique à la porte nord; cf. plus haut p. 340 et plus loin, les coraniques de l'octogone, côté nord). Mais à l'une et l'autre entrée l'auvent central en plein cintre, pareil à celui de l'entrée sud, est ancien. Ici encore la faïence a remplacé de la mosaïque; mais j'ai dit (p. 254, n. 2) qu'à l'intérieur du tambour est, la voûte en berceau du petit vestibule sous l'auvent a conservé sa mosaïque ancienne.

Dès lors on comprend ce qui s'est passé à l'entrée ouest (pl. CX en bas). Le portique primitif, conservé au sud, a été remplacé, sous Sulaimān, par un tambour fermé, comme ceux qu'on voit encore à l'est et au nord, et où l'auvent central était aussi conservé. Puis 'Abd al-ḥamīd a refait ce tambour dans le style de son temps, en supprimant l'auvent central; mais il a conservé à la porte extérieure les vantaux de Sulaimān (n^o 241).

Le mot *kāshān* (pour *qāshāni*)⁽¹⁾ désigne probablement les faïences de l'octogone autour du tambour, car celui-ci n'en a pas; on comprend que la réfection du tambour ait exigé quelques raccords dans la faïence⁽²⁾.

L. 4 : A première vue le mot *tasqīfhā* « sa toiture » semble désigner le toit du tambour en forme d'auvent; mais le suffixe féminin *hā* ne s'accorde pas avec le masculin *bāb*, qui désigne l'auvent, et à cette objection de la grammaire s'en ajoute une tirée de la logique, puisque le mot *wal-kāshān* est intercalé ici. Il s'agit du plafond de la Şakhra, désignée par le suffixe *hā*; en effet, on va voir (n^o 248) que les plafonds des déambulateurs ont été refaits alors.

Des deux mots suivants le premier (*ṣaḥn*) désigne très souvent la terrasse de la Şakhra, ou l'esplanade du Ḥaram, et le second (*waṣīd*) signifie « seuil, porte, aire libre devant une porte ». On pourrait les rapporter à une restauration du dallage de la terrasse devant la porte; mais alors, le rédacteur aurait écrit *wal-ṣaḥn wal-waṣīd* « a restauré et la terrasse et le seuil de la porte ». La construction logique oblige à lier ces deux mots en rapport d'annexion et à les faire dépendre de *tasqīfhā*, comme complément circonstanciel à l'accusatif⁽³⁾. Or

(1) Sur les variantes de ce mot, voir plus haut, p. 181, n. 3.

(2) Cf. le commentaire du n^o 249.

(3) La construction grammaticale n'est peut-être pas irréprochable, mais l'objection n'a pas grand poids, surtout pour un texte de basse époque; cf. *ta'mīna 'abdin* (B, l. 1 et plus haut, p. 344, n. 2).

on ne voit pas quelle relation il peut y avoir entre la terrasse ou le seuil de la porte extérieure et les plafonds de l'intérieur. En revanche le sens est très clair, sinon la forme, quand on donne à ces deux mots une interprétation très différente. On va voir (n° 247) que les plafonds des déambulatoires, refaits en 1195, étaient décorés de plats en porcelaine de Chine incrustés dans le bois des panneaux. Or le mot *ṣahn* désigne aussi un « plat en porcelaine de Chine »⁽¹⁾ et le mot *waṣīd*, à la rigueur, peut désigner ce travail d'insertion ou d'incrustation⁽²⁾.

B, l. 2 : Les noms du délégué du sultan sont confirmés par la réplique « Mir Muḥammad Ḥaqqī » du n° 247.

L. 4 : Le chronogramme des mots *ta'mīruhu baitan madjīdun* est égal à 1195, alors que la date en chiffres gravée en C est 1194. Sauvaire, qui l'a lue aussi 1194 (relevés inédits, n° 21), propose d'expliquer la différence en supprimant, dans le calcul du chronogramme, l'alif du mot *baitan*, qui vaut 1; mais ce tour de main n'est pas nécessaire. La date 1195 pour les plafonds est assurée par le n° 248; la date 1194 se rapporte sans doute aux travaux extérieurs.

Fig. 73.
Inscription n° 246.

C, fin : La signature et la date en chiffres sont gravées dans l'angle à droite en bas, en très petits caractères, répartis sur quatre lignes formant une sorte de chiffre ou *tughra* (fig. 73). Je n'ai pu déchiffrer le nom du graveur, et je viens de parler de la date, à propos du chronogramme.

247

MÊMES TRAVAUX. MÊME(?) DATE. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 172) :

Au-dessus de la porte ouest, à l'intérieur, et tout autour de la rotonde, en grands caractères : « C, xxv, 18 à 22 (début). Cette restauration. . . . Mir Muḥammad Ḥaqqy. *Bismillāh* . . . C, xxv, 1 », etc.

Cette inscription, que j'ai cherchée en vain dès l'année 1894, aura disparu au cours des travaux de 1874. Le nom de Mir Muḥammad Ḥaqqī la rattache au n° 246; elle se rapportait sans doute aux mêmes travaux, peut-être à la seule réfection des plafonds, puisqu'elle régnait tout autour de la rotonde, c'est-à-dire, apparemment, à la corniche intérieure du second déambulatoire, au-dessus du système circulaire. L'obscurité qui règne ici expliquerait pourquoi Sauvaire a

(1) Voir les sources in Dozy, *Supplément*.

(2) Cf. *waṣāda* « tisser », *auṣāda* « fermer, couvrir » et *waṣīd* « cour, enclos ».

relevé aussi sommairement un texte d'époque récente et qui devait être bien conservé⁽¹⁾.

248

SIGNATURE DES ARTISANS. MÊME DATE. — La corniche du plafond du second déambulatoire est décorée, du côté extérieur, c'est-à-dire au-dessus du système octogone, d'une longue rangée de petites niches flanquées de colonnettes minuscules en bois tourné. Dans deux niches A et B contiguës (A à droite de B), placées au droit de la porte sud, au-dessus et un peu à gauche de la tribune (p. 311); six et six lignes très courtes en naskhi grossier; très petits caractères, peints et indistincts. Inédite (copie 1914).

(A) يا شفاعت نبى الله سنة ١١٩٥ محمد بن سفيان.

(B) يا شفاعت نبى الله سنة ١١٩٥ محمود.

(A) O intercession du prophète d'Allāh⁽²⁾! L'année 1195 (1781). Muḥammad, fils de Sufyān.

(B) Même invocation et même date. Maḥmūd.

Ces noms sont sans doute ceux des artisans des plafonds auxquels font allusion les deux inscriptions précédentes. Ces plafonds ont été remplacés, au cours des travaux de 1874, par les caissons actuels (n° 271); et c'est alors, on l'a vu (p. 346), qu'a dû disparaître le n° 247; mais de Vogüé les a vus avec leurs plats en porcelaine de Chine⁽³⁾. La date qu'il leur attribue (1190) n'est pas tout à fait d'accord avec celles des n°s 246 et 248 (1194 et 1195); peut-être l'a-t-il relevée dans le n° 247, où elle aurait échappé à Sauvaire. Je crois plutôt qu'il l'a lue dans le n° 248, en prenant pour un 0 le chiffre arabe 5, qui est tracé comme notre zéro. Quoi qu'il en soit, ces deux signatures prouvent que ces petites niches appartiennent aux plafonds de 1781, et qu'on les a conservées

⁽¹⁾ Je suppose que l'inscription commençait par le *bismillāh*, suivi de C, xxv, 1 à 22, puis de la partie historique; en relevant rapidement quelques passages mieux éclairés que les autres, Sauvaire aura interverti l'ordre de la lecture.

⁽²⁾ Je lis ainsi les mots un peu confus qui précèdent, en A et en B, la date et les signatures.

⁽³⁾ In *Temple*, p. 98 en bas : « Le seul travail un peu complet qui ait été exécuté depuis cette époque (Sulaimān I^{er}) est la restauration des plafonds des bas-côtés, faite en 1190 (1776). Ce sont des compartiments de bois peint dans lesquels on a incrusté des plats en porcelaine de Chine »; cf. *SWP, Jerusalem*, p. 82.

en 1874, quand ces plafonds décorés de porcelaine ont été remplacés par les caissons actuels (n° 270)⁽¹⁾.

249

SIGNATURE DE L'EUNUQUE 'ABDĪ. 1195 H. — Sur un carreau de faïence émaillée scellé dans la paroi au-dessus de l'escalier qui conduit sous le Rocher. Deux lignes⁽²⁾ en naskhi ottoman; caractères moyens, blancs sur fond bleu foncé. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ (2) أَنْدَرُونَ أَعَاسَى عِبْدَى سَنَةِ ١١٩٥.

Confession de foi. L'eunuque du harem, 'Abdī. L'année 1195 (1781).

A quel titre figure ici ce personnage obscur?

Si la paroi est revêtue de faïences émaillées⁽³⁾, on peut croire que c'est lui qui a commandé ce travail, peut-être à l'occasion d'un pèlerinage; en effet, bien que ce petit texte ait l'air d'une signature d'artisan, il est peu vraisemblable que ce carreau ait été fabriqué par un officier du palais impérial de Constantinople⁽⁴⁾. Mais si le carreau n'est que remployé ici, et cette hypothèse est assez vraisemblable, il provient peut-être de la réparation des faïences de l'octogone extérieur (n° 246 A, l. 3), faite en 1194 ou 1195, sous 'Abd al-ḥamīd; alors 'Abdī serait quelque délégué du sultan, comme ce Muḥammad Ḥaqqī des n°s 246 et 247.

250

RESTAURATION DES MARBRES DE L'OCTOGONE SOUS MAḤMŪD II. 1233 H. — Dalle de marbre scellée dans le placage du côté sud de l'octogone extérieur, sous le portique à colonnes de l'entrée sud (p. 344), à droite (à l'est) de la porte extérieure, à 3 ou 4 mètres du sol (pl. CXI en haut)⁽⁵⁾; dimensions 110 × 45.

(1) En effet ces arcatures, qui règnent encore aux deux corniches extérieure et intérieure du second déambulatoire (pl. XVII à XXVI), sont celles qu'on voit in de Vogüé, pl. XXII a.

(2) La ligne 2 est écrite à gauche de la ligne 1, de bas en haut.

(3) J'ai oublié de noter ce détail.

(4) Sur son titre, voir D'OHSSON, *Tableau*, VII, p. 34 suiv. et les dictionnaires turcs, s. v. *ändārün aghalār*.

(5) On aperçoit ici la dalle entre la première et la deuxième colonne à droite de la porte, sous le toit du portique; elle se détache en noir sur le gris ombré du marbre qui l'entoure. A la loupe on distingue les quatre lignes sur l'épreuve originale; mais les caractères y sont illisibles.

Quatre lignes en naskhi ottoman; petits caractères, peints en jaune sur fond noir, points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(1) بسمه... جدد تعمیر هذا الرخام على هذا النسق الحسن والنظام مولانا سلطان الميرين وخاقان البحرین وخادم الحرمین الشریفین (2) وهذا المسجد الأقصى أول القبلتین الغازی المجاهد حضرة السلطان محمود خان نصره الله وأدامه وخلد ملكه وسلطانہ (3) وقرن بالتوفیق أموره وأحكامه ونشر على الخافقین بالعدل ألویته وأعلامه وذلك على يد الوزير الشهير المأمور بالأمر العالی للخطیر (4) الدستور الوقور صاحب الخیر المبرور سعادة الحاج سليمان باشا بلغه الله ما شاء والى إيالة صيدا وطرابلس شام حالاً وذلك في سنة ١٢٣٣ (sic) ثلاثة وثلاثين ومائتين وألف.

A renouvelé la restauration⁽¹⁾ de ce (placage en) marbre, suivant cette belle disposition et cette ordonnance, notre maître le sultan des deux continents et l'empereur des deux mers, le serviteur des deux harams sacrés et de cette mosquée la plus éloignée (qui est) la plus ancienne des deux niches de prière⁽²⁾, le guerrier, le combattant, Sa Majesté le sultan Maḥmūd khān, qu'Allāh lui donne la victoire, le fasse durer et éternise son règne et son empire, qu'il couronne de Son assistance divine ses actions et ses décisions, et qu'il répande aux deux bouts du monde, par la justice, ses étendards et ses emblèmes! Et ce (travail a eu lieu) par la main du vizir illustre, qui obéit à l'ordre haut et auguste, du ministre honnête, de l'auteur des bonnes œuvres, S. E. le pèlerin Sulaimān pasha — qu'Allāh lui accorde ce qu'il désire! — le gouverneur actuel de la province de Sidon et de Tripoli de Syrie⁽³⁾. Et ce (travail a été achevé) en l'année 1233 (1817-18).

L. 1 : Le mot *rukḥām* désigne ici le placage en marbre de l'octogone extérieur, dans lequel est scellée la dalle⁽⁴⁾. Ce placage est fort ancien, puisqu'il coexistait déjà avec les mosaïques remplacées au xvi^e siècle par les faïences, et qu'il est signalé dès le iv^e (x^e) siècle⁽⁵⁾. Mais le placage actuel, dans sa disposition

(1) C'est à dessein que je rends ici le pléonasme apparent du texte arabe; voir plus loin le commentaire.

(2) Sur ces titres, voir le n° 211, p. 217 n. 3 et 4 et 218 n. 1.

(3) Sur ce personnage, voir plus haut, p. 210, n. 3.

(4) Sur la valeur et l'étendue de l'indice d'une inscription placée dans un décor tapissant, voir plus haut, p. 337, n. 1 et renvoi.

(5) Voir plus haut, p. 284 et 285, n. 2.

générale, paraît remonter aux travaux de Sulaimān I^{er}, l'auteur des faïences de l'octogone (n° 240). Dès lors, si l'on prend le mot *ta'mīr* dans le sens de «restauration», les mots *djaddada ta'mīra*, à moins de former un simple pléonasme, indiqueraient que Maḥmūd a renouvelé un ouvrage restauré déjà avant lui, soit par Sulaimān, soit par un de ses successeurs, peut-être 'Abd al-ḥamīd I^{er} (n° 246). Mais il serait puéril d'attribuer au rédacteur un pareil souci d'archéologie. Le verbe *'ammara* signifiant «mettre en état» et «tenir en bon état», je crois que par *djaddada ta'mīra* il entend que Maḥmūd «a renouvelé le bon état» du placage, c'est-à-dire qu'il l'a restauré, ou simplement rafraîchi. Les mots *'alā hādha l-nasq wal-nizām* n'apportent rien au débat; le rédacteur les ajoute pour faire rimer *nizām* avec *rukhām*, et l'on ne saurait en conclure que l'ordonnance et les dessins du placage aient été modifiés alors.

251

RESTAURATION DES FAÏENCES DE L'OCTOGONE. LE MÊME. 1232 à 1234 H. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 23) :

Sur le côté ouest, à l'extérieur, près de la dernière fenêtre au sud-ouest :

En haut, les mots **الله** «ô Allāh», en lettres bleues sur fond blanc, puis le *bismillāh*, en lettres blanches sur fond rouge; plus bas, C, IX, 18 (début), en lettres blanches sur fond bleu. Au-dessous, huit lignes en lettres noires sur fond blanc : «Ce kāshāni a été renouvelé sur cette Ṣakhra honorée par le sultan Maḥmūd khān, fils du sultan 'Abd al-ḥamīd khān par les mains du dastūr al-ḥājdj Sulaimān pasha, gouverneur de l'iyālet de Saida et de Tripoli de Syrie; année 1234 (en chiffres, puis en lettres) La façon (ج) de ce kāshāni et son impression (طبع), avec la restauration (تجديد) du Ḥaram, eurent lieu du milieu de sha'bān 1232 à la fin de sha'bān 1232 (*sic*).»

Ce texte, que j'ai cherché vainement en 1894, puis en 1914, a probablement disparu lors des travaux de 1874, au cours desquels on a refait une partie des faïences de l'octogone (n° 272). Cette copie offre bien des lacunes et je n'en possède pas le texte arabe; malgré tout, elle est intéressante pour l'histoire de la Ṣakhra. On va voir qu'un grand nombre de signatures (nos 252 à 270) rappellent encore les restaurations faites aux faïences de l'octogone en 1233 et 1234; mais le souvenir de ces travaux n'est plus conservé dans un texte important au nom de Maḥmūd, pareil au n° 250 pour la restauration du placage en marbre. Ce texte, c'était le n° 251; à ce titre il mérite un commentaire.

Le mot *kāshāni*⁽¹⁾ désigne évidemment les faïences de l'octogone, dont le n° 251 faisait partie⁽²⁾. Le mot 'amal « façon » vise la fabrication des carreaux et le mot *tab'* « impression » se rapporte à leur pose dans les lits de plâtre qui les font adhérer à la paroi⁽³⁾. Les dates suivantes, que je discuterai tout à l'heure, semblent indiquer que ces travaux ont été exécutés sur place. Ce texte confirmerait alors la tradition locale qui désigne encore, sur l'esplanade, les points occupés par les fours des faïenciers⁽⁴⁾. Toutefois le mot 'amal pourrait viser non la fabrication des carreaux, mais leur assemblage en panneaux qu'on appliquait ensuite contre la paroi; et alors il se peut que les carreaux aient été fabriqués dans une faïencerie de Constantinople, d'Asie Mineure ou de Damas. Le texte complet du n° 251 aurait jeté peut-être quelque jour sur ces questions techniques; la copie Sauvairé offre du moins l'occasion de les poser.

Le protocole de Maḥmūd et de Sulaimān, très abrégé dans la copie Sauvairé, ressemblait sans doute à celui qu'on trouve ailleurs (nos 209, 250 et 296 suiv.).

Après la date 1234, qui figurait en chiffres et en toutes lettres, le rédacteur précisait la durée des travaux. Ici les dates de Sauvairé, si je les ai bien copiées, renferment une erreur évidente⁽⁵⁾. A la rigueur on pourrait les interpréter à la lettre; mais outre qu'un travail aussi minutieux ne saurait avoir été achevé en deux semaines, comment les accorder avec la date précédente 1234, exprimée par deux fois, en chiffres et en lettres? Tout s'explique si l'on suppose que le texte original portait « du milieu de sha'bān 1232 (fin juin 1817) à la fin de sha'bān 1234 (début juin 1819) ». En effet, cette dernière année est celle qui figure plus haut en double exemplaire, et l'on sait que dans la règle les dates épigraphiques se rapportent à la fin des travaux. En outre, les signatures qu'on va lire sont datées de 1233 et 1234; il est donc évident que la restauration des faïences n'a pas été achevée dès 1232.

(1) Sur les variantes de ce mot, voir plus haut, p. 345, n. 1 et renvoi. La forme exacte employée ici ne peut être rétablie, faute d'une transcription méthodique dans les relevés de Sauvairé; ma copie de sa traduction porte ici « Ce Kachany » et plus loin « La façon de ce Kachany ».

(2) L'indication de Sauvairé est un peu vague; mais comme il parle d'une fenêtre, il s'agit bien de l'octogone, et non du tambour; au reste, toutes les signatures de cette époque, on va le voir, sont aussi sur l'octogone (sauf le n° 253). Sur la valeur et l'étendue de l'indice d'une inscription placée dans un décor tapissant, voir plus haut, p. 349, n. 4 et renvoi.

(3) Sur les procédés techniques de la faïence émaillée, voir J. DIEULAFOY, *Perse, Chaldée et Susiane*, Pa. 1887, p. 150 et *passim*; MARÇAIS, *Monuments arabes de Tlemcen*, Pa. 1903, p. 53, 75 suiv. et *passim*; SARRE, *Denkmäler persischer Baukunst*, Be. 1910, index à Fayencemosaik, p. 164, etc.

(4) Voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 180.

(5) Dans ma copie de Sauvairé elles sont marquées par un point d'interrogation; mais j'ai oublié de préciser si ce point est de Sauvairé ou de moi-même.

En résumé, les travaux de Maḥmūd à l'octogone extérieur auraient commencé dès 1232, par la restauration des faïences, achevée en 1234; en même temps, on a restauré le placage de marbre en 1233 (n° 250).

SIGNATURES DES ARTISANS. 1233 ET 1234 H. — Ces petits textes (n° 252 à 270) se rapportent à la restauration des faïences sous Maḥmūd II et remplacent fort à propos l'inscription principale relative à ce travail (n° 251), qui est perdue aujourd'hui. On les a placés, comme celle-ci (p. 351, n. 2), dans le revêtement de l'octogone; seul le n° 253 décore le tambour. Je donne d'abord la signature unique de Yūsuf Amīn (n° 252), puis celles de Muṣṭafā 'Alī, en commençant par la réplique du tambour (n° 253) et en classant celles de l'octogone (n° 254 à 261) à partir du côté sud-est, parce que c'est ici que commencent les grands bandeaux du tambour et de l'octogone (n° 239 et 272). D'ici je tourne à gauche, dans le sens de l'écriture arabe, et je numérote dans le même sens, soit de droite à gauche, les sept fenêtres de chaque côté⁽¹⁾. Puis je classe, dans le même sens, les autres signatures du côté sud (n° 262 à 268), et pour finir, une date (n° 269) et une signature datée (n° 270) appartenant à la même série, mais qui ne sont plus *in situ*. C'est à dessein que j'évite ici le terme précis de faïencier : bien que ces artisans fussent très probablement les fabricants des carreaux de faïence, travaillant sur place, il n'est pas interdit d'y voir de simples monteurs et poseurs de panneaux, assemblés sur place, en carreaux importés⁽²⁾. Toutes ces signatures sont inédites; celles qui sont encore en place ont été copiées en 1893 et revues en 1894 et en 1914.

252

YŪSUF AMĪN. 1233 H. — Sur un carreau scellé dans le côté sud-est de l'octogone, entre les fenêtres 6 et 7⁽³⁾ et au niveau du sommet de leur arc (pl. CXIV en haut); dimensions environ 25 × 25. Cinq⁽⁴⁾ lignes en naskhi cursif; petits caractères, en bleu foncé sur fond vert clair, points et signes (?). Inédite (copie 1893, revue en 1914).

⁽¹⁾ Sur les fenêtres de l'octogone, voir plus haut, p. 329, n. 1. Au n° 238 j'ai commencé par le côté est, pour d'autres motifs, et j'ai numéroté les fenêtres aussi de droite à gauche, soit dans le sens inverse, puisqu'on les voit de l'intérieur; en outre j'ai négligé les fenêtres aveugles, qui n'ont pas de vitraux, alors qu'il faut en tenir compte ici, puisqu'elles jouent le même rôle que les autres dans le décor extérieur.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 351 et un peu plus loin, p. 353.

⁽³⁾ Sur l'ordre des fenêtres, voir deuxième note précédente.

⁽⁴⁾ Le carreau dessine quatre compartiments encadrés et superposés, dont le dernier renferme deux lignes au lieu d'une; la ligne 5 est tracée en très petits caractères sous la ligne 4. Sur l'épreuve originale on voit à la loupe les compartiments et les lignes; mais les caractères y sont illisibles.

(1) قد اشتغل نقش (2) هذ(ا) القيشانى (1) ا(3) لفقىر يوسف أمين (4) ابن مصطفى أغا المأمور (5) بالعمارة سنة ١٢٣٣ .

A travaillé le décor de cette faïence le pauvre Yūsuf Amīn fils de Muṣṭafā aghā, le chargé de la restauration. L'année 1233 (1817-18).

L. 1 : Le mot *naqsh* « sculpture, gravure, dessin, peinture, émail » désigne ici soit l'émail des carreaux, soit le décor qu'ils forment par leur assemblage. Dans le premier cas l'artisan était un faïencier, dessinant et cuisant probablement sur place; dans le second il se bornait à les monter en panneaux et à les poser dans leur lit de plâtre⁽²⁾.

L. 3 : Le mot *amīn*, qui désigne diverses charges, pourrait être ici un nom de fonction; mais placé sans l'article après un prénom, c'est plutôt un nom de famille.

253

MUṢṬAFĀ 'ALĪ. 1233 H. — Sur un carreau scellé dans la face antérieure du contrefort sud-est du tambour, à environ 1 mètre sous le bandeau n° 239 (pl. CXIII et CXIV en haut)⁽³⁾. Deux lignes du même type; caractères moyens (l. 1) et très petits (l. 2), en vert clair sur fond bleu foncé.

(1) يَا أَرْحَمَ الرَّاحِمِينَ (2) مصطفى على أفندى ١٢٣٣ .

254

LE MÊME; MÊME DATE. — Panneau barlong formé de plusieurs carreaux et scellé dans le côté sud-est de l'octogone, au-dessus de la fenêtre 1, entre le début et la fin du bandeau n° 272 (pl. CXIII et CXIV en haut)⁽⁴⁾. Plusieurs lignes très courtes du même type; mêmes caractères, mêmes(?) émaux.

ما شاء الله تعالى مصطفى على أفندى ١٢٣٣ .

(1) Sur les variantes de ce mot, voir p. 351, n. 1 et renvoi.

(2) Voir plus haut, p. 351 et 352, n. 2.

(3) Le carreau se détache en gris foncé sur le gris clair de l'entourage, à mi-hauteur entre la corniche de l'octogone et le bandeau du tambour. Les caractères se voient à la loupe sur les épreuves originales et sur l'une (pl. CXIV en haut) on peut déchiffrer la ligne 1.

(4) Le panneau se voit au-dessus d'un trou carré, muni d'un petit balcon de pierre, qui s'ouvre ici sur le toit des déambulatoires. Sur l'une des épreuves originales (pl. CXIV en haut, vers la droite) on peut déchiffrer les mots الله تعالى qui sont plus grands que les autres.

255

LE MÊME. 1234 H. — Petit panneau barlong scellé dans le même côté, entre les fenêtres 1 et 2, au niveau du sommet de leur arc (pl. citées)⁽¹⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, en bleu clair sur fond bleu foncé.

(1) إِذَا سَأَلْتَ فَاسْئَلِ اللَّهَ (2) مصطفى ١٣٣٤

256

LE MÊME. 1233 H. — Petit panneau barlong scellé dans le même côté, entre les fenêtres 5 et 6, au niveau de la précédente (pl. citées)⁽²⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, en vert foncé sur fond bleu clair.

(1) تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ (2) مصطفى علي افندی .

257

LE MÊME. — Petit panneau scellé dans le côté sud-ouest, au-dessus de la fenêtre 1 (pl. CVIII en haut, CX et CXIV en bas)⁽³⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, en bleu clair sur fond bleu foncé.

(1) تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ (2) مصطفى علي افندی .

258

LE MÊME. — Petit panneau barlong scellé dans le même côté, au-dessus de l'angle de droite de la fenêtre centrale 4 (pl. citées)⁽⁴⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, en noir (ou bleu foncé) sur fond vert clair.

(1) حَسْبِيَ اللَّهُ وَكُنِيَ (2) مصطفى علي افندی .

(1) Le panneau se détache, par son cadre gris foncé, sur le gris clair de l'entourage; sur la même épreuve on peut déchiffrer la ligne 1.

(2) Le panneau se détache aussi par son cadre noir très apparent, à droite du n° 252. Sur la même épreuve on peut déchiffrer aussi la ligne 1.

(3) Ce panneau que j'ai vu en 1893 et l'année suivante, avait disparu en 1914; sur mes clichés (1914) on ne voit ici que du décor.

(4) Le panneau se détache mal, mais sur une des épreuves (pl. CXIV en bas) on lit très bien la ligne 1.

259

LE MÊME. 1233 H. — Petit panneau barlong scellé dans le côté ouest entre les fenêtres 2 et 3, un peu au-dessus du sommet de leur arc (pl. CVIII en haut et CX)⁽¹⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, en vert clair sur fond bleu foncé.

(1) صخرة بيت المقدس من الجنة (2) مصطفى على افندى ٢٣ (sic).

260

LE MÊME. — Petit panneau barlong scellé dans le même côté, entre les fenêtres 5 et 6, au niveau de la précédente (pl. citées)⁽²⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, mêmes émaux.

(1) توكلت على الله (2) مصطفى على افندى.

261

LE MÊME. — Petit panneau barlong scellé dans le côté nord vers le haut de la fenêtre 7 (pl. CXII en haut)⁽³⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, en vert (ou bleu) clair sur fond bleu foncé.

(1) Confession de foi (2) مصطفى على افندى.

Outre leurs parties banales, ces neuf signatures ne renferment que le nom de Muṣṭafā 'Alī efendi, avec ou sans la date 1233 (ou 1234), et sans autre commentaire; son titre d'efendi semble indiquer qu'il fut un des principaux artisans, peut-être le contremaître, des travaux que Mahmūd II fit faire au revêtement de faïence.

(1) Le panneau se voit droit sous une touffe de feuillage qui a crû dans un trou de gargouille; sur une des épreuves (pl. CX en bas) on peut lire à la loupe la ligne 1.

(2) Même observation que note précédente.

(3) Sur l'épreuve originale on voit à la loupe, vers la droite, la fenêtre et le panneau, mais en fort raccourci et à une échelle très petite; cette fenêtre est invisible sur le seul bon cliché du côté nord (pl. CXI en bas).

262

NOM DOUTEUX. — Panneau barlong scellé dans le côté sud de l'octogone, au-dessus de la fenêtre 1, dans la frise qui règne sous le bandeau n° 272 (pl. CXI en haut)⁽¹⁾. Deux lignes du même type; caractères moyens en vert (ou bleu) clair sur fond bleu foncé : la confession de foi, suivie d'un nom propre⁽²⁾.

263

Uthmān ibn Muḥammad. — Panneau barlong scellé dans le même côté, au-dessus de la fenêtre 2, au niveau de la précédente (pl. citée)⁽³⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : la confession, suivie du nom
عثمان بن محمد.

264

Muḥammad ibn Yūsuf. — Panneau barlong scellé dans le même côté, au-dessus de la fenêtre 3, au niveau des précédentes (pl. citée)⁽⁴⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : la confession, suivie du nom
محمد بن يوسف.

265

Hasan ibn Muḥammad. — Panneau barlong scellé autrefois dans le même côté, au-dessus de la fenêtre centrale 4, au niveau des précédentes⁽⁵⁾. Deux lignes du même type; mêmes émaux, mêmes caractères : la confession, suivie du nom
حسن بن محمد.

⁽¹⁾ Le panneau se détache en gris sur le blanc sale de l'entourage, un peu à gauche de l'axe de la fenêtre.

⁽²⁾ Je n'ai pu le déchiffrer sur place, à la jumelle, et sur l'épreuve originale il est illisible à la loupe, bien qu'on le voie distinctement à gauche de la confession.

⁽³⁾ Le panneau se détache comme le précédent, un peu à droite de l'axe de la fenêtre; sur l'épreuve originale on peut lire à la loupe toute l'inscription.

⁽⁴⁾ Même observation que note précédente; mais les noms sont indistincts à la loupe.

⁽⁵⁾ Ce panneau que j'ai vu en 1893 et l'année suivante, avait disparu en 1914; sur mon cliché (pl. CXI en haut) on ne voit ici que du décor.

266

Mūsā ibn Ḥasan et *‘Uthmān ibn Ḥasan*. — Panneau barlong scellé dans le même côté, au-dessus de la fenêtre 5, au niveau des précédentes (pl. citée)⁽¹⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : la confession, suivie des noms *عثمان بن حسن* et *موسى بن حسن*.

267

‘Umar ibn Ḥusain. — Panneau barlong scellé dans le même côté, au-dessus de la fenêtre 6, au niveau des précédentes (pl. citée)⁽²⁾. Deux lignes du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : la confession, suivie du nom *عمر بن حسين*.

268

Petit panneau barlong scellé dans le même côté, dans le tympan de la fenêtre 7, soit plus bas que les précédentes (pl. citée)⁽³⁾. Une ligne en naskhi plus soigné; mêmes caractères, mêmes émaux.

عمل الحاج نعمة الله خوقندی ١٢٣٣

Œuvre du pèlerin Ni‘mat allāh de Khoqand⁽⁴⁾. 1233 (1818).

(1) Même observation que deuxième note précédente.

(2) Même observation que note précédente.

(3) Le panneau se détache par son double cadre blanc et noir, sur le gris du fond de la fenêtre; sur l'épreuve originale on lit à la loupe toute l'inscription, sauf le surnom d'origine, qui est peu distinct.

(4) Texte *خوقندی*, avec deux points flottants, peut-être *خومندی* ou *خومندي* (fig. 74); la leçon *khūqandi* n'exige que deux points de plus, et ceux-ci sont en tout cas incomplets. Il est vrai que le nom classique de cette ville s'écrit *خواقند* ou *خواکند* (Abu l-fidā', Ḥādjdji khalfa); mais la forme vulgaire *خومند* qu'on trouve déjà dans les auteurs (BARTHOLD, *Turkestan*, textes p. 149, l. 1) est aujourd'hui la plus courante et l'on s'attend à la trouver ici, où le relatif est employé sans l'article.

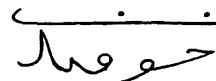


Fig. 74.
Inscription n° 268.

269

La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 22) :

Sur la face ouest, à l'extérieur, à la dernière fenêtre du côté nord-ouest, sur une brique coloriée : « C, IX, 130 (ou XXXIX, 39)⁽¹⁾; divers⁽²⁾. Date 1233 en chiffres. »

D'après l'indication de Sauvaire, ce panneau était scellé dans le côté ouest, au-dessus ou dans le tympan de la fenêtre aveugle 7. Je l'ai cherché vainement en 1894 puis en 1914; sans doute il a disparu au cours des travaux de 1874.



Fig. 75.
Inscription n° 270.

270

Carreau provenant de la Şakhra et recueilli par M. Clermont-Ganneau; dimensions 16×16 . Dans un cadre gros bleu bordé d'un rang de perles du même ton, trois lignes en naskhi cursif; petits caractères, vert pomme sur fond blanc verdâtre, points au complet, sans signes. Publiée⁽³⁾; voir fig. 75 (croquis 1911, d'après l'original à Paris).

عمل (1) (4) الحاج محمد (2) القطري الشنجي (3) الدمشقي سنة ١٢٣٣ .

Œuvre du pèlerin Muḥammad al-Qaṭri⁽⁵⁾ al-Shandji⁽⁶⁾, de Damas. L'année 1233 (1818).

Ce carreau, détaché au cours des travaux de 1874, renferme une signature introduite par le mot *'amal*, qui soulève le même problème qu'au n° 251 (p. 351). Il semble bien que tous ces artisans étaient des faïenciers; car s'ils s'étaient bornés à monter et à poser des carreaux importés d'ailleurs, on ne voit

(1) Ces deux versets n'ont qu'un très vague rapport; il y a peut-être erreur dans une des références.

(2) Apparemment il y avait ici un nom d'artisan, car aucune de ces signatures n'offre l'exemple d'une date sans nom.

(3) Voir CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 180.

(4) Ce mot est tracé, en plus petits caractères, au-dessus de la ligne 1.

(5) Peut-être de Qaṭr, en Mésopotamie; voir Yāqūt, IV, p. 135.

(6) Peut-être de Shandja, si ce nom est une forme vulgaire de Kandja, Gandja ou Djanza, au nord de la Perse; le *shīn* pourrait provenir du *kāf* par la palatale *tsh*.

guère comment leurs noms auraient pu y être tracés avant la cuite. Les deux premiers relatifs semblent lui donner une origine orientale, persane ou mésopotamienne; le relatif *dimashqi* placé après les autres, indiquerait qu'il s'était fixé plus tard à Damas. M. Clermont-Ganneau y voit une preuve que l'industrie de la faïence émaillée florissait encore à Damas au début du XIX^e siècle. Bien que ce fait soit vraisemblable, la conclusion n'est peut-être pas rigoureuse, parce que les artisans musulmans, avec leurs habitudes nomades, exerçaient leur métier bien ailleurs que dans leur patrie. Dans cet ordre de faits il est prudent de n'admettre comme tout à fait sûrs que les témoignages précisant que tel ouvrage a été exécuté dans telle ville⁽¹⁾; du moins doit-on retenir ce relatif comme un indice, puisque Damas fut longtemps célèbre par sa céramique⁽²⁾.

Des vingt et une inscriptions précédentes, quinze se rattachent à coup sûr aux travaux de Mahmūd II. Les six autres (n^{os} 262 à 267) ne renferment aucun indice chronologique précis et pourraient appartenir à une autre étape. L'aspect de leurs caractères et l'importance des travaux de 1818 m'ont dicté leur attribution; dès lors je les ai intercalés au milieu des autres dans l'ordre topographique. Le n^o 250 ne vise que le placage en marbre de l'octogone; toutes les autres se rapportent au revêtement de faïence. La plupart sont ou étaient réparties sur six côtés de l'octogone; il n'y en a qu'une au tambour (n^o 253) et l'emplacement du n^o 270 reste inconnu.

Cette distribution, sans doute, peut être accidentelle, et un grand nombre de ces témoins fragiles peut avoir disparu dès longtemps, comme aujourd'hui les n^{os} 251, 257, 265 et 269. Malgré tout les travaux semblent avoir porté sur l'octogone beaucoup plus que sur le tambour, et l'on comprend pourquoi. Les huit côtés de l'octogone s'imposent de partout aux regards alors que le tambour, placé plus haut et en retrait, puis masqué par l'octogone dès qu'on s'approche du monument, pouvait être sacrifié tant qu'il était solide et que son décor seul était en jeu. D'autre part, les faïences du tambour sont moins exposées aux intempéries et aux changements de température; leur partie supérieure est un peu protégée contre la pluie par la corniche saillante de la coupole, et la réflexion violente des rayons solaires sur le marbre blanc de la terrasse agit plus directement sur les parois de l'octogone. On s'explique ainsi pourquoi son bandeau (n^o 272) a été entièrement refait en 1874, après avoir subi à plusieurs reprises,

(1) Voir mes *Notes*, III, p. 20 (20) suiv.

(2) Sur les ateliers de cette ville, voir les sources in Prost, *Revêtements*, p. 37 suiv.

des restaurations importantes, alors que celui du tambour (n° 239) a conservé jusqu'à ce jour des parties considérables de l'état primitif.

Je me borne à ces observations générales, sans chercher à préciser l'étendue de l'indice fourni par tous ces petits textes. Ce travail technique ne saurait être entrepris ici; mais le spécialiste qui voudra le faire sur les lieux trouvera dans ce livre tous les documents que l'épigraphie peut lui offrir à ce jour.

271

RÉFECTION DES PLAFONDS SOUS 'ABD AL-'AZĪZ. 1291 H. — Le plafond du second déambulatoire est assemblé en petits caissons circulaires dont plusieurs, surtout aux côtés sud-est et nord-ouest, renferment, en deux parties A et B, l'inscription suivante en naskhi moderne; grands caractères, dorés sur fond bleu, et la date peinte en blanc. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽¹⁾.

A عتر مولانا السلطان الملك الناصر ناصر الدنيا والدين .

B السلطان عبد العزيز خان أدام الله ملكه سنة ١٢٩١ .

A Gloire à notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn.

B Le sultan 'Abd al-'azīz khān, qu'Allāh fasse durer son règne! L'année 1291 (1874-75).

Le texte A ne peut se rapporter à 'Abd al-'azīz, bien qu'il soit contemporain de B; c'est sans doute la copie, ou plutôt le rappel d'une inscription plus ancienne, relative à une restauration des plafonds sous Malik Nāṣir Muḥammad, peut-être en cette année 718 (1318) qui marque la réfection du décor de la coupole (n° 225). Ainsi l'indice de A est relatif, en ce sens que s'il conserve le souvenir d'un travail antérieur, il ne saurait être appliqué aux plafonds actuels. En revanche, l'indice de B est absolu, car il est évident que ces derniers datent des travaux de 1874 sous 'Abd al-'azīz. En effet, on a vu (nos 246 à 248) que l'état antérieur de ces plafonds remontait aux travaux de 1195 (1781) sous 'Abd al-ḥamīd I^{er}, et qu'ils étaient décorés de plats en porcelaine dont il ne reste aucune trace aujourd'hui; c'est au cours de ces travaux qu'on a mis au jour les chevrons de Muqtadir (n° 219). Des plafonds du xviii^e siècle il ne reste, apparemment, que ces corniches dont les petites arcatures portent encore deux signatures (n° 248) datées de 1195 (1781).

⁽¹⁾ Ce texte se répète, avec ou sans la date, dans d'autres caissons; je n'ai pas relevé toutes les répliques, mais je n'y ai pas constaté d'autre variante que la présence ou l'absence de la date.

272

RESTAURATION DES FAÏENCES DE L'OCTOGONE. LE MÊME; 1292 H. — Grand bandeau de faïence émaillée régnant au sommet des huit côtés de l'octogone, à l'extérieur. Une ligne en naskhi ottoman; très grands caractères, blancs sur fond bleu foncé, points et signes. Inédite⁽¹⁾; voir pl. CX à CXV (clichés 1914).

السيد محمد بن فاشيق (?) غفرة الله له ١٢٩٢ . صدق الله العظيم كتبه — C, xxxvi (entier) . . . بسمه (Côtés sud-est et suivants)

السيد محمد بن فاشيق (?) غفرة الله له ١٢٩٢ .

. A écrit ceci le sayyid Muḥammad, fils de Fashîq⁽²⁾, qu'Allāh lui pardonne! (L'année) 1292 (1875).

Le bandeau débute par le *bismillāh*, à gauche du trou carré qui s'ouvre sur le toit des déambulatoires, à droite et en haut du côté sud-est⁽³⁾; puis il court sur les huit côtés et revient s'achever à droite de ce trou. Les mots *ṣadaqa allāh al-ʿazîm* « a dit vrai Allāh le puissant », qui suivent le chapitre du Coran, sont tracés comme lui en grands caractères; en revanche, la signature et la date sont écrites en très petits caractères, sur plusieurs lignes, dans un médaillon piri-forme qui a un peu l'aspect d'un chiffre impérial (*tughra*)⁽⁴⁾.

Cette signature, qui avait échappé à l'attention, est fort intéressante pour l'état actuel des faïences. En l'examinant de près, depuis le balcon du trou carré, l'on

⁽¹⁾ La partie coranique est signalée seule, et sans référence précise, in DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 97 et pl. XXVIII en haut; cf. R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 14 et 69.

⁽²⁾ D'après la copie que j'ai faite en 1914, depuis le balcon du trou carré signalé plus loin, c'est-à-dire à portée de la main (fig. 76), ce nom paraît certain; mais la leçon *ibn* pour le groupe de lettres placé au-dessous est douteuse.



Fig. 76.
Inscription n° 272.

⁽³⁾ Voir plus haut, p. 353 n. 4, et pl. CXII en bas, CXIII et CXIV en haut.

⁽⁴⁾ Ces détails se voient à la loupe sur l'épreuve originale (pl. CXIV en haut), et entre le *bismillāh* et la signature, droit au-dessus du trou carré, on voit le panneau n° 254. Voici la justification des huit côtés : sud-ouest, jusqu'à وَنُكْتَبُ (v. 11); sud, jusqu'à أَتَّبِعُوا (v. 20, début); sud-ouest, jusqu'à مُحَضَّرُونَ (v. 32, fin); ouest, jusqu'à الْمَشْحُونِ (v. 41, fin); nord-ouest, jusque vers la fin de v. 52 (lacune dans mes clichés); nord, jusqu'à جَهَنَّمَ (v. 63, début); nord-est, jusqu'à وَمَشَارِبِ (v. 73); est, jusqu'à كَلِّ (v. 83, milieu); sud-est jusqu'au trou carré, v. 83 fin puis les mots صدق الله العظيم, suivis du médaillon renfermant la signature datée.

voit qu'elle est tracée sur les mêmes carreaux que la fin des mots précédents; elle fait donc partie du bandeau, qui offre, d'un bout à l'autre, une parfaite unité de style et d'exécution, d'où il est évident qu'il a été refait tout entier en 1875, soit à la suite des travaux de 1874. Cette observation, qui est inédite, est confirmée par d'autres documents⁽¹⁾. D'autre part, les caractères sont identiques à ceux d'un raccord dans le bandeau du tambour (n° 239), d'où j'ai conclu (p. 334, n. 2) que ce raccord date des travaux de 1874.

Je résume enfin les conclusions provisoires que m'a suggérées, touchant l'état actuel des faïences, l'étude de mes copies et de mes clichés, comparés à quelques documents antérieurs (de Vogüé, Sauvaire, Wilson et Bonfils). Le *bandeau* du *tambour* (n° 239) daté de 952 (1545-46), appartient encore à Sulaimān, sauf deux petits raccords, refaits à une date inconnue, mais avant les travaux de 1874, et un grand raccord, qui se rattache à ces travaux; le *revêtement* du tambour sous le bandeau remonte aussi à Sulaimān mais il trahit plusieurs retouches, dont l'une, en 1233 (1318), est attestée par une signature datée (n° 253). Le *bandeau* de l'*octogone* a été entièrement refait en 1292 (1875), ainsi que l'atteste une signature datée (n° 272); mais auparavant il avait été restauré sur plusieurs points (de Vogüé, Wilson et Bonfils). En son état primitif il appartenait à Sulaimān, de même que tout le *revêtement*

⁽¹⁾ Ainsi, le fragment reproduit en couleur in DE VOGÜÉ, *loc. cit.*, et qui va de *أَلَّتِي كُنْتُمْ* (v. 63) à *عَلَىٰ أَعْيُنِهِمْ* (v. 66) se lit encore sur le côté nord-est, à droite (cf. la justification, note précédente); mais matériellement, ce n'est plus le même. Chez de Vogüé le fond bleu est décoré de ces beaux rinceaux que j'ai signalés dans les parties anciennes du bandeau du tambour (n° 239), datées de 952 (1545-46); aujourd'hui ces rinceaux ont disparu, comme on le voit clairement à la loupe sur l'épreuve originale (pl. CXV en bas). Bien plus, en comparant avec soin ces deux documents, on voit que la disposition des mots et des lettres n'est plus la même qu'alors. D'autre part, si l'on compare mes planches avec les photographies de WILSON, *Survey*, pl. 1 à 3, on voit aussi que les caractères sont différents, et qu'en 1865 la justification des huit côtés n'était pas la même qu'aujourd'hui; les lettres étaient moins serrées et le bandeau s'achevait à la fin du verset 72. Mais dès cette époque certaines parties avaient été refaites depuis Sulaimān comme les arcs dans le bandeau du tambour n° 239 (p. 334, n. 2); ainsi dans le côté sud, où les caractères (Wilson, pl. 2 b) étaient plus grossiers que ceux de Sulaimān, et même que ceux d'aujourd'hui. Wilson, p. 33, note déjà trois étapes (periods) dans les faïences, mais sans préciser leur âge. La même observation ressort d'autres photographies faites avant ou pendant les travaux de 1874; ainsi celle de Bonfils, n° 278 (en plusieurs variantes provenant de clichés différents), où la disposition du texte dans les côtés nord, nord-est et est n'est pas la même qu'aujourd'hui, et celle du PEF, n° 421, où l'on voit deux côtés entièrement dépouillés de leurs faïences, en vue de la pose du revêtement actuel. Sur l'importance des travaux de 1874-1875, voir Drake in *PEFQ*, 1874, p. 66 et les rapports de Clermont-Ganneau, en dernier lieu in *Researches*, I, p. 179.

de l'octogone, auquel j'ai attribué l'indice du n° 240, au nom de ce prince et daté peut-être de 959 (1552). Ce dernier a été restauré très souvent; ainsi, en 1195 (1781), d'après un texte conservé (n° 246), de 1232 à 1234 (1817 à 1819), suivant un texte perdu (n° 251) et une série de signatures conservées ou perdues (nos 252, 254 à 270), en 1292 (1875) et plus tard encore, ainsi qu'il ressort de l'état actuel comparé aux relevés de Sauvaire et à mes notes de 1893; mais il paraît avoir conservé, comme le tambour et son bandeau, des parties originales de Sulaimān. J'ai dit (p. 335) que le spécialiste qui tentera l'analyse méthodique de ce décor superbe devra tenir compte des indications fournies par l'épigraphie; j'ajoute ici qu'il pourra tirer aussi parti des inscriptions coraniques et banales qu'on va lire, et qu'il retrouvera sur place en consultant ce livre, s'il prend soin de comparer leurs caractères avec ceux des textes datés. En attendant, il importait de couper les ailes à une légende qui tend à s'accréditer, par les guides et les voyageurs «circulaires», jusqu'après des savants les mieux informés : c'est que le revêtement actuel est tout entier l'œuvre du grand Sulaimān au xvi^e siècle. A distance et sous les rayons d'un soleil éclatant ou doré, la draperie somptueuse fait encore son effet magique; de près elle ressemble à ces vieux tapis d'Orient, si recousus et rapiécés qu'on ne peut plus leur donner un âge.

273 (a et b)

Deux chiffres (*tughra*) sont tracés en très petits caractères, clairs sur fond bleu (?) foncé, sur deux carreaux scellés dans le côté sud-ouest de l'octogone (pl. CXIV en bas), l'un (*a*) entre les fenêtres 2 et 3, et au niveau du sommet de leurs arcs, l'autre (*b*) entre les fenêtres 5 et 6, et au même niveau; je n'ai pu les déchiffrer. A la loupe ils paraissent identiques et contemporains l'un de l'autre; ils se rattachent peut-être aux travaux de 1233 (1818), ou à ceux de 1292 (1875).

INSCRIPTIONS BANALES ET CORANIQUES. — Je réunis ici les inscriptions et les fragments qui ne renferment aucun indice historique. Leur attribution ne peut être cherchée que dans des analogies de style ou d'exécution technique avec les textes étudiés jusqu'ici; je tenterai de le faire pour ceux qui m'ont paru mériter une enquête, en raison de leurs caractères, ou de l'indice qu'on peut leur attribuer. Tout ordre chronologique étant exclu par définition, j'ai classé ces textes dans l'ordre où les verrait un visiteur qui suivrait la marche que je vais décrire : Placé devant le côté sud-est de l'octogone, sous le début du grand bandeau (n° 272), il tourne à gauche, dans le sens de l'écriture arabe, pour revenir à son point de départ; puis il procède

de même pour le tambour, en parcourant le toit des déambulatoires à partir du contrefort sud-est, sous le début du grand bandeau (n° 239)⁽¹⁾. Ensuite il entre par la porte sud pour parcourir les déambulatoires et terminer son inspection par le système circulaire, de bas en haut, c'est-à-dire depuis les abords du Rocher jusqu'au sommet de la coupole.

OCTOGONE.

Côté sud-est (pl. CXIV en haut). — Petit panneau barlong scellé entre les fenêtres 2 et 3, au niveau du sommet de leur arc. Une courte ligne en ta'liq; caractères moyens (les deux premiers mots) et très petits (les deux derniers), blancs (ou verdâtres) sur fond bleu foncé : يا الله جل جلاله⁽²⁾. — Petit panneau barlong, à cadre godronné, scellé entre les fenêtres 4 et 5, au même niveau. Une ligne en naskhi ottoman; caractères moyens, blancs sur fond bleu : لا إله إلا الله إيماناً وصدقاً⁽³⁾.

Côté sud (pl. CXI en haut). — Panneau pareil au précédent, scellé entre les fenêtres 2 et 3, au même niveau. Une ligne du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : لا إله إلا الله حقاً حقاً⁽⁴⁾. — Grand panneau de faïence en demi-cercle scellé au-dessus du linteau de la porte extérieure, au fond de la lunette formée par l'auvent du portique (pl. citée). Cinq lignes d'inégale longueur en beau naskhi ottoman; caractères moyens, blancs sur fond bleu foncé : C, II, 138 à 140⁽⁵⁾. — Sur les deux vantaux A et B de la porte intérieure de l'entrée sud, face au dehors; même disposition et mêmes caractères qu'aux n°s 241 et 242 : (A) C, II, 139, début; (B) suite du verset jusqu'à الْحَرَامِ⁽⁶⁾. — Panneau barlong scellé au-dessus de la fenêtre centrale 4, au-dessus de l'au-

⁽¹⁾ Cet ordre et les numéros des fenêtres sont les mêmes que pour les textes historiques; voir plus haut, p. 352.

⁽²⁾ Réplique à un panneau du côté sud-ouest.

⁽³⁾ Réplique à deux panneaux du côté est. Un autre faisait peut-être pendant à celui-ci entre les fenêtres 3 et 4, où l'on voit (en 1914, pl. citée) une longue lacune dans la faïence.

⁽⁴⁾ Pendant et réplique à un panneau du même côté, ci-dessous.

⁽⁵⁾ Les deux derniers mots لَمِنَ الظَّالِمِينَ sont tracés en très petits caractères à la fin de la ligne 5. Ce panneau fait pendant au n° 240 sur la porte nord (pl. CXI en bas), mais il est au fond de l'auvent. Autant que j'en puis juger à la loupe, il peut appartenir aussi à l'époque de Sulaimān I^{er}; le linteau de la porte, sous le panneau, est décoré de belles faïences.

⁽⁶⁾ J'ai attribué ce texte et les vantaux à Sulaimān I^{er}, par analogie avec ceux des portes est et ouest; voir plus haut, p. 340, n. 2 et 3. Cette porte est cachée (pl. citée) par la porte extérieure, qui est moderne et anépigraphie. Je signale ici pour mémoire cette note dans les relevés inédits de

vent. Une ligne du même type; grands caractères, minces et allongés, en vert foncé sur fond blanc décoré de rinceaux : le *bismillāh*. — Deux petits panneaux carrés et *affrontés* à droite et à gauche du précédent⁽¹⁾; une et une ligne en grands caractères, blancs sur fond bleu : الله الباقي⁽²⁾. — Deux petits panneaux barlongs A et B scellés au-dessus des précédents, au niveau des n^{os} 262 et 267 et à 3 ou 4 mètres l'un de l'autre; mêmes caractères et mêmes(?) émaux que dans ces derniers : (A) يا قاضى الحاجات; (B) يا مجيب الدعوات⁽³⁾. — Petit panneau barlong, à cadre godronné, scellé entre les fenêtres 5 et 6 et au niveau du sommet de leur arc : لا إله إلا الله حقاً حقاً⁽⁴⁾. — Panneau très barlong scellé au-dessus de la fenêtre 7 et du n^o 268, au niveau des n^{os} 262 à 267. Une ligne du même type; mêmes caractères et mêmes(?) émaux que dans ces derniers : أول القبلتين وثالث الحرمين « la première⁽⁵⁾ des deux directions et le troisième des sanctuaires »⁽⁶⁾.

Côté sud-ouest (pl. CX en haut et CXIV en bas). — Petit panneau barlong scellé au-dessus de la fenêtre centrale 4, à gauche du n^o 258. Une ligne du même type; mêmes caractères, en vert clair sur fond bleu foncé : C, III, 32 (de كَلِمَا إلى المِحْرَابِ). — Petit panneau barlong scellé à gauche du précédent et faisant pendant au n^o 258. Une ligne en ta'liq; mêmes caractères, mêmes émaux : يا الله جل جلاله⁽⁷⁾.

Côté ouest (pl. CX). — Grand panneau barlong scellé dans le tympan de la fenêtre centrale 4, au-dessus du toit du tambour (n^o 246). Une ligne en beau naskhi ottoman; grands caractères, blancs sur fond mauve : le *bismillāh*.

Côté nord-ouest (pl. CX en bas, à gauche)⁽⁸⁾. — Petit panneau barlong scellé dans le tympan de la fenêtre 1. Une ligne du même type; caractères moyens, en

Sauvaire (n^o 11) : « A droite de la porte sud : C, LVII, 2; C, XXXIII, 56 ». Je crois avoir vu cette inscription en 1894; mais je ne l'ai pas retrouvée en 1914.

(1) C'est-à-dire que dans le panneau de gauche l'écriture est tracée de gauche à droite (Wap-penstil).

(2) Réplique à un panneau du côté est.

(3) C'est entre ces deux panneaux qu'était scellé le n^o 265; voir plus haut, p. 356, n. 5.

(4) Pendant et réplique à un panneau du même côté, ci-dessus.

(5) Ou « la plus ancienne »; cf. plus haut, p. 217, n. 4 et plus loin, p. 368, n. 4.

(6) Mot à mot « des deux sanctuaires », c'est-à-dire le premier après la Mecque et Médine.

(7) Réplique à un panneau du côté sud-est.

(8) On ne voit ici qu'une partie de ce côté, avec le premier des deux panneaux suivants.

vert clair sur fond bleu foncé : C, IX, 18 (jusqu'à **آلله** et sans le *bismillāh*). — Panneau pareil au précédent et scellé comme lui à la fenêtre 7 : suite du verset (jusqu'à **الآخِر**).

Côté nord (pl. CXI en bas)⁽¹⁾. — Petit panneau barlong scellé dans le tympan de la fenêtre 1 (pendant au n° 261). Une ligne du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : la confession. — Petit panneau barlong scellé entre les fenêtres 3 et 4, au niveau du sommet de leur arc. Une ligne du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : le *bismillāh*. — Grand panneau barlong scellé au-dessus de la fenêtre centrale 4 et de l'auvent de la porte. Deux lignes du même type; mêmes caractères, mêmes émaux que dans la lunette au-dessous (n° 240) : C, XXXIX, 73, suivi des mots **صدق الله العظيم وصدق رسوله النبي الكريم**⁽²⁾. Aux quatre angles du panneau, sur fond bleu plus foncé, les mots **شَرَفَ الْمَكَانَ** [.....] **بِالْمَدِينَةِ**⁽³⁾. — Sur les deux vantaux A et B de la porte extérieure, face au dehors; même disposition et mêmes caractères qu'aux n°s 241 et 242, et à la porte intérieure sud : (A) **هَذِهِ جَنَّاتُ عَدْنٍ فَاَدْخُلُوهَا خَالِدِينَ** (paraphrase de plusieurs versets), puis C, XXVII, 30 (les trois premiers mots); (B) fin du verset précédent⁽⁴⁾. — Au-dessus de la même porte, à l'intérieur, sur des carreaux de faïence appliqués sur le dos du n° 240. Une ligne du même type, grands caractères, blancs sur fond bleu : C, IX, 21 et 22 (jusqu'à **أَبَدًا**). — Petit panneau barlong scellé entre les fenêtres 4 et 5, au niveau du sommet de leur arc. Caractères moyens, en vert(?) clair sur fond bleu : le nom de Muḥammad en double exemplaire affronté (*Wappenstil*), tracé en monogramme (*tughra*).

⁽¹⁾ On ne voit ici qu'une partie des textes suivants.

⁽²⁾ En 1894 j'ai relevé ici C, XIV, 39, puis XXXIX, 73, puis un passage écaillé suivi des mots *ṣadaqa*, etc. Mais sur l'épreuve originale (pl. citée) on voit que la ligne 1 ne renferme que le début de XXXIX 73 sans le *bismillāh*, jusqu'à **خَرَّتْهَا**. La ligne 2, cachée ici par l'auvent, renferme apparemment la fin du verset, puis les mots *ṣadaqa*, etc. J'ai dû me tromper, car ce beau panneau ne saurait avoir été placé ici depuis 1894. Je crois qu'il appartient au revêtement primitif, c'est-à-dire à l'époque de Sulaimān I^{er}, sans doute aussi la frise superbe qui règne au-dessus, et dont il reste des parties sur d'autres côtés de l'octogone.

⁽³⁾ Ces mots, qui ne sont pas coraniques, se lisent sur l'épreuve originale (pl. citée), où la lacune entre crochets est cachée par l'auvent de la porte.

⁽⁴⁾ J'ai attribué ce texte et les vantaux à Sulaimān I^{er}, par analogie avec ceux des portes est et ouest; voir plus haut, p. 364, n. 6 et renvoi. Sur l'épreuve originale (pl. citée) on aperçoit le bandeau dans l'ombre de l'auvent; mais les caractères sont illisibles.

Côté nord-est (pl. CXII en haut et CXV en bas). — Six grands panneaux barlongs A à F, scellés dans le tympan des fenêtres 1 et 7 (A et F) et au-dessus des fenêtres 2, 3, 5 et 6 (B à E). Une ligne du même type; grands caractères blancs sur fond bleu : (A) *C*, IX, 18 (jusqu'à **اللَّهِ**), précédé des mots **قال الله تعالى في**; (B) suite du verset (jusqu'à **الزَّكَاةَ**); (C) fin du verset; (D) *C*, IX, 19 (jusqu'à **بِاللَّهِ**); (E) suite du verset (jusqu'à **وَاللَّهُ**); (F) suite (jusqu'à **وَجَاهِدُوا فِي**, v. 20)⁽¹⁾.

Côté est (pl. CXII et CXIII). — Grand panneau barlong, pareil aux précédents, scellé dans le tympan de la fenêtre 1. Une ligne du même type; mêmes caractères, mêmes émaux : *C*, IX, 20 (suite et fin). — Petit panneau carré scellé entre les fenêtres 1 et 2, au niveau du sommet de leur arc. Une ligne du même type; grands caractères, blancs sur fond bleu : **الله الباقي**⁽²⁾. — Petit panneau barlong scellé entre les fenêtres 2 et 3, au même niveau. Une ligne du même type; caractères moyens, mêmes émaux : la confession. — Panneau barlong scellé au-dessus de la fenêtre centrale 4 et de l'auvent de la porte. Une ligne du même type; grands caractères, blancs sur fond vert : le *bismillāh*. — Deux petits panneaux carrés scellés à droite et à gauche du précédent. Une et une ligne du même type; caractères moyens, blancs sur fond bleu : **أنا مدينة العلم** **وعلى بابها**. — Trois petits panneaux A, B et C scellés au-dessus des précédents, entre le grand bandeau n° 272 et la corniche de l'octogone, A et B carrés, C barlong et placé entre les deux autres. Une, une et une ligne du même type; caractères moyens, en vert clair sur fond bleu : (A et B) **ما شاء الله** (répété); (C) **محمد رسول الله**⁽³⁾. — Petit panneau barlong scellé entre les fenêtres 5 et 6, au niveau du sommet de leur arc. Une ligne du même type; mêmes caractères, blancs sur fond bleu : **لا اله الا الله ايمانا وصدقا**⁽⁴⁾. — Petit panneau carré scellé entre les fenêtres 6 et 7. Une ligne du même type; grands caractères, mêmes

⁽¹⁾ Autant que j'en puis juger à la loupe, ces beaux panneaux peuvent appartenir à l'époque de Sulaimān I^{er} ainsi que la frise remarquable qui règne au-dessus, et d'autres parties du revêtement dans ce côté.

⁽²⁾ Réplique et pendant à un panneau du même côté, et réplique à deux panneaux du côté sud.

⁽³⁾ Ces mots, répétés sur chaque panneau, sont entrelacés et superposés; les trois dernières lettres sont couchées dans l'angle de droite en haut.

⁽⁴⁾ Réplique à un panneau du même côté, et à un du côté sud-est.

émaux : الله الباقي⁽¹⁾. — Petit panneau barlong scellé dans le tympan de la fenêtre 7. Une ligne du même type, caractères moyens, mêmes émaux : لا إله إلا الله إيمانًا وصدقًا⁽²⁾.

TAMBOUR.

DIVERS. — Panneau très barlong scellé dans la face antérieure du contrefort sud-ouest, vers le haut (pl. CXVI en haut). Une ligne du même type; caractères moyens, en vert clair sur fond bleu foncé : أول القبلتين وثالث الحرمين⁽³⁾. — Panneau barlong scellé au-dessous du précédent (pl. citée). Une ligne du même type; mêmes caractères, en noir sur fond vert clair : [... الحخرة المشرفة التي لك أول القبلتين...]⁽⁴⁾. — Sur deux carreaux remployés au milieu d'un panneau barlong scellé entre les fenêtres 1 et 2 à gauche du contrefort sud-ouest (pl. CXVI en bas). Une ligne du même type, mêmes caractères, en vert(?) clair sur fond bleu(?) foncé : إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَاجِدَ (C, IX, 18, fragment). — Petit panneau carré scellé à gauche de la fenêtre 2 (pl. citée, à l'extrême gauche). Une ligne du même type; mêmes caractères, mêmes(?) émaux : ما شاء الله تعالى. — Sur un carreau scellé entre les fenêtres 1 et 2 à gauche du contrefort nord-ouest (pl. CXVII en haut) : un chiffre impérial (*tughra*) en petits caractères, clairs sur fond foncé. — Sur un carreau scellé dans la face antérieure du contrefort nord-est (pl. CXV en bas) : un chiffre impérial en petits caractères, mêmes(?) émaux.

INTÉRIEUR.

DIVERS. — Dans le premier déambulatoire, côté sud, à droite et à gauche de la porte d'entrée. Deux lignes, divisées chacune en deux moitiés *a* et *b* par la porte, la ligne 1 au niveau de son linteau, la ligne 2 au-dessous, en naskhi mamlouk ancien; caractères moyens gravés dans le marbre du placage, blancs

(1) Réplique et pendant à un panneau du même côté, et réplique à deux panneaux du côté sud.

(2) Réplique à un panneau du même côté, et à un du côté sud-est.

(3) Réplique à un panneau du côté sud de l'octogone.

(4) Ce texte mutilé désigne comme la plus ancienne des deux directions la Şakhra même, et non le Haram ou l'Aqsā; cf. plus haut, p. 365, n. 5 et renvoi. De même dans cette phrase de 'UMARĪ, *Masālik*, Pa. 2325, f° 181 b (5867, f° 188 b) : المسجد الأقصى والحخرة التي هي أول القبلتين.

sur fond peint en noir, l'intérieur des lettres peint en rouge, points et signes : (1 a) *Bismillāh* et C, XLVIII, 1 à 5 (jusqu'à *فَهَارُ*); (1 b) *Bismillāh* et C, XVII, 1 à 4 (jusqu'à *وَلْتَعْلَنَّ*); (2 a) C, II, 256 et 257 (jusqu'à *فَقَدِ*); (2 b) C, II, 257 (depuis *أَسْتَمْسَكَ*) à 260 (jusqu'à *وَأُمِيتُ*), suivi des mots *صدق الله العظيم* ⁽¹⁾.

Sur la balustrade en bois sculpté qui entoure le Rocher, à l'ouest de sa porte et du côté de la porte d'entrée sud. Une ligne en naskhi ancien; petits caractères gravés dans le bois : *Bismillāh*, la confession et la salutation ⁽²⁾.

Plusieurs inscriptions banales sont dessinées ou peintes sur des tableaux suspendus aux murs des déambulateurs ou à la grille en fer forgé qui règne à la base du système circulaire.

BANDEAU DE MOSAÏQUE. VI^e OU VII^e SIÈCLE H. — Long bandeau de mosaïque régnant sur la corniche inférieure du tambour de la coupole, face au Rocher. Une ligne circulaire en beau naskhi ayyoubide; caractères moyens, en cubes dorés sur champ vert foncé, points (en nacre de perle) et signes : *Bismillāh* et C, XX, 1 à 22, suivi des mots *صدق الله العظيم* (pl. XXV à droite) ⁽³⁾.

Cette inscription fort bien conservée ne renferme aucun indice historique. Le style des caractères trahit l'époque ayyoubide et permet de l'attribuer à Saladin (n° 225) ou à l'un de ses successeurs (nos 228 suiv.) ⁽⁴⁾. Mais aucun texte ne fait allusion à une restauration des mosaïques à cette époque, et celles du tambour, placées droit au-dessus de ce bandeau, sont déjà datées par le n° 223, qui leur assigne une origine plus ancienne. Il est vrai qu'une tradition locale attribue à Saladin les mosaïques du registre inférieur du tambour; mais cet on dit n'a pas grande valeur ⁽⁵⁾. C'est dans le registre inférieur, précisément, qu'est placé le n° 223; bien plus, il est intercalé, en haut de ce registre, dans un bandeau

⁽¹⁾ D'après le style des caractères, ce texte peut se rattacher aux travaux de Malik Nāṣir Muḥammad (nos 225, 231 et 271).

⁽²⁾ D'après le style des caractères, ce texte peut se rattacher aux nos 228 et 230.

⁽³⁾ Le bandeau se voit ici sur la corniche, entre le placage en marbre du système circulaire et les mosaïques du registre inférieur du tambour (n° 223). Il débute à l'est; sur l'épreuve originale on lit le fragment de *يَعْلَمُ السِّرَّ* (v. 6), qui est au nord-est.

⁽⁴⁾ Les caractères ressemblent beaucoup à ceux du n° 280, qui est aussi en mosaïque. Ils rappellent encore ceux de plusieurs inscriptions du VII^e (XIII^e) siècle, sur des cuivres damasquinés des Ayyoubides et des premiers Mamlouks.

⁽⁵⁾ Je l'ai recueilli rapidement sur place et je n'ai pas songé à le soumettre à une enquête.

de quinconces, rehaussés de perles de nacre, qui se répète identique au bas du registre, immédiatement au-dessus du bandeau coranique.

Ainsi, tout ce que ce texte prouve, et encore ne le fait-il qu'indirectement, par le style de ses caractères, c'est qu'il remonte lui-même à la fin du VI^e (XII^e) ou au VII^e (XIII^e) siècle; en d'autres termes, son indice, bien que réel, est un peu vague, et très restreint. Mais on peut le définir et l'étendre à l'aide d'une hypothèse qui repose sur quelques observations concordantes, sinon très précises. Le n° 280, qui renferme les noms de Saladin et la date 583, tracés en mosaïque, prouve que cet art florissait alors à Jérusalem⁽¹⁾. D'autre part, on sait que Saladin a restauré diverses parties de la Şakhra, et l'on est fondé à croire qu'elle renfermait alors des mosaïques en plus grand nombre qu'aujourd'hui⁽²⁾. L'arcature du système circulaire, sous le bandeau de mosaïque, est revêtue d'un placage en marbre (pl. XXV à droite) qu'on a attribué à Sulaimān I^{er} (p. 274, n. 1) et qui ne saurait, en tout cas, remonter au delà du X^e (XVI^e) siècle; il se peut donc qu'auparavant cette arcature fût décorée de mosaïques⁽³⁾. Or les inscriptions sont placées volontiers vers le haut des parties qu'elles désignent; cette règle est loin d'être absolue, mais elle se vérifie pour la plupart des décors tapissants de la Şakhra. Dès lors, puisque le bandeau coranique n'appartient pas aux mosaïques actuelles placées au-dessus, il serait permis de le rattacher à celles qui décoraient peut-être l'arcature au-dessous de lui, avant le décor actuel en marbre. Et ce placage n'ayant pas été déposé au cours des travaux de 1874⁽⁴⁾, il se peut qu'il cache encore des mosaïques anciennes, réparées par Saladin ou par un de ses successeurs⁽⁵⁾.

(1) Sinon la fabrication des cubes, du moins leur assemblage et leur pose; voir le commentaire de ce texte.

(2) Voir plus haut, p. 286, n. 1.

(3) Harawi, Pa. 5975, f° 20 b et le plafond in *AOL*, I, p. 600 : *وقرأت كتاباً في سقف هذه القبّة : ما هذا صورتها* « j'ai lu sur (ou contre) le plafond de cette qubba l'inscription suivante : *Bismillāh* et C, n, 256 entier (الآية). L'inscription est en mosaïque dorée. » Il s'agit sans doute du n° 215, qui est en mosaïque dorée et sous le plafond des déambulatoires. Il est vrai qu'il ne renferme pas le verset du trône; mais on y lit plusieurs fois le début de la confession, par lequel commence aussi ce verset.

(4) M. Clermont-Ganneau, qui a fait de curieuses observations sur quelques parties de l'intérieur mises au jour lors des travaux de 1874, a tenté vainement d'explorer les dessous de ce placage; voir *Recherches*, I, p. 210 en bas.

(5) A la rigueur on pourrait descendre jusqu'à Baibars, qui a réparé les mosaïques de la Silsila et de la Şakhra; voir plus haut, p. 182, n. 2 et 3, et 286, n. 2. Mais le style des caractères me paraît un peu trop archaïque.

Grand bandeau circulaire près du sommet de la coupole intérieure, bien au-dessus du n° 225. Une ligne en naskhi moderne; grands caractères, peints en blanc sur champ bleu : *Bismillāh* et C, II, 256. Comme tout le décor de la coupole, cette inscription date de 1874; peut-être a-t-elle été refaite sur un texte plus ancien.

CHAPITRE III.

LA MOSQUÉE DU HARAM

(AL-DJĀMI' AL-AQṢĀ)⁽¹⁾. ORIGINE ANCIENNE.

Sur l'esplanade, vers le milieu de son côté sud; désignée sous ce nom sur tous les plans.

Voici la description sommaire de cet édifice⁽²⁾. Il comprend une *basilique* orientée vers le sud et dont la *nef* centrale est flanquée de deux *bas côtés* plus étroits, séparés d'elle par deux rangées de colonnes épaisses dont les beaux chapiteaux antiques, reliés par de gros tirants de bois, reçoivent de grands arcs brisés. Les murs latéraux dans lesquels s'ouvrent ces arcs portent un plafond apparent à solives transversales, qui règne à la même hauteur au-dessus de la nef et des bas côtés. Le long du mur sud de l'esplanade, de l'est à l'ouest, règne un *transept* dont la croisée avec la nef est couverte d'une *coupole* double, comme celle de la Şakhra. Elle repose aussi sur un *tambour* circulaire, percé de larges *fenêtres*, et raccordé, par quatre pendentifs, au plan carré de la base, inscrit dans quatre *mâtres piliers*, à colonnes engagées, qui portent la retombée de quatre grands arcs brisés.

Comme dans un grand nombre de mosquées anciennes, en Orient et en Occident, ce plan basilical est noyé dans un système musulman de travées voûtées en arêtes et communiquant par des arcs brisés qui retombent sur des piliers carrés ou barlongs. Le tout forme un sanctuaire de mosquée du type classique, à sept nefs nord-sud, que bordent à l'est plusieurs chapelles et au sud-ouest la longue salle des Templiers ou mosquée Blanche. Le *mihrāb* principal de ce sanctuaire, qui est la seule Mosquée proprement dite du HARAM, est creusé dans le mur sud du transept et dans l'axe de la nef; à sa droite s'élève une belle *chaire* en bois sculpté.

A l'extérieur la nef centrale s'élève au-dessus des autres et ses murs portent un toit à double pente couvert de larges feuilles de plomb, comme la coupole. Les toits des deux bas côtés et du transept forment un système compliqué de rampants couverts en plomb; ceux des quatre travées extrêmes sont encore plus bas, et en terrasse.

(1) Sur ce nom vulgaire et ses rapports avec *al-masjid al-aqṣā*, voir plus loin une note au n° 285, avec les sources citées et les renvois.

(2) Voir surtout Mudjir al-dīn, p. 366 (95) suiv. et in Nābulusi, f° 43 b suiv.; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 99 suiv. et pl. XXX suiv.; WILSON, *Survey*, p. 40 suiv. et photographs, pl. 8; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 49 suiv.; LE STRANGE, *Palestine*, p. 89 suiv. et *passim*; KONDAKOFF, *Voyage*, p. 224 suiv. et pl. XLVIII suiv.; TRÉVOZ, *Palestine*, pl. XLII suiv.; R. Hartmann in *ZDPV*, XXXII, p. 185 suiv. Les sources seront citées en détail dans les commentaires. Dans la description qui suit je souligne les mots désignant les parties principales; cf. plus haut, p. 223, n. 2.

Sur la face nord règne un *portique* extérieur de sept travées à voûtes d'arêtes, ouvertes au nord et de côté par des arcs brisés qui retombent sur de gros piliers carrés et sur le mur de fond du portique, ou mur antérieur de la mosquée. Chaque travée donne accès, par une *porte*, à l'une des nefs du sanctuaire; la travée centrale, qui correspond à la large nef centrale, est plus large que les autres, et le système de sa voûte et de ses arcs est plus compliqué.

Le décor extérieur se borne aux parties sculptées du portique et du pignon de la nef, qui s'élève en arrière et au-dessus (n° 281 et pl. XLV suiv.). A l'intérieur les murs sont passés au lait de chaux et couverts, ainsi que les charpentes, de peintures modernes. Les parties anciennes du décor, c'est-à-dire les *mosaïques* du tambour et du mihrāb et les *placages de marbre* du transept et de quelques chapelles, seront étudiées à propos de leurs inscriptions (n° 275 et 280, puis 282 suiv.).

Si la Şakhra sous son décor hétéroclite, a conservé dans sa structure générale un caractère frappant d'unité, l'Aqṣā donne à première vue l'impression d'un monument hybride et, pour le dire en deux mots, d'une église transformée en mosquée, comme la plupart des grandes Mosquées syriennes. Je touche ici au problème si discuté de l'origine chrétienne de cet édifice, mais seulement pour avertir que ce livre ne l'aborde même pas, parce que l'épigraphie actuelle de l'Aqṣā ne remonte pas au delà du XII^e siècle. Je n'écris pas l'histoire de l'Aqṣā; je me borne à lui offrir les matériaux fournis par l'épigraphie et classés dans l'ordre chronologique des inscriptions.

ABBASSIDES ET FATIMIDES.

274

PORTE DU CALIFE MA'MŪN. DÉBUT DU III^e SIÈCLE H. — Un géographe, décrivant l'Aqṣā vers 375 (985), signale parmi ses portes « celle qui fait face au mihrāb (soit la grande porte centrale de la face nord), et qu'on appelle la grande porte du Cuivre; elle est plaquée de cuivre doré et ses vantaux ne peuvent être ouverts que par un homme aux bras forts »⁽¹⁾. C'est la même, sans doute, qu'en 438 (1047) un pèlerin persan décrit en ces termes⁽²⁾ : « Parmi ces portes il y en a une en cuivre, et d'un si beau travail qu'on la dirait en or; elle est incrustée d'argent au feu (*bā-sīm sūkhtā*). Le nom du calife Ma'mūn y est gravé, et l'on dit que ce prince l'a fait envoyer de Bagdad. »

On sait qu'à la Ṣakhra Ma'mūn a substitué son nom, plusieurs fois, à celui du fondateur, et que cette substitution ne prouve pas qu'il ait fait réparer l'édifice, parce qu'elle marque peut-être une simple prise de possession⁽³⁾. Il se peut qu'agissant de même à l'Aqṣā, il se soit borné à y démarquer une porte ancienne, et que la tradition suivant laquelle cette porte provenait de Bagdad soit née de l'inscription corrigée pour Ma'mūn. La question reste sans réponse, car la porte de Ma'mūn a disparu dès longtemps⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Voir Muqaddasi, p. 168 en bas et in Yāqūt, IV, p. 596; trad. Gildemeister et Hartmann in *ZDPV*, VII, p. 161 et XXXII, p. 200 en haut; Le Strange in *PPTS*, III, p. 42 et *Palestine*, p. 99 en haut; Miednikoff, II, p. 798.

⁽²⁾ Voir Naṣir-i khusrau, p. 25 en bas (81); trad. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 38 et *Palestine*, p. 107 en haut; Hartmann in *ZDPV*, XXXII, p. 199; Miednikoff, I, p. 774; II, p. 865; CONDER, *Jerusalem*, p. 253.

⁽³⁾ Voir plus haut, n^{os} 215 suiv., p. 235-236 et 252.

⁽⁴⁾ D'après Harawi qui visita l'Aqṣā en 569 (1173), les inscriptions gravées sur ses portes renfermaient des versets du Coran et des noms de califes; voir *AOL*, I, p. 602, où Schefer, n. 45, rappelle les portes de Ma'mūn, au pluriel et comme si elles existaient encore; Miednikoff, II, p. 958. Il est très possible que Harawi ait vu encore la ou les portes de Ma'mūn, car les vantaux actuels, sur la face nord, datent pour la plupart, sinon tous, du VIII^e (XIV^e) siècle (n^{os} 285 suiv.); mais je crois que le mur autour des portes, au fond du portique, a conservé des parties plus anciennes.

FATIMIDES.

275

RESTAURATION DE LA COUPOLE SOUS LE CALIFE ZĀHIR. 426 H. — Un pèlerin qui visita Jérusalem en 569 (1173) s'exprime ainsi⁽¹⁾ : « J'ai lu sur le plafond (*saqf*) de l'Aqṣā l'inscription que voici (suit le texte donné plus loin). L'inscription tout entière, lettres et rinceaux, est en mosaïque dorée⁽²⁾. »

Il est évident que l'auteur parle ici de la « Mosquée » de l'Aqṣā, et non du Haram en général (*al-masdjid al-aqṣā*). D'autre part, une inscription en mosaïque ne pouvant être fixée « sur un plafond », elle couvrait peut-être un mur ou une corniche sous le plafond⁽³⁾. Mais le mot *saqf* désignant toute couverture en charpente et l'inscription se rapportant à la coupole, qui est en charpente, je crois plutôt qu'elle régnait en haut du tambour, à la base de la coupole. C'est là, et ailleurs encore, que je l'ai cherchée vainement à plusieurs reprises⁽⁴⁾; elle a

⁽¹⁾ Voir Harawi, Pa. 5975, f° 21 a en bas; Oxford, Bodl. Uri CLV, f° 37 a; cf. quatrième note suivante.

⁽²⁾ Texte *جميع الكتابة والأوراق بالفض الذهب*. Le mot *warāq*, pl. *aurāq* « feuille de plante ou de papier » désignant toute surface susceptible d'être couverte d'écriture ou de dessin (feuille de métal, vitre, couche de plâtre, papier, lettre, carte, pancarte), on peut traduire ici, avec Schefer et Miednikoff cités plus loin, « l'inscription tout entière et les *champs* », c'est-à-dire le « fond » autour des lettres. Mais si les lettres étaient dorées, comme c'est probable, elles se détachaient sans doute sur un fond bleu foncé, comme à la Ṣakhra et à Damas; voir plus haut, p. 228 et 232. Dès lors, je crois que le pluriel *aurāq* désigne ici les rinceaux de feuillage qui décorent le coufique fleuri de l'époque fatimide; cf. *tauriq* « arabesques » plus loin, p. 385, n. 1. La traduction Le Strange (porticoes) repose sur la leçon *الرواق* (ou *الأرواق*, pl. de *rauq*, ou *الأروقة*, pl. de *riwāq*), au lieu de *الأوراق*. Sur *faṣṣ* « mosaïque », voir plus haut, p. 276, n. 5. Au lieu de *الذهب*, peut-être *المذهب*; le sens est le même.

⁽³⁾ On a vu (p. 370, n. 3) que le même Harawi signale, sur un plafond (*saqf*) de la Ṣakhra, une inscription en mosaïque qui paraît être le n° 215, courant en haut des murs, au bord des plafonds; cf. plus loin, p. 385, n. 1.

⁽⁴⁾ En 1914 j'ai exploré à la lampe électrique la charpente qui relie les deux enveloppes de la coupole, comme à la Ṣakhra (p. 260, n. 1). D'ici j'ai fouillé à la jumelle toutes les surfaces de la coupole intérieure et du tambour, puis je suis monté, par l'escalier de bois pratiqué dans l'entre-couplement, jusqu'au croissant qui poinçonne la coupole extérieure; enfin j'ai exploré les parties hautes de la nef centrale, depuis les toits des bas côtés. Puisqu'elle a échappé à ces recherches minutieuses, alors qu'elle a frappé Harawi, qui l'a lue sans peine, il est évident qu'elle a disparu.

disparu sans doute au cours d'une restauration de la coupole (n^{os} 282 et 298). Le texte de Harawi a été publié, mais sans appareil critique et sans commentaire⁽¹⁾; je le reproduis ici en comblant ces deux lacunes.

بِسْمِهِ... (حَوْلُهُ) (2) -- C, xvii, 1 (jusqu'à حَوْلُهُ) -- فَضَّرَ مِنَ اللَّهِ لِعَبْدِ اللَّهِ وَوَلِيِّهِ أَبِي الْحَسَنِ
عَلِيِّ (3) الْإِمَامِ (4) الظَّاهِرِ لِأَعْتَزَّازِ دِينِ اللَّهِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ صَلَوَاتِ اللَّهِ عَلَيْهِ وَعَلَى آبَائِهِ
الطَّاهِرِينَ وَأَبْنَائِهِ الْأَكْرَمِينَ أَمْرًا بِعَمَلِ هَذِهِ الْقَبَّةِ (5) وَإِذْهَابِهَا سَيِّدِنَا الْوَزِيرِ (6)
الْأَجَلِّ صَفِيِّ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ وَخَالَصْتِهِ (7) أَبُو الْقَاسِمِ عَلِيُّ بْنُ أَحْمَدَ أَيَّدَهُ اللَّهُ وَنَصَرَهُ

On la retrouvera peut-être sous un badigeon; mais je ne le crois guère. Dans sa traduction de Nāṣir-i khusrau in *PPTS*, IV, p. 37, n. 1, Le Strange a confondu ce texte avec les n^{os} 220 à 222, et l'a donné comme existant encore (the extant inscription). Il a corrigé cette erreur in *PEFQ*, 1888, p. 278 (probably still extant); on voit qu'il faut aller plus loin et dire plutôt « destroyed », pour le moins « disappeared ».

(1) Voir Schefer in *AOL*, I, p. 602, n. 44 (d'après Paris); Le Strange in *PEFQ*, 1888, p. 280 (d'après Oxford); cf. Schefer in Nāṣir-i khusrau, p. 80, n. 1 (traduction seule); LE STRANGE, *Palestine*, p. 102 (trad. seule) et 109; Miednikoff, I, p. 860; II, p. 958 (trad. seule); CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 191, n. 4; R. HARTMANN, *Felsendom*, p. 55 et in *ZDPV*, XXXII, p. 200 en bas. Je donne ici le texte de Paris (P), collationné sur l'original, avec les variantes d'Oxford (O) d'après Le Strange.

(2) Schefer a sauté le mot الَّذِي, qu'on lit bien dans P et O.

(3) P عَلِيِّ بْنِ الْحَسَنِ; O عَلِيُّ بْنُ أَبِي الْحَسَنِ. Ces deux variantes sont inexactes, car Zāhir s'appelait Abu l-ḥasan 'Alī et son père Ḥākim s'appelait Abū 'alī al-Manṣūr. Les n^{os} 220 à 222 donnent correctement Abu l-ḥasan 'Alī et désignent Ḥākim par son seul surnom imamien. Mais il est évident qu'ici il n'était pas nommé, car c'est après le surnom imamien de Zāhir qu'il faudrait placer celui de son père. Ainsi le mot *ibn* dans P et O est en tout cas erroné; mais on peut l'attribuer à un copiste, puisque l'erreur n'est pas la même dans les deux manuscrits.

(4) P saute ce mot, qu'on lit dans O, et à cette place, qui est la plus conforme au protocole. En effet, le titre *imām* figure parfois devant la kunya et le nom propre; ainsi aux n^{os} 220 à 222. Mais dans la règle il est placé immédiatement devant le surnom imamien qui le qualifie; ainsi in *MCI A*, I, n^{os} 11 suiv. et *Amida*, n^o 1 suiv.

(5) O هذه القبة وفي جعلها. L'original portait peut-être *mimmā amara bi-'amalihā*; les mots *wahiya hādhihi l-qubba* seraient alors une glose de Harawi pour expliquer le suffixe féminin. La leçon de P, que j'ai suivie, me paraît plus simple et plus vraisemblable; sur *'amal*, voir plus loin, p. 384, n. 3.

(6) O العزيز, simple faute de copiste; en effet, l'épithète *'azīz* ne figure jamais ainsi, et l'on attend ici le titre *wazīr*, porté par Djardjarāyi et qualifié par l'épithète *adjall*.

(7) O وخالصه; mais le féminin *khālisa* paraît seul usité dans ces protocoles (ainsi *MCI A*, I, n^o 45) et le *hā* final ne peut représenter ici le féminin, puisque le suffixe personnel *hu* est exigé par le contexte.

وَكَمَلْ جَمِيعَ ذَلِكَ إِلَى⁽¹⁾ سَلْخِ ذِي الْقَعْدَةِ سَنَةِ سِتِّ وَعِشْرِينَ وَأَرْبَعِ مِائَةٍ
صِنْعَةَ⁽²⁾ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ الْحَسَنِ الْمَصْرِيِّ الْمُرَوَّقِ :

Une victoire d'Allāh⁽³⁾ au serviteur d'Allāh et à son ami Abu l-ḥasan 'Alī, l'imām al-Zāhir li-a'zāz dīn allāh, l'émir des croyants, que les bénédictions d'Allāh soient sur lui, sur ses ancêtres les purs et sur ses descendants les très nobles! A ordonné de faire cette coupole et de la dorer notre seigneur le vizir très distingué, l'ami sincère de l'émir des croyants et son intime, Abu l-qāsim 'Alī, fils d'Aḥmad, qu'Allāh lui donne aide et victoire! Et tout ce (travail) a été achevé le dernier jour de dhu l-qa'da de l'année 426 (6 octobre 1035). Façon de 'Abdallāh fils d'al-Ḥasan, l'Égyptien⁽⁴⁾, le peintre mosaïste⁽⁵⁾.

Le verset C, XVII, 1, relatif au voyage nocturne (*isrā'*) de Mahomet et à la mosquée lointaine (*al-masdjid al-aqṣā*), se retrouve plus souvent à l'Aqṣā⁽⁶⁾ qu'à la Şakhra⁽⁷⁾. Cette observation semble confirmer le fait, attesté par les auteurs, que la tradition musulmane a localisé « la mosquée lointaine » de Mahomet à l'Aqṣā plutôt qu'à la Şakhra; elle n'est pas sans intérêt pour la recherche de l'emplacement de la mosquée primitive du Ḥaram⁽⁸⁾.

Les mots *naṣrun min allāh* « une aide (ou une victoire) donnée par Allāh » font souvent allusion, en épigraphie, à un fait d'armes du titulaire, ici du calife, que le rédacteur veut placer sous la protection divine⁽⁹⁾. On peut rappeler, à ce propos, la campagne entreprise, en cette même année 426, par les Byzantins contre Antioche et Alep, et qui se termina par la victoire des armées fatimides⁽¹⁰⁾.

(1) D'après P et O; mais on attendrait plutôt في. L'original portait peut-être في ذلك, que Harawi ou un copiste aura écrit إلى ذلك, en transposant l'alif redondant de *dhālika*.

(2) O *صنع*, que Le Strange a lu *ṣana'ahu*. La leçon *ṣan'at*, à l'état construit du nom d'action, est plus conforme aux traditions épigraphiques; cf. t. I, n° 1 à 4 et p. 17, n. 8 et plus loin, n° 279, etc. En d'autres termes, les signatures arabes sont introduites par *ḗργον* ou *opus*, plutôt que par *ἔποίησεν* on *fecit*. En revanche, le « scripteur » dira *katabahu* plutôt que *kitābat*.

(3) Paraphrase de C, LXI, 13; cf. le début du commentaire.

(4) Ou « le Cairete », puisque *miṣr* désigne le pays et sa capitale; cf. plus loin, p. 388.

(5) Sur *muzawwiq*, voir plus loin, p. 388.

(6) Voir la première coranique après le n° 280, la dernière après le n° 284 et une coranique sur faïence vers la fin du chapitre; cf. les n° 295 suiv., et aussi n° 280 (p. 407).

(7) Voir n° 239 et p. 369; cf. p. 368, n. 4.

(8) Voir plus haut, p. 374, n. 3 et sources citées. Nāṣir-i khusrau, p. 25 en haut (79) localise expressément le voyage et la mosquée lointaine à l'Aqṣā.

(9) Ainsi *Amida*, n° 27 et p. 77, n. 2; *Festschrift Sachau*, p. 302, n. 6; cf. plus haut, p. 253, n. 4.

(10) Voir Ibn al-athīr, IX, p. 302; WÜSTENFELD, *Fatimiden*, p. 226; SCHLUMBERGER, *Épopée*, III,

Le protocole du calife, corrigé dans les notes, est conforme aux traditions de la chancellerie fatimide.

Après ce préambule oratoire, l'inscription commémore la façon (*'amal*) de la coupole (*qubba*) et sa dorure (*idhhāb*). Le mot *qubba* ne prête pas ici à la même équivoque qu'à la Ṣakhra, où il désigne l'édifice tout entier (n° 215). L'Aqṣā est un *masdjid*, aujourd'hui un *djāmi'*, c'est-à-dire une grande Mosquée, et non une *qubba*; dès lors, il s'agit ici de la coupole seule, c'est-à-dire du dôme à double calotte qui couvre la croisée du transept. Or ce dôme existait auparavant : en 375 (985) un géographe natif de Jérusalem, décrivant l'Aqṣā, le signale en ces termes⁽¹⁾ : « Sur le milieu de la partie couverte (*al-mughattā*) s'étend un vaste toit à double pente (*djāmal 'aẓīm*)⁽²⁾, derrière (ou sous) une belle coupole ». Ainsi le mot *'amal*, si la leçon de Harawi est exacte, désigne ici une simple restauration⁽³⁾.

Un siècle après Harawi un historien géographe inédit, décrivant l'Aqṣā, s'exprime ainsi⁽⁴⁾ : « Sa coupole (*qubba*) a été bâtie (*unshī'at*) sous le règne de l'imām, fils d'al-'Azīz⁽⁵⁾, le maître de l'Égypte, et achevée le dernier jour de dhu l-qa'da de l'année 426 (6 octobre 1035). Elle est tout entière en mosaïque dorée (*fass mudhahhab*), inscription (*kitāba*) et arabesques (*taurīq*); les Francs n'y ont rien changé. La hauteur de cette coupole est de 60 coudées. » Ce curieux passage prête à l'équivoque. Muqaddasi, qui a vu la coupole, écrivait sous le calife

p. 189. La campagne ayant eu lieu en été et l'inscription datant de l'automne, il s'agit ici non d'une prière, mais d'une action de grâce pour une prière exaucée, et c'est peut-être à cette occasion que la coupole fut restaurée; cf. plus haut, p. 274.

(1) Muqaddasi, p. 169, l. 4 et in Yāqūt, IV, p. 597, l. 5 : وعلى وسط المغطى جمل عظيم خلف قبة : حسنة ; trad. Gildemeister et Hartmann in ZDPV, VII, p. 162 et XXXII, p. 200; Le Strange in PPTS, III, p. 42 et Palestine, p. 99; Miednikoff, II, p. 798. Les mots « derrière une belle coupole » supposent que l'observateur est placé sous la coupole et devant le mihrāb. Mais on peut le supposer placé devant l'édifice au nord et traduire *khalfa* par « sous » ou « plus bas que », ou encore lire *wakhalfu* « et par derrière (s'élève) une belle coupole ».

(2) C'est le toit à double égout de la nef centrale; voir plus haut, p. 377 et pl. XLV.

(3) Au lieu de بجل (P et O) je crois qu'il faut lire بجمارة, comme aux nos 220 à 222; cf. plus haut, p. 263-265. Alors tout s'explique, puisque le mot *'imāra* désigne couramment une restauration.

(4) IBN SHADDĀD, *Barq*, p. 287 : ... المسجد الأقصى... وَقَبَّتُهُ أَنْشِئَتْ فِي أَيَّامِ الْإِمَامِ بْنِ... العزیز (sic) صاحب مصر وکملت فی سلخ ذی القعدة سنة ٤٢٦ وهي كلها بالفص المذهب الكتابة والتوريق لم یغیر منه الفرنج شیئا وعلو هذه القبة ٦٠ ذراعاً.

(5) Lire « l'imām Zāhir, fils de Ḥakim, fils de 'Aziz », ou simplement « l'imām 'Aziz », suivant le sens du contexte, commenté plus loin.

'Azīz; dès lors, Ibn shaddād veut dire peut-être qu'elle a été bâtie pour la première fois (*unshi'at*) sous 'Azīz, puis restaurée (*kumilat*) en 426, c'est-à-dire sous Zāhir. Mais je crois plutôt qu'il s'inspire librement de Harawi, parce qu'ici et ailleurs encore, il en reproduit plusieurs passages presque mot à mot; il serait donc imprudent de prendre ses termes à la lettre. Mais s'il écrit de seconde main, en paraphrasant Harawi ou un auteur inspiré par ce dernier, son témoignage n'apporte aucun fait nouveau⁽¹⁾. Voici les deux seuls qui soient certains : la coupole, quelle que fût son origine, existait en 375 (Muqaddasi), et elle a été restaurée en 426 (Harawi). Or en 425 un violent tremblement de terre, ébranlant la ville et les monuments de Jérusalem, dévasta précisément la partie sud du Haram. La coupole de l'Aqsā, plus exposée, en raison de sa hauteur et de sa fragilité, peut avoir été renversée, du moins fortement ébranlée; le cas est donc pareil à celui des nos 220 à 223 pour la coupole de la Şakhra, renversée ou ébranlée par le sisme présumé de l'année 407⁽²⁾.

Strictement parlant, le n° 275 ne signale que la restauration (*'amal* ou *'imāra*) de la coupole et sa dorure (*idhhāb*), c'est-à-dire le décor de la calotte intérieure; mais puisque l'inscription, qui était en mosaïque, ne pouvait régner que sur le tambour en maçonnerie, il est permis d'étendre son indice archéologique aux mosaïques du tambour, que j'étudierai tout à l'heure. De fait, la coupole réparée par Zāhir fut vue quelques années plus tard, en 438 (1047), par un autre pèlerin persan qui fut frappé, plus d'un siècle avant Harawi, par son beau décor en mosaïque⁽³⁾.

Le vrai titulaire est le vizir Abu l-qāsim 'Alī. Originaire de Djardjarāya⁽⁴⁾, ce

(1) Ainsi la date qu'il introduit par *wa-kumilat* est une paraphrase évidente du n° 275, dont il ne parle qu'après coup (inscription et arabesques). Cette sorte de métathèse donne un sens absurde à ce passage, si on le prend à la lettre. En effet, l'auteur a l'air de dire que c'est la coupole même qui était en mosaïque; mais ce n'est pas possible, puisque de tout temps elle a dû être en charpente, comme celle de la Şakhra, et non en maçonnerie. Et ses mots *wa-hiya kulluhā bi l-faṣṣ al-mudhahhab al-kitāba wa l-tauriq* rappellent étrangement les mots de Harawi *wa-djami' al-kitāba wal-aurāq bi l-faṣṣ al-dhahab* (ou *al-mudhahhab*); cf. plus haut, p. 381, n. 2. Le mot *tauriq* « arabesques » équivaut au pluriel *aurāq* de Harawi; cf. plus haut, p. 381, n. 2. Le passage sur les Francs se retrouve deux fois chez Harawi, ainsi que la description d'autres parties de l'Aqsā et de quelques sanctuaires voisins.

(2) Voir les sources citées plus haut, p. 16, n. 2 suiv.; cf. Schefer et Le Strange in NĀṢIR-I KHUSRAU, *locis cit.* et PEFQ, 1888, p. 278; R. Hartmann in ZDPV, XXXII, p. 201 en haut.

(3) Nāṣir-i khusrau, p. 25 (80) : « Et aussi (ou au-dessus) une coupole vaste et puissante, portant un décor en mosaïque de verre (*minā*) pareil à ceux que j'ai déjà décrits »; trad. Le Strange in PPTS, IV, p. 37 et Palestine, p. 106; Miednikoff, II, p. 864.

(4) Ville de la basse Mésopotamie, qui a donné naissance à plusieurs hommes distingués dans

personnage a rempli diverses fonctions sous le calife Ḥākim, dès le début du v^e (xi^e) siècle. Nommé vizir à la fin de l'année 418 (janvier 1028), il occupa ce poste jusqu'à sa mort, le 7 ramadān 436 (28 mars 1045), d'abord sous Zāhir, puis sous son fils et successeur Mustanṣir⁽¹⁾. Plusieurs auteurs le désignent par les surnoms Nadjīb al-daula et Djardjarāyi⁽²⁾, qu'on ne lit pas ici. En revanche, l'un d'eux lui donne, à propos de son élévation au vizirat, ces mêmes titres *al-wazīr al-adjall ṣafīyy amīr al-mu'minīn wa-khāliṣatuhu* qui figurent dans l'inscription; puis il publie le texte complet de son diplôme, qui était daté du 12 dhu l-ḥidjdja 418 (13 janvier 1028), et qui fut lu publiquement, en présence de la cour (*bil-ḥadra*)⁽³⁾. C'est sans doute alors qu'il renonça à porter le surnom banal Nadjīb al-daula, ou du moins à le marquer dans les actes officiels. Cette hypothèse est confirmée par un curieux document : je veux parler du cachet original de Djardjarāyi, qui porte la légende *al-wazīr al-adjall al-kāmil al-auḥad ṣafīyy amīr al-mu'minīn wa-khāliṣatuhu Abu l-qāsim 'Alī ibn Aḥmad, billāh yathīqu* « le vizir très distingué, le parfait, l'unique, l'ami sincère de l'émir des croyants et son intime, Abu l-qāsim 'Alī, fils d'Aḥmad; c'est en Allāh qu'il met sa con-

les lettres et dans les affaires publiques; voir Sam'āni, f° 126 b; Yāqūt, II, p. 54 suiv.; *Inscripfien Oppenheim*, n° 115 et p. 74; *Amida*, n°s 2 et 3, p. 14.

⁽¹⁾ Voir Musabbiḥi in BECKER, *Beiträge*, I, p. 33 à 57, 60 et 79; Yaḥyā, p. 328, l. 3 d'en bas; Yaḥyā-Rosen, p. 069; Qalānisi, p. 73 à 84; Ibn khallikān, I, p. 464 (II, p. 340 en bas); Ibn al-athīr, IX, p. 223, 304, 343, 359 et 377; Dhahabī in Qalānisi, p. 73, n. 1; Kamāl al-dīn, Pa. 1666, f° 69 b; Ṣafādī, Pa. 5827, f° 125 b en haut; MAQRĪZĪ, *Khīṭaṭ*, éd. de l'Inst. franç., III, p. 215, l. 11; éd. de Būlāq, I, p. 354 suiv., 416, 424 et 439 en bas; II, p. 288 et *passim*; Abu l-maḥāsīn, II b (Popper), p. 130 et 142; Casīri, cité plus loin; DE SACY, *Chrestomathie*, I, p. 108 et 195, n. 82; *Druzes*, I, p. CCCLXX; QUATREMÈRE, *Mémoires*, I, p. 325; II, p. 374; Schefer in Nāṣir-i khusrau, p. 130, n. 1; Miednikoff, I, p. 860 en bas, etc. Plusieurs auteurs le font nommer vizir en 413 ou 415; je suis la tradition la plus répandue, confirmée par le diplôme officiel dont je vais parler.

⁽²⁾ Ce relatif paraît sous plusieurs variantes : جرجرای, جرجرائی, جرجرائی, جرجانی, etc. Ces deux dernières sont des fautes de copie ou d'impression, car Ibn khallikān précise : نجیب الدولة أبو القاسم علی بن أحمد الجرجرائی... وهو منسوب إلى جرجرایا وهي قرية من أرض العراق الجرجرای. D'autre part, les inscriptions non ponctuées de Diyar-bekr donnent la graphie الجرجرای, qui exclut la forme الجرجرائی. Reste الجرجرائی, que la plupart des éditeurs écrivent avec le *hamza*, sans doute par analogie avec des relatifs tels que السماء السمائی; voir DE SACY, *Grammaire*, I, p. 334; WRIGHT, *Grammar*, I, p. 177; CASPARI, *Grammatik*, p. 114. Mais le nom de la ville s'écrit جرجرایا; je lis donc الجرجرایی, comme الدنئی de دُنْيَا in DE SACY, *loc. cit.*, Wright, I, p. 171 et Caspari, p. 111.

⁽³⁾ Voir Qalānisi, p. 80, l. 10 à 83, l. 6. Ce curieux document, rédigé par le chef de la chancellerie du Caire, qui commente en détail les titres du nouveau vizir, prouve que les secrétaires de Saladin ont hérité leur style ampoulé de leurs prédécesseurs fatimides.

fiance »⁽¹⁾. Ce petit monument, qui reproduit les titres du diplôme et de l'inscription, est bien le cachet de vizir d'Abu l-qāsim 'Alī; or on n'y lit ni le surnom Nadjīb al-daula, ni le polionymique Djardjarāyi. Et si l'identification du titulaire avec le vizir 'Alī du cachet et des auteurs avait besoin d'une autre preuve, on la trouverait dans la date 426, qui correspond bien à l'époque de son vizirat.

Cette date est importante à un autre point de vue : elle est postérieure de huit années seulement à celle du n° 223, qui marque la restauration des mosaïques au tambour de la Ṣakhra. On peut donc présumer que celles auxquelles fait allusion le texte de Harawi, et que j'ai proposé de chercher sous la coupole de l'Aqṣā, leur ressemblaient par le choix des motifs et par le style. De fait, les fragments qu'on a relevés sur son tambour, sur ses pendentifs et sur l'intrados de ses grands arcs rappellent, sous ces deux rapports, le décor du tambour de la Ṣakhra (pl. XXVII)⁽²⁾.

Les mosaïques sous la coupole de l'Aqṣā ont été attribuées à Saladin, comme celles du mihrāb et des parois qui l'environnent⁽³⁾. En étudiant ces dernières (n° 280 et coraniques suivantes), je montrerai que cette attribution leur convient mieux qu'aucune autre; mais on ne saurait l'étendre aux mosaïques sous

(1) Publié (fort mal) par Mortillaro, dans une lettre à Castiglioni, avec une gravure que de Sacy a reproduite dans une lettre à Reinaud, in *JA*, 2^e série, XV, p. 349 suiv., en corrigeant la lecture de Mortillaro, mais sans identifier le personnage. Dans sa réponse à DE SACY, *tom. cit.*, p. 355 suiv., Reinaud montre qu'il devait vivre dans la première moitié du v^e (xi^e) siècle, parce qu'il ne porte pas encore le titre de sultan, conféré peu après aux vizirs fatimides; puis il l'identifie avec Djardjarāyi, d'après Ibn khallikān et Maqrizi. Enfin il donne, d'après CASIRI, *Bibliothèque de l'Escurial*, I, p. 417, de curieux détails sur sa passion pour les lettres, les sciences et les arts, qui expliquent son rôle dans la restauration de l'Aqṣā. J'ignore où se trouve ce cachet; de Sacy et Reinaud ne le disent pas et je n'ai pu consulter Mortillaro.

(2) D'après DE VOGÜÉ, *Temple*, pl. XXIII et XXXIII; comparer surtout les vases et les paires d'ailes. Ce rapprochement ne m'est apparu qu'après coup, de même que la valeur du n° 275 pour l'histoire de l'art. J'ai négligé d'étudier sur place les mosaïques sous la coupole de l'Aqṣā; d'ailleurs elles sont mal éclairées, couvertes de poussière et défigurées en partie par les peintures grossières qui entourent les fenêtres du tambour, et je crois qu'il serait bien difficile de les photographier sans prendre des dispositions spéciales. Outre les relevés de Vogüé, je n'ai sous les yeux que deux photographies de Bonfils et de Zangaki, sur lesquelles on peut vérifier, bien qu'imparfaitement, les deux motifs du grand arc et du pendentif chez de Vogüé (mais non pas celui du tambour), et la gravure tout à fait insuffisante de KONDAKOFF, *Voyage*, pl. XLIX. Ainsi ce qu'on va lire n'a d'autre but que d'attirer l'attention sur un problème dont la solution doit être cherchée sur place.

(3) Par DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 101 : « D'autres mosaïques de la même époque (Saladin) décorent le tambour de la coupole et les arcs qui le supportent »; cf. R. Hartmann in *ZDPV*, XXXII, p. 204.

la coupole, qui sont datées par le n° 275, et non plus par le n° 280. Et si l'on récuse le témoignage de ce texte, sous prétexte qu'il a disparu et que son emplacement exact reste inconnu, ces mosaïques sont encore là pour attester qu'elles ressemblent beaucoup moins à celles du mihrāb qu'à celles du tambour de la Şakhra. Si de Vogüé avait connu l'inscription relevée par Harawi, nul doute que ce document n'eût attiré son attention sur la parenté des deux séries, comme elle a frappé d'autres observateurs⁽¹⁾. Alors, au lieu de rattacher les mosaïques du tambour de l'Aqşā à celles de son mihrāb, il leur aurait appliqué les observations ingénieuses que lui suggère celles du tambour de la Şakhra. En revanche, il aurait cherché, ici encore, de l'art byzantin, et non cet art arabe et fatimide que j'ai cru discerner au tambour de la Şakhra, dans les motifs et le style de ses mosaïques. Mais ce jugement personnel manquait d'autorité, faute d'un texte précis⁽²⁾.

Ce texte, c'est Harawi qui nous le donne. Après la date, il a lu cette signature : « Façon de 'Abdallāh, fils de Ḥasan, l'Égyptien (ou le Cairote), le peintre mosaïste ». Le mot *muzawwiq*, de *zawwāqa* « dorer, émailler, décorer en couleurs, peindre, broder », désigne l'artisan qui pratique ces divers métiers. Comme toujours en pareil cas, il est difficile d'en préciser ici le sens, mais Harawi va nous aider. 'Abdallāh ne saurait être le restaurateur de la coupole, qui se dirait architecte (*muhandis*); c'est l'auteur de son décor, à tout le moins de l'inscription même⁽³⁾. Or Harawi nous dit qu'elle était tout entière en mosaïque; donc 'Abdallāh était un mosaïste. Cet artisan n'est pas un chrétien de Byzance (*rūmī*) ou de Syrie (*sha'mī*). Il porte le prénom musulman par excellence, qu'ont porté, il est vrai, des milliers de chrétiens convertis à l'Islam; mais il n'était pas un converti de fraîche date, puisque le nom de son père est aussi musulman. Bien plus, il était égyptien, peut-être né au Caire, où les palais des Fatimides regor-

⁽¹⁾ Ainsi WILSON, *Survey*, p. 40 en bas : « The interior of the dome (of the Mosque al-Aqşā) and the portion immediately under it is richly decorated with mosaic work... similar in character, though of different design to those in the Dome of the Rock ». Et CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 191, n. 4, à propos des mosaïques du tambour de la Şakhra : « I have found these characteristic pairs of wings in the mosaic decoration of the drum which carries the dome of al-Aqşā... a form of decoration which... may very well be earlier than the time of Saladin, in spite of the current opinion to the contrary ». Puis il attribue à ces mosaïques l'indice du n° 275, qu'il rapproche du n° 223.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 278 à 282, n. 1.

⁽³⁾ C'est ce que confirme le mot *şan'at* « façon », qui désigne le travail de la matière dont est faite l'inscription; cf. plus haut, p. 383, n. 2 et renvois. Si la signature était celle de l'architecte, elle serait introduite par un terme plus général, tel que *'amal* « œuvre », qui désigne, un peu plus haut, la réfection de la coupole.

geaient alors de richesses et d'œuvres d'art⁽¹⁾, où quelques années plus tard un bon observateur signale des fabriques de faïence et de verre⁽²⁾.

On voit qu'il n'est pas défendu de conclure à une école de mosaïstes égyptiens sous les Fatimides. Cette conclusion n'est qu'une hypothèse; pour la vérifier, il faudrait recueillir de nouveaux textes, puis étudier les autres décors polychromes fatimides⁽³⁾. Cette étude ne saurait être tentée ici; mais puisque j'y touche en passant, je dois rappeler qu'un monument voisin de Jérusalem cache un problème tout pareil à celui-ci : je veux parler de la basilique de Bethléhem.

Les mosaïques décorant la nef de ce célèbre édifice, signalées par un grand nombre d'auteurs et de pèlerins au moyen âge, ont été décrites en détail, vers 1626, par un savant Franciscain qui les vit déjà fort mutilées, mais en meilleur état qu'aujourd'hui⁽⁴⁾. Dès lors, leur étude a été reprise par plusieurs archéologues, qui s'accordent à peu près pour les dater vers l'année 1170⁽⁵⁾. Leur

(1) Voir CASIRI, *loc. cit.* et la célèbre description des trésors fatimides in MAQRĪZI, *Khīṭaṭ*, I, p. 408 suiv. et QUATREMÈRE, *Mémoires*, II, p. 366 suiv.

(2) Nāsir-i khusrau, p. 52 (152) : « On fabrique au Vieux-Caire (*miṣr*; cf. *al-miṣri* de l'inscription) de la faïence de toute espèce, . . . et aussi un verre transparent et d'une grande pureté, qui ressemble à de l'émeraude ». On sait que Murano fabriquait, avec du verre, des cubes de verre colorié pour mosaïques. D'autre part, on a vu (p. 20 suiv. et 75 suiv.) qu'à cette époque le Ḥaram renfermait plusieurs monuments décorés en mosaïque, et que ce décor était fatimide. Quand MAQRĪZI, *Khīṭaṭ*, II, p. 251, l. 15 signale une dorure appliquée, en 441 (1049-50), sur une paroi tout entière, il décrit apparemment de la mosaïque. Et il semble qu'un siècle plus tard les ambassadeurs d'Amaury, dans le récit de G. de Tyr, l. XIX, ch. 17 (18), virent à l'intérieur du palais du Caire des salles dont les parois étaient revêtues de mosaïque dorée. Le texte latin (*RHC Oc*, I, p. 910; BONGARS, *Gesta*, I, p. 963) porte *auratis laquearibus*; mais une des versions françaises (Paris, II, p. 277) précise « à trop riches peintures d'or *musique* ».

(3) Pour les tissus, cf. plus haut, p. 282, n. 2; pour les miniatures, M. Flury publiera sans doute un jour le résultat de ses recherches.

(4) Voir Quaresmius, II, p. 645 à 673; cf. Surius (vers 1645), p. 525; Nau (vers 1670), p. 398 suiv., etc.

(5) Voir CIAMPINI, *De sacris ædificiis a Constantino constructis*, Rome 1693, pl. XXXIII; DE VOGÜÉ, *Églises*, p. 63 à 110, pl. III et IV; BAUMSTARK, *Palæstinensia in Röm. Quartalschrift*, XXa (1906), p. 145 suiv.; HARVEY, *The church of the Nativity at Bethlehem*, Lo. 1910, p. 25 à 51, pl. 10 à 12 et le résumé de Dickie in *PEFQ*, 1911, p. 156; VINCENT et ABEL, *Bethléem*, Pa. 1914, p. 145 à 168, pl. XVIII à XX; cf. GERSPACH, *La mosaïque*, Pa. s. d., p. 116 à 119 et fig.; KRAUSS, *Christliche Kunst*, Freiburg 1896, I, p. 542 et 578; HEYCK, *Kreuzzüge*, fig. 46 suiv.; KONDAKOFF, *Voyage*, pl. LIV suiv.; MILLET, *L'art byzantin* in MICHEL, *Histoire de l'art*, Pa. 1905, I, p. 166; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, Pa. 1910, p. 527 et fig. 256; DE LASTEYRIE, *Architecture*, p. 10 et fig. 4, etc. Je n'ai pu consulter Germer-Durand in *Échos de N.-D. de France*, 1891; Weigand in *ZDPV*, XXXVIII ne touche qu'incidemment (p. 114) aux mosaïques.

jugement s'appuie sur une inscription en mosaïque conservée dans l'abside et donnant, avec une date précise, les noms des principaux instigateurs de ce travail; sur un passage de Phocas (1177) concordant avec ce témoignage épigraphique; sur le style général de la composition, des figures, des architectures, du décor végétal et des inscriptions, qui trahit le XII^e siècle, et la collaboration des Latins et des Grecs.

En ce qui concerne l'inscription de l'abside, ses données chronologiques sont précises et concordantes; en outre elle est en mosaïque et signée d'un peintre mosaïste⁽¹⁾. Il est donc évident que le travail qu'elle désigne un peu vaguement est un décor en mosaïques. Mais son indice archéologique, indiscutable pour celles qui couvraient autrefois l'abside, est plus faible pour celles de la nef, les seules qui soient en cause ici; il ne vaut pas assurément celui des nos 215, 223 et 275 pour les mosaïques de la Şakhra et de l'Aqṣā. Touchant le second point, on n'oubliera pas que la basilique était décorée de mosaïques bien avant le règne de Manuel Comnène, et que des auteurs anciens⁽²⁾ en signalent dans l'église haute. Bien que Phocas attribue tout ce décor à Manuel⁽³⁾, il peut avoir exagéré le rôle de son maître⁽⁴⁾. Dès lors, les arguments tirés du style s'effacent un peu, car il peut y avoir ici des parties anciennes et des parties refaites au XII^e siècle, ou simplement imitées des anciennes. De fait, cette opinion a été émise et appuyée aussi sur des observations tirées du style et des motifs.

Dans ce débat on n'a pas assez parlé des mosaïques de Jérusalem. Les sujets décoratifs de Bethléhem, figurés sur les deux parois de la nef, entre les conciles, et plus haut, en double bordure du registre des anges, ressemblent beaucoup, par certains détails, aux mosaïques des tambours de la Şakhra et de l'Aqṣā⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ L'inscription débute par les mots *ἔτελειώθη τὸ παρὸν ἔργον* « a été achevé le présent ouvrage », suivis de la signature d'Ephrem et des noms de l'empereur de Byzance, du roi de Jérusalem et de l'évêque de Bethléhem, puis de la date 6677, indiction 2 (1169 de notre ère); on remarquera le nom *syrien* de l'artiste.

⁽²⁾ Ainsi Eutychius (avant 940) et Daniel (1106); voir les références précises dans les ouvrages cités deuxième note précédente.

⁽³⁾ *Καὶ ψηφίσαι κεχρυσωμένοις ὄλον τὸν ναὸν κατεκόσμησεν*; *RHC G*, p. 553; éd. Troitzky, p. 24 et in *PPTS*, V, p. 31.

⁽⁴⁾ Cette observation a été faite par de Vogüé, *op. cit.*, p. 65; mais il l'applique à l'édifice, dont Phocas attribue la fondation aussi à Manuel, et il réserve expressément les mosaïques. La distinction me paraît un peu subtile. Phocas était grec, et il est évident qu'il a « gasconné » pour l'édifice, puisqu'il est bien antérieur à Manuel; mais alors pourquoi n'aurait-il pas « tarasconné » pour les mosaïques, puisqu'il y en avait auparavant? En d'autres termes, ni l'inscription ni le chroniqueur ne nous donne l'assurance que toutes les mosaïques furent refaites alors.

⁽⁵⁾ Comparer surtout les vases à large panse, la composition du décor qui les surmonte, ainsi

En attribuant les mosaïques de Bethléhem au règne de Manuel, on a relevé ce fait indéniable et frappant⁽¹⁾. Mais on a insisté surtout sur les mosaïques de l'Aqṣā, parce qu'on les attribuait à Saladin, contemporain de Manuel. On a passé plus discrètement sur celles de la Ṣakhra, qu'on savait déjà plus anciennes. Aujourd'hui que les deux tambours peuvent être attribués aux Fatimides et au début du v^e (xi^e) siècle, la comparaison de leur décor avec les parties décoratives et végétales de Bethléhem n'est décidément plus favorable à la théorie comnénienne. Je ne prétends point que les mosaïques de Bethléhem soient des œuvres fatimides; je me borne à demander qu'en étudiant leurs parties décoratives, on n'oublie plus dorénavant que les décors les plus voisins, par leurs sujets, leur style et leur situation géographique, sont l'œuvre d'artistes musulmans, élèves d'une école fatimide, en tout cas arabe et dès longtemps émancipée des lisières byzantines.

D'autre part, en cherchant dans le décor de Bethléhem des arguments pour ou contre une origine plus ancienne⁽²⁾, on n'a pas observé que certains détails de ce décor rappellent aussi les mosaïques de la Ṣakhra « première époque », c'est-à-dire celles qu'on peut attribuer à l'année 72 (691-92), sur la foi du n^o 215⁽³⁾. On n'a pas signalé non plus la frappante analogie des architectures de la face nord avec celles du transept de la grande Mosquée de Damas, qu'on peut attribuer à l'année 87 (706), sur la foi d'une inscription perdue et de quelques auteurs⁽⁴⁾. Sans doute ces rapprochements, faits après coup sur des documents imparfaits, manquent de précision, partant d'autorité. Du moins fallait-il montrer que l'inscription conservée par Harawi n'intéresse pas seulement

les paires d'ailes, et les rinceaux d'acanthé qui se déroulent dans les deux frises en bordure des anges, in HARVEY, *op. cit.*, pl. 10 et 11 (ici pl. XXVIII).

⁽¹⁾ Voir Dalton in HARVEY, *op. cit.*, p. 33, n. 1, 35 et 49, d'après de Vogüé. Celui-ci n'a pas fait ce rapprochement in *Églises*, parce qu'il n'avait pas encore étudié les mosaïques de Jérusalem; mais il le fait in *Temple*, p. 101.

⁽²⁾ Ainsi de Vogüé, *Églises*, p. 86 suiv.; BAUMSTARK, *op. cit.*, p. 147; VINCENT et ABEL, *op. cit.*, p. 162 suiv.

⁽³⁾ Ainsi ces champignons-parasols qu'on voit à droite du concile de Sardique (face nord) et entre ceux d'Éphèse et de Chalcédoine (face sud); voir Harvey, pl. 10 et 11 (ici pl. XXVIII au milieu et à droite en bas) avec ma planche XVI en haut (Ṣakhra) et plus haut, p. 244, n. 6 à la fin.

⁽⁴⁾ Voir plus haut, p. 232-233, 285, n. 1 et 2. Ces comparaisons confirmeraient l'opinion de Baumstark, basée sur la disposition des conciles et sur des détails de style et d'exécution, que les mosaïques de la face sud ont été faites entre les années 680, date du sixième concile général (Constantinople III) et 787, date du septième (Nicée II). Pour lui, la composition primitive de cette face ne comportait que les six premiers conciles généraux, opposés aux six conciles provinciaux de la face nord; voir en revanche VINCENT et ABEL, *op. cit.*, p. 166.

l'histoire de l'Aqṣā sous les Fatimides. Elle peut éclairer aussi celle des mosaïques syriennes, qu'il n'est plus permis désormais d'attribuer en bloc à une école byzantine, sans reprendre à fond l'étude des monuments, des inscriptions et des textes, tant arabes que grecs, musulmans que chrétiens.

276

INSCRIPTION COUFIQUE. DATE INCONNUE. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 66) :

Aqṣā. — Dans le souterrain du monolithe : « Invocation en faveur de Mahomet et de ses compagnons, puis mots coufiques que je n'ai pu déchiffrer ».

Le « souterrain du monolithe » ne peut être que le portique de la porte Double, qui s'étend sous l'Aqṣā même et dont les voûtes retombent sur une puissante colonne monolithe, bien connue des archéologues. On y descend, de l'esplanade, par un escalier qui s'ouvre devant le portique nord de la Mosquée, un peu à l'est de la grande arche centrale. C'est là que j'ai cherché vainement le n° 276, en 1894, puis en 1914; mais je n'en conclus point qu'il a disparu. Apparemment, il s'agit d'un simple graffite aux caractères frustes, en tout cas indistincts, puisque Sauvaire n'a pu les déchiffrer. Or, les parois du portique sont fort étendues et leur surface est plongée dans l'obscurité; en les explorant soigneusement à la lampe, on retrouvera peut-être un petit texte dont la disparition, dans ce lieu solitaire et fermé, n'est pas très vraisemblable.

ZENGUIDES.

LA CHAIRE DE L'AQṢĀ.

Le minbar de l'Aqṣā occupe la place habituelle, à droite (à l'ouest) du mihrāb, et s'appuie contre le mur de fond de la Mosquée. La porte d'entrée, à deux vantaux bas surmontés d'un arc aux courbes capricieuses, est encadrée de montants qui portent une lourde corniche en alvéoles. Elle donne accès à un escalier, bordé de deux balustrades rampantes, au sommet duquel le siège du prédicateur s'abrite dans un pavillon couronné par une corniche pareille à celle de la porte⁽¹⁾. Tout ce bâtis en charpente est couvert de panneaux d'entrelacs, les uns fouillés de rinceaux d'un style admirable, que rehaussent des incrustations d'ivoire et de nacre, les autres sculptés à claire-voie, en travail de « moucharabieh ». Ce beau décor est complété par des inscriptions taillées en plein bois, dans des bandeaux aux champs sculptés de rinceaux qui encadrent une partie des panneaux. Ce meuble célèbre a été signalé souvent, ainsi que ses inscriptions; mais il n'a pas fait l'objet d'une étude critique⁽²⁾.

277

CONSTRUCTION SOUS MALIK ʿĀDIL MAḤMŪD. 564 H. — Bandeau bordant les quatre côtés de la balustrade gauche de l'escalier, face est, à l'extérieur. Il débute sur le petit côté vertical inférieur (*a*, de bas en haut), se poursuit sur le long côté oblique supérieur (*b*, de droite à gauche), puis sur le petit côté vertical supérieur (*c*, de haut en bas) et s'achève sur le long côté oblique inférieur (*d*, de droite à gauche). Une ligne brisée *a, b, c, d* (fig. 77), en beau naskhi ayyoubide; caractères moyens, d'un dessin superbe et d'une mâle élégance, peints en blanc sur un fond de rinceaux délicats, quelques points et signes. Inédite

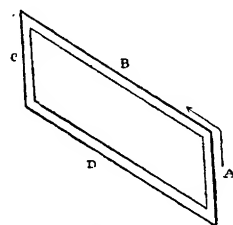


Fig. 77.
Disposition du n° 277.

(1) Le petit toit pyramidal, poinçonné par un croissant, qui surmonte cette corniche est une surcharge moderne.

(2) Voir TOBLER, *Topographie*, I, p. 577; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 103; WILSON, *Survey*, p. 41; *SWP, Jerusalem*, p. 80; CONDER, *Jerusalem*, p. 312; Moritz in *Encyclopédie*, I, p. 404 a, avec une reproduction partielle et médiocre pl. VIII en haut. On voit la chaire entière, mais à une petite échelle et mal éclairée, in KONDAKOFF, *Voyage*, pl. XLIX. Je la décris d'après deux photographies de Bonfils et de Zangaki, en regrettant de n'en avoir pas pris une vue générale.

(copie 1893, revue en 1914); voir pl. XXIX en haut et XXX à gauche et à droite (clichés 1914)⁽¹⁾.

(a) بسمه... أمر بعمه العبد (b) الفقير إلى رحمة الشاكر لنعمته الجاهد في سبيله المرابط لأعداء دينه الملك العادل نور الدين ركن الإسلام والمسلمين مُنْصِفِ المَظْلُومِينَ مِنَ الظالمين أبو القسم مجود بن زكي بن اق سنقر (c) ناصر أمير المؤمنين أعتز الله أنصاره وأدام (d) اقتداره وأعلامه ونشر في الخافقين ألويته وأعلامه وأعتز أولياء دولته وأذل كقار نعمته وفتح له وعلى يديه وأقر بالنصر والزلفا عيناه (sic) برحمتك يا رب العالمين وذلك في شهر سنة أربعة وستين وخمس مائة.

A ordonné de faire ceci le serviteur avide de Sa miséricorde, reconnaissant de Sa faveur, combattant dans Sa voie, épiant les ennemis de Sa religion, al-Malik al-Ādil Nūr al-dīn, le pilier de l'Islam et des musulmans, le justicier des opprimés contre les oppresseurs, Abu l-qāsim Maḥmūd, fils de Zangi, fils d'Aq-sunqur, le défenseur de l'émir des croyants, qu'Allāh rende ses victoires glorieuses et qu'Il fasse durer son pouvoir, qu'Il élève ses marques⁽²⁾ et qu'Il répande aux deux bouts de la terre ses étendards et ses emblèmes, qu'Il fortifie les amis de son règne et qu'Il humilie les ingrats de sa faveur⁽³⁾, qu'Il ouvre à son profit et par ses mains⁽⁴⁾ et qu'Il rafraîchisse ses deux yeux en lui donnant la victoire et en le rapprochant de Lui⁽⁵⁾, par Ta miséricorde, ô maître des mondes! Et ce (travail a eu lieu) dans les mois de l'année 564 (1168-69).

⁽¹⁾ Ces trois photographies montrent le côté *a* en partie (pl. XXIX en haut) et tout entier (pl. XXX à gauche) et, sur les côtés *b* et *d*, plusieurs fragments qu'on retrouvera dans le texte suivant.

⁽²⁾ Je prends *manār* comme pluriel ou collectif de *manāra* (Dozy), dans le sens général de « marque, signe », comme plus loin *a'lām* « emblèmes ». Sur ces termes en épigraphie, et leur valeur archéologique, voir mes *Inscripfen Diez*, p. 113 suiv.

⁽³⁾ C'est-à-dire les infidèles, opposés aux musulmans, qui sont « les amis de son règne ». On pourrait traduire « les négateurs de Sa faveur » en prenant *ni'ma* au passif, c'est-à-dire ceux qui ne veulent pas reconnaître qu'Allāh lui a accordé sa faveur; le sens général serait le même. Toutes ces eulogies se rattachent au cycle sunnite « panislamique » : elles ne se bornent pas à faire de Nūr al-dīn le champion de l'Islam, elles cherchent à lui conférer un monopole; cf. *MCIA*, I, p. 282, n. 2 et *passim*.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire qu'il lui accorde des conquêtes et qu'il lui donne le privilège d'en faire de sa propre main; cf. plus loin, p. 401. Sur *fataḥa* « ouvrir (une porte) » et « conquérir (une ville ou un pays) » et la valeur magique de ce jeu de mots, voir *MCIA*, I, p. 647; *Amida*, p. 73, etc.

⁽⁵⁾ L'original porte *واقر بالنصر والزلفا عيناه*, avec les points ainsi. Sur *aqarra* 'ain « rafraîchir l'œil, consoler, encourager », voir les dictionnaires; *عنا* est pour *عَيْنِيَه* (ou *عِينَه* au singulier).

Le protocole de Nūr al-dīn débute par la formule *al-ʿabd al-faqīr ilā raḥmatihī*, qu'on retrouve, avec des variantes, dans d'autres inscriptions de ce prince⁽¹⁾. Il ne renferme ni le titre de sultan, qu'il n'a jamais porté⁽²⁾, ni ce titre d'atābek dont les chroniques le parent encore, mais que sa chancellerie semble avoir évité systématiquement, peut-être à cause de son origine turque⁽³⁾. En revanche, le surnom Malik ʿAdil figure dans toutes les inscriptions noradiniennes⁽⁴⁾, suivi du surnom Nūr al-dīn⁽⁵⁾, de la kunya Abu l-qāsim, du nom propre Maḥmūd et des noms paternel et grand-paternel⁽⁶⁾, combinés souvent, comme ici, avec des titres composés. Les eulogies qui suivent font une allusion très claire aux combats de Nūr al-dīn avec les croisés; je reviendrai tout à l'heure sur la date.

278

ACHÈVEMENT SOUS MALIK ṢĀLIḤ ISMAʿĪL. VERS 570 H. — Petit bandeau encadrant l'arc ouvert au sommet de l'escalier, en avant du siège. Une ligne brisée en trois parties, à droite (*a*), au-dessus (*b*) et à gauche (*c*) de cet arc; même type, mêmes caractères. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(*a*) بِسْمِهِ ... (*b*) تَمَامُهُ فِي أَيَّامِ وَلَدَةِ الْمَلِكِ الْعَالِمِ الْعَادِلِ الصَّالِحِ (*c*) إِسْمَاعِيلَ بْنِ
مُجُودِ بْنِ زَنْكِي بْنِ أَقِ سَنْقُرٍ.

Son achèvement (a eu lieu) sous le règne de son fils al-Malik (le roi) savant, juste, al-Ṣāliḥ (pieux) Ismaʿīl, fils de Maḥmūd, fils de Zangi, fils d'Aq-sunqur.

Zulfa (زلفا pour زلفى) est synonyme de *tazalluf* et *taqarrub*; voir Dozy, *Recherches*, I, appendice, p. LXIII, n. 1.

(1) Ainsi in *Inscripfen Sarre*, n° 5, p. 4 (Raqqā, 561 et Damas, 569) et *Inscriptions de Syrie*, p. 38.

(2) La seule inscription qui le lui donne est celle (inédite) de son hôpital à Damas; mais ce texte rétrospectif porte une date plus récente et n'a pas de valeur protocolaire en ce qui concerne le fondateur.

(3) Il ne figure même pas dans ses plus anciennes inscriptions (Alep, 541 et 543), dont la titulature renferme encore quelques survivances. Sur l'abandon des vieux titres turcs chez les dynastes seldjoukides, voir *MCI A*, III (Diwrigi), p. 77.

(4) A la liste que j'en ai donnée in *Inscriptions de Syrie*, p. 35 suiv., il faut ajouter les suivantes : Sobernheim in *Mélanges Derenbourg*, p. 386 (environs d'Alep, 541); MUḤAMMAD ADĪB, *Manāsik*, p. 146 (enceinte de Médine, 558); *Inscripfen Sarre*, n° 5, p. 4 (Raqqā, 561); copie inédite d'Ali Bahgat au Caire (en dépouille dans une maison de la Mecque, 561).

(5) Sous la forme simple en *al-dīn*, la forme en *al-dunyā wal-dīn* ne paraissant guère avant Saladin; cf. *MCI A*, I, p. 764. C'est donc par erreur qu'à Raqqā (note précédente) j'ai rétabli نور الدين [نور الدين]; il faut lire sans doute, comme ici, نور الدين [نور الدين] والمسلمين.

(6) Le rédacteur, qui saute parfois la kunya, n'oublie jamais ces trois noms.

279

SIGNATURES DES ARTISANS. — Elles sont sculptées dans les petits compartiments A à F, renfermant chacun une courte ligne du même type, mêmes caractères⁽¹⁾. Inédites (copie 1893, revue en 1914).

A. En haut du battant droite de la porte (pl. XXIX en bas) :

صنعة سلمان بن معالي رحمه الله .

Façon de Salmān, fils de Ma'ālī, qu'Allāh lui fasse miséricorde!

B. En haut du battant gauche (pl. citée) :

عمل حميد بن طافر رحمه الله .

Œuvre de Ḥumaid, fils de Ṭāfir, qu'Allāh lui fasse miséricorde!

C. Plus haut, sous les alvéoles de la corniche⁽²⁾ :

عمل أبي الحسن بن يحيى رحمه الله .

Œuvre d'Abu l-ḥasan, fils de Yaḥyā, qu'Allāh lui fasse miséricorde!

D. Sur le dossier du siège en haut de l'escalier⁽³⁾ :

صنعة حميد بن طافر رحمه الله .

Façon de Ḥumaid, fils de Ṭāfir, qu'Allāh lui fasse miséricorde!

E. Sous le siège, face est, à l'extérieur⁽⁴⁾ :

صنعة حميد بن طافر الحلبي رحمه الله .

Façon de Ḥumaid, fils de Ṭāfir, d'Alep, qu'Allāh lui fasse miséricorde!

⁽¹⁾ Les points sont incomplets; ceux que j'ai copiés en 1914 ne correspondent pas exactement à ceux que j'ai relevés en 1893, soit que je me sois trompé, soit que la peinture ait été retouchée dans l'intervalle. Je les ai rétablis en partie sur mes photographies et d'autres de MM. Sobernheim et G. Courtellemont, et je discute plus loin ceux qui donnent lieu à des variantes de lecture. Les voyelles sont encore plus incomplètes; je discute plus loin le seul cas douteux.

⁽²⁾ Cette signature, aux lettres dorées, est sculptée sur un champ de rinceaux dorés, et se détache moins nettement que les autres.

⁽³⁾ Cette signature est peinte en noir (1914).

⁽⁴⁾ Cette signature et la suivante sont peintes en blanc (1914).

F. Sous le siège, face ouest, à l'extérieur :

صنعة فضائل وأبو الحسن ولدتي يحيى الحلبي رحمه الله .

Façon de Faḍā'il et d'Abu l-ḥasan, les deux fils de Yaḥyā d'Alep, qu'Allāh lui fasse miséricorde!

Ainsi quatre artisans au moins ont pris part au travail : Salmān, fils de Ma'ālī (A)⁽¹⁾, Ḥumaid⁽²⁾, fils de Ṭāfir (ou Zāfir) (B, D et E)⁽³⁾, enfin Faḍā'il⁽⁴⁾ et Abu l-ḥasan, les deux fils de Yaḥyā (C et F). Si ces noms ne nous apprennent rien, le relatif *ḥalabi* attribué à Ḥumaid, ou à son père (E), et à Yaḥyā (F) est intéressant : il prouve qu'au moins trois de ces artisans étaient originaires d'Alep, où l'on va voir que la chaire fut exécutée.

Quatre signatures (A, D, E et F) sont introduites par le mot *ṣan'at* « façon »⁽⁵⁾ et les deux autres (B et C) par le mot *'amal* « œuvre ». Si ces deux termes ne sont pas synonymes, le second vise plutôt la charpente et le premier la menuiserie et la sculpture⁽⁶⁾. Si Ḥumaid et Abu l-ḥasan font précéder leur nom par l'un et l'autre terme, indifféremment, semble-t-il, c'est alors qu'ils étaient à la fois charpentiers et menuisiers décorateurs. Mais le plus simple est d'y voir deux synonymes, dont la rencontre ici s'expliquerait par le fait que *ṣan'a* s'emploie surtout dans des inscriptions plus anciennes, alors que *'amal* est usité dans des textes plus récents. Ces signatures marqueraient ainsi la transition d'un terme à l'autre.

INSCRIPTIONS CORANIQUES. — Bandeau bordant les quatre côtés de la balustrade droite de l'escalier, face ouest, à l'extérieur, en pendant du n° 277 : C, xvi, 92 à 95 (jusqu'à *وَاحِدَةً*). — Bandeau plus petit bordant les quatre côtés du panneau qui protège le siège, face ouest, à l'extérieur : C, ix, 18 (entier). — Bandeau faisant pendant au précédent, face est, à l'extérieur : C, xxiv, 36 à

(1) L'original porte *معالي* avec les deux points, c'est-à-dire *ma'ālī* (pl. de *ma'lā*) pour Abu l-ma'ālī, ou Mu'ālī.

(2) La leçon Ḥumaid (et non Ḥamīd) est assurée par les répliques B et E, qui portent un *ḍamma* sur la première lettre.

(3) Les trois répliques portent *ظافر*, à lire peut-être *ظافر*, le nom Zāfir étant plus usité que Ṭāfir. En E on voit ici un point sur le *tā*, mais je crois que c'est celui du *nūn* dans *ibn*.

(4) L'original porte *فضائل*, peut-être *فضائل*; je lis Faḍā'il, pour Abu l-faḍā'il.

(5) La leçon *ṣan'at* à l'état construit du nom d'action, et non *ṣana'ahu* « a façonné ceci », est assurée par les répliques A et F, où les deux points du *hā* final sont bien distincts.

(6) Cf. plus haut, p. 383, n. 2 et renvoi.

37 (jusqu'à *الزَّكْوَة*). Ces trois bandeaux renferment chacun une ligne du même type, à mêmes caractères, disposée comme au n° 277.

Ce beau meuble, on le voit, possède un état civil très complet. Fabriqué en 564 (1168-69), sur l'ordre de Nūr al-dīn, il a été achevé après sa mort, vers 570 (1174-75)⁽¹⁾; en outre, il porte un nombre inusité de signatures et ses auteurs appartenaient à une école célèbre, celle de la menuiserie alépine⁽²⁾, dont les produits excitent encore notre admiration⁽³⁾. D'autre part, la chaire de l'Aqṣā se rattache à quelques belles chaires fatimides conservées jusqu'à ce jour⁽⁴⁾, et elle les relie à ces chaires de l'époque des Mamlouks dont les mosquées du Caire, notamment, renferment encore un grand nombre d'exemplaires. Par sa valeur artistique aussi bien que par sa date et son origine précises, la chaire de Nūr al-dīn est donc un document de premier ordre pour l'histoire de la menuiserie arabe. Mais en dehors des témoignages qu'il fournit lui-même, ce meuble a toute une histoire; et je demande à la résumer ici, parce qu'elle éclaire un curieux problème que j'ai abordé souvent dans ce livre : celui de la valeur magique de certaines inscriptions arabes.

Voici ce que raconte un chroniqueur contemporain⁽⁵⁾ : « Quand nous eûmes pris Jérusalem, (Saladin) donna l'ordre . . . de dresser dans l'Aqṣā un minbar inaugural (*rasmi*) pour le premier jour prescrit par la loi religieuse⁽⁶⁾. Mais

(1) Isma'īl a régné de 569 à 577 et la chaire a été achevée probablement vers le début de son règne. Au reste, ce travail a-t-il été réellement interrompu durant plusieurs années? Je montrerai plus loin, p. 402, n. 2, qu'Isma'īl s'est peut-être borné à en prendre possession; le mot *tamām* marquerait alors un travail insignifiant, ou un simple prétexte à cette prise de possession.

(2) Voir mes *Recherches*, p. 498 (18).

(3) Ainsi le mihrāb de la citadelle d'Alep et celui de la madrasa Ḥalawiyya, dans la même ville, dont les relevés complets seront publiés par MM. Sobernheim et Herzfeld. Le beau minbar de la grande Mosquée de Konia, contemporain de la chaire de Nūr al-dīn (voir mes *Inschriften Oppenheim*, n° 178 et p. 136, n. 2), est peut-être un produit de l'école d'Alep, puisque cette Mosquée est l'œuvre d'un architecte damasquin (*op. cit.*, n° 172 et *Voyage en Syrie*, I, p. 220 en bas).

(4) J'en ai donné la liste, avec les références, in *Festschrift Sachau*, p. 300, n. 3 suiv.

(5) Voir 'Imād al-dīn in Abū shāma, II, p. 112 suiv. Ce long passage, qu'on ne trouve pas dans le *Fath* (éd. Landberg), est emprunté au *Barq*, aujourd'hui perdu. Abū shāma ne le précise pas ici, mais il dit plus loin : « Dans un autre passage du *Barq*, 'Imād al-dīn raconte », etc. La version d'Abū shāma, qu'on ne trouve ni dans REINAUD, *Bibliographie*, ni dans *RHC Or*, est résumée et défigurée in *Quellenbeiträge*, p. 87; je n'en traduis que les parties essentielles, en soulignant les passages en italique.

(6) C'est-à-dire pour le jour de l'inauguration de la Mosquée; voir plus loin, p. 404. Il s'agit

dans la suite on eut besoin d'une chaire plus belle. . . Alors Saladin songea à celle que Malik 'Ādil Nūr al-dīn Maḥmūd avait fait faire pour Jérusalem, *vingt et quelques années* avant la prise de cette ville⁽¹⁾. . . Il fit écrire à Alep pour la réclamer; transportée à Jérusalem, elle y fut employée au but auquel elle avait été destinée. . . On raconte, en effet, qu'Allāh avait révélé d'avance (*alḥama*) à Nūr al-dīn. . . que Jérusalem serait prise après lui. . . car il était du nombre de Ses confidents intimes et des serviteurs honorés de Ses révélations⁽²⁾. Or, *il y avait à Alep un menuisier (nadjdjār) appelé al-Akhterīni, du nom du village d'Akhterīn*⁽³⁾, qui n'avait pas son pareil dans l'exercice génial de son art⁽⁴⁾. Nūr al-dīn lui donna l'ordre de fabriquer un minbar pour la maison sainte d'Allāh (Jérusalem), en lui recommandant d'y apporter tous ses soins. . . Alors il réunit des ouvriers, inventa de beaux motifs *et mit plusieurs années* à achever son travail. . . Cependant, on disait partout : « C'est une chose impossible, c'est une opinion qui n'est pas fondée. . . Plût au ciel que Jérusalem fût retournée à l'Islam! . . . Mais les Francs, qui s'en sont emparés. . . deviennent de jour en jour plus nombreux. . . Ne nous ont-ils pas forcés à partager avec eux la plupart des districts du Ḥaurān? N'ont-ils pas opposé l'hérésie à la foi, affaiblissant de plus en plus les princes musulmans? Voyez à quel degré d'avilissement nous sommes tombés! » Mais lui, qui possédait la force de la certitude et qui savait qu'Allāh se portait garant de la victoire de la vraie religion : « Patientez », disait-il. . . car les clartés de la divination lui avaient fait entrevoir que la conquête était prochaine⁽⁵⁾ et qu'Allāh exaucerait sa requête (touchant la chaire), bien qu'après cette conquête seulement. . . . De fait, la bénédiction qu'il avait reçue de Lui s'étendit

d'un minbar provisoire, dont 'Imād al-dīn a déjà parlé dans le récit de cette cérémonie, in *Fath*, p. 61, dern. l. et *Abū shāma*, II, p. 108, l. 1 et 109, l. 18 : *أمر باتخاذ منبر في تلك الأيام فنجروه* : « et il ordonna de confectionner une chaire en ces jours, et ils la charpentèrent et la montèrent ». Sur *rasmī* « inaugural », voir *Dozy, Supplément*, d'après Boethor.

⁽¹⁾ En réalité dix-neuf ans, puisque la chaire est datée de 564 (n° 277) et que Jérusalem fut prise en 583; mais la chaire avait été commandée sans doute avant 564.

⁽²⁾ Texte, p. 112, l. 20 : *وهو من أولياء الله المبينين وعبادة المحدثين المكرمين* ; la valeur du récit repose sur le sens de *alḥama* « révéler ».

⁽³⁾ Aujourd'hui Akhterīn-köy, à environ 40 kilomètres au nord-nord-est d'Alep, sur la route de Biredjik; voir les cartes et les relations de Rey, Sachau, Humann et Puchstein, Blanckenhorn, M. Hartmann, Oppenheim, Kiepert, etc. On a vu (n° 279) que les artisans signataires étaient, en partie du moins, originaires d'Alep.

⁽⁴⁾ Texte, l. 21 : *لم يلف (يُلَقَّ) له في براعته وصنعتة قرين* ; cf. *ṣan'at* au début de quatre signatures (n° 279).

⁽⁵⁾ Texte, l. 29 : *وقد نظر بنور الفراسة أن الفتح قريب* ; jeu de mots sur le nom de Nūr al-dīn et allusion à *C*, LXI, 13.

à l'Islam après lui et fut scellée par la conquête que Saladin fit de son royaume. . . . Or, il arriva que durant le règne de Nūr al-dīn la grande Mosquée d'Alep fut incendiée. Comme on avait besoin d'une nouvelle chaire, on y dressa celle qui était destinée à Jérusalem. . . Puis après la prise de cette ville, Saladin l'y fit transporter et dresser auprès du mihrāb de l'Aqṣā. . . et à des prières pour le salut de Nūr al-dīn les langues en associèrent pour la victoire et le bonheur de Saladin. Et dans un autre passage du livre du *Barq*, 'Imād al-dīn raconte que de son vivant, Malik 'Adil Nūr al-dīn Maḥmūd avait connu, par la lumière de sa divination, que Jérusalem serait prise après lui. Il fit faire à Alep une chaire pour Jérusalem, à l'exécution de laquelle des menuisiers, des ouvriers et des architectes travaillèrent durant des années, s'efforçant d'inventer de nouveaux motifs pour sa composition et sa décoration. . . Cette chaire resta dressée dans la grande Mosquée d'Alep. . . jusqu'au présent jour, où Saladin donna l'ordre d'*accomplir le vœu* de Nūr al-dīn et de transporter la chaire à la place qui lui était destinée à Jérusalem⁽¹⁾. »

Ce curieux récit forme un vivant commentaire aux inscriptions du minbar. Si j'ai tout dit sur les faits matériels de son histoire, il y a encore ce don de prophétie que le chroniqueur attribue à Nūr al-dīn, le confident d'Allah. Alors que Voltaire, ou plutôt Homais, se bornerait à rire de sa crédulité, un psychiste, ou même un psychologue, verrait ici un curieux cas de pressentiment médiumnique, ou simplement subliminal⁽²⁾. Comme ils ne sauraient avoir raison l'un et l'autre, j'ai cherché *in medio veritatem*; et ce moyen terme, c'est l'épigraphe qui le donne.

En relisant le n° 277, on sera frappé du rôle exceptionnel qu'y jouent les

(1) Texte, p. 113, l. 2 : *أمر بالوفاء بالنذر النورى ونقل المنبر إلى موضعه القُدسى*. Suit un passage sur la prescience de Nūr al-dīn et son zèle pour la guerre sainte et la religion, puis une digression sur les prédictions touchant la prise de Jérusalem. D'autres chroniqueurs parlent de la chaire, d'après 'Imād al-dīn, sans fournir aucun fait nouveau; ainsi Ibn wāsil, Pa. 1702, f° 23 a suiv. (où le nom d'Akhterīni est défiguré); Ibn al-athīr, XI, p. 365; Abu l-fidā', III, p. 77; *RHC Or*, I, p. 58 et 705; Maqrīzi in *ROL*, IX, p. 33; Suyūṭi-Reynolds, p. 226 en bas; Mudjir al-dīn, p. 301 (75); cf. REINAUD, *Bibliographie*, p. 473; *Extraits*, p. 217; TOBLER, *Topographie*, I, p. 577; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 78; RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 147; *Königreich*, p. 465 (avec deux erreurs); BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 435; CONDER, *Kingdom*, p. 157; LANE-POOLE, *Saladin*, p. 238; R. Hartmann in *ZDPV*, XXXII, p. 204; etc. Le seul passage original est celui où Mudjir al-dīn, p. 368 (99) décrit *de visu* « la chaire en bois, incrustée d'ivoire et d'ébène. . . elle existe encore et une inscription gravée dans le bois donne la date de sa construction, l'année 564 ».

(2) Les cas avérés de prophétie sont rares, mais il y en a dont les circonstances paraissent si bien établies que des esprits rigoureusement scientifiques n'ont pas craint de les étudier; ainsi FLOURNOY, *Esprits et médiums*, Genève 1911, p. 348 suiv.

titres et les eulogies du cycle sunnite. Bien que Nūr al-dīn n'ait cessé d'être le champion de l'Islam, surtout contre les croisés, aucune autre inscription de lui n'est comparable à celle-ci sous ce rapport⁽¹⁾. Je néglige les formules banales *al-faqīr ilā rahmatihī, al-mudjāhid fī sabīlihī, rukn al-islām wal-muslimīn*, etc. L'épithète plus rare *al-shākīr li-ni'matihī* a déjà, semble-t-il, un sous-sens optatif : Nūr al-dīn sera reconnaissant à Allāh des bienfaits qu'il voudra lui accorder encore dans l'avenir. Plus suggestives sont quelques eulogies, ainsi *fataḥa lahu wa-'alā yadaihī* « qu'Allāh lui accorde des conquêtes et lui donne d'en faire par sa main ». Ici Nūr al-dīn ne se borne pas à désirer des conquêtes : il demande à Allāh de les accorder à lui-même. S'il ne s'agissait que de conquêtes matérielles, il lui suffirait que ses lieutenants les fissent en son nom ; mais pour une conquête morale telle que Jérusalem, la nuance prend une valeur singulière. Le rédacteur insiste encore sur ce côté religieux et moral des conquêtes désirées : « qu'Il rafraîchisse ses yeux en lui accordant la victoire et en le rapprochant de Lui ! ». Puis il termine par une formule pressante adressée directement à Allāh, à la deuxième personne.

Retournons maintenant au récit du chroniqueur qui nous montre Nūr al-dīn hanté par le rêve de Jérusalem⁽²⁾, et Saladin donnant l'ordre d'accomplir le vœu de Nūr al-dīn⁽³⁾. Il me semble que l'écrivain trahit ici la vraie pensée du prince et le caractère du minbar : c'était un *ex-voto* pour obtenir d'Allāh la prise de Jérusalem. Car si Nūr al-dīn avait cru vraiment, comme le prétend son chroniqueur, que cette faveur était réservée à Saladin, aurait-il pris la peine de préparer cette chaire pour le triomphe de son rival ? Et si elle était destinée à ne prendre place à l'Aqṣā qu'après la mort de Nūr al-dīn, pourquoi ces titres et ces eulogies où l'on devine la survivance de vieilles formules incantatoires, et pourquoi demander à Allāh d'accorder la victoire à un mort ?

⁽¹⁾ La plus riche sous ce rapport (Raḡqa, 561) l'est beaucoup moins que celle-ci, et les formules sunnites, bien qu'en partie précatives, n'y ont pas le sens précis que je vais montrer ici.

⁽²⁾ Ainsi dans ces mots d'Abū shāma, II, p. 113, l. 6, que je n'ai pas traduits plus haut : *وكان فتح القدس في همته من أول ملكه* « et la prise de Jérusalem le hantait depuis le début de son règne ». A ce passage, comparer le suivant dans une lettre de Nūr al-dīn au calife 'Āḍid, datée de 565, soit une année après la date du n° 277 : *فلعل الله يبسر فتح المسجد الأقصى مضافاً إلى نعمته* : « espérons qu'Allāh, mettant le comble à ses bienfaits sans nombre, facilitera la prise de la mosquée lointaine » ; voir Abū shāma, I, p. 181 en bas et in *RHC Or*, IV, p. 153 ; *Rönnicht, Königreich*, p. 347, n. 3. Les mots *mudāfan ilā ni'amihi* rappellent l'épithète *al-shākīr li-ni'matihī* du n° 277, et les mots *qahr al-'aduw w baina yadaihī* in Abū shāma, II, p. 113 l. 6 début, rappellent l'eulogie *fataḥa lahu wa-'alā yadaihī* du n° 277.

⁽³⁾ P. 113, l. 2 : *amara bi l-wafā' bi l-nadhr al-nūri*.

A peine achevé, l'ex-voto est placé dans la grande Mosquée d'Alep, où il attend ses destinées⁽¹⁾. Cependant Allāh, comme autrefois Jahveh, est moins pressé que ses adorateurs. Nūr al-dīn meurt sans avoir vu Jérusalem et son fils Isma'īl hérite de ses droits sur la vertu magique du minbar.

Pour qu'Allāh lui accorde la faveur qu'il a refusée à son père, ne serait-il pas prudent d'y faire graver son nom, pour *prendre possession* des droits paternels⁽²⁾? Mais loin de reprendre la ville sainte, Isma'īl se voit dépouillé de ses domaines par Saladin; il meurt prématurément et c'est l'usurpateur qui, plaçant la chaire à l'Aqṣā, accomplira le vœu de Nūr al-dīn⁽³⁾. Étrange ironie, que les admirateurs passionnés de ce prince, et Dieu sait s'il en comptait, ne se résignent point à souffrir. Non, le « confident d'Allah » n'a pas été frustré par lui de ses espoirs et du prix de ses peines : c'était un *voyant*, auquel son maître avait révélé que Jérusalem serait prise *après lui*. Et pour eux l'inutile ex-voto se transforme en un monument prophétique, en un geste de désintéressement généreux. Je n'affirme pas que cette explication soit la bonne; mais mieux que toute autre elle accorde les faits avec les enseignements de l'épigraphie.

⁽¹⁾ L'incendie de cet édifice ne fut peut-être qu'un prétexte pour y placer la chaire et lui donner, par cette consécration, la vertu d'un talisman pour la reprise de Jérusalem. Il s'agit en effet d'un talisman ou *ex-voto* « avant la lettre ». Si les exemples en sont rares dans la littérature arabe, c'est que l'opinion musulmane réprouvait la magie; en revanche l'ex-voto « après la lettre » est un cas fréquent, en particulier les vœux de bâtir un beau monument en reconnaissance d'un bienfait; ainsi MAQRĪZĪ, *Khiṭāṭ*, II, p. 268 (et non 269), l. 13, et 406 l. 21; *Sulūk* in *SM*, II b, p. 49 en haut.

⁽²⁾ Sur la prise de possession en épigraphie, voir plus haut, p. 237-238, 252, 270 et *passim*. On notera que d'après le chroniqueur la chaire fut utilisée dans la grande Mosquée d'Alep; elle était donc complète, ou à peu près, et son « achèvement » par Isma'īl plusieurs années plus tard, ne fut peut-être qu'un prétexte à cette prise de possession; cf. plus haut, p. 398, n. 1.

⁽³⁾ Quand Saladin prit Alep à Isma'īl en 579, un courtisan lui prédit qu'il prendrait Jérusalem; voir Ibn khallikān, I, p. 592 (II, p. 634); РѢНИЧИТ, *Königreich*, p. 465, n. 4.

AYYUBIDES.

Veggio, o parmi vedere, anzi che lustrì
Molti rivolga il gran pianeta eterno,
Uom che l'Asia ornerà co' fatti illustri
E del fecondo Egitto avrà il governo

.....
Basti sol questo a te, che da lui scosse
Non pur saranno le cristiane posse.

(*Gerusalemme liberata*, x, 22.)

280

RESTAURATION DU MIHRĀB ET DE LA MOSQUÉE PAR SALADIN. 583 H. — Panneau en mosaïque de verre décorant le haut du grand mihrāb, au-dessus de l'arc de la niche; dimensions environ 210 × 40. Quatre lignes en naskhi ayyoubide, petits caractères moyens, blancs sur champ vert foncé, points et quelques signes. Publiée⁽¹⁾; voir pl. XXXI en haut (cliché 1914).

(1) بسمه... أمر بتجديد هذا الحراب المقدس وعمارة المسجد الأقصى
الذى هو (2) على التقوى مؤسس عبد الله وليه يوسف ابن أيوب أبو
المظفر الملك الناصر صلاح الدنيا والدين (3) عند ما فتحه الله على يديه في
شهور سنة ثلاث وثمانين وخمس مائة (4) وهو يسأل (2) الله إيزاعه شكر هذه
النعمة وإجراء حظّه من المغفرة والرحمة.

A ordonné la rénovation de ce mihrāb sanctifié et la restauration de la mosquée la plus lointaine, qui est fondée sur la piété⁽³⁾, le serviteur d'Allāh et son ami, Yūsuf, fils d'Ayyūb,

(1) Mudjir al-din, p. 301 (76) : « Et l'on écrivit sur le mihrāb, en mosaïques dorées (*bi l-fuṣūṣ al-mudhahhaba*), ce que j'ai lu »; suit le texte arabe, reproduit (avec de légères erreurs) par REINAUD, *Extraits*, p. 218, n. 1 et DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 101; trad. seule (d'après de Vogüé) in LE STRANGE, *Palestine*, p. 109 en bas; LANE-POOLE, *Saladin*, p. 238; RÖHRICHT, *Königreich*, p. 465, n. 1; signalée in *S WP*, *Jerusalem*, p. 81 en haut; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 434, n. 1; CONDER, *Stone lore*, p. 445, n. 1; *Jerusalem*, p. 312; R. Hartmann in *ZDPV*, XXXII, p. 204; Moritz in *Encyclopédie*, I, p. 404 a et pl. VIII en bas.

(2) Texte يسأل, pour يستل ou يسأل.

(3) Allusion à *C*, IX, 109; sur l'attribution de ce verset à diverses mosquées, voir Balādhūri, p. 1 suiv.

L. 2 : Le protocole de Saladin renferme une curieuse anomalie. Dans la règle, ses noms, surnoms et titres se présentent dans l'ordre suivant : *maulānā* (ou *al-maulā*) *al-Malik al-Nāṣir Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn Abu l-muzaffar Yūsuf ibn Ayyūb*⁽¹⁾. Mais ici le nom propre et le nom paternel sont placés avant les surnoms, et après le titre *‘abd allāh wa-waliyyuhu* « le serviteur d'Allāh et son ami », qu'on ne retrouve dans aucune autre inscription connue de Sâladin. Cette double anomalie peut se rattacher à un seul et même fait, que sa portée historique m'oblige à signaler en passant.

Pris en lui-même, ce dernier titre n'a rien d'insolite. Après la conquête de Jérusalem, un homme de la trempe de Saladin pouvait s'intituler « le serviteur d'Allāh et son ami » dans le même sens que Nūr al-dīn⁽²⁾ et d'autres personnages renommés pour leur piété. Mais ici ce titre me paraît avoir une valeur diplomatique plus précise. Il figure souvent au début des protocoles fatimides, devant les noms, surnoms et titres du calife⁽³⁾. Dans le diplôme d'investiture de

f^o 59 suiv.; Suyūṭi-Reynolds, p. 221 suiv.; Mudjir al-dīn, p. 273 (74) et 301 (76); cf. REINAUD, *Bibliographie*, p. 473 et 600; *Extraits*, p. 215 suiv.; TOBLER, *Topographie*, I, p. 585; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 78; RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 147; *Königreich*, p. 464 suiv.; LE STRANGE, *Palestine*, p. 109, etc. Je cite en bloc et sans aborder la critique des sources, qui me conduirait trop loin; je me borne à dire que la misérable traduction de Reynolds a trompé, comme toujours, les auteurs modernes qui l'ont suivie sans méfiance. Bahā' al-dīn, p. 74 (120) et in *RHC Or*, III, p. 101 ne parle que du sermon d'inauguration. Le texte de ce morceau célèbre figure, plus ou moins résumé, chez un grand nombre d'auteurs; ainsi ‘Imād al-dīn, p. 64; Abū shāma, II, p. 110; Ibn khallikān, I, p. 592 (II, p. 634) suiv.; *Patriarches*, Pa. 302, p. 270; Ibn shaddād, Ley. 1466, p. 247 suiv.; IBN WĀṢIL, *loc. cit.*; Suyūṭi-Reynolds, p. 230 suiv.; Mudjir al-dīn, p. 294 suiv.; REINAUD, *Bibliographie*, p. 601; *Extraits*, p. 216; MICHAUD, *Croisades*, II, p. 348; RÖHRICHT, *Beiträge*, I, p. 201 suiv.; *Königreich*, p. 465, n. 1; LANE-POOLE, *Saladin*, p. 236 suiv., etc. La ville fut prise le vendredi 27 radjab (2 octobre), mais il était trop tard pour inaugurer l'Aqsā et le premier culte eut lieu le vendredi suivant.

⁽¹⁾ Voir les inscriptions et les monnaies de Saladin, comparées à quelques protocoles conservés par les auteurs, ainsi in Abū shāma, II, p. 111 en bas. A la liste des premières que j'ai donnée in *Inscriptions de Syrie*, p. 40, il faut ajouter les deux textes *MCIA*, I, n^{os} 458 et 527, et les inscriptions inédites suivantes : une à Qarā, entre Damas et Ḥoms, relevée par M. Littmann; d'autres dans un château du désert arabe, relevées par M. Couyat-Barthoux, et une autre sur l'enceinte de Mayyāfariqīn en Mésopotamie, photographiée par Miss G. L. Bell, dont les superbes caractères en coufique fleuri font une exception unique aux autres inscriptions de Saladin, qui sont toutes en arrondi. D'autre part, je néglige ici quelques variantes sans intérêt dans la discussion qui suit, en particulier ces titres *sulṭān* et composés, attribués par quelques textes à Saladin et sur lesquels je me suis expliqué in *MCIA*, I, p. 299, n. 4, en attendant une étude générale que je prépare sur l'origine du titre de sultan et son emploi à cette époque. — [Cf. *Les inscriptions de Saladin, Syria*, III, p. 307 suiv. — G. W.]

⁽²⁾ Cf. plus haut, p. 399, n. 2 : *min auliyā' allāh wa-‘ibādihī*.

⁽³⁾ Voir *MCIA*, I, index à *‘abd Allāh* et *walī Allāh*, où j'ai montré son origine alide, le calife

Saladin au vizirat fatimide, où le Qādī Fādīl donne à son maître les titres des vizirs qui l'ont précédé, le protocole du calife débute aussi par *'abd allāh wa-waliyyuhu*⁽¹⁾. Or Saladin, de fait, était le successeur des Fatimides, et sans prétendre nullement à leur califat, puisqu'il reconnaissait le calife abbasside de Bagdad, il pouvait exploiter à son profit l'enthousiasme provoqué par la prise de Jérusalem. Le rédacteur du n° 280, peut-être ce même Qādī Fādīl, veut dire apparemment que son maître, après avoir débuté par le vizirat fatimide, est digne aujourd'hui sinon d'occuper le siège pontifical des Fatimides, du moins d'aspirer à leur succession politique⁽²⁾.

Mais dans le protocole fatimide, le titre *'abd allāh wa-waliyyuhu* est suivi d'abord par le nom propre et la kunya du calife⁽³⁾. C'est pour cela, sans doute, que dans le n° 280 les noms Yūsuf ibn Ayyūb Abu l-muzaffar sont placés devant les autres surnoms de Saladin, contrairement à la règle. Et l'on voit comment cette double survivance du protocole fatimide prend une valeur inattendue dans le texte officiel commémorant l'événement capital du règne de Saladin : le retour de la « mosquée lointaine » à l'Islam.

L. 3 : La formule insolite *'inda mā fatahahu allāh 'alā yadaihi* rappelle étrangement une eulogie du n° 277, *fataha allāh lahu wa-'alā yadaihi*, où j'ai cherché l'une des preuves du caractère votif de la chaire de Nūr al-dīn (p. 401). On dirait que le rédacteur du n° 280 a lu sur cette chaire le vœu de Nūr al-dīn, et que, le voyant accompli par Saladin, il le répète ici, à deux pas du minbar, comme un écho ou un amen. Cette hypothèse n'est point absurde, car le n° 280 peut très bien n'avoir été exécuté qu'après le transfert de la chaire à Jérusalem. Même à supposer qu'il n'ait eu lieu qu'en 584, ou plus tard encore, on peut croire que la restauration de l'Aqṣā n'était pas achevée alors; or, j'ai dit souvent que les inscriptions marquent la fin plutôt que le début des travaux.

'Alī étant « l'ami d'Allāh » par excellence; cf. t. I, p. 83. Qalqashandī fait une vague allusion à cette origine quand il dit, V, p. 476 *ult.*, que dans le protocole des califes *wa-waliyyuhu* fut ajouté à *'abdu llāhi* « plus tard », c'est-à-dire après Ma'mūn, suivant le contexte.

(1) Voir HELBIG, *Al-qādī al-fādīl, der Wezīr Saladin's*, Be. 1909, p. 53 (texte arabe d'après les mss. de Munich et Berlin). Parmi les titres viziriens de Saladin figure ici *al-sayyid al-adjall* conservé comme survivance dans l'inscription *M C I A*, I, n° 458, datée de 583; cf. t. I, n° 38 et p. 107, n. 1.

(2) Ce titre se retrouve beaucoup plus tard dans le protocole des sultans mamlouks, mais comme une survivance assez rare; ainsi in Pa. 4440, f° 47 b, où il est associé au titre *imām* porté par les derniers Mamlouks.

(3) Parfois la kunya est placée devant le nom propre; mais toujours l'un et l'autre précèdent les titres imamiens, comme ils précèdent ici le titre malikien que Saladin avait hérité des vizirs fatimides, et que portèrent après lui tous les souverains d'Égypte et de Syrie.

Il est vrai que le n° 280 est daté de 583. Mais on voit assez, par le contexte, que cette date se rapporte aux mots *'inda mā fatahahu*, c'est-à-dire à la prise de Jérusalem, qui eut lieu le 27 radjab de cette année. Si elle marquait l'achèvement des travaux, elle serait introduite par une de ces formules, telles que *wadhālika*, que j'ai discutées trop souvent pour y revenir ici. Qu'est-ce à dire, sinon que la date marque ici une *prise de possession*⁽¹⁾, et qu'à ce titre encore le n° 280 apparaît comme une sorte de réplique, ou si l'on veut, d'exequatur, aux vœux exprimés dans le n° 277?

L. 4 : Si l'on en voulait une autre preuve, on la trouverait dans le début de cette ligne, où le rédacteur prie Allāh d'inspirer à Saladin « de la gratitude pour ce bienfait »; en effet, les mots *shukra hādhihi l-ni'ma* semblent répondre, comme à souhait, à cette autre eulogie du n° 277 : *al-shākir li-ni'matihi* (p. 401)⁽²⁾. Enfin le dernier mot de la ligne, *al-rahma*, semble encore répondre, bien que d'un écho plus faible, à cette autre épithète ou eulogie du n° 277 : *al-faqīr ilā rahmatihī* (p. 395). On rira peut-être de ces rapprochements; mais pour qui sait lire les inscriptions arabes entre les lignes, il n'est guère douteux que le rédacteur du n° 280 n'ait connu l'inscription votive de la chaire de Nūr al-dīn. Alors, n'était-ce pas plaisir à son maître que de lui dire, sous cette forme délicate et un peu détournée, que la prière, ou si l'on veut la prophétie de Nūr al-dīn, « le martyr » et « l'ami d'Allāh », s'était réalisée « par ses mains »⁽³⁾?

L'inscription du mihrāb offre un autre intérêt : elle prouve qu'à l'époque de Salādin la mosaïque de verre était pratiquée à Jérusalem; j'y reviendrai tout à l'heure.

INSCRIPTIONS CORANIQUES. MÊME ÉPOQUE. — (A) Fragment d'un grand bandeau de mosaïque appliqué contre le mur à gauche (à l'est) du mihrāb et à environ 3 mètres du sol, soit au niveau du cul-de-four de sa niche (pl. XXXI en haut au milieu et en bas à gauche). Une ligne en coufique décoratif; grands caractères noirs, plaqués sur des rinceaux bruns à fleurons verts, rehaussés de perles de nacre, le tout sur un champ doré : C, xvii, 1 (de *الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ* jusqu'à *آيَاتِنَا*). — (B) Dans un panneau en placage de marbres découpés et poly-

(1) Voir plus haut, p. 237 suiv., 252 suiv., 270 suiv., 402, n. 2, etc.

(2) Cf. *al-shākir li-ni'matika* dans le protocole donné à Saladin par le prédicateur du premier sermon prononcé à l'Aqsā, in Ibn wāṣil, Pa. 1702, f° 20 a, l. 10.

(3) J'ai montré plus haut, p. 402, comment le «vœu» de Nūr al-dīn s'est transformé, après sa mort, en une «prophétie»; la conquête de Saladin n'en dut paraître que plus miraculeuse.

chromes, barlong de haut en bas et appliqué contre le même mur, sous l'extrémité gauche du bandeau A. Quatre courtes lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères en pierre (pâte?) noire sur un champ de marbre blanc, quelques points et signes : C, IX, 18 (jusqu'à **أُولَٰئِكَ**, écrit **اولئك**)⁽¹⁾. — (C) En haut et en bas du même panneau, deux médaillons hexagones plaqués entre les lignes 1 et 2, puis 3 et 4 du texte B. Trois et quatre lignes très courtes du même type; caractères plus petits, en pierre (pâte?) blanche sur un champ de marbre noir, quelques points et signes : C, XVI, 55 (jusqu'à **اللَّهِ**), puis C, XVI, 128 (depuis **إِنَّ اللَّهَ**).

Si je classe ici ces textes au lieu de les réunir aux autres coraniques, à la fin du chapitre de l'Aqṣā, c'est qu'il est permis de les rattacher aux travaux de Saladin. Cette attribution repose sur le style de leurs lettres ainsi que sur le caractère et la composition du décor dont ils font partie, et qu'il faut étudier avec celui du miḥrāb.

Voici d'abord le seul texte un peu précis que j'ai trouvé touchant les réparations matérielles de l'Aqṣā⁽²⁾ : « Quand Saladin eut achevé la prière du vendredi, il donna l'ordre de restaurer (*imāra*) la mosquée lointaine (*al-masdjid al-aqṣā*) et de mettre tous les soins à l'embellir, à la daller (*tarṣif*) et à la revêtir d'un fin décor (*tadqīq nuqūshihī*). On se procura du marbre sans pareil⁽³⁾, de la mosaïque dorée de Constantinople (*min al-faṣṣ al-mudhahhab al-quṣṭanīni*) et les autres matériaux nécessaires, amassés depuis des années, et l'on commença la restauration⁽⁴⁾. »

(1) Voici la justification des quatre lignes :

(1) **إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَاجِدَ اللَّهِ مَنِ آمَنَ (2) بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَأَقَامَ (3) الصَّلَاةَ وَآتَى الزَّكَاةَ**
وَلَمْ يَخْشَ إِلَّا اللَّهَ فَعَسَىٰ أُولَٰئِكَ.

(2) Voir Ibn al-athīr, XI, p. 365, l. 12 suiv. et in *RHC Or*, I, p. 705. Ce passage ne figure pas dans le résumé d'Abu l-fidā' et jusqu'ici je ne l'ai pas retrouvé dans une chronique contemporaine de Saladin.

(3) Texte **فَأَحْضَرُوا مِنَ الرِّخَامِ الَّذِي لَا يُوْجَدُ**. L'auteur veut peut-être dire que le marbre brut étant introuvable on remploya des débris, antiques ou latins; mais cette interprétation, qui cadre à merveille avec le caractère hybride du décor saladinien, me paraît un peu trop ingénieuse et précise dans le cas particulier.

(4) Suit la description des travaux faits autour du Rocher, d'où l'on pourrait conclure que le passage cité s'applique à la seule Ṣakhra. Mais comme il est précédé du récit relatif à la chaire de Nūr al-dīn, je crois qu'on peut l'appliquer aussi à l'Aqṣā, en prenant ici *al-masdjid al-aqṣā* dans son sens général habituel « le Haram ».

Si l'on dépouille ce passage de sa parure orientale, il reste deux faits précis : on employa des marbres précieux pour les placages et de la mosaïque de verre pour les revêtements. Sur la provenance de ces matériaux, le chroniqueur est muet. C'est par un abus d'interprétation qu'on a traduit ici « on fit venir les marbres les plus précieux, des cubes de verre doré de Constantinople pour les mosaïques », et qu'on en a conclu que « les éléments des mosaïques mentionnées par Ibn al-athīr avaient été demandés à Constantinople par le vainqueur de Jérusalem⁽¹⁾ ». J'ai montré (p. 282 et 388 suiv.) qu'on fabriquait probablement de la mosaïque de verre dans l'empire des Fatimides, et il se peut que les produits de cette école fussent désignés sous le terme de *fass qusṭanīni*. Au reste, il est peu vraisemblable qu'au lendemain de la prise de Jérusalem, le vainqueur ait pu faire venir d'aussi loin, à travers la Syrie ravagée par la guerre, les matériaux de ce décor et des ouvriers pour les poser. Il est vrai qu'à cette époque Saladin entretenait des relations avec l'empereur de Byzance⁽²⁾; mais ce fait n'autorise pas à modifier l'interprétation d'un texte. En revanche, en décrivant la liquidation des propriétés latines à Jérusalem, Ibn al-athīr ajoute un peu plus loin (p. 366, l. 5) que les Francs « y laissèrent du marbre sans pareil, soit des colonnes (*asāṭin*), des dalles de placage (*alwāḥ*), de la mosaïque (*fass*) et d'autres matériaux en grand nombre ». En combinant ces deux passages, on peut présumer que la décoration de l'Aqṣā, parties sculptées, placages de marbre et mosaïques de verre, fut prélevée sur l'héritage latin, soit qu'on en ait trouvé les éléments en dépôt dans des magasins, soit qu'on les ait arrachés à des monuments mis en coupe réglée. Et maintenant nous pouvons étudier les mosaïques et les marbres qui décorent le mihrāb et ses alentours⁽³⁾.

(1) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 79 en haut et 101. Les mots فاحضروا من الفص المذهب القسطنطيني signifient « on se procura de la mosaïque de verre dorée *constantiniennne* », et nullement « on fit venir de Constantinople de la mosaïque », etc. Le traducteur de l'Académie (de Slane) dit plus prudemment « on fit venir des cubes de verre dorés à la façon byzantine ». Et il ajoute en note que cet art était pratiqué en Orient dès avant le règne de Constantin, d'où il semble que pour lui le relatif *qusṭanīni* est formé sur ce nom, et non sur celui de Constantinople (*qusṭanīniyya*). Quelle que soit la dérivation qu'on préfère, si le chroniqueur avait voulu dire qu'on fit venir la mosaïque de Constantinople, il aurait écrit *fa-aḥḍarū min al-qusṭanīniyya*, etc.

(2) Voir РѢНИСНТ, *Königreich*, p. 463 en haut, 495 suiv. et sources citées.

(3) Les observations suivantes sont faites après coup sur mes clichés et quelques petites photographies de M. Gervais-Courtellemont. Je n'ai compris l'intérêt de ce décor qu'en étudiant le n° 280 et son indice archéologique; sinon je n'eus pas manqué d'en faire à temps des relevés meilleurs. Ce qui suit n'est qu'une mise au point provisoire, en vue de nouvelles recherches.

Les mosaïques du mihrāb comprennent deux registres : l'inscription, lettres et champs, et plus bas le décor de la conque (pl. XXXI en bas). L'authenticité matérielle de ce texte ne fait aucun doute. Le type des caractères est si purement saladinien qu'il suffirait à lui seul pour en marquer la date⁽¹⁾. Quant aux particularités du protocole, j'ai montré (p. 405) qu'elles s'expliquent par des subtilités de chancellerie; on ne saurait donc y voir, comme au n° 225, l'indice d'un pastiche.

Le motif principal de la conque est une tresse continue de grands cercles reliés par d'autres plus petits; il se développe en quinconce à l'intérieur de la

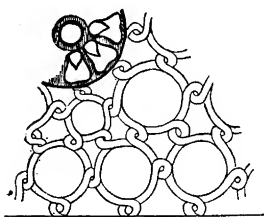


Fig. 78. — Tresses (Şakhra).

conque (fig. 78) et en ligne dans sa bordure inférieure (pl. XXXI en bas). Une variante de ce motif existe à la Şakhra (pl. XIV à gauche et fig. 41), où je l'ai rapprochée d'un modèle constantinien (fig. 42 et p. 244, n. 3). Mais ce thème fondamental est si fréquent qu'il ne saurait fournir d'indice chronologique précis; j'en dirais autant des feuillages et des grappes de raisin, rehaussés de perles de nacre, qui tapissent l'intérieur des grands cercles et leurs écoinçons. Plusieurs éléments de ce décor se retrouvent dans les mosaïques des monuments arabo-normands de Sicile, contemporains de Saladin et présentant un caractère hybride analogue à celui qui devait régner à Jérusalem au lendemain de la conquête⁽²⁾. Mais au point de vue du style, la conque de l'Aqṣā rappelle plutôt certains décors carolingiens sculptés en plat-relief dans la pierre, où le motif principal, la tresse de grands et de petits cercles, s'accompagne aussi de feuillages et de grappes de raisin; si la matière est différente, c'est la même gaucherie du dessin, la même épaisseur des contours⁽³⁾. Or il semble bien qu'il y avait ici des mosaïques dès

⁽¹⁾ Mudjir al-dīn, cité plus haut p. 403, n. 1, a vu les caractères dorés, alors qu'ils m'ont paru blancs; mais je crois qu'il a raison, parce que toutes les inscriptions en mosaïque signalées jusqu'ici sont en lettres d'or. En examinant celle-ci de près, on verrait sans doute que l'or s'est écaillé ou qu'il a blanchi, étant de qualité inférieure. Je ne crois pas que les caractères soient repeints, car leur dessin n'aurait pas conservé cette pureté qui frappera tout observateur averti, malgré quelques défauts d'exécution qu'on peut imputer à la technique.

⁽²⁾ Ainsi la Ziza de Palerme renferme un panneau de mosaïque dont le motif principal est celui de la conque de l'Aqṣā : tresse de grands et de petits cercles, agrémentée de rinceaux à palmettes et à grappes de raisin; voir COLASANTI, *Architettura*, pl. 32.

⁽³⁾ Je cite au hasard quelques exemples en Occident : COLASANTI, *Art byzantin*, pl. 77 suiv.; ENLART, *Manuel*, I, fig. 56; DE LASTEYRIE, *Architecture*, fig. 138, 195 et 198; BAUM, *Architecture*, p. 136. Pour la combinaison de la tresse avec les feuillages, surtout la feuille à trois pointes, et les

avant l'époque latine⁽¹⁾; et d'autre part on a vu (p. 404, n. 4) que les ouvriers de Saladin retrouvèrent tout ou partie du mihrāb prélatin, probablement muré par les Templiers, dont l'église orientée l'abside à l'est n'avait pas besoin de cette niche dans le mur de son bas côté sud. Ainsi le décor de la conque, à première vue, paraît être prélatin plutôt que saladinien. D'autre part, on ne peut guère lui attribuer une origine plus récente; car les mosaïques, d'ailleurs assez rares, de l'époque des Mamlouks ne rappellent guère celles-ci⁽²⁾.

Le seul décor en mosaïque visible aux abords immédiats du mihrāb est le bandeau mutilé qui renferme une partie du verset relatif à la mosquée lointaine (p. 407). Le premier mot visible est tracé de haut en bas, contre le bord gauche du mihrāb⁽³⁾. Ainsi le bandeau contournait, en l'encadrant, le fronton de la niche et faisait partie du même ensemble. Mais appartient-il au mihrāb prélatin, ou aux restaurations de Saladin? De Vogüé, qui l'attribue à Saladin sur la foi du n° 280 et d'Ibn al-athīr, a été frappé par la «physionomie gothique très prononcée de ses rinceaux» (p. 101). Il note qu'en revanche «les caractères ont

grappes de raisin, CATTANEO, *Architettura*, fig. 119; DE LASTEYRIE et BAUM, *locis cit.* (Milan, Vence et Münster).

⁽¹⁾ Muqaddasi, p. 169 l. 5 et in Yāqūt, IV, p. 597 l. 6 : *والمَوْخَرُ مرصون بالفُسَيْفِيسَاءِ الكِبَارِ*; trad. Gildemeister in *ZDPV*, VII, p. 162; Le Strange in *PPTS*, III, p. 42 et *Palestine*, p. 99; Miednikoff, II, p. 799. D'après le contexte, le mot *mu'akhhhar* paraît désigner le mur de fond de l'Aqṣā, mais cette interprétation n'est pas certaine. Nāṣir-i khusrau est plus précis quand il dit, p. 25, l. 9 d'en bas (80), que le grand mihrāb de l'Aqṣā est décoré de mosaïque (*minā*); cf. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 37 et *Palestine*, p. 106; Miednikoff, II, p. 864. Le Strange a déjà noté que ce mihrāb n'est plus l'actuel, puisqu'il a été refait par Saladin. C'est le décor saladinien, probablement, que décrit *de visu* Yāqūt (vers 1225), quand il signale, IV, p. 594 l. 7 et in Qazwīni, II, p. 108 l. 12 (texte mutilé), les mosaïques (*fusaiḥsā'*) du *muṣallā*, c'est-à-dire, d'après le contexte, du mur sud de l'Aqṣā.

⁽²⁾ Autant que j'en puis juger de souvenir; cf. t. I, p. 255, n. 3 et plus haut, p. 242, n. 5, 244, n. 1, 285, n. 3, 286, n. 2 et *passim*.

⁽³⁾ Ce premier mot se lit immédiatement gauche du mihrāb (pl. XXXI en haut, à l'extrême gauche). Le groupe bizarre qu'on voit ici représente le mot *المَسْجِدِ* [الم], tracé de haut en bas, et dont la forme originale s'obtient en rétablissant l'article, caché sous la peinture moderne qui s'étale au-dessus, ainsi que les trois dents du *sin* et le crochet du *dāl*, qui sont encrassés de poussière, mais qu'on distingue sur mon épreuve originale. On y voit encore l'article du mot suivant *الْحَرَامِ* raccordant cette photographie avec l'autre (pl. XXXI en bas), où on lit les mots *الْحَرَامِ إِلَى* *الْمَسْجِدِ الْأَقْصَى*. A titre de comparaison, je reproduis (pl. XXXI au milieu) le fragment publié en couleur in DE VOGÜÉ, *Temple*, pl. XXXIII à gauche en bas, et donnant les mots *الْقَصَى الَّذِي* *بَارَكْنَا حَوْلَهُ*; les caractères y sont un peu trop maigres et le dessin des rinceaux laisse à désirer.

une forme archaïque qui semble reculer leur date au delà de l'époque de Saladin ». Et pour expliquer cette apparente anomalie, il rappelle que le coufique s'est conservé bien plus tard dans les textes décoratifs que dans les inscriptions

historiques. Cette observation très juste ⁽¹⁾ il l'illustre par deux exemples cairotes : les bandeaux des madrasas de Hasan (vers 1363) et de Ghauri (vers 1503) ⁽²⁾. Il aurait pu ajouter, à l'appui de sa thèse, que le bandeau de l'Aqṣā n'offre aucune analogie avec ceux-ci, dont le premier, modelé en stuc,



Fig. 79. — Inscription coranique (Ṣakhra).



Fig. 80. — Rinceaux sous le texte.

rappelle de riches décors en même matière dans les monuments mongols de la Perse au XIV^e siècle ⁽³⁾, et dont le second, en marbre découpé, d'une invention pauvre et d'un faire maigre et sec, trahit un art en pleine décadence.

Mais ici le problème se complique d'un fait nouveau : Si l'on examine avec soin les éléments de ce décor (pl. XXXI en bas), on verra que les caractères n'ont aucun rapport avec les rinceaux. Les premiers semblent plaqués sur les seconds, comme s'ils cheminaient dans un plan plus rapproché de l'œil. La composition n'est pas homogène ; bien plus, elle n'est pas d'esprit arabe, ni dans l'ensemble ni dans ses parties. Pour



Fig. 81. — Titre d'un Coran.

s'en assurer, il suffit d'examiner séparément rinceaux et caractères (fig. 79 et 80) ⁽⁴⁾, puis de les comparer avec un bandeau d'inspiration purement orientale (fig. 81) ⁽⁵⁾. Il faudrait donc analyser à part ces deux éléments, puis rechercher pourquoi et comment ils ont été associés. Les caractères ne sont pas seulement arabes, il est certain qu'ils sont d'un artiste musulman, puisqu'ils reproduisent

⁽¹⁾ Voir *MCIA*, I, p. 86 et *passim*.

⁽²⁾ Voir un fragment de ces deux bandeaux in *MCIA*, I, pl. XXX, n° 3 et XXXVII, n° 3.

⁽³⁾ Ainsi dans les mihrābs des Mosquées d'Ispahan, de Weramīn, de Marand, etc., qui datent de la première moitié du XIV^e siècle.

⁽⁴⁾ Je dois ces dessins à la plume habile de M. Flury, avec lequel j'ai discuté longuement les problèmes soulevés ici ; son jugement prudent et sa longue expérience du décor arabe m'ont mis en garde contre des conclusions hâtives.

⁽⁵⁾ D'après Flury et Moritz in *Der Islam*, VIII, pl. à p. 220.

le passage du Coran relatif au sanctuaire de Jérusalem. Mais les rinceaux pourraient être d'origine latine; par leur allure générale et le mouvement de leurs spirales, ce que de Vogüé désigne par leur «physionomie gothique», ils rappellent certains décors occidentaux⁽¹⁾.

Ainsi ce bandeau peut être un débris prélatin retrouvé après la conquête, sous les mutilations des Templiers; mais alors, pourquoi ses éléments sont-ils mal associés, et peu conformes à l'esprit du décor arabe? D'autre part, les rinceaux seuls pourraient être de l'époque latine, qu'ils soient d'un artiste occidental ou oriental, et les caractères seraient une surcharge saladinienne; mais pourquoi les Francs auraient-ils placé ce décor autour d'un mihrāb⁽²⁾ qu'au contraire ils ont probablement condamné, puisque Saladin n'en retrouva les restes qu'en pratiquant des fouilles préalables à ses travaux de restauration? Enfin le bandeau tout entier peut être d'origine saladinienne; alors son caractère hybride s'expliquerait par l'extrême confusion qui devait régner alors à Jérusalem dans les traditions artistiques. On pourrait y voir le concours de deux artistes dont l'un serait l'auteur des rinceaux et l'autre celui des caractères, ou l'œuvre d'un artisan chrétien chargé d'exécuter un décor arabe, mais qui n'en aurait pas rendu l'esprit. Je me borne à ces hypothèses, mon but étant de poser le problème, et non de le résoudre⁽³⁾.

Les écoinçons de l'arc au-dessus de la niche (pl. XXXI en haut) sont revêtus d'un décor géométrique, en fine mosaïque de marbre, qui rappelle d'une part ceux de nombreux monuments arabes jusqu'au xvi^e siècle, et de l'autre ces décors italiens et siciliens qu'on rattache au nom des Cosmates. Ce travail remonte à Saladin, car il touche à l'inscription, dans le même cadre formé d'un filet de marbre en relief. Est-il l'œuvre d'un artiste arabe ou latin? Cette question touche à un problème beaucoup plus vaste : celui des relations entre l'Orient et l'Occident, dans ce genre de décor au xii^e siècle et plus tard.

Les marbres plaqués et sculptés à l'intérieur et autour du mihrāb soulèvent d'autres problèmes. Le demi-cylindre de la niche est revêtu de longues bandes découpées, alternativement claires et foncées, et de pur style arabe. Ce décor

⁽¹⁾ Parmi les innombrables motifs analogues dans la décoration peinte ou sculptée du xi^e au xiii^e siècle en Orient et en Occident, je n'ai trouvé jusqu'ici aucun rapprochement décisif.

⁽²⁾ En effet, les rinceaux sous le mot *al-masdjid* (p. 411, n. 3) descendent aussi le long du bord gauche du mihrāb.

⁽³⁾ A l'appui de l'origine saladinienne des caractères, on notera que le verset C, xvii, 1 est celui sur lequel repose la légende de l'ascension de Mahomet. Or suivant une tradition, le vendredi 27 radjab 583, jour de la prise de Jérusalem par Saladin, est l'anniversaire de cette ascension; voir ZETTERSTÉEN, *Beiträge*, p. 230, l. 12.

est classique dans les niches de l'époque des Mamlouks. Ici je le crois saladinien, mais je ne puis l'affirmer, faute d'exemples certains pour cette époque⁽¹⁾. La niche est flanquée de chaque côté par trois colonnettes dont les chapiteaux sont peut-être antiques, mais plutôt latins à en juger par le style de leur feuillage



Fig. 82.
Colonnade au-dessus du mihrāb.

et leurs parties épannelées⁽²⁾. On peut en dire autant de l'arcature sur colonnettes géminées qui règne au sommet du mihrāb, au-dessus du n° 280 (fig. 82)⁽³⁾; les bases, les fûts lisses, brisés, torsés ou chevronnés, les chapiteaux sculptés et l'arcature elle-même, avec sa moulure et ses fleurons, tout me paraît latin

plutôt qu'arabe. Les deux petits panneaux carrés à droite et à gauche des chapiteaux de la niche (pl. XXXI en haut, dans les angles inférieurs) sont sculptés d'un décor antique de basse époque, ou byzantin. Plus bas, des deux côtés du mihrāb, on voit deux petites niches faites en partie de débris latins. De l'autre côté de la chaire se creuse une troisième niche dont le décor offre le plus curieux mélange de débris latins et de parties arabes. A l'est du mihrāb, sous le bandeau de mosaïque, règne un grand panneau dont le décor très remarquable m'a paru franchement latin, malgré la bordure arabe qui l'encadre⁽⁴⁾. Plus à gauche, sur la saillie d'un pilier, l'on voit un panneau de marbres découpés et polychromes, rehaussés d'une mosaïque de marbre et de nacre, de travail purement arabe et dont l'origine saladinienne me paraît marquée par le style des caractères de ses inscriptions coraniques (p. 408) et par quelques indices moins précis⁽⁵⁾. Enfin l'estrade ou tribune qui s'élève dans le transept, en avant de la chaire, est faite de superbes débris provenant peut-être d'une chaire ou d'un ambon latin, comme ceux qu'on a remployés dans la tribune de la Şakhra (p. 311). Le tablier de cette estrade repose sur des faisceaux de colonnettes dont les socles, les bases, les fûts lisses, ou torsés, ou cannelés et les chapiteaux richement sculptés sont du plus pur style latin du XII^e siècle. Le plafond du tablier renferme un grand panneau sculpté pareil à celui que je viens de décrire à l'est du mihrāb, et son

(1) La base de ce placage, en marbre blanc, est une réparation de l'époque ottomane.

(2) Sur l'épannelage des chapiteaux latins, voir t. I, p. 206, n. 7 et sources et renvois.

(3) D'après un cliché de 1893; la base des colonnettes se voit pl. XXXI en haut.

(4) La tresse d'entrelacs sculptée en bas-relief au bord de ce panneau se voit pl. XXXI en bas, ainsi que son cadre arabe en marbre blanc et veiné.

(5) La mosaïque de marbre et nacre rappelle celle des écoinçons du mihrāb (p. 413) et les deux médaillons hexagones (p. 408) sont pareils à un autre qui renferme une inscription de 594 (1198), au nom d'un neveu de Saladin; voir *Voyage en Syrie*, I, p. 165. En tout cas ce panneau me paraît être un morceau rare et ancien, fort intéressant pour l'étude de la mosaïque de marbre arabe.

entablement comporte, au-dessus d'une architrave étroite et lisse, une frise sculptée d'un merveilleux décor de rinceaux d'acanthé, de rangs d'oves et de perles, d'une inspiration presque antique. Ce meuble extraordinaire est anépigraphe; mais je crois qu'on peut le rattacher aux travaux de Saladin.

En résumé, l'inscription qui commémore la réfection du mihrāb et la restauration générale de l'Aqṣā par Saladin est bien le texte authentique de cette époque, et à ce point de vue, c'est un document rare et précieux, dont je crois avoir montré tout l'intérêt pour l'histoire. Mais il est plus difficile de fixer la valeur et l'étendue de son indice archéologique. En étudiant le décor du mihrāb et de ses alentours, à la lumière de quelques textes, j'ai montré que les restes de ce décor hybride, fait de mosaïques de verre, de mosaïques et de placages de marbre et de débris sculptés antiques ou latins, peut être attribué, sinon tout entier, du moins en grande partie, aux travaux de Saladin. Mais cette étude soulève un grand nombre de problèmes que j'ai dû me borner à poser en vue d'une exploration minutieuse des parois du transept. Quand on entreprendra ce travail, il ne suffira pas d'examiner et de relever les parties apparentes du vieux décor; il faudra faire disparaître les badigeons et les peintures grossières de l'époque ottomane qui couvrent la paroi sud jusqu'au plafond, ainsi que d'autres parties du transept, avec le système de la coupole, et les murs de la nef au-dessus des arcades. Et sous ces maquillages, qu'il est permis de détruire sans remords, on retrouvera peut-être d'autres restes du décor saladinien⁽¹⁾.

281

CONSTRUCTION DU PORTIQUE NORD SOUS MALIK MU'AZZAM 'ĪSĀ. 614 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la grande arche centrale, dans une niche plate

⁽¹⁾ Ainsi de Vogüé (p. 101) semble avoir vu sur la paroi sud, des restes plus considérables du bandeau de mosaïque; en effet, après C, xvii, 1, dont on ne voit plus que quelques mots, il cite encore les versets 10 et 11, qui sont peut-être cachés aujourd'hui sous la peinture. Toutefois je crois qu'il a vu ces deux versets sur les maîtres piliers sud-est et nord-est de la coupole, car c'est ici que Sauvage les signale dans ses relevés inédits (nos 6 et 7), et c'est ici que j'en ai vu des débris en mosaïque de verre, mais grossièrement restaurés, d'après une note sommaire qui ne me rappelle rien de précis. Si ces observations sont exactes, le bandeau faisait le tour des parois et des piliers du transept, et l'on en retrouverait peut-être d'autres vestiges. Parmi les auteurs qui signalent les mosaïques du transept, je cite encore d'Aversa in *ZDPV*, I, p. 214, dont les mots «cujus prædictæ cubæ sunt coopertæ opere vitreo deaurato (l. 13)» désignent les mosaïques des deux ailes du transept, ainsi qu'il ressort du contexte. Si je n'ai pas tiré parti de ce document, c'est que son âge est incertain; cf. plus haut, p. 159, n. 2.

flanquée de colonnettes accouplées (pl. XLVI à gauche); dimensions environ 100×90 . Huit lignes en naskhi ayyoubide; petits caractères du type Coradin, gravés en creux et peints en noir, points et quelques signes. Inédite⁽¹⁾ (copie 1893, revue en 1914)⁽²⁾.

(1) بِسْمِ اللَّهِ... أَنْشَأَتْ هَذِهِ (2) الْوَالِي لَارُوقَةَ (3) فِي أَيَّامِ دَوْلَةِ سَيِّدِنَا (3) وَمَوْلَانَا
السُّلْطَانَ الْمَلِكِ الْمُعْظَمِ شَرَفِ الدُّنْيَا (4) وَالِدِينَ أَبِي الْعِزَّائِمِ عَيْسَى ابْنَ الْمَلِكِ
الْعَادِلِ (5) سَيْفِ الدُّنْيَا وَالِدِينَ سُلْطَانَ الْإِسْلَامِ وَالْمُسْلِمِينَ أَبِي بَكْرِ ابْنَ
أَيُّوبِ ابْنَ شَاذِي خَلِيلِ أَمِيرِ (7) الْمُؤْمِنِينَ خَلَّدَ اللَّهُ مَلِكُهُمَا وَذَلِكَ فِي سَنَةِ
أَرْبَعِ (8) عَشْرَةَ وَسِتِّمِائَةَ لِلْهِجْرَةِ النَّبَوِيَّةِ وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ وَآلِهِ.

Ont été fondés ces... portiques sous le règne de notre seigneur et notre maître le sultan al-Malik al-Mu'azzam Sharaf al-dunyā wal-dīn Abu l-'azā'im⁽⁴⁾ 'Īsā, fils d'al-Malik al-'Ādil Saif al-dunyā wal-dīn, le sultan de l'Islam et des musulmans, Abū bakr, fils d'Ayyūb, fils de Shādhī, l'ami de l'émir des croyants⁽⁵⁾, qu'Allāh perpétue leurs deux royautes⁽⁶⁾! Et ce (travail a eu lieu) en l'année 614 de l'hégire du Prophète (1217-18), etc.

L. 1 : Le mot *unshi'at* est certain, bien qu'il soit mal repeint⁽⁷⁾. Il désigne donc une construction nouvelle, mais laquelle?

L. 2 : Les deux premiers mots sont défigurés par la peinture et je n'en puis rétablir exactement ni la forme, ni le sens; mais ils font allusion au portique et l'on peut en conclure que l'inscription est *in situ* et que le portique actuel est

(1) Signalée par de Vogüé, cité plus loin, p. 417.

(2) Et collationnée à la loupe sur mon cliché (pl. XLVI à gauche, téléoptère).

(3) Sur ces deux mots, voir plus loin le commentaire.

(4) Sur ce surnom, voir t. I, p. 171, n. 1 et renvois, et p. 463.

(5) Sur ce titre, voir t. I, p. 107, n. 1 et renvoi.

(6) Sur ce duel, voir plus haut, p. 99, n. 7 et renvoi.

(7) A la loupe on lit انشئة, et le mot هذه est aussi défiguré. Cette peinture, comme celle des inscriptions suivantes, date d'une restauration récente de la façade, qui a été raclée, puis couverte d'un décor moderne et sans caractère, comme à l'intérieur. L'état actuel se voit in RIVOIRA, *Architettura*, fig. 5 et l'état antérieur sur un grand nombre de photographies et de reproductions, ainsi WILSON, *Survey*, photographs, pl. 8 et Thévoz, *Palestine*, pl. 42. Je cite pour mémoire la gravure de Breidenbach (1483), publiée in *ZDPV*, XXIV, pl. 2; le portique y est assez bien dessiné (avec cinq arches au lieu de sept) et l'on voit au-dessus de l'arche centrale les deux niches renfermant les nos 281 et 291.

l'œuvre de Malik Mu'azzam⁽¹⁾. Tel est l'avis du savant dont les travaux font encore loi⁽²⁾ : « Le porche voûté extérieur, accolé après coup à la façade septentrionale, a été bâti en 634 (1236) par Malik Mu'azzam . . . Il se compose de sept arcades correspondant aux sept portes de la mosquée; celles des extrémités sont de simples baies ogivales sans ornements, mais celles du centre ont la prétention d'imiter l'architecture gothique; leurs archivolttes, formées de voussures en retraite, sont supportées par des colonnettes situées dans les angles des piliers; un ornement en zigzag décore la baie centrale; à distance on se croirait en présence d'un reste de l'architecture des Templiers, mais de près l'erreur n'est pas possible; même sans le secours de l'inscription qui indique le véritable fondateur, il est facile de reconnaître au mauvais agencement des parties, au mauvais choix des colonnes, des chapiteaux, des bases, empruntés de côté et d'autre à des monuments antérieurs, au style bâtard de l'ensemble, que c'est une œuvre d'imitation; elle n'en est pas moins intéressante en ce qu'elle constate l'influence exercée par les croisades sur l'art indigène. Quelques-uns des doubleaux intérieurs s'appuient sur des *bras* semblables à ceux du cloître des chanoines du Saint-Sépulcre et de l'église d'Abū gōsh. » Ces conclusions me paraissent décisives, mais je crois qu'on peut les préciser un peu plus. L'auteur observe lui-même que les trois arcades centrales sont plus latinisantes que les quatre autres; cette remarque a été faite avant lui par un écrivain judicieux qui voit ici de l'architecture normande, ou de transition⁽³⁾. De fait, cette partie me paraît être

(1) A la loupe on lit الوالي لاروقة, avec les points (les deux derniers, sur le *hā* final, ont plutôt l'air d'une queue d'aronde). J'ai cherché en vain dans le premier mot quelque dérivé de la racine ولي « être proche » ou على « être élevé », ou encore *bāb* « porte », etc.; aucune de ces combinaisons ne fournit une bonne construction grammaticale, et il faudrait examiner, au sommet d'une échelle, la gravure originale sous le badigeon. Le second mot est le pluriel *arwiqa*, de *riwāq* « portique », précédé de la préposition *li*, ou plutôt de l'article défiguré. Le singulier désigne l'ensemble et le pluriel vise les arcades qui le composent. Mudjir al-din, p. 368 (99 suiv.), donne de ce portique, ainsi que des portes et des nefs de l'Aqsā, une description précise et conforme à l'état actuel. Il en désigne l'ensemble par le singulier *riwāq* et les sept arcades par le pluriel *qanātir*; mais il ne l'attribue à Malik Mu'azzam ni ici, ni dans sa liste des constructions de ce prince, p. 355 (86 suiv.).

(2) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 103 en bas.

(3) WILLIAMS, *City*, II, p. 305 : « The porch forms a beautiful façade in seven compartments, exhibiting a mixed style of architecture; Gothic features of the Norman and Early-pointed periods preponderating in the three inner divisions, the four exterior compartments being purely Saracenic »; et p. 383 : « The three middle compartments of the porch differ materially from the other four; for while the arches composing the latter are entirely open, those of the former are filled in with light shafts, surmounted by plain cushion-capitals with their abacus; while round the great centre-arch runs that peculiar moulding . . . the zig-zag, which impresses a Norman character upon the building ».

plus qu'un pastiche arabe; je suis tenté d'y voir un porche latin, correspondant aux trois nefs centrales de la Mosquée actuelle⁽¹⁾. Les nombreux éléments latins qu'elle renferme pourraient s'expliquer par des remplois ou des pastiches⁽²⁾; mais la structure générale et la composition du décor architectural ne sont guère arabes⁽³⁾. Il semble donc que l'architecte de Malik Mu'azzam ait noyé, en le défigurant par des remaniements et des adjonctions⁽⁴⁾, un porche latin dans un portique arabe, dont les ailes imitent gauchement la partie centrale. En résumé, que le portique tout entier soit une œuvre arabe, ou qu'il renferme un porche latin remanié, le rédacteur de l'inscription pouvait attribuer à ce prince une construction nouvelle; car l'épigraphie, si précise en ce qui concerne les noms et les dates, ne se soucie nullement des problèmes archéologiques. Seule une exploration sur place permettra de déterminer, à ce point de vue, l'indice du n° 281.

L. 3 à 6 : Le protocole offre un curieux détail : Le rédacteur donne à Malik Mu'azzam le titre *sultān* et à son père Malik 'Ādil le titre *sultān al-islām wal-muslimīn*, qu'il intercale entre ses noms et surnoms, comme pour préciser qu'il appartient au père, et non au fils⁽⁵⁾. Cette nuance n'apparaît, du moins à Jérusalem, que dans une seule autre inscription de Malik Mu'azzam, datée de 604 (n° 155); partout ailleurs le rédacteur donne le titre *sultān* tout court au père et au fils (n°s 161 et 162), ou au fils seul (n°s 55, 154, 164 et 229), ou en-

265

⁽¹⁾ Les porches de ce type sont très fréquents en Occident au XII^e siècle; voir ENLART, *Manuel*, I, p. 242 suiv.; DE LASTEYRIE, *Architecture*, p. 370; BERTAUX, *Italie méridionale*, *passim*, surtout fig. 249 (Saint-Clément de Casauria).

⁽²⁾ Ainsi à l'arche centrale, la moulure saillante extérieure, la double rangée de zigzags et la voussure intérieure à gros boudins, puis les chapiteaux des colonnes et des colonnettes, dont les uns sont refouillés et les autres simplement épannelés; cf. t. I, p. 206, n. 7, 424, n. 4, 425, n. 3, etc.

⁽³⁾ Les niches accouplées des deux côtés de l'arche centrale se voient souvent en Occident au XII^e siècle; ainsi à Sainte-Croix de Bordeaux (in BAUM, *Architecture*, p. 95). Celles à linteau droit au-dessus de la même arche rappellent un dispositif fréquent à la même époque, surtout en Auvergne et dans le Midi de la France. Le système des piliers centraux, avec leur corniche et leurs colonnes cantonnées, paraît plus latin qu'arabe, malgré d'évidentes retouches, chapiteaux antiques, socles dépareillés, etc. Enfin les bras coudés signalés par de Vogüé et qu'on voit encore aujourd'hui sont latins plutôt qu'arabes; voir t. I, p. 207, n. 1 et 434, n. 1. Or ici, je crois qu'ils sont en place dans le mur de fond du portique, et qu'on ne peut guère les considérer comme des débris latins remployés.

⁽⁴⁾ Ainsi le couronnement, avec sa double rangée de denticules (cf. t. I, p. 426, n. 1) et sa ligne de créneaux de pur style arabe; cf. plus haut, p. 75, n. 4 et plus loin, n° 291.

⁽⁵⁾ Dès l'année 597 Malik Mu'azzam gouvernait la Syrie au nom de son père, qui mourut en 615; voir plus haut, p. 74, n. 2.

core il le passe sous silence (n^{os} 43 et 157)⁽¹⁾. Ces nuances ne sont-elles que des jeux du hasard, ou faut-il y voir l'indice d'une hiérarchie protocolaire? Cette question, comme toutes celles que soulève la titulature, demande à être étudiée avec méthode, à l'aide de tous les documents connus; je me borne à la poser en passant⁽²⁾.

L. 7-8 : Jusqu'ici tous les auteurs modernes ont attribué le portique à l'année 634 (1236), sans s'aviser que Malik 'Ādil, nommé ici avec les titres souverains, est mort en 615, et que Malik Mu'azzam lui-même l'a suivi dans la tombe en 624⁽³⁾. La date authentique est parfaitement claire et remet les choses au point. Le n^o 281 est donc contemporain du n^o 55, et ces deux inscriptions sont les dernières que Malik Mu'azzam ait laissées à Jérusalem, comme s'il avait négligé cette ville après la mort de son père en 615, ou après la démolition de son enceinte en 616⁽⁴⁾.

(1) Aux n^{os} 168 et 230 le protocole est incomplet; en outre ce prince a laissé, en dehors de Jérusalem, un grand nombre d'inscriptions que je ne puis étudier ici.

(2) A première vue, je suis tenté de voir ici une nuance intentionnelle. Le titre *s. al-islām wal-muslimīn*, qui marque une sorte de souveraineté panislamique, doit être supérieur, du moins à l'origine et en principe, au titre *sulṭān* tout court. Si, comme je le pense, Malik 'Ādil a hérité le premier de Saladin (voir *MCIA*, I, p. 299, n. 4), on comprendrait qu'il se le soit réservé, son fils et son représentant en Syrie, peut-être aussi les autres princes de sa famille, se contentant du titre *sulṭān* tout court. D'autre part, j'ai montré (*loc. cit.*) que mainte inscription de Malik 'Ādil, et précisément parmi les plus récentes, ne lui donnent pas de titre sultanien; ailleurs, il en porte un sous une autre forme, ainsi *s. djujūsh al-muslimīn*, t. I, n^o 38. Le problème est extrêmement complexe, car il ne suffit pas de dépouiller méthodiquement toutes les sources; il faut encore expliquer leurs innombrables contradictions, soit par des faits accidentels, soit par l'histoire politique et les usages des chancelleries, en tenant compte du fait qu'elles sont loin d'avoir la même valeur documentaire. J'espère y revenir dans un travail sur l'origine des titres sultaniens.

(3) Voir DE VOGÜÉ, *loc. cit.*; *SWP*, *Jerusalem*, p. 44 et 81; CONDER, *Jerusalem*, p. 246 et 319; RIVOIRA, *Architettura*, p. 14; Isambert, p. 283 b; Bædeker, éd. allemande 1891, p. 51, etc. Seul R. Hartmann in *ZDPV*, XXXII, p. 204, n. 1 a relevé cette erreur, bien qu'il ne connût pas l'inscription; c'est d'après lui, je suppose, qu'elle a disparu dans Bædeker, éd. française 1912, p. 57. L'argument tiré de cette date in CONDER, *ult. loc. cit.*, est donc caduc.

(4) Sur la démolition de l'enceinte, voir plus haut, p. 304, n. 5 et renvoi. L'abandon de Jérusalem par Malik Mu'azzam à cette époque ressort notamment d'un passage de Mudjir al-dīn, p. 355, dern. l. et 356 en haut (sauté par Sauvaire), où un poète de sa cour, jouant sur son nom propre, qui est celui de Jésus, attribue la désolation de la ville sainte à son départ, dans deux curieux vers d'inspiration chrétienne. Même jeu de mots in MAQRĪZĪ, *Sulūk*, Pa. 1726, f^o 68 b et in *ROL*, IX, p. 493 en bas; cf. plus haut, p. 107, n. 2. 'Īsā était à Jérusalem en 623, mais peut-être en passage; voir Ibn wāṣil, Pa. 1702, f^{os} 3 a, 246 b et 247 b; cf. *ROL*, IX, p. 512 n. 1 et mon *Voyage en Syrie*, I, p. 202, n. 1.

BAHRIDES.

282

RESTAURATION DE LA COUPOLE SOUS MALIK NĀSIR MUḤAMMAD. 728 H. — A l'intérieur, grand bandeau peint en cercle au sommet de la coupole. Une ligne imitée du naskhi mamlouk; très grands caractères, peints en blanc sur fond vert. Publiée en partie⁽¹⁾, copie 1893, revue en 1914.

بِسْمِهِ ... جَدَّدَتْ هَذِهِ الْقِبَّةَ الْمُبَارَكَةَ فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَلِكِ النَّاصِرِ
الْعَالِمِ الْعَادِلِ الْمَجَاهِدِ الْمُرَابِطِ الْمَتَاغِرِ الْمُؤَيَّدِ الْمَنْصُورِ قَاهِرِ الْخَوَارِجِ وَالْمَقْتَرِدِينَ
حَيْبِي الْعَدْلِ فِي الْعَالَمِينَ سُلْطَانَ الْإِسْلَامِ (وَالْمُسْلِمِينَ نَاصِرِ الدُّنْيَا وَالِدِينَ) (2) مُحَمَّدِ
بْنِ السُّلْطَانَ الشَّهِيدِ الْمَلِكِ الْمَنْصُورِ قَلَاوْنَ الصَّالِحِي تَغْمِدُهُ اللَّهُ بِرَحْمَتِهِ فِي
شَهْرٍ سَنَةِ ثَمَانٍ وَعِشْرِينَ وَسَبْعِمِائَةٍ (3).

A été renouvelée cette coupole bénie sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāsir, le savant, le juste, le guerrier, le combattant, le défenseur des frontières, l'assisté (d'Allāh), le victorieux, le dompteur des révoltés et des rebelles, le vivificateur de la justice dans les mondes, le sultan de l'Islam (et des musulmans Nāsir al-dunyā wal-dīn)⁽²⁾ Muḥammad, fils du sultan défunt al-Malik al-Manṣūr Qalāwun al-Ṣāliḥi, qu'Allāh le couvre de sa miséricorde! Dans les mois de l'année 728 (1327-28).

Cette inscription n'est qu'un repeint maladroit; on le voit clairement à l'aspect des caractères, ainsi qu'aux mutilations du protocole et de la date. L'état actuel remonte peut-être aux travaux de Maḥmūd II (n^{os} 296 à 298), en 1233 (1817-18)⁽⁴⁾. Suivant le chroniqueur, la coupole de l'Aqṣā fut redorée sous le règne

(1) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 102; cf. *SWP, Jerusalem*, p. 82; CONDER, *Jerusalem*, p. 323; R. Hartmann in *tom. cit.*, p. 206 en haut (à la ligne 7, lire 246 au lieu de 264).

(2) Les mots en parenthèses, qui figuraient certainement dans l'original, ont été omis par le restaurateur, peut-être avec d'autres titres. Le protocole des Mamlouks ignore le titre *s. al-islām* tout court, et le surnom souverain en *al-dunyā wal-dīn* y manque rarement; en outre *muslimīn* et *dīn* rimaient avec les mots précédents en *-in*.

(3) Texte وَسَبْعِمِائَةٍ, erreur grossière du restaurateur.

(4) Ou à une époque plus récente encore, car de Vogüé donne le chiffre correct des centaines sans commentaire; mais son édition n'étant pas critique, il l'a peut-être lu ainsi, ou rétabli sans le dire expressément.

de Muḥammad⁽¹⁾. Bien qu'il ne dise rien de son décor ni de l'inscription, je suppose qu'il emprunte le renseignement au texte original, et qu'il a vu la coupole dans l'état où l'avaient laissée les travaux de Muḥammad⁽²⁾. Aujourd'hui que ce texte a disparu avec le décor dont il faisait partie, l'indice archéologique du n° 282 échappe à toute précision; mais il est bon de le retenir en vue d'une exploration de cette partie de l'édifice⁽³⁾.

283

RESTAURATION DU TRANSEPT SOUS LE MÊME ET PAR L'ÉMIR TANKIZ. 731 H. — Grand panneau de bois scellé dans la paroi sud, au-dessus du linteau de la fenêtre à gauche (à l'est) du miḥrāb; dimensions environ 180 × 30. Deux lignes en beau naskhi mamlouk; grands caractères, peints en jaune sur fond vert, points nombreux, quelques signes. Publiée en partie⁽⁴⁾; voir pl. LVIII en haut (cliché 1914).

(1) بسمه ... جدد هذا الشبّاك والرخام المبارك في أيام مولانا السلطان
الملك الناصر (2) ناصر الدنيا والدين محمد بن قلاون عز نصره بالإشارة العالية
السيفيّة تنكز الناصري في شهر سنة أحد وثلثين وسبعائة.

Ont été rénovés cette fenêtre et le marbre béni sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Muḥammad, fils de Qalāwun, que sa victoire soit glorieuse! Sur la haute injonction de Saif al-dīn Tankiz al-Nāṣiri, dans les mois de l'année 731 (1330-31).

284

MÊME TRAVAIL. — Panneau pareil au précédent, scellé dans la même paroi, au-dessus du linteau de la deuxième fenêtre à droite (à l'ouest) du miḥrāb⁽⁵⁾;

(1) Voir Mudjir al-dīn, p. 438 (246); cf. R. HARTMANN, *pag. cit.*

(2) Comme à la Ṣakhra, où les précisions qu'il donne semblent prouver qu'il a vu l'état du n° 225 correspondant aux travaux de Muḥammad; voir plus haut, p. 297.

(3) J'en ai tenu compte plus loin, p. 424, en classant à cette époque les coraniques décorant les maîtres piliers de la coupole.

(4) Les cinq premiers mots seulement in DE VOGÜÉ, *pag. cit.*; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 175, n. 6; R. HARTMANN, *pag. cit.*

(5) La première baie à l'ouest du miḥrāb est une porte-fenêtre qui s'ouvre sur un balcon dominant la vallée du Cédron.

mêmes dimensions. Deux lignes du même type; mêmes caractères. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

بِسْمِهِ... جَدَّدَ هَذَا الشَّبَّاعَ وَالرَّخَامَ الْمُبَارَكَ فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَلِكِ
الْوَاصِرِ نَاصِرِ الدُّنْيَا وَالِدِينَ مُحَمَّدِ بْنِ قَلَّوْنَ الصَّالِحِي بِالإِشَارَةِ الْعَالِيَةِ السَّيْفِيَّةِ
تَنْكَرِ النَّاصِرِي كَافِلِ الْمَمَالِكِ الشَّرِيفَةِ الشَّامِيَّةِ.

Cette réplique offre deux variantes au n° 283 : un surnom bien connu de Qalāwun (*al-ṣāliḥi*)⁽¹⁾, au lieu de l'eulogie qui suit son nom propre, et le titre de gouverneur général de la province de Damas (*kāfil al-mamālik al-sharīfa al-shāmiyya*)⁽²⁾, qui remplace la date.

Ces deux inscriptions se rapportent à des travaux que le chroniqueur signale à trois reprises⁽³⁾ : « C'est à l'émir Tankiz qu'on doit. . . . le marbre (plaqué) dans le (mur) sud de l'Aqsā, près du miḥrāb ». Et plus loin : « Le sultan Muḥammad. . . . fit revêtir de marbre (*rakḥkhama*) le mur de fond (*ṣadr*)⁽⁴⁾ de l'Aqsā⁽⁵⁾. . . sur l'injonction (*bi-ishārat*) de Tankiz, le gouverneur de Damas (*nā'ib al-shā'm*), et il fit ouvrir (*fataḥa*) les deux fenêtres qui sont à droite et à gauche du miḥrāb; ce travail eut lieu en l'année 731 ». Et dans la biographie de l'émir Nāṣir al-dīn, intendant des deux ḥarams depuis l'année 729 : « Il fit ouvrir dans l'Aqsā les deux fenêtres qui sont à droite et à gauche du miḥrāb, et revêtir de marbre le mur de fond, sur l'ordre (*bi-marsūm*) de l'émir Tankiz, gouverneur de Damas, en l'année 731 ».

Si l'on compare ces trois passages aux n°s 283 et 284, on verra que le chroniqueur a lu ces inscriptions, bien qu'il n'en parle pas⁽⁶⁾. Quelques parties du

(1) Sur ce relatif d'appartenance, voir *M CIA*, I, p. 76 et *passim* (index à *ṣāliḥi*); cf. t. I, n° 65 et *passim*.

(2) Sur ce titre de fonction, voir *M CIA*, I, p. 224 et *passim* (index à *kāfil*); cf. t. I, n° 81 et *passim*.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 387 (142), 438 (246) et 607 (265); cf. LE STRANGE, *Palestine*, p. 110; Clermont-Ganneau et R. Hartmann, cités plus haut.

(4) Sur ce mot, voir t. I, p. 367, n. 4.

(5) L'auteur ajoute ici « et celui de la Mosquée d'Hébron ». Or j'ai publié in *ZDPV*, XIX, p. 111 une inscription scellée dans ce dernier mur, datée de 732 et conçue à peu près dans les mêmes termes que les n°s 283 et 284. Ce texte faisait partie d'un beau décor de la même époque, altéré par une restauration récente; voir *Festschrift Sachau*, p. 300.

(6) Il est vrai que ces textes ne nomment pas l'émir Nāṣir al-dīn, auquel le chroniqueur attribue la direction du travail. Peut-être a-t-il tiré ce détail des archives ou d'une chronique locale; mais il peut aussi l'avoir déduit indirectement de la date des inscriptions (731), sachant que l'entretien du Ḥaram incombait à l'intendant et connaissant d'autre part la date du brevet de ce Nāṣir al-dīn (729).

revêtement auquel elles font allusion sont conservées sur la paroi sud, autour des fenêtres (pl. LVIII à droite en bas⁽¹⁾), sur les maîtres piliers portant la coupole, et dans deux chapelles à l'est du transept. Ces attributions reposent sur le style de ce décor et sur celui des caractères de plusieurs passages du Coran. Je les classe ici comme je l'ai fait plus haut (p. 407), parce qu'ils complètent et précisent l'indice archéologique des n^{os} 282 à 284.

INSCRIPTIONS CORANIQUES. — Trois bandeaux courts et larges engagés dans trois des quatre piliers sous la coupole, à environ 2 mètres du sol, et suivant les angles saillants et rentrants de leur face intérieure. Une ligne en beau naskhi mamlouk; grands caractères, peints en blanc sur fond vert, points et signes.

- Pilier sud-ouest : C, xxxiii, 56 (jusqu'à [عَلَىٰ آلِـيَّ]);
 — sud-est : C, xlii, 51 à 53 (jusqu'à [يَدُـسُون]);
 — nord-est : suite du v. 53 (jusqu'à [مُتَّـقَابِلِينَ]);
 — nord-ouest : anépigraphe.

Les lettres entre crochets sont cachées derrière le fût des colonnes engagées aux deux extrémités de chaque pilier. Ainsi, ces colonnes ont été placées ici après les travaux de Muḥammad, auxquels je crois pouvoir attribuer les bandeaux des piliers; car il est invraisemblable que l'auteur de ce beau travail ait mutilé à ce point le texte sacré. Cette observation paraît confirmée par la suivante : Autour du sommet de ces colonnes, à environ 3 mètres du sol, règne un court bandeau circulaire qui renferme une ligne de mêmes caractères que les précédents, mais peints en or sur fond noir, et dont le style, comparé à celui des bandeaux des piliers, trahit une époque plus avancée.

- Pilier sud-ouest, colonne nord : C, cxii, 1 à 3 (jusqu'à لَمَّ);
 — — — — — ouest : C, xiii, 9 (jusqu'à آآلَـرَحَامُ);
 — sud-est — — : C, xiii, 9 à 10 (de وَكُلُّـمُ إِلَى الْغَيْبِ);
 — — — — — nord : [صدق الله] العظيم وصدق رسوله الكريم;

Piliers nord-est et nord-ouest : quatre colonnes anépigraphes.

⁽¹⁾ Estampage 1914; dimensions 16 × 16.

Si l'on compare ces relevés au texte du Coran, on verra que ces quatre bandeaux sont incomplets de quelques mots gravés, apparemment, sur la partie de la colonne qui adhère au pilier, soit la fin de CXII, 3 (trois mots), une lacune dans XIII, 9 (deux mots), la fin de XIII, 10 (trois mots) et les deux mots entre crochets. On peut en conclure que ces bandeaux ont été gravés sur les colonnes avant qu'elles aient été placées ici, et que le système actuel des quatre piliers n'est pas homogène, ce que nous a révélé déjà l'étude des bandeaux gravés sur le corps des piliers. Or ce système porte les puissantes solives en bois qui relient les quatre piliers, et par-dessus, la retombée des quatre grands arcs et des quatre pendentifs couverts de mosaïque (n° 275), avec tout le poids du tambour et de la double coupole. Il y a donc ici un problème de reprise en sous-œuvre qui intéresse à la fois l'architecture et l'archéologie, et pour la solution duquel je me borne à signaler à un futur explorateur les indices fournis par l'épigraphie.

Dans une chapelle carrée prolongeant le transept à l'est⁽¹⁾, grand bandeau régnant sur les parois sud, est et nord, à environ 3 mètres du sol. Une ligne du même type; très grands caractères, peints en blanc sur fond bleu foncé, points et signes : C, XVII, 1 à 6, puis صدق الله.

285

RESTAURATION DE LA MOSQUÉE ET DE SES PORTES SOUS MALIK KĀMIL SHA'BĀN. 746 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus du deuxième pilier ouest du portique nord⁽²⁾, dans une niche plate flanquée de deux colonnettes, peut-être des débris latins (pl. XLVI à droite en haut)⁽³⁾, en pendant au n° 288; dimensions du cadre inscrit environ 60 × 90. Neuf lignes en naskhi mamlouk; caractères moyens, peints en noir sur fond blanc, quelques points et signes⁽⁴⁾. Inédite⁽⁵⁾ (copie 1893, revue en 1914)⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ L'ancien chœur de l'église latine d'après DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 100 en haut et pl. XXX (plan C). C'est le Maqām 'uzair de Mudjir al-din, p. 367 (98), la chapelle des Quarante martyrs de TOBLER, *Topographie*, I, p. 571 et 574; Sandreczki, p. 75 (plan 50); SCHICK, *Tempelplatz*, p. 58 en bas et 159; et Bædeker, p. 56 et 58 (plan 10).

⁽²⁾ Cf. pl. XLV en haut, entre les deux grands cyprès.

⁽³⁾ D'après un cliché de M. Sobernheim (1905).

⁽⁴⁾ Le peintre a mutilé quelques mots qu'il est facile de rétablir; ainsi le centésime (dernier mot).

⁽⁵⁾ La date seule in DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 104; cf. *SWP, Jerusalem*, p. 81; R. HARTMANN, *pag. cit.* en bas.

⁽⁶⁾ Et collationnée à la loupe sur l'épreuve du cliché de 1905.

(1) بسمه... جدد هذ(ا) للجامع (2) المبارك المستجدة والأبواب المستجدة⁽¹⁾
 (3) في أيام مولانا السلطان العالم العامل (4) الملك الكامل سيف الدنيا والدين
 سلطان الإسلام (5) والمسلمين (شعبان)⁽²⁾ بن مولانا السلطان الشهيد الملك
 (6) الناصر (sic) محمد بن قلاوون (sic) الصالحى تغمده الله تعالى (7) بالرحمة بنظر
 العبد الفقير إلى الله تعالى (8) ايبيك المصرى ناظر الحرمين الشريفين (9) بتاريخ
 شهر رجب الفرد سنة ست وأربعين وسبعمائة.

Ont été renouvelées cette Mosquée bénie et (bien) restaurée, et ces portes (bien) restaurées⁽¹⁾ sous le règne de notre maître le sultan le savant, le pratiquant, al-Malik al-Kāmil Saif al-dunyā wal-dīn, le sultan de l'islam et des musulmans, (Sha'bān⁽²⁾), fils de notre maître le sultan défunt al-Malik al-Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwūn al-Ṣāliḥi, qu'Allāh le couvre de sa miséricorde! Sous l'intendance du serviteur avide d'Allāh Aibak al-Miṣri, l'intendant des deux ḥarams sacrés. A la date du mois de radjab l'unique de l'année 746 (novembre 1345).

L. 1 : L'Aqṣā est désignée ici par ce terme de *djāmi'* qui, dès les premiers siècles, a remplacé peu à peu celui de *masjid* pour distinguer les grandes Mosquées. Si celle de Jérusalem a échappé plus longtemps que les autres à cette évolution, c'est parce que le livre sacré l'appelle *al-masjid al-aqṣā* (C, xvii, 1)⁽³⁾. On a beaucoup dit que chez les auteurs arabes ce terme désigne le Ḥaram tout entier, qu'ils distinguent de l'Aqṣā en la nommant *al-djāmi' al-aqṣā*⁽⁴⁾. Mais cette

(1) Les participes passés *mustadjadd* et *mustadjadda* ont ici, comme la plupart des épithètes de cette forme, le même sens optatif que les verbes au parfait dans les eulogies. Le verbe *istadjadda* signifiant « rénover », mais aussi « regarder comme rénové », le sens est que la Mosquée et ses portes doivent être considérées par Allāh comme ayant été bien restaurées, de même que l'épithète précédente *mubārak* appelle sa bénédiction sur l'édifice.

(2) Je rétablis ici le nom du sultan, d'après les nos 286 et 287. Cette omission paraît imputable au graveur, et non au peintre moderne.

(3) Voir *MCIA*, I, p. 173, n. 2. Je n'ai pas à rechercher ici comment et pourquoi la tradition musulmane a appliqué au sanctuaire de Jérusalem ces mots du texte sacré; voir Schrieke et Horovitz in *Islam*, VI, p. 1 suiv., et IX, p. 160 suiv. et sources citées.

(4) Voir ROBINSON, *Researches*, I, p. 444, n. 4; KRAFFT, *Topographie*, p. 247 en bas; TOBLER, *Topographie*, I, p. 517; DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 74, n. 5; Sauvaire in Mudjir al-dīn, p. 51, n. 1; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 142; LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 255 (9) et *Palestine*, p. 96 suiv.; *SWP*, *Jerusalem*, p. 119; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, p. 434, n. 1; CLERMONT-GANNEAU, *Researches*, I, p. 176; Seybold et R. Hartmann in *ZDPV*, XXV, p. 106 et XXXII, p. 185, etc. Cette opinion provient, pour une part, de deux passages assez confus de Mudjir al-dīn, p. 366 (95) et 377 (120 en bas); cf. Hammer in *Mines de l'Orient*, II, p. 83 et 93; WILLIAMS, *City*, I, suppl. p. 143 et 151; WILSON, *Survey*, p. 23, etc., et plus haut, p. 112, n. 2.

distinction est loin d'être absolue et l'on comprend très bien pourquoi. En créant le premier terme, le Prophète ne songeait qu'au sanctuaire en général, puisqu'il n'y avait alors ni Haram, ni Aqsā. De fait, les auteurs arabes l'emploient pour désigner l'un et l'autre, et cet usage est souvent embarrassant pour la topographie. Dans la suite, le terme *djāmi'* désignant couramment les grandes Mosquées, les auteurs, brisant la tradition du texte sacré, le substituent à *masdjid* pour désigner celle du Haram, c'est-à-dire l'Aqsā; bien plus, par une sorte d'induction, il leur arrive aussi d'appeler le Haram entier *al-djāmi' al-aqsā* ⁽¹⁾. Je crois qu'on peut résumer le débat ainsi : le terme ancien désigne plus souvent le Haram que l'Aqsā, et le nouveau s'applique beaucoup plus souvent à l'Aqsā qu'au Haram. Quoi qu'il en soit, le n° 285 prouve qu'un siècle et demi avant le chroniqueur, l'Aqsā était considérée comme un *djāmi'*, c'est-à-dire comme la grande Mosquée, dégagée du Haram et de l'équivoque résultant du texte sacré ⁽²⁾.

L. 2 : Le pluriel *abwāb* désigne les portes d'entrée sous le portique; en effet, deux d'entre elles ont conservé des inscriptions de Sha'bān (n°s 286 et 287). Mais on peut croire que ce prince a fait restaurer aussi les autres; sinon le rédacteur eût employé ici le duel *bābān*.

L. 8 : Le nom de l'intendant, défiguré par la peinture, peut être rétabli sur le n° 288 ⁽³⁾; je ne l'ai pas encore retrouvé dans les chroniques ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Ainsi Mudjir al-dīn (passages cités) appelle l'Aqsā un *djāmi'* et dit que le terme *al-masdjid al-aqsā* (ou *al-aqsā* tout court), qui lui est appliqué « dans l'usage vulgaire », désigne « en réalité » le Haram entier. Mais il s'inspire ici d'auteurs plus anciens, tels que 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 223 b (5867, f° 230 b) qui dit de l'enceinte du Haram : السور المحيط على العخرة والمسجد المسمى الآن بالاقصى فإلما حقيقة المسجد الأقصى جميع ما يحيط به السور المذكور. Mais son livre renferme de nombreux passages où l'Aqsā est appelée *al-m. al-a.*, ou *al-m.* tout court et d'autres, plus rares et moins décisifs, où *djāmi'* paraît s'appliquer au Haram. Cette extrême confusion a frappé déjà plusieurs savants modernes, ainsi PALMER et LE STRANGE, *loc. cit.*

⁽²⁾ On le rencontre encore plus tôt chez les auteurs, ainsi au XIII^e siècle in *Patriarches*, Pa. 302, p. 330 en bas, où *al-djāmi' al-ma'rūf bi l-aqsā* désigne clairement l'Aqsā, opposée à *masdjid al-sakhra* (*sic*).

⁽³⁾ Ici الك الصرى, mais avec trois points sous le premier mot, indice de la bonne leçon; là-bas أبىك المصرى, mal écrit mais lisible, avec les trois points.

⁽⁴⁾ Ni dans le *Manhal* d'Abu l-maḥāsīn, qui donne la biographie de plusieurs émirs de ce nom, dont la plupart vivaient avant cette époque, ni dans la liste fort incomplète des gouverneurs et intendants chez Mudjir al-dīn, p. 604 (261) suiv. Sur le parallélisme de *bi-nazar* et *nāzīr*, voir plus haut, p. 314, n. 5 et renvoi.

286

PREMIÈRE PORTE À L'OUEST. LE MÊME; MÊME DATE. — Sur les deux vantaux de bois A et B de la porte du premier bas côté à l'ouest. Une ligne gravée au sommet des vantaux, puis quatre petits panneaux, 1 et 2 sous A, 3 et 4 sous B (fig. 83). Même type; mêmes caractères, peints en vert sale sur le même fond⁽¹⁾. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

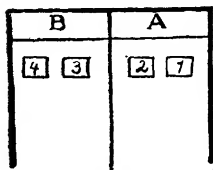


Fig. 83.
Disposition du n° 286.

(A) [جُدِّدَ] هذا الباب المبارك في أيّام مولانا السلطان الملك
الكامل سيف الدنيا والدين سلطان الإسلام (B) والمسلمين شعبان ابن مولانا
السلطان الشهيد الملك الناصر تغمّده الله بالرحمة وباشرة (?) العبد الفقير
(1) إلى الله تعالى [ايبك?] (2) (المصري ناظر?) (3) (الحرمين الشريفين?) (4) وذلك
بتأريخ سنة [ست و] أربعين وسبعائة.

(A été renouvelée) cette porte bénie sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Kāmil Saif al-dunyā wal-dīn, le sultan de l'Islam et des musulmans, Sha'bān, fils de notre maître le sultan défunt al-Malik al-Nāṣir, qu'Allah le couvre de sa miséricorde! Et ce (travail) a été dirigé par l'esclave aïde d'Allah (Aibak al-Miṣri, intendant des deux ḥarams sacrés). Et il a eu lieu à la date de l'année 746 (1345-46).

287

DEUXIÈME PORTE À L'OUEST. LE MÊME; MÊME DATE. — Sur les deux vantaux de bois A et B de la porte du deuxième bas côté à l'ouest. Disposition, type, caractères et peinture comme au n° 286. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(A) جُدِّدَ هذا الباب المبارك في أيّام مولانا السلطان الملك الكامل العالم
العادل (B) سلطان الإسلام والمسلمين سيف الدنيا والدين شعبان بن مولانا

⁽¹⁾ D'après une note de 1914; en 1893 cette porte et la suivante avaient les caractères peints en blanc sur fond vert. Parmi les mots placés entre crochets les uns sont défigurés par la peinture, les autres sont frustes dans le bois. J'ai rétabli *djuddida* (A), le nom de l'intendant (1 à 3) et le chiffre des unités (4) d'après les n° 285 et 287.

السلطان (1) الملك الناصر (2) ابن قلاوون (sic) الصالحى (3) وذلك في شهور سنة
(4) ست وأربعين وسبعائة.

A été renouvelée cette porte bénie sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Kāmil, le savant, le juste, sultan de l'Islam et des musulmans, Saif al-dunyā wal-dīn Sha'bān, fils de notre maître le sultan al-Malik al-Nāsir, fils de Qalāwun al-Ṣālihi. Et ce (travail a eu lieu) dans les mois de l'année 746 (1345-46).

C'est à Malik Ashraf Sha'bān que le chroniqueur attribue la restauration des vantaux de bois fermant les portes de l'Aqsā; sans doute il a confondu ce prince avec son homonyme Malik Kāmil (1).

288

RESTAURATION DU PORTIQUE(?) SOUS MALIK NĀSIR ḤASAN. 751 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus du deuxième pilier est du portique nord (2), dans une niche plate flanquée de deux colonnettes, peut-être des débris latins (pl. XLVI à droite en bas) (3), en pendant au n° 285; dimensions du cadre inscrit environ 90 × 50. Cinq lignes du même type; mêmes caractères, peints grossièrement en noir sur fond blanc, quelques points et signes. Inédite (4) (copie 1893, revue en 1914) (5).

(1) بسمه... جدد هذا الجناح (?) المبارك في أيام مولانا (2) السلطان الملك
الناصر ناصر الدنيا والدين حسن بن السلطان الملك (3) الناصر محمد بن قلاوون
خلد الله ملكه وذلك (?) بالإشارة العالية الفارسية (4) نائب السلطنة المعظمة
بالأعمال الساحلية والجبلية أعز الله أنصاره (5) بنظر الفقير إلى الله تعالى

(1) Mudjir al-din, p. 439, l. 4 d'en bas (248) : جددت الأبواب للشعب المركبة على : وفي أيامه... . الأبواب الجامع الأقصى. Le premier *abwāb* désigne les vantaux et le second, l'encadrement des portes. Sauvare ajoute « en l'année 777 », date qui correspond au règne de Malik Ashraf; mais ces mots ne figurent ni dans l'édition du Caire, ni dans le ms. Pa. 1671, p. 252, l. 6.

(2) Cf. pl. XLV en haut, derrière le petit cyprès.

(3) D'après un cliché de M. Sobernheim (1905).

(4) La date 748 in DE Vogüé, *Temple*, p. 104 et *SWP, Jerusalem*, p. 81 ne figure dans aucune inscription; c'est sans doute une erreur pour 746 (n° 287), 751 (n° 288) ou 753 (n° 289).

(5) Et collationnée à la loupe sur l'épreuve du cliché de 1905.

عز الدين ايبيك المصرى أثابه الله تعالى في شهور سنة أحد (?) وخمسين (?)
وسبعائة .

A été rénovée cette aile⁽¹⁾ bénie sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir Nāṣir al-dunyā wal-dīn Ḥasan, fils du sultan al-Malik al-Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun, qu'Allāh perpétue son règne! Sur la haute injonction de Fāris al-dīn, lieutenant du royaume respecté dans les districts de la côte et de la montagne, qu'Allāh rende ses victoires glorieuses! Sous l'intendance de l'avide d'Allāh 'Izz al-dīn Aibak al-Miṣri, qu'Allāh le récompense! Dans les mois de l'année 751 (1350-51).

L. 3 : Le personnage désigné par le seul surnom Fāris al-dīn⁽²⁾ est Fāris al-dīn Ylbaki, fils de l'émir Quṭlu-malik ibn 'Abdallāh, et gouverneur de Ghazza⁽³⁾. Cette ville était alors le chef-lieu d'un district de la province de Damas, appelé *al-ṣafqa* (ou *al-ā'māl*) *al-sāḥiliyya wal-djabaliyya*⁽⁴⁾; ainsi s'explique le titre de fonction qu'il porte ici⁽⁵⁾. La mention de ce fonctionnaire confirme le fait que Jérusalem dépendait alors de Ghazza⁽⁶⁾.

L. 5 : La date est défigurée par le badigeon; mais je crois qu'on peut la rétablir. Le seul chiffre qui ne soit pas entièrement illisible est celui des unités⁽⁷⁾. Ḥasan ayant régné de 748 à 752, puis de 755 à 762, il faut choisir entre

(1) Texte الجناح, avec les deux points et la dernière lettre au-dessus des autres. Je lis *djanāḥ* « aile, bras » et aussi « comble, pinacle » in Dozy, *Supplément*, d'après Boethor; il s'agit apparemment de la partie supérieure du portique. La peinture étant fort grossière, il se peut que le peintre ait mutilé le mot الجامع; la restauration viserait alors la mosquée en général. Toutefois, on comprendrait mieux que le peintre eût substitué le mot courant *djāmī* au terme plus rare *djanāḥ*, et je choisis cette leçon, qui est matériellement exacte, parce qu'elle est intéressante pour la lexicographie; cf. les termes spéciaux *arwiqa* (n° 281), *sharārif* et *tirāz* (n° 291), et ceux du n° 292.

(2) Ce surnom est exprimé par la formule *bi l-ishāra al-āliya al-fārisiyya*; cf. *bi l-ishāra al-āliya al-saiḥiyya*, n° 283 suiv. L'omission du nom propre est probablement intentionnelle; cf. plus haut, p. 146, n. 1.

(3) Voir Mudjir al-dīn, p. 390 (149), pour l'année 755. Sur le nom composé turc Ylbaki « le prince du pays », voir HOUTSMA, *Glossar*, p. 58 et t. ar. 29; cf. t. I, p. 267, n. 6.

(4) Voir *MCIA*, I, p. 219 suiv. et sources citées; 'UMARI, *Masālik*, Pa. 2325, f° 213 b (5867, f° 221 a); *Diwān*, Pa. 4439, f° 86 b.

(5) Et que le chroniqueur donne sous la même forme, moins l'épithète *mu'azzama*. Il ajoute « et nā'ib de Ghazza », ce qui a l'air d'un pléonasme, puisque cette ville était le chef-lieu de ce district. Mais à son époque ce dernier n'existait plus et Ghazza formait une province séparée; le chroniqueur ajoute donc ces mots à titre explicatif.

(6) Voir *MCIA*, *loc. cit.*; cf. t. I, p. 234, n. 1 et renvois.

(7) A la loupe je crois bien voir أحد sous الشهر; du moins il y a un *alif* initial et un *dāl* final, avec une lettre indistincte entre les deux:

751 et 761⁽¹⁾. Or Ylbaki a été nommé gouverneur de Ghazza précisément en 751⁽²⁾. D'autre part Aibak n'était plus intendant en 761, car le chroniqueur en nomme un qui mourut à la fin de l'année 760⁽³⁾, et il est peu vraisemblable qu'Aibak ait été réintégré alors dans ses fonctions. En revanche, il est certain qu'il était intendant en 751, puisqu'il l'était en 746 (n^{os} 285 et 286) et en 753 (n^{os} 289 et 290). Il paraît donc certain que l'inscription porte la date 751.

289

PREMIÈRE PORTE À L'EST. MALIK ŠĀLIḤ ŠĀLIḤ. 753 H. — Sur les deux vantaux de bois A et B de la porte du premier bas côté à l'est. Une ligne gravée au sommet des vantaux. Même type; mêmes caractères, élégants, peints en vert sale sur le même fond⁽⁴⁾. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

(A) جُدِّدَ هَذَا الْبَابِ الْمُبَارَكِ فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمَلِكِ الصَّالِحِ خَلَّدَ اللَّهُ
مَلِكَهُ بِنِ مَوْلَانَا (B) السُّلْطَانَ الْمَلِكِ النَّاصِرِ تَعَمَّدَهُ اللَّهُ بِرَحْمَتِهِ بِنَظَرِ الْفَقِيرِ إِلَى
اللَّهِ تَعَالَى أَيُّبُكَ الْمِصْرِي سَنَةَ ثَلَاثَةِ وَخَمْسِينَ وَسَبْعِمِائَةَ.

A été rénovée cette porte bénie sous le règne de notre maître le sultan al-Malik al-Šāliḥ — qu'Allāh éternise sa royauté! — fils de notre maître le sultan al-Malik al-Nāṣir, qu'Allāh le couvre de sa miséricorde! Sous l'intendance de l'aveide d'Allāh Aibak al-Miṣri. L'année 753 (1352-53).

290

DEUXIÈME PORTE À L'EST. LE MÊME; MÊME DATE. — Sur les deux vantaux de bois A et B de la porte du deuxième bas côté à l'est. Disposition, type, caractères et texte comme au n^o 289, dont celui-ci est la réplique exacte.

⁽¹⁾ A la rigueur on peut lire و اتنى; le choix serait alors entre 752 et 762. Mais Ḥasan a été déposé dans la première moitié de ces deux années, alors qu'il a régné durant les années entières 751 et 761.

⁽²⁾ Voir Abu l-maḥāsīn, Pa. 1783, f^o 67 a en haut. Il ne faut pas le confondre avec un émir Fāris al-dīn Ylbaki mort en 702; voir Ibn ḥabīb, p. 295 et 298; ABU L-MAḤĀSIN, *Manhal*, Pa. 2069, f^o 8 a; WEIL, *Chalifen*, IV, p. 234 et 236.

⁽³⁾ Voir Mudjir al-dīn, p. 608 (267).

⁽⁴⁾ Même observation que ci-dessus, p. 428, n. 1.

Le nom propre de Šāliḥ est omis dans ces deux textes, comme celui de Sha'bān au n° 285. La date 753, qui correspond à son règne assez court, confirme encore la date 751 pour le n° 288; en effet ce dernier, qui est placé droit au-dessus de ces deux portes, masque sans doute le début de la même série de travaux.

CIRCASSIENS.

291

RESTAURATION DU PORTIQUE SOUS MALIK ASHRAF QĀYT-BĀY. 879 H. — Dalle de marbre scellée au-dessus de la grande arche centrale, dans une niche plate flanquée de colonnettes accouplées (pl. XLVI à gauche); dimensions environ 100 × 90 (cadre inscrit 80 × 60). Quatre lignes du même type; mêmes caractères, peints en noir sur fond blanc, quelques points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽¹⁾.

(1) بسمه... جددت هذه الشراريق والطرار اللطيف (2) في أيام مولانا
السلطان المالك الملك الأشرف أبو النصر قايتباي أيده (3) الله بنصره بنظر
العبد الفقير إلى الله تعالى محمد ناظر الحرمين الشريفين (4) غفر الله له بتأريخ
خامس عشر شهر الله الحرام لسنة تسع وسبعين وثمانمائة.

Ont été rénovés ces créneaux et ce beau bandeau sous le règne de notre maître le sultan, le souverain, al-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qāyt-bāy, qu'Allāh l'assiste de sa victoire! Sous l'intendance de l'esclave avide d'Allāh Muḥammad, intendant des deux ḥarams sacrés, qu'Allāh lui pardonne! A la date du 15 du mois de muḥarram, sacré de l'année 879 (1^{er} juin 1474).

L. 1 : Le pluriel *sharārīf*, de *shurrafa* « créneau », désigne la rangée de merlons de pur style arabe, qui couronnent le fronton du portique⁽²⁾. Le mot *tirāz* « bordure, broderie »⁽³⁾ vise probablement le bandeau, bordé d'une double rangée de denticules, qui règne sous ces merlons⁽⁴⁾.

(1) Et collationnée à la loupe sur mon cliché.

(2) Voir plus haut, p. 418, n. 4 et renvoi.

(3) Texte الطرار, apparemment sans point sur la dernière lettre. Par une curieuse coïncidence, le mot *ṭurra* « bord, bordure brodée » fait un pluriel *tirār* qui répondrait mieux encore à l'original sans point. Mais la peinture est grossière, et à tout prendre, je préfère le mot bien plus connu *tirāz*. Au reste, le masculin *latīf* s'accorde mieux avec le singulier *tirāz* qu'avec le pluriel *tirār*.

(4) J'ai supposé (p. 418, n. 4) que denticules et merlons se rattachent au n° 281; de fait le n° 291 parle d'une restauration.

L. 3 : L'intendant Muḥammad est l'émir Nāṣir al-dīn Muḥammad ibn Nashāshibi, qui remplit cette charge de 875 (1470) à 893 (1488)⁽¹⁾.

L. 4 : La date, bien que mal peinte, paraît certaine⁽²⁾. Le chroniqueur ne fait pas d'allusion précise à ce travail, ni dans sa description de l'Aqṣā ni dans sa chronique de l'année 879. Mais il signale en 884 la réfection de la couverture en plomb, sous l'intendant Muḥammad⁽³⁾; ce travail se rattachait sans doute au précédent.

292

RÉPARATIONS SOUS MALIK ASHRAF GHAURI. 915 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur au fond du portique, à droite de la porte centrale et à 3 ou 4 mètres du sol; dimensions environ 50 × 80. Sept lignes du même type; caractères peints en blanc sur fond vert. Inédite⁽⁴⁾ (copie 1893, revue en 1914)⁽⁵⁾.

(1) بِسْمِهِ... (الْآخِرِ) (2) C, IX, 18 (jusqu'à) جَدَّدَتْ عِمَارَةَ الْمَسْجِدِ الْأَقْصَى الشَّرِيفِ مِنْ إِصْلَاحِ الرِّصَاصِ بِظَاهِرِهِ وَبِقَبَّةِ (3) (أ) الْحِصْرَةِ الشَّرِيفَةِ وَإِصْلَاحِ الْفُصُوصِ وَبِيَاضِ الْجُدْرِ وَدِهَانِ الْأَبْوَابِ وَالتَّرْمِيمِ وَغَيْرِ ذَلِكَ (4) فِي أَيَّامِ (مَوْلَانَا) السَّلْطَانِ (sic) الْمَالِكِ الْمَلِكِ الْأَشْرَفِ أَبِي النَّصْرِ قَانِصُوهُ الْغُورِيِّ (5) عَزَّ نَصْرُهُ بِنَظَرِ الْمُقَرَّرِ الْأَشْرَفِ السِّيْفِيِّ بَكْبَايَ (6) نَاطِرِ الْحَرَمَيْنِ الشَّرِيفَيْنِ وَنَائِبِ (6) السَّلْطَنَةِ

(1) Voir t. I, nos 103 et 105 suiv., et plus haut, n° 187. Sur le parallélisme de *bi-nazar* et *nāzir*, voir plus haut, p. 427, n. 4 et renvoi.

(2) A la loupe je lis bien *تسع* avec les points, puis *سعى* sans points.

(3) Voir Mudjir al-din, p. 653 (285) : L'ouvrier chargé de ce travail était *min ahl al-rūm*, c'est-à-dire qu'il venait du Nord, où l'art de couvrir les édifices était mieux pratiqué qu'ici. Le chroniqueur ajoute que la nouvelle couverture ne valait pas l'ancienne, ni pour la qualité du plomb, ni pour l'ajustage, et que l'intendant ayant voulu faire subir la même opération à la toiture de la Şakhra, le shaikh du Haram s'y opposa fort à propos; cf. plus loin, p. 435.

(4) La date seule in de Vogüé et *SWP*, *locis cit.*

(5) Et collationnée à la loupe sur une épreuve de M. Sobernheim (1905). La peinture a défiguré plusieurs mots, mais la lecture est certaine.

(6) Texte *كباى* sans points; le nom propre *Bakbāy* est fréquent à cette époque. Ibn iyās, III, p. 246, l. 8 d'en bas, mentionne un émir de ce nom en 927; c'est peut-être le même. L'édition de Boulaq s'arrête à l'année 906 pour ne reprendre qu'à l'année 922 et la chronique de Mudjir al-din se termine à la fin de l'année 900; il y a donc peu de chance de retrouver ailleurs ce modeste fonctionnaire.

الشريفة بالقدس الشريف وأحد الأمراء الأربعينات با(7) لديار المصرية أدام
الله أيتامه في سنة خمس عشرة وتسعمائة.

A été rénové l'édifice de la mosquée al-Aqsā sacrée, c'est-à-dire qu'on a rajusté sa couverture en plomb et celle de la Qubbat al-ṣakhra sacrée, restauré les mosaïques, blanchi les murs, peint à l'huile les portes et exécuté d'autres travaux de réparation, sous le règne de notre maître le sultan le souverain, al-Malik al-Ashraf Abu l-naṣr Qānṣūh al-Ghauri, que sa victoire soit glorieuse! Sous l'intendance de sa très noble Excellence Saif al-dīn Bakbāy, intendant des deux ḥarams sacrés et gouverneur de Jérusalem, un des émirs de quarante en Égypte, qu'Allāh fasse durer ses jours! En l'année 915 (1509-10).

L. 1 : D'après le contexte, les mots *al-masdjid al-aqsā* désignent ici la seule Aqsā, non le Ḥaram; et l'on voit que même à cette époque, l'usage du mot *djāmi'*, dans le cas particulier, n'avait pas entièrement prévalu⁽¹⁾.

L. 1 à 3 : Le détail des travaux n'est pas sans intérêt. On a vu (p. 434, n. 3) que la toiture en plomb de l'Aqsā avait été refaite en 884, que le nouveau travail ne valait pas l'ancien et que la Ṣakhra avait échappé à cette funeste opération. Dès lors, on comprend pourquoi l'on dut refaire ces deux toitures trente ans plus tard. Ces faits jettent un jour curieux sur la décadence des métiers d'art à cette époque, peut-être aussi sur les procédés d'une administration corrompue qui sabotait à son profit l'entretien des lieux saints. On répara aussi les mosaïques, soit de verre, soit de marbre⁽²⁾, et ce détail, tout imprécis qu'il est, doit nous rendre prudents dans l'attribution des débris de ce décor conservés sous la coupole et dans le transept (nos 275 et 280). Le rédacteur ajoute qu'on a blanchi les murs, repeint les portes et fait encore divers travaux; on dirait qu'il veut justifier, par cet étalage, des dépenses qui parurent peut-être bien élevées en regard de leurs résultats visibles.

L. 5 à 7 : Bakbāy, si tel est bien son nom, cumulait, comme un grand nombre de ses prédécesseurs, l'intendance et le gouvernement⁽³⁾. En outre il porte un grade qui le désigne comme un officier supérieur de l'armée⁽⁴⁾; ce fait

(1) Voir plus haut, p. 426 et *passim*.

(2) Sur le sens de *fūṣūṣ*, voir plus haut, p. 276, n. 5, 409 et *passim*.

(3) Voir plus haut, p. 319, n. 4 et renvoi. Sur le parallélisme de *bi-naẓar* et *nāẓir*, voir plus haut, p. 434, n. 1 et renvoi.

(4) Sur les émirs de quarante, voir *MCI A*, I, p. 543, n. 3 et sources citées. Le pluriel *al-umarā' al-arba'ināt*, que je n'ai pas relevé dans cette note, figure aussi dans les auteurs. Sur le sens des mots *bi l-diyār al-miṣriyya*, voir *tom. cit.*, p. 214, n. 2, 280 et 567, n. 4 à la fin.

unique dans les annales épigraphiques de Jérusalem s'explique peut-être par les événements politiques de ce temps⁽¹⁾.

L. 7 : La date, bien qu'un peu fruste et mal peinte, me paraît certaine⁽²⁾; elle correspond à peu près au milieu du règne de Ghauri.

293

FRAGMENT D'UN TEXTE DE FONDATION. ÉPOQUE BAHRIDE (OU CIRCASSIENNE). — Dalle de marbre coupée et remployée, à l'intérieur, dans le placage du mur sud du transept, à 5 mètres à l'ouest du n° 284 et près du sol, où elle est scellée la droite en bas et la gauche en haut; dimensions actuelles 72×44 . Quatre lignes du même type, incomplètes à droite (en bas); mêmes caractères, élégants et bien conservés, points et plusieurs signes. Inédite; voir pl. LVIII au milieu (estampage 1914).

[un mot fruste] الخان المبارك أربعة عشر قيراطاً من جميع الضيعة [x mots] (1)

[x mots ... م] [أ] عمال بصرى والحصة الثانية النصف من لغتا من ضياع (2)

القدس (3) [x mots ... د] مانية أسهم وتُلت سهم وتُلت ثمن عَشْر سهم من

أربعة وعشرين سهمًا (4) [x mots] طعام الواردين من الفقراء والمساكين تقبل

الله منه وضاعف حسناته.

..... le khān béni, quatorze vingt-quatrièmes de la totalité du village. des districts de Buṣrā. Et le second lot (comprend) la moitié de Liftā, des villages de Jérusalem. . . . huit parts et un tiers de part et un tiers de huitième de dixième de part sur vingt-quatre parts. (pour) la nourriture des visiteurs (pèlerins) pauvres et indigents, qu'Allāh agrée (ceci) de lui et qu'il redouble ses bienfaits!

Ce fragment provient d'un texte de fondation dont la plus grande partie, si l'on en juge par ce qui reste, a disparu soit à droite, soit au-dessus⁽³⁾. Les biens-

(1) Voir t. I, p. 398 suiv.

(2) Elle a été lue par de Vogüé, cité plus haut. Sur l'épreuve de M. Sobernheim je retrouve bien les deux éléments عَشْر et خمس; or l'année 915 est la seule du règne de Ghauri qui corresponde à une combinaison quelconque de ces deux mots ou de leurs dérivés.

(3) Une fouille discrète (1914) m'a révélé que la dalle, qui paraît s'enfoncer par sa partie droite, est coupée ici au ras du sol; ainsi j'ai bien vu tout le fragment conservé.

fonds constitués en faveur de cette fondation formaient apparemment deux lots distincts. Le premier comprenait peut-être un khān⁽¹⁾, en tout cas quatorze vingt-quatrièmes⁽²⁾ d'un village qui faisait peut-être partie du territoire de Bosra⁽³⁾. Le second lot comprenait la moitié du village de Liftā, à quelques kilomètres au nord-ouest de Jérusalem⁽⁴⁾, et diverses fractions d'un autre fonds. La fondation visait l'entretien des pèlerins indigents, probablement ceux qui logeaient dans le khān⁽⁵⁾.

Le fragment conservé ne renferme ni date, ni nom propre, ni autre indice de provenance. Il paraît être étranger à l'Aqsā, qui n'hébergeait pas des pèlerins; mais le Haram était bordé par plusieurs établissements hospitaliers⁽⁶⁾. Le style des caractères me paraît trahir la première moitié du VIII^e (XIV^e) siècle, du moins l'époque bahride plutôt que la circassienne. Mais le emploi de la dalle doit avoir eu lieu beaucoup plus tard, comme dans le cas des n^{os} 236 suiv.

(1) Ou plutôt ce khān était l'objet de l'acte et le bénéficiaire de la fondation, car *mubārak* n'est guère usité pour des immeubles de rapport, et d'autre part, les pèlerins (l. 4) logeaient peut-être dans ce khān. Alors il faut rétablir ici . . . *waqafa 'alā hādha l-khān* . . . « a constitué waqf en faveur de ce khān », etc.

(2) Sur ce sens de *qirāṭ*, voir LANE, *Lexicon*. Les propriétés indivises étaient volontiers réparties en 24 parts (*sahm*), à cause de la multiple divisibilité de ce chiffre; voir *M CIA*, I, n^{os} 19 et 247 et p. 358, n. 3. Chaque part était divisée à son tour en fractions et en fractions de fractions, comme ici (l. 3). Dès lors, il semble qu'ici *qirāṭ* et *sahm* sont synonymes, mais alors, pourquoi le rédacteur n'emploie-t-il pas deux fois le même terme? Je crois plutôt qu'en droit ils marquent une nuance qui m'échappe.

(3) Les mots « des districts de Bosra » se rapportent plutôt à un second village, car la lacune entre l. 1 et 2 me paraît trop grande pour le nom d'un seul village.

(4) Voir la carte anglaise, feuille XVII (6) et *Name lists* p. 322, où ce nom est écrit لفتا, comme ici, et transcrit Lifta.

(5) Voir la quatrième note précédente.

(6) Voir t. I, n^{os} 70 et 83, p. 216, n. 1 et 271, n. 1 et chez Mudjir al-dīn la description des édifices avoisinant le Haram.

OTTOMANS.

294

RESTAURATION DU HARAM(?) PAR LE SULTAN SULAIMĀN I^{er}. DATE INCERTAINE. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n° 64).

A l'intérieur de l'Aqṣā, à droite, sur les vitraux, une inscription incomplète. Les six dernières lignes : « A ordonné. . . . de ce noble ḥaram et le renouvellement de tous ses avantages (*maṣāliḥ*) notre maître le sultan Sulaimān, fils du sultan Salīm, etc. L'achèvement en eut lieu en l'année 996 (date en chiffres), etc. »

J'ai cherché vainement ce texte dès l'année 1894; les vitraux de l'Aqṣā, dont plusieurs paraissent tout à fait modernes, ne renferment aujourd'hui que des inscriptions coraniques ou banales (plus loin, p. 450). Au reste, la date 996 ne saurait être exacte, puisque Sulaimān I^{er} mourut dès l'année 974.

295

RESTAURATION DE LA MOSQUÉE PAR MAHMŪD EFENDI, SOUS LE SULTAN MUṢṬAFĀ II. 1114 H. — Dalle en calcaire dur scellée autrefois dans la voûte de l'escalier conduisant au souterrain du monolithe⁽¹⁾, et déposée depuis dans le magasin de l'Aqṣā⁽²⁾; dimensions 50 × 66. Treize lignes en naskhi ottoman d'un type analogue au ta'liq; petits caractères, points et quelques signes. Inédite; voir pl. CXVIII à droite (estampage 1914).

(1) بِسْمِهِ . . . الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي خَصَّ مَنْ شَاءَ مِنْ عِبَادِهِ بِعِمَارَةِ الْمَسْجِدِ
الْأَقْصَى (3) الْقَدِيمِ لِيُنَالَ بِذَلِكَ الثَّوَابَ الْعَظِيمَ وَالصَّلَاةَ وَالسَّلَامَ عَلَى
(4) سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ الَّذِي فَضَّلَهُ عَلَى الْأَوَّامِلِ وَالْآخِرِ وَأَنْزَلَ عَلَيْهِ إِنَّمَا (5) يَعْمُرُ

(1) D'après une note en tête d'une traduction résumée de cette inscription dans les relevés inédits de Sauvaire (n° 46); sur cet escalier, voir plus haut, p. 392.

(2) Sur cette bâtisse, voir plus haut p. 109, n. 1. L'escalier a été restauré dans la suite et c'est alors qu'on aura déposé la dalle au magasin, tout près d'ici.

مساجد الله من امن بالله واليوم الآخر وعلى آله وأصحابه (6) أولى المفاخر وبعد
 فقد جدد عمارة هذا المسجد الشريف (7) العتيق واحياءه بالذكر والطاعة
 بالتوفيق صدر الموالى (8) العظام السيد السند الهمام سيدنا ومولانا السيد
 (9) محمود افندى الشهير بواني زاده القاضى حالاً بالقدس الشريف (10) دام
 محفوظاً باللطف المنيف وذلك فى زمن دولة سلطان (11) الاسلام والمسلمين
 السلطان مصطفى خان حفظه (12) العزيز الرحمن ابن السلطان محمد خان
 وتمت عمارة هذا (13) المسجد الشريف المصان وجاء تأريخه بيها جدد
 برمضان فى سنة ١١١٤.

Gloire à Allāh, qui a réservé à celui qu'il a choisi parmi ses serviteurs la restauration de la mosquée la plus éloignée, l'ancienne, afin que soit obtenue par cette œuvre une récompense considérable, et la prière et le salut soient sur notre seigneur Mahomet, qu'Il a distingué d'entre ses prédécesseurs et ses successeurs, et auquel Il a révélé (ces paroles) : « Ne réparera les mosquées d'Allāh que celui qui croit en Allāh et au jour du jugement ⁽¹⁾ » — et sur sa famille et ses compagnons, les possesseurs des qualités généreuses. Or donc, a renouvelé le bon entretien de cette mosquée sacrée et antique ⁽²⁾ le chef des grands maîtres, le seigneur, le soutien ⁽³⁾, le héros ⁽⁴⁾, notre seigneur et notre maître le sayyid Maḥmūd efendi, connu sous le nom de Wānī-zādeh, le juge actuel à Jérusalem, qu'il demeure conservé (dans la mémoire de) la faveur divine! Et ce (travail a eu lieu) durant le règne du sultan de l'Islam et des musulmans, le sultan Muṣṭafā khān — que le Glorieux, le Miséricordieux le garde! — fils du sultan Muḥammad khān. Et fut achevée la restauration de cette mosquée sacrée — qu'elle soit bien gardée! — et sa date (équivalant à) : « Avec éclat elle a été restaurée en ramadān ». En l'année 1114 (1702-03).

A quels travaux fait allusion cet éloge pompeux d'un juge obscur ⁽⁵⁾? Les mots *al-masdjid al-aqsā al-qadīm* (l. 2 à 3) et *al-masdjid al-sharīf al-ʿatīq* (l. 6 à 7)

(1) Début de C, IX, 18.

(2) Les quatre mots suivants, qui défient la traduction, sont ici pour la rime et n'offrent aucun intérêt.

(3) Les titres *al-sayyid al-sanad* (cf. LANE, *Lexicon*) sont assez rares; en revanche, leurs relatifs *al-sayyidi al-sanadi* sont très fréquents dans le protocole des émirs mamlouks; voir *M C I A*, I, index à ces mots et plus haut, n° 231.

(4) Le titre *humām*, qui est assez rare, forme le relatif *humāmi* fréquent dans les mêmes protocoles; voir les mêmes sources.

(5) A l'époque ottomane l'entretien du Ḥaram, confié jusqu'alors à l'intendant, paraît incomber

désignent, plutôt que l'Aqsā même, la porte Double ou souterrain du monolithe⁽¹⁾; cette attribution est confirmée par l'emplacement qu'occupait autrefois le n° 295, à l'entrée de ce souterrain.

La date 1114, qui correspond bien au règne de Muṣṭafā II, est appuyée par un chronogramme dont la valeur numérique est égale à ce chiffre.

296

RESTAURATION DE LA MOSQUÉE PAR LE SULTAN MAHMŪD II. 1233 H. — Dalle de marbre scellée dans le mur au fond du portique, sur le pilastre à gauche (à l'est) de la porte centrale, et à 3 ou 4 mètres du sol (pl. XLV en haut)⁽²⁾; dimensions environ 60 × 70. Six lignes en naskhi ottoman; petits caractères, peints en blanc sur fond vert; points et signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914)⁽³⁾.

(1) بسمه... جدد تعمیر وترميم هذا (1) المسجد الأقصى الشريف والمعبد
الأسنى المنيف (2) حضرة سيّدنا ومولانا سلطان البرين وخاتان البحرين وخادم
الحرمين الشريفين وهذا المسجد الأقصى أول القبلتين الغازى [un mot?] الجهاد
السلطان محمود خان (3) ابن السلطان عبد الحميد خان خلد الله ملكه على
مدى الزمان وأيده بنصرة الموزر في كل مكان ونشر على الخافقين أويته
بالعدل والإحسان (4) وذلك عن يد الوزير الشهير صاحب الخيرات والتدبير
سعادة الحاج سليمان باشا بلغه الله ما شاء والى إيالة صيدا وطرابلس شام حالاً
(5) أدام الله تعالى دولته وإجلاله وذلك في سنة ثلاثة وثلاثين ومائتين وألف

au juge de Jérusalem, désigné par le titre *qāḍī* ou *ḥākīm*; cf. plus haut, n° 205, p. 194, n. 2. Du moins l'épigraphie de cette époque ne fait plus mention de l'intendant des deux ḥarams.

(1) Appelé *al-aqsā al-qadima* in Mudjir al-dīn, p. 379 en haut (124); cf. WILSON, *Survey*, p. 38; LE STRANGE, *Palestine*, p. 182. Et sur le plan de Vogüé (*Temple*, pl. XVII) on lit ici *Aksa el atiq*. D'après le même plan et LE STRANGE, *op. cit.*, p. 110 et 178, n. 1, le premier de ces noms désigne la mosquée Blanche ou des Femmes (salle des Templiers), mais ce dernier auteur ajoute «incorrectly»; cf. plus haut, p. 130, n. 1. Toutefois cette attribution remonte au moins au xvii^e siècle, car Nābulusi (1689), f° 45 a, décrit très clairement cet édifice sous le nom d'*al-aqsā al-qadim*.

(2) Le pilastre et la dalle se voient à la loupe sur l'épreuve originale, dans l'ombre de l'arche centrale du portique.

(3) La date seule in de Vogüé et *SWP*, *locis cit.*

من هجرة من له العز والشرف صلى الله عليه وسلم (6) بقلم الضعيف مصطفى
على افندى المأمور من جانب الدستور.

A renouvelé la restauration et la réparation ⁽¹⁾ de cette mosquée lointaine et sacrée et de ce temple auguste et sublime S. M. notre seigneur et notre maître le sultan des deux continents et l'empereur des deux mers, le serviteur des deux harams sacrés et de cette mosquée la plus éloignée, (qui est) la plus ancienne des deux niches de prière ⁽²⁾, le guerrier, le combattant, le sultan Maḥmūd khān, fils du sultan 'Abd al-ḥamīd khān, qu'Allāh éternise son règne à jamais, qu'il l'assiste en tout lieu par son aide assurée, et qu'il répande aux deux bouts du monde ses étendards par la justice et la clémence. Et ce (travail a eu lieu) par la main du vizir illustre, l'auteur des bonnes œuvres et du bon gouvernement S. E. le pèlerin Sulaimān pasha — qu'Allāh lui accorde ce qu'il désire! — le gouverneur actuel de la province de Sidon et de Tripoli de Syrie, qu'Allāh fasse durer son régime et son prestige! Et ce (travail a eu lieu) en l'année 1233 de l'hégire de celui qui possède la gloire et l'honneur (1817-18), etc. Par la plume ⁽³⁾ du faible Muṣṭafā 'Alī efendī, d'ordre et au nom du ministre.

297

LE MÊME; MÊME DATE. — A l'intérieur, bandeau peint au-dessus du grand arc nord du tambour de la coupole, côté nord, face à la nef; dimensions environ 1300 × 40. Une ligne du même type; grands caractères, peints en blanc sur fond rouge, points et quelques signes. Inédite (copie 1893, revue en 1914).

جدد تعمیر هَذَا (sic) المسجد الأقصى الشريف مولانا السلطان المعظم والخاقان
المفخم الغازي الجاهد السلطان محمود خان خلد الله ملكه مدى الدوام
وذلك على يد سعادة المأمور الدستور الوقور الحاج سليمان باشا والي صيدا في
سنة ١٢٣٣ ثلاثة وثلاثين ومائتين.

A renouvelé la restauration de cette mosquée lointaine et sacrée notre maître le sultan considéré et l'empereur respecté, le guerrier, le combattant, le sultan Maḥmūd khān, qu'Allāh éternise son règne à jamais! Et ce (travail a eu lieu) par la main de celui qui obéit, le ministre honnête, le pèlerin Sulaimān pasha, gouverneur de Sidon, en l'année 1233 (1817-18).

(1) Cf. plus haut, n° 250, l. 1 et p. 350.

(2) Cf. plus haut, p. 217, n. 2 à 4.

(3) Ce mot introduit le nom du secrétaire plutôt que du lapicide.

298

RESTAURATION DE LA COUPOLE PAR LE MÊME; MÊME DATE. — Grand bandeau circulaire sur bois à la base de la coupole, au-dessus des fenêtres du tambour. Une ligne du même type, mais imitée du naskhi mamlouk; grands caractères, peints en blanc sur fond vert, points et quelques signes. Inédite (copie 1894, revue en 1914).

بِسْمِهِ... جَدَّدَ تَرْمِيمَ هَذِهِ الْقُبَّةِ الشَّرِيفَةِ مَوْلَانَا سُلْطَانَ الْبَرِّينِ وَخَافَانَ
الْبَحْرَيْنِ وَخَادِمَ الْحَرَمَيْنِ الشَّرِيفَيْنِ وَهَذَا الْمَسْجِدِ الْأَقْصَى أَوَّلَ الْقِبْلَتَيْنِ الْغَازِي
الْحَاجِدِ فِي سَبِيلِ اللَّهِ تَعَالَى الْخُفُوفِ بِعِنَايَةِ الْمَلِكِ الْمَعْبُودِ حَضْرَةَ مَوْلَانَا
السُّلْطَانَ بْنِ السُّلْطَانَ السُّلْطَانَ مَجُودِ خَانَ بْنِ السُّلْطَانَ عَبْدِ الْحَمِيدِ خَانَ مِنْ
آلِ عَثْمَانَ نَصْرَهُ اللَّهُ تَعَالَى وَأَدَامَهُ وَأَتَدُّ مُلْكُهُ وَسُلْطَانُهُ وَقَرْنَ بِالتَّوْفِيقِ أَمْرَهُ
وَأَحْكَامَهُ وَنَشْرَعِ عَلَى الدُّنْيَا بِالْعَدْلِ أَلْوَيْتِهِ وَأَعْلَامِهِ وَذَلِكَ عَنْ يَدِ الْمَأْمُورِ بِالْبِنَاءِ
وَالْتَعْمِيرِ بِالْأَمْرِ الْعَالِي لِخَطِيرِ الْوَزِيرِ الْوَقُورِ الْمَعْظَمِ وَالِدِ السُّتُورِ الْجَسُورِ الْمَفْخَمِ
سَعَادَةَ الْحَاجِّ سُلَيْمَانَ بَاشَا وَآلِي إِيَالَةِ صَيْدَا وَطَرَابِلُسِ ١٢٣٣^(١) حَالًا بَلَّغَهُ اللَّهُ
آمَانَهُ وَأَدَامَ دَوْلَتَهُ وَاجْلَالَهُ وَذَلِكَ فِي سَنَةِ ثَلَاثَةِ وَثَلَاثِينَ وَمِائَتَيْنِ.

A renouvelé la réparation de cette coupole sacrée notre maître le sultan des deux continents et l'empereur des deux mers, le serviteur des deux harams sacrés et de cette mosquée la plus éloignée (qui est) la plus ancienne des deux niches de prière, le guerrier, le combattant dans la voie d'Allah, celui qu'entoure la protection du Roi adoré S. M. notre maître le sultan, fils du sultan, le sultan Mahmūd khān, fils du sultan 'Abd al-ḥamīd khān, de la famille ottomane, qu'Allah lui donne la victoire, le fasse durer et perpétue son règne et son empire, qu'il accorde à son ordre et à ses décrets le concours de l'assistance divine et qu'il répande sur le monde, par la justice, ses étendards et ses emblèmes! Et ce (travail a eu lieu) par la main de celui qui obéit, pour cette construction et cette réparation, à l'ordre haut et auguste, le vizir honnête et considéré, le ministre courageux et respecté, S. E. le pèlerin Sulaimān pasha, gouverneur actuel de la province de Sidon et de Tripoli, qu'Allah lui accorde ses espérances et fasse durer son régime et son prestige! Et ce (travail a eu lieu) en l'année 1233 (1817-18).

(1) La date en chiffres est intercalée ainsi dans le texte.

Ces trois textes prétentieux commémorent la restauration de l'Aqṣā sous Maḥmūd II, par ce vizir Sulaimān qui fit exécuter, la même année, d'autres travaux au Haram et à la Ṣakhra (n^{os} 209 et 250 suiv.). En l'absence de toute indication précise, je ne vois guère à leur attribuer ici que les peintures grossières qui décorent le tympan du grand arc nord, autour du n^o 297, peut-être celles de la nef, où de grands médaillons peints en noir et renfermant les noms des premiers califes et de quelques compagnons du Prophète, se détachent sur un badigeon clair, et celles du mur sud du transept, autour du mihrāb (n^o 280, fin du commentaire), enfin celles du tambour et de la coupole (n^o 298), avec la réfection maladroite du n^o 282.

299

SIGNATURE DE L'ARCHITECTE (?). MÊME DATE. — La note suivante est empruntée aux relevés inédits de Sauvaire (n^o 47) :

Dans le haut (du portique nord), au-dessus du second pilier de gauche, dans une niche : Sudjy bāshy ⁽¹⁾, le sayyid 'Abd al-ḥamīd, etc. Date 1233 (en chiffres).

Sauvaire a relevé ce texte droit au-dessus du n^o 288, qu'il résume (n^o 48) en le plaçant « au-dessous du précédent ». De fait on voit ici, entre les chapiteaux des colonnettes, un champ barlong peint et crépi au plâtre, qui renferme peut-être encore le n^o 299, invisible aujourd'hui ⁽²⁾. La date 1233 rattache ce petit texte aux précédents ⁽³⁾.

INSCRIPTIONS CORANIQUES ET BANALES. — J'ai déjà publié (p. 407 et 424) celles qu'on peut rattacher à des textes datés. Les autres sont trop clairsemées pour être classées comme à la Ṣakhra (p. 363 suiv.); je les ai groupées dans un ordre méthodique, sans souci de leur topographie.

300

CHAPELLE ET MIHRĀB DE ZACHARIE. — Bandeau A régnant au sommet des deux vantaux de bois de la porte d'entrée est (pl. CXX à droite), à l'extérieur, face

⁽¹⁾ Peut-être une variante, avec le suffixe *dji*, du titre de fonction *ṣubāshy*; voir d'ONSSON, *Tableau*, VII, p. 532 et renvois; DE HAMMER, *Empire ottoman*, XVII, p. 44 et 240, et les dictionnaires turcs, surtout Barbier de Meynard.

⁽²⁾ Ce crépissage fait partie de la peinture la plus récente; voir plus haut, p. 416, n. 7.

⁽³⁾ Inscription brodée sur une étoffe de soie verte tendue dans un cadre doré, contre le maître

au mont des Oliviers. Une ligne en coufique fleuri ou décoratif; caractères moyens, grêles et allongés, peints en vert sale sur le même fond⁽¹⁾: C, VI, 85 et 86⁽²⁾. Ce texte est difficile à lire; les lettres, bizarrement découpées et mêlées à des rinceaux d'un style étrange, sont empâtées par la peinture. Je regrette de n'avoir pu ni le dessiner correctement, ni le photographier, ni l'estamper, car outre sa valeur paléographique, il n'est pas sans intérêt, on va le voir, pour la topographie des sanctuaires.

La porte donne accès à une chapelle ouverte à l'ouest sur l'intérieur de l'Aqṣā. Sa paroi sud est revêtue d'un placage de marbre renfermant les morceaux les plus disparates. Au milieu se dresse une niche de prière composée d'admirables débris latins: c'est le mihrāb de Zacharie (pl. CIX à gauche)⁽³⁾. Au-dessus, d'un bout à l'autre de la paroi, règne un bandeau B renfermant une ligne en naskhi mamlouk, à caractères moyens, peints en blanc sur fond noir, avec points et signes: *Bismillāh* et C, XIX, 1 à 5 (jusqu'à *فَهَبْ لِي*).

Ce passage, qui forme le début d'une des versions coraniques de la naissance de Jean-Baptiste⁽⁴⁾, est consacré à Zacharie. Autant qu'on peut en juger sous la peinture, les caractères trahissent le IX^e (XV^e) siècle. Or à cette époque le nom de Zacharie est déjà rattaché à ce lieu dans la tradition musulmane; voici deux textes qui en font foi:

En 875 (1470)⁽⁵⁾: « Suivant l'opinion la plus répandue, le mihrāb de Zacharie se trouve à l'intérieur de la mosquée (al-Aqṣā), dans la chapelle (*riwāq*) avoisinant sa porte orientale ».

Et en 901 (1496)⁽⁶⁾: « Dans le voisinage de cette salle (*iwān*)⁽⁷⁾, du côté

pilier sud-est de la coupole, à environ deux mètres du sol. Ce petit texte, que je n'ai pas relevé, m'a paru renfermer les noms et les titres d'un sultan ottoman.

⁽¹⁾ En 1893 les caractères étaient peints en blanc sur fond vert, comme aux nos 286 suiv. et 289 suiv.; cf. p. 428, n. 1, et 431, n. 4.

⁽²⁾ Le vantail gauche débute par *وَالْيَسَعَ*, v. 86, mot 2. Les deux vantaux (pl. citée) se détachent en noir, mais le bandeau n'est pas visible, même sur l'épreuve originale.

⁽³⁾ Voir TOBLER, *Topographie*, I, p. 591; WILSON, *Survey*, p. 41; Sandreczki, p. 75 et plan 51; SCHICK, *Tempelplatz*, p. 59 et 159; LE STRANGE, *Palestine*, p. 110 (plan D) et 111; Bædeker, p. 56 (plan 11) et 58.

⁽⁴⁾ Cf. C, III, 33 suiv.; Luc, I, 5 à 25.

⁽⁵⁾ *Suyūṭī*, f° 28 b: *وَمِحْرَابِ زَكَرِيَّا وَالْأَكْثَرُونَ عَلَى أَنَّهُ دَاخِلُ الْمَسْجِدِ فِي الرُّوَّاقِ الْمَجَاوِرِ لِبَابِهِ الشَّرْقِيِّ*; cf. LE STRANGE, *Sanctuary*, p. 264 (18) et *Palestine*, p. 111; Reynolds, p. 123 en bas.

⁽⁶⁾ Voir Mudjir al-din, p. 367 (98); cf. p. 366 (96); cf. Nābulusi, f° 45 a.

⁽⁷⁾ C'est-à-dire du Maqām 'uzair ou chapelle des Quarante martyrs (plus haut, p. 425, n. 1), que l'auteur place au nord de la mosquée d'Omar (plus haut, p. 374, n. 3); c'est exactement la topographie actuelle.

nord, s'en trouve une autre fort belle⁽¹⁾, qui renferme un miḥrāb au nom de Zacharie; il (ou elle) est *dans le voisinage (bi-djawār) de la porte orientale (de l'Aqṣā)* ».

Ces deux passages comparés au bandeau B montrent la tradition zacharienne installée ici dans le courant du IX^e (XV^e) siècle. Mais le bandeau A fait allusion, lui aussi, à Zacharie, dont le nom figure au début du verset 85; or, ce texte est beaucoup plus ancien que l'autre. A première vue, le style des caractères semble trahir un coufique fleuri très avancé, c'est-à-dire la fin de l'époque fatimide. Mais cette attribution n'est guère possible, puisque l'Aqṣā appartenait alors aux Francs. Bien qu'ils n'aient ni détruit, ni même caché aux regards toutes les inscriptions arabes du Ḥaram⁽²⁾, on peut croire qu'ils n'auraient pas autorisé les musulmans à en graver de nouvelles, surtout des coraniques. Dès lors, ou les vantaux de la porte se trouvaient ici avant les croisés, ou ils n'y ont été placés qu'après leur départ.

La première hypothèse est peu vraisemblable. D'abord le style des caractères paraît bien avancé pour le XI^e siècle; ensuite, le portail en pierre qui encadre la porte est de pur style latin (pl. CXX à droite)⁽³⁾. Or celle-ci, percée dans un mur de remplage aveuglant la baie du portail, ne peut être qu'un travail arabe plus récent. Ainsi, quel que soit l'âge de ces vantaux, ils n'ont été placés ici qu'après l'époque latine. De fait, le style des caractères, si mes souvenirs sont fidèles, trahit moins le coufique fleuri fatimide qu'un coufique décoratif post-fatimide. Dès lors, il se peut que les deux vantaux aient été fabriqués et placés ici dès l'époque de Saladin, autrement dit, que le nom de Zacharie, gravé sur leur bandeau, ait été attaché à ce lieu dès la fin du VI^e (XII^e) siècle. Cette conclusion, je l'avoue, est bien fragile, car il se peut que le portail latin, qui n'est pas intact, ait été remanié plus tard, que la porte arabe soit beaucoup plus récente et qu'on l'ait munie de vantaux d'emprunt, enfin que le nom de Zacharie ne figure ici que par hasard; je reviendrai tout à l'heure sur ce dernier point.

En résumé, la tradition musulmane, d'accord avec le bandeau B, montre

(1) Texte du Caire لطيف; la variante de Sauvage « une salle du même genre, mais plus petite » répond bien à la réalité.

(2) Voir plus haut, p. 253, 373, 381 et *passim*.

(3) Voir DE VOGÜÉ, *Temple*, p. 100 en haut. La rose à six rayons qui surmonte ce portail (cf. t. I, p. 424, n. 6) n'est pas visible ici et je n'en connais pas d'autre image que la vieille gravure de Breidenbach (1483) reproduite in *ZDPV*, XXIV, pl. 2. J'ai placé en regard de ce portail celui de l'ancienne salle des Templiers, aujourd'hui la mosquée des Femmes, dont l'origine latine est certaine; voir plus haut, p. 130, n. 1 et renvois.

Zacharie installé ici dès le xv^e siècle, et le bandeau A semble indiquer, moins clairement, qu'il s'y trouvait auparavant, peut-être dès la fin du xii^e. Si l'épigraphie seule était en jeu, je pourrais m'arrêter ici; mais elle soulève un problème d'une portée plus large, celui de la migration des sanctuaires. L'ayant étudié à propos de quelques autres inscriptions du Ḥaram, je demande à le reprendre ici pour la dernière fois.

La toponomastique des petits sanctuaires du Ḥaram, bien qu'assez fixe à travers les âges, est sujette à des « sautes » dont on trouve la trace dans les inscriptions et chez les auteurs; mais les unes ne sont qu'apparentes et s'expliquent par des confusions dans les textes ou par des changements dans les constructions, et les autres, provoquées réellement par des causes diverses, ne dépassent guère les limites d'une aire restreinte⁽¹⁾. En appliquant ici ces principes, on peut supposer que bien avant le xii^e siècle le nom de Zacharie, s'il n'était pas fixé dans ce lieu précis, hantait du moins le voisinage.

La tradition chrétienne a, dès l'origine, évoqué Zacharie autour du Temple; mais la topographie, du moins à première vue, n'en saurait rien tirer de précis⁽²⁾. Les auteurs arabes prélatins parlent souvent d'un mihrāb de Zacharie. Celui qu'en 438 (1047) un pèlerin persan a vu dans la région nord de l'esplanade ne peut être en cause ici⁽³⁾. Avant lui trois auteurs signalent un mihrāb de Zacharie et un mihrāb de Marie; ils n'indiquent pas leur emplacement, mais on voit qu'ils étaient voisins l'un de l'autre. Or ce même pèlerin les a vus tous les deux, et il précise qu'ils étaient dans la mosquée souterraine du berceau de Jésus, sous l'angle sud-est de l'esplanade⁽⁴⁾. C'est donc ici que les croisés trouvèrent Zacharie, auprès de Marie et de l'enfant Jésus⁽⁵⁾. Que se passa-t-il dès lors? En

(1) Voir plus haut, le commentaire des nos 149 à 151, 207, 208 et *passim*.

(2) Voir les sources in TOBLER, *tom. cit.*, p. 568, n. 5 et 591, n. 2.

(3) Nāṣir-i khusrau, p. 23 (75): «A l'angle nord du Ḥaram (*bār rukn shāmāli masjid*)... s'élève une grande coupole (*qubbā*) qui porte cette inscription: Ceci est le mihrāb de Zacharie le prophète»; cf. Le Strange in *PPTS*, IV, p. 32; Miednikoff, II, p. 860 et plus haut, p. 20, n. 1. Ce sanctuaire n'a pas été retrouvé jusqu'ici, et c'est par hypothèse que Le Strange in *Palestine*, p. 169 suiv., 177 et plan à p. 150, le place en W, dans l'angle nord-ouest; mais in *PPTS*, *pag. cit.*, n. 1 il avoue qu'on ne peut l'identifier avec aucun édifice actuel.

(4) Voir Ibn al-faḡīh, p. 101; Ibn 'abd rabbihi, III, p. 367 en bas et in Qazwīni, II, p. 108; Muqaddasi, p. 170 et in Yāqūt, IV, p. 598; Nāṣir-i khusrau, p. 24 (78); trad. Gildemeister in *ZDPV*, IV, p. 92 et VII, p. 163; Le Strange in *PPTS*, III, p. 47 et IV, p. 34, et *Palestine*, p. 161 en bas, 164 à 166 et 170; Miednikoff, II, p. 748, 762, 802 et 862. C'est donc à tort que Gildemeister (*prior. loc. cit.*, n. 26) identifie le Mihrāb Zakariyyā d'Ibn 'abd rabbihi avec l'actuel (am Ostthor der Aksā).

(5) Musharraf, écrivant peu avant leur arrivée, consacre deux chapitres consécutifs au mihrāb de

consultant les sources latines et post-latines, il me semble voir Zacharie s'effacer ici peu à peu derrière les deux noms les plus rayonnants de la tradition chrétienne⁽¹⁾.

On voit où je veux en venir : Si le bandeau B trahit la fin du XII^e siècle et débute par le nom de Zacharie, c'est peut-être parce que la tradition zacharienne, chassée du berceau de Jésus par les croisades⁽²⁾, a reparu tout près d'ici, dans cette chapelle où le mihrāb de Zacharie, par l'abondance et la richesse de ses débris latins, semble trahir une origine saladinienne⁽³⁾. Dans cette hypothèse, fondée sur de vagues rapprochements plutôt que sur une conclusion logique, le verset gravé sur le bandeau B aurait été choisi pour consacrer la tradition zacharienne en ce lieu. Mais on pourrait aussi renverser les deux termes de ce rapport. Supposons qu'en faisant murer le portail latin l'on ait choisi par hasard, pour

Zacharie et à celui de Marie, f^os 49 et 50. Comme tous les auteurs de *Fadā'il*, il s'occupe fort peu de la topographie; mais le seul fait qu'il les classe l'un après l'autre montre qu'il s'agit de ces mêmes niches, placées côte à côte, au berceau de Jésus.

⁽¹⁾ Dès 1102 Saewulf signale, d'après la tradition locale (testantibus Assyriis), le berceau de Jésus à l'est du temple de Salomon (Aqṣā), avec le lit de Marie, mais il ne parle plus ici de Zacharie; voir *RVMSG*, IV, p. 844 (32), *WRIGHT, Travels*, p. 41 et *PPTS*, IV, p. 17 et 42. Même observation pour Fetellus (vers 1130) in *DE VOGÜÉ, Églises*, p. 413 et *PPTS*, V, p. 3. Idrisi (1154) ne signale aucun de ces sanctuaires. Un peu plus tard Jean de Wurzburg, Théodéric, l'auteur de la *Citez* et Harawi décrivent au même endroit le berceau de Jésus et les deux premiers signalent aussi le lit de Marie; mais aucun d'eux ne parle ici de Zacharie, et leur contemporain Phokas ignore tous ces sanctuaires. Je ne puis donner ici le détail de ces sources et je passe rapidement sur les suivantes, en y constatant le même silence touchant Zacharie. Ainsi Maundeville (vers 1336), p. 88 et in *WRIGHT, Travels*, p. 172, signale le berceau et le lit, et Ibn baṭṭūṭa (1326), I, p. 124, le seul berceau. 'UMARI (vers 1340), *Masālik*, Pa. 2325, f^o 181 b (5867, f^o 188 b) dit bien, en décrivant le Ḥaram *و فيه محراب مريم وفيه متعبد زكريا*, mais ce morceau me paraît inspiré de légendes tirées des *Fadā'il*, et sans valeur originale. Et SUYŪṬI (1470), *loc. cit.*, mentionne bien le berceau de Jésus et le mihrāb de Marie de suite après celui de Zacharie; mais il place déjà ce dernier à l'Aqṣā, du moins d'après l'opinion la plus répandue. Enfin Mudjir al-dīn, p. 369 en bas (103) et in *TOBLER, tom. cit.*, p. 592 (et Nābulusi, f^o 45 b) décrit le berceau de Jésus avec le mihrāb de Marie, mais sans aucun rapport avec celui de Zacharie qu'il a placé à l'Aqṣā quelques pages plus haut, *loc. cit.* Et pourtant la tradition zacharienne en ce lieu n'est pas tout à fait perdue, mais elle paraît y être moins vivace qu'à l'Aqṣā; voir *WILSON, Survey*, p. 37; *CLERMONT-GANNEAU, Researches*, I, p. 140; *Isambert*, p. 287 a.

⁽²⁾ Sur le rôle perturbant des croisades pour la continuité des traditions musulmanes au Ḥaram, voir les renvois cités plus haut, p. 447, n. 1.

⁽³⁾ Plusieurs parties de ce décor rappellent d'une manière frappante ceux des débris latins employés dans le transept, à la paroi sud et dans l'estrade (p. 414) et aussi dans la chaire de Burhān al-dīn (p. 211 suiv. et pl. CXIX à droite). Je crois que la plupart de ces débris proviennent d'un seul et même monument latin, d'un style extrêmement remarquable, que les musulmans auront détruit ou exploité dès la reprise de Jérusalem, ou peu après.

décorer la nouvelle porte, un verset débutant par le nom de Zacharie. Dans la suite un lettré musulman déchiffre ce nom qui le frappe, car on lui a parlé d'un mihrāb de Zacharie au berceau de Jésus : ce sanctuaire effacé, c'est plutôt ici qu'il faut le chercher, puisqu'un texte sacré, de forme étrange, nomme ici Zacharie. Autrement dit, ce texte aurait été la cause, et non l'effet, du transfert de la légende, et il y aurait ici un cas particulier de mythologie iconologique, ou plutôt épigraphique⁽¹⁾. Dans ce cas, le transfert peut avoir eu lieu beaucoup plus tard et cette hypothèse n'est point absurde, puisqu'aucun texte précis ne montre ici Zacharie avant le xv^e siècle; mais je me borne, une fois de plus, à poser un problème en vue d'une nouvelle exploration.

FAÏENCES ÉMAILLÉES. — Sous le portique nord, deux panneaux hexagonaux A et B en faïence émaillée, pareils l'un à l'autre (fig. 84) et scellés, face à la Mosquée, dans les côtés sud des deux piliers portant l'arche centrale, à l'ouest (A) et à l'est (B). Chaque panneau comprend un assemblage de carreaux *a*, encadrés d'une bordure *b*, portant les textes suivants en naskhi de basse époque, à petits caractères, blancs sur fond bleu :

A *a* : C, XVII, 1 (variante *الْعَلِيمِ* au lieu de *الْبَصِيرِ*);

A *b*, sur une ligne : C, VII, 52 à 54;

B *a* : *Bismillāh* et C, III, 16 et 17 (jusqu'à *الْإِسْلَامِ*);

B *b* : *Bismillāh* et C, III, 90 à 92, puis les mots :

صدق الله العظيم وصدق رسوله الكريم وَنَحْنُ عَلَى ذَلِكَ مِنَ الشَّاهِدِينَ وَصَلَّى
الله على سيدنا محمد وعلى آله وسلم تسليماً.

D'après mes souvenirs, d'ailleurs peu précis, le style des caractères trahit l'époque circassienne ou ottomane. On sait que la faïence émaillée était connue à Jérusalem dès le xv^e siècle⁽²⁾. Dès lors, il se peut que ces deux panneaux, qui m'ont frappé par l'originalité de leur forme et de leur parti décoratif, soient les seuls exemples de faïence émaillée pré-ottomane conservés à Jérusalem⁽³⁾.

(1) Voir S. REINACH, *Cultes, mythes et religions*, IV, p. 94 suiv. et sources citées.

(2) Voir plus haut, p. 181, n. 6 et *passim*.

(3) On pourrait alors les rattacher aux nos 291 ou 292; mais il faudrait les examiner de plus près.

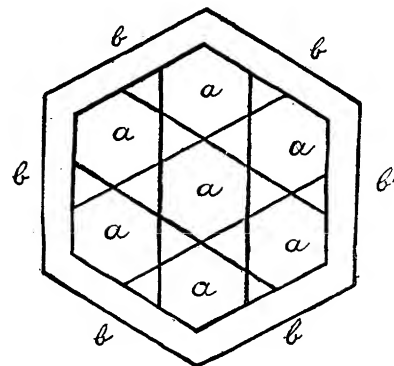


Fig. 84. — Panneau de faïence.

VITRAUX. — Vers le haut de la fenêtre percée dans le mur sud du transept, au-dessus du grand mihrāb (n° 280). Une ligne en naskhi banal à grands caractères, en verre jaune sur fond bleu : C, III, 32, fragment⁽¹⁾. — Dans trois fenêtres du tambour de la coupole, au sud-ouest, au nord et au nord-est : la confession de foi. — Dans la fenêtre de la chapelle des Quarante martyrs (p. 425, n. 1) : la confession de foi.

Les vitraux actuels de l'Aqṣā datent de l'époque ottomane et la plupart paraissent modernes et d'un travail médiocre; cf. le n° 294.

(1) Les mots *كَلَّمَا دَخَلَ عَلَيْهَا زَكَرِيَّا آلَ الْبِحْرَابِ*, qui semblent rattacher aussi à ce mihrāb le nom de Zacharie; cf. plus haut, p. 444 suiv. Mais c'est plutôt une coïncidence fortuite, parce que ce passage décore très souvent les niches de prière et leurs alentours.



ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME I.

Page 11, notes, ligne 3. *Au lieu de* : Khaldiyya, *lire* : Khāldiyya, pour Khāl(i)diyya (Huart, in *JA*, 1923, I, p. 321).

Page 18, ligne 14. « L'auteur n'a pas signalé que, par une inadvertance du lapicide, il y a un trait de trop dans la graphie du mot اميال (écrit امسال) » (Huart). Voir p. 21, fig. 2.

Page 22, note 3, ligne 1. C'est à dessein que van Berchem a écrit « (al-)Bait al-muqaddas » (cf. Huart, in *loc. cit.*, et voir ci-dessus, II, p. 64, n. 2).

Page 25, note 1. *Au lieu de* : n° 214, *lire* : n° 215.

Page 32, ligne 1. *Au lieu de* : m^îtaini, *lire* : m^îatāini.

Page 36, note 5, ligne 2. *Au lieu de* : 'ard, *lire* : 'ird (HUART, *loc. cit.*, p. 322).

Page 100, note 5. Le mètre est un kāmīl (Huart).

Page 103, ligne 9. *Au lieu de* : الذين, *lire* : الدين (Huart).

Page 125, note 1, ligne 2. *Au lieu de* : Bāb al-Silsila, *lire* : Bāb al-silsila.

Page 163, note 5. *Au lieu de* : 1090, *lire* : 1690.

Page 165, ligne 15. *Au lieu de* : مظهر, *lire* : مظهر (Huart).

Page 187, ligne 9. *Au lieu de* : آسوزة, *lire* : آسوزة (Huart).

Page 187, ligne 13. *Au lieu de* : 1249, *lire* : 1246.

Page 250, note 2, ligne 4. *Au lieu de* : n° 77, *lire* : n° 78.

Page 314, ligne 19. *Au lieu de* : Maugrébins, *lire* : Magrébins.

Page 338, ligne 6. *Au lieu de* : m^î'āh, *lire* : miyāh.

Page 340, ligne 15, et note 2, ligne 4. *Au lieu de* : m^î'āhi, *lire* : miyāhi.

Page 372, note 1, ligne 2. *Au lieu de* : Maugrébins, *lire* : Magrébins.

Page 414, note 1. *Au lieu de* : p. 413, n. 3, *lire* : p. 413, n. 2.

Page 457. Le sigle qui termine le n° 136 a été déchiffré par Noël Aimé-Giron (*BIFAO*, XXII, p. 119-120) : l'inscription est datée de l'an 1458 des Martyrs (1742-43).

Page 463, add. à page 171, note 1. Cf. mes *Notes d'épigraphie syro-musulmane*, *Syria*, V, p. 229, n. 8.

TOME II.

Page 10, ligne 4. *Au lieu de* : fig. 13, *lire* : fig. 3.

Page 14, notes, ligne 2. *Au lieu de* : IBN KHALLIKĀN, *lire* : IBN KHALLIKĀN.

Page 37, ligne 15. *Au lieu de* : ZANDJĪLĪ, *lire* : ZANDJĪLĪ.

Page 157. Dans le texte, l'appel des notes est erroné : 1 (1), 2 (2), 8 (3), 3 (4), 4 (5), 5 (6).

Page 231, ligne 12. *Au lieu de* : xxxiii, 56, *lire* : xxxiii, 54.

Page 235, note 3, lignes 1-2. Lire : (Pococke, p. 365) et Makīn, p. 58.

Page 248, ligne 9. Au lieu de : منك, lire : منك.

Page 269, note 2, lignes 3-4. Corriger les trois numéros, auquel il faut ajouter une unité; lire : 221, 222 et 220.

Page 286, note 1, ligne 6. Au lieu de : J. de Würzburg, lire : J. de Wurzburg.

Page 300, note 1. Au lieu de : 149 et 151, lire : 150 et 152.

Page 301, ligne 7. Au lieu de : 222, lire : 212.

Page 303, ligne 3. Au lieu de : 279, lire : 277.

Page 304, note 1. Au lieu de : 156, lire : 155.

Page 340, ligne 20. Au lieu de : 117, lire : 119.

— ligne 21. Au lieu de : 109, lire : 110.

— ligne 23. Au lieu de : 108, lire : 109.

Page 348, ligne 2. Au lieu de : 270, lire : 271.

Page 381. Au cours de travaux de restauration, sur lesquels il convient de formuler de graves réserves, une inscription en mosaïque a été découverte en avril 1926 : à l'heure où paraissent ces lignes, l'inscription est complètement détruite, et l'on m'assure que ces dégâts ne sont pas les seuls.

301

Bandeau de mosaïque, longueur 1100. Deux longues lignes et une courte de deux mots, en coufique simple; grands caractères. L'inscription, dont un calque m'a été obligeamment communiqué par M. Creswell, se trouvait au sommet du mur surmontant l'arcade qui précède le mihrāb de la mosquée al-Aqṣā.

(1) [بِسْمِ اللَّهِ... سبحان الذي أَسْرَى بِعَبْدِهِ لَيْلًا مِنَ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ إِلَى الْمَسْجِدِ الْأَقْصَى الَّذِي بَارَكْنَا حَوْلَهُ... (2) [عَارَتَهُ مَوْلَانَا عَلِيُّ أَبِي الْحَسَنِ الْإِمَامِ الظَّاهِرِ لِعَزَازِ دِينِ اللَّهِ (3) (2) أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ بْنِ الْحَاكِمِ بِأَمْرِ اللَّهِ أَمِيرِ (4) الْمُؤْمِنِينَ صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَيْهِ وَعَلَى آبَائِهِ الطَّاهِرِينَ وَأَبْنَائِهِ الْأَكْرَمِيِّينَ (5) [بن علي بن عبد الرحمن أتابه الله وتولى ذلك الشريف أبو القسم] بن (?) أبي (?) الحسن الحسيني [cinq lettres] (3) أعانه الله

Bismillāh — C, xvii, 1. — (A ordonné de) restaurer (cette mosaïque) notre maître 'Alī Abu l-ḥasan, l'imām al-Zāhir li-a'zāz dīn allāh, émir des croyants, (fils d'al-Ḥākim bi-amr Allāh, émir) des croyants, (que les bénédictions d'Allāh soient sur lui, sur ses purs ancêtres et ses très nobles descendants!) fils de 'Alī, fils de 'Abd al-Raḥman, que Dieu le récompense! Ce (travail) a été surveillé par le sharīf Abu l-qāsim, fils (?) d'Abu (?) l-ḥasan al-Ḥusaini, que Dieu l'aide!

(1) Lacune, 220, ce qui, d'après un calcul effectué sur les parties qui ont subsisté, représente environ 24 lettres. Il faut retenir que la présente restitution est sûre : elle ne comporte que 19 lettres.

(2) Lacune, 320, soit environ 35 lettres. — La fin du verset coranique en donne 31.

(3) Lacune, 45, soit 5 lettres.

(4) Lacune, 165, soit 18 lettres. Restitution, 24 lettres.

(5) Lacune, 475, soit 55 lettres. Restitution, 47 lettres.

Le pèlerin Harawi a vu sur le plafond de l'Aqṣā une inscription en mosaïque dorée (n° 275). Elle débute par le même verset coranique, mais il est impossible de l'identifier sur le présent texte. L'inscription de Harawi est datée de 426 (1035); celle-ci n'a jamais comporté de date. Ici le calife lui-même a ordonné les travaux, qui, dans l'inscription vue par Harawi, sont dus à l'initiative de son vizir. Enfin le texte que Harawi nous a transmis donne le nom du mosaïste. Il s'agissait donc d'une inscription nouvelle, qui a disparu, hélas! quelques jours après sa découverte.

Le premier personnage, dont le nom personnel se trouvait dans la lacune (. . . . « fils de 'Alī, fils de 'Abd al-Raḥman »), n'a pu, de ce fait, être retrouvé dans les chroniques, et il est impossible de préciser son rôle. Le nom du second, le sharīf Abu l-qāsim, est amené par le verbe *tawallā*, qui pourrait indiquer de sa part une surveillance administrative des travaux au titre de gouverneur de Jérusalem, *mutawallī*. Mais cette loi de concordance, qui se vérifie sous les Ayyoubides et les Mamlouks, n'était peut-être pas rigoureuse à l'époque fatimide.

Page 383, titre courant. *Au lieu de* : JÉRUSALEM, ṢAKHRA, *lire* : JÉRUSALEM, AQSĀ.

G. WIET.